LE

# CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

180

TOME CENT QUATRE-VINGTIÈME
DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUARANTE-QUATRIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1895

LE

# CORRESPONDANT

---

## L'ÉPOPÉE D'UN DÉSERTEUR

---

L'étoile, qui luit au-dessus de certaines têtes et illumine les grandes destinées, s'éteint sur les tombeaux quand il ne reste rien des œuvres ébauchées pendant la vie. L'oubli vient vite alors; d'un héros glorieux, le souvenir meurt avant le dernier homme de sa génération, et, seul, un nom flotte dans la mémoire populaire, entouré d'une vague et souvent fausse légende.

Heureux, dans ce cas, celui qui laisse sur la terre un ami pour parler du disparu pendant quelques années encore, comme un écho suprême avant le silence définitif.

Omer-Pacha aura eu cette chance inespérée. Il n'a pas emporté la reconnaissance de la Turquie, et l'Europe, dont il avait, pendant quelques mois au moins, accaparé l'attention passionnée, ignore aujourd'hui par quels espoirs et par quelles craintes sa fortune fut un instant attachée à la sienne. Les historiens ont fait une très petite place au vainqueur de Kalafat et d'Oltenitza, les dictionnaires lui ont consacré des notices fourmillantes d'erreurs, et la chronique éclatante de Sébastopol s'est justement attachée à d'autres noms.

Mais sur cette gloire très effacée un ami veille encore pieusement. C'est le docteur Koetschet, qui fut longtemps le médecin particulier du grand général turc. Suisse d'origine, engagé très jeune dans le service sanitaire de l'armée ottomane, il fournit une carrière assez brillante aux derniers beaux jours de la Turquie, puis il se retira à Serajevo, avant l'entrée des Autrichiens en Bosnie.

C'est là que je l'ai connu. A l'aide des documents qu'il a bien voulu mettre à ma disposition, et d'autres recueillis de divers

côtés, j'ai pu reconstituer la vie d'Omer-Pacha, une des plus hasardeuses, des plus romanesques et des moins connues de notre temps.

*
* *

Ce fut un soldat de naissance. Venu au monde dans les Confins Militaires autrichiens, où tous les villages étaient des grands-gardes et tous les hommes valides des sentinelles avancées du monde chrétien, fils d'un officier, il n'entrevit pas un instant la possibilité de choisir une autre carrière que celle des armes. Homme de guerre avant tout, par le sang et par le sort, voilà le premier trait bien net qui peut servir à marquer le contour de cette grande figure. Il en est un autre, tendant dans une certaine mesure à atténuer celui-là : d'un vrai soldat, il n'avait pas l'esprit de discipline, le dévouement à une seule cause en dehors de la personnalité; il ne songea guère qu'à sa propre fortune et fut un grand aventurier plus qu'un grand général.

Si un caractère peut suffire à expliquer la vie, la vie, comme éducatrice, explique le caractère.

Michel Lattas, qui devait prendre plus tard le nom d'Omer, naquit dans la religion grecque orthodoxe, en 1806, au village de Janja-Gora, commune de Plaski, régiment d'Ogulin, en Croatie. Il n'est pas superflu d'insister sur les dates et sur les noms, qui ont besoin d'être rétablis exactement. Lorsque son père, le lieutenant d'administration Pierre Lattas, eut été transféré à Gospic, Michel, tout jeune, entra à l'école des cadets de cette ville et s'y fit remarquer par son intelligence. Outre sa langue maternelle, le slave, dont il connaissait plusieurs dialectes, il parlait couramment l'allemand, il dessinait avec une certaine habileté, et, chose assez peu commune dans un milieu de Croates et de soudards, il avait une fort belle écriture. Nous verrons de quelle utilité lui fut plus tard la calligraphie. Il sortit de l'école vers sa dix-huitième année avec ses galons de sergent-major et fut attaché à la chancellerie de l'état-major de Gospic. Peu de temps après, des événements survinrent qui bouleversèrent son existence; la frontière bosnienne était tout près : il déserta.

Il déserta pour des causes qui resteront inconnues ou tout au moins fort douteuses. On a prétendu que son père ayant emprunté, pour les perdre au jeu, une centaine de florins à la caisse de son régiment, sa condamnation par un tribunal avait entraîné la flétrissure de toute la famille. Il est plus simple de croire à quelque frasque d'un sous-officier de vingt ans : dettes ou mésaventure d'amoureux. Omer, qui ne tarissait pas sur sa joyeuse vie de gar-

nison, évitait devant ses meilleurs amis tout ce qui aurait pu expliquer ou excuser sa désertion. A d'autres, il a fait un conte à peine vraisemblable : un officier allemand, dans sa haine des Slaves, l'aurait, pour une faute vénielle, fait frapper de cordes pendant trois heures consécutives. « Quand le supplice fut terminé, ajoutait-il, je me dressai sur mes pieds. Le major ouvrit de grands yeux; au lieu de m'envoyer à l'hôpital ou au cimetière, comme il l'avait juré, il ne put que crier d'un ton menaçant : « Ame damnée de « Croate, puisque tu es encore debout, va-t'en au diable! » Je partis, non pour la caserne, mais pour la frontière de Bosnie. » Au récit de ce petit drame, quelques naïfs s'apitoyèrent; il n'en reste pas moins vrai que Michel Lattas abandonna un poste d'honneur pour passer à l'ennemi.

Par une nuit d'automne très sombre, le fugitif atteignit la terre bosnienne, près du château de Grab. Il marchait depuis longtemps, sans repos, talonné par la crainte d'être poursuivi et repris. A bout de forces, dès qu'il se sentit en sûreté sur le sol turc, il entra dans un petit bois, auprès de la route, et, couché à la dure entre deux troncs de pins, dormit d'un somme jusqu'à l'aube. A son réveil, ayant retrouvé son courage, il se mit froidement à examiner la situation, et, en homme que rien n'effraye, avec une pleine conscience de sa valeur, il orienta sa carrière. Au sortir du petit bois, sa résolution était prise et rien ne devait plus l'en détourner. Ne pouvant être soldat en Autriche, il serait soldat en Turquie. Justement on faisait appel aux Occidentaux dans l'armée du sultan, et il y avait, pour des hommes déterminés, de belles places à prendre.

Mais, pour les obtenir, point n'était besoin de longues patiences; contracter un engagement dans les provinces eût été se condamner volontairement à ne plus jamais sortir du rang. Il fallait donc s'offrir avec toutes ses prétentions, et, pour cela, marcher droit sur Constantinople.

Le but était lointain, la route semée d'obstacles; Michel Lattas n'avait pas un liard et ne connaissait personne en pays turc. Mais peu lui importaient sa misère et son abandon; plein de foi dans la fortune, il ne fit qu'en rire. Son seul souci venait de la bizarrerie de son costume : une veste de paysan et un pantalon d'uniforme, qui pouvait attirer les regards et le faire livrer, contre rançon, aux autorités autrichiennes. Il se jeta donc dans les bois et, prenant un peu au hasard l'orient pour point de direction, se mit à dévaler vers la plaine.

En ce temps-là, les begs de Bosnie pratiquaient l'hospitalité la plus large. Au premier soir, Michel fut accueilli par l'un d'eux et admirablement traité. En échange du gîte et de la nourriture, il

fit le lendemain et pendant quelques jours des travaux de ferme pour le compte de son protecteur; puis il repartit, s'en alla frapper à d'autres portes, et, toujours pour payer sa place au feu, s'essaya dans tous les métiers. Il fut successivement bûcheron, *ibriktar*, chargé de l'entretien des cafetières dans un *han* et employé chez un commerçant. Enfin, d'étape en étape, il atteignit Banjaluka, vers la fin de l'hiver, et s'y engagea comme domestique chez un grand propriétaire, Hadji-Ali-Boïc. Là, tout en apprenant à traire les vaches et en fendant du bois, une tristesse lui vint : son voyage n'avançait pas; du train dont il débutait, quand donc en verrait-il le terme rêvé?

Ces mélancoliques réflexions l'amenèrent à se persuader qu'il n'arriverait à rien sans le tout-puissant islam; alors il se mit à rôder autour des mosquées, en quête de la grâce. Elle vint sous la forme d'un *hodja*, qui, très frappé des bonnes dispositions du jeune étranger, l'entreprit, le catéchisa et fit de lui sa proie jusqu'à ce qu'il eût dit oui à ses ardentes sommations d'abjurer l'erreur chrétienne. Le néophite s'était laissé prêcher le temps voulu, et son convertisseur avait pu tirer une gloire suffisante de son triomphe sur une foi d'apparence tenace. Aussi, dans le monde des begs et des ulémas, prit-on grand intérêt à ce cas de conscience difficile, et la cérémonie publique dans laquelle l'apostasie fut consommée attira-t-elle une foule sympathique.

Devenu musulman, Michel Lattas avait pris le nom d'Omer-Lufti. Il ne tarda pas à retirer de ces habiles manœuvres plus de bien qu'il n'en avait prévu. Tous les notables de Banjaluka le fêtèrent quand il fut dûment enturbanné; puis son maître le fit passer directement de l'écurie au salon, et, le dispensant d'un jour à l'autre du soin de son bétail, le chargea de l'éducation de ses enfants. Beaucoup plus tard seulement, il devait porter le poids de son apostasie, lorsqu'il s'aperçut que les Turcs ne voulaient pas le considérer comme un des leurs, qu'il restait un *giaour*, malgré toute sa gloire, et que, de leur côté, les Occidentaux ne lui pardonnaient pas son infidélité. Seul, un historiographe officiel de la guerre de Crimée l'a presque glorifiée dans un ouvrage dont l'empereur avait accepté la dédicace. « Les questions de religion ne se discutent pas, conclut l'indulgent chroniqueur; la foi prend sa source plus haut que l'homme. » Est-ce là une façon d'exprimer que nos intérêts nous dominent, hélas! bien souvent? Ceux d'Omer paraissent avoir seuls commandé sa résolution.

Il n'en fut pas moins, pendant quelques années, un mahométan zélé, très attentif à dire ses prières plusieurs fois par jour et ne se laissant distraire par rien dans ses exercices de piété.

Près de deux ans, il demeura à Banjaluka, plein de patience, mais ne perdant pas de vue ses grands projets d'avenir. Il rêvait de Constantinople, et, dans les nombreuses heures dont sa charge lui laissait la libre disposition, il apprenait la langue turque avec ardeur.

Lorsqu'il eut, sur ses gages, épargné de quoi se mettre en route, il quitta la Bosnie en y laissant des regrets. Il ne devait y revenir que vingt ans plus tard, comme dictateur, et y jouer, vis-à-vis de la féodalité des begs, le rôle d'un petit Richelieu. Alors on cria à l'ingratitude; on n'eut pas tout à fait tort, mais ne sont-ce pas là les hasards inévitables d'une vie d'aventures et d'une vie de soldat?

Après avoir traversé la Serbie d'une seule et rapide traite, Omer parvint à Widdin, où il eu le bonheur d'entrer en rapports avec le commandant de la forteresse, Ibrahim-Pacha. Il paya d'audace, fit bonne impression et fut bientôt installé au palais du général, avec mission d'enseigner le dessin à ses fils. Ce fut le commencement de la fortune; Ibrahim était fort curieux de science militaire occidentale, Omer avait gardé de l'école des cadets des souvenirs assez nets, il sut mettre bout à bout des bribes de théorie dont son protecteur fut émerveillé, si bien qu'un beau jour il partait pour Constantinople, ayant en poche une lettre de recommandation pour le grand vizir Chosrew-Bey.

Le moment était des plus propices. Sous l'influence des réformes entreprises par Mahmoud II, l'âme guerrière des musulmans venait de se réveiller. On s'était pris d'enthousiasme pour le « tanzimat » ou rajeunissement des institutions orientales, on croyait surtout à sa vertu dans les choses militaires. Aussi, selon son esprit, tout ce qui venait d'Europe était-il reçu à bras ouverts.

Omer, avec une stature imposante, une taille souple, un œil d'aigle, et, surtout, un grand air de crânerie martiale, captiva tous ceux qui l'accueillirent et, plus que tout autre, le vieux Chosrew, un Turc de l'ancienne roche pourtant, peu susceptible d'engouement pour les tendances nouvelles et les hommes d'Occident.

Le grand vizir prit le beau sous-officier sous sa protection spéciale et l'attacha au bureau topographique de l'armée. De 1830 à 1834, Omer languit patiemment sur des travaux obscurs. Période ingrate, pendant laquelle il eut le rare mérite de ne pas violenter la fortune, studieuses années qui le virent s'acharner à des labeurs solitaires, à des lectures complétant sa pauvre instruction tactique et surtout à l'étude des langues française, italienne, persane et arabe. Il se préparait ainsi à suivre une voie s'ouvrant toujours plus large et plus brillante dans ses aspirations.

Il y fit un premier pas en 1834, sous les auspices de l'amour; il épousa, par inclination, la fille d'un colonel, très riche propriétaire

à San Stefano et beau-père providentiel, qui le fit nommer professeur de dessin technique à l'École militaire avec le grade de capitaine de première classe dans l'infanterie.

Ainsi, à force de vouloir, de chance et de mérite, le déserteur avait suivi point par point le programme qu'il s'était fixé sept ans auparavant. Naguère sergent-major autrichien, il entrait aujourd'hui dans l'armée turque avec trois galons d'officier, brûlant les étapes intermédiaires. L'aventure avait été rondement menée; il n'eut plus qu'à se laisser aller au hasard qui, l'ayant admirablement guidé jusque-là, se préparait à lui aplanir encore de nouveaux chemins.

Le sultan Mahmoud se croyait un grand créateur d'hommes et, en fait, il avait eu assez généralement la main heureuse dans le choix de ses pupilles. Comme pour répandre des idées nouvelles, il lui fallait des hommes nouveaux, il les prenait n'importe où, le plus souvent très bas, et se les attachait par des largesses. Ainsi, des deux personnages les plus importants de l'époque et les plus grands devant l'histoire, Ali et Fuad-Pacha, le premier était fils d'un garde-barrière; le second, vague médecin et poète à ses heures, n'avait pas une plus noble origine. Riza-Pacha, ministre de la guerre, avait, pendant plusieurs années, trituré des onguents dans une pharmacie. Ce ne sont que des exemples; bien des carrières aussi bizarres se sont poursuivies au pied du trône de Mahmoud II, toujours prêt à s'engouer d'un personnage sur sa mine et, par la seule raison qu'il le trouvait beau et attrayant, à faire un grand parvenu d'un pauvre hère rencontré sur sa route au retour de la mosquée.

Il vint un jour visiter l'Ecole militaire, y distingua le nouveau professeur de dessin et, s'étant informé de ses origines, parut captivé par la légende répandue sur sa désertion et sa conversion à l'islam. Mandé le lendemain au palais impérial, Omer apprenait sa double élévation au grade de major et à la charge de maître d'écriture du prince Abd-ul-Medjid, héritier du trône. La situation était fort belle, mais délicate; car, dans ce monde d'intrigues, tout n'était pas de parvenir, il fallait se maintenir. Jaloux de leurs positions acquises, les favoris tâchaient d'abattre ceux qui s'élevaient à leurs côtés et, pour cela, ne reculaient pas devant les pires moyens. Le café empoisonné en était un et des plus usuels. Quant au padishah, il lui arrivait d'administrer à ses familiers une volée de coups de poing et de coups de pied; même dans les mauvais jours, il en faisait décapiter quelques-uns. En somme, sa redingote, qui avait si fort scandalisé les vrais croyants, défendait seule son renom d'homme civilisé et de souverain libéral.

Dans sa nouvelle dignité, Omer-Effendi fut habile en conservant

sa tête et, plus encore, en conservant la grâce de son maître. Elle le fit lieutenant-colonel en 1836 et colonel deux ans plus tard. En 1839, lorsque ses fonctions prirent fin par l'avènement au trône de son élève, il fut nommé général de brigade et pacha.

Sa carrière militaire proprement dite commence là. Jusqu'alors il n'avait pu que se féliciter d'être tenu dans des voies écartées; il y avait gagné un bienfaiteur à vie en la personne du nouveau sultan Abdul-Medjid et, n'ayant participé à aucun des désastreux combats du règne précédent, n'avait pas connu l'opprobre des défaites. Il ne reprit du service que pour des victoires. Ce fut d'abord, pendant une quinzaine d'années, une agitation incessante des provinces rebelles au tanzimat et à la charte de Gulhané. Omer-Pacha courut de l'une à l'autre, se faisant de la gloire, de l'avancement et de la richesse.

On peut le suivre à la trace, passant avec bonheur au travers des pires difficultés, lui, si léger, si mal préparé par la tradition et n'ayant d'autre supériorité morale sur ses camarades et ses rivaux que d'être à peine moins fataliste qu'eux, d'avoir une volonté dans l'ambition. Quand on pense à nos idées modernes sur l'âge d'un chef d'armée, aux vertueuses patiences de ceux de nos officiers qui avancent le plus vite, on reste étourdi devant les dates de son histoire. Nous l'avons vu général à trente-trois ans, avant d'avoir jamais paru sur le front d'une troupe; deux ans après, en 1842, pendant la première campagne de Syrie, il est muni de pouvoirs diplomatiques et délégué auprès des amiraux européens sur la mer Noire; en 1843, il commande une brigade en Albanie; en 1845, il est nommé *ferik* (divisionnaire), commande en chef pour la première fois contre les Druses et s'établit dans le Liban comme gouverneur militaire. En cette qualité, il se livre à quelques fantaisies administratives et pressure les chrétiens en bon néophite musulman. On le révoque, mais ce n'est que pour lui donner de nouvelles preuves de confiance. Le Kurdistan est soulevé, Omer marche au secours de Diarbekir; puis, à la tête de 12 000 hommes seulement, il s'enfonce hardiment dans le Sud, y joint un ennemi quatre fois plus nombreux, le trompe par des marches et des contre-marches et l'anéantit dans une seule bataille. A son retour, il est élevé à la dignité de muschir.

En même temps, sa popularité était née; on parlait de lui à toutes les frontières de l'empire. Il devint le justicier, le vainqueur des révolutions, et la Turquie, découragée, reprit espoir en elle-même en prenant confiance en lui.

Sa bonne étoile n'avait pas un instant cessé de veiller sur lui, sans rien négliger de ce qui peut donner de l'éclat à un nom

inconnu. Dès sa première bataille, elle l'avait jeté dans une aventure digne d'attirer l'attention du monde ottoman.

C'était au printemps de 1843, en Albanie, Omer-Pacha était à la tête de sa brigade devant Ouskoub, avec ordre de l'observer jusqu'à l'arrivée du corps d'armée commandé par le muschir de Roumélie. Tâche trop aisée aux yeux d'un jeune général dévoré d'ambition et languissant sous des murailles lézardées, dont il n'avait pas eu de peine à compter les brèches. Par une belle nuit, son impatience ne connaissant plus de discipline, il fit sonner l'attaque, surprit la ville et l'enleva d'un coup de main. Il y saisit tous les chefs de l'insurrection qu'on croyait dispersés dans la montagne à la tête des bandes révoltées, et parmi eux, le pire ennemi de la Porte, le terrible Dschulka.

Cette facile victoire paralysait la résistance de la haute Albanie et terminait les opérations militaires. On s'en réjouit fort à Constantinople, où le nom d'Omer fut porté aux nues. Mais le muschir de Roumélie, jugeant que cette gloire aurait dû lui être laissée, en conçut une profonde amertume. Lorsque Omer, justement fier de son action d'éclat, parut devant lui à Monastir, il commença par le couvrir de flatteries et de témoignages de reconnaissance; puis, changeant de physionomie tout à coup, il lui ordonna de se constituer prisonnier et de rendre son épée. « Parce que dit-il, tu as outrepassé mes instructions, tu seras conduit à Stamboul et jugé par un conseil de guerre. » Ce n'était pas une vaine menace ; le malheureux vainqueur fit, sous bonne escorte, une rentrée peu triomphale dans le Bosphore, puis il alla attendre en prison que sa mésaventure fût ébruitée.

Le sultan s'en amusa de bon cœur ; il se fit amener le prisonnier et lui remit en riant son décret d'élargissement.

Le voici donc au plus haut rang dans l'armée ottomane ; il a son bâton de maréchal moins de dix-neuf ans après sa désertion.

Une nouvelle période de sa vie vient de commencer. Le soldat d'aventures est devenu un personnage, une manière de grand vassal qui a son franc parler à la cour. Il est comblé de richesses autant que d'honneurs, il doit à la munificence de son maître sa jolie propriété de Scutari, dominant le Bosphore et la mer de Marmara, son kiosque de Stamboul élégant et confortable. Il est populaire, il a des ennemis puissants et peut s'offrir la joie de triompher de leurs entreprises; parmi eux, plus acharné que tout autre, le séraskier (ministre de la guerre) Riza-Pacha est forcé de plier devant lui, de prendre son avis en bien des choses et de le voir à la tête de toutes les commissions de réforme militaire. Le temps n'est plus des sourdes ambitions et du labeur

acharné, Omer-Pacha commence à jouir réellement de la vie et des biens qu'il y a récoltés. On le voit partout, il est de toutes les fêtes, toujours brillant, toujours galant. La société européenne de Péra, les ambassadeurs, l'accueillent et oublient ses origines; tous les aventuriers qui, depuis quelques années, se sont abattus sur la Turquie, accourent à lui et se groupent à ses côtés; il devient le point de mire d'une horde de Polonais errants et de Hongrois échappés. On le recherche et on le flatte.

Un orgueil incommensurable s'empare alors de lui, il prend un goût de parade et de représentation dont il ne guérira jamais.

Dire qu'il est bon serait peut-être exagérer; la vraie bonté ne va guère avec une ambition effrénée. Il est bon enfant, voilà tout. Il a des qualités de chef de famille et en témoigne dans son affection pour sa fille. Quant aux amis, il en change comme il change d'amour parce qu'il est le plus fantasque des hommes. Enfant gâté du sort, il n'admet pas que rien le gêne, que rien lui pèse. Cette disposition l'empêche de s'entourer d'une coterie protectrice, comme en ont la plupart des pachas importants; les courtisans de de sa fortune ne tiennent à lui que par des fils légers, il n'a rien fait pour se les attacher plus solidement.

Son esprit est futile. Dans les interminables causeries qu'il préside après boire il jette sur tout des jugements irraisonnés, il ne voit que la surface des choses, impuissant qu'il est à les creuser. Sur les affaires turques même, malgré toute son expérience, il varie d'opinion d'un jour à l'autre. Quand il est en faveur auprès du sultan et recherché par les ministres, tout va bien; qu'on l'oublie ou qu'on l'écarte, c'est la Turquie tout entière qui court à sa perte, entre les mains d'un souverain imbécile, appuyé sur un gouvernement sans scrupules. Dans les mauvais jours, il lance des paradoxes énormes dans le genre de celui-ci : « La Turquie ne se relèvera que sous un sultan chrétien. » Cependant, il n'est pas colérique, il n'a pas l'apparence d'un passionné, il discute sans éclat inutile et semble donner raison à qui le contredit. Le lendemain, son contradicteur n'est plus invité à s'asseoir près de lui, il l'a supprimé définitivement. Rancunier, il l'est donc un peu, ce qui s'explique dans un État, en somme, à demi sauvage, où chacun doit étayer sa fortune sur des haines; mais cela ne l'empêche pas d'être très généreux souvent, voire chevaleresque, et d'une si belle hardiesse, d'une telle inconscience dans son orgueil, qu'à le contempler d'un peu loin, on se prend à l'aimer presque malgré soi.

Rien ne reste plus du Croate et l'on distingue très mal l'Européen derrière le Turc accompli qu'il est devenu. A peine les ulémas peuvent-ils reconnaître, dans le relâchement de sa piété, quelque

chose de plus grave que l'indifférence à la mode dans les sphères aristocratiques, un peu de révolte, signe vague, oh! bien vague, d'une conscience. Sauf ce trait, il est complet. Il vit à la turque; sa chambre à coucher, sa table, toutes ses mœurs sont turques; même, d'après l'élégant usage stamboulin, il a adopté une pointe de façon nouvelle « à la franca ». Il est donc assez naturalisé pour ne pas s'entêter dans un orientalisme fatigué; il ne croit pas devoir s'irriter de l'europomanie de ses contemporains, et, comme eux, il porte la redingote les jours où il n'est pas en uniforme.

Grand fumeur de chibouk, il ne peut supporter le cigare, même les meilleurs havanes; par contre, il a gardé de son origine chrétienne une passion odieuse au prophète : celle du vin. Sa seule excuse est que bien des musulmans-nés la partagent. Il préfère les bourgognes et en a beaucoup usé en secret jusqu'au grade de général de division; dès lors, il ne s'est plus caché, et il passe maintenant de longues soirées à boire et à fumer tout en devisant.

C'est à peine s'il a profité de la licence laissée par le Coran d'avoir plusieurs femmes à la fois. Jusqu'à présent, il n'a pas dépassé le chiffre deux et ce fut presque accidentellement. Nous l'avons vu, il y a quelques années, marié à la fille d'un riche colonel; il l'était encore lorsque, en Syrie, il s'éprit d'une jolie fille de religion grecque, la convertit à l'islam et l'épousa. Peu de mois après, à la suite d'une dispute, il courut chez le cadi dans un accès de mécontentement et fut, en moins d'une demi-heure, délivré d'une femme devenue gênante. Il devait la retrouver dans des circonstances singulières. En 1845, à Damas, un capitaine d'artillerie lui amena un jour une fillette de trois ans et lui dit : « C'est la tienne », ajoutant qu'il avait épousé la mère peu de temps après son divorce et qu'il n'avait que faire de cette enfant née au bout de six mois de mariage. Omer prit en pitié la petite Emine, l'adopta et l'envoya à San Stefano. Quand, au retour de la campagne du Kurdistan, il eut répudié sa première femme, qui le trompait avec un valet d'écurie, il installa la fillette chez lui et lui donna pour gouvernante sa mère, veuve depuis peu du capitaine d'artillerie.

Tel est, au delà de son apparence extérieure, dans le développement de son caractère et dans l'organisation de sa vie privée, le muschir Omer-Pacha. Nous ne dirons rien de sa valeur militaire, parce qu'elle n'a pas encore donné toute sa mesure. Il est arrivé au premier rang par la guerre civile, il n'a combattu que contre des partisans; un jour viendra où sa voix dominera le bruit des armes sur un vrai champ de bataille; en attendant, il faut qu'il subisse sa destinée et poursuive son œuvre de haute police à tous les coins de l'Empire.

En 1848, le souffle révolutionnaire qui passa sur toute l'Europe vint expirer auprès du Danube et bouleversa la Moldo-Valachie. Le prince Bibesco avait été expulsé de Bukarest, et un gouvernement libéral y essayait de gouverner depuis trois mois, lorsque, d'un commun accord, et simultanément, la Russie et la Turquie firent une entrée, chacune par une porte. La première s'installa en Moldavie; la seconde envoya en Valachie une armée sous les ordres d'Omer-Pacha. Ce fut moins une campagne qu'une parade solennelle, une vaste partie de plaisir, où le muschir put se livrer sans frein à sa passion du faste et de l'étiquette. Il trouva Bukarest sans défense, y assaillit pour la forme une caserne où quelques pompiers s'étaient retranchés après la fuite des chefs de l'insurrection; puis il s'y installa avec son brillant état-major de déserteurs et d'aventuriers. C'est dans un tel milieu qu'il vivra désormais; nous verrons trop souvent l'ignominie de son entourage et sa dangereuse influence développant en lui tous les travers de l'orgueil et de l'insouciance aux dépens des qualités sérieuses dont il avait fait preuve au début de sa carrière d'officier.

Les deux années que dura l'occupation de la Valachie furent les plus faciles et peut-être les plus heureuses de la vie du pacha. Tant de fêtes, tant de succès les illustrèrent, qu'elles furent remplies à l'égal des années d'effort et de guerre. Omer connut à Bukarest la triple douceur d'être aimé par le grand monde, par le peuple et par les femmes. Les boyards l'accueillirent comme un libérateur et lui ouvrirent leurs châteaux, et les libéraux, dont il était venu réprimer les élans, l'acclamèrent avec frénésie. L'un d'eux même, Eliadès, fit paraître un opuscule dans lequel il était prouvé qu'Omer, aussi bien qu'un Gika ou un Bibesco, aurait eu droit au trône de Roumanie, les Lattas étant, selon lui, une famille valaque, descendante de Latus, centurion romain. Enfin et surtout, les dames roumaines lui donnèrent, dit-on, maintes preuves de leur patriotique reconnaissance et contribuèrent ainsi à le réconcilier un peu avec l'Occident.

Cependant le bruit s'était répandu dans les confins que le muschir Omer-Pacha n'était autre que l'ancien sergent-major Michel Lattas. Tout ce qui restait de sa famille accourut aussitôt à Bukarest, et il eut bientôt sur les bras un frère ivrogne et deux neveux incapables. Il commença par les faire tous musulmans, puis il s'occupa de leur sort et le rendit le meilleur possible.

Sa maison s'était ainsi considérablement augmentée. Lorsqu'il repassa le Danube, elle comptait encore une personne de plus : une Allemande fort instruite et virtuose de piano, chargée de donner à la petite Emine une éducation européenne. Omer avait enlevé cette

jeune fille d'une maison de boyards où elle était institutrice; à peine rentré à Constantinople, il l'épousa, après qu'elle eut pris volontairement le *féredjé* et troqué son nom germanique contre celui tout oriental et plus gracieux de Soubeïde. Ce fut une affection partagée, ardente, qui remplit plusieurs années de la vie du général et finit étrangement, comme nous le verrons plus tard. Soubeïde était langoureuse comme celles de sa race et tyrannique au point de ne pas supporter que son mari s'éloignât d'elle un seul jour. En 1850, elle le suivit en Bosnie, dans cette campagne de deux ans où, pour la première fois, il allait se trouver sur un terrain à peu près digne de ses grandes capacités de chef d'armée.

Pourquoi choisit-on cette année-là plutôt qu'une autre, pour une répression sanglante en Bosnie et en Herzégovine? Quand on regarde de près l'histoire, on y voit que l'irréconciliable royaume des bans de Jaïce, à peine soumis par la première conquête de Mahmoud I[er], avait gardé toute son indépendance sous le joug turc et n'avait rien abandonné de son organisation du moyen âge. L'islam lui-même, imposé aux agas et aux begs, n'avait pas entamé le régime féodal. La noblesse terrienne menait tout, possédait tout, commandait à tout et se riait depuis un temps immémorial de l'autorité des valis. Sous Mahmond II, elle avait purement et simplement proscrit le tanzimat et le recrutement général; à l'avènement d'Abd-ul-Medjid, elle avait empêché qu'on donnât publiquement lecture de la charte de Gulhané. Pour que l'autorité de la Porte sur le vilayet ne fût pas un vain mot, il était nécessaire d'abattre l'aristocratie.

Abd-ul-Medjid avait confiance dans Omer-Pacha et comptait sur lui pour libérer le territoire de l'empire de tous ses rebelles. Peut-être fut-ce parce qu'il ne savait pas douter de son brillant général qu'il décida de régler un vieux compte avec les Bosniens et d'entreprendre une œuvre devant laquelle tous ses prédécesseurs avaient reculé.

Omer avait en face de lui, avec mission de la réduire, une féodalité très fière, valeureuse et armée jusqu'aux dents. Slave, elle opposait à ses piètres bachi-bouzouks une haine de race féroce. Aguerrie, elle disposait des moindres recoins d'un des pays les plus accidentés, les plus coupés qui soient, dont chaque défilé garni d'excellents fusils devenait une redoutable embûche. Enfin, elle formait une des classes musulmanes de la population, tout ce qui tenait à l'islam tenait à elle, et, en la frappant, on allait faire le jeu des catholiques romains et des grecs orthodoxes.

Omer n'était pas de ceux qui ignorent les obstacles, ni de ceux qui les abordent de front avant d'y être forcés. Il commença par céder à son amour enfantin des cortèges et des entrées solennelles.

Serajevo le vit déboucher à cheval sous la porte de Visegrad, tout chamarré, tout glorieux, à la tête de ses 10 000 hommes; elle s'émerveilla le lendemain de son train de maison et du luxe asiatique dont il s'entourait, ignorant que la cassette impériale en fît les frais. La première impression fut donc un éblouissement. Mais quand des ordonnances martiales eurent été lues dans toutes les villes, on se mit à dire que, cette fois, ce serait sérieux, que la Porte avait envoyé un vrai général, et on organisa la résistance.

La première mesure prise par Omer fut l'interdiction du port d'armes. Trente ans plus tard, les Autrichiens devaient en faire autant à leur entrée en Bosnie et attribuer à cela la pacification assez prompte du pays.

Après quoi il fit exécuter ce décret peu à peu et, très habilement, ordonna que les chrétiens fussent désarmés les premiers. Quand il eut épuisé les moyens légaux, il fit face à l'insurrection qui grandissait de toutes parts.

Une fois en campagne, il frappa de grands coups; il fut successivement vainqueur dans la Possavina, la Kraïna, en Herzégovine et ailleurs. Quand il parvenait à saisir un chef, — beaucoup échappaient par-delà les monts de Dalmatie, — on l'attachait à rebours sur un âne et on le promenait en cet équipage dans tous les bazars de la région; quand il traversait une ville, tous les suspects en étaient bannis.

Un jour il entra à Banjaluka, où il vit ses anciens protecteurs trembler autour de lui. Mais il ne revit pas Hadji-Ali-Boïc, mort récemment. Suivi de tous ses officiers, il alla visiter la maison où, moins de vingt ans auparavant, il avait été domestique; il combla de présents le fils de son vieux maître, et, longtemps, attendri, parla du passé avec celui qui avait été son premier élève avant toute la génération des jeunes officiers turcs sortis de l'Ecole militaire, avant le sultan Abd-ul-Medjid.

Ses mérites dans cette campagne furent considérables. Il triompha de forces numériques supérieures, avec des soldats mal préparés et mal disposés, bachi-bouzouks et arnautes, irrités d'avoir à se battre contre des coreligionnaires. Il fut prudent, relativement modéré et déploya une activité extraordinaire. Aux yeux des Turcs, il avait accompli l'impossible en domptant l'indomptable Bosnie, et personne ne s'avisa qu'une soumission très complète en apparence devait être de courte durée, qu'il faudrait recommencer bientôt toute la tâche et finalement l'abandonner à une puissance étrangère, à l'éternel ennemi chrétien.

Omer emportait la haine des begs, aggravée par un incident fâcheux dont il faut lui laisser toute la responsabilité. A cause de

sa participation occulte à la rébellion, Ali-Pacha-Stocevic, ancien vizir d'Herzégovine, avait été fait prisonnier et traînait à la suite de l'armée. Un soir, le fusil d'une sentinelle s'abaissa comme par erreur, un coup partit et Ali tomba mort à la porte de sa tente. Le muschir jura de punir le maladroit, mais on ne tarda pas à savoir qu'il l'avait fait expédier en Anatolie, où il vivait retraité d'une pension de l'État. Ce fut la première ombre jetée sur la réputation d'Omer et le premier argument sérieux dont ses ennemis usèrent.

Il faut, pour ne rien négliger, rappeler l'expédition contre le Monténégro, entreprise en 1852 et arrêtée dès le début par les efforts de la diplomatie autrichienne. Omer, qui devait la commander, se montra fort irrité contre les malencontreux médiateurs et ne leur épargna pas les sarcasmes. Il allait, l'année suivante, trouver une large compensation, lorsque la guerre que nous avons coutume d'appeler guerre de Crimée eut son prologue sur le Danube.

En automne 1853, lors du passage du Pruth par les troupes moscovites, rien n'avait pu contenir l'expression de sa joie. Il tenait enfin la réalité de ce rêve promené pendant de si longues années au travers de besognes indignes, selon lui : combattre un ennemi redoutable sous les yeux de l'Europe. Généralissime des troupes ottomanes, il allait se mesurer avec le tsar puissant de toutes les Russies comme avec un égal, et en concevait un orgueil dont sa belle confiance d'enfant du hasard était encore fortifiée.

Il n'avait pu la faire partager au sultan. Le pauvre Abd-ul-Medjid, dont l'enfance avait été fort attristée par les malheurs de son père, ne savait pas croire au succès. Des débauches de tout genre, organisées, dit-on, par son entourage, qui le voulait faible, pour régner à sa place, l'abus du vin de Champagne et les enchantements du harem, avaient achevé de désemparer cet esprit débile. Ce fut en pleurant qu'il remit à Omer-Pacha le commandement de l'armée et, le suppliant de sauver l'empire, il lui promit, s'il revenait vainqueur, des récompenses inusitées.

Parti à la tête des troupes régulières et des *rédifs* (réserves), rejoint bientôt par les bachi-bouzouks de tous les pays turcs, Rouméliotes, Kurdes, Arabes, Arnautes, — seuls les Bosniens manquaient, — Omer est le 8 octobre au camp de Schoumla, d'où il somme superbement le général prince Gortschakof d'avoir à évacuer, avant quinze jours, le sol turc. Gortschakof tergiverse et fait douteuse réponse; alors l'armée ottomane s'organise comme par enchantement sous Andrinople, et, en face des 70 000 Russes, 100 000 Turcs s'alignent sur la rive droite du Danube.

Des divisions sont placées le long du fleuve, à Widdin, Rahowa, Nikopol, Sistova, Routschouk, Tourtoukaï, Silistrie et Rassova.

Deux réserves sont portées en arrière : l'une à Sofia, l'autre adossée aux Balkans, à Schoumla.

Les hostilités débutèrent par d'énervantes escarmouches. Contre toute attente, les Russes ne cherchaient pas à avancer. Omer, sans quitter positivement la défensive, les tâtait par des attaques locales. Il dressait ainsi ses troupes et leur donnait confiance. Enfin et sans aucune préparation apparente, la ligne turque se mit tout entière en mouvement du 28 octobre au 2 novembre, portant le plus gros de son effort sur quatre points dont deux principaux : Kalafat et Oltenitza.

A Oltenitza, à l'extrême aile droite, entre Routschouk et Bukarest, l'engagement prit bientôt les proportions d'une bataille, qu'Omer dirigea lui-même avec un remarquable sang-froid. Au bout de la journée, les Russes cédèrent le terrain, laissant 1200 morts sur la place. Ainsi le contact était pris, il semblait que l'embrasement dût être définitif et qu'on n'allait cesser de combattre; mais, dix jours après Oltenitza, Omer se retira subitement dans ses positions précédentes, pendant que les Russes se reformaient sous Bukarest, à trois jours de marche devant lui. Cette retraite fut plus tard diversement jugée; nous verrons comment le général Bosquet l'explique et la loue; mais, quelle qu'en soit l'opportunité, elle trahit une lacune dans le génie militaire d'Omer-Pacha. Impétueux au premier choc et dans l'action imprévue, il devenait trop prudent après quelques heures de réflexion. Jamais Omer ne put se déterminer à la poursuite après une victoire; il préféra se contenter de demi-succès plutôt que de mener jusqu'au bout, au travers de dangers nouveaux, une entreprise dont le début suffisait à sa gloire. Cela prouverait assez qu'il eut plus de soucis pour sa réputation que pour la noble fin de sa tâche, si toute sa conduite devant Sébastopol ne devait en rendre la démonstration plus claire.

Seule, la situation morale des deux armées était changée; de part et d'autre, on reprit la même tactique contemplative; il s'ensuivit une sorte de guerre de coquetteries, dans laquelle on semblait vouloir lutter de patience plutôt que de vigueur. Dans l'état de tension nerveuse qui se produisit alors, il était inévitable que des combats sérieux s'engageraient presque involontairement. Tel fut celui de Kalafat, le 6 janvier 1854, qui se termina, pour les Turcs, par une victoire encore moins décisive que celle d'Oltenitza, mais aussi fertile en encouragements pour leurs jeunes troupes peu accoutumées au succès. Les Russes y eurent 2000 hommes tués.

Tel était l'état des choses lorsque les alliés débarquèrent à Gallopoli. Omer avait gagné la première partie qui, seule, devait lui incomber. On ne pouvait plus lui reprocher d'avoir temporisé,

puisque le résultat était acquis. Du reste, comment lui contester le droit de douter de la valeur de ses soldats, venus des quatre coins de l'empire sans instruction militaire, sans discipline et sans vocation? On raconte que, malgré l'organisation du Nizam et la conscription obligatoire, le séraskier Riza-Pacha avait dû user de tous les subterfuges pour remplir ses bataillons. Il avait entre autres fait faire des coups de filet à la sortie des mosquées et enrôlé de cette façon des centaines de jeunes gens malgré eux.

Omer avait su donner une éducation hâtive à ces bandes armées, il leur avait fait subir un entraînement progressif et lent, sans jamais les trop exposer à la fatigue ni aux dangers. Il se les était ainsi attachées et d'autant plus que, familier avec la troupe, il parcourait les rangs, parlant à chacun sa langue, fût-ce un idiome slave quelconque, fût-ce encore le roumain, le persan, le turc ou l'arabe. Il passait pour très brave, personne ne doutait de sa droiture ni de sa bonté devenues légendaires et, chose singulière, c'est son honnêteté qu'on vantait le plus. A cette époque, les muschirs étaient de grands bandits, volant, non seulement leur gouvernement sur les fournitures et les munitions, mais encore le soldat sur sa paye. On s'enrichissait en une campagne, puis on allait jouir en exil, à Candie ou en Egypte, des biens amassés au prix d'une défaite lamentable. Les scrupules d'Omer à ce sujet étaient très neufs dans l'armée ottomane, et firent beaucoup pour sa popularité.

Son faste même, ses parades enfantines, plaisaient à la vanité nationale. Son état-major était, comme toujours, cosmopolite; le général Prim s'y adjoignit quelque temps; on y donnait des fêtes mondaines auxquelles présidait Soubeïde et que rehaussait la présence d'une Parisienne. Il y avait aussi un Parisien pur sang parmi les aides de camp, le comte de Meffray, ancien officier d'ordonnance du commandant de la garde nationale. Nous retrouverons ailleurs le comte polonais Ilinski, devenu Skender-Pacha, le Murat de l'état-major, cavalier admirable, intrépide jusqu'à la folie et portant des uniformes fantaisistes, à la hussarde, tout rouges et brodés d'or.

Cette vie brillante atteignit toute son intensité un peu plus tard, lorsque Omer eut transporté son quartier général à Bukarest. Là, il se retrouvait en pays de connaissance, au milieu des boyards accourus du fond de leurs terres pour lui constituer une cour. Il voulut qu'on y observât les règles de l'étiquette la plus stricte et fixa lui-même le cérémonial de ses réceptions. Il y eut de grands défilés aux baise-mains de M^me^ Omer-Pacha; et la belle Soubeïde, toute fière de voir à ses pieds les dames qui l'avaient connue jadis institutrice dans leurs maisons, sut prendre une attitude de reine sous sa magnifique parure de bijoux empruntés à ses invitées. On

envoya des courriers jusqu'à Constantinople, à la recherche de quelque collier ou de quelque bracelet, que des pachas complaisants furent tout heureux de prêter à la femme du général victorieux.

Car la réputation d'Omer avait fait en peu de temps un chemin considérable. La nouvelle de la victoire d'Oltenitza trouva la Turquie démoralisée par le désastre de la flotte d'Hussein-Pacha, à Sinope. Depuis plus de vingt ans qu'on parlait de réformes, jamais telle succession de malheurs n'avait mis à l'épreuve la résignation musulmane. On voulut croire que ce jour de triomphe présageait de sinistres lendemains. Mais le temps s'écoula, les nouvelles de l'armée du Danube furent meilleures de semaine en semaine, et Kalafat suivit Oltenitza. Il se produisit alors dans l'opinion un grand revirement dont Omer eut seul le bénéfice; car tout en célébrant le triomphe de l'islam, bien peu s'avisèrent au premier instant, comme chacun devait le faire plus tard, qu'on ne dût pas de reconnaissance au giaour qui avait si audacieusement pris sous le Croissant victorieux la place du sultan. A cette heure de son histoire, l'heureux aventurier n'aurait eu qu'un geste à faire pour voir, comme jadis Mahomet II ou Soliman, tout l'islam à ses pieds. Mais il manquait d'envergure, ayant mis toute sa confiance dans le hasard et non pas en lui-même.

Nul ne fut plus surpris qu'Abd-ul-Medjid, ni plus sincèrement transporté de joie. Il envoya à Omer-Pacha un sabre orné de pierreries et l'éleva au rang de *serdar-ekrem.* Ce titre n'avait été porté qu'une fois auparavant et ne devait l'être qu'une fois depuis. Pour trouver son équivalent ou simplement le traduire, il faut reprendre le vieux nom français de connétable.

Cependant le serdar-ekrem n'ayant pas su profiter de ses avantages n'était pas dans une position enviable, et lui-même, étonné de l'inertie des Russes, ignorant ses causes réelles, s'attendait, d'un jour à l'autre, à une grave échauffourée dont les suites ne laissaient pas que de lui paraître incertaines.

En Europe, l'émotion était considérable. La France venait d'embarquer pour l'Orient 50 000 soldats sous les ordres d'un chef enthousiaste et brillant; Napoléon III avait engagé sa première grande partie militaire, il était plein de confiance et savait en répandre autour de lui.

Cependant tout faisait craindre que la barrière du Danube ne rompît sous le poids formidable des Russes; on s'étonnait même qu'elle eût si longtemps résisté. On ignorait encore l'attitude de Silistrie, barrant héroïquement la route à Gortschakof et le déplorable état sanitaire des troupes moscovites décimées par les fièvres de la Dobroutscha; mais la nouvelle s'était répandue des deux

victoires d'Omer-Pacha. On en avait été profondément stupéfait. « L'homme malade » conservait donc un principe de vie et de santé, il s'était réveillé de sa longue torpeur, et la Fortune, après tant de sévérités, s'était enfin décidée à lui sourire. Tout l'hiver passa, on vit que la grande capricieuse n'abandonnait pas son nouveau protégé, que les Russes ne bougeaient pas et qu'en face d'eux, sur l'autre rive, Omer se dressait toujours immobile et fort. On se mit à espérer qu'il tiendrait jusqu'à l'arrivée des renforts français et anglais, on fit des vœux pour lui et peut-être des neuvaines, il captiva l'attention commune et fut, un temps, célèbre à l'égal du tsar lui-même.

Avec l'intervention des alliés dans les affaires d'Orient, nous entrons dans le domaine de l'histoire connue. Sans faire de trop larges emprunts aux ouvrages classés dans toutes les bibliothèques, nous rappellerons certains faits de documentation concernant notre héros, et presque malgré nous, il passera sous nos yeux un peu de la chronique de cette guerre de Crimée dont M. Camille Rousset a pu dire qu'elle fut « hautement honorable pour tous ceux qui y ont pris part », et encore que « bien loin d'infliger quelque humiliation au vaincu, elle lui fut glorieuse presque autant qu'au vainqueur ».

Les deux premiers officiers français qui entrèrent en relations directes avec le serdar-ekrem furent d'abord le colonel Dieu, puis, peu après, le général Bosquet, envoyés auprès de lui à Schoumla, avec mission du maréchal de Saint-Arnaud.

Le rapport de Bosquet donne la première note de l'opinion militaire française sur le général turc :

« Omer-Pacha, dit-il, est bien le soldat que je m'étais représenté, très supérieur à ce qui l'entoure, pensant et travaillant beaucoup et voyant clair, je crois. La partie qu'il a jouée à Kalafat était bien calculée par lui, comme nous le pensions; son mouvement de concentration sur Schoumla l'a été de même très sagement; il a très heureusement refusé aux Russes une bataille que ces derniers auraient voulu rencontrer près de leur base d'opérations et qu'ils sont désormais obligés de venir chercher jusqu'à Schoumla, où elle ne pourrait que leur être défavorable. »

Il faut croire que les envoyés de Saint-Arnaud joignirent des observations verbales à cette opinion écrite, car, peu de jours après, le maréchal, écrivant au ministre de la guerre, lui représentait Omer comme « un homme empressé pour les Français, disposé à tout faire pour leur être agréable... », ajoutant : « Omer-Pacha comprend sa position et il est loin d'être animé des sentiments d'orgueil qu'on lui prête. »

Mais plus loin : « Le général en chef, sur qui tout repose, qui

fait tout lui-même, qui est si mal secondé par les pachas sous ses ordres, qu'il n'ose quitter Schoumla vingt-quatre heures, n'est pas un homme complet, si remarquable qu'il soit, en comparaison de ce qui l'entoure. C'est à peine s'il se sert de cartes; il n'a aucune idée de l'effectif de son armée; il ne reçoit aucune situation, il n'a pourvu qu'imparfaitement aux besoins de ses troupes. Un seul hôpital organisé assez bien pour quatre cent cinquante lits, une caserne transformée en hôpital et où les hommes couchent par terre et meurent faute de soins, voilà ses seules ressources. Jamais il n'a visité ni un malade ni un blessé... Omer-Pacha ne sait pas le nombre d'hommes qu'il a sous ses ordres à Schoumla; il croit en avoir 60 000, mais le colonel Dieu et le commandant Henri, qui ont tout vu et compté, affirment qu'il n'y a pas plus de 45 000 hommes. Depuis quinze jours, ces troupes n'ont vécu que de biscuit et de riz; cette mesure a été prise pour laisser au bétail le temps d'engraisser; on le trouvait trop maigre pour fournir une ration suffisante; mais l'herbe croissait, et on attendait l'effet. Voilà de l'administration turque! Omer-Pacha prétend qu'il a des approvisionnements de bouche considérables : le commandant Henri n'a pas su découvrir un magasin... Omer-Pacha n'a aucun renseignement sur les Russes, aucune idée de leurs projets futurs; il sait seulement que l'état sanitaire de leur armée est mauvais et qu'un mois passé par eux dans la Dobroutscha est pour lui une bataille gagnée, parce que l'ennemi sera décimé par les maladies. Quant à un plan déterminé, le généralissime turc n'en a aucun... »

C'est, répétons-le, sur le rapport de ses officiers que Saint-Arnaud se fait du généralissime turc et de son armée une opinion aussi sévère. Il devait, par la suite, la modifier en quelques points.

La première entrevue des trois chefs d'armées eut lieu à Varna. Saint-Arnaud et lord Raglan s'y étaient rendus de Constantinople par voie maritime, et Omer avait quitté, pour venir à leur rencontre, son camp de Schoumla. Il ne chercha pas un instant à leur céler les difficultés de la situation. Il parlait d'abondance, en italien, maniant cette langue plus aisément que le français; il insista sur la nécessité d'une action commune dans la Dobroustcha et les supplia de se hâter : « Est-ce que les Français et les Anglais, s'écria-t-il, me laisseront bloquer ici? » Saint-Arnaud fut bientôt ébranlé par son éloquence et, traduisant ses paroles au fur et à mesure à lord Raglan, leur ajouta, dit-on, le feu d'une conviction momentanée. Le général anglais, qui avait été prévenu par son camarade français contre les projets d'Omer, ne put rien comprendre à ce revirement subit; mais, comme le plan de campagne lui semblait bien établi, il le jugea acceptable, sans demander à qui devait en revenir la paternité.

A Schoumla, où il réussit à entraîner les deux généraux, Omer enleva leur décision. Là, en face de son armée déguenillée, mais si calme sous les armes et si déterminée dans ses évolutions, que Saint-Arnaud en fut ébloui, il renouvela la scène de Varna avec une habileté de comédien. A l'issue du conseil, il emportait des promesses qu'on ne devait pas lui tenir, parce qu'on n'en eut jamais les moyens.

Cela n'empêcha pas Saint-Arnaud de se reprendre et d'écrire encore au maréchal Vaillant : « Omer ne mérite ni tout le bien ni tout le mal qu'on a dit de lui. Ce ne serait point un homme distingué chez nous; c'est un homme d'autant plus remarquable, d'autant plus utile chez les Turcs, que, je le dis avec douleur, ils n'en trouveraient pas un autre pour le remplacer. Omer possède à un haut degré l'intelligence militaire : c'est un vrai soldat; comme général, il a quelques bonnes et saines idées à côté de projets impossibles et de vues politiques incroyables. Cette tête, ferme et solide en beaucoup de circonstances, a cependant besoin d'une direction; il a assez de bon sens pour le comprendre et il m'a fait demander et m'a demandé lui-même de le guider, de le conduire. S'il a eu de l'orgueil, il a disparu quand la lumière s'est faite pour lui. Cette entrevue, où j'ai pris franchement la direction des affaires de la guerre, est mon premier succès. »

Et il ajoute à quelques jours de là : « J'ai « jaugé » cet homme, je le sais par cœur... Son plus grand mérite, c'est d'être indispensable aujourd'hui, et il le comprend. J'ai pu juger comme il était vain et orgueilleux. Tout ce qui est bien, il se l'attribue; tout ce qui est mal, il en repousse la responsabilité et rejette la faute sur le gouvernement turc. »

Faut-il croire qu'une part de cette aigreur avait eu pour cause le triomphe d'Omer dans le conseil? Le fait est qu'il avait été singulièrement habile et qu'il tenait pour un succès personnel d'avoir décidé les alliés à poursuivre la campagne sur le terrain de ses premières victoires et d'après son plan primitif.

Saint-Arnaud, de son côté, était enchanté de ce qu'il appelait son premier succès. Lorsqu'il eut amené l'armée à Varna, il fit chercher Omer-Pacha dans son quartier général de Schoumla. « Nous sommes les meilleurs amis du monde, s'écria-t-il alors avec joie; demain, je lui montrerai 40 000 Français. »

Une grande revue eut lieu le 5 juillet en l'honneur du serdar-ekrem. Celui-ci parcourut les rangs très grave, silencieux, avide de voir et maîtrisant avec peine une émotion profonde; car, pour la première fois, il contemplait une armée européenne, et de cette journée il attendait un grand, un définitif enseignement. Son

ardente curiosité impressionna les soldats, qui dirent après : « Il nous regardait tous dans les yeux. »

A l'occasion de cette revue solennelle, Napoléon III l'avait fait officier de la Légion d'honneur, et la reine d'Angleterre chevalier de l'ordre du Bain.

Veut-on de lui un portrait bien vivant, crayonné ce jour-là par Bazancourt?

« La physionomie du généralissime turc est froide, on pourrait presque dire sombre; son regard est sec plutôt que pénétrant, mais ferme, résolu; on chercherait en vain à lire une impression sur ce visage impassible, auquel une barbe grise, des lèvres brunes donnent une expression mâle et énergique... »

Cependant, à la nouvelle de l'établissement du camp de Varna, les Russes avaient débloqué Silistrie. L'histoire de la résistance héroïque de cette ville est trop connue pour qu'il faille même la rappeler. Omer arriva trop tard à son secours, ayant perdu trois semaines à des préparatifs nécessaires qui retombaient entièrement sur lui, faute d'intendance et d'officiers d'état-major capables. Quelque inopportune qu'elle fût, sa démonstration tardive produisit le meilleur effet en Turquie, où il passa pour le sauveur de Silistrie.

Peu après, les événements changent brusquement de direction : le choléra, l'incendie de Varna, les dangers de la Dobroutscha infestée, tant de souffrances imprévues et bravement endurées pourtant, engagent les généraux alliés à transporter la guerre en Crimée. C'est pour Omer un contre-temps fâcheux, car on l'abandonne sur le Danube; il cessera désormais d'être au centre de l'action et de lui marquer son but. De plus grands noms vont faire ombre à son nom.

Dès lors, il se désintéresse. Ballotté entre la diplomatie franco-anglaise, qui veut le pousser sur le Pruth, et la direction de la guerre, qui a bientôt besoin de lui en Crimée, il fait mine de ne savoir où donner de la tête; mais, au fond, il est bien résolu à ne déférer aux vœux ni des uns ni des autres. A quoi bon se compromettre quand on ne peut attendre des événements ni plus ni mieux qu'ils ne vous ont donné déjà? Pousser devant soi, combattre au delà du Danube, c'était beaucoup s'engager avec de bien faibles moyens; passer en Crimée, c'était se résoudre à la troisième place, au sacrifice de son orgueil.

L'Alma, Balaklava, Inkermann, se succèdent sans l'émouvoir; il se renferme dans une inactivité farouche, que même son souverain ne troublerait pas, car, à vrai dire, son souverain lui laisse une indépendance complète et ne sert qu'à couvrir des décisions qu'il prend tout seul.

En vain essaya-t-on de le réduire par la ruse. Le 2 décembre 1854, on lui arracha la promesse de se mettre en mouvement vers la frontière russe sitôt que le temps le permettrait, et de tout faire pour compromettre les Autrichiens dans l'aventure. En échange, on s'engageait à lui fournir le renfort de deux divisions d'infanterie. De part et d'autre, on n'avait mis que de la mauvaise foi dans cette convention; les deux divisions n'existaient pas même sur les contrôles de l'armée d'Orient, et le général turc était bien fermement résolu à l'inertie.

Finalement, Canrobert, dont la loyauté souffrait d'un mensonge, lui fit savoir qu'on l'avait trompé, et qu'il n'avait rien à attendre. En même temps, il le décidait à se transporter avec ses troupes en Crimée.

L'opération commença en février 1855. Il y eut bientôt sous Eupatoria deux divisions turques et une égyptienne, soit 21 600 hommes, avec un petit contingent français. L'expectative dura quelques semaines, au bout desquelles le général Khroulof fit une sortie, malgré les avis de Wrangel, délégué par l'empereur Nicolas. Omer lui infligea une défaite totale, après laquelle, selon sa coutume, il renonça à une poursuite qui semblait pourtant, là plus qu'ailleurs, tout indiquée.

La victoire d'Eupatoria passa assez inaperçue, parce que déjà l'attention était fixée sur Sébastopol. Ses conséquences indirectes furent considérables; elle amena la retraite de Mentchikof et hâta, dit-on, la mort du tsar, qui survint très peu de temps après.

Ce fut le dernier bonheur du serdar-ekrem dans toute cette campagne. Devant Sébastopol, où il arriva le 8 avril, il allait s'ennuyer mortellement pendant plusieurs mois. Aussi son unique souci, dès le premier jour de sa participation au siège, fut-il de trouver un prétexte pour secouer le plus vite possible le joug d'une discipline qui l'humiliait, et tout planter là.

Pourtant la vie lui parut tenable tant que Canrobert garda le commandement en chef. Il entretint avec lui les meilleures relations; nous le voyons à ses côtés, avec lord Raglan, auprès de la tombe du malheureux général Bizot, puis, plus tard, déjeunant chez lui et lui demandant la permission d'essayer lui-même, pour se distraire, un nouveau canon turc contre une redoute ennemie.

Avec Pélissier, ce fut une autre affaire. L'impétueux « Africain » n'était pas disposé à l'indulgence, et le faste ridicule de l'état-major ottoman l'agaçait prodigieusement. A son titre de serdar-ekrem, Omer avait permis que, dans son entourage, on ajoutât celui d' « Altesse », ce dont les officiers français s'amusaient de bon cœur. Pélissier lui-même adoptait dans ses rapports militaires avec

le général turc une étiquette forcée, usant du « serdar-ekrem » et de l' « Altesse » avec une ostentation des plus plaisantes.

— Qu'en pense l'Altesse? jetait-il en plein conseil à la face d'Omer, trop étourdi par sa rapide fortune pour saisir la nuance de cette ironie bourrue.

Mais sa susceptibilité trouva d'autres motifs de se manifester. Il ne pouvait admettre qu'on disposât des troupes turques, qu'il entendait commander seul, et s'en ouvrit vertement à Pélissier. Ce dernier lui répondit de sa bonne plume, et cette réponse fut un chef-d'œuvre de méprisante ironie. Il promettait que les bachi-bouzouks seraient désormais laissés à leur chef.

Omer s'était ainsi retiré toute part de la gloire du siège. Il le sentit et résolut d'abandonner à tout prix une tâche devenue par trop ingrate. Le prétexte cherché ne tarda pas à se présenter.

Le 15 juillet, Pélissier et lord Simpson reçurent avis que le serdar-ekrem, forcé de se porter au secours de Kars, se retirait et retirait ses troupes. Omer leur écrivait tant bien que mal en français :

« Mon gouvernement m'informe que toute la Turquie d'Asie est exposée, même jusqu'aux portes de Constantinople, et me prie incessamment, en disant que chaque heure est de la plus grande valeur, de trouver les moyens de mettre en exécution les mesures nécessaires pour éloigner le grand danger dans lequel se trouvent le gouvernement, la Turquie, et, par conséquent, la cause des alliés. »

On temporisa, et des dépêches interminables furent envoyées à Paris et à Londres. A quelques jours de là, l'empereur faisant à la reine Victoria les honneurs de l'Exposition universelle, il fut longuement question d'Omer-Pacha entre les deux souverains, et on décida, d'un commun accord, de le garder à tout prix devant Sébastopol. Pélissier reçut du maréchal Vaillant l'ordre de ménager un peu plus le serdar-ekrem, auquel lord Clarendon écrivit lui-même sur un ton amical.

Tout fut inutile; le grand enfant gâté quitta Sébastopol un beau matin en y laissant provisoirement son armée, et s'en fut à Constantinople convertir le sultan à sa cause.

Il ne restait plus qu'à discuter avec lui les conditions d'une entreprise qui n'était, à tout bien prendre, pas inopportune en l'état des choses. On le fit très habilement, et cela traîna en longueur jusqu'à la prise de Malakof. On put alors, sans regret, lui abandonner 16,000 hommes. Il en avait demandé 24 000, et, malgré la prudente parcimonie de la direction de la guerre, il en eut bientôt plus de 30 000 sous ses ordres, s'étant adjoint le contingent de Tunis et la garnison de Batoum. Masse beaucoup trop considérable

pour une opération que seule aurait pu mener à bien une colonne volante, souple et rapide.

Voici donc Omer en Asie, libre enfin et seul à la première place. Il veut faire acte d'indépendance et, au lieu de se diriger de Batoum sur Kars, par le plus court chemin, il se met en tête d'opérer une diversion en Géorgie, et, malgré l'intervention de lord Clarendon, se décide à marcher contre Koutaïs. Mais, auparavant, il reprend la mer à Batoum et va débarquer 20 lieues plus au nord, à Soukoun-Kali, allongeant ainsi sa route de moitié. Dans cette entreprise folle, il semble faiblir et procède avec une impardonnable lenteur; il perd un mois entier à Soukoun-Kali, qu'il ne quitte que lorsque le mécontentement naissant à Constantinople le force d'agir.

Il part le 1er novembre et marche sur l'Ingour avec 32 bataillons d'infanterie, 4 de chasseurs à pied, 1000 cavaliers, 27 pièces d'artillerie et 10 obusiers de montagne. Au gué de Rouki, il rencontre les Russes, qui n'ont pas plus de 7 bataillons et 3000 miliciens indigènes. Il n'ose pas livrer bataille, il évolue et descend le cours du fleuve. Enfin, une de ses divisions, commandée par un Anglais, donne la chasse aux ennemis presque malgré lui. Mais le serdar, fidèle à sa coutume de ne jamais poursuivre après une victoire, ordonne deux jours de repos qui lui enlèvent tout le bénéfice de ce léger succès. Ayant repris la marche, il semble se faire une loi d'être le plus lent possible, s'arrête cinq jours par-ci, quinze par-là, et opère des diversions incompréhensibles. Le temps devient mauvais et rend les opérations de plus en plus difficiles.

Enfin, il approche de Koutaïs, la première partie de l'expédition va prendre fin lorsqu'arrive une dépêche annonçant la reddition de Kars. Dans son rapport, l'héroïque colonel Willams, qui a organisé la résistance malgré l'incurie des muschirs, joint à l'annonce de la capitulation ces quelques mots qui sont pour Omer la plus sanglante des critiques : « J'ai tenu jusqu'à ce que j'ai appris qu'Omer-Pacha était débarqué à Soukoun-Kali. »

Tout l'effort d'Omer est devenu inutile par sa propre faute. Il semble qu'un coup de folie l'ait frappé et que, pour la première fois, ayant perdu sa belle assurance, il ait tâtonné à l'infini, comme un aveugle, avant de se résoudre à une décision saine. Il ne lui reste qu'à retirer ses troupes le plus tôt possible.

Cette retraite eut lieu dans des conditions déplorables. Ce fut une débandade comme on n'en vit jamais, — les unités disloquées, les hommes par groupes ou isolés abandonnant tout commandement et se précipitant au plus bref vers le rivage de la mer Noire, — une fuite dont le cours fut marqué par un brigandage effréné. La troupe, privée d'intendance, se nourrissait elle-même et emportait du butin.

La partie basse de la Mingrélie, jusqu'à Poli, n'était plus qu'un champ de dévastation, et chacun avait travaillé à la saccager. Le palais d'Eté de la princesse Dadian, dans les environs de Koutaïs, avait été la proie de l'état-major turc. Les officiers du serdar s'étaient délectés pendant plusieurs jours des vins de France qui garnissaient abondamment la cave; le mobilier n'avait pas été épargné. Atteint par cette fureur dévastatrice, Omer fit transporter dans son konak de Constantinople un splendide salon d'acajou à filets d'or et incrusté que la princesse avait fait venir à grands frais de Paris. Toutes les réclamations diplomatiques furent vaines : le général conserva sa proie.

A puiser aux sources européennes les renseignements qu'elles nous donnent, on peut croire qu'Omer expia par une disgrâce la folle entreprise dans laquelle il avait jeté son pays d'adoption. Si méritée qu'elle fût, cette disgrâce n'est qu'apparente. Rentré à Constantinople, au commencement de l'année 1856, il reçut du sultan, en récompense des nombreux services rendus pendant toute la campagne, une terre grande comme une principauté, située au-dessus de Kutschuk-Tschekmetsché.

La faveur populaire ne lui était pas non plus retirée. Après la chute de Sébastopol, le bruit s'était répandu dans Stamboul que la Crimée allait être séparée de l'empire russe pour devenir, sous la suzeraineté du sultan, un État à part comme l'Égypte, avec Omer-Pacha pour vice-roi. Le potin prit des proportions assez considérables, et les bons Turcs n'en voulaient pas démordre. Mais les diplomates réunis au congrès de Paris ne songeaient nullement à tailler une dot à la Turquie dans le territoire du voisin.

Le serdar-ekrem dut faire aisément son deuil d'une souveraineté aussi chimérique; il avait enfin la promesse d'un repos mérité et rêvait d'organiser sa vie luxueusement dans les délices d'une moderne Capoue, comme les autres grands pachas.

Pendant un an et demi, il se reposa sur ses lauriers, tantôt dans sa villa de Tschamlidja, dominant Scutari, tantôt dans son kiosque de Stamboul, ou dans sa nouvelle propriété qu'il avait baptisée du nom d'Oltenitza, en souvenir de sa plus grande victoire.

Ce fut à Oltenitza, comme il était occupé à se faire bâtir un palais, que la folie des aventures vint de nouveau le visiter.

Mais, auparavant, des événements imprévus avaient bouleversé sa vie privée. Il avait une fois de plus changé de femme. Depuis les beaux jours de Bukarest, où Soubeïde, comme une reine, tendait sa main aux baisers des boyards, il s'était passé bien des choses. Forcé d'abandonner sa jeune femme, Omer l'avait expédiée à Constantinople, sous la garde de son indigne frère, Mustapha-Bey. Ce

dernier, à tort ou à raison, lui envoyait à l'état-major les plus mauvais rapports sur la conduite de Mme Omer-Pacha. Le serdar, déjà lassé d'une union si tendrement commencée, accumulait les faits sans les contrôler, enregistrant avec la même insouciance, les calomnies de son frère jaloux et les témoignages plus probants de la légèreté de Soubeïde. Dès longtemps sa décision était prise sans qu'il la fît prévoir et, sitôt de retour d'Asie-Mineure, il courut chez le cadi et répudia celle qu'il voulait savoir coupable sans preuves certaines.

Soubeïde fut au désespoir et protesta en vain de son innocence. Chassée du konak conjugal, elle s'établit dans une petite maison de l'autre côté de la rue, d'où elle pouvait chaque jour épier les allées et venues de son oublieux époux. Cette faction sentimentale dura presque une année, au bout de laquelle Soubeïde se lassa, et, riche encore des présents d'Omer, enleva un jeune médecin polonais. En cette compagnie, elle gagna l'Occident et s'établit à Paris, où, ses ressources épuisées, son dernier bijou engagé, elle se trouva délaissée un beau jour. Elle se mit alors bravement au travail et bientôt, à la stupéfaction du boulevard, on annonça des concerts de piano donnés par « Mme Omer-Pacha ». Elle avait de la virtuosité et des connaissances musicales suffisantes, on lui fit des succès qu'entretint la curiosité pendant toute une saison. Puis ce fut la misère. Omer répondit en galant homme à de nombreux appels de fonds, jusqu'au jour où Soubeïde se releva par un coup du sort, épousa un riche Anglais rencontré à Pau et partit pour Londres, où elle occupa et occupe peut-être encore aujourd'hui une position brillante et considérée.

Demeuré seul, Omer se souvint d'une petite Circassienne blonde qu'il avait connue à Serajevo et que son père, Hafiz-Bey, destinait au harem du sultan. Il en devint à distance éperdûment amoureux. Elle s'appelait Emine, comme sa fille, et devait avoir seize ans à peine. Une ambassade du serdar partit pour la Bosnie, emportant de riches cadeaux pour le vieux Circassien, dont la résistance était probable, car il avait été un des chefs de l'insurrection en 1850. Aux premiers mots du message d'Omer, il se mit, en effet, dans une colère épouvantable, jurant qu'il donnerait plus volontiers sa fille à un valet d'écurie qu'à son glorieux ennemi. Le serdar n'admettait pas qu'on pût mettre un obstacle à ses fantaisies; lorsqu'il eut épuisé tous les moyens de persuasion, il sollicita une audience d'Abd-ul-Medjid et, fort éloquemment, ouvrit son cœur au padishah. Celui-ci lui répondit avec bonne humeur : « Commande le cadi et que la noce ait lieu le plus tôt possible. » Puis il envoya des dames du palais chercher la fiancée et son père. Le vieil Hafiz fut irréconciliable jusqu'au bout; forcé de céder à son maître tout-puis

sant, il baisa le bas de sa robe avec soumission et déclara solennellement qu'à partir de ce jour il n'avait plus de fille.

Ce mariage n'eut pour Omer que des conséquences heureuses. Emine fut le bon ange de la maison; exclusive autant que dévouée, elle sut toujours ramener à elle son volage époux et l'entoura de soins jusqu'au moment où il mourut dans ses bras.

Mais la mollesse de la vie du Bosphore et l'étroite surveillance exercée par les pachas jaloux sur les plus favorisés de leurs pairs, devaient bientôt peser d'un poids trop lourd sur une nature aventureuse et indépendante.

Le général gouverneur de Bagdad mourut en 1857, laissant à repourvoir un poste très convoité pour la rare liberté d'allure qu'il laissait à son titulaire, et pour la liste civile digne d'un roi qu'il lui assurait. Omer se mit un des premiers sur les rangs et fut nommé sans difficulté. Des amis influents et nombreux, des ennemis aussi nombreux et non moins influents, tous ceux, en un mot, qui approchaient le sultan, sollicitèrent pour lui cette faveur. Et, plus empressés encore que ses plus chauds partisans, les ministres d'Etat se firent remarquer par leur désir d'expédier à quelques centaines de lieues de Stamboul le favori d'Abd-ul-Medjid.

Quant à lui, comblé d'orgueilleuse joie, il n'aperçut pas les pièges cachés sous tant d'honneurs. Il se préparait à entrer à Bagdad en conquérant, presque en monarque. Sous prétexte de renforcer le corps d'armée de l'Irak-Arabie, négligé depuis la guerre de Crimée, il emmenait, quoique sa province fût alors toute paisible, deux des plus beaux bataillons de chasseurs, un régiment de cavalerie et une batterie légère; il s'adjoignait un état-major considérable et multipliait autour de lui les services et les fonctions dans de telles proportions, que sa suite, tant civile que militaire, en comptant les femmes et les valets, allait être composée de plus de deux mille personnes. Les ministres encourageaient ses fantaisies et, devinant en lui un administrateur détestable, se réjouissaient de le voir compliquer sa tâche à plaisir, et se préparer à une chute d'autant plus profonde qu'aurait été plus grande son élévation.

Deux grands chemins conduisent de Constantinople à Bagdad : l'un, par la mer Noire; l'autre, par la Méditerranée. Le serdar-ekrem choisit le second; mais, au lieu de le suivre exactement, par Diarbekir et Mossoul, et d'éviter ainsi le désert par un crochet vers le nord-est, il décida de le quitter à Alep, de couper au court et de suivre la rive droite de l'Euphrate, manifestant ainsi, dès les premiers pas, son horreur des voies toutes tracées. Peu lui importaient les difficultés d'une marche en plein désert et les lenteurs de sa préparation. Dans l'ivresse nouvelle de sa puissance, il n'était pas

fâché de jouir d'un premier triomphe à Alep, pendant qu'on y recrutait les six cents chameaux qui devaient transporter les vivres de sa caravane.

La splendeur de l'accueil dépassa ses prévisions. Toutes les dames du corps consulaire voulurent l'avoir à leur table et ce fut à qui le recevrait le plus richement. Dans ces dîners, on échangea mille grâces et mille flatteries; un obséquieux consul de France alla même, un soir, jusqu'à promettre l'appui de son gouvernement, pour le cas où Bagdad secouerait le joug de la Porte.

Il y eut d'autres incidents comiques qui jettent un jour étrange sur le monde consulaire des villes d'Orient. Après une minutieuse étude des questions de préséance, Omer s'était mis à rendre les visites solennelles qu'on lui avait faites. Or un M. Marcopoli, représentant à la fois l'Espagne et le royaume de Naples, émit la prétention de recevoir deux fois le général, afin, disait-il, qu'aucun de ses souverains ne fût lésé dans ses droits légitimes. Omer se soumit en riant, et Marcopoli, consul d'Espagne, l'accueillit le premier avec beaucoup de prévenances. Après le nargileh, les discours d'usage et le café, Omer prit congé et descendit avec toute sa suite l'escalier de droite, pour gravir immédiatement après celui de gauche, au sommet duquel l'attendait, avec un nouveau compliment, Marcopoli, consul de Naples, qui avait eu le temps de changer l'aigrette de son chapeau.

La caravane se mit en route le 2 janvier 1858. L'avant-garde était formée de 500 cavaliers irréguliers, Syriens et Kurdes; puis venaient les 600 chameaux, la petite armée et les harems. Les femmes des officiers étaient à cheval ou en litières; celle du gouverneur et sa fille, dans une *téléka* et un coupé élégant, véhicules inconnus en de tels parages. Devant les troupes marchait, pour la plus grande joie des populations, une fanfare à l'européenne. Cette fanfare, on le verra peu à peu, tient une place prépondérante dans l'histoire du gouvernement de Bagdad.

A la tête de sa tribu armée, Omer, rayonnant d'enthousiasme et de gaieté, chevauchait vers l'inconnu avec une confiance superbe d'enfant du hasard. Malgré ses cinquante et un ans, il portait aussi crânement ses grosses épaulettes et son fez que jadis ses galons et son petit képi de sous-officier. Autour de lui étincelait un état-major dont ces quelques types diront assez la bizarrerie et la dangereuse insuffisance :

Ali-Pacha, général de division, un tcherkesse à demi-barbare;

Ibrahim-Pacha, général de brigade et commandant de l'artillerie, un Juif polonais, qui avait été, avant de devenir officier, cireur de bottes à Péra, puis valet de chambre d'un instructeur d'artillerie;

Skender-Pacha, comte Ilinski, l'ancien ami d'Omer, un maître ivrogne, celui-là, qui devait mourir du *delirium tremens* au bout de quelques années. Il se rachetait un peu par une bravoure incomparable. Un jour, sous Eupatoria, étant gris à son habitude, il s'était jeté tout seul, à cheval et le sabre haut, dans un escadron de hussards russes, qui avait fait prisonnier son trompette d'ordonnance. Le général, c'est à n'y pas croire, avait délivré le trompette et s'était lui-même tiré des mains des ennemis avec une effroyable blessure au travers du front;

Chibli-Pacha, ancien chef des Druses, capturé par Omer lors de la campagne du Liban. Il rêvait de pillage et de butin facile;

Le Juif Spitz-Goldstein, naguère petit tailleur viennois. Il avait, grâce à la protection d'Omer, gagné 6 millions de florins, en Europe, dans la fourniture des armées, et ne désespérait pas d'en voler à peu près autant en Asie.

Enfin, pour compléter cette collection, quelques fonctionnaires corrompus et corrupteurs, adonnés au *raki;* d'autres déserteurs polonais ou hongrois; d'autres épaves de tous les mondes, dont les moins tristes spécimens n'étaient pas Mustapha et Omer-Bey, le frère et le neveu d'Omer-Pacha.

Tous ces gens-là ne demandaient qu'à bien vivre et à boire du champagne. Les soirs, sous la tente, on chassait l'ennui du désert par de copieuses libations et des propos plaisants, tandis que la fanfare jouait des valses et que les soldats chantaient dans tous les dialectes de la terre. Souvent, à l'aube, les clairons de la cavalerie sonnant le réveil, les cris des chameliers faisant lever leurs bêtes, surprenaient les joyeux convives le verre en main.

Pourtant, cette belle humeur subit quelques atteintes au cours du voyage. Au bout de trois semaines, on s'aperçut que la charge des chameaux étant insuffisante, les vivres allaient manquer. Mais il restait un espoir consolant : on avait, à quelques étapes devant soi, la frontière du pachalik de Bagdad et la ville de Deïr, un nid d'aigles au sommet d'une colline, vrai repaire de brigands dont les vergers passaient pour être pleins de dattes fraîches.

Mais le nouveau gouverneur, abordant Deïr au son de la fanfare, dut s'arrêter devant des portes soigneusement fermées et entendit derrière les remparts le bruit de grands préparatifs de défense.

Force lui fut de mettre ses troupes en bataille et d'ordonner un assaut. Les bachi-bouzouks escaladèrent les murailles, tandis que la cavalerie explorait la plaine, où de forts partis de Bédouins étaient signalés et qu'un demi-bataillon gardait en arrière les femmes et les bagages.

Dans les rues, les soldats égorgeaient tout ce qui leur tombait

sous la main, lorsqu'une des portes de la ville s'ouvrit toute grande et qu'un vieil hodja, suivi du troupeau pitoyable des non-combattants, sortit lentement au-devant du vainqueur. Celui-ci fit grâce, et le rappel fut sonné; mais 70 prisonniers allaient être emmenés à Bagdad, 400 de leurs frères avaient péri. On renvoya les femmes et les enfants dans leurs maisons vides, avec ce qu'ils avaient sur le corps pour tout bien. La caravane eut, à partir de ce jour-là, des vivres en abondance.

Ce premier acte de l'administration d'Omer en imposa aux Bédouins, qui s'enfuirent comme des lièvres.

Enfin, le 17 février, on campait en vue des minarets de la ville des califes. Le lendemain, dès l'aube, les principaux fonctionnaires et une centaine des plus riches bourgeois magnifiquement vêtus vinrent saluer le pacha dans sa tente. Le haut des murs, les terrasses, les toits, se couvrirent de monde, et la garnison, en parade, s'aligna, l'arme au pied, sur tout le chemin qu'allait parcourir le cortège.

Omer apparut dans son plus bel uniforme. Il montait une merveilleuse jument arabe et portait en sautoir le grand cordon du medjidié. Ses manches étaient brodées de passementerie du poignet à l'épaule, sa poitrine couverte de croix et d'étoiles en brillants. A sa ceinture pendait le sabre orné de perles et de pierreries que le sultan lui avait donné lors de ses premiers succès sur le Danube. Sa grande barbe grise, l'orgueil de ses yeux, l'éclat des ors et des diamants qui constellaient sa tunique, auraient pu communiquer à d'autres l'illusion qu'il se faisait d'être un Haroun-al-Raschid, rentrant après une glorieuse campagne dans sa Bagdad très soumise. Il traînait sur ses pas une suite longue à peu près d'une demi-lieue, derrière laquelle les captifs de Deïr s'avançaient tête basse et les poings liés.

Ce fut une mémorable journée qui se termina dans des festins avec des cris de joie et des transports d'enthousiasme. Elle devait avoir sa contre-partie moins de deux ans plus tard, lorsque Omer, brusquement révoqué, s'enfuit avec sa femme et son médecin.

Bagdad, l'antique résidence des califes abbassides, qui fut pendant cinq siècles la capitale de l'empire arabe, a perdu dès longtemps toute splendeur; même au premier coup d'œil, elle paraît inhabitable, avec ses rues sales et son bazar étroit, où rôdent des derviches abrutis et des enfants presque nus.

Pourtant la vie y est meilleure que dans bien d'autres villes d'Orient; la chaleur d'été y est supportable; on passe le milieu du jour dans des caves fraîches ou *serdaps*, la nuit sur les toits avec le plus beau ciel du monde pour coupole. L'eau y est abondante, l'air toujours sec, si bien qu'un proverbe peut dire que « la rouille n'y

atteint pas le fer ». Et puis, tant de souvenirs flottent autour de ses tombeaux, dans les évocations de l'histoire et de la fable, qu'on finit par la retrouver telle qu'on l'avait rêvée, la grande cité des *Mille et une nuits*, pleine encore du murmure des tourterelles et du trille des fontaines. Seuls le souffle brûlant du *samiel* et la fièvre connue sous le nom de « bouton d'Alep » la rendent parfois inhospitalière et mortelle.

Autour d'elle s'étend le pachalik, grand comme les deux tiers de la France, où le Tigre, l'Euphrate et le Kabour s'ouvrent de fantastiques chemins, où la terre recouvre ce qui fut Babylone, Ninive et Ctésiphon.

Telle est la province sur laquelle Omer-Pacha s'imagina pouvoir régner en souverain absolu, loin du contrôle de la Porte. C'est à peine si, malgré sa vaste étendue, un million d'habitants la peuple, mais toutes les religions du monde y sont représentées et s'y mêlent sans fanatisme. Dans Bagdad même, à côté des musulmans, vingt-cinq mille israélites offrent le spectacle de l'existence patriarcale des Juifs bibliques. Les chrétiens ont des églises distinctes pour toutes leurs sectes : chaldéens, syriens, jacobites, grecs orthodoxes et schismatiques, nestoriens, catholiques, grégoriens, latins et protestants, louent le Seigneur, chacun selon sa conscience.

Lorsqu'il eut reçu les députations de chacune de ces paroisses, Omer se mit en devoir de s'installer. Il établit sa maison sur un pied fort luxueux, ce que lui permettaient ses énormes ressources.

La Porte lui faisait, en effet, le beau traitement de 25 000 à 30 000 francs par mois, tant comme gouverneur de Bagdad que comme général commandant un corps d'armée.

Le vieux palais des califes, avec son escalier de marbre descendant par une double rampe jusqu'à la rive du Tigre, lui était un konak tout préparé et le plus somptueux des konaks. Il y organisa sa cour, magnifiquement. Jour par jour, les cuisines n'eurent pas moins de cent bouches à nourrir, bouches de serviteurs, becs d'oiseaux de proie, car cette maison civile et militaire n'était qu'une horde de bandits domestiques.

Conseillers du divan, garde des sceaux, chapelain, aides de camp, chambellans, trésorier général, toutes les charges nobiliaires d'une grande cour furent pourvues d'un titulaire. On nomma en outre des fonctionnaires intimes d'un ordre particulier, suivant l'usage oriental : deux *tuntundji-baschi*, dont le premier tendait la pipe du pacha, tandis que l'autre la bourrait; un *kavedji-assi*, qui lui présentait son café; un maréchal des logis de cavalerie, qui se tenait perpétuellement à ses côtés avec un fusil chargé; enfin, un *kislarassi* ou chef des eunuques et une digne matrone qui régnait

en autocrate sur le harem. Car Omer avait cru devoir, en dépit des protestations d'Eminé, acquérir un lot de jeunes Circassiennes et les transporter avec lui en Asie-Mineure; son rang exigeait cela. Pour la même raison, il remonta ses écuries et acheta, dans le pays, une trentaine de pur-sang d'une beauté incomparable.

A peine les troupes d'Omer étaient-elles depuis huit jours à Bagdad, qu'il leur fallut se mettre en campagne. Quelques tribus de Bédouins avaient traversé l'Euphrate et menaçaient d'envahir la basse Mésopotamie. Skender et Ibrahim-Pacha furent envoyés à leur rencontre avec l'ordre de leur couper le chemin. Cette première opération militaire échoua misérablement, les Bédouins ayant pris sur leurs chameaux leurs femmes et leurs enfants et passé par surprise, en pleine carrière, entre les deux pachas.

Quand vint l'été, il fallut de nouveau se mettre en route et, cette fois, pour une expédition sérieuse. Nous allons, en la contant, ouvrir le chapitre des gaffes épiques de l'administration d'Omer-Pacha.

L'impôt était de temps immémorial affermé à des Juifs, auxquels il suffisait de l'appui de quelques baïonnettes pour rentrer amplement dans leurs frais. La raison sociale Daniel et Sahli avait ainsi gagné de grosses sommes dans un district des bords de l'Euphrate, planté de rizières et peuplé de 40 000 Arabes. De tout le pays, c'était le coin le plus inaccessible et le moins discipliné. Aussi, pour tant de difficultés, la concession de l'impôt y était-elle affermée très bas. Afin de complaire à son intrigant protégé Spitz-Goldstein, Omer n'hésita pas à rompre l'ancien traité. Mais il avait à lutter contre des maîtres juifs qui, pour se venger, firent monter les enchères jusqu'à des prix fabuleux et laissèrent au nouveau fermier une situation fatalement ruineuse. Omer tenta de leur faire rendre gorge; il dut céder avant que toute son autorité ne s'y fût brisée. Force fut donc à Spitz-Goldstein de pressurer en conscience les contribuables.

Il y alla d'une telle main, qu'au bout d'un mois, le marais aux 40 000 Arabes était en pleine révolution et les agents de la perception en fuite.

Alors Skender-Pacha entra dans la danse avec toute la garnison de Bagdad. La chaleur effroyable, la nature du terrain, le fanatisme des ennemis, tout rendait la répression difficile. Les choses allèrent même si mal au bout de peu de temps, que la présence d'Omer à la tête de l'armée devint nécessaire. Il fut assez sage pour ne pas forcer la situation, pour agir par manifestes et menacer avant de frapper. Mais, en même temps, il faisait des promesses et celle entre autres de réduire considérablement l'impôt, ce qui devait lui créer par la suite des difficultés terribles avec Spitz-Goldstein et ses associés.

Ayant reçu en grande pompe la soumission des cheiks, Omer estima n'avoir pas assez fait pour assurer la tranquillité du pays. Aussi résolut-il de mettre à sec tout le marais avant de rentrer à Bagdad. L'opération était colossale, mais le grand serdar ne reculait devant rien. Peu lui importaient la ruine de la culture du riz et le mécontentement de la population, pourvu qu'il attachât son nom à une entreprise d'une difficulté aussi grande. Un ingénieur français, ancien élève de l'Ecole polytechnique, officiellement joint à l'expédition, jugea la chose d'une telle folie, qu'il refusa de diriger les travaux.

Nous n'entrerons pas dans trop de détails techniques. On se mit en demeure de détourner un bras considérable de l'Euphrate et de l'endiguer. Le matériel manquait absolument et non seulement les outils, mais encore les branchages et les poutres. Les cheiks avaient envoyé 3000 hommes de leurs sujets qui transportaient la terre en petits paquets, dans leurs chemises bleues; les ouvrages d'art étaient accomplis par les soldats turcs, avec des moyens rudimentaires et barbares. Pourtant, au bout de deux mois, la digue était construite, la rivière avait quitté son ancien lit, et Omer put envoyer dire à Constantinople qu'une œuvre gigantesque venait d'être achevée.

La rentrée à Bagdad eut lieu à la fin de novembre avec une solennité particulière. De tous les côtés, le gouverneur recevait des félicitations. On admirait son audace, on célébrait le bonheur de son entreprise.

En janvier, il fallut déchanter. Les pluies tombèrent en abondance et, un beau matin, on vit paraître au palais une estafette essoufflée, apportant la nouvelle que la digue était en train de se rompre. Omer sauta en selle et, quinze heures plus tard, après un raid effréné, il contemplait les ruines de son œuvre. L'ingénieur français avait eu raison. Quant aux indigènes, voyant le fleuve s'épandre de nouveau librement dans la plaine, ils dissimulaient mal leur joie et marmottaient des actions de grâces : « Allah seul est maître des eaux ! »

Pour la première fois, la belle confiance d'Omer fut ébranlée et sa mauvaise humeur éclata au grand jour. Elle devint pire encore, lorsque arrivèrent à lui les échos du mécontentement du padishah. En Turquie plus qu'ailleurs, on juge les hommes d'après le plus ou moins de succès de leurs entreprises, et les mésaventures d'un fonctionnaire se retournent immédiatement contre lui. C'est là une vérité générale qu'Omer devait tirer des nombreuses missives de son *Kapu-Kiaja*.

Il est d'usage qu'un pacha envoyé dans les provinces laisse

après lui à Constantinople un remplaçant, ou plutôt un diplomate occulte, sorte d'espion à sa solde qui ne lui coûte que 4 à 500 francs par mois. Il a pour besogne avouée de veiller à la transmission de sa correspondance, mais il lui est bien plus utile en épiant ses ennemis et en lui communiquant tous les bruits du Sérail. Ce personnage est le Kapu-Kiaja.

Sur le conseil du sien, Omer fit des efforts pour rentrer en grâce. Il choisit dans ses écuries quelques-uns de ses plus beaux chevaux et les envoya sous bonne escorte aux rives du Bosphore, à l'adresse du sultan et de ses ministres. On verra par la suite que l'heureux effet de cette générosité fut de courte durée. Du reste, Omer semblait prendre plaisir à le détruire lui-même; il révoqua sans motifs le gouverneur de Mossoul, un protégé de la Porte, et mit une de ses créatures à sa place. Puis, comme si ce n'était pas assez des bévues commises, il présida à de tragiques enfantillages qui devaient achever de le perdre.

Ce fut, pour commencer, au printemps de 1859, l'ouverture de la ligne turque de navigation à vapeur sur le Tigre. Omer voulut établir une concurrence aux bateaux anglais qui depuis longtemps faisaient le service entre Bagdad et Bassora. Le petit steamer, qui le premier devait promener le pavillon ottoman le long des quais de Bagdad, il le commanda lui-même en Belgique, et chacun sut qu'il en avait dirigé la construction à son idée. Il se préparait ainsi un triomphe qu'une inauguration solennelle allait consacrer.

Un matin d'avril, le gouverneur, entouré de toute sa cour, paraît sur la terrasse de son konak. Tous les regards sont fixés sur un tournant du fleuve où le bateau doit paraître. Il arrive tout pavoisé, portant une foule de bourgeois de Bagdad, dont quantité de notables. L'inévitable fanfare le salue de ses sempiternels accords et des acclamations prolongées, partant de la rive, trahissent la joie du peuple. Grisé par tant d'enthousiasme, le capitaine, un élu d'Omer, qui n'entend rien à la navigation, veut honorer particulièrement son maître et tenter à ses pieds une évolution hardie.

Cette manœuvre allait se terminer dans la confusion. Ce fut tout à coup un choc épouvantable, des cris horribles et un grand remuement de l'eau, tandis que le groupe officiel perdait toute dignité et que la foule, sur les quais, s'agitait désespérément. Le bateau, lancé à toute vitesse, venait de heurter de sa proue l'escalier de marbre qui de la terrasse du palais descendait jusqu'au fleuve. Un quart des passagers avait été jeté par-dessus les bastingages et se débattait dans le courant, le reste gisait pêle-mêle sur le pont, contusionné et effaré. Dans leurs caïks, tous les bateliers se précipitèrent et, par miracle, il n'y eut personne de noyé. Mais le

bateau tout brisé et désarticulé dut être remorqué jusque dans les chantiers de la Compagnie anglaise, qui seule, à Bagdad, pouvait se charger des réparations.

C'est une règle que les enfants gâtés du sort ne savent pas supporter les premiers coups de la mauvaise fortune. Omer fut profondément affligé de cette série de malheurs. Les vents avaient tourné; l'administrateur n'avait pas la chance du soldat; aussi grondait-on toujours plus fort à Constantinople. Omer était trop intelligent pour ne pas s'en apercevoir, mais trop léger pour changer d'allure. Son entourage de Polonais et de Juifs continuait à jouir de la vie au prix de toutes les exactions. A lui seul, Spitz-Goldstein était en train de ruiner et d'affamer Bagdad, en accaparant le commerce des denrées. Au lieu de voir et de sévir, le gouverneur fermait les yeux et laissait faire.

Comme l'été menaçait d'être très chaud, il décida de se transporter avec toute sa cour à Suleimanieh et, ne pouvant se passer de son habituel cortège militaire, il prit avec lui ses fidèles chasseurs et sa cavalerie. Le prétexte d'un tel mouvement de troupes n'était pas facile à trouver; il fallait pourtant que quelqu'un payât les frais de la villégiature et en portât la responsabilité. Le sort tomba sur les Hamawand. C'étaient des nomades du désert, des Kurdes un peu pillards, à peine sanguinaires; en somme, d'assez honnêtes brigands que leur petit nombre ne faisait pas craindre. Une expédition s'organisa dans le plus grand secret; les soldats d'Omer fouillèrent le bazar de Suleimanieh dans tous ses coins et recoins; ils y capturèrent trois pauvres diables sans armes et mourant de peur. En même temps, on attaquait le campement des nomades à quelques lieues de la ville.

Le coup de main fut des plus malheureux; toute la tribu gagna la frontière persane, et les Turcs ne ramenèrent que quatre prisonniers de l'espèce la plus humble. Omer avait juré de faire un exemple et, malheureusement, il le fit; un accès le prit de la folie orgueilleuse des potentats asiatiques, et peut-être se crut-il une fois encore Haroun-al-Raschid revenu dans sa toute-puissance aux plus beaux temps de son califat. Il fut sanguinaire tout à coup, et malgré son médecin, qui se montra plus que jamais son ami en lui tenant un langage d'honnête homme et d'homme civilisé, il entacha son renom de général par la plus criminelle des sottises.

Un lit de justice fut institué que le gouverneur tint somptueusement. Les malheureux Hamawand comparurent, et, comme ses conseillers hésitaient, Omer prononça lui-même la sentence capitale. Un sordide tzigane s'improvisa bourreau, les victimes furent attachées à rebours sur des ânes et promenées dans toute la ville;

le soir, trois d'entre elles étaient pendues haut et court, les quatre autres fusillées le long d'un mur.

Cet exploit accompli, la vie reprit, plus brillante que jamais, dans l'entourage du gouverneur. Il y régnait une inquiétude de plaisir difficilement conciliable avec les soins d'une bonne administration. Le dernier éclat de ce soleil de gloire illumina la plus fastueuse des cérémonies.

Omer rêvait de se faire connaître au delà des limites de son gouvernement, et depuis longtemps il se tournait vers la Perse avec une insistance qui, en d'autres temps et sous un autre régime, aurait pu avoir des suites terribles. N'est-ce pas ce vague de l'âme qui fit des grands autocrates antiques de grands conquérants?

La province persane la plus rapprochée était commandée par un fort illustre personnage, cousin du shah, qu'Omer voulut particulièrement honorer en l'invitant à une agape sur la frontière des deux empires.

Turcs et Persans rivalisèrent d'élégance; tout ce que le luxe oriental permet de fantaisie dans la toilette des hommes fut tenté pour rehausser l'éclat des uniformes modernisés; les deux armées évoluèrent en commun, et les deux généraux se firent mille grâces. Au soir, des feux s'allumèrent sur toutes les montagnes voisines, tandis que, sous une vaste tente, Omer traitait dignement ses hôtes. La vaisselle était d'argent, le menu d'une abondance extravagante. A vrai dire, les Persans furent un peu embarrassés de se servir de fourchettes, et l'on en vit plus d'un couper son pain sur son assiette, mais ils restèrent éblouis et enchantés.

Ce beau jour n'eut pas de semblable lendemain.

Dès lors, les mauvaises nouvelles affluèrent de toutes parts. C'est d'abord une députation des cheiks, qui vient présenter les doléances des populations molestées par les fonctionnaires. Une si juste réclamation, très humblement soumise, devait recevoir le plus mauvais accueil; peu s'en fallut qu'Omer ne fît pendre ceux qui l'apportaient.

De jour en jour la situation s'aggrave. A Bagdad, les affaires prennent mauvaise mine; la crise économique provoquée par Spitz-Goldstein est à l'état aigu, et la population, menacée de la famine, commence à s'insurger.

Enfin, la rumeur publique apporte des échos qui réveillent le pacha d'une trop longue insouciance. On commence à parler ouvertement de sa révocation, et le bruit court en même temps d'un grand rassemblement des Bédouins, prêts à envahir Bagdad démoralisé.

Il se décide alors brusquement à rentrer dans sa capitale; à marches forcées, il fuit le séjour enchanteur de Suleimanieh, y laissant son harem sous la garde d'un bataillon de chasseurs. En

route, il rencontre un courrier de Constantinople, porteur de lettres pour tous ses officiers, mais, dans cette volumineuse correspondance, il n'y a rien pour lui. C'est le premier coup : tout de suite, il se sent perdu. Il baisse alors la tête et gagne lentement Bagdad, sans plus adresser la parole à ceux qui l'entourent.

Bientôt parvint au konak triste un ordre du grand vizir : « Omer-Pacha est relevé de son commandement, et Mustapha-Pacha nommé à sa place. »

Ces quelques mots en disaient long à qui connaissait les usages gouvernementaux de l'empire turc. Car si, déjà alors, le sultan n'avait plus une cravate de chanvre à passer au cou de ses fonction naires disgraciés, le bannissement suivant de près la disgrâce était la moindre des compensations aux grandeurs passées. Omer se sentait plus menacé qu'un autre, étant giaour. On ne lui tiendrait compte ni de ses trente ans de services glorieux, ni du retentissement de ses victoires. Puis, c'était la ruine assurée. Il avait, à Bagdad, mangé bravement ses 30 000 francs mensuels sans mettre un sou à la réserve. Son traitement allait être supprimé et si, comme on pouvait le prévoir, la Porte faisait main basse sur ses propriétés du Bosphore, il ne lui resterait que ses chevaux et ses bijoux. C'eût été beaucoup, en 1827, pour le sergent-major Michel Lattas; c'était peu maintenant pour le calife de Bagdad, privé de son trône, mais non de ses appétits d'aventurier.

Omer ne pouvait attendre l'arrivée de son successeur; ses anciennes créatures lui tournaient le dos, et la population surexcitée risquait de lui faire quelque avanie. Il se décida donc à partir au plus tôt, et ce départ fut presque une fuite. Emine, le docteur Koetschet et quelques serviteurs formaient toute sa caravane. Quant à sa fortune, elle tenait dans une cassette que le docteur portait sous le bras; c'était à peine de quoi gagner la côte.

Sans escorte militaire, il ne fallait pas songer à prendre au bref par le désert. On se mit donc en route le 23 novembre 1859, vers Mossoul et Diarbekir. Omer marchait à l'inconnu maintenant, avec une vague intention de rentrer à Stamboul et d'y plaider sa cause; mais il cherchait à gagner du temps et n'avançait qu'à petites étapes, attendant des éclaircissements sur sa situation véritable.

Ce voyage eut encore les apparences d'un triomphe. A Mossoul, à Mardin, à Diarbekir, il retrouva toutes les joies de la popularité. Mais personne ne savait que, certains soirs, dans les étapes désertes, la nécessité réveillait le vieux sous-officier et que le serdar-ekrem faisait la cuisine, tandis que le docteur, intendant soucieux, comptait les espèces toujours plus rares de la bourse commune et soupirait en songeant au lendemain.

Cette retraite incertaine prit fin à Diarbekir; Omer y reçut l'avis qu'Abd-ul-Medjid, s'étant souvenu de son ancien maître, lui accordait, au lieu de l'exil, la faveur de vivre désormais emprisonné dans sa propriété d'Oltenitza. « Au moins, je serai en vue de la Corne-d'Or », soupira-t-il à cette nouvelle, et l'espoir lui revint de travailler bientôt au rétablissement de sa fortune.

Pendant ce temps, les Hamawand prenaient contre Suleimanieh une offensive violente, mettaient une partie du pachalik à feu et à sang, et tuaient quelques officiers turcs. Ainsi se trouvèrent vengées les plus misérables d'entre les victimes de l'administration d'Omer-Pacha.

Pour le docteur Koetschet, la campagne n'était pas terminée. Il dut reprendre le chemin de Bagdad, où la fille d'Omer, toute la maison civile et les écuries étaient demeurées provisoirement. Ce fut lui qui organisa la caravane pour le retour, au prix de quelles peines, on peut difficilement l'imaginer. Général improvisé, il eut la sagesse de prévoir les effets possibles du ressentiment des tribus nomades et demanda une escorte. Mais les valis la lui refusèrent, ne craignant pas de laisser à la merci des premiers brigands venus les biens du gouverneur déchu et une partie de sa famille. Par bonheur, un cheik offrit chevaleresquement de se substituer à l'autorité ingrate. « Tant que la fille de Son Excellence sera sur le sol d'Asie, dit-il au docteur, moi et les miens nous la protègerons. » Il tint parole et, suivi d'une nombreuse troupe de cavaliers, il escorta la jeune femme à travers toute l'Asie-Mineure, jusqu'à Scutari.

Cependant Omer, assez tôt résigné, avait gagné Oltenitza, y avait commencé une vie nouvelle, et, moderne Cincinnatus, ne voulait se soucier de rien qui ne fût la culture de ses terres. On ne vit jamais prison plus spacieuse que la sienne, il chassait des journées entières et y courait des lieues à cheval, tantôt dans des forêts magnifiques, tantôt sur le rivage de la jolie mer de Marmara.

C'eût été une existence plus que supportable, si deux voix n'avaient perpétuellement chanté à ses oreilles la douceur des biens perdus. L'une était celle de l'Isolement. Pas un ami, pas un ancien courtisan, n'osait, même de nuit, traverser un certain pont conduisant à Oltenitza et surveillé par des agents des ministres.

L'autre voix était celle de la Pauvreté. Pour tout le monde, Omer avait une fortune enfouie dans les banques anglaises de Galata; en réalité, il ne possédait qu'un paquet d'actions du chemin de fer de Smyrne à Aïdin, valant tout juste son poids de papier. Lorsque vint le jour de Dimitri et la paye des ouvriers de campagne, il était sans un sou vaillant et n'avait de crédit nulle part. On dut recourir aux expédients. Le docteur partit pour Galata avec les bijoux d'Emine,

engagea les uns, vendit les autres et revint avec une somme insuffisante. On mit alors les chevaux à l'encan. Napoléon III fit acheter plusieurs juments de pur-sang arabe; il ne les paya pas cher, mais ce fut assez pour rendre un peu d'aisance à la maison. Dans cette période difficile, tous les moyens furent bons pour se maintenir à flot; alors, on vit sur les murs de Constantinople une réclame de la « maison Omer-Pacha, lait chaud et beurre frais ». Cincinnatus écoulait ses produits...

Quand la patrie fut en danger, on vint le chercher en hâte. Il se fit prier un peu, mais pas longtemps toutefois, ayant peur d'être pris au mot.

Le trésor public lui était ouvert de nouveau, on lui rendait un commandement, tous ses titres, toute sa gloire; Abdul-Medjid, en lui donnant de son lit de moribond une audience de congé, le suppliait tout en larmes, comme au début de la guerre de Crimée, d'étendre sur la Turquie son épée tutélaire.

La campagne d'Herzégovine et du Monténégro fut longue et pénible. Le serdar-ekrem en revint victorieux en 1862. Il y avait aggravé une maladie ancienne, un catarrhe bronchique gagné sur le Danube en 1863 qui devait pas à pas et sûrement le conduire à la mort.

Passons sur l'insurrection de Candie en 1866. Au bout de quelques semaines, Omer, souffrant, dut abandonner le commandement de l'armée. Du reste, Abd-ul-Medjid étant mort, il n'avait pas grand'chose à attendre de son successeur Abd-ul-Aziz, auprès duquel ses ennemis triomphaient, et il ne désirait plus qu'un repos aussi nécessaire à sa gloire qu'à sa santé.

En 1868, il vint à Vichy, sur le conseil de ses médecins. Depuis bien des années déjà, il projetait un tour d'Europe, qui devait être le couronnement de sa carrière et la consécration de sa renommée. Un diplomatique oubli de ses origines lui facilita l'entrée de toutes les cours. A Paris, il trouva auprès de Napoléon III l'accueil le plus chaleureux, et ses anciens compagnons de Crimée le fêtèrent cordialement. A Rome, il sollicita une audience du Pape. Pie IX reçut paternellement l'apostat et lui fit hommage d'une œuvre d'art.

Mais son séjour à Vienne fut le plus bel épisode de ce voyage. Michel Lattas rentrait pour la première fois dans sa patrie désertée, et il y rentrait sous l'uniforme d'un des plus illustres généraux de l'époque. Aussi fut-il, dès son arrivée dans la capitale autrichienne, le lion du jour; la foule curieuse s'amassait sur son passage, et tout ce qu'il y avait d'important à la cour et à la ville venait s'inscrire à son hôtel.

Mieux encore, l'impératrice voulut qu'il lui fût présenté, et Fran-

çois-Joseph l'invita à sa table. On raconte que, dans ce déjeuner historique, l'empereur demanda à son ancien sujet s'il se trouvait bien de vivre en Turc et, poussant au delà la bonhomie, lui fit cette question :

— Combien avez-vous de femmes?

— Quatre-vingt-dix-neuf, répondit le vieux hâbleur, et, malgré mon âge, je ne désespère pas d'arriver à la centaine!

Nous avons constaté déjà qu'Omer n'avait pas la tête des plus solides, que sous un certain poids d'orgueil, il fléchissait et perdait le sens. A Vienne, au bout de quelque temps, il se crut tout permis. Pour avoir régné sur la Babylone authentique, il n'en était pas moins ébloui par certains côtés ignorés des Babylones modernes. Il se plaisait dans les coulisses de l'Opéra, s'entourait d'étoiles de toutes les grandeurs et s'affichait partout avec elles.

Passe encore un jeune homme, mais un sexagénaire? Les Viennois, qui ont le sourire facile, s'amusèrent beaucoup des fredaines du vieux soldat. Aussi, en peu de temps, le héros des récentes guerres qu'on avait voulu acclamer devint-il un héros de la farce dont on se gaussait.

Cette dernière escapade finit piteusement. Lorsque Emine vit son époux débarquer à la Corne-d'Or avec son cortège de nymphes danubiennes, elle prit ses deux petits enfants dans ses bras et quitta le konak conjugal. Avant de consentir à y rentrer, elle dicta ses conditions, dont la première était le licenciement immédiat du bataillon chorégraphique.

Omer mourut en avril 1871, dans l'abandon et presque dans la gêne.

Comme il avait été malade longtemps, il n'y eut personne à son chevet dans les dernières heures. On l'enterra à Stamboul sans cérémonie; puis, s'il faut en croire une rumeur, du reste difficile à contrôler, le sultan exila le corps du giaour, qui s'en alla, dans son cercueil de plomb, échouer sur la côte de Dalmatie.

Emine soutint un long procès contre la Porte, qui l'avait dépouillée des propriétés de son mari. Elle le perdit et eut de la peine à élever le seul fils qui lui restât.

Au temps du congrès de Paris, on avait dit : « La Turquie paye, elle n'est pas reconnaissante! » Mais déjà, lors de la mort d'Omer-Pacha, cet apophthegme, tombé des lèvres d'un secrétaire d'ambassade en veine d'impertinence, ne se vérifiait plus dans ses deux propositions. La Turquie ne pouvait plus même payer.

Georges Gaulis.

---

# LE NOUVEAU PAYS DE L'OR

---

Documents consultés : *A travers l'Afrique australe*, par Jules Leclercq. — Rapports de M. Aubert, consul à Pretoria. — Rapports de M. Hamilton Smith sur les gisements aurifères du Witwatersrand. — Rapports de M. Lionel Philipps à la Chambre des mines de Johannesburg. — Notes de voyage de M. Henri Bousquet.

---

Johannesburg! Cette ville anglaise, qui a surgi comme par un coup de baguette magique des déserts de l'Afrique australe, est la plus étonnante création de cette fin de siècle. Située dans le Transvaal à 1600 kilomètres de Cape-Town, la ville de Johannesburg, qui est maintenant la véritable métropole de l'Afrique du Sud, n'existait pas il y a huit ans. On ne la trouve que sur les cartes les plus récentes, car, en 1887, il n'y avait pas une seule maison sur la vaste étendue qu'elle couvre. Aujourd'hui Johannesburg a 75 000 habitants, et l'on prédit qu'elle en aura 150 000 ou 200 000 à la fin de ce siècle. Aucune grande cité n'a eu un développement aussi rapide. Et la rapidité avec laquelle cette ville a poussé, pour ainsi dire, est d'autant plus remarquable que Johannesburg a été créée de toutes pièces, en plein désert, avant l'établissement du chemin de fer; de sorte que tout a été transporté d'une distance de plusieurs centaines de lieues par des chars à bœufs, depuis les matériaux de construction jusqu'aux chaudières et aux machines à vapeur destinées à l'exploitation des mines d'or.

Car les mines d'or sont la seule raison d'être de Johannesburg, qui n'existerait pas si un certain Harry Struben n'avait découvert dans cette région, en 1885, le *banket* (minerai) aurifère. Après Harry Struben, les mineurs accoururent, campèrent dans leurs chars à bœufs, sous des tentes, dans des huttes. C'est sur l'emplacement qu'occupaient, il y a quelques années, ces tentes et ces huttes que s'élève maintenant Johannesburg avec ses vastes

squares, ses grands boulevards et ses larges rues géométriquement alignées suivant le plan tracé par l'ingénieur hollandais Johannes Rissik. Avec ses hôtels, ses restaurants, ses bars, ses maisons construites en brique rouge, ses établissements de banque, ses magasins fournis de tous les articles européens, ses théâtres, son club, ses cabs et ses tramways, Johannesburg est une ville entièrement moderne, munie de toutes les exigences de la civilisation. La ville est salubre, car une altitude de 1700 mètres lui procure un climat sain et vivifiant.

Mais ce n'est pas la salubrité du climat et les agréments de l'existence qui attirent à Johannesburg les étrangers qui affluent de tous les points du monde dans la *golden city*, la ville de l'or. Ingénieurs, médecins, avocats, industriels, commerçants, cochers, charpentiers, maçons, mineurs, tous ceux qui viennent à Johannesburg y viennent faire fortune. Ce qui les y attire, c'est la soif de l'or. On leur a dit que Johannesburg était bâti sur l'or, que le pays sur une étendue de 80 kilomètres était un bloc de minerai; et ils sont accourus, pensant qu'il n'y avait qu'à se baisser pour en prendre!

C'est uniquement pour l'exploitation des mines d'or que Johannesburg s'est fondée. La recherche de l'or fait le seul objet des préoccupations de la foule qui se presse dans le *Commissioner street*, la grande artère de Johannesburg, où la circulation, à l'heure des affaires, n'est pas moins active que dans le Broadway de New-York ou dans la State street de Chicago. De même que de somptueux hôtels voisinent avec de vulgaires cabanes, de même parfois un char à bœufs passe à pas lents près des tramways bondés de voyageurs, des voitures qui se croisent en tous sens et des cavaliers qui fendent la foule au grand trot de leur monture. Mais c'est vers l'or que tous se ruent. L'or est l'unique sujet des conversations. C'est l'or qui pousse les habitants de Johannesburg à la Bourse ou aux mines. C'est pour l'or qu'ils pensent, qu'ils travaillent, qu'ils vivent. L'or devient une telle obsession dans cette ville de l'or, qu'avec un peu d'imagination on arrive à en voir partout. Lisez plutôt dans les notes d'un écrivain quelque peu poète, qui a visité récemment le Transvaal, la description d'un coucher de soleil à Johannesburg :

Le soleil s'incline peu à peu, et à mesure voici que, par une bizarre influence, sa couleur s'altère, et avec elle celle du ciel tout entier. Un large flot de lumière jaune s'épand sur toutes choses, les baigne, les envahit; les noires bâtisses, les échafaudages, les cheminées, apparaissent en or massif; l'air lui-même est imprégné de l'obsédante

couleur : les poussières qui l'emplissent forment des tourbillons d'atomes dorés; une gaze rutilante, épaisse, s'étend jusqu'à l'horizon, et c'est au milieu de cette pompe fantastique que l'astre, roi de l'or, s'enfonce triomphalement dans son domaine.

A Johannesburg on peut proclamer, avec plus de vérité que partout ailleurs, que :

Le veau d'or est toujours debout!

Il est à peine besoin de dire que les Juifs sont nombreux dans la ville de l'or. Leur synagogue se distingue par sa richesse architecturale des autres monuments de Johannesburg.

A Johannesburg on est au centre même du bassin aurifère. Tout autour, de quelque côté que l'on se dirige, ce ne sont que clôtures de tôle gaufrée, échafaudages de puits, cheminées d'usine. C'est le pays de l'or, le *Witwatersrand*, que l'on appelle communément le *Rand*. On désigne sous ce nom de Witwatersrand (la rangée de l'eau blanche) la ligne de partage des eaux des deux grandes rivières qui forment les limites du Transvaal : le Limpopo au nord, le Vaal au sud. Le Witwatersrand fut érigé en district minier en 1886, quand Harry Struben, renseigné par un boer du nom d'Arnold, y eut découvert le *banket* aurifère. Ce fut l'acte de naissance de ce petit pays perdu dans les déserts de l'Afrique australe, qui est arrivé tout de suite à la célébrité.

La première exploitation minière fut celle de Struben, qui avait acheté, pour quelques milliers de francs, la ferme d'un certain Geldenhuis, où le filon d'or avait été découvert. Struben installa sur sa propriété, pour l'exploitation du minerai, une batterie de cinq pilons. D'autres furent établies dans les fermes Kroomdrai et Langlaagte. C'étaient des batteries grossières, mal construites, et qu'on manœuvrait à force de bras. Cependant le bruit s'était vite répandu que le Rand contenait de riches filons d'or qu'on pouvait suivre sur une longueur de plusieurs kilomètres. Une nuée de chercheurs d'or, venus de tous les points de l'horizon, s'abattit sur le pays. Ces aventuriers campèrent dans leurs chars à bœufs, sous des tentes, dans des baraques de boue et de roseaux. C'est l'aspect que présentait, il n'y a pas dix ans, l'emplacement maintenant occupé par l'opulente cité de Johannesburg. On l'appelait le camp Ferreira, du nom d'un des mineurs. Exécutées un peu au hasard, par des gens inexpérimentés ou ne possédant pas l'outillage nécessaire, les premières fouilles absorbèrent beaucoup de travail et ne donnèrent que de médiocres résultats. Nombre de chercheurs d'or perdirent leur temps et leur argent à creuser le sol sans trouver

une veine rémunératrice. On se livra à une spéculation effrénée sur les titres de compagnies minières qui s'étaient constituées avec de tout autres préoccupations que d'organiser sérieusement l'exploitation du minerai. Il faut bien le dire, au début on n'exploita que la crédulité du public, et l'or sortit, non des mines du Rand, mais des poches de M. Gogo. Tout cela aboutit, en 1889, à un *krach*, pour employer l'expression usitée en pareil cas.

Ce fut l'époque de la fièvre de l'or. Partout des mines furent organisées en sociétés par actions et capitalisées à un taux bien supérieur à leur valeur véritable. Les spéculateurs qui lancèrent ces affaires minières se débarrassèrent de leurs titres sur le dos du public trop confiant. Le but étant de jeter de la poudre aux yeux, — de la poudre d'or, — pour faire réussir la spéculation, on n'organisa pas d'une manière régulière les exploitations minières. On ne se préoccupa point des travaux préparatoires qui sont indispensables dans une industrie de ce genre; on se borna aux travaux d'affleurement destinés à extraire les minerais les plus riches. Bien souvent des puits furent creusés et des moulins construits, non en vue de l'exploitation rationnelle et honnête, mais dans l'unique but de faire hausser les actions à la Bourse pour les vendre à des prix invraisemblables. Depuis la découverte de l'or dans le Transvaal, plus de deux mille compagnies furent fondées pour l'exploitation du métal précieux; et la plupart n'eurent qu'une existence éphémère. Ces diverses compagnies ont absorbé près de deux milliards et demi de capitaux. Les neuf dixièmes de ces sociétés ont disparu après des vicissitudes dont bien des familles gardent le triste souvenir. Si l'on calcule qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de soixante compagnies de mines d'or dans le Witwatersrand, et que trente seulement de ces compagnies distribuent des dividendes à leurs actionnaires, on reconnaît que le proverbe populaire: « Tout ce qui brille n'est pas or », trouve bien ici son application.

Mais, dans ces dernières années, l'exploitation des mines d'or a cessé d'être un instrument de spéculation pour devenir commerciale et scientifique, et c'est sous ce rapport qu'elle mérite d'être étudiée.

L'industrie de l'exploitation de l'or a fait naître dans le Rand une autre industrie, celle de la vente des *claims*, c'est-à-dire des surfaces de terre dont le sous-sol contient de l'or. Le claim est un rectangle de 400 pieds sur 150. Quand le gouvernement a déclaré par une ordonnance qu'une propriété est « minière », le propriétaire du sol a le droit de marquer pour lui une quantité de claims couvrant le dixième de la surface de sa terre. C'est ce qu'on nomme *mynpacht*. Les autres claims sont à ceux qui veulent les prendre.

Celui qui prend un claim doit le marquer au moyen d'une planche ou d'une plaque de fer-blanc portant son nom et la date de la prise de possession. On marque ainsi à de grandes distances des milliers de claims sans avoir aucune preuve que les gisements d'or sont exploitables ou même existent. Et cependant on vend certains claims des centaines de livres sterling avant tout travail, c'est-à-dire en laissant à l'acheteur le soin de faire les sondages, les puits, les coupes géologiques et autres études indispensables pour connaître la valeur réelle d'une mine. Les claims donnent lieu à une spéculation dans laquelle beaucoup de gens s'enrichissent et beaucoup d'autres se ruinent. Tandis que tel claim se revend 1000 livres sterling, tel autre ne trouve pas preneur pour 100 fr. Or la propriété des claims est onéreuse, parce que le gouvernement prélève sur les possesseurs un impôt qui est d'environ 6 francs par mois. Souvent les claims que l'on a achetés dans l'espérance de les revendre à quelque compagnie minière ne trouvent pas la faveur du public, parce qu'on suppose qu'ils ne sont pas riches en or; et le spéculateur est parfois obligé de les abandonner, pour ne pas avoir à payer l'impôt à l'État. Rien n'est plus aléatoire, en somme, que le commerce des claims.

Quelle est l'origine des dépôts de minerai aurifère du Witwatersrand? D'après les uns, ces dépôts auraient été soulevés vers la surface par une convulsion préhistorique du sol. D'après les autres, il ne s'agirait point d'une révolution géologique, mais d'une évolution : les dépôts seraient une formation lente sur un fond de mer, un vaste lit de forme ovale. Dans le premier cas, la possibilité de suivre les couches aurifères s'évanouirait à une profondeur encore indéterminée. Si, au contraire, la formation est concave et continue, le *reef* (couche de minerai) peut être suivi jusqu'au bord de la mer primitive qui s'étendait au sud beaucoup plus loin que la région au Witwatersrand. De ces deux hypothèses, c'est la seconde qui obtient le plus de crédit au Transvaal. On y est convaincu que l'on peut suivre le lit même de l'ancienne mer intérieure, mais ses bords, qui se continueraient par des prolongements souterrains dans les districts de Heidelberg et de Klerksdorp. Les dernières nouvelles du Transvaal nous apprennent que des chercheurs audacieux « de l'autre bord du reef » poussent leurs investigations jusque dans l'État libre d'Orange.

Au début de l'exploitation des mines du Rand, trois théories étaient en présence au sujet du plongement des inclinaisons des couches de *banket* (conglomérat). Quelques-uns croyaient que les quartzites qui encaissent ces couches, qu'on est convenu maintenant d'appeler *reefs*, étaient d'une stratification régulière, mais

présentant des cassures. D'autres, — et c'était l'opinion la plus accréditée, — soutenaient que, quelle que fût l'inclinaison des reefs près de la surface du sol, cette inclinaison devait diminuer graduellement en profondeur, de façon que, non loin de leurs affleurements, ces couches devaient devenir presque horizontales. D'après la troisième théorie, les couches étaient de formation et d'allures régulières, sans grandes cassures probables, sur une distance de 3 à 4 milles, à partir des lignes d'affleurement de la série des reefs, et par conséquent la profondeur de recoupement vertical du reef, sous un point quelconque de la surface du sol, pouvait être calculée à peu près exactement, en admettant que l'angle d'inclinaison des couches près de la surface du sol se maintenait le même en profondeur.

D'après les observations qui ont été faites, c'est la troisième théorie qui se rapproche le plus de la réalité. L'inclinaison des couches près de la surface du sol varie tout le long de la ligne d'affleurement; en certaines sections de cette ligne et sur une longueur ayant parfois 2 milles, les couches relevées à l'affleurement ne s'inclinent bientôt plus, à une faible profondeur, que sous un angle compris entre 40 et 20 degrés. En d'autres points de cette même ligne, l'angle est de 23 degrés près de l'affleurement et, 1 mille plus loin, la couche redressée montre, près de la surface du sol, une inclinaison atteignant 45 degrés.

Bref, on a reconnu que les couches aurifères descendent en profondeur, et il s'est formé des compagnies sous le nom de Deep Levels C°, c'est-à-dire compagnies à couches et à niveaux profonds pour exploiter le minerai en profondeur. En outre, la plupart des compagnies minières ont exécuté de grands travaux consistant en approfondissement des puits existants et en percement de nouvelles galeries de direction dans les couches, à des niveaux bien au-dessous de ceux auxquels avait lieu l'extraction, au début de l'exploitation des richesses aurifères du Rand. De nombreux sondages ont été faits au moyen de perforatrices à diamants pour recouper les couches en profondeur, et certains trous de sonde ont atteint la profondeur de 2 500 pieds (750 mètres).

En 1892, dans les exploitations minières du Rand, la profondeur moyenne de l'extraction était de 160 pieds (49 mètres); en 1894, elle a été de 400 pieds (122 mètres). Les résultats des sondages, ainsi que des développements des puits et galeries dans les mines Deep Levels, indiquent que la teneur en or du minerai est à peu près la même en profondeur qu'à la surface. On est donc à peu près assuré maintenant de la continuité de la richesse minière en profondeurs croissantes; les gens compétents estiment

que, dans la plupart des cas, on n'aura pas profit à dépasser la profondeur verticale de 3 000 pieds, les frais d'exploitation augmentant, naturellement, avec l'approfondissement des puits d'extraction; mais là où exceptionnellement le minerai est très riche et la couche très épaisse, on estime qu'il sera possible de descendre jusqu'à 3 500 pieds. Reste à savoir s'il serait possible d'aérer suffisamment les galeries pour travailler à cette profondeur. Des expériences faites dans les mines du Rand ont démontré que la température à la profondeur de 200 pieds est de 67 degrés Fahrenheit et qu'elle augmente régulièrement et progressivement, de sorte qu'elle serait de 100 degrés Fahrenheit à une profondeur de 3 000 pieds; c'est une température très supportable pour les travailleurs cafres employés dans les mines.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que la valeur moyenne des filons reste constante jusqu'à une profondeur verticale de 1000 pieds. On peut en conclure que le minerai est aussi riche à la profondeur qu'à la surface. C'est ce qui explique la formation de plusieurs compagnies de mines de deep-level possédant chacune plusieurs centaines de claims miniers (un claim minier représente une étendue de 60 ares environ).

Un point intéressant à noter, c'est que jusqu'à présent la teneur du minerai reste à peu près constante dans les différentes mines, c'est-à-dire que le minerai qu'on trouve aux niveaux les plus bas des bonnes mines continue à être riche, tandis que dans les mines pauvres on trouve encore en profondeur le même minerai d'une faible teneur.

La production du Rand se concentre principalement dans la région minière qui s'étend de la United Langlaagte à la May Consolidated inclusivement sur une longueur d'environ 11 milles (18 kilomètres). Ces mines fournissent 71 pour 100 de la production totale du Rand. L'extraction a lieu sur une profondeur moyenne de 400 pieds comptés sur le prolongement des filons. Elles ont produit en 1894 deux millions de tonnes de minerai dont la teneur a été de 13,2 pennyweight d'or[1] (environ 20 grammes) par tonne. Mais ce n'est qu'une moyenne. Les rendements diffèrent beaucoup, puisqu'il y a des mines où le minerai donne jusqu'à 27 dwts d'or par tonne, et d'autres où il n'en donne que 8 dwts. Il faut donc distinguer entre les mines riches et les mines pauvres. Mais la situation des exploitations minières peut se modifier quand les travaux seront poussés à une plus grande profondeur. On peut, en

[1] Le pennyweight (en abréviation dwt) est la vingtième partie de l'once et vaut 1 gr. 55. Un pennyweight d'or brut vaut 4 fr. 55. Une once d'or brut vaut 21 francs.

descendant en profondeur, trouver du minerai à teneur meilleure dans des mines actuellement pauvres et du minerai moins riche dans des mines qui donnent actuellement un revenu élevé. Dans une exploitation minière, il faut toujours faire la part de l'aléa.

La production totale des mines d'or de la République sud-africaine a été, l'année dernière, de 2 265 853 onces, soit 70 448 kilos d'or. Sur ces 70 448 kilos, le Rand, qui a une longueur de 50 kilomètres sur 20 kilomètres de largeur, en a produit 62 934 kilos. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est la rapidité avec laquelle le rendement s'est accru. Voici quelle a été la production du Rand, année par année, depuis qu'on a commencé à exploiter le nouveau pays de l'or, la Californie africaine :

| | | |
|---|---|---|
| en 1887. . . . . . . . . . . | 787 | kilogrammes. |
| en 1888. . . . . . . . . . . | 7.156 | — |
| en 1889. . . . . . . . . . . | 11.480 | — |
| en 1890. . . . . . . . . . . | 15.384 | — |
| en 1891. . . . . . . . . . . | 22.673 | — |
| en 1892. . . . . . . . . . . | 37.643 | — |
| en 1893. . . . . . . . . . . | 45.967 | — |
| en 1894. . . . . . . . . . . | 62.934 | — |

Ainsi, dans une période de huit ans, la production d'or annuelle du Rand a passé de 787 kilos à 62 934 kilos, ce qui représente une valeur de 175 millions de francs environ pour la dernière année. Du 1er janvier au 31 mai 1895, c'est-à-dire pour les cinq premiers mois de l'année actuelle, la production d'or a été de 912 606 onces d'or, soit plus de 83 millions de francs. D'après des estimations sérieusement faites, la production du Rand atteindra 250 à 300 millions de francs par an à la fin du siècle.

Dès à présent, le Rand, avec sa production de 175 millions de francs d'or en 1894 prend le troisième rang comme pays producteur d'or après les Etats-Unis, qui en produisent pour 225 millions de francs, et l'Australie qui en produit pour 200 millions. Mais tout fait prévoir qu'avant la fin du siècle le nouveau pays de l'or aura passé au premier rang, grâce à la progression rapide du rendement de ses mines.

On se rend compte de l'importance de la production d'or du Rand, par un simple point de comparaison : avant la découverte des mines d'or de la Californie, le monde entier ne produisait pas plus de 150 millions d'or par an; la production du Rand dépasse celle du monde entier, il y a un demi-siècle, puisqu'elle a été de 175 millions de francs en 1894. Actuellement, le Rand figure pour un cinquième environ dans la production d'or du monde entier, qui est évaluée à 900 millions de francs.

Reste à savoir combien de temps les mines d'or du Rand pourront être fructueusement exploitées, et quelle quantité de métal précieux on pourra tirer de cette terre tellement saturée d'or, qu'on en trouve, dit-on, dans la houille et dans la poussière des chemins. D'après les calculs de M. Schmeisser, ingénieur en chef des mines en Prusse, envoyé en mission au Transwaal par le gouvernement prussien, il y aura profit à pousser jusqu'à 1200 mètres la profondeur des puits; et, dans ces conditions, le Rand pourra être exploité encore pendant quarante ans et donner 3 180 000 880 kilogrammes d'or, d'une valeur de 7 187 millions marks, ou 349 376 000 livres sterling. Telles sont les richesses que le Rand recélerait dans les profondeurs de son sous-sol.

Le Rand, le pays de l'or! L'aspect n'en est pas pittoresque. Imaginez-vous une plaine grise, poudreuse, partout forée par les puits, coupée, fouillée par les galeries d'abatage, salie par les déjections des usines, sur laquelle s'accumulent des tas énormes de résidus, scories et pierres. Sur cette plaine se dressent, de toutes parts, des constructions massives, des échafaudages, des hangars de tôle ondulée. Des fils innombrables se croisent, et de hautes cheminées envoient dans l'air une épaisse fumée.

Des maisons basses, des hangars, des échafaudages grossiers, des chantiers remplis de bois, des tas de charbon, des amas de pierres, voilà la mine d'or à l'extérieur. Mais, dès qu'on entre, on est frappé de la propreté et de l'ordre qui règnent dans ces usines où se *fabrique* le précieux métal. Voici la chambre des machines, avec son parquet luisant et ses murs recouverts de lattes cirées. Voici toutes les pièces qui travaillent sans relâche, depuis les bielles munies de pistons, jusqu'à l'énorme volant d'acier. Sous l'action motrice de la vapeur, les batteries, armées d'énormes pilons, tombent et retombent sur le conglomérat, qu'elles pulvérisent avec un bruit assourdissant. Sur les fils de traction courent des wagonnets chargés de minerai. Des troupes de Cafres demi-nus charrient des moellons et de la terre; d'autres creusent des réservoirs; d'autres, à 500 pieds sous le sol, au fond d'un puits où aboutissent les excavations creusées par les perforateurs mécaniques, fouillent avec le pic la terre aurifère. C'est une ruche humaine sans cesse en activité.

La narration d'un journaliste français qui a visité une mine du Rand donne une idée de l'activité du travail auquel on se livre dans ces fabriques d'or :

Nous entrâmes dans le royaume du bruit. Un vacarme infernal, sorti des boîtes où, massifs, avec des allures puissantes, manœuvraient les

pilons, faisait trembler les murs de la bâtisse : le plancher où nous marchions, les énormes traverses de bois qui soutenaient les batteries, les appuis robustes où reposaient les tables à mercure, tout frémissait de saccades fiévreuses; je restai un moment immobile, le cerveau endolori, devant le jeu régulier des bocards, qui, soulevés en cadence, avaient l'air d'être monstrueux et disciplinés, chargés d'une besogne diabolique. Mon ami m'arracha à ma stupide contemplation et, me prenant par la main, me fit exécuter une série de marches et contre-marches, d'ascensions et de descentes, qui ne laissaient pas de m'inquiéter. Parfois il s'arrêtait sur une planche branlante, suspendue au-dessus d'un fouillis hurlant de courroies, de roues féroces, de pièces de dur acier tournant avec une vertigineuse vitesse; parfois il s'aventurait près d'énormes volants qui nous frôlaient, et tandis que l'air, soulevé par le rapide mouvement de la masse, souffletait nos figures, il m'obligeait à me pencher pour examiner un engrenage. Cependant il multipliait ses gestes incohérents; justement préoccupé de garder mon équilibre, je ne prêtais qu'une faible attention. Il me promena ainsi en terrain plus ferme, le long de vastes tables où couraient, chargées de boue, de larges bandes de caoutchouc; et partout bruissaient les câbles de transmission, criaient les roues dentées, bourdonnaient les arbres de couche : voix médiocres que les lourds pilons martelant le roc couvraient de leurs rugissements [1].

Le système d'exploitation usité dans les mines d'or du Rand est de percer les galeries dans le filon même. Les galeries souterraines sont ouvertes dans les couches aurifères à hauteur d'homme. Le reef descendant obliquement, on l'attaque du bas pour que le minerai tombe au plan inférieur où les wagonnets le recueillent. A coups de dynamite on pratique dans la veine une large ouverture et l'on remonte vers l'étage supérieur, jusqu'à ce qu'on l'ait rejoint. Les niveaux communiquent ainsi par de grandes tranchées en plan incliné qui dessinent exactement la place où fut la couche d'or. Comme il faut toujours avoir de la besogne faite pour les pilons, on n'attend pas l'épuisement d'un étage avant d'en ouvrir un autre. On travaille à la fois à plusieurs niveaux. Les galeries percées en découvrant l'épaisseur du filon permettent d'évaluer la quantité de tonnes à extraire. C'est là ce qu'il faut entendre par l'expression *minerai en vue*, c'est-à-dire prêt pour l'abatage.

Le wagonnet, sortant du puits, court sur son fil de traction jusqu'à la batterie. Dès qu'il est arrivé sous le hangar qui abrite le moulin, un Cafre le saisit, détache l'agrafe qui le fixe au câble

[1] Notes de voyage de M. Henri Bousquet, publiées dans le *Journal des Débats*.

d'acier tressé et le fait basculer. On dirige aussitôt sur le tas de minerai boueux et sale le jet d'une lance d'arrosage. Les Cafres dressés au travail du *triage* distinguent avec une grande sûreté de coup d'œil les fragments stériles de la roche précieuse. Ils exécutent rapidement l'opération du triage. Les pierres sans valeur sont jetées sur un plan incliné qui les déversent à l'extérieur, où des wagonnets les recueillent et les transportent hors de la mine. Ces pierres ne restent pas inutiles : on les emploie au pavage des rues et à la construction des maisons de Johannesburg. Quant au minerai pur, il est poussé, au moyen de pelles, dans le concasseur.

Le concasseur est une sorte de cuve percée au milieu d'un large trou, où, d'un mouvement uniforme, s'agite un énorme battant de cloche. Les blocs, comprimés entre le battant et la paroi de la cuve, se brisent, s'émiettent, se réduisent en fragments qui tombent dans un magasin oblong établi le long de la batterie et communiquant par un conduit en bois avec chaque batterie ou groupe de pilons. C'est par ce conduit que le minerai arrive jusqu'au mortier où manœuvrent les bocards ou pilons. Le mouvement régulier du pilon est assuré de la façon suivante : l'arbre qui actionne les batteries est muni de doigts recourbés, de *cames* rangées perpendiculairement à l'axe : lorsque, dans leur mouvement de rotation, ces doigts rencontrent le rebord ou *tappet* du pilon, ils font effort pour passer et, s'engageant sous ce rebord, soulèvent le bocard; l'obstacle franchi, le pilon qui n'est plus soutenu retombe et est aussitôt repris par la *came* suivante. Ces doigts sont disposés sur l'axe de telle sorte que deux pilons ne peuvent battre le minerai en même temps : aucun mortier ne résisterait au choc simultané de masses aussi pesantes.

Quand les pilons ont broyé le minerai et en ont fait de la poudre, les particules d'or qu'il contient s'attachent aux plaques frottées de mercure qui garnissent les quatre faces du mortier. Ce sont ces plaques frottées de mercure qui absorbent l'or. Il en reste cependant une quantité assez notable. Celle-ci est entraînée avec la poussière de broyage par un filet d'eau qui coule constamment sous le mortier. C'est une nappe d'eau chargée de boue et d'or qui s'échappe et vient tomber sur de larges tables déposées sous la batterie. Le ruisseau s'étale, et, comme l'inclinaison de la table est très faible, il coule lentement. Les tables sont recouvertes d'une couche de mercure destinée à retenir l'or. De sorte que le phénomène d'attraction de l'or par le mercure qui s'est produit dans le mortier se produit de nouveau sur les tables. Il suffit alors de recueillir dans le mortier et sur les tables l'amalgame d'or et de mercure et de le distiller dans des cornues pour en retirer le métal précieux.

Mais ce n'est pas tout. La pulpe échappée aux tables, si elle a perdu ses parcelles d'or libre, contient encore les pyrites. Autrefois, on négligeait ces pyrites. Maintenant on recueille avec grand soin, dans des canaux de bois, les *tailings*, c'est-à-dire la masse boueuse qui sort des tables d'amalgation. Dans certaines usines, on conduit directement le ruisseau aurifère à d'immenses cuves où, naturellement, par l'action de leur poids, les pyrites, plus lourdes, se séparent des résidus inutiles. Dans d'autres usines, ce sont des tables de concentration qui, mécaniquement, opèrent ce triage. Les *tailings* arrivent sur des bandes de toile caoutchoutée, fortement tendues et animées de deux mouvements, l'un qui les agite par secousses latérales, l'autre qui les oblige à remonter doucement une pente où coule un mince filet d'eau; le premier disperse uniformément les *tailings* sur la surface de la bande et facilite la séparation des résidus; l'autre ramène vers la partie supérieure de l'appareil les pyrites pesantes, tandis que les poussières stériles, plus légères, sont entraînées par le filet d'eau vers la partie inférieure. Lorsque la bande est arrivée au point le plus élevé de son parcours, elle tourne et dépose dans un bassin les pyrites dont elle est chargée.

Les *tailings* concentrés sont jetés dans des cuves et mélangés avec une dissolution de cyanure de potassium. Le cyanure décompose les pyrites et absorbe l'or qu'elles contenaient. La solution chargée d'or passe à travers un filtre et tombe dans un bassin. De là, courant par des tuyaux et aspirée par une pompe, elle se rend dans des réservoirs où on la met en contact avec des copeaux de zinc qui agissent sur elle comme réactif. La solution est décomposée à son tour, et l'or se dépose sous la forme d'une poudre grise sur les copeaux de zinc, qu'il suffit d'agiter vigoureusement dans l'eau pour faire tomber le métal qui les recouvre. Les poussières blanches qui résultent de cette opération sont désignés sous le nom de *slimes*.

Les *slimes* sont considérées maintenant comme une source de produits et l'on installe des usines pour le traitement de ces boues, dont les compagnies possèdent de vastes approvisionnements amoncelés depuis qu'a commencé l'exploitation des mines d'or du Rand.

En somme, c'est par des procédés scientifiques, dans des usines munies d'un outillage perfectionné, que les compagnies minières du Rand se livrent à l'industrie de la production de l'or. C'est par l'application de cette méthode de travail que le pays de l'or a pu produire, en 1894, 175 millions de francs de métal précieux, soit 45 millions de francs, ou 35 pour 100 de plus que l'année précé-

dente. Cette augmentation du rendement est due, non à la création d'exploitations nouvelles, mais au développement des exploitations qui contribuaient déjà à la production en 1892 et 1893. Le nombre des exploitations minières a plutôt diminué, plusieurs compagnies mal outillées ou mal administrées ayant sombré.

L'augmentation de la production provient surtout des moulins de broyage qui ont mis en œuvre, en 1894, trois cents pilons de plus qu'en 1893, et les compagnies minières ont pris leurs dispositions pour faire fonctionner, en 1895, onze cents pilons de plus qu'en 1894. On croit que c'est en 1896 que les exploitations minières du Rand arriveront au point culminant de leur prospérité, tant par l'accroissement de leur production que de la diminution des frais d'exploitation.

En 1894, les bénéfices donnés par les exploitations minières du Rand se sont élevés à 1 567 000 livres sterling, en progression de 43 pour 100 sur ceux de l'année précédente. Comme la production, dans cette même année, n'a augmenté que de 34 pour 100, il faut croire que des économies ont été réalisées sur les frais d'exploitation.

Actuellement, les bénéfices nets des compagnies minières représentent plus de 23 pour 100 de la production d'or. Il ne faut pas croire cependant que toutes les compagnies minières soient prospères. Beaucoup végètent ou échouent, faute de capitaux, ou parce que leur administration est défectueuse. Trente compagnies seulement ont distribué des dividendes en 1894. Et sur ces trente compagnies, il n'y en a que douze qui peuvent être considérées comme ayant brillamment réussi : elles ont distribué à leurs actionnaires 1 157 000 livres sterling de dividendes, ce qui représente près de 100 000 livres sterling, ou 2 500 000 francs de bénéfices pour chaque compagnie. Ce sont les compagnies de premier ordre. Mais à côté de ces douze compagnies qui sont les grandes puissances industrielles du Rand, il y en a dix-huit qui ne font que des bénéfices relativement médiocres, et vingt-quatre qui n'en font pas du tout, et jusqu'à présent travaillent à perte.

On estime que le développement des mines dépend en grande partie du perfectionnement des procédés scientifiques pour l'exploitation des tailings et des slimes, c'est-à-dire des résidus et sous-résidus. D'après les expériences qui ont été faites, les deux tiers des tailings contiennent assez d'or pour pouvoir être traités avec bénéfice. Un tiers de tailings est sans valeur. Avec les procédés employés jusqu'à présent, on tire des tailings de 60 à 70 pour 100 de la quantité d'or qui reste dans ces boues aurifères. Il y a donc encore une notable quantité d'or dans les slimes. La question du

traitement des slimes constitue par conséquent un problème intéressant. Un bon système d'exploitation de ces sous-résidus peut augmenter dans une assez forte proportion les bénéfices des compagnies minières.

Aussi bien, est-il reconnu que la supériorité des mines du Rand ne provient pas de leur richesse excessive, mais de l'importance des grandes masses de minerai à teneur moyenne qu'elles renferment. Pour les exploiter avantageusement il faut un travail persévérant, un outillage mécanique de premier ordre et une direction habile et économe. Les hommes compétents estiment qu'il n'y a pas plus de trois ou quatre mines du Rand qui donneraient des bénéfices si elles étaient mal administrées. L'industrie de l'exploitation de l'or dans le Rand exige de ceux qui s'y livrent des connaissances variées et approfondies. Après avoir pratiqué des sondages dans les claims et reconnu l'existence du précieux minerai, il faut connaître l'épaisseur de la veine, son angle exact d'inclinaison et la richesse de sa teneur, pour évaluer le profit de l'exploitation et fixer le chiffre du capital nécessaire. C'est ce qui s'appelle *prospecter* la mine, parce que cette série d'opérations préliminaires est confiée au *prospector*.

L'exploitation ne peut commencer que lorsque le travail du prospector est terminé. Il faut alors chercher les meilleurs procédés de traitement du minerai, conduire habilement les travaux de forage des puits, savoir où il convient de percer les niveaux et à quelle hauteur on doit entamer le reef. Les travaux d'aérage et de pompage ne peuvent être dirigés que par des hommes expérimentés. Si l'on considère que des connaissances plus délicates encore sont requises pour les opérations qui consistent à extraire du minerai tout l'or qu'il contient, on voit que la direction d'une mine doit avoir à sa disposition pour réussir tout un personnel d'ingénieurs et de chimistes.

Secondés par des hommes techniques et par des employés soigneusement choisis, les directeurs des mines s'occupent principalement de ce que les Anglais appellent le *ménagement* général de l'entreprise. De plus, ces directeurs des mines se sont constitués en un véritable gouvernement du pays de l'or. Réunis en conseil à la Chambre des mines, ils y discutent et y résolvent les grandes questions qui intéressent la prospérité du Rand tout entier : lois minières, main-d'œuvre, police, dynamite, patentes, enquêtes sur les améliorations à introduire, questions de transport, d'eau, de combustibles, relations avec le gouvernement transvaalien. Tout cela est élucidé par la Chambre des mines du Witwatersrand, qui est un État dans l'État transvaalien. Quand

des questions demandent des études spéciales avant qu'une décision intervienne, la besogne est répartie entre des comités spéciaux, qui font des rapports toujours clairs et substantiels; et la Chambre prononce après un examen définitif. On ne perd pas son temps en bavardages, car dans le pays de l'or on sait, mieux que partout ailleurs, que *time is money*.

Il faut citer des chiffres pour donner une idée exacte de la puissance de cette industrie des mines d'or qui s'est créée en quelques années sur un point de l'Afrique australe. La production totale d'or dans le Rand jusqu'à ce jour s'est élevée à plus de 8 millions d'onces d'une valeur de 730 millions de francs.

En 1894, le nombre de pilons en marche dans le district de Witwatersrand, a été en moyenne de 2500 ayant travaillé 325 jours. La quantité de minerai broyé s'est élevée à 3 millions de tonnes; de sorte que chaque pilon a broyé 3 3/4 de tonnes de minerai par 24 heures. Le rendement moyen du minerai broyé a été de 1/2 once d'or à la tonne, le traitement de résidus a produit 1/4 d'once d'or par tonne traitée, ce qui donne pour chaque tonne de minerai un rendement moyen de 2 1/2 livres sterling ou 62 fr. 50. Durant l'année 1894, 26 000 tonnes de concentrés pyriteux ont été traités, leur teneur moyenne a été de 3 onces d'or environ à la tonne. Les résidus (tailings), provenant des moulins, se sont élevés à 2 1/4 millions de tonnes. 5652 ouvriers blancs et 42 500 ouvriers noirs ont été employés dans toutes les mines du territoire de la République, dont 5000 ouvriers blancs et 35 000 noirs dans les mines du Witwatersrand.

A la fin de 1894, les mines en exploitation sur toute l'étendue du Transvaal étaient au nombre de 141 avec un capital nominal de 24 702 815 livres sterling, ou 613 570 375 francs, dont 22 940 321 livres sterling ou 573 508 045 francs ont été entièrement versés.

Les fonds de roulement de ces compagnies et les sommes versées aux vendeurs comme prix d'achat forment ensemble un total de 7 869 811 livres sterling ou 196 745 275 francs. La totalité des dividendes distribués par ces compagnies jusqu'au 31 décembre 1893 s'est élevée à 3 503 867 livres sterling ou 87 596 675 francs. Si l'on ajoute à ce chiffre les dividendes payés pendant l'année 1894, soit 1 647 063 livres sterling ou 41 176 575 francs, on obtient une somme totale de 128 773 250 francs distribuée en dividendes, représentant 25 pour 100 environ du capital versé.

Au commencement de 1894, la valeur des actions de 52 compagnies existant dans le Witwatersrand était de 13 557 044 livres sterling; à la fin de cette même année elle atteignait 31 782 613 li-

vres sterling, soit une plus-value de 134 pour 100. Ces 52 compagnies avaient distribué, au 31 décembre 1893, 2 609 299 livres sterling de dividendes; l'année suivante, elles payèrent 1 141 780 livres sterling de dividendes.

Les achats de machines de toutes sortes, les frais de construction des usines, des tramways, les frais de transport de l'outillage et, en un mot, les dépenses globales d'équipement ont absorbé 3 370 345 livres sterling ou 84 458 625 francs.

L'État du Transvaal doit à l'industrie de l'or la prospérité actuelle de ses finances. En 1894, les recettes budgétaires se sont élevées à 69 800 000 francs et les dépenses à 57 100 000 francs, laissant un excédent de recettes de 12 millions.

Parmi les recettes budgétaires, les plus importantes sont celles prélevées dans les différentes zones minières, sous forme de licences de mineurs ou d'explorateurs, de redevances d'emplacements, de taxes de patentes, de droits de transfert, d'impôts personnels, de frais de justice, d'amendes, etc. On a calculé que l'année dernière les recettes provenant directement des mines ont représenté 43 pour 100 des recettes totales du Trésor, sans compter les recettes indirectes dont l'augmentation rapide est due en grande partie au développement de l'industrie minière. C'est à peu près exclusivement au rapide progrès de l'industrie des mines d'or qu'est due l'augmentation du produit des droits de douane, qui ont donné à la République sud-africaine 20 300 000 francs en 1894. Si l'on compare le chiffre des importations de 1894 à celui de 1893, on voit que les entrées ont augmenté de 9 647 000 francs pour les machines de toute espèces; de 4 838 000 francs pour le matériel de chemin de fer; de 1 100 000 francs pour les importations du gouvernement; de 914 000 francs pour les confections, bonneterie, ganterie; de 796 000 francs pour les voitures, etc.; de 538 000 francs pour les étoffes de soie; de 261 000 francs pour les huiles, pétroles, matières grasses; de 1 093 000 francs pour la mercerie, les articles de modes, etc.; de 194 000 francs pour la viande de porc. Il a également été reçu en plus 9 985 000 kilos de céréales et farines; 2 062 000 kilos de ciment; 1 962 000 kilos de dynamite; 1 225 000 kilos de sucre; 350 000 kilos de bougies; pour 219 000 francs d'épiceries; 447 000 litres de vin et de champagne; 194 000 litres de spiritueux; 131 000 douzaines d'œufs; 1 183 000 cigares, etc.

C'est à l'abondance de l'eau, de la houille et de la main-d'œuvre que l'industrie de l'or dans le Rand doit son développement. Sur les cartes minières que l'on publie à Johannesburg, on voit, à côté des parties rouges qui figurent les mines, de nombreuses taches bleues qui représentent les prises d'eau des usines. Le désert de

l'Afrique australe n'est point désolé par la sécheresse comme le Sahara ou le Gobi. C'est une immense plaine, mais une plaine hérissée de collines. Le mot *Karou* par lequel on désigne ce pays, signifie, dans la langue des Hottentots, « plaine déserte ». C'est bien une plaine déserte, mais elle n'est déserte et improductive que parce que le travail de l'homme ne la féconde pas. Le sol est naturellement fertile. Ce ne sont pas les sables mouvants du Sahara africain ni les steppes asiatiques. C'est une riche couche d'argile reposant sur un grès contenant des matières salines qui donnent un goût saumâtre aux eaux des sources et des rivières; car les sources et les rivières abondent dans ce pays. Quand viennent les pluies, le sol se couvre d'une herbe luxuriante; et en hiver il y a toujours le *karroo-bush*, bruyère de quelques pouces de hauteur, aux feuilles maigres, petites, raides, ayant la teinte du vert-olive. Cette plante, qui résiste au froid, pousse partout dans le désert du Karou et suffit à la nourriture des bestiaux. C'est ce qui explique que les Boers du Transvaal se sont spécialement adonnés à l'élevage des bœufs, chevaux, moutons et chèvres, qui ne leur coûte aucune peine ni aucune dépense, ces animaux trouvant partout leur nourriture, hiver comme été.

Dans la saison de la sécheresse, le désert de l'Afrique australe a un aspect nu, aride et morose. Mais dans la saison des pluies, toutes ces plaines se couvrent d'herbe.

Le Karou n'est un désert que parce que l'on ne se donne pas la peine d'utiliser l'eau qu'il contient. Avec un bon système d'irrigation, on ferait un pays florissant de ces régions de l'Afrique australe, aujourd'hui sans habitants, qui occupent les deux tiers de la superficie de la colonie du Cap. Mais il faudrait, au moyen de réservoirs, retenir les eaux dans les ravins des montagnes pour les distribuer ensuite utilement. On laisse sans emploi cette eau qui, utilisée pour la culture, fertiliserait des millions d'hectares de terre.

En allant par le chemin de fer du Cap à Johannesburg, on traverse, après le désert du Karou, le territoire de la république d'Orange pour entrer ensuite dans le Transvaal. La vallée de la rivière d'Orange présente un aspect riant parce que l'eau y est utilisée pour la culture. Cependant c'est toujours l'industrie de l'élevage qui domine. Ce sont les troupeaux de bœufs, de chevaux, de moutons, qui font la richesse du pays.

Mais c'est surtout au Transvaal que l'eau abonde. La végétation y est très active et très forte, grâce aux pluies qui jettent annuellement sur le sol 90 centimètres de hauteur d'eau, tandis qu'il n'en tombe que 51 centimètres à Paris. Les cultivateurs n'ont pas à se plaindre si l'on en juge par ce seul fait : la pomme de terre rend

dix pour un en moyenne, c'est-à-dire que pour 100 francs de semence on a 1000 francs de produits rendus sur le marché et l'on peut faire plusieurs récoltes par an. Mais tout le monde est attiré par l'industrie des mines, et les cultures sont absolument négligées.

Quoi qu'il en soit, l'industre minière dans le Rand a su tirer un bon parti de l'eau que le sol recèle en abondance. Les usines s'alimentent au moyen des rivières qui coulent entre des berges plates et monotones, des étangs naturels, aux rives bordées de roseaux, et des bassins garnies de digues en maçonnerie destinées à recevoir l'eau des pluies qui, retenues par la couche argileuse qui recouvre les reefs, s'échappent en ruisseaux par les ravins ou s'accumulent dans les bas-fonds.

Le sous-sol du Transvaal abonde en charbon, et la création de l'industrieuse ville de Johannesburg a donné un essor rapide à l'exploitation de ses richesses houillères. La production des compagnies houillères a été en 1894 de 750 000 tonnes, non compris le rendement des mines de Middelburg, dont l'exploitation régulière n'a commencé que depuis l'ouverture de la ligne qui va de Pretoria à Delagoa bay. La plus importante des mines de houille du Transvaal est la Transvaal Coal-Trust, qui alimente de combustible les compagnies aurifères du Rand. La Coal-Trust a produit en 1894 une quantité de 284 000 tonnes de houille. Viennent ensuite la South-African and Orange Free State Coal and Mening, association, qui a produit en 1894 une quantité de 178 000 tonnes de houille et les houillères de Cassel, qui en ont donné 135 000 tonnes. Le reste a été fourni par différentes exploitations moins importantes, notamment par les houillères de Boksburg. D'autres compagnies houillères sont en voie de formation, l'industrie des mines d'or exigeant pour auxiliaire l'industrie des mines de charbon. Les bénéfices de ces exploitations houillères ne paraissent pas excessifs, puisque celle qui a la plus grande production et qui passe pour la plus florissante n'a pas donné plus de 7 1/2 pour 100 de dividende en 1884. Les compagnies minières se plaignent de l'élévation excessive des frais de transport pour leurs charbons, qui ont à payer pour arriver aux consommateurs 3 deniers par mille et par tonne, de sorte que le prix du transport, accru des frais de camionnage, représente pour une distance de 40 kilomètres 11 fr. 25 par tonne, c'est-à-dire plus que la valeur du charbon pris à la mine. (Le charbon sur le carreau de la mine vaut de 6 à 7 francs.)

Les mines d'or du Rand emploient un personnel ouvrier de près de 50 000 travailleurs sous la direction et la surveillance de 5500 employés blancs. Ce sont tous des Cafres, qui viennent de toutes les régions de l'Afrique australe attirés par la promesse d'une nourri-

ture abondante et d'un salaire élevé. Il y en a qui sont originaires de contrées situées à plusieurs centaines de milles au nord du Zambèze. Ce sont des hommes remarquablement robustes qui fournissent sans se plaindre des journées de douze heures. Leur salaire est d'environ 75 francs par mois, le logement et la nourriture étant aux frais de la compagnie minière qui les emploie. Deux fois par jour, à midi et le soir, on leur fait la distribution de la pâtée de maïs qui constitue le fond de leur alimentation. On ajoute à cette pâtée de maïs de la viande de bœuf, qui est à bas prix dans toute l'Afrique australe, et un peu de sel. Les travailleurs sont répartis en bandes, et chaque bande a son commandeur et son préposé aux vivres. C'est celui-ci qui, matin et soir, à l'heure de la distribution, se rend à la cantine. On lui remet la pâtée de maïs, la part de viande et la poignée de sel qu'il doit répartir à toute la troupe. Chaque exploitation minière a un camp pour les travailleurs cafres. Chaque bande a sa hutte où les hommes couchent côte à côte sur des lits de camp. La police est faite par des surveillants cafres qui portent au bras une plaque d'acier comme insigne de leurs fonctions. Ce sont ces surveillants qui sont responsables de l'ordre et de la propreté dans le camp des Cafres. Ils veillent à ce que les cases des noirs soient balayées et à ce que les bandes ne se volent pas les unes aux autres leur part de viande et de maïs. La lourde matraque dont ils sont armés fait respecter leur autorité.

Les noirs employés dans les mines d'or du Rand sont de bons et dociles travailleurs. Les syndicats, les coalitions et les grèves, ces institutions qui fleurissent dans les contrées industrielles de la vieille Europe, leur sont inconnues. Ils travaillent, mangent et dorment. Toute l'ambition de l'ouvrier mineur cafre est d'amasser assez d'argent dans le travail de la mine pour retourner dans son village, acheter des femmes et vivre sans rien faire.

Autrefois les chars à bœufs auraient mis six semaines ou deux mois à vous transporter du Cap au plateau sur lequel s'élève la ville de Johannesburg. Maintenant la ville de l'or est reliée par des chemins de fer au Cap, à Port Elisabeth, à East London et à Delagoa Bay (Lourenço Marquez). L'établissement des 4500 kilomètres de voie ferrée qui relient Johannesburg et Pretoria, la capitale de la république sud-africaine, aux principaux points de la côte, a largement contribué à augmenter l'importance du commerce d'importation et d'exportation du Transvaal. Les importations dans la république de Transvaal ont atteint en 1894 une valeur de 161 millions de francs, tandis qu'elles n'avaient été que de 134 millions en 1893 et de 100 millions en 1892. Sur les 161 millions de francs de marchandises importées en 1894, le

chemin de fer en a transporté pour 113 millions de francs.

Mais le char à bœufs, l'antique et lent char à bœufs des vieux Boers, reste et restera longtemps l'auxiliaire indispensable du chemin de fer. Le char à bœufs des Boers est fait du bois le plus résistant du pays : le stinkwood (*laurus bullata*). C'est un long chariot, lourd, massif, solide, généralement peint en trois couleurs, en rouge, en vert et en jaune. La machine, faite pour suivre des routes pierreuses, à peine tracées et présentant sans cesse de profondes ornières, est mise en mouvement par un véritable troupeau de bœufs attelés par paire au nombre de quatorze, seize, dix-huit et jusqu'à vingt bœufs. L'attelage marche d'un pas lent sous la conduite du Boer qui se tient à côté des bœufs, muni d'un fouet de 20 pieds de long, tandis que sa famille s'abrite sous la tente en demi-cercle qui recouvre l'arrière du char. Le char à bœufs peut ainsi devenir une véritable habitation ambulante pour le Boer nomade qui cherche dans le Karou des pâturages pour ses troupeaux. Les bœufs ne coûtent rien à nourrir, puisque partout dans l'Afrique australe ils trouvent leur subsistance dans l'herbe qui couvre les plaines pendant la saison des pluies ou, à défaut d'herbe, dans une sorte de bruyère qui vit en toute saison et résiste à la sécheresse comme aux gelées d'hiver. L'eau ne fait pas défaut non plus. Les Boers ont pris soin d'établir de distance en distance des *dams*, ou réservoirs artificiels, dont les propriétaires et les conducteurs de troupeaux connaissent bien l'emplacement. Le char à bœufs ne cédera que peu à peu la place au chemin de fer, comme l'organisation patriarcale des Boers du Transvaal à la civilisation moderne si brillamment représentée dans l'Afrique australe par la riche cité de Johannesburg. Actuellement, des trains qui marchent à une vitesse de 35 kilomètres à l'heure, permettent de franchir en deux jours la distance qui mène du Cap à Johannesburg. La ligne a été construite avec une étonnante rapidité, et tous les voyageurs s'accordent à dire que le chemin de fer du Cap à Johannesburg offre au moins autant de confort que les meilleurs de nos chemins de fer européens. Comme en Angleterre, on entre de plain-pied dans les voitures, la voie est bien établie, le roulement peu sensible; les wagons, éclairés à l'électricité, sont reliés par des galeries; les places sont bien distribuées, le matériel est luxueux et bien entretenu.

Le réseau des chemins de fer de l'Afrique du Sud a commencé à prendre une rapide extension lors du mouvement d'émigration, du *rush*, comme disent les Anglais, que provoqua, il y a une vingtaine d'années, la découverte des mines de diamant. C'est à cette époque que le Parlement du Cap décréta la construction de

trois grandes lignes ayant leurs points de départ dans les trois principaux ports de la colonie : Cape Town, Port Elisabeth et East London. La découverte des mines d'or a donné une nouvelle impulsion aux travaux de construction de ces voies ferrées se dirigeant toutes vers le nord, de sorte qu'actuellement la capitale de la colonie du Cap est, par chemin de fer, à trente-six heures de Kimberley, la métropole du pays des diamants, et à quarante-huit de Johannesburg, la métropole du pays de l'or. Le réseau est entièrement entre les mains du gouvernement du Cap et se prolonge au delà des limites du territoire de la colonie en vertu d'une convention intervenue entre le gouvernement du Cap et les Etats de l'intérieur de l'Afrique australe. Cette convention, autorisant la colonie du Cap à construire des chemins de fer sur les territoires de la république d'Orange et de la république du Transvaal, se rattache à une autre convention créant une union douanière entre les différents Etats de l'Afrique australe, proclamant la liberté commerciale pour les produits exportés et établissant un tarif uniforme pour les marchandises importées.

Aux 1800 kilomètres de voie ferrée qui mettent Johannesburg en communication avec la ville du Cap; aux 1200 kilomètres qui l'unissent à Port Elisabeth; aux 1100 kilomètres qui la relient à East London s'ajoutent, depuis l'année dernière, les 600 kilomètres qui conduisent directement de Lourenço Marquez (Delagoa Bay) à la ville de l'or. Dans peu de temps, Johannesburg sera également relié à Natal par voie ferrée.

C'est donc Johannesburg qui est le vrai centre du réseau des chemins de fer de l'Afrique australe, comme Chicago est le vrai centre des chemins de fer de l'Amérique du Nord. Et il est à prévoir que c'est là que se concentrera de plus en plus l'activité industrielle et commerciale du pays. Quelle différence entre Johannesburg et sa voisine, Pretoria, la capitale du Transvaal! Si Johannesburg est le Chicago ou le New-York de l'Afrique australe, Pretoria en est le Washington. Le plus bel édifice de Pretoria est le palais du gouvernement, qui a coûté 3 millions et demi. Le Parlement et tous les départements ministériels sont réunis dans ce Capitole. Le président de la république du Transvaal y a ses bureaux à côté du secrétaire d'Etat, du Conseil exécutif, du trésorier général, de l'auditeur général, de l'inspecteur des mines. C'est là aussi que siègent la cour suprême et la cour d'appel. Le *Volksraad*, assemblée élue par le peuple, exerce le pouvoir législatif.

Pendant la durée de la session parlementaire, les membres du Volksraad reçoivent 75 francs d'indemnité par jour. Le président de la république du Transvaal, qui est nommé pour cinq ans et

rééligible, recevait jusqu'à présent 182 500 francs de traitement. On vient de porter la liste civile de M. Krüger à 207 500 francs, et l'on a augmenté sensiblement les appointements du secrétaire d'Etat, du commandant général de l'armée et de tous les fonctionnaires. L'Etat du Transvaal peut facilement supporter ces augmentations de dépenses, puisque le Trésor possède à l'heure actuelle un excédent de plus de 30 millions de francs.

On sait quelle est l'origine de l'Etat du Transvaal. Lorsque l'Angleterre, maîtresse de la colonie du Cap, décréta l'abolition de l'esclavage, les *Boers*, c'est-à-dire les propriétaires ruraux, possesseurs de grandes fermes qu'ils faisaient cultiver par leurs esclaves noirs, se trouvèrent lésés dans leurs intérêts. Ils prirent le parti de quitter le pays. Ils *trekkèrent*, comme ils disent dans leur langue, c'est-à-dire qu'ils s'en allèrent, qu'ils émigrèrent, cherchant une autre patrie où ils vivraient libres et suivant leurs mœurs et leurs habitudes. Donc des milliers de Boers trekkèrent, s'enfonçant vers le nord dans l'intérieur de l'Afrique. Ils emmenaient avec eux leurs bestiaux et emportaient leur mobilier et leurs provisions sur de grands chariots traînés par des attelages de seize et dix-huit bœufs. Les uns s'arrêtèrent au fleuve auquel ils donnèrent le nom de fleuve Orange. Les autres trekkèrent jusqu'aux régions qu'arrose la rivière du Vaal. C'est ainsi que furent fondées les deux républiques qui devinrent l'Etat libre d'Orange et l'Etat libre du Transvaal ou république sud-africaine. Le grand *trek* des Boers eut lieu il y a une soixantaine d'années. Il n'y a donc pas bien longtemps que le Transvaal est connu.

On évalue à six mille le nombre des émigrants boers qui, lors du grand exode de 1834, se dirigèrent, voyageant, les uns sur leurs chariots, les autres à cheval ou à pied, vers les territoires situés au delà du fleuve Orange, qui alors n'avaient jamais été foulés par les pieds des blancs et que les récits des chasseurs griquas leur avaient représentés comme une contrée fertile et giboyeuse. Un homme pieux, intelligent et brave, du nom de Pieter Rebief, les conduisait, nouveau Moïse, vers la terre promise. Quand, après avoir traversé les plaines nues et monotones du Karou, ils arrivèrent dans la riante vallée du fleuve Orange, ils durent éprouver le même bonheur que les Hébreux arrivant dans le pays de Chanaan, après avoir longtemps erré dans le désert. Trouvant le champ libre dans ce pays qui n'était habité que par des tribus clairsemées de noirs, ils s'établirent là et fondèrent une république dont la constitution est imitée de celle des Etats-Unis. D'autres émigrants vinrent les rejoindre. L'émigration vers le nord continua pendant longtemps, sans que le gouvernement du

Cap y mît obstacle. Plus tard, la république du Transvaal fut fondée sur les mêmes bases par des Boers qui avaient continué le *trekken* vers le nord et franchi le Vaal. La république ou Etat libre d'Orange s'étend, en remontant vers le nord, du fleuve Orange au Vaal, et la république Sud-Africaine ou Transvaalienne du fleuve Orange au Limpopo, qu'une convention avec l'Angleterre lui assigne comme limite infranchissable au nord.

Les deux républiques des Boers, formant ensemble un territoire égal à celui de la France et de l'Angleterre réunies, n'étaient habitées, avant la découverte des mines d'or et la fondation de Johannesburg, que par quelques centaines de mille individus. Il n'y avait pas alors plus de soixante-quinze mille blancs sur le territoire de l'Etat libre d'Orange et quarante à cinquante mille sur le territoire du Transvaal.

On a peine à s'imaginer que ces Boers disséminés sur des territoires d'une aussi grande étendue s'y trouvent gênés et à l'étroit. C'est cependant la vérité. Et on s'explique ce phénomène quand on sait que la société qui s'est constituée dans l'Afrique australe par l'exode des Boers vers le fleuve Orange et le Vaal, est une société pastorale.

Le Boer ne cultive pas la terre. Il se contente de faire paître de grands troupeaux sur les plaines herbeuses qu'il a à sa disposition. Le Boer a généralement plusieurs fermes, et les fermes n'ont jamais une étendue de moins de 1000 hectares. Il passe avec ses troupeaux d'une ferme à l'autre. C'est un pasteur, c'est-à-dire un nomade. Le *trekken* indéfini est son idéal. Dans ces conditions, il lui faut de l'espace et toujours de l'espace. Dans nos pays d'Europe, des centaines de familles de cultivateurs vivraient sur un terrain que le Boer trouve insuffisant pour lui et ses enfants. Dispersés sur d'immenses surfaces, les Boers ne jouissent point des avantages du voisinage et de la vie sociale. Ils vivent isolés, et c'est à cette cause qu'il faut attribuer leur proverbiale rusticité.

Rien de plus simple que l'habitation d'un Boer. La maison est généralement sans étage, construite en argile et recouverte en chaume. Les fenêtres sont étroites et basses. La terre battue sert de plancher. Les murs ne sont ni peints ni tapissés. Le mobilier de la grande salle où la famille se réunit est généralement composé d'une table massive et de quelques bancs. Les ustensiles de ménage et la vaisselle ne sont pas moins grossiers que les meubles et se réduisent au strict nécessaire. La capitale du Transvaal, Pretoria, donne bien l'idée d'une ville de paysans. C'est une ville champêtre, ou, pour mieux dire, un immense jardin où sont éparpillées de loin en loin des maisons, des villas, des cottages. Les rues sont de larges avenues bordées d'eucalyptus qui ont 5 ou 6 kilomètres de

longueur et se prolongent en chaussées dans la campagne. Elles sont bien éclairées au moyen du gaz et de l'électricité, mais elles ne sont point pavées, et dès qu'il fait de la pluie, elles se changent en marécages. Pretoria pourrait contenir un demi-million d'habitants. Elle n'en a guère plus de 10 000. Plus « paysanne » encore est la ville de Potchefstroom, qui est la plus ancienne du Transvaal, car elle date de 1839. Elle est située sur un ruisseau qui se jette dans le Vaal. Les rues, excessivement larges, sont bordées de saules pleureurs. D'immenses marais s'étendent tout autour de la ville ou, pour mieux dire, de l'assemblage de fermes qu'on appelle Potchefstroom. Chaque maison, habitée par une seule famille, est entourée d'un grand jardin rempli de légumes et d'arbres fruitiers.

Autour de la maison, à la ville comme à la campagne, il y a toujours un jardin renfermant un verger et un potager. La vie du vieux Boer est rustique et simple : il prend soin de ses troupeaux, surveille sa propriété, qu'il fait cultiver par deux ou trois domestiques cafres, boit, mange, dort, fume et lit la Bible. Car le Boer est dévot. Il a la dévotion étroite, dure, rigide de l'ancien huguenot. Il déteste le « papisme ». Les catholiques sont mal vus au pays des Boers, bien que la constitution de la république Sud-Africaine et celle de l'Etat libre d'Orange proclament la liberté des cultes.

Le vieux Boer est réfractaire à ce que nous appelons le progrès. Il est vrai qu'à côté du vieux Boer qui mourra dans l'impénitence finale, en maudissant la civilisation qui est venue déranger ses habitudes et troubler sa paisible existence, on trouve maintenant le jeune Boer qui apprécie très bien les profits qu'il peut tirer du nouvel ordre de choses. Les vieux Boers se plaignent de l'afflux des immigrants que la découverte des mines d'or a attirés en foule dans leur pays. Ils ne se sentent plus maîtres chez eux. Ils redoutent de perdre cette indépendance nationale pour laquelle ils ont lutté si énergiquement depuis soixante ans. Ils se voient submergés bientôt sous le flot de l'invasion étrangère. Et ils se demandent avec amertume quel avantage ils ont retiré de leur victoire sur les Anglais, si ceux-ci doivent obtenir pacifiquement le résultat qu'ils n'ont pas pu obtenir par la force des armes. Mais ces sombres réflexions n'empêchent pas les destinées de s'accomplir. Il est évident que les Boers ne joueront plus qu'un rôle secondaire dans leur pays quand des centaines de mille émigrants européens s'y seront établis et l'auront mis en exploitation. Il leur faudra « entrer dans le mouvement », comme on dit. Ces pasteurs devront se faire laboureurs. Ces nomades devront devenir sédentaires. C'est une évolution qui se fait. C'est une société qui se trans-

forme. La vie pastorale va faire place, dans le pays des Boers, à la vie agricole et industrielle.

Jusqu'à présent le gouvernement du Transvaal, préoccupé de préserver l'indépendance nationale, a refusé d'accorder des droits électoraux aux étrangers établis sur le territoire de la république Sud-Africaine. On commence pourtant à comprendre à Pretoria la nécessité d'entrer à cet égard dans la voie des concessions. Le président Krüger a pris la parole en personne au Volksraad pour appuyer la pétition des étrangers qui ont pris part aux expéditions contre les indigènes et qui demandent en retour à jouir des droits électoraux. Le jour où un certain nombre d'étrangers auront été ainsi associés au gouvernement de la République, ce sera la brèche ouverte. Il est certain que quelques milliers d'électeurs boers ne peuvent indéfiniment détenir le pouvoir et gouverner à leur guise un pays où les étrangers sont déjà les plus nombreux et où arrivent constamment de tous les points du monde de nouveaux immigrants.

Au point de vue social, la découverte des terrains aurifères du Rand aura nécessairement pour résultat de transformer les conditions d'existence des populations de l'Afrique australe. Il est plus difficile de savoir quelles en seront les conséquences au point de vue économique.

Mac Culloch a calculé que le frai des monnaies (altération par le frottement) et les pertes dues aux naufrages et aux autres sinistres diminuent chaque année dans la proportion de « un pour cent » la masse monétaire du globe.

Si l'on évalue à 8 milliards les espèces que possède l'Europe, ce contingent monétaire perdrait donc tous les ans 80 millions. En partant de cette hypothèse, 1 milliard frappé au commencement de ce siècle ne présenterait plus à la fin que 366 millions. Suivant les calculs d'un autre économiste, M. Jacob, 1 milliard au bout d'un siècle se trouve réduit à 155 millions.

La déperdition de l'or est donc considérable et les découvertes de nouvelles mines d'or doivent avoir pour effet de rétablir l'équilibre entre la production et la consommation.

Avant la découverte des placers de la Californie et de l'Australie, le monde produisait annuellement pour 150 millions de francs d'or. Ce chiffre a été quintuplé et porté à 750 millions de francs par l'exploitation des mines d'or des pays neufs. Mais depuis 1853, la production a sans cesse diminué jusqu'en 1883, époque à laquelle elle était descendue à moins de 500 millions. Depuis 1887, la production a monté par bonds pour ainsi dire, et en 1894, elle a atteint 925 millions de francs, dont 175 millions fournis par le nouveau pays de l'or. Il ne semble pas que cette production dépasse

les besoins de la consommation. On a généralement admis que la principale, sinon l'unique cause de la hausse sur les prix des choses nécessaires à la vie, qui s'est produite de 1850 à 1860, a été l'afflux de l'or provenant des mines de la Californie et de l'Australie. Mais il faut considérer que l'exploitation des placers californiens et australiens a brusquement quintuplé la production de l'or, tandis que le Rand ne fournit que le cinquième et probablement n'arrivera pas à fournir plus du quart de la production actuelle du globe. Le ruisseau d'or qui coule du Rand sur le monde entier n'est pas un torrent. Nous ne sommes pas menacés de subir une perturbation économique par l'envahissement de l'or que produit le banket de l'Afrique australe.

Les gens compétents estiment d'ailleurs que la production d'or du Rand et des autres districts aurifères de l'Afrique australe n'est pas illimitée. Elle s'accroîtra probablement encore pendant quelques années; elle atteindra peut-être 250 ou 300 millions de francs par an à la fin du siècle. Puis viendra sans doute la période descendante, quand les filons les plus faciles à exploiter auront été épuisés. Car il ne s'agit pas seulement pour les compagnies minières d'avoir à leur disposition des terrains contenant d'épaisses couches de minerai, il faut que le rendement couvre les frais d'exploitation et rémunère le capital engagé dans l'entreprise. Telle entreprise minière qui donne actuellement des bénéfices suffisants pour pouvoir distribuer des dividendes à ses actionnaires serait vite en perte si le minerai venait à s'appauvrir dans les nouvelles couches exploitées, ou si le prix du charbon ou de la main-d'œuvre augmentait. En ce qui concerne le charbon, il semble qu'il n'y ait aucune inquiétude à avoir, la houille étant en abondance et d'une exploitation facile dans les districts aurifères du Transvaal. Mais la question de la main-d'œuvre est plus complexe et c'est une de celles dont la Chambre des mines se préoccupe le plus. Les mines du Rand ont employé l'année dernière quarante mille travailleurs cafres et en emploient cinquante mille cette année. Le recrutement n'est pas facile et il faut payer ces travailleurs 75 francs par mois. Supposons que cinquante mille Cafres soient employés dans le Rand au salaire moyen de 75 francs par mois, cela représente 900 francs par an pour chaque travailleur. C'est une dépense de 45 millions de francs par an pour la main-d'œuvre. Une augmentation de 10 francs par mois sur les salaires des Cafres représenterait pour l'industrie minière du Rand une charge supplémentaire de 6 millions de francs.

En tous cas, l'industrie de l'or dans l'Afrique australe ne semble pas avoir devant elle un avenir de plus de vingt ou vingt-cinq ans. Mais la découverte des mines d'or, en attirant vers les plaines

silencieuses du *Veldt* l'émigration européenne et les capitaux européens, a mis en valeur un pays qui autrefois était à peu près improductif. Un nouveau champ d'action est ouvert ainsi à l'activité humaine. C'est grâce à la création de l'industrie de l'or que le Transvaal a vu son commerce extérieur décupler en deux ans, ce qui est le signe certain d'un rapide accroissement de prospérité dont toute la population bénéficie. Dans dix ans, suivant des prévisions qui paraissent justifiées, Johannesburg aura plusieurs centaines de mille habitants, et le Transvaal en possédera 1 million. Or l'industrie des mines d'or ne peut guère employer directement plus de 12 000 ou 15 000 blancs, ayant sous leur direction 60 000 à 80 000 travailleurs indigènes. Mais d'autres industries se seront fondées, qui graviteront autour de l'industrie minière, et feront vivre des milliers de familles. On mettra en culture ces immenses plaines du Veldt que le soc de la charrue a à peine effleurées jusqu'à présent. Les quelques milliers de bergers qui promènent leurs troupeaux dans les pâturages du Transvaal feront place à une population agricole et sédentaire qui se chiffrera par millions.

Lorsque les Argonautes allèrent en Colchide chercher la « Toison d'or », ils n'avaient probablement pas d'autre but que de s'enrichir. C'était la cupidité qui les poussait à braver des dangers de toutes sortes pour atteindre le pays où ils pensaient trouver de l'or. Ils avaient bien la fièvre de l'or. Leur audacieuse expédition eut pour résultat d'ouvrir des pays nouveaux à la civilisation et d'établir des rapports commerciaux entre des populations qui semblaient séparées par des barrières infranchissables. Jason et ses compagnons n'étaient que des chercheurs d'or, comme ces Californiens qui ont *prospecté* dans ces dernières années les terres aurifères du Rand. Le chercheur d'or a existé de tout temps; et, de tout temps, il a eu un rôle important dans le développement de la civilisation et dans les évolutions de l'humanité.

Un jour viendra où, les mines d'or du Transvaal étant épuisées ou ne donnant plus assez pour couvrir les frais de l'exploitation, l'industrie de l'or sera abandonnée. Mais à cette époque-là peut-être Johannesburg, métropole de l'Afrique australe, sera une cité aussi peuplée et aussi riche que Paris, Londres ou New-York, et le Transvaal un pays aussi industrieux et aussi prospère que la France, l'Angleterre ou les Etats-Unis d'Amérique. Un nouveau foyer de civilisation se sera créé. Une nouvelle et grande nation aura pris sa place dans le monde. Et il en sera ainsi parce que le berger Arnold aura eu l'idée de signaler à Harry Struben les parcelles d'or contenues dans un morceau de banket tiré de la ferme de Geldenhuis.

Hervé de Kerohant.

---

# LA POÉSIE EN ITALIE

Jamais la poésie, en Italie, n'était descendue à un niveau aussi bas que dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Elle semblait avoir atteint les dernières limites de l'épuisement et de la sénilité. La veine de poésie forte et vigoureuse échappée des sources profondes du poème dantesque était complètement tarie; le faux, le vide, l'artificiel, ce je ne sais quoi de subtil et d'enfantin auquel aboutit forcément une littérature décrépite, dominait partout; le goût était misérablement dépravé. C'était l'époque où triomphaient Algarotti, Frugoni, Bettinelli. Le jésuite Bettinelli, jaloux sans doute des lauriers de Voltaire, publiait un libelle pour dénigrer la *Divine Comédie*, que, sauf l'un ou l'autre chant, il qualifiait de poème barbare et digne de la Scythie. La poésie italienne reniait ses origines et blasphémait son glorieux auteur.

Mais de cette corruption même allait sortir un renouveau. La spirale, dont Gœthe a fait le symbole du progrès, était sur le point de remonter. Comme précurseurs de ce mouvement, Varrano et Gozzi, ce dernier, surtout dans sa *Défense de Dante*, se levèrent pour réfuter les inepties de Bettinelli. C'est de ce moment qu'on peut dater le *risorgimento* de la poésie italienne. Une inquiétude obscure commençait déjà à travailler les esprits. Des senteurs subtiles, répandues dans l'atmosphère, faisaient pressentir, comme à Colomb près d'aborder à San Salvador, l'avènement de ce monde nouveau qu'allait ouvrir la Révolution française. Et, comme pour se préparer à affronter les agitations et les batailles prochaines, les esprits prenaient un bain de jeunesse et de vigueur dans l'étude approfondie de Dante. C'est un phénomène qu'on peut constater dans l'histoire intellectuelle de l'Italie, le culte pour l'*altissimo poeta* est comme le thermomètre de l'esprit public en Italie. Aux heures d'affaissement et de servitude, le profil de l'austère Florentin s'efface ou s'obscurcit; mais qu'un souffle rénovateur rappelle à la vie les ossements arides, qu'un vent de liberté passe sur la Péninsule, et la figure de Dante resplendit de nouveau de tout son éclat, comme une vision excitatrice, une incarnation vivante de l'âme nationale. Au musée du Capitole, on aperçoit, à l'entrée, une statue colossale du Nil, figurée par un géant que couvre une foule de petits enfants, symbole de sa fécondité. Dante est le Nil de la

poésie italienne : celle-ci n'est féconde qu'autant que le grand fleuve déborde de ses rives.

La réaction contre l'esprit du dix-huitième siècle pécha d'abord par exagération, comme cela arrive souvent dans les réactions. De l'affadissement arcadique de l'âge précédent, on passa sans transition à l'enflure déclamatoire. Il y eut un moment où Melchior Cesarotti, le traducteur d'Ossian, fut salué comme un grand réformateur. Cette première lueur du romantisme septentrional suffit toutefois à mettre en déroute et à faire évanouir à jamais ces pâles fantômes qui vagissaient dans les limbes de l'Arcadie. Mais l'esprit italien, un moment tourné vers le Nord, ne tarda pas à puiser à ses sources naturelles, le latinisme et l'antiquité.

Alfieri, dans ses tragédies, s'inspira d'Eschyle. Parini, dans ses poésies lyriques, notamment dans ses odes, s'essayait à reproduire le rythme et l'esprit d'Horace, et quelquefois, notamment dans sa satire immortelle, *il Giorno*, il empruntait à Juvénal sa verve caustique et vengeresse.

L'abbé Parini peut être considéré comme le père de la poésie italienne moderne. Botta dit de lui qu'il « rendit la virilité à une société d'eunuques ». Et Cesare Cantù ajoute que Parini « fut le premier, après Dante, qui arracha la poésie aux futilités corruptrices, pour en faire l'auxiliaire de la civilisation et l'expression de la société ».

Sorti des rangs du peuple, grandi au milieu de cette noblesse milanaise de la fin du dix-huitième siècle, licencieuse et efféminée; précepteur dans des familles nobles, chantre nostalgique de la félicité et de la quiétude champêtres, formé à l'étude des classiques, amoureux de cette mythologie décorative qui fut une des faiblesses du dix-huitième siècle, et finalement satirique élégant et inexorable des mœurs de l'aristocratie, Parini apparaît comme une des figures les plus caractéristiques et les plus complexes de la littérature italienne.

Comme dans la trilogie de *Figaro*, on sent frémir l'esprit de 89, et cependant, son chef-d'œuvre, la satire *il Giorno*, date de 1763. Parini, le premier, donna le signal de ce *rerum novus ordo* qui allait prendre naissance au milieu des révolutions et des catastrophes.

Alfieri continua et élargit la réaction commencée par Parini. Bien que son œuvre appartienne plutôt à la tragédie qu'à la poésie lyrique, l'influence d'Alfieri fut cependant profonde sur toute la génération contemporaine. En remettant les anciens à la mode, Alfieri haussa le ton de la poésie, lui rendit cette fierté et cette noblesse d'accents qu'elle avait, pour ainsi dire, désapprises à l'école de la servitude.

Un poète incarna la période de la Révolution française en Italie,

chantant tour à tour l'esprit de résistance dans la *Basvilliana*, le triomphe de la Révolution dans les *Inni revolutionnari*, les grandeurs et les gloires de Bonaparte, et finalement, les victoires de la réaction monarchique après 1814. C'est Monti, dont les faiblesses de caractère et les éclatantes palinodies ne doivent pas faire oublier qu'il possédait toutes les qualités d'un vrai poète, une puissante imagination et le don de l'expression. La France contemporaine n'a-t-elle pas eu son Monti dans Vicor Hugo, qui, lui aussi, chanta et loua successivement Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon I^er^ et la République?

Je suis chose légère et vole à tout sujet!

Que cette définition du poète nous rende indulgents. Au reste, l'œuvre capitale de Monti fut étrangère et supérieure à ses volte-face politiques : c'est la traduction en vers de l'*Iliade*, dont aucune littérature ne possède l'équivalent.

Ugo Foscolo, bien qu'il eût du sang grec dans les veines, rechercha plutôt ses inspirations dans les littératures du Nord. Son *Jacopo Ortis* procède en droite ligne de *Werther* et en reproduit les énervantes et troublantes mélancolies. Ugo Foscolo est un des premiers précurseurs du romantisme.

Il y a dans ses poésies lyriques un souffle permanent d'exaltation, une haine du despotisme se répandant en de brûlantes et prophétiques invectives, un culte ardent pour la liberté, qui semblaient déjà préparer les esprits aux luttes et aux révolutions du *Risorgimento*.

Nous ne citerons ici que pour mention le nom de Leopardi, le chantre du pessimisme et du désespoir, le « sombre amant de la mort », comme l'appelait Musset. Leopardi est, sans contredit, le poète italien le plus connu à l'étranger, après Dante. Peut-être doit-il surtout sa popularité à cet arrière-goût de tristesse et de désespérance, à ce son de douleur que rend toute son œuvre et qui devait plaire à un siècle et à une époque qui a érigé en culte la « religion de la souffrance humaine ».

Les premières luttes pour le *Risorgimento*, à partir de 1820, ouvrent l'ère de la poésie patriotique. Tous les grands écrivains de cette époque : Manzoni, Grossi, Silvio Pellico, Jean-Baptiste Niccolini, sont aussi poètes à leurs heures, et lancent leurs strophes, comme des torches ardentes, dans la mêlée. Chez Manzoni, le patriotisme s'allie admirablement à la foi religieuse et à l'amour de l'Eglise. Pour chasser de la Péninsule les Autrichiens, les nouveaux barbares, il invoque le Dieu qui, jadis, fit triompher à Legnago les communes italiennes.

Dans cette phalange de poètes qui jouent le rôle de Tyrtée, deux noms surtout se détachent : Prati et Giusti. Prati, par la richesse et l'inépuisable fécondité de sa verve, par l'éclat de ses couleurs et l'harmonie de son vers, rappelle Monti. Giusti, dans ses satires où revit parfois la verve de Juvenal, flagelle les maîtres du jour, les princes régnants et les peuples façonnés au joug, faisant rire aux dépens des uns et des autres, mais d'un rire amer et sarcastique.

Mais tous ces noms allaient pâlir devant l'apparition de celui qui allait résumer et incarner avec éclat l'époque nouvelle, et qui est véritablement le grand poète contemporain de l'Italie, Giosuè Carducci.

*
* *

M. Giosuè Carducci touche à la soixantaine. Une taille au-dessous de la moyenne, un corps épais et trapu, une grosse tête au cou de taureau, aux cheveux crêpus et à la barbe inculte, enfoncée dans de larges épaules : la physionomie de M. Carducci ne serait pas dépourvue de vulgarité, n'étaient deux yeux ronds et vifs, dont l'éclat mobile illumine sa figure empreinte de je ne sais quoi de fier et de dédaigneux. Il est laid, mais de cette laideur transparente et rayonnante qu'on remarquait chez Mirabeau. Dans ce corps de Silène, on devine, — qu'on nous permette cet emprunt suranné à la mythologie, — l'âme d'un Apollon; mais, pour que le poète se révèle, il faut l'entendre parler d'art et de poésie. Alors, l'œil darde des rayons; le front, naturellement vaste, semble s'élargir encore, et dans toute son attitude, dans ses gestes, éclate le feu intérieur qui le remplit et le consume.

Né près de Pise, en 1836, Carducci débuta à Florence, dans les dernières années du régime débonnaire et tolérant du grand-duc de Toscane. A peine âgé de vingt ans, Carducci dut gagner son pain et celui de sa famille : il écrivit des préfaces pour la petite bibliothèque classique de l'éditeur Barbera. En les relisant aujourd'hui, on est surpris de la somme énorme d'érudition précoce qui y est enfouie. La critique chez Carducci précéda et forma le poète : il commentait dans ces préfaces les « rimes » de Cino da Pistoja, les satires de Salvator Rosa, les poésies de Laurent de Médicis et le *Seau enlevé* de Tassoni. En approfondissant ainsi l'œuvre des *trecentisti* d'abord, puis des *cinquecentisti*, Carducci affinait et polissait son instrument, trempait sa langue dans ses sources les plus vives et les plus pures, et se formait ainsi ce style merveilleux, à la fois composite et personnel, où la suavité et la délicatesse de Pétrarque s'allient à la fierté d'accent et à la concision sculpturale de Dante.

L'époque où apparaissait Carducci est celle qui précéda l'achèvement du *Risorgimento* par les armes françaises. Tandis que dans les sphères supérieures et dirigeantes de la société italienne, on s'appliquait déjà, tout en profitant de la révolution, à en amortir les tendances et les conséquences extrêmes, la jeunesse restait imbue de l'esprit de révolte et ne jurait que par Mazzini et Garibaldi. Fils d'un ancien carbonaro, l'âme ouverte à tous ces effluves révolutionnaires, qui, depuis un demi-siècle, passaient en la soulevant sur la Péninsule, Carducci débuta par des œuvres où le radicalisme politique le plus audacieux se rencontrait avec les tendances irréligieuses les plus effrénées. Dans le *Risorgimento*, il est facile de discerner deux sortes de mouvements, deux courants parallèles. L'un, celui de Manzoni, de Silvio Pellico, de Massimo d'Azeglio ne sépare pas le patriotisme de la foi et de la religion : l'indépendance nationale et l'unité politique y apparaissent comme le terme historique et providentiel des destinées de l'Italie. L'autre courant, au contraire, procède directement de la Renaissance : il est franchement anticatholique, naturaliste, païen, et tend à aboutir au triomphe de la démagogie. Toute l'histoire moderne de l'Italie est pour ainsi dire la lutte entre ces deux courants. Formé à l'école des classiques de Rome et de la Grèce, amoureux de la beauté antique, haïsseur naturel du catholicisme à l'instar de tous les révolutionnaires italiens, Carducci commença par chanter, dans ses *Juvenilia*, le paganisme et ses dieux, dans un triple esprit de révolte et de réaction à la fois religieuse, politique et littéraire. Aux *Juvenilia* succédèrent les *Levia gravia* et les *Decennalia*. « Dans les premiers, a écrit Carducci, je suis encore un tenant servile des classiques ; dans les seconds, je fais ma veillée des armes, et dans les troisièmes, après les premiers coups de lance incertains et habituels, je cours l'aventure à mes risques et périls. » Carducci, littérairement, procédait de tous les chefs de file que nous avons énumérés, Parini, Alfieri, Foscolo, Leopardi, et par eux et avec eux, il remontait à la pure et glorieuse tradition antique en la renouvelant.

Mais les influences modernes sont également très visibles dans l'œuvre *Carduccienne*, notamment dans les *Giambi* et les *Epodi*. On y sent passer tour à tour la rudesse impétueuse du Barbier des *Iambes*, l'ironie mordante de Heine et les audaces grandioses de Hugo. Quand Carducci publia ses *Giambi* et ses *Epodi*, — ce fut entre 1867 et 1872, — l'Italie traversait une période orageuse où les divers partis s'entre-choquaient violemment. Jusqu'en 1870, la question de Rome capitale tint la Péninsule en deux camps bien tranchés : celui des radicaux, qui voulaient dénouer le conflit par

les armes et courir sans délai au Capitole; et celui des modérés gouvernementaux, héritiers de la politique de Cavour, qui demandaient à attendre et à temporiser. Ce moment de la politique italienne, cette période de crises, de colères et d'agitations revit avec intensité dans les *Giambi* et les *Epodi*. Mazzinien, fougueux adversaire déclaré de la papauté et du catholicisme, Carducci lance les invectives les plus passionnées contre ceux qui veulent retarder le triomphe de l'idéal révolutionnaire. L'issue malheureuse de la campagne de Mentana, la mort des frères Cairoli à la villa Glori, l'exécution à Rome de Monti et de Tognetti, tous ces épisodes successifs mirent le comble à l'exaltation du poète. Il n'a pas assez de foudres et d'anathèmes contre le Pape, les catholiques, les modérés, l'Italie tout entière qu'il traite de « lâche ». Pour lui, Garibaldi et ses compagnons qui, au mépris des lois et des traités, battent l'Agro romano et tentent de s'emparer de Rome par force ou par surprise, évoquent l'image des plus glorieux héros de l'antiquité, de Léonidas ou des Fabius. La France a également sa part d'invectives et d'injures, il la traite de *masnadiere papale*, « brigande au service du Pape ». Cette partie de l'œuvre de Carducci rappelle la verve d'indignation véhémente, outrée et puérile, qui dicta les *Châtiments*. Une fois Rome conquise, Carducci n'est pas satisfait; il s'indigne contre la bande d'aventuriers et d'exploiteurs qui se précipitent sur la Ville éternelle, comme sur une proie offerte à leurs appétits sans frein et sans vergogne. Ce n'est point là la grande Rome qu'avait rêvée le poète. « Nous vous avions demandé Rome, s'écrie-t-il, vous nous avez donné Byzance. » Et il lance des strophes débordantes d'une amère et féroce ironie.

C'est à ce moment surtout que le parti radical et révolutionnaire italien reconnut et salua son poète dans Giosuè Carducci. Il retrouvait bien en lui l'auteur de l'*Hymne à Satan*, qui est un peu comme la *Ballade à la lune*, de Musset. C'est une de ces outrances et de ces débauches de jeunesse qui semblent faites principalement pour « épater le bourgeois ». Carducci est resté pendant longtemps et reste encore, pour beaucoup de gens en Italie, l'auteur de l'*Hymne à Satan*. Cette poésie, qui souleva tant de scandale, résume bien la première période de sa carrière, qui est surtout, nous l'avons dit déjà, une période de révolte. Le Satan de M. Carducci n'est point tout à fait l' « ennemi du genre humain », que nous représente le dogme catholique : c'est d'abord l'incarnation de l'esprit de rébellion, de toutes les rébellions, de la raison contre la foi, de la chair contre l'ascétisme, de la science contre le dogme; c'est aussi le symbole de toutes les forces de la nature : il résume en lui tout ce qu'il y a ici-bas de beau et de grand. Le Satan de M. Carducci apparaît

comme un dieu dégénéré du paganisme. Si M. Carducci personnifia dans le nom de Satan toutes ses aspirations et toutes ses révoltes, c'est sans doute par amour du scandale, par cet instinct d'ironie féroce, ce dédain des convictions d'autrui qui sont un des traits de son tempérament. Ce péché de jeunesse n'en est pas moins une faute de tact inexcusable : nous laissons de côté l'offense blasphématoire qu'elle contient aux croyances religieuses de la très grande majorité des Italiens.

*
* *

Mais bientôt une transformation féconde et pacifiante allait s'opérer dans le talent et la manière du poète. L'exaltation politique et cette véhémence tribunitienne qui marquent ses débuts se calmaient peu à peu. Il abandonna l'arène des partis, le domaine des luttes et des agitations contemporaines, pour s'adonner à une vision plus sereine et une représentation plus plastique du beau. Carducci, adorateur fervent des classiques, essaya de les imiter jusque dans la forme et le moule même où ils avaient coulé leurs idées et leurs images : il tenta de faire revivre en italien la métrique latine, en abandonnant le système des rimes : ce fut l'origine des *Odes barbares*, qui passent pour son véritable chef-d'œuvre.

La langue italienne se prêtait d'ailleurs à cette innovation qui, en français, n'aurait pas de sens. Carducci avait eu, au reste, des précurseurs : Tolomei, Chiabrera, Fantoni, Tommaseo, qui, eux aussi, avaient essayé d'appliquer à l'italien les règles de la prosodie latine : ils n'aboutirent qu'à de froids exercices d'une technique compliquée, le souffle inspirateur et créateur leur faisant défaut. Carducci réussit, au contraire, là où ils avaient échoué, parce que, à sa connaissance approfondie du latin et de toutes ses ressources, à une maîtrise incomparable de l'italien, il joignait le génie d'un grand poète.

Ronsard et la pléiade, au seizième siècle, s'étaient livrés, on le sait, à une tentative analogue. Contraire au génie de notre langue, elle devait échouer. Mais d'autres idiomes, tels que l'allemand et l'anglais, supportent très bien cette adaptation de la métrique antique. L'*Évangéline*, de Longfellow, est écrite en hexamètres : Tennyson et Swinburn traduisent les poètes grecs et latins en conservant leur rythme original. L'italien, infiniment plus près du latin que le français, put parfaitement s'assouplir à la tentative hardie de Carducci. Abolissant la rime, il réussit à imiter la métrique des Latins par un heureux mélange des sons doux et forts de l'accentuation italienne. Son innovation, en somme, aboutit à un plein succès. Il est telle de ses pièces, par exemple, *Nella piazza*

*di San Petronio*, où les hexamètres italiens correspondent exactement aux latins. Quelques-unes de ses odes saphiques sont parfaites. Mais, plus que cette imitation matérielle et adéquate de la prosodie latine, ce qui fit le succès des *Odes barbares*, c'est le large souffle de poésie italique qui les traverse; je dis italique, parce que Carducci y fait revivre l'esprit des grands poètes de la littérature latine, notamment d'Horace. L'ode aux sources du Clitumne est comme un poème grandiose, où, à travers les splendeurs verdoyantes de l'Ombrie, passe une vision de toutes les luttes et de toutes les batailles qui ensanglantèrent la terre latine. Le poète commence par décrire le paysage, évoquant les antiques scènes rustiques dont ce lieu fut le tranquille et magnifique théâtre. Puis, tout d'un coup on voit surgir et traverser en tourbillon cette quiétude idyllique les chevaux numides d'Annibal; on entend retentir le cri des populations italiques, s'appelant et s'excitant à une commune défense : c'est une magnifique évocation des guerres Puniques.

Les strophes alcaïques de la *Stazione* sont d'un réalisme éclatant et merveilleux. A ceux qui lui reprochaient de n'être qu'un servile imitateur des anciens, Carducci répondit par la description d'une « gare » au moment où le train va s'élancer, et il a su tirer d'un spectacle aussi prosaïque des effets puissants : c'est de la grande poésie descriptive. Dans ces *Odes barbares*, la forme s'est faite plus noble à la fois et plus ample; le style du poète sait en même temps s'assouplir à toutes les sinuosités de son vol et de sa pensée, et revêtir un relief sculptural pour reproduire la vision plastique des choses. Chez lui, le paysage est toujours d'une intensité éclatante de lumière et d'une noble pureté de lignes. Né dans cette terre des Maremmes qui revêt, çà et là, l'aspect grandiose d'une terre primitive, il a dû sentir, dès son enfance, la forte impression de ce spectacle. Parfois aussi, comme dans le sonnet du *Bove*, le paysage est rendu avec la suavité virgilienne, une sobriété toute classique et une profonde sincérité d'impression.

Ce qu'il y a de remarquable dans les poésies de Carducci, c'est la faible place qu'y tient la femme. Elle y apparaît surtout comme une évocation purement artistique, une simple machine poétique. Elle y garde ses noms antiques, s'y appelle Lydie ou Lalagé, comme dans Horace : elle n'est qu'un léger et impassible fantôme traversant les visions du poète pour exciter ses sens ou le provoquer à chanter. En un mot, la femme, chez Carducci, n'est jamais que la femme païenne, instrument de plaisir, dépourvue de cet attrait idéal, de cette sensibilité tendre et profonde, qui est le propre de la femme chrétienne : on dirait d'une de ces froides

statues antiques qui servent uniquement à varier et à décorer un paysage artificiel. Il faut cependant faire une exception pour la *Maria* de l'idylle maremmane : c'est la seule fois qu'on sent vraiment frémir le cœur du poète; ce serait à croire que cette *Maria* a vraiment existé et qu'en la chantant le poète n'a fait que se ressouvenir.

*
* *

Carducci est et restera certainement le plus grand poète qu'ait produit l'Italie au dix-neuvième siècle, de la lignée de ces chanteurs illustres, tels que Dante, Pétrarque, le Tasse, Alfieri, dont fut toujours fécond le sol de la Péninsule. Ainsi qu'on l'a fait remarquer[1], M. Carducci est un génie, non pas cosmopolite, mais essentiellement et spécifiquement italien; en lui revit l'âme nationale éparse à travers les siècles; il est le chantre de l'Italie, non point seulement dans le présent, mais aussi dans ses manifestations et ses gloires passées, et dans ses aspirations d'avenir. Il a reçu le flambeau de l'*italianità* que lui ont transmis ses glorieux prédécesseurs; il l'a fait briller d'une flamme éclatante et rajeunie. Il est, avant tout, un poète politique et, si l'on me passe l'expression, historique; il a don de comprendre et de rendre les grandes scènes de l'histoire, non point à la manière épique de Victor Hugo dans la *Légende des siècles*, mais d'une façon plutôt pittoresque et lyrique. Molière se moque, dans les *Précieuses ridicules*, de ce personnage qui voulait mettre l'histoire romaine en madrigaux : M. Carducci a raconté la Révolution française en sonnets, et ces sonnets sont fort beaux; ce sont de magnifiques médaillons merveilleusement ciselés. Le côté intime et moral manque dans sa poésie ou du moins n'y apparaît que rarement; nous avons déjà dit que la femme y est à peu près absente. Pareillement, rien de ce qui fait la grandeur de nos lyriques français, Musset, Lamartine : ce don de l'émotion intime et pénétrante, de la passion s'épanchant en larges ondes, n'éclate dans ses œuvres. S'il fallait le comparer à quelqu'un de nos poètes, ce serait à Barbier, dont il possède, çà et là, la verve satirique, et à Victor Hugo, pour le don de la vision extérieure et de la plasticité de style. Toutefois, par la sobriété de ses compositions et le fini de sa manière, il rappelle beaucoup plus les anciens que les modernes : il semble un Latin autant qu'un Italien, ou plutôt, c'est là son mérite, il perpétue, dans la langue nouvelle de Dante et du Tasse, la grande tradition classique. Comme Gœthe, c'est un païen unissant à un degré très rare deux choses qui semblent

[1] Voy. le *Mercure de France*, nº de février.

s'exclure : l'érudition et l'inspiration. C'est un Alexandrin ému ; il voit et sent les choses fortement, mais presque toujours, et à son insu, à travers le prisme de l'antiquité. Cela est surtout sensible dans sa façon de concevoir et de reproduire les scènes de la nature ; il la goûte et la rend à la façon de Lucrèce ou d'Horace, c'est-à-dire comme un philosophe panthéiste ou un épicurien délicat : il l'associe rarement à ses émotions intimes, comme font nos lyriques modernes.

En ce qui regarde l'inspiration morale de ses œuvres, nous aurions naturellement plus d'une réserve à faire. On l'aura dépeint tout entier quand on aura dit qu'il est, avant tout, un païen, mais un païen enflammé des passions politiques de son siècle. Une grande partie de son œuvre est consacrée à glorifier les idées révolutionnaires : cet Horace était doublé d'un Mazzini. Toutefois, au rebours de Victor Hugo, qui débuta par le royalisme le plus fervent pour aboutir au républicanisme le plus farouche, M. Carducci a peu à peu dépouillé son radicalisme d'antan pour se convertir à la monarchie et au conservatisme.

On dit que la reine Marguerite, qui a su témoigner au poète son admiration et son estime de façon à le toucher, n'a pas été étrangère à cette métamorphose. Toujours est-il que le féroce démagogue d'autrefois est presque devenu le poète attitré du Quirinal. Lors du mariage de Mlle Crispi, il a composé un épithalame tout à la louange du dictateur, qui lui a valu les malédictions de ses anciens coreligionnaires. Ses idées religieuses semblent avoir suivi une évolution analogue. Au mois d'octobre dernier, chargé de prononcer le discours d'inauguration pour le nouvel hôtel de ville de la république de San Marino, il avait pris pour thème de sa harangue officielle la glorification de l'idée divine dans l'histoire : nous voilà loin, on le voit, de l'*Hymne à Satan*.

Nous parlions plus haut de la double physionomie que présente l'âme italienne, espèce de *Janus bifrons*, l'âme catholique, celle qui a inspiré Dante et le Tasse, et qui revit dans Raphaël, Michel-Ange, tous les grands artistes de la Renaissance ; l'âme païenne, naturaliste et révolutionnaire qui, après s'être incarnée dans des types divers à travers le cours des siècles, semble, à notre époque, l'avoir emporté finalement dans la direction du mouvement national et politique. Manzoni a été, au dix-neuvième siècle, la personnification littéraire la plus glorieuse de la première. Carducci est certainement l'incarnation la plus artistique et la plus brillante de la seconde.

*
* *

Quand il publia ses *Odes barbares*, ce fut parmi la jeunesse

d'Italie comme un frémissement d'enthousiasme. Des applaudissements intenses et universels saluèrent cette poésie, qui semblait ressusciter la beauté antique : on eût dit que la bêche de quelque paysan venait de mettre au jour quelqu'une de ces admirables statues, chefs-d'œuvre de Rome ou de la Grèce, et que le sentiment national faisait écho à cette découverte. Parmi tous ceux qui, alors, vibrèrent aux vers de Carducci, aucun ne ressentit une émotion plus profonde et plus sincère que le jeune d'Annunzio. Gabriel d'Annunzio, alors âgé de dix-sept ans à peine, était encore assis sur les bancs du collège de Prato, près de Florence, s'enivrant déjà à toutes les manifestations de l'art. Le jeune écolier était en train d'étudier la peinture et la musique, mais l'apparition des *Odes barbares* fut pour lui comme une révélation et l'envahit, selon ses propres expressions, d'une sorte « de fureur poétique ». C'est dans cet état d'esprit, dans cette première ivresse de la muse, qu'il écrivit et publia le *Primo vere* (*Premier printemps*). On y retrouve, avec la spontanéité exubérante de l'imagination juvénile, une imitation habile et passionnée des classiques latins, notamment d'Horace. Ce premier coup d'aile porta d'Annunzio très haut et le signala à l'admiration de la critique, et un écrivain et critique estimé, M. Nencioni, dans le *Fanfulla della domenica*, signala l'apparition d'un nouveau poète. A *Primo vere* succéda, à deux ans d'intervalle, le *Canto nuovo*, où le jeune poète confirmait pleinement les espérances qu'il avait fait concevoir. Le *Canto nuovo* fut aussi écrit sous l'impression des *Odes barbares* de Carducci, mais d'Annunzio, tout en suivant la voie tracée par son illustre devancier, ne l'imite pas servilement, au rebours de la plupart des jeunes poètes d'alors; sur cette voie, il imprime des traces personnelles et originales et finit par s'ouvrir un champ nouveau. D'Annunzio se sert de la métrique des anciens avec une maestria consommée : sous son doigté agile et plein de fougue, elle acquiert à la fois une légèreté et une mélodie rythmée que Carducci lui-même n'avait pas su lui donner.

Né sur les bords de l'Adriatique, le poète sait entendre et comme capter les harmonies variées des grandes eaux; la musique de la mer, tantôt douce, tantôt violente et courroucée, semble n'avoir pas de secrets pour son oreille, et son œil a retenu les mille aspects du paysage de ces contrées, l'éclatant azur des flots, la blancheur des voiles qui les traversent comme des ailes d'oiseaux gigantesques, les nuits silencieuses et profondes où les étoiles reproduisent la phosphorescence de la mer.

Le *Canto nuovo* est tout un hymne à la mer, à cette mer qu'il devait chanter plus tard dans sa prose magnifique de l'*Enfant de volupté*.

Il y a, dans la poésie de d'Annunzio, une exubérance de couleurs; l'œil du poète semble percevoir et retenir, avec une sorte d'intensité morbide, tous les rayons, toutes les scènes qui frappent son regard. Il voit trop dans tous les sens. On retrouve dans le *Canto nuovo* cette même végétation luxuriante, cette même prodigalité de poésies et d'images que nous avons déjà signalée dans son premier volume de nouvelles, *Terra vergine*. C'est un défaut, mais un défaut enviable, puisqu'il est un signe de force.

Çà et là détonne la note naturaliste. D'Annunzio abandonne un instant ses visions païennes et mythologiques pour nous peindre une scène réaliste, cherchant ainsi des effets dans le heurt des contrastes.

Tels sont les caractères du *Canto nuovo*, des paysages classiques et parfois une peinture d'un naturalisme cru, mais vigoureux, mêlant une note moderne aux cris des nymphes et des sirènes se poursuivant et s'embrassant dans l'écume des flots.

Le romancier qui a écrit le *Piacere* s'affirma aussi comme le poète de la volupté, et de la volupté la plus effrénée et la plus audacieuse, dans un petit volume publié, en 1884, sous ce titre *Intermezzi*. L'habileté technique de l'orfèvre y est incomparable : la forme y acquiert une perfection et une plasticité qu'il est difficile de surpasser. Mais on dirait que le rêve de beauté poursuivi par le poète l'a possédé et enivré au point de lui faire perdre toute pudeur. M. d'Annunzio y chante ses amours juvéniles avec l'audace et l'impudeur d'un païen de l'antiquité ou de la Renaissance. C'est le triomphe de la chair et de la nudité. On cria, et on eut raison de crier au scandale. Il semble que pour M. d'Annunzio les dix-huit siècles de christianisme, qui ont passé sur le monde et renouvelé l'âme humaine, n'aient jamais existé : il se trouve païen et naturellement païen, avec une sorte d'inconscience naïve, qui peut devenir une excuse, si elle ne constitue pas une aggravation.

Quelque temps après les *Intermezzi*, M. d'Annunzio publiait un gros volume de vers intitulé : *Isaotta Guttadauro*, où, abandonnant la métrique latine, il retournait à la rime et aux formes poétiques qui firent les délices de Politien et de Laurent de Médicis. L'art qui se montre dans *Isaotta* est un art du goût le plus fin et le plus exquis. D'Annunzio y déploie des merveilles d'habileté et de ciselure, en même temps qu'il semble faire revivre l'inspiration et la tournure d'esprit d'un *cinquecentista*. Il court après le beau sous toutes ses formes purement sensibles. Il semble n'avoir d'yeux que pour les visions plastiques et charnelles. Toutefois, dans cette poursuite de la sensation rare apparaît je ne sais quoi de compliqué, d'artificiel, d'alexandrin. Le poète ne veut point regarder en

elle-même la nature, il ne la voit qu'à travers le prisme des formes déjà vues, et qu'il a emmagasinées dans son souvenir. Cette recherche anxieuse du précieux et du raffiné ne surprendrait pas chez un pur décadent, elle détonne légèrement chez un poète aussi classique que d'Annunzio.

Mais une lente évolution allait s'accomplissant dans son talent :

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître.

Cela est vrai surtout des poètes. Jusqu'alors la douleur n'avait retenti dans l'âme du jeune poète que comme le cri suraigu de la volupté. Bientôt elle allait, en enfonçant ses aiguillons dans sa chair et son âme, lui arracher de ces accents qui seuls portent et émeuvent. Les sens, sans doute, dans cette seconde période, sont loin d'avoir abdiqué leur empire, mais les plaisirs qu'y cherche le poète semblent ne lui inspirer qu'amertume et dégoût, que sentiment du néant et de la caducité des choses. Dans le *Poema paradisiaco*, d'Annunzio cherche à fondre, dans une harmonie ineffable et suprême, tous les cris qui s'élèvent de l'âme humaine : ses douleurs, ses tristesses, ses anxiétés, ses joies, il les transporte dans une atmosphère suprême pour les faire résonner comme une sorte d'olympique concert. Comme Wagner, il semble que d'Annunzio tende à créer une impression d'ensemble avec tous les moyens qu'offre l'art, par l'union de toutes les formes et de toutes les manifestations de l'âme humaine.

D'Annunzio, qui a la prose mélodieuse au plus haut degré, nous offre, dans son dernier volume, comme un écho sympathique de toutes les harmonies qui ont frappé son âme, et en même temps on sent résonner comme un accent d'incurable tristesse dont ses premières œuvres étaient absentes.

Il repasse la forêt désolée de ses souvenirs et revit ses émotions passées; la volupté n'a plus pour lui de secrets, et cependant il est mordu d'un besoin insatiable de sensations nouvelles. Il a comme le dégoût et la peur de la lumière; il n'aspire plus qu'à l'oubli et au repos.

Toutefois, les sens apaisés, il semble que son esprit s'élève vers de plus hautes sphères, et que son cœur se dépouille de cet égoïsme féroce et sensuel qui semble le compagnon inséparable des voluptés.

A côté de son *Poema paradisiaco*, il a publié des *Odes navales* qui ajoutent un nouveau fleuron à sa couronne poétique. Le poète de la volupté s'ouvre à des aspirations plus nobles; il chante la puissance ressuscitée de son pays et ses gloires futures.

Il y a, dans ces odes, une vigueur, une austère et virile majesté

de rythmes et d'images qui nous révèle un côté nouveau et inaperçu encore de son talent.

Nous retrouvons dans d'Annunzio poète les mêmes qualités et les mêmes défauts que nous avons récemment signalés dans ses romans : une forme splendide, revêtant des impressions et des sensations morbides et malsaines, la même inquiétude, la même recherche de l'excessif et du raffiné, et le même oubli des lois morales. D'Annunzio est, lui aussi, comme Carducci, un païen, mais un païen qui imite, un païen décadent de la Renaissance, si l'on veut, qui s'inspire moins d'Horace et de Catulle que de Politien ou de l'Arétin. Il est triste de constater ici que les deux plus grands poètes de l'Italie actuelle, d'Annunzio et Carducci, n'ont puisé leurs inspirations que dans des sources troublées et antichrétiennes et ne représentent de l'âme italienne que la face irréligieuse et païenne, qui semble n'être que le triste repoussoir de la grande et véritable Italie, l'Italie papale et catholique. Carducci et d'Annunzio montrent, avec une éloquence irréfutable, que le *Risorgimento* intellectuel et politique de l'Italie, tel qu'il s'est accompli par la spoliation de la Papauté, n'a été qu'une déformation de ses destinées providentielles, un réveil de l'esprit naturaliste et de l'esprit païen.

*
* *

Carducci fut le fondateur de l'école dite bolonaise [1], qui s'efforça de combattre et de supplanter l'école dite lombarde, dont Manzoni avait été le créateur. L'une représentait les tendances païennes, matérialistes et révolutionnaires, l'autre les plus pures inspirations du patriotisme et de la foi. M. Rizzo, dans un volume de sonnets intitulé : *Un grido*, s'éleva vigoureusement contre ces néo-païens. Un tenant de l'école de Carducci, Olindo Guerrini, lui donna la réplique dans des odes pleines d'invectives ardentes et passionnées. Olindo Guerrini est un enfant perdu, un tirailleur de l'école bolonaise; il se plaît à en exagérer les côtés hardis et scabreux, afin de terrifier le « bourgeois ». Il se fait comme un jeu de dérouler, devant le public scandalisé, des visions de chairs nues, de chanter les barricades, de faire entendre dans ses vers les cris des multitudes ivres d'incendies et de massacres, se plongeant dans l'orgie révolutionnaire.

D'autres poètes avant lui, tels que Praga, Boito, Tarchetti, s'étaient étudiés à terrifier et scandaliser de parti-pris leurs honnêtes lecteurs, mais ces poètes ne faisaient guère qu'imiter maladroitement Baudelaire, s'efforçant de copier, dans une mauvaise

[1] M. Carducci est professeur de littérature à l'université de Bologne.

langue, ses bizarreries raffinées et tortueuses, ses façons de sentir artificielles et maladives, et aucun d'eux ne laissa une œuvre durable. Olindo Guerrini eut, du moins, le mérite d'employer cette langue pure et châtiée qui est la caractéristique du groupe bolonais.

A l'école manzonienne se rattachait également l'abbé Zanella, qui chanta la conciliation de Dieu et de la science. Une de ses odes est restée fameuse, celle qui est intitulée : *Conchiglia*, où il traduit, dans des vers pleins de charme et d'éclat, son idéal de croyant qui cherche Dieu au fond de tous les progrès et de toutes les découvertes scientifiques.

Le Sicilien Mario Rapisardi ne se rattache à aucune de ces deux écoles. C'est un ennemi féroce de Carducci avec lequel il eut à soutenir de terribles polémiques. Rapisardi possède une façon de regarder les choses qui les exagère, les grossit démesurément en les déformant : c'est du Victor Hugo dixième manière. Rapisardi trouve l'ode ou le sonnet mesquins; il ne lui faut rien moins que le poème épique pour traduire ses visions grandioses. Il a écrit plusieurs épopées volumineuses, exactement comme au temps de Chapelain, dans lesquelles, notamment *Lucifero*, sa muse emphatique et verbeuse affronte les problèmes les plus ardus de la politique contemporaine. Rapisardi chante, sur le mode épique, les revendications du socialisme, les révoltes des classes ouvrières, les aspirations de revanche et de justice qui animent les foules, mais sa poésie est aussi grotesque et antipathique que vide et ampoulée.

En Italie, parmi les poètes, plusieurs femmes tiennent un rang honorable. La seule toutefois qui mérite une mention spéciale est M^me^ Bonacci-Brunamonti, la sœur de M. Bonacci, qui fut ministre de la justice dans le dernier cabinet Giolitti. M^me^ Brunamonti est une élève de Carducci qu'elle excelle parfois à imiter. Elle a publié un volume de poésies où la forme classique s'allie à un sentiment presque viril. Une de ses odes, où elle célèbre une amphore étrusque qu'on vient de découvrir, est presque un chef-d'œuvre.

Le poète piémontais Corrado Corradini est un romantique; il appartient au petit groupe d'écrivains qui reconnaissent pour chef M. de Amicis et qui, comme lui, se sont récemment convertis au socialisme; mais le socialisme de M. Corradini ne semble être, pour lui, qu'un motif de chanter la misère et l'oppression des faibles, « cette religion de la souffrance humaine » qui est devenue la muse inspiratrice de tous les jeunes poètes contemporains, en Italie comme ailleurs.

En Italie fleurit encore la poésie dite *dialectale* qui, au lieu d'employer la langue traditionnelle, recourt aux différents dialectes provinciaux. Entre tous ces dialectes, le dialecte romain s'adapte

merveilleusement à ce genre familier. Rome a produit un poète, Belli, dont le livre de *Sonnets*, écrits dans la langue populaire, renferme de véritables petits chefs-d'œuvre. Tel sonnet de Belli vaut plus qu'un long poème : on y trouve la grâce, le trait, l'esprit mordant et gouailleur des classes populaires italiennes. Belli a trouvé, ces derniers temps, un successeur, M. Pascarella, qui, récemment, a composé une série de sonnets en dialecte romain, où il raconte... la découverte de l'Amérique. M. Carducci avait déjà employé le sonnet, nous l'avons vu, pour célébrer la Révolution française. En Italie, le sonnet s'adapte à tout; il semble la forme la plus accomplie de la pensée poétique. C'est un trait qu'il faut signaler.

On voit s'élever aujourd'hui à l'ombre de Carducci, de jeunes talents pleins de promesses : Pascoli, nourri de la moelle de lion de l'antiquité, imitant Horace comme l'avait fait son maître; Marrondi, dont l'imagination brillante se plaît à évoquer les grandes scènes de l'histoire avec une force de vision et une plasticité de style qui dénotent un artiste à la fois plein de vigueur et de finesse; Severino Ferrari, qui à la forme si pure des *trecentistes* et des poètes toscans, unit un sentiment très délicat du beau et du vrai dans ses manifestations les plus intimes et les plus familiales. Un autre jeune poète, M. Delle Porta, marche sur les traces de M. d'Annunzio, essayant de lui emprunter cette forme *polizianesca* que semble avoir retrouvée l'auteur des *Intermezzi*.

Somme toute, si l'on excepte Carducci et d'Annunzio, les autres poètes italiens contemporains comptent à peine : ils ne sont que des reflets ou des échos. Et encore aujourd'hui Carducci et d'Annunzio paraissent avoir épuisé leur verve. D'Annunzio est d'ailleurs plus romancier que poète : on dirait qu'il écrit des vers plutôt par une gageure que son talent lui fait gagner qu'en vertu d'un penchant de sa nature artistique. Daudet et Bourget, eux aussi, ont composé des sonnets ou des élégies; on préférera toujours leurs romans; pareillement pour d'Annunzio. C'est dans ses romans qu'il se livre tout entier.

En résumé, c'est le nom de Carducci qui résume toute la poésie contemporaine en Italie; il l'incarne avec éclat et autorité. L'Italie peut l'opposer avec fierté aux poètes les plus illustres qu'ont pu produire les grands pays voisins. Ce que fut Byron en Angleterre, Victor Hugo en France, Henri Heine en Allemagne, Carducci l'a été et l'est encore pour l'Italie du dix-neuvième siècle. Nous avons rendu hommage à son talent, nous regrettons de ne pouvoir en faire autant pour ses idées et de ne pas lui décerner un éloge complet.

François Carry.

---

# RÉCITS MILITAIRES[1]

Depuis le triomphant succès des Mémoires de Marbot, qui date de quatre ans déjà, les récits militaires, sous forme de journal, de souvenirs, d'autobiographie, se succèdent sans rebuter la bonne volonté des éditeurs, ce qui donne à penser que la curiosité du public n'est point lassée de son côté. La cause en est facile à trouver : si, parmi les manuscrits qui sont ainsi mis au jour, aucun n'égale, pour la vivacité dramatique et la fougue endiablée des tableaux de combats, les confidences de ce cadet de Quercy, si justement appelé par M. Henry Houssaye « un d'Artagnan qui serait son propre Alexandre Dumas », il n'en est aucun non plus qui ne nous apporte quelque détail précis, vécu, sur un passé que l'éloignement des temps, la transformation des mœurs et des conditions sociales, les revirements ultérieurs de la fortune des batailles, tout enfin entoure à nos yeux d'une légendaire auréole.

Les lecteurs du *Correspondant* n'ont besoin qu'on leur signale ni le Journal du maréchal de Castellane, dont ils ont eu la primeur, ni la réimpression des Mémoires de Philippe de Ségur, dont un éloquent écrivain et orateur politique a bien voulu les entretenir naguère. Nous nous proposons de leur parler aujourd'hui de six publications qui, très différentes par le mérite du style, l'importance et la date des événements, le grade et le rôle des auteurs, ont ceci de commun, qu'elles émanent de six officiers français. L'un a servi dans les dernières années de l'ancien régime; trois autres ont combattu sous les yeux mêmes de Napoléon; le cinquième, encore vivant et très vivant aujourd'hui, consacre sa verte vieillesse à nous conter ses faits d'armes sous la monarchie de Juillet et le second Empire; le dernier enfin nous apporte son contingent de révélations sur les désastreux événements d'il y a vingt-cinq ans, au début desquels il fut étroitement mêlé.

[1] *Mémoires du chevalier de Mautort* (1752-1802), publiés par le baron Tillette de Clermont-Tonnerre (Plon, in-8°.) — *Mémoires du général Thiébault*, t. III (1799-1806) et IV (1806-1813) (Plon, in-8°). — Général Lejeune : *De Valmy à Wagram* (Firmin-Didot, in-12). — *Journal du général Fantin des Odoards* (1800-1830) (Plon, in-8°). — Général du Barail : *Mes Souvenirs*, t. II (1851-1864) (Plon, in-8°). — Général Lebrun : *Souvenirs militaires* (1866-1870) (Dentu, in-8°).

# I

L'héliogravure placée en tête des Mémoires du chevalier de Mautort, capitaine au régiment d'Austrasie, reproduit un type familier à quiconque a fréquenté les gentilhommières de nos provinces. Cette tête plus fine qu'expressive, dont la poudre accentue encore la distinction un peu sèche, cet uniforme à parements, sur lequel se détache la croix de Saint-Louis, on les retrouve dans tous les castels de Gascogne et de Languedoc, dans les bastides de Provence, dans les manoirs de Bretagne, dans toutes les résidences enfin où vivent, au milieu des souvenirs du passé, les descendants de la petite noblesse terrienne. C'est que, pendant deux siècles au moins, comme une pépinière d'une inépuisable fécondité, cette classe a seule fourni des officiers aux armées royales, suffisant à combler tous les vides [1], prodiguant, avec son sang, d'admirables qualités militaires : la constance, l'honneur et le désintéressement.

La valeur des Mémoires de Mautort vient précisément, non pas de la personnalité très honorable et assez grise de l'auteur, mais de ce que, dans la banalité même de ces récits de garnisons et de campagnes, nous trouvons résumée, avec une rare fidélité, la carrière d'un cadet de bonne famille à la fin du dix-huitième siècle. La vie militaire, comme tout le reste, s'est si profondément modifiée depuis lors, que la seule évocation des mœurs disparues attire et retient notre attention.

Louis-François Tillette de Mautort naquit à Abbeville, en 1752. Il était cousin germain de ce chevalier d'Etalonde qui faillit partager le supplice de son ami La Barre. On sait que, grâce à la sauvagerie de la répression, ces deux mauvais sujets passèrent incontinent pour des martyrs, même et surtout dans la société abbevilloise. Mautort, qui avait alors treize ans, en conçut contre les idées religieuses des préventions que le courant du siècle ne tarda pas à développer. Les termes de « dévot » et de « coquin » prennent sous sa plume une fâcheuse synonymie; il saisit volontiers les occasions de flétrir le « fanatisme » ou de railler les « pratiques superstitieuses » ; à l'exemple des philosophes de son temps, il rapproche fréquemment des cérémonies chrétiennes les rites cruels ou immoraux du paganisme; en visitant la Grande-Chartreuse, il ne manque pas de s'apitoyer sur la tristesse et l'ennui que reflète

[1] Un membre de la famille de l'auteur de cet article, demandant, à la fin du règne de Louis XIV, à être déchargé d'un impôt, alléguait qu'il avait eu cinq fils tués au service du roi.

le visage des religieux. Ces dispositions d'esprit étaient communes alors dans les corps d'officiers et dans les sociétés de province : chez Mautort comme chez beaucoup de ses contemporains, elles survécurent à la terrible leçon des faits, car ses Mémoires furent rédigés en Westphalie, en guise de diversion aux épreuves et aux soucis de l'émigration.

Orphelin de père dès sa plus tendre enfance, le petit chevalier reçut pour sa légitime un peu moins de 15 000 livres de *capital*. Aussi, après avoir fait les frais de son éducation chez les Oratoriens de Juilly, sa mère et ses oncles décidèrent qu'il fallait, au plus tôt, le faire entrer dans l'armée, seul moyen pour un gentilhomme sans fortune de se procurer une existence, non pas luxueuse, mais décente. On avait d'abord songé à l'artillerie, mais comme le jeune cadet ne mordait pas assez vite aux mathématiques, on se rabattit sur l'infanterie. Pressenti par un obligeant intermédiaire, le marquis de Seignelay, colonel du régiment de Champagne, offrit de prendre Mautort comme volontaire, c'est-à-dire comme candidat officier, sans solde et sans attributions déterminées, en promettant une sous-lieutenance, qui, d'ailleurs, se fit attendre deux ans et demi. A l'automne de 1768, l'enfant de seize ans, muni d'un trousseau sommaire et d'un viatique plus léger encore, quitta Abbeville pour gagner Perpignan, où tenait garnison le régiment de Champagne.

A peine arrivé depuis quelques mois, il dut aller s'embarquer à Toulon pour faire la conquête de l'île de Corse, que les Génois venaient de céder à la France, mais dont les habitants n'étaient rien moins que disposés à se soumettre. De Perpignan à Toulon, le voyage fut rude pour la petite troupe des volontaires, tous plus ou moins démunis d'argent, obligés pourtant de faire honneur à leur naissance et à leur rang, réduits souvent à économiser un repas, à un âge où l'appétit ne chôme guère. Une fois en Corse, la table du moins fut assurée, grâce au marquis de Seignelay, aussi magnifique seigneur que médiocre colonel : se faisant suivre à grands frais de mulets chargés de provisions, il offrait à ses officiers, au nombre de plus de cent, une somptueuse collation au milieu de chaque journée de marche. Quant aux Corses, malgré quelques traits d'acharnement désespéré, malgré aussi l'imperfection ou plutôt l'absence des voies de communication, on triompha rapidement de leur résistance matérielle, et le régiment de Champagne ne tarda pas à retourner en France.

Mautort connut alors pendant dix ans la vie de garnison, coupée tantôt par un *semestre* passé dans sa famille, tantôt par un changement de résidence. Les régiments séjournaient peu alors dans

la même ville : durant ces dix années, Champagne tint successivement garnison à Metz, Landau, Thionville et Calais. Le jeune sous-lieutenant, plus sage et plus heureux que nombre de ses camarades, sut se garder des tripots, des usuriers juifs et des mères de filles à marier. Il déclare, en effet, que le danger le plus redoutable qui guette un officier célibataire est le *mariage de garnison :* « Une mère qui a des filles à marier attire, sans en avoir l'air, les jeunes gens qu'on sait appartenir à des familles riches. On donne des bals où l'on n'invite que peu de monde; on joue des petits jeux de société; on n'oublie pas le jeu des confidences, où il faut nommer la personne que l'on aime le plus... Le jeune homme qui se voit bien choyé prend feu; la mère intrigante donne les leçons convenables à sa fille pour entretenir le brasier. Le cœur une fois pris, les choses s'engrènent de manière que mon jeune homme se trouve engagé sans pouvoir se dédire. »

En 1779, notre héros dut faire connaissance avec des émotions et des périls d'un nouveau genre. Par suite du dédoublement du célèbre régiment de Champagne, Mautort passa comme lieutenant dans le nouveau corps, qu'une fantaisie archaïque fit baptiser *régiment d'Austrasie.* Cependant Louis XVI s'était allié aux provinces d'Amérique révoltées contre la domination anglaise; la lutte s'engageait dans l'Inde en même temps que dans le nouveau monde, et le régiment d'Austrasie était destiné à aller porter secours à notre vieil auxiliaire Hyder-Ali, le fameux sultan de Mysore.

De Lorient à l'île de France, la traversée dura plus de six mois, coupée par tous les incidents et accidents imaginables, combat naval avec la flotte anglaise, tempêtes répétées, relâche dans une baie déserte de l'Afrique australe. Mais quand, après un séjour prolongé à Port-Louis, le régiment reprit la mer, l'escadre d'escorte était commandée par l'invincible Suffren qui, triomphant de tous les obstacles, même de la mauvaise volonté de ses subordonnés, mena l'entreprise à bonne fin. Le sultan, ravi d'avoir des troupes françaises à sa disposition, fit splendidement les choses. Grâce à ses libéralités, le petit cadet de Ponthieu, qui, entre temps, était devenu capitaine, eut non seulement un équipage des plus confortables, mais une véritable maison, composée de vingt personnes et dirigée par un *daubachy*, sorte de personnage tenant de l'intendant européen et du drogman levantin.

La mort du sultan, remplacé par son fils Tippo-Saïb, aussi bien disposé que lui pour la France, n'arrêta pas nos succès; ils furent à peine compromis par l'impéritie de Bussy, le lieutenant vieilli du grand Dupleix, envoyé dans l'Inde sur la foi de ses triomphes

du temps jadis. Mais au lendemain de la sanglante victoire de Gondelour, la nouvelle du traité de Versailles vint arrêter nos soldats bien malgré eux.

Mautort revint en France, épousa une de ses compatriotes de Picardie, et reprit à Verdun, puis à Grenoble, sa vie de garnison, dont les événements politiques ne tardèrent pas à troubler la monotonie. Son régiment fut aussi impuissant que Royal-Marine à ramener le calme pendant cette *Journée des Tuiles*, qui marqua le début de la Révolution en Dauphiné. Successivement envoyé à Lyon, à Besançon, à Thionville, Mautort s'employa de son mieux au maintien de la discipline, minée par la propagande jacobine et l'ambition des sous-officiers. Mais le découragement finit par le gagner, et, à la fin de 1791, il donna sa démission après vingt-trois ans de service.

Son désir eût été de demeurer dans sa famille, en tâchant de soutenir le parti de l'ordre; mais les exaltés de son entourage ne lui en laissèrent pas le loisir. Jamais peut-être on ne s'est expliqué avec une plus naïve sincérité sur la part qu'eut le respect humain à l'exode de la noblesse française : « J'étais harcelé pour émigrer. Je sentais que je ne pouvais plus me dispenser d'en faire la sottise... Je ne pouvais, à Abbeville, me trouver dans un cercle sans entendre chuchoter autour de moi. Chacun avait l'air de se demander : Que fait-il ici? Pourquoi n'est-il pas avec les autres? » Mautort, avant de se résoudre à partir, alla à Paris en juillet 1792, pour voir s'il ne pourrait s'y rendre utile. Désolé de l'apathie de Louis XVI, il revint faire ses préparatifs et passa la frontière, le cœur très gros, dans les premiers jours d'août.

Les conditions dans lesquelles il avait émigré le portaient peu à l'optimisme. Sa mauvaise humeur s'accrut quand, en raison de son arrivée tardive, on l'incorpora comme *simple soldat* dans une compagnie noble d'infanterie. Ses appréciations sur l'armée de Condé s'en ressentirent : « Maladresse des uns, dit-il, insubordination des autres, faiblesse et impéritie des commandants, tel était le contingent que chaque individu apportait. » Il prétend que si les gentilshommes avaient dû prendre part à un engagement sérieux, ils n'auraient su que se faire tuer, sans pouvoir exécuter aucune manœuvre.

Aussi, après la campagne de 1792, « bien convaincu que la machine ne pouvait plus aller », il quitta l'armée et s'associa à quelques compatriotes pour attendre des événements plus favorables. Pendant huit ans, il mena la triste existence d'émigré, fuyant plus loin à chaque succès des patriotes, se rapprochant de la France quand le sort des armes favorisait les coalisés. Dans les

débuts, ses amis et lui tâchèrent, suivant son expression, de *soutenir noblesse* de leur mieux, s'imposant des privations secrètes pour conserver une certaine représentation. Mais les dernières ressources épuisées, il fallut mettre tout amour-propre de côté : de Clèves, Mautort eut l'idée d'écrire à la Bertin, la célèbre couturière française de Londres, qui n'hésita pas à envoyer 25 louis à des compatriotes dans la détresse. Puis, mettant à profit le talent d'un de ses membres, la petite bande se mit à monter un atelier de tourneur sur bois, qui lui donna de quoi vivre.

Le chevalier n'en avait pas moins hâte de revoir la France. Il fut des premiers à rentrer après Brumaire, obtint sa radiation en 1802 et eut la chance que la majeure partie de ses biens n'avaient pas été vendus. C'est à Abbeville qu'il termina, en 1812, une carrière moins intéressante pour nous par les épreuves qui en signalèrent le terme que par les données qu'elle nous fournit sur la vie militaire à la fin de l'ancien régime.

## II

En rendant compte, l'an dernier, des deux premiers volumes des Mémoires de Thiébault, nous avions laissé l'auteur à Gênes, en 1799, se consolant des récents échecs de l'armée française par l'espoir d'une prompte revanche et le souvenir de ses exploits personnels à Naples, se dédommageant des souffrances de la retraite aux pieds d'une belle Napolitaine qui avait tout abandonné pour le suivre. Les tomes III et IV, qui vont jusqu'en 1813, racontent l'arrêt inattendu, on pourrait presque dire l'avortement, d'une carrière qui s'annonçait si brillante. Trop avisé pour ne pas reconnaître que sa mauvaise fortune était due surtout à lui-même, à son humeur fantasque et frondeuse, à l'imprudence de ses propos, Thiébault n'avait pourtant pas l'âme assez haute pour pardonner à ceux que la faveur du sort ou celle du maître avait traités mieux que lui. Dans le lit de paralytique où à force d'énergie il tenait lui-même la plume, ce n'étaient pas seulement les souvenirs, mais les rancunes de trois quarts de siècle qui se présentaient à sa vieille et tenace mémoire. Aussi son récit, dont l'impartialité n'a jamais été la qualité dominante, ne présente-t-il plus, à partir du Consulat, aucune garantie en ce qui concerne les jugements portés sur la capacité et la réputation militaire des individus. Il rend sans doute service à l'histoire et hommage à la vérité quand il dévoile les travers et les vices de ces soldats de fortune, les mêmes après tout (car la pauvre nature humaine ne change guère)

qui avaient, au dix-huitième siècle, terni la réputation de trop de généraux grands seigneurs. Il a raison encore quand il signale, avec plus de force peut-être que personne, cette manie de despote qu'avait Napoléon d'élever certains hommes médiocres, de veiller sur leur fortune comme sur son œuvre propre et de les protéger d'autant plus qu'ils ne devaient rien qu'à son bon plaisir; quand il rappelle les désastres causés par la rivalité des maréchaux; quand il montre enfin, avec preuves à l'appui, que, parmi ces légendaires maréchaux de l'Empire, la plupart, bons divisionnaires, capables de mener héroïquement le troupier au feu, furent de pauvres tacticiens dès qu'ils se trouvèrent réduits à leurs propres inspirations. Mais s'il loue comme il convient Masséna, Lannes, Suchet, Murat, il couvre de grossières insultes celui qui a toujours passé pour le meilleur lieutenant de Napoléon, Davout; il l'appelle « un des hommes les plus ordinaires que j'aie connus », et place le langage suivant dans la bouche de généraux servant sous ses ordres : « Sans autre qualité de guerre qu'un courage presque stupide à force de ténacité, c'est à ses délations qu'il doit sa fortune, comme c'est au mérite de ses généraux qu'il doit ses succès... Ne pouvant se faire aimer ni estimer, il faut bien qu'il se fasse redouter. » Quant à Soult, Thiébault affirme que « cet homme n'a pu honorer sa carrière par aucun fait d'armes », et cherche même à établir qu'il manquait de cœur en face de l'ennemi.

Les Mémoires contiennent heureusement autre chose que ces récriminations d'un vieillard aigri et mécontent de sa destinée. Thiébault continue à s'y montrer l'admirable collectionneur d'anecdotes qu'ont révélé les deux premiers volumes. S'il en est toujours, parmi ces anecdotes, qui sont sur l'extrême limite du bon goût ou des convenances, beaucoup sont franchement et simplement amusantes, curieuses ou touchantes. Certains journaux ont déjà reproduit celle de la chasse impériale à Grosbois, chez Berthier : celui-ci, pour mieux faire sa cour, a commandé de lâcher de nombreux lapins dans le parc, mais l'ordre a été mal compris, et on a acheté de vulgaires lapins de choux, qui, saisis d'affolement, se pelotonnent en troupe dans les jambes de Napoléon. — Une conversation sous l'Empire avec La Fayette, déclamant contre l'arbitraire, est suivie de réflexions piquantes. Murat, déjà beau-frère du maître de la France, et plus qu'à demi prince, se fait apporter, à la fin de son déjeuner, un pot de résiné confectionné et envoyé par sa mère, la vieille paysanne des Causses. — Savary, jetant au feu une lettre confidentielle de Napoléon, après en avoir pris connaissance, est interpellé par Thiébault, qui lui représente qu'il se prive ainsi de tout moyen de mettre sa responsabilité à couvert : l'aide de

camp fait cette réponse qui le peint bien : « Quant à ma responsabilité, pourvu que je ne laisse pas de doute sur un dévouement sans bornes, c'est tout ce qu'il me faut[1]. » Ailleurs, Thiébault trace un vivant portrait de l'évêque d'Orléans Bernier, captivant, par le charme de sa conversation, ceux que son passé de trahisons a le plus fortement prévenus contre lui.

Si Thiébault n'avait jamais été attaché à l'état-major de Bonaparte, celui-ci l'avait remarqué en Italie; plus tard, les détails de la prise de Naples avaient été connus en Égypte. Aussi, le général, en apprenant la présence à Paris du jeune officier supérieur, voulut-il en faire un auxiliaire de ses projets contre le Directoire : il le retint à déjeuner en tiers avec Joséphine et le convoqua à Saint-Cloud le 18 brumaire. Mais là, pendant l'attente qui précéda l'action décisive, Thiébault, outré de la brutalité de Bonaparte envers un chef de bataillon qui avait mal compris un ordre, manifesta tout haut son indignation et sortit en faisant claquer les portes. Loin de chercher plus tard à effacer ce souvenir, il mit toujours une mauvaise grâce marquée à « faire sa cour », comme on ne tarda pas à dire avant même la proclamation de l'empire.

Napoléon, après lui avoir, à deux ou trois reprises, ménagé l'occasion de rentrer en faveur, finit par cesser de s'intéresser à cet obstiné boudeur. Il ne lui infligea pourtant jamais une complète disgrâce, comme à Lecourbe, par exemple, ou à Macdonald, jusqu'en 1809; sans cesser de l'employer, sans même lui refuser des grades ou des distinctions, il les lui mesurait et les lui faisait attendre : il le nommait baron, par exemple, quand la plupart de ses égaux étaient comtes, ou bien le plaçait sous l'autorité d'un commandant de corps d'armée qu'il lui savait notoirement antipathique. Thiébault explique modestement cette conduite en insinuant que l'empereur ne pouvait se passer de ses services; il est plus vraisemblable que, sous ses intempérances de langage, Napoléon avait discerné un officier intelligent, passionné pour son métier, nullement porté à conspirer, et qu'il pensa le punir suffisamment en se montrant parcimonieux de récompenses à son égard.

Thiébault n'en fut pas moins nommé général de brigade, après avoir servi de secrétaire à Masséna pendant le blocus de Gênes. Il écrit, à ce sujet, ces deux lignes, qu'aucun jeune officier de notre temps ne saurait lire sans un soupir d'envie : « J'avais à peine trente et un ans. A vrai dire, pour mon âge, le grade n'avait rien

[1] Le dévouement de Savary ne se ralentit jamais; mais, à la fin de l'Empire, il gardait soigneusement les lettres confidentielles de Napoléon, comme le prouve un des passages les plus connus des Mémoires du chancelier Pasquier.

d'extraordinaire. » Quoi qu'il en soit, sa fortune s'annonçait encore brillante sous le Consulat. Il avait sur beaucoup de ses camarades l'avantage d'une solide instruction générale et surtout d'une excellente éducation, celle de la bonne bourgeoisie parisienne à la fin de l'ancien régime. Un maréchal de camp de l'armée de Condé lui dit un jour : « Ma foi, monsieur le général, vous ne pouvez le nier, vous avez pris nos places; mais je reconnais qu'on ne peut les remplir mieux que vous ne le faites. » Si les hommes appréciaient l'aisance et la distinction de ses manières, l'élégance de sa tournure faisait impression sur les femmes. Il a pris soin de raconter que, certain soir, chez M^me^ de Montesson, M^me^ de Staël s'informa de son nom, et qu'ayant mal entendu la réponse, elle reprit : « Je vois bien qu'il est *très beau*, mais je vous demande comment il s'appelle. »

Thiébault s'est étendu avec une complaisance excessive sur les innombrables bonnes fortunes et les quelques grandes passions que lui avaient values ses agréments physiques. L'une de ces passions avait abouti, sous la Révolution, à un mariage peu raisonnable, bientôt rompu par le divorce : deux enfants en étaient nés, que le général élevait tant bien que mal dans l'intervalle de ses campagnes[1]. Mais cette double paternité ne l'embarrassait guère, et il continuait à voler de conquête en conquête, quand, sous le Consulat précisément, cet irrésistible vainqueur fut subjugué pour la vie par une petite provinciale.

C'était à Tours, où il était en garnison depuis peu; comme on annonçait, dans une réunion mondaine, un accident arrivé à une certaine dame Marchand, à qui Thiébault passait pour ne pas être indifférent, il échappa à celui-ci de s'écrier : « Ah! *ma* pauvre madame Marchand! » Aussitôt un éclat de rire perlé de retentir à côté de lui, et une jeune fille, à laquelle il n'avait pas fait attention, de se lever en disant tout haut : « Voilà un général qui a un fier esprit de propriété! » Thiébault regarda l'impertinente, fut désarmé, puis ravi, et demanda sa main au bout de quelques jours. L'anecdote est jolie : elle est significative aussi, et pourrait prouver aux vénérables personnes qui se lamentent volontiers sur le manque de réserve des jeunes filles « fin-de-siècle », que les ingénues « début-de-siècle » n'étaient pas irréprochables à cet égard.

Ce don Juan fut dès lors le plus épris et le plus fidèle des maris. Non seulement, il cessa de courir les aventures galantes, mais il repoussa les conquêtes qui s'offraient d'elles-mêmes, et alla jusqu'à

[1] L'un d'eux, le petit garçon, eut un jour un mot qui aide à comprendre l'état religieux de cette société; comme son père l'avait amené jouer avec les petits Murat, Caroline lui demanda s'il était baptisé : « Non, Madame, mais j'ai été vacciné. »

changer une fois de garnison pour calmer les inquiétudes de sa femme. Ses Mémoires, remplis jusque-là du bulletin de ses triomphes amoureux, contiennent désormais le tableau, aussi indiscret et aussi détaillé, de ses traits de continence; mais, comme à défaut de ses propres escapades, il narre par le menu celles des autres, la lecture n'en est pas plus édifiante pour cela.

Ce n'est pas à dire que son mariage ait été parfaitement heureux. Jolie, spirituelle et tendre, Zozotte (c'est ainsi qu'il appelait sa femme), mise en défiance par le passé, laissait éclater en toute occasion une jalousie féroce. Elle avait hérité de son père, avec une fortune très ébréchée, un goût de la dépense qui lui fit faire en seize ans 300 000 francs de dettes *personnelles*. Incapable enfin de dominer son caprice ou son impression du moment, elle nuisit plus d'une fois à la carrière de son mari, en traitant maussadement des gens influents, en les tournant en ridicule, ou bien en fuyant précipitamment l'Espagne comme un coupe-gorge, au grand scandale de l'entourage du roi Joseph. Quand on lit les confidences de Thiébault sur cette délicieuse créature, on a l'impression que, au lieu d'exercer sur lui une sage influence, de modérer ses accès d'humeur et ses frénésies de luxe, elle rivalisa avec lui de déraison, d'imprudence et de prodigalité. Le ménage n'en était que plus agréable à fréquenter : partout où les fit passer la fortune militaire du général, on les reçut à merveille et on pleura leur départ; la rancune cérémonieuse des Allemands ne tint pas mieux que la haine gourmée des Espagnols devant un sourire de Zozotte.

Un premier enfant, attendu avec impatience, ne vécut que quelques semaines. Il venait d'expirer, quand l'ordre fut remis au père d'aller prendre à Landau le commandement d'une brigade du corps d'armée de Soult : c'était la campagne d'Austerlitz qui commençait. Thiébault s'y distingua, et reçut à Austerlitz même une dangereuse blessure. Napoléon, radouci, le cita dans son Bulletin, et, quand il fut convalescent, lui annonça qu'il le faisait général de division. Mais les réflexions de l'empereur, ou les démarches de Berthier, à qui Thiébault ne dissimulait pas son antipathie, arrêtèrent trois ans la signature du décret de nomination. En guise de dédommagement, on lui donna le lucratif gouvernement du pays de Fulda, qu'il perdit bientôt par sa faute, ayant osé prendre dans sa correspondance avec Berthier le titre de général de division, sous prétexte que la parole de l'empereur valait tous les décrets du monde.

Mandé d'urgence à Tilsitt, il esquiva cette fois encore une complète disgrâce, et eut la chance d'être choisi pour chef d'état-major par Junot, qu'on envoyait envahir le Portugal. Thiébault,

qui a laissé un ouvrage estimé sur le service d'état-major, avait une prédilection pour cette partie du métier militaire : le regret se trahit manifestement dans ses Mémoires de n'avoir pas pu ou pas su devenir aide de camp de Napoléon, peut-être même adjoint à Berthier. Les facultés mentales du duc d'Abrantès étaient déjà ébranlées, mais ses qualités de cœur firent oublier à Thiébault certaines bizarreries. Quand, après des souffrances épouvantables, l'armée eut conquis le Portugal, le chef d'état-major organisa avec intelligence et activité, sans négliger ses propres intérêts, l'occupation de Lisbonne et le fonctionnement de cette sorte de vice-royauté; certaine spéculation sur le papier-monnaie, qu'il ne se consola pas d'avoir négligée, montre combien le sens de la délicatesse s'était alors émoussé chez les âmes les plus naturellement droites. L'arrivée de l'armée anglaise vint couper court aux parades officielles et aux opérations financières; Thiébault prépara la bataille de Vimeiro, et insinue que Junot l'aurait gagnée s'il ne s'était pas laissé entraîner par sa fougue, au lieu de suivre les avis de son chef d'état-major. Celui-ci présida à l'exécution de l'honorable convention de Cintra, et s'embarqua avec l'armée sur la flotte anglaise qui, après d'émouvantes péripéties, déposa ses passagers à Quiberon. Ce fut alors que le grade de général de division lui fut enfin attribué.

Revenu immédiatement dans la Péninsule, mais en Espagne, cette fois, il laissa de nouveau, par une fierté mal inspirée, échapper la fortune. Il assistait, à Valladolid, à une parade où Napoléon accabla des plus outrageants reproches le général Legendre, chef d'état-major de Dupont et signataire de la capitulation de Baylen; cette exécution finie, l'empereur, pour accentuer sans doute la différence du jugement qu'il portait sur les deux conventions, manda Thiébault à son palais, lui accorda une audience d'une heure et demie, provoqua ses explications sur la campagne de Portugal, et finit par lui demander, avec son plus séduisant sourire, s'il désirait quelque chose. Thiébault, trouvant qu'une suite de passe-droits avait seule pu l'empêcher de recevoir la plaque de grand-officier, la croix de la Couronne de fer, le titre de comte, une dotation, etc., trouva plus digne de répondre qu'il ne souhaitait rien. L'empereur le congédia sèchement; quant à Savary, qui savait mieux demander et obtenir, averti par son ami de ce qui s'était passé, il poussa un formidable juron et cessa de le tutoyer jusqu'en 1830.

De 1809 à 1813, Thiébault demeura en Espagne, ne prenant qu'occasionnellement part aux opérations des armées, mais occupant le poste de gouverneur de province, et faisant la chasse

aux guérillas. Il exerça successivement ces ingrates fonctions à Burgos et à Salamanque. Son récit retrace, avec une singulière intensité de verve, l'existence qu'on menait alors dans les grandes villes d'Espagne, au milieu d'une population plus domptée que soumise. On n'avait pas le loisir de s'abandonner au mal du pays, entre les alertes causées par les insurgés, les expéditions dans les localités suspectes, les visites des allants et venants. Un jour, c'est Lasalle, courant en poste se faire tuer à Wagram, qui s'arrête quelques heures chez son camarade et multiplie les folies. Une autre fois, l'un des plus élégants officiers de l'état-major de Berthier, Canouville, arrive à l'improviste à Salamanque, racontant à qui veut l'entendre, avec un mélange de consternation et de fatuité, que Napoléon l'expédie en Espagne pour le punir d'avoir fait agréer ses hommages à Pauline Borghèse [1]. Faut-il parler de la précieuse, aimable et coquette duchesse d'Abrantès, qui, exilée à Salamanque par la jalousie de son mari, y dissertait agréablement sur la littérature et la religion? Du brillant et pétulant général de cavalerie Fournier, que nous connaissions déjà par un tableau du Louvre, et dont le portrait moral, tracé par la plume de Thiébault, répond bien à l'idée que nous donnait le pinceau de Gros? Accordons du moins une mention aux fonctionnaires et généraux espagnols du parti de Joseph, pauvres diables méprisés des Français, détestés de leurs compatriotes, et à qui toute leur morgue ne pouvait éviter des avanies répétées.

Il paraît bien que Thiébault fit en Espagne des prodiges d'audace et d'activité : il y a, dans son récit, des détails qui ne peuvent être inventés; la course folle dans un lit de torrent à la poursuite d'une guérilla, le ravitaillement de Rodrigo à la barbe des Anglais, qui cernaient la place et croyaient déjà la tenir par la famine, l'escarmouche même d'Aldéa, sont des opérations dont l'importance ne doit pas être exagérée, mais qui dénotent, après tout, un vigoureux soldat et un homme de décision. Là où Thiébault s'abuse étrangement, c'est quand, prenant au sérieux les protestations de circonstance de quelques alcades, il affirme que, seul de tous les gouverneurs militaires, il gagna l'attachement des Espagnols.

Sans doute, personnellement intègre, il s'employa de son mieux à prévenir ces rapines et ces concussions qui déshonoraient trop souvent le nom et l'uniforme français; mais, comme il multipliait en même temps les réquisitions pour le service de l'armée et en exigeait l'exact acquittement, les habitants, dépouillés

[1] Entre autres confidences extraordinaires, Canouville raconta à Thiébault que, ayant composé, en l'honneur de Pauline, une poésie du genre... intime, il était allé chez Talma s'exercer à la déclamer.

d'une manière comme de l'autre, ne pouvaient lui vouer une bien chaude gratitude. Sans doute encore, généreux et humain de caractère, il recourait moins souvent que la plupart de ses collègues au peloton d'exécution et à la potence; mais faisant également bon marché de la liberté individuelle des Espagnols, il n'hésitait pas, pour assurer le succès d'une manœuvre ou pour transmettre un message à travers les bandes insurgées, à arrêter les plus riches propriétaires comme otages, à les sommer de se charger de ses commissions sous peine de mort. Nous avons peine à croire que ces procédés, dont il prend plaisir à se vanter et que la nécessité lui imposait peut-être, lui aient valu une sérieuse popularité.

Les Espagnols durent être surtout indisposés par son dédain, non seulement des idées religieuses, mais des usages ou des droits traditionnels. En 1801 déjà, quand les armées françaises traversaient l'Espagne en alliées, Thiébault avait contribué à fonder une loge maçonnique à Salamanque. Devenu gouverneur général et tenu à surveiller de près le clergé, dont presque tous les membres étaient de cœur avec les insurgés, il entreprit, en outre, d'user de son autorité pour améliorer l'hygiène des habitants ou pour embellir les grandes villes. Par une mesure à la Joseph II, il décréta, sans s'être mis d'accord avec l'autorité spirituelle, que les inhumations n'auraient plus lieu désormais dans les églises; pour créer une place à Salamanque, il fit abattre, en huit jours, tout un pâté de maisons appartenant au chapitre; il jugea à propos de tirer les ossements du Cid du couvent de Saint-Pierre de Cardeña et de les placer, à Burgos même, dans un monument élevé à la gloire du héros, mais à celle aussi de Son Excellence le gouverneur de la Vieille-Castille. Ces mesures étaient bien faites pour choquer le peuple le plus fier et le plus compassé de la terre.

Thiébault, qui était resté en Espagne à contre-cœur pendant les campagnes d'Autriche et de Russie, quitta ce pays avant la fin de l'occupation française. Dans les derniers jours de 1812, il prit prétexte des désastres de la Grande-Armée pour y solliciter un emploi : la demande, ainsi adroitement présentée, fut accueillie, et il franchit pour la dernière fois la Bidassoa, en février 1813. Un dernier volume achèvera de nous raconter sa vie militaire.

## III

Les Mémoires du général Lejeune, qui étaient absolument introuvables et dont la première partie vient d'être réimprimée en

un élégant volume, se classeront d'emblée à un rang fort distingué parmi les autobiographies militaires. L'auteur, officier d'état-major comme Marbot, a, comme lui, rempli maintes missions périlleuses, et mieux embrassé l'ensemble des grandes opérations que l'officier de troupes se battant héroïquement à son rang. A défaut de la verve de son camarade et de cette exubérante personnalité dans laquelle se concentre et s'absorbe l'intérêt, il a pour lui l'élégante concision du style et surtout le talent de la description; quand il s'agit de rendre une scène ou un paysage, sa plume est aussi adroite que son pinceau à saisir les traits caractéristiques. Car cet aide de camp se doublait d'un peintre, et Napoléon le chargeait volontiers, les lendemains de victoire, de prendre l'esquisse du champ de bataille. Nos lecteurs ont pu remarquer, à la récente exposition militaire de l'avenue des Champs-Elysées, les aquarelles du général Lejeune, contrastant par leur accent de sincérité avec le classique « tableau de bataille », où un décor de fantaisie encadre une scène plus ou moins imaginaire.

Lejeune est demeuré peintre dans ses Mémoires. Si la place ne nous faisait défaut, nous voudrions reproduire ici sa charmante description du givre dans la forêt d'Amstetten, qu'il traversa au galop avec Murat en poursuivant les Autrichiens. Il trouve le moyen de relater fidèlement les scènes les plus atroces sans tomber dans le réalisme, comme en témoignent ces quelques lignes : « Un chasseur de la garde, qui revenait blessé, disparut à mes côtés avec son cheval, dans le ventre duquel un obus éclata en dispersant les chairs, et ne laissant absolument que les os brisés des deux victimes. » Citons encore, comme un modèle de sobriété dans le pathétique, le tableau de l'engloutissement de l'infanterie russe dans les étangs glacés, le soir d'Austerlitz : « Tout à coup, cette foule agglomérée, chargée d'armes et de bagages, disparut en deux secondes sous les glaçons brisés, sans qu'un seul homme pût s'échapper en nageant à la surface. Le bouillonnement des ondes, soulevées par ces milliers d'êtres humains engloutis d'un seul coup, nous fit tressaillir de terreur. Bientôt les glaçons, agités et rompus par des efforts inutiles, perdirent leurs ondulations, et les nuages, en se mirant dans ces eaux redevenues tranquilles, nous montrèrent que c'était fini[1]. »

Lejeune appartenait à cette admirable génération de soldats qui a

[1] Dans ce même récit de la bataille d'Austerlitz, il faut noter encore l'épisode du blessé russe, qui, ne sachant pas un seul mot de français, répète, avec une émouvante variété d'intonation : *Monsieur! Monsieur!*

porté les vertus militaires à un degré jusque-là inconnu dans l'histoire. Son récit, qui n'est nullement rédigé sur le ton de la forfanterie, fourmille de traits de bravoure; en embrassant son jeune frère qui quittait l'école de Fontainebleau pour entrer au régiment, il lui souhaitait trois choses : une blessure, l'avancement et la croix d'honneur (en moins de six mois, les trois souhaits étaient exaucés). Généreux avec cela, il organisait avec ses camarades une collecte en faveur des pauvres émigrés français qu'il était chargé d'expulser de Hollande. Mais il avait, en outre, des qualités plus personnelles, sans parler de ses talents d'artiste. Dans un temps et dans un milieu où l'on dégaînait sous les plus futiles prétextes, il ne dissimulait pas son aversion pour le duel. Après avoir raconté que, sur le champ de bataille de Wagram, des blessés lui demandaient en grâce de les achever d'un coup de pistolet, il ajoute : « J'aurais prié Larrey de leur donner un breuvage assoupissant pour les conduire sans douleur au sommeil éternel, si je n'avais su qu'on ne doit jamais douter de la puissance de Dieu pour rendre la santé à ceux dont la vie paraît être le plus menacée. » Cette élévation d'âme n'allait point sans quelque candeur. Lejeune en donna la preuve, lorsqu'en 1817 il s'avisa de solliciter l'appui de Talleyrand pour les auteurs d'un travail sur les campagnes de l'Empire; il s'attira de l'ancien vice-grand-électeur cette leçon de réalisme politique : « Les victoires n'intéressent que pendant la durée des avantages qu'elles ont pu procurer : les résultats des travaux de l'Empire n'existent plus, et le souvenir s'en efface à mesure que la politique change; je ne puis aider les personnes que vous me recommandez. »

Lejeune avait dix-sept ans en 1792. Il s'enrôla dans une compagnie d'étudiants, baptisée *Compagnie des Arts*, arriva à Valmy le lendemain de la victoire, et revint bientôt à Paris, pour voir conduire au supplice Marie-Antoinette et les Girondins. « Dans ces tristes conjonctures », dit-il, « j'appris sans regret que l'on mettait en réquisition tous les hommes de dix-huit à vingt-cinq ans pour les envoyer à l'armée. Les émotions devaient être moins cruelles dans les camps que dans les rues de Paris. J'avais dix-huit ans, et je repartis. » Cette fois, c'était pour toute sa vie qu'il devenait soldat.

Il fut bientôt sergent d'infanterie, puis passa dans l'artillerie. Un général le prit pour aide de camp; un peu plus tard, pour le récompenser d'avoir trouvé un gué, les conventionnels en mission le nommèrent lieutenant du génie. Voilà comme se faisaient alors les promotions, même dans les armes *savantes*. Il est vrai que le choix des généraux était encore plus improvisé : l'un de ceux auprès desquels servit Lejeune ne savait écrire que son nom; un autre

étudiait sur une carte générale de l'Europe les manœuvres à exécuter dans la vallée de la Sambre, et se plaignait de n'y point trouver « les petits chemins ».

En arrivant au pouvoir, le premier consul mit ordre à tout cela. Les officiers du génie qui n'avaient point passé par l'école de Mézières durent subir un examen. Sur le conseil de chefs avisés, Lejeune avait employé ses derniers congés à travailler quinze heures par jour : il se tira si brillamment d'affaire, que Berthier, alors ministre de la guerre, après l'avoir confirmé dans le grade de capitaine, lui offrit de devenir son aide de camp. Lejeune conserva ses fonctions pendant toute la durée de l'Empire; il représentait l'élément sérieux et travailleur dans un groupe de jeunes officiers renommés surtout pour leur entrain, leur bonne mine et leurs succès mondains. C'est lui pourtant qui fut chargé de dessiner le costume sous lequel les aides de camp du prince major-général devaient faire tant de conquêtes, et ce n'est point sans complaisance qu'il énumère « la pelisse en drap noir, le dolman blanc avec tresses d'or et fourrure, le large pantalon et le shako de drap écarlate, surmonté d'une aigrette blanche en plumes de héron... Nous étions tous », ajoute-t-il, « d'une belle taille et d'une heureuse figure... » Mais il a la discrétion et le bon goût de n'entretenir le lecteur que de ses exploits militaires.

Pour ses débuts d'officier d'état-major, il reçut à Marengo la mission d'aller au-devant de Desaix et de hâter sa marche vers le champ de bataille, où il le vit tomber à côté de lui. Cinq ans plus tard, quand la Grande Armée quitta le camp de Boulogne pour pénétrer en Allemagne, Berthier ordonna à Lejeune de rester pour surveiller l'expédition de trois cent mille paires de souliers. En rejoignant le quartier général le lendemain de la bataille d'Elchingen, il ne put cacher son dépit à l'empereur, qui lui dit avec un sourire : « Enfant que vous êtes, vous ne comprenez pas toute l'importance du service que vous venez de rendre : les souliers facilitent les marches, et les marches gagneront les batailles. Vous aurez votre tour, il y en aura pour tout le monde. »

Napoléon était bon prophète. Lejeune accompagna Murat dans sa fougueuse chevauchée vers Vienne et fut au nombre des officiers chargés d'étudier le terrain sur lequel devait se livrer la bataille d'Austerlitz. L'hiver suivant, il assista à l'effondrement de la puissance prussienne et fut envoyé, en sa qualité d'officier du génie, pour surveiller, au nom du major-général, le siège des quelques places qui résistaient. Sous les murs de Stralsund, il accompagna le maréchal Brune dans une entrevue où le roi de Suède, Gustave, lui fit l'étrange proposition de passer au service de

la coalition. Devant Dantzig, il fut témoin de la soldatesque impatience du maréchal Lefebvre, qui s'écriait en lui secouant le bras et en lui montrant la muraille : « Fais-y un trou et j'y passerai le premier! » Près de Colberg enfin, Lejeune, à la suite d'un défi, enleva un des forts avancés et repartit en hâte pour annoncer à l'empereur la prochaine reddition de la place. Il rejoignit Napoléon le soir de Friedland, et, ignorant encore l'importance de la bataille qui venait de se livrer, l'aborda en lui parlant de Colberg : « Et moi, interrompit joyeusement l'empereur, j'ai pris aujourd'hui le village de Colberg et tout ce qui m'arrête. Friedland vaudra Austerlitz, Iéna et Marengo, dont je fête aujourd'hui l'anniversaire! C'est bien! allez vous reposer, j'ai à travailler. »

Le repos alors n'était pas de longue durée. A peine Lejeune avait-il touché barre à Paris, qu'on l'envoyait inspecter les cantonnements de l'armée sur la Vistule. Il partit de là pour l'Espagne, fut mandé d'urgence de Burgos à Bayonne, et, après un voyage de vingt-trois heures à franc étrier, reçut l'ordre d'aller annoncer à Bernadotte, au fond du Danemark, l'élévation de son beau-frère Joseph au trône d'Espagne; les derniers mots de Napoléon furent : « Allez vous reposer *une heure* et repartez de suite. »

Il n'allait pas tarder à rentrer en Espagne à la suite de l'empereur, venu pour réprimer l'insurrection grandissante. Après la bataille de Somo-Sierra et la reprise de Madrid, Lejeune fut, à plusieurs reprises, désigné pour des missions périlleuses, qui auraient pu lui devenir fatales sans sa présence d'esprit, sa parfaite connaissance de la langue espagnole et aussi son bel uniforme, grâce auquel il pouvait se donner aux paysans comme un officier anglais. Berthier enfin l'envoya, comme en Prusse, auprès d'un maréchal qui faisait un siège : mais, cette fois, le maréchal était Lannes et la ville assiégée Saragosse.

Marbot, aide de camp de Lannes, s'est peu étendu sur le siège de Saragosse, et n'a guère parlé que de la grave blessure qu'il y reçut. Les cent pages du général Lejeune font revivre au contraire cet épouvantable drame, avec tous ses traits d'héroïsme et de sauvagerie : tel intérieur d'église ensanglantée fait songer à la *Bénédiction* de François Coppée. Ingénieur, soldat, peintre et artiste, l'auteur décrit les silencieux travaux de mine et de contre-mine; les furieuses rencontres où l'on se fusille, l'on s'égorge, l'on s'assomme à coups de chandeliers ou de crucifix; les scènes de dévastation, éclairées par un soleil radieux; les actes de vandalisme enfin, dont les officiers instruits gémissent sans oser s'y opposer. Les soldats n'avaient pas tardé à découvrir que les feuillets de parchemin offraient une excellente protection contre l'humidité du

sol, et les tableaux vernissés contre celle de l'air : « Faute d'autres ressources, on employait au camp les plus gros livres pour se coucher, les ornements des autels, les statues des saints, les sculptures en bois doré pour se chauffer, et les tableaux d'église pour couvrir les baraques. » Des toiles de Murillo reçurent cette destination.

Quand enfin les survivants d'entre les défenseurs de Saragosse eurent défilé devant Lannes, la rage au cœur et la mort sur le front, Lejeune, qui trace un tableau saisissant de cette scène suprême du siège, alla porter la capitulation aux Tuileries. Nommé colonel, il n'eut que le temps de prendre quelques leçons chez le maître de ballets de l'Opéra, pour être à même de faire les révérences d'étiquette le jour où il dut prêter serment; bientôt l'archiduc Charles envahissait la Bavière, et Berthier, chargé provisoirement du commandement, partait en poste pour Donauwœrth avec son aide de camp. Celui-ci assista à la bataille d'Eckmühl, où le général Cervoni fut tué en causant avec lui, au sanglant assaut d'Ebersberg, et, le dernier soir d'Essling, alla porter à Masséna l'ordre d'évacuer la rive gauche du Danube; il le trouva sommeillant tranquillement au pied d'un arbre, en attendant le moment de quitter le champ de bataille qu'il avait héroïquement disputé deux jours durant. Après Wagram et l'armistice, Lejeune présida à l'évacuation de la Styrie, de la Carinthie et du Tyrol : c'était une mission rêvée pour un artiste. « Je reste persuadé », écrivait-il trente-cinq ans plus tard, « que l'entrée du ciel est au bord de la Mühr, à Klagenfurt, à Villach ou à Spital, sur la Drave. » Dans le délicieux petit bourg de Lienz, au pied du Gross-Venediger, il fallut s'arracher à cette extase : l'armée autrichienne se retira bien, après quelques difficultés sur la livraison de son artillerie, mais les paysans tyroliens, désolés de retomber sous la domination bavaroise, tentèrent un effort désespéré contre les envahisseurs. Malgré leur courage, on en fit un facile carnage. « Je ne saurais oublier », écrit le général, « la répugnance que j'éprouvais, dans cette mêlée, à voir casser des têtes blanches ou blondes que le patriotisme seul animait. » Les Tyroliens non plus n'ont point oublié ce triste temps : parmi les naïfs monuments que leur piété élève et entretient partout où a eu lieu une mort violente, à côté de l'avalanche ou de l'inondation, le peloton d'exécution figure souvent, trop souvent au gré des Français qui parcourent aujourd'hui ce beau pays avec les seules préoccupations artistiques de Lejeune.

## IV

Le Journal de Fantin des Odoards ne saurait entrer en comparaison avec les Mémoires de Thiébault et de Lejeune, ni pour l'agrément et la variété du récit, ni pour la distinction intellectuelle de l'auteur ou l'importance de son rôle. Fantin est un officier irréprochable qui, entré dans l'armée au début du Consulat, était colonel en 1814, ayant dû chacun de ses grades à un trait de bravoure. L'intérêt de ses notes vient surtout de ce que, griffonnées au jour le jour, elles donnent sur chaque événement l'impression du moment, et aussi de ce que ce montagnard du Dauphiné, pourvu d'une conscience très droite, observe en tout et avec tous une scrupuleuse franchise, déplorant les horribles déprédations commises par nos soldats en pays ennemi, disant, à propos du stratagème par lequel Murat prit possession des ponts de Vienne, que Bayard « n'eût pas ainsi transigé avec l'honneur ». Dans son amour de la vérité, un jour que Napoléon, apprenant qu'il était né à Embrun, plaçait cette ville dans les Basses-Alpes, il crut devoir rectifier : « Non, Sire, Hautes-Alpes. » L'empereur reprit : « Tu as raison », mais les chefs du véridique capitaine le semoncèrent vertement de ce qu'ils appelaient son inconvenance.

Le style de Fantin, simple et concis quand il rapporte ses faits d'armes, tombe dans le galimatias lorsqu'il veut s'élever aux considérations philosophiques ou condamner le « fanatisme ». Les digressions sur l'éternel féminin, qu'il multiplie volontiers, sont empreintes de ce mélange de grivoiserie, de préciosité, de fadaises sentimentales et de réminiscences mythologiques, qu'Edmond About a pastiché dans son *Homme à l'oreille cassée*[1].

C'est à l'automne de 1800 qu'un chagrin d'amour détermina le jeune Fantin à embrasser la carrière militaire. Nommé sous-lieutenant d'emblée dans un régiment d'infanterie, il mena d'abord la vie de garnison pendant quelques années, ballotté de Turin à Givet et de Fécamp à Metz, et reçut le baptême du feu à la campagne d'Austerlitz.

Après Friedland, son régiment fut cantonné près d'un an en Silésie. Ce séjour, où l'on « bivouaquait entre deux couches

[1] Voici le début d'un petit morceau sur les femmes de Salamanque : « Si leur peau bise peut de prime abord repousser un regard accoutumé à l'albâtre de l'Allemagne et de la Pologne, il est bientôt ramené par une taille, des yeux et des pieds sans pareils... » (La phrase qui suit est vraiment trop mythologique pour être mise sous les yeux des lectrices du *Correspondant*.)

d'édredon », lui parut une vraie Capoue, d'autant mieux que c'est là que lui parvint sa nomination dans la Légion d'honneur. « Me voilà, s'écriait-il, amplement payé de mes fatigues, de mes jeûnes et de mes dangers. Quand mon colonel m'a remis cette décoration, objet de mes désirs, j'étais ému au point de ne pouvoir prononcer le serment d'usage. J'en ai perdu l'appétit et le sommeil pendant plusieurs jours. »

A l'automne de 1808, l'ordre arriva brusquement de quitter ces cantonnements enchanteurs. L'infanterie du 6e corps, installée dans des chariots roulant jour et nuit, traversa précipitamment toute l'Allemagne entre deux haies d'habitants accourus pour voir une armée courir la poste. Puis on s'achemina vers cette terre d'Espagne où commençait à s'engloutir le meilleur des ressources et des troupes de la France.

Comme la plupart de ses camarades, Fantin fut pris d'horreur et de dégoût après quelques semaines d'une lutte sauvage, où des bandes de moines faisaient le coup de feu, où des atrocités se commettaient journellement de part et d'autre. Il écrivait, découragé : « On nous pend sans miséricorde au premier arbre venu quand on peut nous saisir ; nous faisons de même, et je crois que ces procédés ne finiront que lorsqu'il n'y aura plus de cordes dans le pays. » Et un peu plus tard : « Notre empereur a entrepris ici une chose difficile à accomplir. Nous sommes repoussés par la nation entière, et quand un peuple du caractère de celui-ci ne veut pas être subjugué, il y faudrait plus que le bras d'un homme. »

Aussi, lorsqu'en juin 1811 il fut nommé, suivant son expression, « capitaine dans l'illustre corps des grenadiers à pied de la vieille garde », il inscrivit joyeusement sur son carnet : « Décidément, je ne retourne pas en Espagne. *Vivat! vivat!* » Son optimisme lui inspirait, l'année suivante, tandis qu'il s'acheminait vers le Niémen, des prévisions qui font mal à lire : « Pauvre Alexandre, quelle fatalité te pousse!... Pétersbourg nous verra dans ses murs comme Vienne, Berlin, Rome, Madrid, et tant d'autres capitales. Puis nous verrons. » Le passage du fleuve exalta encore son enthousiasme[1]. L'attitude affaissée de Napoléon à la Moskowa, puis l'incendie de Moscou, vinrent obscurcir l'horizon. Fantin mentionnait, le 18 octobre, qu'on devait quitter Moscou le lendemain ; c'est le 25 décembre

[1] « Je ne pense pas que tableau à la fois plus imposant et plus pittoresque puisse être offert à l'œil de l'homme. Il me serait aussi difficile d'en donner une idée exacte que de peindre le sentiment d'orgueil et d'enthousiasme qui, dans ce moment solennel, épanouissait toutes les figures... L'armée russe s'était repliée sans brûler une amorce, et notre invasion semblait débuter par une fête. »

seulement qu'il reprenait la plume, à Kœnigsberg, pour tracer ces deux lignes : « J'existe et je me porte bien. C'est tout ce que j'ai le courage d'écrire aujourd'hui. »

Ses impressions rétrospectives sur la retraite de Russie, sans avoir l'ampleur tragique du récit de Ségur, la concision pénétrante du Journal de Castellane, la pathétique émotion des Souvenirs de la maréchale Oudinot, jettent pourtant quelques lueurs nouvelles sur cet anéantissement de la plus puissante armée du monde, vaincue par les éléments après avoir mis l'ennemi en déroute. Fantin a surtout fait ressortir, par des anecdotes saisissantes, l'éclipse de tous les sentiments nobles ou généreux de l'âme humaine : « L'excès du malheur semblait avoir fait replier sur nous-mêmes toutes nos affections. Dans cette foule hébétée et affamée, il n'y avait plus d'amis, plus de camarades, plus d'émotions partagées; le physique avait étouffé le moral; l'homme n'était plus qu'une brute. » Après avoir dépeint ces steppes sans fin, où la neige vient d'ordinaire rendre la route incertaine au voyageur, il ajoute : « Pour nous, la ligne à suivre n'était que trop bien jalonnée. A gauche et à droite gisaient ceux dont les souffrances étaient terminées et les carcasses des chevaux dont la chair venait d'être enlevée, et c'était un triste spectacle de voir entre ces deux haies de victimes s'écouler silencieusement la foule hâve des survivants. »

Placé bientôt à la tête d'un régiment provisoire, Fantin ne tarda pas à se rendre compte que les jeunes recrues rassemblées et instruites à la hâte ne valaient pas les vétérans tombés sous la lance des Cosaques ou la fusillade des guérillas. Jadis, le surlendemain de Friedland, il avait été choqué en entendant les soldats plaisanter des cabrioles que faisaient les cadavres qu'on jetait dans le ravin de l'Alle pour s'en débarrasser. A présent, en traversant un champ de bataille, les conscrits changeaient de visage : il y en avait qui pleuraient; d'autres qui tombaient en pâmoison ou que l'horreur clouait sur place.

Echappé par bonheur, ou plutôt à force de courage et de présence d'esprit, au désastre de la division Vandamme dans la vallée de Kulm, Fantin ne fit que reculer l'heure de sa captivité : car son régiment fut compris dans la capitulation de Dresde, violée par les Autrichiens, comme chacun sait, et ce fut en Hongrie qu'il apprit les événements de 1814.

Comme tant d'autres, il s'inclina devant le fait accompli, non sans conserver au passé un attachement attendri. Le soir du jour où le duc de Berry l'avait armé chevalier de Saint-Louis, piqué de n'avoir point été invité à la table du prince, il portait avec quelques

camarades la santé de Napoléon. Mais, comme il était homme d'honneur, se trouvant à Gap au moment du passage de l'empereur en mars 1815, il se déroba par la fuite à la tentation et attendit à la tête de son régiment que Louis XVIII eût quitté la France.

Il se comporta vaillamment à Ligny et reçut le lendemain les félicitations de Napoléon. Placé ensuite sous les ordres de Grouchy, il assista, le cœur navré, à la retraite et à l'agonie de l'armée de la Loire : c'est au fond du Quercy que son régiment fut exilé, puis licencié.

Gouvion Saint-Cyr, devenu ministre, rendit à Fantin, en 1819, un commandement que des dénonciations politiques lui firent bientôt perdre; mais l'intervention du général Lauriston lui valut d'être rappelé pour la seconde fois à l'activité. Envoyé, sur sa demande, en Espagne, en 1823, le gouvernement de la Restauration le nomma maréchal de camp pour sa brillante conduite à Molins de Rey. Surpris par la révolution de 1830 au milieu d'une inspection générale et chargé ensuite de faire reconnaître le nouveau gouvernement par plusieurs régiments, son principal souci fut d'écarter ces délations dont il avait été victime et de déterminer les officiers de mérite à rester à leur poste.

## V

Le second volume des Souvenirs du général du Barail, qui va de 1851 à 1864, est digne du premier par l'intérêt des événements, la foule des anecdotes émouvantes ou joyeuses, la piquante précision des portraits et surtout l'irrésistible bonne grâce qui anime ces réminiscences : c'est bien là une causerie de cavalier et de chevalier français, qui profite des loisirs que lui ont faits la politique et l'âge pour conter les détails d'une carrière glorieuse. Si le général ne se refuse pas le plaisir de railler au passage les camarades ou les chefs dont il a eu à se plaindre, il n'y a rien dans ses épigrammes qui ressemble aux récriminations enfiellées de Thiébault.

Jusqu'ici, il n'avait guère quitté cette terre d'Algérie à la conquête de laquelle il avait activement participé. Dans ce second volume, le cadre s'élargit en même temps que la destinée de l'auteur se dessine de plus en plus brillante. De ce qui était alors l'extrême sud de l'Algérie, il nous transporte à Saint-Cloud et au camp de Châlons. S'il ne fit pas les campagnes de Crimée et d'Italie, où le rôle de la cavalerie fut restreint, il gagna le grade de général pendant la première partie de cette expédition du Mexique, dont les origines et l'issue ne rehaussèrent pas le crédit du gouver-

nement impérial, mais qui fournit du moins à nos soldats une occasion de plus de signaler leur bravoure.

Au début de 1852, le capitaine du Barail, qui avait exposé dans un mémoire des vues originales sur le recrutement et l'installation des spahis, fut pris au mot par le gouverneur général Randon, qui l'envoya expérimenter ses idées à Boghar. Il venait d'y installer son escadron en smala, à la mode arabe, quand éclata l'insurrection de Laghouat. Il accourut avec ses spahis, et seconda, en poursuivant les fuyards, l'assaut légendaire dirigé par Pélissier. Ce dernier, en quittant sa conquête, décida avec Yusuf d'en donner le commandement au jeune capitaine; comme il était un des moins anciens de son grade, il fallut, pour respecter la hiérarchie, mettre des lieutenants à la tête de la plupart des compagnies qui formaient la petite garnison. L'oasis de Laghouat, on peut le voir dans le charmant récit de voyage du peintre Fromentin, passait alors pour le bout du monde. Le chef d'escadron du Barail (car on ne tarda pas à lui donner ce grade pour simplifier la situation) eut l'intuition des développements que la puissance française était appelée à prendre vers le Sud; en homme d'initiative et de décision, il fit de son autorité privée une pointe vers les riches oasis du M'zab, qui ont été définitivement annexées en 1882. Ses chefs le réprimandèrent dans un premier mouvement de stupeur, puis demandèrent pour lui la croix d'officier de la Légion d'honneur; bientôt il était nommé lieutenant-colonel à trente-cinq ans, seize ans après s'être engagé comme simple soldat. Si cet avancement n'approche pas de celui de Thiébault, il semble encore féerique en comparaison de l'état de choses actuel.

Après quelques mois de séjour à Alger, le lieutenant-colonel du Barail fut envoyé aux chasseurs à cheval de la garde impériale. Dans ce nouveau poste, il put approcher et juger Napoléon III, qu'il n'avait fait qu'entrevoir jusque-là pendant ses rares voyages en France. Il tombe d'accord avec tous les contemporains sur l'affabilité et la cordiale bienveillance du souverain; ce qui est plus surprenant, c'est l'éloge qu'il fait des qualités militaires déployées par l'empereur aux manœuvres de Châlons et de Satory : « Aux yeux de tout le monde, soldats et officiers, il faisait preuve d'une grande connaissance des règles de la tactique, et nous inspirait à tous une réelle confiance dans ses capacités militaires. » Le général est incapable de déguiser la vérité, fût-ce pour rendre hommage à la mémoire d'un prince malheureux : il faut donc croire que, sur le champ de manœuvre comme en écrivant la vie de César, Napoléon III faisait illusion par ses connaissances théoriques; car, sans parler de 1870, où la maladie l'avait déjà ter-

rassé, les hommes du métier sont unanimes à déclarer que la campagne de 1859 fut conduite au petit bonheur.

Du commandement d'un régiment de cuirassiers, à Versailles, le colonel venait d'être renvoyé, sur la demande du général de Martimprey, dans sa chère Algérie, où il était à la tête d'un régiment de chasseurs d'Afrique, à Constantine, quand éclatèrent les difficultés avec le Mexique[1]. L'un des deux régiments de marche qui représentaient la cavalerie dans le corps expéditionnaire fut confié au colonel du Barail, qui s'embarqua à Alger avec deux escadrons de ses chasseurs.

La traversée fut pénible. Le commandant du transport *l'Aube*, brave marin, esclave de sa consigne, s'évertua si bien à faire des économies de charbon qu'un peu avant d'arriver à la Martinique, une épouvantable tempête faillit couler le navire et coûta la vie à quatre-vingts de ces jolis chevaux arabes que les chasseurs aimaient comme des frères d'armes. Quant au colonel, l'ignorance d'un médecin fit dégénérer en maladie grave une légère indisposition. Débarqué à la Vera-Cruz, il fut dans l'impossibilité de suivre ses escadrons à Orizaba; mais il résista obstinément aux instances du général Bazaine, qui voulait le renvoyer en France, et fut en état de prendre part au siège de Puebla.

Son récit de la première partie de l'expédition, jusqu'à l'arrivée de Maximilien, se lit avec un intérêt passionné : il y a là un mélange de verve et d'enthousiasme qui fait songer à Montluc, avec des détails tout modernes, comme ces Mexicains investis dans Puebla, qui jettent dans les rangs de l'armée assiégeante des ballots de discours de Jules Favre contre l'expédition. Le tableau des combats acharnés livrés autour de Puebla et dans les rues mêmes de la ville, de l'entrée solennelle à Mexico, de la chasse acharnée faite à Juarez jusqu'aux confins du Texas, tout cela est de la belle histoire militaire. Et que de portraits tracés d'une plume spirituelle et mordante, depuis les généraux Forey et Bazaine jusqu'aux *trois caciques*, comme on appelait les membres du gouvernement provisoire mexicain, jusqu'à une foule de personnages de second ordre! Il faut nommer, dans deux genres très différents, le colonel Dupin, chef des contre-guérillas, et le colonel Petit. Ce dernier, malgré une vocation militaire très médiocre (il déplorait au Mexique

[1] En poursuivant la publication de sa belle *Histoire du second Empire*, M. Pierre de La Gorce ne tardera pas, sans doute, à analyser les origines de la guerre du Mexique. Le général du Barail n'hésite pas à déclarer « qu'elle est sortie d'une pensée élevée et désintéressée et que si, plus tard, les hommes d'argent se sont abattus sur l'affaire, leurs bas calculs ne furent pour rien dans ses débuts ».

l'absence de pâtisseries), s'était fait soldat par piété filiale, parce que son père était ce général de la vieille garde que Napoléon avait embrassé à Fontainebleau. Son culte respectable, mais un peu fatigant, pour la mémoire paternelle l'avait fait surnommer *Petit des Adieux* par ses camarades, qui le mystifièrent de la façon la plus drôle. L'un d'entre eux avait découvert et acheté, à Mexico, une gravure du tableau connu des *Adieux de Fontainebleau;* on décida de l'emporter en expédition. Dès lors, raconte le général du Barail, « à chaque étape, l'adjudant-major, après avoir désigné la chambre réservée au colonel Petit, suspendait religieusement à un de ses murs le tableau des *Adieux*. Dans la moindre petite ville, dans la plus obscure *hacienda* du Mexique, le colonel retrouvait invariablement les *Adieux de Fontainebleau*. Jamais il ne reconnut la supercherie. Toujours il s'imagina que c'était un nouveau tableau, et que, dans l'antique empire de Montezuma, son père jouissait d'une popularité sans égale. Et tous les soirs, quand il montait se coucher, à l'aspect de ce tableau vagabond, on l'entendait murmurer, en proie à l'émotion filiale : « Oh! encore papa! »

A Mexico, le colonel du Barail apprit qu'un décret impérial lui avait décerné les étoiles : il devenait le plus jeune des généraux français, dont il est à présent un des doyens. Mais, l'état de sa santé s'empirant, il dut accepter un congé; le navire qui le ramenait en France croisa celui qui emportait Maximilien vers son trône et sa ruine. Le volume se termine sur cette mélancolique vision. Celui qui doit suivre nous retracera des événements plus lamentables encore.

## VI

On s'est bien des fois demandé, depuis la catastrophe de 1870, si Napoléon III, en déclarant ou en acceptant la guerre, avait pu compter sur des alliances extérieures, et où en étaient alors les pourpalers secrètement engagés avec Vienne et Florence. En ce qui concerne l'Autriche, la lumière est faite d'une manière à peu près complète par les *Souvenirs* du général Lebrun, aide de camp de l'empereur. La publication de ce document a été retardée par un motif de haute convenance : pour divulguer la conversation et les notes confidentielles de l'archiduc Albert, l'éditeur a voulu attendre que cette illustre figure fût entrée dans l'histoire.

Le général Lebrun, investi de la particulière confiance du souverain, s'inquiétait fort, depuis 1866, des défectuosités de notre organisation militaire et de notre armement. Il s'était fait donner une mission en Belgique pour étudier les canons se chargeant par

la culasse, et était revenu pénétré de la nécessité d'une transformation : ses instances échouèrent, à ce qu'il assure, devant la sécurité routinière du comité de l'artillerie.

Au printemps de 1870, l'archiduc Albert, devenu, depuis Custozza, la première personnalité militaire de l'Autriche, fit un voyage en France et eut plusieurs conférences avec l'empereur; à son départ, il fut convenu qu'un officier supérieur français irait bientôt lui porter à Vienne un plan d'opérations militaires combinées. Le choix de Napoléon III tomba sur le général Lebrun, qui arriva à Vienne le 6 juin. Notre incompétence nous interdit de juger les propositions qu'il était chargé de développer : elles se résumaient, après une déclaration de guerre simultanée, à concentrer les principales forces austro-françaises sur la ligne Nuremberg-Würtzbourg, puis à copier simplement la campagne de Napoléon I<sup>er</sup> à l'automne de 1806 ; Napoléon III comptait sans doute que M. de Moltke rééditerait de son côté les bévues du duc de Brunswick !

L'archiduc fit un accueil empressé au général et n'eut pas avec lui moins de cinq entretiens. Mais, avant d'entrer dans une discussion, il tint à déclarer que les questions de politique générale lui étaient étrangères, que son petit-cousin et souverain François-Joseph hésiterait sans doute beaucoup, après deux guerres malheureuses, à prendre l'initiative d'un nouveau conflit, et que tous les plans d'action combinée avaient un caractère purement hypothétique. Il ajouta qu'il faudrait *quarante-deux* jours pour mobiliser l'armée autrichienne, et qu'au début la France devrait supporter seule l'effort de la lutte. Ces réserves faites, il exposa ses idées au général et les consigna même dans une note : il insistait sur la nécessité d'entrer en campagne au début du printemps, pour ne point exposer les Austro-Français aux intempéries de l'arrière-saison en Prusse. Quant à l'éventualité d'une contre-coalition de la Prusse et de la Russie, l'archiduc l'écartait en déclarant que la Russie n'avait pas complété son réseau de chemins de fer, et qu'au surplus, si on commençait la guerre en mars ou avril, les soldats du tsar étaient à cette époque exténués par les austérités du carême orthodoxe.

Le général vit avant son départ l'empereur François-Joseph, qui insista sur son amour de la paix et donna à entendre qu'il ne pourrait s'unir à Napoléon III que si celui-ci se présentait dans l'Allemagne du Sud en libérateur, autrement dit après une première victoire française.

Quand la guerre éclata six semaines plus tard, en dehors de toutes les conditions prévues par l'archiduc, le général Lebrun fut convaincu qu'à moins de succès foudroyants, l'assistance autri-

chienne nous ferait défaut. C'était l'évidence même, et il persista dans cette opinion malgré le duc de Grammont, qui lui disait avec un optimisme sibyllin : « Allez et soyez confiant ! »

Le reste du volume raconte les débuts de la guerre maudite : les incohérences du haut commandement, les lacunes de l'approvisionnement, l'absence de plan d'ensemble, les jalousies des généraux paralysant la bravoure des soldats, tout cela n'est que trop connu, mais ne saurait être trop répété, si les désastres du passé sont une leçon pour l'avenir.

Il convient de noter, en finissant, la tentative au moins très ingénieuse du général Lebrun pour défendre le maréchal Lebœuf. A l'entendre, le grand tort de celui-ci fut de respecter scrupuleusement tous les plans et toutes les idées de son prédécesseur, le maréchal Niel, au lieu de les expérimenter et d'en faire une prudente révision. Ce serait Niel, par exemple, qui serait responsable des complications et des lenteurs de la mobilisation. Le général Lebrun croit même que si le maréchal avait vécu, il aurait fini, comme son successeur, par se résigner à la guerre sans alliance : mais nous entrons ici dans le domaine des hypothèses historiques, si vaste et si décevant. Nul ne peut affirmer ce qu'aurait fait et ce qu'aurait empêché le maréchal Niel en 1870 : il n'y a qu'une réalité incontestable, c'est que l'Allemagne va fêter ses noces d'argent avec la victoire.

L. de Lanzac de Laborie.

---

# LES LILAS SONT EN FLEURS[1]

IV

Depuis six semaines, M$^{me}$ des Claies et sa fille étaient installées aux *Lilas* : dans la campagne renaissante où fleurissaient les premières violettes, dans le bien-être d'une existence tranquille et assurée, elles retrouvaient peu à peu leur équilibre rompu, la sérénité qui leur était naturelle, et s'abandonnaient à la douceur du printemps. Les jours qui passent apaisent les plus cruels chagrins : si le deuil de la veuve et de l'orpheline était encore douloureux, si nulle journée ne s'envolait sans qu'elles eussent évoqué le souvenir de celui qui n'était plus, ce souvenir pourtant se faisait moins amer. Puis, avec l'insouciance naturelle aux femmes qui peuvent s'appuyer sur une protection d'homme dévouée et forte, elles écartaient les soucis de l'avenir. Parfois, M$^{me}$ des Claies disait à sa fille :

— Cela ne peut cependant pas durer toujours.

Marie-Anne répondait :

— C'est vrai. Mais notre cousin est si bon !

Cette bonté même ne laissait pas que de causer une vague inquiétude à la veuve. Parfois, elle en pressentait vaguement la cause. Sans se l'avouer toutefois, étant d'instinct résolue à repousser toute interprétation troublante, et préférant prendre le baron pour un de ces sauveurs que la Providence fait volontiers surgir sur les pas des désespérés, dans les histoires édifiantes. D'ailleurs, l'attitude de leur hôte était si correcte et si simple, il se montrait si affectueusement paternel avec Marie-Anne, qu'elle pouvait sans scrupule conserver sa tranquillité d'esprit. Accoutumé par son long isolement à garder pour soi seul le secret de ses sentiments, M. des Claies parvenait très bien à cacher aux yeux de tous son agitation intérieure, qui cependant croissait de jour en jour : il s'y appliquait d'autant plus qu'il en avait la pudeur, presque la honte, et que son rôle actuel n'était point dépourvu de charmes. Le prolonger ne lui déplaisait point :

« D'abord, songeait-il, il faut parler à René. Et puis ensuite..., qui sait ce qui se passera ? »

L'hypothèse d'un refus possible lui causait une sensation

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1895.

extrêmement douloureuse, le rendait craintif, timide, inquiet.

A deux ou trois reprises, Mme des Claies voulut aborder avec lui la question de l'avenir. Il la repoussa. Quand elle parlait de la fin nécessaire de leur séjour, il répondait :

— Attendez donc l'arrivée de René. Il faut que vous fassiez sa connaissance.

Ou bien, d'un ton fâché :

— Vous trouvez-vous donc mal ici?

Et il la regardait avec des yeux sévères qui lui imposaient silence et la rendaient perplexe.

Ces yeux-là, par exemple, ces yeux de vieux grondeur un peu despote et sujet à des accès d'humeur, il ne les faisait jamais à Marie-Anne. La jeune fille le menait comme elle voulait, et si complètement, brisant si bien toutes ses résistances, qu'elle-même ne s'apercevait pas de son propre despotisme. Ainsi, dans leur première promenade au bord de l'étang, remarquant un canot qui sommeillait sur l'eau dormante, elle exprima le désir de faire une promenade sur l'eau.

— Le canot n'est pas en état, répondit le baron.

Il ajouta aussitôt :

— Je vais le faire radouber.

Et, quelques jours plus tard, il y faisait monter ses deux amies et prenait les avirons en disant :

— Je ne sais pas si je saurai encore ramer, car il y a bien longtemps...

Le clapotis de l'eau sous la rame lui évita d'achever sa phrase et de trahir son émotion; car si René se servait encore, quelquefois, de la vieille embarcation, il n'avait jamais voulu, lui, reprendre, sur le grand étang, bordé d'ormes et de saules, des promenades qui réveillaient ses plus intimes et, jusque-là, ses plus chers souvenirs.

Il rama sans parler, pendant que les deux femmes, enlacées l'une à l'autre, vis-à-vis de lui, dans une pose affectueuse, gazouillaient gentiment, s'extasiant sur la beauté des choses. Bientôt son front se mouilla de sueur, son souffle devint haletant :

— Vous êtes fatigué, mon cousin? demanda Marie-Anne.

Il crut remarquer qu'il y avait un peu de pitié dans sa voix, et protesta :

— Non, non.

Mais il ralentit son effort, puis, un moment après, fut forcé de s'arrêter pour reprendre haleine, sous prétexte de s'essuyer le front :

— Ces chaleurs d'avril!... dit-il.

Le bateau glissait encore, d'un mouvement si lent qu'on le sentait à peine. Il voulut reprendre les rames :

— Attendez un peu, dit la jeune fille. On est si bien, ainsi!...

... Elle était bonne et délicate, ayant pour la faiblesse qu'il voulait dissimuler la charité compatissante et caressante. Vaincu, il murmura :

— C'est que je ne suis plus jeune...

On lui répondit, avec un sourire :

— Vous le dites!...

Et, vraiment, ce fut un moment délicieux, sur l'eau immobile et silencieuse :

« Pourquoi donc, songeait M. des Claies, la vie des hommes ne se renouvellerait-elle pas sans cesse, comme celle des choses? Il y a du printemps dans mon cœur, pourquoi ne fleurirait-il pas comme ces vieux arbres, là-bas, dans mes champs, dont la frondaison recommence comme s'ils n'avaient pas subi les bises de novembre et le gel de l'hiver?... »

Il regarda Marie-Anne, dont les yeux se perdaient dans l'infini, évoqua l'image de celle qui, jadis, s'asseyait à cette même place, pendant qu'avec des bras plus vigoureux il maniait des rames plus agiles, et, répondant à ses propres doutes, il se dit :

« Non, non, elle ne m'en voudrait. Les morts doivent avoir de grandes indulgences pour les pauvres vivants que nous sommes; et peut-être qu'elle sourit de moi, tendrement, heureuse pour moi de cette heure qui m'est si douce... »

Ce jour-là, il s'en fallut de bien peu qu'il ne parlât, et il écrivit à René qu'il l'attendait avec une croissante impatience, et comptait bien qu'au dernier moment, les « exigences du service », qui l'avaient retenu l'an dernier, ne causeraient pas une déception nouvelle.

Marie-Anne était matinale : souvent elle accompagnait le baron dans sa promenade d'avant-déjeuner, — habitude invétérée, à laquelle rien ne l'aurait fait renoncer. Cosaque gambadait autour d'eux. Et ils allaient observer les lilas :

— Sûrement, disait la jeune fille en constatant les progrès des boutons, sûrement, ils vont fleurir dans un jour ou deux.

— Un jour ou deux, répondait le baron, hé! hé! Vous savez, à ce point là, c'est encore plus long qu'on ne pense.

Or, le dixième matin de mai, les boutons s'épanouirent. Une ondée nocturne avait rafraîchi les verdures; les sentiers étaient frais sous les pas. Une gaieté flottait dans l'air. Cosaque, après avoir gambadé plus follement que de coutume, vint frotter sa bonne large tête contre la jupe de Marie-Anne. Le baron pensa :

« Le chien l'aime; c'est bon signe! »

Et, comme ils approchaient du bois, un souffle de vent leur apporta des parfums :

— Je suis sûre qu'ils ont fleuri! s'écria Marie-Anne.

Elle courut. Le chien bondit derrière elle. M. des Claies aussi pressa le pas, car, dès qu'elle s'éloignait, il éprouvait un impérieux besoin de la suivre et de se rapprocher. Haussée sur la pointe des pieds, elle attirait à pleins bras, contre sa poitrine, les branches odorantes, le visage caché dans les grappes fraîches écloses :

— Oh! mon cousin, voyez! ils ont fleuri! ici et là, et puis là-bas!... Voyez ce massif, et cet autre!... Ceux-ci sont en retard, par exemple. Mais ceux-là!... A présent, M. René peut venir!

— Oui, dit le baron, qui, fidèle à ses habitudes de solitaire un peu grincheux, ne s'abandonnait jamais sans introduire quelque réserve, oui, malgré la rigueur de l'hiver, ils sont arrivés à leur heure... Je voudrais bien que mon fils en fît autant!

Ce rapprochement inattendu, qui semblait trahir un souci, chagrina Marie-Anne :

— Puisqu'il a promis..., dit-elle de sa voix sérieuse, convaincue, en personne qui ne comprend même pas qu'on doute d'une parole donnée.

— Oui, sans doute, il a promis, grommela le baron; c'est vrai, mais l'année dernière aussi il avait promis...

— Vous verrez qu'il viendra, dit Marie-Anne avec confiance. Dans une de ses dernières lettres, ne vous disait-il pas : « J'arriverai les lilas en fleurs. » Les lilas sont en fleurs, il va venir!...

La jeune fille disparut dans le taillis, d'où elle ressortit au bout d'un instant, les bras chargés de branches fleuries :

— Tenez! prenez ceci, dit-elle à M. des Claies; j'en vais cueillir d'autres. Il en faut pour tous les vases. Il faut que la maison soit toute garnie de lilas!...

La provision faite, ils reprirent à petits pas le chemin de la maison, avec leur gracieuse récolte. Mais, tout à coup, ils s'arrêtèrent en se regardant, dans un même mouvement de surprise : René apparaissait au tournant d'un sentier, très grand, très droit, la figure bronzée par le soleil d'Algérie. Comme, au lieu de l'uniforme, il portait un costume de voyage, Marie-Anne, qui le reconnut ou le devina, eut une seconde d'hésitation et interrogea du regard le baron. Quant à René, à qui ce regard n'échappa pas, ses yeux allaient de son père à la jeune fille, et leur franchise exprimait l'impression déplaisante qu'il avait à les rencontrer ainsi chargés de fleurs.

— Bonjour, mon père! dit-il en s'avançant vers le baron.

Emu, gêné, le baron, arrêté net, comme figé de surprise, répondit, d'un ton presque mécontent :

— Mais d'où tombes-tu donc?... Est-ce qu'on arrive ainsi chez les gens sans un mot d'avertissement, sans le moindre petit télégramme?... Enfin, tu es là, c'est l'essentiel... D'abord, les présentations.

Et, se tournant vers Marie-Anne :

— Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est lui... Notre cousine, René, qui a bien voulu faire à ton vieux père l'honneur d'accepter son hospitalité, avec sa mère.

René s'inclina, tandis que M. des Claies reprenait, en s'adressant, cette fois, à Marie-Anne :

— Comprenez-vous cela?... Sans prévenir!... sans qu'on puisse l'attendre!...

— C'est tenir sa parole, mon cousin, répondit gentiment la jeune fille. « J'arriverai les lilas en fleurs!... » A propos, donnez-moi les vôtres!...

Et, comme ils se trouvaient devant la maison, elle disparut discrètement, sous la double charge des branches fleuries dont elle délivra le baron.

René avait eu l'esprit traversé d'un doute qu'il s'efforçait déjà d'écarter; et il interrogeait son père sur leurs deux invitées, tirant de lui, l'un après l'autre, les détails de leur malheur, des renseignements sur leurs caractères, puis sur leurs projets. S'il eût été meilleur observateur, il aurait remarqué la nuance d'embarras avec laquelle M. des Claies parlait de ses amies. Mais elle lui échappa, et l'abondance et la simplicité qu'il mettait à l'entretenir d'elles le rassurèrent :

— Leur présence ne vous fatigue pas, mon père?

— Non. Bien au contraire! Songe un peu que depuis si longtemps je vis seul! Les pauvres ne sont pas bien gaies, avec leur deuil et leurs soucis : c'est pourtant toute autre chose que lorsque j'ai Cosaque pour seul compagnon. Le peu de bruit qu'elles font, le peu de mouvement qu'elles mettent dans la maison, mais ça m'a rajeuni, mon cher!

— Vous comptez les garder quelque temps encore?

— Aussi longtemps qu'elles voudront...

Il se troubla un peu pour ajouter, — car ceci n'était pas exactement conforme à la vérité de ses intentions, et devenait de la diplomatie :

— ... Seulement, je crains bien que cela ne finisse bientôt. Mme des Claies m'a déjà plusieurs fois parlé de leur départ, et si je les ai retenues jusqu'à présent, ç'a été en l'honneur de ton arrivée...

Il dit cela d'un ton si naturel que les derniers doutes de René se dissipèrent :

— La jeune fille cherche une place, n'est-ce pas?

— Oui.

Et, entraîné par la nécessité de cacher ses sentiments, le baron ajouta avec assurance :

— Je lui en ai trouvé une.

— Elle sera gouvernante?

— Non. Dame de compagnie.

— Ça vaut mieux. Te rappelles-tu la malheureuse Anglaise qui m'a donné mes premières leçons? Ce qu'elle a dû souffrir, celle-là! Elle était pourtant très bien, je crois...

Le baron secoua la tête :

— Le pain des autres est toujours dur, dit-il, et Marie-Anne ne se doute pas de ce qui l'attend. Elle est pleine de courage et de confiance, sais-tu? C'est vraiment une brave fille!

René, dont la première impression s'était dissipée, n'écoutait plus que d'une oreille :

— Allons voir la campagne, proposa-t-il.

Et il emmena son père, tout à la joie de retrouver les champs, les arbres, les paysages, dont les images demeuraient gravées en ses yeux à travers l'absence, d'évoquer un à un ses souvenirs d'enfant, de revivre enfin dans le passé qu'on aime toujours, parce qu'il est le passé.

Le déjeuner réunit les quatre habitants des *Lilas;* et René s'étonna de n'éprouver, en présence des deux étrangères, aucune gêne à s'épanouir dans la gaieté du retour, à parler de soi, comme il aimait à le faire en ce moment-là, avec une abondance un peu désordonnée. Mme des Claies écoutait avec cette espèce d'effacement qui la caractérisait; Marie-Anne, avec un intérêt plus marqué, plus actif; le baron donnait la réplique ou posait des questions; et une intimité parfaite régnait autour de la table, qui, depuis bien longtemps, n'avait pas groupé des hôtes aussi animés. Après le repas, on sortit de nouveau; René alluma son cigare et s'aperçut tout à coup qu'en flânant par les allées il se trouvait seul avec Marie-Anne, Mme des Claies et le baron, un peu fatigués par le repas plus plantureux que de coutume, s'étant assis ensemble sur un banc, devant la maison. Ils avaient beaucoup babillé de toutes sortes de choses. Marie-Anne célébrait les *Lilas*, disant naïvement sa joie d'être à la campagne et sa reconnaissance.

— Vous aimez donc beaucoup mon père, mademoiselle? demanda René.

Elle s'écria, avec élan :

— Comment ne l'aimerais-je pas? Il est si bon!

Cette exclamation ramena de nouveau, dans l'esprit de René, le

doute hésitant qu'il avait conçu en rencontrant le baron les bras chargés de lilas : car la bonté ne lui avait jamais semblé la qualité dominante de son père, qu'il avait vu, au contraire, souvent sévère et presque toujours grognon.

— Songez donc! continua la jeune fille, nous étions seules, abandonnées, presque sans ressources, désespérées. Et il est venu à notre aide de lui-même, comme si la Providence nous l'envoyait, comme un véritable sauveur! Il s'est dérangé pour nous, il a fait plusieurs fois le voyage d'Orléans, il a pris beaucoup de peine pour régler quelques affaires restées en suspens après la mort de mon pauvre père. Nous lui devons, ma mère et moi, de nous être rattachées à la vie...

Sa voix tremblait d'émotion.

— ... Et je sais que nous lui devons autre chose encore : il s'occupe de mon avenir, il a trouvé pour moi une place qui nous assure à toutes deux la dignité... Non, vraiment, je n'aurais jamais cru qu'un homme pût être aussi bon, aussi généreux!

Elle parlait avec une telle candeur, si visiblement éloignée de supposer à la générosité du baron aucun motif personnel, que René s'en voulut de l'avoir un instant effleurée d'un soupçon. Puis, se rappelant la réflexion de son père, à propos de cette place dont la jeune fille parlait si simplement, il demanda à l'étourdie :

— Cela ne vous est pas bien pénible de vous en aller ainsi chez des étrangers?...

Marie-Anne parut réfléchir un instant.

— Ce qui m'est pénible, dit-elle, c'est de quitter ma mère, qui souffrira beaucoup, toute seule; c'est le grand chagrin qui nous a frappées. Mais le reste ne m'effraye point. Je ne me sentirai pas humiliée de gagner ma vie. Comme je m'efforcerai de bien remplir ma tâche, j'espère qu'on sera bon pour moi. Et puis j'aurai un but, je ferai quelque chose, je serai utile... Non, vraiment, je ne vois rien là de bien pénible...

Marie-Anne était charmante en parlant ainsi. Son visage, un peu terne d'habitude, prenait une expression de bonté sérieuse qui lui convenait à merveille, et ses yeux rayonnaient, comme s'ils eussent soudain reflété ce qu'il y avait de noble et de tendre dans sa vie intérieure.

— Elle est vraiment jolie! songea René en la regardant à la dérobée.

Et il dit :

— Vous êtes vaillante, ma cousine! Il y a beaucoup de jeunes filles qui se désoleraient d'une telle destinée. Vous, c'est avec bravoure que vous marchez au feu!

Elle sourit de cette comparaison militaire :

— Mon Dieu! fit-elle, je ne vous dis pas que je n'aimerais pas mieux rester avec ma mère dans l'insouciance et l'abondance. Mais à quoi bon se désoler de ce qui est? Je ne puis rien changer aux circonstances, n'est-ce pas? Le plus sage est donc de les accepter telles qu'elles se présentent, sans révolte inutile.

« Comme cela est bien *femme!* pensa René. Nous autres, nous nous agitons toujours avec des gestes désagréables; elles mettent de la grâce jusque dans leurs sacrifices. »

Il ajouta mentalement :

« Je comprends que mon père ait rajeuni auprès de cette gentille créature. »

Et, poursuivant sa pensée à haute voix :

— Vous manquerez beaucoup à mon père, quand vous serez partie. Il a perdu l'habitude de la solitude. Que deviendra-t-il, maintenant? Cosaque ne pourra plus lui suffire!

Marie-Anne s'était baissée pour cueillir une fleur dont elle tournait pensivement la tige entre ses doigts :

— C'est une de nos tristesses, dit-elle doucement, de ne rien pouvoir pour lui... Nous n'avons rien à lui donner en échange de ses bienfaits!

René en était sûr maintenant : elle n'avait rien soupçonné des sentiments du baron qui, peut-être, d'ailleurs, n'existaient que dans son imagination. C'est souvent ainsi que cela se passe : nous sommes prompts à forger des romans pour le compte des autres; et, quand nous pénétrons plus avant dans leur cœur, nous n'y trouvons rien que de très simple. Pourquoi donc ici y aurait-il autre chose que de la pitié réciproque, de la générosité, de la reconnaissance? Ce sont des sentiments qui ont, comme d'autres, leur place au soleil, bien qu'on les remarque moins.

— Je voudrais aussi beaucoup, fit-il, que mon père fût moins seul, à présent qu'il se fait vieux.

Le hasard de leurs pas les avait ramenés tout près de l'autre couple. M. des Claies les suivait des yeux, et de confuses pensées s'agitaient en lui : qu'ils allaient bien ensemble, ces deux jeunes gens, dont la double silhouette se détachait sur le fond lumineux de l'air! Ils étaient le printemps, le vrai, qui luit à l'aube de la vie; et telle était la force de leur jeunesse qu'un sourd instinct les rapprochait l'un de l'autre. René, quand il se tournait vers elle pour lui dire quelque parole qui se perdait dans l'espace, semblait gagné par une intime bienveillance, adoucissait son geste et sa voix, prêt à jouer son rôle naturel de compagnon, de protecteur. Quant à Marie-Anne, elle se transformait, elle devenait attirante et jolie, les yeux plus doux, la démarche plus légère.

« Jamais, quand elle se promène avec moi, pensa le baron, elle n'a cet air heureux, cette souplesse d'allures, cet épanouissement de fleur... »

Il songea vaguement aux lilas, fermés encore la veille, que quelques gouttes de rosée et quelques caresses du soleil matinal avaient fait éclore; et il sentit monter en lui, subitement, une grande tristesse, qu'il refréna. Puis, secouant ces troublantes suggestions, il les appela :

— Eh bien! vous ne vous fatiguez pas, vous deux, à faire les cent pas?

— Mais non, répondit Marie-Anne.

— Et vous vous entendez bien?

La jeune fille regarda René d'un air discret et confiant qui semblait dire : « Pour ma part, sans doute; mais lui...? »

— Oh! très bien, répondit René.

Le baron grommela :

— Allons! tant mieux!... tant mieux!... tant mieux!...

## V

Bien peu de jours après l'arrivée de René, tout semblait changé aux *Lilas*. Une agitation inaccoutumée y régnait. Le jeune homme, pris de cet entrain que donne le désir de plaire, s'ingéniait à inventer des parties, faisait aux deux visiteuses les honneurs des environs, et installa même un *tennis* qui exerça sur Marie-Anne son attraction habituelle; en sorte que ce jeu, — auquel d'abord elle hésitait à se livrer en alléguant son deuil, mais qui lui fut représenté comme un simple exercice d'hygiène, — remplaça bientôt ses promenades matinales avec le baron, lequel en fut réduit à les reprendre en tête à tête avec Cosaque, comme autrefois, à moins qu'il ne restât debout au bord du *ground* à contempler le vol des balles, ramassant parfois celles qui roulaient jusqu'à ses pieds. C'étaient, pour lui, des moments de réflexion pénible, car il s'attristait. Il s'attristait de jour en jour davantage, à mesure que naissait et croissait entre les deux jeunes gens une évidente sympathie, dont la joie embellissait Marie-Anne et faisait briller les yeux de René. Lui, qui depuis quelque temps se laissait vivre avec insouciance, voici qu'il se remettait à monologuer, comme au temps où les *Lilas* étaient vides, en prenant son bon Cosaque pour unique confident de ses pensées :

« Mais enfin, que se passe-t-il? se demandait-il en longeant, tout seul, le petit bois dont les grappes fleuries commençaient à blanchir. Il y a quelque chose entre eux, pour sûr, il y a quelque chose! Et quoi?... »

Jamais il n'aurait prévu que René pût s'éprendre de la personne un peu terne qu'était Marie-Anne, si différente de ces brillantes héritières parmi lesquelles il avait toujours imaginé que le jeune officier choisirait sa femme :

« ... Et il ne m'en parle pas. Pourquoi?... »

L'idée insupportable qu'il s'agissait d'un flirt insignifiant lui revenait sans cesse : René trouvait, en sa petite cousine, une distraction pour son séjour aux *Lilas*, et prenait ainsi son cœur pour jouet, quitte à le lui rendre en partant, indifférent comme le sont si souvent les jeunes hommes au mal qu'ils font, et d'ailleurs, ne soupçonnant point l'inavouable souffrance que son pauvre bonhomme de père dissimulait du mieux qu'il pouvait. Alors, des regrets cuisants le rongeaient, tantôt mélancoliques, tantôt exaspérés en une douleur aiguë qui ressemblait à de la jalousie :

— Elle n'était pas pour moi, soupirait-il.

Et il se représentait ce qu'eût été sa vie, une fois Marie-Anne installée aux *Lilas*, une fois passé ce mauvais moment des cérémonies qui l'effrayait toujours, et ce qu'elle serait au contraire quand, René parti, la jeune fille s'en irait aussi vers l'inconnu pénible de son existence, n'emportant qu'une peine de plus de ce séjour qui devait lui rendre la paix et la santé. C'est ainsi que le sort s'amuse à déjouer nos plans, et dresse à nos horizons des mirages bientôt disparus.

De temps en temps, ces idées, déjà pénibles, s'aggravaient en un soupçon pire, et M. des Claies prêtait à son fils des calculs abominables : peut-être que René avait deviné ses projets, et que, leur étant hostile, au lieu de les attaquer en face, il les minait ainsi gaiement, abusant de sa jeunesse, jouant avec la destinée de deux êtres qui l'aimaient comme avec les balles légères que sa raquette faisait voltiger :

« Ce serait affreux, cruel, monstrueux! » soupirait-il.

Mais il avait beau se répondre qu'un tel machiavélisme était indigne de la loyauté de René, l'ombre mauvaise de ce soupçon demeurait en lui; il doutait de son fils et, par moments, se prenait presque à le détester.

D'autres fois, ses réflexions se teintaient d'une autre couleur : il se résignait, il repoussait l'appel égoïste et tenace de son retour de jeunesse, il transformait l'idylle rêvée, dans laquelle il ne jouait plus qu'un second rôle : c'était bien un sentiment grave et tendre qui entraînait René; gagné par la grâce de Marie-Anne, il se vouait à la rendre heureuse, il l'épousait; et c'était le bonheur rayonnant de deux êtres jeunes, forts et beaux, qui s'unissent dans l'aurore, dans la confiance, dans la joie, pour vivre ensemble toute la vie :

— Je serai grand-père! murmurait le baron.

C'était encore une manière d'être heureux, un peu douloureuse dans le cas particulier, un peu sacrifiée, mais cela ne valait-il pas mieux? Quand il était tout à fait raisonnable, il répondait bravement par l'affirmative à cette question qui, souvent, blessait à la fois son cœur et son amour-propre :

— Oui, cela vaudra mieux, n'est-ce pas, Cosaque?

Le bon chien remuait la queue, n'ayant pas d'autre façon de répondre, et, d'ailleurs, ne comprenant guère; et le baron regardait ses mains, ce qui, chez lui, devenait une manie : ces grandes mains rougeaudes, un peu velues, aux jointures fortes que marquaient toujours sur les deux paumes, irradiant maintenant entre le pouce et l'index, les taches menaçantes :

« Quand *elle* sera là, se disait-il, je *l*'aurai tout seul... »

Avec humeur, il ajoutait :

« ... A moins que ma belle-fille ne vienne me soigner. »

Mais il n'était point toujours aussi détaché : au fond de son être, un instinct protestait, un désir de vivre *pour son compte*, de revendiquer ses propres droits à la joie, à la vie, à la jeunesse :

« ... Car mon cœur est aussi jeune que celui de mon fils... Plus jeune, même... Et j'ai la santé, j'ai la force, je ne suis pas un vieillard... »

En sorte qu'il demeurait ballotté entre des sentiments extrêmes, et prenait chaque jour des décisions contradictoires.

Il trouvait, du reste, une sympathie en Mme des Claies.

La veuve, en effet, sans deviner avec précision ce qui se passait autour d'elle, en avait du moins l'intuition; et, comme elle comprenait en tout cas que l'avenir de sa fille était en cause, elle observait de toute son attention la marche des événements, non sans tâcher d'intervenir avec prudence et discrétion.

Une des meilleures consolations du baron, c'était de la tirer à part pour causer avec elle de Marie-Anne. Il s'en allait, à petits pas, par les allées, avec la mère, — tout comme, avant l'arrivée de René, il s'en allait avec la fille, — et il reprenait les mêmes thèmes, sans cesse. Le caractère de Marie-Anne, la sagesse de Marie-Anne, les idées de Marie-Anne, alimentaient des conversations infinies. Sans parler des histoires de son enfance, qui l'invitaient aussi à parler du René d'autrefois, un René en petite jupe ou en pantalons courts, qui n'avait point de moustache...

— Comme cela nous change, disait-il, de les voir grandir, ces enfants!

La veuve répétait, comme un écho :

— Oui, cela nous change!...

Elle ajoutait timidement :

— A vrai dire, nous n'existons plus qu'en eux. Ils ont pris notre place. Ils ont devant eux toute la vie, et nous ne sommes plus que de vieilles choses qui disparaîtront bientôt...

Selon son humeur, le baron approuvait avec mélancolie :

— C'est vrai, c'est bien vrai, hélas!

Ou bien, il protestait :

— Permettez! permettez! chère madame, je ne me sens point prêt à disparaître. Je vous prie bien de croire que je me défendrai de toutes mes forces.

La veuve ne le contredisait jamais ; elle se contentait de lever vers le ciel ses yeux résignés, où passait comme le reflet des chagrins, des humiliations, des tourments qui avaient rempli sa vie. Puis ils revenaient à Marie-Anne :

— Et cette place dont vous aviez parlé pour elle? demanda un jour Mme des Claies, cette place de demoiselle de compagnie chez une amie à vous?

— Nous verrons ça, nous verrons, répondit le baron.

Et il songea que c'était probablement ainsi que finirait l'histoire.

Une autre fois, il dit imprudemment à la veuve :

— Ne trouvez-vous pas qu'ils ont l'air de s'entendre très bien, nos deux enfants?

Ce fut l'entrée en matière d'une conversation qu'il ne désirait certainement pas, car, au fond, il ne redoutait rien tant que de voir la situation se préciser. Mme des Claies, avec le mouvement habituel de ses yeux, murmura :

— Trop bien, peut-être!...

Le baron se sentit rougir. Elle reprit :

— Il y a longtemps que je voulais vous dire cela. Mais je n'osais pas. Vous avez été si bon pour nous! Je craignais de vous faire de la peine. Pourtant, il faut bien que nous en parlions, il faut bien!

Il attendait.

— Vous connaissez ma fille, continua-t-elle, vous savez ce qu'elle vaut. Eh bien, je crois qu'en ce moment, sans s'en douter, sans savoir lire dans son propre cœur, elle est en train de s'attacher à M. René. Songez à son désespoir quand elle découvrira, au fond d'elle, un sentiment qu'elle n'a pas le droit d'éprouver. Car je sais bien que sa destinée n'est point d'être la femme de votre fils : il y a, entre elle et lui, tout l'abîme qui sépare la fortune de la pauvreté. Son lot est de lutter, de travailler : je ne voudrais pas qu'un chagrin plus grave vînt alourdir les difficultés qu'elle trouvera sur son chemin...

Mme des Claies disait ces choses d'une voix digne et résignée, parlant en personne qui, connaissant par une longue expérience les

cruautés de la vie, les accepte sans révolte, avec une résignation tranquille; le baron s'assombrit en l'écoutant :

— Je n'avais pas prévu cela! murmura-t-il.

— Qui l'aurait prévu? dit la veuve. Marie-Anne a peu d'éclat, point de coquetterie. Moi non plus, je n'aurais pas cru qu'elle pût plaire à un homme tel que M. René. Et je suis persuadée que s'il l'a remarquée, c'est parce qu'il se trouve seul avec elle, sans autres distractions que le *tennis* et la promenade. De sa part, il n'y a sans doute aucun sentiment sérieux. Mais elle!...

Ces paroles répondaient trop bien à l'une des préoccupations de M. des Claies pour qu'il ne se sentît pas frappé.

— Alors, dit-il, il faut réfléchir.

La veuve secoua la tête :

— La situation me paraît bien simple, fit-elle, et ne comporte qu'une issue : celle à laquelle nous avons songé dès le début. Ecrivez à votre amie, demandez-lui de recevoir Marie-Anne un peu plus tôt qu'elle ne comptait, et qu'elle parte!... Elle partira pleine de reconnaissance pour vous, et, si même elle souffre déjà, heureuse de vous faire un sacrifice...

Cette passive sagesse causait au baron une légère irritation :

— Mais, enfin, commença-t-il...

Il s'arrêta brusquement. Qu'allait-il, que pouvait-il dire? Une parole de plus et il se posait en rival de son fils, ou laissait échapper un secret que plus que jamais il sentait nécessaire de bien garder. Clairement, il vit ce qu'il aurait dû faire : parler à René le jour même de son arrivée, lui confier ses projets, éviter ainsi cette situation affreuse où il se débattait maintenant. Ou bien, encore, demander en temps utile le conseil et l'appui de M$^{me}$ des Claies, cette personne si sage, si pondérée, si réfléchie, qui, d'emblée, lui aurait montré la folie de son rêve. Puis, glissant sur ces retours superflus, il examina une autre face de la question : qu'était-ce que ce commencement d'idylle entre Marie-Anne et René que le départ allait interrompre? Rien, moins que rien, un souffle égaré de tendresse, un demi-songe que le temps aurait bientôt effacé. Rien..., et, pourtant, ce rien renversait ses châteaux de cartes : René parti, il laisserait aussi partir Marie-Anne; il l'abandonnerait aux hasards de sa destinée, pauvre feuille que le courant des jours entraînerait à jamais loin de lui; et il reprendrait sa vie solitaire, sans être plus jamais tenté d'en changer, avec Cosaque pour compagnon et la goutte prochaine...

Il réfléchit ainsi un long moment, sous l'œil attentif de M$^{me}$ des Claies : moment cruel, où mille suppositions contradictoires se bousculèrent dans son esprit, où il fut inquiet et jaloux, méchant et

tendre, ballotté entre des résolutions inconciliables. Puis tout à coup, il s'écria, oubliant qu'il n'était pas seul et poursuivant sa pensée intime :

— ... Pourtant, s'*ils* s'aimaient vraiment?...

Le mot à peine lâché, il s'aperçut qu'une larme brillait dans les yeux de la veuve :

— Ah! dit-elle, ce serait un nouveau malheur...

Elle acceptait celui-là comme elle avait accepté les autres, avec la même résignation passive du pauvre être qui s'attend toujours au pire. Alors, entraîné par un élan de générosité, le baron s'écria :

— Mais non!...

Elle fixait sur lui un regard tout chargé d'espérance et de crainte, un regard à la fois anxieux et stupéfait :

— Que voulez-vous dire? demanda-t-elle.

Alors, de nouveau, il s'arrêta, il battit en retraite, conclut :

— Il faut savoir... Avant tout, il faut savoir.

Et, laissant son amie en perplexité, il disparut dans le parc, dans le vague dessein « de réfléchir ».

On ne réfléchit guère quand on a l'âme troublée; on se promène avec le chagrin qui vous ronge, on le retourne, on le creuse, on le chasse, on le retrouve; puis on se morfond à chercher des solutions introuvables; on se répète les mêmes phrases qui ne vous apprennent rien, qui ne résolvent rien, qui vous tournent dans la tête comme des refrains obsédants. Ainsi fit M. des Claies. Il s'en allait, sans voir, par ses allées; il se répétait :

« Voyons un peu ce qu'il faut faire... »

Ou bien :

« Il s'agit de prendre un parti. »

Et il se retrouvait toujours au même point, comme un voyageur perdu dans un labyrinthe.

En longeant la grande route, il aperçut, à travers sa claire-voie, le curé, et se souvint aussitôt de l'avoir ainsi vu passer quelque temps auparavant, le jour même qui avait été le jour initial de tous ses embarras. Comme ce jour-là, il l'interpella, pour fuir un instant sa préoccupation :

— Bonjour, monsieur le curé!

— Bonjour, monsieur le baron!

— Vous faites une petite promenade?

— Hé, non, monsieur le baron. Je viens de voir le père Martin, qui est bien malade.

— Qu'est-ce que vous me dites là!

Le curé secoua tristement la tête.

— Perdu, le pauvre vieux! On ne le verra plus derrière sa

charrue. Et c'est ça qui le tourmente le plus. Il n'a presque plus de voix, il n'y voit presque plus clair, et il répète : « Le champ..., le blé..., le champ... » J'ai bien peur qu'il n'y songe davantage qu'au salut de son âme immortelle!...

— Encore un vieux qui s'en va! murmure M. des Claies.

Et le curé, pensif :

— C'est vrai. Ils partent les uns après les autres. Que voulez-vous, monsieur le baron? Place aux jeunes, n'est-ce pas?

Le baron essaya de sourire :

— Pas encore! fit-il.

— Oui, oui, vous vous défendez bien, vous, je sais! Vous êtes fort et solide. Mais moi, je sens déjà les infirmités qui viennent, et il y a des jours où je me demande quand viendra mon tour... Enfin, n'importe! on est prêt!... On a fait sa tâche du mieux qu'on a pu. Qu'est-ce qu'on aurait à craindre?

— C'est vrai, répéta M. des Claies, qu'est-ce qu'on aurait à craindre?

Et, comme le curé s'éloignait, il songea qu'il y a des choses pires que la mort : la solitude et la tristesse. Ce vieux paysan qu'emportait une maladie inconnue, c'était une figure d'autrefois, une vieille face de parchemin tannée par soixante-dix ans de soleil, dont il avait l'habitude, et qu'il ne verrait plus. Et d'autres s'en iraient de même. Et il finirait par rester entouré de visages nouveaux, toujours plus seul, toujours plus abandonné...

« Enfin, tout n'est pas désespéré », fit-il.

Il se répondit aussitôt :

« Mais si! je resterai seul, les vieux mourront, René s'en ira, Marie-Anne s'en ira. Place aux jeunes! » comme dit le curé.

Le hasard de sa marche l'avait rapproché du petit bois : les lilas défleuris ne balançaient plus, au haut de leurs branches, que de petites choses fanées et rousses, une sorte de poussière que le vent secouait et faisait pleuvoir sur le sol. Et, avec un douloureux serrement de cœur, le baron se rappela la joie de Marie-Anne à les regarder fleurir, le matin de leur dernière promenade intime. Comme elle s'épanouissait alors dans la tiédeur de l'air! Si bien, qu'il s'en sentait rajeuni, lui aussi, qu'il ouvrait son cœur à toutes sortes de rêves, qu'il se croyait tout prêt d'un renouveau de bonheur et de vie, tandis qu'à présent...

« A présent, je vois clair dans mon cas. Je resterai seul, je vieillirai seul, je mourrai seul. Voilà!... »

En ce moment, Cosaque arrivait en bondissant, et, pris d'un grand accès de tendresse, se dressait contre son maître, dont sa langue indiscrète menaçait le visage.

— ... Avec toi, mon vieux! continua le baron à haute voix sans le repousser. Avec toi. Tu es une brave bête, mais tu n'es qu'une bête... Moi aussi, d'ailleurs, bien qu'autrement!...

Mais, tout à coup, le chien le quitta, pour filer au galop par une allée.

« Qu'est-ce qu'il a donc? » se demanda M. des Claies en le suivant des yeux.

Presque aussitôt, il le vit reparaître à un contour, bondissant autour de René et de Marie-Anne, dont il avait dérangé la promenade. René le repoussait en criant de sa voix de commandement :

— A bas, Cosaque! A bas les pattes!... Allons, va-t'en!... Tu nous ennuies!...

Si bien, que le chien s'éloigna, la queue basse, pour revenir à son maître, au petit trot.

— Ça t'apprendra à préférer les jeunes! grogna le baron. Il faut les laisser entre eux, vois-tu! Ce sont des égoïstes qui ne veulent plus de nous!

Et il suivit des yeux le couple qui ne l'avait pas vu. Svelte et gracieuse dans sa robe de deuil, Marie-Anne marchait avec cette légèreté particulière aux heureux; on eût dit qu'elle rasait à peine le sol, tandis que René, pour l'entendre ou pour lui parler, penchait légèrement vers elle sa haute taille en un geste affectueux et protecteur. Ils allaient lentement, parmi les plates-bandes fleuries. A deux reprises, Marie-Anne se baissa pour cueillir des fleurs; elle en offrit une à René, qui s'arrêta pour la passer à la boutonnière de son veston gris. Puis, comme l'allée tournait, ils disparurent, et le vieux jardin parut vide et désolé. Ah! c'étaient eux le vrai printemps, songeait confusément M. des Claies. Leur jeunesse rayonnait comme un autre soleil, embellissait le ciel, poétisait les choses. La passive nature n'a point de sentiment ni d'âge : elle n'est jamais gaie que de nos joies, jeune que de notre jeunesse, amoureuse que de nos amours.

« Ainsi, murmura-t-il, quand il n'y a que moi dans ce jardin, c'est l'hiver, positivement!... Il n'y fait pas froid, mais c'est aussi triste que quand c'est couvert de neige!... »

Une immense tristesse montait en lui, mais sans révolte, découragée et lasse; et, peu à peu, elle s'attendrit, elle devint bienveillante :

« Comme ils pourraient être heureux! » pensa-t-il.

Aucune jalousie ne le tourmentait plus : il se mettait hors de cause; il n'éprouvait plus qu'un sentiment mélancolique, indéfinissable, d'erreur commise ou d'illusion abandonnée. Il se répétait :

« J'ai été fou! »

Bientôt, il eut envie de les revoir encore. Il les chercha dans le jardin, dans le parc, et finit par les retrouver, assis ensemble sur un vieux banc, pensifs, silencieux. De la pointe de sa canne, René remuait un caillou devant lui; Marie-Anne agitait, d'un petit mouvement régulier, les fleurs qu'elle tenait dans sa main posée sur son genou. Le baron les observa un instant par une éclaircie du feuillage.

« Ils en sont à se taire ensemble, pensa-t-il : c'est que leurs affaires avancent!... »

Il se montra, et, bien qu'on le saluât affectueusement, il eut l'impression pénible d'être arrivé mal à propos, d'avoir dérangé quelque chose, un mystérieux échafaudage de rêves, un délicat entrecroisement de correspondances indicibles. Cosaque, qui le suivait toujours, voulut de nouveau caresser René; comme tout à l'heure, le jeune homme le renvoya :

— Va t'en, Cosaque, tu m'ennuies!

Marie-Anne fut plus charitable, lui fit l'aumône d'une flatterie, d'une parole gentille, et le baron songea :

« S'ils pouvaient m'envoyer promener comme lui!... »

Comme il reprenait son chemin, René lui dit :

— Vous vous en allez, mon père?

Il répondit :

— Oui, je vous laisse... Vous n'avez pas besoin de moi, n'est-ce pas?... Viens, Cosaque!...

Et, en s'éloignant, il sentit que le regard de Marie-Anne le suivait, compatissant.

« Elle vaut mieux que lui, pensa-t-il. Les femmes valent toujours mieux que nous! Pauvre petite! Si, du moins, j'étais bien sûr qu'il pût la rendre heureuse!... »

En continuant, il devint philosophe :

« Pourquoi non?... Le bonheur, nous le portons en nous-mêmes. L'amour qui nous rend heureux, n'est-ce pas celui que nous éprouvons?... J'étais heureux, ces derniers temps, très heureux; cependant, elle ne m'aimait pas. Je le savais bien, et je me faisais illusion, et je me contentais de ce qu'elle me donnait : un peu d'affection, un peu de reconnaissance. Si je lui avais demandé d'être ma femme, et qu'elle m'eût agréé, j'aurais été plus heureux encore : pourtant, elle ne m'eût pas aimé davantage. Les yeux fermés, j'aurais accepté son sacrifice; et, si elle avait pleuré sa jeunesse échue au vieux bonhomme que je suis, eh! mon Dieu! j'aurais eu l'égoïsme de ne pas m'en apercevoir!... Il faut sortir de soi, regarder l'ensemble des choses, où l'on n'est qu'un point : alors on se résigne, on finit par trouver que ce qui nous afflige a aussi sa raison d'être...

Car, enfin, à les voir ensemble, cueillant les fleurs du printemps, j'ai compris tout de même que cela vaut mieux ainsi... Et mon vieux cœur se taira, puisqu'il faut se taire... Et ma voix enrouée ne chantera pas l'éternelle chanson, la chanson qui n'est belle qu'en tombant des lèvres fraîches!... »

Alors, avec la brusquerie des décisions qui coûtent cher et qu'on veut exécuter vite, il revint aux deux jeunes gens qu'il trouva dans la même pose; il appela :

— René!

— Mon père?

— Viens un instant, veux-tu?

Comme le jeune homme se levait avec un regard de regret à sa compagne, il ajouta :

— Vous me prêtez mon fils un moment, n'est-ce pas, ma cousine?... Mais restez là, restez, je vais vous le renvoyer tout à l'heure.

Les deux hommes s'éloignèrent de quelques pas; puis le baron arrêta d'un geste René et, se retournant vers Marie-Anne, dit en la désignant des yeux :

— Tu l'aimes?

Troublé, René se dégagea sans répondre. M. des Claies répéta :

— Voyons, tu l'aimes?... Est-ce que tu veux l'épouser?...

René hésita un instant; puis, fixant sur le baron son regard franc :

— Oui, mon père, répondit-il.

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit plus tôt?

Il y eut un silence. Les yeux du jeune homme s'étaient détournés :

— Je ne sais pas, balbutia-t-il. Je craignais...

Il n'acheva pas sa phrase. Le baron comprit le vague soupçon que cachait cette réticence, et reprit brusquement :

— Enfin, tu l'aimes?... Eh bien, mon garçon, va le lui dire. Moi, je me charge de M^me des Claies. Ces choses-là, vois-tu, il ne faut pas que ça traîne!

Puis, le poussant vers Marie-Anne, qui les observait sans les entendre :

— Tenez, ma cousine, je vous le rends, prenez-le...

Et il s'éloigna; et, dans son cœur très gros, il sentait germer pourtant une sorte de joie douloureuse, la joie du sacrifice qui est encore de l'amour. Puis, ses yeux se remplirent de larmes; et, tirant les conclusions d'une longue suite de pensées inexprimées, il murmura :

« Ils viendront souvent aux *Lilas*... Je ne serai pas toujours seul... Et puis, j'aurai leurs enfants... »

Edouard Rod.

# UN DUEL POLITIQUE

## ET SES CONSÉQUENCES

### PENDANT LA RÉVOLUTION[1]

---

Charles de Lameth avait demandé que le duel eût lieu aux Champs-Elysées. Il pensait qu'à la fin de la journée, par un temps superbe, les promeneurs seraient nombreux, et il était bien aise de leur offrir un spectacle intéressant. Ce devait être un drame dont, à coup sûr, il serait le héros : le colonel des cuirassiers, renommé pour sa force et pour son adresse, n'avait rien à craindre, — il le croyait du moins, — du petit duc de Castries, qui avait la tête de moins que lui; le lion démocrate ne ferait qu'une bouchée du *roquet* aristocrate, comme disait Camille Desmoulins.

Le duc raisonnait tout autrement. Il n'avait pas l'habitude de rechercher la mise en scène et, d'ailleurs, il savait que le public lui serait hostile; il voulait se battre, mais, ainsi qu'il l'écrivait à son père, « il ne voulait pas se battre avec la nation, » et, pour se conformer à son désir, on avait dû fixer le rendez-vous au Champ-de-Mars. C'était encore bien près du centre de Paris : pendant les préparatifs, des curieux survinrent et ils entourèrent les deux adversaires qui n'avaient plus la liberté de leurs mouvements. Alexandre de Lameth se chargea de maintenir l'ordre et il y réussit, ce qu'on devait lui reprocher amèrement de n'avoir pas fait le lendemain : « Le peuple, dit-il bien haut, n'est dangereux que lorsqu'il n'est pas conduit. » Aucune manifestation ne se produisit, mais les assistants répandirent partout la mauvaise nouvelle, qui fut bientôt travestie : puisque le champion de la cause populaire avait été blessé, c'est qu'il avait été victime d'une trahison. Au club des Jacobins, la séance fut levée en signe de deuil, après un discours de Mirabeau : *la Gazette universelle* a prétendu qu'il avait lui-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1895.

même mis aux voix la destruction de l'hôtel de Castries; mais le fait est démenti par Carra (*Annales patriotiques et littéraires*), et il est difficile de savoir la vérité, le compte-rendu de la séance du 12 novembre n'ayant pas été publié[1]. Les Lameth, de leur côté, ont cherché à se disculper, et il faut les croire sur parole, car, en définitive, ils étaient hommes d'honneur; ils ne sont pas cependant à l'abri de toute critique, et, s'ils n'ont pas excité les agents qu'ils avaient formés à l'avance, ils n'ont rien fait pour les contenir.

Le lendemain matin, des crieurs parcoururent toute la ville; ils distribuaient une petite brochure, intitulée : *Détail du combat qui a eu lieu hier au soir, au bois de Boulogne, entre Lameth et Castries, dans lequel Lameth a été malheureusement blessé;* et on s'arrachait ce libelle qui, d'un bout à l'autre, était un tissu de mensonges, au point que le lieu même de la rencontre était inexactement rapporté. Vers midi, un grenadier de la garde nationale, volontaire de la section de la place Vendôme, entre au café de Foy, accompagné d'une trentaine d'individus de mauvaise mine, il monte sur une table et raconte l'affaire à sa manière : « N'en voulons pas à ce brave Lameth : c'est malgré lui qu'il s'est battu. Depuis huit jours, Castries le provoquait; il a fini par lui donner un soufflet et lui cracher au visage. Malgré la parole donnée de ne se battre qu'après le vote de la Constitution, il n'a pu supporter ce dernier outrage. Ils se sont rendus au Champ-de-Mars; mais, ô trahison! ô crime, qu'il faut sur-le-champ punir! l'épée qui a blessé le père du peuple était empoisonnée : je propose donc d'aller sur-le-champ démolir la maison du scélérat Castries[2]. » La motion est chaleureusement accueillie au café de Foy et dans ces groupes qui se tiennent en permanence au Palais-Royal « semblables à des piles de fagots qui n'attendent qu'une étincelle pour s'allumer et un souffle de vent pour propager l'incendie. »

La foule se met en route, elle grossit en traversant le jardin des Tuileries, et elle vient s'engouffrer dans la rue de Varenne. « Tous les patriotes étaient en mouvement. Les uns allaient chez Lameth pour lui serrer la main, les autres chez Castries pour lui serrer le gosier; celui-ci s'était caché dans quelque basse fosse... L'évasion du coupable étant constatée, le peuple a délibéré sur la manière dont il convenait de satisfaire la vindicte publique... Prononcer l'amende et la faire payer a été l'affaire d'un moment. Elle était forte; les uns disent qu'elle a été de 50 000 écus, d'autres de 100, et même aucuns de 200 000...

[1] M. Aulard ne donne pas le compte-rendu de cette séance dans son ouvrage sur les Jacobins.

[2] *Circulaire sur le duel Castries-Lameth.*

Castries avait encouru la peine de mort selon toutes les lois, il l'avait encourue doublement, en ce qu'il y avait dans sa provocation complication de duel et de crime de lèse-nation. Le peuple lui faisait grâce en commuant la peine de mort en une simple confiscation [1]. » Cet acte de clémence était peu méritoire, puisque l'accusé avait réussi à s'échapper.

Parmi les plus exaltés, on remarquait Clermont, le chef de cette association appelée le *Sabbat*, dont nous avons parlé plus haut. Avant la Révolution, il avait été attaché à la Maison du roi comme officier-confiseur-liquoriste, puis il était devenu l'homme de confiance des Lameth, et il était chargé par eux d'éclairer et de diriger l'opinion. En 1791, il les suivit dans leur conversion et, sous le nom de Gilles, il fut employé comme agent royaliste par les ministres de Lessart et Bertrand de Moleville [2]. On voyait des aventuriers, l'écume des nations étrangères, et, entre autres, un Italien, professeur d'anglais, le fameux Rotundo [3], qui devait être poursuivi, quelques jours après, pour ses abominables propos. Déjà, il avait été convaincu de vol, et il avait été accusé d'une tentative d'assassinat contre la reine; ses crimes restèrent impunis, les juges du Châtelet n'ayant pas le courage de condamner les favoris de la multitude.

« La garde nationale est venue et a investi les alentours de l'hôtel, mais le peuple ne lui a pas fait l'injure de la redouter. La Fayette est arrivé fort tard sur son cheval blanc, il a salué tout le monde avec beaucoup de grâce, après quoi, il a fait mettre la baïonnette au bout du fusil. Un citoyen s'est avancé et lui a dit ces propres mots : — Mon camarade, songez que nous ne sommes pas à Nancy; ne vous opposez pas à la justice du peuple. — Sa vengeance est juste, a dit le général, mais il ne faut pas que le voisinage en souffre. — C'est votre affaire, a répliqué le citoyen avec un air de confiance en la cause dont ils s'agissait et en ceux qui la défendaient [4]. » Bailly, le maire de Paris, vint aussi dans son carrosse avec trois officiers municipaux; il ne fit aucune menace, et il se contenta de parler paternellement à la foule, qui ne l'écoutait guère. On peut cependant supposer que son interven-

[1] *Révolutions de France et de Brabant*, journal rédigé par Camille Desmoulins.

[2] Voy. *l'Histoire de la Révolution*, par Bertrand de Moleville, et le *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, par M. E. Biré.

[3] On peut consulter au sujet de Rotundo les *Mémoires* de Mme Campan (t. II), *l'Histoire parlementaire de la Révolution*, par Bucher et Roux (t. VIII), et *les Révolutions de Paris* (nos 75 et 82).

[4] *Les Révolutions de Paris*, journal publié par Prudhomme.

tion et celle de la Fayette ont préservé l'hôtel de l'incendie, et, s'ils avaient ordonné à la garde nationale de sévir, il n'est pas certain qu'ils eussent été obéis.

Ainsi, donc, les « baïonnettes se baissèrent devant la majesté terrible d'un peuple irrité. Il s'est précipité dans l'hôtel et, en moins d'une heure, glaces, meubles de prix, tableaux précieux, tout a été brisé et jeté par les fenêtres. La fureur était si animée que plusieurs, dont les mains étaient ensanglantées par les fragments de glace, s'élançaient pour saisir les débris et achever le dégât... Beaucoup de tableaux ont été déchirés avec les dents ». C'est la *Chronique de Paris* qui s'exprime ainsi et, comme tous les journaux révolutionnaires, elle approuve hautement ces scènes de sauvagerie.

Au moment où les portes venaient d'être forcées, un des meneurs était monté sur une borne et s'était écrié : « Nous sommes d'honnêtes gens, nous vengeons nos amis, mais le premier qui volerait un clou serait pendu. » Et la foule de répondre : « Bravo! qu'il soit pendu celui qui a de mauvaises intentions! » En réalité, beaucoup d'objets ont été enlevés, — la nomenclature en a été conservée, — et personne n'a été puni; mais il est certain que la grande majorité des émeutiers n'était pas composée de voleurs. Des faits analogues se sont reproduits dans la longue histoire de nos révolutions, et ils font l'admiration de certains écrivains. On ne doit pourtant pas oublier que, tout en n'ayant pas de mauvaises intentions, ces honnêtes gens réservaient au duc de Castries le sort de Foulon et de Berthier, et, pour ma part, je ne leur sais aucun gré d'avoir détruit, au lieu de les avoir volés, des meubles exquis, des tableaux de maîtres, qui sont ainsi perdus, non seulement pour la famille de Castries, mais aussi pour l'art et pour la curiosité.

Il ne faudrait pas conclure de ces regrets que le maréchal eût réuni chez lui des merveilles, comme l'avaient fait les grands collectionneurs de l'époque. Le mobilier de l'hôtel était même d'une certaine simplicité, eu égard à la fortune et à la situation de ses habitants; mais, tel qu'il était, il nous paraîtrait aujourd'hui bien précieux. On peut se le représenter, au moins en partie; car, le lendemain même du pillage, les hommes d'affaires et les tapissiers ont établi un état estimatif des dégâts, qui devait servir de base à une demande d'indemnité, et qui ne comprend pas moins de seize grandes pages. L'Assemblée avait décrété la responsabilité des communes en cas d'émeute, mais les lois n'étaient pas appliquées, quand elles étaient invoquées par les ennemis de la Révolution, et la municipalité de Paris ne daigna même pas délibérer sur la juste réclamation du maréchal. Cet inventaire n'aura pas été cependant complètement inutile, puisqu'il nous permet de recons-

tituer le mobilier d'un bel hôtel à la fin du siècle dernier. Les experts n'ont rien oublié, ils ont évalué minutieusement les dégâts commis dans les antichambres, dans les cabinets de toilette, voire même dans d'autres cabinets plus intimes qui sont désignés sous le nom de garde-robes de propreté et dont le confortable m'a étonné; mais le temps nous manquerait pour pénétrer partout et nous nous contenterons de jeter un rapide coup d'œil sur les pièces principales.

*Salle à manger.* — Dégât fait à dix parties de rideaux de croisées, de damas de trois couleurs, estimé 400 francs. Quatre tête-à-tête, six fauteuils de forme antique, garnis et couverts de damas pareil aux rideaux, le dégât estimé ensemble 600 francs. Vingt-cinq chaises et quatre fauteuils de forme moderne, garnis et couverts de velours d'Utrecht rouge, le dégât estimé ensemble 480 francs. Les plateaux, les surtouts de table en glace, avec bordure de cuivre argenté, toutes les figures et groupes qui en dépendaient, cassés, estimés ensemble 1500 francs.

*Salon de compagnie.* — Dégât fait aux rideaux des fenêtres, draperies et écharpes de lampas cramoisi et blanc, estimé 360 francs. Les sièges recouverts de pareille étoffe, tous les bois de six canapés, douze fauteuils, douze chaises, le tout de forme moderne, sculpté richement, sont cassés. Estimés ensemble, avec le dégât fait, à l'étoffe, la somme de 4800 francs. Quatre chaises en éventail à filets dorés, les fonds garnis et couverts de maroquin vert, estimées ensemble 480 francs. Deux voyeuses d'osier à jour, les fonds garnis et couverts de maroquin vert; quatre chaises à lyre, bois de tournure, le tout cassé, estimé 260 francs. Console richement sculptée avec son dessus de marbre turquin, le tout cassé, estimé 336 francs. Sur ladite table en console était un joli plateau ou cabaret, garni de quatorze tasses et deux sucriers de la plus belle porcelaine de Sèvres, richement peinte et dorée, le tout cassé et détruit, estimé ensemble 1500 francs. Deux pots ou jattes à fleurs, en porcelaine, cassés et détruits, estimés 300 francs. La pendule de dessus la cheminée, brisée, estimée 1200 francs. Un feu de fer bronzé, garni de fonte à figures dorées d'or moulu, le dégât estimé la somme de 600 francs. La cheminée en marbre bleu turquin, enrichi de filets de perles et roses en cuivre doré, a coûté, suivant le mémoire de fourniture et posage, 650 francs; le dégât estimé 300 francs. Dégât fait à un store de gaze métallique, 48 francs...

*Chambre à coucher de Madame la Maréchale.* — Dégât fait à la tenture de tapisserie et à quatre portières de damas cramoisi, ainsi qu'à quatre parties de rideaux de croisées en taffetas, estimé

ensemble 240 francs. Six fauteuils antiques, bois doré, couverts de damas pareil, le dégât estimé 300 francs. Quatre chaises à la reine, garnies et couvertes d'étoffe de soie et argent, le dégât estimé 220 francs. Quatre fauteuils en cabriolet, à carreaux, garnis et couverts de tapisserie à l'aiguille, le dégât estimé 244 francs. Trois chaises, bois d'acajou, dos à jour, le fond garni et couvert de maroquin vert, estimées 200 francs[1]. Le dégât fait à un lit de repos, garni et couvert d'étoffe de soie satin broché, estimé 250 fr. Une commode en tombeau, de marqueterie, garnie d'ornements en fonte dorés, avec son dessus de marbre brèche d'Alep, le tout cassé, estimé 480 francs. Un secrétaire à cylindre de bois d'acajou, estimé 432 francs. Un métier à tapisserie, bois d'amarante, garni de ferrures polies, estimé 120 francs. Une pendule ronde en cartel, le dégât estimé 480 francs. Le dégât fait au chambranle de cheminée en marbre blanc, garni d'ornements de fonte dorés, estimé 72 francs. Porcelaines fines cassées, 1200 francs...

*Chambre à coucher de la duchesse de Castries.* — Un lit en fer, de forme polonaise, avec sa housse de toile de coton blanche, le dégât estimé 240 francs. Quatre fauteuils meublants et huit fauteuils courants de forme moderne, garnis et couverts de lampas vert et blanc, la casse et le dégât estimés 960 francs. Un lit de repos, garni et couvert d'étoffe de soie, le dégât estimé 216 francs. Une commode de bois d'acajou, à dessus de marbre d'Italie, estimée 300 francs. Un secrétaire à cylindre, formant bureau et bibliothèque, estimé 272 francs...

La duchesse avait un salon particulier dont les meubles étaient recouverts d'étoffe de soie bleue. Le forte-piano qui s'y trouvait est estimé 600 francs; la harpe, 800 francs. Les rideaux de la chambre à coucher du duc étaient en 15/16 bleu, les sièges en bois d'acajou, recouverts de maroquin bleu, les autres meubles étaient également en acajou.

Les superbes boiseries, qui ornaient et qui ornent encore une grande partie de l'hôtel, n'ont pas souffert : le peuple n'en connaissait pas la valeur et croyait faire plus de tort au duc en s'acharnant contre les glaces et même contre les vitres des fenêtres, qui partout ont été brisées.

L'évaluation des dégâts monte à 70 000 francs, d'après l'inventaire; mais les tableaux n'y sont pas compris : ils figurent seulement pour mémoire, et ils étaient nombreux. Dans une seule pièce, dans la chambre de la maréchale, il y en avait quatorze; je vois

[1] Le maréchal a mis en marge : ces chaises avaient coûté, il y a un an, de quatre à cinq louis pièce.

mentionnés quinze portraits de famille, dont plusieurs étaient en pied; trois marines de Vernet qui, d'après une annotation du maréchal, lui avaient été données par le roi et avaient coûté 3600 francs. Tous ces tableaux ont été détruits. On serait donc certainement au-dessous de la réalité, en admettant le chiffre total de 100 000 francs, et, bien entendu, il n'a aucun rapport avec la valeur actuelle des objets détruits. Il ne représente qu'une partie du mobilier de l'hôtel, car l'appartement du maréchal, situé au rez-de-chaussée, les archives, la lingerie et la cave, ont été épargnés. C'est le duc que les émeutiers voulaient punir, et ils ne sont même pas entrés dans son cabinet, tandis que les appartements de sa femme, de sa mère et de sa sœur, M[me] de Mailly, étaient saccagés. La colère est souvent aveugle.

L'Assemblée constituante était en séance et discutait assez paisiblement la question de la culture du tabac, lorsqu'elle apprit les scènes qui se passaient rue de Varenne. Elle en fut informée par l'ami zélé du duc de Castries, par d'Eprémésnil, ou plutôt par Duval, puisque les décrets du 20 juin avaient écourté son nom. Le compte-rendu du *Moniteur*, malgré sa sécheresse, peut donner une idée, non pas de l'éloquence habituelle de l'orateur, mais de l'émotion qu'il éprouvait en ce moment et de l'agitation de la salle :

« M. Duval. Je commence par témoigner ma reconnaissance à ceux qui respectent assez la justice et l'humanité pour permettre que la discussion soit interrompue. (*Il s'élève quelques murmures.*) Il est digne, en effet, de ceux qui respectent la justice et l'humanité... (*On demande l'ordre du jour.*) Tout le monde est instruit de ce qui s'est passé hier entre M. Charles Lameth et M. Castries. (*On demande de nouveau l'ordre du jour.*) J'ai demandé la parole pour annoncer que la maison de M. le duc de Castries... (*On rappelle l'opinant à l'ordre.*) La foule entoure la maison de M. Castries, dans laquelle il paraît que l'on a pénétré : on dit que l'on en jette les meubles par la fenêtre. (*Les tribunes applaudissent. La partie gauche et la partie droite imposent silence aux tribunes. Les membres de cette dernière partie s'élancent au milieu de la salle et restent longtemps dans une grande agitation.*) »

L'abbé Maury vint à la rescousse : « Je crois de mon devoir, dit-il, de rendre compte de ce qui vient de m'être affirmé par trois témoins oculaires. La maison de M. Castries est environnée : les uns disent par quarante mille hommes; les autres, par deux cent mille. (*Il s'élève des murmures.*) Je ne peux pas déterminer le nombre; mais il est assez important pour mériter l'attention de l'Assemblée nationale, dont l'autorité seule sera respectée et peut

ramener ce peuple qu'on égare... » La municipalité n'ayant pas cru devoir appliquer la loi martiale [1], il propose à l'Assemblée de rendre un nouveau décret, portant qu'elle siégera sans désemparer, tant que l'attroupement ne sera pas dissipé, et que les perturbateurs, s'ils résistent, seront poursuivis comme criminels de lèse-nation. La proposition était mal accueillie et elle allait être rejetée, quand elle fut retirée par son auteur. On venait d'apprendre que l'ordre était rétabli.

La séance du soir fut encore plus orageuse; une députation de la garde nationale (section de Bonne-Nouvelle) [2] se présenta à la barre pour demander un châtiment sévère, non pas contre les pillards, mais contre celui qui avait été pillé. Le délégué qui porta la parole, un sieur Fromentin, aurait été digne de faire partie de l'Assemblée; il prononça un véritable discours, très solennel, très perfide et très ennuyeux : « ... M. Castries, dont le nom dorénavant doit révolter tous les amis de la Constitution, a osé défier en combat singulier M. Charles Lameth, sans respect pour ses vertus et encore moins pour son caractère. C'est contre cet homme audacieux que le bataillon de Bonne-Nouvelle, qui n'est ici que l'organe de tous les patriotes de France, vient vous demander vengeance. »

A ces mots, des applaudissements frénétiques éclatèrent dans une grande partie de la salle, et un député, qui était silencieux d'ordinaire, ne put retenir son indignation. Le pacifique Roy s'écria : « Il n'y a que des scélérats qui puissent applaudir. » Alors des clameurs s'élevèrent : « Il a manqué de respect à l'Assemblée, qu'il soit conduit à l'Abbaye! »

On laissa cependant le garde national reprendre la lecture de son élucubration, mais dès qu'il l'eut terminée, une discussion confuse s'engagea, dans laquelle il était question tout à la fois du duel Castries-Lameth et de la punition qui devait être infligée à Roy [3]. Celui-ci se justifia lui-même en fort bons termes et il fut

[1] La loi martiale avait été décrétée par l'Assemblée, le 21 octobre 1789, à la suite de l'assassinat d'un malheureux boulanger, faussement accusé d'accaparement. Elle n'a été appliquée qu'une fois par la municipalité de Paris, le 17 juillet 1791, au Champ-de-Mars.

[2] Bailly vint aussi à la fin de la séance demander, au nom de la commune de Paris, une loi répressive contre les duels. La section de la garde nationale de la Croix-Rouge, la section des Gravilliers et plusieurs particuliers adressèrent des pétitions dans le même sens : dans la plupart de ces pétitions, la peine de mort était demandée contre les duellistes.

[3] Roy en a été quitte pour trois jours de prison. Il était député du tiers état du bailliage d'Angoulême et il est mort conseiller à la Cour de Poitiers (1748-1828).

défendu par le marquis de Foucault. Il fut attaqué violemment par Barnave, qui monta deux fois à la tribune et qui profita de l'occasion pour exalter Lameth, « cet homme chéri et estimé, victime d'un complot formé par les ennemis de la patrie ». L'honnête Virieux trouva moyen de mécontenter tout le monde, — c'est assez l'habitude des gens qui ont la prétention de rester impartiaux. — Il demanda à l'Assemblée de se montrer indulgente envers Roy et de sévir contre les spectateurs des tribunes « qui, par leurs applaudissements et leurs huées, dégradaient les délibérations et gênaient la liberté des débats ». Il laissa entendre que le duc de Castries avait bien eu quelques torts : « Il est douloureux pour tous les bons citoyens, il est dangereux pour la chose publique que l'Assemblée des législateurs se transforme en une arène où, à la place du choc modéré des opinions, on ne voit que le choc violent des passions qui se livrent les combats les plus hideux. Il serait affligeant que l'Assemblée transformât le lieu de ses séances en un champ clos où des gladiateurs viendraient se provoquer... »

Cette comparaison des duellistes avec les gladiateurs rentre bien dans la phraséologie du temps, et, après Fromentin et Virieux, Mirabeau lui-même devait l'employer. Le grand orateur avait déjà négocié son rapprochement avec les Tuileries; on le voyait, cherchant dans le même discours à faire la part de la popularité et celle de la raison, essayant, avec des phrases démagogiques, d'obtenir le vote de décrets monarchiques. Mais parfois, soit qu'il fût grisé par les applaudissements des tribunes et de la gauche, soit qu'il fût irrité par l'attitude de la droite, il revenait à sa première manière, il oubliait qu'il était payé[1] pour détruire son propre ouvrage et il ne gagnait pas l'argent qu'il recevait. C'est ce qui arriva ce soir-là. Il se présenta à la tribune, en même temps que Malouet, qui venait d'obtenir la parole, et « il dit à ce dernier : — Cédez-moi votre place, je viens ici pour parler dans le même sens que vous, mais j'aurai plus de succès. — Sur cette assurance Malouet consentit à se retirer. Les membres du côté droit, trompés par le mouvement brusque et l'air courroucé de Mirabeau, crurent qu'il s'emparait de force de la tribune et crièrent à plusieurs reprises : — A bas le scélérat! place à Malouet! » Mirabeau persiste à garder la tribune, les injures redoublent; il entre alors dans une fureur inexprimable et, au lieu de tonner contre les incendiaires de l'hôtel de Castries et contre leurs coupables apologistes, il tourne

[1] Mirabeau avait la prétention de n'être pas *vendu*, d'être seulement *payé*. La distinction était subtile.

toute sa fureur contre les membres du côté droit... Lorsqu'il descendit de la tribune, Malouet, indigné, lui reprocha vivement sa perfidie. « J'en suis honteux, répondit-il, mais prenez-vous-en à ces messieurs, il est impossible que je vote avec des gens qui voudraient me mettre en pièces[1]. »

Son discours, un des pires qu'il ait prononcés, se terminait ainsi :

« Savez-vous que ce peuple, dans son ressentiment contre l'homme qu'il regarde comme l'ennemi d'un de ses plus utiles amis; savez-vous qu'au milieu de la destruction, nul n'osera dire la dilapidation, des effets de cette maison proscrite, le peuple s'est religieusement arrêté devant l'image du monarque, que le portrait du chef de la nation, de l'exécuteur suprême de la loi, a été dans ces moments d'une fureur généreuse, l'objet de sa vénération et de ses soins persévérants? Savez-vous que ce peuple irrité a montré à Mme Castries, respectable par son âge, intéressante par son malheur, la plus tendre sollicitude, les égards les plus affectueux? Savez-vous que ce peuple, en quittant cette maison qu'il venait de détruire avec une sorte d'ordre et de calme, a voulu que chaque individu vidât ses poches et constatât ainsi que nulle bassesse n'avait souillé une vengeance qu'il croyait juste?

« Voilà, voilà de l'honneur, du véritable honneur, que les préjugés des gladiateurs et leurs rites atroces ne produiront jamais. Voilà quel est le peuple, violent, mais exorable, excessif, mais généreux; voilà le peuple, même en insurrection, lorsqu'une constitution libre l'a rendu à sa dignité naturelle, et qu'il croit la liberté blessée. Ceux qui le jugent autrement le méconnaissent et le calomnient; et quand ses serviteurs, ses amis, ses frères, qui ne se sont voués à sa défense que parce qu'ils l'honorent profondément, repoussent les blasphèmes que l'on profère à chaque instant dans cette assemblée contre lui, ils obéissent à leur premier devoir, ils remplissent une de leurs plus saintes fonctions. »

Le plaidoyer est éloquent, mais autant d'effets oratoires, autant de fables. Il n'y avait pas de portrait du roi dans les appartements dévastés, le bon peuple n'avait donc pu s'arrêter religieusement devant cette image vénérée. Il n'avait pas témoigné à la maréchale

[1] Cette explication de la conduite de Mirabeau se trouve dans l'*Histoire de la Révolution*, de Bertrand de Moleville; elle est adoptée par Montlosier dans ses *Mémoires* et par Beaulieu (*Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution*); mais je m'étonne que Malouet ne fasse aucune allusion à ce fait, ni dans une lettre qu'il a écrite au duc de Castries le 26 décembre, ni dans le discours qu'il a fait imprimer, faute d'avoir pu le prononcer le 13 novembre. D'après le compte rendu du *Moniteur*, il n'aurait demandé la parole qu'après Mirabeau.

une tendre sollicitude et des égards affectueux, attendu qu'elle était en Suisse; on avait dû se contenter de tout briser chez elle et de prendre dans son secrétaire, sans doute à titre de souvenirs, un étui et des boîtes en or, un reliquaire et quatre éventails. Peut-être l'avait-on confondue avec M<sup>lle</sup> Dupin, une vieille femme de charge, qui demeurait dans les combles : encore celle-ci avait-elle le mauvais goût de se plaindre et de regretter la disparition de son argenterie et de ses modestes bijoux.

Quoi qu'il en soit, M<sup>lle</sup> Dupin n'a pas été pendue, et, par conséséquent, elle a été traitée avec plus d'égards que ne l'aurait été le duc de Castries. Nous avons vu quelle déception avaient éprouvée les patriotes venus pour « lui serrer le gosier », il avait eu le tort impardonnable de prendre ses précautions et de se cacher « dans une basse fosse ». Cette basse fosse, qu'ils n'ont pas su découvrir, c'était le somptueux hôtel d'un des plus grands seigneurs de France. Le duc a donné lui-même quelques détails sur la façon dont il avait passé cette journée; je les trouve dans une lettre qu'il écrivait à ses collègues de la droite pour leur expliquer les motifs de son départ, ou plutôt dans un projet de lettre, car elle n'a pas été envoyée :

« J'ai eu l'honneur de rendre compte à plusieurs d'entre vous de l'affaire que j'aie eue, le 12 de ce mois, avec M. Charles de Lameth. MM. d'Ambly et de Saint-Simon, qui ont bien voulu être mes témoins, pourraient me suppléer et rétablir la vérité, si l'on se permettait, en mon absence, de m'inculper à l'Assemblée nationale. C'est principalement sur les faits qui se sont passés dans la journée du 13, et dont vous n'avez pas été suffisamment instruits, en ce qui me regarde, que je crois devoir attirer votre attention.

« Plusieurs visites de personnes qui avaient eu la bonté de s'intéresser à mon combat et des lettres que j'avais été obligé d'écrire m'empêchèrent de sortir de chez moi avant midi et demi. J'allais me rendre à l'Assemblée, lorsque je reçus une invitation pour me rendre dans une maison où l'on avait à me parler. C'était dans mon quartier et presque sur mon chemin : je m'y arrêtai. A peine étais-je entré que plusieurs de mes gens vinrent successivement m'avertir que la populace était en chemin pour venir piller et brûler la maison de mon père que j'habite. J'en fis prévenir sur-le-champ M. de La Fayette, qui n'était pas chez lui; je le fis chercher, on ne put le trouver. Je pris le parti de faire requérir la garde nationale de mon quartier et j'allais me rendre à l'Assemblée, lorsque j'entendis passer dans la rue de Bourgogne une foule immense qui poussait des cris dont j'étais l'objet. J'envoyai aux nouvelles : on

me rapporta que le bruit s'était répandu dans Paris que je m'étais battu contre M. de Lameth avec une épée empoisonnée, et que j'avais dit du mal de la garde nationale; que, si je sortais, je serais sûrement arrêté. Je me déterminai à attendre que ce moment d'effervescence fût passé, mais on ne tarda pas à m'informer que l'hôtel de Castries était au pillage, qu'il s'y trouvait vingt hommes seulement de la garde nationale, qu'ils ne pouvaient rien, qu'au surplus on me cherchait partout pour me pendre, comme étant l'assassin de M. de Lameth. Dans ce même moment, j'entendis une troupe de cavalerie qui passait au galop rue de Bourgogne; on me dit qu'elle était commandée par M. de La Fayette, se rendant chez mon père; je lui fis savoir où j'étais et je demandai s'il pouvait garantir que j'aurais la vie sauve, en me rendant à l'Assemblée. Sa réponse fut simplement : « C'est bon. » Il était alors deux heures et demie... »

La lettre est restée inachevée, et il est facile d'en comprendre la raison. Malgré ses réticences, le duc en disait assez pour mettre les curieux sur la voie, et pour faire deviner le lieu de sa retraite; il a craint d'exposer ainsi aux vengeances populaires la femme qui l'avait sauvé. Mais il a laissé d'autres papiers qui nous permettent de compléter son récit.

La réponse vague de La Fayette ne pouvait le rassurer et les hurlements de la foule n'étaient que trop significatifs; il comprit qu'en restant à Paris, il sacrifierait inutilement sa vie et il se décida à fuir. Il lui fallait un passeport; il l'obtint dans la soirée, grâce à l'activité du chevalier de Puységur. Le passeport, signé par le roi, par Montmorin, ministre des affaires étrangères, et par Bailly, maire de Paris, est délivré au nom de « M. Delacroix, se rendant en Allemagne avec deux de ses gens ». Il lui fallait de l'argent; or il ne pouvait se mettre en rapport avec ses hommes d'affaires, et il était sorti de chez lui sans rien emporter. Une fée bienfaisante veillait sur lui; elle vint à son aide et lui prêta 100 louis. A trois heures du matin, il sortit en rasant les murs et, accompagné d'un seul domestique, il monta dans une voiture de louage qui l'attendait sur l'esplanade des Invalides. Puységur devait être du voyage, mais il était tellement épuisé par les fatigues et les émotions de la journée, qu'il craignit de tomber tout à fait malade et d'être un embarras pour son ami.

La fée qui témoignait au duc de Castries tant de sollicitude, c'était la princesse de Tarente[1], dame du palais de la reine, une

[1] Louise-Emmanuelle de Chastillon (1763-1814), fille de Louis Gaucher, duc de Chastillon, et de Félicité de La Baume-le-Blanc de La Vallière;

de ces jolies femmes, au corps frêle, à l'âme forte, qui ne paraissaient faites que pour être des héroïnes de roman et qui, pendant la Révolution, se sont montrées des héroïnes dans le sens absolu du mot. Elle a été une des amies préférées de Marie-Antoinette, et son dévouement n'a pas été stérile, comme celui de Mme de Polignac, dont elle avait un moment excité la jalousie[1]; elle a été à la peine comme elle avait été à l'honneur et au plaisir, elle a pu, aux heures de péril, partager les angoisses de son auguste maîtresse. Le 20 juin 1792, elle sera fidèle à son poste; on l'y verra de même pendant la journée du 10 août, et, par sa présence d'esprit, elle sauvera la vie de ses compagnes[2]; elle conservera sa douceur et sa fermeté jusque dans les cachots de l'Abbaye.

C'est pendant le pillage de l'hôtel de Castries qu'elle a fait son apprentissage et qu'elle s'est familiarisée avec le danger. Elle demeurait chez son beau-père, rue Saint-Dominique, tout près de la rue de Bourgogne[3], et, de là, on entendait passer la garde nationale, dont on connaissait l'impuissance, dont on redoutait même la complicité; on distinguait les hurlements de la populace, qui, au premier soupçon, aurait reporté sa fureur sur l'hôtel de la Trémoille et n'en aurait pas épargné les habitants; mais le secret fut bien gardé, et les jours, les années s'écoulèrent sans que le mystère fût éclairci.

A trois heures et demie, l'ordre était à peu près rétabli, mais des groupes nombreux continuèrent à stationner rue de Varenne, surveillés par un détachement de la garde nationale. Vers dix heures du soir, cette foule se mit en mouvement pour se rendre à Ollainville, où on supposait que le duc pouvait s'être réfugié; elle suivit une fausse direction, elle alla jusqu'au village d'Antony, et là, apprenant qu'il fallait encore faire 7 lieues pour arriver au château du maréchal; apprenant, d'autre part, que des secours avaient été envoyés, elle se décida à rebrousser chemin. Le commandant Calvinhac, qui était de service devant l'hôtel, avait eu en effet connaissance des nouveaux projets des émeutiers, il en avait prévenu ses chefs, et La Fayette avait, avec

mariée en 1781 à Charles-Bretagne-Marie-Joseph de La Trémoille, duc de Thouars, prince de Tarente, dont elle a été la première femme. Le prince de Tarente s'est remarié pour la troisième fois en 1830. A l'époque qui nous occupe, il était à Turin, auprès du comte d'Artois.

[1] *Mémoires* du comte de Tilly.

[2] *Mémoires* de Mme Campan.

[3] L'hôtel de la Trémoille se trouvait rue Saint-Dominique, n° 131. On peut se rendre compte de sa situation d'après celle de l'hôtel de Mgr Dillon, qui faisait le coin de la rue de Bourgogne et qui portait le numéro 115.

l'autorisation de Bailly [1], envoyé cinquante hommes de cavalerie pour protéger Ollainville. Ils arrivèrent à six heures du matin, et ils trouvèrent la population disposée à leur prêter main-forte. Les paysans des environs étaient trop attachés à la famille de Castries pour ajouter foi à l'histoire de l'épée empoisonnée et pour considérer Lameth comme un martyr.

Il n'en était pas de même dans les villes, où les clubs entretenaient l'agitation des esprits. C'est ainsi qu'à Bordeaux, on pendait et on brûlait un mannequin sur lequel étaient inscrits ces mots : « Castries, assassin ». L'exécution eut lieu en présence d'un peuple immense, et les patriotes du *Café National*, qui avaient eu cette idée ingénieuse, firent imprimer une brochure pour en perpétuer le souvenir. Le duc avait donc pris une sage précaution, en voyageant sous le nom de Delacroix; il ne fut reconnu nulle part, et il put gagner, sans incident fâcheux, la frontière de Belgique.

Tandis qu'il était en route, la princesse de Tarente écrivait au maréchal :

« Paris, le 14 novembre. — Je remplis un devoir qui m'est doux, et j'acquitte un engagement sacré pour moi. En me quittant, le meilleur des hommes me demanda de vous écrire, monsieur le maréchal, je le lui ai promis de tout mon cœur, et j'exécute fidèlement ma promesse. Le bruit de cette malheureuse affaire, dans laquelle il s'est conduit avec tant de loyauté et de courage, s'est tellement répandu, que le peuple s'est porté en masse vers votre maison; elle a été forcée, on demandait avec fureur la tête de..., on le cherchait partout. Pendant ce temps, il était en sûreté, mais ce ne pouvait être que momentanément; enfin l'homme aussi innocent que malheureux a été soustrait au plus terrible danger. Soyez tranquille, monsieur le maréchal, je la suis ce soir, ce matin, je n'aurais pas dit la même chose; et si ma sécurité peut calmer vos craintes et faire renaître l'espérance, combien je me trouverai heureuse! Demain encore, je profiterai d'un courrier pour vous écrire. Si vous connaissez mon amitié pour le plus digne des hommes, vous me plaindrez, monsieur le maréchal, quand vous serez mieux instruit de la journée d'hier : elle a été affreuse pour moi. Le dégât fait dans votre maison est considérable, votre appartement a été respecté, mais le premier étage a horriblement

[1] On trouve à la Bibliothèque nationale la lettre de Calvinhac à Gouvion, la lettre de Gouvion demandant des instructions, et la réponse de Bailly, qui est ainsi conçue : « Monsieur le commandant général est autorisé à laisser sortir de Paris un détachement de cinquante hommes de cavalerie pour aller protéger la maison de campagne de M. le maréchal de Castries, à Ollainville. Fait à l'hôtel de la mairie, le 13 novembre 1790. — Bailly. »

souffert. J'espère que monsieur le maréchal ne se trompera pas, malgré qu'il ne connaisse pas mon écriture; à ma prudence et à mon intérêt, il doit me deviner. »

Dans presque toutes ses lettres, la princesse de Tarente parle de la famille royale; elle le fait à mots couverts, et c'est le duc qui a lui-même ajouté les noms. Elle écrit le 15 novembre :

« Point de nouvelles, ainsi bonnes nouvelles, monsieur le maréchal; je jouis, parce que la tranquillité sur son sort est aujourd'hui mon seul bonheur, mais les regrets suivront de près. On ne peut voir son ami s'éloigner de cette manière, sans se trouver bien malheureux, et un ami tel que celui-là! Je n'entends dire que du bien de lui, et tous ceux dont il peut désirer l'estime la lui donnent tout entière. J'ai vu ce matin une personne qu'il aime (*la reine*), que vous aimez, monsieur le maréchal, qui, autant qu'elle le peut, a été charmante pour lui... Rassurez toute sa famille : père, mère, femme et enfant (s'il pouvait sentir!), tous doivent se dire : il est sacrifié à l'honneur... »

Elle écrit encore le 18 novembre :

« Je suis heureuse, monsieur le maréchal, votre fils est dehors de cette horrible France. J'espère qu'il est avec vous; je sais que ce sera pour lui le premier moment de bonheur. Je n'ose encore mettre à la poste une lettre à son adresse; remettez-lui celle-ci, je vous prie, et dites-lui combien j'ai été exacte à vous donner de ses nouvelles. J'y ai mis de la prudence, je n'ai osé ni le nommer ni signer... »

C'est en effet par l'intermédiaire de son père qu'Armand de Castries a reçu les premières lettres de la princesse. Elle lui écrivait :

« ... N'ayez aucune inquiétude sur moi, sur cette maison. Je n'ai entendu dire à personne où vous avez passé votre journée; on ne connaît pas votre marche; enfin, on ne sait rien du tout. J'en ai instruit la personne dont vous me parlez toujours (*la reine*); elle m'a chargé de vous dire qu'elle pensait à vous bien souvent et qu'elle était malheureuse de votre malheur. J'en ai été contente tous ces jours-ci... Je ne m'accoutume pas à être privée de votre petite visite du matin et à ne plus vous trouver le soir chez M^me^ de Fitz-James [1]; c'est là que je parle de vous sans cesse, que nous nous affligeons, que nous vous regrettons de tout notre cœur. Ne me parlez pas de reconnaissance... Cette journée a été affreuse, j'en conviens, mais je n'avais de l'inquiétude que pour l'avenir; je ne craignais rien pour le présent puisque vous étiez auprès de

[1] La duchesse de Fitz-James (née Sylvie de Thiard de Bissy) était amie intime de la princesse de Tarente et, comme elle, dame du palais de la reine.

moi, et c'était déjà beaucoup. Adieu, ma grand'mère et maman [1] vous disent mille choses...

« L'homme que vous avez fait consulter (*le roi*) ne veut pas absolument que vous donniez votre démission. Je ne désire ni ne pourrai désirer votre retour de longtemps, mais point de démission, cela laisse pour les pauvres habitants de l'intérieur un petit motif d'espérance... Je suis charmée de vous savoir loin de tous ces monstres. Cette populace, ce n'étaient pas des hommes! On dit que je parle beaucoup trop, mais il me paraît qu'il est impossible de commander à ses opinions, sur une chose dont on est si profondément peinée... Les sections se seront aperçues de la perte qu'elles font par les passeports qu'on leur demande. Il y a déjà bien des personnes qui sont parties, chassées par cette dernière aventure, cela ne m'étonne pas... La belle-sœur de la personne dont vous me parlez dans votre lettre (*Madame Elisabeth*) a su hier matin par moi que vous étiez en sûreté, elle a été aussi bien aimable. Adieu, le sommeil me gagne. Je vous écris encore sous le couvert de M. le M.; adieu, que samedi m'a fait de peine et que je suis heureuse d'avoir pu faire quelque chose pour vous!..... »

Beaucoup d'autres lettres ont été conservées, et quelques-unes présentent de l'intérêt. Les serviteurs rendent compte à leur maître de l'état de ses affaires. Landry, craignant que l'hôtel ne subisse une nouvelle visite domiciliaire, et que, cette fois, le cabinet du duc ne soit pas épargné, a brûlé, d'après les ordres de Mme de Tarente, tous les papiers qui s'y trouvaient. Dufraisse, l'intendant, qui, pendant la journée du 13, a cherché inutilement à découvrir le lieu où le duc s'était réfugié, a rendu à la princesse, dès le lendemain, les 100 louis qu'elle avait avancés. Chapuy, le secrétaire, qui est plus lettré, parle de la situation générale : « Le mouvement dont vous avez failli être si injustement la victime a mis Paris en combustion. M. le duc de Montmorency a vu le moment où son jardin du boulevard (au coin de la rue de Richelieu) allait être pillé, ce qu'il n'a pu éviter qu'en offrant de faire combler lui-même le fossé qui servait de prétexte à la sédition. M. le duc de Laval [2] a également encouru la disgrâce populaire pour avoir laissé subsister ses armoiries, mais un détachement de cavalerie, survenu à propos, a dissipé la foule. Un marchand de vins de Vaugirard vient d'être pillé et sa maison détruite. La même tyrannie règne dans les spectacles. On donnait hier *Brutus* aux Français; je m'y suis rendu pour dissiper, au moins pendant quelques instants, la mélancolie

[1] La princesse de Tarente avait encore sa mère, la duchesse de Chastillon, et sa grand'mère, la duchesse de La Vallière, née Crussol.

[2] L'hôtel du duc de Montmorency-Laval était situé boulevard d'Enfer.

profonde à laquelle les derniers événements m'ont livré, mais je m'en suis bientôt repenti. Le peuple, à de certains passages, applaudissait jusqu'aux hurlements. La noblesse, à certains autres applicables à ses principes, applaudissait à son tour, mais la sacrilège démagogie ne le voulait jamais souffrir. Plusieurs gentilshommes, désignés comme ayant applaudi, furent lâchement expulsés de leurs places et contraints de fuir du spectacle; un, entre autres, vénérable par son âge et par sa bonne contenance, lutta contre plusieurs grenadiers et une douzaine de jeunes gens, mais il ne sortit de leurs mains que tout ensanglanté. Les cheveux lui furent arrachés, et le traitement qu'on lui fit subir fut si féroce qu'on le rendit entièrement méconnaissable... Depuis votre départ, on a délivré à la municipalité soixante-treize passeports à des personnes cousidérables... »

Dans le pillage de l'hôtel, on a volé à Chapuy presque tous ses effets, des chemises fines, estimées 24 francs pièce, des boucles d'argent, deux violons, une clarinette à laquelle il tenait beaucoup, etc. La perte totale est de 684 francs que le duc lui a remboursés.

Le chevalier d'Aymar écrit quelques semaines plus tard : « Passons un rideau sur les scènes du 12 et du 13 novembre : elles ont fait un tort manifeste à cette capitale par l'émigration de quatre mille cinq cents familles qui ont été résider dans des lieux plus paisibles... Je ne regrette aucunement le traitement atroce qui m'a été infligé par une multitude que des séditieux avaient égarée... » Il avait été roué de coups et plongé six fois dans le bassin du Palais-Royal pour avoir osé dire tout haut, le 13 novembre au soir : « Un Français qui s'est battu ne fait pas piller la maison de son adversaire, quand il n'est pas un jean-f... ou un factieux. »

Le marquis de Saint-Simon raconte qu'il a été voir Charles de Lameth et qu'il lui a reproché sa mauvaise foi : « Il a voulu me faire entendre que c'était monsieur votre fils qui lui avait cherché querelle; je lui ai répondu : « Quelque valeur que l'on ait, on ne « choisit pas le jour où l'on a pris médecine pour combattre un « homme jeune, grand, fort et adroit. » Il n'y avait que trois personnes dans la chambre, mais il y en avait un assez grand nombre dans la pièce à côté, et j'élevai la voix assez haut pour espérer en être entendu...

« Le mouvement de Paris contre vous s'est fait sentir dans ma province et chez moi. Ce qui a pu faire naître cet intérêt pour M. de Lameth, c'est qu'il a commencé son éducation chez un curé de ma terre. Le dégât n'a pas été bien grand : on a brisé, dans l'église, un mausolée, à la vérité assez beau, arraché des drapeaux

réformés du régiment de Poitou que j'y avais fait mettre, et brisé mon banc[1]... »

Le comte de Toulouse-Lautrec et Bertrand de Montfort, députés, l'un du Dauphiné, l'autre de la sénéchaussée de Castres, répondent aux remerciements que le duc leur avait adressés. Ils n'ont fait, disent-ils, que leur devoir, en affirmant publiquement que les propos outrageants de Lameth avaient rendu le duel inévitable[2].

Le vicomte de Noailles, qui, depuis le commencement de la Révolution, ne suivait pas le même chemin que le duc de Castries, lui offre ses services dans une lettre qui leur fait honneur à l'un et à l'autre : « ... Ma position me donne des facilités que vous n'avez pas, j'en userai avec plaisir, si je puis faire une chose qui vous soit utile. Ma façon de penser sur les *égratignures* et sur les *déménagements* vous est connue. Le temps, les révolutions, ne détruiront pas des sentiments innés en moi et n'altéreront jamais l'estime et l'amitié que vous m'avez inspirées. »

La Fayette, qui, dans ses Mémoires, appelle le maréchal : « l'homme de l'émigration que j'aimais et que je respectais le plus », a cherché à s'excuser auprès de lui; sa lettre mérite d'être rapportée, car elle le peint bien tout entier, avec son aménité, mais aussi avec sa faiblesse et ses illusions.

« Paris le 23 novembre. — Le sentiment de honte et de douleur que j'ai éprouvé, monsieur le maréchal, n'aurait pas suffi pour arrêter ma plume, si, depuis le malencontreux événement dont vous serez moins affligé que moi, je n'avais préparé ma démission de ma place de commandant général[3]. Mon premier mouvement fut de la donner le lendemain. Des obligations sacrées envers les gardes nationales de France me forcèrent d'attendre le jeudi, jour marqué pour la demande de réorganisation, et c'est alors que je m'étais promis d'annoncer ma retraite. J'ai cédé, malgré moi, à la démonstration, qui me fut donnée, qu'elle produirait un grand

[1] Le château de La Faye, près d'Angoulême, qui appartenait à Saint-Simon, a été brûlé peu de temps après. Le château du marquis d'Ambly, le premier témoin du duc de Castries, l'a été également en 1791.

[2] La plupart des journaux ayant dénaturé les faits, MM. d'Ambly et de Saint-Simon firent imprimer et distribuer le *récit fidèle et très exact de ce qui s'est passé entre M.* (*le duc de*) *Castries et M.* (*le comte*) *Charles de Lameth*. Dans cette brochure figurent des lettres de Toulouse-Lautrec et de Montfort, rapportant les propos tenus par Lameth en leur présnce; une lettre de celui-ci ne niant pas absolument les propos, mais disant qu'il avait parlé sur le ton de la plaisanterie; enfin, une lettre de Beauharnais, rendant hommage à la bravoure des deux adversaires et affirmant qu'il ne sait rien des circonstances qui ont précédé le duel.

[3] On sait qu'il a résigné son commandement seulement le 8 octobre 1791.

désordre, et le sacrifice de tout ce que j'avais senti depuis dix jours m'a été pénible. Mais je dois, monsieur le maréchal, vous rendre compte de la seule raison qui eût pu retarder l'expression de mes regrets. Mon respect filial vous en est garant, et plus nos opinions politiques diffèrent, plus je m'afflige d'avoir à rougir devant vous de ce tort à reprocher au peuple, et dans lequel il serait injuste de confondre l'égarement momentané de ceux qu'on a trompés avec l'infâme intrigue qui a excité cette émeute et l'audace de celui qui a osé en faire l'apologie.

« Il est cruel pour moi de penser que la seule personne arrêtée avec un passeport de moi soit Mme d'Hénin [1] et que la seule maison pillée dans Paris soit la vôtre. Cette malencontreuse journée du 13 me poursuit partout, elle est pour moi dans la Révolution une époque où tous les sentiments pénibles se trouvent réunis. Croyez, monsieur le maréchal, qu'avec un cœur délicat, passionné pour la Révolution et la cause populaire, et plein de respect et d'attachement pour vous, et me regardant comme spécialement chargé par le vœu général de maintenir l'ordre public, il y a bien des souvenirs amers dans cet acte de violence, dont tous les caractères sont si inexcusables. Un tort du peuple, ou qui peut lui être attribué, est pour moi un véritable malheur : jugez de ce que je dois éprouver lorsqu'il porte sur des objets si respectables pour moi et lorsque mon devoir était de le prévenir.

« Adieu, monsieur le maréchal, présentez mes hommages à Mme de Blot et mon attachement à monsieur votre fils; je ne vois dans ce qui vous entoure que ces deux personnes dont le sentiment pour moi ait pu résister à la Révolution.

« Permettez-moi de vous offrir encore une fois ma reconnaissance, mes regrets et mon tendre respect. »

Le maréchal n'était pas homme à se contenter de ces explications, il répondit avec hauteur :

« Lausanne, le 15 décembre 1790. — Que puis-je répondre, monsieur, à la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire? Il en est de ma maison comme du reste, vous avez tout souffert, et, quand on tient la force publique dans ses mains, on est chargé du

[1] La princesse d'Hénin et ses filles avaient été retenues prisonnières pendant trois jours par la municipalité de Dôle. *Les Actes des Apôtres* ont publié sur cette aventure tragi-comique une pièce de vers, plus spirituelle et surtout plus décente que celles qui ont été insérées dans ce recueil sur le duel Castries-Lameth. L'animosité des rédacteurs contre Lameth et contre l'infâme Villette qui, dans la *Chronique de Paris*, avait attaqué le duc de Castries, leur a inspiré des épigrammes qui pourraient à peine être reproduites en latin.

mal qu'on n'empêche pas. Si, dans les premiers temps, nous avons différé d'opinion, des sentiments plus profonds nous séparent aujourd'hui. Il m'est cependant pénible de répondre à votre honnêteté par de tristes vérités.

« Je retrouve dans votre lettre, monsieur, ce caractère d'obligeance que j'avais apprécié dans l'homme privé, mais qui, par l'emploi que vous en avez fait comme homme public, est devenu bien condamnable.

« Je ne décide pas si, dans ce moment, il est utile de remettre la place qui vous a été confiée : il n'y a que le choix de votre successeur qui puisse vous déterminer à en déposer ou à en garder les fonctions.

« Recevez mes regrets de ne pouvoir plus vous exprimer, monsieur, les anciens sentiments que j'ai eus pour vous.

« M^me^ de Blot, à qui j'ai communiqué votre lettre, dit que, depuis le 19 juin [1], elle ne vous défend plus et qu'elle en est profondément affligée. »

La sévérité du maréchal ne doit pas être expliquée par les pertes matérielles qu'il avait subies, car pendant toute sa vie, comme homme privé et comme homme public, il a fait preuve d'un admirable désintéressement. Lorsqu'il hérita du maréchal de Belle-Isle, qui, depuis la mort du comte de Gisors, le considérait comme son fils, il abandonna volontairement la moitié de cette immense succession à des parents éloignés et même à des amis de son bienfaiteur. Il remplit des fonctions qui l'entraînèrent à des dépenses excessives, il fut maréchal des logis de l'armée, gouverneur de la Flandre et du Hainaut, commandant général de la gendarmerie, ministre de la marine, et, contrairement à l'usage, il ne reçut aucune gratification, aucune indemnité pour ses frais d'établissement ; il refusa même celles qui lui furent offertes. Il diminua sa fortune, au lieu de l'augmenter, en servant noblement son pays. Aussi, dans les événements du 12 et du 13 novembre, ce n'est pas le pillage de son hôtel qui l'a ému ; il écrivait, le 29, à son fils :

« Il m'est impossible, mon cher enfant, de vous exprimer la peine et la joie que ma tendresse pour vous m'a fait éprouver, en apprenant l'affaire que vous avez eue avec M. de Lameth. Votre conduite a eu tous les genres de perfection, et vous avez réuni toutes les qualités : fermeté, courage, loyauté, et tout ce qui constitue un brave gentilhomme... Le détail que vous m'avez envoyé

[1] Avant même l'émeute du 13 novembre, M^me^ de Blot lui tenait rigueur, à cause de la part qu'il avait prise à la destruction de la noblesse, mais le duc ne lui a pas gardé rancune. Je sais du moins, de bonne source, que, dans sa vieillesse, il entretenait avec La Fayette d'amicales relations.

est simple et modeste, c'est un mérite de plus que vous vous êtes donné à mes yeux... Dans le nombre des personnes qui m'ont marqué un grand intérêt à la gloire que vous avez acquise, je dois mettre à la tête Mme de Tarente; elle m'a écrit, sur les dangers que vous avez courus, avec une sensibilité telle que je lui ai voué ma vie, avec le regret de son inutilité pour elle. Elle m'a adressé des lettres pour vous, que je joins ici avec plusieurs autres..... Je n'ai aucun regret de ma maison, je ne pouvais en avoir d'autre que celui de n'avoir pas été à votre place, et vous savez si je voudrais vous disputer un avantage que vous avez si parfaitement conquis... »

Mme de Blot écrit de son côté : « J'étais auprès de monsieur votre père, je lui ai vu éprouver tout ce que la tendresse et l'honneur peuvent inspirer de plus vif, et mon cœur a tout partagé. Le pillage de votre maison a été à peine senti... »

Enfin, la duchesse de Castries [1] s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Il semble que vous soyez devenu plus cher à toute votre famille. Mon papa, qui n'était pas ici, m'écrivait : « Il s'est conduit dans la sublime perfection, je l'idolâtre. » Mon beau-père n'a pas pensé un moment au désastre de sa maison, votre conduite et votre sûreté l'ont seules occupé... Vous avez eu de cruels moments, j'ai regretté de ne pas les partager, et j'ai bien rendu justice à votre prévoyance pour notre enfant; elle allait au delà de la mienne, et elle était fondée. Edmond [2] se porte bien, il pousse des bottes et se met en garde, à faire croire qu'il tuerait M. de Lameth. Nous avons reçu vos trois lettres de Bruxelles et d'Aix-la-Chapelle. Vous trouverez Mme de Richelieu à Soleure, et le baron d'Erlach à Berne, si vous y passez. Votre route est longue et ennuyeuse, je crains qu'elle n'augmente vos maux et que vous n'arriviez ici malade... »

La duchesse de Castries était bon juge en matière d'affaires d'honneur, car elle avait eu elle-même un duel dans son enfance, un duel retentissant, bien qu'il ait eu des conséquences moins graves que celui de son mari. Thiébault, dans ses *Souvenirs* sur la cour de Berlin, nous apprend que, tout en ayant « un caractère naturellement calme et réfléchi, doux, honnête et modéré, » elle avait, bel et bien, provoqué la fille du duc d'Aiguillon, tandis qu'elles étaient toutes deux en pension à l'abbaye de Penthémont, et le fils

[1] Marie-Louise-Philippine de Bonnières de Sonastre de Guines, fille d'Adrien-Louis, comte, puis duc de Guines, et de Caroline-Françoise-Philippine de Montmorency-Logny (1759-1795).

[2] Edmond-Eugène-Philippe-Hercule de La Croix de Castries, né le 9 octobre 1787, mort en 1866.

de l'auteur des *Souvenirs*, le général baron Thiébault, auteur lui-même de *Mémoires* qui ont été récemment publiés, met en note de la quatrième édition : « Ces deux demoiselles eurent, dans ce couvent, une querelle sur l'illustration de leur maison. Dans leur exaltation, elles résolurent de se battre en duel : faute d'autres armes, elles prirent des couteaux et exécutèrent leur projet M[lle] de Guines fut blessée au bras, et M[lle] d'Aiguillon au cou. J'ai vu la cicatrice de la première[1]. »

Nous terminerons le dépouillement de cette volumineuse correspondance par une lettre du comte d'Artois :

« Turin, ce 27 novembre 1790. — Je n'ai pas osé vous écrire par le dernier courrier, monsieur le maréchal, parce que j'ignorais encore que votre fils eût échappé aux misérables qui le poursuivaient. Je partageais toutes vos inquiétudes et je me serais cru coupable d'augmenter vos peines. Mais, enfin, nous avons la certitude que celui qui a combattu pour l'honneur pourra partager encore celui de sauver le roi et la patrie.

« Recevez-en tous mes compliments les plus sincères et croyez fermement que, le jour où je pourrai montrer à la France et à l'Europe entière que tous les Bourbons ne sont pas captifs, je me trouverai glorieux de vous appeler sous mon étendard et de vaincre avec vous les vrais ennemis du roi, de la monarchie et de l'humanité.

« Ne doutez jamais, monsieur le maréchal, de ma parfaite estime et des sentiments qui m'attachent à vous pour la vie.

« Le comte D'ARTOIS. »

Le duc adressa au prince des remerciements, comme c'était son devoir; mais, en même temps, il laissa entendre que la politique suivie à Turin n'était pas la sienne.

« Monseigneur,

« Mon père ne m'a pas laissé ignorer, lorsque je suis arrivé à Lausanne, après un voyage long et pénible, l'extrême bonté de Votre Altesse et l'intérêt qu'elle a daigné prendre à mon sort.

[1] Je laisse d'ailleurs aux Thiébault, père et fils, la responsabilité de cette anecdote, et je dois même constater que les ouvrages généalogiques ne mentionnent pas l'existence d'une demoiselle d'Aiguillon, contemporaine de la duchesse de Castries.

Thiébault estime que cette querelle entre les deux jeunes filles a été pour quelque chose dans les sentiments de haine que le duc d'Aiguillon a manifestés contre le duc de Guines.

Sans avoir recherché cette affaire, j'avoue que j'étais heureux d'être provoqué par le scélérat qui, en me choisissant au milieu du côté droit de l'Assemblée, avait espéré avoir l'avantage sur moi : je n'ai qu'un regret, c'est de n'en avoir pas délivré ma malheureuse patrie.

« Après vous avoir parlé, Monseigneur, de ma reconnaissance pour vos bontés, qu'il me soit permis de me réunir à tous les bons Français pour vous dire la part que j'ai prise aux suites funestes des derniers événements de Lyon, que l'on a peut-être trop précipités, et sûrement contre les intentions de Votre Altesse. Il y a, comme je l'ai mandé à Monseigneur, un préalable à tout ce que l'on peut entreprendre : c'est le départ du roi et de la reine sur lequel on doit diriger toutes ses vues. Sans ce moyen, je ne vois aucun secours possible, au moins d'après les données que j'ai prises à Paris. Pardon, Monseigneur, si ma franchise peut vous déplaire, mais c'est celle d'un gentilhomme attaché à son roi, qui désire passionnément le bonheur de son pays et la gloire de Votre Altesse. Je suis... »

Il n'oubliait pas, en effet, que son maître c'était le roi. Pour lui obéir, et malgré bien des sollicitations contraires, il refusa de donner sa démission de député, et il se contenta de demander à l'Assemblée un congé illimité[1]. Il écrivit à la reine qu'il savait être, en principe, opposée à l'émigration : « ... Si je me suis vu forcé de m'éloigner, c'est que j'ai cru le devoir à la tranquillité de Leurs Majestés et de la capitale qu'elles habitent; je dis plus, j'ai cru devoir leur éviter d'être témoins du supplice auquel j'étais destiné... » Elle approuva, d'ailleurs, son départ, aussi nécessaire que celui des Polignac à qui elle avait elle-même ordonné de quitter la France.

Ce n'est qu'après l'arrestation du roi à Varennes qu'il se rendit à l'appel des princes, et encore montra-t-il une certaine réserve pendant quelques mois. Il s'en départit le jour où son devoir lui sembla nettement tracé, c'est-à-dire lorsque son père eut une grande mission à remplir : il fut alors son collaborateur infatigable et éclairé. Au milieu de décembre 1791, le maréchal reçut une visite inattendue, celle de Vioménil, qui lui apportait un billet écrit par Louis XVI à l'encre sympathique :

« J'ai toujours compté sur le zèle et l'attachement du maréchal de Castries pour moi; je me confie à sa prudence, je lui envoie le baron de Vioménil dont je connais la sagesse; il lui expliquera

[1] Le congé lui fut accordé à la séance du 26 novembre. Il écrivit une lettre à ses commettants pour leur rendre compte de sa conduite.

notre position et notre façon de penser sur tout ce qu'il y a à faire. Je désire que M. le maréchal s'entende avec le baron de Breteuil, qui reste à Bruxelles, pour le langage à tenir à Coblentz et que les deux nous servent d'intermédiaires.

« Le 16 novembre 1791.

« Louis. »

Les instructions verbales transmises par Vioménil étaient plus explicites; elles portaient que, en cas de désaccord, le maréchal aurait voix prépondérante, comme représentant directement le roi, et qu'il serait un véritable arbitre entre les princes et Breteuil. Il ne pouvait répondre par un refus. Il savait bien que des deux côtés il se heurterait à des difficultés insurmontables, et, en effet, les déboires ne lui ont pas manqué; il eut du moins la consolation d'apprendre que sa conduite avait été approuvée par Louis XVI et que, dans ses derniers jours, le malheureux roi parlait de lui « avec grande estime et affection [1]. »

Bien qu'il n'ait jamais voulu se charger ostensiblement de la direction des affaires, le maréchal de Castries a joué pendant l'émigration un rôle important, qui est peu connu et qui mériterait de l'être davantage. Louis XVIII lui écrivait un jour : « Vous êtes l'homme qu'il me faut, c'est à vous à être le guide, non pas de ma jeunesse, puisque j'ai trente-huit ans, mais, ce qui est bien pis, de mon inexpérience. Nous ne devons tous les deux avoir que le bien de l'État en vue; j'y mettrai le peu de moyens que j'ai, vous y ajouterez les vôtres, et je suis persuadé, sans me flatter, mais en vous rendant justice, que l'amalgame réussira. »

Ces espérances n'ont pas été réalisées, et d'abord l'union n'a pas été complète : si les conseils du maréchal ont toujours été demandés avec déférence, ils ont été rarement suivis. Je ne prétends pas non plus qu'en toute circonstance il se soit montré infaillible, mais aujourd'hui même encore, après un siècle écoulé, les plus présomptueux seraient parfois bien embarrassés de dire ce que, tel jour, il fallait faire, en présence d'événements formidables, qui déroutaient les prévisions humaines. Il a passé au milieu des intrigues mes-

[1] La princesse de Chalais écrivait de Londres le 22 février 1793 : « Je reçois dans l'instant une lettre de l'évêque d'Alais (le futur cardinal de Bausset), datée du 18; il me prie de mander à M. le maréchal que M. de Malesherbes est venu le voir et lui a raconté tous les détails intéressant son malheureux client. Dans ces détails qui ont été mis par écrit, il est souvent question de M. le maréchal, parce que le roi parlait souvent de lui avec grande estime et affection : il a encore parlé de lui la veille de sa mort. »

quines, des basses jalousies, sans compromettre la dignité de son caractère, il a fait preuve d'une grande intelligence, et son désintéressement[1] a résisté aux embarras pécuniaires de l'émigration. Les princes, qui, dans leurs querelles, l'ont pris plusieurs fois comme arbitre, suivant l'exemple de leur frère, ont regretté sincèrement sa mort[2]; ils ont exprimé leur douleur à sa veuve et à son fils dans les termes les plus touchants, et Louis XVIII, qui aimait à citer Horace, a écrit de sa main autour d'un portrait[3] de son fidèle conseiller :

Multis ille bonis flebilis occidit,
Nulli flebilior quam *mihi*[4]...

Pierre DE CROZE.

[1] Le désintéressement du maréchal ne l'empêchait pas d'avoir beaucoup d'ordre, et on voit dans ses comptes qu'au moment de sa mort, les princes lui devaient 108 000 francs dépensés pour leur service et d'après leurs ordres. Une pension de 12 000 francs lui avait bien été attribuée par le roi en mai 1798, mais elle n'a jamais été payée.

[2] Le maréchal de Castries est mort, le 11 janvier 1800, au château de Wolfenbüttel, que le duc de Brunswick, son ancien adversaire, avait mis à sa disposition.

[3] Ce portrait appartient aujourd'hui à l'arrière-petite-fille du maréchal de Castries.

[4] Ode à Virgile, à propos de la mort de Quinctilius Varus.

# VINGT-CINQ ANS APRÈS

## ESQUISSE D'APRÈS NATURE

---

> Dès qu'il possède un bien, le sort le lui retire.
> Rien ne lui fut donné dans ses rapides jours
> Pour qu'il puisse s'en faire une demeure et dire :
> C'est ici ma maison, mon champ et mes amours.
>
> Victor Hugo.

### I

Pauvres âmes qui accomplissons sans le comprendre le dessein pour lequel nous sommes envoyés dans ce monde, quand nous sera-t-il révélé le secret de ces longues souffrances qui nous demandent de si continues abnégations, de ces combats sans repos dont les résultats terrestres ne consolent jamais nos efforts, et de ces vaines prospérités sous lesquelles se cachent de si cuisantes douleurs? Pourquoi certains, à qui tout semble sourire, ne savent-ils jouir de rien? Pourquoi à d'autres, capables de savourer la plus petite comme la plus grande joie, n'en est-il accordé aucune, ou bien sont-elles arrachées sans pitié aussitôt qu'elles ont été données? Celui qui sait tout et qui voit tout nous le dira un jour. Mais, ici-bas, dans la clarté obscure où trébuchent nos pas à côté de tant de misères, un poids d'angoisse, bien lourd, oppresse souvent nos poitrines, et le même cri s'échappe sans cesse de nos lèvres : *Miserere nobis, Domine!*

Dans une des allées les plus vertes, les plus riantes du Prado, à Marseille, une petite maison à la façade peinte de couleurs gaies, aux larges fenêtres encadrées de moulures artistiques, attire, par ses proportions élégantes et sa physionomie aimable, le regard du flâneur. Elle fut construite, il y a bien des années déjà, par un architecte célèbre qui en fit une de ses œuvres les plus chères et y installa tout ce qu'il aimait au monde, sa femme et sa fille. Avec sa fraîcheur italienne, son cadre d'exubérante verdure, elle semblait construite pour abriter les plus joyeuses félicités et les plus doux rêves.

Cependant on n'y entendait jamais aucun de ces bruits charmants qui révèlent un foyer calme et heureux. Jamais on n'apercevait à la fenêtre, ni dans le jardin, ces allées et venues paisibles des êtres qui savourent avec plénitude la lumière du ciel et les splendeurs de la nature. Un mal incurable retenait sur une chaise longue la jeune mère, et quelquefois, seulement, on apercevait, solitaire et rêveuse, l'enfant.

C'était une fillette de quinze ans, au front sérieux, au regard profond, en qui on devinait une âme mûrie de bonne heure aux ardentes tendresses, aux rudes devoirs et aux mélancoliques prévisions. Sa tête brune intelligente, était exquise, sa taille svelte avait une grâce fière sous le poids intérieur qui, parfois, semblait la faire plier. Mais on voyait que sa beauté ni sa grâce ne l'occupaient, et qu'un souci plus grave que celui de les embellir prenait toutes ses pensées. Et cependant elle savait sourire, elle savait être belle, heureuse, elle aussi, et son visage s'illuminait de la flamme candide des juvéniles ivresses, tandis que, à pas lents, sous les hauts platanes du jardin, elle cheminait à côté d'un grand jeune homme à la voix chaude et tendre, qui lui parlait de l'art, de la poésie qu'elle aimait comme lui, et des rêves de gloire et de bonheur auxquels il l'associait depuis le jour où il l'avait rencontrée.

De ces instants délicieux, qui, un bel automne, devinrent plus fréquents et plus prolongés, Suzanne (c'était le nom dont l'appelait le jeune homme) goûtait sans mélange la douceur, car son père et sa mère aimaient aussi depuis longtemps son cher André et promettaient leur bénédiction à leur confiante tendresse. André, qui venait alors de remporter le premier prix de Rome, allait partir pour la Villa Médicis et passait ses derniers jours de congé sous le toit où on le traitait déjà comme un fils. Il prolongeait, jusqu'à l'heure la plus extrême, l'adieu plein de promesses et d'espérances qu'il adressait à sa petite fiancée. Quand il reviendrait, elle aurait vingt ans, lui vingt-sept, il serait devenu un grand peintre et aurait acquis tout ce qui devait le rendre digne d'être le compagnon de route de celle qui, si volontiers, unirait sa vie à la sienne!

## II

Ah! ce mot adieu, quels sont ceux qui le prononcent sans avoir le cœur serré d'effroi? On se quitte pour quelques jours, pour quelques mois, pour quelques années, on est certain de se revoir, la sécurité du moment présent vous fait devancer l'avenir comme assuré; on est plein de sève, de foi, de courage; il semble que les bénédictions d'en Haut vont pleuvoir sur ces belles ardeurs et les

faire fructifier à plaisir. Et puis, quand on se retrouve, si l'on se retrouve, hélas! le brillant jardin aux senteurs printanières a été ravagé par quelque nuit d'orage; tout ce qu'on rêvait, tout ce qu'on attendait, tout ce qu'on aimait a été brisé, détruit, et l'on voit se fermer devant soi, dévastée et solitaire, la demeure que l'on devait habiter en si douce compagnie.

Lorsque André, après avoir terminé son stage artistique et envoyé au Salon des œuvres dont le succès lui assurait une magnifique carrière, revint à Marseille, le père de Suzanne avait succombé, depuis un mois, à une rapide maladie; Suzanne ne voulait plus se marier. Sa mère, affolée par la douleur et la maladie, lui avait dit : « Que deviendrais-je sans toi? » et la jeune fille, en baisant au front la pauvre créature aussitôt apaisée, avait répondu : « Je ne te quitterai jamais. »

Cette parole, si consolante pour la mère, si cruelle pour le fiancé, Suzanne ne voulait pas qu'André l'entendît d'une autre bouche que la sienne. Elle seule, elle en était sûre, saurait lui faire accepter le renoncement comme elle l'avait fait accepter à son propre cœur.

Profitant des heures matinales où la malade réparait par un peu de sommeil de longues nuits d'insomnie, elle demanda au peintre de l'accompagner jusqu'à la mer. C'était une journée d'avril d'une beauté enivrante. Le Prado, paré de tous ses feuillages, resplendissait de fraîcheur, de verdure, de fleurs embaumées. A l'extrémité des allées, l'azur ensoleillé de la mer étincelait; de tous les rameaux, de toutes les surfaces, de la poussière même du sol, semblait jaillir une lumière aussi intense que celle du ciel; la brise du large, qui se levait, mettait dans l'atmosphère une légèreté vivifiante et des bruissements harmonieux.

Les promeneurs se montraient à peine, et les deux jeunes gens, seuls sous l'œil de Dieu, purent échanger sans témoin leur douloureuse confidence. Quand Suzanne, d'une voix tremblante, mais avec cette résolution sainte de ceux qui commencent par s'immoler eux-mêmes, lui eut demandé son sacrifice, André eut toutes les révoltes de l'homme, moins voué que la femme aux abnégations domestiques.

*He for God only, she for God by him.* (MILTON.)

Mais il aimait en son amie, plus encore que sa beauté, ce grand cœur que dès l'enfance il avait vu s'ouvrir aux souffles héroïques, et elle trouva les accents qui devaient le ployer à la résignation.

Ils marchaient à pas lents sur la plage. Les montagnes de Mont-Redon, les îles de la baie, découpaient les lignes élégantes et capri-

cieuses de leurs rochers calcaires aux reflets de neige sur le bleu de saphir du ciel et des flots; les chaudes transparences du matin animaient leurs tons éclatants; des barques légères ouvraient à l'horizon leurs voiles bariolées, et d'innombrables volées de mouettes planaient, plongeaient, fuyaient, se croisant dans l'espace comme des fusées blanches. Tant de vie, tant de joie, tant de beauté rayonnait dans ce paysage, qu'André, au milieu de son angoisse, sentit tout à coup une mystérieuse confiance.

« Au moins, dit-il, en prenant la main de la jeune fille, promettez-moi, Suzanne, que vous ne serez jamais à un autre. — Ah! de toute mon âme! fit-elle, à quel autre pourrais-je jamais donner une affection semblable? — Et moi, reprit le jeune homme d'une voix passionnée, je jure qu'aucune femme que vous ne portera mon nom, n'aura ma tendresse. — O mon André! murmura Suzanne, émue d'une émotion à la fois délicieuse et poignante, tandis que son ami imprimait sur sa main un long et triste baiser, et que des larmes moins brûlantes mouillaient ses yeux. Elle avait foi, elle avait courage, elle sentait que, malgré le sacrifice, malgré la séparation, elle ne serait pas abandonnée, et ils s'en revinrent vers la petite maison en deuil, silencieux, mais comme fortifiés par un lien plus indissoluble et illuminés d'une lumière intérieure presque aussi radieuse, presque aussi vivifiante que celle qui, ce jour-là, enchantait la terre.

## III

André partit. Le bruit de sa renommée, de ses succès, arrivait jusqu'à Suzanne et la réjouissait. Tout d'abord elle ne sentit en elle que sérénité et force. Elle lisait avec délices la longue lettre fréquente, intime, où il lui racontait sa vie avec l'abondance de cœur du frère le plus tendre, le plus expansif. Jamais un mot d'amour ne rappelait, dans ces chastes effusions, les regrets qui devaient troubler leurs existences brisées. Suzanne avait demandé qu'il en fût ainsi, et cette soumission virile plaisait à la jeune fille. Mais quand, les mois succédant aux mois, les années aux années, cette correspondance prit de plus en plus le caractère d'une affectueuse camaraderie, un jour vint où, bien souvent, un soupir s'échappait des lèvres de la pauvre enfant, tandis qu'elle fermait les pages qui venaient de l'initier à la vie brillante de son ami.

Sa vie à elle était si morne! Dans le vide douloureux laissé par le père, qui avait emporté avec lui tant de certitudes de bonheur, les sollicitudes pénibles réclamées par la mère malade, agitée, inquiète, ne mettaient qu'une activité douloureuse. Suzanne,

assujettie aux prosaïques besognes et victime d'exigences impitoyables, ne lisait plus, ne dessinait plus; à peine, de loin en loin, quelque visiteur, déshabitué de franchir le triste seuil, lui apportait-il un écho des choses extérieures. Les amis s'éloignaient, lassés par la trop longue infortune, et elle ne les rappelait pas. A un certain degré de tristesse, l'âme se ferme aux consolations humaines. Le livre qui a le mieux pénétré nos douleurs et leur remède, l'*Imitation*, le dit bien : « Le grand nombre de mes amis ne me servira de rien, ceux qui viendront à mon secours ne pourront m'aider. » Dieu alors est le seul secours, le seul soutien, et l'on éprouve une austère volupté à s'abandonner à lui, à l'exclusion de tous les hommes.

Le seul délassement de la recluse, parce que sa mère s'y complaisait elle-même, était la musique, surtout celle de Bach et de Mozart. Bach, avec sa fécondité grandiose, toujours si forte, si sereine, si maîtresse d'elle-même, et néanmoins si pleine d'infini et de profondeur, insoucieux, dans sa facture sévère, de ce que nous appelons le public, uniquement préoccupé de louer dignement le Créateur et d'enrichir son art, lui apparaissait comme un de ces patriarches bibliques dont les vastes demeures offraient un asile de paix et d'abondance au voyageur du désert. Mozart, c'était le chant aérien du chérubin qui se joue dans l'éther et avec qui l'on oublie les misères du monde. Aucun de ceux qui ont lu la vie du céleste artiste ne pourra dire qu'il a ignoré la souffrance. Il l'a subie sous ses formes les plus rudes; elle l'a épuisé, l'a tué; dans ses concertos, dans ses sonates, certaines pages de ses opéras, il en laisse, çà et là, échapper le cri; mais ce n'est que pour l'envelopper aussitôt de ses notes les plus légères, l'emporter dans les sphères sereines. Mozart, malgré ses peines, favorisé des dieux comme tous ceux qui meurent tôt, n'a pas, comme Beethoven, le sublime désolé, savouré, en de longues années, la lie amère de l'expérience, les trahisons, les insouciances, les injustices, les délaissements; il les a seulement entrevus. Son génie est resté jeune; dans sa fantaisie la plus savante, la plus passionnée, chante une candeur angélique. Et le véritable rafraîchissement pour nos âmes lassées vient surtout des êtres et des choses que les chocs humains n'ont pas flétris : le réveil d'une aube de mai, l'épanouissement d'une fleur, la gaieté d'un petit enfant, l'expansion d'un génie tendre et pur!

## IV

Vingt-quatre années passèrent ainsi. Vingt-quatre fois avril revint, avec ses fraîcheurs et ses clartés, comme en la radieuse

matinée où Suzanne et André s'étaient juré qu'à travers la distance, à travers le temps, ils vivraient toujours l'un pour l'autre. Mais le soleil de printemps pouvait encore illuminer les îles blanches dans la mer bleue et faire jaillir de leurs gaines les verts feuillages des allées, aucun rayon ne pénétrait plus le cœur attristé de Suzanne, aucune espérance ne s'y épanouissait. Une résignation calme l'avait peu à peu envahi, et, pareille à une eau silencieuse et profonde, couvrait d'une nappe froide les agitations passionnées des premières années.

Après s'être longtemps tourmentée de l'inquiétude jalouse d'une âme sans cesse repliée sur une seule pensée, elle ne s'afflige plus de la réserve discrète des lettres de son ami; elle ne se demande plus si la flamme qu'il cachait si bien et qu'il lui avait promis de garder en lui ne s'est pas peu à peu éteinte; si ce n'est pas enfin le refroidissement définitif de l'amour, devenu de l'amitié, et qui, trop aisément accoutumé à la privation, a rencontré dans le travail, dans la gloire, en attendant qu'il les demande à un autre amour, des consolations trop parfaites. Engourdie dans la mélancolie de ses jours, si monotone, si ancienne qu'elle semble maintenant devoir être éternelle, elle ne regarde pas au delà du présent. Elle accueille avec un étrange sentiment de quiétude l'affection en apparence toute placide et intellectuelle que lui témoigne aujourd'hui le fiancé de sa jeunesse. La seule joie qu'elle attende et qui déjà récompense le pieux accomplissement de son devoir filial, c'est la tendresse toujours plus douce qu'elle éprouve pour la mère à qui elle s'est sacrifiée, l'ineffable bonheur d'être tout et de le mieux sentir chaque jour pour celle qui l'avait voulue toute.

André, pourtant, ne s'était pas marié. Et, néanmoins, lui aussi paraissait consentir à la séparation plus profonde qui semblait, d'année en année, s'établir entre eux. Dans les premiers temps il venait, aux vacances, donner quelques jours aux habitantes du Prado. Puis ces visites déplurent si fort à la mère de Suzanne, que la jeune fille avait dû les abréger, les ralentir, et même les faire cesser. Alors, André, emporté par ses curiosités artistiques, s'était mis à courir le monde pour des études lointaines où son talent trouvait des rajeunissements inattendus. Sa passion pour son art, qui le possède si puissamment, paraît emporter désormais sa pensée et sa tendresse, autant que son corps, bien loin de Marseille. Quand il s'y arrête, en quelques courtes et difficiles entrevues, Suzanne constate tant de modifications apportées par le temps, en sa personne, en ses manières, en ses idées, qu'elle demeure plus troublée que réconfortée. Elle-même, d'ailleurs, se sent vieillir, et elle redoute de se montrer à ces yeux d'artiste avec sa beauté qui

s'étiole, sa chevelure parsemée de fils d'argent, son âme surtout lasse et désenchantée. Gênée, intimidée, elle le gêne et l'intimide. Il ne sait plus lui parler d'elle ni de lui. Sa peinture, ses voyages, voilà ce qui anime sa causerie, et l'on dirait vraiment qu'en dehors, rien, plus rien ne l'intéresse.

Ah! si le temps est parfois clément, que parfois aussi il est féroce, et quels abîmes il peut creuser entre ceux qui se croyaient rapprochés jusqu'à l'éternité!

## V

Un jour une mort libératrice vint mettre fin brusquement à la longue agonie de la pauvre mère. Suzanne, affligée comme si Dieu lui avait repris l'enfant de ses entrailles, écrivit à André : « Je suis seule au monde. Pensez à moi. » Le lendemain André était auprès d'elle.

Et soudain, au milieu de ses larmes, le cœur de l'orpheline fut rempli d'une immense douceur : elle retrouvait le cher compaguon de ses jeunes ans. Le voile qu'une longue contrainte avait épaissi entre elle et lui se déchira tout à coup; les doutes, les suspicions, les désespérances, se dissipèrent comme les visions de l'insomnie se dissipent aux premiers rayons de l'aube, et elle revit André tel qu'il était autrefois, tel qu'il n'avait jamais cessé d'être. Tandis que, laissant tout pour lui faciliter les dures transitions de la vie, il lui réapprenait à s'appuyer sur lui, elle comprit quelle profonde tendresse frémissait en ce noble cœur sous la réserve imposée. Les années écoulées ne furent plus qu'un triste rêve, le passé se réveilla dans sa fraîcheur la plus jeune, et l'amour naïf, confiant, refleurit dans leurs âmes fatiguées, comme, sur le tronc desséché, renaît la pousse verte, comme, parmi les ruines, surgissent les asphodèles, du ruisseau gelé le filet d'eau claire, et du vieux clavecin, sous les doigts du véritable artiste, la suave mélodie.

Quelques mois ne s'étaient pas écoulés que Suzanne et André s'agenouillaient à la messe de minuit dans la petite église de Saint-Adrien, mystérieusement éclairée de quelques cierges, et, devant un très petit nombre d'amis, joignaient leurs deux vies sous la bénédiction du prêtre. Dans les ténèbres étoilées qui environnaient au dehors la fête recueillie du sanctuaire, apparaissait comme un symbole solennel de tout avenir humain : là-haut les clartés radieuses, ici-bas les ombres mélancoliques! Mais les âmes des nouveaux époux, fermées aux sombres pressentiments, ne s'ouvraient qu'aux rayons joyeux, et rien ne semblait plus désormais pouvoir les voiler à leurs regards ravis.

Une ère de bonheur ineffable commença. Le petit jardin du Prado, où s'éleva un superbe atelier et où ils vinrent passer tous les ans plusieurs mois, retentit de rires, de voix heureuses comme des voix d'écoliers en vacances. André retrouvait des inspirations nouvelles et peignait ses plus beaux tableaux. Suzanne redevenait jeune et jolie; un art un peu plus raffiné l'aidait à faire mieux valoir les grâces encore séduisantes de sa personne; son visage s'éclairait de la joie intérieure, son intelligence retrouvait sa sève, elle s'étonnait elle-même de ce qu'elle y découvrait de richesses endormies, et tous deux se charmaient, comme on dit en Provence, à ressaisir, dans leur épanouissement, tous ces dons de jeunesse que le temps n'avait pas usés.

Neuve comme la pensionnaire qui sort du couvent, la jeune femme trouvait une saveur exquise aux moindres jouissances, aux plus simples manifestations du monde extérieur. Son mari lui apprit à connaître Marseille, c'est-à-dire les mille détails pittoresques de la vieille cité provençale et de ses environs, cachés derrière les embellissements et les agrandissements modernes : l'originale Montée des Accoules avec son calvaire, les quais du vieux port, l'abbaye sévère de Saint-Victor, les calades escarpées, les antiques marchés fleuris où les vendeuses appelaient Suzanne « belle pichoune », les roches sauvages de la Fontaine d'ivoire, les calanques de la côte.

Toute cette poésie, cette couleur, cette exubérance de l'atmosphère marseillaise enchantait Suzanne. Maintenant André lui promettait de lui faire voir l'Orient. Elle allait recommencer avec lui ces voyages où elle n'osait pas, naguère encore, rêver de l'accompagner. Ils formaient des projets sans fin, leur avenir était plein de visions, leur présent de nobles ivresses. On eût dit que toutes leurs souffrances passées retombaient sur eux en bénédictions, comme les chaudes vapeurs des saisons arides retombent sur la terre en pluies bienfaisantes.

« Ils ont attendu vingt-cinq ans, disaient les bonnes gens du voisinage, mais ils ont vingt-cinq fois plus de contentement que personne! »

## VI

Par quelle aberration obstinée de notre intelligence croyons-nous si facilement à la perpétuité du bonheur? Il ne nous suffit pas d'avoir réalisé quelques jours ce rêve que si peu atteignent, d'avoir possédé pour un temps ce bien qu'un si grand nombre, hélas! déclarent chimérique; nous exigeons qu'il se prolonge, qu'il dure autant que nous-mêmes! Nous oublions que la veille à peine nous gémissions sans espérance, et que demain ressemblera sans doute

aussi peu à aujourd'hui, qu'aujourd'hui ressemble peu à hier. Nous nous imaginons, au contraire, que nos souffrances passées ont payé la rançon de nos joies présentes, nous voulons la compensation aussi longue que l'épreuve et la justice éternelle se modelant sur les mêmes apparences que notre justice infirme. L'instabilité, dont nous sommes le jouet, nous rejette cependant bientôt hors de notre quiétude, et, tandis que nous disons : *toujours! jamais!* le sort inexorable va encore nous rappeler qu'il n'est pour nous, en ce monde, ni *toujours* ni *jamais*.

Dans les paradis, que les voyageurs rencontrent au delà des mers, la nature traîtresse semble parfois vouloir se venger, en un seul déchaînement, des innombrables délices qu'elle a prodiguées à l'homme. Par une matinée en fête, par une nuit divine, soudain le cyclone impétueux, la secousse volcanique, la trombe engloutisseuse, déracinent, broient, bouleversent, anéantissent les êtres et les choses en qui, tout à l'heure, resplendissait la joie de vivre. Un jour que Suzanne, une broderie à la main, était assise auprès d'André qui donnait ses derniers coups de pinceau à une toile presque achevée, elle vit tout à coup l'artiste pâlir, s'affaisser dans un fauteuil. Elle courut à lui, le regarda, jeta un cri : André! Un faible serrement de main, un dernier regard où luit une lueur d'impérissable tendresse, et ce fut tout. Le peintre n'était plus : un mal ignoré, caché, implacable, avait éteint sa vie comme un souffle subit éteint la lampe en son plein éclat.

Et cette fois Suzanne est seule, bien irrévocablement seule! Le compagnon qui a consolé ses premières détresses ne répondra plus à son appel. Elle traverse, dans leur horreur, les lendemains lugubres des félicités humaines, elle qui, si longtemps, a désespéré de toute félicité. Pâle et grave, on la voit se mouvoir silencieusement dans les lieux où la retient l'irrésistible fascination du passé. Elle demeure dans la petite maison du Prado, et, penchée sur les débris de sa vie, c'est en eux encore qu'elle trouve la force de vivre en attendant l'ange des délivrances suprêmes.

Ceux qui, entre deux déserts désolés, se sont arrêtés une heure dans l'oasis rêvée, sont-ils, parmi nous, les plus à plaindre? S'ils ont aimé de « l'amour plus fort que la mort », s'ils ont entrevu les clartés que rien ne peut éteindre, s'ils ont senti entre eux et ce qui n'est plus le lien qu'aucune destruction ne peut détruire, ils peuvent remercier Dieu, car ils ont le souvenir, c'est-à-dire l'espérance!

Marie-Thérèse OLLIVIER.

---

# LE MONDE EXTÉRIEUR

M. Denys Cochin a publié, la semaine dernière, un livre de philosophie qui vient en son temps.

Pendant tout cet hiver ont été livrés de grands combats au sujet de la science. Des hommes de lettres en ont annoncé la banqueroute; des peintres, des ministres, des avocats, assemblés en un banquet fraternel, ont, au contraire, glorifié la science en la personne de M. Berthelot. Les savants, excepté M. Berthelot et M. Richet, se sont peu occupés de ces luttes oratoires. Il est certain cependant qu'une révolution philosophique se produit de nos jours et que cette révolution les intéresse.

Depuis cent ans, on travaillait à construire des systèmes philosophiques reposant exclusivement sur les notions fournies par la science expérimentale. Déterminisme, positivisme, évolution universelle, ont été les noms donnés à diverses créations de ce genre. La mode en est passée; et M. Cochin, dans son dernier livre et dans un précédent ouvrage, *l'Evolution et la Vie*, a donné les motifs de ce discrédit.

On a reconnu dans le positivisme un singulier mélange de timidité et de présomption. En science, il est l'ennemi des idées générales. Il a repoussé d'abord l'atomisme de Wurtz, les doctrines microbiennes de Pasteur. Il ne veut connaître et n'admet que les faits; il en a le culte. Toute explication un peu générale, toute conception hardie est son ennemie; il la combat d'instinct. Il proscrit les théories en chimie, en géologie, en médecine. Et il devient naturellement *agnostique*. Nous ne savons rien, nous ne pouvons rien savoir des causes, des phénomènes; tout ce que nous pouvons espérer est de charger notre mémoire d'une collection de faits. Voilà pour la timidité.

Mais, d'autre part, à l'intelligence, à la volonté humaines les positivistes appliquent les lois qui régissent la matière pondérable; pour deux études si différentes, ils se servent des mêmes termes; ils prétendent découvrir les conditions qui déterminent une de

nos actions, comme celles qui déterminent un phénomène matériel, ils parlent d'idées-forces, de statique et de dynamique sociales. Ils bâtissent des systèmes qui ne sont plus seulement destinés à rendre compte des réactions chimiques, mais qui embrassent toute l'histoire de l'univers, humanité comprise. Ils restent agnostiques, mais en même temps deviennent doctrinaires; ils sont sceptiques en principe, et, en pratique, dogmatiques à l'excès. Ils déclarent ne rien savoir, mais c'est à la condition de tout confondre. Et voilà pour la présomption.

Le positivisme, le déterminisme sont morts; mais à quelle doctrine vont-ils céder la place? M. Denys Cochin a bien raison de dire que la philosophie mène le monde, et de rabaisser la politique au rang qu'elle mérite : « Renan, dit-il, avait rêvé un État où, grâce aux progrès des engins de destruction, toute résistance devenant impossible, quelques sages réunis en une académie, seuls maîtres de terribles secrets, exerceraient, pour son plus grand bien, un pouvoir absolu sur la multitude. Sans torpilles et sans fils électriques, sans menaces et sans châtiments, quelques penseurs en chaque siècle ont exercé ce pouvoir souverain, et le rêve de Renan est déjà réalisé; il serait facile et oiseux en ce moment de prouver cette vérité par l'histoire. Le moyen âge l'avait comprise, si j'en crois et si j'interprète exactement le bas-relief du grand porche de la cathédrale de Bourges. Autour de la figure centrale du Christ, rangés suivant l'ordre de leur dignité, paraissent d'abord les anges et les élus; puis, au premier rang des vivants, les saints en prière; ensuite, les savants, plongés dans la lecture des livres; et, derniers de tous, les rois, couronne en tête et épée en main. C'était bien faire descendre la politique à la place qu'elle mérite. Elle assourdit le monde du bruit de ses luttes. Elle anime les combats, mais les idées pour lesquelles ils sont livrés viennent de plus haut. »

Cela est vrai; mais, aujourd'hui, le désarroi semble régner dans la philosophie comme il règne dans la politique.

En politique, nous ne voyons plus, je ne dirai pas de gouvernement, car il y a beau temps que nous sommes habitués à nous en passer; mais même de partis et de courants d'opinions. Les conservateurs ont perdu courage, chez nous; mais les républicains ont aussi perdu leur enthousiasme. Les souvenirs d'autrefois s'éteignent et la fidélité s'en va; mais les fermes espérances se perdent également, et l'expérience des systèmes nouveaux a duré assez pour dissiper les illusions. Où sont les luttes d'il y a vingt ans? Où sont les partis? Où sont les chefs? L'esprit français possède deux caractères distinctifs : il est généralisateur, et il est aimant. Offrez-lui

une idée à servir, un homme à suivre, et il est capable d'héroïsme. Où est l'homme et où est l'idée?

Dans l'ordre philosophique, le désarroi n'est pas moindre, et si le positivisme ne compte plus de fidèles, on ne voit pas bien encore sous quel drapeau la jeunesse ira se ranger. Il est permis cependant d'espérer un retour au spiritualisme, et c'est ce que M. Cochin a d'abord voulu montrer.

Le sensualisme enseigné en Angleterre par Locke, en France, par Condillac, peut être comparé à un carrefour d'où partent deux chemins. L'un mène au matérialisme, et il a été suivi par les encyclopédistes français. Si je n'acquiers aucune notion que par les sens, et si, par conséquent, je ne tire aucun enseignement que de la matière, elle seule existe, et mes sensations elles-mêmes ne sont que des phénomènes matériels. Ma liberté est une illusion, venue de ce que je ne vois pas les causes qui déterminent mes actes.

L'autre chemin conduit à l'idéalisme. Je ne connais que mes sensations : donc elles seules existent. Je n'ai pas le droit de supposer qu'elles aient une cause extérieure à moi. Berkeley dit : « Il n'y a point de matière »; d'Holbach dit : « Il n'y a pas d'âme ». Et ils sont sensualistes tous les deux.

M. Cochin fait à l'idéalisme une large concession. Il convient que les sons, les odeurs, les couleurs, les formes, n'ont de réalité qu'en nous. L'ensemble de nos sensations constitue un monde subjectif : il l'appelle *le monde humain*. Ce monde humain n'existe qu'en nous; il naît et périt avec nous. Mais derrière le monde humain existe aussi un monde étranger à nous, un univers mécanique, fait de matière et d'énergie : c'est *le monde extérieur*.

Comment le connaissons-nous, puisque nous ne voyons que nos sensations? Par une sorte de critique, comparable à la critique de la raison pure de Kant. Un concept pur est celui qui ne doit rien à la sensation. La matière *pure* est celle que nous arrivons à concevoir en faisant abstraction des sensations de son, odeur, couleur, chaleur, etc., produites en nous. Or cette critique est précisément l'œuvre poursuivie par la science. La matière, telle qu'un physicien et un chimiste la conçoivent, ne ressemble plus du tout à ce que nous voyons, touchons ou flairons. C'est la matière pure, le monde extérieur.

Ce monde extérieur, nous y pénétrons par le raisonnement, et par un raisonnement qu'on peut nommer métaphysique, si l'on appelle faits physiques tous les faits sensibles. C'est au delà des faits sensibles, au delà du « voile brillant de la sensation tendu entre la réalité objective et nous » que le raisonnement nous conduit.

Cette opération intellectuelle ne serait pas possible si notre âme

ne possédait pas d'autres notions que celles qui viennent des sens. L'auteur du *Monde extérieur* est un cartésien, il croit à des idées innées et il leur assigne leur domaine. Pour l'idée du vrai, c'est la matière pure, le monde mécanique et mathématique, reconstitué pour nous par la critique scientifique. Pour l'idée du beau, c'est le monde sensible, le monde humain. Et l'idée du bien n'a plus rien de commun avec l'extérieur et ne règne que dans la conscience de l'homme.

L'auteur donne en finissant, comme exemples des systèmes conçus par la science, un aperçu des doctrines géologiques et un exposé complet et clair de la théorie atomique en chimie; théorie féconde créée en France par Ampère et Wurtz, adoptée aussitôt dans le monde entier, et trop longtemps combattue en France par l'enseignement officiel.

Nous signalons à nos lecteurs le chapitre où l'auteur démontre la réalité objective de l'espace par la preuve de Descartes, la véracité divine; il explique en outre que cette preuve doit être admise en ce cas spécial, à l'exclusion d'autres cas, où l'on courrait le risque, si on l'invoquait, de tourner dans un cercle vicieux. Puis le chapitre *Idéalisme*. On lira aussi le chapitre *Trois éléments*. Les mots ont changé; au lieu de trois éléments, il faut distinguer trois états : solide, liquide et gaz, où l'auteur montre, d'une manière assez imprévue, des symboles de la Forme, de la Vie et de la Loi physique. Dans le chapitre *Energie*, on trouvera l'exposé de la démonstration de la Création par le physicien Clausius.

En sa conclusion, l'auteur proteste contre la manie qu'ont les positivistes de rabaisser l'homme.

« Dans le temps comme dans l'espace, a dit M. Richet, répondant à M. Brunetière, l'homme n'est rien..... Cette petitesse de l'homme, cette infimité ridicule, qui l'a établie, sinon la science? On aurait tort de lui reprocher des visées trop hautes, puisqu'elle a précisément montré que l'homme est un imperceptible fragment de l'univers. »

« La science, autrement comprise, répond M. Cochin, aboutit à un résultat opposé. Pascal, en des termes différents, avait déjà fait remarquer que l'homme est un imperceptible fragment de l'univers. Mais dès qu'il a concédé que l'homme est un être pensant, il n'importe plus que l'homme soit un roseau, le plus faible de la nature. On se demande même si Pascal n'a pas sacrifié à la recherche un peu trop littéraire d'une belle antithèse, en rappelant à cet être pensant qu'il n'est qu'un roseau.

« Pascal n'a pu songer à la taille de notre corps et à la brièveté de notre vie : rien n'est grand ni petit; bref, ni durable, sinon

relativement. Il n'a pas pensé davantage à la petitesse de notre monde, satellite d'un des mille soleils, imperceptible planète. Si la seule hypothèse qu'on ait pu former au sujet des habitants d'un autre monde, l'hypothèse tirée des prétendus canaux de Mars, a quelque chance d'être vraie, les Martiens seraient plus puissants et plus savants que nous : ce qui ne les empêche pas d'habiter un monde plus médiocre encore. Rabaisser l'être pensant en raison de sa petitesse dans l'espace et dans le temps est, à proprement parler, un préjugé aussi absurde que celui qui porterait à dédaigner quelqu'un à cause de la médiocrité de sa fortune et de la pauvreté de son logement.

« Mais ce n'est pas là le sens de cette phrase célèbre : Pascal a vu le roseau battu et désespéré par le vent. La grande créature, l'être qui pense, l'homme enfin jouit d'un rare et fragile bonheur. Il ne le possède qu'avec crainte; il n'a droit d'appeler aucune catastrophe imprévue. Certes, la loi de la continuité n'est pas applicable à l'histoire de sa vie, et les événements ne s'y succèdent pas par une marche insensible. Là, du moins, ils procèdent par bonds, comme dit le chimiste Ostwald, surtout ceux qui nous affligent; les ruines sont subites, si les progrès peuvent être lents.

« Cette considération justifie l'antithèse de Pascal. Cependant, malgré sa fragile condition, l'homme reste très grand, puisqu'il a la conception de ce qui est éternel, infini et nécessaire, et ne raisonne que conformément à cette conception. Lorsqu'aux mystères de la religion on oppose le petit nombre de ceux qui les connaissent, un chrétien peut répondre qu'une seule âme humaine, capable de telles pensées, valait la peine d'être rachetée par Dieu. »

L. Dufougeray.

---

# UNE VIE NOUVELLE

DE

# SAINT PHILIPPE DE NÉRI

*Saint Philippe de Néri*, avec une lettre-préface de Mgr J. de la Passardière, de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, évêque de Rosea, par Mme la comtesse d'Estienne d'Orves [1].

En cette année où l'Eglise catholique célèbre le troisième centenaire de saint Philippe de Néri, il convenait qu'une Vie de ce grand saint, dont le nom est si connu, et dont l'histoire l'est si peu, réveillât ses titres à la dévotion des fidèles et à la vénération de tous. Les travaux n'ont pas manqué, surtout au delà des Alpes, sur saint Philippe. En notre siècle, un illustre cardinal, dont l'amitié honora Mme Craven, M. Cochin et bien d'autres collaborateurs du *Correspondant*, le cardinal Capecelatro, publiait à Naples, en trois volumes, une Vie de saint Philippe de Néri, qui, par l'abondance des documents et la profondeur de la doctrine, peut, à bon droit, passer pour définitive; elle a été traduite en français par un Oratorien de l'Immaculée-Conception, le P. de Bézin, décédé il y a quelques années. Le P. de Bézins avait admirablement l'italien, il le parlait comme sa propre langue. Homme du monde et dilettante, il avait, jusqu'à l'âge de quarante ans, projeté de nous donner une biographie complète du Tasse, qu'il admirait comme le plus grand des poètes. Il avait réuni d'innombrables documents ; il avait fait plus encore : il avait suivi pas à pas en Italie, dans les moindres bourgades, dans les moindres plis de montagnes, l'auteur de la *Jérusalem délivrée*, comme s'il avait voulu, pour mieux les comprendre et les rendre, s'imprégner de tous ses souvenirs et de toutes ses impressions. Ses matériaux assemblés, il allait se mettre au travail de la rédaction, lorsque, ravi par les ouvrages du P. Gratry, il se fit Oratorien comme lui. Il jugea alors, par un scrupule peut-être excessif, que la vie du chantre de la Croisade lui serait, dans sa cellule de religieux, une œuvre trop profane. Il quitta le Tasse pour saint Philippe, et il employa les dernières

[1] En vente à la librairie Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

années et les derniers labeurs de sa vie à traduire en français le monumental ouvrage du cardinal Capecelatro.

Mais, en même temps, il faut le reconnaître, l'ampleur de cet ouvrage en trois volumes était un obstacle à sa diffusion populaire. Un livre qui contiendrait le suc et donnerait la fleur de ces trois volumes répondrait à une curiosité des esprits comme à un besoin des âmes. C'est la pensée qu'a eue M[me] la comtesse d'Estienne d'Orves; elle l'a réalisée avec un rare bonheur : sainte Thérèse et saint Philippe de Néri sont nés la même année, en 1515, l'une en Espagne, l'autre en Italie. M[me] la comtesse d'Estienne a réuni leurs médaillons; elle a achevé par la vie du saint ce qu'elle avait si pieusement et brillamment commencé par la vie de la sainte.

L'extrême intérêt du sujet saute aux yeux, il est formé des éléments les plus divers qui puissent solliciter l'attention humaine. Saint Philippe de Néri fait partie de cette promotion surnaturelle de grands saints que Dieu suscita dans son Eglise au berceau de l'ère moderne. A chaque étape critique et décisive de la civilisation, on voit ainsi se produire une floraison extraordinaire de sainteté : à l'aube du christianisme, les apôtres, les confesseurs et les martyrs; lorsque l'empire romain se remplit d'ombres et de fissures, les Ambroise, les Augustin, les Jérôme, les Athanase; lorsque la tourmente des invasions souffle, les saint Benoît, les saint Remi, les sainte Geneviève, les saint Aignan; lorsque le moyen âge se débrouille, les saint Louis, les saint François d'Assise, les saint Thomas d'Aquin, les saint Dominique, les saint Bernard. Saint Philippe de Néri vient à son heure, ou plutôt à l'heure marquée là-haut. Contemporain de sainte Thérèse, de saint Ignace de Loyola, des saint François Xavier et de Borgia, de bien d'autres; frère aîné de notre saint François de Sales et de notre saint Vincent de Paul, il se lève au lendemain de la Réforme; il apparaît, lorsqu'à cette Réforme menteuse et stérile l'Eglise oppose la vraie et féconde réforme qui, la régénérant elle-même, régénérera la chrétienté. Il a été l'un des ouvriers les plus bienfaisants et les plus actifs de cette renaissance morale qui, plus belle encore que la renaissance de l'art, a produit un merveilleux épanouissement de la civilisation catholique.

Saint Philippe de Néri a été un homme de prière et un homme d'œuvre. Il a consolé, amélioré, sanctifié les âmes, et il a soulagé les malheureux. La création à laquelle est attaché son nom, l'Oratoire, fondé au même moment que l'ordre des Jésuites, témoigne, par le contraste lui-même, de l'admirable aisance avec laquelle l'Eglise catholique, dans l'harmonieuse diversité de ses fondations, sait répondre et satisfaire aux inclinations variées de la nature humaine.

Si l'âpre grandeur des montagnes de la Biscaye a laissé son empreinte sur le génie de saint Ignace, le sourire de Florence, la cité des fleurs, plane sur saint Philippe, qui fut l'un des plus glorieux de ses enfants. M. Royer-Collard écrivait au P. de Ravignan que la règle des Jésuites lui rappelait Sparte; est-ce que, si l'on suivait et pressait la comparaison, l'Oratoire ne rappellerait pas, avec toute la différence qui sépare Platon de Notre-Seigneur Jésus-Christ, une Athènes aimable, studieuse et recueillie, dans la pure lumière qui descend, non de l'Hymette, mais du Thabor et du Calvaire? M[me] la comtesse d'Estienne a montré, avec beaucoup de délicatesse et de finesse, en quoi saint Philippe fut un novateur, *l'inventeur d'une forme inusitée jusqu'alors dans l'Eglise :* « Philippe entendait former une congrégation ecclésiastique et non un ordre religieux; ses fils devaient atteindre la perfection sans contracter les obligations monastiques... La prière et le dévouement au service du prochain sont leurs principaux moyens de sanctification. Une heure d'oraison en commun chaque jour remplace, pour les membres séculiers de l'Oratoire, la psalmodie de l'office divin; les laïques prient avec les prêtres, c'est une manière de les unir intimement à leur apostolat. La charité fait d'eux un seul cœur, les détache des biens visibles et les attache fortement ensemble; l'obéissance leur tient lieu de vœux; l'amour fraternel, de hiérarchie. Chaque maison se gouverne et se suffit à elle-même; un lien spirituel fait d'elles une seule famille, sans leur imposer l'autorité d'un chapitre ni d'un général. » Tout le monde se souvient de l'art charmant et si expressif avec lequel Bossuet, dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing, a peint ce caractère de l'Oratoire qui, imprimé par saint Philippe de Néri à la maison-tige, s'est retrouvé même dans des rameaux détachés, comme était l'Oratoire de Jésus établi par le cardinal de Bérulle.

Si cette création de saint Philippe, toujours debout, toujours pleine de vie et de sève, et qui ne s'est interrompue, çà et là, que pour reprendre avec une vigueur nouvelle, est bien faite pour captiver l'esprit et le cœur, le saint a d'autres titres encore pour attirer les regards. Dans sa longue existence, qui a presque commencé avec le seizième siècle et presque fini avec lui, il a été mêlé aux événements les plus mémorables comme aux plus illustres personnages de son temps. Partisan passionné du concile de Trente, il a été l'un des observateurs les plus efficaces, et souvent même l'un des précurseurs de ses décisions. La célébration régulière des saints offices, l'administration des sacrements, l'explication de l'Évangile et du catéchisme, il les a enseignées par son exemple avant que le concile n'en eût réédité les lois et les règles. Il a fondé des commu-

nautés ecclésiastiques de jeunes clercs, sur le modèle desquelles se façonneront les séminaires dont il sera l'ardent propagateur. Il a poussé Baronius vers la science, Charles Borromée et François de Sales vers la sainteté. Il a eu la gloire d'assister saint Pie V, son ami, dans l'entreprise européenne que couronnera la radieuse victoire de Lépante; et il a eu l'autre gloire, non moins enviable, d'inciter Clément VIII, qui avait confiance dans ses lumières, à reconnaître et tenir notre Henri IV pour vrai catholique et vrai roi. Sans indulgente faiblesse, avec une juste mesure, avec une équité clairvoyante et compatissante, il a défendu la foi de Savonarole, qui tendait à excéder dans le bien; et il a échauffé de son inspiration brûlante le génie de Palestrina, qui était son disciple et son pénitent, et qui mourut entre ses bras.

Les lecteurs qui se laisseront introduire par Mme d'Estienne dans ces régions si diverses, n'auront que des actions de grâces pour leur guide. Les voix les plus autorisées lui ont déjà exprimé ce qui sera le jugement du public. Mgr de la Passardière, qui avait rétabli en Provence l'Oratoire romain, a pu dire à l'auteur, avec une compétence toute particulière : « Vous avez peint saint Philippe par ces deux traits, la lumière et la flamme de la charité... Vous avez fait une œuvre opportune et vraiment sociale. » L'évêque d'Orléans, Mgr Touchet, se souvenant de l'affection vraiment paternelle que « le grand Mgr Dupanloup » avait pour Mme la comtesse d'Estienne, lui a écrit : « Votre belle histoire de sainte Thérèse vous a déjà fait connaître. On retrouvera dans cette seconde œuvre les qualités de la première : j'entends une science réelle de l'histoire générale de l'Église, une simplicité de style de très bon aloi, beaucoup de sens et de finesse dans les analyses d'âme, des remarques imprévues, jaillissantes, qui révèlent le cœur vraiment chrétien de l'auteur, enfin une doctrine mystique sûre et calme, nullement échauffée, nullement imprudente. » Enfin, le 8 juin dernier, douze jours avant de mourir, Mgr Lagrange, de son lit de douleur et d'agonie, adressait à Mme la comtesse d'Estienne ces lignes sur lesquelles la mort a mis son sceau suprême : « On me lit votre volume dans les longues heures de mes insomnies, et j'y retrouve cette élévation, cette plénitude, cette fermeté de pensée et de style qui caractérisent tout ce que vous écrivez. Vous m'avez donné, si Dieu doit me rappeler bientôt à lui, mes dernières joies d'âme. »

H. Delorme.

---

# REVUE DES SCIENCES

Mécanique : Les voitures automobiles. — La course Paris-Bordeaux-Paris. — Aucun progrès depuis 1894. — Triomphe des voitures à gazoline. — Infériorité de la vapeur pour les voitures sans chevaux. — Comparaison mécanique entre la vapeur, le pétrole et l'électricité. — Les automobiles pour les particuliers. — Inconvénients. — Les fiacres électriques. — L'avenir. — Vélocipédie : Le règne de la bicyclette. — Comment il faut choisir une machine. — Conseils pratiques. — Multiplication et développement. — Les machines lourdes et les machines légères. — L'influence des bandages pneumatiques. — Stabilité des bicyclettes. — Communications aériennes entre les navires en détresse et la terre. — Concours international colombophile. — Les pigeons-voyageurs dans l'Océan. — Retour au pigeonnier à 500 kilomètres de distance. — Histoire naturelle : La tradition chez les hirondelles. — Mœurs des faux rouges-gorges. — Nids et couvées. — Industrie : Une révolution probable dans l'industrie du gaz.

La course folle des voitures automobiles préparée de si longue main, Paris-Bordeaux-Paris, n'est pas faite pour modifier l'opinion que nous avons émise à la suite du premier concours de 1894. Elle ne nous a rien appris de neuf, sinon l'endurance extraordinaire de quelques conducteurs de machines qui n'ont pas quitté leur voiture 50 heures durant, jour et nuit. Sur 22 véhicules partis de Versailles, 9 voitures ont pu effectuer le parcours sans encombre; les autres sont restées en route par suite d'avaries ou parce que leurs propriétaires ont trouvé le voyage trop fatiguant. Voici d'ailleurs la liste des automobiles Paris-Bordeaux-Paris : 1er Panhard et Levassor, voiture à gazoline à deux places, durée du parcours : 48 h. 48 m.; 2e Peugeot, voiture à gazoline à deux places, durée : 54 h. 36 m.; 3e Peugeot, voiture à gazoline à quatre places, durée : 59 h. 48 m.; 4e Peugeot, voiture à gazoline à quatre places, durée : 59 h. 50 m.; Roger, voiture à gazoline à quatre places, 72 h. 15 m.; Panhard et Levassor, voiture à gazoline à quatre places, 76 h. 45 m.; Roger, voiture à gazoline à quatre places, 82 h. 47 m.; Bollée, voiture à sept places à vapeur, 82 h. 49 m.

On a été, comme on voit, aussi vite que possible, et l'on a battu le

record des bicyclistes. Cette course, en dehors de la vitesse, ne nous a rien appris sur la consommation en pétrole, eau, etc. Elle n'a présenté aucun caractère scientifique, et l'on se demande quel a été le rôle du comité d'organisation présidé par M. Marcel Deprez, de l'Institut, et M. Berger, député de la Seine. Les concurrents s'étaient groupés tout seuls. Le comité nous paraît donc avoir été avant tout décoratif. Le concours de 1894 avait été beaucoup plus instructif. A quoi bon une course de vitesse? Est-ce que jamais un propriétaire d'automobile s'amusera à lutter avec le chemin de fer? Ce n'est pas le but de la voiture sans chevaux.

La course Paris-Bordeaux-Paris a confirmé ce que nous présumions : la supériorité du pétrole sur la vapeur pour les automobiles. La vapeur conduit à un mécanisme trop lourd et à un poids mort excessif. Elle a confirmé aussi ce que nous avions dit, à savoir que les automobiles actuelles ne sont pas encore en état d'être mises entre les mains du premier venu. Assurément, l'usinier, ou le fabricant, ou le propriétaire, qui a déjà à son service un mécanicien, peuvent utiliser les voitures mécaniques. Mais celui qui habite les champs, loin de tout atelier de réparation, aurait tort de compter, pour son agrément ou pour ses courses, sur la disponibilité d'une automobile. Il y aura toujours quelque accroc en route, alors même que l'on serait habile de ses mains pour la conduite de la machine. Puis quelles trépidations! Quelle masse à entraîner dans des chemins quelconques et quelle odeur que celle du pétrole! L'automobile est applicable à certains services de messagerie. Un grand magasin de Paris en a commandé plusieurs pour porter les marchandises à domicile; il est vrai que le Préfet de police a prié les directeurs de surseoir encore à leur mise en service de peur des accidents. En dehors de ces applications spéciales, nous ne voyons pas bien les automobiles courir les grandes routes, surtout dans des régions accidentées. Sur 22 voitures, 9 ont fait le trajet Paris-Bordeaux-Paris; ce n'est pas un succès. Beaucoup ont dû s'arrêter en chemin : une s'est renversée; d'autres ont eu des avaries graves. Nous avions donc raison de répondre par la négative à ceux qui nous demandaient si la voiture automobile pouvait rendre des services aux châtelains, agronomes, etc., etc. Non, non, pas encore; l'heure n'a pas sonné.

Nous avons dit que l'avenir appartenait aux voitures automobiles légères à la gazoline. C'est en effet une voiture à gazoline à deux places qui est arrivée première. Le règlement du concours, — on ne sait vraiment pourquoi, — excluait du premier prix les voitures à deux places, en sorte que le prix a été attribué à l'automobile Peugeot qui est arrivée en tête des voitures à quatre places. Mais, en somme, c'est une voiture légère à pétrole qui s'est le mieux comportée. Aucun

tricycle à pétrole n'est entré en lice. En sorte que nous ne sommes pas plus avancés en 1895 qu'en 1894. Toujours de grosses voitures coûteuses, à trépidations formidables, et que le premier venu ne saurait faire fonctionner sans apprentissage. Ce n'est là ni un moyen de transport commode et encore moins de luxe ou de plaisance! Les constructeurs nous donneront beaucoup mieux d'ici quelque temps. Il suffit, pour l'espérer, de comparer avec les automobiles actuelles, encore trop lourdes, la vieille voiture à vapeur Bollée, d'il y a sept ans, qui n'en a pas moins, tout en arrivant dernière, parcouru tout le trajet clopin, clopant. Il nous faut patienter.

La voiture à gazoline légère se construira bientôt, et à des prix possibles, et on pourra l'utiliser à la ville et aux champs. La supériorité de la gazoline est manifeste [1]. Les moteurs de 2 à 5 chevaux employés sur les voitures à gazoline dépensent environ 500 gr. d'essence, de densité 0,7, par cheval-heure disponible sur l'arbre du moteur. De sorte que 1 kilogr. d'essence représente au moins 250 000 kilogrammètres sur la jante des roues. Au contraire, 1 kilogr. de houille produit, au maximum, 6 kilogr. de vapeur, et les moteurs sans condensation dépensent au moins 18 kilogr. de vapeur par cheval et par heure, soit 3 kilogr. de charbon par cheval-heure. Donc, 1 kilogr. de charbon produit au plus 90 000 kilogrammètres réduits encore à bien près de 50 000 kilogrammètres sur la jante des roues. D'une part, 250 000; de l'autre, 50 000. Donc, la gazoline doit battre la vapeur. Et c'est ce qui arrive.

Et l'électricité? Comment se fait-il qu'elle soit restée en dehors de la lutte? On ne peut évidemment qu'employer des voitures à accumulateurs. Et quand l'accumulateur est vide, la voiture reste en panne : ce qui serait survenu sans cesse de Paris à Bordeaux. Il eût fallu que sur la route fussent disposés des approvisionnements d'électricité ou des usines de charge. Et, quand même, la voiture électrique, à des vitesses considérables, sur de mauvaises routes, se détraquerait vite. L'accumulateur n'est pas un réservoir qui admet de grandes secousses et de fortes trépidations. D'ailleurs, les prix de l'électricité suffiraient pour faire rejeter l'automobile électrique au dernier rang. Un accumulateur électrique donne en ce moment, au maximum, 15 ampères-heures, sous 2 volts, soit 30 watts-heure, c'est-à-dire 10 800 kilogrammètres ne représentent que 5000 kilogrammètres disponibles. En sorte que l'on a : gazoline, 250 000 kilogrammètres; vapeur, 50 000; électricité, 5000. Et encore, ces chiffres ne représentent pas exactement la dépense, car le poids mort avec la vapeur est bien plus grand qu'avec

[1] C'est par extension que l'on a pris l'habitude d'appeler les moteurs à gazoline « moteurs à pétrole ». En réalité, ce ne sont pas des moteurs à pétrole, mais bien à essence de pétrole de 0,7 de densité.

la gazoline et variable durant le trajet, et considérable aussi avec les accumulateurs et cette fois constant pendant tout le parcours. L'électricité est avec l'accumulateur le plus mauvais moyen de traction. Ce qui ne signifie pas qu'en ville et dans des conditions de trafic déterminées, la voiture électrique ne reprenne pas ses avantages. Le fiacre électrique pourra rendre des services au milieu d'une grande ville, avec distribution d'électricité. On parle même d'établir un service de fiacres électriques à Paris. Dans ce cas, la petite automobile électrique bien que plus coûteuse à entretenir que la voiture à gazoline devient bien autrement maniable, elle est dépourvue d'odeur et plus agréable d'aspect. Tel but, telle application.

En résumé, nous ne sommes guère plus avancés aujourd'hui que l'année dernière et nous ne conseillerons à personne, sauf les quelques exceptions auxquelles nous avons fait allusion, de remplacer le panier, la petite voiture élégante avec son poney, par l'automobile lourde et disgracieuse de la course Paris-Bordeaux-Paris.

La bicyclette règne. Les manèges se vident et les vélodromes s'emplissent. C'est un fait. Nous ne discutons pas l'influence que la vélocipédomanie exercera sur notre santé et sur nos mœurs. La femme s'en mêle, et, dès lors, nous n'avons plus qu'à nous incliner. Tout le monde à bicyclette! C'est entendu. Au point de vue hygiénique, le nouveau sport doit avoir plus d'avantages que d'inconvénients, puisqu'il oblige ses adeptes à vivre au grand air, et le grand air, c'est la santé. On s'enfermait d'une façon désolante; maintenant, on sort matin et soir. C'est déjà beaucoup. Quant aux inconvénients, on ne saurait les préciser; c'est à chacun de s'observer et de voir si l'emploi de la machine lui convient. En tout cas, l'abus de la bicyclette, comme l'abus de tout exercice répété des mêmes muscles et des mêmes mouvements est à redouter. Il faut user, mais avec ménagements. Une heure ou deux de pédales doit convenir à la majorité.

De tous côtés on demande quelles sont les machines à préférer. Il n'est pas superflu, à cet égard, de présenter quelques généralités. On a pris l'habitude, depuis quelques années, d'adopter des machines quelconques. Telle personne qui est petite prendra le même type que celle qui a une taille plus élevée. Il y a là un préjugé. Chaque bicycliste doit choisir une machine pour sa taille et surtout une multiplication appropriée. Est-ce que nous marchons tous de même? Est-ce que celui-ci ne fait pas de grandes enjambées? Est-ce que celui-là ne fait pas de petits pas et ne les renouvelle pas plus souvent? Chacun a son rythme de marche. Il en est absolument de même pour la pédale. Tel pédalera vite et ne supportera pas une forte pression sur la manivelle. Tel autre, au contraire, préférera pédaler plus lentement et appuyer

davantage. Donc, les bicyclistes se partagent en sujets à rythme rapide et à rythme lent, ce qui implique des multiplications différentes.

Tous les fervents de la pédale savent ce qu'il faut entendre par *multiplication*. La multiplication est un vieux terme qui signifie que l'engrenage de la machine est tel que la bicyclette progresse par tour complet de la manivelle comme un bicycle (ancien type) d'un diamètre donné. Ainsi, un bicycle de 1m.50 de diamètre progresse par tour de roue de sa circonférence de 4m.72. La bicyclette aura 1m.50 de multiplication, si les engrenages dont elle est munie lui font parcourir de même 4m.72. On entend par *développement*, la longueur dont la bicyclette avance pour un tour complet de manivelle. Par conséquent, le développement est égal à la multiplication multiplié par 3,1416. Or on tend aujourd'hui à adopter des multiplications et des développements exagérés, par cette raison que l'on s'imagine aller beaucoup plus vite quand la multiplication est grande. Songez donc, parcourir d'un tour de manivelle 5 mètres, 6 mètres! Celui qui parle ainsi oublie que la pression du pied sur la pédale augmente en conséquonce, et que la force musculaire a une limite individuelle. En ce moment, les constructeurs font des multiplications de 1m.30 à 1m.70 et plus. Mais, en général, on adopte 1m.66. Les fameuses machines Humbert, aux roulements exceptionnels, ont généralement 1m.66, ce qui conduit à un développement de 5m.18. C'est peut-être bon pour les Anglais et même pour beaucoup de Français, mais c'est encore trop pour le touriste. Je sais bien que les pignons sont démontables et que l'on peut substituer à la multiplication 1m.66, la multiplication 1m.40. N'importe, je préférerais les substitutions inverses. Quoi qu'il en soit, il faut conseiller les petites multiplications. On admet qu'avec 1m.30, le travail par coup de pédale est de 3 kilogrammètres; avec 1m.70, de 4 kilogrammètres 32. Cela, par tour entier, donne un écart de 2 kilogrammètres 64. La différence est appréciable. Si appréciable, que la plupart des bicyclistes ne peuvent monter les côtes avec une bicyclette à forte multiplication.

Avec une machine de 1m.40 de multiplication, on peut encore faire ses 23 kilomètres à l'heure sans fatigue, et l'on peut monter toutes les côtes, même celles de 4 centimètres par mètre. Or les côtes de 2 à 3 centimètres par mètre sont très communes. Donc, on ne saurait trop engager les amateurs à renoncer aux grandes multiplications. Les routiers moyens devront prendre des machines de 1m.40 ou 1m.50. Et encore dans les pays accidentés, une bicyclette de 1m.30 sera seule pratique. Il faut bien se dire que le muscle se fatigue vite quand la pression sur la pédale est forte et il lui faut un certain temps pour reprendre sa vigueur. Aussi, à moins d'amateurs exceptionnellement constitués, on verra la généralité s'épuiser en vains efforts quand il

faudra franchir des rampes, même à petite inclinaison. On en reviendra aux multiplications raisonnables, et l'on gagnera finalement en vitesse et en distance parcourue.

La mode aussi est aux machines extrêmement légères. J'avoue mon certain faible pour la machine légère, parce qu'elle est plus maniable, plus facile à la main. Mais, à moins de choisir une des premières marques, on peut toujours redouter les avaries et même les accidents. Plus le poids est petit et plus la solidité est diminuée. Puis, à 2 kilos près, le travail à effectuer ne varie guère. Entre une bicyclette de 12 kilos et une bicyclette de 14 kilos, la différence dans l'effort est insignifiante. Pour un accroissement de poids de 1 kilo, le cycliste pesant 80 kilos, le travail augmente de moins du 1/80$^e$ de sa valeur. Enfin, les machines trop légères vibrent plus facilement. Or les vibrations produisent une perte de force vive qui se traduit par du travail effectué en pure perte. Donc choisir des machines de 14 à 15 kilos pour la route.

La vibration joue un très grand rôle en vélocipédie. Les coureurs se débarrassent de tous les accessoires superflus pour la réduire au minimum. Les pneumatiques ont pour but principal de diminuer les vibrations. On a trouvé en Angleterre que le bandage pneumatique peut faire gagner, en éteignant les vibrations, jusqu'à un sixième du travail utile. Il est utile aussi de gonfler le pneu avec intelligence. On doit gonfler à fond le pneu de la roue motrice et moins le pneu de la roue directrice qui a une tendance à rebondir.

Ajoutons encore que la théorie indique que la stabilité d'une machine est d'autant plus grande qu'elle est plus courte et plus haute, et que sa multiplication est plus faible. On sait bien aussi que pour se diriger sans les mains, il faut une construction spéciale. Il est nécessaire que le point de contact de la roue directrice avec le sol se trouve en arrière de l'axe prolongé du tube de direction (4 à 5 centimètres). Alors avec le corps et les jambes, on peut, dans certaines limites, éviter l'emploi des mains sur le guidon.

N'insistons pas sur ce sujet. Notre but, en nous y arrêtant un peu, a été de réagir contre le préjugé, de plus en plus répandu, de choisir des machines à grande multiplication, sous prétexte d'aller plus vite. Plus vite en plaine, mais il n'y a pas que des plaines à franchir; bien au contraire. En sorte qu'au total, on perd du temps, à la moindre rampe et l'on tombe exténué à la première grande étape. Donc, machines de poids moyen avec des multiplications de 1$^m$.40 à 1$^m$.50, et l'on fera de la route presque partout, sans courbature et sans être fourbu. Essayez!

Et les pigeons voyageurs? Autre sport qui vient d'être pratiqué sur une large échelle à Paris et en mer. On a voulu savoir si des pigeons

lâchés à 100 kilomètres, 200 kilomètres, 300 kilomètres et même 500 kilomètres en plein océan reviendraient au pigeonnier? La question offre de l'intérêt. Il était bon de savoir si l'on pourrait établir ainsi des communications entre les navires en détresse et la terre ferme. On a donc organisé un grand concours colombophile international le 30 juin, le 1er juillet et jours suivants. La *Manoubia*, de la Compagnie transatlantique, a été affrété pour emporter les pigeons et on les a lâchés à diverses distances en mer. Beaucoup sont revenus au pigeonnier.

L'expérience était utile, parce qu'elle a été faite sur une grande échelle et que l'on doutait de la réussite. Mais les enseignements du passé pouvaient faire pressentir le résultat. Déjà des pigeons confiés aux transatlantiques étaient revenus presque tous de distances comprises entre 200 et 300 kilomètres. Les essais faits en Corse sont encore plus probants. De Calvi à Marseille, la distance est de 245 kilomètres. Or, le lâcher ayant lieu à Calvi, les pigeons étaient de retour en 7 heures 20 minutes, ce qui donne une vitesse moyenne de 36 kilomètres à l'heure. D'autres ont opéré leur retour avec une vitesse de 40 kilomètres à l'heure. Il faut rappeler d'ailleurs que, en Russie et en Allemagne, on a établi des communications aériennes par pigeons entre les navires de la Baltique et les places fortes du littoral. En France, le même service fonctionne à Toulon. En 1889, un millier de pigeons apportés d'Angleterre à Cherbourg regagnèrent le même jour leur colombier. En Italie, on fit des échanges de pigeons entre Rome et l'île Madeleine située au nord de la Sardaigne. La distance à franchir est de 270 kilomètres. Presque tous les petits messagers ailés se croisèrent dans l'air et retournèrent chez eux. Le colombier militaire de Cagliari, en Sardaigne, possède des pigeons qui sont revenus de Naples, franchissant au-dessus de la mer la distance considérable de 420 kilomètres. On ne voit donc pas pourquoi, en général, si le temps n'est pas trop mauvais, des pigeons lancés en pleine mer, à des distances considérables, ne retrouveraient pas leur gîte habituel. Les essais colombophiles exécutés au commencement du mois confirment cette opinion. On ne saurait donc trop souhaiter voir les grands navires emporter des pigeons voyageurs : on aurait ainsi des nouvelles. Si *la Gascogne* avait eu à bord quelques pigeons pendant sa traversée si mouvementée, il est probable que nous aurions pu être renseignés sur l'accident de la machine et l'on aurait évité ainsi les craintes qui se sont manifestées dans le public, alors qu'on redoutait déjà une catastrophe. Et c'est si facile d'emporter un panier de ces petits messagers aériens.

Les oiseaux offriront toujours des sujets d'observation intéressants.

M. Chibret[1] avait à peine fait construire une maison, en 1880, qu'un nid d'hirondelles s'installait au-dessous d'une des corniches, au soleil levant. On dut détruire le nid, d'un voisinage trop incommode pour les fenêtres qui se trouvaient en dessous. L'année suivante, en 1881, nouveau nid d'hirondelles construit sur les ruines du premier; nouvelle destruction. Depuis lors, c'est-à-dire depuis treize ans, les hirondelles n'ont pas renouvelé leur tentative d'édification. Comment expliquer cette longue abstention après deux années consécutives de construction? Il est naturel de penser que non seulement les premières hirondelles se sont souvenu, mais que la réputation inhospitalière de la maison s'est répandue, puisque les hirondelles sont nombreuses dans la région et qu'aucune d'elles ne s'approche plus de la maison de M. Chibret. Et comme il y a de cela treize ans, on a une tendance à admettre qu'il existe une sorte de tradition chez l'hirondelle, un mot d'ordre qui la fait s'éloigner du toit inhospitalier. Il y aurait donc de la mémoire chez l'oiseau.

Le moineau en a moins ou, plus effronté et d'une persévérance que rien ne déroute, il recommence sans cesse, sans amour-propre et sans crainte. Quatorze ans durant, on a démoli le nid que des moineaux édifiaient sous un chevron débordant la toiture, et toujours ils ont recommencé. Il a fallu murer récemment avec des feuilles de zinc les ouvertures par lesquelles ils s'introduisaient sous le chevron. Est-ce réellement persévérance et entêtement ou est-ce simplement manque de mémoire?

Chaque espèce a du reste son caractère propre. Cette année un ménage de faux rossignols ou queues rouges s'est installé bravement dans l'armoire à claire-voie où sont placés mes instruments météorologiques enregistreurs, baromètre, thermomètre, hygromètre, à 80 centimètres du sol en plein jardin. Le couple passait par l'ouverture assez étroite ménagée entre la partie supérieure du toit et la porte d'entrée. Un matin, sur la planchette du haut, dans un coin près du thermomètre, je trouvai un paquet d'herbes et de feuillages et un embryon de nid. Or la veille à minuit, il n'y avait rien. Ces oiseaux avaient exécuté un travail énorme dans la matinée. Le lendemain le nid était prêt. Deux jours plus tard un œuf, puis successivement deux, trois, jusqu'à cinq. Le curieux de l'affaire, c'est que les appareils enregistreurs font du bruit. Mus par des mouvements d'horlogerie, c'est un tic-tac continu. Or ce bruit répété n'empêcha pas les queues rouges de s'installer. Un moineau eut pris peur. Mon couple fit son nid tranquillement. Bien mieux, il fallut bien ouvrir l'armoire pour observer les instruments. Et la femelle ne quitta pas

[1] *Revue scientifique.*

son nid. Elle allongea un peu son cou et fixa ses petits yeux noirs sur l'importun, mais chaque fois elle resta immobile à son poste. De telle sorte que trois semaines durant, malgré le tic-tac, malgré les allées et venues, ces faux rossignols et moi nous fîmes de la météorologie ensemble, comme de bons amis. Nous verrons s'ils se souviendront l'année prochaine.

Les faux rossignols font du reste très souvent leurs nids dans ces conditions. Un habitant de Maisons-Laffite nous a signalé un cas analogue. Un couple de queues rouges est venu s'installer dans la boîte aux lettres de la grille d'entrée de la maison. Les oiseaux passaient par la fente de la boîte mesurant 2 centimètres de largeur sur 15 centimètres de longueur. Le nid fut édifié en deux jours. Et quand on venait chercher les lettres, en ouvrant la boîte, on trouvait dans un coin immobile sur ses œufs la petite femelle qui ne paraissait donner aucun signe d'inquiétude. Voilà certes un exemple de grande confiance dans l'homme ou un caractère d'oiseau bien particulier. Il en est peu qui resteraient à portée de la main dans ces conditions. Très intéressante à entreprendre la psychologie du faux rouge-gorge !

On commence à se préoccuper beaucoup dans le monde industriel d'une transformation complète de nos procédés d'éclairage au moyen de la combustion du gaz acétylène. Ce gaz possède un pouvoir éclairant incomparable. On ne savait pas le préparer sur grande échelle. Depuis les travaux de M. H. Moissan sur le carbure de calcium, on peut obtenir l'acétylène à bon compte. Il suffit de mettre le carbure au contact de l'eau pour voir l'acétylène se dégager régulièrement. Par conséquent on pourra utiliser à l'éclairage ce gaz à peine connu hier. Nous avons vu à Paris 5 litres d'acétylène fournir une carcel, alors qu'aujourd'hui avec un bec papillon ordinaire, il faut 150 litres environ. Le mètre cube d'acétylène revient à environ 50 centimes. Le prix de la carcel serait donc réduit à près d'un quart de centime par heure. Nous reviendrons en détail sur le nouveau procédé d'éclairage. Il semble, en effet, qu'il soit appelé à modifier à bref délai l'industrie du gaz.

Henri de Parville.

# CHRONIQUE POLITIQUE

Paris, 8 juillet.

Il y a des moments où l'on est tenté de se demander, avec quelque inquiétude, si la France n'a pas perdu la chance. Elle a toujours les plus beaux éléments de grandeur et de fécondité, ses vieilles et inépuisables ressources de vaillance au travail, de flamme militaire, d'inspirations artistiques. Mais, la chance, l'a-t-elle encore? Cette bonne chance qui ferait que tant de trésors donneraient leur fruit et ne finiraient pas comme des eaux ingrates et folles dans des sables! Tandis que la vantardise est à l'ordre du jour; qu'elle invente dans chaque localité des grands hommes, souvent grotesques, souvent indignes, pour leur ériger des statues ou des bustes; qu'elle élève plus de monuments, pour perpétuer nos revers de 1870, qu'on n'en a dressé dans toute l'histoire de France pour célébrer la longue série de nos victoires; nous apprenons, par l'implacable statistique, que notre population a cessé de croître et qu'elle commence même à décroître en face de nos voisins, de nos émules et de nos ennemis qui, par la seule marche du temps, auront de plus en plus sur nous l'écrasante supériorité des gros bataillons.

Paris est au moment d'être bouleversé de fond en comble, dépouillé de ses plus belles promenades, encombré de constructions parasites, pour faire place à l'Exposition de 1900; et, pendant ce temps, voici le tableau que le ministre du commerce, M. André Lebon, présentait ces jours-ci, à Nantes, de notre commerce extérieur, importation et exportation, comparé à celui de l'Angleterre et de l'Allemagne, dans leurs développements réciproques depuis vingt ans : « En Turquie, la France importait pour 76 millions de francs, l'Angleterre pour 5 millions et l'Allemagne pour une somme insignifiante. Aujourd'hui, en 1893, la France a importé pour 55 millions, l'Angleterre pour 4 millions, l'Allemagne pour 40 millions. En Roumanie, la France passe de 15 millions à 35, l'Angleterre, de 25 à 94; l'Allemagne, de 4 à 117. En Chine, la France importe pour 3 millions en 1875 et pour 2 millions en 1893; l'Angleterre passe de 21 millions à 28; l'Allemagne importe aujourd'hui 33 millions. Au Japon, même chose; tandis qu'en vingt ans la France perd 600 000 francs, l'Allemagne gagne 7 millions et l'Angleterre 7 millions. On pourrait multiplier les exemples de ce genre. »

Le ministre a eu le soin et la justice de faire remarquer que cette décadence de l'expansion commerciale de la France ne tient aucu-

nement au régime économique, plus protectionniste, qui a été adopté, puisqu'elle a commencé, il y a vingt ans, sous la législation libre-échangiste.

Et, de même, dans un autre ordre d'idées, nous voyons encore la mauvaise chance sévir : nos secrets militaires ne sont pas gardés; parfois des mésaventures de tout genre nous arrivent; des infidélités, des trahisons, se produisent dans nos administrations publiques, qui, sous des gouvernements en pleine santé et en pleine vie, ne s'étaient jamais rencontrées. Tout s'ébauche et rien n'aboutit. Ces jours-ci encore, la conduite du médecin et journaliste radical, M. de Lanessan, dans l'Indo-Chine, était remise sur le tapis, avec des affirmations et pièces à l'appui qui exigeraient une enquête décisive. Dans quel état a-t-il mis et laissé la colonie? Sa brusque et même brutale révocation n'avait pu s'expliquer que par l'existence de faits délictueux d'une extrême gravité : le silence dont le ministère de M. Ribot a voulu ensuite couvrir l'affaire; l'empressement calculé qu'il a mis à l'étouffer, n'ont servi qu'à corroborer les charges si soigneusement refoulées dans l'ombre, parce que leur éclat aurait atteint trop de gens. Mais le doute subsiste, et les récentes révélations qui ont eu lieu rendent plus nécessaire une liquidation à fond, qui serait, assure-t-on, le désir du nouveau gouverneur général, M. Rousseau. La France est intéressée à savoir où elle en est dans l'Indo-Chine après tant de sang gaspillé et d'argent prodigué à des entreprises inutiles ou à des mains véreuses.

Où en sommes-nous également dans le Soudan? Où en sommes-nous dans la région de la Côte d'ivoire? Là aussi, dans cette Afrique occidentale, il paraît manifeste que des agents civils, politiciens incapables ou spéculateurs effrontés, ont engagé à tort et à travers des dépenses et des expéditions, entravé les opérations de nos officiers, compromis les résultats acquis de leurs longues et laborieuses campagnes, arbitrairement décidé des entreprises qu'ils laissaient sans secours ni ressources et qui étaient réduites à battre en retraite, rendu ainsi l'audace et la force à Samory qui, naguère abattu, revient avec des bandes plus nombreuses et plus hardies. Le rapporteur de la commission du budget, parlant au nom de cette commission, a constaté qu'aucune règle n'avait été observée dans les comptabilités; qu'il y avait eu des marchés dont la prise en charge avait été antérieure à leur conclusion; que, deux ans après le versement de sommes payées par l'Etat pour achats de marchandises, campements ou autres articles de ce genre, on n'avait encore ni factures, ni marché, ni procès-verbal de réception desdites marchandises; que des compagnies de nos soldats s'étaient trouvées sans pain, sans sel, sans viande. Il a, en conséquence,

demandé à la Chambre qui a voté ses conclusions, d'ajourner les crédits supplémentaires sollicités par le gouvernement.

En prononçant cet ajournement, la Chambre a cru faire quelque chose; nous croyons qu'elle n'a rien fait en réalité. Elle s'est livrée à un jeu innocent dans une matière où ne règne pas l'innocence. La somme primitivement demandée à la Chambre pour le Soudan avait été de 6 218 000 francs; puis, en décembre dernier, un premier crédit supplémentaire de 3 893 000 francs était soumis à son vote; puis, voilà qu'un nouveau crédit de 2 171 000 francs est sollicité sans même que des justifications suffisantes soient apportées à l'appui! Le gouvernement qui le propose ne dissimule pas que toutes ces affaires soudanaises sont une forêt noire, sinon une forêt de Bondy; il réclame l'annulation de certaines concessions octroyées à des particuliers, où rien n'est moins clair que l'intérêt public. La Chambre a donc voté l'ajournement des crédits; mais après? Ne faudra-t-il pas finir toujours par payer? C'est qu'au fond la Chambre n'a de reproches à faire qu'à elle-même, elle a établi un gouvernement à son image. Tout ce qui se passe dans l'Indo-Chine ou dans l'Afrique occidentale provient d'un régime général plus encore que des fautes individuelles; tous ces abus et tous ces scandales sortent naturellement comme les pustules sur un corps vicié.

Quelques députés s'amusent à faire des propositions pour déterminer la responsabilité particulière des fonctionnaires publics de tout ordre. Le principe du mal est au centre même du gouvernement; c'est là qu'il faut le saisir et l'étouffer. Les Anglais, dans leur dernière crise ministérielle, viennent encore de nous donner un exemple de la façon sommaire dont ils opèrent. Un membre de la Chambre des communes reprochait au ministre de la guerre du cabinet Rosebery, M. Campbell Bannerman, de n'avoir pas entretenu dans les arsenaux une quantité suffisante d'approvisionnements. Il proposa en conséquence, quoi donc? de voter une diminution sur le traitement du ministre. La diminution fut votée; le ministre tomba, et le ministère avec lui.

Dans la discussion qui s'est engagée, à propos de budget, sur l'expédition du colonel Monteil, un député de la concentration républicaine disait, au milieu des applaudissements de la Chambre: « S'il y a eu échec, il est imputable en grande partie, non à la mauvaise conduite de l'opération, mais à sa mauvaise préparation, au désordre financier et administratif. » Puissions-nous n'avoir rien de pareil à entendre pour l'expédition de Madagascar! Certes, elle a commencé avec un entrain patriotique et martial qui témoigne, une fois de plus, des qualités de notre armée, des vertus militaires de nos officiers et de nos soldats. Ils triompheront de toutes les difficultés

et, comme au Dahomey, ils feront honneur à la France. La brillante affaire dans laquelle le général Metzinger vient de culbuter des milliers d'Hovas, de surprendre leurs deux camps, de leur prendre le drapeau de la reine, 470 tentes, tous leurs approvisionnements en vivres, effets et munitions, nous est une garantie de la victoire qui nous restera. Les journaux étrangers parlent du général Duchesne, de la sûreté de son commandement, de ses sollicitudes pour la santé du soldat, en des termes faits pour nous remplir de fierté et de confiance.

Mais la préparation de l'expédition pour laquelle le gouvernement a eu de si longs mois devant lui et toutes les ressources à sa disposition, a-t-elle simplifié la tâche du commandement? A-t-elle tenu ses promesses et rempli ses devoirs? Il appert dès maintenant que les moyens de débarquement et de transport sont arrivés en retard de deux mois, et, de plus, en quantité notoirement insuffisante; qu'obligées de camper le long de la Betsiboka, au bord des marais insalubres qui environnent ce fleuve, nos troupes ont été sérieusement éprouvées par la maladie; qu'elles ont dû boire une eau boueuse des plus malsaines, les appareils distillatoires ne fonctionnant pas ou fonctionnant mal, et les filtres étant rares; que le nombre des canonnières et des remorqueurs qui devaient, par la voie fluviale, assurer le ravitaillement, étaient en trop petit nombre pour répondre aux besoins de l'armée; que de tout cela, — sans même parler de l'absence de larges moustiquaires qui auraient été si utiles à nos soldats pour les défendre contre les innombrables moustiques et leur permettre de goûter un peu de sommeil, — il est résulté de grandes souffrances, de grandes pertes, de grands dommages, et aussi des lenteurs qui peuvent enhardir l'ennemi et qui ne sont imputables qu'à l'imprévoyance et à l'incapacité gouvernementales. Comme on pouvait s'y attendre, c'est sur les jeunes soldats, — souvent contraints de porter, sous une température et dans des fatigues exceptionnelles, une charge de 38 kilogrammes, parce qu'ils étaient privés de porteurs, — c'est sur les jeunes soldats que la maladie s'est le plus abattue. On en rapatrie beaucoup; et les journaux nous apprennent que des appels de volontaires sont faits dans les régiments pour remplir, à Madagascar, les vides déjà nombreux de nos régiments. Quels seront ces volontaires? Des soldats d'un ou de deux ans? Des soldats de vingt ans, alors que l'expérience conseillerait et que le plus élémentaire respect de la vie humaine commanderait de ne pas employer aux colonies des hommes au-dessous de vingt-cinq ans? C'est, nous le reconnaissons, une des conséquences de notre loi militaire, la moins militaire qui fût jamais : loi qui, selon la décla-

ration très franche de ses auteurs, MM. Laisant, Paul Bert et consorts, a eu pour principal objectif de vexer les séminaristes. Une armée coloniale est à l'ordre du jour depuis vingt ans, elle est d'autant plus nécessaire que les sujets fournis par le service de trois ans sont incapables de faire une guerre lointaine sous un climat tropical. Elle n'a pas été faite, elle ne se fera vraisemblablement pas, parce que cette armée devrait être une armée d'élite, c'est-à-dire une armée privilégiée, ce qui répugne à la sottise démocratique; et que, d'un autre côté, il serait assez piquant, après avoir aboli dans notre armée nationale les corps d'élite, d'en créer pour défendre la France, non plus à ses frontières et à ses foyers, mais à 1000 lieues de ses rivages.

Ce mauvais sort qui semble attaché à la France d'aujourd'hui ne pourrait-il être conjuré par un réveil vigoureux de notre patrie? Elle était plus heureuse autrefois. En voyant ces expéditions coloniales où, malgré l'héroïsme des chefs et de leurs vaillants hommes, le décousu et le désarroi règnent, nous pensons à cette expédition d'Alger, par laquelle la maison de Bourbon fit ses adieux à la France, et dont le général Trochu disait : « Par l'étendue des prévisions, comme par l'étude et le choix des moyens, elle est restée à l'état de modèle. » La France ne retrouvera-t-elle donc jamais son vieux bonheur?

Comment s'étonner de ce désarroi et de ce décousu qui se manifestent sur tous les points de la circonférence où s'étend l'action de la France? Ils sont établis au cœur de nos affaires, ils y dominent à l'état chronique. Est-ce un gouvernement, que celui dont M. Ribot est le titulaire? Jamais gouvernement n'a moins possédé cette force politique et morale qui s'appelle l'autorité. Il va au jour le jour, jouet d'une majorité incertaine dont il est le produit hybride, et qui, ne sachant ce qu'elle veut elle-même, occupée sans cesse à le bafouer par ses votes méprisants et contradictoires, à lui rappeler son néant par les humiliations dont elle l'abreuve, le tient, en l'y plongeant plus avant, dans un perpétuel avilissement. Parfois le gouvernement, pour éviter le soufflet, se désavoue d'avance ; il retire la proposition qu'il a faite et qui va être rejetée. C'est ainsi que, après avoir demandé une autorisation de poursuites contre le député Calvinhac, compromis dans les fraudes électorales de Toulouse, il renonce à sa demande pour des motifs qui, fondés ou non, existaient lorsqu'il l'a déposée. C'est ainsi que, voyant les socialistes lui faire les gros yeux parce que le député Mirman satisfait, comme tout citoyen, à ses obligations militaires, il annonce son intention d'adhérer à un biais qui, conférant à ce député le privilège d'échanger, pendant les sessions, la

caserne pour le Palais-Bourbon, sera du plus fâcheux exemple. On se faisait socialiste pour être député ; on se fera faire maintenant député pour ne pas être soldat. C'est ainsi, encore, que, malgré les sommations de M. Buffet, toutes vibrantes de logique et d'honnêteté, le gouvernement, ne sachant à quel avis s'arrêter dans la discussion de la loi sur la coalition des ouvriers des chemins de fer et des manufactures de l'État, entasse faux-fuyants sur faux-fuyants pour arriver à un ajournement qui lui permettra de se taire et de durer.

En revanche, il est d'autres cas où le gouvernement, ne pouvant s'esquiver assez vite, reçoit à bout portant et en pleine joue le camouflet. Evincé lorsqu'il demandait des crédits supplémentaires pour les affaires du Soudan, il s'est rengorgé dans son échec en disant que le battu était plutôt le cabinet précédent que lui-même.

Mais la réforme des boissons était bien l'œuvre personnelle du ministère dont le président est précisément le ministre des finances, elle était la grande pensée de M. Ribot. En une séance, et même en moins d'une séance, la Chambre a émis une série de votes plus excentriques les uns que les autres, d'où il résultait que le projet ministériel était à l'eau : vote du dégrèvement complet des boissons hygiéniques, ce qui mettait d'un coup le futur budget en déficit de 180 millions ; rejet du monopole de l'alcool ; puis élévation de la taxe sur l'alcool à 225 francs, pour en tirer 110 millions, et augmentation du droit de licence par sa transformation en droit proportionnel, pour lui faire rendre 70 millions. C'est ainsi que les 180 millions, perdus par le dégrèvement des boissons hygiéniques, étaient immédiatement retrouvés, au nez des ministres ahuris et penauds, par le simple mécanisme de quelques fantaisies instantanées. Le gouvernement, faisant contre fortune bon cœur, laisse son projet de réforme des boissons au rebut, reste en place, et déclare qu'il examinera les propositions qui seront faites par la commission du budget ou l'initiative parlementaire. Si, comme on l'a dit souvent, gouverner c'est prévoir et vouloir, on conviendra que ce qui se passe sous nos yeux n'y ressemble guère.

Si les vacances parlementaires, — vacances bien mal gagnées et bien peu méritées, — n'allaient reposer le public des travaux législatifs qui n'ont guère fatigué leurs auteurs, nous verrions les mêmes indécisions et capitulations du gouvernement dans les projets d'impôt sur le revenu et d'impôt progressif qui se produiront. Cette défection des pouvoirs publics est l'une des causes les plus actives de la désorganisation générale que tant de symptômes révèlent, de l'audace croissante du socialisme. Il y avait eu sous le ministère de M. Casimir-Périer, même sous celui de M. Dupuy,

un effort ou un essai de résistance qui avait un peu enrayé le mal. Rien n'en est resté; M. Ribot, ce Freycinet sans prestige, s'aplatit bassement là où le maître du genre se balançait avec grâce et avait l'air de saluer même en se vautrant. Le gouvernement est plus que jamais avachi dans l'ornière : les radicaux et les socialistes le mènent à coups de trique; et, comme disait l'autre jour un député, ils font de cette trique une perche pour le sauver lorsqu'ils le voient trop à vau-l'eau.

Et cependant, qui oserait prétendre que M. Ribot n'est pas un foudre de guerre? Au moment où le gouvernement renonçait à sa demande d'autorisation de poursuites contre M. Calvinhac, il annonçait crânement qu'il allait en intenter contre les curés qui, usant du droit de formuler leurs doléances en commun, — droit qu'exercent journellement tous les intérêts similaires, corporés ou non, officiers ministériels, négociants, agriculteurs, etc., — ont publié des lettres ou adresses collectives sur la non-conformité du droit d'accroissement avec le principe souverain de l'égalité devant la loi et avec le respect du Concordat. Il commençait même par priver de son traitement de retraite d'ancien vicaire général, — droit acquis et sacré s'il en fût, — l'évêque auxiliaire de Cambrai, Mgr Monnier. Le gouvernement ne retirera de sa nouvelle campagne qu'une honte de plus; il réalisera le tour de force de tomber encore plus bas dans le mépris. Loin d'arrêter les protestations contre le droit d'accroissement, il ne fera que les stimuler par une émulation généreuse entre tous les adversaires de l'arbitraire et de la persécution. Et quel temps choisit-il pour faire la guerre à la religion? Le moment où la religion est plus que jamais nécessaire; où tous ceux qui ont soif d'honnêteté l'invoquent comme la première garantie et le dernier refuge de la moralité publique; où, sur beaucoup de points du territoire, les municipalités, cédant au vœu des populations, ont rendu la liberté aux processions de la Fête-Dieu; et où, sur d'autres points, comme Roubaix, Blois, Brest, Avignon, Troyes, Gien, etc., les populations ont pris elles-mêmes la liberté qu'on leur contestait. Comment, du reste, en serait-il autrement? Les scandales abondent, faisant une prédication involontaire, mais saisissante et magistrale de l'Evangile. Les journaux nous annoncent un jour qu'un avocat républicain et libre penseur, à grosse clientèle, l'avocat de la ville de Paris, vient de se suicider avec sa femme, femme divorcée qu'il avait épousée, il y a quelques années, et qu'il trompait. M. Clémenceau, leur ami, pousse un cri navrant sur la destinée; ne comprend-il pas que, devant ces spectacles, beaucoup tiennent ou reviennent aux bonnes vieilles doctrines éternelles qui enseignaient à vivre avec honneur et à mourir avec sérénité? Le

lendemain, les journaux nous racontaient le débat judiciaire de deux conseillers municipaux de Paris, farouches ennemis des prêtres, lesquels s'étaient rossés à coups de poing parce que l'un, le sieur Grébeauval, avait volé sa femme à l'autre, et qu'il l'emmenait avec lui aux fêtes de l'Elysée. Evidemment c'est un monde nouveau qui se lève, le monde calqué sur les doctrines officielles; et la France n'est pas encore assez décomposée pour ne pas le considérer avec dégoût...

Il faut reconnaître qu'à tort ou à raison le gouvernement italien ne jouit pas, en deçà comme au delà des Alpes, d'une réputation qui permette à nos voisins de triompher de nos plaies intérieures. La réunion du nouveau Parlement de Rome a vu se renouveler la mise sur la sellette de M. Crispi, sur laquelle l'ancien Parlement s'était clos. Un effroyable tumulte, des scènes de pugilat en ont résulté; M. Crispi s'est contenté de dire : « Je n'accepte pas les interrogations sur mon honneur, et je n'y réponds pas. » Deux motions avaient été présentées, l'une par la gauche, en termes violents et comminatoires; l'autre par la droite, sous une forme adoucie, pour que le gros nuage soulevé par les accusations dont M. Crispi est l'objet dans son intégrité politique et privée fût enfin, soit par une enquête, soit « par des mesures opportunes », élucidé. La majorité crispinienne a renvoyé à six mois la discussion de ces deux motions. Mais souffler n'est pas jouer; étouffer n'est pas résoudre : et il est certain que la question ira grossissant et s'envenimant toujours. M. Cavallotti, qu'un groupe puissant soutient, et que de vives acclamations des foules encouragent, y mettra l'énergie passionnée qui, dans la Rome d'autrefois, inspirait au vieux Caton sa *delenda Carthago*. Et, en même temps, les imprécations vengeresses du tribun se trouvent appuyées par la grave déposition qu'un personnage universellement honoré, M. di Rudini, a faite à la commission des Sept, et qu'un ancien ministre de la maison du roi, M. Ratazzi, encore ministre d'Etat et sénateur, a corroborée de son témoignage.

Peut-être, dans l'intérêt de son gouvernement comme de lui-même, M. Crispi ferait-il bien de tirer au clair son innocence? Nous avons vu en France de grands citoyens odieusement attaqués : le général Cavaignac en 1848 et le général Trochu en 1872, provoquer eux-mêmes devant l'Assemblée constituante ou devant la Cour d'assises un débat contradictoire d'où ils sont sortis victorieux. Pourquoi M. Crispi n'userait-il pas de ce procédé simple qui consiste à poursuivre le calomniateur et à réfuter la calomnie? L'intention qu'on prête au roi Humbert de créer prince celui que beaucoup de ses compatriotes appellent voleur ne ferait de tort

qu'au souverain. Les couronnes ducales ou autres ne sont pas des éponges qui lavent, et les blasons demandent à être sans tache. De l'impasse où le Parlement italien va se trouver entre des accusateurs qui ne veulent pas se taire et un accusé qui ne veut pas répondre, une nouvelle dissolution pourrait bien sortir, et peut-être un coup de dictature pour décréter que le premier ministre est un honnête homme. Ici comme en France, nous concevons que des réflexions salutaires se fassent dans les masses par un contre-coup irrésistible. On avait déjà été frappé des nombreux succès qu'avaient remportés les catholiques dans les élections municipales de l'Italie du Nord; à Rome, la liste catholique, qui n'avait passé précédemment que dans la part faite à la minorité, vient de passer tout entière dans la majorité.

L'empereur d'Allemagne, qui se repose des fêtes de Kiel, ne doit pas regarder sans inquiétude cette situation de l'Italie. Il doit également considérer avec quelque souci la poussée qui se fait dans tout l'empire d'Autriche contre l'élément allemand : le successeur du comte Taaffe, le prince Windischgrætz, a dû, après une courte expérience, quitter le ministère, dans l'impuissance où il se sentait de mettre d'accord les morceaux divisés de sa majorité. Les conservateurs et les Polonais admettaient la dualité de langue dans un gymnase slovène et allemand de Styrie; les Allemands voulaient le monopole pour la leur, l'exclusion pour celle des Slovènes. Le ministère d'affaires que l'empereur François-Joseph a provisoirement constitué n'a pas désarmé ces rivalités intérieures. Comme s'il était las de cette toile de Pénélope qui est à recommencer toujours, le chef de la gauche allemande à la Chambre des députés d'Autriche, l'ancien ministre des finances du cabinet Windischgrætz, M. de Plener, qui pouvait le mieux ébaucher un *modus vivendi* à l'amiable entre Tchèques et Allemands, vient de donner sa démission de toute vie politique.

Le retour de lord Salisbury aux affaires était un événement trop indiqué au delà du détroit pour que nous nous y arrêtions. Son cabinet, dont il est, avec M. Balfour, le principal personnage conservateur, réunit les chefs des libéraux dissidents, le duc de Devonshire, M. Goschen, et surtout M. Chamberlain, qui, assisté de son fils, est entré dans la combinaison. Ce que ce cabinet a la prétention de représenter avant tout, c'est l'unionisme, c'est-à-dire le maintien absolu de l'unité de l'empire britannique. Lord Rosebery a déjà arboré son programme d'opposition; ajournant la question irlandaise, ou plutôt ne la traitant que comme la résultante d'une question supérieure qui devrait d'abord être résolue, il a signalé aux électeurs libéraux la réforme de la Chambre des lords comme

l'objectif auquel ils devaient tendre. Cette réforme, plusieurs des collègues de lord Salisbury, comme M. Chamberlain, en avaient fait aussi une arme de combat; il est probable qu'ils la laisseront dormir jusqu'à nouvel ordre, cherchant leur entente et leur force dans la politique extérieure où, assurément, ils rencontreront et viseront la France. En attendant, lord Salisbury a relevé le cartel de lord Roseberry, et accepte la bataille électorale sur le terrain de la Chambre haute.

Nous ne pouvons toucher à ces affaires d'Angleterre, sans signaler la réponse grincheuse que le conseil de la *Church Association*, qui n'est pas du tout l'Eglise anglicane, a faite à la parole amie et pacificatrice de Léon XIII. Ceux qui liront cette réponse et qui reliront la lettre pontificale, pourront dire où est, pour le fond et la forme, l'esprit de l'Évangile. Il y éclate en des traits aussi nets qu'éclatait le cœur de la vraie mère dans le jugement de Salomon. L'œuvre de Dieu ne sera pas arrêtée par le dépit rageur de quelques sectaires, elle n'a rien de commun avec la haine. Tandis que ces revenants du seizième siècle exhalaient leur aigreur, la première pierre de la cathédrale catholique de Westminster était bénie par le cardinal Vaughan au milieu d'une immense affluence, huit évêques, plus de cinq cents membres du clergé séculier et régulier, des milliers de fidèles, tous résolus à achever en deux ans, à leurs frais, l'édifice, dont la surface couvrira 54 000 pieds carrés, et dont la dépense est estimée à 150 000 livres. Le cardinal Logue, prononçant un toast au repas qui a suivi la bénédiction, a réjoui tous les cœurs en leur disant : « Il n'y a pas de doute qu'une magnifique cathédrale, comme celle qui se dressera en cet endroit au centre du plus grand empire du monde, a devant elle une grande et glorieuse mission. (Applaudissements.) Quelques personnes ont insinué que l'argent serait mieux employé à soulager les pauvres. Mais de tels sentiments viennent, à l'ordinaire, de ceux qui préfèrent garder leur argent dans leur poche. (Rires.) Il est temps que les catholiques sortent de leur retraite et montrent qu'ils ne rougissent pas de leur antique foi. La splendide église dont nous venons de poser la première pierre signale aux gens de ce pays que les catholiques ont à la fois le courage et l'orgueil de leurs convictions. L'œuvre qui a été commencée est une œuvre de foi, et le temps n'est pas très éloigné où l'Angleterre redeviendra ce qu'elle était autrefois, l'île des saints. » (Bruyants applaudissements.)

Louis JOUBERT.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

# LA MISSION

DE

# M. DE GONTAUT A BERLIN

(1872-1878)

---

## I

### LIBÉRATION DU TERRITOIRE

M. le vicomte Elie de Gontaut-Biron a représenté la France à Berlin en qualité d'ambassadeur, depuis le 4 décembre 1871 jusqu'aux derniers jours de l'année 1877. Au moment où cette mission lui fut confiée, le traité de paix conclu avec l'Allemagne, à la suite de nos désastres, avait déjà reçu un commencement d'exécution. Sur les cinq milliards d'indemnité que l'article 2 du traité avait stipulés, deux allaient être acquittés au moyen d'un emprunt souscrit avec une rapidité merveilleuse par les ressources de l'épargne et de l'énergie nationales. Mais trois restaient à solder, et six départements français étaient encore détenus en gage, jusqu'à parfait payement, par les troupes victorieuses. Sur plus d'un point, d'ailleurs, la limite nouvelle de notre territoire, si tristement mutilé, n'était pas exactement déterminée. C'est dire qu'au fond, rien n'était fini et que toute chance de nouveaux conflits, ou plutôt de nouveaux malheurs, n'avait pas disparu de l'horizon. Le moindre différend, soit sur le mode et l'échéance du payement, soit sur la démarcation des districts contestés, une rixe survenant sur un des points occupés entre les soldats conquérants et les populations conquises pouvaient nous replacer, comme pendant la négociation de la paix même, dans l'alternative ou de cessions douloureuses ou d'une résistance sans espoir; nous restions, en réalité, sous la main du vainqueur, toujours maître d'interpréter à son gré les conditions qu'il avait dictées lui-même.

C'était ce vainqueur que le représentant de la France devait aller chercher à Berlin, au siège de sa puissance, pour y traiter avec lui de ces questions encore grosses de tant d'orages. Personne ne fut plus surpris que M. de Gontaut d'être appelé ou plutôt condamné à ce redoutable honneur. Il rappelle lui-même, dans des souvenirs qu'une bienveillante confidence nous a communiqués, que rien absolument ne l'y avait préparé. Il avait vécu, jusqu'à la maturité de l'âge, à l'écart de toute fonction publique. Issu d'une des plus vieilles et des plus illustres maisons de France, sa fidélité à des traditions de famille et à des convictions héréditaires l'éloignaient, pendant toute la durée du second Empire, de toute participation à la vie politique. C'était seulement après nos défaites que le suffrage des électeurs des Basses-Pyrénées était venu le chercher dans cette retraite pour l'envoyer, presque malgré lui, à l'Assemblée nationale. La sympathie qu'il n'avait jamais éprouvée pour la dynastie déchue le 4 septembre, il ne la ressentait pas davantage pour la république improvisée le même jour ; et dans les circonstances ordinaires, il n'aurait pas eu plus de goût à la servir.

Mais rien n'était ordinaire à cette heure suprême. Le moindre service à rendre à la patrie tombée dans un abîme de malheur commandait aux hommes de tous les partis l'oubli, au moins momentané, de leurs attachements les plus chers. Aussi avait-il été convenu, dès les premiers jours de la réunion de l'Assemblée, que, pour faciliter cette concorde patriotique, la forme républicaine, adoptée dans un jour d'entraînement par la population parisienne, ne serait considérée que comme une étiquette provisoire, et que toutes les questions relatives à la constitution définitive du gouvernement resteraient ajournées jusqu'au jour où la France serait délivrée du joug étranger qu'elle subissait. C'est ce qu'on appelait, dans la langue aujourd'hui oubliée d'un temps qui s'éloigne, le pacte de Bordeaux. C'était M. Thiers lui-même qui, en recevant du suffrage unanime de l'Assemblée, l'investiture du pouvoir suprême, avait proclamé solennellement la condition de cette trêve des partis dans des termes qui ne semblaient pas comporter d'équivoque. Il promettait *sur l'honneur*, sous peine d'être justement réputé *coupable de trahison*, de n'y pas porter lui-même et de ne pas souffrir que personne y portât atteinte. Se trompait-on sur le sens de ses paroles et l'étendue de ses engagements? C'est un point très délicat que je ne toucherais qu'à regret, et si l'exposé des faits m'y amène nécessairement.

Mais il suffit de rappeler que, fondée ou non, la confiance était entière chez M. de Gontaut, comme chez d'autres placés dans la

même condition que lui, à qui M. Thiers fit des offres analogues, ou plutôt imposa les mêmes devoirs. Aucun d'eux ne s'y serait prêté, s'ils avaient pu penser qu'une renonciation quelconque leur fût demandée par là à leurs convictions monarchiques. Ceux en particulier qui, comme M. de Gontaut, avaient reçu un mandat de député à remplir, se seraient fait scrupule de le déserter, s'ils avaient cru que par leur absence ils compromettaient la cause qui était à leurs yeux l'espoir du pays.

Ce fut dans cet état d'esprit et non sans beaucoup d'hésitation et de répugnance, que M. de Gontaut, ambassadeur très étonné de l'être, se mit en route pour Berlin. Les sentiments très mélangés dont il était animé, le jour où il fallut faire la première démarche officielle, en remettant au nouvel empereur ses lettres de créance, ne peuvent être mieux dépeints que par lui-même, dans des termes que leur sincérité rend éloquents : « Me voilà donc, dit-il, dans la nécessité d'endosser pour la première fois un uniforme. J'étais, je le confesse, quelque peu embarrassé de ma tournure avec un habit galonné sur toutes les coutures, une épée battant entre mes jambes, et un chapeau à plumes blanches sur la tête. A toutes les réflexions sérieuses et tristes qui me hantaient en ce moment se joignaient involontairement quelques impressions moins graves et un peu humoristiques, soit en jetant les regards sur ce costume, soit en m'entendant nommer, par les grands seigneurs comme par les sous-ordres : Votre Excellence. Je me frottais les yeux pour savoir si j'avais des éblouissements ou si j'y voyais clair... Est-ce bien moi, fils de croisés, qui vais, au nom du Président de la République française, me présenter comme ambassadeur de mon pays bouleversé, vaincu, au nouvel empereur d'Allemagne dans tout l'éclat de ses succès, entouré de ses généraux triomphants comme lui; qui vais ensuite faire ma cour à l'impératrice au milieu de ses dames d'honneur, ornées de leurs plus brillants atours, comme aux jours de gala : seul, entouré d'une foule de visages inconnus, entendant parler une langue que je ne comprends pas. Est-ce un rêve? Est-ce un cauchemar? C'est l'un et l'autre, c'est une foule de sensations de tout genre, comme en éprouve dans un sommeil agité, où des scènes brillantes se compliquent de situations invraisemblables, ridicules, dont le réveil seul vous délivre. Que le Dieu des opprimés me vienne en aide! »

Le cortège qui était venu chercher l'ambassadeur traversa l'avenue des Linden, au milieu d'une foule curieuse, mais dont l'attitude était convenable, et les militaires de tous grades, en particulier, s'arrêtaient pour porter avec déférence la main à leur casque. « Je pensais mélancoliquement, dit pourtant M. de Gon-

taut, que je ressemblais à ces rois de l'antiquité, vaincus et dépouillés par les Romains et qui servaient au triomphe des vainqueurs. »

Rien, dans les entrevues qui suivirent avec l'empereur et les divers membres de la famille impériale, ne fut (c'est une justice qu'on aime à rendre) de nature à aggraver l'amertume de ces réflexions. Ce fut chez tous, au contraire, un effort visible pour ménager la dignité du vaincu et lui rendre la position supportable. « Quand les portes de la salle d'audience s'ouvrirent, j'entrai seul et j'aperçus, au milieu du salon, un homme grand, à l'air martial et bienveillant, debout, la tête découverte et ceint du grand cordon de la Légion d'honneur. Je m'avançais vers lui en le saluant profondément. Il marcha à ma rencontre. » Ce fut alors le moment de prononcer un petit discours préparé sous les yeux de M. Thiers, et dont la phrase principale était celle-ci : « Investi par l'homme éminent qui préside actuellement aux destinées de la France d'une mission honorable entre toutes, celle de renouer entre deux grandes nations des relations régulières et pacifiques, j'ose espérer en la bienveillance de Votre Majesté pour m'aider à remplir ma tâche avec toute la loyauté que je tiens à y apporter. La paix dans l'honneur est un bien essentiel aux peuples. » Sur les mots de loyauté et d'honneur, particulièrement accentués par l'orateur, l'empereur s'inclina légèrement en signe d'assentiment. « Tous ces sentiments, dit-il ensuite, sont les miens. Je tâcherai de vous rendre le séjour de Berlin aussi agréable que possible. »

De l'empereur, il fallait passer à l'impératrice. Ceux qui ont connu cette princesse savent le goût qu'elle avait eu dès sa jeunesse pour la société et la littérature françaises, et sa gracieuse facilité à manier notre langue. Aussi n'est-il pas étonnant qu'elle se plut à prolonger, avec une bienveillance marquée, le tête-à-tête officiel, oubliant l'étiquette d'une première audience jusqu'à faire asseoir l'ambassadeur. Elle rappela des détails qu'elle tenait de ses relations de Paris sur la famille de M. de Gontaut et, en particulier, sur la mère si respectable qu'il avait récemment perdue. « C'est évidemment, ajouta-t-elle, un sacrifice pour vous d'accepter l'ambassade de Berlin; mais vous avez bien fait, vous pouvez compter sur moi pour que vous n'ayez pas à vous en repentir. »

De la part de l'héritier du trône, plus tard l'empereur Frédéric, un des combattants de la veille, des témoignages de même nature étaient moins attendus et furent par là même plus significatifs. Mais le langage qu'il tint, plein d'élévation et de générosité, n'étonnera aucun de ceux qui ont, depuis lors, suivi avec émotion la dernière phase de la vie de ce noble prince. Lui aussi parla de la

France et des souvenirs qu'il y avait laissés, sans éviter même les plus récents. « Je connais du monde en France, j'en ai vu même dans les derniers événements. — Oui, dit M. de Gontaut, M. l'Evêque d'Orléans, qui est resté touché des sentiments exprimés par Votre Altesse Impériale. — Oh! oui, Mgr Dupanloup, dit vivement le prince; malheureusement, il partait pour Bordeaux et je ne l'ai vu que dix minutes. C'est une terrible saignée, reprit-il, qui a été faite à nos deux pays; elle nous a occasionné comme à vous des pertes considérables et bien douloureuses. A présent, il faut maintenir la paix. — C'est le sentiment, dit M. de Gontaut, avec lequel je suis venu à Berlin; nous avons quelque mérite à vouloir la paix, car elle nous coûte bien cher, mais elle est utile à l'Allemagne comme à la France. — Oh! oui, oui, elle est bonne pour tout le monde »; et la princesse, qui était présente (aujourd'hui l'impératrice Victoria), répéta ces paroles « avec une sorte d'énergie douce ».

Les égards qu'on témoigne aux faibles, tristes indices de leur situation, les touchent sans les consoler. Il fut plus pénible encore d'en être l'objet, non plus dans la discrétion d'un tête-à-tête, mais au milieu de l'éclat des fêtes qui se succédèrent à la cour de Prusse, cette année-là, et dont le sentiment du triomphe rehaussait la splendeur. La première était un brillant concert : « Quand l'empereur et l'impératrice eurent fait leur entrée, dit M. de Gontaut, le silence s'établit et les premiers accords de la musique se firent entendre. Jusque-là, j'étais dominé par la curiosité; mais mon cœur, à ce moment, commença à se serrer et je descendis au fond de moi-même. Je me rendis compte du spectacle que j'avais sous les yeux : c'étaient nos vainqueurs que je voyais devant moi, ceux qui nous avaient battus, réduits, traités impitoyablement... J'étais au pied de leur trône, représentant la France vaincue, diminuée, humiliée. Je l'avoue, mon cœur fut saisi d'une telle douleur, que je sentis mes larmes prêtes à couler et que, pour la première fois de ma vie, les sons d'une belle musique, au moment où ils retentirent, me furent odieux. Pour reprendre courage, je détournai mes regards du spectacle que j'avais sous les yeux et j'élevai mon cœur vers ces régions supérieures où règnent la sérénité et la paix sans partage, vers cette cour céleste bien autrement brillante que les plus brillantes de la terre, qui ne connaît ni les triomphes insolents de la force, ni les douleurs incurables, où se reposent les vaincus, les déshérités, tous ceux qui ont combattu le bon combat de la vie. Cette vue intérieure me consola. Vers onze heures un quart, le concert était terminé, les princes se retirèrent, la foule sortit lentement de la salle Blanche, et à minuit, j'étais chez moi,

réfléchissant, dans un silence que n'interrompait aucun bruit du dehors et par un grand clair de lune, à cette fête brillante, à ces accords harmonieux, à tous ces princes, à cet échange de mots et de paroles ; en un mot, à tout ce qui faisait tant de bruit il y a peu d'instants et qui, à l'heure actuelle, est évanoui, comme tout ce qui est de ce monde, évanoui pour aller se perdre dans l'éternité. »

En diplomatie, l'heure des politesses, qui n'est pas indifférente, passe vite, celle des affaires et, par suite, des discussions lui succède rapidement. Le premier débat que M. de Gontaut eut à soutenir avec M. de Bismarck, ou plutôt la première rencontre qu'il dut affronter (car de débat il n'y en avait guère de possible) eut lieu à propos d'un sujet qui ne pouvait être abordé sans émotion. Il s'en fallait bien que, à la suite de la paix, tous les prisonniers français eussent été rendus à la liberté. La Prusse gardait encore dans ses forteresses, non seulement les militaires qu'on accusait de s'être, pendant leur captivité, livrés à quelque acte d'insubordination ou d'avoir commis quelque délit, mais ceux-là même qui, ne faisant pas partie de l'armée régulière, avaient été pris les armes à la main : car, par une interprétation plus que douteuse du droit international, les généraux prussiens n'avaient jamais voulu se regarder comme tenus envers les corps francs, même organisés avec une approbation officielle, aux égards qui, d'après les usages de toutes les nations civilisées, sont dus aux belligérants. Ils avaient ainsi souvent puni de mort des actes de légitime défense, et croyaient user de clémence en se bornant à imposer à ceux qui, à leurs yeux, s'en étaient rendus coupables, une prolongation indéfinie de captivité. Parmi eux se trouvaient encore des meilleurs de nos compatriotes.

M. de Gontaut, d'après les instructions de M. Thiers, se mit résolument à plaider leur cause. Mais le difficile était de le faire auprès de M. de Bismarck lui-même, qui, après avoir reçu l'ambassadeur dans une première audience avec une brusquerie à laquelle il voulait donner l'apparence de la cordialité, se rendait ordinairement invisible, renvoyant les questions un peu délicates à traiter avec son ministre des affaires étrangères, M. de Thile, lequel n'avait jamais aucun pouvoir suffisant pour les résoudre : aussi ne pouvait-on tirer de lui que quelques grâces individuelles appliquées surtout à des militaires. M. de Saint-Vallier, qui résidait alors à Nancy, chargé par M. Thiers de tous les rapports à entretenir avec M. de Manteuffel, le général en chef de l'armée d'occupation, suivant le même intérêt avec le même zèle, n'était pas plus heureux. Les mois s'écoulaient et le supplice des malheureux captifs se prolongeait. Un jour enfin, à un dîner de cérémonie, M. de Gontaut se

trouva placé à côté du redoutable chancelier. On sait que son aspect peu sympathique et la stature colossale d'où il domine son interlocuteur (et qui fait croire, dit M. de Gontaut, qu'on a devant soi un Goth ou un Visigoth) rendent toujours la conversation assez difficile à engager avec lui. C'était pourtant une occasion qu'on ne pouvait laisser échapper, et M. de Gontaut fut décidé à en profiter pour parler enfin de ce qui lui tenait au cœur. Ce ne fut pas sans peine qu'il en vint à bout, car son puissant voisin qui, sans doute, le voyait venir, lui coupa de propos délibéré la parole par un long monologue sur la meilleure manière à employer pour faire le vin, et traita ce sujet si opportun avec une intarissable abondance de langage qui indiquait une étude approfondie. Ce ne fut qu'au moment où la compagnie allait se séparer qu'il fut possible de glisser un mot, lequel fut à l'instant vivement relevé. M. de Bismarck insista avec énergie sur la nécessité de *tenir en bride les ardeurs françaises* et de préserver, par des exemples de juste sévérité, ses troupes encore campées en France des dangers auxquels les exposait chaque jour leur contact avec les habitants des provinces occupées. Ne venait-on pas d'apprendre que dans deux départements (Aisne et Seine-et-Oise) des paysans poursuivis pour avoir, à la suite d'une rixe, tué deux soldats allemands, étaient acquittés par le jury? Il n'y avait donc pas à compter sur la justice française; il fallait faire sa police soi-même. « Après tout, dit M. de Bismarck, ce dont vous vous plaignez est la conséquence de la guerre. — Raison de plus, répondit M. de Gontaut, pour ne pas la prolonger au delà de la guerre elle-même. » L'entretien finit pourtant par une parole d'espérance que M. de Gontaut interpréta comme une sorte de promesse. Il avait tort, car l'accomplissement s'étant fait attendre, il crut pouvoir réveiller la mémoire du chancelier par une lettre qu'il lui adressa directement : « J'étais novice en diplomatie », dit-il ingénument. En effet, bien qu'il eût évité avec soin tout ce qui aurait eu l'apparence d'un reproche, M. de Bismarck fit mine d'être blessé qu'on l'accusât de manquer de parole, et en prit occasion pour renvoyer l'amnistie espérée jusqu'à la conclusion d'une négociation plus importante qui n'aboutit que plusieurs mois après.

Il ne s'agit de rien de moins dans celle-ci que d'alléger, avant la date fixée d'avance, l'énorme charge qui pesait sur nous et de rapprocher par là le moment où notre délivrance serait complète. Le douloureux traité signé à Francfort, l'année précédente, avait fixé au 12 mai 1874 le terme extrême où devait avoir lieu le payement complet des trois milliards encore exigibles, et où devait cesser en même temps l'occupation du territoire qui en était la

garantie. A la vérité, une disposition expresse autorisait la France à acquitter sa dette auparavant par une série d'acomptes anticipés, mais rien n'avait été prévu pour qu'en considération de ces avances (si elles avaient lieu), l'occupation fût réduite, sous le rapport soit de l'étendue du sol détenu, soit du nombre des troupes dont l'entretien restait au compte du trésor français. C'était une restriction graduelle et proportionnelle de ces deux charges que M. Thiers avait dessein de réclamer.

La prétention n'avait rien d'excessif, car dans tous les genres de transactions il est conforme à l'équité naturelle que la valeur du gage soit tenue en rapport avec le montant de la dette. Mais il n'eût été ni prudent ni possible de demander davantage. A la vérité, dans une situation analogue, le duc de Richelieu, en parlant, au nom de Louis XVIII, au congrès d'Aix-la-Chapelle, avait obtenu, par l'autorité de son caractère et l'appui bienveillant de la Russie, la fin immédiate et sans condition d'un temps d'épreuve pareil dont un long délai restait encore à courir; mais l'état des choses et des esprits était bien différent : M. de Bismarck n'avait rien des sentiments généreux d'Alexandre, nous n'avions à compter sur l'aide d'aucune des puissances d'Europe : on ne pouvait demander au nouvel empereur d'Allemagne, pour l'état incertain et provisoire de la France républicaine, les égards que les coalisés de 1815 avaient témoignés au principe monarchique représenté par l'envoyé de la royauté rétablie. Nous ne pouvions, cette fois, attendre d'autre atténuation de notre sort qu'en allant de nous-mêmes au-devant des sacrifices exigés.

Mais, en ce genre, on pouvait s'avancer hardiment et faire les offres les plus larges sans crainte d'être dans l'embarras pour y faire face. La facilité avec laquelle le premier emprunt avait été couvert, attestait dans l'épargne française une puissance qui promettait qu'elle pourrait répondre aussi aisément à un second appel, suivît-il même de très près le précédent, et fût-il encore plus considérable. Aussi M. Thiers ne crut pas s'aventurer en annonçant qu'il tiendrait prêt un des milliards restant dus dès la première moitié de l'année 1872, et les deux autres dans le cours de l'année suivante. Restait à obtenir que chaque payement fût suivi d'une réduction proportionnelle dans l'étendue de l'occupation. Ce fut dans ces termes que la conversation dut être engagée à la fois par M. de Gontaut à Berlin, et à Paris par M. Thiers, avec l'ambassadeur de Prusse, M. d'Arnim.

Mais du premier mot qui fut dit, il parut clairement que cette démonstration inattendue des ressources financières de la France, — qui étonna l'Europe et qui nous inspirait un juste retour de

confiance, — était accueillie par nos vainqueurs avec des sentiments bien différents. La surprise leur causait une déception qu'ils avaient peine à déguiser. En fixant le montant de l'indemnité à un chiffre jusqu'alors sans exemple et qui effrayait l'imagination, on avait pensé porter à la fortune et au crédit de la nation, si cruellement éprouvée, une atteinte dont, de longtemps, — jamais peut-être, — elle ne devait se relever. C'était une erreur, puisque le poids se trouvait si légèrement porté, et le tort qu'on regrettait maintenant tout bas était de n'avoir pas demandé davantage. Puis, à voir ce blessé, qu'on croyait mis à terre, se relever et reprendre si promptement ses forces, on éprouvait quelque déplaisir à lui rendre la liberté d'en faire usage. De plus, cette précipitation mise à payer tout de suite et à tout prix n'était-elle pas elle-même, pensait-on, un peu suspecte? La hâte d'être délivrée des troupes allemandes ne cachait-elle pas le dessein de se livrer, hors de leur surveillance, à des préparatifs militaires en vue de recourir, le plus tôt possible, avec l'espoir d'une prompte revanche, aux chances d'une guerre nouvelle? Cette crainte pouvait paraître confirmée par l'activité avec laquelle, au même moment, l'Assemblée nationale s'adonnait sans relâche à la tâche de réorganiser notre armée détruite, ardeur telle, que M. Thiers lui-même semblait impuissant à la contenir, puisqu'il était en dissentiment, sur plusieurs points, avec les commissions parlementaires, notamment sur le service obligatoire et l'accroissement démesuré d'effectif qui devait en résulter. La conclusion était que, dans l'intérêt de la paix, il ne fallait mettre aucun empressement à se dessaisir des moyens de contenir les intentions provocantes dont on croyait reconnaître les indices.

Sincères chez quelques-uns, ces inquiétudes étaient sinon simulées, au moins fortement exagérées par d'autres qui ne se faisaient pas faute de les exploiter : car cette reprise prochaine d'hostilité qu'on faisait mine de redouter de notre part, il y avait, surtout dans l'entourage militaire de l'empereur, un parti puissant qui ne se cachait guère de la désirer. Persuadé, comme on disait l'être, que, tôt ou tard, avec les sentiments d'irritation qui régnaient en France, une nouvelle lutte serait inévitable, ne vaudrait-il pas mieux l'aborder, quand on tenait encore le pied sur la gorge de l'ennemi et que toutes les routes de sa capitale étaient ouvertes? Aussi bien, puisque l'opération destinée à l'affaiblir sans retour paraissait avoir manqué son but, ce serait le moment de la compléter. Quelques-uns, à la vérité, faisaient observer que, même en vue de la guerre à reprendre à courte échéance, il y aurait intérêt à commencer par encaisser les milliards qui serviraient à

en couvrir les frais, au lieu de les laisser au trésor français. Le chancelier lui-même, à certains jours, semblait incliner à cette pensée. Mais le plus grand nombre tenait à garder l'avantage du terrain dû à la victoire, et c'était une phrase assez généralement répétée dans les cercles militaires, que, dût la France avoir payé 4 999 999 999 francs, pas un Allemand ne devait quitter le sol occupé tant que le dernier franc ne serait pas touché. Le bruit de ces propos provocants était assez répandu pour qu'un journal anglais, ordinairement assez bien informé, donnât un jour la nouvelle que, si la France ne s'engageait pas à suspendre ses armements, l'ambassadeur allemand allait être rappelé et l'armée d'occupation rentrait en campagne.

L'extrême froideur avec laquelle furent accueillis les premiers pourparlers que M. de Gontaut était chargé d'engager, sous forme d'insinuation discrète, s'explique par ces dispositions de nature assez complexe, et ce fut la tâche de l'ambassadeur de les démêler et de les faire comprendre. C'était, en quelque sorte, la partie morale de la négociation que lui seul, dans le milieu où il se trouvait placé, était en mesure de suivre. M. Thiers mettait à résoudre les difficultés matérielles de toute sorte qui entravaient une gigantesque opération financière, jusque-là sans exemple, d'inépuisables ressources d'esprit, une promptitude et une souplesse de résolution dont les financiers compétents qui lui servaient d'instrument restaient émerveillés. Mais il n'avait en face de lui, dans l'ambassadeur allemand à Paris, M. d'Arnim, qu'un interlocuteur chagrin, indécis, et qui (on le soupçonnait déjà et la suite devait l'apprendre) ne reflétait que très imparfaitement l'état d'esprit et les intentions de ses maîtres. C'était à Berlin qu'on pouvait voir clair dans leurs sentiments véritables et lire dans le fond des cœurs. Il y fallait, à la vérité, la finesse d'observation dont M. de Gontaut se trouva tout de suite doué et qui, dès la première épreuve, dut le convaincre lui-même, quoi qu'il en dît, que son noviciat diplomatique ne serait pas long à faire. Rien, je crois, n'a jamais mieux fait voir que, dans une profession où la connaissance des hommes sert plus que l'étude des livres, ce qu'on saura toujours le mieux, c'est ce qu'on n'aurait jamais su, si on avait eu besoin de l'apprendre. En jugeant que, pour remplir à souhait la tâche délicate qui lui était confiée, M. de Gontaut n'avait rien à ajouter aux dons qu'il tenait de la nature et qu'avait développés l'usage du monde, M. Thiers avait eu le sens juste et la main heureuse.

Ce n'eût été rien pourtant que d'écouter et de comprendre, si on avait trouvé aisément à qui parler. Mais c'était justement la facilité

qu'on avait le moins. « Les intérieurs prussiens sont très murés, écrivait M. de Gontaut, le 29 janvier 1872, aussi bien dans les hautes régions que dans les moins élevées. Il est de tradition, depuis le grand Frédéric de se défier beaucoup des étrangers. Les princes ne parlent jamais politique, et on ne les voit guère en dehors des réceptions officielles. M. de Bismarck est à peu près invisible. Les représentants des cours allemandes sont tremblants devant le chancelier, et ceux des autres cours n'ont pas la langue beaucoup plus déliée. C'est avec de pareils éléments qu'il faut voir et juger, et vous conviendrez qu'on risque fort de s'aventurer, quand on n'est pas plus acclimaté que je ne le suis encore. »

Si, comme il le dit ensuite, la glace ne tarda pas à se rompre, cette pénétration rapide dans un milieu qui s'y prêtait si peu, fut due à un ensemble de qualités qui, non seulement dans les relations de la vie sociale, mais tout aussi bien sur le théâtre des plus grandes affaires, se font vite apprécier : un abord aimable qui n'ôtait rien à la dignité, le charme et la sûreté du commerce, la délicatesse des sentiments et même l'agrément de la conversation. M. de Gontaut, d'ailleurs, n'était pas seul à être doué et à tirer parti de ces avantages. Il était aidé par sa nombreuse et charmante famille, à qui de grandes alliances contractées avant la guerre avaient assuré tout de suite un accueil affectueux, presque familier, dans la haute société prussienne et qui pouvait ainsi approcher, dans une intimité respectueuse, de plusieurs des personnes royales. Grâce à ces facilités et à l'art de tenir la porte ouverte à tous les genres de communication, M. de Gontaut put bientôt recueillir des meilleures sources des renseignements très utiles pour donner à Paris une idée exacte de ce qui se passait, se pensait et se disait à Berlin.

Voici venir d'abord le grand banquier, le principal auxiliaire financier de M. de Bismarck : « Il faut que je vous le dise (lui fait savoir dans un entretien confidentiel M. Bleischrœder), M. de Bismarck est fort content de vous voir ici, mais il n'est pas content de M. Thiers. — Et pourquoi donc? demandai-je. — C'est que M. Thiers augmente, dans de trop fortes proportions, l'armée française. Le prince de Bismarck ne voit pas sans inquiétude la réorganisation de votre armée. Il remarque que le budget de la guerre est de 80 millions plus fort que les budgets précédents... Il assure que le nouvel effectif dépasse celui de l'Empire, ce qui serait contraire aux promesses faites à lui-même, à Versailles, par M. Thiers. C'est le point noir de l'horizon, le seul peut-être qui préoccupe le prince de Bismarck, pour le maintien de la paix. »

Quelques jours après, c'était le tour d'un des collègues de M. de

Gontaut, ministre d'une grande cour étrangère; celui-là allait plus loin encore dans la voie des révélations : « Le parti militaire, dit cet envoyé, reprochera toujours à Bismarck d'avoir lâché Belfort à la France, et il n'a pas renoncé à la pensée de prolonger beaucoup l'occupation, peut-être même de la rendre définitive... Il sait bien que les traités s'y opposent, mais il compte sur quelque imprudence de votre part, sur quelque retard dans l'exécution de vos engagements, probablement aussi sur des troubles intérieurs pour trouver un prétexte favorable à ses desseins... En tout cas, il est disposé à occuper vos départements aussi longtemps que possible, et, d'après ce que je viens de vous dire, vous en comprenez la raison. »

Un peu plus tard (ajoute M. de Gontaut), un des membres du Bundesrath (le Conseil fédéral de l'empire) me disait : « On voudrait bien ici garder Belfort. On calcule que la guerre a coûté à l'Allemagne quatre milliards environ, et l'on serait très disposé à vous tenir quitte du cinquième pour garder Belfort. »

Enfin, un dernier entretien du même genre, cherché par M. de Gontaut lui-même, eut lieu avec un personnage bien plus considérable encore. Ce n'était autre que celui qui avait mérité, plus peut-être que Lazare Carnot, le nom d'organisateur de la victoire, le maréchal de Moltke. Sachant avec quelle exagération on parlait dans les états-majors prussiens du pied sur lequel l'Assemblée nationale s'efforçait de replacer notre armée, M. de Gontaut aborda directement le sujet avec M. de Moltke en lui demandant s'il avait connaissance du rapport que venait de faire sur la nouvelle loi militaire, M. de Chasseloup-Laubat. « Je l'ai lu, dit le maréchal, il demande le service obligatoire. Croyez-vous qu'il l'obtienne? » — Cette question touchait, comme on le verra, à la plus grande préoccupation du gouvernement prussien. — « Je répondis au maréchal. Je ne sais trop, les avis sont partagés... M. Thiers n'est guère enclin au système du service obligatoire : mais il existe chez vous, et successivement la plupart des grands États d'Europe l'adoptent. On est donc généralement en France porté à l'appliquer. — Je n'en disconviens pas, dit le maréchal, je n'aperçois pas encore dans quel sens se décidera l'Assemblée... Mais en attendant, continua-t-il d'un rire un peu amer et avec quelque animation, M. Thiers s'occupe joliment à refaire cette armée. Au printemps prochain, elle sera en état de commencer la guerre. » Puis, craignant peut-être d'en avoir trop dit, il se défendit avec chaleur de désirer un retour d'hostilité, et assura même que lui aussi souhaitait, dans l'intérêt des troupes allemandes, que l'évacuation ne se fît pas attendre. Il confirmait ainsi, d'un ton plus sérieux, ce qu'il

avait dit quelques jours auparavant en plaisantant : c'est que la vie matérielle était si douce et si facile en France, qu'elle gâtait le métier pour ses soldats.

Contrairement à l'habitude de la plupart des agents diplomatiques, M. de Gontaut, dans ses dépêches, se met peu en scène lui-même; convaincu, par un sentiment de modestie assez rare, (surtout chez nos compatriotes), que pour les avis qu'il avait à donner ce qu'on lui disait était plus curieux à connaître que ce qu'il avait dû répondre. Malgré cette réserve, il est impossible de n'être pas frappé de la justesse de vue et de la promptitude de repartie qui lui permirent de démontrer, à plus d'une reprise, (malgré son peu de pratique des matières militaires), que les mesures dont on prenait ombrage n'étaient que le minimum indispensable des efforts à faire pour reconstituer nos cadres brisés et des précautions à prendre pour réparer les brèches faites à la ceinture de nos lignes de défense. Sa loyauté bientôt reconnue et le caractère de bonne foi dont toutes ses paroles portaient l'empreinte donnaient un grand poids à ses affirmations. M. Thiers les confirmait, d'ailleurs, par une correspondance très active, dans laquelle, averti de la nature des difficultés que ses espérances rencontraient, il mettait à dissiper toutes les préventions ce mélange de lucidité et de verve qui faisait prendre à la vérité dans sa bouche une force pénétrante.

Mais, quel que fût l'effet de ces protestations répétées, dont M. de Gontaut avait soin de communiquer avec choix les passages les plus éloquents, de manière à les faire arriver à la connaissance de l'empereur lui-même, tous les yeux n'en restaient pas moins fixés sur notre Assemblée et toutes les oreilles ouvertes à la discussion qui s'y engageait, au même moment, sur la loi de recrutement. Il était clair que du tour que prendrait ce débat allait dépendre la décision qu'on nous faisait attendre, et j'ai dit quel était le point capital qui excitait dans tout le monde militaire et chez le souverain, plus que chez tout autre, l'attention la plus inquiète, c'était l'introduction si vivement désirée par une partie de l'Assemblée du service personnel obligatoire. Non que les généraux qui avaient reconnu à l'épreuve en quoi consistait la vraie qualité du soldat français fussent sérieusement alarmés du chiffre énorme qui, par suite de cet appel général, en devait multiplier un peu indistinctement la quantité; le nombre, en réalité, ne les inquiétait pas, car ils se croyaient sûrs que l'Allemagne pourrait toujours mettre en ligne plus d'hommes que nous, et plus d'un, d'ailleurs, doutait d'une manière générale de la valeur du système de service obligatoire pris en soi. Mais l'ardeur qu'on voyait les Français mettre à se

précipiter au-devant d'un sacrifice dont le poids se ferait surtout sentir aux classes aisées, les acclamations enthousiastes qui avaient accueilli les paroles enflammées de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, prêchant à tout citoyen le devoir d'apprendre le métier des armes, c'étaient là, à leurs yeux, autant d'indices qui leur paraissaient révéler, non un élan d'exaltation patriotique, mais une soif impatiente de réparation et de vengeance. C'était comme la trompette annonçant une levée en masse. Ils attendaient la résolution finale de l'Assemblée comme la pierre de touche qui les ferait juger de la confiance qu'ils devaient prendre dans la sincérité de nos intentions pacifiques.

Mais c'était aussi le sujet sur lequel M. Thiers était le plus à l'aise, non seulement pour offrir, mais pour prodiguer les assurances les plus formelles, car il n'en était aucun sur lequel il eût lui-même une opinion plus arrêtée et une conviction plus profonde. On sait qu'il la conserva dans sa retraite jusqu'à son dernier jour, et qu'à la veille même de sa mort, il réunissait encore ses amis pour les conjurer de ne pas donner les mains à un mode de recrutement dont la conséquence inévitable était une réduction de temps de service qui énerverait, suivant lui, le ressort de toute véritable armée, en la noyant dans une masse indisciplinée et confuse. Ce serait donc se servir d'une expression très impropre que de dire qu'il autorisa M. de Gontaut à promettre en son nom qu'il ne souffrirait pas que le service obligatoire fût légalement adopté. S'il y eut un engagement, il l'avait pris d'avance, non envers l'Allemagne, mais envers la France et envers lui-même, dans un intérêt patriotique de défense nationale. Mais il ne fit aucun mystère de sa résolution et assura le gouvernement prussien qu'il se faisait fort de triompher de toutes les résistances. Aussi le 26 avril 1872, le bruit s'étant répandu qu'il allait céder aux instances répétées de la commission parlementaire. « On dit, écrivait-il, que M. de Bismarck a du déplaisir de deux choses : (la première n'étant qu'un détail insignifiant sur le mode d'acquittement des sommes à payer, je crois inutile de la reproduire); mais la seconde, c'est, continue-t-il, un accord de moi et de la commission dite de l'armée sur le principe du service obligatoire. Ces deux choses sont fausses. Je suis pour une armée de métier et contre une armée révolutionnaire aussi impropre à la guerre du dedans qu'à celle du dehors. Je serai peut-être obligé à des concessions de mots, mais je ne ferai aucune concession de choses. Quiconque a eu affaire aux hommes sait qu'on y est le plus souvent obligé, même avec les convictions les plus fermes et les plus sincères. »

A la vérité, son spirituel ministre des affaires étrangères,

M. de Rémusat, ne partageait pas tout à fait sa confiance. — « Ce qui n'aura pas rassuré le roi de Prusse, écrivait-il le 12 mai, c'est le discours de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui, sous le rapport du talent, a bien mérité son immense succès, mais qui, j'en ai peur, n'est pas aussi prudent qu'éloquent. Il a fait pousser des acclamations en faveur du service obligatoire, et vous savez quels ombrages cause en Allemagne ce système qui, cependant, nous donnerait vraisemblablement une armée plus anarchique que guerrière. Vous pouvez dire hardiment que M. Thiers s'est entendu avec la commission de l'Assemblée et croit, moyennant une concession de mots et un amendement qu'on lui accorde, avoir obtenu la réalité de ce qu'il désire. Il est très sincère dans cette assurance; mais je vous dirai, en toute confidence, que cette question de la réorganisation de l'armée m'a toujours paru la plus critique de toutes, et s'il est un écueil où nous puissions nous briser, je crains que ce ne soit celui-là. »

La défiance de M. de Rémusat n'était pas sans fondement. On sait, en effet, quel effort de volonté et d'énergie M. Thiers dut déployer jusqu'à la dernière heure pour contenir la généreuse impétuosité de l'Assemblée. Le compromis dont il était tombé d'accord avec la commission consistait dans l'acceptation en principe du service obligatoire, combiné avec le maintien du service actif à une durée de cinq années : ce qui, pour ne pas accroître l'effectif au delà de la proportion que le budget pourrait supporter, obligeait à ne prendre, chaque année, que la moitié du contingent. Mais cet accommodement une fois fait, M. Thiers ne consentit pas à dépasser sa concession d'une ligne. Il s'opposa de toutes ses forces même à un modeste amendement qui réduisait de cinq à quatre années la durée du service, et il alla jusqu'à déclarer du haut de la tribune que si la loi était ainsi modifiée, il ne prendrait pas la responsabilité de l'appliquer : c'est devant la crainte d'une crise que personne ne voulait provoquer, que l'amendement, déjà retiré par son auteur et repris par un membre assez obscur, ne réunit qu'un chiffre de voix insignifiant.

Le seul rapprochement de deux dates fait voir quel fut l'effet de cette séance dont tous les membres de l'Assemblée gardent le souvenir. Le vote décisif eut lieu le 10 juin dans la soirée, et c'est quinze jours après, le 29, qu'une négociation, dont les lenteurs et l'indécision se prolongeaient depuis plusieurs mois, put être promptement terminée par une convention signée à Versailles, et dont les clauses répondaient en partie aux vœux formés par M. Thiers.

Je dis en partie, car plusieurs points manquaient encore pour que la satisfaction fût complète. Il était bien établi que deux

départements seraient évacués dès que le premier demi-milliard serait payé, et deux autres après l'acquittement complet du second, fini à la date du 1er mars 1874. Mais, bien qu'un article laissât assez clairement entendre que le nombre des troupes d'occupation serait en conséquence successivement réduit, rien de précis n'était tout à fait stipulé à cet égard, et le soulagement de certaines contrées pouvait ainsi causer à d'autres un supplément de charge. De plus, les départements évacués restaient, jusqu'à ce que l'opération fût complète, neutralisés, disait le traité, au point de vue militaire, c'est-à-dire qu'on ne pourrait y faire d'agglomération de troupes et y élever des fortifications nouvelles. Enfin, pour l'acquittement du troisième milliard, un délai, qui n'avait pas été demandé, était accordé jusqu'au 1er mai 1875, avec faculté, à la vérité, de substituer auparavant des garanties financières reconnues suffisantes aux garanties territoriales. Ces diverses dispositions témoignaient une méfiance persistante et assez peu gracieuse, et cachaient peut-être encore l'espoir secret de profiter des embarras qui pourraient survenir. Aussi quand le texte du traité fut connu, il y eut dans le public français, qui avait espéré mieux, une assez visible déception.

Chargé par la commission de l'Assemblée à laquelle le traité dut être soumis de présenter son rapport, je m'efforçai de ne pas laisser percer ce sentiment, mais l'approbation qui ne pouvait guère être refusée, ne fut votée que par une unanimité triste et silencieuse. A la vérité, une ratification populaire d'un autre caractère et d'une plus grande importance suivit de près. Ce fut la souscription d'un emprunt de trois milliards, couverte en quelques jours par des offres qui atteignirent près de quarante fois le chiffre demandé. Peu semblait importer dès lors la mauvaise humeur du créancier : le débiteur tenant sa rançon en main pouvait se croire sûr de ne pas attendre trop longtemps sa liberté.

Pour le coup, d'ailleurs, la preuve était sans réplique : la France était bien ressuscitée, et il fallait compter de nouveau avec une nation qui, à peine relevée d'une chute si profonde, se montrait en état et en humeur d'user si largement du nerf de la guerre. Ce succès dépassait toute attente. L'impression très vive qu'on en ressentit en Europe vint à point peut-être pour modifier le caractère d'une réunion solennelle dont Berlin allait être le théâtre, et où M. de Gontaut fut appelé à prendre plus de part qu'il ne semblait devoir lui en être réservé.

L'empereur d'Autriche avait reçu, l'année précédente, dans ses États, à Gastein, la visite du nouvel empereur d'Allemagne : assez triste politesse qui ne faisait que constater le triomphe d'un ancien rival devenu tout-puissant, mais qui n'en était que plus signifi-

cative, et qu'il n'en était aussi que plus nécessaire de rendre. L'arrivée du souverain et du premier ministre d'Autriche à Berlin, annoncée pour les premiers jours de l'automne, avait donc paru toute naturelle; mais ce qui causa plus de surprise, ce fut d'apprendre que le tsar Alexandre II, soit qu'on l'eût convié, soit qu'il s'invitât lui-même, avait l'intention d'assister en tiers à l'entrevue, accompagné lui aussi de son chancelier. Etait-ce donc un véritable congrès qui allait avoir lieu? Et quels en seraient, en ce cas, la signification et le but? Des commentaires de toute nature faits à ce sujet défrayèrent à l'instant la presse anglaise et allemande. Etant donné le lieu du rendez-vous, il n'était pas possible d'imaginer que l'hôte qui était appelé à en faire les honneurs laissât mettre en question, sous ses yeux, les faits d'une importance inusitée qui venaient de s'accomplir à sa gloire et à son profit. Il ne restait donc qu'une supposition à former, c'est qu'il entendait, au contraire, demander, exiger peut-être, qu'ils fussent consacrés par la sanction de ses confrères couronnés, pour devenir le point de départ et la base d'un nouveau droit public européen.

La conjecture était d'autant plus naturelle, que cette manière de légitimer en quelque sorte, par un assentiment général donné après coup, des possessions plus ou moins régulièrement acquises, était assez conforme aux traditions du passé; et en particulier aux souvenirs du grand congrès de Vienne qui demeuraient gravés dans toutes les mémoires comme les jours héroïques de la diplomatie. N'était-ce pas ainsi, en effet, que les puissances réunies à cette époque fameuse, après s'être partagé les dépouilles du vaincu de Waterloo et avoir opéré à leur convenance la répartition du territoire et des souverainetés, avaient apposé à leur œuvre leur garantie collective, prenant par là l'engagement réciproque de n'y laisser apporter aucune atteinte qu'après un concert et d'un consentement unanime? Et, de fait, c'était la règle qui avait prévalu pendant près de quarante années, les traités de 1815 figurant comme la charte d'un pacte international auquel on n'avait dérogé qu'en de très rares occasions et après de longues négociations et une série de conférences et de protocoles. Etait-ce ce rôle qu'on réservait maintenant au traité de Francfort? Voulait-on en faire l'article principal d'un nouveau contrat d'assurance mutuelle entre les trois grands États du Nord? De la part de M. de Bismarck, cette proposition d'association européenne pouvait paraître un peu tardive, car personne n'avait tenu plus ouvertement que lui à s'affranchir de tout égard pour les convenances et les intérêts autres que ceux de son maître. Personne n'avait plus contribué à détourner

Guillaume de souffrir aucune intervention et même aucune observation qui pût le gêner dans l'usage même le plus étendu et le plus rigoureux qu'il pût faire des droits de la victoire. C'est ainsi qu'avait été remaniée, à deux reprises, la carte de l'Europe centrale sans qu'aucun des témoins, même les plus intéressés dans ce nouveau partage, eussent été admis à élever la voix. Il pouvait sembler singulier, après avoir tenu tous ses voisins à l'écart pendant l'action, de vouloir ensuite les faire engager à garantir les points mêmes à l'égard desquels on s'était dispensé de les consulter. Etait-ce une raison cependant pour qu'après s'être attribué tout ce qu'il avait jugé bon de prendre, le nouvel empire allemand ne cherchât pas, afin de garder le lot qu'il s'était adjugé, à s'assurer le concours éventuel de ceux dont il n'avait ni recherché ni peut-être voulu écouter les conseils? Nullement. En changeant ainsi de ton et d'allure avec le changement des circonstances, le ministre prussien n'eût fait qu'imiter une fois de plus le grand modèle dont il s'est toujours piqué de reproduire les exemples. Quand on veut bien comprendre Bismarck, il faut avant tout étudier Frédéric. Le ravisseur de la Silésie, après avoir mis violemment la main sur sa proie sans prendre aucun avis ni écouté aucune remontrance, n'en avait pas moins eu rien de plus à cœur que de faire reconnaître et assurer ensuite sa propriété par toutes les puissances réunies quelques années après au congrès d'Aix-la-Chapelle.

Nous avions donc réellement à craindre une confirmation et même une aggravation de l'état douloureux que nous subissions : car il n'était pas indifférent de voir river par deux anneaux de plus la chaîne de nos provinces conquises et se resserrer ces chances d'avenir que les retours inattendus de la fortune tiennent en réserve pour les causes justes qu'elle a laissées succomber. M. de Gontaut, qui était allé passer quelques jours en France après la signature de la convention, dut y retourner immédiatement avec l'instruction de tout surveiller pour s'enquérir si la conversation entre les personnes royales aboutirait à autre chose qu'à un échange d'assurances amicales, et surtout s'il en sortirait rien qui ressemblât soit à une convention verbale, soit surtout à un instrument écrit.

Il ne lui fallait pas longtemps pour s'assurer que si on avait entretenu à Berlin quelque dessein de ce genre, l'accueil fait aux premières ouvertures n'avait pas été de nature à l'encourager. Le premier éblouissement causé en Europe par le tourbillon des victoires prussiennes commençait à se dissiper, et les spectateurs, un instant frappés de stupeur, se réveillaient avec un sentiment de

malaise. Tous ceux qui allaient avoir affaire avec le favori de la fortune s'inquiétaient de voir se dresser une force prépondérante que personne ne serait plus de taille à contenir. C'était, sur toutes les frontières de l'empire allemand, comme la gêne que cause, même au repos, la pression latérale d'une masse d'eau trop pleine et toujours prête à déborder. L'idée que, puisque la France qu'on croyait anéantie paraissait revivre, elle pourrait avoir encore un jour ou l'autre un rôle à jouer pour servir de point d'appui à la résistance contre le colosse qu'on avait si complaisamment laissé croître se présentait à beaucoup d'esprits : et cette prévision ne fut point étrangère à l'accueil bienveillant que M. de Gontaut, dont le retour précipité avait désagréablement surpris M. de Bismarck, reçut au contraire des deux souverains voyageurs et de leurs ministres.

De la part des Autrichiens, l'expression de ce sentiment, bien que très claire, fut pourtant réservée et mêlée de quelque embarras. C'était naturel : l'Autriche était fortement soupçonnée, et non sans cause, d'avoir fait des vœux pour nous pendant toute la durée de la guerre. De récentes révélations nous ont même appris qu'elle nous avait promis son concours à des conditions dont les ministres de Napoléon III eurent l'incroyable imprudence de ne pas attendre l'accomplissement. Toute marque de sympathie de sa part aurait excité des ombrages que, se trouvant isolée maintenant et sans appui, il lui importait de prévenir; aussi les conversations que M. de Gontaut eut avec l'empereur eurent toujours lieu en présence de réunions nombreuses et, bien qu'elles fussent assez longues pour exciter l'attention et même causer du déplaisir à certains témoins, tout se borna à des généralités assez vagues. L'attitude de la Russie fut différente, parce que sa situation l'était également. Elle avait rendu service au vainqueur pendant la guerre, puisque c'était par la crainte de son intervention toujours menaçante que tout appui extérieur nous avait été refusé : elle avait reçu le prix de ce bon office en s'affranchissant par la convention récemment signée à Londres, de toutes les conséquences de ses défaites de Crimée, et en recouvrant pour sa marine la liberté et l'empire de la mer Noire. La partie finie, les deux associés restaient quittes l'un envers l'autre et libres de régler leurs rapports futurs à leur convenance. La parfaite netteté du langage du tsar dans l'audience privée qu'il donna à M. de Gontaut attesta cette indépendance. Après lui avoir, suivant l'usage diplomatique, demandé des nouvelles du chef de l'État : « J'ai pour M. Thiers la plus grande estime, lui dit-il, veuillez l'assurer de ma part qu'il n'a rien à redouter de ce qui se passe ici : la France pouvait être certaine

d'avance que je n'aurais participé à rien de ce qui pourrait être tenté contre elle. »

Le chancelier Gortchakof se chargea à son tour de commenter ces assertions déjà si rassurantes : « Ce langage, dit-il, est la signification très exacte des sentiments du gouvernement russe. Nous avons intérêt et sympathie pour la France. Il faut que la France soit forte et sage : il importe qu'elle soit forte pour qu'elle puisse jouer dans le monde le rôle qui lui est assigné; il faut qu'elle soit sage précisément pour qu'elle puisse jouer ce rôle avec autorité, et pour que son action soit bienfaisante... Soyez rassuré et rassurez aussi M. Thiers : si vous remplissez vos engagements, rien de plus ne vous sera demandé. On parle de votre armée et de son organisation, il est naturel qu'ici on n'y demeure pas indifférent, mais sur ce point l'Allemagne n'a le droit de vous adresser aucune réclamation. Vous faites ce que vous jugez convenable et vous avez raison. »... Puis il ajouta : « Entre nous il a pu y avoir ici échange de vues et d'idées, mais point de protocole tenu; nous nous séparons sans qu'il y ait rien d'écrit entre nous. Ne manquez pas de le faire savoir à votre gouvernement. » C'était la même pensée qu'exprimait peu de jours après d'une façon plus piquante un agent russe occupant un poste très important, et que tous ceux qui ont traité avec lui reconnaîtront à la vivacité un peu indiscrète de ses propos : « La Russie et l'Autriche ne veulent pas intervenir dans la question des annexions accomplies : la Prusse a commencé la guerre sans consulter les autres États européens : elle a eu la chance d'être victorieuse; elle a usé de sa victoire selon sa volonté, sans chercher l'assentiment de la Russie et de l'Autriche, elle a agi à ses risques et périls. Ce que la guerre lui a donné, la guerre peut le lui ôter; elle a conquis, qu'elle soit conquise à son tour, cela ne nous regarde pas. »

A l'époque encore si troublée où ces assurances d'un appui sympathique de la Russie nous étaient données, on pouvait douter qu'elles fussent sincères et durables. La suite des faits a prouvé que la France avait droit d'y prendre confiance. On sait avec quel éclat et quelle fermeté le successeur d'Alexandre II devait persister dans cette ligne de conduite aussi loyale que sensée. Il n'est pas sans intérêt de faire voir quels en furent le point de départ et l'origine pour en partager équitablement entre le père et le fils la reconnaissance et l'honneur.

Voici avec quelle finesse exempte de présomption M. de Gontaut, une fois la réunion des souverains terminée, résumait son jugement sur les dispositions qu'il avait pu pénétrer :

« J'hésite à croire, écrivait-il, que l'Allemagne ait obtenu tout

ce qu'elle désirait. Sans viser précisément à un acte hostile contre la France, elle a cherché, dans une rencontre très intime et très cordiale des trois souverains les plus puissants du continent, une manifestation dont la signification tournât un peu à la confusion de la France. Quoi qu'elle dise encore, elle aurait vu, avec un certain orgueil, les souverains reconnaître, par un acte explicite, les modifications territoriales survenues par suite de la dernière guerre. A-t-elle réussi sur ces deux points? Je ne le pense pas. La Russie et l'Autriche estiment que la France est nécessaire à l'Europe. Elles sont d'avis que la France a suffisamment souffert et elles tiennent à l'encourager dans les efforts heureux qu'elle fait pour se relever, témoins les éloges donnés par Alexandre et François-Joseph, et par le chancelier de l'empire russe à la réorganisation de notre armée. La Russie et l'Autriche veulent donc une France forte, et l'Allemagne voudrait garder une France faible. Voilà une différence capitale entre la politique des trois puissances, dont l'Allemagne, quoi qu'elle fasse, sera bien obligée de tenir compte!

« Depuis ses victoires, ajoute-t-il, la presse de ce pays traite avec dédain l'idée d'un équilibre européen, elle n'en veut plus parce qu'elle vise pour elle-même à la prépondérance. Personne n'osait donc plus prononcer le mot depuis les malheurs de la France et voilà qu'il reparaît dans la langue de la politique; ne disons pas encore que ce soit une victoire pour notre pays : c'est du moins une preuve que justice commence à lui être rendue [1]. »

Rien assurément n'était mieux fait que cette éclaircie de l'horizon européen, pour nous faire désirer impatiemment le complément de notre libération, aussi M. de Gontaut s'apprêtait-il, d'après l'ordre de M. Thiers, à entrer en pourparlers pour faire effacer de la dernière convention le délai d'occupation que notre état financier ne justifiait plus et par suite les clauses des garanties qu'on y avait jointes. Tout le portait à croire qu'il se ferait assez facilement écouter quand un grave incident de notre politique intérieure vint jeter autour de lui un trouble inattendu et l'empêcher même pour un temps d'engager la conversation.

## II

Le 13 novembre 1872, le jour où l'Assemblée nationale se réunissait, après une courte suspension de ses travaux, M. Thiers, parais-

[1] *Souvenirs*, p. 85, 86.

sant lui-même à la tribune, donnait lecture d'un message, où, après avoir résumé avec sa précision et sa clarté habituelles tout l'ensemble des transactions financières et diplomatiques auxquelles il avait si habilement présidé, il proposait nettement à l'Assemblée de procéder sans délai à l'établissement définitif du gouvernement républicain : « La république, disait-il, existe, vouloir autre chose serait une nouvelle révolution et la plus redoutable de toutes... La république, disait-il encore, doit être le gouvernement de la nation qui ayant voulu longtemps et de bonne foi laisser à un pouvoir héréditaire la direction partagée de ses destinées, mais n'ayant pas réussi par des fautes impossibles à juger aujourd'hui, prend enfin le parti de se régir elle-même et elle seule par ses élus. » A la vérité, il se hâtait d'ajouter que la république telle qu'il la concevait, devait être et rester essentiellement conservatrice, et il réclamait les institutions propres, suivant lui, à lui conserver ce caractère : l'extension des prérogatives du pouvoir exécutif, la constitution d'une seconde Chambre, une loi électorale régularisant l'usage du suffrage universel; mais il n'importe, le coup était porté. C'était la rupture de la trêve des partis connue, comme je l'ai dit, sous le nom de pacte de Bordeaux et la guerre ouvertement offerte au parti monarchique de l'Assemblée. On sait avec quelle prompte repartie le défi fut relevé par M. Audren de Kerdrel, qui, prenant la parole sur-le-champ, proposa et fit adopter, séance tenante, la nomination d'une commission chargée de rédiger une réponse au message du Président. Ceux qui ont assisté à cette journée mémorable ne peuvent oublier dans quel état d'indescriptible agitation, après cette passe d'armes inattendue, l'Assemblée se sépara.

Quand la nouvelle de ce bruyant incident arriva à Berlin, ce serait trop de dire que l'émotion fut égale : on n'y prenait pas autant d'intérêt à nos affaires : mais la surprise au moins fut pareille. Personne ne s'attendait à cet éclat imprévu d'une guerre civile parlementaire. On s'étonna autant, et peut-être plus encore, de la provocation de M. Thiers que de la réplique qui l'avait suivie. On savait bien que les dissentiments, d'une nature parfois assez grave, s'étaient déjà élevés entre l'Assemblée et l'homme illustre investi par elle du pouvoir. On s'était même préoccupé, à plusieurs reprises, des menaces de démission que M. Thiers avait fait entendre quand les intentions de l'Assemblée avaient paru de nature à contrarier les siennes; mais, en définitive, ces menaces ne s'étaient jamais réalisées, les différends s'étant toujours terminés par un accommodement, dont le plus souvent l'Assemblée avait fait les frais. C'était ce qui avait eu lieu en particulier à propos de la loi militaire, le service personnel obligatoire étant,

comme je l'ai rappelé, la seule des préférences un peu marquées de l'Assemblée qui eût pu gêner M. Thiers dans le cours de ses négociations patriotiques, et l'Assemblée s'était résignée, bien qu'à regret, à lui en faire le sacrifice. Sur tous les autres points qui pouvaient intéresser le grand œuvre de la libération nationale, l'accord (quoi qu'en aient dit plus tard de maladroits panégyristes de M. Thiers) avait été aussi complet qu'empressé. Tout ce qu'il avait demandé ou désiré en vue de cette cause sacrée avait été accepté, sans débat et sans discussion, par tous les partis. En un mot, la France, quel que fût l'effet déjà trop sensible de ses divisions intérieures, s'était toujours montrée résolue à rester, tant que l'étranger aurait le pied sur son sol, unie pour le regarder en face. Si quelqu'un avait intérêt à lui voir prolonger cette attitude pleine de dignité, c'était celui qui portait la parole en son nom, car il représentait ainsi la nation tout entière, et il pouvait se porter fort que les engagements qu'il prendrait pour elle seraient respectés, quels que fussent, soit le chef qu'elle mît plus tard à sa tête, soit les institutions destinées à la régir. Pourquoi donc se pressait-il de troubler l'unanimité dont, ne fût-elle qu'apparente, il recueillait plus que personne le crédit et l'honneur? Par quelle hâte peu justifiée courait-il le risque, en livrant son pouvoir au hasard d'un débat orageux, d'infirmer l'autorité de son mandat et même la valeur de sa signature? Pourquoi ne pas attendre au moins quelques mois encore pour mettre le sceau à l'acte final qui devait faire sa gloire?

Ce fut la question que chacun se posa et dont on demanda compte surtout à M. de Gontaut. « Le message de M. Thiers est donc tout à fait républicain? lui disait avec son trouble visible le baron de Schleinitz, président du conseil des ministres. Mais c'est la violation du pacte de Bordeaux. Qu'est-ce que cela signifie et où cela mène-t-il? » Pris au dépourvu, comme tout le monde, l'ambassadeur était moins que personne en état de répondre, car pendant le rapide passage qu'il venait de faire à Paris, M. Thiers, qui connaissait ses sentiments, ne lui avait (pour les ménager sans doute) rien laissé pressentir de ses intentions personnelles. Loin de là, l'entretenant, sur un ton qui semblait confidentiel, du message qu'il était occupé à préparer, son langage était resté assez vague pour faire croire que si quelques dispositions législatives étaient demandées à l'Assemblée, ce serait uniquement pour donner à l'esprit conservateur des garanties contre l'invasion des idées et des passions révolutionnaires. L'illusion de M. de Gontaut avait été telle, qu'il n'avait pas craint de la faire partager au chancelier russe Gortchakof, qui, avant de quitter Berlin, avait encore voulu le

recevoir en audience particulière. Par malheur, ce fut le soir même de cet entretien qu'arrivait le télégramme relatant la séance de l'Assemblée; aussi le chancelier, rencontrant l'ambassadeur le lendemain, « me témoigna (dit celui-ci) une surprise qui ne m'échappa pas, et que, au fond, je partageais avec lui, avec un sentiment de tristesse en plus. Il sortait de chez l'empereur Guillaume, et je suis fondé à croire que leurs impressions étaient fort semblables. Je n'avais eu qu'un résumé du message, j'essayai de le justifier en répondant au prince Gortchakof que j'y voyais deux choses: la constatation de l'existence de la république *en fait*, ce qui ne pouvait être nié, et la nécessité absolue de l'entourer de garanties conservatrices; cette dernière déclaration étant le point capital du message, chacun devait en être satisfait en France et en Europe. »

Pour un homme qui ne savait trop ni que dire ni même que penser, on ne pouvait s'en tirer de meilleure grâce. Mais il fallait pourtant rendre compte à Paris de l'inquiétude générale, et M. de Gontaut eût manqué autant de franchise que de dignité, s'il n'eût pas laissé voir assez clairement combien il était gêné d'avoir paru trompeur ou trompé et de n'avoir à donner de son erreur que des explications qui ne pouvaient contenter personne, puisqu'elles ne le contentaient pas lui-même.

J'avoue qu'aujourd'hui encore, et en raisonnant sur ces faits avec le calme et l'impartialité de l'histoire, à laquelle ils appartiennent, je ne comprends pas mieux (peut-être même puis-je comprendre moins que le premier jour) par quel motif M. Thiers jugea convenable de choisir ce moment critique pour aller au-devant d'une explication avec le parti monarchique, qui était tôt ou tard inévitable, mais qui ne fut jamais moins opportune. Pouvait-il réellement s'imaginer que des collègues, dont plusieurs étaient ses amis et avec qui il vivait familièrement depuis deux années, allaient lui permettre sans rélamation de passer, avec cette aisance cavalière, sur toutes les promesses qu'il leur avait faites? Ce serait le supposer trop dénué de cette connaissance des hommes qui fait une partie essentielle de l'art de les gouverner. A la vérité, il pouvait être encouragé dans cette illusion par la résignation avec laquelle cette majorité royaliste l'avait laissé, dès le lendemain des engagements pris envers elle à Bordeaux, y donner une interprétation absolument contraire au sens naturel des mots, tel que nous l'avions tous compris. Il était clair, en effet, et nous le savions déjà tous, que, loin de se maintenir à l'égard des questions constitutionnelles dans cette neutralité scrupuleuse que (si nous avions bien entendu) il avait juré *sur son honneur* de maintenir, il s'était cru en droit de

pencher ouvertement vers la solution républicaine et qu'il n'avait ni jamais négligé un moyen pour en préparer le succès. C'était à assurer à la république la propriété légale du fait dont elle avait la possession, qu'il avait consacré toute l'influence due soit à la renommée de son heureux génie, soit à la faveur populaire; il avait mis en œuvre, dans cette vue, tous les ressorts de cette puissance administrative, qui est toujours si grande en France, et toutes les séductions de sa brillante conversation. Si ses rapports avec chacun de nous étaient restés bienveillants, la confidence, l'intimité, le cœur, appartenaient à la gauche républicaine. Personne de nous ne se faisait d'illusion à cet égard. Il était pénible assurément de voir accomplir et avancer de jour en jour un travail hostile et, suivant nous, destructeur. Mais l'urgence de la crise nationale et l'intérêt de ne pas la compliquer par une crise intérieure nous avait obligés de laisser faire et de fermer les yeux, même à l'évidence. Seulement, la grande, la décisive question n'était pas et ne devait pas être résolue sans nous, et cela, du moins, sans équivoque, nous était promis. On pouvait donc prendre patience, en attendant le jour de l'échéance. Mais voici qu'avant ce jour venu, on nous faisait savoir, non seulement que la question ne serait pas posée, mais qu'on nous refusait avec hauteur le droit de la discuter! Il y avait dans le sans-gêne de ce procédé quelque chose de particulièrement blessant, dont il paraît difficile que M. Thiers n'eût pas pressenti l'effet. Il pouvait d'autant moins s'y méprendre qu'il connaissait parfaitement la nature des sentiments dont nous étions tous animés et dont la sincérité méritait non seulement ses égards, mais son estime. Parmi les partisans dévoués de la royauté, les uns, pour rester fidèles au principe qui leur étaient cher, avaient renoncé, dès leur jeunesse, aux avantages d'une condition élevée, et passé les plus belles années de leur vie dans une retraite dont ils n'étaient sortis qu'à l'appel du pays en détresse, avec ce dévouement modeste dont M. de Gontaut donnait l'exemple; d'autres étaient les propres élèves de M. Thiers lui-même, puisque c'était à l'école des chefs parlementaires dont il demeurait le plus illustre survivant, qu'ils avaient appris à redouter les périls auxquels la mobilité du pouvoir suprême expose une grande nation. C'était sur cet ensemble de convictions et d'affections d'origine et de caractère divers, mais tous également respectables, c'était sur les plus glorieux souvenirs du passé, sur tous les conseils de l'expérience, sur toutes les menaces de l'avenir qu'on nous demandait de passer à l'ordre du jour, avec une prétérition dédaigneuse et par une sorte de question préalable.

Notre irritation était naturelle. Nous eûmes peut-être le tort

d'y trop céder en donnant de la conduite dont nous étions froissés à bon droit une interprétation plus blessante encore que ne l'était le fait lui-même. Nous avions vu à plus d'une reprise M. Thiers faire fléchir la volonté de l'Assemblée en la menaçant d'une démission qui aurait interrompu et compromis le cours de la négociation vitale dont il était chargé : nous crûmes qu'il voulait encore user de ce moyen d'influence, ou plutôt d'intimidation, pour enlever de force notre adhésion à la république, et nous fûmes conduits à supposer que, afin de nous ôter la liberté de nous y refuser, il ne voulait pas attendre le moment où le dernier soldat allemand ayant quitté le territoire, et sa tâche étant ainsi accomplie, sa présence au pouvoir aurait pu nous paraître moins nécessaire, et nous nous résignerions plus aisément à sa retraite. C'eût été au fond une manière indirecte de nous faire républicains malgré nous par la crainte d'une complication nouvelle avec l'étranger. Tenter de résoudre ainsi une question qui, pour nous, était une affaire de conscience, c'était exercer une pression morale bien propre à révolter des gens de cœur. Un jugement plus calme me fait hésiter aujourd'hui à prêter à M. Thiers un dessein qui n'eût pas été digne de lui. En tout cas, si un calcul de cette nature avait pu traverser son esprit, il n'y en eut jamais de plus complètement trompé : car, en provoquant un débat dont il aurait dû prévoir la gravité, non seulement il ne hâtait pas l'avènement de la république; mais, par un effet tout contraire, ce qui fut retardé et un instant compromis, ce fut la solution libératrice qui était l'objet de ses vœux comme des nôtres.

Voici, en effet, ce qui ne pouvait manquer d'arriver. La lutte engagée entre le Président et l'Assemblée jeta tous ceux qui, de l'étranger et surtout de Berlin, essayaient d'en comprendre la nature et d'en suivre le cours dans un état de confusion d'esprit, dont M. de Gontaut trace dans ses *Souvenirs* une exacte et vivante peinture. Entre les deux partis aux prises, personne ne savait plus de quel côté étaient le droit, la raison, les chances de succès, à qui prendre intérêt et en qui placer sa confiance. En principe, presque tous les vœux étaient pour la monarchie; l'établissement d'une grande république au centre de l'Europe n'était accueilli avec faveur dans aucun des milieux politiques. A l'exception de M. de Bismarck, qui voulait garder une France républicaine par des raisons qu'il ne cachait pas, mais qui n'avaient rien de flatteur ni pour la république ni pour la France, il n'était personne qui ne pensât que le rétablissement de la royauté était l'issue raisonnable et désirable de nos longues crises révolutionnaires. Mais on croyait pourtant savoir et (malheureusement sur ce point on ne se trom-

pait pas) qu'entre les royalistes de l'Assemblée et le seul représentant possible du principe héréditaire, l'accord de vues était loin d'être complet : la fusion des deux branches de la maison royale de France, tentée à plusieurs reprises, n'était pas opérée; les espérances monarchiques étaient tenues ainsi en doute et en suspens par un motif difficile à comprendre, mais qui inquiétait d'autant plus qu'il étonnait davantage. De plus, les hommes qui parlaient au nom du parti monarchique étaient peu connus : la longue opposition qu'ils avaient faite au régime impérial ne leur avait permis d'acquérir ni la notoriété ni l'expérience que donne le maniement du pouvoir. M. Thiers avait sur eux l'avantage d'une renommée acquise de longue date et qui avait heureusement grandi par la ligne de conduite à la fois loyale et sensée qu'il venait de suivre dans la plus épineuse des négociations. On ne lui faisait que deux reproches : l'un auquel il ne pouvait rien, c'était son âge qui ne permettait pas de croire qu'on ferait un long bail avec lui; l'autre, c'était celui auquel son message venait, si mal à propos, de donner prise, sa prédilection, dont on ne pouvait comprendre le motif, pour l'idée républicaine et l'encouragement donné par lui au parti qui, par ses doctrines et son passé, était considéré comme hostile aux intérêts conservateurs. Il était un nom en particulier dont l'opportunisme n'avait pas encore dénaturé la légende et qui était regardé comme un épouvantail par tous les amis de la paix : c'était celui de M. Gambetta. On ne le voyait pas sans une sorte d'effroi figurer parmi les alliés de M. Thiers, dans sa lutte contre les monarchistes.

Dans cet état d'incertitude qu'on s'explique assez facilement, un parti, dont il n'y avait pas lieu d'être étonné, fut pris par ceux qui nous tenaient encore à discrétion : ce fut de ne plus rien discuter avec nous, de ne plus laisser faire un pas de plus vers notre délivrance, tant que durerait la querelle engagée entre les deux pouvoirs. La raison qu'on devine sans peine, c'est qu'avant de traiter avec la France, il fallait savoir qui avait qualité pour signer en son nom, et, les articles d'une convention nouvelle une fois accordés, qui serait là le lendemain pour les exécuter. Mettez-vous d'accord, si vous voulez qu'on vous écoute : ce fut le conseil, après tout assez sage, qui nous était donné, et il y a lieu de croire qu'il était dû surtout au sens pratique et au bon esprit du vieil empereur. M. de Bismarck aurait peut-être préféré voir la discorde se prolonger, en se proposant de l'envenimer pour en tirer parti. Quoi qu'il en soit, ce fut à M. de Gontaut que revint la charge de faire savoir, tant au chef dont il dépendait encore, qu'aux amis qu'il avait laissés à l'Assemblée, qu'un intérêt supérieur leur com-

mandait de mettre un terme, ou du moins une sourdine, à leurs dissentiments.

Ce fut M. Thiers qui, recevant le premier avis, sentit aussi le premier sa faute et, avec la souplesse naturelle de son esprit, ne fut pas longtemps à trouver le moyen de la réparer. L'occasion, qui se présenta et qu'il ne manqua pas de saisir, lui fut fournie par une proposition de M. Gambetta, tendant à obtenir la dissolution immédiate de l'Assemblée. Ce moyen hasardeux, qui tenait du suicide, n'étant du goût de personne, pas plus du Président que de l'Assemblée, ce fut un terrain de rapprochement tout naturellement trouvé. Le garde des sceaux, M. Dufaure, qui, par ses attaches et son peu de goût bien connu pour les relations que M. Thiers s'était créées dans la gauche avancée, nous inspirait plus de confiance que son chef, fut chargé de la combattre, et (peut-être pour le mettre plus à l'aise) M. Thiers lui-même s'abstint de paraître à la séance. L'éloquence de M. Dufaure, partant du fond le plus intime de sa conscience, eut, ce jour-là, un caractère d'émotion inaccoutumée, qui excita dans nos rangs un véritable enthousiasme. Ce fut alors une de ces séances de réconciliation attendrie dont la première Assemblée nationale de France avait donné plusieurs fois le spectacle et dont le caractère est malheureusement plus touchant que durable. A l'unanimité, on accepta la nomination d'une grande commission qui, sans résoudre et même sans aborder la question de la forme définitive du gouvernement, offrirait à M. Thiers, pour tout le temps que durerait le régime provisoire personnifié en lui, les moyens de gouvernement qu'il paraissait désirer. Les conditions de ce véritable baiser Lamourette furent nettement posées par M. le duc d'Audiffret-Pasquier en ces termes : « Dans les circonstances où nous sommes, ne voulant pas diviser le pays, nous acceptons loyalement la discussion qui nous est offerte sur certaines lois organiques pour perfectionner et consolider l'état actuel. Mais ne nous demandez ni le reniement de notre passé ni un acte de foi qui nous fermerait l'avenir; nous ajournons seulement nos espérances.

Le plus satisfait d'un résultat qui le faisait respirer à l'aise, ce fut assurément M. de Gontaut, mais il ne fut pas le seul à Berlin à éprouver ce soulagement. Tout le monde lui en faisait compliment. « Nous voilà rassurés, lui disait le sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères; on ne savait pas bien hier de quel côté M. Thiers penchait, mais il a maintenant pour lui le côté droit, les conservateurs; qu'il continue donc à marcher avec eux. » Il n'y eut pas jusqu'à M. de Bismarck, qui ne voulût pas rester en arrière des félicitations. « Au fait, me dit-il, avec un accent des bons jours,

moitié serein, moitié gouailleur, puisque les monarchistes n'ont pas encore pu s'entendre, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de soutenir l'ordre de choses actuel : il faut que vous gardiez Adolphe Ier. — Volontiers, lui répondis-je, à condition qu'il n'aura pas d'héritier. » Enfin, la détente générale fut si marquée, que, dès les premiers jours de janvier 1873 (le vote conciliant avait eu lieu le 15 décembre précédent), M. de Gontaut pouvait faire accueillir des ouvertures tendant à supprimer, par un acquittement anticipé, les derniers délais qui retardaient encore la retraite des troupes d'occupation.

Mais, la tâche de la fameuse commission des Trente (on l'appelait ainsi, et elle fut aussi fameuse alors qu'elle a cessé de l'être aujourd'hui) n'était pas si facile qu'on se l'était imaginé dans un jour d'entraînement oratoire. La ligne qu'elle avait à suivre avait été tracée par M. d'Audiffret-Pasquier, avec toute la netteté possible, mais elle n'en restait pas moins étroite et glissante. A le bien prendre, il y avait, dans les termes où la question était posée, quelque chose, sinon de contradictoire, au moins de difficilement conciliable. Il s'agissait d'organiser une situation provisoire : or le provisoire, par sa nature, né sous l'empire de circonstances qui font sa raison d'être et déterminent ses conditions, ne comporte guère d'organisation; et les institutions organiques ont, de leur côté, assez naturellement un aspect définitif. Il résultait de là que chacune des deux parties que la commission avait à tâche de concilier, et qui avait dans son sein des représentants toujours en éveil, cherchait à tirer dans son sens le caractère un peu hybride des dispositions qu'on voulait prendre. M. Thiers avait évidemment pour but (et il ne s'en cachait pas) de faire tracer à la commission les linéaments principaux d'une constitution républicaine : mais la majorité, très décidément monarchique, ne voulait ni rien dire, ni rien laisser passer dont on pût tirer un préjugé contre la solution qu'elle n'aurait peut-être pas été en mesure de proposer immédiatement, mais qu'elle voulait rester libre de présenter à la fin de l'interrègne convenu dont on voyait approcher le terme. Dans ce conflit de desseins contraires, il n'était pas, je ne dirai, pas un article, mais même un mot, une syllabe de toutes les dispositions mises en discussions, qui ne donnât lieu à un débat sur le fond aussi bien que sur la forme; et, après plusieurs semaines de délibération, on était moins avancé que jamais, et peut-être plus menacé de ne pas s'entendre.

Le secret des débats intérieurs d'une commission n'existe pas, surtout quand elle est nombreuse et divisée; et je vois encore la porte de la salle du palais de Versailles, où nous délibérions,

assiégée par les messagers des journaux des diverses nuances, leur crayon à la main, venant prendre note de tous les incidents de nos séances. C'était autant de copie fournie en même temps à la presse étrangère et surtout allemande, et toutes nos alternatives de décisions proposées, prises ou rejetées, avaient par là leur contre-coup sur la discussion parallèle que suivait, à deux cents lieues de là, l'ambassadeur de France avec les ministres prussiens. La négociation avançait ou reculait suivant que l'accord de M. Thiers et de l'Assemblée devenait plus probable ou restait problématique. Si je n'avais peur de me servir d'une métaphore un peu hasardée, je dirais que c'était du pas que les deux pouvoirs feraient l'un vers l'autre que dépendait la marche plus ou moins rapide des troupes allemandes vers la frontière qu'elles devaient passer.

On conçoit quelle gêne et en quelque sorte quel agacement nerveux le moindre accroc de ce char si mal attelé faisait éprouver au malheureux négociateur. A bout de patience, au bout de quelques semaines, M. de Gontaut se décida à peindre tout l'embarras de sa situation à un de ses amis, membre de la commission des Trente, dans une lettre dont les termes, quand même le texte ne serait pas conservé, seraient restés gravés dans ma mémoire :

« Vous êtes en train, nous faisait-il dire, de perdre le terrain que vous aviez gagné pendant ces derniers mois. Dans le gouvernement allemand, comme dans la plupart des gouvernements étrangers peu sympathiques à la proclamation de la république, même conservatrice, on avait applaudi à votre résolution de faire dominer les influences conservatrices dans la direction des affaires et à la fermeté dont vous aviez fait preuve pour maintenir le gouvernement sur ce terrain. On redoutait les menées de la gauche et l'empire que ses adroites flatteries pouvaient exercer sur le Président, et on voyait d'un œil très favorable l'union de M. Thiers avec la droite. Mais la politique étrangère de M. Thiers, ses efforts pour ramener l'ordre à l'intérieur, pour reconstituer les finances et même l'armée, ont inspiré une sympathie réelle pour lui, voire même une admiration sincère, et, en résumé, une grande confiance pour sa personne. On n'est donc pas disposé à approuver tout ce qui paraît destiné à amoindrir sa personnalité, à diminuer des pouvoirs dont on s'accorde à louer l'usage qu'il a fait jusqu'à présent, encore moins ce qui pourrait l'amener à se démettre de sa présidence... On ne comprend donc pas les longues et subtiles discussions de la commission des Trente, et on s'étonne qu'on attache tant de prix à des institutions normales et pondérées pour une situation et des circonstances anormales et évidemment transitoires... On accuse la majorité de la commission, c'est-à-dire la

droite, d'entraver l'accord si désiré entre les conservateurs et M. Thiers.

« ... L'un des buts les plus importants de ma mission, ajoutait-il en terminant, c'est de rassurer l'Allemagne, non seulement sur l'acquittement de sa créance, mais encore sur l'apaisement des esprits, qui a pour conséquence la reprise des affaires, sur le retour de la tranquillité en France, au moins de faire saisir tous les motifs de l'espérance que nous avons d'arriver à la jouissance de ces biens. Ne rendez pas ma tâche plus difficile qu'elle ne l'est et ne le sera en tout état de cause. Tenez pour certain que la prolongation et l'accentuation du désaccord dans les dernières séances de la commission produisent ici un effet fâcheux dont nous ne pouvons manquer de subir le contre-coup dans les négociations relatives à la libération du territoire. »

Quand cette lettre me fut communiquée par celui de nos amis communs qui la reçut, je venais d'être désigné par la commission pour être son rapporteur. Je ne sais trop ce qui me valait cet honneur, car si mes convictions monarchiques ne faisaient doute pour personne, je ne figurais pas parmi les plus ardents à partager ni les confiantes espérances ni la vivacité des ressentiments contre M. Thiers, que j'entendais souvent exprimer autour de moi. Mais peut-être avait-on pensé qu'ayant par profession quelque habitude d'écrire, je serais plus apte qu'un autre à marquer la nuance délicate de la situation où nous nous trouvions. La justesse des considérations si noblement exprimées par M. de Gontaut et la peinture de ses peines patriotiques me frappèrent vivement, et mon parti fut pris dès lors d'aller jusqu'au bout de toutes les concessions possibles pour faire aboutir la commission à la solution pacifique d'où dépendait le retour de notre patrie à sa complète indépendance. Je fis part de cette intention à quelques-uns de mes plus personnels amis qui s'y associèrent.

Nous fîmes prévenir M. Thiers par plusieurs intermédiaires de nos desseins de conciliation. J'entrai moi-même en relation avec les ministres que je connaissais : MM. de Rémusat, de Goulard et Dufaure; enfin, je fus admis à discuter avec M. Thiers lui-même les diverses formules qui pouvaient être employées pour répondre à ses exigences, en ménageant toutes nos réserves et en rentrant sur le terrain du pacte de Bordeaux, où, en apparence du moins, il consentait à se replacer. Je crois même me souvenir qu'une fois, pour mieux faire comprendre et faire apprécier de ses propres amis mes explications, il m'introduisit inopinément dans le conseil des ministres assemblés. Il mettait à m'entendre, à se placer à mon point de vue dans les difficultés que je lui soumettais, à se prêter

aux expédients que je proposais pour en sortir, malgré un air de contrainte toujours visible, une patience qui me causait, je l'avoue, quelque surprise, car j'étais loin d'avoir été écouté avec autant d'attention, même quand, étant son ambassadeur à Londres, j'avais à lui rendre compte des embarras que je pouvais rencontrer dans les affaires que j'étais chargé de suivre. Je soupçonnais bien vaguement le motif de ce changement d'humeur et je n'en attribuais le mérite ni à mes bonnes intentions ni surtout à mon éloquence. Mais j'en ai eu plus complètement encore le secret depuis que les dépêches de M. de Gontaut m'ont appris avec quelle conscience ce digne agent de la France prodiguait ses avertissements à lui en même temps qu'à nous, sans se décourager par l'accueil maussade qu'il recevait à l'occasion. M. de Gontaut remplissait en réalité le rôle, si fréquent dans les comédies de Molière, du serviteur fidèle qui, pour rapprocher des amants en querelle, passe tour à tour d'un côté de la scène à l'autre et leur porte ses bons conseils. Mais il avait cette difficulté particulière que les amants, cette fois, ne s'aimant guère, ne se tendaient jamais à la fin la main que de mauvaise grâce. Je suis porté à penser que le jour où M. Thiers m'accueillit avec la confiance la plus touchante, ce fut celui où il venait de recevoir quelque lettre comme celle-ci :

« Berlin, 1er février 1872.

« Je vous dois le compte-rendu d'un entretien que je viens d'avoir avec un ami du roi... Cet ami est déjà venu me trouver deux ou trois fois dans des circonstances comme celle-ci, et s'est ouvert avec moi avec une sincérité et une confiance qui exigent en retour de notre part une grande discrétion... Il a abordé tout de suite la question de la situation intérieure de la France... Il est revenu alors sur les immenses périls que ferait courir à toute l'Europe le triomphe de la gauche et de Gambetta, et m'a exprimé avec chaleur l'espoir que l'accord se ferait entre M. Thiers et la droite. Il a été jusqu'à me dire : « C'est le vif désir du roi, et croyez « bien que si cela s'arrange, il n'y aura pas de difficultés de sa part « sur le retrait des troupes. » Je lui ai répondu que ses espérances sur ce point étaient très fondées. En politique, ai-je ajouté, il ne faut pas se servir du mot de certitude : mais les tendances vers une conciliation sont trop marquées depuis quelques semaines, elles s'accentuent trop tous les jours, elles sont trop nécessaires et trop raisonnables pour qu'il ne soit pas tout à fait conforme à la logique de dire : l'entente se fera. « Tant mieux, a repris le « comte ***, mais je vous le dis avec assurance, tout dépend de

« M. Thiers, l'entente de la Prusse avec la France est entre ses « mains. » — « Soyez tranquille, fit répondre M. Thiers, qui venait peut-être de causer avec moi, les Trente sont taquins et tracassiers, mais ils seront sages et tout sera fini dans peu de jours. » Et enfin, le 23, le rapport de la commission étant présenté à l'Assemblée dans des termes d'union convenus, il s'empressait d'écrire : « L'accord survenu avec les Trente produit une véritable joie. »

Effectivement, nous étions tombés d'accord d'une formule qui réunit la majorité dans la commission et ensuite dans l'Assemblée elle-même; malheureusement, cette majorité n'était pas formée comme je l'aurais désiré. Toute une partie de la droite refusa d'en faire partie et dut être remplacée par un nombre à peu près égal des amis personnels de M. Thiers. Cette division me peina profondément, et en relisant encore aujourd'hui le texte que je dus commenter et défendre, je ne puis comprendre comment on aurait pu s'y prendre dans les circonstances données pour arriver à l'entente immédiate qu'un si haut intérêt rendait nécessaire, tout en laissant toutes les portes ouvertes à l'avenir même le plus prochain de la monarchie. Le pouvoir constituant de l'Assemblée était reconnu et réservé en tête même du projet, et les institutions que l'Assemblée promettait d'établir avant de se séparer, les attributions respectives des pouvoirs exécutif et législatif, l'établissement d'une seconde Chambre et la réforme de la loi électorale, étaient toutes parfaitement compatibles avec la monarchie et n'avaient rien dont on pût induire l'abandon ou l'oubli du principe héréditaire. Je ne puis donc me rendre compte des scrupules qui non seulement empêchèrent une partie des royalistes d'y adhérer, mais donnèrent de leur part à la discussion du projet lui-même un caractère de vivacité et d'aigreur assez pénible. J'en souffris d'autant plus que je voyais bien que mon rapprochement momentané avec M. Thiers donnait lieu contre moi à d'injustes et assez puériles suspicions et qu'il m'était interdit d'indiquer, même en tournant les yeux vers notre frontière encore occupée, le motif principal qui m'avait fait agir. J'avais vainement essayé de le faire comprendre par ces mots du passage qui terminait le rapport : « C'est dans l'union des pouvoirs publics, avais-je dit, que la France place son espoir; c'est cette union cimentée par des sacrifices et des efforts communs qui va bientôt effacer les derniers vestiges de l'invasion étrangère : » la dignité ne permettant pas de parler plus clairement du haut d'une tribune française[1].

[1] Tenant essentiellement à ne toucher aux questions relatives à la politique intérieure que dans la mesure où elles pouvaient intéresser la situation diplomatique de la France, à cette époque critique, j'ai dû passer sous

Je ne tardai pas à être bien consolé de ces quelques heures d'ennui, lorsque le projet, une fois voté, M. Thiers vint apporter à l'Assemblée une nouvelle et dernière convention qui, cette fois, ne laissait plus rien à désirer. Il avait suffi, en effet, que les premiers votes, portant sur le préambule comme sur les articles placés en tête du projet, eussent attesté la conclusion de l'accord parlementaire pour que toutes les difficultés suscitées à Berlin, qui faisaient encore l'objet d'une correspondance active entre M. de Gontaut et M. Thiers, se fussent en quelque sorte évanouies, et tout était prêt pour une signature qui eut lieu juste quarante-huit heures après l'adoption de l'ensemble. Jamais résultat ne fut à la fois plus rapide et plus complet. Tout devant être payé le 5 septembre, tout serait libre le 5 juillet, sauf la place de Verdun et un rayon de quatre kilomètres à l'entour gardé en gage jusqu'au 5 septembre, ce court espace de temps étant regardé comme nécessaire afin de pourvoir aux dernières mesures requises pour faire disparaître les traces de l'occupation. Un instant, il avait été question de conserver, à ce titre, et pour le même délai, la place de Belfort dont le parti militaire de Berlin ne pouvait évidemment se résigner à se détacher. Quelques obstinés allaient même prétendre que cette précaution était indispensable pour prévenir les mouvements révolutionnaires que pourrait faire éclater la fermentation causée par la joie de l'affranchissement. Mais M. Thiers et M. de Gontaut, ayant repoussé l'un et l'autre avec indignation cette supposition injurieuse, M. de Bismarck se décida à effacer une condition dont l'apparence suspecte aurait compromis tout l'effet de ce grand succès moral. Le chancelier ayant de plus voulu signer lui-même la convention (peut-être pour ne pas en

silence toute une partie du projet élaboré par la commission des Trente, et qui pourtant avait donné lieu à des débats très vifs. Je veux parler de règles établies pour réduire à des cas déterminés et assujettir à des conditions spéciales les communications directes du Président de la République avec l'Assemblée. Cette réglementation tenant à un état essentiellement transitoire et exceptionnel avait uniquement pour but de prévenir les incidents qui s'étaient produits à plusieurs reprises : une altercation imprévue entre le chef de l'Etat et la majorité parlementaire, et sa démission à la suite d'un vote irréfléchi, entraînant à l'improviste deux crises politiques d'une extrême gravité. Rien de pareil ne serait évidemment aujourd'hui nécessaire, le Président de la République, dans la constitution actuelle, ne faisant plus partie d'aucune Assemblée parlementaire et n'ayant plus la prétention d'y paraître. Sans cette sage précaution, les crises présidentielles qui mettraient l'Etat tout entier en arrêt et en suspens seraient aussi fréquentes et aussi subites que les crises ministérielles, et c'est ce danger dont l'Assemblée était menacée à tout instant que la commission des Trente avait été chargée d'écarter.

laisser l'honneur à son ambassadeur, M. d'Arnim, avec qui ses dissentiments devenaient publics), ce fut M. de Gontaut qui eut la bonne fortune bien méritée d'apposer son nom au texte libérateur et de léguer ainsi le plus touchant et le plus glorieux des souvenirs à une famille qui en comptait déjà tant d'illustres.

En prenant part à la joie générale, je ne pouvais me défendre de quelque contentement personnel d'avoir contribué, pour une petite et très humble part, à écarter quelques-uns des obstacles dont aurait pu être embarrassée la voie qui conduisait à ce terme désiré. M. Dufaure voulut bien m'en féliciter dans une lettre que j'ai conservée. Je ne fus pas tout à fait aussi heureux avec M. Thiers. Je crus, d'accord avec un des membres de la commission des Trente qui m'avait prêté le plus constant appui, devoir, dès le soir même, me mêler à la foule de ceux qui allaient lui faire compliment. Je crois, en vérité, qu'au premier moment, il ne se souciait pas de nous reconnaître, et il fit ensuite à nos félicitations un accueil qui ne nous encouragea pas à les renouveler. Nous ne pûmes nous empêcher, en descendant l'escalier de la Présidence, mon compagnon et moi, de nous regarder en souriant. Il était clair qu'on n'avait plus besoin de nous : je m'en doutais un peu, mais peut-être aurait-on pu attendre quelques jours avant de nous le faire sentir. Si, comme la malignité l'avait supposé, j'avais espéré quelque prix de mon concours, l'offre d'une nouvelle ambassade ou même d'un portefeuille, j'étais assurément loin de compte.

L'impression que je ressentis de ce changement de procédé (auquel je n'ai pas besoin de dire que, pour mon compte, j'étais complètement insensible), je la retrouve dans les souvenirs de M. de Gontaut qui eut de tout autres motifs pour l'éprouver. Traité avec tous les honneurs qui lui étaient si bien dus, puisque la plus haute des décorations nationales lui fut conférée en dehors de toutes les règles, par une exception à laquelle tout le monde applaudit, il vint passer quelques jours à Paris et là fut fêté également par M. Thiers et par ses amis de l'Assemblée. « Je m'aperçus bientôt, dit-il, que, s'il y avait un point d'arrêt dans la préoccupation de la politique étrangère, il n'y en avait pas dans les divisions intérieures. » Effectivement, la paix qui lui avait rendu sa tâche possible et qu'il avait si activement contribué à rétablir, n'était qu'une trêve qui ne devait pas tarder à être rompue. Il s'en aperçut surtout à une réunion qui eut lieu à la Présidence et où figuraient des membres de l'Assemblée de différents partis. Il fut frappé de leur attitude hostile et réservée. Ce fut, je crois, à un dîner où j'étais convié et ne pus me rendre (je ne sais plus par quel motif), mais auquel prit part mon neveu, M. d'Haussonville, qui avait fait

partie, avec moi, de la commission des Trente. Après le repas, la conversation tomba sur un incident qui venait d'avoir lieu et faisait beaucoup de bruit : c'était l'expulsion du prince Napoléon, opérée par ordre de M. Thiers, bien qu'aucune disposition légale ne bannît de France les membres de la dernière famille impériale. Le caractère arbitraire de la mesure n'était donc pas contestable. Mais M. Thiers la défendit avec une extrême vivacité, affirmant qu'avec ou sans loi, un gouvernement avait toujours le droit d'éloigner ceux dont la présence menaçait son principe, et c'est « la règle, ajouta-t-il, que je suis décidé à appliquer au besoin à tous les prétendants, attendez-vous-y, M. d'Haussonville. »

Si M. de Gontaut entendit ce propos, il n'est pas étonnant qu'il soit reparti le cœur plein de sombres pressentiments. « Avant de me mettre en route, ajouta-t-il, j'eus plusieurs entrevues avec M. Thiers. Le jour même où je prenais congé de lui, nous eûmes une conversation assez vive au sujet de son attitude, et, bien que je n'en aie pas retrouvé la note, je me rappelle fort bien lui avoir dit, sur le pas de la porte : « Vous ne voulez donc pas vous placer au milieu des « conservateurs? — Non, répondit nettement M. Thiers. — Eh « bien ! prenez garde que ce ne soit votre perte. » Je ne croyais pas être si bon prophète. »

Duc de Broglie.

La suite prochainement.

---

## LE CENTENAIRE

DE

# LA DÉPORTATION A LA GUYANE

---

Le 14 juillet 1789, une troupe nombreuse composée d'ouvriers, de bourgeois, de courtauds de boutique, auxquels s'étaient joints quelques soldats des gardes françaises, se dirigea tumultueusement vers le faubourg Saint-Antoine; puis elle se rua sur la Bastille dont les tours massives, sombres et muettes, symbolisaient, aux yeux de la masse ignorante du pouvoir absolu, la résistance au progrès des idées nouvelles. La vieille citadelle, qui avait bravé les attaques du grand Condé, capitula en quelques heures devant cette foule indisciplinée.

Très peu de personnes mesurèrent avec la perspicacité du duc de Liancourt l'immense portée de cet événement; et les hommes sensibles, après avoir donné aux mânes des victimes massacrées dans cette affaire un juste tribut de regrets, éprouvèrent la sensation d'un soulagement à cette pensée que la lettre de cachet, qui avait mis en deuil tant de familles, était abolie. « Désormais, disaient les bonnes gens, le gouvernement ne pourra plus faire disparaître ses adversaires; il ne pourra plus se débarrasser avec un paraphe mis au bas d'un papier des personnages qui le gêneront et auront cessé de plaire. »

Cette réflexion ayant pleinement satisfait la majorité des badauds, on ne songeait plus guère à la Bastille au bout de six mois et il ne restait pas d'autre trace matérielle de son existence qu'un tas de pierres oubliées dans un coin. Le bon Monsieur de Latude commençait à devenir ennuyeux; il n'était une actualité que pour des provinciaux très arriérés, et le musée Curtius où, moyennant 12 sols, on pouvait contempler l'image en cire de ce prisonnier modèle entourée des images de Louis XVI, du marquis de La Fayette, de M. de Voltaire et des envoyés de Tippo-Saïb, le musée Curtius voyait ses recettes baisser et cherchait à renouveler son affiche.

La lettre de cachet, c'est-à-dire l'exil ou la détention arbitrairement prononcés, était donc, aux yeux des libéraux, un mode de répression passé dans le domaine de l'histoire.

Néanmoins, dès le 25 septembre 1791, en plein épanouissement de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en pleine floraison de la fraternité, on dotait notre législation d'une peine tout aussi arbitraire et dangereuse, puisqu'elle fournissait un moyen commode, rapide, efficace, de supprimer de la circulation, non point seulement des individus isolés, mais des collectivités.

Comme la plupart des nouveautés qu'on introduisait alors en toutes choses, cette création pénale était une mauvaise copie de l'antique : l'empereur Auguste fut l'inventeur de la déportation et s'en servit beaucoup. Malgré son origine classique, on la laissa sommeiller dans les archives, car un certain médecin philanthrope, nommé Guillotin, s'était avisé d'un procédé plus expéditif encore.

Ce fut seulement le 1er avril 1795 que la Convention l'appliqua pour la première fois, et afin, sans doute, de mieux juger de sa valeur, elle voulut en faire l'expérience sur quatre des plus célèbres représentants : Barère, Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Vadier.

## I

Tout le monde sait qu'après le 9 thermidor, auquel ils avaient pourtant contribué activement, — Collot, comme président de l'Assemblée, Barère, Billaud et Vadier, par de lâches discours contre Robespierre, leur idole de la veille, — furent en butte aux dénonciations de Lecointre, de Legendre et de Clauzel. Traduits devant une commission de vingt et un membres, ils furent décrétés d'accusation sur les rapports de Courtois et de Saladin. De toutes parts, une clameur de haro s'élevait contre eux; Lyon, surtout, fit entendre sa voix vengeresse, Lyon que Collot-d'Herbois, dans sa rancune d'affreux cabotin, avait noyée dans le sang pour la punir des sifflets dont le parterre l'avait salué quand il était venu y débuter.

Lyon réclamait cette tête. On demandait aussi celles de Billaud-Varenne, le monomane du massacre; de Barère, « l'Anacréon de la guillotine »; et de l'atroce Vadier. Mais tous quatre bénéficièrent de la réaction qui venait de se produire; on ne voulait plus d'échafauds, même pour y faire monter les pourvoyeurs de l'échafaud, on ne voulait plus laisser sortir de sa remise la dernière charrette. On chercha donc autre chose, et c'est alors qu'on pensa à utiliser la déportation. Mais au moins fallait-il que cette déportation se rapprochât autant que possible du châtiment suprême : cela dépen-

dait bien moins des rigueurs de la discipline édictée que du choix de la contrée d'outre-mer destinée à servir de lieu d'internement.

Or, parmi nos possessions exotiques, il était une contrée qui semblait se désigner d'elle-même pour l'emploi de « guillotine sèche », dont elle s'est, d'ailleurs, acquittée si parfaitement, qu'après cent ans écoulés, on vient, dans des circonstances particulièrement graves, de la lui confier à nouveau.

La Guyane avait acquis, sous Louis XV, un regain de notoriété pour avoir anéanti la plus grande entreprise coloniale du dix-huitième siècle. Cette expédition avait pour but apparent de compenser la perte du Canada et les hontes du traité de Paris par la fondation, dans le Centre-Amérique, d'une puissante colonie qu'on appellerait France Equinoxiale; le but réel était de faire gagner beaucoup d'argent à des spéculateurs peu scrupuleux. L'affaire était dirigée par le chevalier de Turgot (frère du ministre) et par M. de Chanvalon. Un nombre considérable de gens de conditions diverses s'étaient laissé séduire par les alléchantes promesses des prospectus, si bien que les navires de la Société ne purent embarquer tous les pauvres « gogos » qui se présentèrent.

Le résultat fut celui-ci : de 1763 à 1764, les îles du Diable, — ingénieusement baptisées par Chanvalon îles du Salut, — les plaines de Kourou, les savanes de Sinnamary, avaient vu succomber 13 060 individus.

C'était un Panama avant la lettre.

Veut-on avoir idée de la façon expéditive dont opère le soleil de la Guyane? Voici le passage d'une lettre écrite quelques années après par un des rares survivants de l'expédition : « Ces déserts ont été aussi fréquentés que les jardins du Palais-Royal... Des dames en robes traînantes, des messieurs à plumets, marchaient d'un pas léger jusqu'à l'anse, et Kourou offrit pendant un mois le coup d'œil le plus galant et le plus magnifique; on y avait amené jusqu'à des filles de joie... Mais la peste commença son ravage, les fièvres du pays s'y joignirent. Au bout de six mois, dix mille hommes périrent, tant aux islets qu'ici... »

Peut-être était-ce un descendant de ce colon obstiné que le chevalier de Larue [1] rencontra au moment de son arrivée à Sinnamary comme déporté : « Un peu avant le sentier qui conduit à Sinnamary, dit-il, nous trouvâmes une mauvaise case isolée et habitée par le petit-fils d'un de ces Allemands [2] transportés à

[1] *Mémoires* du chevalier de Larue.

[2] Ce n'étaient pas des Allemands, mais des Alsaciens et surtout des Lorrains qui firent, en grand nombre, partie de cette malheureuse expédition. Celui auquel fait allusion le chevalier de Larue se nommait Kormann.

Cayenne lors de la désastreuse expédition de 1763. Il s'approcha de nous, nous accompagna une partie du chemin et ne nous dissimula pas que nous « descendions dans un tombeau ». Sa figure confirmait ce triste aveu : elle annonçait plus de cinquante ans, quoiqu'il en eût à peine trente. »

La Guyane semblait donc le pays par excellence d'où les bannis ne reviennent guère.

En décrétant que les quatre représentants condamnés y seraient internés, la Convention faisait loyalement tout ce qui était possible pour concilier la sévérité dans le châtiment avec ses tardives et subites pudeurs à propos du droit de mort.

On décida que le lendemain, 13 germinal, les prisonniers seraient acheminés sur Rochefort par la route d'Orléans. Mais cet ordre ne fut exécuté que d'une façon incomplète et faillit même ne pas l'être du tout.

Vadier réussit à se cacher dans Paris et ne fut repris que longtemps après; mais il eut le bonheur immérité qu'on fût empêché, par suite de circonstances particulières, de l'envoyer à la Guyane [1].

Quant aux trois autres, les voitures qui les contenaient furent arrêtées aux Champs-Élysées par une populace surexcitée, et il ne fallut pas moins, pour les dégager, que l'intervention personnelle du général Pichegru, auquel on venait de confier le poste de commandant de la force armée, avec, pour adjoints, Barras et Merlin.

En rendant compte de cet incident à l'Assemblée, Pichegru reçut de sa part des témoignages d'approbation et des applaudissements. Il ne se doutait guère, à ce moment, que, deux ans plus tard, il serait lui-même transporté à la Guyane sur l'ordre d'un gouvernement où Barras serait tout-puissant.

Le voyage de Paris au château d'Oléron ne fut pas pour les trois condamnés une partie de plaisir; ils entendaient sans cesse résonner à leurs oreilles des paroles de mépris, des outrages, des malédictions. Maintenant que le peuple n'avait plus peur, il agissait comme font les Annamites lorsqu'on promène par les bourgs et villages « monsieur le Tigre » (Oug-Kop) en cage : il s'attroupait autour d'eux, les menaçait et les injuriait.

A Oléron, Barère fut séparé de ses deux compagnons, et tandis que ceux-ci étaient immédiatement embarqués à Rochefort, on le garda dans le château afin de le joindre, pour un motif que

[1] On le conduisit à Cherbourg pour être embarqué; mais la frégate chargée de l'emmener ne réussit pas à sortir du port que bloquaient des croisières anglaises. Après le 18 brumaire, on le maintint à Cherbourg. Gracié en 1801, il revint à Paris, où il demeura jusqu'à sa mort, tranquille et obscur, mais très surveillé par la police impériale.

j'ignore, à un autre convoi. Cela fit dire plaisamment à Boursault que, « pour la première fois, Barère avait oublié de suivre le vent ».

Entre temps, la Convention s'était ravisée et elle avait pris, contre les accusés du 1er avril, un nouveau décret ordonnant de les traduire devant le tribunal criminel de la Charente-Inférieure. Barère fut seul touché par la notification; on le transféra dans les prisons de Saintes d'où il s'évada au bout de huit mois. Depuis lors, il sut fort bien « suivre le vent ». Caché à Bordeaux, il y attendit l'amnistie. Le gouvernement consulaire l'autorisa à venir à Paris et le gouvernement impérial fit mieux encore : il le prit à son service, — il est vrai que ce fut dans la police secrète. Fouché, qui connaissait sa puissance d'assimilation et sa remarquable facilité de rédaction, pensa que ces deux qualités étaient utilisables et il l'employa à résumer, dans une note quotidienne destinée à l'empereur, les informations envoyées ou apportées par les innombrables agents stipendiés ou bénévoles. Barère fit preuve, dans cet office, de beaucoup de zèle et de capacité. Pendant plusieurs années, on put, comme jadis à la Convention, jeter sur son bureau des liasses de dossiers, en lui disant : « Tiens, rapporte ! »

Ce sinistre et louche coquin mourut à Tarbes, âgé de quatre-vingt-six ans, entouré de la sympathie et du respect de ses concitoyens, qui l'avaient nommé conseiller général. Les spectres de ses victimes paraissent s'être discrètement abstenus de troubler la douce quiétude de sa belle vieillesse.

Mais revenons aux deux déportés que nous avons laissés voguant sur l'Océan, dont les flots tumultueux n'étaient pas faits pour étonner des gens habitués à vivre au milieu des orages et des tempêtes. Leur traversée s'effectua sans encombre. Ils étaient traités, à bord, comme des passagers libres et jouissaient du confort relatif que les navires d'il y a cent ans pouvaient procurer. Ils se montraient taciturnes et s'évitaient réciproquement : quelles causeries auraient pu avoir ensemble, sous les étoiles, ces deux fauves qui, durant les tragiques séances de la Convention, avaient été tant de fois prêts à se jeter l'un sur l'autre?

La population Cayennaise leur témoigna une horreur profonde qu'ils étaient, on ne saurait le nier, en droit de taxer d'ingratitude *noire* : leurs noms ne figuraient-ils pas, en effet, parmi les plus ardents protagonistes de l'affranchissement des esclaves? Et une année à peine s'était écoulée depuis que le brick *Oiseau* avait apporté à Cayenne le texte de l'acte libérateur. Semer les bienfaits, c'est presque toujours, hélas! récolter l'amère déception.

Toutefois, une compensation bien inespérée, et d'autant plus précieuse, les attendait.

La colonie était, en ce momont, administrée par le lieutenant-colonel Cointet, révolutionnaire exalté, terroriste convaincu, grand admirateur du comité de Salut public; il leur fit cet accueil attendri que tout disciple, animé de bons sentiments, doit à ses maîtres dans le malheur. Ce brave militaire ne gouvernait la Guyane que par délégation; le commissaire de la République se nommait Jeannet-Oudin [1]. Ce dernier était neveu de Danton et devait toute sa fortune politique à son illustre parenté; d'ailleurs, intelligent et possédant du flair, de la finesse et beaucoup de prudence, il se montra à la hauteur de la fonction importante dont on l'avait investi. Dès qu'il apprit la mort de son protecteur, il jugea convenable de changer d'air pour raisons de santé, confia ses pouvoirs à Cointet et gagna New-York, où sa personne et le fruit de ses rapines seraient mieux en sûreté que sur une terre française. De là il entretint des correspondances avec ses amis de Paris et attendit les événements, bien convaincu dans son expérience que la dictature du vertueux Maximilien ne dépasserait pas la durée normale d'un congé de convalescence.

A l'arrivée de Collot-d'Herbois et de Billaud-Varenne, il n'était pas encore de retour dans sa bonne ville de Cayenne. Ce fut donc à Cointet que les instructions du gouvernement concernant les déportés furent remises. Elles étaient extrêmement douces : les deux déportés avaient licence de se fixer sur tel point de la colonie qu'il leur plairait; on leur allouait, en outre, une indemnité annuelle de 1500 livres. Mais Cointet ne se contenta pas d'exécuter ces ordres si pleins de sollicitude : il les interpréta à sa manière. Ainsi, il décida que les nouveaux colons seraient logés aux frais de l'État, et il mit à leur disposition des officiers chargés de les accompagner dans leurs promenades, de « les satisfaire sur les objets de leur curiosité » (*sic*), et, en même temps, j'imagine, de les protéger contre les effets de l'animadversion publique.

Si vivace était encore l'impression laissée dans les âmes par l'épouvantable régime de 1793, que, malgré la répugnance des officiers à faire ce service d'escorte, il ne s'en trouva qu'un seul qui osât le refuser formellement en disant « qu'il n'était pas fait pour être le compagnon du bourreau de ses concitoyens ».

Collot-d'Herbois sortait peu, car il était fort souffrant depuis longtemps; sa principale occupation consistait à rassembler des notes destinées à lui fournir les éléments d'une histoire de la Révolution. Billaud-Varenne, au contraire, errait dans la campagne aux

[1] Il débarqua le 11 avril 1793 avec la mission de « républicaniser la Guyane ».

heures où le soleil est le moins redoutable, et il faisait cueillir, par ses aides de camp, des plantes et des fleurs.

Les proscrits passaient le reste du temps à se balancer dans un hamac, à recevoir les visites du gouverneur provisoire et à souper chez lui en compagnie des principaux fonctionnaires du pays.

Ainsi comprise, la déportation n'était pas sans charmes : elle prenait les espèces et apparences d'une villégiature un peu éloignée, mais réellement enviable à une époque où, chaque soir, on pouvait se demander : serai-je libre, serai-je vivant demain?

Malheureusement, les choses changèrent tout à coup de face quand, au mois d'avril 1796, Jeannet-Oudin, qui s'était fait confirmer par le nouveau gouvernement, débarqua à Cayenne avec le titre d'agent particulier du Directoire exécutif.

La vengeance, dit-on, est le plaisir des dieux; c'est aussi celui des hommes qui ont eu très peur. Jeannet ne se refusa pas cette jouissance raffinée, maintenant qu'il tenait deux complices, et non des moindres, de ce Robespierre qui lui avait causé de si vives inquiétudes pour sa vie, pour sa place et pour ses économies.

Son premier acte fut un ordre d'expulsiom hors du chef-lieu et d'internement dans une ancienne sucrerie, abandonnée au moment de l'abolition de l'esclavage, et fort détériorée.

L'isolement des deux conventionnels y devint absolu; les créoles blancs avaient fait le vide autour d'eux, et les hommes de couleur, persuadés qu'ils étaient des diables, évitaient avec grand soin leur approche et se signaient si, d'aventure, ils s'offraient à leur vue.

Ils souffraient beaucoup des moustiques, des maringouins, des insectes de tous genres qui pullulent dans ce pays où la verdure est si perfide, l'ombre des grands bois si dangereuse, le voisinage des lacs et des rivières presque toujours mortel.

Collot, dont la santé était déjà altérée, comme je l'ai dit, tomba gravement malade. Un médecin fut mandé pour le visiter :

— Qu'avez-vous? lui demanda le médecin.

— J'ai la fièvre et une sueur brûlante.

— Je crois bien, vous suez le crime!

En réalité, il était atteint d'une de ces fièvres terribles, spéciales à la Guyane et dont il faut, pour se rendre compte de leur violence extraordinaire, les avoir éprouvées soi-même; sous des noms divers, elles sont toutes proche parentes de la fièvre jaune ou du *vomito negro*, l'hydre de ces contrées.

Le médecin prescrivit son transfert à l'hôpital de Cayenne, mais on eut assez de peine à trouver des porteurs. Personne ne se souciait de mettre sur ses épaules une civière contenant un démon, ce démon fût-il anéanti par la fièvre.

Lorsque les religieuses de l'hôpital [1] surent quel était l'homme qu'on leur amenait, elles devinrent « toutes tremblantes », raconte un témoin, et ce dut être de leur part un grand sacrifice offert à Dieu que de surmonter leur répulsion. Elles soignèrent Collot avec le plus admirable dévouement, et pendant son agonie, qui fut longue et atroce, de blanches cornettes se penchaient à chaque instant sur son lit, des voix douces lui murmuraient des paroles de consolation et de bonté, auxquelles il répondait en proférant d'horribles imprécations qui sortaient de ses lèvres en même temps qu'une écume sanglante.

Il mourut le 7 juin. Ce jour-là, c'était fête parmi les nègres; hâtivement, les fossoyeurs jetèrent son cadavre dans un trou, aux pieds d'un immense bouquet de bambous, le recouvrirent imparfaitement de quelques pelletées de terre et coururent danser joyeusement au son de la mélopée nasillarde et monotone scandée par le tambourin national.

Billaud-Varenne paya, à son tour, tribut au climat; mais il était de tempérament robuste et, — contrairement à son collègue, — d'habitudes sobres : il fut bientôt hors de danger. L'agent du Directoire n'attendit pas la fin de sa convalescence pour lui ordonner de quitter l'hôpital et de se rendre à Sinnamary. Ce village est situé à 20 lieues environ de Cayenne, sur le bord de la rivière dont il porte le nom, entre la côte hérissée de rochers et de vastes marécages qu'on appelle là-bas des savanes mouillées ou des *pripris*.

L'ancien membre du Comité de salut public traversa la ville au milieu d'une escouade de soldats. Son visage était impassible et il semblait ne pas entendre les injures que lui criait la populace. Il affectait de ne s'occuper que d'un perroquet qu'il portait sur son poing et auquel, de temps en temps, il répétait d'une voix douce : « Viens-nous-en, Jacquot, viens-nous-en ! »

Une goëlette, en quelques heures, le transporta à l'embouchure de la rivière Sinnamary. Au moment précis où il mettait pied à terre, un violent coup de tonnerre retentit, quoique le temps fût très calme, un éclair brilla, et la foudre, avec un grand fracas, tomba tout près du village.

Les habitants, — Indiens, nègres, métis, — qui se pressaient pour

[1] Elles étaient au nombre de sept. On n'osa pas les molester, même pendant la Terreur, tant la population leur était attachée. Ces religieuses appartenaient à l'ordre de Saint-Paul de Chartres, et c'est encore cette congrégation qui fournit le service des hôpitaux de la Guyane. On en compte actuellement une cinquantaine dirigées par la vénérable Sœur Anselme.

assister au débarquement du célèbre proscrit, s'enfuirent épouvantés.

Cet incident n'était pas de nature à aider Billaud-Varenne à résoudre le problème, déjà passablement compliqué par lui-même, de trouver un logis : aucun propriétaire ne se souciait de recevoir sous son toit un hôte contre lequel la colère divine venait de se manifester par un prodige. On fut obligé de lui assigner, comme domicile provisoire, une mauvaise petite case qui avait servi de prison d'esclaves et qui, maintenant, servait d'asile aux scorpions. Cependant, au bout de quelques jours, et grâce aux écus qu'il avait en poche, il réussit à se procurer, au premier étage d'une des plus grandes cases, — le mot maison serait ambitieux, — deux chambres assez propres, donnant sur une vérandah. Il devait y faire un long séjour.

Une fois installé, il régla son existence et consacra la plus grande partie de son temps au travail, la consolation des exilés. Sa préoccupation semble avoir été, avant tout, de se justifier aux yeux de la postérité des « calomnies » répandues contre lui par une génération qui ne l'avait pas compris. L'ouvrage qu'il rédigea n'avait pas pour objectif de plaider les circonstances atténuantes pour ses forfaits, mais de présenter une apologie raisonnée du système terroriste. Jamais, en effet, il ne cessa de revendiquer bien haut la responsabilité de ses actes les plus sanguinaires; même il s'en glorifiait, et cela avec un tel accent de fierté, avec un air de sincérité si réelle, un ton si convaincu, qu'on éprouvait, en l'écoutant, un mélange vraiment extraordinaire d'effroi, de dégoût et de respect.

Aucun fragment du manuscrit n'a été retrouvé après sa mort, et cela est vraiment fâcheux, car il devait s'y rencontrer des pages bien curieuses [1].

Billaud, toutefois, n'était pas tellement absorbé par l'étude de la régénération sociale et politique de la France au moyen de la guillotine, qu'il n'employât de longues heures à écrire dans un style fort ampoulé et larmoyant des lettres d'amour à la belle Angélique. Cette dernière, je m'empresse bien vite de le dire, n'était autre que la citoyenne Billaud-Varenne en personne.

La correspondance, comme on va le voir par quelques extraits empruntés à la publication que M. J. Cantel en a faite récemment, est très piquante et contient le germe d'un scenario fort original.

Billaud-Varenne avait épousé Mlle Angélique Doyen en 1785; elle lui avait apporté en dot une jolie fortune, une jolie figure et ses dix-huit printemps; lui, avait vingt-cinq ans et venait de débuter avec succès dans la carrière d'avocat.

[1] Le livre publié sous le titre de *Mémoires de Billaud-Varenne* est apocryphe.

C'était un gentil petit ménage, très heureux, très uni, et qui, probablement, fût resté obscur dans son honnête félicité, si le terrible cyclone politique ne l'eût attiré dans son tourbillon. Le mari devint célèbre, mais la dot de la femme fondit entre ses mains comme dans un creuset : cela coûte cher d'être un personnage en vue. Angélique n'avait plus un sou vaillant au moment où Billaud fut embarqué pour la Guyane.

« La peinture que tu me fais, ma chère Angélique, dans ta deuxième lettre, de ta situation et de ta santé, lui écrit-il, m'a navré le cœur. Connaissant les hommes, je me doutais bien que tu allais tomber dans une détresse affreuse... Tu sais que, dans des temps plus prospères, je mettais tout mon plaisir à te procurer une existence digne de toi. Les choses ont changé de face... »

Heureusement, Angélique fait la connaissance d'un « respectable vieillard », nommé Johnson, riche citoyen de Boston. Quoique déjà avancé en âge, Johnson a le cœur chaud et ne peut voir d'un œil indifférent une aussi ravissante personne que M^me^ Billaud-Varenne réduite à la portion congrue.

Billaud est extrêmement touché de ce procédé :

« Ta lettre même m'atteste que tu n'as rien perdu de tes vertus, puisqu'elles ont excité l'admiration d'un cœur honnête, que tu ne connaissais même pas. » Il se sent « pénétré de la plus vive reconnaissance », et il ajoute ces phrases étonnantes :

« Crois, ma chère amie, que je jouis plus de la bienfaisance que te tend une main secourable que si j'en devenais moi-même l'objet... Ainsi, assure de mon estime l'être rare qui ne s'est pas contenté d'être touché de ton infortune, et qui ne s'est cru satisfait qu'autant qu'il lui serait permis de la soulager; quelque chose que tu lui dises de ma part, tu ne pourras jamais lui rendre tous les sentiments qu'il m'inspire. »

Cependant Johnson, qui est à la fois commerçant et Yankee, n'entend point donner sans réciprocité, et il fait clairement comprendre à la citoyenne Billaud-Varenne qu'une balance entre l'article *doit* et l'article *avoir* est absolument nécessaire si elle veut que les bons comptes conservent les bons amis. Angélique n'hésite pas. Elle se dit qu'un mari déporté à la Guyane a des chances nombreuses pour n'en point revenir et que, d'autre part, les Johnson ne courant pas les rues, il importe de les saisir aux cheveux, — quand ils en ont. Elle divorce et devient mistress Johnson. Pendant plus d'un an, elle ne donne pas signe de vie à celui qui fut et qui se croit toujours son mari. Le proscrit s'en étonne :

« Comment se fait-il, ma chère Angélique, que tu sois si longtemps sans m'écrire?... Ce n'est pas que j'accuse ton cœur, je le

connais trop bien pour l'accuser, même d'indifférence. Je ne m'en prends qu'à ma destinée qui a voulu que j'endurasse tous les genres de tourments imaginables... » Avec beaucoup de circonlocutions, il lui reproche de ne pas songer qu'il est dans la gêne, tandis qu'elle-même, grâce à la générosité du « respectable vieillard », a retrouvé l'aisance : « S'il était en ton pouvoir de me procurer quelques secours sans te causer de la gêne, ce serait m'arracher à un embarras bien pénible... »

L'embarras, comme on voit, n'est pas causé par les scrupules.

Angélique est émue et elle répond en faisant droit à la requête, mais sans souffler mot du divorce. Billaud s'élance sur sa plume :

« Avec tes lettres, on m'a remis les malles que tu me destinais depuis longtemps et les deux caisses contenant différentes choses; on m'a aussi compté les 600 livres que tu m'avances... Ainsi, ma bien-aimée, tes touchantes sollicitudes à cet égard n'ont concouru qu'à briser de plus en plus mon âme... » Bien que les objets lui brisent l'âme, en lui rappelant de doux souvenirs, il sollicite un nouvel envoi : « Je te prie d'ajouter une bonne montre, une tabatière d'écaille, une couple de perruques, une demi-douzaine de bonnets de laine et deux flacons de vinaigre des Quatre-Voleurs, pris chez Maille. »

Mais voici le comble : Johnson entre en scène et expédie directement à son prédécesseur une caisse de linge qui est accueillie avec enthousiasme par le destinataire : « J'adresse à ton respectable ami mes remerciements pour les objets qu'il a eu l'attention de m'envoyer. Il a satisfait une fantaisie que j'ai négligé de contenter dans la prospérité, qui est l'envie d'avoir du beau linge. C'est à toi qu'il appartient d'être mon organe auprès de ce vertueux et bienfaisant citoyen... »

Et la correspondance continue ainsi sur un ton de plus en plus tendre[1], jusqu'après la mort de Johnson survenue en décembre 1799.

La naïveté et la candeur de ce mari qui se fait envoyer par son rival heureux des bonnets de coton et des chemises en toile de Hollande seraient franchement comiques, si le Sganarelle tant berné et toujours satisfait ne se trouvait pas être un personnage farouche, redoutable, au seul nom duquel tout le monde frémit.

Il y a là une antithèse digne de figurer dans un drame à la Shakespeare ou à la Victor Hugo.

[1] Lettres du 9 frimaire an VI, 2 thermidor an VII, 21 vendémiaire an IX.

## II

Tandis que Billaud-Varenne, assis sous sa galerie, contemplait, pensif, les palétuviers rabougris dont les racines tordues baignaient dans la rivière ou que, rêvant à sa chère Angélique, il suivait d'un vague regard les allées et venues des Galibis tatoués et des nègres à la démarche indolente, les partis politiques en France avaient rompu leur courte trêve. A peine née, la constitution de l'an III était battue en brèche, et le Directoire se voyait déjà entouré de méfiances, de haines, de jalousies implacables. Il avait conscience, d'ailleurs, de sa faiblesse et de sa fragilité; cela ne tarda point à le rendre cruel.

Après l'affaire Babeuf, il ne vit partout que projets d'attentats, conspirations ténébreuses, et son objectif fut de se défaire *per fas et nefas* de ses ennemis.

Il reprit l'arme dont on avait fait usage au lendemain du 9 thermidor.

« La déportation, disait Boullay dans son langage de rhéteur, doit être désormais le grand moyen de salut pour la chose publique. Cette mesure est avouée par l'humanité. » Le Directoire mit largement en pratique une aussi excellente doctrine gouvernementale, et jamais aucun régime en France ne chassa tant de monde hors de la patrie que ne le fit celui-là pendant son éphémère et funeste existence.

La liste de proscription, dressée dès le 9 fructidor en vue du coup de force que Barras, La Revellière et Rewbell méditaient contre la représentation nationale, ne comprenait, tout d'abord, qu'une douzaine de noms; mais lorsque fut venu le jour fixé pour l'exécution, il s'en trouva une centaine dont la moitié était composée de députés ou d'hommes en place et l'autre moitié de journalistes et d'écrivains. « Leur existence, dit l'exposé des motifs, accuse la nature et compromet l'espèce humaine. »

Cette argumentation n'était pas très compliquée, mais les Assemblées serviles n'exigent pas que le pouvoir fasse de grands efforts d'imagination pour les persuader. Le projet de loi passa comme une lettre à la poste.

On divisa la *fournée* de proscrits, — fournée préparatoire, — en deux convois. Le premier ne contint que seize déportés, mais tous de grande marque et triés sur le volet : le directeur Barthélemy [1], les généraux Aubry, d'Arpajon-Murinais, Pichegru, Willot, MM. de La Ville-Heurnois, Tronson du Coudray, Lafond-Ladébat, de Barbé-

[1] Le directeur Carnot, compris également sur la liste, avait réussi à s'échapper.

Marbois, le chevalier de Larue, Bourdon (de l'Oise), Rovère, membres du conseil des Anciens ou des Cinq-Cents; l'abbé Brotier, « homme de lettres et mathématicien »; Dossonville, inspecteur de police; Ramel, adjudant général commandant la garde de l'Assemblée; enfin, Letellier-Marais, secrétaire de Barthélemy, qui avait demandé à partager le sort de son maître.

Se souvenant des difficultés qu'avait rencontrées l'exécution du décret du 12 germinal an III (1er avril 1795), on ne voulut pas s'y exposer à nouveau; non point, certes, que l'on redoutât que les condamnés fussent menacés, mais au contraire parce qu'on avait de bonnes raisons de craindre que le peuple ne fût disposé à les délivrer de vive force. On prit donc des précautions où l'odieux le disputait au ridicule, et au lieu d'enfermer les seize proscrits dans des carrosses, on les mit dans des espèces de cages de fer montées sur roues, assez semblables aux voitures dont nos modernes belluaires se servent pour transporter de foire en foire leurs ménageries.

Ils voyagèrent en ce triste équipage, à petites journées, jusqu'à Rochefort, faisant halte la nuit dans les prisons en guise d'auberges. Partout, les marques de la plus vive et de la plus touchante sympathie leur étaient prodiguées; tantôt c'était une femme du monde qui se déguisait en servante afin de pouvoir les approcher, leur parler, leur offrir son aide, celle des siens, celle de la ville entière; tantôt c'étaient de courageux citoyens qui, au risque de leur propre vie et de leur fortune, proposaient des moyens certains d'évasion ou d'enlèvement. Ainsi, à Niort, Pichegru reçut un billet l'avertissant que toutes les mesures étaient prises pour sa délivrance et celle de ses compagnons; les gardiens étaient gagnés, les voitures étaient prêtes, tout attelées, on était en force : « Approchez-vous de la grille qui sépare les prisonniers du parloir », disait l'ami inconnu; » si vous avez votre chapeau sur la tête, ce sera signe que vous acceptez et, à cinq heures, vous serez libres. » Au moment des visites et quand le parloir fut plein de monde, le général s'approcha de la grille, *le chapeau à la main.* Il vit un jeune homme qui le considérait avec une expression de regret douloureux et d'admiration et qui, sans dire une parole, s'éloigna presque aussitôt.

Les malheureux déportés étaient, on le conçoit, brisés de fatigue en arrivant à Rochefort. Ils appartenaient à une classe sociale élevée et ils étaient accoutumés à une vie confortable; aussi, quoiqu'ils fussent tous dans la force de l'âge, — à l'exception du général Murinais, qui avait soixante-sept ans, et de Barbé-Marbois, qui en avait cinquante-deux, — ces indignes traitements leur étaient particulièrement pénibles; de cruelles souffrances morales

s'ajoutaient à ces privations matérielles et en augmentaient singulièrement les conséquences fâcheuses.

Le 21 septembre 1797, premier jour de l'an républicain, les troupes de la garnison de Rochefort, échelonnées depuis la maison d'arrêt jusqu'au port militaire, avaient grande peine à contenir la population de la ville et des environs, massée sur tout le parcours.

Soudain, les lourdes portes s'ouvrirent, livrant passage à des chariots bardés de fer, qu'entourait un fort peloton de cavalerie commandé par le général Dutertre.

La foule, à cette vue, fut secouée d'un long frémissement et fit entendre de violents murmures. En une seconde, la haie de soldats fut rompue et l'on se mit à suivre les voitures en chantant le *Réveil du peuple*, entremêlé de cris nombreux : « A bas le Directoire ! »

Dutertre, furieux, bouscula rudement les manifestants et fit prendre le trot à l'escorte. En peu de minutes on arriva au port et les voitures s'arrêtèrent.

Le lougre *Brillant*, prêt à appareiller, se balançait sur ses ancres à quelque distance du quai où des chaloupes bien gardées avaient accosté.

Pâles, exténués, les prisonniers descendirent péniblement de leurs cages. A l'aspect de ces hommes, dont plusieurs étaient célèbres par leurs vertus ou leurs talents, — tels que Barthélemy, le citoyen irréprochable; Pichegru, le jeune vainqueur de la Hollande; Murinais, vieux soldat plein d'honneur; Tronson du Coudray, le noble et courageux avocat de Marie-Antoinette; Barbé-Marbois, administrateur expérimenté, habile et probe, l'un des membres les plus remarquables du conseil des Cinq-Cents; — une émotion profonde étreignit tous les cœurs, les fronts se découvrirent, beaucoup de femmes se mirent à genoux. On ne chantait plus, on ne criait plus, on était silencieux et morne. Mais au moment où les chaloupes s'éloignèrent du quai, une clameur formidable retentit : « Grâce ! grâce ! »

Les embarcations se hâtèrent vers le *Brillant*, qui mit à la voile aussitôt que les déportés furent à bord.

Ceux-ci furent entassés dans un coin du faux-pont. Ils n'avaient pas mangé depuis la veille et demandèrent quelque nourriture; on leur fit donner du pain. Comme Pichegru ne pouvait atteindre celui qui lui était destiné, il pria l'un des matelots de garde, jeune garçon de quinze ou seize ans, de le lui passer. Ce dernier prit le morceau et le jeta au général.

— Quand le soleil est couché, s'écria Pichegru, il y a bien des lâches à l'ombre!

L'adolescent se retourna et répondit d'un ton dédaigneux :

— Ménagez vos expressions et prenez garde à qui vous parlez!

Ce trait m'a semblé utile à rapporter parce qu'il indique de quel esprit détestable étaient alors animés la plupart des équipages. La marine, dont on s'était trouvé obligé de renouveler le personnel tout entier, avait été envahie par les sans-culottes; depuis que les ultra-révolutionnaires étaient chassés de partout, il semblait que les navires de la République fussent devenus leurs derniers refuges.

A dix heures du soir, le *Brillant* stoppa; on fit sortir les déportés de la « fosse aux lions » et ils virent alors qu'ils étaient bord à bord avec une grande frégate. C'était la *Vaillante* qu'on avait jugée être mieux en état que le lougre d'accomplir une grande traversée et surtout d'échapper ou de résister aux croisières anglaises.

Les prisonniers y furent installés aussi mal, sinon plus mal que sur le *Brillant*, les matelots étaient aussi grossiers et le capitaine encore mieux choisi. On les y traita d'une façon odieuse et, dès les premiers jours, leurs souffrances devinrent intolérables. Comme on longeait les côtes d'Espagne, ils écrivirent au capitaine, — il s'appelait Laporte, — pour le prier d'envoyer à terre un canot qui rapporterait quelques provisions achetées à leurs frais : « Il n'est pas possible que vous ayez donné l'ordre de nous faire mourir de faim et nous devons croire que les barbaries que vous exercez contre nous sont un abus de votre autorité. Songez que vous pourrez vous en repentir un jour, que notre sang pèsera sur votre tête et que c'est peut-être à la France entière, certainement à nos familles, à nos pères et à nos fils, que vous aurez à rendre compte de l'existence des hommes qui sont entre vos mains. » A cette protestation, Laporte répondit : « Je n'ai point de vengeance à redouter. Je n'enverrai pas à terre et je ferai sangler des coups de garcette au premier qui m'ennuiera par ses représentations. »

Un jour, deux officiers, un peu plus humains que les autres, scièrent une des parois de la *fosse aux lions* et, par cette ouverture, firent passer aux prisonniers un beau gigot. Le partage de cette aubaine inespérée n'eut pas lieu sans difficultés; les législateurs, les écrivains, les généraux, faillirent se disputer entre eux à propos de quelques tranches de rôti. L'abbé Brotier s'écria en parodiant, à la manière de Scarron, ce vers *auri sacra fames*, *quid non mortalia cogis* :

Sacré gigot, sujet de nos débats stériles,
Jusqu'où ravalez-vous nos estomacs débiles!

Le 22 vendémiaire (13 octobre), on eut connaissance d'un navire portugais, *la Diane;* on lui donna la chasse et on le captura. Suivant les lois de la guerre maritime, la *Vaillante* s'empara de tout ce qu'elle trouva à sa convenance dans le chargement, notamment des comestibles, du vin et des liqueurs. Cela eut pour effet d'améliorer un peu la ration. Parmi les objets enlevés à la *Diane*, il y avait un assez grand nombre de livres classiques qui, moins appréciés par l'équipage que le jambon et l'eau-de-vie, furent distribués aux transportés sous forme de lots qu'on leur fit tirer au sort. Le plus important de ces lots échut à Pichegru.

Toutes les personnes qui ont navigué savent que, dès les premiers jours d'une traversée, des affinités instinctives s'établissent entre les passagers et constituent entre eux des groupes dont la cohésion augmente à mesure que se prolonge le voyage. Cela ne manqua point d'arriver sur la *Vaillante*, où il se forma, parmi les déportés, quatre partis bien tranchés et qui devaient rester tels pendant tout le temps de l'exil : 1° Berthelot de La Ville-Heurnois, ancien intendant de Paris sous Louis XVI, et l'abbé Brotier, ancien aumônier de Monsieur, qui ne s'offusquaient point de s'entendre qualifier agents royalistes; 2° Barthélemy, Barbé-Marbois, Murinais, Lafond-Ladébat, Tronson du Coudray, Letellier, républicains modérés et libéraux convaincus; 3° Aubry, Pichegru, Willot, Ramel, Dossonville, de Larue, dont les opinions étaient fort éclectiques; 4° enfin, Bourdon (de l'Oise), jacobin qui eût été mieux à sa place à côté de Collot-d'Herbois ou de Billaud-Varenne; et Rovère qui, se sentant médiocrement estimé de ses compagnons, éprouva le besoin d'unir sa solitude morale à celle de Bourdon.

La *Vaillante* ne relâcha nulle part et ne fit aucune rencontre fâcheuse. Vers le 20 brumaire, on aperçut à l'horizon des terres basses et plates; en même temps, les eaux prirent une teinte jaunâtre : on était en face de la Guyane française. Le navire se rapprocha de la côte, dont on distingua bientôt les moindres détails. Pendant leur promenade sur le pont, les déportés fouillaient d'un regard avide les plaines verdoyantes et mystérieuses, où pas une maison, pas une fumée n'apparaissaient, et qu'un soleil de plomb semblait écraser de sa chaleur; rien de plus morne que l'aspect de ces immenses solitudes où rien, ni un bruit, ni un mouvement, n'appelle l'attention du voyageur, où le pilote cherche en vain un point de repère.

Ils étaient envahis par une tristesse profonde et par les plus sinistres pressentiments.

On laissa à bâbord le petit archipel des îles du Salut, alors inhabitées, puis on doubla les îlots le Père, la Mère et l'Enfant

perdu, qui jalonnent l'entrée de la rade de Cayenne. Cette rade était moins envasée à cette époque qu'elle ne l'est aujourd'hui; mais, néanmoins, les navires d'un certain tonnage n'y pénétraient qu'avec les plus grandes précautions. Elle est petite et laide; on dirait un marécage de boue liquide, digne seulement de servir aux ébats des caïmans, des requins et des crapauds géants qui y ont élu domicile.

III

Dès que la frégate, après avoir, par un coup de canon, assuré son pavillon, eut jeté l'ancre en face du fort Cépérou, monticule derrière lequel est bâti Cayenne, la rade en un instant se trouva couverte de barques et de pirogues montées par des indigènes. Tous les déportés, à l'exception de Barbé-Marbois, habitué aux mœurs exotiques par son séjour à Saint-Domingue, où il avait été intendant, contemplaient avec une curiosité amusée les noirs qui, le torse nu, manœuvraient adroitement, au moyen de petites palettes nommées pagaies, leurs légères embarcations. Quelques canots contenaient des femmes vêtues de « camisards » aux tons éclatants, la tête coiffée de madras, les oreilles ornées de lourds pendants en or et le cou paré de colliers.

Tout ce monde adressait aux voyageurs des signes d'amitié, riait en montrant des dents blanches et témoignait son enthousiasme d'une façon originale mais non équivoque.

Sur la rive, — on n'aurait pu dire, et l'on ne dirait pas davantage aujourd'hui, le quai, — attendaient les deux bataillons composant la garnison de la ville : un bataillon blanc et un bataillon noir. Le bataillon blanc avait fait partie du régiment d'Alsace et, quand les déportés mirent pied à terre, il présenta, avec respect, les armes à Pichegru. Les bons Cayennais poussaient des vivats très nourris et paraissaient tout fiers de voir arriver chez eux des personnages illustres qui, vraisemblablement, n'y seraient pas venus *proprio motu*.

Jeannet-Oudin, fort aimable quand il le voulait, leur adressa des paroles appropriées à la situation et dont la courtoisie sembla de bon augure pour l'avenir. Desvieux, son aide de camp, montra aussi de très bonnes dispositions.

L'accueil si chaudement sympathique des habitants, celui, plutôt bienveillant qu'hostile de l'agent du Directoire, calma un peu les légitimes appréhensions qu'avaient conçues les déportés sur le sort qui leur était réservé.

Cayenne, décidément, semblait meilleur que sa réputation.

On les conduisit à l'hôpital. La chambre où Collot-d'Herbois était

mort échut à La Ville-Heurnois : « Mon lit, s'écria-t-il, a été occupé par un insigne scélérat; à partir de ce jour, c'est celui d'un honnête homme. »

Jeannet avait ordonné ces mesures provisoires avant d'avoir pris connaissance des instructions que le capitaine de la *Vaillante* était chargé de lui remettre; assez logiquement il pensait que le gouvernement ne serait pas plus dur envers Barthélemy et Pichegru qu'il ne l'avait été vis-à-vis de Collot-d'Herbois et de Billaud-Varennes. Et puis, le premier mouvement d'un fonctionnaire intelligent ne doit-il pas être de ménager des hommes que des circonstances ont jetés hors de la vie politique, mais que d'autres circonstances peuvent ramener au pouvoir?

Mais à peine eut-il lu les dépêches du Directoire, qu'il mesura l'énormité de la maladresse qu'il commettrait en gardant les apparences d'une neutralité qui serait fort mal interprétée en haut lieu. Il n'avait pas à hésiter entre les maîtres d'aujourd'hui et ceux qui, probablement, ne seraient pas les maîtres de demain.

Il décida donc aussitôt, pressé de réparer son accès intempestif d'humanité, que les déportés seraient conduits en prison, puis transférés à Sinnamary. C'est en vain que plusieurs personnes de son entourage, et entre autres son médecin Noyer, essayèrent de le faire revenir sur une pareille résolution dont ils lui objectèrent la cruauté.

Jeannet leur répondit en haussant les épaules :

« Ce sont, si vous voulez, de braves gens, bons à employer dans d'autres temps; mais ils ne valent rien dans celui-ci : d'ailleurs, ils ont tort de ne pas être les plus forts (*sic*). Comme homme privé, je ne leur en veux pas; mais comme homme public, comme agent du Directoire, qui ne les envoie pas ici pour leur amusement, je ne dois pas les ménager. »

Nous ne saurions nous indigner beaucoup du naïf cynisme de ce langage « fin de siècle », — du siècle dernier, — car il procède d'un état d'esprit avec lequel notre situation psychique a bien des rapports. Dix-huit cent quatre-vingt-quinze est le reflet, le clair de lune de dix-sept cent quatre-vingt-quinze. La démoralisation n'est-elle pas aussi profonde, la soif d'argent aussi ardente, le besoin de luxe et de jouissance n'est-il point aussi effréné? Nos gommeux, gandins, ou comme on voudra les appeler, sont très inférieurs aux incroyables, et notre demi-monde est lamentable, comparé aux nymphes des soupers de Barras. Et puis, nous marchons sur un chemin que, vraisemblablement, n'éclairera pas le soleil glorieux d'Austerlitz.

Le 26 novembre, les déportés arrivèrent à Sinnamary. Au

moment où ils défilèrent dans l'unique rue du village, Billaud-Varenne était sur son balcon et il les salua; distraitement, par un geste machinal, Tronson du Coudray souleva son chapeau, mais Pichegru, qui reconnut l'ancien conventionnel, lui lança un tel regard, qu'il rentra dans sa chambre et ferma ses persiennes.

On s'installa comme on put, c'est-à-dire très mal, car la bonne volonté des habitants ne pouvait suppléer à la disette du pays ni à la pauvreté personnelle des proscrits. On se groupa à peu près comme sur la *Vaillante;* on organisa des « popotes », comme diraient nos officiers d'infanterie de marine. Le groupe Pichegru était le plus insouciant, parce que, résolu à tenter une évasion, peu lui importait d'être campé de telle ou telle façon; le groupe Barbé-Marbois se montra, au contraire, le plus ingénieux à tirer de la situation tout le parti possible. MM. de Barbé-Marbois, Tronson du Coudray et Lafond-Ladébat, étaient absolument décidés à ne pas fuir, et cela pour deux motifs très honorables : le premier, c'est qu'ils avaient été déportés sans jugement et qu'ils voulaient pouvoir réclamer le droit de se défendre devant un tribunal; le second, c'est que le Directoire ayant décidé, avec une habile et infâme perfidie, que le séquestre mis sur les biens des déportés ne serait levé qu'un an après la constatation de la présence de ceux-ci dans la colonie, il en résultait que chaque évasion, ou même chaque tentative d'évasion, avait pour effet immédiat de priver une famille de ses moyens d'existence.

Barbé et Lafond élurent domicile chez M^me^ Tiou, « une veuve qui n'était pas riche », et vivait dans une assez mauvaise case avec son neveu Rodrigue, dont la chasse et la pêche suffisaient, — en y ajoutant un peu de *couac* [1], — à leur nourriture. Cette excellente femme cachait, sous une grande simplicité, un cœur généreux, une âme singulièrement délicate et un esprit élevé; elle sut apprécier, comme ils méritaient de l'être, les hôtes que le sort lui amenait. Elle contribua beaucoup à rendre pour eux moins amères les tristesses de l'exil.

En peu de jours, Barbé-Marbois, très adroit de ses mains, sut transformer son appartement; au moyen d'outils de menuisier et de charron, dont il avait eu la précaution de se munir, il fabriqua des meubles, des ustensiles divers et une belle bibliothèque en bois de rose.

Avoir une bibliothèque, c'est bien; mais avoir des livres pour la garnir, c'est mieux, et que peut désirer plus ardemment un pros-

[1] Manioc en grains que les Guyanais mangent avec tous les plats, comme les Indiens mangent du riz. Le *couac* et la *cassane,* qui est une sorte de gâteau de manioc sans sel et très fade, remplacent le pain.

crit? Voici le moyen que Barbé employa pour s'en procurer.

On se souvient que la *Vaillante* avait capturé un navire marchand et qu'un lot considérable de volumes était échu au général Pichegru. Or, en ce moment, tout à ses projets de fuite[1], il se préoccupait fort peu de littérature. C'est pourquoi il accepta avec empressement de troquer ces livres contre une barrique de fort bon vin que Barbé-Marbois avait apportée de France. Il offrait de ce vin aux amis réunis à sa table en disant :

— Buvons un verre de mon Virgile; sablons une strophe de mon Horace; une rasade à la mémoire d'Homère!

Assis devant sa table de travail, contemplant les rayons de sa bibliothèque meublés d'ouvrages classiques, Barbé-Marbois éprouve un instant de satisfaction et il écrit à sa femme sur un ton de philosophie enjouée : « ... Je vais, dans la captivité, me trouver plus libre que je ne l'ai été à aucune époque de ma vie. Je ne serai plus obligé de prolonger mon travail jusque dans la nuit ou de devancer le jour. Je prendrai du repos à ma volonté. Je n'aurai de devoirs importants à remplir qu'envers moi-même... Mes devoirs envers les autres se réduiront à des procédés d'amitié, d'égards et de civilité. On ne se plaindra plus de mes refus, de mon austérité. Je n'aurai plus de jugements qui mécontenteraient infailliblement une des parties... Je ne croyais pas, ma chère Elise, finir par vous parler de mes plaisirs de la zone torride : n'en dites rien à personne;

Si mes persécuteurs pénétraient ce mystère,
Je pourrais payer cher une ombre de bonheur :
Pour les pôles glacés, Barras, en sa colère,
Me ferait arracher aux feux de l'Equateur.

Cette « ombre de bonheur » passa bien vite et fit place à la plus douloureuse réalité. Les maigres ressources des déportés s'épuisaient et non seulement l'administration locale ne fait rien pour remédier à leur misère, mais elle prend à tâche de se montrer inhumaine.

Le commandant de Sinnamary signale à Jeannet la mauvaise qualité de l'eau, et il insiste sur le danger qui peut en résulter au point de vue sanitaire (on ignorait pourtant alors la théorie des microbes); pour toute réponse, il reçoit une verte semonce. Une autre fois, l'attention de l'agent du Directoire est appelée sur le dénuement de Murinais : le vieux général ne possède plus qu'une

[1] Il eut tout d'abord l'idée de se déguiser en Indien et s'exerçait avec Aubry, de Larue et Ramel, à tirer de l'arc; il y devint bientôt aussi habile que le plus adroit d'entre les Galibis.

seule chemise « et il est obligé de boutonner son habit tandis qu'on la lave ». Cela ne l'émeut pas davantage qu'une pétition dans laquelle ce dernier lui expose en termes nobles et touchants qu'il est malade, qu'il a besoin d'être soigné à l'hôpital de Cayenne et ajoute que si on lui accorde la permission de s'y faire transporter, il donnera sa parole d'honneur de ne pas essayer de s'enfuir. Jeannet réplique insolemment : « On ne croit pas plus à ta parole d'honneur qu'à celle du tyran. »

Ce refus brutal désespère Murinais; sa fièvre augmente et il meurt.

Tronson du Coudray, à son tour, est atteint, presque mourant; il fait la même demande. On lui retourne sa lettre avec cette annotation marginale :

« Ta faconde n'aura pas ici plus de succès qu'elle n'en a eu en France, quand tu as entrepris de défendre la veuve du tyran. »

Des décisions semblables équivalaient presque à des assassinats; elles témoignaient de la lâcheté de cet agent qui fut, à l'exemple de tant d'autres, féroce par couardise, par peur de se compromettre, plutôt que par instincts pervers.

Jeannet faisait du zèle lorsqu'il laissait mourir le brave Murinais et qu'il insultait le noble Tronson du Coudray. Il en faisait encore lorsqu'il écrivait au ministre, au sujet des déportés : « Il est politique de ne point les laisser au milieu des citoyens dont ils ont cessé de faire partie et de les tenir assez isolés pour qu'ils ne puissent pas inquiéter le gouvernement[1]. » Pour conclure, il demanda l'autorisation de transférer les déportés dans les environs du fleuve Oyapoc, qui sépare notre colonie de la vaste région dont le Brésil, se fondant sur la rédaction ambiguë de l'article 8 du traité d'Utrecht, nous conteste la possession. Il y a là d'affreux déserts d'une insalubrité telle, qu'un Européen ne saurait y vivre. Le Directoire repoussa ces propositions, non point qu'il en fût révolté, mais parce qu'il les jugea inopportunes. Déjà des lettres étaient parvenues en France, qui comparaient la déportation aux soupapes de la Loire, inventées par Carrier; l'opinion publique s'en était vivement émue, et il importait non seulement de ne pas la provoquer, mais encore d'essayer de lui donner le change. Dans ce but, on décida que ceux d'entre les déportés qui justifieraient de moyens d'existence suffisants et produiraient une caution acceptée par l'administration auraient le droit de s'établir où bon leur semblerait, — l'île de Cayenne exceptée, — afin de se livrer à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce. Quant aux autres, ils seraient logés et nourris aux frais de l'Etat.

[1] Extrait des rapports de l'agent particulier au Directoire.

Les proscrits de Sinnamary avaient eu vent des projets de l'agent, et ils en furent très troublés. Chaque jour, ils s'attendaient à être enlevés et transportés à l'Oyapoc.

C'était donc le moment, ou jamais, de tenter une évasion.

— Je fuirai plutôt à la nage, disait Pichegru.

Barthélemy et lui furent les instigateurs du complot. Grâce à la connivence de plusieurs colons, ils se procurèrent des passeports et achetèrent à un chef indien une grande pirogue solide et bien gréée. Les généraux Aubry et Willot, le chevalier de Larue, Ramel, Dossonville et le fidèle Letellier adhérèrent à l'expédition. Lafond-Ladébat, Tronson du Coudray, Barbé-Marbois, restèrent inébranlables dans leur résolution de ne pas fuir et de réclamer des juges. La Ville-Heurnois et l'abbé Brotier n'osèrent pas risquer ce coup d'audace. Quant à Bourdon (de l'Oise), qui ne manquait pas d'énergie, il était à l'agonie; Rovère, très malade d'ailleurs, attendait sa femme et songeait à s'établir dans quelque plantation.

L'entreprise, certes, était hardie et presque désespérée. Aucun des huit déportés décidés à la tenter n'avait été marin. Comment conduire la frêle pirogue au milieu des récifs de la côte de Sinnamary et d'Iracoubo, gagner la haute mer, puis s'orienter, sans cartes, sans boussole, calculer la vitesse des courants, profiter de leur direction pour se faire porter sur la côte néerlandaise, et, surtout, se dérober à la vue des croiseurs et à la poursuite de a flottille de Cayenne?

Une circonstance providentielle vint les favoriser.

Deux jours avant la date fixée pour l'évasion, une goëlette américaine avait été capturée par un corsaire guadeloupéen. Ce dernier, n'ayant pas la possibilité de remorquer sa prise, s'était décidé à la faire entrer dans la rivière de Sinnamary, puis à débarquer le capitaine, nommé Tilly, ainsi que son équipage, afin de les acheminer par terre jusqu'à Cayenne. On les interna dans le village jusqu'à l'accomplissement des formalités accessoires.

Tilly, poussé par la curiosité et aussi par un sentiment de sincère admiration, sollicita la faveur de rendre visite au vainqueur de la Hollande. Admis en présence du général, il lui témoigna en termes si chaleureux, si touchants, sa sympathie respectueuse, que Pichegru n'hésita pas à lui faire part de ses plans et à lui demander conseil pour leur exécution. Le brave Américain offrit de servir lui-même de pilote, quelques périls que dût lui faire courir cette action chevaleresque — et ce n'était pas moins que la certitude d'être fusillé en cas d'insuccès. Les déportés ne pouvaient accepter un pareil sacrifice, et l'insistance de Tilly ne put vaincre leurs scrupules bien naturels. On convint alors — ceci

n'avait pas les mêmes inconvénients — que le contre-maître Barrick, solide marin qui connaissait admirablement les côtes des trois Guyanes, prendrait le commandement de la pirogue. Il ne lui était pas très difficile de se dérober à la surveillance de quelques matelots nègres commis à sa garde.

La nuit était fort obscure le 3 juin, à neuf heures du soir, car la lune n'était pas encore levée et de gros nuages voilaient l'éclat des étoiles. Marchant avec d'infinies précautions, les huit déportés réussirent à gagner les rochers au milieu desquels, depuis plusieurs jours, le chef indien avait embossé la pirogue.

Barrick était déjà à bord. On s'embarqua en silence; Pichegru saisit la drisse de la grand'voile, tandis que Barrick, commandant la manœuvre, se mit au gouvernail.

La pirogue glissa d'abord lentement, louvoyant entre les rochers, puis, quand elle eut doublé le dernier écueil, prit sa route.

Bientôt les côtes sombres d'Iracoubo semblèrent s'être évanouies comme un mauvais rêve.

Ballottés par les flots, le regard constamment fixé sur l'horizon, brûlés par le soleil torride ou trempés par des pluies diluviennes, les fugitifs naviguèrent pendant quarante-huit heures sans rencontrer aucun navire.

Le surlendemain de leur départ, au petit jour, ils distinguèrent nettement une terre par l'avant; mais, en même temps, la brise fraîchit tout à coup, la mer devint très houleuse. La pirogue bondissait sur les vagues au milieu de l'embrun et se rapprochait très rapidement du rivage. Il y avait là des récifs dangereux sur lesquels on était poussé à la fois par le vent et par le courant; Barrick réussit à les éviter, mais ce fut pour tomber dans des fonds de vase molle où le bateau s'engagea; une grosse lame le fit chavirer et une autre l'arracha aux mains qui voulaient le saisir : armes et provisions furent perdues. Les naufragés, embarrassés dans la vase qui leur montait jusqu'aux épaules, eurent beaucoup de peine à gagner la plage; ils y abordèrent dans le plus triste état. Deux soldats hollandais qui les aperçurent, leur trouvant fort mauvaise mine, leur enjoignirent de les suivre à leur cantonnement. Là on constata que les passeports des sieurs Picard (Barthélemy), Gallois (Pichegru), etc., marchands français, étaient en règle; mais que venaient faire ces hardis marchands sans marchandises, montés sur une pirogue? Le commandant général, M. de Cohorn, fut prévenu. Il accourut aussitôt, se doutant de la vérité[1] et reconnut le général Pichegru qu'il salua, ainsi que ses compagnons,

[1] Le baron de Cohorn avait plusieurs fois correspondu secrètement avec les déportés de Sinnamary.

avec de vives démonstrations de joie. Il les conduisit au fort de Monte-Krick où il leur fit donner des vêtements. Puis des gondoles les transportèrent, par le canal, à Surinam, où ils reçurent du gouverneur, M. Frederizi, et de la population entière, l'accueil le plus cordial.

Cette fois, c'était bien la liberté!

Néanmoins, ils furent obligés de demeurer quelque temps à Surinam, parce que Jeannet-Oudin y avait envoyé un aviso pour réclamer leur extradition. M. Frederizi répondit qu'il ne savait ce que voulait dire M. l'agent particulier du Directoire; que sa police lui avait signalé, en effet, la présence sur le territoire hollandais de plusieurs Français naufragés en vue de Monte-Krick, mais que ceux-ci étaient munis de papiers parfaitement en règle et dont les indications étaient claires et précises. Afin, d'ailleurs, de ne pas laisser subsister de doute à cet égard dans l'esprit de M. l'agent particulier du Directoire et de bien lui démontrer sa bonne foi, il se faisait un plaisir de communiquer à son collègue les passeports en question.

Jeannet-Oudin fit semblant de ne pas s'apercevoir qu'on se moquait de lui et se garda d'insister. Les Cayennais avaient manifesté trop ouvertement leur allégresse en apprenant l'évasion pour que Jeannet compromît sa popularité en faisant preuve d'un acharnement intempestif. Sa démarche officielle auprès des autorités néerlandaises attestait suffisamment son zèle. Du reste, il eut bien soin de faire sentir au ministre, dans son rapport, que la responsabilité personnelle ne saurait être mise en jeu : « Si, le 18 fructidor, le gouvernement avait jugé à propos de me faire dire : vous recevrez des déportés, vous les empêcherez de nuire et de s'évader, libre sur le choix des moyens, j'aurais pris tous ceux qui m'auraient paru propres à atteindre le but indiqué, et *j'aurais fait tout au monde* pour me montrer digne de la confiance du Directoire. Une autre marche a été adoptée : je respecte les motifs du gouvernement et je ne me crois pas moins tenu de lui obéir au prix de tout moi-même. »

Malgré cela, il se sentait piqué au vif dans son amour-propre par le bon tour qu'on lui avait joué et il résolut de se venger sur les 193 déportés que la frégate la *Décade* amenait à Cayenne.

Il décida que le nouveau convoi serait interné à 6 lieues de Sinnamary, près d'Iracoubo, dans les savanes de Conamama.

Paul Mimande.

La fin prochainement.

---

# LE CASIER CIVIL

---

Si l'on me demandait quelle est la principale différence entre le caractère des Français et celui de leurs voisins d'outre-Manche, je répondrais probablement en ces termes : L'Anglais respecte la tradition, mais n'a aucun égard pour la routine, tandis que mes compatriotes ont le mépris de la tradition et le culte de la routine. Je ne veux pas essayer, quant à présent, de justifier cette opinion par une série d'exemples, mais je saisis l'occasion que m'a récemment offerte un débat académique pour traiter brièvement une question d'une très réelle importance.

L'Académie des sciences morales et politiques a été naguère saisie d'une étude de M. Bérenger sur un ouvrage consacré à la question du casier judiciaire et du casier civil[1]. Plusieurs de mes honorables confrères ont brillamment discuté la réforme du casier judiciaire, j'ai cru devoir présenter, sur le casier civil, de courtes observations qui me semblent dignes de recevoir quelques développements.

Les registres de l'état civil contiennent plusieurs sortes d'actes, destinés à constater : 1° les naissances, 2° les mariages, 3° les décès, et 4° accessoirement les reconnaissances, les adoptions et les divorces. Les critiques que l'on peut adresser à ces actes portent sur deux points; la première est relative à la forme. Pour les actes de naissance, la rédaction est trop longue; on y insère une série d'indications inutiles et qui ne sont pas seulement banales, mais absolument mensongères. Je prends pour exemple un acte dressé dans une des mairies de Paris. Le père de l'enfant, assisté de deux témoins, se rend dans un bureau où il trouve un employé du rang le plus infime, qui lui demande les indications nécessaires sur les noms, prénoms, âges, etc., et auquel il remet le certificat délivré par le médecin qui s'est rendu au domicile de la mère pour examiner le nouveau-né. Cela fait, le bureaucrate ouvre deux grands regis-

[1] *Les Casiers judiciaires et un projet de casiers civils,* par Louis Thureau. Un vol. in-8°, chez Guillaumin.

tres, compte le nombre de lignes nécessaires à la rédaction de l'acte, puis il demande au père et aux témoins d'apposer leur signature, à l'endroit indiqué. Plus tard, quand il en aura le loisir, l'expéditionnaire rédigera le document authentique.

Or que dit ce document? « Par-devant nous..., maire, etc., a comparu..., lequel nous a présenté un enfant..., dont nous avons dressé acte en présence de..., lesquels ont signé avec nous. » Tout cela est faux. Personne n'a comparu devant le maire, aucun enfant n'a été présenté au maire, le maire n'a pas dressé acte et n'a pas signé après lecture, en présence des témoins. Le père et les témoins ont simplement apposé leur signature sur les feuilles blanches de deux registres, et c'est après leur départ que l'on a inscrit l'acte qui a été censé dressé devant eux par l'officier de l'état civil.

A quoi donc servent toutes ces formules inventées par Joseph Prudhomme pour la plus grande joie des Brid'oison? Quel intérêt y a-t-il à reproduire trois ou quatre fois, sur chaque page du registre, les noms, prénoms et qualités du digne bourgeois qui trône à la mairie, et à noter la liste des rubans rouge, violet ou vert qui peuvent orner sa boutonnière? Quelle est l'utilité de ces témoins, que l'on recrute, la plupart du temps, chez le cabaretier du coin? Il faut avouer que toutes ces formules sont puériles et qu'il suffirait, comme cela se pratique en Angleterre, de remplir les colonnes d'un registre imprimé [1].

J'arrive au mariage civil. Chacun connaît la forme de cette cérémonie laïque, gratuite et obligatoire. Pour les futurs époux qui s'en tiennent là et qui n'ont pas l'intention de faire bénir leur union à l'église, au temple ou à la synagogue, elle semble singulièrement mesquine. Il est vrai que l'on a, depuis quelque temps, essayé de l'égayer. Au nom de l'égalité, sans doute, les riches libres penseurs s'emparent de la mairie et y font disposer de véri-

[1] L'exemple suivant permet de se rendre compte de la forme de ces actes : « L'an mil huit cent soixante-sept, le sept février, à onze heures et demie du matin, devant nous, Henri-Pierre-Edouard B..., chevalier de la Légion d'honneur, maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, officier d'état civil, a comparu Jean-Joseph Durand, âgé de 27 ans, professeur au lycée Bonaparte, officier d'académie, demeurant rue de la Tour, n° 1, lequel nous a déclaré et présenté un enfant du sexe masculin, né en son domicile ce matin, à neuf heures et demie, fils légitime du comparant et de Marie-Eugénie Dupont, âgée de 21 ans, sans profession, son épouse, demeurant avec lui, auquel enfant il a donné les prénoms de Jacques-Baptiste. Desquelles déclaration et présentation, nous avons dressé acte, en présence de... (prénoms, noms, âges, professions, décorations, degrés de parenté, etc. des deux témoins); après lecture faite, le père et les témoins ont signé avec nous. »

tables parterres de fleurs; parfois même, un orchestre, dissimulé derrière des bosquets verdoyants, exécute des airs plus ou moins joyeux. On a vu, il n'y a pas longtemps encore, dans l'arrondissement que j'habite, un mariage civil béni par mon illustre confrère, M. Jules Simon, avec accompagnement d'une musique qui s'est, d'ailleurs, trouvée impuissante à introduire l'harmonie dans le nouveau ménage, puisque le divorce a été déjà prononcé.

Lorsque, au contraire, et c'est le cas le plus fréquent, le mariage doit être célébré religieusement, la formalité de la mairie semble aussi insignifiante qu'ennuyeuse. Il est vrai qu'ici encore il est avec les maires des accommodements. A Paris, au moins, et toujours au nom de l'égalité, les employés de l'état civil ne manquent pas d'apprendre aux fiancés que l'on peut, moyennant le payement d'une somme assez ronde, soi-disant destinée aux pauvres honteux, se présenter à une heure différente de celles où sont unis les pauvres gens. Quant à l'acte de mariage, il remplit tout une page. On y spécifie que le maire est officier d'académie ou qu'il porte le poireau du mérite agricole; on y étale à l'envi les titres et qualités des mariés et des quatre témoins[1]. Le tout est assaisonné d'une

[1] Voici un exemple de ce formulaire : « L'an mil huit cent soixante-quatre et le douze novembre, par-devant nous, Louis-Marie-Eugène H..., officier d'académie, adjoint au maire et officier de l'état civil, du IIe arrondissement de Paris, sont comparus A..., né à Paris, sur le Xe arrondissement, le 1er janvier 1840, avocat à la cour d'appel, chevalier de la Légion d'honneur, des ordres de Léopold de Belgique, de Charles III d'Espagne, etc., demeurant à Paris, rue de Bourgogne, nº 15; majeur, fils de (suivent six lignes de noms et de titres), ici présent et consentant, demeurant..., et de B..., son épouse, décédée à Paris, sur le Xe arrondissement, le 3 décembre 1850. — D'une part. — Et B..., née à Strasbourg, département du Bas-Rhin, le 12 août 1844, sans profession, demeurant avec ses père et mère, à Paris, rue....., mineure, fille de (autre énumération des noms et qualités). — D'autre part. — Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites et affichées aux termes de la loi et sans opposition, à Paris et à Strasbourg, les dimanches 23 et 30 octobre dernier. Faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture desdites publications, des actes de naissance des requérants, de l'acte de décès de la mère du requérant, du chapitre VI du titre du Code Napoléon, intitulé : « Du mariage », nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons déclaré, au nom de la loi, que A... et B... sont unis par le mariage. Six pièces paraphées sont annexées au présent acte. Ce fait en séance publique, à l'hôtel de la mairie, en présence de (suivent quinze lignes pour énumérer les noms, titres et qualités des quatre témoins). Interpellés préalablement au prononcé du mariage, les époux, le père de l'époux et les père et mère de l'épouse, ont déclaré qu'ils ont fait un contrat de mariage reçu par Me Boudin, notaire à Paris, le 7 novembre

foule d'énonciations, dont quelques-unes sont, d'ailleurs, matériellement fausses, les futurs n'ayant pas l'habitude d'adresser au maire une réquisition, ni les maires celle de lire les publications, les actes de naissance et de décès ou d'interpeller les conjoints ou leurs parents sur la question du contrat de mariage, etc.

Quant aux actes de décès, on sait comment ils s'établissent : un agent des funérailles se rend à la maison avec deux individus qu'il a recrutés au hasard et qui ne savent rien du décès ni du décédé, et il fait dresser un acte par lequel le maire déclare avoir dûment constaté la mort en présence des témoins [1], ce qui est encore parfaitement faux, puisqu'il s'est borné, en fait, à donner une signature sur le registre que lui ont présenté ses employés.

J'arrive à la seconde critique, qui est la plus sérieuse : c'est la localisation des actes de l'état civil. Les registres sont conservés dans la commune où ils ont été dressés, et c'est là seulement que l'on en peut obtenir communication ou copie. Il en résulte plusieurs inconvénients d'une extrême gravité; j'en signalerai particulièrement quelques-uns. Un homme et une femme, tous deux majeurs, orphelins, et habitant Paris, veulent se marier; chacun d'eux doit produire son acte de naissance, puis les actes de décès de son père, de sa mère, des deux aïeux de la branche paternelle et des deux aïeux de la branche maternelle (art. 151 du Code civil). Cela fait sept actes pour chacun des futurs conjoints, soit en tout quatorze extraits, qui doivent être non seulement signés du maire, mais encore légalisés, sans compter les certificats de l'autorité militaire, les preuves du domicile et autres paperasses inventées par la fertile imagination de notre bureaucratie. Où trouver tous ces documents, à qui s'adresser pour en obtenir copie, pour faire légaliser chacune des expéditions? Où est mort tel aïeul et à quelle date? Peut-être dans une petite commune ignorée d'un département éloigné. Qui se chargera des démarches et des dépenses nécessaires? Sans doute, les personnes aisées viendront à bout de ces difficultés; avec du temps, de l'argent et une correspondance compliquée, les tabellions finiront par réunir les pièces nécessaires ou par dresser les actes de notoriété destinés à remplacer celles que l'on n'a pu obtenir. Mais, pour les ouvriers, pour les indigents, pour la classe

courant, ainsi qu'il résulte du certificat qui nous a été remis, et ont signé avec les témoins et nous, après lecture faite. » (L'acte comprend cinquante-deux lignes fines et serrées d'environ quatre-vingt-dix lettres chacune.)

[1] « Le quatorze juin mil huit cent soixante-dix-sept, à dix heures et quart du matin, acte de décès de..... Ledit décès dûment constaté par nous....., officier de l'état civil du XVI[e] arrondissement de Paris, sur la déclaration et en présence de... »

la plus nombreuse, en un mot, il y a là un obstacle insurmontable, devant lequel on s'arrête trop souvent, et le mariage régulier est remplacé par le concubinage. J'ai maintes fois interrogé des membres de l'œuvre de Saint-François Régis ou d'autres sociétés qui s'occupent de faciliter la réhabilitation des unions illicites, et l'on m'a toujours répondu que la cause la plus fréquente de ces situations irrégulières était précisément la série des difficultés que les lois et les règlements ont multipliées, comme à plaisir, autour du mariage.

Un autre inconvénient est celui-ci : un homme sollicite la main d'une jeune fille. Comment peut-on savoir s'il n'est pas engagé dans les liens du mariage? Il faudrait consulter les registres de toutes les communes de la France, de l'Algérie et des colonies, et compulser les archives des ambassades et consulats établis dans les cinq parties du monde; mieux vaut dire qu'il n'y a aucun moyen. La bigamie est donc toujours possible : il est vrai que le législateur la considère comme un crime, et que ce crime est rarement commis, s'il en faut croire les statistiques officielles. En réalité, les cas de bigamie ne sont pas aussi rares qu'on le suppose, mais ils sont difficiles à constater, précisément à cause de l'éparpillement des actes de l'état civil et aussi parce que les familles intéressées préfèrent garder le silence, dans la crainte du scandale que causerait la divulgation du malheur qui les frappe. J'en ai, pour ma part, connu deux, dans ces dernières années. Les intéressés ont caché leur infortune et n'ont pas voulu provoquer une condamnation qui eût été impuissante à diminuer un mal irréparable[1].

Il y a plus. Depuis que le législateur, bien à tort, selon moi, a rétabli le titre du divorce dans le Code civil, la situation est singulièrement aggravée. Un homme divorcé peut se remarier sans encourir aucune peine; or une femme catholique ne peut s'unir à lui que par un lien civil qui constitue, aux yeux de l'Église, un concubinage compliqué d'adultère : on comprend, dès lors, quel intérêt majeur elle doit avoir à connaître exactement celui qui demande sa main[2], et l'on voit combien est insuffisante, à cet égard, l'organisation actuelle de l'état civil. Pour faire comprendre

[1] Il ne faudrait pas croire que ces faits se produisent seulement parmi les gens des classes inférieures. Des hommes parfaitement intelligents et dans une situation importante peuvent être aussi trompés. Dans l'un de ces cas dont je parle, le père de famille appartenait au Conseil d'Etat, et le chagrin que lui a causé le malheur de sa fille n'a pas été étranger à sa mort prématurée, s'il n'en a pas été la cause directe.

[2] Le péril que je signale n'est pas imaginaire, j'en ai eu récemment encore la preuve dans les circonstances suivantes. Le vicaire d'une grande paroisse de Paris reçoit la visite d'un individu qui vient le prier de publier

les réformes qu'il me semblerait utile d'y introduire, j'exposerai brièvement ce qui se passe dans un pays voisin.

Antérieurement à l'année 1836, les registres de l'état civil n'existaient pas en Angleterre. L'Église officielle avait seule le pouvoir de dresser des actes officiels. Les catholiques, aussi bien que les membres des innombrables sectes du protestantisme, ne pouvaient obtenir la constatation légale de la naissance de leurs enfants qu'en les faisant baptiser par un ministre de l'Église établie. Tout mariage, pour être valide devant la loi, devait être annoncé par la publication de bans dans l'église paroissiale et célébré à la même église, dans une cérémonie que les uns considéraient comme un sacrilège, les autres comme une farce. Enfin, les morts ne pouvaient être ensevelis au cimetière paroissial que suivant le rite anglican. C'est en vain que M. Smith, en 1819, et le marquis de Lansdowne, en 1823, avaient essayé de modifier cette odieuse législation; leurs efforts, plusieurs fois renouvelés et appuyés par de nombreux membres des deux Chambres, avaient toujours échoué. Ce fut seulement en 1836 que lord John Russell réussit à faire adopter une réforme qui, du premier coup, fut complète. L'acte VI et VII, Guillaume IV, chapitre 86, plusieurs fois amendé sur certains points de détail, a établi le système qui existe actuellement et dont voici la brève analyse.

En ce qui concerne la forme même des actes, rien de plus simple. Pour les naissances, il suffit de remplir les blancs d'une formule imprimée, ce qui représente environ deux lignes[1] d'écriture. Pour

ses bans, et qui, dans la conversation, laisse échapper qu'il est divorcé. « Mais vous ne pouvez être marié religieusement, lui répond le prêtre, puisque votre épouse légitime vit encore! — Cependant, fait le quidam, mon ami X... a été marié à l'église, il y a quelques jours, dans les mêmes conditions! » On vérifie le fait, il était exact. Rien, dans les papiers fournis, n'ayant montré que l'individu en question n'était pas célibataire, la bénédiction nuptiale avait été donnée, et le mariage que la pauvre femme avait cru contracter devant l'Eglise était radicalement nul.

[1] Voici la forme des registres de naissance :

| DATE de la Naissance | NOM DE L'ENFANT | SEXE | NOM DU PÈRE | NOM de la MÈRE | PROFESSION du PÈRE | SIGNATURE et ADRESSE DU PÈRE | DATE de la déclaration | SIGNATURE de l'Enregistreur |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 20 juin 1895 | Chamberlain John-Henri | Garçon | Chamberlain James | Collard Mary | Négociant | J. Chamberlain 57, High St. | 25 juin 1895 | F. Hughes |
| 21 juin 1895 | Smith Edith | Fille | Smith Daniel | Pollen Lucy | Commis | D. Smith 9, Pump St. | 26 juin 1895 | F. Hughes |

les mariages, même simplicité : le registre est divisé en huit colonnes et les énonciations de l'acte tiennent en quatre lignes[1].

Les actes de décès sont encore plus simples et nul ne s'est jamais avisé de trouver quelque inconvénient à ce laconisme.

Comment sont reçus et conservés les actes? La loi a placé à la tête de l'administration de l'état civil, un fonctionnaire spécial ayant le titre d'enregistreur[2] général des naissances, mariages et décès. Ses fonctions embrassent non seulement la direction du service de l'état civil, mais encore les dénombrements décennaux de la population et la publication des statistiques annuelles des naissances, mariages et décès. Le territoire du royaume est divisé en circonscriptions, dans chacune desquelles se trouvent un enregistreur de district, nommé par les administrateurs locaux de l'assistance publique et, en outre, un certain nombre d'enregistreurs locaux résidant sur les divers points de la circonscription. Ce ne sont généralement pas des fonctionnaires spéciaux, mais des agents de l'assistance publique, ou des commis remplissant déjà quelque autre fonction.

Toute naissance doit être notifiée, dans les quarante-deux jours; tout décès, dans les cinq jours, à un enregistreur, qui inscrit l'acte, dans les formes précitées, sur un registre spécial. Quant aux mariages, ils peuvent être, au gré des parties, célébrés civilement ou religieusement. Dans le premier cas, les futurs n'ont qu'à se présenter devant l'enregistreur et à lui payer un droit de six francs vingt-cinq centimes; il n'y a ni discours, ni musique, ni bénédiction laïque, ni formule d'union prononcée par un citoyen

[1] Voici la forme du registre des mariages :

| DATE du Mariage | NOMS et PRÉNOMS | AGE | CONDITION | GRADE ou PROFESSION | DOMICILE | NOM ET PRÉNOMS du PÈRE | RANG ou PROFESSION du Père |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 12 nov. 1894 | Alfred Carpenter<br>Clare Lambert | 38<br>19 | Veuf<br>Célibataire | Ingénieur<br>Sans profession | 17, Pall-Mall<br>110, Strand | James Carpenter<br>John Lambert | Avocat<br>Négociant |

Mariés dans l'église de l'Assomption, Warwick St. suivant les rites et cérémonies de l'église catholique.

Ce mariage a été célébré entre nous } *Signature des époux* } En présence de nous } *Signature des deux témoins*

*Signature de l'enregistreur*

[2] Je commets une faute de français en traduisant l'expression *registrar* par enregistreur, mais ce terme, qui ne figure pas dans le Dictionnaire de l'Académie, est le seul qui corresponde nettement au sens du mot anglais.

portant écharpe : on remplit les colonnes du registre imprimé, les époux et les deux témoins donnent leur signature et cela constitue le mariage.

Lorsque l'union est célébrée dans un lieu de culte quelconque, il n'y a pas de formalité de mariage civil. Si les conjoints se marient suivant les rites de l'Église établie, l'acte est dressé par le *clergyman* qui officie. En ce qui concerne les dissidents, terme sous lequel on comprend les catholiques et les adeptes de toutes les sectes du protestantisme, depuis les puséistes jusqu'aux fidèles de l'armée du Salut, voici quelle est la règle : « Tout propriétaire, ou administrateur d'un local affecté à des exercices religieux, a le droit de demander, à l'enregistreur du district, d'enregistrer ledit local comme pouvant servir à la célébration des mariages. Cette réquisition doit être accompagnée d'un certificat, par lequel vingt habitants de la localité affirment que l'édifice leur sert de lieu de culte et qu'ils désirent le voir enregistré. Sur la production de ces pièces et moyennant le payement d'un droit de soixante-quinze francs, l'enregistreur est tenu de délivrer le certificat d'enregistrement. Dès lors, tout mariage célébré dans cette église ou dans cette salle est valable aux yeux de la loi, pourvu que la cérémonie ait eu lieu publiquement, en présence de deux témoins et de l'enregistreur. En d'autres termes, la seule différence entre un mariage célébré dans un temple de l'Église officielle et celui qui est béni dans un autre édifice, c'est que la présence de l'enregistreur n'est pas nécessaire pour le premier[1]. »

On voit à quel point est respectée la liberté de conscience des citoyens. J'ose à peine proposer d'introduire dans notre pays le système anglais; on sait, en effet, à quel point les libéraux français ont peur de la liberté : ils inscrivent le mot sur les murs, mais ils ne se doutent même pas de ce qu'est la chose. Et cependant ne serait-il pas plus simple d'autoriser chacun à se marier suivant son goût, soit à la mairie, si l'on se borne au mariage civil, soit à l'église ou au temple, ou à la synagogue, dût-on, pour sauvegarder *les immortels principes*, y faire venir un employé de la mairie.

Voilà pour la forme des actes. J'arrive à un point plus important encore, celui de leur conservation. Chaque acte est conservé par l'enregistreur qui l'a reçu et qui peut, au besoin, en délivrer copie, mais, en outre, tout enregistreur local doit envoyer, chaque trimestre, à l'enregistreur de district, un duplicata, sur une feuille séparée, de chacun des actes de naissance, de mariage ou de décès reçus par lui pendant les trois derniers mois. La même obligation

[1] Actes V et VII, Guillaume IV, ch. 85.

est imposée aux agents diplomatiques et consulaires, pour les actes passés à l'étranger et aux ministres de l'Église officielle pour les mariages célébrés dans leurs temples. Les documents ainsi réunis sont adressés par l'enregistreur du district à l'enregistreur général. Les commis de ce dernier classent, par ordre alphabétique, toutes les feuilles qui leur sont ainsi transmises, puis ils en font une liste, qui est envoyée à l'impression. Le catalogue des actes de chaque trimestre forme un gros registre in-folio à trois colonnes, imprimé sur papier bleu, et tiré à douze exemplaires qui sont déposés dans divers locaux, de façon que la collection centrale puisse être facilement reconstituée, en cas d'accident ou d'incendie. Dans chacun de ces registres, on trouve le nom de tout individu né, décédé ou marié, ce qui veut dire qu'il y a une inscription pour tout acte de naissance ou de décès et deux pour chaque acte de mariage : l'une au nom de l'époux, l'autre au nom de l'épouse.

Ces registres, soigneusement reliés et placés par ordre de date, dans une salle de *Somerset house*, au centre même de Londres, représentent donc tout l'état civil de l'Angleterre. Chacun a le droit de se présenter, tous les jours ouvrables, pour demander communication des registres, moyennant le payement d'un droit de 1 fr. 25, si la recherche ne comprend que les registres d'une année, et de 25 francs, si elle s'étend à la collection. En outre, on peut obtenir la délivrance d'une copie de tout acte, moyennant la somme de 3 fr. 15. Le commis auquel on s'adresse, après avoir relevé sur le registre le numéro matricule, recherche, dans la liasse des extraits originaux, l'acte demandé et il délivre rapidement une expédition sur une feuille imprimée; il n'a pour cela qu'à inscrire dans chaque colonne les indications manuscrites, c'est-à-dire trois ou quatre lignes au plus. Cet extrait est revêtu d'un timbre et il a, sur tous les points du territoire britannique, la même valeur probante que l'original.

Chacun peut donc obtenir simultanément, en quelques minutes, un extrait authentique de tous les actes de l'état civil, en quelque lieu qu'ils aient été originairement établis. Un jeune homme originaire de Launceston, dont le père et la mère respectivement nés à Liverpool et à Douvres et mariés à New-York, sont morts tous deux à Brighton, obtiendra immédiatement les actes de naissance, de mariage et de décès dont il peut avoir besoin; s'il ignore les dates exactes ou même les lieux, il en sera quitte pour demander une recherche générale des registres et tout sera promptement trouvé [1].

Je n'aime assurément ni la centralisation ni la bureaucratie,

[1] J'ai fait moi-même, à titre d'expérience, des recherches de ce genre et j'ai pu constater combien elles sont faciles et rapides.

mais je ne puis m'empêcher d'exprimer le vœu que cet exemple soit imité en France. J'irais même plus loin et j'insisterais pour l'établissement d'un casier civil, dont l'organisation serait très facile. Dans le système que je propose, tout secrétaire de mairie devrait envoyer, chaque trimestre, au bureau central établi à Paris, une série de fiches, dont chacune contiendrait les énonciations relatives à l'un des actes de naissance, de mariage, de décès, de reconnaissance ou d'adoption. En outre, tout greffier de tribunal devrait transmettre au même bureau, une fiche pour chaque jugement de séparation de bien, de séparation de corps, ou de divorce. Toutes ces fiches de format uniforme seraient aussitôt classées par ordre alphabétique, puis on procéderait, comme en Angleterre, à la rédaction et à l'impression de registres trimestriels; on aurait soin de laisser une colonne blanche, dans laquelle on inscrirait brièvement la mention des actes subséquents à la naissance [1].

Tout citoyen pourrait prendre communication de ces registres et en obtenir une copie, qui comprendrait les indications relatées dans les documents anglais, avec l'addition de celles dont il vient d'être parlé, de telle sorte qu'en demandant un acte de naissance, on saurait si celui auquel il s'applique est célibataire ou marié, s'il est divorcé ou simplement séparé de corps ou de biens, s'il a été reconnu ou adopté. Les extraits ainsi délivrés n'auraient besoin d'aucune légalisation et pourraient servir sur toute l'étendue du territoire français.

On voit quels seraient les avantages de ce système : en un jour, on obtiendrait la copie des quatorze actes nécessaires à la célébration du mariage, dans le cas dont j'ai parlé ci-dessus, et, dans toutes les circonstances où il est nécessaire de produire un extrait des actes de l'état civil, il n'y aurait ni longues recherches, ni correspondance compliquée. L'avantage serait immense au point de vue matériel, j'ajoute qu'il serait encore plus grand au point de vue moral, puisqu'il rendrait toute fraude impossible, en permettant toujours de connaître exactement l'état civil de tout citoyen français.

Comte de Franqueville,
membre de l'Institut.

[1] Je suppose, par exemple, qu'un enfant naturel A..., né en 1840 à Paris, est reconnu en 1850, puis se marie en 1862 à Lyon, divorce en 1889 à Rennes et meurt en 1895 à Cambrai. A mesure de l'arrivée des fiches, on reportera, sur celle de la naissance et sur le registre de l'année 1840, la mention : R. 1850, M. 1862, D. 1889, enfin † 1895 et l'on sortira la fiche des casiers des vivants pour la placer dans ceux des morts.

# LE CANNIBALISME

## AU NIGER

---

Le 15 janvier dernier, je quittais notre mission d'Onitsha[1], en compagnie d'un de nos enfants, pour me rendre à Brass[2], où depuis longtemps nous avons le projet d'établir une station. Le mercredi 23, j'arrivais à Brass-River, et recevais l'hospitalité dans la factorerie de M. Bruce, qui se montra très bienveillant à mon égard.

Les factoreries de Brass-River, construites dans le genre des maisons européennes, sont agréablement situées, dans un coin de terre ombragé par de beaux et grands arbres, presque toujours en fleurs. Tout autour des maisons, s'étendent de vastes jardins, où l'on cultive les fruits et les légumes d'Europe. L'air y est sain, car on y jouit presque continuellement de la brise de la mer. Actuellement, une douzaine de Blancs à peine les habitent.

### RAPACITÉ D'UNE COMPAGNIE ANGLAISE. — INDIGÈNES SOULEVÉS CONTRE ELLE.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, je dois dire que ces factoreries étaient bien autrement prospères, il y a dix ans. Deux compagnies françaises, *l'Afrique équatoriale*, représentée par le commandant Mattéi, et *l'Afrique occidentale* y avaient leur siège, ainsi qu'une compagnie anglaise, *the West-African Association.*

[1] Onitsha, chef-lieu de la Mission catholique des Pères du Saint-Esprit, située sur le Niger (côte occidentale d'Afrique), à une cinquantaine de lieues de l'embouchure du fleuve.

[2] Brass, ville située sur une des embouchures du Niger, à 3 kilomètres de la mer; Akassa, ville rivale, se trouve sur une autre embouchure, la principale qui donne accès sur le Niger; elle est le siège de la *Compagnie royale du Niger*.

Toutes trois possédaient alors de nombreuses succursales dans le Niger et faisaient un commerce très actif, quand la Compagnie anglaise du Niger obtint du gouvernement britannique une *charte royale* qui lui conférait pleins pouvoirs sur le fleuve.

Dès lors, ses taxes trop fortes et ses exigences multiples rendirent le commerce impossible aux trois autres, qui durent se retirer pour lui laisser le terrain libre.

On comprend maintenant pourquoi les indigènes de Brass étaient irrités de ce changement. En effet, habitués au commerce et vivant de négoce, ils se trouvaient, depuis la disparition des sociétés rivales, en proie à la disette.

Les Noirs avaient d'ailleurs d'autres griefs. La Compagnie royale avait fait saisir des pirogues contenant des dames-jeannes d'huile de palme, qu'ils allaient vendre à Abutshi; et même, paraît-il, des coups de feu auraient été tirés sur eux, à cette occasion, par des fonctionnaires. Tous ces faits, on le conçoit, avaient au plus haut point surexcité la population de Brass, qui, depuis longtemps, méditait une éclatante vengeance.

C'est à ce moment que j'arrivai aux factoreries de Brass.

### VOYAGE A BRASS. — LA VILLE.

A peine étais-je depuis deux jours descendu chez M. Bruce, que je reçus un message du roi de Brass. Sa Majesté me faisait demander si un jeune garçon de son village, du nom de Nathanaël, élève de la mission d'Onitsha, et que j'avais amené avec moi, ne pourrait pas aller voir ses parents, qui le réclamaient. Ayant réfléchi que, si je l'envoyais seul, on chercherait peut-être à le garder de force, et qu'ainsi tout le bien que son séjour prolongé à la mission avait pu lui faire serait perdu, je résolus de l'accompagner à la ville, où je comptais d'ailleurs voir en même temps les parents de nos autres enfants de Brass, élevés à Onitsha.

Le samedi soir, arrive de Brass une pirogue envoyée par le roi pour prendre l'enfant. Mais, comme la ville est éloignée des factoreries de 6 à 8 heures, les rameurs ne devaient s'en retourner que le lendemain. Le moment du départ arrivé, je montai résolument dans la pirogue avec Nathanaël, et nous partîmes pour Brass, où nous arrivions seulement à cinq heures du soir.

Brass est une ville assez considérable, mais dont l'aspect est un peu triste. Les habitations y sont basses et recouvertes de feuilles de palmier. On y voit çà et là pourtant des maisons avec plateforme, destinée à recueillir l'eau des pluies. Ce genre de construc-

tions est encore plus usité au Nord, sur la côte occidentale africaine, à Lagos, Cap-Coast, Elmina, etc. Dans ces parages, où l'on rencontre rarement l'eau de source, c'est un précieux avantage de pouvoir conserver l'eau de pluie en abondance, et ce genre de toiture est bien approprié à cet effet.

A Brass surtout, on est parfois dans une véritable disette d'eau. La rivière, bordée de palétuviers dont la présence indique la vase, est malsaine. La maison du roi se trouve à quelques pas seulement de la rive, d'où s'exhalent continuellement des miasmes insupportables et surtout dangereux pour les Européens.

### VISITE AU ROI. — GRACIEUX ACCUEIL.

Aussitôt rendus à destination, Nathanaël et moi nous allons présenter nos civilités au roi. C'est un Noir d'assez bonne apparence, ancien élève des protestants, et qui paraît dans toute la force de l'âge. A première vue, je le juge bien supérieur à son milieu, impression que les jours suivants devaient modifier considérablement. Sa Majesté me reçoit dans sa grande case : elle porte chemise de soie, avec foulard de semblable étoffe, et même, pour la circonstance, sa tête royale est coiffée d'un beau chapeau de feutre! L'entrevue est très courtoise : le roi veut que je loge dans sa maison et que je mange à sa table.

A côté de la grande case royale se trouve une maison à étage, construite à l'européenne et recouverte de zinc. C'est là qu'on me conduit. L'ameublement est celui d'une famille aisée en France : une table, des chaises, un lit, des cadres à la muraille, une grande glace, une lampe à pétrole, tel est le principal mobilier de ma chambre.

Au souper, tout est également servi à l'européenne.

J'étais vraiment étonné de rencontrer tant de civilités de la part d'un roi de Brass. N'est-il pas, me disais-je, le successeur du fameux roi Forday, qui avait fait une si déplorable impression aux deux frères Lander, les deux premiers explorateurs du Niger? Quelques jours plus tard, je devais, hélas! reconnaître que le roi actuel de Brass est bien un digne émule de ses devanciers : du grand roi Forday et de son fils Boy, lequel a pu très bien être le père du roi régnant, le récit des deux frères Lander ne reportant, en effet, la date de leur entrevue avec les susdites Majestés qu'à 1830.

### PRÉPARATIFS D'UNE EXPÉDITION. — UN ROI MÉTAMORPHOSÉ.

A mon arrivée à Brass, j'avais remarqué une quantité innombrable de pirogues réunies au même endroit et préparées comme pour une expédition. Toutes portaient un drapeau à leur quille et plusieurs même étaient armées de canons. Les Noirs qui circulaient autour paraissaient affairés et préoccupés. On entendait, dans la ville, des coups de fusil répétés. Tout cela m'intriguait fortement. Aussi profitai-je de ma visite au roi pour lui demander, après les premiers mots de politesse, ce que signifiaient tous ces préparatifs. « C'est, me dit-il, pour vider une querelle avec une peuplade des criques, et nous devons partir demain dans la matinée. »

Cette réponse ne fit que m'intriguer davantage encore. Je savais, en effet, qu'il n'existait pas de différend si considérable entre les Brass et d'autres tribus des criques; et, d'un autre côté, de tels préparatifs n'étaient point pour régler un palabre ordinaire.

Le lendemain matin, je retourne chez le roi. « Impossible de le voir, il est très occupé », me dit-on. Tous les chefs se trouvaient réunis dans sa case, et l'on traitait, sans doute, la question du mystérieux palabre!

J'étais cependant décidé à quitter Brass le lendemain mardi, et j'aurais désiré beaucoup voir le roi avant mon départ, pour lui parler de la Mission à établir et de Nathanaël, l'enfant que j'avais amené avec moi.

Après une heure d'attente, je vois enfin le roi venir vers moi, mais entièrement méconnaissable. Ce n'était plus l'homme de la veille, à la figure bienveillante, à l'accueil poli, à la tenue convenable et décente. Enlevée sa belle chemise de soie! Plus de foulard, plus de chapeau de feutre; à peine autour des reins, un petit chiffon garni de plumes d'oiseaux; sa figure est peinte et ses yeux cerclés de blanc, comme un Noir qui vient d'offrir un sacrifice; il porte à la ceinture un coutelas et tient à la main un fusil; ses traits ont je ne sais quoi de dur et de féroce; il va de droite à gauche et de gauche à droite, prononçant des paroles entrecoupées, comme un homme distrait et préoccupé d'une chose importante.

Tout à coup se fait entendre une décharge de coups de fusil, et l'on vient annoncer au roi que tout est prêt. Près de soixante pirogues, chargées d'armes de toutes sortes, n'attendent plus pour s'ébranler que le coup de canon royal, signal convenu.

En entendant la décharge générale des coups de feu, le roi s'arrête brusquement et, sortant un peu de l'état d'exaltation où il

se trouve, me tend la main, en me recommandant de me faire servir, pendant son absence, comme si j'étais chez moi, et de demander tout ce dont j'aurai besoin, m'assurant qu'il avait donné ses ordres à cet effet; puis il me quitte brusquement.

Arrivé devant une case d'idoles, à deux pas de la rivière, je le vois qui s'élance : il saute à pieds joints dans une sorte de grande marmite remplie d'un liquide fangeux, dont il asperge ceux qui l'entourent. Ensuite, il fait des contorsions de tous genres, crache sur tout le monde, et enfin commence autour du pot une danse effrénée à laquelle prennent part ses principaux chefs et guerriers; tout cela en l'honneur des idoles!

### LES FEMMES SE LAMENTENT, PUIS SE QUERELLENT.

Quelques instants après, un formidable coup de canon annonce le départ. Alors, cette énorme quantité de pirogues se met en marche, emportant la presque totalité des hommes de Brass.

Seul, un vieux chef devait veiller sur les femmes. Pendant que leurs maris sont absents, en effet, il leur est absolument interdit de pénétrer dans leur case; et c'est pour faire observer cette loi que ce vieux chef était resté.

Quand les pirogues partirent et surtout lorsqu'elles eurent disparu dans la crique, ce fut une scène indescriptible. Les femmes pleuraient et se laissaient aller à des lamentations funèbres :

« Il est parti, mon fils, disaient-elles : il est parti celui que j'ai allaité et nourri! Il s'en est allé chercher la mort, peut-être, ou tout au moins d'affreuses blessures! Et son père, quand je lui réclamerai mon enfant, me répondra, sans doute : Il est là-bas! au fond de la grande eau! Les Blancs lui ont percé le cœur! Et mon fils ne me regardera plus, je n'aurai plus d'enfant!... »

Que de plaintes analogues se firent entendre et que Nathanaël se plut à me traduire!

Quelques-unes des femmes riaient, dansaient, se réjouissaient, dans l'espoir d'un riche butin; d'autres, et c'était le plus grand nombre, se disputaient à propos de tout et de rien : ici, c'était à l'occasion d'une natte, sur laquelle elles voulaient se coucher; là, pour un ustensile de cuisine, dans lequel elles devaient faire leur *foufou;* plus loin, deux enfants, imitant leurs mères, faisaient, eux aussi, palabre à leur manière; plus loin encore, on ressuscitait une vieille querelle, que l'autorité des hommes avait étouffée mais non éteinte. En un mot, c'était un vrai charivari, qui se prolongea très avant dans la nuit. La fatigue l'emportant, les négresses se cou-

chèrent un peu partout, excepté dans leurs cases, et commencèrent à dormir. Un grand nombre vinrent se réfugier sous la véranda de la maison où j'étais logé.

Le lendemain matin, vers six heures, presqu'un jour entier après le départ des pirogues, on entendit dans le lointain un coup de canon, puis deux, puis une grande fusillade.

Ce fut comme un signal. Toutes les femmes se réveillèrent et le tumulte recommença comme la veille.

### BUT DE L'EXPÉDITION. — ANGLAIS SURPRIS. — UN BRAVE.

C'est seulement alors que j'appris du vieux chef le lieu où se vidait le grand palabre de la crique. Les Noirs de Brass avaient résolu de détruire de fond en comble le siège de la *Compagnie royale du Niger*[1], et le but mystérieux de leur expédition était Akassa même.

Voici le récit de ce coup de main, tel qu'il m'a été fait dans la suite.

Prévenus ou non, les administrateurs de la Compagnie royale n'étaient pas en état d'opposer une défense sérieuse aux assaillants. Tous dormaient encore, lorsque la voix du canon se fait entendre et les réveille en sursaut. Mais ils sont bien autrement terrifiés quand des boulets, tombant sur leurs maisons, leur montrent que c'est tout à fait sérieux. Ils voient d'ailleurs leurs magasins envahis de tous côtés par les pillards. Aussi ne songent-ils pas à se défendre, mais seulement à s'enfuir dans les brousses.

Cependant, un officier français se trouvait là. Réveillé lui aussi par la fusillade, il s'habille promptement, sort de sa chambre et

[1] C'est cette même Compagnie royale qui a suscité de si grandes difficultés à M. Mizon, dans ses deux expéditions sur le Niger, et dont le but était d'explorer la Bénué et l'Adamaoua. Une factorerie allemande a également eu maille à partir avec elle. Pour bien s'assurer le monopole, voici l'interprétation donnée par cette Compagnie au traité de Berlin : la navigation est bien libre sur le Niger, mais on ne peut, sans sa permission, mettre pied sur les bords. Elle l'a d'ailleurs fait voir au vapeur *l'Ardent*, qui, échoué en plein fleuve, n'a pu faire descendre à terre son équipage; même un de ses hommes étant venu à mourir, on a dû l'ensevelir dans le banc de sable et non en terre ferme.

L'opinion anglaise, en général, est manifestement contre cette Compagnie. Seuls, quelques gros lords, ses actionnaires, veulent son maintien. A l'annonce du coup de main des Noirs de Brass, qui fait l'objet de cet article, la Chambre de commerce de Liverpool invita le gouvernement à ne pas sévir, avant sérieuse enquête. (*Note de la Rédaction.*)

se trouve en présence de plusieurs autres Blancs qui tenaient conseil.

— Sir, dit-il à l'un d'eux, auriez-vous une allumette à me passer? »

Surpris d'une pareille question, dans un tel moment, son interlocuteur lui demande :

— Que voulez-vous en faire?

— N'importe, répond l'officier, donnez toujours, vous verrez tout à l'heure.

L'Anglais cherche dans sa poche et trouve une boîte d'allumettes. L'officier en prend une, la fait craquer et allume... sa pipe!

— Et maintenant en route! s'écrie-t-il.

Puis, ouvrant la porte toute grande, il décharge ses revolvers sur des pillards qui se précipitent déjà vers ce groupe de Blancs, mais qui jugent prudent de tourner les talons devant tant de courage et de sang-froid, laissant ainsi aux Anglais le temps de détaler.

Ce vaillant était le lieutenant Guigues, du bateau de guerre français, *l'Ardent*, actuellement au Niger, et attendant la crue des eaux pour remonter le fleuve. Inutile d'ajouter que ce brave lieutenant a été l'objet de félicitations très chaleureuses.

### RETOUR TRIOMPHAL. — PRISONNIERS IMMOLÉS. — BOUCHERIE HUMAINE.

Mais revenons à Brass, où toutes les femmes sont dans l'attente.

Le mercredi matin, vers neuf heures et demie, la première pirogue arrive; elle aborde et les hommes qui la montent se rendent aussitôt, chargés de butin, dans la case royale. Quelques instants après, éclate un coup de canon formidable. A ma grande surprise, j'aperçois un jeune Noir s'élancer sur ce canon, encore enveloppé de fumée, et là, au centre même de la cour du roi, arborer le drapeau de la Compagnie, tout en faisant entendre des vociférations. Je ne savais la signification de cet acte étrange; mais il produisit sur moi l'impression suivante : orgueilleux de leur vengeance, les Brass me semblaient dire : « Nous avons vaincu l'odieuse Compagnie; maintenant, rendons les honneurs (honneurs dérisoires) à son drapeau! » Tels, les soldats d'Hérode saluaient Jésus ensanglanté roi de Jérusalem! Les ricanements qui suivirent, ainsi que les acclamations des autres Noirs, le montraient d'ailleurs surabondamment.

Cette scène à peine terminée, les autres pirogues arrivent. Les Noirs s'empressent tous de se rendre dans la cour du roi, portant chacun ce qu'il a pu saisir dans le pillage des factoreries et des bureaux d'Akassa.

Plusieurs ont un chiffon blanc autour des reins : cela signifie qu'ils ont mis un ou plusieurs ennemis hors de combat. Les malheureux avaient, en effet, accompli bien des prouesses et s'étaient même laissé aller à de véritables actes de sauvagerie.

Mais là ne devaient pas s'arrêter ces actes de férocité barbare. Voici surtout ce qui jettera sur les Noirs de Brass l'opprobre et l'indignation de tous les peuples civilisés. La plume se refuse presque à relater des faits si révoltants.

A midi, toutes les pirogues de l'expédition étaient de retour, sauf celle du roi, qui s'était arrêtée à 1 kilomètre environ de la ville, près d'une petite île ou banc de sable, au milieu de la rivière. Là, le roi mettant pied à terre avec une quarantaine de ses guerriers, avait fait descendre seize jeunes gens, solidement garrottés. C'étaient des Noirs de la Côte des Esclaves, connus sous le nom de Kroumens. Appartenant, comme on sait, à une colonie française, ils s'étaient engagés pour quelques années au service de la Royale Compagnie. Leur temps fini, ils devaient retourner à la Côte des Esclaves et, du fruit de leur labeur, se créer à eux et à leur famille un bien-être relatif. Mais leur zèle pour le travail et surtout leur participation aux œuvres de la Compagnie royale, les avaient fait détester des Noirs de Brass, plus fiers et beaucoup moins travailleurs, et ces derniers profitaient de l'occasion pour le leur faire sentir.

Quand les seize jeunes Kroumens furent donc étendus sur le sable, après les préliminaires de tout sacrifice aux idoles, on leur trancha la tête. Cette sanglante action de grâces aux divinités terminée, on se remit en marche, et, à deux heures, le lugubre convoi de Sa Majesté arrive.

La pirogue du terrible roi de Brass s'avance la première : elle contient, outre le roi, une douzaine de Noirs, qui tous portent le fatal chiffon blanc. Remorquée par celle-ci, apparaît une autre pirogue, où sont gisants les seize cadavres sans tête. Vient enfin une troisième pirogue, contenant une soixantaine de Noirs, parmi lesquels d'autres prisonniers, garrottés et non encore immolés.

Dès que le roi est descendu, il donne le signal et alors commencent les réjouissances, ou plutôt d'horribles scènes de cannibalisme. A peine a-t-on débarqué les seize cadavres, qu'une boucherie est installée sous une espèce de véranda. Pendant que s'opère le dépècement des victimes, on place tout autour les petits enfants pour les accoutumer à ce hideux spectacle! Hommes et femmes coupent à droite, à gauche, taillent dans ces chairs encore palpitantes, absolument comme s'ils dépeçaient un mouton ou un veau. L'un cherche les articulations d'un membre et s'efforce à le

détacher du tronc; un autre s'empare d'un morceau taillé dans une cuisse, et se sauve pour aller, avec des amis, se régaler de ce bifteck humain. Dans toutes les directions, on en voit portant qui une jambe entière, qui un bras, qui le tronc, qui les mains des victimes. Un noir, croyant sans doute me faire plaisir, vient à moi, tenant d'une main un cœur et de l'autre un foie : « Prends, me dit-il, ce que tu préfères. » Et le malheureux ne comprend rien ni à mon dégoût ni à mon indignation. Je ne me doutais pourtant pas en ce moment qu'on oserait me servir un plat affreux de cette viande.

### HIDEUX EXCÈS.

Mais je dois raconter ici d'autres scènes, surpassant encore celles que je viens de décrire. Un jeune nègre, âgé d'environ dix-huit ans, ancien élève des protestants, et envoyé, il y a quelques années, à l'île de Wight pour y compléter son éducation, me parut être le plus forcené de tous. Prenant d'une main le sabre de M. Flint, agent général de la Compagnie royale, et, de l'autre, un bras détaché du tronc, il se livre à une danse effrénée autour du drapeau de la Compagnie, et cela avec des mouvements et des gestes si dégoûtants que je renonce à les décrire. La foule, rangée en cercle autour de lui, applaudit des gestes et de la voix.

Cependant, on commence le partage du butin. Ce sont alors des disputes, des altercations, des palabres interminables, à la mode nègre. Impossible d'en donner une idée. Dans leurs moindres querelles, les Noirs paraissent toujours avoir atteint le paroxysme de la fureur; et quand, dans ces moments, ils ont en main une arme tranchante, on peut toujours craindre qu'ils ne tranchent la question en fendant la tête de leur adversaire.

Au milieu de toutes ces contestations et de ces corps à corps, d'autres Noirs se laissent aller à une folle joie : le gin ou le vin de palme agissent sur les esprits échauffés, et leurs fumées enivrantes étouffent, plus encore que les passions irascibles, tout sentiment humain, pour ne laisser subsister que l'appétit brutal.

### UN PLAT DE CHAIR HUMAINE SERVI AU MISSIONNAIRE.

Le soir de ce triste jour était arrivé. Retiré dans une des chambres de la maison que le roi avait mise à ma disposition, je cherchais, dans la récitation de l'office divin, la consolation pour mon âme attristée de tant d'écœurantes scènes. Ouvrant une fenêtre

pour prendre un peu l'air, j'aperçois non loin de moi une femme portant une cuisse humaine. Je la suis du regard et la vois déposer ce morceau de choix dans l'office du roi. Aussitôt ma résolution est prise d'être bien sur mes gardes au souper. Quand l'heure arrive, je trouve la table chargée de provisions européennes, fruit, sans doute, du pillage d'Akassa; puis le servant apporte un magnifique rôti. Je l'appelle aussitôt et lui demande brusquement :

— Qu'est-ce que cette viande-là?

— C'est du *bacon* (porc salé), sir.

— Comment! du porc salé!

Ayant examiné très attentivement tout le morceau, je reconnais, à n'en pas douter, que ce prétendu porc salé n'est autre chose que la jambe que j'avais vu porter tout à l'heure.

### MISSIONNAIRE EMBARRASSÉ. — JEUNE NÈGRE FIDÈLE.

Immédiatement, je me décide à régler, sur-le-champ, l'affaire de Nathanaël, ou, si le roi ne consent pas à son départ, à m'en aller avec lui, sans le consentement de Sa Majesté cannibale.

Le roi me prévient. Tout en s'excusant de ne pouvoir me donner audience, il me fait dire qu'il s'est réservé Nathanaël, et qu'en conséquence celui-ci resterait à Brass. Je réponds, sans hésiter, à l'envoyé :

— Eh! bien, dis au roi que Nathanaël partira, ou bien, ajoutai-je, pour donner le change, moi je resterai ici.

Je ne reçus plus d'autre message du roi; mais toute la journée je réfléchis au moyen de m'enfuir avec Nathanaël. De tristes pensées m'accablaient. Les scènes dont je venais d'être témoin et qui se représentaient sans cesse à mes yeux, la situation délicate où je me trouvais, la difficulté de la fuite, tout cela me bouleversait entièrement.

Entre temps aussi, je me remettais en mémoire le récit des frères Lander. Pour prix de leur liberté, l'ancien roi de Brass avait exigé d'eux des barres de laiton; pour prix de la mienne, le roi actuel me demandait le sacrifice d'une âme! Car, je n'en pouvais douter, il voulait faire de Nathanaël un sorcier : à cette condition seulement, je pouvais m'acquitter de son hospitalité et être libre de sortir de cette ville maudite.

Mais il me restait un autre moyen : la fuite; et mon choix fut vite fait. Je ne doutais point de Nathanaël. Aussi ne fus-je point surpris quand, lui ayant demandé s'il voulait me suivre ou rester, il me répondit :

— Père, je veux demeurer avec vous.

— Mais, repris-je, sais-tu que le roi désire te garder, qu'il ne veut pas que tu partes et compte faire de toi un sorcier?

— De moi, un sorcier? S'il me fait sorcier, je le tourne en gorille.

Et, comme je ris de cette boutade, il poursuit tout bas :

— Ecoutez, Père; je sais tout et suis bien résolu à ne pas vous quitter.

— Bien, dis-je; alors il ne nous reste qu'un moyen de nous tirer de ce mauvais pas : sais-tu lequel?

L'enfant se frappe le front :

— Mais c'est de fuir, cette nuit même!

— C'est bien, fuyons.

Or, le matin, dès que le roi m'avait fait dire que Nathanaël ne partirait pas avec moi, j'étais allé méditer ma fuite, près de la berge. Là, se trouvaient amarrées quantité de pirogues, grandes ou petites. Dans le nombre, j'en remarquai une qui paraissait très légère; et, continuant quelque peu ma promenade d'un air indifférent, pour ne pas éveiller de soupçons, je rentrai, me disant : « Elle pourrait bien nous être utile, ce soir. »

Après mon entretien avec Nathanaël, je lui indiquai l'endroit où se trouvait cette pirogue, et l'envoyai s'assurer qu'elle était encore à la même place.

A son retour l'enfant me dit :

— Oui, Père, la petite pirogue est toujours là; mais il n'y a pas de pagaies. J'en ai aperçu deux dans une autre, un peu plus loin, qui feront bien notre affaire : seulement, je n'ai pas osé les porter dans la petite, de crainte d'attirer l'attention.

— Tu as fort bien fait, mon enfant; mais ce n'est pas tout : il nous reste à prier la sainte Vierge pour qu'elle veille sur nous et nous protège. Nous allons donc réciter le chapelet.

Et nous prions tous deux pour l'heureuse issue de notre projet.

Enfin, peu à peu, tout bruit cesse dans la ville, Nathanaël, qui était encore une fois retourné à la rivière, revient en disant que tout est prêt.

## LA FUITE. — CRUELLE NUIT. — CONSUL HOSPITALIER. — RETOUR A LA MISSION.

Je descends alors les rideaux de ma moustiquaire, j'allume ma veilleuse et fais semblant de me coucher, tandis que Nathanaël imite bientôt le ronflement d'un dormeur. Malgré la gravité de la

situation et la perspective d'une nuit blanche, nous n'en étions que plus joyeux, tellement le désir de partir nous animait.

Il était environ neuf heures et demie ou dix heures, quand nous nous mîmes en route. Arrivés près de l'eau, nous eûmes une alerte : un Noir qui, sans doute, prenait le frais, vint à passer près de nous, heureusement sans nous remarquer, et disparut.

Nous glisser dans la pirogue, l'ébranler doucement et sans bruit, fut l'affaire d'un instant. Une heure après, nous étions déjà loin de Brass. Mais la nuit était obscure et nous ne connaissions pas cette grande crique. Aussi, après avoir inutilement cherché durant plusieurs heures un débouché, dûmes-nous laisser tomber les pagaies de fatigue, et rester stationnaires sous les branches et entre les racines d'un palétuvier. Pour comble d'infortune, survint le plus terrible orage que j'aie jamais vu, suivi d'une pluie torrentielle. A peine suffisions-nous à vider l'eau de la pirogue. L'enfant, épuisé, tombant de sommeil, dormait à moitié plongé dans l'eau.

Il était près de quatre heures du matin, et nous étions encore dans cette situation, sans savoir comment en sortir, quand nous entendîmes passer au loin une grande pirogue. Étaient-ce des amis ou des ennemis? J'eus la pensée que c'étaient peut-être des Noirs qui allaient vendre leurs produits. Par conséquent, nous n'avions qu'à les suivre avec précaution. Plus par le bruit de leurs pagaies, frappant l'eau, que par la vue, nous prîmes la même direction et n'eûmes qu'à nous en féliciter; car, quelques minutes après nous trouvions le débouché de la crique. Enfin, vers huit heures du matin, nous arrivions, à bout de forces, aux factoreries de Brass.

Le consul, en me voyant, ne revenait pas de sa surprise. Il voulut se faire rendre compte tout au long de ce que j'avais vu à Brass; mais, auparavant, il me fit prendre, ainsi qu'à Nathanaël, un bain chaud qui nous réconforta grandement. Il fut d'ailleurs très aimable pour moi pendant les quinze jours que je dus passer aux factoreries de Brass, faute de bateau pour remonter à ma mission. Enfin, j'appris qu'un vapeur de la Compagnie allait partir d'Akassa pour Abutshi, et je ne manquai pas l'occasion.

Les chrétiens d'Onitsha, qui avaient appris l'expédition des gens de Brass, et qui me savaient au beau milieu de cette bagarre, me croyaient mort. Aussi mon retour leur causa-t-il une grande joie. Ces pauvres gens accoururent en foule, me félicitant et disant : « *Tshu ku è maka!* Que Dieu est bon de vous avoir ramené parmi nous! »

J. Bubendorf,
Supérieur de la mission d'Onitsha.

---

# MOEURS ET PHYSIONOMIES

## DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE[1]

La vogue persistante dont jouit la période napoléonienne n'empêche point certains écrivains de s'attacher à l'histoire du dix-huitième siècle, ni le public de prendre goût aux nouveaux renseignements qu'on lui apporte sur cette époque. Parmi les études de mœurs, les biographies, les Mémoires qui ont paru dans les derniers mois, on nous permettra de signaler quelques volumes susceptibles de fournir un agréable aliment aux lectures d'automne.

### I

C'est au dix-huitième siècle que les gens de finance sont devenus une des classes les plus en vue de la société, intervenant indirectement dans la gestion des affaires publiques, partageant les plaisirs de la haute aristocratie à laquelle ils donnaient leurs filles en mariage, suscitant la colère des pamphlétaires, défrayant par l'éclat de leur luxe et celui de leurs bonnes fortunes la chronique mondaine et scandaleuse. La patiente érudition de M. Thirion a collectionné tous les bruits répandus sur ou contre les hommes d'argent pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, toutes les anecdotes, authentiques ou non, dont ils sont les héros (il en est beaucoup de plaisantes, il en est aussi de fort grivoises), tous les détails enfin relatifs à leur train de vie, à leurs dépenses, à leur moralité, au rôle joué par eux au milieu de leurs contemporains.

Dès les premières pages, un rapprochement s'impose, qui double l'intérêt du livre : à part quelques différences secondaires dans les institutions, les habitudes et la terminologie, les financiers du siècle dernier, par la situation sociale qu'ils occupent, par les

[1] *La Vie privée des financiers au dix-huitième siècle,* par H. Thirion (Plon, in-8°). — *Le Roi Stanislas et Marie Leczinska,* par la marquise des Réaulx (Plon, in-8°). — *Choiseul à Rome* (1754-1757), documents publiés par le vicomte Maurice Boutry, avec introduction par André Hallays (Calmann Lévy, in-8°). — *Le Maréchal de Ségur* (1724-1801), par le comte de Ségur (Plon, in-8°). — *Le Duc de Lauzun et la cour de Marie-Antoinette,* par Gaston Maugras (Plon, in-8°). — *Mémoires du comte de Paroy* (1789-1797) (Plon, in-8°).

attaques surtout auxquelles ils sont en butte, font penser à ceux d'aujourd'hui. Au lieu de la « haute banque » ou des « Sémites », il est question des « fermes » et des « favoris de Plutus » : c'est au fond le même état de choses, donnant lieu aux mêmes griefs. Sans insister sur cette analogie, nous voudrions préciser la condition des « manieurs d'argent » du temps jadis, et examiner en passant la valeur de certaines accusations devenues presque banales.

Par suite du peu de diffusion de la fortune mobilière, les opérations de banque avec les simples particuliers étaient pour les financiers du dix-huitième siècle une médiocre source d'affaires et de profits. C'est avec le gouvernement qu'ils traitaient le plus souvent et le plus fructueusement : parfois ils consentaient au Trésor un emprunt à gros intérêts; la plupart du temps, ils agissaient en qualité de fournisseurs ou de fermiers généraux.

Les fournisseurs, dont l'institution n'est pas abolie et ne saurait jamais l'être, se chargeaient de pourvoir aux besoins des services publics, des armées notamment, moyennant une rémunération calculée sur le cours des denrées et les difficultés d'approvisionnement. Il se trouvait parmi eux des voleurs, qui, pour grossir leurs bénéfices, livraient aux soldats des vivres avariés, des vêtements de rebut, des armes en mauvais état; plaise à Dieu que la race soit éteinte, de ces malfaiteurs prêts à spéculer sur le péril national! Elle ne l'était malheureusement pas il y a vingt-cinq ans, comme en témoignent les souvenirs des combattants de 1870, et aussi les harangues vengeresses de M. le duc d'Audiffret-Pasquier à la tribune de Versailles. Mais dans l'ancien régime comme de nos jours, il y avait des fournisseurs honnêtes, zélés même, dont la patriotique activité mettait les généraux à même d'entrer en campagne et de remporter des victoires. A une époque où l'organisation de l'intendance n'existait pour ainsi dire pas, leur responsabilité en était d'autant plus étendue et leur initiative plus utile : faut-il ajouter qu'obligés de courir des risques considérables, les gains qu'ils opéraient en exécutant loyalement leur contrat étaient absolument légitimes?

Les fermiers généraux, que la Révolution a supprimés, qu'elle a même guillotinés, ont joui de plus de célébrité que les fournisseurs; ils personnifient à l'heure qu'il est pour la plupart d'entre nous la société financière du dix-huitième siècle.

On sait en quoi consistait leur rôle. Aujourd'hui encore, certaines municipalités, au lieu de percevoir elle-mêmes les droits d'octroi, entrent en marché avec un cessionnaire qui, moyennant un loyer fixe et annuel, lève les taxes à ses dépens et à son profit. L'ancienne monarchie agissait de même pour les principaux impôts

dans les pays d'élection : un groupe de financiers contractait avec le contrôleur général une sorte d'abonnement ; le Trésor public, exonéré de tous les frais de perception, encaissait tous les ans la somme convenue ; c'était affaire ensuite aux fermiers généraux de percevoir l'impôt le plus exactement et le plus économiquement possible. Les vices du système apparaissent de prime abord. L'absence de concurrence et de publicité dans le contrat autorisait le soupçon de corruption, et, de fait, les fermiers généraux se ménagèrent plus d'une fois des conditions favorables par une judicieuse répartition de pots-de-vin. De plus, les contribuables, qui dans aucun temps et sous aucun régime ne se sont acquittés avec enthousiasme, trouvaient particulièrement intolérable d'être âprement pourchassés pour le plus grand profit, non pas même du Trésor royal, mais de riches financiers de Paris, renommés pour la prodigalité de leur dépense et l'insolence de leur luxe. Dans un temps où l'on commençait à exploiter les ressentiments populaires, la matière était abondante aux déclamations faciles.

Avec la mauvaise humeur des contribuables, les fermiers généraux encouraient l'envie de tous ceux qu'offusquent chez autrui une belle fortune et un grand état de maison. Par une contradiction qui fait peu d'honneur à la nature humaine, mais qui se répète à toutes les époques, on les dénigrait et on les raillait après avoir mendié une invitation à leurs fêtes. Les gentilshommes y mettaient encore quelque ménagement, mais les gens de lettres exhalaient sans pitié leur vertueuse et redondante indignation, maudissant une société où la richesse était le fruit de l' « agiotage », au lieu d'être la juste récompense du « génie ». Pendant que la légende populaire prétendait que par un châtiment d'en Haut le fermier général Thoynard était mort de faim dans un caveau plein d'or dont la porte s'était refermée sur lui, l'austère Duclos déplorait que les parts des fermes fussent de plus en plus recherchées ; quant à M^me^ Roland, dont l'humilité ne fut jamais la qualité dominante, reçue chez le fermier général Haudry de Soucy avec moins d'égards que ne lui en semblait comporter son mérite, elle déclarait en sortant que de tels « publicains ne pouvaient appartenir qu'à un régime détestable et à une nation bien corrompue ».

A en croire les auteurs de pamphlets, de chroniques et de correspondances secrètes, la plupart des fermiers généraux se faisaient remarquer par leur incapacité en matière financière, et touchaient leurs émoluments sans prendre la moindre part à la direction des affaires. Ceci est très exagéré. La tradition et la politique voulaient qu'un certain nombre de places de fermiers généraux fussent attribuées aux protégés des ministres, des princes,

de la favorite : de même, à présent, les sociétés industrielles qui sont en rapport d'affaires avec le gouvernement, font entrer dans leur conseil d'administration quelques personnalités touchant au monde parlementaire : les jetons de présence ainsi sacrifiés constituent une assurance contre le mauvais vouloir de l'Etat. Il y avait aussi des fils de fermiers généraux qui étaient continués dans l'emploi de leurs pères, par égard pour les services que ces derniers avaient rendus. Dans ces deux catégories, il se rencontrait assurément des gens incompétents, faisant faire leur travail par des commis intelligents, et ne paraissant aux délibérations que pour la forme. Mais la grande, l'immense majorité des fermiers se composait d'hommes du métier, familiers avec les affaires financières, rompus aux mille difficultés que devait entraîner la perception des impôts dans un pays dépourvu de l'unité administrative et législative.

A ceux-là, les envieux, les écrivains surtout, reprochaient la bassesse de leur extraction. Le grief est plaisant sous la plume de gens qui menaient grand bruit de l'égalité naturelle des hommes et condamnaient la distinction des castes comme un fruit de la barbarie. Auraient-ils donc voulu qu'on exigeât des quartiers de noblesse pour les emplois de finance comme pour les grades militaires? Si plusieurs fermiers généraux étaient fils ou petits-fils de paysans, d'aubergistes, de domestiques, leur brusque ascension était sans doute une preuve irréfutable de leur intelligence et de leur activité : la condition de leurs parents ne pouvait pas plus leur être imputée à faute qu'à Marmontel, par exemple, ou à Diderot.

Reste la question de luxe et de moralité. Quelques financiers demeurèrent, en plein dix-huitième siècle, des chefs de famille et même des chrétiens exemplaires (ce ne sont pas ceux que l'envie attaquait le moins : on les traitait d'hypocrites, et on tournait en ridicule leurs actes de dévotion). La grande majorité céda au courant général, et partagea les vices du temps, en y mettant cette ostentation tapageuse qui est le propre des enrichis. Ils eurent des aventures galantes, et tinrent à ce que le public en fût informé; ils rivalisèrent de folles dépenses avec les plus hauts personnages, et organisèrent des parties de débauche auxquelles de très grands seigneurs ne dédaignaient pas de prendre part. Le scandale fut éclatant : les financiers en étaient-ils seuls responsables, et observait-on plus scrupuleusement les lois de la morale évangélique à côté ou au-dessus d'eux?

Ce qu'ils poussèrent peut-être plus loin qu'aucune autre classe, en raison de leurs immenses ressources et de leurs goûts de prodigalité, ce fut le luxe sous toutes ses formes. Quelques-uns, fins amateurs, formèrent des collections précieuses ou élevèrent d'élé-

gantes constructions; d'autres, portant moins haut leur ambition, se piquèrent simplement, à une époque où les estomacs étaient moins délabrés et les palais plus raffinés qu'à présent, d'avoir la meilleure table de Paris (Grimod de la Reynière a rendu ainsi son nom historique); beaucoup enfin, en vrais parvenus, dépensèrent pour dépenser, jouissant d'une fête, d'un souper, d'une installation en proportion de l'ampleur de la note à payer. C'étaient ceux-là surtout dont la naïve suffisance prêtait à rire à leurs parasites.

Entre tant de dépenses, les contemporains furent frappés du luxe des résidences. Un homme qui se respectait devait alors en posséder au moins trois : hôtel à Paris, château à la campagne, *petite maison* dans un faubourg, modeste d'aspect extérieur, distribuée au dedans avec les derniers raffinements du confort et de la corruption, officiellement consacrée aux divertissements extra-conjugaux du propriétaire. La *petite maison* a disparu, grâce aux progrès de la morale publique ou du pharisaïsme, comme on voudra : le lecteur curieux d'en connaître la description détaillée devra recourir au livre de M. Thirion ou au premier volume des Mémoires du général Thiébault. Il reste, au contraire, à Paris bon nombre d'hôtels qui, malgré leur changement d'affectation et le déplacement de la vie élégante, nous rendent témoignage des splendeurs des financiers du siècle dernier. Quant aux châteaux, si les plus proches de Paris ont succombé sous la lèpre envahissante des usines et des cottages, ceux qui subsistent soutiennent avantageusement la comparaison avec les résidences plus récemment créées : pour ne citer que la merveille la plus vantée au dix-huitième siècle, le parc de Méréville, en dépit des injures du temps, fait bien revivre les élégances apprêtées d'une époque où, pour rendre hommage à la nature, on se croyait tenu de la torturer à grands frais.

Ce tableau résumé de l'existence des financiers et des attaques dirigées contre eux ne serait pas complet, si nous ne disions un mot de la façon dont justice fut faite de leurs crimes : c'est la conclusion du livre de M. Thirion, et peut-être le chapitre qui donne le plus à réfléchir.

Sous l'ancien régime, quand le Trésor royal était trop obéré, on instituait une commission pour faire « rendre gorge » aux traitants, qu'on présumait d'office avoir tous plus ou moins fraudé l'État. Les plus sages prenaient l'initiative d'une transaction, et convenaient d'une somme à rembourser ; les autres se laissaient taxer, et payaient bon gré mal gré. Cet arbitraire paternel n'était plus de saison après la Déclaration des droits. Les fermes générales étaient supprimées et la liquidation s'en poursuivait, quand un justicier se leva dans les rangs de la Convention.

Ce personnage se nommait Dupin. Il avait exercé dans l'administration des fermes un emploi secondaire, et nourrissait contre ses anciens chefs une noire jalousie. Il reprit les accusations classiques des pamphlétaires, en les couvrant de ce vernis de langage technique sans lequel il ne saurait y avoir de dénonciateur complet. La Convention convaincue le chargea lui-même d'approfondir la question et de vérifier les comptes des fermiers généraux : il s'adjoignit pour cette délicate besogne un caissier des fermes, qui avait jadis puisé dans sa caisse et gratté les livres pour dissimuler le détournement. Après examen, Dupin réclama et l'Assemblée vota le renvoi des fermiers généraux devant le tribunal révolutionnaire : ils furent condamnés à mort au nombre de vingt-neuf. On sait que Lavoisier était parmi eux, et on connaît l'observation que ses découvertes scientifiques suggérèrent au président Coffinhal. La mort de ces « sangsues » annonçait à la France que le règne des abus et des concussions était aboli pour jamais : seulement celui de Barras allait commencer.

II

La Lorraine est restée fidèle au souvenir de ce roi usufruitier, qui, ayant reçu la province pour y finir paisiblement ses jours et y ménager la transition entre la domination des anciens ducs et l'annexion à la France, au lieu d'accabler de charges ses sujets improvisés et de mener grand train à leurs dépens, comme tant de principicules d'Allemagne, trouva plus simple et plus généreux de se faire adorer d'eux. De Bar-le-Duc à Saint-Dié et de Nancy à Plombières, les témoignages abondent, soit de la munificence de Stanislas Leczinski, soit du culte qui s'attache à sa mémoire. Mais comme ces monuments et ces sentiments ne dépassent point les limites de la province, il faut savoir gré à M$^{me}$ la marquise des Réaulx d'avoir fait revivre dans un fort aimable livre la figure de celui qu'on avait surnommé sans flatterie *Stanislas le Bienfaisant.*

Une partie du volume est consacré à Marie Leczinska : nous ne nous y arrêterons point. M. Paul de Raynal a raconté ici même, d'après des documents inédits, par quelle invraisemblable rencontre la fille du roi détrôné épousa le successeur de Louis XIV; M$^{me}$ la comtesse d'Armaillé a retracé d'autre part la résignation chrétienne de l'épouse délaissée et de la reine outragée. Si jamais propos de fiançailles furent démentis par l'événement, ce fut cette lettre du jeune Louis XV à la princesse Marie : « Soyez sûre, Madame, que je ne chercherai jamais mon bonheur que dans le plaisir que je prendrai toujours à faire le vôtre. » Mais si la soumission et la dignité de Marie dans l'épreuve ne sauraient trop être vantées,

c'est la desservir que de prétendre vanter en elle la supériorité de l'intelligence ou de l'imagination. Les confidences des contemporains les moins prévenus attestent que, dans ses tentatives pour conserver ou reconquérir l'affection du roi, elle manqua souvent d'adresse; quant aux lettres au cardinal de Fleury et à la prieure des carmélites de Compiègne, publiées par Mme des Réaulx, elles révèlent une conscience irréprochable, mais un esprit minutieux et timoré.

Nous avons tous épelé, dans l'*Histoire de Charles XII* de Voltaire, le récit de la rencontre du roi de Suède avec le jeune palatin de Posnanie, et comment le conquérant, charmé de la bonne grâce de Stanislas, le désigna aux suffrages de la diète. La destinée de Stanislas était d'être toujours et partout populaire : les Polonais, à qui sa candidature avait été imposée par l'étranger, se prirent de passion pour leur nouveau prince. Mais après Pultawa, les Russes revinrent en force, et il fallut céder au nombre : pendant qu'Auguste de Saxe remontait sur le trône, Stanislas dut prendre la fuite et mener sur le sol hospitalier de la France cette existence de *roi en exil* que les Stuarts avaient inaugurée quelques années plus tôt.

C'est dans sa triste et pauvre retraite de Wissembourg que vinrent le surprendre les ouvertures pour le mariage de sa fille avec le roi de France. Son dénuement était alors devenu extrême, et le premier emploi qu'il fit des libéralités du roi son gendre consista à racheter ses pierreries, qu'il avait dû mettre en gage chez un prêteur. Bientôt après, Auguste mourait, et la diète acclamait Stanislas. Mais les Russes avaient juré de ne pas laisser régner leur ancien ennemi : mollement soutenu par le cardinal de Fleury, bloqué dans Dantzig avec les troupes fidèles, le roi, dont la tête était mise à prix, ne parvenait que par miracle à atteindre le territoire prussien. Alors la diplomatie française entrait en scène : en échange de sa renonciation au trône de Pologne, Stanislas recevait, avec le titre de roi, les duchés de Lorraine et de Bar, qui devaient après sa mort être réunis à la France.

Les Lorrains, très attachés à leur vieille dynastie ducale, firent à leur nouveau prince un accueil plutôt froid : celui-ci, sans se déconcerter, déclara que ce loyalisme leur faisait honneur, et se mit en devoir de les gagner par la douceur. Les ministres de son gendre avaient jugé à propos de ne pas lui laisser l'entier exercice des droits de souveraineté : un fonctionnaire français, préposé à la levée des milices et des impôts, s'en acquittait assez durement[1]. Stanislas consacra ses loisirs et sa liste civile à consoler les Lorrains : il fut le grand-père de son peuple.

[1] Il se nommait Chaumont de la Galaisière, et fut plus tard intendant d'Alsace; un de ses fils lui succéda; un autre, remarquable par sa taille

Il n'était point réfractaire aux idées des philosophes de son temps : mais, laissant à d'autres le soin de propager les « lumières » et de partir en guerre contre le « fanatisme », il eut la sagesse de se cantonner dans la philanthropie. Son perpétuel souci était de découvrir des infortunes à soulager, des besoins à satisfaire : il multiplia les fondations charitables, dont quelques-unes subsistent encore aujourd'hui. Vers la fin de sa vie, récapitulant avec ses conseillers ce qui avait été fait, et ne parvenant point à découvrir de lacune, il eut l'idée naïvement délicate d'affecter une nouvelle fondation « aux cas imprévus ».

Il cédait en même temps à cette fièvre de constructions qui possédait alors tous les princes et les riches particuliers. Résidences d'hiver et d'été, églises, hôtels de ville, la Lorraine est couverte des monuments de sa libéralité. Il en est de vraiment grandioses, comme la place qui porte son nom à Nancy; d'autres procèdent d'une inspiration moins heureuse, ainsi que la plupart de ceux qu'on bâtissait à Paris à la même époque. Faut-il s'indigner si Stanislas, pour satisfaire sa manie, fit disparaître un certain nombre de vieux témoins de « la barbarie des siècles gothiques »? Le mal datait de loin : c'est un des plus grands pontifes de la Renaissance, Nicolas V, qui en avait donné le signal en portant une main sacrilège sur la basilique Constantinienne, avec ses souvenirs et ses chefs-d'œuvre, afin de faire place à cet amas colossal qu'est aujourd'hui Saint-Pierre de Rome.

Stanislas était fils d'une Pologne où la foi chrétienne n'avait point encore été régénérée par la persécution, et où le voisinage des Turcs avait introduit d'étranges licences dans les mœurs. Il aimait sincèrement sa femme, tout en lui faisant de fréquentes infidélités. Il était accablé par l'âge et les infirmités, qu'il y avait encore à la petite cour de Lunéville une favorite en titre; une anecdote que Mme des Réaulx a cru devoir élaguer de son livre, et qu'il vaut peut-être mieux ne point placer sous les yeux des lectrices du *Correspondant*, donne à penser que Stanislas ne se faisait illusion ni sur sa propre jeunesse ni sur la constance de la dame.

Le bon roi avait quatre-vingt-huit ans, et l'idylle se poursuivait en Lorraine : il fallut un accident tragique pour y mettre fin. Pendant une matinée d'hiver, comme Stanislas s'approchait de la cheminée, le feu prit à ses vêtements; ses gens, habitués à une discipline des plus douces, ne se trouvèrent pas là pour répondre à ses cris. Quand on arriva enfin, son corps n'était plus qu'une

gigantesque, fut le premier évêque de Saint-Dié (et le seul avant la Révolution).

plaie. Pendant les vingt jours que dura son agonie, ce fut dans les cours du château une procession de gens de toute condition, venus des extrémités de la province pour avoir des nouvelles; le moribond, ayant entendu le bruit, donna immédiatement des ordres pour héberger et rapatrier les plus pauvres. Quand enfin il succomba, la Lorraine entière le pleura, puis elle exauça son vœu suprême en devenant la plus française de nos provinces.

## III

Les contemporains nous ont copieusement raconté la manœuvre déloyale par où le comte de Stainville reconquit la confiance de la Pompadour, en trahissant celle d'une de ses parentes; il nous ont montré ce même Stainville devenant duc de Choiseul et ministre à peu près tout-puissant, négociant le Pacte de Famille, la suppression des Jésuites, le mariage de Marie-Antoinette, tombant enfin pour n'avoir pas voulu plier le genou devant une nouvelle favorite, et recevant dans sa tapageuse disgrâce de Chanteloup les hommages frondeurs de toute la haute société. Mais nous manquions de détails sur la première mission diplomatique dont il fut chargé au début de sa faveur, à Rome, en 1754. M. le vicomte Maurice Boutry vient de combler cette lacune, en publiant les plus intéressantes d'entre les dépêches écrites de Rome par Choiseul; les documents sont précédés d'une introduction de M. André Hallays, dont tous les lecteurs du *Journal des Débats* goûtent fort la délicate et pénétrante ironie, et qui s'est révélé en cette occasion aussi consommé peintre d'histoire que peintre de mœurs.

Quand Choiseul partit pour Rome, à l'automne de 1754, sa mission était double, en quelque sorte. Il avait d'abord, comme d'habitude, à soutenir auprès du Saint-Siège le prestige et l'influence de la France, à ne pas perdre de vue l'éventualité toujours possible d'un conclave, à se ménager un parti et à étudier les candidats. Il existait toute une tradition à cet égard, qui remontait au moins au ministère de Mazarin. Choiseul s'y conforma docilement, caressant les uns, le prenant de haut avec les autres, achetant tous ceux qui étaient à vendre. Grâce aux bons offices d'un prélat dûment pensionné, il obtint communication des dépêches confidentielles du nonce de Paris au cardinal secrétaire d'Etat. Ces intrigues passablement louches ne l'empêchaient point, dans sa propre correspondance, de juger les hommes et les choses de Rome avec un mépris transcendant qui faisait, lui aussi, partie de la tradition [1]. Dans ce genre, Choiseul arriva du premier coup à

[1] Nous en avons, l'an dernier, donné des exemples pour le règne de

la perfection ; il nous suffira de citer quelques lignes d'un tableau de la société romaine ;

« Les Italiens, en général, se croient supérieurs aux autres nations, de toutes manières, et les Romains aux différents peuples d'Italie : ainsi un étranger est obligé d'essuyer les effets du préjugé ignorant dont on se flatte à Rome. Au reste, on est dédommagé quand on connaît l'intérieur de la société de cette cour. Les cardinaux, les prélats et les séculiers, tous ensemble et chacun séparément, ne cherchent qu'à se nuire. Je ne connais pas une liaison véritable à Rome : on n'y songe qu'à son intérêt particulier et à la destruction de son voisin. Quand les Romains ont besoin de vous, ils sont d'une bassesse embarrassante; quand vous leur êtes inutile, il n'y a pas d'êtres plus avantageux et plus méprisants... »

Choiseul était chargé, en outre, d'une négociation particulière des plus délicates. On était alors, en France, au plus fort de ces querelles jansénistes dont l'histoire est si mal connue, tant à cause de l'invincible ennui qui s'en dégage, que parce qu'elle n'a jamais été impartialement racontée. La fameuse bulle *Unigenitus*, rendue par Clément XI non sans hésitation, et sur les instances réitérées de Louis XIV, avait redoublé les contestations. Pour en finir, les plus ardents d'entre les évêques, et à leur tête l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, avaient décidé de refuser les derniers sacrements aux mourants s'ils ne faisaient point adhésion à la bulle; les parlements avaient protesté et prétendu imposer par arrêt l'administration des sacrements. L'assemblée du clergé était divisée : le gouvernement, excédé de ces querelles, mais incapable de prendre une résolution et d'y persévérer, exilait tantôt le parlement et tantôt l'archevêque, mécontentait les deux partis et se discréditait. De guerre lasse, on se décida à demander au Saint-Siège d'intervenir pour modérer les uns, morigéner les autres et imposer silence à tout le monde.

Choiseul avait donc à s'improviser théologien en même temps que diplomate. Par suite de la maladie du cardinal secrétaire d'Etat, ce fut directement avec le Souverain Pontife qu'il dut négocier. Benoît XIV fut à la fois le plus distingué et le plus populaire des papes du dix-huitième siècle. M. André Hallays a défini en termes charmants le culte affectueux dont il était l'objet de la part des Romains : « Ils reconnaissaient bien un des leurs dans ce vieillard goutteux et jovial, expansif et rusé, politique et complimenteur, qui gesticulait, s'emportait, se lamentait, flattait, caressait et

Louis XIV, à propos du maître livre de M. Charles Gérin; à une époque beaucoup plus récente, les dépêches du duc de Grammont sont un modèle d'aristocratique impertinence.

changeait d'humeur et de visage avec cette mobilité italienne qui déconcerte et séduit les Barbares... » De leur côté, les philosophes, affectant de prendre au sérieux quelques plaisanteries ou quelques compliments tombés des lèvres du Pape, le représentaient volontiers comme un « pontife ami des lumières »; Voltaire lui dédiait son *Mahomet*. C'est ainsi que la physionomie morale de Benoît XIV, comme celle de Fénelon, s'est insensiblement trouvée défigurée, et que beaucoup d'honnêtes gens le louent ou le blâment d'avoir pactisé avec les ennemis de la religion. La vérité est que, sous cette apparence d'épicurisme romain, le Pape était à la fois un prêtre irréprochable, un théologien très savant et un esprit très ouvert. Tout disposé à sacrifier des coutumes surannées ou des légendes apocryphes, comme le prouve son projet de réforme du bréviaire [1], sa résistance était inébranlable, non seulement sur le dogme, mais sur tout ce qui mettait en jeu la dignité du Siège Apostolique.

Avec son imperturbable aplomb, et aussi, il faut bien en convenir, avec la légèreté française, Choiseul prétendait que le Pape, pour assurer la paix, interdît absolument de parler de la constitution *Unigenitus*. Benoit XIV se récria avec indignation : « Il serait inouï, dit-il, qu'un Pape voulût empêcher les évêques de parler sur un décret de la cour de Rome. » Mais en même temps, désireux de procurer en fait l'union et l'apaisement, il recommanda aux évêques d'éviter les discussions irritantes; il blâma surtout l'usage de donner le Viatique aux malades sous des conditions qu'on n'exigeait pas des personnes bien portantes qui s'approchaient de la Sainte Table, et rappela les enseignements de saint Paul sur l'Eucharistie, distribuée à tous, mais sauvant les uns et condamnant les autres selon les dispositions réelles de chacun. La bulle *Ex omnibus*, où il résuma ces doctrines, est un modèle de vraie charité et de respect pour la conscience intime des fidèles.

Le mérite du Pape était d'autant plus grand, qu'en France le parti exalté, qui avait de puissants appuis à la cour et dans l'épiscopat, poussait aux mesures extrêmes, protestait par avance contre toute concession et se déclarait volontiers trahi par son chef naturel. Ces réclamations contristaient le Pape sans l'ébranler : préoccupé, avant tout, d'amener le bien des âmes, il savait combien, en se prolongeant, les querelles théologiques se compliquent de questions de personnes et de partis. Sa décision mûrement prise, il refusa même de lire les mémoires dont on l'accablait. Le résultat lui donna raison : si le jansénisme ne disparut pas immédiatement, la querelle s'assoupit et, grâce aux efforts des prélats

[1] Cf. l'*Histoire du Bréviaire romain,* de M. l'abbé Battifol.

pénétrés de l'esprit de Benoît XIV[1], l'union se prépara peu à peu; la Révolution la précipita.

## IV

Le général Philippe de Ségur, dont les célèbres Mémoires viennent d'être éloquemment loués ici même par M. Etienne Lamy, siégeait à l'Académie française à côté de son père, diplomate distingué et écrivain délicat, ambassadeur à Pétersbourg sous Louis XVI, conseiller d'Etat sous Napoléon et grand-maître des cérémonies de la cour impériale. Ce dernier avait lui-même pour père un vaillant soldat dont la carrière avait été couronnée, vers la fin de l'ancien régime, par le ministère de la guerre et le bâton de maréchal de France. Le maréchal de Ségur avait commencé à rédiger, lui aussi, ses souvenirs; mais la mort l'interrompit au début de son travail. Un de ses descendants, le comte de Ségur, a pensé qu'une existence, vouée tout entière au service de la France, méritait d'être racontée en détail; il a apporté à ce récit, avec des qualités de style héréditaires, une impartialité bien rare dans les biographies de famille, presque toujours poussées au panégyrique à outrance.

M. de Ségur n'a pas caché, par exemple, que le premier de ses aïeux qui fit grande figure dans le monde conquit, en plein règne de Louis XIV, la faveur de la cour et la sympathique curiosité de la ville, pour avoir séduit une abbesse de fort noble maison. Il y gagna de faire un brillant mariage, pendant que la pauvre religieuse était enfermée dans un couvent plus sévère, après avoir donné le jour à un fils, qui devint intendant de la famille de Ségur. Parmi les enfants légitimes du beau mousquetaire, l'un, successivement officier, grand vicaire, évêque, tour à tour moliniste et janséniste, finit par résigner son siège pour vivre dans la pénitence, donnant l'impression d'un esprit peu équilibré, mais d'une conscience droite et d'une âme profondément chrétienne. Un autre, demeuré dans le monde, épousa la fille du régent d'Orléans et d'une comédienne; cette union lui réservait deux surprises : le duc mourut subitement avant d'avoir pu assurer la carrière de son gendre; par compensation, Mme de Ségur fut toujours citée comme un modèle de dignité et de vertu en même temps que d'élégance. Le maréchal fut son fils.

Henri-Philippe de Ségur fit ses premières armes aux côtés de son père qui, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, se dis-

[1] On peut consulter à cet égard le livre de M. l'abbé Sicard sur *les Evêques avant la Révolution,* d'une inspiration si élevée et si vraiment indépendante.

tingua comme lieutenant-général. Nommé colonel à dix-neuf ans, le jeune homme fut grièvement frappé à Rocoux et surtout à Lawfeld; après la seconde blessure, il fallut l'amputer du bras gauche : jamais faveur ne fut justifiée de plus chevaleresque façon.

Son vigoureux tempérament le sauva. Il demeura au service, conduisit en Corse les premières troupes françaises qui y parurent, et après avoir pris une part honorable à la guerre de Sept ans, fut nommé commandant militaire de la Franche-Comté[1].

C'est là qu'en 1780 une intrigue de cour vint le chercher à peu près à son insu pour en faire un ministre de la guerre. Quand s'ouvrit la succession du prince de Montbarrey, la coterie des Polignac, désireuse d'introduire dans la place un homme à elle et en même temps sympathique à l'armée, jeta les yeux sur le vétéran qui avait été au feu avec Maurice de Saxe : on pensait qu'ébloui d'une fortune inattendue, il ne saurait rien refuser à ses protecteurs. Marie-Antoinette, assiégée des instances de M^me^ de Polignac et de ses amis, qui prétendaient l'honneur de la reine intéressé dans cette affaire, finit par arracher la nomination à Louis XVI et l'imposer à Maurepas. Mais ceux qui comptaient sur le nouveau ministre le connaissaient mal : quand on lui insinua de prendre pour adjoint le comte d'Adhémar, un des coryphées de la coterie, il accueillit la première ouverture de telle manière qu'on se le tint pour dit. Un jour que la reine, après avoir multiplié en vain les recommandations, prétendait imposer d'autorité la nomination d'un de ses protégés, Ségur répliqua par l'offre de sa démission.

Sous son ministère, la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis fut glorieusement terminée, et le travail de réorganisation de l'armée se poursuivit avec activité. Parmi les mesures auxquelles il concourut, nous n'en citerons que deux, dont l'une est bien peu connue et dont l'autre n'a que trop de notoriété. C'est lui qui obtint du Saint-Siège la dispense de l'abstinence pour l'armée, lui aussi qui contresigna l'ordonnance fermant l'accès du grade d'officier à quiconque ne justifiait pas de quatre degrés de noblesse paternelle. On a pu sans exagération ranger cette ordonnance au nombre des causes indirectes de la Révolution : elle eut en effet pour résultat de mécontenter la jeunesse bourgeoise et de pousser au découragement tous les sous-officiers.

[1] On sait que l'ancienne France était divisée en gouvernements militaires (correspondant habituellement aux provinces); les *gouverneurs*, princes du sang, ducs ou maréchaux, ne résidaient presque jamais; l'autorité militaire était réellement exercée, dans les provinces, par les *commandants*, dont la situation peut être comparée jusqu'à un certain point à celle de nos commandants de corps d'armée.

Le comte de Ségur nous apprend que son quadrisaïeul, tout hostile qu'il fût aux idées nouvelles, combattit dans le conseil les restrictions proposées. Il fit valoir que par leurs alliances, leurs protections, leur éducation, les gentilshommes seraient toujours assurés en fait de posséder la très grande majorité des grades; qu'il était injuste et impolitique de fermer systématiquement l'accès de l'armée à des jeunes gens instruits, zélés, doués de la vocation militaire. Le roi fut d'un avis contraire, et Ségur crut devoir rédiger par obéissance un règlement dont il désapprouvait l'esprit. Il en est ainsi devenu responsable devant les contemporains et la postérité, moins à tort peut-être que ne le soutient son descendant. Lui, en effet, qui avait conservé au ministère la mâle franchise de l'homme de guerre, qui offrait sa démission, non seulement pour ne pas couvrir un passe-droit, mais pour ne pas céder la préséance à un Joly de Fleury ou à un Loménie de Brienne, il se montra un peu bien docile dans une circonstance si grave, et ne comprit pas qu'il s'honorerait en refusant de souscrire à une exclusion inique autant que dangereuse.

Après sept ans de ministère, Ségur, qui avait été fait maréchal de France, quitta le pouvoir en 1787, par suite des intrigues de l'archevêque de Toulouse, qui voulait lui substituer son propre frère. On lui promit un grand gouvernement, qu'il attendait encore lors du bouleversement général. La Révolution lui ménageait de bien autres déceptions : outre la tristesse, pour un père très autoritaire, de voir son fils aîné s'engager dans une voie politique différente de la sienne, il perdit ses traitements et pensions, et fut en butte aux imputations calomnieuses d'un comité de la Constituante, qui l'accusa publiquement d'avoir dilapidé les finances de l'État à son profit et à celui de sa famille. Quand vinrent les jours tout à fait mauvais, le maréchal, qui avait refusé d'émigrer, fut jeté à la Force, où on l'oublia jusqu'à la chute de Robespierre; la légende veut qu'une aussi singulière omission ait été due à l'intervention de Labussière, ce comédien héroïque qui supprimait les dossiers au Comité de salut public et que M. Sardou a mis en scène dans son *Thermidor*.

Une fois sorti de prison, l'ancien ministre se serait trouvé littéralement en proie à la misère, si ses deux fils, ruinés comme lui, n'avaient fait un gagne-pain de la facilité littéraire qui leur avait valu des succès de salon dans des temps plus cléments : c'est surtout le vaudeville qu'ils cultivèrent, comme plus immédiatement lucratif, mais quelques-unes de leurs compositions obtinrent les honneurs des Français ou de l'Odéon.

Avant de mourir, le maréchal devait connaître encore de nou-

velles émotions. Son petit-fils Philippe, âgé de dix-neuf ans, en rencontrant un régiment de dragons qui défilait aux Tuileries le matin du 18 brumaire, sentit bouillonner dans ses veines le sang de tant de vaillants soldats et courut s'engager dans les hussards. La fidélité politique du vieillard en fut atterrée; qui n'a lu le récit des adieux que vint lui faire le volontaire? Cloué sur son lit par la goutte, l'aïeul l'interpella sévèrement : « Vous venez de manquer à tous les souvenirs de vos ancêtres; mais c'en est fait, songez-y bien! Vous voilà volontairement enrôlé dans l'armée républicaine. Servez-y avec franchise et loyauté, car votre parti est pris, et il n'est plus temps d'en revenir! » Puis, le vieux royaliste se retrouvant soudain grand-père, il attira l'enfant de son bras unique, le serra sur son cœur et lui remit pour son équipement vingt louis, à peu près tout ce qui lui restait d'argent liquide.

Quelques mois plus tard, Bonaparte, dont le maréchal avait jadis signé la nomination comme lieutenant d'artillerie, prenait une décision pour lui attribuer le maximum de la solde de retraite des généraux de division. Une visite de remerciement s'imposait; le Premier consul fut affable pour le vétéran, qui eut la surprise, en sortant des Tuileries, de trouver la garde consulaire rangée en haie, les tambours battant aux champs, les troupes présentant les armes, selon l'ancien cérémonial usité pour les maréchaux de France. A cet hommage rendu par ordre du vainqueur de Marengo, le mutilé de Lawfeld fondit en larmes comme un enfant. « Ce fut la dernière joie de sa vie », dit le comte de Ségur : il succomba bientôt, en effet, à un nouvel accès de goutte, âgé de soixante-dix-huit ans.

## V

M. Gaston Maugras, qui avait raconté, il y a deux ans, les exploits du fameux roué Lauzun jusqu'à la fin du règne de Louis XV, décrit aujourd'hui la seconde partie de sa carrière, depuis la cour de Marie-Antoinette et la guerre d'Amérique, jusqu'aux armées de la Révolution et à l'échafaud. Comme dans le premier volume, la trame du récit est empruntée aux Mémoires mêmes de Lauzun, dont M. Maugras établit l'authenticité d'une manière décisive. De piquants détails ont été fournis à l'historien soit par ses recherches dans les papiers confisqués de Lauzun, soit par ses informations très étendues sur la société et la chronique mondaine du dix-huitième siècle. On peut contester les conclusions de son livre, ouvertement consacré à la réhabilitation et à l'apologie de celui qu'il appelle souvent son « héros », mais non l'agrément ni l'intérêt du récit.

Au moment où expirait Louis XV, c'était d'une belle Polonaise, la princesse Czartoryska, que Lauzun était occupé. Dans un de ces caprices fougueux qui donnaient chez lui l'illusion de la passion, il partit soudain pour Varsovie, escalada de nuit les murs d'un parc, faillit se faire dévorer par les chiens de garde, et passa trente-six heures blotti dans une armoire aux robes. Ces prouesses, qui avaient pour but de tromper la surveillance du mari, se trouvèrent superflues. Le prince partageait, en matière conjugale, l'étonnante philosophie de ses contemporains; et, après lui avoir tout avoué, sa femme écrivait à Lauzun ce billet qui fait rêver : « Aigri par des gens méchants, il peut avoir un moment d'humeur; mais le fond de son caractère est bon et indulgent. Il n'est point jaloux et te verra bientôt sans répugnance. »

L'ordinaire inconstance de Lauzun fut devancée, cette fois, par celle de la dame, qui lui donna un successeur et lui signifia son congé. Nous n'entreprendrons pas d'énumérer les intrigues aussi nombreuses que brèves auxquelles il demanda une consolation : « Ce qu'on peut dire à son excuse, affirme son biographe, c'est qu'il avait besoin de s'étourdir, et que le cœur n'entrait pas pour la plus faible part dans les liaisons éphémères dont il cherchait à distraire son ennui et ses tristesses. » Sans être très puritain, il est permis de trouver que cette excuse est une circonstance aggravante.

Un peu plus tard, Lauzun se prit d'un attachement durable pour la marquise de Coigny, femme spirituelle et frondeuse, qui contribua à l'aigrir contre la cour. Le sentiment eut assurément plus de part à cette passion qu'aux précédentes, si même il n'en fit pas tous les frais. Dans les dernières années, le grand séducteur vivait avec une actrice assez laide, qui tenait sa maison et soignait ses rhumatismes précoces.

C'est lui-même, n'oublions pas ce trait d'insupportable fatuité, qui a complaisamment dressé le catalogue de ses bonnes fortunes. Trouvant à la réflexion que si les grandes dames y figuraient en nombre, des conquêtes d'un plus haut rang le flatteraient davantage encore, il se vanta d'abord d'avoir éludé, par un départ discret, les avances de l'électrice de Saxe : il osa même transformer en triomphe une éclatante humiliation, et lancer contre Marie-Antoinette une calomnie qui trouve encore créance quelquefois.

La vérité, c'est que la reine, dans son imprudente indulgence pour ceux qui l'amusaient, admit Lauzun dans son cercle intime. Quelques prévenances insignifiantes achevèrent de tourner la tête à celui qui ne connaissait pas d'échec en ce genre d'entreprises : il risqua une déclaration qui lui valut d'être bel et bien mis à la

porte. Plus dépité encore que confus, car il avait par avance tiré vanité de son succès dans les cercles de la cour, il jura de se venger, et devint l'intime du duc d'Orléans, le plus acharné ennemi de la reine; comme l'a si bien dit M. Pierre de Nolhac, « il avait les mêmes vices, il a pris les mêmes haines ». C'est la haine autant que l'amour-propre qui l'a conduit à prétendre qu'il a encouru la disgrâce de Marie-Antoinette pour s'être refusé à ses obsessions et avoir veillé plus qu'elle-même sur son honneur de reine : pour faire justice de telles allégations, il suffit de les énoncer.

Ce don Juan avait le goût de l'intrigue en politique comme en amour, et le sang des Biron coulait dans ses veines : aussi l'ambition lui vint-elle de faire une grande fortune politique ou militaire. Profitant de ses expéditions galantes hors de France pour se poser spontanément en agent officieux, il envoyait des correspondances à Vergennes, et s'en autorisait pour réclamer une ambassade, invoquant même le vœu de l'impératrice Catherine. Il ne fut pas plus nommé à Pétersbourg qu'à Londres, quoique sa naissance et son savoir-vivre en eussent pu faire un ambassadeur fort convenable; mais la reine n'admettait pas que celui qui l'avait outragée fût admis aux faveurs royales : qui oserait lui en faire un grief?

La même influence empêcha Lauzun d'obtenir la survivance du régiment des gardes françaises, qui appartenait à son oncle, le maréchal de Biron. Quand éclata la guerre avec l'Angleterre, il fut chargé d'une expédition au Sénégal : mais les Anglais avaient évacué la colonie, et l'assaut donné à des murailles vides n'excita que des rires à Versailles, quand on connut surtout les termes hyperboliques dans lesquels le duc en rendait compte. Il se distingua plus sérieusement en Amérique aux côtés de Rochambeau, pas assez néanmoins pour imposer ses services à la mauvaise volonté de la cour.

Lors de la Révolution, il était devenu duc de Biron. Ses ressentiments comme ses amitiés le poussaient du côté des opposants : élu aux états généraux par la noblesse de Quercy, il se rangea aussitôt dans le parti populaire. Là encore ses ambitions se trouvèrent déçues : dépourvu de tout talent de tribune, il dut se réduire à un rôle de comparse dans la « faction d'Orléans », entretenant une correspondance active avec la maîtresse du prince, la belle M[me] de Buffon[1]. En 1792, le ministre de la guerre, Narbonne, qui était de la même trempe morale que Biron, mais qui le dépassait fort en valeur intellectuelle, le fit adjoindre, sous couleur

[1] Après le 10 août, elle ne rougissait pas de lui écrire : « Les chevaliers du poignard ont eu la douleur de voir ou de savoir qu'on a mis leur gros chef au Temple. »

d'acheter des chevaux, à la mission dans laquelle Talleyrand faisait à Londres ses débuts diplomatiques. Biron voyait un de ses rêves réalisés : mais à peine était-il débarqué que ses ennemis, qui s'étaient procuré des lettres de change signées de lui, le faisaient incarcérer pour dettes, et il lui fallait piteusement regagner la France.

Devenu général d'armée, sa mauvaise chance l'escorta, ainsi que la défiance des révolutionnaires, qui ne pouvaient croire qu'avec un si grand nom on fût sincèrement acquis à leur cause. Malgré ses protestations et sa docilité, le « général Biron » était sans cesse changé de destination, de peur qu'il n'acquît une influence dangereuse sur l'esprit de ses soldats : de l'armée du Nord on l'envoyait à l'armée du Rhin, de Strasbourg sur les Alpes, de Nice en Vendée. Ecœuré de l'insubordination générale et des exigences des représentants, il finit par donner sa démission. Il n'était pas arrivé à Paris depuis dix jours, qu'il était jeté en prison : on l'y oublia plus de cinq mois, après quoi Robespierre fit décréter sa mise en accusation; il fut guillotiné le 31 décembre 1793.

Six mois plus tard, le tribunal révolutionnaire condamnait la « femme Boufflers, veuve Biron », comme « complice des trahisons de son mari ». C'est victime qu'il aurait fallu dire : mariée à quinze ans, délaissée au lendemain des noces, abandonnée pendant vingt-cinq ans, Amélie de Boufflers avait trop souffert de cette triste union pour qu'on pût jamais soupçonner aucune solidarité entre elle et son indigne époux; l'ironie de sa destinée et la logique de Fouquier-Tinville en décidèrent autrement.

## VI

C'est une curieuse figure que celle du comte de Paroy, officier de cavalerie, cousin germain de Vaudreuil, très lancé dans la haute société de Paris et de Versailles; habile graveur avec cela et associé libre de l'Académie royale de peinture; refusant d'émigrer pour rester à la disposition de la famille royale; défendant les Tuileries le 10 août et échappant par miracle à la rage des vainqueurs, puis réfugié à Bordeaux pendant la Terreur et recommandé par la future M^me^ Tallien aux proconsuls de la Convention. Les souvenirs qu'il avait rédigés sur cette orageuse période de sa vie viennent d'être publiés par M. Etienne Charavay : le nom seul de l'éditeur est une garantie de l'érudite sagacité qui a présidé à l'établissement du texte et à l'annotation.

Les premiers chapitres, sur les événements du début de la Révolution, ne sont intéressants que par des indications de détail,

quand par exemple Paroy montre à l'œuvre ces mystérieux meneurs, dont on constate l'action dans la plupart des mouvements populaires d'alors, sans pouvoir établir qui les payait et les dirigeait. Mais c'est surtout à partir des journées d'Octobre que les Mémoires prennent une allure personnelle et une singulière intensité de vie, malgré l'inexpérience de l'écrivain.

Fils d'un député de la noblesse, porté par ses sympathies et ses relations vers le parti aristocratique, Paroy ne se montra pourtant pas tout d'abord systématiquement hostile à la Révolution : comme le vendéen Bonchamps, il ne se fit point scrupule d'acquérir en Seine-et-Marne un domaine national, provenant de l'abbaye de Preuilly. Quand il vit la famille royale directement insultée et menacée, il n'écouta plus que ses sentiments de fidélité monarchique, et fut jusqu'au bout au nombre de ces courtisans des Tuileries, dont les rangs s'éclaircissaient sans cesse. Parmi ceux qu'on avait vus accourir en flots pressés à Versailles, la plupart avaient émigré; d'autres s'abstenaient par prudence, ou bien encore affectaient de bouder le roi à cause de ses concessions au parti populaire. C'est un tableau navrant que celui du coucher de Louis XVI, le soir du jour où ce prince a accepté la constitution : les habitués du château ont comploté de rester chez eux par manière de protestation, et six hommes se trouvent seulement assez courageux ou généreux pour manquer au mot d'ordre. Paroy dut à son dévouement de pénétrer fort avant dans l'intimité des augustes reclus : sur le perpétuel espionnage auquel ils étaient en butte, sur les occupations de Marie-Antoinette aux Tuileries et les soins qu'elle donnait à ses enfants, il a noté nombre de détails nouveaux et touchants.

Le 10 août, Paroy fut des derniers défenseurs de la monarchie. Il frémit de rage comme les autres en voyant Louis XVI quitter la partie pour se rendre à l'Assemblée; puis il se mit à la tête d'un peloton de Suisses, sortit par le jardin, et laissant ses compagnons regagner leur caserne de Courbevoie, réussit à se dissimuler dans la foule.

Nous n'entreprendrons point de résumer les prodiges de sang-froid et d'astuce qui lui permirent successivement d'échapper à toutes les recherches, de quitter Paris subrepticement, et de se cacher à Fontainebleau, puis à Bordeaux. Il faut lire son récit d'un bout à l'autre et admirer les ressources de cet homme inventif, qui tantôt recourait à des ruses de sauvage et tantôt se tirait d'affaire à force d'effronterie. Réfugié dans un buisson pendant une perquisition nocturne, il fut flairé par le chien des gendarmes, qui attira ses maîtres par ses aboiements : Paroy se mit alors à si bien contre-

faire le chat, que les gendarmes sifflèrent leur chien en riant. Une autre fois, à Bordeaux, menacé d'être envoyé à l'échafaud pour s'être procuré un faux certificat, il paya d'audace et persuada aux autorités qu'il y avait eu erreur matérielle; un jacobin à qui il raconta la chose sous le sceau du secret s'écria : « Un Parisien qui a bu de l'eau de la Garonne est un Gascon et demi! [1] »

Après la Terreur, Paroy tira un autre emploi de son ingéniosité d'esprit : il se procura des ressources en reprenant son métier de graveur, et surtout en fabriquant ou en décorant ces gracieux colifichets qu'on nomme *articles de Paris*. Toujours généreux, il faisait enluminer ses gravures par des religieuses expulsées, que cette besogne faisait vivre. Les pauvres filles se récriaient parfois devant la légèreté des sujets (il fallait bien servir le public selon ses goûts, et on était en plein Directoire); Paroy, pour calmer leurs scrupules, les assurait qu'on pourrait plus tard habiller les personnages à volonté.

Les anecdotes dont son récit est parsemé éclairent vivement les mille friponneries qui, pendant la période révolutionnaire, se commirent à côté des grands crimes.

Paroy fut, pendant l'Empire, surveillé de près par la police, et même enfermé quelque temps au Temple pour avoir répandu des gravures royalistes. La Restauration, qu'il accueillit avec transport, lui ménageait plus d'une déception. Contrairement à ses vœux, l'Académie de peinture ne fut pas rétablie, et l'Académie des Beaux-Arts, qui avait pour secrétaire perpétuel son ennemi Quatremère de Quincy, omit de le nommer membre libre. Dans un ordre de préoccupations plus terre à terre, Paroy ne réussit à obtenir ni une pension comme ancien militaire, ni une indemnité pour ses possessions de Saint-Domingue, ni le plus modeste emploi. Il écrivait quelques semaines avant de mourir : « Serai-je donc le seul qui n'ait pas à témoigner au roi ma reconnaissance pour une pension alimentaire nécessaire à mon existence, tant d'autres en ayant obtenu avec bien moins de titres? Mais l'Évangile dit : « Les « uns sont pris et les autres sont laissés. » Je suis de ces derniers, et en disant de la Providence que son saint nom soit béni, je dis aussi : « Vive le roi! »

L. de Lanzac de Laborie.

[1] Son père, l'ancien constituant, était moins souple. Paroy, pour le faire mettre en liberté, avait obtenu qu'il comparaîtrait pour la forme devant le tribunal révolutionnaire de Bordeaux et serait renvoyé après avoir crié : *Vive la République!* Le vieillard, prévenu, protesta qu'il crierait : *Vive le roi!* et on dut le laisser en prison pour lui sauver la vie.

# LE MARI DE SIMONE

## I

Ayant reconduit jusqu'à la porte de sortie ses derniers invités, M. d'Avron s'arrêta un moment dans le vestibule, regarda autour de lui et se dit avec satisfaction :

— Cette petite soirée était on ne peut mieux réussie!...

Tout à l'heure, il avait eu plaisir à voir ses amis encombrer sa maison, à les faire jouir de son hospitalité très large; maintenant, il éprouvait un sentiment de bien-être à se retrouver tranquille chez lui.

L'appartement, au rez-de-chaussée d'un vieil hôtel de la rue de Babylone, était très grand, très beau, meublé avec un luxe sobre, qui se ressentait à la fois d'un goût exercé, moderne, absolument parisien, et d'anciennes habitudes familiales de richesse et d'élégance.

— Comme tout est bien ici, songea M. d'Avron, traversant les salons en enfilade, brillamment éclairés, souriant aux tapisseries, aux portraits, aux meubles curieux, et ne remarquant pas le moins du monde, à l'angle d'un plafond, une large tache d'humidité, chaque jour agrandie, ni le désordre régnant partout, ni l'air maussade des domestiques fatigués qui emportaient les plateaux vides.

Au passage, il se vit dans une glace; svelte, bien pris, la tournure d'un jeune homme, malgré ses soixante-deux ans, les traits réguliers, fins, d'une extrême distinction, le visage frais et coloré sous la blancheur neigeuse des cheveux et de la barbe, et il pensa :

— Allons! je ne vieillis pas trop!

Comme il entrait dans le petit salon où l'attendaient sa femme et sa fille, tout de suite, il s'écria gaiement :

— Ma chère amie, personne ne sait recevoir comme vous! Toi, Simone, voilà deux heures que je grille de t'embrasser. Tu étais gentille dans cette robe blanche, oh! mais gentille!...

Il embrassait sa fille, il embrassait sa femme avec une vivacité chaleureuse, une expansion naïve. Il les aimait, il les admirait, il les remerciait d'être jolies, bien habillées, contentes, de réjouir ses yeux autant que son cœur.

Un signe que lui fit Mme d'Avron coupa court à ses épanchements. Un peu honteux, il s'aperçut alors de la présence d'un étranger, resté au fond de la pièce dans la pénombre. Puis, prenant son parti :

— Tant pis! s'écria-t-il.... Tu m'excuseras, Osmin, si je t'ai rendu témoin de cette petite scène de famille. C'est un peu ridicule d'aimer les siens, mais c'est si bon!

Un autre signe de Mme d'Avron lui rappela sans doute que, devant Osmin, il n'aurait pas dû dire cela, car il s'interrompit en se mordant les lèvres et reprit avec une légère pointe d'humeur :

— Aussi, je ne te savais pas là! Je te croyais parti avec les autres!

Sans paraître le moins du monde déconcerté par la gêne évidente qu'apportait sa présence, Osmin était venu s'adosser à la cheminée, près de M. d'Avron.

A eux deux, ils formaient bien le couple d'amis le plus mal assorti qui se pût rencontrer.

Dès la première vue, tout en Osmin décelait l'origine plébéienne, sa large face rougeaude hérissée de rudes favoris grisonnants, sa carrure épaisse, ses pieds et ses mains énormes, jusqu'à la manière disgracieuse dont il portait son habit et tenait son chapeau. L'intelligence même de ses petits yeux à demi cachés sous des bourrelets de rides, l'expression énergique de sa physionomie, avaient de la vulgarité. Il n'appartenait évidemment pas à cette minime portion de l'humanité qu'on appelle assez indûment « le grand » monde, et son intimité avec le comte d'Avron semblait plus surprenante encore lorsqu'on connaissait sa situation sociale.

— Avoir pour ami son avoué! c'est assez drôle, j'en conviens, disait M. d'Avron avec sa bonhomie habituelle. Mais, d'abord, un avoué honnête, c'est une sorte de phénomène curieux à présenter. Et puis, Osmin est de mon âge, de mon pays, né presque sur nos terres de Bretagne. Nous avons été compagnons de jeux, camarades de collège, et, mieux que personne, je sais ce qu'il vaut.

M. d'Avron racontait volontiers l'histoire d'Osmin, la jugeant pour lui-même assez flatteuse.

Fils d'un petit notaire de campagne dont la faillite avait ruiné deux ou trois villages, Osmin s'était trouvé tout jeune encore sans sou ni mailles, chargé d'un nom flétri à relever et d'une famille nombreuse à nourrir. Son intelligence, sa persévérance, son inces-

sant travail avaient pourvu à tout. Simple clerc d'avoué, il était arrivé à épouser la fille du patron, une fille un peu disgraciée, — et à prendre l'étude, — une étude médiocre devenue rapidement entre ses mains une des meilleures de Paris. Il avait entouré de bien-être la vieillesse de ses parents, établi tous ses frères et sœurs; puis, peu à peu, il était arrivé à payer toutes les dettes du failli dont il venait enfin, après quarante ans d'infatigables efforts, d'obtenir la réhabilitation.

— Voilà un garçon qui a eu du mérite, disait complaisamment M. d'Avron, et auquel on ne pouvait manquer de s'intéresser!

Il ne s'expliquait pas davantage par discrétion, mais, de très bonne foi, il se figurait avoir contribué largement aux succès d'Osmin; c'était même une des raisons qui l'attachaient à lui. En fait, son aide se bornait à quelques avances, depuis longtemps remboursées, et à un grand nombre d'affaires apportées à l'étude, affaires qui, à la vérité, ne valaient guère à Osmin que beaucoup de peine et quelques frais.

L'officier ministériel n'en demeurait pas moins reconnaissant et dévoué à son ancien condisciple dont il appréciait les intentions généreuses, l'amitié sincère quoique naïvement égoïste. Quand M. d'Avron, très mondain, très léger, sans cesse occupé de mille choses, se prenait à songer à ce brave Osmin, c'était, en général, qu'il avait besoin de lui, et, avec une délicatesse que ses manières frustes n'auraient pu laisser deviner, Osmin, de son côté, attendait pour paraître de se sentir utile.

Les gens utiles ne sont pas toujours agréables, et, en voyant, ce soir-là, Osmin prendre position d'un air déterminé au coin de son feu, Mme d'Avron ne put retenir un bâillement discret.

Pour elle, Osmin représentait « les affaires », des choses vagues, ennuyeuses, tout à fait hors de mise dans la vie d'une femme et qui, jamais, ne l'avaient préoccupée. Nerveuse, impressionnable, d'une santé très fragile, on l'avait tant soignée, tant ménagée, tant choyée, que, les circonstances et la fortune aidant, elle restait encore ignorante des tracas de la vie, habituée à compter sur les autres, avec des idées et des habitudes d'enfant gâté.

A demi renversée dans son fauteuil, elle s'impatientait, visiblement lasse, se demandant par quelle singulière lubie le fâcheux venait ainsi prolonger cette veillée déjà si longue, et, à la dérobée, elle montra d'un geste à son mari la pendule qui marquait deux heures.

Tout de suite, il s'alarma.

— C'est insensé pour vous, mon amie, de veiller si tard! Simone, fais vite coucher ta mère. Surtout qu'elle ne prenne pas froid en sortant d'ici! Où est son châle?

Il trouva sur une chaise le lainage blanc, chaud et léger, que Mme d'Avron avait toujours à portée de sa main, et l'y emmitoufla, avec des précautions aussi touchantes que superflues. Elle le laissait faire, habituée à ses gâteries, en jouissant cependant. Bien que plus jeune que lui de vingt ans, elle l'avait épousé par amour, et cet amour restait le même qu'aux premiers jours.

M. d'Avron la suivit d'un regard de sollicitude, tandis qu'elle sortait avec Simone. Puis il se retourna vers Osmin.

Leur expression de figure à tous deux avait changé. La grosse bouche d'Osmin se plissait en une moue mécontente, et un peu d'inquiétude assombrissait les traits de M. d'Avron.

— Enfin, dit-il précipitamment, qu'y a-t-il encore ? Tu n'es pas venu chez moi pour assister à une soirée qui t'a ennuyé à mourir, et ce n'est point le plaisir de ma société qui te retient ici à l'heure où les honnêtes gens vont se coucher.

— Je te prends où et quand je te trouve, grommela Osmin. Il s'agit de choses sérieuses.

— Oh ! je n'en doute pas, soupira M. d'Avron, s'asseyant d'un air résigné et allumant un cigare de consolation.

Osmin avait tiré de sa poche un affreux petit carnet noir dont il ne se séparait jamais et, consultant une note, il commença :

— D'abord tes billets. On refuse de les renouveler !

M. d'Avron haussa les épaules :

— N'est-ce que cela ? Je les payerai... en empruntant à 15 pour 100 au lieu de 10, voilà tout.

— Et ensuite tu rembourseras en empruntant à 20 au lieu de 15 ?

— S'il n'y a pas d'autre moyen !

— Et tu iras ainsi ?...

— Jusqu'à ce que mes affaires soient en ordre !

Osmin leva les bras désespérément.

— Quand donc les mettras-tu en ordre, tes affaires ?

— Eh !... le plus tôt possible. Cela ne dépend pas de moi. On me suscite des difficultés inimaginables ! J'ai au moins six ou sept procès ! Je ne sais pourquoi tout le monde s'en prend toujours à moi, l'être le plus pacifique qui soit sur terre !

Il se mit à rire, et sa gaieté sembla redoubler la mauvaise humeur d'Osmin, qui reprit sévèrement :

— L'explication est bien simple. On s'en prend à toi parce que tu n'es jamais en règle avec personne, que tu n'as aucune mémoire, aucune prévoyance, aucun discernement des affaires ni des hommes, que tu t'engages comme à plaisir dans tous les mauvais pas, croyant toujours un peu ceux qui te trompent, jamais absolument ceux qui te sont dévoués. Au fond, tu n'as pas même con-

fiance en moi, car tu ne m'avoues les choses qu'à la dernière extrémité, trop tard, en général, et encore ne me demandes-tu des conseils que pour ne pas les suivre.

Ces reproches devaient tomber juste, car M. d'Avron semblait aussi fâché que son excellent caractère lui permettait de l'être.

— Si c'est pour me dire de pareilles aménités que tu me tiens ici..., commença-t-il impatiemment.

Soudain il s'apaisa.

La porte se rouvrait et Simone se glissait dans le salon.

M. d'Avron se remit à sourire. Il souriait toutes les fois qu'il voyait sa fille.

— Comment n'est-tu pas couchée, ma Simone? demanda-t-il un peu surpris.

Très naturellement, celle-ci répliqua :

— C'est que j'ai oublié de donner de l'eau aux fleurs que je veux conserver pour demain.

— Demain, mon enfant, je t'en apporterai d'autres! C'est mon plaisir d'acheter des fleurs!

Malgré cette promesse, la jeune fille se mettait en devoir d'accomplir sa besogne. Une carafe à la main, elle faisait à petits pas discrets le tour de la pièce, s'arrêtant devant les corbeilles, les jardinières, les bouquets semés un peu partout avec une profusion charmante.

M. d'Avron était revenu vers Osmin :

— Comment! nous n'en avons pas fini encore pour ce soir? dit-il, effrayé, en le voyant de nouveau consulter son carnet.

Les bougies baissaient, une bobèche éclata, la pendule sonna. Sourd à ces avertissements, Osmin demeurait rivé à sa place, et continuait :

— Hier, 3 décembre, on a dû juger ton affaire de Vannes. Quelles nouvelles?

— Ma foi, pas de nouvelles que je sache! A dire vrai, le résultat m'inquiète si peu, que j'avais oublié la date, et je n'ai pas même regardé le courrier de ce soir. Au fait, où donc est-il, ce courrier?

— Le voilà, papa, dit Simone, prenant sur un coin de table un paquet de lettres et de journaux et l'apportant à son père.

— Cette petite sait toujours où sont les choses! s'écria M. d'Avron avec admiration.

Il était très fier de Simone, l'aînée de ses trois enfants. D'abord, elle lui ressemblait, tenant de lui sa santé robuste, son élégance naturelle, ses traits fins, son teint éclatant. Et puis, elle rappelait aussi une certaine grand'mère restée célèbre dans la famille, pour sa conduite héroïque au temps de la Révolution, ayant, à en croire

les portraits, les mêmes yeux magnifiques et étranges, brun clair, pailletés d'or, frangés de longs cils noirs, les mêmes cheveux châtain foncé, à reflets roux, plantés d'une certaine manière, très haut sur le front, et, surtout, à la lèvre inférieure, un peu forte, le même pli caractéristique, signe de bonté, disaient les uns, d'entêtement, disaient les autres.

Ce dernier défaut ou cette dernière qualité qu'on lui reconnaissait ordinairement, et le fait d'avoir vu le jour dans le manoir patrimonial des environs de Nantes, valaient à Simone le surnom de « Petite Bretonne »; et c'était peut-être à cause de ce surnom qu'Osmin, resté très attaché au pays natal, avait toujours eu pour Simone une sympathie particulière. Enfant, il la comblait de bonbons, de cadeaux, et maintenant qu'elle était une grande jeune fille de dix-neuf ans, et qu'il observait vis-à-vis d'elle la distance respectueuse commandée par son infériorité sociale, il lui témoignait encore, néanmoins, une sorte d'affection gênée, rude, gauche, traduite à sa manière très bizarre. Il disait de M^lle^ d'Avron :

— Elle a de la tête!

C'était le plus grand éloge qu'il pût faire d'une femme; et, parfois, devant elle, il se laissait aller à développer une idée pratique, ce qu'il n'eût jamais fait en présence d'une autre, de M^me^ d'Avron, par exemple.

Ce soir-là, il la fixait avec une attention spéciale, tandis qu'elle restait debout entre lui et M. d'Avron, chauffant l'un après l'autre, aux braises incandescentes du foyer, ses pieds tout petits, chaussés de fins souliers de satin.

M. d'Avron avait fini par découvrir au milieu des prospectus une lettre qu'il examinait avec une certaine appréhension.

— Cette affreuse enveloppe jaune et le timbre de Vannes, c'est de ton confrère, dit-il à Osmin. Je parie que l'affaire aura encore été remise.

S'étant ainsi encouragé, M. d'Avron décacheta la lettre, mais, aux premières lignes, il laissa échapper une exclamation.

— Non, c'est trop fort! Cet imbécile m'écrit que j'ai perdu!...

Il jeta la lettre avec colère.

Un flot de sang lui montait au visage et il s'exaspérait, marchant à grands pas et gesticulant :

— Comment! des gredins d'usuriers me réclament une vieille dette que j'ai déjà payée au moins deux fois. Ceci, je l'ai établi clair comme le jour! Et, parce que j'ai oublié de leur reprendre mes traites, ne croyant pas possible un tel abus de confiance, il se trouve des juges pour leur donner raison..., les aider à me voler, enfin! Le palais de justice..., mais c'est pire que la forêt de Bondy...

— Pourquoi t'y aventurer, répliqua froidement Osmin, qui avait ramassé la lettre et achevait de la lire. Ton affaire était mauvaise, je te l'ai toujours dit, puisque, avec le désordre de tes papiers, tu n'avais pu retrouver aucune pièce concluante; mieux valait donc accepter l'arrangement qu'on te proposait.

— Par exemple! me laisser extorquer 5000 ou 6000 francs!

— Aujourd'hui, avec les frais et les intérêts, tu ne t'en tireras pas à moins de 20 000.

— 20 000 francs! s'écria M. d'Avron, repris d'une nouvelle colère. Mais c'est une infamie! Je ne me laisserai pas faire! J'irai en appel..., en cassation s'il le faut!

L'idée de l'appel le consola tout de suite, et sa mine abattue redevint sereine, presque triomphante, comme si l'arrêt eût été déjà rendu en sa faveur.

— Fort bien, déclara Osmin, ce sera 30 000 francs au lieu de 20 000!

— En appel, je gagnerai certainement, j'en suis sûr!

Osmin fit de la tête un signe négatif très énergique, et M. d'Avron acheva :

— Eh bien, cela me donnera toujours du temps. C'est le principal, car, pour le moment, je n'ai pas 20 000 francs dans ma poche..., et je ne sais même pas si je les trouverai ailleurs!

En faisant cet aveu, M. d'Avron baissait la voix, d'instinct, parce qu'il n'aimait pas à appuyer sur les choses désagréables, et nullement à cause de Simone. Comme beaucoup de parents, il était imbu de ce principe que les enfants voient et entendent à peine, ne comprennent pas du tout, et, avec son étourderie habituelle, il avait à peu près oublié déjà la présence de Simone, qui, continuant son manège, venait de passer dans la pièce voisine.

Osmin, au contraire, avec cette incompréhension de certaines délicatesses dont M. d'Avron s'exaspérait parfois, élevait plutôt le ton, et mettait lourdement les points sur les *i*.

— Oui..., toutes tes valeurs sont engagées..., tes propriétés criblées d'hypothèques. Maintenant, c'est le crédit qui s'en va comme le reste...

— Tu n'as pas besoin de me remettre tout cela sous les yeux, interrompit M. d'Avron. Je ne le sais que trop et j'ai assez de souci !

Il avait du souci, en effet, depuis une minute. Sa figure, mobile comme celle d'un enfant, s'altérait, et son cigare venait de s'éteindre.

Sans pitié, Osmin continua :

— Et que fais-tu pour remédier à cette situation? Tu gagnes du temps, n'importe à quel prix.

Avec ce système, on tend la corde jusqu'à ce qu'elle rompe, on recule pour mieux sauter!

Mais déjà M. d'Avron se rassérénait, et, frappant sur l'épaule d'Osmin :

— Tu vois les choses en noir, selon ton habitude. Ce n'est pas la première fois que tu m'annonces la fin de la fin; et je m'en suis tiré toujours, et je m'en tirerai encore avec mes Phosphates!

M. d'Avron avait, en parlant ainsi, l'aplomb d'une vieille expérience. Tous les dix ans, à peu près, comme par un pacte avec le sort, il dépensait une fortune, et, à point nommé, en retrouvait une autre. De vingt à trente ans, il avait mangé l'héritage de sa mère, puis, dans la période suivante, celui de son père; à quarante ans, il avait eu la dot de sa femme; à cinquante, la succession de ses beaux-parents; à soixante, ces diverses espérances se trouvèrent épuisées; en revanche, juste au moment psychologique, l'affaire des phosphates de Mingrélie s'était présentée, une affaire superbe, de réussite assurée et de rendement colossal. Par une de ces chances extraordinaires qui le favorisaient toujours, M. d'Avron s'était vu offrir la présidence du conseil d'administration, formé de gens du meilleur monde. Cela lui plaisait infiniment de se trouver ainsi à la première place, d'ajouter à ses avantages sociaux ce prestige bien moderne d'une importante situation financière, d'avoir en perspective une grande fortune, qui viendrait vite et sans peine; et, depuis deux ans, la seule pensée des phosphates de Mingrélie servait de refuge à son esprit contre toutes les inquiétudes.

Avec hésitation, comme s'il éprouvait de la peine à en dire davantage, Osmin jeta un regard vers M. d'Avron, un autre vers la profondeur sombre du salon voisin, où l'on distinguait seulement, tout au fond, la petite lueur du bougeoir de Simone.

Puis, se décidant :

— Et si cette affaire des Phosphates venait à manquer? dit-il lentement.

M. d'Avron eut un sursaut, et, avec une violence témoignant, quoi qu'il en dît, de l'impression produite par les paroles d'Osmin, il s'écria :

— Non, décidément, tu deviens fou! Qu'est-ce qui te prend de venir ce soir, sans rime ni raison, me conter des absurdités pareilles, passer en revue toutes les catastrophes qui peuvent ou ne peuvent pas arriver? Tu ne prétends pas, je pense, être mieux renseigné que le président du conseil? Or, je puis te l'affirmer, il n'y a pas la moindre inquiétude à avoir. Nous sommes en pleine prospérité. Les débuts de l'exploitation sont aussi heureux que possible. Bientôt nous toucherons des dividendes. Nos actions se vendent déjà au

double du prix d'émission; dans quelques jours, elles seront cotées à la Bourse...

Il avait toutes fraîches dans la mémoire les phrases mêmes du rapporteur, lors de la dernière séance, et, à les répéter, il sentait son assurance lui revenir.

Sans changer de visage, du même ton tranchant, Osmin reprit :

— Si tes actions valent quelque chose, vends-les, et vends-les vite, car, à mon sens, l'affaire va crouler. J'ai des informations très sûres et je n'ai pas voulu attendre, même à demain, pour te les donner; en certains cas, la moindre perte de temps peut être irréparable. Vous spéculez sur une base fausse : vos gisements de phosphate sont épuisés ou à peu près; les frais dépassent le rapport; votre exploitation ne fonctionne déjà plus qu'à peine et une compagnie anglaise va achever de la tuer.

— Qui t'a dit cela?

— Quelqu'un qui s'y connaît, qui revient de là-bas.

— Mais j'y suis allé là-bas, moi aussi, protesta M. d'Avron; j'ai vu les usines, qui sont superbes, j'ai vu...

— Tu as vu ce qu'on t'a montré, et tu n'en sais pas plus sur le véritable état des choses là-bas que sur les tripotages accomplis ici même, à côté de toi.

— Des tripotages! Vas-tu dire que mes collègues et moi nous ne sommes pas d'honnêtes gens?

— Presque tous. Mais, dans les affaires, il y a deux sortes d'hommes à redouter : les coquins qui vous trompent et les naïfs qui se laissent tromper avec vous.

— Bon! je suis un naïf à présent!

— Laisse-moi te dire la vérité brutale, ce qu'aucun autre n'aura le dévouement de faire. Tu fréquentes un monde qui n'est pas le tien, dont tu ignores, dont tu ne peux comprendre les pièges et les dangers; tu as entrepris une tâche au-dessus de tes forces en toute circonstance et bien plus encore dans les circonstances graves qui peuvent se produire. Tu ne sauveras pas l'affaire et tu y perdras ce qui te reste.

— Que veux-tu que j'y perde? Je n'y ai rien mis. On m'a donné des actions libérées.

— Tu y as mis ton nom, répliqua sèchement Osmin. Est-ce à moi de te rappeler ce que vaut ce bien-là?

Il faisait sur sa vie un retour plein d'amertume, et le bon cœur de M. d'Avron s'émut.

— Oui, je sais... Il est tout naturel que tu sois frappé, mon pauvre ami, dit-il. L'exagération même de tes craintes est une preuve de ton dévouement pour moi, mais la véritable imprudence,

ce serait de tourner le dos à mes meilleures, à mes seules chances de fortune, car, enfin, je n'ai pas le choix! Si je ne me remonte pas d'une façon ou d'une autre, que puis-je faire, dis-le-moi?

Osmin, qui avait pris son chapeau, et qui s'apprêtait à sortir, s'arrêta et répondit :

— Prendre le seul parti raisonnable dans ta situation et avec ton caractère : liquider, payer toutes tes dettes en vendant la propriété d'Algérie, la villa de Nice, cet hôtel...

A ce dernier mot, M. d'Avron bondit :

— Comment! tu m'as déjà fait louer le second étage, ce qui est insupportable! J'ai au-dessus de ma chambre un enfant qui crie toute la nuit, et au-dessus de mon cabinet une machine à coudre qui marche tout le jour. A présent, tu veux me faire vendre..., me mettre hors de chez moi!... C'est de la démence! Qu'est-ce qui me restera? Où est-ce que j'irai?

— Chez toi aussi, en Bretagne, vivre tranquillement, économiquement du revenu de ta terre que nous pourrons, j'espère, garder quitte et nette.

La figure de M. d'Avron s'allongea piteusement, et, sans beaucoup de conviction, il déclara :

— Je pourrais faire cela si j'étais seul, mais je ne peux briser l'avenir de ma femme, de mes enfants...

— Ne serait-ce pas, au contraire, le préserver? Et, puisque tu n'es pas seul en cause, pourquoi ne pas consulter M^me^ d'Avron et ta fille, au lieu de leur cacher la vérité, comme tu le fais? Ce n'est jamais un service à rendre aux gens que de les tromper, et on peut tout dire aux siens quand on a le bonheur d'être compris, d'être aimé par eux!...

Une ombre passait sur le visage d'Osmin, et sa voix dure prenait, en prononçant ces derniers mots, une inflexion singulièrement mélancolique.

M. d'Avron se récriait :

— Moi! que j'aille alarmer ma pauvre femme, la tuer peut-être, en lui révélant cet embarras dont elle n'a pas le plus léger soupçon! attrister mes enfants, mettre la maison sens dessus dessous! et cela, au moment même où les choses s'arrangent, où j'ai l'absolue certitude de réussir, car, quoi que tu en dises, l'affaire est excellente, et je ne commettrai pas l'insigne folie d'y renoncer!...

M. d'Avron, comme la plupart des hommes faibles et légers, avait des crises d'obstination durant lesquelles il n'entendait rien, n'admettait rien en dehors de son idée du moment. Osmin comprit l'inutilité d'une discussion plus longue, et, sans ajouter un mot, suivi de M. d'Avron également silencieux, un peu maussade, il s'en

alla d'un pas rapide à travers les salons, maintenant tout à fait obscurs et déserts.

— C'est singulier, pensait M. d'Avron, revenant seul au bout d'une minute, comme l'esprit d'un homme reste toujours influencé par les événements de sa jeunesse. Ce pauvre Osmin ne rêve que de catastrophes.

Il poussa un soupir de soulagement comme si, avec Osmin, toutes les pensées désagréables, toutes les préventions sinistres eussent disparu, se fussent perdues bien loin dans la nuit noire.

Lui aussi jugeait les choses d'après sa propre expérience d'homme heureux, et sa figure reprenait son habituelle sérénité. Encore une fois, il regarda autour de lui. Est-ce que vraiment le malheur pouvait entrer là, dans son intérieur paisible, dans sa vie toujours prospère, s'attaquer aux siens, si heureux, si bons, si aimés?

Cette perspective lui parut monstrueuse. Il s'en détourna avec horreur. Pour faire diversion, tout en allant se coucher, il se replongeait, avec un nouveau plaisir, dans ses calculs, dans ses projets habituels, pour le temps prochain où il serait riche, très riche, où, au lieu de vendre son hôtel, il achèterait celui d'à côté, afin d'avoir ses coudées franches, et marierait à son gré Simone, dotée d'un million.

Simone, présentement, ne songeait guère au mariage; au million encore moins. Quelques minutes avant le départ d'Osmin, elle avait regagné sa chambre, une jolie chambre de jeune fille, blanche et rose, et, assise sur une petite chaise basse, près de la cheminée, le menton dans sa main, elle repassait en elle-même la conversation qu'elle venait d'entendre, pas tout à fait par hasard.

Depuis longtemps déjà, des craintes l'assiégeaient, d'abord mal définies, puis auxquelles certains indices, recueillis soigneusement, avaient, peu à peu, donné une forme et de la consistance. Les paroles d'Osmin tranchaient ses derniers doutes. Elle le savait positif, véridique, incapable de s'avancer autrement qu'à coup sûr, et elle se demandait si, ce soir-là, il n'avait pas parlé pour elle autant que pour M. d'Avron, choisissant ce moyen détourné de l'avertir d'un péril pressant.

Vainement, les allégations rassurantes de son père lui revenaient en mémoire. Tant de fois déjà M. d'Avron avait annoncé un succès, prédit une réussite qui, jamais, n'étaient venus ! Et puis, elle avait cette notion du danger, ce pressentiment du malheur, qui ne trompent guère les femmes aimantes.

A une imagination très vive qu'elle tenait de son père, Simone joignait un esprit droit, ferme, un peu viril, en même temps qu'une finesse très féminine. Elle était capable de découvrir promptement

la vérité, de la regarder bravement en face, d'avoir un avis, de prendre même une résolution. L'état maladif de sa mère faisant retomber en grande partie sur elle la charge du ménage, la surveillance des enfants, lui avaient donné, en outre de l'habitude de réfléchir, une sorte de petite expérience assez rare à son âge.

— Notre fille est plus raisonnable que nous! disait parfois en plaisantant M. d'Avron à sa femme, émerveillée comme lui du sérieux, de l'esprit de suite que Simone apportait à toutes choses.

Et, malgré elle, Simone éprouvait parfois la vérité de cette parole. En certains cas, elle ne pouvait s'empêcher de remarquer la légèreté de son père, la faiblesse de caractère de M^me^ d'Avron. Sans rien perdre du profond respect, de la tendresse très vive qu'elle portait à ses parents, elle ne ressentait pas auprès d'eux cette sécurité insouciante ordinaire aux jeunes filles heureuses ; elle songeait moins à s'appuyer sur eux qu'à les soutenir, à recevoir d'eux du bonheur qu'à leur en donner et, dans son sentiment filial, entraient cette sollicitude dévouée, cette complète absence d'égoïsme qui n'appartiennent guère, en général, qu'à l'affection maternelle.

— Que deviendraient papa et maman ? pensa-t-elle tout de suite, envisageant déjà, avec sa vivacité d'esprit, toutes les conséquences de la ruine possible à laquelle Osmin venait de faire allusion.

Sur elle-même elle ne fit pas un retour.

Le luxe qui l'entourait depuis son enfance lui était cher, non pour les agréments matériels, mais pour la satisfaction qu'il donnait à ses instincts aristocratiques très marqués, à son goût délicat pour tout ce qui était beau.

Néanmoins, pour sa part, elle en eût fait facilement le sacrifice à un devoir supérieur, à une nécessité absolue. Elle se serait fort bien résignée à mener la vie de campagne, sévère et digne, dans le vieux manoir de famille.

— Mais papa?... Comment se passera-t-il de son cercle, de ses amis, de ses petites réceptions, de tout ce qui l'amuse, de tout ce qu'il aime ? se demanda-t-elle, le cœur gros. Et maman..., l'hiver, dans ce pays si désert, dans cette grande maison froide, sans visites, sans distractions, obligée de faire une demi-heure de voiture rien que pour aller à la messe le dimanche ?

Elle ne parvenait pas à se les figurer tous deux privés du superflu, qui était leur nécessaire. Pourtant s'il ne restait que le revenu de la propriété, une douzaine de mille francs, aurait-on seulement de quoi vivre ?

« Et les petits, les pauvres petits ?... » pensa-t-elle soudain, prise d'une nouvelle angoisse.

Avec sa crainte, sa tendresse pour les siens lui semblait s'accroître, se renforcer; tout de suite, elle aurait voulu leur en donner des preuves, les consoler d'avance des chagrins qu'elle prévoyait. Il lui tardait d'être au matin pour revoir ses parents, et, tout à coup, l'envie lui prit, si forte, d'embrasser au moins les petits, qu'elle n'y put résister.

A pas de loup elle s'en alla dans la chambre à côté de la sienne où ils couchaient tous les deux.

Une veilleuse éclairait la pièce, car les petits avaient grand peur du noir, et Simone, du premier coup d'œil, put s'apercevoir qu'en son absence ils n'avaient pas été très sages. A côté du lit de Georges, beaucoup trop près des rideaux, un bout de bougie achevait de se consumer, et, à terre, gisait un livre illustré à reliure rouge.

Bien qu'il n'eût que dix ans, le petit garçon, doué d'une intelligence précoce, avait la passion de la lecture et, malgré toutes les défenses, toutes les précautions, il parvenait à la satisfaire au détriment de sa santé très délicate. Ce soir-là, il s'était endormi en lisant une Robinsonnade quelconque, et il y rêvait encore car il remuait, s'agitait, rejetant son édredon et risquant fort ainsi de reprendre son mauvais rhume à peine guéri.

Quant à Madeleine, plus petite mais non moins perverse, elle s'était contentée de se relever en tapinois pour aller chercher sa poupée et de la coucher avec elle, puis elle s'était enfoncée sous ses draps, si bien que, maintenant, la tête de la poupée émergeait seule et que, pour ramener celle de l'enfant au même niveau, il fallut à Simone un vigoureux effort. Cette grosse joufflue de cinq ans, blonde, bouclée, rose, potelée, l'admiration de toutes les nourrices, pesait déjà son poids, encore augmenté par l'inertie du sommeil. Avec une complète docilité, elle se laissait faire sans ouvrir les yeux, remuant seulement ses petites lèvres rouges comme pour un baiser.

Ainsi que tout le reste de la famille, la sœur aînée raffolait de cette enfant, sa filleule, la dernière venue, d'autant mieux accueillie qu'on ne l'attendait guère, et, écartant ses cheveux toujours ébouriffés, elle l'embrassa à plusieurs reprises avec une émotion inaccoutumée. Ensuite elle s'approcha aussi de Georges et, doucement, le couvrit, le borda, lui mit un baiser au front. Il ne se réveilla pas non plus, mais se retourna vers le mur avec un petit grognement satisfait. Tous deux reposaient à présent bien tranquilles, au chaud, faisant de bons rêves. Longtemps encore, ils n'en feraient pas d'autres. Peu leur importerait à ceux-ci, la diminution de fortune, qui, pour le moment, ne les priverait de rien.

Plus tard, habitués à leur situation, ils ne songeraient pas à s'en plaindre.

Et Simone se dit aussi qu'ils apporteraient partout avec eux la gaieté, l'espérance, assez de préoccupations et de joies pour remplir la vie de leurs parents.

On oublierait tout le reste en les voyant grandir, se développer, être heureux certainement. Madeleine annonçait un excellent caractère. Georges serait un jour un homme remarquable, un grand homme peut-être.

Simone était encore bien enfant sur certains points et, malgré ses qualités sérieuses, elle n'en restait pas moins la fille de son père.

Peu à peu l'avenir, d'abord si noir, s'éclairait à ses yeux. Quand la dernière de la maison, elle finit par se coucher à son tour, elle était déjà résignée, presque accoutumée aux nouvelles perspectives de son existence. Elle faisait des projets d'aménagements dans le vieux château, pour que sa mère ne s'y trouvât pas trop mal, et songeait qu'on pourrait organiser, pour les soirs d'hiver, avec le curé et quelques voisins, des parties de whist : M. d'Avron aimait beaucoup le whist. Elle eut même une rapide vision de vaches, de laiterie, de barattes perfectionnées.

Une vieille dame des environs de Nantes, la veuve d'un général sans fortune, avait, disait-on, subvenu aux besoins de toute sa famille en fabriquant et en expédiant du beurre de Bretagne.

Ce n'était ni difficile ni déshonorant de fabriquer du beurre de Bretagne. La grand'mère, du temps de la Révolution, en avait fait bien d'autres quand elle était émigrée à Hambourg!

« On dit que je lui ressemble, » pensa Simone avec une pointe d'orgueil.

Sa dernière pensée, avant de s'endormir, fut pour le portrait d'aïeule, au visage énergique et fier, aux jolies mains blanches et fines, qui, cependant, avaient travaillé.

## II

Comme il arrive souvent à qui fait des projets, Simone n'avait oublié qu'une seule chose : le point de départ.

L'essentiel était d'abord de décider M. d'Avron à suivre les conseils d'Osmin, et il n'y semblait nullement disposé.

Le lendemain, à déjeuner, il parla plusieurs fois de ses phosphates de Mingrélie avec un enthousiasme exalté où, en cherchant bien, on aurait pu retrouver le besoin évident de combattre les fâcheux souvenirs de l'entretien de la veille.

Puis, Mme d'Avron, témoignant pour les phosphates un médiocre intérêt, Georges et Madeleine restant bouche bée, Simone faisant des questions un peu trop précises, il sortit plus tôt qu'à l'ordinaire, allant au siège de la société pour rencontrer quelqu'un de ses collègues et, si possible, se monter encore un peu la tête.

— Maman, dit Simone lorsqu'il fut parti, comptez-vous beaucoup sur cette affaire des Phosphates?

Elle s'était résolue à tout confier à sa mère, qui aurait seule assez d'influence pour déterminer M. d'Avron, mais elle redoutait son impressionnabilité et ce lui fut un soulagement de l'entendre répondre aussitôt.

— Moi! je ne compte aucunement là-dessus!

Développant sa pensée, Mme d'Avron poursuivit :

— Vois-tu, il me semble toujours singulier d'entendre les gens de notre monde parler de gagner de l'argent. Dans ma jeunesse, on ne s'occupait pas de ces choses, mais à présent les affaires sont à la mode. Tous les hommes veulent s'en mêler. Ton père lui-même me stupéfie avec son esprit pratique.

Pour parler de l'esprit pratique de M. d'Avron, il fallait être sa femme.

Simone insinua timidement :

— Êtes-vous sûre, maman, que papa s'entende si bien aux affaires?

— Lui! s'écria Mme d'Avron, regardant sa fille avec une surprise croissante, lui! mais il s'entend à tout! Il est si intelligent!

Dans sa petite figure pâle, ses yeux noirs très doux rayonnaient d'admiration et de fierté. Son mari avait été la grande passion de sa vie, une passion que le sentiment maternel même ne pouvait contrebalancer, et elle ne doutait pas plus des perfections de M. d'Avron que de la lumière du jour.

— Cependant tout le monde peut se tromper, reprit Simone. La bonté, la loyauté de papa, sa tendresse pour nous, son ambition de nous rendre heureux, ne l'exposeraient-elles pas plus qu'un autre à se laisser entraîner?

Avec toutes les précautions, toutes les lenteurs requises, Simone en venait à raconter, peu à peu, ce qu'Osmin lui avait appris la veille. Mais l'inattendu, la gravité même de cette révélation, en atténuèrent l'effet. Il y avait trop loin des illusions de Mme d'Avron à la réalité pour que le trajet pût s'opérer si vite.

— Tu as mal entendu ou mal compris, dit-elle, incrédule. Cela arrive ordinairement quand on écoute ce qui ne vous est pas destiné. D'ailleurs, pourquoi se fier au jugement de cet insupportable Osmin plutôt qu'à celui de ton père qui doit connaître ses affaires mieux

que personne. Il m'en parle rarement parce qu'il sait que je ne m'y entends guère et que les questions d'argent me tiennent peu au cœur, mais s'il avait une préoccupation grave, il me l'aurait dite. Enfin, quand même il aurait subi quelques pertes, nous ne serions pas ruinés pour cela. La plus grande partie de notre fortune vient de mon côté, et les femmes gardent toujours leur dot. En fait de droit, je ne sais que cela, mais je le sais bien!

Lorsqu'on est très jeune et qu'on n'est pas très présomptueux, on a peine à se croire plus avisé que les autres. Simone se sentit un peu rassurée par l'entière confiance de sa mère. Celle-ci paraissait, d'ailleurs, tellement lasse, qu'insister davantage eût été inutile, cruel et même dangereux, étant donné le triste état de la santé de Mme d'Avron.

— Je parlerai à ton père, avait-elle promis en dernier lieu.

Et, le lendemain, toute rassérénée :

— Es-tu sotte, ma pauvre petite, de t'être tourmentée et de m'avoir tourmentée ainsi! dit-elle à Simone, avec un tendre reproche. Je viens de questionner ton père, qui n'est nullement inquiet. Il arrangera tout.

Cette formule, un peu vague, servait de conclusion ordinaire aux perplexités de Mme d'Avron. Dans leur vie commune, son mari avait toujours « arrangé tout », bien ou mal, mais de façon à la laisser tranquille et, partant, satisfaite.

Rien ne pouvait la persuader qu'il n'en serait pas éternellement de même, et Simone sentit qu'en s'efforçant davantage d'ébranler cette conviction, elle rendrait sa mère malheureuse, malade peut-être, sans arriver jamais à prévaloir, dans son esprit, contre l'influence toute-puissante de M. d'Avron.

Celui-ci n'avait jamais semblé plus tranquille, plus épanoui. Les enfants étaient joyeux comme à leur ordinaire. Osmin ne revenait pas; la vie continuait, toujours la même, et, parfois, Simone se sentait, elle aussi, trompée par les apparences; gagnée par cette quiétude universelle, elle en venait à oublier ou à douter, se demandant si, après tout, Osmin n'était pas absurde et elle-même un peu folle.

Puis, à d'autres moments, elle éprouvait, comme un réveil brusque, le sentiment d'un péril qui allait venir, qui approchait, qui était là, tout près, d'autant plus grand qu'on ne le voyait pas, qu'on ne faisait rien pour le conjurer. Alors elle s'indignait, son courage bouillonnait en elle, elle voulait agir, lutter, résister..., mais comment? Et elle s'apercevait avec stupeur qu'elle ne pouvait rien.

Elle avait essayé de s'adresser directement à son père. La bonté indulgente, le caractère exceptionnellement facile de M. d'Avron,

ne rendaient pas l'entreprise bien redoutable, et Simone fut tout étonnée de le voir se fâcher au premier mot.

— Vas-tu aussi te mêler de ce qui ne te regarde pas, s'écria-t-il avec impatience, et n'ai-je pas assez de répondre aux interrogations de ta mère sans te rendre encore des comptes? On dirait que vous vous méfiez de moi, que vous vous liguez pour m'espionner!...

Et comme Simone restait interdite, les larmes aux yeux, bouleversée par cette violence inaccoutumée, il se repentit tout de suite. Passant la main sur la tête de sa fille, il ajouta, du ton dont on parle à un enfant pour le faire tenir tranquille :

— Ne te fais pas de souci, mignonne, tout va bien, tout va pour le mieux.

Était-ce parce que tout allait pour le mieux qu'il rompit l'entretien et sortit précipitamment et que, les jours suivants, il se déroba de même par un baiser, une plaisanterie ou une fuite à toutes les nouvelles tentatives hasardées par Simone, et qu'il finit par éviter soigneusement de rester en tête-à-tête avec elle?

Un matin, pourtant, levée de bonne heure, elle le trouva seul dans son cabinet de travail. Il la reçut de l'air contrarié de quelqu'un qu'on surprend, qu'on dérange.

— Ne pourrais-tu me laisser, chère petite? dit-il. J'ai tant à faire!...

Il montrait, éparses sur son bureau, des feuilles barbouillées de son écriture irrégulière, presque illisible; et, si la supposition n'eût paru anormale, on aurait pu croire, à ses traits un peu tirés, qu'il avait travaillé la nuit.

— Je suis fâchée de vous déranger, papa, commença-t-elle timidement. C'est pour les gages de Claude et de Maria.

— Ah! qu'est-ce qu'on leur doit donc?

— Sept mois à chacun!

— Cela fait?

— 840 francs.

— Diable! grommela M. d'Avron, prenant la clef de son tiroir.

Simone se souvenait de la façon dont, autrefois, il ouvrait ce tiroir : volontiers, vite, avec un facile empressement à la moindre requête. Souvent, quand elle était enfant, il l'y avait laissée fourrager, et toutes les pièces blanches que pouvaient contenir ses petites mains étaient pour les pauvres. Cette fois, il amena le tiroir à lui d'un geste sec, presque violent, se pencha dessus pour en cacher le contenu, puis le repoussa très fort et, jetant sur le bureau un rouleau de louis :

— Tiens, dit-il, donne-leur cela en attendant le reste! Ces gens n'ont pas de tact : ils choisissent le plus mauvais moment.

— Le moment est donc mauvais?... murmura Simone.

Son père ne l'entendit pas, ou feignit de ne pas l'entendre, la tête dans ses mains, fixant d'un air profond ses écritures que lui-même ne pouvait déjà plus déchiffrer. Et Simone eut conscience que les choses se précipitaient, que les embarras, restés jusque-là secrets, ne tarderaient pas à se faire jour.

La dernière quinzaine de décembre commençait et, avec elle, l'agitation particulière propre à cette période. En ces derniers jours, on veut parfaire tout ce qui, le reste de l'année, a été omis ou négligé. Sans cesse, la sonnette de l'hôtel retentissait. C'étaient des visiteurs venant régler une dette de politesse, ou des fournisseurs venant présenter une note. Simone remarqua que ces derniers étaient plus nombreux que les autres et revenaient plus souvent.

M. d'Avron était toujours dehors, déployant une activité qui n'était pas dans sa nature et, durant les courts moments qu'il donnait à sa famille, il se montrait plus grave et plus silencieux que d'habitude. Vers le commencement du mois, il s'était mis à parler beaucoup moins des Phosphates, et depuis quelques jours, il n'en parlait plus du tout.

Un matin, il reparut soudain, les traits détendus, ayant recouvré sa bonhomie, son expansion et, de lui-même, il avoua :

— Eh bien, oui, nous avons eu quelques surprises désagréables. Nous venons de traverser une crise. Cependant, grâce à Dieu, tout se termine à notre entière satisfaction. La compagnie américaine qui voulait couler notre affaire va la prendre à son compte. Ainsi réorganisée avec de nouveaux fonds, elle marchera à merveille. Nous garderons une part dans les bénéfices...

Sur cette donnée, il ne s'arrêta plus. Il promit à Georges un voyage en Amérique, ce qui le transporta d'aise, et à Madeleine cinquante actions de la future société, ce qui la laissa parfaitement indifférente. Le lendemain, il amena dîner chez lui un monsieur très laid, pourvu de favoris d'une longueur et d'une maigreur incroyables, le représentant de la compagnie américaine avec laquelle on devait traiter, « un charmant homme », disait M. d'Avron.

Ensuite le silence se refit sur ce monsieur et sur la compagnie, et sur les Phosphates. Pendant deux ou trois jours, M. d'Avron se montra à peine, rentrant en retard pour les repas, et n'en ayant pas meilleur appétit pour cela.

— Vous vous tuerez de travail, lui reprochait tendrement sa femme; mieux vaudrait ménager un peu plus votre santé et gagner un peu moins d'argent.

Il ne répondait pas, mais son sourire avait une amertume que Simone était seule à voir, et, sur son visage, elle suivait aussi, jour

par jour, la marche progressive de la catastrophe qu'elle savait maintenant inévitable. Des lueurs d'espoir brillaient encore, bientôt éteintes, des accalmies se faisaient auxquelles succédaient de plus violents orages.

Un dimanche, la veille de Noël, en rentrant, M. d'Avron demanda :

— Osmin est-il venu?

Simone n'eut pas besoin de remarquer le timbre altéré de la voix, l'expression hagarde des yeux de son père. Elle devina que l'heure approchait.

Aucune chance de salut, si fragile fût-elle, ne devait rester, puisque M. d'Avron revenait de son aveuglement, perdait courage, oubliait même son amour-propre au point de rappeler Osmin, de recourir à ses conseils dédaignés.

Jusqu'à l'arrivée de l'avoué, il erra comme une âme en peine à travers l'appartement, bousculant Claude pour une fenêtre mal fermée, prenant presque une attaque de nerfs à voir Georges remuer son pied d'une façon agaçante, mais innocente; et, dès qu'Osmin eut enfin paru, il alla s'enfermer avec lui dans son cabinet.

Pas un éclat de voix ne s'entendait au dehors, comme cela arrivait généralement lorsque M. d'Avron causait, riait ou discutait avec des amis, mais à peine un murmure bas, sourd, tel qu'il s'en échappe des confessionnaux, et cela dura ainsi une heure, deux heures, toute l'après-midi.

M^me^ d'Avron s'impatientait.

— Ton père s'oublie, disait-elle à Simone. Il m'avait promis de m'aider à préparer l'arbre de Noël pendant que les enfants prennent leurs leçons, et l'heure passe! Nous pourrions déjà poser les nœuds de rubans.

Simone se mit docilement à fabriquer les nœuds, mais ses doigts, en chiffonnant les faveurs roses, avaient des agitations involontaires; une sueur d'angoisse mouillait ses cheveux. Elle s'effrayait de l'inconscience de sa mère plus que de tout le reste, car, après avoir tant souffert de cette longue attente, la solution prévue lui semblait presque une délivrance. La chute accomplie, le relèvement pourrait commencer.

— Dépêche-toi, répétait M^me^ d'Avron; moi, je vais aller voir si on a bien mis les bougies à l'arbre. Les petits vont descendre, car ils doivent se douter de quelque chose; ils sont si rusés pour leur âge!

M^me^ d'Avron, qui, elle, n'était pas très rusée, se dirigeait vers le grand salon, où l'arbre se trouvait caché entre deux paravents, et Simone continuait à travailler avec une activité redoublée. Ne fallait-il pas laisser leur joie entière aux pauvres petits, surtout si, à cette joie, devaient succéder bien des épreuves?

Elle s'était rapprochée de la fenêtre pour profiter des derniers rayons du jour, et elle ne leva les yeux de son ouvrage qu'en entendant quelqu'un entrer.

C'était Osmin seul. Il s'approcha de Simone et s'arrêta sans rien dire.

Alors elle le regarda bien en face. Sa vaillance était revenue tout entière, et elle lui dit tranquillement :

— Parlez bas, à cause de maman. Elle pourrait vous entendre comme je vous avais entendu la dernière fois. Vous voyez, je sais déjà ce que vous venez m'annoncer et je suis toute prête à devenir fermière à Avron.

Elle riait presque, croyant l'étonner, et n'étant pas, malgré tout, insensible à cette satisfaction de se montrer courageuse devant celui qui faisait si peu de cas des femmes. Mais il ne parut ni surpris ni soulagé, et avec un ricanement qui pouvait passer pour l'expression d'une ironie dédaigneuse ou d'une contrariété vive :

— Vous n'y êtes pas du tout, dit-il, mais là pas du tout!...

Jamais la vulgarité des formes, la rudesse instinctive d'Osmin, n'étaient plus apparentes que dans les moments où il se trouvait embarrassé. Simone en éprouva un froissement douloureux, comme si une main maladroite lui eût porté un coup, et elle murmura, en devenant toute pâle :

— Qu'y a-t-il donc?

— Voyez-vous, reprit Osmin sans chercher ses mots, le plus grand service à rendre aux gens, c'est de leur dire la vérité. A quoi bon vous cacher ce que, forcément, vous apprendrez bientôt? Prenez votre courage à deux mains. Supposez le pire tout de suite.

— C'est la ruine complète, dit Simone. Il ne nous restera rien?...

N'avoir rien! Elle n'avait jamais envisagé cette situation qui, d'emblée, lui paraissait terrible. Son énergie, pourtant, ne fléchissait pas. Elle s'était levée, et, quoique ses jambes tremblassent un peu, elle se tenait droite devant Osmin, attendant la confirmation de ses craintes.

— Pire que cela, répondit-il.

Et comme elle restait muette, l'avoué continua, avec son même ricanement :

— Vous ne connaissez pas les affaires, cela se voit. Vous ne savez pas qu'on peut y laisser plus que sa fortune...

— Son honneur! acheva Simone. Mais comment?...

Elle s'appuyait des deux mains au dossier de son fauteuil, sentant tout chanceler autour d'elle, et ses mots brefs, entrecoupés, allaient droit au but.

Cette manière de s'expliquer convenait à Osmin, et les questions

de sentiment faisant place aux questions pratiques, il recouvrait sa lucidité d'esprit.

— La Société des Phosphates est en pleine déconfiture, dit-il. Cela est arrivé presque subitement. En même temps que les mauvais résultats de l'exploitation, longtemps cachés, on a découvert, dans la gestion financière, des irrégularités flagrantes, imprudences de certains, escroqueries des autres. La compagnie américaine rivale a tiré parti de cette situation avec une habileté diabolique. Elle a fait semblant de vouloir acheter l'affaire pour qu'on ne se pourvût pas ailleurs, puis, au dernier moment, elle a retiré ses offres. La faillite sera déclarée incessamment. Il faut que votre père dégage sa responsabilité, ou sinon il risque...

— Quoi?

— Des poursuites judiciaires.

Simone étouffa un cri... Dans ses pressentiments les plus sombres, ses imaginations les plus folles, jamais elle n'avait songé à une pareille éventualité. Avec ce sens de l'absolue justice propre aux personnes jeunes, elle n'avait pas eu l'idée qu'on pût taxer au même prix une étourderie et une faute, traiter l'honnête homme incapable aussi sévèrement, plus sévèrement même que le plus adroit coquin. Les paroles d'Osmin lui semblaient un mensonge, une insulte, un blasphème, et elle le regardait avec des yeux flamboyants de révolte et d'indignation.

— Oui, je suis une brute de vous parler ainsi, continua-t-il, saisissant au vol ce regard. Un homme bien élevé, délicat, eût gardé le silence, se fût retiré. Moi, je viens d'ôter à votre père ses dernières illusions. J'accomplis le même devoir auprès de vous, de votre mère. C'est désagréable pour moi, utile pour vous.

Simone soupçonna qu'à sa façon, il lui voulait du bien, mais il venait de lui faire tant de mal, qu'elle ne pouvait encore le remercier, et, craignant que sa mère ne supportât pas une douleur pareille à la sienne, elle implora :

— Oh! ne dites pas à maman... pas encore!...

— Pourquoi? Le temps presse et vous n'aurez pas trop de tous vos efforts réunis.

A ce moment même, M^me d'Avron reparaissait, souriante.

— Il me semblait bien reconnaître votre voix, monsieur Osmin, s'écria-t-elle gaiement, et cependant vous parliez bien bas... comme si vous eussiez fait des confidences à ma fille. Venez voir notre arbre de Noël, il est plus réussi encore que celui de l'année dernière.

Dans le crépuscule, elle ne distinguait pas bien les figures, mais l'attitude d'Osmin et de Simone la frappa, et elle demanda, changeant de ton :

— Qu'avez-vous tous deux avec vos figures bouleversées?

Puis, comme ils ne répondaient pas, elle eut peur.

— Mon mari! où est mon mari? cria-t-elle.

Elle fit un mouvement pour sortir. Osmin la retint.

— Madame, attendez pour le voir, dit-il, que je vous fasse d'abord en son nom un aveu pénible...

Mme d'Avron resta clouée sur place, les yeux dilatés de surprise et d'angoisse, secouée des pieds à la tête par un tremblement nerveux; et elle entendait à peine les tendres paroles de sa fille et ce qu'Osmin lui expliquait de ruine, de faillite, de mesures à prendre. Un appel lui vint aux lèvres :

— M. d'Avron!... il faut que je parle à M. d'Avron!

Elle se releva, soulevée par une force factice, et elle qui, depuis tant d'années, marchait avec effort, s'élança en courant comme une folle dans la direction du cabinet de son mari.

La chambre était noyée d'obscurité. A peine si l'on distinguait, tout au fond, sur le canapé, la silhouette affaissée de M. d'Avron et la blancheur de ses cheveux.

Devant lui, sa femme vint s'abattre sur les genoux en s'écriant :

— Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, Robert? Dites-moi que ce n'est pas vrai!

Il ne répondait pas; il se reculait, cachant son visage pour ne pas être vu dans sa détresse, pour ne pas voir aussi la douleur des siens.

Alors, seulement, la pauvre femme commença à comprendre; elle put admettre cette chose incroyable qu'il s'était trompé, qu'il était vaincu, qu'il ne parvenait plus à la défendre, à la protéger; et, trop faible moralement et physiquement pour songer à renverser les rôles, sans trouver un mot d'espoir ou de consolation, elle se mit à sangloter, éperdue, aussi terrifiée que si le ciel eût croulé sur sa tête.

Cette dernière secousse était trop forte pour M. d'Avron. Il se retourna; de grosses larmes coulaient aussi sur ses joues et il murmurait des mots sans suite, avec une voix entrecoupée, bégayante.

En ces quelques heures, il avait vieilli de vingt ans. La réalité, cachée jusqu'alors par ses illusions, venait, comme aux autres, de lui apparaître pour la première fois.

Autant sa confiance en lui-même avait été excessive, autant son abattement était maintenant absolu; et ce contraste avec son insouciance, son entrain, sa joie de vivre ordinaires, rendait son état actuel doublement pitoyable.

— Ayez du courage... pour maman!... Maman, ayez du courage pour papa! répétait Simone, allant de l'un à l'autre. Est-ce qu'il ne vous reste pas vos enfants qui vous chérissent?...

La pensée de ses enfants provoqua chez M. d'Avron un nouvel élan de douleur.

— Mes pauvres enfants! C'est moi qui aurai perdu leur avenir!

Toutes les réflexions, si longtemps écartées, affluaient ensemble à son cerveau trop étroit pour les contenir.

— J'ai fait le malheur de mes enfants! J'ai fait le malheur de ma femme! je l'ai tuée!... répétait-il, affolé en voyant, à la lueur des bougies allumées par Osmin, Mme d'Avron qui s'abandonnait aux bras de Simone, à bout de forces, dans une torpeur plus effrayante que son agitation de tout à l'heure.

Et, comme si la scène n'eût pas été suffisamment lamentable, un trottinement furtif s'entendit dans le corridor, s'arrêta devant la porte et, d'une poussée, les deux petits entrèrent en courant, la main dans la main, triomphants, ravis, croyant bien dénicher la surprise qu'ils guettaient depuis la veille, trouver le fameux arbre de Noël dans le cabinet de papa, où toutes les grandes personnes s'étaient donné un mystérieux rendez-vous.

L'absence de l'arbre, l'accueil gêné qu'on leur faisait, sans reproches ni caresses, provoquèrent d'abord chez eux une stupéfaction qui se peignit sur leurs petites figures. Puis Georges, déjà capable d'observer l'air singulier de tout le monde, se précipita vers Mme d'Avron, en poussant un cri déchirant.

— Maman a pleuré! maman est malade! Mon Dieu! mon Dieu!...

Avec sa précoce intelligence et l'irritabilité nerveuse qu'il tenait de sa mère, le pauvre petit s'effrayait, multipliait les questions embarrassantes, si bien que, pour l'apaiser, force fut de lui dire une parcelle de vérité. On avait eu de mauvaises nouvelles d'une affaire, et cela faisait du souci à maman.

Il écoutait silencieusement, fixant chacun alternativement de ses yeux lumineux, trop profonds pour des yeux d'enfant. Il semblait rouler des idées graves dans sa tête, lorsqu'enfin, il se laissa renvoyer avec sa petite sœur qui, elle, pleurait à chaudes larmes, sans savoir pourquoi.

Cet intermède ayant rétabli un peu de calme, Osmin, qui jugeait plus que suffisant le délai accordé aux considérations sentimentales, crut le moment arrivé d'en revenir au fait.

— Et maintenant, demanda-t-il à M. d'Avron, quels sont tes projets? Tu ne comptes pas, je pense, attendre ici les bras croisés, la déclaration de la faillite et ce qui peut s'ensuivre?

M. d'Avron se redressa, le visage en feu, saisi d'une exaltation fébrile.

— C'est vrai!... tu as raison!... Qu'est-ce qu'il faut faire?... Je vais partir..., oui, n'est-ce pas, m'en aller de l'autre côté de la

frontière!... On ne peut me le reprocher!... Je laisserai ici tout ce que je possède!... Et à quoi cela servirait-il que je reste..., pour...

Il n'acheva pas. La perspective évoquée mettait le comble à son affolement, et il reprit :

— Vous trouverez mes papiers là... Vous ferez pour le mieux, et puis vous viendrez me rejoindre..., ou... non!.. vous me laisserez, car je suis un homme perdu!...

En l'entendant parler ainsi, Mme d'Avron et Simone, épouvantées, se jetaient à son cou, l'embrassaient, tâchaient de le calmer.

Un mot d'Osmin fit plus que leurs efforts.

— Allons, tu perds la tête, dit l'avoué en haussant les épaules. Partir! il ne manquerait plus que cela!...

Son sang-froid lui donnait sur tous une autorité indéniable.

— Dites-nous ce qu'il faut faire, monsieur Osmin; vous êtes notre meilleur ami, vous le savez! supplia Mme d'Avron, qui se raccrochait à lui comme un noyé à un bon nageur, ne songeant plus à le qualifier de rustre ni à demander pourquoi on recevait cet homme-là.

— M. d'Avron n'a qu'un seul moyen de se tirer d'affaire : dégager sa part de responsabilité, comme l'ont fait la plupart de ses collègues, en payant.

— Mais, tu sais bien que je ne peux pas payer, dit M. d'Avron avec désespoir. Il faudrait une somme énorme que je n'ai pas.

— Prenez ma dot! s'écria Mme d'Avron. Vendez mes bijoux! Je donnerai tout ce que j'ai, peu m'importe! pourvu que vous soyez tranquille et que vous restiez près de moi!

Faisant ainsi le maximum des sacrifices classiques qu'une femme peut accomplir, elle se rassurait et elle s'étonnait de voir son mari rester aussi sombre, ne se doutant pas encore que depuis longtemps elle n'avait plus de dot.

— Cherchez autre chose de plus efficace et de plus prompt, continua Osmin. 200 000 à 300 000 francs sont nécessaires, et dans un bref délai. Une quinzaine au plus. Un emprunt seul peut nous donner cette somme.

— Eh bien, empruntons-la chez le notaire! déclara Mme d'Avron, se trouvant vraiment très experte et s'étonnant qu'on n'eût pas eu encore cette si simple idée.

— Le notaire demandera des garanties que vous n'avez pas, expliqua patiemment Osmin. Un parent ou un ami peuvent seuls, par affection, vous rendre ce service.

— Alors, demandons à nos amis!

M. d'Avron eut un sourire désolé.

— Croyez-vous donc que je n'aie pas épuisé déjà cette dernière

ressource? dit-il amèrement. Depuis quatre jours, j'ai connu toutes les humiliations qu'un homme puisse connaître, et cela en vain ! Tous ceux qui voudraient m'aider ne le peuvent pas et tous ceux qui le peuvent ne le veulent pas...

Mme d'Avron restait stupéfaite.

— Nous avons une famille si nombreuse, tant d'amis ! Celui-ci... et celui-ci..., disait-elle, énumérant les noms.

A chacun M. d'Avron secouait la tête.

— Oui, reprit Osmin, je sais par expérience ce qu'est la tournée des amis aux heures critiques; la situation me semble presque désespérée, et cependant il faut lutter encore. C'est pourquoi, madame, et vous aussi, mademoiselle, j'ai voulu vous appeler toutes deux à notre aide, quand un miracle est nécessaire, c'est souvent une femme qui le fait.

Mme d'Avron se laissa retomber épuisée sur son fauteuil. Elle ne se sentait pas de taille à faire un miracle; mais Simone, au contraire, se ranimait en songeant qu'un effort pouvait encore être tenté, et M. d'Avron, toujours prêt à se cramponner au moindre espoir, se calmait déjà un peu.

— Cherchons encore, dit-il.

Tous les quatre, ils s'étaient assis et demeuraient immobiles, plongés dans de silencieuses réflexions qu'interrompaient de temps en temps une demande, une réponse, une discussion rapide.

Le cercle des parents proches, des amis intimes, avait déjà été parcouru. On rappelait maintenant des relations lointaines, des connaissances presque oubliées, on proposait des arrangements impossibles, des combinaisons folles.

— Pour prêter 300 000 francs, la première chose est de les avoir, disait Osmin, s'efforçant de guider les recherches. Quelle est la personne de votre famille la plus riche?

— Parbleu! dit M. d'Avron, se levant avec une inspiration subite, c'est ma belle-sœur..., la veuve de mon frère! Une de ces fortunes anglaises colossales, à ne pas savoir soi-même le compte de ses millions!

— Parfait! parfait! s'écria Osmin.

— Mais ce n'est pas elle qui me viendrait en aide, acheva M. d'Avron.

— Le lui as-tu demandé?

— Non, ma foi, non! L'idée ne m'en est pas même venue!

— Alors, comment sais-tu qu'elle refuserait?

— Je la connais, ou plutôt je l'ai connue, car nous ne nous sommes pas revus depuis trente ans au moins. Jamais femme plus dure, plus méchante, plus indomptable que cette Anglaise, un

véritable dragon! Avec cela, passionnée, d'une jalousie de tigresse!

L'impression laissée à M. d'Avron devait être bien forte, car il oubliait un instant ses soucis actuels pour rappeler les vieux griefs.

— Aimait-elle ton frère? demanda Osmin.

— A la rage, c'est le cas de le dire. Touché de cette belle flamme, et les millions aidant, le pauvre garçon, qui était doux comme un agneau, s'est laissé épouser. Quelle vie elle lui a faite, grand Dieu! Des méfiances, des reproches, des scènes continuelles, le gardant à vue, éloignant de lui tous ses amis, tous ses parents! Je crois qu'elle l'enfermait à triple tour. Enfin elle l'a emmené en Angleterre où il est mort de chagrin, je suppose; et, à le regretter, elle a achevé de perdre la tête.

Simone écoutait avec une certaine curiosité. Jamais elle n'avait entendu clairement raconter l'histoire de la tante d'Angleterre, que M. d'Avron avait seul connue et jusqu'alors tout à fait oubliée.

— Lui reste-t-il des enfants? interrogea Osmin.

— Elle en a eu, mais ils sont morts tous ou à peu près tous.

Osmin regardait dans le vide, absorbé comme s'il se fût livré à des calculs très difficiles. Puis, d'une voix nette, il énonça la solution :

— Si elle n'a pas d'enfants et si elle a tant aimé son mari, ceux qui le lui rappellent doivent l'intéresser encore. Tant mieux qu'elle soit folle; elle fera peut-être la folie de te prêter 300 000 francs.

— Il y a si longtemps que nous nous sommes perdus de vue!

— Mais vous lui aurez certainement laissé un bon souvenir, affirma M^me^ d'Avron, qui ne doutait jamais du mérite des siens ni du cas qu'on faisait d'eux.

M. d'Avron hocha la tête :

— Hé!... je ne sais trop... Nous avons eu plus d'une querelle. J'étais garçon alors, et elle me soupçonnait toujours de donner de mauvais exemples à mon frère.

— En trente ans, on oublie bien des choses, remarqua Osmin.

— Elle est femme à ne rien oublier, et lorsqu'elle en veut à quelqu'un.....

— Mais, à moi qui ne l'ai jamais vue, elle ne peut en vouloir! s'écria la pauvre M^me^ d'Avron. Elle aura pitié de moi, de mes enfants.....

— Sait-elle seulement qu'ils existent! soupira M. d'Avron. Elle n'a pas même répondu à la lettre où je lui annonçais notre mariage, et je crois bien avoir oublié de lui faire part de leur naissance. Nous sommes devenus complètement étrangers les uns aux autres.

— La parenté n'en est pas moins là, reprit Osmin, et l'honneur du nom qui vous est commun. Avant de s'avouer vaincu, on doit épuiser les dernières chances.

M. d'Avron réfléchit une minute. Son imagination était depuis trop longtemps au repos pour ne pas se lancer avidement à la poursuite d'une nouvelle chimère.

— Après tout, dit-il, les tentatives les plus hasardeuses sont en certains cas les plus raisonnables. On en voit qui réussissent au delà de tout espoir. Il faut que quelque chose me sauve.

Cette dernière phrase résumait toute sa nature un moment abattue et qui se réveillait. Il commençait à ne plus douter de ce salut obligatoire, à se persuader qu'il ne pouvait succomber, lui, où succomberaient les autres, et il reprenait avec sa vivacité ordinaire :

— Je ne risque toujours rien en écrivant à Eléonor.

Il se dirigeait vers son bureau.

Osmin l'arrêta.

— Non, dans un cas pareil, quand il s'agit d'une affaire de vie ou de mort, on n'écrit pas aux gens.

— Alors?...

— On va les trouver, conclut Osmin. Certaines choses ne font d'impression que dites de vive voix.

M. d'Avron baissa la tête d'un air accablé.

— Sais-je seulement quel accueil elle me ferait! Elle serait capable, en me revoyant, d'entrer dans une de ces fureurs noires dont je me souviens... et de me mettre à la porte sans même vouloir m'écouter, avoua-t-il piteusement. Je ne me sens pas le courage d'aller encore au-devant de cette avanie.

La perspective d'affronter sa terrible belle-sœur le refroidissait singulièrement.

— Et puis, ajouta-t-il, cherchant des raisons plus sérieuses, je ne puis m'éloigner en ce moment, abandonner toutes mes affaires, perdre sans résultat probable des jours précieux, risquer par mon absence d'alarmer l'opinion, d'accélérer peut-être la marche des choses.

— C'est vrai, dit Osmin.

— Mieux vaut donc une lettre...

— A laquelle on ne répondra pas, acheva l'avoué.

Ils retombèrent dans un silence découragé.

Alors Simone, qui jusqu'à ce moment s'était bornée à écouter, prit la parole :

— Vous avez raison tous les deux, dit-elle tranquillement. Il faut que quelqu'un aille en Angleterre, et il ne faut pas que ce quelqu'un soit papa. Ce sera donc moi !...

— Toi!... répéta Mme d'Avron abasourdie. Et que pourrais-tu faire, ma pauvre chérie?

— Dire tout ce que j'ai dans le cœur pour vous, maman, pour papa, pour les petits, et obtenir le secours de ma tante.

Ses yeux brillaient et le pli énergique de sa lèvre rouge se marquait davantage.

Simone s'était levée. Elle ne s'exaltait nullement, ne cherchait pas à s'illusionner, mais elle avait la confiance naturelle à la jeunesse; elle se sentait forte de son affection, de son dévouement, et c'était pour elle un besoin que d'en donner des preuves, une consolation que de ne pas rester inactive en face du désastre qui menaçait les siens.

Sa décision calme impressionna M. d'Avron, aisément séduit par toute proposition nouvelle :

— Il y a peut-être là une idée, dit-il, en se tournant vers Osmin.

— La seule que nous ayons encore eue, prononça celui-ci.

— Je ne consentirai jamais à cela, reprit la pauvre mère qui s'effarait. Laisser partir cette pauvre petite!... J'aimerais mieux aller là-bas moi-même!

— Rien que la traversée vous tuerait, ma pauvre amie, fit observer M. d'Avron.

Elle n'osa pas affirmer le contraire, et, se remettant à pleurer :

— Je ne veux pas envoyer ma fille auprès de cette méchante femme qui la recevra mal!

— Qu'importe, si j'obtiens ce que je demande! reprit Simone.

— Et puis, pourquoi la recevrait-on mal? reprit M. d'Avron d'un ton encourageant. On peut en vouloir à un homme, mais on n'a pas le cœur de s'en prendre à une enfant pareille.

Il couvait Simone d'un regard plein d'orgueil. Les traits de la jeune fille s'étaient animés.

Plus on discutait son projet, plus elle le trouvait raisonnable. Avec sa promptitude d'esprit, elle en venait déjà aux détails.

— Je dirai ceci, je dirai cela. Je n'aurai pas peur. Rien ne me rebutera. Laissez-moi partir, je vous en prie, ou, sinon, toute ma vie j'aurai le regret de ne pas avoir fait ce qui était en mon pouvoir.

— Une jeune fille de ton âge ne s'en va pas ainsi toute seule, répétait M^me^ d'Avron, luttant de son mieux.

— Je me ferai accompagner par ma femme de chambre.

— Il n'y a rien d'inconvenant à ce qu'une jeune fille aille voir sa tante, déclara M. d'Avron, de plus en plus gagné. Car, malgré tout, Eléonor est sa propre tante! Il est même fâcheux que nous n'ayons pas songé plus tôt à ce rapprochement.

Il repartait à fond de train vers le beau pays du rêve... et, du

point où il les considérait maintenant, les choses se modifiaient une à une.

— Les années et les malheurs changent bien les caractères, disait-il. Moi-même, autrefois, j'étais plus difficile, plus irritable qu'aujourd'hui, et, je dois le reconnaître, tous les torts n'ont pas été du côté d'Eléonor. Si elle me détestait, c'est que je ne pouvais pas non plus la souffrir. J'étais peut-être injuste à son égard. Il est des femmes insupportables qui ont de très grandes qualités. Qui sait si elle ne sera pas heureuse de voir cette enfant, si elle ne finira pas par s'y attacher!

Il entrevoyait déjà, non seulement le succès assuré, mais encore, en perspective, le lointain héritage.

On le laissait se repaître de cette suprême espérance comme on laisse un malade désespéré absorber l'aliment qui lui plaît. A le voir si confiant, Mme d'Avron finissait par sécher ses larmes.

Ils paraissaient tous les deux à peu près calmés, quand Simone, regardant la pendule, rappela qu'il était l'heure du dîner.

Mme d'Avron protesta.

Elle était encore de l'école où les infortunes ne sont point sans manifestations extérieures, où, le jour de la ruine, on ne peut se passer décemment d'une crise de nerfs, de quelques pamoisons, d'un alitement subit. L'idée de se mettre à table bouleversait profondément ses notions des convenances.

Mais Simone insista :

— Il faut dîner, à cause des domestiques. Et puis après, nous allumerons l'arbre, à cause des enfants.

Elle relevait la tête fièrement, bien décidée à porter son fardeau sans en laisser soupçonner le poids, et, comme on passait à la salle à manger, Osmin s'approcha d'elle :

— Savez-vous ce que je pense? demanda-t-il à brûle-pourpoint.

— Vous n'êtes pas facile à deviner, monsieur Osmin.

— Eh bien, si vous continuez ainsi sans tenir compte de vos répugnances, de vos efforts et de vos peines, je commence à vous croire capable de réussir.

Champol.

La suite prochainement.

---

# L'ART JAVANAIS

---

Le nom de Java n'évoque guère, chez la plupart des Français, que la vision d'une végétation fabuleuse, d'épaisses forêts peuplées de tigres et de serpents. En réalité, Java est un vaste jardin, admirablement cultivé, où le terrain est utilisé avec autant de zèle que dans la banlieue d'une capitale. La population y est tellement dense, que si en France elle l'était autant, nous aurions 125 millions d'habitants. Un art original s'est développé depuis des siècles dans ce curieux pays habité par une race douce et polie. Mais nous n'avons, en France, que vaguement entendu parler de l'art javanais, bien que le succès extraordinaire obtenu, à notre Exposition de 1889, par le Kampong, les danses et le *gamelang* prouve combien cet art serait apprécié chez nous s'il était mieux connu.

Les arts de l'Asie ont été étudiés en Europe sous toutes leurs faces : l'art arabe, l'art hindou, l'art chinois, l'art japonais surtout, ont été scrutés par nos savants et par nos artistes. De ces travaux approfondis, de cette collaboration féconde sont nés de luxueux ouvrages où l'œil et la pensée trouvent également leur profit. La connaissance des merveilles de l'Asie s'est ainsi trouvée mise à la portée de tous ; aussi l'influence de ces études sur notre art national a-t-elle été sensible, trop sensible même au gré de quelques-uns. L'art javanais, au contraire, a été délaissé au profit de ses frères aînés; son originalité réelle, cependant, aurait dû lui valoir un meilleur sort. Mais diverses circonstances particulières, sur lesquelles nous aurons à revenir, rendaient son étude assez difficile. D'ailleurs, sans être éteint, l'art javanais est actuellement en pleine décadence : les foyers artistiques de Solo et de Djocjokarta subsistent encore, mais ne jettent plus que de faibles lueurs. La plupart des monuments de la période la plus brillante de l'art javanais ont aujourd'hui disparu. Les anciens temples bouddhiques, abandonnés à l'invasion de l'islam, ont été renversés par des tremblements de terre, détériorés ou détruits par le climat et la végétation ; les palais royaux de bois sculpté ont disparu, les bronzes anciens ont été refondus.

Sous la domination hollandaise, l'île de Java est arrivée au plus haut degré de prospérité matérielle qu'elle ait jamais atteint. Un chiffre résume tout : depuis un siècle, la population y a décuplé et s'est élevée de 2 millions et demi à 25 millions d'habitants.

Mais le développement de l'art national n'a pas marché d'une façon parallèle, bien au contraire, il a plutôt rétrogradé ! L'art de sculpter la pierre n'est pas seulement en décadence, il est absolument mort; les fondeurs de bronze ont disparu comme les habiles armuriers qui ont forgé jadis les admirables *kriss*, dont le travail rappelle les meilleurs produits de Damas et de Tolède.

Les Hollandais n'ont rien fait pour détruire l'art national, mais ils n'ont rien fait pour l'encourager, leurs efforts n'ayant d'autre but que d'augmenter la production du sol et le rendement de leur colonie. En contact avec la civilisation européenne, l'art javanais n'a pas tardé à entrer en décadence, sous l'influence de causes faciles à analyser.

Depuis que les Hollandais dominent le pays, les indigènes, sans chercher précisément à copier leurs maîtres, ont subi fatalement leur influence et ont dû adopter, presque malgré eux, quelques-uns de leurs usages.

Les produits des manufactures européennes se sont substitués aux produits de l'industrie et de l'art indigènes; les artisans ont déserté leurs ateliers devenus inutiles. S'il subsiste quelques vestiges des arts javanais, cela tient justement à ce que la race javanaise est, en somme, infiniment nonchalante et rebelle à la haute culture européenne, attachée à ses habitudes et à ses traditions plus encore par paresse que par conviction. Dans tous les pays d'ailleurs et à toutes les époques, l'art a vécu surtout d'encouragements venus d'en haut; aussi la disparition des princes javanais, supprimés peu à peu par la Hollande, a-t-elle eu sur les arts une influence néfaste. Il n'y a de nos jours plus de palais à construire ou à décorer, plus de fêtes pompeuses à célébrer. C'est ainsi que les remarquables aptitudes de la race s'endorment peu à peu. C'est justement là où subsistent encore d'anciennes monarchies javanaises, à Solo et à Djocjokarta, que les arts javanais se sont le mieux conservés. De nos jours encore, ces deux villes sont les conservatoires de la musique, de la danse et de la déclamation.

Mais, jusque dans ces derniers refuges, les arts javanais périclitent. L'auteur de ces lignes a pu le constater en visitant, à Solo, le palais d'un prince qualifié, bien à tort, d'*indépendant*, car il dépend absolument des Hollandais : le prince Mankoe Negoro, soit par flatterie pour ses maîtres, soit par un penchant naturel, affecte une vive prédilection pour la civilisation européenne. Son goût pour les sciences occidentales se révèle par l'éclairage électrique qu'il a fait installer dans son palais, mais que personne, à Solo, ne saurait faire fonctionner.

Ses appartements sont ornés des produits les plus bizarres des

« arts industriels » européens : chiens de faïence, lampes à pétrole en zinc d'art, photographies coloriées, chromos représentant des vues alpestres ou des scènes de chasses, pendules d'albâtre, bonshommes de porcelaine coloriée; le pauvre prince a acheté pêle-mêle et sans discernement tout ce qui lui a été offert par des commis-voyageurs allemands ou suisses. Les jardins du prince ne sont pas moins édifiants : leur ornementation paraît avoir été imitée des fameux jardins de Hollande, car on y voit plus de pierres que de verdure : des parterres en maçonnerie sont parsemés de divinités mythologiques en fonte, peintes couleur de marbre, de mousquetaires en plâtre argenté servant de socle à des lampes électriques.

Au milieu d'un bassin plein de poissons rouges, et dans l'eau duquel plongent des globes de lumière électrique, s'élève un kiosque meublé à l'européenne de chaises et sofas en soie cramoisie. Voilà ce qui tend à remplacer l'art javanais jadis original et charmant!

En sera-t-il bientôt de même de la musique? On pourrait parfois le craindre, en voyant une troupe de Javanais s'époumoner gauchement dans des trombones et des cornets à piston et massacrer une valse de Métra, au lieu de rester fidèles à leur antique *gamelang*.

En arrivant à Java, le voyageur européen ne se douterait pas, tout d'abord, qu'il se trouve au milieu d'une race douée d'instincts artistiques réels. Il lui faut de l'attention et de la perspicacité pour s'en apercevoir : à Batavia, par exemple, aucun monument indigène ne s'offre à ses regards; ici, point de somptueuse pagode comme au Siam, point d'élégante mosquée. Seule l'architecture européenne brille dans toute sa banalité, grâce à quelques-unes de ces colonnades grecques qui, de nos jours, sous toutes les latitudes, représentent un palais gouvernemental ou abritent une administration publique quelconque. Les objets artistiques qui pourraient intéresser l'étranger sont épars dans les collections particulières, dans les kampongs d'indigènes. Seul le musée de Batavia donne à ses visiteurs un bon aperçu de la civilisation des pays de la Sonde.

Exceptons toutefois la musique de cette remarque : même à la côte, le nouvel arrivant entend souvent les sons harmonieux du gamelang résonner à travers le feuillage et se demande, surpris, d'où vient cette musique aérienne. Qu'il ne se hâte pas toutefois de juger la musique javanaise par ces faibles échantillons, car il y a presque autant de différence entre cette musique primitive des rues et les superbes gamelangs des princes de l'intérieur que chez nous entre une musique foraine et l'orchestre de l'Opéra.

Malgré la décadence dont il est frappé, l'art javanais, dans son ensemble, mérite encore d'être étudié avec attention : de l'art ancien, il reste quelques ruines imposantes de temples et de sanc-

tuaires ornés de bas-reliefs d'une grande richesse; de nombreuses statues en pierre, représentant des divinités hindoues, presque toutes remarquables par la finesse du travail; des bronzes fondus généralement de petite dimension, mais assez élégants et révélant une imagination inventive.

Quant à l'art moderne, c'est surtout dans l'ornementation qu'il déploie toute sa valeur. Ses productions les plus remarquables sont de curieuses pièces d'orfèvrerie, des bijoux ciselés avec goût, des kriss ou sabres dont la poignée comme le fourreau est décorée d'une façon riche ou ingénieuse. Mais nulle part l'imagination des artistes javanais ne se donne plus librement carrière que dans l'ornementation des *sarong*, c'est-à-dire de ces étoffes originales, qui constituent le costume national de tous les Javanais. Enfin, si les temples de Java ont été peut-être un peu trop vantés, par contre la musique javanaise ne l'a pas été suffisamment, car elle constitue une véritable création.

Il faut y rattacher la danse et la comédie, qui en sont, en quelque sorte, inséparables et ne sont pas moins dignes d'intérêt.

Mais quel est, nous dira-t-on, le caractère fondamental de cet art si original? Il nous semble qu'il est, avant tout, conventionnel, s'inspirant des traditions, des vieilles formules et non de l'observation directe de la nature.

Ceux qui prétendent, comme l'illustre Taine, déduire avec certitude les caractères de l'art d'un peuple d'un certain ensemble de conditions géographiques, climatériques, politiques et sociales, pourraient être singulièrement embarrassés à Java. Assurément, l'histoire explique suffisamment l'influence hindoue qui se révèle dans l'architecture et dans la sculpture; mais, dans ce pays où les spectacles de la nature sont grandioses, où les cimes nuageuses des volcans dominent partout des campagnes couvertes de riches cultures, de fleurs merveilleuses, d'arbres immenses, incomparables pour la noblesse de leur port et la grâce de leur feuillage, tout semble attirer vers la nature l'attention de l'observateur. Or l'art javanais, loin de s'inspirer de ces tableaux majestueux, est absolument conventionnel. Jamais les artistes javanais n'ont cherché à reproduire les modèles qu'ils avaient sous les yeux, ni même tenté de s'en inspirer; jamais ils n'ont peint un paysage ni une fleur : toutes leurs œuvres, ornementales ou sculpturales, portent le sceau de la tradition et de la convention, et l'on peut en dire autant des productions artistiques des autres îles de la Sonde, de Bornéo, de Sumatra, de l'île, si intéressante à tous les égards, de Bali. Ce sont des œuvres en quelque sorte chimériques. L'art javanais ne vise pas la recherche de l'idéale beauté, même dans ses représen-

tations de la figure humaine. Comme les autres arts de l'Asie, il invente plutôt des monstres grimaçants, effrayants ou grotesques, il se plaît à représenter des dragons aux gueules béantes.

Que l'on cherche ou non à expliquer le développement de l'art javanais par des considérations historiques, politiques ou autres, il faut admettre de toute façon que les habitants de cette île si riche, si bien dotée par la nature, libres, grâce à leur heureux climat et à leur sol fertile, de toute préoccupation matérielle, devaient forcément arriver à un degré supérieur de civilisation et de culture artistique.

### ARCHITECTURE ET SCULPTURE.

L'architecture moderne, à Java, ne mérite même pas d'être mentionnée. Les plus grandes villes sont absolument dépourvues de monuments, et ne se composent, en dehors des banales constructions européennes, que de maisons indigènes de bambou. Même les palais ou *kratons* des princes javanais à Solo et à Djocjokarta sont à peu près sans intérêt artistique. Ces kratons se composent d'une série de vastes cours carrées, entourées de murailles blanches; les appartements, qui n'ont jamais qu'un rez-de-chaussée, offrent une série de salles spacieuses, dallées de marbre blanc, et couvertes par un vaste toit de tuiles reposant sur des piliers de bois, quelquefois assez élégamment sculptés et dorés.

Mais, s'il n'y a rien à dire de l'architecture moderne, qui n'existe pour ainsi dire pas, l'architecture ancienne, par contre, est digne de toute admiration. Il faut remonter assez haut dans le passé, à un millier d'années environ, pour trouver la période où, sous l'influence hindoue, l'architecture comme la scuplture ont brillé, à Java, du plus vif éclat. Cette période de splendeur n'a malheureusement duré que quelques siècles. Si, pendant les périodes brahmanique et bouddhique, les arts javanais brillèrent d'un vif éclat, sous la période musulmane qui leur succéda, ils s'éteignirent et le pays faillit retomber à la barbarie.

On ne voit, en effet, nulle part mieux qu'à Java combien la religion de Mahomet est fatale aux beaux-arts. Depuis que le mahométisme s'est propagé à Java, non seulement tous les anciens et admirables édifices ont été abandonnés, mais on n'a pas construit un seul monument nouveau, pas une mosquée digne de quelque intérêt. Un souffle desséchant a passé sur le pays tout entier, tarissant la source même de l'inspiration. Les indigènes ne savent aujourd'hui plus rien des temples antiques dont les ruines couvrent leur pays. Ils ont oublié jusqu'à leur origine et leur exis-

tence, car on a retrouvé maint monument enseveli au fond d'une forêt qui avait poussé sur ses ruines.

La sculpture javanaise est fille de la sculpture hindoue. A l'époque où les Hindous ont civilisé l'archipel de la Sonde, et y ont imprimé, pour un temps, le sceau de leur civilisation, des artistes venus du Dekkan ont enseigné aux Javanais l'art de sculpter la pierre et de fondre le bronze. Mais les élèves ont rapidement surpassé leurs maîtres, tout au moins dans la finesse de l'exécution. Pour se convaincre de l'habileté du ciseau des anciens sculpteurs javanais, il n'est pas nécessaire de parcourir toute l'île de Java. Il suffit d'une visite au musée de Batavia, où l'on a réuni une collection fort intéressante de sculptures, de bas-reliefs, empruntés aux temples de l'intérieur. Donnons, en quelques mots, une idée de cette collection. On y constate d'abord que les sculptures qui ornaient les anciens temples de Java étaient toujours de dimensions modérées, moyennes; les personnages, les dieux eux-mêmes, sont généralement d'une stature très inférieure à la stature humaine, le plus souvent de demi-grandeur. Mais ces sculptures sont toujours élégantes et exécutées avec une grande finesse; les détails, tels que bijoux, dessins des étoffes, sont fouillés par le ciseau avec la plus grande précision. Telles sont les statues de Siva et de Parwâti que l'on voit à l'entrée du musée, et l'on peut en dire autant des autres images de Siva ou de la déesse Dourga, qui se trouvent un peu plus loin. De nombreuses têtes de Bouddha, provenant du temple de Boroboudour, sont remarquables par leur belle régularité, qui n'entraîne ni l'immobilité ni la froideur. On peut y remarquer, comme on l'a fait pour la tête de la *Vénus de Milo*, de très légères différences dans la dimension des traits entre le côté droit et le côté gauche de la figure. Ces différences ont pour objet d'éviter la morne immobilité que donnerait à la physionomie la similitude parfaite des deux moitiés de la tête.

Les seules sculptures colossales de cette collection sont des têtes de Méduse, des lions, des dragons, des serpents, ornements divers de l'extérieur des temples. L'assemblage de ces formes monstrueuses produit une impression étrange, grotesque, indéfinissable et bien essentiellement *javanaise*.

Les musées d'Europe ne possèdent que fort peu d'échantillons de l'art de Java. Il n'est pas probable qu'ils puissent en acquérir davantage à l'avenir, car l'exportation des antiquités a été fort sagement interdite par le gouvernement colonial. On veut éviter, et avec raison, la dilapidation du capital artistique du pays. Car, si les Javanais ont su faire des merveilles, ces merveilles sont peu nombreuses, parce que la période de floraison artistique a peu

duré. De nos jours encore, il y a d'habiles ouvriers, des artistes même, mais ils laissent dormir leurs talents.

Le British Museum de Londres possède cependant une collection de magnifiques sculptures javanaises : c'est le fruit d'une de ces razzias artistiques dont les Anglais sont coutumiers, opérée dans l'île de Java pendant la courte période (1811-1816) où ils y ont été les maîtres. Cette rafle grandiose, exécutée par un lieutenant-gouverneur anglais qui portait le nom prédestiné de Raffles, n'a guère profité à l'étude de l'art javanais, car les sculptures en question, au lieu d'être exposées aux regards des amateurs et rangées dans les galeries du musée, sont entassées dans les caves de l'édifice, telles qu'elles y sont arrivées au commencement du siècle, pêle-mêle, et encore emballées. Aucun savant anglais, paraît-il, ne s'est trouvé en possession de connaissances suffisantes en archéologie et en mythologie hindoue pour débrouiller cet ensemble de sculptures, reconnaître les dieux de pierre et les classer méthodiquement.

Le monument le plus célèbre de Java est le fameux temple bouddhique de Boroboudour, que l'on compare avec quelque raison aux plus beaux temples de l'Inde anglaise. Nous commençons cette rapide esquisse de l'architecture javanaise par quelques détails sur ce monument.

Les ruines de Boroboudour ont été découvertes, en 1814, par sir Stamford Raffles, lieutenant-gouverneur anglais de Java. Plus de deux cents ouvriers furent occupés, pendant quarante-cinq jours, à abattre les arbres, à brûler le taillis et la mousse, à enlever la terre qui couvraient les ruines.

Le Boroboudour ne s'élève pas dans une ville populeuse : il est situé dans un de ces paysages aux grandes lignes que les bouddhistes ont toujours recherchés pour y construire leurs sanctuaires. On s'y rend en partant de la ville de Djocjokarta, résidence, actuellement encore, d'un sultan javanais, souverain nominal absolument soumis à l'autorité des Hollandais.

C'est aux environs de Djocjokarta que se trouvent les monuments javanais les plus intéressants : le Boroboudour, le sanctuaire de Mendout, les temples de Prambanam, les Mille Temples, etc.

Il faut environ cinq heures de voiture pour se rendre de Djocjokarta au Boroboudour, par une de ces magnifiques routes qui sillonnent tout l'intérieur de Java, et dont l'animation fait un étrange contraste avec la morne solitude de nos routes nationales. La contrée est riche, fertile et prodigieusement peuplée.

Le Boroboudour repose sur une colline isolée, de faible élévation, dominant la plaine d'une cinquantaine de mètres. Le fond du paysage est formé, d'un côté, par un chaînon de montagnes dénudées,

mais d'un fier profil, éloignées d'une demi-lieue à peine; de l'autre, par les cimes lointaines des volcans de Merapi et de Merbabou.

Aussi le panorama dont on jouit du haut du Boroboudour est-il d'une rare beauté. L'œil découvre au loin, dans la plaine, vers Djocjokarta, les kampongs ou villages malais, enfouis sous la verdure sombre des arbres, et alternant avec la verdure plus claire des cultures de riz, de tabac et de canne à sucre.

Cette vue devient encore plus belle du haut des montagnes abruptes qui dominent le temple; mais c'est une ascension qui tente rarement les voyageurs.

Dans l'île de Java, pourtant si fertile en beaux sites, ce paysage se distingue par l'harmonie majestueuse de ses lignes. Si, comme monument, le Boroboudour a été surfait et trop vanté, il faut du moins reconnaître que le site ne pouvait être mieux choisi pour élever l'esprit et frapper l'imagination. Il est, d'autre part, curieux de remarquer que le temple occupe exactement le centre de l'île, ou du moins, ce qu'on nomme en géométrie le centre de figure.

Le Boroboudour ne mérite pas le nom de temple, dans le sens qu'on attache généralement à ce mot : on n'y voit ni colonnade, ni voûte, ni salle d'aucune sorte. La forme générale de l'édifice est celle d'une pyramide à base carrée, très aplatie, composée de plusieurs étages en retrait, reposant l'un sur l'autre.

A chaque étage correspond une galerie à ciel ouvert, faisant le tour complet du monument, et dont les parois sont couvertes de bas-reliefs d'une grande richesse.

La partie supérieure de la pyramide est légèrement arrondie, en forme de dôme, et porte plusieurs rangées circulaires de clochetons à jour, dont chacun contient, comme dans une cage, une statue de Bouddha.

A sa base, la pyramide du Boroboudour a 150 mètres de côté; sa hauteur est de 37 mètres; ses faces sont orientées vers les quatre points cardinaux. Tel est, en quelques mots, le plan général de cet édifice.

L'impression qu'il produit au premier abord n'a rien d'extraordinaire et ne saurait être comparée au choc qu'éprouve tout esprit sensible aux beaux-arts, en présence d'un de ces admirables monuments religieux comme notre vieille Europe en possède tant.

Ce n'est pas cette sensation auguste faite d'admiration et de stupeur qu'on éprouve, par exemple, devant les cathédrales de Tolède ou de Rouen, dont la masse vous écrase, dont la richesse vous éblouit. Il faut un examen des plus sérieux et des plus attentifs pour que tout le mérite de ce beau monument se révèle à l'observateur.

Dans un livre, devenu presque classique, sur l'archipel de la Sonde, le célèbre naturaliste anglais Wallace dit, en parlant du Boroboudour, que la somme de travail humain dépensée pour les grandes pyramides d'Egypte est insignifiante en comparaison de ce qu'il a fallu pour achever cette montagne sculptée. Loin de partager cette idée, nous dirons, au contraire, que c'est le Boroboudour lui-même qui est assez insignifiant, au moins par sa masse et ses dimensions, en comparaison des grandes pyramides.

Ajoutons que l'intérêt principal du Boroboudour réside dans les bas-reliefs dont ses faces sont couvertes et qui méritent l'étude la plus approfondie.

Ces bas-reliefs, exécutés avec une grande finesse, représentent l'histoire entière de la vie du Bouddha, depuis sa naissance dans la ville de Kapilavastou. Le Boroboudour est un *dagob*, c'est-à-dire un sanctuaire dédié au Bouddha et contenant des reliques du Maître.

Les innombrables statues du Bouddha, placées dans des niches ou dans des clochetons ajourés qui ornent la partie supérieure du temple, sont toutes absolument pareilles, sauf de légères différences dans la position des mains qui sont placées alternativement dans les quatre attitudes symboliques. Le clocheton central qui couronne l'édifice contient une statue inachevée du Bouddha.

A la base du monument, les escaliers conduisant aux étages supérieurs sont gardés par des lions de pierre, mais ces animaux fabuleux ne rappellent que vaguement le roi du désert; ils sont taillés sur le modèle de ces chimères japonaises et chinoises qu'on retrouve partout en Asie avec leur perruque régulièrement frisée et leur air débonnaire, en dépit d'une gueule largement ouverte.

Il n'est guère de monument qui ait été plus soigneusement étudié sur toutes ses faces, ni plus minutieusement décrit que le Boroboudour. Aussi n'avons-nous pas la prétention d'entreprendre une fois de plus et après tant d'autres cette description. Le gouvernement néerlandais, d'ailleurs, a fait publier, en 1874, une description très complète du temple de Boroboudour par une commission de savants et de dessinateurs : c'est un gros volume accompagné d'un immense atlas de planches gravées, représentant toutes les sculptures et tous les bas-reliefs du temple. Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à ce consciencieux travail quelques détails sur le sujet qui nous occupe. Dans la préface de l'ouvrage, un savant hollandais, le docteur Leemans, entre d'abord dans quelques considérations générales :

« L'île de Java, dit-il, cette perle des colonies néerlandaises, a traversé jadis une période de grandeur dont il est difficile de nous faire aujourd'hui une idée exacte, mais dont on ne s'exagère pas

aisément la gloire, véritable âge d'or où la population s'est élevée à un degré de civilisation, de culture intellectuelle et artistique, qui lui aurait permis de se comparer à bon droit aux peuples les mieux doués. Mais cette période de gloire et de prospérité n'a pas duré. Des dissensions intestines affaiblissant le peuple l'ont fait rétrograder, puis les fanatiques prédicateurs de l'islam ont pénétré dans le pays et ont réussi à s'emparer du pouvoir, jusqu'à le soumettre tout entier à leur domination écrasante; depuis lors, le souffle glacial d'un mahométisme dégénéré y a exercé une influence si mortelle qu'on a vu se perdre jusqu'aux traces de la grandeur et de la culture intellectuelle du passé. L'influence de l'Occident, le contact des fils chevaleresques de la péninsule Ibérique et des négociants hollandais actifs et zélés amena, il est vrai, des temps meilleurs. Mais l'oppression et la décadence avaient trop duré, l'apathie de la population était devenue trop profonde et les nouveaux maîtres employaient trop exclusivement les ressources abondantes de leurs nouvelles possessions à étendre leur pouvoir et à entasser des trésors. Ils n'ont pas songé à réveiller les étincelles qui couvaient peut-être encore sous les cendres; ils n'ont recherché ni cultivé les semences cachées. Certes, ils n'ont pas manqué d'encourager plusieurs branches d'industrie et d'exercer ainsi sur le peuple une certaine influence favorable, mais ils n'ont fait rien ou presque rien pour dégager l'heureux naturel de ses entraves, pour amener un développement intellectuel plus élevé et pour rappeler le temps de l'ancienne civilisation.

« En cela ils ont eu grand tort, car le fond ne leur aurait pas fait défaut pour cette œuvre de relèvement intellectuel. Java possédait des monuments et des restes de son glorieux passé qui méritaient tout l'intérêt et toute la sympathie des conquérants, qui auraient pu réveiller la population de sa léthargie, si on avait pu lui apprendre à les apprécier sérieusement. L'île de Java était en possession de très beaux poèmes, originaires du continent de l'Inde, qui avaient été refaits dans la langue du pays et modifiés d'après les mœurs, les coutumes, les traditions de l'ancienne population javanaise; ces poèmes excitaient l'admiration légitime des savants qui entendaient la langue ou qui avaient pu prendre connaissance de ces écrits remarquables par de bonnes traductions. Java possédait en outre des documents écrits, gravés dans la pierre ou dans le métal, qui promettaient d'ouvrir des sources nouvelles et précieuses à l'étude de l'ancienne histoire du pays, dès que la science comparée des langues en aurait ouvert l'accès. Les monuments des arts plastiques, abhorrés d'abord comme les produits méprisables d'un paganisme aveugle, ou regardés avec indifférence comme des

choses rares et monstrueuses, attiraient peu à peu l'intérêt des voyageurs instruits et lettrés. Plus on pénétrait dans les parties inexplorées de l'île, plus on y découvrait les ruines imposantes d'édifices magnifiques, témoins irrécusables d'un pouvoir et d'une gloire passés depuis longtemps; une fois l'attention publique fixée sur cet objet, on découvrit sans cesse de nouveaux vestiges souvent enfouis sous des collines couvertes d'une épaisse végétation.

« Tous ces restes d'un art antique et distingué justifiaient à leur tour l'admiration et la sympathie que les anciens poèmes hindous des îles de Sounda avaient déjà réveillées pour l'ancienne civilisation de ce pays. »

L'ouvrage publié sur le Boroboudour, d'après les travaux de MM. Leemans, Wilsen, Brumund, décrit minutieusement tous les bas-reliefs, toutes les sculptures du temple. Nous ne suivrons pas les auteurs dans ces consciencieuses mais fatigantes études, malgré l'intérêt de leurs déductions analytiques, persuadé que la vue de quelques bons dessins ou de quelques photographies en apprendraient plus au lecteur que les descriptions les plus minutieuses. Nous nous bornerons à citer encore quelques passages qui nous paraissent définir d'une façon très heureuse le monument qui nous occupe, son but, sa destination et son caractère :

« Comme monument du Bouddha, de sa vie et de sa doctrine, et en même temps du pouvoir, de la richesse, du zèle religieux du prince et du peuple qui en ont entrepris et achevé la construction, le Boroboudour devait surpasser de beaucoup tout ce qu'on avait érigé autrefois à Java en l'honneur du Grand Maître. Tous ceux qui ont visité la résidence de Kedou et les magnifiques environs du Boroboudour sont unanimes à admirer le choix des fondateurs. A une très grande distance déjà, le grand dagob du milieu frappe les regards du voyageur; le pieux pèlerin qui, dans les beaux jours du bouddhisme, dirigeait ses pas vers le sanctuaire, devait se sentir religieusement disposé bien avant d'être arrivé au but et se préparait ainsi aux prières qu'il allait offrir à l'objet de son adoration. Il arrivait enfin et montait lentement par les galeries ornées de nombreux bas-reliefs, qui se trouvaient tous en rapport avec le but de son voyage; il passait par les différentes terrasses jusqu'à l'édifice mystérieux du centre, où l'on avait déposé les saintes reliques du Maître. Tout ce pèlerinage, en harmonie avec la belle nature avoisinante, devait produire sur son cœur une profonde impression et enrichir son esprit de souvenirs qui ne s'effaceraient pas facilement, même au milieu des vicissitudes de l'existence.

« Un pèlerinage au Boroboudour a dû compter jadis parmi les œuvres les plus méritoires pour les populations vivant éloignées de

ce sanctuaire; tout devait engager celles-ci à entreprendre ce voyage et à aller admirer la beauté d'un édifice que la piété de princes puissants avait érigé dans le centre même de leur empire et du culte du Bouddha.....

« Rappelons-nous la destination spéciale du Boroboudour : voilà un monument consacré au Bouddha, c'est-à-dire l'endroit où reposaient, ou du moins étaient censées reposer ses saintes reliques, le mausolée du Maître, objet de pieux pèlerinages de la part des fidèles qui voulaient célébrer la mémoire de ses bienfaits, de ses vertus, de sa doctrine.

« Les sentiments profondément sérieux dont le premier aspect du Boroboudour, vu d'une certaine distance, devait remplir le cœur du pèlerin ou du voyageur bouddhiste sont déjà un témoignage incontestable et précieux en faveur de la valeur esthétique du monument. A mesure qu'on s'approche du temple, les différents détails, qui ne s'en étaient pas détachés jusque-là, commencent à attirer plus spécialement l'attention. Voici les *singhas* ou lions postés à l'entrée des passages qui conduisent aux terrasses inférieures, voilà les niches avec leurs Bouddhas assis, plus loin les clochetons ou petits dagobs[1] qui s'élèvent sur les murs d'enceinte, puis d'autres dagobs travaillés à jour sur les terrasses circulaires, où l'œil croit discerner déjà les formes des Bouddhas qui y résident, et enfin, au loin, le but suprême du voyage, le dagob mystérieux du centre avec les saintes reliques qu'il renferme, avec le Bouddha à l'état de devenir qui y attend le monde futur.

« Les sculptures et les ornements sont en parfaite harmonie avec ce caractère; l'impression qu'on a reçue au loin se trouve entretenue et raffermie à mesure que les détails de chacune des parties se découvrent. Voici d'abord les bas-reliefs qui représentent les adorateurs du Bouddha, ceux qui écoutent et qui acceptent sa prédication; voilà, plus loin, la vie du Maître, représentée dans tous ses détails par une série de tableaux sculptés avec le plus grand soin. Les différentes scènes qui ornent les parois des galeries supérieures se rapportent à divers détails de l'histoire du Bouddha qui nous sont restés inconnus ou que nous avons aujourd'hui peine à comprendre; mais il est bien certain que, jadis, ces tableaux parlaient clairement à l'âme religieuse de l'Hindou, ou que son prêtre lui en interprétait le sens. Les motifs empruntés par le sculpteur à la nature, au monde animal et au monde végétal, surtout à ce dernier, ont tous leur signification symbolique; non seulement ils constituent les ornements de l'édifice, mais ils parlent aussi,

[1] Presque tous les dagobs des diverses parties de l'Asie ont, comme ceux du Boroboudour, la forme d'une cloche.

à l'esprit et au cœur des fidèles, de la doctrine du Grand Maître. »

Le Boroboudour paraît avoir été construit au huitième ou au neuvième siècle de notre ère. C'est vers la même époque que l'on place la construction des temples voisins de Mendout et de Prambanam. Tous ces monuments auraient été construits par les sectateurs du Bouddha vers l'époque où le bouddhisme fut chassé de l'Inde continentale par les brahmanes et chercha un refuge à Java.

L'on rencontre le charmant temple de Mendout en se rendant de Djocjokarta au Boroboudour et dans le voisinage immédiat de ce dernier monument. Le temple ou *tjandi* de Mendout est un édifice de dimensions modestes, ne dépassant pas ce que nous appellerions une chapelle, mais ses proportions sont parfaites et son style d'une rare élégance : c'est une pure évocation de l'architecture hindoue.

Ce sanctuaire est dédié à Bouddha et c'est peut-être, de tous les temples de Java, celui dont l'intérieur est le mieux conservé. Le visiteur qui pénètre sous la voûte intérieure du temple y aperçoit avec un certain saisissement, dans le demi-jour d'une salle très haute mais de peu d'étendue, trois majestueux colosses de pierre : ce sont, au milieu, le Bouddha lui-même, c'est-à-dire l'être parfait ou arrivé à l'état de perfection, et à ses côtés deux *upasakas*, représentant l'être en voie de perfectionnement, approchant déjà de l'absolue perfection morale. Le temple de Mendout, qui ne contient que cette salle unique, est de forme carrée, et surmonté d'une pyramide. Ses murs sont couverts extérieurement de très beaux bas-reliefs; il en est de même du socle sur lequel repose tout l'édifice.

Après le Boroboudour, le monument le plus célèbre de Java est le groupe des temples de Prambanam; c'est aussi le plus important par la masse des constructions; c'est peut-être le plus intéressant de tous pour la beauté et la finesse des sculptures.

Bien que datant de l'époque bouddhique, les temples de Prambanam étaient d'ailleurs consacrés à des divinités brahmaniques, car il s'était opéré, à Java, une sorte de fusion, de compromis entre les religions de Brahma et de Bouddha. La plupart des dieux de l'Olympe brahmanique avaient été conservés et classés comme demi-dieux ou divinités inférieures dans la religion réformée.

Or le brahmanisme, avec ses dieux innombrables aux formes infiniment variées, est une religion aussi riche, aussi imaginative que le bouddhisme est stérile et pauvre en conceptions plastiques. Le brahmanisme se prête admirablement à l'ornementation architecturale, tandis que le bouddhisme, qui généralement récuse, nie les divinités du Panthéon hindou, ne saurait que répéter indéfini-

ment les images monotones du Bouddha sur sa fleur de lotus et dans ses quatre attitudes hiératiques.

Rien n'est plus facile que de visiter les belles ruines de Prambanam : en vingt minutes le chemin de fer conduit de Djocjokarta à la station de Prambanam, située à quelques minutes de marche des temples.

On voit à Prambanam les restes d'un groupe de huit temples, dont le principal, et le mieux conservé, dédié à la déesse Dourga, porte aujourd'hui le nom de Loro-Djungrang. Les huit temples sont disposés en forme d'un parallélogramme orienté du nord au sud.

Le temple de Loro-Djungrang est un bâtiment quadrangulaire, surmonté d'une pyramide, d'environ 30 mètres de hauteur, et reposant sur une terrasse. La base du temple comme les parois de la terrasse sont couverts de magnifiques bas-reliefs qui surpassent en finesse et en élégance ceux du Boroboudour. A l'intérieur du temple se trouvent quatre salles assez petites, dont les portes d'entrée sont orientées selon les quatre points cardinaux, et auxquelles on accède par des escaliers de pierre extrêmement raides. Dans l'une de ces chambres se trouve la célèbre statue de Loro-Djungrang, ou plus exactement de la déesse Dourga, qui, de nos jours encore, est l'objet de la vénération des populations du voisinage. Telle est la puissance des anciennes traditions, des souvenirs des siècles passés, que les Javanais, aujourd'hui mahométans, viennent présenter des offrandes à cette divinité d'un culte disparu dans l'espoir de se concilier ses bonnes grâces.

La déesse, haute d'un peu plus de deux mètres, est représentée debout sur le taureau Mahesa ; de la main droite elle tient la queue du taureau, de la main gauche elle saisit par les cheveux le génie du mal Asura. Ses six autres bras (car elle en a huit en tout) tiennent divers emblèmes symboliques. Deux autres salles du même temple, situées sur les autres faces, contiennent les statues également très remarquables de Siva et de Ganeça, le dieu de la sagesse représenté avec une tête d'éléphant.

Les autres temples du groupe de Prambanam sont moins grands et moins bien conservés que celui de Loro-Djungrang, mais construits sur un plan analogue et contiennent également des statues de divinités brahmaniques. Les travaux de déblayement qui ont été intelligemment faits autour des temples dans ces dernières années, ont mis partout à découvert, à leur base, des bas-reliefs d'une grande richesse.

A un quart d'heure de marche environ des temples de Prambanam se trouve un autre groupe considérable de constructions ruinées, connu sous le nom de Tjandi-Sewu ou les Mille Temples.

Les Mille Temples constituaient jadis un ensemble supérieur peut-être au groupe de Prambanam. Mais ils ont eu davantage à souffrir des tremblements de terre, du climat, et des autres causes de destruction. Aussi n'en reste-t-il guère que d'intéressants débris, épars au milieu de monceaux de ruines.

Un grand temple central, entouré de quatre rangées de petits temples ou plutôt de guérites de pierre disposées en carré, tel est, en un mot, le plan général du groupe des Mille Temples, dont le nombre réel n'a jamais dépassé 293.

Les quatre voies qui donnent accès aux Mille Temples sont orientées vers les quatre points cardinaux. Chaque entrée est gardée par deux géants de pierre ou *rechas*, de près de 3 mètres de hauteur, armés d'une massue et d'un glaive assez court, ayant un genou en terre. L'expression à la fois bonasse et riante de ces colosses à tête énorme, à figure ronde, à la bouche largement ouverte, contraste étrangement avec leurs yeux ronds, saillants, et leurs canines proéminantes. Le type de leur physionomie n'est pas celui des Javanais et fait penser plutôt aux Hindous.

Les deux cent quatre-vingt-treize petits temples qui entouraient le temple central comme d'une quadruple palissade étaient tous construits sur un même modèle. Presque tous sont détruits, et, de la plupart, il ne reste plus qu'un tas de pierres. C'est à peine si quelques-uns d'entre eux sont suffisamment conservés pour donner une idée exacte de ces sanctuaires. C'étaient des constructions de forme carrée, de 6 mètres de hauteur environ. Les plus rapprochés du temple central paraissent cependant avoir été un peu plus élevés. Ils étaient décorés extérieurement d'élégants bas-reliefs et contenaient probablement chacun une statue représentant le Bouddha ou quelque divinité de la mythologie hindoue.

Le grand temple central est aujourd'hui tellement ruiné, qu'il est difficile d'en faire une description de quelque intérêt. Ce qui en reste permet cependant de juger qu'il a dû être un des plus grands et un des plus beaux de Java. Il surpassait assurément de beaucoup, par ses dimensions, celui de Loro-Djungrang. Malheureusement, ses voûtes ont été renversées par un tremblement de terre, et, bien que les murs principaux soient encore debout, les salles intérieures sont complètement obstruées par les pierres écroulées et, par suite, presque inaccessibles. Aucun travail de déblayement n'y ayant été entrepris jusqu'à ce jour, on ne peut que distinguer le plan général de l'édifice, qui reposait sur un socle carré de 3 mètres de hauteur, et reconnaître, au milieu de ce chaos de pierres, des bas-reliefs, des animaux sculptés, tels que lions, tigres, éléphants, cerfs et bœufs.

La région de Prambanam contient encore plusieurs autres temples intéressants; mais, pour éviter les redites, nous nous bornerons à les nommer : ce sont le Tjandi-Kali-Bening, le Tjandi-Sari, le Tjandi-Lumbung. Ils sont analogues à ceux qu'on vient de décrire, et datent sans doute de la même époque.

Tous les voyageurs qui ont visité le haut plateau de Dieng, sur les confins des résidences de Bagelen et de Pekalongan, et contemplé les ruines des temples brahmaniques qui s'y dressent, en parlent avec admiration. Il est probable qu'ici, plus encore qu'au Boroboudour, l'influence d'un paysage grandiose contribue puissamment à l'impression générale.

Le haut plateau de Dieng, ou mont des Dieux, est situé à une altitude de plus de 2000 mètres, dans une région éminemment volcanique, sous un climat frais et vivifiant, qui contraste agréablement avec la lourde chaleur de la côte de Java et des plaines de l'intérieur.

On trouve sur ce plateau vingt et un temples groupés à peu près comme ceux de Prambanam, mais plus considérables et pour la plupart assez bien conservés, ainsi que les ruines d'une foule d'autres temples détruits, de nombreuses statues de la déesse Dourga, du dieu Ganeça, etc.

Ce qui distingue les temples de Dieng parmi les monuments de Java, c'est qu'ils sont absolument brahmaniques, sans aucun mélange de bouddhisme, tandis que la plupart des autres constructions religieuses de l'île présentent un mélange souvent assez confus des cultes de Brahma et de Bouddha.

Presque toutes les ruines de monuments javanais se trouvent dans les provinces centrales et orientales de l'île, tandis que la partie occidentale en est pour ainsi dire dépourvue. Mais, nulle part, les ruines ne se pressent aussi nombreuses que dans la région qui s'étend entre le plateau de Dieng et Prambanam. On rencontre là, presque à chaque pas, des débris de monuments antiques presque tous fort mutilés. D'après la mythologie javanaise, cette région montagneuse fut jadis la résidence des dieux et des demi-dieux.

Enfin, nous signalerons, pour terminer cette rapide nomenclature, les importantes ruines de Madjapahit, situées dans la résidence de Sourabaya, à quelques kilomètres au sud de la ville de Modjokerto. Il semble qu'on se trouve là en présence des restes d'une ville considérable, car ces ruines sont éparses sur une surface étendue, au milieu d'une épaisse forêt. La végétation qui dissimule ces débris aux regards, a été aussi la cause principale de leur destruction; en maint endroit, il ne reste plus que des monceaux de pierres, où il est difficile de reconnaître un temple ou un palais.

Comme tant d'autres ruines de tous les pays et de tous les âges, celles-ci ont servi de carrière de pierres : on leur a emprunté des matériaux (reconnus d'excellente qualité) pour la construction des usines à sucre du voisinage.

Tjandi-Brawou est le nom d'un de ces temples ruinés, dont on ne distingue plus guère le plan primitif.

Sanggar-Pamalengan est un autre sanctuaire qui n'offre qu'un monceau de ruines où l'on retrouve cependant des pierres couvertes d'élégantes arabesques et quelques bas-reliefs. Le temple de Sanggar-Pamalengan était construit en trachyte, tandis que les autres monuments de la région de Madjapahit ne sont qu'en briques.

Badjang-Ratu est une porte de palais dont on admire encore la rare élégance, mais que le soleil et les pluies de ce terrible climat auront bientôt achevé de détruire. Enfin, on voit près de là une vaste pièce d'eau, de 300 mètres de long sur 200 de large, dont les bords sont maçonnés jusqu'à 6 mètres de profondeur et dont le fond est entièrement dallé. C'est un ouvrage considérable, qui prouve l'importance et la splendeur de l'ancienne cité de Madjapahit. Les princes qui régnaient à Madjapahit étaient d'origine hindoue, et tout ce qui reste de leur empire porte le caractère de la civilisation de l'Inde. On place la chute de l'empire de Madjapahit vers l'année 1478 de notre ère; cette date marque l'avènement et le triomphe du mahométisme à Java : c'est le début de l'ère néfaste qui vit s'éteindre la plupart des arts javanais.

Nous venons de décrire rapidement les monuments les plus célèbres élevés à Java pendant les périodes brahmanique et bouddhique. Il en est d'autres, datant des mêmes époques, également dignes d'intérêt, mais plus rarement visités par les voyageurs, non qu'ils soient moins accessibles que les précédents, mais parce que, pour des raisons qu'il serait difficile de préciser, ils sont moins connus, moins vantés et n'ont pas été décrits.

Les voyageurs européens se plaignent souvent de la difficulté qu'ils éprouvent à obtenir, dans ce pays, des informations sur les ruines à visiter; on leur laisse ignorer jusqu'au nom et à la situation de monuments fort intéressants, si bien qu'ils sont exposés à passer dans leur voisinage ou même à côté sans les voir.

Nous espérons faciliter leurs recherches en mentionnant ici un ouvrage peu connu, mais bien digne de l'être, c'est le *Répertoire général des anciens monuments hindous de Java*, et la carte qui l'accompagne, ouvrage publié par le Dr Verbeck, savant antiquaire et géologue, que les Indes Néerlandaises s'honorent de posséder.

Jules Lefaivre.

La suite prochainement.

---

# LES PENSÉES QUI NOUS VIENNENT

---

## II

En donnant cette suite aux *Pensées qui nous viennent*, l'auteur ne saurait prétendre à retenir longtemps l'attention à ces poussières d'impressions et d'analyses. Cette fois encore, il n'en offrira que quelques parcelles, en adoptant, pour continuer une assimilation qui lui paraît juste, la méthode de certains collectionneurs qui, avec le nom de l'insecte conservé, marquent le lieu de sa capture.

---

## DANS LA RUE

### LE SALUT DES PASSANTS.

Le salut est révélateur. C'est une échappée de vérité sur ce passant que nous venons de croiser, et qui, pour ce geste d'une seconde, n'a pas le temps et ne prend pas la peine de se composer.

Ce salut, à l'angle d'une rue, en apprend plus qu'une heure de conversation mondaine.

Socialement, l'homme s'y classe. L'élégance ou la vulgarité marquent le salut au passage. Moralement, il s'y découvre, comme dans une surprise. Le souci, le rêve, qui font distraits l'attention et les yeux, l'ambition aux ménagements instinctifs, la mauvaise humeur saccadée, l'égoïsme renfoncé en lui-même, le contentement de soi, la misanthropie se tenant à distance, s'y démasquent, parfois jusqu'à provoquer le sourire.

Le salut est surtout une épreuve de *l'effet* que nous produisons sur autrui.

Ce « cher ami » rencontré hier dans un salon, et impénétrable sous l'uniforme de sa politesse et la neutralité de ses phrases, le voilà dans la rue... La tête affairée émerge du collet de fourrure; il marche vite, martelant du talon la mosaïque du trottoir..., il va vous croiser. Regardez bien; peut-être, dans sa mimique rapide, son salut va vous découvrir ce que vous ignoriez jusque-là : le degré d'importance qu'il vous accorde, l'intervalle social, intellec-

tuel et moral qu'il a mesuré entre lui et vous, le point de rapprochement ou d'éloignement qu'il souhaite... Il y a un salut qui dit, comme à l'Opéra-Comique : « Rapprochons-nous un peu! » Un autre : « Vous vous avancez trop, halte! s'il vous plaît. » Celui-ci, baigné d'un sourire digne, proclame : « Ne vous méprenez pas sur ma bienveillance; elle est une protection. » Celui-là, évasif en public, empressé dans la rue déserte, fait connaître que le cœur a deux poids et deux mesures; et ce dernier, naturel et bon, affirme simplement : « Je vous aime bien. »

Un salut de femme se traduit moins facilement qu'un salut d'homme, j'entends le salut de politesse courante, étudié, exprès pour ne rien signifier et ne rien compromettre, calqué, dirait-on, sur cette factice et impersonnelle écriture pointue, où le graphologue perd sa science. D'avance, il est démarqué et préparé pour la distribution quotidienne. Mais les femmes s'en réservent un autre, combien nuancé celui-là! Ce petit signe, insignifiant d'apparence, peut nous laisser radieux ou désespérés. C'est dans la prunelle embrumée sous la voilette que se condense toute sa signification : l'encouragement, le congé, la bonté suave, la moquerie mortelle..., tout le bien comme tout le mal. Le passant est déjà loin qu'il en ressent encore la piqûre aiguë ou la caresse divine.

Montaigne a un mot d'exquise bonhomie : « Je suis très prodigue de *bonnetades*, surtout en été », dit-il.

On croirait voir l'aimable philosophe, gravissant de son pas songeur quelque rue sinueuse du seizième siècle, son feutre court de bords à la main, pour mieux semer sur son passage ses « bonnetades » qui, volontiers, préviennent l'égal et l'inférieur, confondent le malveillant et scandalisent le personnage « de qualité » gourmé dans sa collerette.

Quelle est charmante, chez l'écrivain, cette prodigalité distraite du salut! En face d'elle, l'insolence se rengorge et se renfrogne, enfonce son chapeau sur les yeux. Que lui importe? Elle contient toute l'indifférence souriante nécessaire à la vengeance.

### PHRASES IRONIQUES.

Ces gens, de mise élégante, viennent de s'aborder. Après le cérémonial des *shake-hands*, ils font cercle sur le sable du promenoir, et, tout à coup, on dirait que leur voix a mué. Ils arborent le ton *distingué*, le ton complimenteur... Chacun se fait un devoir de tirer de sa poche cette monnaie du compliment qu'émousse et rend luisante l'incessante circulation.

Elle est, prétend-on, indispensable aux relations sociales. En

effet, la première pensée de ces indifférents réunis en groupe a été de procéder à cet échange de rigueur.

Tout en l'écoutant tinter de son tintement vide, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elle est extrêmement commode. Bonne à tout trafic, propre à tout usage, à causer sans se compromettre, à se moquer sans se découvrir, à s'acquitter sans s'appauvrir.

L'appât du compliment est infaillible autant que primitif. Goulument, le naïf le gobe; d'un air détaché, le sceptique l'accepte. Au fond, c'est pareil.

C'est toute l'habileté de l'habile qui s'y exerce et s'y perfectionne au point d'en faire l'échappatoire à tous les embarras, l'habit à tous les refus.

Le pouvoir, en apprenant le mépris des hommes, enseigne l'art du compliment. Les parleurs officiels en font un effrayant débit. *Bénisseurs* est le nom donné à ces experts à produire l'éternelle illusion, l'éternelle ironie de la promesse...

Dès qu'entre les hommes s'établit un lien qui n'est pas de pure forme, le « compliment » cesse d'avoir cours.

Deux femmes s'appellent « chère belle », elles ne s'aiment pas. Un homme vous dit : « Votre discours, votre livre, votre musique, votre tableau, sont hors de pair », il rit en dedans. Une lettre phrase des « félicitations », c'est une formule bonne à brûler. Une voix résonne, étudiée et cérémonieuse, elle ne vaut pas qu'on s'arrête de penser.

Toujours la voix est naturelle, le mot simple, l'épithète proportionnée, quand le cœur parle et que la vérité s'exprime.

---

## EN PLEINS CHAMPS

### PAYSANS INSPIRATEURS

Je lisais en rase campagne un volume fraîchement imprimé, où il était fort question des paysans.

Le penseur séparé de cette race d'hommes doit aller à sa rencontre et quitter les centres où a été cantonnée son observation. Il n'en connaît d'abord que la vision confuse, la vision bougeante et lointaine offerte au voyageur d'un train lancé à travers la campagne. Des fourmis noires, accrochées aux pentes, rampant sur les labours ou piquées sur le vert intense des prairies, voilà pour lui les paysans. Il s'en tient quelquefois à ces effets de lointain, — les solitudes vivent, même vides du paysan qui les anime, — mais, le plus souvent, il cherche une impression plus proche. C'était

autrefois l'usage, en littérature comme en art, d'imaginer le paysan. Les campagnes étaient reculées, les communications difficiles; tout simplement, l'artiste confectionnait des paysans dans son cabinet. Il leur taillait une toilette au goût du jour, il leur faisait une âme bucolique, et les distribuait ensuite, au gré de ses besoins, par lots de bergères poupines, de laboureurs vénérables et de bûcherons d'une rusticité décorative. La tendance moderne est autre : elle demande des paysans *pour de vrai*. Chose bizarre! c'est surtout pour le Parisien que Jacques Bonhomme pose sans interruption dans les œuvres nouvelles. Le Parisien s'intéresse au paysan comme le civilisé au sauvage. Au fond des principales provinces, voilà les *paysanniers* au travail, convaincus, certes, bien en face du modèle et décidés à le rendre en conscience. Nous allons avoir, cette fois, le paysan tel qu'il est! J'en doute. Là, plus encore qu'autre part, subsistent la *mise au point*, la retouche consciente ou inconsciente de l'artiste.

Peut-être ce qui, dans le paysan, sollicite spécialement l'artiste, c'est qu'il le manie sans façon, tranquille sur la compétence du public de la grande ville à qui il va le présenter. Ici, peint au bitume, plus bistré et plus bestial que nature, avec des corruptions démesurées, il s'animalise en des poses de bête humaine. Là, au contraire, poussé au clair sur un ciel d'idylle, il pose pour l'antique poésie des champs. En somme, il est un peu ce que l'artiste veut qu'il soit : un modèle complaisant pour sa composition.

Je lisais mon volume dans un coin de paysage très simple et très court, réduit à quelques arpents de terre nue. Un paysan, — un seul, — s'y mouvait, tout entier à une besogne vulgaire, neutre d'aspect, brun comme le sillon et à peine distinct de lui. Instinctivement, mes yeux passaient du livre à l'homme et de l'homme au livre, et je sentais de plus en plus s'accentuer cette impression que l'art, même dans son plus sincère effort vers le réel, n'est qu'un grand *arrangeur*. Le modèle brut est peu par lui-même. Mon paysan, à peine visible sur ce fond d'argile, attend, pour prendre sa valeur d'art, une imagination qui vienne se poser sur lui.

---

## DANS LE MONDE[1].

### EXÉCUTION MONDAINE.

Au nom de la tenue, plus encore que de la morale, le monde est prompt à ses exécutions.

[1] Extrait d'une série plus longue.

Qu'un des siens trébuche et tombe, les autres s'attroupent autour, la mine sévère, la condamnation aux lèvres.

— Plus rien de commun entre lui et nous! proclament-ils.

Le condamné souvent ne se défend pas, dans l'intensité du choc et la prostration du mal qu'il s'est fait. La chute!... les oreilles tintent d'un long fracas de choses cassées... L'estime mondaine a volé en éclats; mais du même coup aussi, l'artificiel, le trompe-l'œil, tout ce qui avait illusionné jusqu'à ce moment.

C'est, de tous côtés, des tessons tranchants, où l'on se coupe et où l'on saigne.

Et après ce tumulte et cette douleur de lapidation, le silence...

« Plus rien de commun entre lui et nous. »

Les voix stridentes décroissent, les pas curieux s'éloignent, le blessé demeure seul.

Salutaire solitude, bienfaisante perte de sang, que suivent des clairvoyances soudaines, des émotions de douceur ignorée.

C'est à cette heure que la vraie bonté se dégage et rayonne parce qu'elle reste seule. C'est maintenant, quand les passants hostiles s'en sont allés, que le Samaritain apparaît au tournant de la route et descend de son cheval...

Heureuse blessure! après la chute qui brise, l'humiliation qui crucifie, un état nouveau succède, pareil à la convalescence, aux voluptueuses langueurs, où nous marchons nos premiers pas au bras de ceux qui nous aiment.

### LES RIDES.

Les rides sont haïes et volontiers moquées.

Le monde est une société de secours mutuel contre l'ennui, où l'on cesse d'être actionnaire dès qu'on cesse d'être agréable ou amusant; or un visage ridé ne l'est plus guère, si ce n'est comme cible aux épigrammes. Oh! pauvres beautés de femmes qui ont fait souffrir, et dont on se venge...

Les rides, flétrissure physique et signe de ruine humaine, sont laides, sont tristes, et par surcroît sont humiliées... On ne voit pas leurs autres significations qui attendrissent ou font songer.

Aimons les rides sur l'écorce du fruit mûr qui a traversé l'hiver et dont l'amertume s'est évaporée.

Aimons-les sur le front du penseur que l'idée contracte.

Sur celui du travailleur que l'effort sillonne.

Sur celui du religieux que le renoncement marque de sa cicatrice.

Baisons les rides sur le visage bien-aimé de la mère, chacune y inscrit une sollicitude dont nous avons été l'objet, une larme que nous avons fait répandre...

---

## RÉMINISCENCES DE PHYSIONOMIES ET D'ORIGINALITÉS.

### LES DISTRAITS.

On rit des distraits, mais ces infirmes aiment leur infirmité.

Elle a deux causes principales :

La pensée fixe.

L'idée fixe.

Une impression trop intense, un système nerveux trop vibrant, voilà éclose la pensée fixe.

Elle s'abat sur l'esprit, ailes ouvertes, le tient sous son regard fixe et en exclut tout ce qui n'est pas elle.

Ainsi hypnotisé, l'homme ne peut manquer d'être distrait. L'accès passé, il revient à l'état normal.

C'est l'autre parasite, l'idée fixe, qui détermine la distraction chronique. Celui-là se rend maître du cerveau sans fièvre et sans secousse; mais il s'y installe et doucement l'aspire.

De tous ces gens que la vie sociale met en présence, bien peu qui, à des degrés différents, ne portent en eux une hantise en dehors de laquelle l'attention ne se livre qu'à demi et qu'à regret.

Si l'on pouvait appliquer sur les crânes une boussole indiquant la direction de l'esprit, on serait stupéfié de la persistance de son indication.

Le savoir-vivre, c'est d'être distrait sans le paraître, de rendre indépendantes la parole et la pensée, comme la main droite et la main gauche du pianiste.

Les lèvres s'agitent, sourient, interrogent, répondent : c'est le personnage qui s'acquitte de son rôle, l'attention s'occupe parallèlement avec son rêve familier. Que le hasard ou l'intention fine du visiteur entrent dans cet aparté, quel changement ils provoquent! La physionomie abolie sous la distraction souriante, se dessine subitement, la parole vibre, devient significative. Il a suffi de nommer à cet inventeur son invention, à ce savant sa découverte, à cet artiste son œuvre, à cette mère son fils...

La distraction, c'est l'attention qui fausse compagnie aux autres pour être seule avec qui lui plaît.

Les distraits qu'on plaisante ont une cuirasse capitonnée qui les isole et les préserve des blessures de la vie.

A. du Pradeix.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

---

Le départ des députés. — Le roi Midas. — La Légion d'honneur. — Les élections départementales. — La fête du 14 Juillet. — Une idée folâtre. — Le projet de M. Humbert. — La revue militaire. — Les arrière-pensées d'un Président. — Le ballon du Havre. — Le cri du jour. — Les Virtuoses du pavé. — Contrefaçon belge. — La vraie charité. — Villepinte et Sainte-Anne. — Mlle Chupin. — Des mariages comme on n'en voit guère. — La générosité d'une duchesse. — L'incendie des ateliers Godillot. — Un héros modeste. — Le grand-père de Dumouriez. — L'Exposition de 1900 et la Ville de Paris. — La littérature à la foire. — Le Congrès pénitentiaire. — Couplets satiriques. — Leçon méritée. — Trop de champagne. — Bustes et statuettes. — Bohême et tragédienne. — Une main momifiée. — L'ironie d'un académicien. — Le concours du Prix de Rome. — Un sujet qui doit faire réfléchir. — Le nouveau timbre-poste. — Un mauvais calembour. — Le bonnet phrygien et M. Thiers. — Les fantômes qui passent. — Mme Carvalho. — La plus belle couronne.

La Chambre est close : c'est l'événement le plus heureux du mois, et si nos députés pouvaient rester indéfiniment avec leurs électeurs, la joie serait complète. Malheureusement, ils reviendront pour reprendre et continuer les bêtises malfaisantes qui leur sont coutumières, et nous nous en apercevrons assez tôt dès la confection du prochain budget.

Ils ont terminé leur session par un avortement pitoyable au sujet de la réforme des boissons, promise depuis si longtemps au peuple, et, avant de partir, ils ont trouvé le moyen de diminuer encore le prestige, déjà si profondément atteint, de la Légion d'honneur. Ces gens salissent et détruisent tout ce qu'ils touchent. Le roi de Phrygie changeait au moins en or tout ce qu'atteignaient ses doigts. Nos roitelets d'un jour avilissent tout ce qui leur passe par les mains, et les plus huppés d'entre eux ne sont même plus à prendre avec des pincettes.

Il y aurait bien à dire sur cette question de la Légion d'honneur,

mais ce n'est pas à ceux qui en ont trafiqué de la façon la plus scandaleuse qu'il peut appartenir de faire les délicats en cette matière, et on ne peut que s'étonner de l'impudence avec laquelle ces flétris osent se parer d'hermine. Un d'eux a même proposé de décapiter la Légion d'honneur, en décrétant que désormais elle serait exclusivement réservée aux militaires et aux marins. Combien ils eussent été attrapés les premiers si la majorité, mutilant l'institution nationale, eût écarté la croix des boutonnières civiles : ils ne pourraient plus la vendre ni en faire commerce électoral!

Les vacances du Parlement ne sont pas tout à fait celles de la politique, car des milliers d'hommes s'agitent à cette heure dans soixante départements pour la nomination de 1442 conseillers généraux et d'un nombre plus élevé encore de conseillers d'arrondissement. On n'avait pas vu un renouvellement aussi considérable depuis 1871, et à supposer deux ou trois compétiteurs seulement pour chaque siège, on arrive à un total de 7 à 8000 candidats battant la campagne! Sans doute, les passions sont moins excitées par ces luttes locales que par les élections de députés, mais, sur nombre de points, elles sont presque aussi vives, parce que le siège de conseiller général est un tremplin d'où les ambitieux espèrent rebondir jusqu'à la Chambre, et parce que, pour les politiciens arrivés déjà, il est la quasi garantie du maintien de ce mandat législatif qu'ils exploitent de tant de façons.

Dans tout cela, ne cherchez pas l'intérêt du pays; il est en dehors de ces compétitions et de ces disputes : le paysan cultive, l'artisan travaille, le négociant trafique; tous produisent : le politicien seul, parasite vorace, ne produit rien et vit du labeur des autres.

Le fête du 14 juillet a passé presque inaperçue au milieu de ces incidents. Elle est bien tombée, la fête « nationale », et les républicains eux-mêmes constatent avec mélancolie sa décadence. Il y a comme une lassitude dans le populaire à son sujet; on s'en détache de plus en plus, et encore, dans son atonie croissante, a-t-elle bénéficié, cette année, de sa rencontre avec un dimanche. Désormais, le souci du Parisien est de fuir la capitale le jour du 14 juillet; il envahit toutes les gares, prend d'assaut tous les bateaux à vapeur et tous les tramways pour se sauver à la campagne, loin des pétards légendaires, des orchestres en plein vent et des ivrognes inévitables. Les amis du régime en sont navrés, et dans la pensée de conjurer cette débandade, comme aussi de tenter la curiosité de quelques provinciaux, ils avaient imaginé cette année, comme attraction irrésistible... devinez quoi? Une visite au tombeau de Carnot dans les caveaux du Panthéon! Etait-ce assez

folâtre? Cette idée de faire descendre les gens, pour les amuser, dans des souterrains funèbres, a dû venir de M. Brisson! Les hommes de gauche, consternés de la physionomie de plus en plus morose du 14 juillet, auront demandé au président de la Chambre ce qu'il convenait de faire pour rendre à la fête son animation des premiers temps, et le souriant Brisson a dû leur répondre : « Il aut l'égayer avec un cercueil... »

Je doute que l'invention ait obtenu un immense succès, et je ne me figure pas bien un ouvrier, une fleuriste, un gavroche, rentrant le soir au foyer de famille en disant avec une effusion joyeuse : « Ah! je me suis joliment amusé aujourd'hui : j'ai été voir le cercueil de Carnot dans les catacombes du Panthéon! »

L'ancien président du Conseil municipal, M. Alphonse Humbert, député de Paris, semble croire qu'il y a autre chose à faire pour galvaniser ce qui meurt et raviver l'enthousiasme éteint. Il a conçu l'idée d'organiser à Paris, pour l'année prochaine, une sorte de foire pittoresque et grandiose, analogue à celle de Nijni-Novgorod, et il s'occupe de recueillir, en faveur de ce projet, l'adhésion de ses collègues de la Chambre.

Va pour la foire de Nijni-Novgorod! Les Russes pourront y voir un nouveau témoignage de notre engouement pour eux, et, outre que cette innovation sera peut-être originale et attrayante, elle aurait au moins l'avantage de ne plus nous faire célébrer, comme un acte glorieux, le massacre des gardiens inoffensifs de la Bastille!

Le seul détail du programme officiel qui conserve son prestige et excite chaque année les mêmes manifestations, c'est la revue passée sur le terrain de Longchamps; c'est le défilé de ces bataillons et de ces escadrons dont la belle attitude fait battre les cœurs; c'est le miroitement des canons d'acier, des cuirasses, des casques, des sabres et des épées saluant les drapeaux! Le reste, on le dédaigne, on l'abandonne, on le blague; mais cela vibre, palpite, émeut toujours!

L'usage veut qu'après la revue, le chef de l'Etat écrive au ministre de la guerre pour le féliciter de la brillante tenue des troupes qui ont manœuvré sous ses yeux. «... J'ai été heureux de constater l'entrain et la solide instruction... Je ne saurais trop louer la précision et la vigueur... J'applaudis aux progrès de nos vaillants soldats, grâce au zèle des chefs, à l'esprit de discipline et de dévouement, etc., etc. » Le cliché est connu; il a servi à tous les présidents successifs, et M. Félix Faure, qui n'y entend rien, s'est conformé à la tradition, comme Carnot et Grévy, qui n'y entendaient pas davantage.

Il faut reconnaître, du reste, que c'est un rôle inévitablement ridicule que celui d'un avocat, d'un ingénieur, d'un industriel passant en revue des régiments qu'il serait inhabile à commander, les félicitant de manœuvres dont le mécanisme lui échappe, et proclamant avec chaleur des progrès dont il est incapable de se rendre le moindre compte. Aussi a-t-on prêté, avec plus ou moins d'exactitude, à M. Faure la pensée hardie de se mettre en contact plus direct avec l'armée en passant à cheval devant les lignes, au lieu d'assister machinalement au défilé du haut d'une tribune. Le président est habile cavalier; chaque jour, il fait sa promenade au Bois : pourquoi, se serait-il dit, ne pas parader comme les généraux devant le front des troupes, avec le grand cordon rouge en sautoir? Mais, si la pensée lui en est venue, il n'a pas osé; il a reculé devant les ombrages de la Chambre et les défiances du parti. Déjà la surprise et l'inquiétude se sont manifestées quand M. Faure a pris virilement la présidence du Conseil supérieur de guerre : qu'eussent dit les farouches républicains s'ils avaient vu le Président paraître à cheval sur le terrain, galoper devant les bataillons et recevoir le salut des drapeaux, en faisant de la pacifique plaine de Longchamps un nouveau plateau de Satory? Ils eussent crié au césarisme; ils eussent rêvé de quelque prochain Brumaire, et le moins qui fût survenu dès la rentrée des Chambres, c'eût été une interpellation jalouse sur les menées ambitieuses du chef de l'Etat.

M. Faure s'est donc abstenu, pour cette année du moins; mais que fera-t-il l'année prochaine, quand il se sentira plus solidement en selle?

En attendant, ses concitoyens du Havre ont voulu, par une galanterie particulière, donner son nom à l'aérostat dont l'ascension était, dans leur ville, le *clou* de la fête officielle du 14 juillet. Le ballon s'est triomphalement élancé dans l'espace, mais à peine commençait-il de planer au-dessus des maisons qu'une longue déchirure se produisit dans ses tissus et que l'immense globe, tourbillonnant comme un oiseau blessé, vint s'abattre sur les toitures, où le malheureux aéronaute, empêtré dans les cordages de la nacelle, eut la jambe cassée et dut être transporté à l'hôpital. Si le Président était superstitieux, il trouverait dans l'accident matière à réflexion, et un Romain n'eût pas manqué d'y voir un fâcheux augure. Mais M. Faure, dit-on, a confiance en son étoile, et la vie lui a si bien réussi jusqu'à présent qu'il ne semble pas avoir de doutes pour l'avenir. Seulement, l'avenir n'est à personne, l'avenir n'est qu'à Dieu; et la sagesse enseigne que nul homme ne peut se croire heureux avant la fin...

Cette même journée du 14 juillet a été illustrée dans nos rues par un refrain bien digne d'elle, par une chanson idiote, ou plutôt une scie stupide que la badauderie parisienne a immédiatement colportée à l'égal d'un trait d'esprit. — Jadis, nous avions entendu ces inepties abêtissantes : *L'amant d'Amanda. — La canne à Canada. — Ohé Lambert! — Et ta Sœur? — On dirait du veau!* — et autres trouvailles aussi fines. Mais nous en étions sevrés depuis longtemps, et il convenait au régime actuel de nous doter d'un mot, d'une formule, qui fussent le dernier cri du bateau.

A la fin de la présidence de M. Grévy, quand la magistrature suprême de l'État s'effondrait dans la marmelade avec M. Wilson, nous avions bien eu, comme tentative : *Ah! quel malheur d'avoir un gendre!* mais la vogue n'avait pas duré. Cela, d'ailleurs, signifiait encore quelque chose, tandis que l'idéal du genre est de faire adopter par la multitude une insanité qui ne signifie absolument rien. — Qu'aurait-on pu imaginer de mieux sous ce rapport que la phrase nouvelle : *En voulez-vous des z'homards? Oh! les sales bêtes!* Provisoirement, elle a relégué au second plan la *Marseillaise*, et depuis deux semaines le peuple le plus spirituel de la terre en fait ses délices!

Notez que le refrain populaire aurait pu dire malicieusement, avec une légère variante : *En voulez-vous des Chéquards? Oh! les sales bêtes!* Mais, je le répète, cela aurait eu un sens, tandis que le triomphe du genre est de n'en avoir aucun, comme les discours de M. Rabier.

Heureusement, nous avons trouvé aussitôt une compensation à cette imbécillité dans la campagne improvisée, sous l'inspiration d'une artiste ingénieuse, par ceux qu'on a nommés les *Virtuoses du pavé*, et qui, au lendemain de la destruction des ateliers Godillot, ont eu la pensée généreuse de chanter partout, au bénéfice des incendiés. La femme qui a imaginé ces concerts en plein vent est une des étoiles de nos cafés-concerts. Jeune encore, jolie même, avec un type élégant et un profil de médaille, elle a quitté ses planches habituelles pour courir gaiement cette aventure, et entrant pleinement dans le rôle, elle a dépouillé la robe de soie, les rubans et la dentelle pour se vêtir en pauvresse, avec une souquenille achetée à quelqu'une des déshéritées qu'elle voulait secourir. Puis, assistée d'une compagne et d'un guitariste affublés comme elle, tous trois se sont mis à parcourir les quartiers les plus populeux, allant de cour en cour et jetant aux échos les couplets patriotiques, les refrains d'amour, toute la poésie de pacotille, mais vibrante encore et tout de même pénétrante, de ce répertoire spécial qui fait la joie des humbles et l'émotion des foules.

Que voulez-vous! c'est que la chanson, même vulgaire, va droit à l'âme du peuple et la remue. Elle lui apporte comme un parfum, comme un rayon au milieu de ses durs labeurs. Il y trouve un écho de sa jeunesse, un ressouvenir des jours heureux; il y entend un claquement de drapeau et un appel de clairon dans les refrains où passent les noms d'Alsace et de Madagascar; il y voit la gaieté, l'amour, la patrie, tout ce qui l'attire et l'émeut; et dans ces pâtés de maisons faubouriennes qui ressemblent à de vastes ruches, à l'heure des repas ou de la sortie des ateliers, quand grouille la fourmilière, viennent les Virtuoses du pavé, aussitôt on les entoure, on les écoute, on les applaudit, et quand éclate le refrain, sentimental ou gouailleur, tout le monde s'y associe et le reprend en chœur avec une larme ou un éclat de rire. Déjazet charmait son temps avec la *Lisette* de Béranger; Eugénie Buffet ravit le sien avec *Jenny l'ouvrière :* heureuses distractions, qui rafraîchissent l'âme populaire et lui font entrevoir, dans sa destinée parfois sombre, un petit pan de ciel bleu!

Ce n'est pas, paraît-il, que le métier de ces chanteurs n'ait rencontré ni humiliations ni rebuffades. Ici, c'est un concierge farouche qui, se méprenant sur leur caractère, les a brutalement mis à la porte; là, c'est un gardien de la paix, trop rigoureux observateur de la consigne, qui les a traînés chez le commissaire de police. Mais ils n'en montraient aucun découragement; tout s'expliquait bien vite, et, poursuivant la tournée avec belle humeur, ils passaient aux maisons voisines, d'où pleuvaient les gros sous et les pièces blanches.

Voilà plusieurs semaines que la campagne dure, et, chaque soir, la recette de 200 à 300 francs est ponctuellement versée à la caisse des malheureux.

L'innovation a eu tant de succès que la Belgique, pays de la contrefaçon, s'est empressée de la copier, et que trois des meilleurs artistes de Bruxelles, déguisés en faux mendiants, comme ceux de Paris, et couverts aussi de fausses guenilles, vont à leur tour, de maison en maison, chanter et quêter pour les victimes d'une catastrophe récente.

Evidemment, cela va devenir une mode, et elle en vaut bien d'autres. Néanmoins, il ne faudrait pas exagérer les choses, et transformer trop vite ces oiseaux gazouilleurs en apôtres, ces guitaristes ambulants en petits Vincent de Paul. La charité véritable exige d'autres dévouements et d'autres sacrifices; elle cherche moins le bruit et la réclame, et, sans diminuer en rien le mérite d'Eugénie Buffet et de sa troupe, on peut croire que ces artistes ingénieux ne s'oublient pas tout à fait eux-mêmes, et trouvent

dans le bien qu'ils accomplissent un surcroît de réputation qui saura se coter ultérieurement à son prix.

C'est une autre charité, d'essence plus haute et plus pure, que celle de Villepinte et de Sainte-Anne dont M. Thureau-Dangin et le marquis Costa de Beauregard, — un académicien d'hier et un académicien de demain, — viennent de nous révéler les consolantes merveilles.

Villepinte, c'est l'œuvre des jeunes poitrinaires, œuvre unique en son genre et qui répond à des réalités si poignantes qu'on ne peut se défendre d'attendrissement devant le tableau qu'en trace la plume émue de notre éminent collaborateur. C'est son Rapport tout entier qu'il faudrait reproduire pour donner l'idée de ces souffrances morales, plus aiguës encore peut-être que les souffrances physiques, dont la main des Sœurs adoucit l'amertune désespérée en les divinisant par l'espérance!

C'est en 1878, il n'y a pas vingt ans, que s'ouvrit le refuge de Livry, premier germe de Villepinte. Jusque-là, les pauvres filles que secouait la toux impitoyable et que rongeait la phtisie n'avaient aucun asile. Elles n'entrevoyaient devant elles que le triste hôpital, où parfois on les recevait pour quelques semaines, mais dont l'Assistance publique, qui ne peut immobiliser les lits, les renvoyait bien vite pour faire place à d'autres misères. Et alors, il leur fallait rentrer chez leurs parents, dans quelque galetas infect et sans lumière, dans quelque soupente étroite et insalubre, où le mal s'aggravait, où la contagion pouvait gagner des frères, des sœurs, d'autres membres de la famille. Et comment songer sans frémir à celles qui n'avaient pas même cet abri malsain, à celles qui, venues de loin dans la grande ville pour y chercher leur vie, n'avaient pas de foyer et restaient seules, abandonnées sur la borne et le trottoir, en butte à tous les désespoirs et à toutes les défaillances!

Villepinte s'est ouvert à ces infortunées comme un vrai paradis, mais un paradis malheureusement limité et dont l'enceinte, quoique élargie d'année en année, est bien loin de suffire à toutes les détresses. En 1878, à sa création, l'œuvre ne disposait que de 10 lits; trois ans plus tard, les vieux bâtiments du château offraient 40 lits; puis on aménageait une grange, on transformait des annexes, on bâtissait des dortoirs sur le modèle des hospices de Londres, on organisait un jardin d'hiver, et aux 235 lits actuels venaient s'ajouter, dans la maison spéciale de Champrosay, 50 lits pour les jeunes filles anémiques. Quelle marche en moins de vingt ans, et quels admirables fruits de la charité!

Est-il besoin d'ajouter qu'on a construit une chapelle, car, ainsi que le dit avec élévation M. Thureau-Dangin, pour qui a le sens des choses chrétiennes, un hôpital n'est pas seulement un lieu où l'on tâche de guérir, c'est aussi un lieu où l'on apprend et où l'on aide à mourir. Et l'éloquent rapporteur ajoute : « A vrai dire, si l'on songe à l'importance respective du corps et de l'âme, n'est-ce pas là le principal? Dans l'œuvre si justement populaire et si merveilleusement répandue des Petites Sœurs des pauvres, de quoi s'agit-il? Les saintes filles n'ont certes pas la prétention de rendre force et jeunesse aux vieillards décrépits qu'elles recueillent; non, elles veulent seulement adoucir leurs dernières années et surtout les aider à bien mourir. C'est une œuvre analogue qu'il s'agit de faire pour ces toutes jeunes filles qui, par l'implacable phtisie, sont encore plus près de la mort que bien des vieillards. Or, pour apprendre à mourir, Villepinte est une école admirable. Sans doute il est plus consolant d'y penser comme à un lieu de guérison d'où les jeunes filles sortent ranimées, rafraîchies, fortifiées, et c'est, grâce à Dieu, ce qui arrive le plus souvent. Mais ne craignez pas d'envisager l'autre aspect, éclairé comme il l'est, dans cette maison bénie, d'une lumière surnaturelle; n'ayez pas peur d'entrer dans ces salles des « grandes malades » d'où l'on n'a presque aucune chance de sortir vivant. A voir ces visages émaciés, plus blancs que les oreillers sur lesquels ils reposent, ces bouches contractées, ces yeux comme agrandis et où toute la vie s'est concentrée avant de s'évanouir, on sent que la mort est là. Mais à voir l'air de paix qu'on respire, à la résignation, à la sérénité, parfois même à l'espèce de joie qui anime ces doux visages, on sent aussi la présence du Dieu qui a vaincu la mort.

« ... C'est aussi une rare douceur, pour les malades venues de la grande ville, de sentir, à travers les fenêtres ouvertes, non plus les odeurs corrompues d'une maison parisienne, mais le grand air pur de la campagne; d'apercevoir, au lieu de cours noires et étroites, un large et lumineux horizon de verdure. Mais surtout on a su ouvrir à leurs âmes une vue sur un horizon plus haut, plus pur. plus lumineux; on a su leur faire arriver un souffle plus doux et plus fortifiant que toutes les brises terrestres. De là l'expression singulière de tous ces visages, de là le charme que le visiteur est étonné de ressentir en ce lieu où il semble que tout dût lui parler de tristesse et de désespérance... »

Comment ne pas s'intéresser à de pareilles œuvres et ne pas leur ouvrir, aussi largement qu'on le peut, sa bourse et son cœur?

L'œuvre de Sainte-Anne, que nous présente le marquis Costa

de Beauregard, n'est pas moins attachante, puisqu'avec la rédemption du corps elle poursuit également la réhabilitation de l'âme. Elle s'occupe des brebis égarées, des pécheresses repenties, et si le point de départ est moins pur, le but est aussi noble, puisqu'il s'agit de les réunir toutes dans le même bercail, sous la même miséricorde.

Le marquis Costa, avec son talent si personnel, a une manière originale et piquante de présenter les choses. Chez lui, on est sûr de retrouver, sous l'Homme d'Autrefois, l'homme d'aujourd'hui, qui connaît bien son temps, ses plaies, ses hypocrisies, ses retours, ses élans généreux, et qui redirait volontiers avec une sympathique indulgence à tous les écarts :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels...

« Ces femmes dont je vais vous parler, écrit-il galamment, sont ces mêmes femmes que vous admiriez naguère au Bois ou sur une scène à la mode. Leur histoire est celle qui vous passionnait dans la dernière pièce que vous avez applaudie ou dans le dernier volume que vous avez lu. Est-ce parce que leur ancien appel d'amour est devenu un cri de détresse que vous les renieriez? Est-ce parce que le roman a une fin honnête qu'il ne vous intéresserait plus?...

« Voici ce que me disait un mari; je répéterai ensuite ce qu'objectait sa femme : « Oui, votre œuvre est bonne; mais, au « fond, elle est singulière : je ne puis pas avoir l'air, en m'y « associant, d'expier les péchés de ma jeunesse ». — « Quant à « moi, reprenait la femme, je trouve que mon mari a donné jadis « assez d'argent à ces créatures pour que je consacre celui dont « je puis disposer à des œuvres plus intéressantes... »

L'aimable et spirituel rapporteur leur fait voir qu'ils ont tort tous les deux, et il amène victorieusement l'un et l'autre à la pitié pour celles qui, après avoir demandé le bonheur au sensualisme, ne demandent plus que la paix et la dignité au devoir.

Quelle histoire que celle de M^lle^ Chupin sous sa plume! C'est moderne, c'est vivant, comme une alerte chronique du boulevard, et, en même temps, c'est touchant et merveilleux comme une légende des anciens âges.

« Au delà de Vanves, à Châtillon, dans une petite maison, jadis, dit-on, maison de plaisir, on trouve une vieille religieuse de quatre-vingt-deux ans qui achève de mourir. Elle ne se lève plus; sa mémoire et sa parole la trahissent; son âme semble se recueillir avant de la quitter. On l'appelle Sœur Vincent-Ferrier; autrefois,

il y a bien longtemps, quand elle était inspectrice à Saint-Lazare, on l'appelait M[lle] Chupin.

« M[lle] Chupin est une des figures les plus extraordinaires que l'on ait rencontrées dans la charité. Chiffonnière sublime, elle a passé sa vie à fouiller les ordures de Paris, y cherchant des âmes, et, dans ces âmes qu'elle dégageait, une dernière parcelle d'or. »

On sait quelle est la clientèle particulière de cette hideuse prison de Saint-Lazare. Quand M[lle] Chupin, venue de Bretagne à Paris sans but déterminé, y entra comme inspectrice à vingt-deux ans, personne ne s'était occupé jusque-là du moral des tristes pensionnaires, filles échouées dans cette vase où elles s'enlisaient chaque jour davantage. La jeune inspectrice en fut saisie, et sans théorie ni système, uniquement mue de pitié pour les dégradations avec lesquelles elle était en contact, emportée par un irrésistible besoin de sacrifice, elle se voua à la rédemption de ces perversités et de ces déchéances.

« Quelle clinique! Quel champ d'expérience que ce ramassis de femmes ravagées par toutes les passions, avachies par toutes les hontes! Eh bien, on vit se faire peu à peu, dans ces imaginations déréglées, dans ces cœurs desséchés, comme des infiltrations de pensées honnêtes et de sentiments rafraîchissants. Pour ces malheureuses sans espérance, quelle découverte que celle d'un petit coin d'elles-mêmes où quelque rameau pouvait verdoyer encore, et quelle reconnaissance pour l'être angélique qui les avait aidées à ne plus se mépriser sans merci!... L'administration elle-même découvrit qu'il y avait encore des étincelles sous ces cendres, et que l'heure était venue de substituer à la compression brutale qui les eût tout à fait éteintes, un souffle bienfaisant qui les ranimerait... On *délaïcisa;* on appela une congrégation religieuse à Saint-Lazare... »

L'inspectrice réformée se retira avec 500 francs de retraite, et elle alla s'établir dans un humble petit logis de la rue de Vaugirard. Elle y était à peine qu'on sonna à sa porte : c'étaient deux pauvres filles, toutes ruisselantes de pluie, qui venaient, de la part d'une des repenties du bouge, lui demander compatissance et protection. L'une avait dix-neuf ans, l'autre quatorze. « — Pauvres enfants, raconte elle-même M[lle] Chupin, je ne pus faire autre chose que de les prendre dans mes bras en les appelant mes filles! »

Tel fut le noyau de l'œuvre nouvelle. Bientôt se présentèrent d'autres brebis égarées; en moins de six semaines, on en compta dix-sept. Le petit logis était converti, pendant le jour, en atelier, où l'on travaillait avec acharnement pour gagner le pain; le soir, on déroulait les matelas et tout se transformait en dortoir.

Mais, au bout d'un an, le local était devenu si étroit pour contenir le nombre toujours croissant des pensionnaires, même en les couchant sur l'escalier, qu'il fallut aller camper ailleurs; et, après une station au boulevard Montparnasse, dans une raffinerie abandonnée, qui servait aussi de repaire à de faux monnayeurs, et une seconde étape à Clichy, d'où la chassèrent les horreurs de la Commune, M^lle^ Chupin, se fiant à la Providence, alla s'installer à Châtillon, où, depuis vingt ans, l'œuvre s'est enfin assise, mais dans des conditions spéciales et d'un modernisme tout à fait original. Là, point de costumes ni de grilles, et porte toujours ouverte, soit pour entrer, soit pour sortir.

« Pourtant, note l'éloquent rapporteur, ne croyez pas qu'il soit facile d'astreindre à un travail régulier et rude ces êtres fantaisistes dont la vie souvent n'avait été faite que de raffinements. Combien dont les belles mains, jadis tendrement baisées, s'emploient à ourler des torchons de grosse toile, à confectionner des cottes d'ouvriers ou des culottes de pauvres pour les grands magasins! Et peut-être trouveriez-vous, le corps ployé, les bras dans l'eau, le battoir à la main, telle actrice ou telle demi-mondaine dont on se disputait naguère encore les faveurs! »

Sans doute, toutes n'ont pas eu à modifier aussi profondément leur vie, ni à s'imposer d'aussi durs sacrifices; mais on fait naufrage sous toutes les latitudes, et quand le vent souffle en tempête, les barques les plus élégantes, si elles sont mal gouvernées, chavirent comme le canot du pêcheur!

M^lle^ Chupin accueille toutes les naufragées, mais en les astreignant à la même discipline. On travaille douze heures par jour, sans profit personnel, pour les seuls besoins de la maison, et un seul chiffre suffit à donner l'idée du luxe de la table : la dépense, pour le déjeuner et le dîner, est de 58 centimes par jour!

O Brébant, Vachette, le Moulin-Rouge et la Maison d'Or, où êtes-vous!

Et pourtant si, parfois, quelqu'une des recluses, cédant aux mirages du passé et à quelque envolée d'imagination, s'échappe de l'asile, c'est presque invariablement pour y revenir, et alors d'une façon définitive.

Or, depuis la fondation de l'œuvre, M^lle^ Chupin n'a pas reçu moins de *neuf mille* femmes sous son toit, et il est infiniment rare que la paix y soit troublée. Depuis dix ans, on a sévi contre une soixantaine seulement de ces déclassées, que la police, tous les soirs, rafle et emprisonne à Paris par centaines. N'est-ce pas expressif?

De ces milliers de femmes, huit seulement sont mortes à l'Asile

depuis dix ans; cent cinquante-huit ont été honorablement placées après un long noviciat; — cent vingt sont rentrées dans leur famille, avec qui les Sœurs les avaient réconciliées; — enfin, et voici le chiffre le plus curieux, vingt-six de ces repenties se sont mariées au refuge même, et le fait, ajoute mélancoliquement le rapporteur, ne laisse pas que d'éclairer d'un jour singulièrement triste les mœurs d'aujourd'hui...

« La Sœur m'a raconté, dit en terminant le marquis Costa, qu'il lui arrivait parfois d'être appelée au parloir et de trouver là un jeune homme un peu ému, la parole embarrassée, prenant pour arriver à son but de si longs détours, qu'elle était obligée de faire la moitié du chemin à sa rencontre.

« — Vous voulez vous marier?

« — Oui, ma Sœur.

« — Et vous venez me demander une de mes enfants?

« — Oui, ma Sœur,

« — Et laquelle?

« — Celle qu'il vous plaira de me choisir.

« — Mais vous ne savez donc pas?...

« — Oh! si, ma Sœur, je sais, et c'est précisément à cause de cela que je m'adresse à vous. »

Ordinairement, l'interlocuteur est un petit employé qui a réalisé quelques économies, ou un commis de magasin qui a envie d'ouvrir boutique pour son compte.

« — Mais encore, reprend la Sœur, comment ne cherchez-vous pas autour de vous mieux que ce que je puis vous offrir?

« — Oh! c'est qu'autour de moi, ma Sœur, je ne trouverai que ce que je trouve ici, et sans la garantie d'une conversion. »

Et le rapporteur ajoute philosophiquement : « La Sœur n'a pas souvenance qu'un seul de ces ménages si risqués ait mal tourné. Combien d'autres, mieux assortis en apparence, dont on ne pourrait pas dire autant... »

Villepinte, Sainte-Anne, voilà des fruits admirables de la charité chrétienne, comme ne nous en montrent ni la philanthropie officielle ni cette franc-maçonnerie qui prétend n'avoir d'autre inspiration et d'autre but que le soulagement de l'humanité souffrante.

Et à côté de cette charité pieuse s'exercent encore de nobles générosités privées, comme celle de cette duchesse qui vient de se venger d'un affront fait à son talent d'artiste par un don de 50 000 francs aux victimes de l'incendie Godillot.

L'anéantissement de ces ateliers, qui constituaient comme une vaste cité laborieuse, a été, en effet, un terrible désastre. Du soir au matin, tout s'est effondré dans les flammes; 2500 ouvriers et

ouvrières se sont trouvés sans pain, et force a été de pourvoir sur l'heure aux nécessités les plus pressantes. La Chambre a voté 100 000 francs, le Conseil municipal 50 000, mais se rend-on compte de la détresse introduite dans de pauvres foyers par un chômage faisant perdre durant un mois, deux mois peut-être, 150 à 200 000 journées de travail, à raison de 4 à 5 francs l'une!

Le corps des sapeurs-pompiers a été, dans cette circonstance, ce qu'il est toujours, d'un dévouement incomparable, et la sympathie publique suit avec anxiété les alternatives de vie et de mort dans lesquelles se débat l'héroïque Garbez, retiré du brasier comme un charbon à demi calciné. Le gouvernement a voulu récompenser la sublime abnégation de cette victime du Devoir, en lui faisant remettre solennellement, sur le lit d'hôpital où il agonise..., la médaille militaire. Pourquoi pas la croix d'honneur, si facilement prodiguée aux comédiens, aux banquiers véreux, aux policiers louches, aux écrivains vendus, à des brasseurs d'affaires et à des étrangers tels que Cornélius Herz, à tous les rongeurs de fonds secrets que nous avons vus défiler en police correctionnelle? Qui l'a mieux mérité que ce héros modeste? Qui peut justifier mieux la banale formule de *Titres exceptionnels?*

On a rappelé, à ce propos, l'origine des pompes à incendie, qui remonte beaucoup moins haut qu'on ne le suppose. Elles datent seulement de la fin du règne de Louis XIV, et eurent pour inventeur un comédien nommé Du Périer, ancien laquais de Molière et grand-père du général Dumouriez. Il appliqua pour la première fois sa découverte en 1704, et le résultat émerveilla tellement les spectateurs que le roi lui octroya aussitôt des lettres patentes, avec mission officielle de fabriquer et d'entretenir le nouvel engin. Jusque-là, on n'avait employé que des appareils primitifs, mis en action par les moines des ordres mendiants, mais si insuffisants et inefficaces que le moindre incendie entraînait souvent la destruction d'une rue, même de tout un quartier.

Certes, les inventions ne manquent pas de nos jours, et l'Exposition pharamineuse de 1900 nous en offrira sans doute de tous les genres, mais combien seront à la fois aussi pratiques et aussi utiles que celle dont nous a dotés l'acteur obscur du dix-huitième siècle?

Cette Exposition de 1900 demeure, au milieu de nos multiples préoccupations, le souci principal, le rêve incessant du Parisien; et notre Conseil municipal, en particulier, qui ambitionne d'en être le grand ordonnateur, en agite les dispositions dans chacune de ses séances. L'Etat demande à la Ville une subvention de 20 millions pour sa part contributive dans cette immense kermesse, mais

la Ville, jalouse, ne consent à l'accorder qu'à des conditions léonines : partage par moitié des bénéfices éventuels de l'opération, assentiment préalable du Conseil pour la construction des palais des Champs-Elysées, amélioration des services de tramways et d'omnibus, sous le contrôle du même Conseil, enfin, subordination de toute concession de chemin de fer urbain, de toute ligne ferrée dans l'intérieur de Paris, à l'agrément, à l'acceptation des petits potentats de l'Hôtel de Ville.

Mais le gouvernement a une telle peur d'eux, qu'il passe humblement sous leurs fourches caudines et subit tous leurs caprices. Peut-être vont-ils lui imposer aussi le choix des statues destinées à orner le pont de la Concorde, ainsi nommé sans doute parce qu'il conduit à la Chambre...

Une conception plus originale est celle qui voudrait voir la Littérature figurer à l'Exposition prochaine, comme un produit analogue aux tissus, aux fers ouvragés, à la céramique ou à l'horlogerie. Sous quelle forme? demandera-t-on. C'est précisément là la difficulté. Je discerne la pensée vaporeuse et idéale des auteurs du projet : ils rêvent de faire planer, comme un rayon d'or, l'Intelligence humaine au-dessus de toutes les merveilles enfantées par son génie. A coup sûr, l'aspiration est noble, poétique, élevée, mais, encore une fois, sous quelle forme la réaliser? On parle de conférences organisées dans un palais spécial, où les plus illustres écrivains développeraient tour à tour leurs théories, leurs vues, leur esthétique, et liraient des passages de leurs œuvres imprimées ou inédites. Mais d'abord ces écrivains consentiraient-ils à s'exhiber ainsi à la foule comme des bêtes curieuses dans une foire? Puis, nombre d'entre eux, dont la plume est sans rivale, se révéleraient peut-être orateurs très médiocres ou pitoyables lecteurs, en donnant aux badauds une idée douteuse de leur supériorité. Enfin, quel auditoire trouveraient les étrangers, s'exprimant naturellement dans leur idiome et n'ayant devant leur chaire que de rares curieux, bien vite lassés d'un ennuyeux et incompréhensible spectacle? C'est une vraie tour de Babel qu'on rêve, et l'histoire nous apprend que les tours de Babel finissent dans la confusion et l'impuissance.

N'est-ce pas, dans une proportion plus restreinte, l'aventure de tous ces Congrès que nous voyons défiler pompeusement sur nos boulevards pour aller finir, la coupe en main, dans de joyeux banquets? Dieu me garde de dire du mal des Congrès! N'eussent-ils pour effet que de procurer à tous ceux qui en font l'ornement un aimable voyage et quelques jours de distraction, qu'il faudrait encore les absoudre. S'ils ne font pas de bien, ils ne font pas de

mal, et les gens qui ne font pas de mal, par le temps qui court, sont assez rares.

Le plaisir semble d'ailleurs la loi des Congrès. En 1814, dans une Assemblée pourtant sérieuse et qui accomplissait malgré tout une grave besogne, Talleyrand écrivait de Vienne : « Le Congrès dîne... Le Congrès danse... » — Le Congrès Pénitentiaire qui vient de se tenir à Paris n'a guère fait autre chose, car si, entre les dîners officiels, les représentations de gala, les promenades à Gaillon et à Fontainebleau, le déjeuner à la manufacture de Sèvres, la fête au Jardin d'Acclimatation avec tout le programme du *Chat Noir*, les soirées chez les ministres et à l'Elysée, la visite des monuments de Paris et le banquet à la plate-forme de la tour Eiffel, ils ont trouvé le temps d'aborder quelques questions, il leur a été vraiment bien difficile de les approfondir.

Aussi les a-t-on quelque peu chansonnés; c'est le moins que pouvait se permettre la gaieté française :

Les mond' les plus interlopes
Ont fait surgir, tout à coup,
Un' quantité d' philanthropes
Qui nous arriv' de partout.
Ces messieurs, gens très aimables,
Compatiss't avec bonté
Au sort des plus grands coupables,
En buvant à leur santé. (*Bis*)

Et le dernier couplet :

En tous cas, c' congrès modeste,
Qui suscita tant d' banquets,
F'ra toujours, je vous l'atteste,
La fortun' des mastroquets! (*Bis*)

Il faut que le caractère folâtre du Congrès ait été bien indiscutable pour que des membres mêmes de l'Assemblée l'aient reconnu. C'est ainsi qu'un de nos criminalistes les plus éminents, M. Henri Joly, dont nos lecteurs apprécient à sa valeur la docte collaboration, a été conduit à formuler ce jugement significatif : « Le Congrès Pénitentiaire dont je garde le souvenir comme ayant été le modèle du genre, est sans contredit celui qui se tint à Stockholm. Là, les travaux auxquels on se livra furent de tous points remarquables. On y traita et on y résolut les questions pénitentiaires les plus importantes, et les décisions de ce Congrès font autorité. Depuis, à Rome, à Saint-Pétersbourg, et hier à Paris, il faut avouer que le côté réjouissances et banquets a pris une extension beaucoup

plus grande, trop grande, dirai-je même. Ce qu'il y a eu surtout de critiquable, c'est un certain désordre au cours des séances, dont quelques-unes ont presque ressemblé à des réunions publiques. »

Bref, trop de champagne! Et en voyant qu'à la suite d'une visite aux coulisses de l'Opéra, l'un des moralistes les plus solennels du Congrès s'est égaré dans une aventure qui se dénouera prochainement en police correctionnelle, on ne peut se défendre de penser que les membres de la réunion ont peut-être poussé l'amusement un peu loin...

Dans tous les cas, s'ils n'ont résolu aucun problème, ils ont reçu du chef de la délégation russe une leçon digne d'être mentionnée. C'était à Montesson, dans l'établissement destiné aux enfants mis en correction. En admirant les belles dispositions des ateliers, des dortoirs, des salles de conférence, M. Galkine Wraskoï, directeur des prisons de Russie, dit naïvement à son voisin, M. Lucipia, membre du Conseil municipal :

« — Mais le crucifix? Je ne le vois pas... Où le placez-vous donc?

« — Nulle part! » répondit sèchement le sectaire.

Le délégué russe ne put dissimuler sa surprise, et deux autres de nos illustres conseillers étant intervenus pour soutenir leur collègue, M. Galkine Wraskoï, affirmant que les délégués étrangers seraient certainement de son avis si on les consultait, dit avec vivacité à son interlocuteur, M. Lion-Allemand :

« — Mais de quelle religion êtes-vous donc, Monsieur?

« — D'aucune, répondit le conseiller de Bercy.

« — Alors, Monsieur, répliqua correctement le Moscovite, je regrette que nous ne puissions discuter ensemble. »

Et il passa. — La leçon était rude, mais méritée. Espérons qu'elle ne sera pas perdue pour tout le monde.

Il faudrait un volume pour relater les exploits des autres Congrès : Congrès international d'ornithologie; Congrès d'apiculture; Congrès d'assainissement et de salubrité, compliqué d'une exposition d'hygiène; Congrès de la Ligue syndicale du Travail; Congrès national d'employés; Congrès ouvrier chrétien; Congrès des conseillers municipaux socialistes; Congrès des loges maçonniques de la région parisienne; Congrès allemaniste..., et j'en oublie. — Est-il besoin d'ajouter que tous se sont terminés par des banquets? Jamais on n'aura fait sauter tant de bouchons!

La période d'été, qui facilite naturellement l'éclosion des congrès, est aussi celle des inaugurations, qui réclament pour l'éclat de leurs fêtes quelques rayons de soleil. Les foules ne vont qu'à ce qui brille, et les statues ont besoin d'auréole.

Celles qu'on a inaugurées ce mois-ci ne sont guère que des statuettes : Boussingault, le créateur de la chimie agricole; Henri Mürger, le chantre de la bohême littéraire d'il y a quarante ans; la tragédienne Duchesnois, bien oubliée des générations contemporaines.

Qu'on dresse sur un piédestal, dans la cour du Conservatoire des Arts-et-Métiers, l'image un peu terne de Boussingault, passe encore; mais quelle nécessité de glorifier une ancienne femme de chambre devenue comédienne et tombée dans l'oubli; d'honorer la mémoire d'un poète de décadence, qui n'a chanté que les concubinages et la vie débraillée? Vraiment, c'est trop galvauder le bronze et le marbre, et on s'étonne de voir des ministres de l'instruction publique et des cultes exalter en pompeux dithyrambes des existences qui, non seulement n'ont incarné aucune pensée élevée, mais encore ont exercé sur la jeunesse de leur temps et sur la moralité publique en général une influence désorganisatrice.

La Duchesnois, qui s'appelait Rafuin de son vrai nom, était la fille d'un marchand de chevaux d'un faubourg de Valenciennes. Elle était laide, mais un son de voix enchanteur, une sensibilité exquise, une tendresse d'âme irrésistible, la transfiguraient à la scène et lui donnaient une beauté passagère dont fut touché, dit-on, le Premier consul. Malheureusement, elle rencontrait dans M^lle Georges une rivale d'autant plus redoutable que la préférée de Napoléon était sculpturalement la beauté même, et qu'il fallut la généreuse intervention de Joséphine pour que la Duchesnois fût admise enfin comme sociétaire à la Comédie-Française. Cette lutte des deux tragédiennes dura quinze ans, en divisant la critique littéraire et le public; mais, à la fin, l'impériale beauté de l'une, doublée d'un immense talent, écrasa la laideur de l'autre, même illuminée d'éclairs de génie; et, humiliée, épuisée avant l'âge, la Duchesnois se retira de la scène pour mourir, en 1835, dans la tristesse et l'obscurité.

C'est à Valenciennes, dans le faubourg de Saint-Saulve où elle est née, que le petit patriotisme local a eu l'idée un peu excessive de lui dresser un buste, auquel l'éloquence officielle n'a pas manqué de donner des proportions grandioses.

On a raconté dans ces derniers temps qu'un médecin de Lyon avait offert à la Comédie-Française, pour le musée du théâtre, la main momifiée de la Duchesnois. Cette main aurait donc été coupée au moment de la mise en bière? Qui aurait pu commettre une telle profanation sur un cadavre, et comment cette espèce de relique se trouverait-elle en la possession d'un étranger, alors que la tragédienne a laissé plusieurs enfants? Il y a là une énigme que

les journaux éclairciront peut-être et qui reste provisoirement un point de chronique assez curieux.

Pour Henri Mürger, c'est au quartier latin, sous les ombrages du Luxembourg où flânent les étudiants de dixième année, qu'on a caché son monument, et, du moins, il est là bien à sa place. En le saluant dans un discours un peu embarrassé, le ministre a fait effort pour ne pas dépasser la mesure. — « Que Mürger, a-t-il dit, ne soit pas un de ces ouvriers d'écriture, un de ces ciseleurs de phrases dont la prose ou les vers laissent dans notre mémoire l'harmonie persistante de la couleur et du son, il ne me coûte pas de le reconnaître. Mais, si l'églantine n'a pas la séduction savante de l'orchidée, en est-elle moins l'églantine? »

C'est modeste, et M. de Bornier, qui avait accepté par indulgence de consacrer quelques vers à la mémoire du chantre de Musette, a été plus modeste et plus véridique encore dans cette strophe dont l'assistance n'a peut-être pas saisi toute la fine et légère ironie :

Hélas! en marchant sous ces arbres,
Il se disait : Jamais pour moi,
Jamais de bronzes ni de marbres;
Qu'on en fasse un meilleur emploi!...

Pendant ce temps, les peintres de l'Ecole des Beaux-Arts, sévèrement cloîtrés en loges, concouraient pour le grand-prix de Rome. Elèves de Gérôme et de Bonnat, de Lefebvre et de Merson, de Laurens et de Bouguereau, de Cabanel et de Constant, ils étaient là, petit bataillon d'élite, espoir des expositions futures, s'étudiant à rendre dans toute sa grandeur et son expression poignante le sujet religieux qui leur avait été donné. Car, il faut le remarquer en passant, c'est un sujet religieux, tenant à l'essence même du Christianisme, qui avait été dicté aux logistes, et n'est-il pas original de voir un enseignement officiel qui proscrit l'idée religieuse de partout l'indiquer cependant aux jeunes artistes comme la source d'inspiration la plus pure, la plus féconde et la plus élevée?

Le sujet était celui-ci : « Le Christ mort, descendu au pied de la croix, est pleuré par les saintes femmes. »

Ce n'est pas neuf, mais c'est toujours beau, parce que la scène évangélique se prête à tous les grands sentiments de l'âme humaine. Il est vrai que les logistes auraient pu se lever et dire à leurs maîtres : « Pardon! qu'est-ce que ce Christ que vous nous demandez de peindre et dont nous n'avons jamais entendu parler? Qu'est-ce que cette croix, dont nous n'avons vu l'image ni dans l'école où nous avons été élevés, ni dans l'hôpital où nous avons

souffert? Qu'est-ce que ces saintes femmes dont personne ne nous a jusqu'ici dit le moindre mot? Qu'est-ce que toute cette histoire, qui nous est absolument inconnue?... » Mais, heureusement, à côté de l'enseignement officiel qui cache ce qu'il devrait montrer, se trouvent celui de la famille, celui de la tradition et des mœurs, la trace partout vivante et parlante de la foi des générations, dans nos cathédrales, dans nos tombeaux, dans nos monuments, dans les chefs-d'œuvre de la littérature et de l'art, dans toutes les manifestations supérieures de l'esprit humain. Et c'est de cet enseignement-là, universel et indestructible, que se sont inspirés de leur mieux les jeunes peintres auxquels l'Etat néglige d'en donner d'autre.

Leurs toiles sont exposées depuis quelques jours; le public a pu les apprécier en se rendant compte en même temps de la décision du jury.

D'une manière générale, les concurrents ont évité les réminiscences dans lesquelles on pouvait craindre de les voir tomber. Leurs œuvres ne sont point banales, avec de fortes qualités de composition et de coloris. Quatre ou cinq surtout, de valeur inégale, méritent d'être remarquées, et s'il était possible de les fondre pour n'en former qu'une seule, en empruntant à chacune ce qu'elle a d'excellent, on serait bien près d'avoir un morceau de premier ordre. L'un, M. Lappara, offre une très belle tête de Vierge ravagée par une douleur surhumaine; l'autre, M. Laurens, présente une tête de Christ d'une expression idéaliste très haute; celui-ci, M. Larée, se signale par une composition sobre et simple, avec trois figures seulement, mais de la plus savante harmonie; celui-là, M. Guinier, d'une tonalité triste et voulue, mais d'un effet pénétrant, arrive à une certaine grandeur; enfin, le dernier, M. Charbonneau, a brossé, d'un pinceau vigoureux et dramatique, une académie bien étudiée où le corps nu du Christ ressort avec une intensité puissante. Dans tous, il y a de la souffrance, de la noblesse et de l'âme, sans rien de conventionnel ni de théâtral.

C'est entre ces cinq toiles, de valeur diverse mais très réelle, qu'avait à choisir le jury et il s'est prononcé pour M. Larée, c'est-à-dire pour celui dont la composition d'ensemble a paru la plus harmonieuse et la plus parfaite.

En même temps, étaient arrivés les envois de Rome, œuvres des logistes précédents, et exposés aussi quelques jours plus tôt à l'École des Beaux-Arts; mais l'ensemble était médiocre, à l'exception de quelques morceaux de sculpture, notamment d'un *Pardon*, où le jeune artiste a montré un Christ s'affaissant dans la montée du Calvaire, sous la lourde charge de la croix, et trouvant encore,

dans sa miséricorde divine, la force de bénir ceux qui le flagellent.

Encore une fois, n'est-il pas significatif de voir ainsi triompher malgré tout l'inspiration religieuse, et l'Etat enseignant ne finira-t-il pas par y trouver une leçon?

A propos d'art, il convient de mentionner le nouveau timbre-poste, dont M. Lebon, ministre du commerce, vient de doter la correspondance française, et qui paraît, d'après les descriptions qu'on en publie, un peu moins ridicule que le timbre actuel, où un galant Mercure tenant un caducée, donne la main à une jeune femme symbolique, nue jusqu'à la ceinture, qui semble regarder en coulisse le dieu de la fraude et des fripons.

Un concours avait été ouvert, l'année dernière, entre tous les artistes français pour remplacer cet emblème mythologique et vieillot; mais le jury avait trouvé avec raison qu'aucun des projets soumis à son examen ne répondait à la pensée du programme. Ce qui doit, en effet, dominer dans une composition de ce genre, c'est la clarté, c'est le dégagement du chiffre indicateur, tandis que les concurrents s'étaient perdus dans un inextricable fouillis où disparaissait l'indispensable.

Devant ce résultat négatif, le ministre abandonna toute idée de concours pour traiter directement l'affaire avec un artiste, et c'est à M. Grasset, graveur délicat et ingénieux, qu'il confia la mission d'élaborer le nouveau timbre. La vignette vient d'en être achevée, approuvée, et les organes officieux nous la décrivent. Elle paraît simple : au milieu de la composition, sur fond bleu, est assise une femme, symbolisant la France; vêtue d'une draperie légère, elle tient un rameau d'olivier de la main gauche, et appuie sa main droite sur le pommeau d'une épée. Dans le coin de droite, et en haut, le chiffre en bleu se détache sur fond blanc, dans un encadrement de forme carrée, analogue à la disposition actuelle. De l'autre côté, s'étalent les faisceaux légendaires, surmontés du bonnet phrygien.

Soit! va pour la femme symbolique, bien qu'elle ne soit d'aucune utilité pratique; mais que viennent faire là ces faisceaux démodés et ridicules? Qu'expriment-ils en matière postale? Et quant au bonnet phrygien, plus ridicule encore, quelle signification peut-il apporter à l'emblème? Est-ce un calembour? Est-ce une façon de nous rappeler que la petite peuplade de l'antiquité d'où il nous vient en avait fait le signe de l'*affranchissement?...*

Comme il n'est pas probable que nos hommes d'Etat aient voulu faire un mauvais jeu de mots, il faut chercher l'explication ailleurs, dans les souvenirs et les tendances de la politique; et il

est permis de s'étonner que les républicains d'aujourd'hui arborent officiellement et prennent pour emblème gouvernemental devant l'Europe ce bonnet phrygien que M. Thiers, qui ne saurait leur être suspect, flétrissait dédaigneusement en 1872, et faisait jeter par la fenêtre comme une loque aussi surannée qu'odieuse.

Le timbre-poste n'est pas très ancien en France. Il date seulement du 1er janvier 1849. Il représentait alors une tête de République se détachant en blanc sur fond noir. Ce timbre est devenu rare et se cote assez cher parmi les collectionneurs. En 1852, après le coup d'Etat, l'effigie de la R. F. fut remplacée par celle du Prince-Président, et, l'année suivante, la figure de Napoléon III y fut encadrée de l'inscription : *Empire Français*. Dix ans plus tard, la courtisanerie orna la tête impériale de la couronne de laurier si lugubrement flétrie en 1870, et le gouvernement de la Défense reprit alors les vieux clichés de 1849, qui servirent jusqu'en 1876, où fut créé le type qui va disparaître à son tour.

Que de changements et de transformations en moins d'un demi-siècle! Et quel triste témoignage de nos révolutions et de nos bouleversements!

A travers toutes ces vicissitudes, les fantômes humains passent avec rapidité, en laissant à peine quelque trace derrière eux.

Que restera-t-il de ces deux membres de la presse parisienne, l'un directeur du *Journal des Débats*, l'autre ancien directeur de plusieurs organes libéraux, Georges Patinot et Hector Pessard, esprits fins et distingués, capables de créer des œuvres et que le torrent a emportés comme des feuilles desséchées avant l'heure?

C'est la fatalité de la Presse d'user vite, dans sa rotation formidable, les intelligences dont une existence plus calme eût laissé mûrir le fruit. Patinot, fait pour l'administration ou la diplomatie, eût pu devenir, dans sa voie, un habile préfet de la Seine ou un séduisant ambassadeur, tout comme Pessard, critique judicieux et lettré délicat, eût pu laisser des livres assurant à son nom un souvenir durable. Tandis que l'un et l'autre, broyés par l'impitoyable machine, ont à peine eu le temps, celui-ci, d'ébaucher dans le célèbre et séculaire organe qu'il dirigeait, des innovations ingénieuses; celui-là, d'improviser des chroniques fugitives comme l'événement qui les avait fait naître!

Mme Carvalho elle-même, plus réputée, plus applaudie, se survit-elle en quelque chose? Le son merveilleux de sa voix, la rare perfection de sa méthode, le charme de sa diction, la pureté de son style, tout cela s'est évanoui avec elle, et de tant de créations enchanteresses, de tant de succès retentissants, il ne reste rien

qu'un écho déjà affaibli, qu'un souvenir déjà vaporeux, qu'une ombre bientôt disparue et oubliée.

Née à Marseille en 1831, M[lle] Miolan n'avait été douée par la nature que d'un organe faible et insuffisant, mais la patience et la volonté développèrent ses ressources incomplètes et parvinrent à en tirer des effets extraordinaires. Aucune artiste lyrique de notre siècle n'a peut-être été plus parfaite, plus impeccable; et dans l'étonnante variété des rôles qu'elle a interprétés, toujours elle s'est montrée égale à elle-même et supérieure aux autres. Elle a été idéalement le Chérubin des *Noces de Figaro*, la Pamina de la *Flûte enchantée*, la Zerline de *Don Juan*, la Rosine du *Barbier de Séville*, par-dessus tout la Marguerite de *Faust*.

Je l'ai vue à ses débuts, dans ces *Noces de Jeannette* si fraîches et si pimpantes auxquelles sa jeunesse prêtait tant de poésie, et je l'entends encore soupirer avec grâce, au gai carillon des cloches, la phrase exquise :

Cours, mon aiguille, dans la laine!

Aujourd'hui, hélas! l'aiguille est brisée, les cloches ne tintent plus, et la voix divine est entrée dans l'éternel silence...

S'il ne reste rien de l'orateur, il en va moins encore de la chanteuse, dont l'organe n'est qu'un écho redisant les mélodies d'autrui...

Retirée du théâtre depuis dix ans, après trente-cinq années de succès, presque de gloire, M[me] Carvalho a emporté, du moins, une couronne supérieure à toutes celles qu'elle a pu recueillir dans sa carrière : la réputation justifiée d'une femme irréprochable, entourée d'universel respect; et cet hommage, rare au théâtre, vaudra plus pour sa mémoire que ses plus beaux triomphes.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1895.

La session a pris fin le 13 juillet, et l'on n'eût point donné plus d'attention au départ du Parlement qu'on n'en donnait à sa présence, si la Chambre des députés, avant de clore ses séances, n'avait émis un vote grave autant qu'imprévu.

La République a déjà consommé beaucoup de destructions; elle vient d'en accomplir une autre. Elle a provoqué la dissolution du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. A l'unanimité des voix, la Chambre des députés a adopté un ordre du jour ainsi conçu : « La Chambre, regrettant que le Conseil de l'ordre, par une décision récente, ait tenu si peu de compte des arrêts de la justice, invite le gouvernement à proposer un projet de loi modifiant la législation de la Légion d'honneur. »

A la suite de cet ordre du jour, les membres du Conseil de l'ordre se sont réunis. Ils ont donné leur démission; cette démission a été acceptée sans l'être; car le gouvernement, tout en ne la refusant pas, a prié les membres du Conseil d'expédier les affaires urgentes. Il n'y a plus, à l'heure qu'il est, de Conseil de l'ordre. L'institution est comme un bâtiment en interdit; on ne peut plus s'en servir, et l'on ne sait comment on la remplacera.

L'incident mérite qu'on s'y arrête, non pas seulement à cause de la situation qu'il fait à une institution jusqu'ici respectée, mais parce que, dans les traits divers qui l'ont caractérisé, il donne bien l'idée de ce que sont les principes et les hommes du régime actuel.

Assurément c'est une confusion étrange de tous les pouvoirs que cette intervention d'une Assemblée, s'arrogeant le droit de contrôler et de condamner les décisions d'un corps, dont les lois et les règlements ont établi, dans le domaine qui lui est propre, l'indépendance et la souveraineté. On s'en étonne, on en gémit; mais peut-on en être surpris? Est-ce la première fois que de pareils empiètements se produisent, et ceux qui les blâment

aujourd'hui ne les ont-ils pas, dans d'autres circonstances, tolérés ou encouragés? Quand les pouvoirs publics changeaient les lois qui constituaient la magistrature ou le Conseil d'Etat, quand ils brisaient la garantie de l'inamovibilité pour se créer des juges à leur gré, n'ouvraient-ils pas d'avance la voie à toutes les usurpations et à toutes les injustices? Il est de règle, au temps présent, que toute sentence, dont on n'est pas satisfait, peut être soumise à la Chambre des députés. Arrêts des cours, arrêts du Conseil d'Etat, décisions du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, la Chambre a droit sur tout; non contente de reviser les jugements, elle demande immédiatement le changement du tribunal qui les a rendus.

D'autre part, il faut l'avouer, ces confusions de pouvoirs, toujours déplorables, s'expliquent quelquefois par le caractère des actes qui les ont provoquées. Tout excès en amène un autre; lorsqu'une autorité quelconque a mis à une trop grande épreuve la conscience publique, elle risque de soulever contre elle une réaction qui, pour être irrégulière et incorrecte, n'en est pas moins motivée.

Nous n'essayerons pas ici de pénétrer le détail des mobiles qui se sont rencontrés dans cette explosion contre la résolution prise par le Conseil de l'ordre à l'égard de M. Eiffel. Il peut y avoir là bien des dessous, jalousies, rancunes, vengeances privées ou politiques, dont le secret nous échappe. Mais, pour le peuple qui est « simpliste », comme on l'a dit avec raison, le fait demeure criant.

M. Fontane et M. Eiffel ont été tous deux condamnés par la Cour d'appel de Paris à deux ans de prison, l'un pour escroquerie, l'autre pour abus de confiance. La Cour de cassation a jugé qu'il y avait prescription et, en conséquence, cassé l'arrêt. Là-dessus, le Conseil de l'ordre, après de longues hésitations, déclare que le sieur Fontane sera rayé des cadres de la Légion d'honneur, mais que le sieur Eiffel y sera maintenu.

On amassera tous les raisonnements que l'on voudra; on n'arrivera pas à expliquer cette contradiction devant le public. La prescription peut mettre à l'abri des pénalités un acte coupable, elle ne l'innocente pas; l'honneur le répudie, même quand la loi le laisse impuni.

C'est précisément pour cette catégorie de faits qu'a été institué le pouvoir disciplinaire du Conseil de l'ordre. L'article 6 de la loi du 25 juillet 1873, qui lui confère cette attribution, vise « les peines à infliger pour les actions qui ne peuvent être l'objet d'aucune poursuite devant les tribunaux ou les conseils de guerre et qui, cependant, attentent à l'honneur d'un membre de la Légion d'honneur ».

Or la Cour d'appel de Paris a prononcé que le sieur Eiffel avait commis le délit d'abus de confiance; elle a déterminé les circonstances du délit, lesquelles, d'ailleurs, avaient été en partie avouées par le prévenu; elle a ajouté que « le préjudice occasionné par le délit n'était pas inférieur à plusieurs millions ». Et en présence d'un tel arrêt, le Conseil de l'ordre, dont la sévérité doit être bien plus grande que celle de la magistrature, puisqu'il juge suivant l'honneur, plus rigoureux que la loi, le Conseil vient déclarer que « de l'examen de la conduite de M. Eiffel comme entrepreneur de travaux de Panama, ainsi que des documents produits, il résulte qu'il n'a commis aucun fait de nature à porter atteinte à l'honneur ! »

Comment n'être pas stupéfait de cette décision? Qu'est-ce donc que l'honneur, s'il est compatible avec l'abus de confiance?

Pour nous, cette déclaration du Conseil de l'ordre est encore un effet du régime actuel, et ceux qui s'élèvent le plus bruyamment contre elle en ont été, sciemment ou non, les promoteurs.

C'est une vérité historique que l'influence des gouvernements sur les esprits et sur les caractères. Jamais on n'a eu tant d'occasions de le constater que depuis un siècle. Que d'hommes, sous la Révolution, ont donné dans tous les excès, qui avaient commencé par être honnêtes et doux, et qui, l'orage dissipé, sous des gouvernements réguliers, ont retrouvé leurs qualités primitives, dont le retour faisait contraste avec l'horreur de leurs actes passés! Que de fonctionnaires on a vu, sous le premier Empire, se prêter aux plus tristes besognes, donner l'exemple des plus basses adulations, et se distinguer plus tard, sous l'influence de la liberté qu'avait ramenée la Restauration, par leur initiative, leur fermeté et leur courage! Le bien et le mal ont leurs racines dans l'homme; il y a des régimes qui excellent à développer en lui les vertus, d'autres les vices ou les faiblesses. L'optique morale change suivant le milieu dans lequel on se trouve jeté, et comme ces modes passées qu'on juge ridicules jusqu'au jour où elles recommencent à régner, il y a telles actions dont on s'indigne tant qu'elles sont rares, et qu'on finit par admettre comme naturelles à force de les voir se renouveler.

Le Conseil de l'ordre est, à n'en pas douter, composé de braves et honnêtes gens; il suffit, pour s'en convaincre, de regarder cette liste où brillent des noms considérables dans l'armée, dans la marine, dans la science, dans l'ordre judiciaire et administratif. Mais la politique a exercé, là comme ailleurs, son œuvre néfaste. Devant ses exigences, tel devient hésitant qui devant l'ennemi sera un héros. Qui dira tout ce qui s'est agité d'influences, de suggestions, d'instances, auprès des membres du Conseil de l'ordre

pour protéger des sujets indignes? Le régime actuel a prostitué la Légion d'honneur; il a mis le ruban rouge sur les tares de ses favoris comme on met un bandage sur une plaie, et c'est aujourd'hui une chose courante d'apprendre que ceux qu'il a décorés viennent d'être écroués à Mazas. Il a étendu sa protection sur des escrocs avérés; il a engagé avec plusieurs d'entre eux des négociations que ses propres agents ont dévoilées. Chaque jour on rencontre, marchant la tête haute, des hommes dont d'autres, qui les connaissent bien, vous disent : « Celui-ci devrait être en prison »; et quand M. Casimir-Périer est descendu du pouvoir, quand M. Ribot est devenu premier ministre, on a pu annoncer à coup sûr que telles poursuites, qui avaient été commencées, allaient s'arrêter.

Dans ces conditions, les esprits se troublent; la vérité ni la justice ne gouvernent plus les jugements.

M. Ribot, dans cette affaire, a trouvé moyen d'étonner ceux qui, de sa part, s'attendaient à tout. On sait que nous ne nous sommes pas fait d'illusions sur son compte. Nous tenons pour un des pires ce ministre qui aurait pu être un des meilleurs. Il réalise, dans sa personne, tout ce que nous venons de dire de l'influence des régimes sur les caractères. Supposez que l'Empire ait duré. Substitut en 1870, M. Ribot eût continué sa carrière judiciaire; il serait devenu procureur général, peut-être garde des sceaux, tonnant contre les républicains, proclamant l'éternité du gouvernement des Napoléons, comme il proclame celle de la République, et revendiquant avec emphase, — car cela était déjà de mise à cette époque, — à la suite de M. Dupin et de M. Rouland, les droits de l'Etat sur l'Eglise. Supposez, d'autre part, que, les vues de M. Thiers prévalant, la République eût été conservatrice. Elle n'aurait pas eu de partisan plus dévoué que M. Ribot. N'avait-il pas, naguère, fondé le *Parlement*, parce qu'il trouvait le *Journal des Débats* trop avancé? Mais, depuis ce temps, les choses ont marché, et M. Ribot avec elles. Ennemi de la concentration, il en est devenu l'apôtre; adversaire des radicaux, il est aujourd'hui leur protégé. Jusqu'où ira-t-il? Nul ne le sait. Il a montré, une fois de plus, dans le débat sur la Légion d'honneur, ce dont il était capable. Au commencement de la discussion, le cabinet allègue la souveraineté du Conseil; il rappelle à la Chambre le principe de la séparation des pouvoirs. La Chambre n'écoute pas ce langage; elle veut juger le jugement du Conseil; elle veut réformer l'institution. Qu'à cela ne tienne! M. Ribot sera son homme. « Je crois pouvoir constater dans la Chambre, dit-il, un sentiment à peu près unanime »; et, tout aussitôt, pour répondre à ce sentiment, il ajoute : « Le

Conseil de l'ordre a aujourd'hui une situation qui a déjà appelé l'attention du gouvernement. » Il n'en avait pas dit un mot jusque-là ; voyant l'opinion de la Chambre, il veut lui faire croire qu'il a été au-devant.

Mais, prenez-y garde, ce que M. Ribot reproche au Conseil, — et là encore il flatte les plus mauvais instincts des politiciens dont il quête la faveur, — ce n'est pas tant d'avoir maintenu M. Eiffel dans les cadres de la Légion d'honneur que d'en fermer l'accès à d'autres qui seraient indignes d'y figurer. La Chambre a récemment voté une disposition qui autorise le Conseil de l'ordre à demander au gouvernement le détail « des services exceptionnels » allégués à l'appui de ses candidats. Formule commode, en effet, qui a permis de décorer les Canivet, les Dreyfus et autres justiciables de la police correctionnelle. M. Ribot saisit l'occasion d'écarter cette prescription, et il ose dire aux députés : « Le gouvernement est bien obligé de dire à la Chambre que, tout récemment, par une disposition qu'elle a votée, — et *que peut-être elle voudra reviser*, — elle a consacré cette situation anormale en donnant au Conseil de l'ordre un droit en quelque sorte supérieur au droit du gouvernement. »

Et voilà l'homme qui, naguère, réclamait le droit de juger lui-même les titres des congrégations religieuses à l'exemption de l'impôt ! Il repoussait l'intervention du Conseil d'Etat ; il voulait juger seul, promettant d'examiner toutes choses avec bienveillance et équité, et de bonnes âmes se rencontraient pour lui dire : « Monsieur le ministre, nous aurions confiance si vous demeuriez au gouvernement, mais vous pouvez n'y être pas toujours. » Confiance bien placée, en vérité ! Le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en fait aujourd'hui l'expérience. M. Ribot livrera tout, sauf son portefeuille.

Dans la séance qui précédait ce débat sur la Légion d'honneur, M. Goblet avait développé son interpellation. Cette fois, c'était le clergé qui était mis en cause. M. Ribot s'est montré contre lui tel qu'il devait être le lendemain contre le Conseil de l'ordre ; à la fin de la discussion, un M. Rabier, qui travaille à se faire un nom dans la prêtrophobie, a sommé le ministère d'appliquer les lois contre le clergé. Le ministre des cultes, M. Poincaré, hésitait lui-même à s'engager ; il faisait observer que quelques-unes des peines édictées par les codes de l'Empire (car c'est toujours au premier Empire que ces républicains demandent leurs inspirations) avaient été supprimées. M. Rabier ne s'arrête pas à ces considérations. Il insiste : « Je vous demande de venir dire à la tribune que vous êtes décidé à appliquer le Code pénal avec fermeté. » A ce mot, M. Ribot se

retrouve, il ne laisse pas à son collègue du ministère des cultes le soin de répondre : « C'est entendu ! » s'écrie-t-il. Et un député de la gauche, M. Jourdan (du Var), stupéfait de cette assurance, ne peut s'empêcher de dire au président du conseil : « Comment! même le bannissement ! »

Il a été beaucoup parlé du respect des lois dans cette interpellation sur le clergé. Elle était faite dans la séance du 12 juillet, deux jours avant l'anniversaire de la prise de la Bastille. Le rapprochement des dates avait ici son côté piquant. Les mêmes hommes qui ont fait de l'anniversaire d'une insurrection une fête nationale ne tarissaient pas sur la nécessité de punir la rébellion. Leurs actes ne s'accordent guère avec leurs préceptes; ils enseignent à la France l'observation des lois en dressant des monuments à ceux qui les ont violées.

L'interpellation a eu d'ailleurs peu de retentissement. Les esprits sont las de ces luttes, et la banqueroute morale et financière, à laquelle ont abouti les sectaires qui prêchaient la guerre au cléricalisme, ne dispose point le pays à les écouter. Le point de départ du débat engagé par M. Goblet était la protestation élevée par quelques prêtres du diocèse de Cambrai contre le droit d'accroissement, et la réponse de Mgr Sonnois à la lettre du ministre des cultes, réponse dans laquelle l'archevêque de Cambrai déclarait n'avoir point à sévir contre des ecclésiastiques qui avaient usé de leur droit de citoyen. Le droit, en effet, était incontestable, et c'est se donner dans l'interprétation des lois pénales une latitude menaçante pour tous les Français que de prétendre appliquer à de pareilles manifestations les articles du Code ou les lois organiques. Les lois organiques, à supposer qu'on en admette l'autorité, prohibent les conciles, synodes ou assemblées délibérantes, tenus par les ministres du culte, sans l'autorisation du gouvernement. Il n'y avait eu dans le diocèse de Cambrai aucune réunion de ce genre. Les définitions contenues dans les articles du code pénal ne s'appliquaient pas davantage aux conditions dans lesquelles les prêtres de ce diocèse avaient exprimé leur manière de voir.

Mais dans l'ordre laïque ou, pour mieux dire, dans le monde républicain, où est donc aujourd'hui l'observation des lois? Qui les respecte? Qui s'en soucie? Qui ne les accommode à son bon plaisir?

Au moment où M. Goblet épanchait sa douleur de ne pas voir réprimés, comme autrefois à Châteauvillain, les empiètements du clergé, les conseillers municipaux socialistes préparaient, pour la troisième ou quatrième fois, leur congrès annuel. Il y a un article de la loi du 5 avril 1884 qui interdit aux assemblées municipales d'émettre des vœux politiques et de se mettre en communication

entre elles, hors les cas prévus par la loi. Les conseillers municipaux socialistes se sont-ils arrêtés à cette défense? Ils se réunissent chaque année, tantôt à Paris, tantôt en province, pour discuter, pour préparer, quoi? La révolution sociale. Ces synodes-là, M. Goblet a-t-il un mot pour les blâmer? M. Ribot songe-t-il à les empêcher?

Il y a des lois qui ont déterminé les conditions auxquelles pourront se former les syndicats. Il y a des syndicats qui ne les observent point; ce sont ceux-là même qui mettent à leur ordre du jour la grève universelle, qui menacent, au moment d'une guerre, d'arrêter la circulation des chemins de fer. Le gouvernement les laisse faire, ou s'il essaye contre eux de tardives réclamations, c'est en leur accordant aussitôt de longs délais pour se mettre en règle.

Il y a des lois qui prescrivent la gratuité des fonctions municipales. Ces lois, le ministre de l'intérieur, M. Leygues, les rappelait, avec une vigueur que nous n'hésitons pas à reconnaître, contre la municipalité de Romilly, qui avait attribué un traitement au maire de cette commune. Mais le ministre était obligé de confesser que les mêmes lois étaient, avec l'assentiment du pouvoir, mises en oubli dans les grandes villes. Dès lors que devient leur autorité? Et de quel droit interdire à ceux-ci ce qu'on permet à ceux-là! Que le maire de Romilly ait des opinions détestables, cela est vrai, et M. Leygues a eu raison de flétrir ces opinions à la tribune. Mais la loi ne varie pas suivant les opinions des hommes; ce n'est pas à cause de ses opinions que le maire de Romilly ne devait pas avoir de traitement, c'est parce que la loi s'y opposait. Et d'ailleurs si l'on s'en tient aux opinions, nous ne voyons pas en quoi les jacobins du conseil municipal de Paris mériteraient plus de toucher une indemnité que le maire socialiste de Romilly.

Ainsi l'on invoque contre le clergé la loi, même quand elle n'existe pas, et on la viole, même quand ses prescriptions sont le mieux établies, en faveur des républicains.

L'ancien dictateur de la Bulgarie, M. Stamboulof, est mort assassiné, succombant, après une cruelle agonie, aux horribles blessures que lui avaient faites ses meurtriers. Dès la première nouvelle de l'attentat, on l'a attribué à des vengeances privées. On s'est rappelé les persécutions, les tortures, les supplices auxquels Stamboulof avait soumis ses adversaires, ceux-là mêmes qui, devenus suspects à ses yeux, avaient été naguère ses collègues et ses amis, et ce souvenir, présent à toutes les mémoires, a suffi pour expliquer le forfait dont à son tour il était victime. Les feuilles de la Triple-Alliance, dont Stamboulof avait été l'auxiliaire et le

protégé, ont porté plus haut leurs suppositions; elles ont accusé le gouvernement de Sofia, les ministres, le prince de Bulgarie lui-même qui, à ce moment, était en Allemagne.

La précipitation avec laquelle se sont formulées ces imputations, en révèle le caractère; elles sont trop passionnées pour mériter créance. Les mœurs bulgares sans doute ne sont pas les nôtres, et les crimes peuvent encore trouver leur place dans la politique orientale. Mais le gouvernement de Sofia n'avait à ce meurtre aucun intérêt. L'homme qui vient d'être frappé avait cessé d'être redoutable, et les destinées de la Bulgarie, comme son honneur, ne peuvent que souffrir de l'horreur qui s'attache à cet assassinat.

Pendant que s'accomplissait ce drame, une députation bulgare, conduite par le métropolite Clément, se présentait aux ministres de la Russie pour implorer le pardon du grand Empire et obtenir qu'il rendît ses bonnes grâces à la nation affranchie par ses armes. Bien accueillie par les dignitaires du clergé orthodoxe, la députation a été reçue par le chancelier, admise auprès de l'empereur; elle a entendu de leur bouche des paroles bienveillantes et sympathiques pour la Bulgarie. Mais le nom du prince Ferdinand n'a pas été prononcé, et les délégués ont dû emporter la conviction que, si le peuple bulgare était rentré en grâce auprès du tsar, son gouvernement demeurait ignoré de lui.

M. Stamboulof se comparait volontiers à M. de Bismarck et à M. Crispi; c'était pour son amour-propre une satisfaction que d'entendre dire qu'il jouait dans son petit pays le même rôle que ces hommes d'Etat dans leur patrie. Des trois dictateurs, l'un meurt assassiné; l'autre se consume dans la retraite, maudissant l'ingratitude des princes; le troisième est encore au pouvoir, et, jusqu'ici, ne peut que se louer de la persévérante reconnaissance de son souverain. Ce bonheur durera-t-il longtemps? M. Crispi semble bien menacé dans sa toute-puissance. Premier ministre, il a déjà eu à subir les pires affronts auxquels un homme puisse être exposé: accusé dans son honneur, essayant en vain de traîner devant les tribunaux ses accusateurs, déféré lui-même à la justice par ceux qu'il s'était flatté d'écarter du Parlement et de réduire au silence. Il a encore la majorité à la Chambre, mais une majorité trop diverse pour être stable. Il a encore la faveur du roi; mais les impressions des cours sont changeantes, et le jour pourra venir où, pour sauver le trône, on sacrifiera le ministre.

Aux prises avec les embarras financiers, l'Italie a eu son heure d'illusion. Sa flotte, au retour de Kiel, s'est rendue à Portsmouth; ses marins ont été fêtés par les marins anglais, acclamés par le peuple, reçus par la reine, et les efforts n'ont pas manqué, dans

la presse italienne, pour opposer aux fêtes de Cronstadt et de Toulon la réception de Portsmouth. Mais l'Angleterre n'est pas nation à s'engager; elle pourra soutenir l'Italie en Abyssinie contre la politique russe dont l'influence et les visées l'inquiètent. Elle ne lui en mesurera pas moins l'espace du côté du Nil, et ne consultera, pour lui donner appui, que ses propres intérêts.

M. Crispi a fait voter par le Parlement et approuver par le roi une loi qui institue fête nationale la journée du 20 septembre, anniversaire de l'entrée des troupes italiennes dans Rome. Nous ne croyons pas que cette résolution lui profite, et nous doutons qu'au fond du cœur il s'en applaudisse. Elle n'est pas venue de son initiative. Un député ministériel l'avait proposée; d'autres membres de la majorité la combattaient, et en même temps qu'elle blessait les catholiques, elle rencontrait de l'opposition jusque dans les rangs des socialistes. M. Crispi s'est fondé, pour la soutenir, sur ce raisonnement que, du moment que la proposition était faite, on ne pouvait l'écarter sans paraître reculer devant le Saint-Siège. Argument misérable, dont le succès momentané réserve peut-être au gouvernement italien une reculade plus éclatante. M. Crispi avait lui-même senti la nécessité, il y a bien peu de jours, d'un rapprochement avec la Papauté. Devant le péril que les progrès du parti démagogique font courir à l'Etat et à la société, il avait adressé un appel aux croyants, et il eût souhaité que, lors des élections politiques, le Saint-Père levât l'interdiction qui empêchait les catholiques de se rendre au scrutin. Il ne peut croire assurément que leur concours lui soit moins utile dans l'avenir. Mais il s'est refusé d'avance toute chance de l'obtenir en instituant contre eux la fête du 20 septembre.

Les élections ne sont pas l'affaire d'un jour en Angleterre; elles durent un mois. On n'en connaît donc pas encore le résultat définitif; mais on peut le prévoir. Le scrutin aura été une déroute pour le parti libéral. Les calculs les plus optimistes n'attribuaient d'avance aux unionistes qu'une faible majorité, elle sera de cent membres au moins.

L'ancien chancelier de l'Echiquier, sir William Harcourt et avec lui l'ancien secrétaire principal pour l'Irlande, M. John Morley, l'ancien directeur des postes, M. Arnold Morley, ont été battus. Sir William Harcourt va se représenter dans le pays de Galles, à Newport, où il sera élu, grâce au désistement de M. Warmington. Son échec n'en est pas moins significatif; c'est à peine si M. Herbert Gladstone a pu être réélu à Leeds. Décidément son père, le vieil homme d'État, a bien fait de renoncer à la vie publique. Il écrit dans sa retraite des comédies pour sa petite-fille.

Cela vaut mieux pour son repos que de figurer encore dans la comédie politique.

Il est vrai qu'en se retirant de la lutte, M. Gladstone a découronné son parti. Le prestige de son nom avait soutenu les libéraux et fait passer des projets qui, n'étant plus appuyés et comme transformés par ses paroles, ont vu se lever contre eux des objections puissantes sur l'esprit britannique. Dans un discours prononcé à Glasgow, l'un des vainqueurs du jour, le *leader* de la future majorité, M. Balfour, a indiqué les causes qui avaient amené la chute des libéraux : « la politique du dernier gouvernement, a-t-il dit, a abouti à une banqueroute, et cette banqueroute était méritée, parce que le gouvernement qui vient de tomber avait donné son appui au *home rule*, au projet de loi sur la séparation de l'Église et de l'État dans le pays de Galles, au *Local veto bill*, à d'autres projets de loi encore, dans le but, non d'accomplir des réformes, mais de faire œuvre d'hommes de parti. C'est le même esprit qui a inspiré sa politique en ce qui concerne la Chambre des lords. Lord Rosebery a fait appel au peuple en révolutionnaire; mais le peuple a reconnu la nécessité d'un boulevard contre une majorité de hasard qui pouvait se rencontrer à la Chambre des communes. »

Le réveil de l'esprit conservateur est en effet le trait de ce scrutin. Les principaux membres du parti ouvrier ont été exclus comme les chefs libéraux; les faubourgs de Londres ont acclamé les conservateurs, et, dans ce pays de liberté, la foule a pris parti pour la Chambre haute contre ceux qui, au nom du peuple, voulaient la détruire.

Louis Joubert.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Guide contentieux des voyageurs, baigneurs et hivernants en France**, par Camille Derouet, ancien magistrat. (Paris, 1895, chez Marescq aîné, rue Soufflot.) Prix : 2 fr. 50.

Quel est le voyageur, le touriste qui n'ait été exposé à des difficultés, soit à l'occasion du transport de sa personne et de ses bagages, soit de la part d'hôteliers ou de loueurs peu scrupuleux?

Le plus souvent, on paye pour avoir la paix; en outre, la plupart des personnes ignorent leurs droits ou ne savent pas les faire valoir. De là des abus sans nombre. Il n'en sera plus ainsi pour ceux qui liront le *Guide contentieux;* petit livre d'une utilité patente, dû à la plume claire et précise d'un ancien magistrat fort distingué, M. Derouet.

Ce manuel est divisé en deux parties. La première traite du transport des personnes et des choses par chemin de fer et par les autres moyens de locomotion et indique les procédures à suivre en cas de contestation de part ou d'autre.

La seconde partie traite du séjour hors de chez soi. On y examine toutes les situations dans lesquelles on peut se trouver, soit à l'hôtel, soit en habitation garnie. Des chapitres spéciaux sont consacrés aux transports et opérations dont se charge la poste; au caractère des transmissions télégraphiques, aux rapports que le voyageur peut avoir avec des cafetiers ou restaurateurs, des entrepreneurs de spectacles et concerts.

Les droits de l'acheteur, les droits vis-à-vis des ouvriers et fournisseurs chargés de l'exécution d'un travail, les devoirs des gens de service emmenés en voyage ou pris pendant le séjour hors de chez soi, y sont examinés et exposés minutieusement, ainsi que les rapports qu'on peut avoir avec des médecins, pharmaciens, dentistes, gardes-malades et administrations des pompes funèbres.

Cette seconde partie se termine aussi par un exposé des procédures à suivre en cas de contestation. Un répertoire alphabétique très détaillé termine l'ouvrage.

Pour rendre le texte aussi clair que possible, M. Derouet a disposé, pour ainsi dire par échelons, les matières contenues dans le *Guide contentieux,* de telle sorte que chaque idée principale encadre les développements qui en dépendent.

Au moment où beaucoup de nos lecteurs se rendent dans les stations thermales, dans les lieux de villégiature et aux bains de mer, nous avons voulu leur rendre le service de leur recommander ce petit livre. Il les prémunira contre beaucoup d'ennuis et les garantira contre toute atteinte à leurs droits.

---

**La Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire**, par Ernest Daudet, 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. (E. Plon, Nourrit et Cie.)

Les chouans ont été les plus redoutables adversaires de la Révolution; ils ont fait trembler le Comité de salut public et le Directoire; ils ont tenu en échec le pouvoir naissant de Bonaparte. Il a fallu pour les détruire des armées et d'impitoyables répressions. Que reste-t-il d'eux, cependant? Quelques souvenirs confus et quelques noms qui surnagent. C'est cette lacune que comble M. Ernest Daudet. Ses recherches à travers les innombrables dossiers de la police de Fouché et de Rovigo lui ont permis de tirer de l'oubli les tragiques épisodes de la chouannerie sous le Consulat et le règne de Napoléon. La plupart d'entre eux sont révélés pour la première fois aussi bien que les ténébreuses entreprises de la police qui s'y rapportent, et ces récits, dont la vérité est attestée par les documents officiels, présentent l'intérêt et l'attrait du plus suggestif des romans.

**Louis XVII, son enfance, sa prison et sa mort au Temple.** — D'après des documents inédits des Archives nationales, par R. Chantelauze, avec un portrait de Louis XVII, par Mme Vigée-Lebrun. — In-12. (Firmin-Didot.)

Le Dauphin, fils de Louis XVI, étant mort en 1795, il y a cent ans que « la question Louis XVII » passionne l'opinion, et l'on peut dire qu'elle la préoccupe plus que jamais à l'heure actuelle. La presse citait, tout récemment, plusieurs auteurs dramatiques, en tête desquels M. Victorien Sardou, qui mettaient la dernière main à un drame sur cet émouvant sujet. L'an passé, M. Geoges Laguerre faisait, on s'en souvient, procéder, dans le cimetière Sainte-Marguerite, à l'exhumation des restes du Dauphin, sous prétexte de « fixer un point historique ».

A la vérité, ce « point historique » était depuis longtemps fixé par le remarquable livre du regretté R. Chantelauze, dont la première édition, ayant été enlevée en quelques semaines, était devenue introuvable. La seconde, qui vient de paraître, est spécialement destinée au grand public; elle a été dépouillée de considérations historiques qui n'avaient point directement trait au personnage de Louis XVII, et augmentée de documents inédits nouvellement découverts. D'une lecture aisée, elle s'adresse aussi bien aux gens du monde qu'aux érudits.

---

**Choix de Panégyriques et plans de Discours des plus célèbres orateurs contemporains en l'honneur de la Vénérable Jeanne d'Arc**, par M. l'abbé J. Guillermin, membre de l'Académie pontificale des Arcades.

Le meilleur compte-rendu de ce volume, paru chez Bloud et Barral, se trouve dans ces quelques lignes de l'Avant-propos :

« Un sujet nouveau, le panégyrique de Jeanne d'Arc, est entré définitivement dans la chaire chrétienne, par suite du décret pontifical qui a proclamé Vénérable la vierge de Domrémy et introduit la cause de sa béatification devant la Sacrée Congrégation des Rites...

« Réunir les panégyriques épars dans lesquels nos plus illustres orateurs ont célébré la grande Française, semble donc œuvre opportune.

« En notre siècle, à la vérité, l'érudition, l'histoire, la littérature, l'art, se sont plu, à l'envi, à faire revivre, à populariser les fastes merveilleux de la France au quinzième siècle; mais c'est dans les discours de nos grands orateurs sacrés, il nous semble, que l'on voit apparaître et resplendir dans une plus éclatante et plus charmante lumière « la figure unique, incompa- « rable de la sainte Pucelle, à laquelle « rien ne ressemble ni dans l'his- « toire, ni dans la poésie, et dont la « beauté surpasse l'idéal même. « (Mgr Dupanloup). »

Les lecteurs trouveront dans cet intéressant ouvrage les panégyriques de Mgr Dupanloup, de Mgr Freppel, du cardinal Langénieux, de Mgr Perraud, de Mgr Turinaz, du P. Montsabré, du cardinal Mermillod, de M. l'abbé Perreyve, du cardinal Thomas, de Mgr Frayssinous; une instruction pastorale de Mgr Pagis; une conférence du cardinal Parocchi; enfin, des plans, analyses ou citations d'un grand nombre de discours sur Jeanne d'Arc prononcés par d'autres orateurs, chrétiens éminents, tels que NN. SS. Germain, Fava, Pie, d'Hulst, de Cabrières, Gonindard, Lecot, M. le chanoine Brettes, le R. P. Feuillette, etc.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

---

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

# L'ÉDUCATION D'UN PRINCE

# LOUIS-PHILIPPE

## I

Princes et princesses d'Orléans. — Mme de Rochambeau gouvernante des princes. — M. de Bonnard gouverneur. — Mme de Genlis gouvernante des princesses. — Les aptitudes de Mme de Genlis.

Du mariage de Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, ensuite duc d'Orléans (Égalité), avec Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, trois princes étaient nés : le 6 octobre 1773, Louis-Philippe, duc de Valois; le 3 juillet 1775, Antoine-Philippe, duc de Montpensier; et le 7 octobre 1779, Alphonse-Léodgard, comte de Beaujolais. L'aîné prit le titre de duc de Chartres, en 1785; puis il fut le duc d'Orléans, jusqu'à son avènement au trône, c'est-à-dire de 1793 à 1830. Entre le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais se plaçaient deux sœurs jumelles, nées le 23 août 1777; mais l'une, Mlle de Chartres, fut enlevée à quatre ans et demi par la rougeole; l'autre, Mlle d'Orléans, connue plus tard sous le nom de Madame Adélaïde, mourut septuagénaire.

Triste exemple des vicissitudes humaines! De ces trois frères auxquels leur naissance semblait promettre une destinée brillante et heureuse, aucun ne conserva même le droit de jouir jusqu'au bout de la patrie. Jetés hors de leur pays par les orages des révolutions, tous finirent leurs jours en terre étrangère[1]. Leur sœur elle-même, après une vie pleine d'agitations et de traverses, ne mourut que juste à temps[2] pour n'avoir pas à reprendre avec sa famille le chemin de l'exil.

Mme de Rochambeau fut choisie pour gouvernante des jeunes princes; leur sous-gouvernante était Mme des Roys, dont le mari était l'intendant général des finances du duc d'Orléans[3]. Quand le duc

[1] Le duc de Montpensier à Twickenham, 18 mai 1807; le comte de Beaujolais à Malte, 14 mai 1808; Louis-Philippe à Claremont, 26 août 1850.

[2] 31 décembre 1847.

[3] Mme des Roys était la grand'mère maternelle de Lamartine.

de Valois eut cinq ans, le chevalier de Bonnard [1] fut désigné pour les fonctions de gouverneur, l'abbé Guyot pour celles de précepteur.

M. de Bonnard, mestre de camp, qui avait servi avec beaucoup de mérite dans l'artillerie, était poète à ses heures; il écrivait avec beaucoup de facilité et de grâce, et aujourd'hui encore ses vers se lisent avec plaisir. Il avait été présenté et recommandé au duc de Chartres par Buffon et par M. le maréchal de Maillebois. Son caractère aimable lui avait concilié l'affection générale; aussi cette nomination fut-elle fort approuvée. « Il faut bien que j'aie fait un bon choix, disait le duc de Chartres, puisque tout le monde le dit. » Nous nous demandons cependant si Bonnard convenait parfaitement à son emploi : il avait sans doute beaucoup d'esprit; mais dans ces petites pièces charmantes qu'il nous a laissées, certains traits peuvent sembler un peu trop libres pour un grave gouverneur.

Pendant la première enfance les filles, contre l'usage, n'avaient pas été réunies à leurs frères; on les avait confiées à une gouvernante spéciale, la comtesse de Genlis [2].

Mme de Genlis a été un personnage trop considérable dans l'éducation de toute la famille, pour qu'il ne soit pas nécessaire de la faire connaître avec quelque détail. Non pas que nous voulions donner d'elle une biographie, qui, pour être exacte, serait longue, et dans laquelle il faudrait toucher d'ailleurs à quelques points assez délicats : car, sans ajouter foi à tout ce que la malignité a pu faire dire [3], on ne peut nier que dans la vie et la conduite de la comtesse il y a eu certaines parties tout au moins assez équivoques. Mais il faut savoir comment elle avait été élevée; car l'éducation qu'elle avait reçue, ou plutôt qu'elle s'était faite à elle-même, expliquera déjà celle qu'elle donna à ses élèves.

On trouvait en elle, dès son enfance, beaucoup de grâce et de gentillesse. Sa mère, qui faisait représenter et qui composait elle-même des comédies, lui réservait souvent dans les pièces jouées un rôle dont la petite actrice s'acquittait à merveille : elle apprit ainsi de fort bonne heure à paraître et à réciter en public sans

[1] Bernard de Bonnard, né le 22 octobre 1744, mort le 13 décembre 1784. Garat a fait un précis historique de sa vie.

[2] Félicité Ducrest de Saint-Aubin, née le 25 janvier 1746, épouse en 1762 Charles de Brulart, comte de Genlis, plus tard marquis de Sillery. Morte en décembre 1830.

[3] Sans parler d'épigrammes outrageantes, que l'on peut trouver dans Bachaumont, et qui feraient de Mme de Genlis une créature éhontée et vénale, citons seulement deux lignes de M. de Talleyrand, qui passait pour avoir été lui-même du dernier bien avec la comtesse : « Mme de Genlis, pour éviter le scandale de la coquetterie, a toujours cédé aisément. » (*Mémoires*, I, 163.)

timidité, et elle prit le goût des applaudissements. Douée d'une intelligence précoce et curieuse, et d'une excellente mémoire, elle lisait, un peu au hasard, et avec une égale ardeur, tout ce qui lui tombait sous la main. Elle acquit ainsi des connaissances, superficielles sans doute, mais assez variées pour étonner beaucoup de gens. Elle avait la passion de communiquer aux autres son savoir : elle avait sept ans à peine que déjà se révélait chez elle une véritable vocation d'institutrice; elle était née maîtresse d'école. Dans la chambre qu'elle occupait au château de Saint-Aubin, une de ses fenêtres donnait sur une terrasse, au-dessous de laquelle passait un chemin, où des petits garçons venaient jouer. Elle imagine de les instruire. Tous les matins à l'aide d'une corde (car elle était déjà assez forte en gymnastique), elle se laissait glisser sur la terrasse. Ses petits disciples se rangeaient au pied du mur, le nez en l'air : elle leur enseignait gravement le catéchisme, leur apprenait quelques vers des tragédies de Mlle Barbier, et ce qu'elle savait de principes de musique. Ils écoutaient avec la plus grande attention, car elle leur jetait pour récompense des fruits, de petites galettes [1]. On la surprit un jour au milieu de ses fonctions, et l'on en rit si bien, qu'elle y renonça. C'était sans doute un sacrifice; mais elle s'en dédommagea grandement plus tard.

Tout en continuant ses lectures de toute espèce, elle étudiait avec soin l'italien et l'anglais; elle s'appliquait au dessin, à la peinture et surtout à la musique, pour laquelle elle avait les dispositions les plus remarquables. Elle jouait de beaucoup d'instruments; mais surtout elle acquit sur la harpe un talent qui la rendit vraiment célèbre. Tout cela cependant ne l'absorbait pas tellement qu'elle ne se livrât encore à des études et à des occupations moins féminines. Elle se prend de goût pour la médecine et la chirurgie; elle apprend dans les livres du docteur Tissot à connaître et à soigner les maladies : elle traite les paysans d'alentour; elle pratique même avec succès la saignée; et à chacun de ceux qui ont eu recours à sa lancette, elle donne 30 sous. Aussi a-t-elle bientôt, on le comprend, une clientèle nombreuse, si nombreuse, que sa bourse, contrairement à ce qui se passe pour les praticiens ordinaires, se vidant au lieu de se remplir, à mesure que la vogue devient plus grande, elle doit renoncer à l'exercice d'un art trop dispendieux. En même temps elle se met au fait des travaux champêtres et de ceux du jardinage : elle apprend ce que doit savoir une bonne fermière, la manière d'élever des pigeons et des poules, de faire le cidre, sans parler des recettes de cuisine pour la pâtisserie et

[1] *Mémoires*. (Coll. Barrière, XV). Préface III-IV.

les entremets. Tout cela ne lui suffit pas encore : elle va chez les ouvriers du village, pour se rendre un compte exact des divers métiers, et même s'y essayer : tisserand, vannier, menuisier, etc. Dans cette nomenclature d'occupations si variées, nous allions oublier l'équitation, le billard, les jeux de cartes. Enfin, comme son activité n'est pas encore épuisée, elle tient un journal très détaillé, où elle enregistre ce qu'elle fait, ce qu'elle pense : chaque jour elle y écrit au moins quelques lignes, et souvent des pages entières [1].

Chacun de nous, suivant M^me^ de Genlis, devrait avoir ainsi un journal de sa vie : ce serait, assure-t-elle, une habitude excellente. C'est une recommandation à laquelle nous ne voulons pas contredire absolument; il peut être utile, en effet, de ramener les yeux sur soi-même, de s'examiner, de faire la revue de ses actions et de ses idées. Mais, à trop se regarder et s'occuper de soi, on s'expose parfois à se faire de sa personnalité une opinion exagérée, à s'attribuer trop d'importance : c'est un danger, et nous ne voudrions pas assurer que M^me^ de Genlis s'en est suffisamment préservée.

Mariée à dix-sept ans, elle va vivre dans le grand monde, où ses agréments naturels et ses talents acquis lui attirent les plus vifs succès. A tant de mérites dont elle se sent déjà si bien pourvue, elle veut en ajouter un nouveau : pourquoi n'écrirait-elle pas, comme tant d'autres, et mieux sans doute que beaucoup d'autres? Elle fait des vers de société; elle s'élève même à des compositions plus considérables. A la campagne, chez le président Portal, dans un des plus beaux châteaux de Normandie, elle travaille pour le théâtre de la maison; les proverbes et les petites pièces dont elle est l'auteur, et aussi la façon dont elle y joue, enlèvent, elle nous l'apprend, tous les suffrages. Un jour, « on désire, par acclamation, la voir jouer Roxelane », dans les *Trois Sultanes*, comédie tirée par Favart d'un des contes de Marmontel. Mais on n'avait pas sous la main l'œuvre même de Favart; il fallait la faire venir de Paris, et Paris était bien loin. « Qu'à cela ne tienne, dit la jeune comtesse; je me charge de faire une pièce des *Trois Sultanes*, sur le même fond et avec une intrigue différente. » Ici, il nous faut citer M^me^ de Genlis elle-même : « Je la fis effectivement, en trois actes, en prose, avec des couplets, et en six ou sept jours. Nous l'apprenions à mesure que je l'écrivais. Elle était tout à fait différente de celle de Favart. » Et elle ajoute, car elle a des accès de modestie : « Je ne pense pas qu'elle fût bonne, mais je crois que le dialogue en était joli, et qu'il y avait du mouvement et de l'intérêt dans l'intrigue,

[1] *Mémoires*, 53, 54, 71.

ce qui manque entièrement dans celle de Favart; je m'y donnai un rôle très brillant, dans lequel je chantais, je dansais, je jouais du clavecin, de la harpe, de la guitare, de la musette, du tympanon et de la vielle; il n'y manquait que mon par-dessus de viole et ma mandoline[1]. » Inutile de dire que la virtuose obtint un vrai triomphe.

Ainsi se passèrent plusieurs années, pleines sans doute de succès dans le monde, des plus flatteurs pour l'amour-propre de M^me^ de Genlis, mais qui n'avançaient en rien sa fortune. Heureusement pour elle, sa tante, M^me^ de Montesson, devint l'épouse du duc d'Orléans, par un de ces mariages qu'on était convenu d'appeler secrets, bien qu'ils ne fussent un mystère pour personne. Elle usa de son influence pour faire nommer sa nièce dame de la duchesse de Chartres. C'était une place fort enviée. M^me^ de Genlis gagna bientôt l'affection de la princesse : cette affection fut soumise plus tard à des épreuves auxquelles elle ne devait point résister; mais elle semble avoir été longtemps très forte.

Tout en prenant largement sa part des distractions et des plaisirs qu'offrait le Palais-Royal, M^me^ de Genlis n'en continuait pas moins d'écrire beaucoup : les cahiers s'ajoutaient aux cahiers. Ses habitudes à cet égard étaient si bien connues, que le duc de Chartres, ayant, à la suite d'un pari qu'il avait perdu, à lui payer une discrétion, voici comment il s'acquitta, non peut-être sans une pointe de malice, quoiqu'elle n'ait pas l'air de le soupçonner : « Je trouvai, raconte-t-elle, dans mon cabinet, une poupée de grandeur naturelle, assise devant mon bureau, une plume à la main et coiffée avec des millions (*sic*) de plumes. Sur mon bureau étaient, d'un côté, une rame de superbe papier, et, de l'autre, trente-deux livres in-8° blancs, reliés en maroquin vert, et vingt-quatre très petits reliés en maroquin rouge. Aux pieds de la poupée était un carton rempli de petits papiers à billet, d'enveloppes, de cire à cacheter, de poudre d'or et d'argent, avec un canif, des ciseaux, une règle, un compas, etc. Ce présent m'enchanta[2]. »

L'acquisition de ce bureau dont elle parle, avait été, à ce qu'il paraît, une grosse affaire. Cette sorte de meuble, exclusivement réservée jusque-là aux gens qui ont barbe au menton, était réputée peu séante chez une personne du beau sexe. L'écrivassière comtesse se mit hardiment au-dessus du préjugé : « J'ai été la première femme, dit-elle, qui ait eu un bureau, ce que l'on critiqua beaucoup d'abord, et ensuite presque toutes les femmes en eurent[3]. »

La duchesse de Chartres, déjà mère de deux fils, les ducs de

[1] *Mémoires*, 421.
[2] *Ibid.*, 178.
[3] *Ibid.*, 179.

Valois et de Montpensier, désirait beaucoup une fille : « Si j'en ai une, disait-elle à Mme de Genlis, vous serez sa gouvernante. » A la naissance de ses jumelles, elle n'oublia pas sa promesse, et Mme de Genlis fut en effet chargée d'élever les petites princesses. Il faut lui rendre cette justice qu'elle n'acceptait point la place pour jouir des honneurs et des avantages attachés à cette position ; elle eut à cœur d'en remplir toutes les obligations telles qu'elle les comprenait. Elle avait pris pour devise (elle aimait les devises et elle en composa beaucoup) une lampe avec ces mots : *Pour éclairer, je me consume.* Elle la justifia, en se donnant tout entière à ses fonctions. Du reste, l'accomplissement de ce devoir lui était peut-être plus facile qu'à beaucoup d'autres, tant elle était portée, par nature, à faire de l'éducation.

« Aujourd'hui, dit-elle, à trente ans, je suis entrée dans un couvent cloîtré, pour y passer quatorze à quinze ans, consacrée à des devoirs qui occuperont toutes les heures de mes journées, de sorte qu'il faudra prendre sur mon sommeil pour me livrer à mon goût pour écrire. Quant à la musique, je la cultiverai en l'enseignant[1]. »

Un couvent : en effet, elle avait estimé que le séjour du Palais-Royal n'était pas celui qui convenait le mieux à ses pupilles. Elle demanda et obtint de pouvoir les élever au couvent de Belle-Chasse, au coin de la rue Saint-Dominique. Ajoutons seulement que la clôture n'existait que pour les religieuses, et non pour elle, qui pouvait continuer de recevoir ses amis. On bâtit, sur ses plans, au milieu du jardin, un joli pavillon, qui communiquait avec le couvent par un long berceau en treillage, recouvert de toile cirée et chargé de vignes.

Outre Mlles de Chartres et d'Orléans, Mme de Genlis avait avec elle ses deux filles. Elle leur adjoignit bientôt sa nièce, Henriette de Sercey, et une autre parente ; puis, un peu plus tard, Mlle de Montault-Navailles, la future duchesse de Gontaut-Biron, et Mlle de Champgrand, qui, devenue Mme de Bawr, se fit une certaine réputation par ses productions littéraires[2].

## II

Mme de Genlis compose son *Théâtre d'éducation*. — M. de Bonnard tombe en défaveur. — Mme de Genlis chargée de la direction de tous les enfants d'Orléans.

Pénétrée de cette idée que c'est surtout en amusant les enfants qu'il faut les instruire, Mme de Genlis composait de petites pièces

[1] *Souvenirs de Félicie*, 198. (Collect. Barrière, XIV.)

[2] Mme de Gontaut-Biron fut, sous la Restauration, gouvernante des

consacrées au développement d'une vérité morale, et les faisait représenter par ses éleves. L'intention, sans doute, était excellente : n'est-il pas cependant permis de croire que son goût pour le théâtre, et aussi le plaisir de déployer ses talents comme auteur, entraient pour quelque chose dans le choix de cette manière d'instruire? Parmi ces comédies, il en est un certain nombre qu'elle-même déclare avoir uniquement destinées à former l'esprit et le cœur des enfants de marchands, d'artisans. « Je suis le premier auteur, dit-elle, qui se soit occupé de l'éducation du peuple, et cette gloire est chère à mon cœur. » Soit; mais, à ces moments-là, est-ce en pensant à ses élèves et dans leur intérêt qu'elle écrivait?

Dans ces pièces, à défaut d'action, on s'accordait à reconnaître un style facile, naturel, élégant. Le *Théâtre d'éducation* (c'est le titre sous lequel elle les publia) obtint un succès des plus flatteurs; les critiques les plus sévères se montrèrent pour Mme de Genlis extrêmement bienveillants; elle reçut de nombreux compliments en vers et en prose [1]; Buffon, même, lui adressa une lettre fort élogieuse, presque enthousiaste : « Un tact exquis, une philosophie saine, la morale la plus pure, une connaissance parfaite du monde, toutes les grâces de l'esprit et du style ont conduit, animé vos pinceaux. Quoique vous n'ayez pas parlé du bon Dieu, je crois fermement aux anges, et vous êtes un de ceux qu'il a le mieux doués [2]. » Une pareille entrée dans la publicité ne pouvait que l'encourager, si tant est qu'elle eût besoin d'être encouragée, à produire de nouvelles œuvres; elle en produisit donc beaucoup, et même trop. Peu d'auteurs ont égalé sa fécondité : elle a donné près de cent volumes.

Nous arrivons à l'époque où Mme de Genlis prit dans la maison du duc de Chartres une importance encore plus considérable. Le duc de Valois avait près de huit ans; il était toujours sous la direction du chevalier de Bonnard. Le chevalier était-il inférieur à sa tâche? L'avait-on desservi auprès du prince? Nous ne savons, car quelques points restent mystérieux dans cette affaire. Mme de Genlis est la seule qui ait pu connaître tous les dessous; nous sommes bien forcé de prendre son récit, tout en ne l'acceptant

Enfants de France. Elle est l'auteur de *Mémoires* plusieurs fois cités par nous dans le cours de ce travail. Mme de Bawr avait été l'épouse, en premières noces, de Saint-Simon, le chef de la secte Saint-Simonienne; ce mariage fut rompu par le divorce.

[1] Voy., dans la *Correspondance* de La Harpe, lettres 104 et 105, deux pièces de vers qui lui sont adressées, l'une par La Harpe lui-même, l'autre par le chevalier de Bonnard.

[2] Bachaumont, 13 mars 1780. Grimm (X, 279) donne la même lettre, avec quelques légères différences.

que sous quelques réserves. Elle raconte donc qu'un soir, entre huit et neuf heures, le duc de Chartres vint, comme à l'ordinaire, à Belle-Chasse. Tout de suite, il lui fit des plaintes; s'il n'y prenait garde, ses fils auraient le ton de *garçons de boutique;* ainsi, le matin, le duc de Valois avait employé l'expression : *j'ai tambouriné à la porte;* et, un peu après, parlant de ses promenades à Saint-Cloud, il avait dit qu'on y était fort tourmenté par *la parenté*, au lieu de *par les cousins*. Ces griefs nous semblent assez légers; mais tel ne fut pas sans doute l'avis de M^me^ de Genlis, car nous ne voyons pas qu'elle ait aucunement songé à prendre la défense du pauvre M. de Bonnard. Elle l'accuse même dans ses Mémoires : « On avait reconnu en Bonnard des méthodes vicieuses d'enseignement et un ton qui n'était pas de la bonne compagnie. » Dès que le duc de Chartres eut exprimé son intention de mettre le chevalier en sous-ordre en nommant un gouverneur, elle chercha tout de suite quel personnage pourrait être désigné pour cette charge. Elle proposa successivement M. de Schomberg, le chevalier de Durfort, M. de Thiars. Le duc de Chartres les repoussa tous : le premier était pédant, le second exagéré et emphatique, le troisième trop léger. « Alors, dit-elle, je me mis à rire, et je lui dis : Eh bien, moi! — Pourquoi pas? reprit-il sérieusement. Je proteste que j'avais cru ne faire qu'une plaisanterie, et que, dans nos conversations précédentes, rien n'avait jamais dû me préparer à une idée aussi singulière; mais l'air et le ton de M. le duc de Chartres me frappèrent vivement. » Nous n'avons pas le droit de contester que la surprise de M^me^ de Genlis fut grande; mais nous voyons qu'elle s'en remit bien promptement, et que, tout de suite, elle envisagea la proposition comme si elle avait pu s'y attendre depuis assez longtemps, car elle ajoute : « Je vis la possibilité d'une chose extraordinaire et glorieuse, et je désirai qu'elle pût avoir lieu. Je lui dis franchement ma pensée. M. le duc de Chartres parut charmé, et me dit : « Voilà qui est fait. Vous serez gouver- « neur. » Ce furent ses propres paroles [1]. »

L'offre aurait pu effrayer une femme moins sûre de sa capacité. Mais un sentiment que M^me^ de Genlis semble n'avoir jamais connu, c'est la défiance d'elle-même. Elle parle de ses propres qualités avec une satisfaction si convaincue qu'elle pourrait paraître naïve. « Il y a, dit-elle, une louange que je puis me donner, parce que je suis très sûre que je la mérite : c'est que j'ai toujours eu l'esprit parfaitement juste, et par conséquent un grand fond de raison [2]. »

[1] *Mémoires*, 191.
[2] *Ibid.*, 74.

Avec cette bonne opinion qu'elle a de sa justesse d'esprit et de sa profonde raison, elle aurait accepté sans hésitation de faire l'éducation même de l'héritier présomptif de la couronne.

Il était contraire à tous les usages et à toutes les idées de voir une femme investie de pareilles fonctions. Mais ce n'était pas la première fois qu'on voyait un prince d'Orléans faire de l'extraordinaire. C'est ainsi que le fils du Régent, dans son zèle pour la science, avait voulu que son corps fût donné aux hommes de l'art pour toutes les recherches propres à perfectionner l'anatomie [1]. Le duc d'Orléans, qui lui avait succédé, plein de confiance dans l'efficacité de l'inoculation, malgré la violente opposition d'un grand nombre de médecins soutenus par un arrêt du Parlement, n'avait pas hésité, pour contribuer à l'adoption de ce traitement préservatif, à livrer son fils et sa fille au célèbre Tronchin. Tout Paris attendait avec une véritable anxiété les résultats de l'expérience : elle réussit à merveille, et quand ces enfants, une fois rétablis, furent conduits à l'Opéra par la duchesse leur mère, ils y furent reçus par d'unanimes applaudissements [2].

La nomination de Mme de Genlis étonna beaucoup ; elle paraissait bizarre. A en croire cependant la comtesse, elle aurait été bien accueillie. « M. le duc de Chartres, écrit-elle, avant de la déclarer publiquement, alla à Versailles en faire part au roi. Nous imaginions qu'il blâmerait cette singularité; tout au contraire, il l'approuva du premier mouvement, en lui disant : « Vous faites « très bien, et je le trouve bon. » Ce n'est pas tout à fait ce que racontent des contemporains, et leur récit est plus d'accord avec l'idée que nous nous faisons de Louis XVI, qui avait peu de goût pour les innovations. Quand on avait été lui demander son agrément, il aurait dit, après un moment de réflexion : « J'ai un Dauphin, M. le comte d'Artois a plusieurs princes; vous pouvez faire ce que vous voudrez » ; et il aurait tourné le dos au duc de Chartres [3]. Dans le monde, les critiques furent vives et nombreuses : les Mémoires du temps en font foi, le *gouverneur en jupons*, la *gouvernante-gouverneur* était un texte inépuisable de plaisanteries. Il y aurait eu moins de bruit pour une affaire d'État. « Jamais événement, dit un chroniqueur, n'a fait autant de sensation à Paris que cette nomination. On parle deux ou trois jours d'une bataille perdue ou gagnée, d'une installation ou d'une chute de ministre. Mais l'aventure de Mme de Genlis est, depuis plus d'un mois, le principal sujet de conversation, et tous les jours se renouvelle une

[1] De Luynes, XI, 395.
[2] Grimm, I, 455. Collé, *Journal*, II, 135.
[3] Bachaumont, 15 janvier 1782.

pluie abondante et une averse de couplets, de sarcasmes, de pasquinades, de calembours [1]. »

« M^me la duchesse de Chartres, assure M^me de Genlis, vit avec une joie extrême que je me chargeais de tous ses enfants [2]. » Il nous est bien difficile de le croire. A mesure que la gouvernante s'était établie plus fortement dans la confiance et dans l'intimité du prince, les mauvais propos de cour allaient leur train, et la princesse avait senti se refroidir son ancienne amitié. On venait de disposer de ses fils sans même la consulter; à l'avenir, leurs journées se passeraient presque tout entières hors du Palais-Royal; elle ne les verrait guère plus qu'à la dérobée. Elle pouvait être justement froissée, et tout indique qu'elle le fut dans sa dignité de femme et dans son affection de mère [3].

Il avait été convenu que M^me de Genlis serait maîtresse absolue de l'éducation. Elle consentait à conserver M. de Bonnard et l'abbé Guyot; mais M. de Bonnard ne voulait pas rester sous les ordres d'une femme, et il donna sa démission. Il fut remplacé, comme sous-gouverneur, par M. Lebrun, ancien secrétaire de M. de Genlis. Plus tard, M. Pieyre, auteur d'une pièce, *l'Ecole des pères*, qui avait eu du succès, fut aussi attaché à l'éducation, en qualité de secrétaire des commandements du duc de Valois.

Voici comment était réglé le service : les princes, levés à sept heures, prenaient leur leçon d'instruction religieuse et de latin avec l'abbé Guyot, et celle de calcul avec M. Lebrun [4]. A onze heures, on les amenait à Belle-Chasse, et alors ils étaient sous la direction exclusive de M^me de Genlis, jusqu'à neuf heures du soir. Mais, même dans le temps qu'ils ne passaient pas avec elle, elle continuait de présider en quelque sorte à leurs exercices. M. Lebrun était chargé de tenir un journal détaillé de leur conduite au Palais-Royal, de leurs occupations, de leur travail, et il le remettait à la gouvernante, qui inscrivait en marge ses observations, et distribuait en conséquence l'éloge ou le blâme [5].

[1] Métra, XII, 309. — On peut lire dans Bachaumont, 29 janvier, 14 et 15 février 1782, quelques-unes des épigrammes que l'on fit circuler.

[2] *Mémoires*, 192.

[3] « Un des grands chagrins de M^me de Chartres est de se voir enlever la direction de leur éducation (de ses enfants) par M^me de Genlis. » (*Baronne d'Oberkirch*, I, 251.)

[4] Le comte de Beaujolais ne fut adjoint à ses frères qu'en 1783.

[5] Louis-Philippe, à son tour, dans l'éducation de ses enfants, usa du même moyen, qu'il avait reconnu bon par son expérience personnelle. Voici, en effet, ce que raconte M. le prince de Joinville : « Nos précepteurs devaient chaque jour consigner sur un registre leurs notes et impressions sur l'élève qui leur était confié. Ce registre passait sous les yeux de mon père, qui ajoutait ses observations, ses ordres, et le renvoyait. » (*Vieux Souvenirs*, 8.)

Mme de Genlis prenait pour elle presque toutes les autres parties de l'enseignement. Jusque-là les fonctions de gouverneur et de précepteur avaient été entièrement séparées : réunir les deux personnages en un seul, c'était une autre nouveauté, mais qui méritait d'être approuvée; car l'unité de vues et de conduite, si nécessaire à l'œuvre de l'éducation, pouvait ainsi plus facilement s'obtenir, ainsi que la sérieuse influence sur les enfants.

Enfin, comme si, dans les dispositions arrêtées entre le duc de Chartres et Mme de Genlis, rien ne devait être conforme à tout ce qui s'était fait dans le passé, filles et garçons, après avoir été, contre l'usage, séparés dans leur première enfance, allaient, le moment venu où d'ordinaire on les séparait, se trouver réunis pour être élevés en commun : pour les uns et pour les autres, la plupart des leçons et des divers exercices seraient les mêmes. Sur ce point, les critiques étaient faciles : le rôle des deux sexes dans la vie est trop différent, ainsi que les qualités d'esprit, pour que l'éducation qui convient à l'un puisse aussi bien convenir à l'autre. Mais Mme de Genlis n'en jugeait pas ainsi : elle ne mettait pas en doute l'égalité de leurs aptitudes, surtout quand elle se considérait elle-même; car de quoi ne se croyait-elle pas capable!

Avec ces nouveaux élèves, le pavillon de Belle-Chasse devenait un peu étroit, principalement dans la saison où, comme elle se le proposait, elle tiendrait au grand air sa classe, car nous pouvons donner ce nom à cette collection d'écoliers et d'écolières dont elle se chargeait. Le duc de Chartres acheta donc Saint-Leu, charmant château, entouré d'un beau parc : tous les ans, on y passerait environ huit mois.

## III

*Adèle et Théodore.* — Soins donnés par Mme de Genlis à l'éducation physique. — Remarquables succès obtenus. — Caractère du duc de Valois.

Au lendemain de son entrée en charge, Mme de Genlis publiait *Adèle et Théodore*[1]. Il ne faut chercher dans ce roman ni l'intérêt des aventures, il n'y en a point, ni la peinture des caractères, ils sont à peine esquissés; mais c'est l'exposé de toute une méthode de pédagogie, comme nous dirions aujourd'hui, et l'histoire même, écrite d'avance, et presque toujours fort exacte, jusque dans les détails, de l'éducation dont Saint-Leu va être le théâtre[2]. Elle

[1] On peut lire sur *Adèle et Théodore* les comptes-rendus de Grimm, *Correspondance*, XI, 16-23; de La Harpe, *Correspondance*, lettre 160; de Métra, XII, 293-4, 309-15.

[2] L'édition du roman à laquelle nous ferons de fréquents renvois est celle

voulait sans doute prouver par là que sa capacité était à la hauteur de son nouveau poste : mais à s'être préparée si bien à cet emploi, ne donnait-elle pas à croire qu'elle avait dû l'attendre?

Voici en quelques mots tout le roman. Le baron et la baronne d'Almane se sont retirés dans leur château, à la campagne, pour y élever leur fils et leur fille loin des distractions du monde. Ils écrivent à leurs amis et parents pour leur expliquer comment ils s'y prennent pour former le cœur et l'esprit d'Adèle et de Théodore. Cette correspondance se continue pendant plusieurs années, comme il convient pour mener les enfants jusqu'à l'époque où ils auront à se diriger eux-mêmes. Ajoutez quelques lettres adressées au baron par un de ses cousins, gouverneur, dans une petite cour étrangère, d'un prince destiné à régner : il nous apprend, lui aussi, de quelle manière il remplit son office, pour justifier sans doute l'annonce assez fastueuse mise par l'auteur en tête de son ouvrage, qui contient, dit-elle, tous les principes relatifs à l'éducation des princes, des jeunes personnes et des hommes.

Avant ces lettres de M^me^ d'Almane, il n'y avait point, telle est du moins l'opinion de M^me^ d'Almane, de livre qui enseignât convenablement la science si difficile d'élever les enfants. Mais, à force de réfléchir et de « passer les nuits à écrire toujours sur le même sujet », je cite les propres paroles de la baronne, ce livre, dont on avait un besoin *indispensable*, *qui n'existait pas*, *elle l'a fait*, *et il révèle tout le secret de l'éducation* [1].

M^me^ de Genlis (car, quoiqu'elle s'en défende, M^me^ d'Almane n'est autre, on le comprend du reste, que M^me^ de Genlis, de même qu'Adèle, c'est M^lle^ Adélaïde d'Orléans, et Théodore, le duc de Valois [2]) se tenait, on le voit, en bien haute estime. Nous ne voulons rien lui retirer de ses mérites : qu'elle ait appliqué avec succès un certain nombre d'idées heureuses et justes; que l'éducation donnée par elle ait été, à tout prendre, une des meilleures et des plus utiles qu'aient jamais reçues nos princes; que la vie de ses élèves ait fait honneur à la discipline à laquelle ils avaient été

de 1827, en 4 vol. in-12. Il va sans dire qu'elle est plus complète que la première. Des additions ont été faites qui achèvent de rendre le livre conforme de tout point avec l'éducation qui avait été donnée. « Je n'y propose (dans mon ouvrage), rien que je n'aie exécuté avec succès pour mes élèves. » (Préface, XXXIX.)

[1] *Adèle et Théodore*, III, 322. IV, 371.

[2] « Il est vrai que, prévoyant dès la plus tendre enfance de M^lle^ d'Orléans, ce qu'elle serait un jour, j'ai eu le projet de la peindre sous le nom d'Adèle qu'elle a honoré et consacré en le portant dix-sept ans. » (*Adèle et Théodore*. Préface, XXV.) — Dans l'intimité, on s'était habitué à appeler le duc de Valois Théodore.

soumis, nous n'y contredirons point; mais parmi ces idées auxquelles elle s'était attachée, en est-il qui lui appartiennent vraiment en propre? Nous ne le croyons pas; avec un peu d'attention, on les retrouvera chez l'un ou l'autre des auteurs qui ont écrit sur la matière, mais elle les a choisies, rassemblées, mises en pratique avec suite et intelligence : c'est là surtout son originalité. Elle citera en maint endroit Nicole, Fénelon, Locke, Duguet; mais elle est trop disposée à oublier ce qu'elle leur doit, car elle les nomme plus souvent pour les critiquer que pour les louer. Elle attaque en particulier Rousseau, et elle fait à l'*Emile* de nombreux emprunts. Mais elle n'entend pas du tout passer pour imitatrice; et comme un jour on lui fait compliment d'avoir élevé le duc de Valois et ses frères à la Jean-Jacques : « Non pas à la Jean-Jacques, dit-elle avec une fière indignation, mais à la Genlis. »

L'influence de Rousseau est visible pourtant, visible surtout dans l'éducation physique, que nous allons tout d'abord exposer. Toute jeune, elle s'était amusée à faire de l'orthopédie; elle va avoir l'occasion de montrer sa capacité. Les princes qu'on lui confiait étaient, nous dit-elle, dans un très mauvais état de santé, et elle ajoute : « L'un d'eux avait un défaut inquiétant à la taille; j'ai parfaitement rectifié ce défaut[1]. » On les avait entourés de trop de délicatesses, jusqu'à matelasser les appartements pour qu'ils pussent se heurter et tomber sans se faire le moindre mal. On avait ainsi affaibli leur constitution par des soins et des ménagements excessifs. M^me^ de Genlis voulut réagir contre ces habitudes de mollesse. D'abord elle supprime tout luxe de table : de l'eau pour boisson, point de mets recherchés; surtout des œufs, des légumes, des fruits comme nourriture; point ou peu de pâtisseries, de bonbons. Elle ne permet, pour se laver, que de l'eau naturelle, à peine tiédie dans les plus grands froids. Pour dormir, un lit assez dur, sans rideaux, avec une seule couverture en hiver et un drap en été, et sur le corps une petite camisole; plus tard même, la couche fut tout simplement une natte de sparterie posée sur des planches, sans aucun matelas[2].

Amenés par degrés à ce régime à la spartiate, les princes s'habituèrent aussi peu à peu à toute sorte d'exercices gymnastiques que M^me^ de Genlis explique en détail. Ainsi elle n'aime pas les montagnes artificielles du jardin : elle en garde cependant deux ou trois pour les faire gravir aux enfants dans leurs jeux[3]. Mais ce

[1] *Adèle et Théodore*, II, 49.
[2] *Ibid.*, I, 121.
[3] *Ibid.*, I, 86. — A lire encore, pour beaucoup de détails, le livre rare et curieux de Mme de Genlis : *Leçons d'une gouvernante à ses élèves, ou fragments*

n'est là qu'un commencement; outre des marches fréquentes et longues, elle prescrit des courses de vitesse et des courses d'haleine : dans les premières, il faut arriver le plus vite possible à un but déterminé; dans les secondes, courir, non pas de toute sa force, mais très longtemps. Après les courses, les sauts : saut horizontal, saut de bas en haut, de haut en bas. Mais qu'il s'agisse de marche, de course ou de saut, point de ces chaussures qui ne pèsent rien au pied : les souliers ont une semelle de plomb, qui a été d'abord extrêmement mince, mais dont on a augmenté insensiblement l'épaisseur. M^me^ de Genlis assure qu'avec l'habitude de porter ces lourdes semelles, ses élèves ont acquis beaucoup de force et de légèreté. Pour les rendre souples, hardis, et leur apprendre à s'avancer avec sûreté dans les sentiers les plus étroits et sur des crêtes escarpées, tout un hiver elle leur donne, à Belle-Chasse, un maître danseur de corde.

Ce n'est pas tout. L'exercice des haltères n'était pas alors connu comme il l'est aujourd'hui, bien qu'il ait été pratiqué dans l'antiquité. M^me^ de Genlis avait lu que Galien le recommandait aux malades convalescents. Elle prescrit donc l'usage des haltères, tous les jours, dix à douze minutes; puis, pendant un temps égal, les princes portent en marchant des cruches pleines d'eau, dont on augmente la capacité à mesure qu'ils avancent en âge. Chaque jour, durant un quart d'heure, chargés d'une hotte, ils montaient et descendaient plusieurs étages. Ils tiraient aussi de l'eau d'un puits, et on avait mis aux seaux un double fond, destiné à recevoir des poids de plus en plus lourds chaque année. Ils s'accoutumaient encore à grimper à la corde, en ne se servant que des mains et sans l'aide des jambes. Le duc de Montpensier avait même ajouté à la difficulté : suspendu à la corde, il se faisait attacher un poids à chaque pied, et pendant quelques minutes il retirait et étendait alternativement avec force tantôt une jambe, tantôt l'autre.

L'équitation était aussi l'objet d'un soin tout particulier. Le père en avait donné les premières leçons à ses enfants, et depuis il présidait à presque toutes celles qu'ils prenaient : c'était le marquis de La Valette qui était surtout chargé de les faire monter à cheval[1]. Enfin n'oublions pas les travaux du jardinage[2] et divers

*d'un Journal qui a été fait pour l'éducation des enfants d'Orléans.* Paris, 1791, 2 in-8°.

[1] Duchesse de Gontaut-Biron. *Mémoires,* II.

[2] A Spa, pour donner une fête à leur mère, levés dès cinq heures du matin, ils tracèrent même des routes, défrichèrent un bois, avec plus d'ardeur et d'activité que des ouvriers. (M^me^ de Genlis, *Mémoires,* 197.)

métiers manuels qui occupaient, comme nous le verrons, les heures de récréation, et l'on pourra se faire une idée des soins pris pour développer chez les princes l'agilité, l'adresse et la force du corps. Les résultats obtenus étaient vraiment des plus remarquables. C'est ainsi que le duc de Valois était arrivé, avec des souliers qui pesaient chacun une livre et demie, à courir, à sauter, à faire trois ou quatre lieues à pied, d'un pas très rapide et sans éprouver la moindre fatigue. Dans le saut horizontal, il franchissait avec élan un espace de 21 semelles. Les deux cruches qu'il portait pesaient ensemble 124 livres, et dans l'exercice des hottes, il pouvait se charger d'un poids de 225 livres. Enfin les trois frères montaient tous à cheval avec hardiesse et sûreté, sautant les barrières, les fossés, et capables de faire ainsi 20 lieues sans montrer de lassitude.

C'est à Mme de Genlis que nous empruntons ces détails. A supposer même qu'elle mette un peu de complaisance à vanter les prouesses de ses élèves, toujours est-il qu'elle avait parfaitement réussi quant à l'éducation physique; non seulement elle leur avait refait une bonne santé (jamais ils n'étaient malades), mais elle les avait rendus lestes et vigoureux. Même de nos jours, où la gymnastique et tous les exercices de sport sont si fort en honneur, trop en honneur peut-être, ferait-on mieux?

S'il est essentiel de former le corps, il l'est encore plus de former l'esprit : Mme de Genlis apporte le même zèle et le même soin à cette seconde partie de sa tâche. Les élèves qu'on lui donnait avaient des qualités dont une institutrice habile pouvait tirer un excellent parti. Pour ne parler que du duc de Valois, dont nous avons surtout à nous occuper, elle le trouva, il est vrai, dans le commencement, indolent et inappliqué. « A la première leçon, dit-elle, je fus étrangement surprise de le voir se coucher sur le canapé sur lequel nous étions assis, et mettre ses pieds sur la table qui était devant nous : pour faire connaissance ensemble, je le mis sur-le-champ en pénitence, et lui fis si bien entendre raison qu'il ne m'en sut aucun mauvais gré [1]. » Elle constata, en effet, qu'il avait un bon naturel, dont elle fut tout de suite frappée, et une raison précoce à laquelle on pouvait toujours s'adresser. Il se montrait fort docile aussi bien que tous les autres.

Mme de Genlis tenait un journal de l'éducation; mais ce n'était pas pour elle seule qu'elle l'écrivait : il était, en quelque sorte, ouvert à tous, car chaque jour elle le lisait et le faisait signer aux enfants. L'idée était heureuse : c'était pour chacun d'eux comme une invitation à faire son examen de conscience, à se rendre

[1] *Mémoires.*

compte de l'emploi plus ou moins bon de son temps, et à s'efforcer, s'il n'avait obtenu que des notes médiocres, d'en mériter bientôt de meilleures; ils étaient appelés ainsi à mesurer eux-mêmes leurs progrès.

## IV

*Les Veillées du Château.* — Enseignement de la langue et de la littérature françaises.

La gouvernante avait trouvé encore un autre moyen d'intéresser ses élèves, tout en satisfaisant son goût d'écrire. Elle composait alors un autre roman d'éducation : *les Veillées du château.* « Elle nous les lisait, rapporte Mme de Gontaut, et avait l'air de nous consulter, ce qui nous donnait une sorte d'importance qu'elle avait soin de modérer. Elle demandait à chacun ses impressions. Ce moment était critique : si les observations étaient mal exprimées ou futiles, elle montrait son mécontentement avec sévérité. La crainte qu'elle nous inspirait redoublait notre désir de lui plaire, en montrant de l'admiration [1]. » Quoique jeunes, ils avaient saisi, on le voit, ce faible de l'institutrice, d'aimer à être admirée.

S'il y avait fort peu d'action dans *Adèle et Théodore*, il n'y en a plus du tout dans les *Veillées du château* [2]. « En voici le sujet (c'est l'auteur même qui parle) : une bonne mère retirée dans un vieux château, avec ses trois enfants, dont l'aîné n'a que sept ans, et qui tous les soirs, lorsque les enfants ont été bien sages, leur conte une petite histoire : ses récits sont souvent interrompus par les questions des enfants, qui ne laissent jamais passer un mot au-dessus de l'intelligence de cinq ans sans en demander l'explication [3]. »

Mme de Genlis ne voulait pas entendre parler de contes de fées : toutes ces imaginations fantastiques ne peuvent, suivant elle, donner aux enfants que des idées fausses, retarder les progrès de leur raison, et leur inspirer du dégoût pour des lectures véritablement instructives. Elle se plaignait qu'il n'existât pas en français un seul ouvrage fait pour l'enfance. Le jugement est sévère : dans tous les cas, Mme de Genlis était bien convaincue que désormais

[1] *Mémoires*, 8. — Mme de Genlis parle également de ces lectures, dans sa préface des *Veillées du Château.* « J'ai rassemblé chez moi une société assez nombreuse; j'ai fait des lectures. Ce n'est pas la personne la plus judicieuse de ces assemblées que j'ai consultée : elle avait onze ans. Mais j'ai vu avec plaisir que celles qui n'étaient âgées que de huit et de neuf m'écoutaient de manière à me prouver que rien ne leur échappait, et qu'elles recevaient l'impression que j'ai voulu produire. »

[2] L'ouvrage parut en 3 volumes, en 1784. On peut voir le jugement qu'en porte Grimm, dans sa *Correspondance*, XII, 120-6.

[3] *Adèle et Théodore,* I, 133. On voit ici un exemple des additions dont nous avons parlé.

ce malheur serait épargné aux générations futures. Ce livre, qui avait manqué jusqu'alors, et qu'elle veut *écrit avec une extrême simplicité, touchant, instructif et varié*, avec *les charmes du naturel et de la naïveté*, il est fait maintenant, et, nous citons ses propres expressions : « Je vous dirai sans détour que j'en suis l'auteur, et qu'il a pour titre : *les Veillées du château* [1]. » Impossible d'être plus enchanté de soi-même.

Il ne faudrait pas croire que l'ouvrage est simplement un recueil de petites histoires morales. D'abord, quelques-uns de ces récits sont assez longs, et pas toujours aussi simples qu'on pourrait le désirer pour l'âge auquel ils étaient destinés. Ensuite, de quoi n'y parle-t-elle pas? Elle prend pour épigraphe des vers de l'Arioste : « Comme le changement de nourriture ranime le goût, ainsi il me semble que plus mes récits seront variés, moins ils paraîtront ennuyeux à ceux qui les entendront. » Sous prétexte de variété, elle fait donc entrer dans son livre les jugements littéraires, l'histoire, la géographie, la physique, la chimie, la météorologie, l'histoire naturelle, l'hygiène, la médecine, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, la numismatique, que sais-je encore? toute une encyclopédie, sans compter une étude des vertus et des vices, et des descriptions de mœurs, des scènes campagnardes : le tout accompagné de beaucoup de notes [2]. « Dans le but d'inspirer aux enfants, dit M^me^ de Genlis, le goût de l'étude et des arts, j'ai tâché de rendre les notes curieuses et intéressantes. Je leur parle de tout, afin de leur donner des notions générales qu'on n'a point communément dans l'enfance, et surtout dans l'intention de tourner leur curiosité vers des objets dignes de l'exciter et de la satisfaire. Je n'exagérerai pas en disant que, pour composer le seul conte de la *Féerie de l'Art et de la Nature*, avec les notes qui en dépendent, j'ai été obligée de lire ou de relire plus de cent volumes, comme on peut s'en assurer par le nombre des auteurs cités [3]. »

Les *Féeries de l'Art et de la Nature* méritent une mention particulière. Dans ce conte, M^me^ de Genlis fait passer ses personnages par toute sorte d'aventures singulières, et qui semblent tenir du prodige. Mais à la fin, tout s'explique naturellement; l'extraordinaire a disparu; tout ce qui semblait merveilleux se résout très simplement en découvertes et en applications des sciences physiques, électricité, magnétisme, optique, etc. C'est, à ce que nous

[1] *Adèle et Théodore*, I, 132.

[2] L'un des personnages du roman constate lui-même que rien n'a été oublié. « L'abbé se creusait la tête pour trouver quelque chose de merveilleux que M^me^ de Clomire eût omis dans son conte. » (II, 132.)

[3] Préface, XIV.

croyons, le premier exemple de la science mise en roman. De nos jours, cette littérature d'une espèce particulière a eu un grand succès. Un fécond écrivain, qu'il n'est pas nécessaire de nommer (tout le monde le connaît), a composé beaucoup de livres (on en ferait une bibliothèque), pour amuser et instruire tout à la fois la jeunesse; mais il n'a fait que reprendre, en l'élargissant, la voie déjà ouverte par l'auteur des *Veillées du château* : dans ce genre, Mme de Genlis a été un précurseur.

Entrons maintenant dans le détail de l'instruction donnée par Mme de Genlis; car les ouvrages dont nous avons parlé n'auront jamais qu'une utilité générale : ils donneront bien quelque idée de toute chose, ils inspireront surtout le désir d'apprendre; mais ils ne peuvent, pour qui que ce soit, tenir lieu de leçons suivies et méthodiques.

D'abord, pour la lecture, chaque soir, la gouvernante rassemblait tous les élèves dans sa chambre : chacun à son tour lisait à haute voix pendant quelques instants; elle rectifiait la prononciation, le ton, faisait expliquer ou expliquait elle-même tout ce qui pouvait paraître obscur.

Pour l'étude du français, la grammaire était enseignée verbalement; les règles étaient surtout exposées à propos de la lecture qui venait d'être faite : c'est en les voyant appliquées que l'élève en apprenait la théorie.

La réflexion que beaucoup de mots sont inintelligibles pour les enfants, quand on leur met un livre entre les mains, engagea Mme de Genlis à lire d'un bout à l'autre de gros dictionnaires, pour en extraire une grande partie des mots ordinairement peu connus. « Je n'ai pris, dit-elle, des mots relatifs aux arts et aux sciences que ce qu'il est nécessaire d'en savoir pour acquérir une connaissance superficielle de ces matières, et j'ai pris tous les mots qui peuvent entrer dans un ouvrage de métaphysique. Quand l'explication des mots ne m'a pas paru dans l'ouvrage ni assez claire ni assez détaillée, j'en ai substitué une autre plus facile à comprendre. Ce travail a produit environ quarante pages d'une écriture assez fine. J'ai fait copier ce cahier par un bon écrivain, et ensuite il a servi d'exemples aux enfants, qui, après l'avoir écrit deux fois à leurs leçons d'écriture, le savaient par cœur [1]. »

On le voit, elle ne voulait pas, aux leçons d'écriture, occuper seulement la main de ses élèves, mais aussi leur esprit; elle entendait rendre ainsi cet exercice plus agréable, en même temps qu'il réunirait plusieurs utilités. « J'ai remarqué, dit-elle, que la plus

[1] *Adèle et Théodore*. Préface, XVI-XVII.

fatigante de toutes les leçons, pour les enfants, est celle d'écriture, parce qu'en effet rien n'est plus ennuyeux que de remplir une grande page, en répétant toujours une ou deux phrases qui forment en tout deux lignes. J'ai donc fait écrire, par un excellent écrivain, la valeur de neuf ou dix volumes d'extraits instructifs et amusants, pour servir d'exemples à mes enfants, les uns en grande et moyenne écriture pour la première enfance, et les autres en petits caractères pour l'âge de douze, treize, quatorze et quinze ans [1]. » Et elle fait observer avec raison que l'enfant qui écrit, dans le même espace de temps, une plus grande quantité de mots différents que celui qui ne copie qu'une seule ligne, apprendra bien plus promptement l'orthographe.

Mais la connaissance de l'orthographe et de la grammaire, si importante qu'elle soit, n'est que la préparation à une étude plus relevée, à l'enseignement littéraire proprement dit. Nous aurions été curieux de savoir comment Mme de Genlis s'y prenait pour former et développer le goût et l'imagination de ses élèves, pour leur faire comprendre et aimer nos grands écrivains. Mais elle ne nous dit à peu près rien sur ce sujet, elle qui, cependant, explique si volontiers par le menu tout ce qu'elle a fait. Tout ce que nous voyons, et il est permis de trouver, à cet égard, ses idées fort singulières, c'est que les meilleurs écrivains n'étaient pas ceux qu'elle choisissait de préférence pour les faire lire, et voici la raison qu'elle en donne : « N'est-il pas absurde de mettre ces chefs-d'œuvre entre les mains d'un enfant qui n'y peut rien comprendre, et de le priver par là du plaisir de les lire un jour avec sa raison pour la première fois [2]? » Comme s'il était plus facile de comprendre un mauvais auteur qu'un bon, et comme si l'usage et l'habitude du médiocre était la plus sûre préparation pour bien apprécier ce qui est excellent! Qu'importe si l'on ne sent pas du premier coup tous les mérites de nos chefs-d'œuvre littéraires? On apprendra chaque jour à les mieux sentir; l'essentiel est de ne pas fausser et gâter de bonne heure le goût des enfants, en les retenant dans le commerce des écrivains inférieurs. Quoi qu'il en soit, Mme de Genlis dresse, dans ce qu'elle appelle *Cours de lecture*, depuis l'âge de huit ans jusqu'à vingt-deux, le catalogue des ouvrages qu'elle fera étudier [3]. Bien entendu, La Fontaine, Mme de Sévigné, Corneille, Racine, Boileau, Molière, Bossuet, Fénelon, tous les poètes et les prosateurs qui ont illustré le siècle de Louis XIV, resteront ignorés jusqu'à dix-sept ans; en revanche,

[1] *Adèle et Théodore*, I, 275.
[2] *Ibid.*, I, 107.
[3] *Ibid.*, IV, 377.

les élèves de Mme de Genlis ont entre les mains, sans compter, cela va sans dire, toutes les œuvres de Mme de Genlis elle-même, *Séthos*, de Terrasson, les sermons de l'abbé Poulle, Bertaut, Godeau, le théâtre de Campistron, de Marivaux, de Boissy, l'abbé Trublet et beaucoup d'autres d'encore moins de valeur. Tel est le régime que Mme de Genlis estime le plus sain pour l'esprit des enfants.

Pour mieux prouver combien la lecture d'un de nos grands écrivains doit gagner en intérêt à ces retards savamment calculés, voici ce que Mme de Genlis raconte avec le plus grand sérieux. Comme elle se trouvait un jour à causer avec le duc de Valois, devenu duc de Chartres, « tout à coup jetant les yeux sur la pendule, il s'écria : « Il est onze heures; j'ai dans cet instant quinze ans; embrassez-moi et souvenez-vous de votre promesse. — Quelle promesse? — Celle de me donner le livre que je désire depuis si longtemps, *Télémaque* [1]. » Que la gouvernante n'ait pas mis dans ce récit un peu de son imagination, nous voulons bien le croire; mais elle ne nous dit pas si le prince trouva, en effet, dans une lecture si impatiemment attendue tout le plaisir qu'il en avait espéré, et surtout en quoi elle lui fut vraiment plus profitable pour avoir été ajournée.

A ne connaître, jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, que des livres tels que ceux que nous avons cités, on n'a aucun avantage à en apprendre rien par cœur. Avec Mme de Genlis, les exercices de mémoire sont laissés presque entièrement de côté; en cela, elle a raison : mieux vaut encore ne pas cultiver la mémoire que de la mal cultiver; mais de quelles ressources précieuses elle s'était privée, comme institutrice, à ne pas prendre tout de suite les vrais modèles! Car, quand on a gravé dans l'esprit des enfants des pages excellentes, quand ils ont retenu, en tout ou en partie, et se sont approprié quelques-unes des œuvres des grands écrivains, n'a-t-on pas déjà fait beaucoup pour la formation et le développement de leur intelligence?

Signalons une autre particularité dans l'enseignement de Mme de Genlis. Avec sa passion d'écrire, d'écrire sans cesse, il semble qu'elle aurait dû, plus que tout autre, exercer de bonne heure et fréquemment ses élèves à des essais de style et de composition : il n'en était pas ainsi. Comme si elle supposait que l'art d'écrire ne s'apprend point, et peut-être se considérait-elle comme la preuve vivante qu'il est, chez ceux qui le possèdent, un don tout naturel, fort peu de temps était donné à ces petits travaux littéraires que l'on fait faire aux enfants : fables, lettres, dialogues, narrations.

[1] *Leçons d'une gouvernante.*

Ces exercices étaient rares; mais nous savons que, si le duc de Montpensier s'y distinguait plus que tous les autres par l'élégance du style, le duc de Valois se faisait surtout remarquer par des qualités d'ordre, de justesse et de raison.

Dans l'éducation de la plupart des princes, la philosophie avait tenu une place plus ou moins grande : qu'on se rappelle même les traités composés par Bossuet et Fénelon pour leurs élèves. Malgré ces illustres exemples, ces études paraissent sans doute inutiles à M[me] de Genlis, car elles sont absentes de son programme. Prenez la liste des livres qu'elle fera lire : vous n'y trouverez aucun ouvrage philosophique, à moins que l'on ne veuille donner ce nom à *la Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie*, livre écrit par l'institutrice elle-même, et que, sans doute, elle regardait, comme devant, en pareille matière, remplacer avantageusement tous les autres.

## V

Enseiguement des langues anciennes. — Soin particulier donné à l'étude des langues vivantes. — Enseignement de l'histoire et de la géographie.

Au dix-septième et au dix-huitième siècle, les princes avaient toujours été mis au latin de bonne heure; on estimait qu'on ne pouvait s'y prendre trop tôt. M[me] de Genlis avait d'autres idées. C'est entre douze et treize ans que commencera l'étude du latin, pour finir vers dix-sept ans[1]. Elle le fait apprendre dans le *Cours de latinité* de Vanière, « qui me paraît, dit-elle, un très bon ouvrage dans ce genre, car il a le mérite qui manque à tous les rudiments, d'être parfaitement intelligible[2] ». Point d'autres détails : M[me] de Genlis ne nous dit rien, ni de la méthode qui fut suivie, ni des auteurs qui furent étudiés, ni du nombre d'heures consacrées à cet enseignement. Elle nous assure seulement qu'à dix-sept ans, son élève sait le latin beaucoup mieux que bien des gens[3] : l'indication est un peu vague.

Elle désirait que les princes apprissent le grec. « Ils n'en avaient nulle envie, dit-elle, et je ne voulais pas les y forcer. Je pris un maître pour moi; ils me virent avec admiration lire les caractères grecs; j'affectai un grand enthousiasme pour le grec, et, au bout de six semaines, ils me demandèrent un maître. Alors j'attachai à leur éducation un excellent helléniste, et un homme

[1] *Adèle et Théodore*, I, 378.
[2] *Ibid.*, II, 277.
[3] *Ibid.*, 278.

aussi vertueux qu'instruit, M. Le Coupey. J'en restai à mes racines grecques, qui m'ont servi pour la botanique et pour la connaissance des étymologies des mots de notre langue. Mes élèves apprirent parfaitement le grec, et dans ma chambre[1]. »

Parfaitement! Nous n'y voulons pas contredire; mais Mme de Genlis est toujours si charmée des résultats obtenus sous sa direction! Seulement, nous voudrions savoir au juste ce qu'elle entend par la connaissance parfaite d'une langue. A vrai dire, nous soupçonnons fort qu'elle n'était pas bien exigeante lorsqu'il s'agissait de latin et de grec : on en savait sans doute assez, dès qu'on en savait un peu; car, pour elle, les langues mortes, elle ne le cache pas, ont bien moins d'importance que les langues vivantes. Elle veut bien admettre que le latin a son utilité; mais « je ne le crois pas indispensable, dit-elle, comme il l'était il y a cent cinquante ans. On ne pouvait alors avoir l'idée du beau dans tous les genres qu'en apprenant les langues grecque et latine; et aujourd'hui, celui qui sait parfaitement le français, l'anglais et l'italien, a certainement la connaissance d'une quantité d'ouvrages supérieure, ou au moins égale à celle que l'antiquité peut offrir[2] ». Et à propos de beaucoup de genres elle oppose, comme l'avaient déjà fait Perrault et La Motte, les modernes aux anciens, pour donner l'avantage aux modernes. Elle n'a, pas plus que Perrault et La Motte, le sentiment de l'antiquité, et sa critique est fort superficielle. Elle parlera d'Homère[3], par exemple, en personne qui ne le connaît que par des traductions toujours infidèles, et qui croit pourtant le connaître. Ceux qui, de nos jours, ont établi, pour l'opposer à l'enseignement classique, un enseignement secondaire français, pourraient se recommander des idées et de l'exemple de Mme de Genlis; elle l'avait inventé avant eux; car, bien que, pour ne pas rompre tout à fait avec une longue tradition, elle eût conservé le latin, il est évident qu'elle n'y tenait guère, qu'elle ne lui laissait, dans son plan d'études, qu'une place fort restreinte; avec les occupations si nombreuses et si variées qui se partageaient, comme nous le verrons, le temps de ses élèves, que pouvait-il leur rester d'heures à donner aux langues mortes?

Il en fut tout autrement pour les langues vivantes. C'est ici que Mme de Genlis peut dire en toute vérité que ses élèves ont appris parfaitement, et nous pouvons ajouter, sans trop d'efforts. « Je suis, écrit-elle, la première institutrice de princes, en France, qui ait imaginé d'imiter l'excellente coutume, pratiquée daus les pays

[1] *Mémoires*, 234.
[2] *Adèle et Théodore*, I, 157.
[3] *Veillées du château*, II, 194.

étrangers, d'apprendre aux enfants les langues par l'usage[1]. » Elle n'avait pas besoin d'aller chercher ses exemples à l'étranger; elle avait pu lire, dans Montaigne[2], de quel expédient son père s'était servi pour le mettre à même de parler latin : personne dans la maison n'avait le droit de dire devant lui, dès sa première enfance, un seul mot de français; la langue latine était la seule qu'il fût permis d'employer : Montaigne s'était donc, avant six ans, latinisé, comme il dit, sans art et sans peine. Mme de Genlis usa de ce procédé : elle donna aux jeunes princesses (n'oublions pas que frères et sœurs recevaient la même éducation) une femme de chambre anglaise et une autre qui savait à fond l'italien. De plus, elle fit venir d'Angleterre, pour la mettre dans la compagnie de ses élèves, une jeune enfant fort intelligente, mais ignorant absolument le français, celle qui fut depuis si connue sous le nom de Paméla : en jouant avec tous les autres, elle contribua beaucoup à les familiariser avec la langue anglaise[3].

En même temps, Mme de Genlis prend pour aumônier un abbé Maristini, qui a ce mérite qu'étant Italien, il pourra tous les jours donner une leçon d'italien. Dès que les élèves commencent, et cela vient assez vite, à pouvoir s'exprimer un peu dans les deux langues, il est interdit à certaines heures d'user du français, au dîner, par exemple, et au souper : à l'un de ces repas on ne parlera que l'anglais, à l'autre que l'italien[4].

L'allemand était alors moins en honneur; Mme de Genlis nous explique pourquoi : « La littérature allemande n'est véritablement intéressante que depuis quarante ans : les auteurs modernes, Klopstock, Haller, Gessner, Gellert, Lessing, Gœthe, l'ont enrichie d'ouvrages immortels; mais comme elle a peu d'étendue, et qu'il n'est guère possible de savoir parfaitement plus de deux ou trois langues, outre la sienne, j'ai donné la préférence à l'anglais et à l'italien[5]. » Quelle que soit la valeur de ces raisons, il en est une qu'elle ne donne pas, et qui pourrait bien être la meilleure, c'est qu'elle parle deux de ces langues et n'a pas appris la troisième.

Mais malgré cette infériorité de l'allemand, elle ne veut pas que ses élèves l'ignorent complètement : il faut qu'ils en sachent au moins assez pour l'usage courant de la vie. Elle fait donc choix, pour le duc de Valois, d'un valet de chambre saxon; elle prend un jardinier allemand, qui, avec le valet de chambre, suivra les

[1] *Mémoires*, 189.
[2] *Essais*, I, 25.
[3] *Mémoires*, 190.
[4] *Ibid.*, 193.
[5] *Adèle et Théodore*, I, 159.

enfants aux promenades faites le matin pour s'instruire dans les jardins et le parc[1]; et comme alors l'allemand est seul autorisé, on peut dire que si, la veille, on a, suivant une expression plaisante, dîné en anglais et soupé en italien, on jardine maintenant en allemand. Le duc de Valois en sut bientôt assez pour se faire comprendre du valet de chambre et du jardinier, les comprendre, et demander toutes les choses nécessaires.

On ne peut méconnaître combien étaient justes, dans cette partie de l'éducation, les idées mises en pratique par M^me^ de Genlis. Elle insinuait ainsi, le mot est de Sainte-Beuve, les langues plutôt qu'elle ne les enseignait. Ses élèves avaient appris l'anglais et l'italien presque avec la même facilité que l'enfant entre en possession de sa langue maternelle, sans étude et sans livres.

Sans livres, ou du moins aussi peu de livres que possible, voilà pour M^me^ de Genlis un principe dont un précepteur éclairé ne saurait assez se pénétrer. « Les faits et les objets, dit-elle, nous instruisent beaucoup mieux. Souvent les livres ne laissent que des mots dans la tête; les faits y font naître des idées, et y gravent des souvenirs ineffaçables[2]. » Elle parle d'une maison d'éducation qu'elle voudrait voir bâtir[3], et où l'on pourrait s'instruire rien qu'en regardant les tapis, les tapisseries, les meubles, et en se promenant dans les cours et dans les jardins. Ce vœu, elle l'avait réalisé, en faisant de Belle-Chasse la maison qu'elle avait rêvée[4]. Voici donc comment on y apprenait l'histoire et la géographie.

Au rez-de-chaussée, près de la salle à manger, dont les peintures représentent des métamorphoses d'Ovide, est un grand salon carré, qui a, pour tapisserie, la chronologie de l'histoire romaine, peinte sur de grandes toiles; on y voit, d'un côté, les médaillons des sept rois de Rome, et des plus grands hommes qui ont illustré la république, et tous les empereurs jusqu'à Constantin. En face, les dames romaines les plus célèbres, et toutes les impératrices. Tous les personnages sont dessinés d'après les médaillons qui nous restent d'eux. Sur les deux autres façades du salon, ainsi que sur les dessus de portes, des traits choisis de l'histoire romaine. On entre ensuite dans une longue galerie, peinte comme le salon, et consacrée à l'histoire grecque. Puis deux chambres à coucher,

[1] *Mémoires*, 193. — *Adèle et Théodore*, I, 159.
[2] *Veillées du château*, I, 133.
[3] *Adèle et Théodore*, IV, 214.
[4] Elle nous avertit elle-même que tous les détails qu'elle donne dans *Adèle et Théodore*, et qui pourraient paraître imaginaires, sont, à bien peu de chose près, la description exacte du pavillon de Belle-Chasse. (*Adèle et Théodore*, I, 84.)

l'une pour l'histoire sainte, encore toute en tapisseries; l'autre pour l'histoire de France, représentée en petits tableaux, au nombre de plus de cent vingt, peints à la gouache, et que l'on peut tenir à la main pour lire au revers l'explication de ce qu'ils contiennent. Il y a encore une galerie où sont les portraits de tous les rois et de toutes les reines de France et de plusieurs grands hommes : « Chaque ministre, auquel la France a dû quelques années de gloire et surtout de bonheur, est placé dans le médaillon de son roi, association qui doit honorer également l'un et l'autre. » Ajoutez dans le garde-meuble six grands paravents peints, qui donnent une idée des histoires d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, d'Allemagne, de Malte et des Turcs.

M^me^ de Genlis entre dans de minutieux détails sur tout ce mobilier [1]. Elle nous fait même connaître le prix de certains objets : la tapisserie de l'histoire romaine, parfaitement dessinée et exécutée, n'a coûté que 900 francs; les gouaches, d'un travail très fini, sont revenues, avec les verres et tout encadrées, à 18 francs pièce.

Comme le fait remarquer avec satisfaction M^me^ de Genlis, la distribution des chambres permettait de faire parcourir aux enfants tous ces tableaux suivant un ordre chronologique. On peut sourire un peu de ces promenades à travers l'histoire; mais certainement la vue quotidienne de ces portraits et de ces scènes devait faire entrer beaucoup de notions historiques dans l'esprit des élèves. Ajoutons les explications de vive voix données par l'institutrice, non sous forme de leçons, mais dans des causeries familières. La mythologie fait souvent le sujet de la conversation pendant le dîner, conversation en anglais, ne l'oublions pas, et qui présente ainsi une double utilité. Il est bien probable, pour ne pas dire certain, que fréquemment aussi M^me^ de Genlis amène l'entretien sur des questions d'histoire. C'est ainsi qu'elle peut dire que le mot d'étude n'est presque jamais prononcé dans la journée, sans que cependant il y ait un seul instant qui ne soit profitable.

Jusque dans certaines récréations, elle poursuit encore le même but. Elle avait attaché à l'éducation des princes un Polonais, Mérys, qui avait beaucoup de talent pour le dessin et la peinture à la gouache. « J'imaginai, dit-elle, de lui faire faire une lanterne magique historique; il peignit les sujets sur verre, et il fit ainsi, sur mes descriptions par écrit, l'histoire sainte, l'histoire ancienne, l'histoire romaine, celle de la Chine et du Japon. On n'a rien vu de plus charmant que cette lanterne magique. Tous mes élèves la montraient tour à tour une fois par semaine. » Elle avait fait faire

[1] *Adèle et Théodore*, I, 78-83.

de quatre à cinq cents verres; on peut juger par là si les représentations de lanterne magique étaient variées. L'explication des sujets était d'ordinaire donnée en anglais. Ces séances offraient assez d'intérêt pour que bientôt plusieurs personnes du dehors demandassent à y être admises [1].

La lanterne magique donna l'idée de faire un petit théâtre portatif, et, plus tard, de bâtir à Saint-Leu une véritable salle de comédie. On exécutait des tableaux historiques et mythologiques. Mme de Genlis désignait les sujets; Mérys groupait les acteurs qui étaient d'ordinaire les enfants, et ceux qui ne jouaient pas étaient obligés de deviner le sujet. N'était-ce pas là ce que nous appelons aujourd'hui les tableaux vivants? On en faisait une douzaine par soirée. Ces représentations eurent du succès. David, le célèbre peintre, fut l'un de ceux qui obtinrent la faveur d'y assister. Il trouvait ce jeu charmant, et, plus d'une fois, il eut grand plaisir à composer lui-même ces tableaux fugitifs, à ordonner sur la scène les divers personnages, et à les poser, avec sa science d'artiste, dans les attitudes les plus expressives [2].

Sans doute, Mme de Genlis n'était pas la première qui eût imaginé un enseignement par les yeux. Déjà, dans l'éducation de Gaston d'Orléans et dans celle du grand Dauphin, on avait eu soin qu'ils eussent constamment sous les yeux les images de ceux dont on avait à les entretenir. Mais Mme de Genlis, en reprenant l'idée, l'appliqua dans de bien plus grandes proportions; elle fit de cette mise en scène, non pas seulement l'accessoire, mais comme le fond même de l'enseignement; cela lui réussit assez bien. Sans presque s'apercevoir qu'on leur faisait un cours d'histoire, ses élèves se trouvaient avoir déjà beaucoup appris, beaucoup retenu. C'était un savoir un peu décousu, il est vrai; mais, pour y mettre de la suite et de l'ordre, il suffisait de quelques bonnes lectures.

Ces bonnes lectures, où les chercher? Mme de Genlis se charge de faire elle-même le livre d'histoire qui pourra tenir lieu de tous

[1] *Mémoires*, 193. — *Adèle et Théodore*, I, 109. — Comme on aime à rire de tout, on fit aussi des plaisanteries sur la lanterne magique; ainsi, à propos des représentations d'histoire sainte, voici des vers qui circulèrent dans le public :

Ce n'est plus la sainte Ecriture
Qui révèle la sainte loi.
Au milieu d'une chambre obscure
Deux chandelles donnent la foi.
Notre Évangile est une optique,
Laissez la Bible au peuple hébreu;
Et dans la lanterne magique
Venez connaître le vrai Dieu.

[2] *Mémoires*.

les autres. Elle compose les *Annales de la vertu* en cinq volumes. « L'ouvrage contient, dit-elle, le détail des belles actions et des traits singuliers et mémorables tirés de l'histoire générale et particulière de tous les peuples de la terre, depuis la création du monde jusqu'à nos jours inclusivement, suivant un ordre chronologique, et renferme encore un précis des plus belles lois des différents législateurs, un extrait de la morale et des sentiments des philosophes les plus célèbres, et un abrégé qui donne une connaissance assez détaillée des mœurs et des coutumes des anciens[1]. » Ne reproduire que les beaux traits de vertu pour les offrir en exemple, cela peut être d'une intention fort morale; mais, au point de vue de l'instruction, était-ce suffisant?

Il en fut pour la géographie comme pour l'histoire. Mme de Genlis s'ingénie pour que les enfants puissent, sans travail, avoir dans la tête la position respective des diverses contrées. A Belle-Chasse, le Nord sera figuré par l'étage le plus élevé, le Sud par le rez-de-chaussée; les corridors et les escaliers sont recouverts de grandes cartes géographiques, qu'on a disposées suivant la longitude et la latitude, de sorte qu'il suffit d'aller et de venir dans la maison pour savoir, par exemple, que la France est située au-dessous de l'Angleterre, au-dessus de l'Espagne, entre l'Allemagne et l'Atlantique, et ainsi pour tous les pays, suivant l'étage et les corridors de droite et de gauche. Belle-Chasse forme ainsi tout un atlas complet[2]. Il va de soi qu'on a encore des sphères, des livres, tout ce qui est nécessaire pour une connaissance plus détaillée de la géographie; puis une grande provision de petits écrans de main, servant de cartes, et sur le revers desquels est écrite, en anglais ou en italien, une claire et courte description de la contrée. Enfin, Mme de Genlis invente un jeu où la géographie se mêle à l'histoire, et qui a fait les délices de ses élèves en l'amusant beaucoup elle-même; elle fait mettre en action et jouer dans le château et dans le jardin quelques scènes des voyages les plus célèbres. « La belle rivière du parc, dit-elle, nous figurait la mer; une suite de jolis bateaux formait nos flottes; nous avions un magasin de costumes. Les plus beaux voyages que nous ayons joués furent ceux de Vasco de Gama et de Snelgrave[3]. »

[1] *Adèle et Théodore*, I, 331.
[2] *Ibid.*, I, 82.
[3] *Mémoires*, 194.

## VI

Enseignement des sciences mathématiques, physiques et naturelles. — Enseignement des beaux-arts, des arts industriels. — Les travaux manuels.

Qu'avec les procédés employés par Mme de Genlis, elle ait enseigné à fond l'histoire et la géographie, il est permis d'en douter. Mais son élève avait acquis les connaissances qui suffisent dans le cours ordinaire de la vie; de plus, et c'était surtout ce qu'avait voulu l'institutrice, cette instruction était venue presque toute seule, sortant des amusements et des jeux. Mais les sciences ne peuvent s'apprendre de la même manière : il y faut un effort sérieux, une étude suivie. Là encore cependant, au moins pour les commencements de l'arithmétique et de la géométrie, Mme de Genlis applique sa méthode autant qu'il est possible de l'appliquer : elle exerce son élève à compter et à calculer avec des jetons, à mesurer des yeux, à la promenade, un espace quelconque, combien cette allée peut avoir d'arbres, et cette terrasse de pots de fleurs; c'est dans le jardin qu'il apprend ce que c'est qu'un pied, une toise, un arpent [1]. Quand le duc de Valois a douze ans, on lui met entre les mains des livres de mathématiques, Bezout surtout; pendant six ans, trois leçons par semaine, d'une heure, sont consacrées à cette étude [2]. Quoique Mme de Genlis ne nous parle pas des progrès que fit le prince (en général, elle passe fort vite sur les parties de l'enseignement qui n'étaient pas de son ressort), nous savons qu'il y montrait beaucoup d'aptitude. Il profita si bien des leçons qu'il avait reçues, que plus tard, il put, en Suisse, dans les jours d'épreuve, se créer des moyens d'existence comme professeur de mathématiques.

La physique et la chimie furent aussi l'objet d'un soin tout particulier. Déjà, dans les *Veillées du château*, Mme de Genlis avait excité la curiosité des enfants en leur donnant une idée de quelques-unes des plus belles découvertes de la science. Plus tard, ils eurent un cours suivi et régulier, qui leur était fait, tous les étés, par un maître excellent, M. Alyon. Mme de Genlis fit faire, en manière de jouet, l'intérieur d'un cabinet de physique avec les instruments, et l'intérieur d'un laboratoire, avec les cornues, les creusets, les alambics, etc. [3]. Le duc de Valois prit beaucoup de goût à la physique et à la chimie et s'y entendait très bien.

L'histoire naturelle, qui avait toujours eu beaucoup d'attrait

[1] *Adèle et Théodore*, I, 62, 110.
[2] *Ibid.*, II, 277.
[3] *Mémoires*.

pour Mme de Genlis, ne pouvait être oubliée. Chaque enfant avait un jardin qu'il cultivait lui-même, sous la direction du jardinier allemand dont nous avons déjà parlé. A ces premières notions de botanique se joignaient les leçons plus savantes données par M. Alyon, qui suivait les princes dans leurs promenades et cueillait avec eux des plantes. On faisait aussi de la minéralogie et on se formait, tout en s'amusant, de petites collections d'histoire naturelle, que Mme de Genlis faisait compléter d'ailleurs par l'acquisition d'échantillons que les recherches de ses élèves ne pouvaient leur procurer : on avait ainsi des armoires pleines de minéraux, de madrépores, de coquillages[1].

L'étude de la botanique servait à apprendre les propriétés médicinales des plantes. Mme de Genlis, qui, dès sa jeunesse, aimait à faire de la médecine et même un peu de chirurgie, n'aurait eu garde de négliger un point qu'elle jugeait si important. « Il faut, écrit-elle, instruire les enfants sur leur constitution, sur ce qui convient en fait d'aliments, sur le régime, sur une infinité de petites maladies, sur le traitement nécessaire dans beaucoup de ces coups, coupures, foulures légères, entretien et conservation des dents; il faut les en instruire avec détails[2]. » Et elle ajoute : « Je connais des enfants de dix ans qui savent tout cela. » Elle fait sans doute allusion au duc de Valois; plus tard, elle aurait même pu ajouter qu'il savait pratiquer une saignée, panser et bander une blessure, le tout à l'exemple de son institutrice.

En ce qui est des beaux-arts, les succès du duc de Valois furent très inégaux. Il n'avait point, ou n'avait que fort peu de dispositions pour la musique, et on dut la laisser de côté, après deux ans de leçons assez inutiles. Il n'en fut pas de même pour le dessin, où les progrès furent rapides.

Mme de Genlis voulait donner aussi des idées d'architecture. Aux châteaux de cartes, amusement favori de l'enfance, elle substitua un jeu qui devait avoir son utilité : elle fit faire en petit des maisons et des palais en carton; tous les ordres et tous les ornements possibles d'architecture s'y trouvaient; et comme toutes les pièces se démontaient, le prince pouvait imaginer lui-même les constructions les plus variées. Il y avait également un petit vaisseau pour apprendre quelque chose de la marine; et pour les premières notions d'art militaire, des forteresses et des plans en relief[3].

Parmi tous les moyens dont usait Mme de Genlis pour faire entrer dans l'esprit de ses élèves toute sorte de connaissances, nous

[1] *Adèle et Théodore*, I, 82.
[2] *Veillées du château*, II, 481.
[3] *Adèle et Théodore*, I, 82, 109.

n'aurions pas indiqué l'un des plus efficaces, si nous ne disions au moins quelques mots des visites qu'elle fait faire dans les établissements consacrés aux arts et aux sciences. On va voir les musées, les cabinets de tableaux, d'histoire naturelle, de physique, toutes les collections curieuses, les monuments et les églises, qui sont aussi parfois de vrais musées. « Le 18 mars 1788, écrit-elle, je menai mes élèves à l'église de Notre-Dame, à Paris, afin d'en examiner avec détail tous les tableaux, les beaux vitraux, les tombeaux, etc. Nous remarquâmes en particulier le fameux *Magnificat* de Jouvenet, si célèbre par sa beauté[1]. » Comme elle a soin, pour ces visites, d'emmener toujours avec elle un artiste distingué, qui fait observer les défauts et les beautés des objets qui passent sous les yeux, on essaye, en face des chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, de se rendre compte des mérites qui en font des chefs-d'œuvre. « C'était là que mes élèves prenaient les meilleures leçons de dessin et de peinture; ils s'accoutumaient à comparer, à juger sainement, et c'est là tout le secret de l'art[2]. » Puis, afin d'éveiller mieux encore chez eux le sentiment du beau et d'exercer leur faculté esthétique, Mme de Genlis propose des sujets dont un peintre pourrait s'emparer; et tous ensemble, ils cherchent comment le tableau devrait être composé : c'est ainsi que par l'imagination, ils en font un, qui représente Bias rachetant les jeunes filles de Messine[3].

L'industrie, les manufactures et les fabriques ne sont pas l'objet d'une moindre curiosité. Dans les divers ateliers, on examine attentivement les machines et le travail des ouvriers, et chacun note sur une peau d'âne ce qui lui a paru le plus remarquable. On a commencé par la fabrication de la moutarde et du vinaigre; on va voir ensuite comment se font les épingles. Peu à peu, on se rend compte ainsi des différents genres d'industrie qui existent à Paris; et quand la liste en est épuisée, on va, à des distances qui font de ces visites de véritables voyages pour l'époque, chercher d'autres industries. C'est ainsi qu'on se rend à Laigle pour y voir faire des aiguilles, et à Saint-Gobain pour y voir couler des glaces[4].

C'étaient bien là des leçons de choses, comme on les appellerait aujourd'hui; mais, pour leur ôter l'apparence de leçons, Mme de Genlis avait soin de donner ces courses comme des récompenses : on les désirait ainsi d'autant plus.

[1] *Leçons d'une gouvernante.*
[2] *Ibid.*
[3] *Veillées du château*, II, 432.
[4] *Ibid.* — *Mémoires*, 195-4. Duchesse de Gontaut-Biron, *Mémoires*, 8-9. — Mme de Genlis tenait un journal de toutes les visites relatives aux beaux-arts, et un autre des visites aux manufactures.

On pourrait trouver que, pour des princes, c'était déjà beaucoup d'avoir théoriquement fait connaissance avec la plupart des arts mécaniques; Mme de Genlis y faisait joindre la pratique. Elle était de l'école de Rousseau beaucoup plus qu'elle ne voulait le reconnaître. Rousseau ne donne à son disciple qu'un seul métier; elle fait essayer d'une foule de métiers à son jeune entourage. De bonne heure, elle habitue ses élèves aux occupations manuelles; on ne pourra leur appliquer l'expression familière qu'ils ne savent faire œuvre de leurs dix doigts. Si quelque jouet est brisé, chariot, tambour, etc., elle leur donne bois, carton, petits outils, tout ce qui est nécessaire pour réparer l'objet endommagé, mais ils le répareront eux-mêmes. Ils étaient déjà jardiniers, nous le savons; eh! que ne seront-ils pas? Écoutons l'énumération de toutes les industries auxquelles elle les a exercés, et avec le plus grand succès, à ce qu'elle nous assure : « J'avais rendu, dit-elle, tous les moments utiles. J'avais mis un tour dans une antichambre, et, aux récréations, tous les enfants, ainsi que moi, nous apprenions à tourner. J'appris ainsi avec eux successivement tous les métiers auxquels on peut travailler sans force; celui de gainier, j'ai fait avec eux une énorme quantité de portefeuilles de maroquin aussi bien faits que ceux d'Angleterre; le métier de vannier, où j'ai excellé; nous avons fait des lacets, des rubans, de la gaze, du cartonnage, des plans en relief, des fleurs artificielles, des grillages de bibliothèque en laiton, du papier marbré, la dorure sur bois, tous les ouvrages imaginables en cheveux, et jusqu'à des perruques [1]... » Peut-être trouvera-t-on que les perruques sont de trop; mais, dans tous les cas, nous aimons à croire que ce n'est pas dans ce genre de travail que le prince montrait le plus d'habileté.

Après tous ces métiers, encore un autre, et non pas le moindre : « Enfin, continue Mme de Genlis, pour les garçons, la menuiserie. » Et elle nous apprend que le duc de Valois y surpassa tous les autres, et qu'avec la seule aide de son frère, le duc de Montpensier, il fit, pour l'ameublement d'une pauvre paysanne de Saint-Leu dont il prenait soin, une grande armoire et une table à tiroir aussi bien travaillées que si elles eussent été faites par les meilleurs menuisiers.

Nous avons vu, parmi les jouets, de petits palais, un cabinet de physique, un laboratoire de chimie; il y eut aussi toute la collection des outils et ustensiles qui servent aux arts et métiers, exécutés en miniature avec une précision admirable. Après l'éducation finie, tous ces objets furent portés dans une galerie du Palais-Royal pour être exposés aux regards des curieux. Ils passèrent ensuite dans

[1] *Mémoires*, 194-5.

une des salles du Louvre, « où je les ai vus, dit Mme de Genlis, sous le régime impérial. J'étais très fière de voir le public admirer les joujoux que j'avais jadis inventés pour mes élèves ».

## VII

### L'éducation morale et religieuse.

Après le corps et l'esprit, l'âme et le cœur : nous avons montré, dans tout ce qui précède, comment Mme de Genlis développait l'intelligence de son élève; voyons maintenant ce qu'elle fit, pour former, ce qui est encore plus essentiel que l'intelligence, le caractère.

Tel qu'elle nous a représenté le duc de Valois, quand elle le reçut, elle avait eu à vaincre en lui l'inapplication et l'indolence; peut-être exagère-t-elle un peu ces défauts de l'enfance, afin de faire mieux valoir la méthode à l'aide de laquelle elle fit que cet élève était à dix-huit ans, comme elle l'écrit, « très étonnant par la variété de ses connaissances[1] ». Mais rappelons-nous aussi qu'elle avait constaté en lui beaucoup de bon sens, un jugement droit; qu'il cherchait surtout le vrai, et qu'il était capable, quand on lui avait fait comprendre ce qui était bien, de s'y attacher avec fermeté : c'étaient des qualités plus solides que brillantes, mais précieuses.

Elever les princes pour en faire des hommes, c'est une idée que l'on trouve fréquemment exprimée dans les écrivains de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Mme de Genlis a entrepris de la réaliser; voilà pourquoi après avoir soumis ses élèves à un régime de vie sévère, presque dur, afin de leur donner une constitution vigoureuse, elle veut ajouter chez eux à la force physique la force morale. Les enfants sont sujets à toute sorte de peurs : on ne saurait les en affranchir de trop bonne heure. Ils redoutent l'obscurité : Mme de Genlis fait usage des jeux de nuit; et c'est ainsi que les ténèbres, où l'on marche et où l'on s'amuse si bien, cessent d'être peuplées de fantômes imaginaires. L'orage n'apportera pas non plus ces épouvantes mortelles qu'il cause à tant de gens; car, dès qu'arriveront le tonnerre et les éclairs, la gouvernante, et avec elle ceux qui prennent part à l'éducation, s'écrieront : « O le beau spectacle! » et les enfants iront s'asseoir devant les fenêtres pour contempler le beau spectacle, et ils en jouiront véritablement[2].

Mme de Genlis combat encore ces répugnances instinctives, aussi fortes parfois qu'inexplicables, qu'inspirent surtout certains animaux. Elle habitue les enfants à regarder, puis à toucher ce qui

[1] *Adèle et Théodore*, I, 110.
[2] *Ibid.*, I, III, 183.

n'avait été d'abord pour eux qu'un sujet de dégoût et d'horreur, souris, grenouille, araignée, squelette, etc. Le duc de Valois redoutait fort les chiens : elle lui fait sentir la sottise de cette pusillanimité; il l'écoute attentivement, l'embrasse, et lui demande un chien ; on lui en donne un, et sur-le-champ il surmonte sa crainte [1].

En remportant ainsi sur lui-même ces petites victoires, il s'accoutumait aussi à supporter la souffrance physique. Un jour qu'il assistait chez un orfèvre à une fonte d'argent, de la matière en fusion jaillit une éclaboussure qui l'atteint à la jambe et le brûle; il ne s'en plaint pas [2]. A cet âge, c'est presque du stoïcisme.

La gouvernante ne faisait pas un cours de morale proprement dit : « Il ne faut donner pour premières leçons, dit-elle, que des exemples et non des préceptes [3]. » Sa manière à elle de l'enseigner, c'était de la mettre en contes, en histoires, en petits drames : elle a ainsi d'excellentes raisons de donner à lire et à relire ses ouvrages d'éducation et ses annales de la vertu et de faire jouer ses comédies. Le théâtre, dans cette éducation, a une grande importance : c'est encore l'école. Ses élèves sont acteurs. « Après avoir joué, dit-elle, un rôle rempli de bonté, de délicatesse, de générosité, on rougirait d'être indocile ou insensible [4]. » Mais outre les pièces qu'elle a composées pour la représentation, elle imagine ce qu'elle appelle quelque part des leçons de vertu expérimentale [5]. Elle prépare de petits événements qui vont se produire dans la vie de ses pupilles comme par hasard, et qui leur laisseront des impressions salutaires. C'est encore dans la même pensée qu'elle fait faire, à l'extrémité du parc, un petit bâtiment fort simple qu'on appelle le *pavillon de l'hospitalité*, destiné à recevoir les voyageurs égarés la nuit ou victimes de quelque accident [6] : les enfants seront enchantés d'avoir une occasion d'offrir cet asile. Nous ne voudrions pas jurer que parfois on n'eût pas arrangé quelque aventure pour leur procurer ce plaisir.

On peut trouver que cette manière d'enseigner la vertu manque un peu de simplicité. Pour exercer la bienfaisance, est-il besoin de tant d'apprêts? Mais enfin l'essentiel c'était que les leçons eussent profité. A cet égard, la gouvernante pouvait être satisfaite : comme elle nous l'apprend, le duc de Valois se montrait bon, humain, compatissant aux malheureux. Rappelons-nous qu'il travaillait au

[1] *Adèle et Théodore*, I, 183-5. — *Leçons d'une gouvernante.*
[2] *Leçons d'une gouvernante.*
[3] *Adèle et Théodore*, I, 119.
[4] *Ibid.*, I, 281-2.
[5] *Ibid.*, II, 55.
[6] *Adèle et Théodore*, I, 84, 139, 331.

mobilier d'une pauvre femme. Il aide les pauvres gens non seulement de sa peine, mais de sa bourse. « Sans aucune inspiration directe ou indirecte, écrit M[me] de Genlis, il a donné, il y a trois jours, en secret, tout l'argent qu'il avait pour délivrer un prisonnier. » Une autre fois, il prend la résolution de se priver de ses menus plaisirs jusqu'à la fin de son éducation pour des œuvres de charité. » « Chaque premier jour du mois, dit-il à sa gouvernante, nous réglerons l'emploi de l'argent[1]. »

Elle l'avait conduit auprès des malades, dans les hôpitaux, non pas seulement pour qu'il vît de près les souffrances humaines, mais pour qu'il sût comment il fallait les soulager. Nous avons déjà dit qu'il avait appris à saigner. Dans son Journal, dont nous allons parler tout à l'heure, nous trouvons souvent la mention qu'il a été à l'Hôtel-Dieu le matin, qu'il a saigné, pansé[2], et parfois même aux soins donnés il ajoute une aumône.

Les visites aux ateliers devaient aussi, dans la pensée de M[me] de Genlis, indépendamment de l'instruction que ses élèves en retireraient, les habituer à voir de plus près la misère, comme M[me] de Gontaut-Biron nous le rapporte : « La charité, disait-elle, y trouverait sa part, en apprenant aux princes à prendre intérêt aux peines de ceux qu'ils approchent et à chercher les moyens de les soulager[3]. »

Encore un autre avantage : à connaître les classes laborieuses, le duc de Valois et ses frères gagneraient aussi de s'en faire connaître. Ce n'est pas assez qu'ils suivent le travail qui se fait dans les fabriques : s'ils n'ont pas parlé aux ouvriers, ils reçoivent des reproches. Tout est calculé par elle pour bien disposer en leur faveur l'opinion. Qu'ils aient des qualités, cela ne suffit pas; il faut que le public sache bien qu'ils ont ces qualités. Voici, par exemple, un fait qui nous est raconté par M[me] de Gontaut-Biron; il n'a pas d'importance en lui-même, mais il est significatif : on se rend un jour à Notre-Dame pour une grande cérémonie; les rues sont étroites, la circulation difficile; que l'on prescrive au cocher d'aller doucement pour ne blesser personne, rien de plus simple; mais M[me] de Genlis recommande à son élève de donner cette injonction souvent et à haute voix. A haute voix et souvent, remarquez-le bien, afin, sans doute, que dans la foule personne n'en ignore. Le prince jugeait probablement que le cocher était suffi-

[1] *Leçons d'une gouvernante*, 78, 290.

[2] On a prétendu qu'il avait appris aux Indiens l'usage de la saignée et de la lancette. On sait que le 27 octobre 1833, au Bourget, il sauva par une saignée faite à propos le courrier de poste Vernet, qui venait de faire une chute.

[3] *Mémoires*, 8-9.

samment averti. Il répète l'ordre, mais avec indifférence et froideur. Elle en fut impatientée, et lui dit avec humeur : « Ne saurez-vous donc jamais parler au peuple, Monseigneur? Serez-vous toujours gauche? N'aurez-vous pas un moment d'élan[1]? »

Les voyages qu'elle fait avec ses élèves en Normandie, en Bretagne, en Touraine, n'ont pas seulement pour objet d'ajouter à leur instruction, mais aussi et surtout peut-être de montrer aux habitants de ces provinces des princes bons, affables, accoutumés à parler à chacun de ce qui l'intéresse, aux paysans comme aux gens du monde, aux marins, aux industriels, comme aux savants et aux artistes. Les démonstrations de bienfaisance et de philanthropie ne sont pas omises. On apprend qu'il y a, dans un vieux château fort élevé, des prisonniers pour dettes; cette pensée empêche de jouir du spectacle des campagnes environnantes; vite, on ouvre une souscription pour mettre en liberté les prisonniers, et ce n'est que lorsqu'ils sont délivrés que l'on trouve la vue véritablement ravissante. A la visite au Mont-Saint-Michel, on entend dire qu'il existe dans les souterrains une horrible cage en bois, où sont quelquefois détenus des captifs : on décide qu'elle sera détruite; et le duc de Chartres (le duc de Valois avait pris ce titre à la mort de son aïeul, nous ne l'appellerons plus autrement), en présence de nombreux témoins convoqués pour assister à cette exécution, donne le premier coup de hache en disant : « Au nom de l'humanité, je brise cette cage. » Il y a bien là, il faut l'avouer, un peu de mise en scène. Beaucoup d'acclamations et d'applaudissements, cela va sans dire. Toutefois, au milieu de ce tumulte joyeux, le suisse du château paraît tout consterné : c'est qu'il faisait voir aux étrangers la cage pour de l'argent. Pour le consoler, car il ne faut pas que personne soit triste ce jour-là, le duc de Chartres lui fait donner dix louis[2]. Mme de Genlis s'entendait, on le voit, à soigner la popularité de ses princes. Elle avait même songé, assure-t-on, à les mener en Angleterre, vivre sous un ciel que l'on vantait alors comme le plus propre à former les caractères. Mais il fallut renoncer à ce projet; Louis XVI déclara au duc d'Orléans que les princes appartenaient à l'Etat, et ne permit pas qu'on les conduisît à l'étranger[3].

Bien que dans toute cette éducation l'influence des idées philosophiques, en honneur dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, se fasse souvent sentir, Mme de Genlis se défendait très fort d'appartenir au parti des philosophes; elle se posait même en

[1] Duchesse de Gontaut-Biron, *Mémoires,* 9.
[2] Mme de Genlis, *Mémoires*, 198, 217.
[3] Bachaumont, 16 mars 1783. Métra, XII, 186.

adversaire de leurs doctrines et en apologiste de la religion. La malignité des contemporains y trouvait bien quelque chose à redire, et s'il fallait en croire les médisants, sa vie ne la désignait pas précisément pour le rôle, auquel elle aspirait, de mère de l'Eglise, selon l'expression de Grimm. Mais, même en admettant que tout ce qu'on disait d'elle ne fût pas pure calomnie, il ne faudrait pas l'accuser d'hypocrisie lorsqu'elle prêchait morale et religion : elle était par vocation tellement institutrice qu'elle apportait dans toutes les parties de son emploi une sincère conviction. Mais, quoi qu'il en soit, elle se piquait de donner à ses élèves une bonne et solide instruction religieuse. Elle aurait pu le faire à l'aide d'excellents ouvrages de nos écrivains chrétiens; mais ici encore, suivant son habitude, elle ne trouvera de parfaitement convenable que ce qu'elle aura composé elle-même. Nous aimons à croire que, pour l'enseignement des premières vérités dogmatiques, elle aura bien voulu accepter, sans le refaire, le catéchisme diocésain; mais aucun livre de dévotion ne trouve grâce à ses yeux; elle n'en voit point qui puissent être mis sans danger entre des mains encore jeunes. Aussi a-t-elle soin de dire qu'elle en a fait un où l'on trouvera les prières qu'elle a composées pour le matin, pour le soir, pour l'examen de conscience, pour la confession et la communion, pour toutes les situations intéressantes de la vie [1]. Ce volume fut, en effet, donné plus tard sous le titre de : *Nouvelles heures catholiques*.

Elle s'occupait en même temps d'un écrit bien plus considérable, *la religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie*. Elle entendait, comme elle l'annonce dès la première page, « exposer et réfuter les principes de la prétendue philosophie moderne ». L'ouvrage fut fait, elle nous l'apprend elle-même, pour la première communion du duc de Chartres ; et elle ajoute, non sans quelque orgueil : « Il acheva de me rendre l'objet de l'horreur et de la haine la plus envenimée des philosophes [2]. » Elle oublie de dire qu'elle s'était attaquée aux personnes tout au moins autant qu'aux doctrines. Du reste, cette horreur, dont elle parle avec une certaine exagération, se manifesta surtout par des plaisanteries, auxquelles, il faut le reconnaître, elle donnait trop prise. Mais elle eut, pour se dédommager, les éloges du vieux Buffon qui, de tout temps, avait témoigné beaucoup de goût pour l'aimable comtesse. En la remerciant de l'envoi de son livre, il ne lui ménage pas les compliments : « Prédicateur aussi persuasif qu'éloquent, lorsque vous présentez la

[1] *Adèle et Théodore*, II, 269.
[2] *Mémoires*, 199.

religion et toutes les vertus avec le style des Fénelon et la majesté des livres inspirés par Dieu même, vous êtes un ange de lumière ; et lorsque vous descendez aux choses du monde, vous êtes la première des femmes et la plus aimable des philosophes [1]. » Il y aurait beaucoup à dire sur ce jugement de Buffon. Malgré les prétentions de l'auteur, l'ouvrage laisse fort à désirer pour le fond et la solidité ; le style en est facile, c'est presque son unique mérite, tant que Mme de Genlis reste dans son véritable sujet ; c'est seulement lorsqu'elle en sort pour tracer les portraits de ceux dont elle se fait l'adversaire, qu'elle révèle plus de qualités d'écrivain. Elle avait du talent pour la satire ; ce qui fit dire que c'était un docteur en religion qui vivait dans l'ignorance de deux vertus chrétiennes : la charité et l'humilité.

Mme de Genlis, quoi qu'il en soit, avait si bien catéchisé son élève qu'on le vit apporter à sa première communion les sentiments d'une réelle piété. Et ce ne fut pas un accès de ferveur passagère : un journal intime [2], écrit quelques années plus tard, nous donne la preuve qu'il persistait encore dans les pratiques religieuses : « 25 décembre 1790. Je me suis confessé hier matin. Je croyais que je pourrais faire mes dévotions à Belle-Chasse. Je suis resté dans ma chambre pour dire quelques prières. J'ai été à la messe de minuit à Saint-Eustache, j'ai fait mes dévotions à cette messe. » L'année suivante, le 16 juin, pendant qu'il est en garnison à Vendôme, où il commande un régiment, il écrit : « Dit mon office [3] et mes prières. » Ce jeune colonel de cavalerie, que son rang et la vie militaire exposent à beaucoup de tentations, se félicite d'avoir trouvé jusque-là dans la religion une sauvegarde contre les passions qui viennent l'assaillir ; et voici ce qu'à la date du 22 mai il confie à son Journal : « Depuis un an, ma jeunesse me livre des combats presque continuels... Sans cela, je succomberais et je me livrerais à tous les dérèglements des jeunes gens. »

Les idées religieuses du duc de Chartres purent se modifier plus tard ; mais nous avons à constater qu'elles persistèrent, tout au moins, jusqu'à la dix-neuvième année. Ce qui ne se démentit jamais chez lui, ce fut l'exercice des vertus de famille, laissées trop souvent à la bourgeoisie, et dont il donna l'exemple, comme frère, comme mari, comme père.

[1] Bachaumont, 12 décembre 1787.

[2] Le *Journal du duc de Chartres* a été publié : il va du 23 octobre 1790 au 23 août 1791.

[3] L'office du Saint-Esprit que les chevaliers de l'ordre devaient lire.

## VIII

Fin de l'éducation. — Influence qu'eut cette éducation.

Mme d'Oberkirch rapporte [1] qu'on avait représenté en caricature Mme de Genlis armée d'un bâton de sucre d'orge et d'une férule : « C'est absolument la vérité, » ajoute-t-elle. N'en déplaise à la baronne, la caricature n'était vraie qu'à moitié : passe pour le bâton de sucre d'orge; mais la férule est de trop ; on ne la voit apparaître nulle part dans cette éducation. Le grand mérite de Mme de Genlis fut d'intéresser si bien ses élèves à ce qu'elle voulait leur faire apprendre, qu'ils s'y portaient comme à un amusement; elle était pour eux moins une gouvernante qu'une amie qui avait su leur inspirer une confiance et une affection sans bornes. Aussi, comme elle loue leur excellent naturel! « Il m'était bien facile, écrit-elle en tête d'un de ses romans, de représenter des enfants aimables ; pour les peindre appliqués, soumis, reconnaissants, je n'avais qu'à regarder autour de moi [2]. » Elle se plaît à parler des marques d'attachement qu'ils lui donnaient; à cet égard, elle n'exagère rien ; elle resterait plutôt au-dessous de la vérité, car nous savons, par le témoignage d'un des enfants qui lui furent confiés, qu'elle était pour eux l'objet d'une sorte de culte. « L'enthousiasme, dit Mme de Gontaut-Biron, que les jeunes princes avaient pour Mme de Genlis fut vite partagé par moi : j'aurais presque rougi de rester en arrière de cette passion romanesque que chacun cherchait à lui prouver. J'ai vu les princes et Mademoiselle baiser les pas où elle avait marché [3]. » Certes, quelque opinion que l'on puisse se faire sur certaines parties de cette éducation, reconnaissons que, pour s'être emparé à ce point du cœur et de l'esprit de ses élèves, il fallait des qualités tout exceptionnelles d'institutrice.

C'était d'ordinaire vers l'âge de treize ans que les princes sortaient des mains de leurs gouverneurs. Mais tout devait être singulier sous le régime de la gouvernante, et ce ne fut qu'à dix-sept ans, en octobre 1790, que le duc de Chartres cessa d'être le pupille de Mme de Genlis. Encore avait-il été si peu impatient de ne plus être sous sa direction, que, de lui-même, il demanda à venir encore tous les jours, pendant un an, prendre ses leçons à Belle-Chasse, « et il n'y a jamais manqué, dit Mme de Genlis, ce qui est admirable dans un jeune homme qu'on avait rendu son maître [4] ».

Jamais il n'y a manqué, c'est un peu exagéré; car nous lisons

[1] *Mémoires*, I, 251.
[2] *Veillées du château*, I, épître 1.
[3] *Mémoires*, 7.
[4] *Ibid.*, 222.

dans le Journal du duc de Chartres : « 1er décembre 1790. J'espérais pouvoir continuer mes études sans presque aucune interruption; mais je me suis trompé, et cette erreur m'afflige sensiblement. Sur sept jours de la semaine, je n'ai pu en donner que trois à mon cher Belle-Chasse, et cela me fait beaucoup de peine. »

Mme de Genlis fait honneur à la raison du duc de Chartres de ce goût pour les enseignements qu'il venait chercher auprès d'elle. Nous n'entendons pas nier cette raison; mais il est cependant une idée qui vient involontairement à l'esprit quand on lit le Journal du prince. Il arrivait à cette époque de la vie où le cœur, pressé d'un besoin vague encore, mais impérieux déjà, cherche où se porter : Mme de Genlis, malgré son âge, restait belle. Est-il invraisemblable de supposer que l'élève, même à son insu, était maintenant attiré vers la gouvernante par un sentiment d'une nature nouvelle? Quelques passages du Journal autorisent cette supposition. Quand il parle de *mon amie* (il ne désigne plus autrement Mme de Genlis), il y a un accent de singulière tendresse. « 1er janvier 1791. En vérité, je ne sais ce que je deviendrai quand je ne serai plus avec elle. » Il est malade : « (23 février). Mon amie m'a écrit deux lettres charmantes qui m'ont plus soulagé que tous les remèdes de la pharmacie. » Puis aux élans du cœur vers la personne aimée se mêle la dévotion : « Aussitôt que j'ai eu dit mes prières et mon office, je me suis empressé d'écrire à mon amie[1]. »

Au moment où le duc de Chartres allait cesser d'être l'élève de Mme de Genlis, il lui donna un anneau avec cette devise : *Qu'aurais-je été sans vous?*[2]. On peut croire, en effet, qu'il dut surtout à sa gouvernante d'être ce qu'il fut. Chez aucun prince n'a été plus marquée l'empreinte de l'éducation.

Cette éducation, si différente à beaucoup d'égards de celle qu'avaient toujours reçue les enfants de France, aurait pu paraître, non pas seulement singulière, mais médiocrement conforme à la position que le prince était appelé à occuper. Les événements se chargèrent de justifier Mme de Genlis, bien que pas plus que personne elle ne les eût prévus. Il se trouva qu'elle avait élevé le duc de Chartres de la manière la plus propre à lui faire traverser, sans en être accablé, les révolutions qui allaient s'accomplir. Il était prêt pour toutes les situations, pour toutes les fortunes, même pour

[1] Que le duc de Chartres ait été, en effet, amoureux de Mme de Genlis, cela ne serait pas douteux si le récit, que fait Victor Hugo (*Choses vues*, 79), d'une conversation qu'il eut avec Louis-Philippe est exact : le roi parle de la passion que lui avait inspirée la gouvernante, et dont elle s'apercevait très bien.

[2] *Mémoires*, 255.

celles dont sa naissance semblait devoir le préserver à tout jamais.

« On ne songe, avait écrit Rousseau, qu'à conserver son enfant : ce n'est point assez; on doit lui apprendre à se conserver étant homme, à supporter les coups du sort, à braver l'opulence et la misère, à vivre, s'il le faut, dans les glaces d'Islande ou sur le brûlant rocher de Malte. Exercez les enfants aux atteintes qu'ils auront à supporter un jour; endurcissez leur corps aux intempéries des saisons, des climats, à la faim, à la soif, à la fatigue; trempez-les dans les eaux du Styx[1]. » Si ces recommandations toutes lacédémoniennes étaient utiles, nul n'eût supposé que ce pût être pour des enfants de race royale, si haut placés au-dessus des accidents qui atteignent les conditions ordinaires. Et, cependant, quand on songe à l'existence qui attendait le duc de Chartres ne semble-t-il pas que ces lignes aient été écrites pour lui? On lui rendit le plus signalé des services par l'application des préceptes de Rousseau.

On avait pu trouver excessive la dureté du régime auquel les princes avaient été soumis pour la nourriture, pour les vêtements, pour le coucher; on avait pu rire des exercices physiques destinés à leur faire un corps solide et robuste, comme il convient à ceux qui sont condamnés à vivre d'un rude travail, ouvriers ou paysans. Mais quand le duc de Chartres fit campagne, non plus en prince, mais en vrai soldat; et, plus tard, quand, exilé de France, il alla, avec le simple bâton du voyageur, et à travers mille difficultés, explorer les régions scandinaves en remontant non loin du pôle, puis une partie des États-Unis jusque chez les Indiens sauvages, comme il lui fut bon d'avoir été mis tout jeune à une sévère école, d'avoir été endurci, rompu à toutes les fatigues!

Grâce aux habitudes de simplicité contractées de bonne heure, il put, dans les jours de détresse, se contenter de peu : un traitement de 1400 francs, comme professeur en Suisse, suffit à ses besoins[2]. Rien de tel que la nécessité de gagner sa vie pour apprendre le prix de l'argent : il serait étonnant qu'il ne lui fût pas resté, de ces années d'épreuves, l'esprit d'ordre et le penchant à l'économie qu'avec plus ou moins de justice ses ennemis lui reprochèrent souvent.

Les idées de philanthropie qui lui avaient été inculquées peuvent donner en partie l'explication de sa politique comme roi. On sait combien il aima la paix, et tout ce qu'il fit d'efforts pour la conserver à la France et à l'Europe. On ne peut mettre en doute son

[1] *Emile.*

[2] « On a toujours un couteau dans sa poche quand on a été comme moi un pauvre diable à 40 sous par jour », dit-il à la reine Victoria, en 1843, à Eu.

courage; il en avait donné des preuves sur les champs de bataille[1], et dans les attentats dont il fut souvent l'objet pendant son règne; on le vit toujours, nul ne pourrait le contester, calme et intrépide. Mais, s'il ne redoutait pas le danger pour lui-même, il avait l'horreur de la guerre, à cause des misères qu'elle déchaîne sur les populations. Fénelon n'aurait pas fait de son disciple un prince plus pacifique par raison et par humanité.

Dans l'instruction si étendue qu'avait reçue le duc de Chartres, il manquait cependant, croyons-nous, quelque chose, si l'on veut y regarder de près. La connaissance des langues vivantes ne remplacera jamais complètement, quoi qu'on puisse dire, l'étude sérieuse des langues dites classiques. Dans les chefs-d'œuvre des auteurs anciens est comme une fleur de littérature qui n'a pu passer et se transplanter, ni chez nous ni chez nos voisins, avec son éclat, sa fraîcheur et son parfum. Il y a un idéal auquel l'esprit ne peut guère s'élever que par le sentiment de l'antiquité. Sans doute, les langues anciennes n'avaient pas été tout à fait négligées; mais, dans le plan d'études de Mme de Genlis, elles n'occupaient qu'une place bien secondaire, fort au-dessous de l'italien, de l'anglais, de l'allemand. Son éducation finie, le duc de Chartres ne se croit pas dispensé de toute lecture; mais prenez son Journal, il nomme les écrivains qu'il vient de lire : ce ne sont que des modernes. L'instruction avait été dirigée en vue de l'utilité pratique : aussi, quelles que soient les qualités d'esprit du prince, et il en a de nombreuses et de solides, il semble qu'elles apparaîtraient mieux dans toute leur valeur, si elles étaient un peu plus rehaussées par un certain air de distinction que donne seule une forte culture littéraire.

Cette observation faite, il n'est que juste de reconnaître que cette éducation par les langues vivantes fut plus profitable au duc de Chartres qu'elle ne l'eût été à tout autre prince; mais qui aurait pu soupçonner ce que lui réservait l'avenir? Quelle ressource pour lui lorsqu'il errait, pauvre et inconnu, de contrée en contrée, de parler l'anglais, l'allemand, l'italien! Et plus tard, sur le trône, il lui sera facile de converser avec les grands personnages étrangers. Ainsi, aux deux extrémités de la fortune, sa connaissance des langues lui aura singulièrement servi.

Mme de Genlis avait remarqué que, bien souvent, les princes, par une inconcevable timidité, ne savaient pas dire un mot à ceux qu'ils ne connaissaient pas, et se trouvaient fort empêchés lors-

[1] « Embarrassé du choix, je ne citerai, parmi ceux qui ont montré un grand courage, que M. de Chartres et son aide de camp M. de Montpensier. (Rapport de Kellermann sur la bataille de Valmy.)

qu'ils avaient à parler en public. Pour prémunir son élève contre cette sorte d'infirmité, elle lui avait de bonne heure donné un auditoire. Les représentations sur le petit théâtre de Belle-Chasse avaient été pour lui un utile exercice; il avait d'ordinaire un rôle, il s'était ainsi habitué à paraître et à s'exprimer devant une assistance assez nombreuse. « On forme ainsi sa prononciation, écrivait la gouvernante, on acquiert la grâce, on perd l'embarras et la niaiserie de l'enfance [1]. » Souvenons-nous, d'ailleurs, que Mme de Genlis ne donnait pas seulement à ses élèves des notions de toutes choses, mais les faisait causer de tout ce qu'ils apprenaient; que les sujets les plus divers, littérature, sciences, beaux-arts, arts mécaniques et industriels, leur devenaient familiers, et l'on ne sera pas étonné de cette variété de connaissances qui permettait à Louis-Philippe, au sortir d'un entretien avec des ambassadeurs, de converser pertinemment avec des savants, des artistes, des manufacturiers, des agriculteurs, des ouvriers. Sous un régime déjà plus d'à moitié démocratique, il n'était pas indifférent que le roi pût ainsi se mettre en communication plus directe avec ses sujets, et qu'il eût des ressources de langage prêtes pour toutes les circonstances. Cette parole aurait-elle pu parfois être un peu plus relevée? Un accent plus royal aurait-il pu s'y faire sentir? Quelques-uns l'ont prétendu; mais personne ne pourrait contester qu'elle était facile, abondante, variée, et ces qualités ont leur prix : elles faisaient de lui un causeur des plus agréables. « Sa conversation est riche d'anecdotes... La gaieté et la vivacité du roi me charment et m'amusent », écrivait la reine Victoria, du château d'Eu, en septembre 1843.

Louis-Philippe avait le goût de la bâtisse, et souvent, dans ses promenades, il se faisait accompagner par l'architecte Fontaine, pour s'entretenir avec lui de questions de bâtiments. Il dépensa beaucoup en constructions, et on lui en a fait quelquefois un reproche, avec plus de sévérité que de justice, à ce qu'il nous semble. Ce goût pour les choses de l'architecture n'aurait-il pas été mis en lui, ou tout au moins fortifié, d'abord par quelques-uns des jeux avec lesquels la gouvernante l'avait tout à la fois amusé et instruit, puis par les visites faites aux divers monuments pour les étudier et les admirer?

Mme de Genlis assistait à la révolution qui fit de Louis-Philippe un roi; mais elle ne vécut pas assez [2] pour voir ce qu'il serait sur le trône, et si le jugement qu'elle portait sur lui trente-cinq ans auparavant se vérifierait. Comme il se disait dans l'émigration

[1] *Adèle et Théodore*, I, 281.
[2] Elle mourut le 31 décembre 1830.

qu'un parti songeait pour la royauté au duc de Chartres, devenu par la mort de son père duc d'Orléans, Mme de Genlis, de l'Allemagne, où elle s'était alors retirée, lui adressa le 6 mars 1796, par la voie des journaux, pour le détourner d'aspirer à la couronne, une lettre où nous lisons : « Vous n'avez, à l'exception du courage et de la probité, ni les talents ni les qualités nécessaires dans ce rang... Chaque état demande des qualités particulières, et vous n'avez point celles qui font les grands rois; vous êtes fait pour offrir le touchant exemple de toutes les vertus domestiques, et non pour représenter avec éclat. » Il faut dire qu'à cette époque il était survenu, pour quelles causes, nous ne le savons pas au juste, beaucoup de froideur dans les relations du prince avec son ancienne institutrice; et la lettre s'en ressent fort, car le jugement est assez dur au fond, trop dur même. Les grands rois ont été toujours et partout fort rares, et, comme l'a dit un poète,

Il faut, pour les trouver, courir toute l'histoire.

Mais au-dessus de ces génies supérieurs qui sont, dans l'art du gouvernement, ce qu'un Corneille est dans l'art dramatique, il y a encore des rangs fort honorables et des rois aussi bien que des poètes dignes d'estime. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas à exposer ici des considérations politiques, ni à juger la monarchie de 1830 et la brusque catastrophe dans laquelle elle s'abîma. Ce que nous voulons seulement dire, c'est que, si Mme de Genlis avait été témoin du règne, elle aurait pu reconnaître chez le prince le pli, la marque ineffaçable de l'éducation qu'elle lui avait donnée; et comme elle s'applaudissait toujours dans ses œuvres, nul doute qu'elle n'eût été disposée à le juger, à l'épreuve, bien plus favorablement. Mais, quelle que soit la diversité des appréciations dont Louis-Philippe peut être l'objet, il y a tout au moins un point où certainement tous, amis et adversaires, se mettront d'accord, c'est que l'élève de Mme de Genlis a persisté dans le roi des Français; et l'institutrice aurait eu le droit de s'en montrer fière, car, pour reproduire une expression de Louis XVIII, assez peu porté cependant à la bienveillance envers le duc d'Orléans : « C'est le chef-d'œuvre de Mme de Genlis[1]. »

H. Druon.

[1] Extrait d'une note trouvée par M. Hue, valet de chambre de Louis XVIII, dans le tiroir d'une table dont le roi faisait usage. La courte citation que nous faisons est précédée de ces mots, toujours écrits de la main du roi : « Le duc d'Orléans a reçu une éducation excellente. On l'a élevé en homme, et il le doit à une femme. »

# UN COIN D'ALLEMAGNE EN 1883

## SOUVENIRS INÉDITS

Personne en France, j'en suis certain, n'a oublié la sympathique figure du général A. Cambriels. Les Français ne sont pas ingrats, et ils se rappellent que le héros de Montebello, malgré l'atroce blessure qu'il avait reçue à la bataille de Sedan, en 1870, organisa en quelques semaines notre première armée de l'Est.

Mais si l'officier général est universellement estimé, je puis dire, — sans crainte d'être démenti, — qu'on ignore complètement l'écrivain.

J'ai dû autrefois à cet excellent ami ma trop courte carrière administrative. Aujourd'hui, sa famille veut bien me confier ses notes et sa correspondance pour mettre en relief ses qualités littéraires, en même temps que j'écrirai sa belle vie de soldat.

Je l'en remercie publiquement, car elle m'a confié là une tâche bien douce pour un cœur reconnaissant.

Lorsque, en 1881, le général Cambriels fut mis à la retraite, contre toute attente, puisqu'il avait commandé en chef devant l'ennemi, ce fut pour lui un coup terrible. Mais il était de ceux que l'adversité n'abat point. Il m'écrivit à cette époque pour me dire qu'il chercherait la consolation de son oisiveté forcée dans une étude nouvelle de ses auteurs préférés. Le même jour, il envoyait à sa sœur ce charmant billet, qui laisse deviner l'Artiste et le Lettré qu'il fut toujours :

« Chère amie,

« Il te rappelle que, au temps de la peste de Florence, le découragement régnait partout. Les esprits étaient frappés et, par suite, les corps, déjà impressionnés par l'influence de l'épidémie, se prédisposaient à subir les atteintes du mal.

« Distraire les esprits par un travail forcé, travail surtout agréable, était chose désirable. C'est l'origine, si je ne m'abuse, du *Décaméron*.

« Je me suis inspiré de ce souvenir historique, et je me suis amusé à transcrire, sans aucune espèce de prétention, mes impressions des quelques jours qui ont suivi mon départ. Je sais que tu aimes à voir mon écriture; et je me suis dit qu'en te condamnant, — au nom de l'amour fraternel, — à lire les trente ou quarante pages que j'ai écrites pour toi, pour toi uniquement, j'enlèverais pour un moment ton esprit et le

mien à des préoccupations, à des pensées, peut-être un peu tristes.

« C'est là le but principal d'un échange d'idées que je renouvellerai le plus souvent que je le pourrai faire. Il me manque l'esprit de Boccace, — je ne suis pas le seul dans ce cas, — mais autant que le Florentin, j'ai du cœur. Trouve-le entre les lignes que je t'envoie, et je serai payé de ma peine. »

Le général tint sa promesse, avec d'autant plus de plaisir que c'était, — suivant sa propre expression, — un « régal de gourmet », de correspondre avec une femme supérieure comme l'est M^me^ Gout de Bize, qui fut en relations avec plusieurs des auteurs célèbres de l'Empire, notamment avec le poète Autran. De là, l'existence d'une réunion de lettres fort curieuses.

Si j'ai choisi dans le nombre, pour la présenter aux lecteurs du *Correspondant*, la lettre de Hambourg, ce n'est pas seulement à cause de son actualité, mais encore parce que le narrateur a montré dans des pages qui n'étaient pas destinées à la publicité les qualités d'un écrivain de race.

Le style du manuscrit est élégant, la phrase est abondante et souple, et l'exposition des faits est pleine de verve et de mouvement. Et puis, l'on est touché de retrouver partout le patriote éclairé qui parle avec élan de nos gloires passées, et ne peut se consoler de nos malheurs immérités.

On verra facilement que cette esquisse originale est l'œuvre de celui dont un de ses compagnons d'armes disait, il y a quelques jours à peine :

« Je n'ai conservé du général Cambriels que le souvenir du chef aimé, respecté et estimé entre tous pour sa bienveillance, son caractère et ses hautes qualités de commandement. »

Michel Jacquemin.

3 juillet 1895.

---

LETTRES A MA SOEUR

# MON VOYAGE A HAMBOURG

(juillet 1883)

Chère Élise,

Il me semble qu'il y a un siècle que je ne t'ai écrit, et aussi un siècle et demi que je n'ai reçu de tes nouvelles.

Les jours qui précèdent le départ pour un long voyage sont tellement absorbés par les visites d'adieu, par le règlement de quelques affaires et par les préoccupations de toute nature, que

l'on n'a pas une minute à donner à soi et aux siens. C'est absurde et ridicule, mais c'est toujours ainsi.

Puis, un beau jour, on se réveille avec cette pensée : « Mais que fait-on à Lagrasse [1], que fait-on à Saint-Martin? Et l'on éprouve comme un sentiment de vide, quelque chose comme une lacune dans la suite d'une idée; et quand l'esprit parvient à se ressaisir, on s'aperçoit que l'on est coupable de paresse et que l'on est complètement responsable du vide qui se fait autour de soi, de l'ignorance où l'on se trouve des seules choses qui intéressent cependant la vie.....

Nous sommes partis, le 10 au soir, — avec Clara [2], — par le train de Cologne, nous dirigeant directement sur Hambourg.

Nous arrivions le lendemain, dans la soirée, vers neuf heures, après avoir passé quatre heures à Cologne. Naturellement, nous avons visité la ville, les bords du Rhin et surtout la fameuse cathédrale qui, réellement, est une merveille. Tu as lu trop de descriptions de cette contrée pour que je t'ennuie à t'en envoyer une nouvelle, qui ne t'intéresserait que médiocrement. Ce que je puis t'assurer, c'est que les récits des voyageurs ne sont pas ampoulés, que leur enthousiasme n'a rien d'exagéré. Est-ce à dire que nul pays au monde n'est aussi beau? Loin de moi cette pensée. La vallée de l'Isère, le panorama de Grenoble, la vallée du Drac, les lacs du Bourget, d'Annecy, les vallées et les montagnes d'Auvergne, les paysages pyrénéens, les côtes de Bretagne, les rives enchantées de la Loire, de la Seine, du Rhône, n'ont rien à envier aux sites pittoresques des bords du Rhin.

Cependant, si quelque chose dans les descriptions et les souvenirs des voyageurs m'a paru au-dessous de la vérité, c'est bien certainement la vue de Hambourg.

Tout ce que j'ai lu, tout ce que j'ai entendu dire de la « Venise du Nord », me paraît terne à côté de la vérité. Depuis cinq jours déjà que je suis ici, mon admiration va croissant.

La nature a été envers Hambourg d'une prodigalité sans pareille, et je ne m'imagine pas une situation géographique plus appropriée au large développement du commerce, de l'industrie et de la navigation : placée sur l'Elbe et sur l'Alster, Hambourg voit tous les jours sa population s'augmenter, son port se remplir de navires de tout tonnage et de toute provenance; ses docks et son outillage de construction se perfectionner, ses relations d'affaires avec le monde entier devenir de jour en jour plus importantes, et ses

[1] L'abbaye de Lagrasse, le château de Saint-Martin-de-Boaça, propriétés de Mme G. de Bize, dans le Midi.

[2] Sa fille, qu'il emmenait en allant à Marienbad.

richesses, acquises par un incessant labeur, prendre un essor nouveau. On sent, en parcourant cette immense cité, qu'on est en présence d'une fourmilière humaine, animée d'un esprit sage, douée d'une intelligence et d'un amour du travail sans exemple, occupée exclusivement d'affaires et ne donnant qu'une médiocre attention aux soucis de la politique. Toutes les nationalités de l'univers s'y trouvent réunies, et, du contact obligé de ces gens aux mœurs, au langage si divers, mais qu'une communauté d'intérêts rapproche, naît une manière d'être et de vivre douce, simple et marquée au coin de la bienveillance et de l'aménité.

Ici pas de ces grands et splendides monuments que la foule des étrangers vient admirer et qui marquent sur la terre, dans les cités, le passage de personnalités plus ou moins respectables et toujours absorbantes, mais presque partout, et suivant les quartiers, des habitations se ressemblant toutes, parce que toutes ont le même but.

Dans les quartiers populeux de l'ancienne ville, l'architecture est uniforme; ce sont de hautes maisons au toit pointu, aux quatre étages, — cinq au plus, — avec d'innombrables fenêtres, bâties en briques et en bois, plongeant leurs fondations dans l'eau des canaux qui, ainsi qu'à Venise, remplacent les rues. Comme à Venise aussi, ces canaux, qui ne sont autres que les diverses branches de l'Alster, ne brillent pas par la limpidité de leurs eaux, et les immondices qui, forcément, y séjournent, doivent être d'une salubrité médiocre. Mais tout cela a un caractère ancien, sans être moyen âge, qui plaît à l'œil. Et puis ces canaux sont coupés par des ponts de constructions diverses qui permettent aux voisins d'en face de se serrer la main. Avec ton imagination, tu aurais bientôt trouvé là le Lido et le pont des Soupirs.

Dans les quartiers des grandes affaires, ce sont des rues vastes, spacieuses, ornées de chaque côté d'hôtels et de maisons élégantes, riches, et d'une architecture moderne qui indique la grande aisance et le soin de la propreté et du bien-être. Puis, dans les quartiers nouveaux qui se créent sur les bords du grand bassin de l'Alster, ce sont des rues percées en ligne droite, bordées de jardins au fond desquels s'élèvent de petits cottages et des maisons particulières de structure uniforme, qui diffèrent seulement par de légers détails, et m'ont, à première vue, rappelé les habitations anglaises de Southport.

Tout cela est en pleine activité; les tramways circulent le long des quais, portant pour 3 sous les promeneurs d'un bout à l'autre de la ville, les voitures de maître et les voitures de place mènent les hommes à la Bourse ou à leurs affaires, puis les ramènent à leurs maisons de campagne, une fois leur besogne terminée. Et,

pendant ce temps, le grand bassin de l'Alster est couvert de petits bateaux à voiles et d'innombrables bateaux à vapeur qui font le tour des bassins et prennent ou débarquent des voyageurs à une série de stations. Autour des bassins, sur une largeur moyenne de 1 kilomètre, et sur une longueur de 4 à 5, s'étend la ville, ses villas, ses cottages, le tout surmonté de nombreuses églises aux flèches hardies. L'une d'elles, celle de Saint-Nicolas, mesure 134 mètres, et est, après la flèche de Cologne, le monument le plus élevé du monde.

C'est cet ensemble qui forme un admirable panorama dont l'aspect ne fatigue jamais. La maison d'Arnold [1], chez lequel je demeure, est dans une des plus belles situations; la vue y est adorable, et, quand je suis à la fenêtre, je ne sais plus m'en arracher.

Cependant, — et c'est là le côté agréable, confortable, de Hambourg, — on y voit la vie dans son charme, mais non dans son activité complète, dans son mouvement vertigineux. Pour cela, il faut laisser le bassin, suivre les canaux et arriver à l'Elbe. Oh! alors, cela devient grandiose; c'est, dans toute sa splendeur, le développement de l'intelligence et de l'activité humaines. Des milliers de bâtiments sont là, serrés les uns contre les autres à ne pas laisser la moindre place pour un nouvel arrivant. Les ponts en fer s'ouvrent pour donner passage aux bateaux qui vont décharger leur cargaison sur les canaux de l'Alster et dans les maisons et les docks qui engouffrent les produits du monde civilisé.

C'est le 14 juillet, jour officiel de la République française, que j'ai vu le magnifique spectacle du port de l'Elbe. Nous allions avec Arnold, sa femme et Clara, assister au lancement d'un vapeur en fer construit dans les ateliers de Blohm (tu te rappelles ce nom). Le petit vapeur que M. Blohm avait mis à la disposition de ses invités était à quai, nous attendant. M^me^ Blohm, une charmante femme qui parle bien notre langue, recevait les amis de son mari. Au moment où le sloop s'est mis en mouvement, nous avons aperçu, au milieu de la forêt de mâts et de vergues, un navire de commerce avec tous ses pavillons au vent, depuis le haut du grand mât jusqu'au pont; c'était un brick français qui s'était mis en habits de fête pour célébrer l'anniversaire du Quatorze. Ce souvenir de la patrie absente m'a remué le cœur. Mais, hélas! je n'ai vu que ce bâtiment français! Y en avait-il d'autres? Je ne sais. Qu'était-ce que ce pauvre petit brick au milieu de cette foule de frégates, de bricks et de goëlettes, venant de la Suède, de la Russie, de l'Amérique ou des Indes!...

[1] Neveu du général. La belle-sœur du général Cambriels habitait depuis longtemps Hambourg avec ses enfants.

J'ai eu un moment de tristesse.

Mais je n'étais pas venu ici pour faire la moindre comparaison entre la République française et cette ville de Hambourg, qui est vraiment l'incarnation de la seule république, comme le furent jadis les villes de Venise et de Gênes!... Je n'étais pas venu sur les bords de l'Elbe pour me livrer à des méditations philosophiques, mais bien pour assister, en admirant le port, au lancement d'un bateau à vapeur.

A onze heures précises, nous débarquions au quai des docks de construction de la maison Blohm et Voss. Hermann Blohm attendait son monde; il a été enchanté de revoir ma fille; nous nous sommes serré la main, et comme le lancement ne devait avoir lieu que trente minutes plus tard, nous avons parcouru les ateliers et vu fonctionner les machines.

Je n'ai rien à te dire à ce sujet : les machines fonctionnent ici de la même façon qu'en France ou en Angleterre. C'est partout, à peu de chose près, le même outillage. Mais enfin cette promenade nous a fait grand plaisir, et, de plus, elle a été excessivement intéressante pour la jeunesse. Les ateliers occupent douze cents ouvriers, et les affaires dirigées par M. Blohm prenant depuis quatre ans un essor considérable, il ajoutera bientôt un nouveau dock à celui qui existe.

Déjà il en est à son trentième bateau!

La demi-heure d'attente passée, tout étant paré pour l'opération, Blohm nous a conduits sur une petite plate-forme bien modestement ornée et touchant la quille du vapeur dont la sombre masse s'élevait, imposante, au-dessus de nos têtes. Une jeune personne, fille d'un des armateurs-acquéreurs du navire, était à l'avant de l'estrade. C'était la marraine de ce joli bateau, qui porte le nom d'une femme de Shakespeare. Elle tenait à la main une bouteille de champagne enveloppée de rubans aux couleurs nationales et suspendue par de longues faveurs. Elle avait pour mission de jeter, au moment où le colosse s'ébranle, sa bouteille contre la quille. Si la fiole est cassée en mille morceaux, c'est de bon augure.

Tu as dû certainement voir un lancement de navire, ou du moins tu en as lu quelque description poétique. Rien de grand comme ce spectacle!

Pour mon compte, j'en ai vu trois; chaque fois, j'ai été impressionné, et, de plus, émerveillé du degré de science d'équilibre auquel on est parvenu.

Les maîtres-charpentiers étant à leur poste, la cloche de l'usine a tinté. A ce moment, tous les ouvriers forgerons, mécaniciens, fondeurs, etc., qui, tous, avaient eu leur part d'action et de pater-

nité dans la création du nouveau-né, ont quitté leurs machines et sont venus se grouper autour de lui, anxieux de voir comment leur enfant allait se comporter à son entrée dans le monde. Il n'y a pas un de ces hommes, aux mains et au visage noircis par le charbon, la vapeur et l'huile des machines, qui n'ait donné son coup de marteau, qui n'ait forgé sa lame, foré sa tôle et placé les rivets. Au milieu d'eux, les contremaîtres, en habit des dimanches pour la circonstance, leur sifflet à la main, attendent le signal de l'ingénieur pour donner leur dernier ordre aux ouvriers de la dernière heure; ceux qui sont au-dessous du navire sont chargés de faire tomber les cales minuscules qui le retiennent. Sur l'estrade, la figure calme et souriante, Blohm et son associé causent gaiement avec les dames sans paraître avoir la moindre préoccupation. Tous les deux sont en chapeau rond, habillés comme ils le doivent être tous les jours; du reste, les invités, sans exception, ont le même costume. Pas une seule cravate blanche, pas la plus petite écharpe officielle, pas de tambours ni de musique. C'est une affaire d'intérieur, d'intimité, qui concerne exclusivement nos deux armateurs et leur personnel; et pendant ce temps, les autres ateliers sont à leurs affaires; les bateaux à voile, les vapeurs, les barques, montent et descendent l'Elbe; ils ont leurs occupations. Rien de simple comme cet événement; mais rien de noble aussi comme cette simplicité.

Ici, peut-être, en ma qualité d'enfant de race latine, ai-je un peu regretté ce baptême catholique qui, chez nous, précède le lancement du vaisseau; le prêtre, avec son étole blanche, suivi de son enfant de chœur, et aspergeant les flancs du colosse d'eau bénite en récitant ses prières.

Enfin s'approche un contremaître à la figure cuivrée, à la barbe et aux cheveux roux. C'est le moment solennel! Blohm fait un signe, le sifflet de l'homme lance son cri aigu; les charpentiers abattent les dernières cales, un craquement se fait entendre et le géant s'ébranle, glisse sur son plan incliné et s'engouffre dans la vague en y faisant une énorme trouée. Puis sa vitesse acquise épuisée il s'arrête devant la résistance du fleuve; il est dans son élément!

Aussitôt de formidables hurrahs se font entendre; on serre la main de Blohm, de Voss; les ouvriers agitent leurs bonnets en l'air, puis ils retournent à leurs machines et reprennent leur travail avec tranquillité; ils forgent des lames de fer pour un autre bateau, et demain on placera une quille nouvelle.

Je croyais que, l'opération terminée, nous allions prendre congé, remonter dans le sloop, et gagner Witzel où nous attendait un bon déjeuner. Il était plus de midi, et nos estomacs, excités par le grand air, commençaient à réclamer. Mais ce n'était pas fini; il fallait

naturellement aller boire à la bienvenue et à l'avenir du « nouveau-né »; c'est ce que nous fîmes en accompagnant nos amis et toute la société dans une baraque en planches qui sert d'atelier d'études aux ingénieurs, et où il nous fallut monter par des escaliers raides comme ceux d'un navire.

Sur une large table en sapin étaient rangés des verres de champagne remplis jusqu'au bord; des domestiques en habit noir les apportaient à chacun des invités. Blohm, le premier, prit la parole et remercia les armateurs de la confiance qu'ils avaient en lui et aussi les hommes et les dames qui avaient assisté à la cérémonie.

Ce qu'il dit me fut expliqué, tu n'en doutes pas, mes dix années d'étude de la langue allemande ne m'ayant appris qu'à demander mon chemin, une chambre, du pain et du vin. La fin du discours fut accueillie par les trois salves règlementaires. Ensuite un armateur s'avança, puis un autre, qui burent, le premier, à la santé de Blohm, à son honnêteté, à son initiative, etc.; l'autre, à l'heureuse destinée du bateau dont une « gracieuse » jeune fille avait consenti à être la marraine. Inutile de te répéter que je me fis traduire par Arnold ces deux speechs si bien sentis qui furent applaudis comme l'avait été le premier. Enfin, après avoir écouté avec attention et avalé deux verres de champagne, ce qui creusait encore plus nos estomacs, nous serrâmes une dernière fois les mains qui se tendaient vers nous, nous descendîmes les échelles avec prudence, et cinq minutes après nous étions assis sur les bancs du *Dampfboat*...

Réellement, chère sœur, et je ne saurais trop le redire, il y avait dans la manière d'être, de parler et d'agir de tous ces gens un naturel et une simplicité qui me frappaient d'autant plus que l'œuvre accomplie était une expression frappante de l'intelligence, de la méthode, de l'activité et des ressources qu'ils savent si bien employer.

Cependant, malgré l'impression que j'avais ressentie, j'aurais manqué à la tradition française et aux bizarreries spéciales de mon caractère, si, au cours de toute cette opération et surtout du lunch qui l'a terminée, un souvenir des plus drôlatiques n'était venu traverser mon esprit!

Je t'ai bien souvent parlé de mon ami Vivier, de cet esprit si fin, si original, si prime-sautier, de cet instinct musical si rare, de sa verve inépuisable, et aussi de son excellent cœur. Je t'ai répété à satiété que, dans sa jeunesse, alors que la renommée des merveilles qu'il accomplissait sur son cor se répandait partout, Vivier, qui donnait des concerts à Londres, à Baden, à Munich, à Dresde, à Berlin, à Pétersbourg, Constantinople, Alexandrie, était recherché, adulé, dans toutes les cours, aussi bien dans les salons réguliers et austères de Berlin, que dans les harems énervants du

sultan et du khédive. A Berlin surtout, il faisait au concert palpiter tous les cœurs, quand il disait sur son cor les mélodies de Schubert; et, le lendemain, toutes les princesses venaient l'admirer faisant à sa fenêtre des bulles de savon dont il avait le secret, et qui voltigeaient dans les airs au grand ébahissement de ses illustres écolières.

Ces bulles de savon faisaient tourner toutes les têtes. A Potsdam, au palais royal d' « Unter den Linden » où logeait Vivier, on ne faisait plus ni musique ni lecture : princes, princesses, dames d'honneur, aides de camp, n'avaient plus qu'une pensée : faire des bulles; qu'une préoccupation, les faire à l'instar des bulles inimitables de l'incomparable Vivier. Bref, les bulles absorbaient tout; la politique même cédait la place. « Ah! ai-je dit souvent à Vivier, que ne leur as-tu appris cela en 1870! »

Or Vivier qui, par sa situation, assistait à toutes les fêtes et à toutes les réjouissances, aussi bien à la cour qu'aux ambassades, et qui était reçu avec enthousiasme chez les savants, comme chez les musiciens et les banquiers, Vivier, dis-je, observait là-bas hommes et choses. Ce qui l'avait le plus frappé, c'était l'abondance de discours qu'il avait subis, à la fin de chaque repas surtout. Vivier, qui était un vrai lazzarone au point de vue du travail, n'avait jamais voulu apprendre ni l'anglais, ni l'allemand, ni l'italien, et cependant il passait une bonne partie de l'année à courir dans tous les pays. De plus, il avait un orgueil des plus amusants; de même qu'il disait naïvement : « Je ne connais pas de plus grand musicien que moi », aussi répétait-il sans cesse que jamais il n'avait voulu apprendre une langue étrangère, parce que, disait-il comme Louis XIV, « tous les étrangers devaient savoir le français ».

Doué comme il l'était d'une organisation musicale singulière, qui lui faisait percevoir les harmonies et les mélodies de la nature entière, aussi bien dans le son articulé, — c'est-à-dire dans le langage humain, — que dans les sons de toute espèce : les bruits des vagues, les plaintes du vent, le chant du coq, le murmure du ruisseau, il finissait par s'assimiler les sons musicaux produits par la parole des orateurs. Observateur de premier mérite, il y joignait leurs gestes, leur pose, leur manière de se camper sur les hanches après avoir frappé la table de leur stick ou de leur couteau pour appeler l'attention. Il imitait à s'y méprendre leur début calme et pénétrant, l'enflement progressif et chromatique de leur voix, leur roulement de notes gutturales et profondes. Rien n'était négligé dans son imitation : la majesté du maintien, la façon dont l'orateur s'appuyait sur sa canne de la main gauche qui tenait le chapeau entre deux doigts, la façon dont la main droite tenait la coupe de champagne, dont pas une goutte ne se versait. Mais c'était surtout

au moment de l'évocation de « Vaterland » que Vivier, levant ses yeux au ciel, appelant d'une voix émue et pénétrante la bénédiction de Dieu sur la patrie allemande, devenait superbe. Il ne savait pas un traître mot d'allemand, à part quelques finales qui se reproduisent souvent, et l'on aurait cru qu'il prononçait à la tribune un grand discours patriotique, ou qu'il récitait une longue tirade de Bürger, de Klopstock, de Schiller ou de Gœthe.

C'était vraiment remarquable. Eh bien, lorsque le deuxième orateur, un bon armateur, orné de 7 à 8 millions, d'un chapeau rond et d'un simple veston, se fut placé au milieu de l'assemblée et eut commencé son speech, alors, alors, illusion singulière que le teint, la coupe de la barbe et la simplicité du costume augmentait, j'ai cru voir et entendre Vivier!...

Bien certainement si, avant l'apparition du bonhomme, je n'avais ressenti de l'ensemble de la cérémonie une émotion réelle, je me serais laissé entraîner à une hilarité de mauvais goût. C'eût été fâcheux; mais ma bonne étoile ne l'a pas voulu ainsi, et j'ai pu conserver, malgré le diable qui me tentait, le sérieux et la gravité que commandait la situation.

... Enfin nous étions en route. Et après dix minutes de traversée, le *Dampfboat* nous déposait sur l'autre rive. Quelques instants après, nous étions à table, dans un cabaret champêtre, en plein air, ayant devant nous les plendide spectacle de l'Elbe et de sa forêt de mâts. Sur notre droite, en remontant, nous apercevions le grand bateau de Blohm, toujours paré et enguirlandé, qu'un remorqueur conduisait déjà dans un nouveau bassin. On allait s'occuper de l'orner de sa chaudière.

On ne perd pas de temps ici, et le vers latin *uno avulso non deficit alter* n'a reçu nulle part une meilleure et plus sincère application. Dans deux mois, le bâtiment aura sa cargaison, et sera en route pour Saint-Thomas ou Puerto-Cabello.

Nous fûmes comblés de prévenances pendant toute la durée d'un succulent déjeuner. Les homards étaient d'une tendresse et d'une fraîcheur sans pareilles, le vin de Bordeaux parfait, l'air pur, le ciel bleu..., et à une heure et demie, nous nous quittions, enchantés les uns des autres, laissant les ingénieurs retourner à leur navire.

Je n'oublierai pas, de longtemps, cette belle journée.

Le lendemain, étant sur pied de bonne heure, j'ai pris la direction du grand bassin de l'Alster. Après m'être promené dans les jardins qui bordent la rivière, je me suis arrêté à examiner un très intéressant spectacle. Au milieu du bassin se trouve un bateau assez vaste, ancré ou installé sur pilotis, — je ne sais pas trop au

juste, — et qu'on appelle la maison des Cygnes. Il est aménagé, paraît-il, pour servir de refuge la nuit à ces oiseaux : ce qui n'empêche que, sur toute l'étendue du bassin, mais principalement près des rives, se trouvent, çà et là, de petits bachots arrêtés par une amarre et contenant une plate-forme sur laquelle sont des nids où les femelles viennent couver. Je suppose que ces demeures isolées sont destinées aux cygnes doués d'une grande indépendance de caractère et qui tiennent à s'isoler pour couver leurs œufs et élever leur petite famille. Nous en avons vu ainsi devant la maison d'Arnold : le père marchait en avant-garde, la mère, en arrière de lui, nageait, entourée de ses quatre petits ; nous nous en amusions beaucoup.

Au moment où je contemplais la maison des Cygnes, il y en avait tout autour un véritable troupeau qui faisait de loin l'effet d'une large tache blanche ; c'était le moment du repas : c'est la ville qui les nourrit, qui les soigne ; et des gardiens, payés par elle et uniquement employés à cette besogne, s'occupent de la propreté de leur installation, et deux fois par jour viennent leur apporter leur nourriture. — Les cygnes sont exacts à l'heure de la distribution.

Je suis entré un instant dans un café en forme de rotonde qui s'avance crânement sur le bassin de l'Alster, comme la proue d'un navire. De là encore la vue est ravissante ; et pendant que je savourais mon « houblon », je regardais avec plaisir toutes les voiles qui couraient devant mes yeux, les petits vapeurs qui partaient de droite et de gauche, et, au milieu de ce mouvement, les couples innombrables des beaux cygnes blancs qui arrondissaient leurs ailes devant les fenêtres de la rotonde. — Tout cet ensemble était éclairé par un soleil radieux, et je t'assure que c'était un beau coup d'œil.

Dans la journée, j'ai passé deux heures au musée de la ville.

C'est un monument des plus modestes, sans architecture aucune, et où se trouvent quelques toiles de valeur. L'œuvre capitale est le tableau de Mackart : *l'Entrée de Charles-Quint à Anvers*. De chaque côté de ce tableau sont les portraits du prince de Bismarck et du maréchal de Moltke, deux toiles d'une facture agréable, et qui auraient bon air partout.

Je parcourus avec un véritable intérêt les salons de sculpture. J'y remarquai beaucoup de copies, des moulages des sculptures du temple de Minerve et des bas-reliefs du Parthénon d'Athènes. Et, mon esprit me transportant là-bas, je me rappelai la visite que me fit faire, de l'Acropole, l'amiral Bouët-Villaumez, qui commandait l'escadre détachée au Pirée, en 1856, — lors de notre retour en France, après la dure campagne de Crimée. C'était un homme charmant et de grande distinction que l'amiral ; il avait une érudi-

tion profonde. Et c'était un régal de gourmet de l'accompagner dans ses excursions archéologiques.

Pendant que j'examinais tous ces plâtres qui me rappelaient mon voyage en Grèce, mon imagination se donnait libre carrière, et je revoyais les événements importants de cette longue guerre, les nuits à la tranchée, les rudes combats des Ouvrages Blancs et du Mamelon Vert, et surtout la terrible journée du 18 où nous perdîmes tant de monde, où l'un de mes anciens régiments fut détruit presque en entier.

Oui, je voyais défiler devant moi les braves chasseurs du 5e, qui n'avaient cédé qu'écrasés par le nombre et qui se retiraient fièrement, sans se presser, emportant sous un feu meurtrier les corps de leurs officiers.

Quelles figures, quelles têtes énergiques et crânes il y avait parmi ces beaux troupiers; et comme le cœur me bat aujourd'hui en te parlant d'eux!

C'étaient les temps héroïques, où le Français ne vivait que pour la gloire, où les actions les plus nobles paraissaient toutes naturelles. Et il est bon que de tels souvenirs nous reviennent quelquefois à la mémoire : cela met un peu de baume sur nos récentes blessures.

Mais je ne veux pas continuer sur ce ton; je risquerais d'aller trop loin et de t'attrister sans le vouloir. J'aime mieux te dire ce qui m'est arrivé avec un élégant hussard prussien.

Au moment où j'entrais au musée, un hussard, un simple cavalier, y entrait aussi. Il regardait attentivement les marbres, les plâtres, et je le laissais à son admiration. Etait-ce un lettré, un artiste, que son âge avait appelé sous les drapeaux, et venait-il, dans un moment de liberté, revivre ses souvenirs d'atelier au milieu des chefs-d'œuvre du passé? Ou bien était-ce un paysan de Poméranie qui, ayant entendu parler des héros de l'antiquité, aussi remarquables par leurs vertus ou leurs vices que par la vigueur de leurs muscles, voulait s'assurer par lui-même si le dieu Mars, si le demi-dieu Hercule, Thésée, Ulysse ou le Gladiateur étaient réellement des hommes à part auprès desquels nos contemporains ne seraient que des êtres dégénérés.

Je le voyais bien sourire quand il contemplait Thésée ou quand il faisait le tour du socle sur lequel était lourdement campé l'Hercule Farnèse avec ses épaules de portefaix. Que voulait dire ce sourire? A quelle pensée répondait-il? Ce pouvait être aussi bien à l'une qu'à l'autre de mes suppositions.

Cependant, je penchais pour la dernière. Et le gaillard était si beau de corps, qu'il me semblait l'entendre dire à part lui : « Ah! tarteifle! je savais bien que notre pasteur avait tort; il m'a

trompé, comme on nous trompe tous plus ou moins en ce monde. Certainement, je ne veux pas avancer que ces anciens soient des pygmées, mais si la discipline ne me retenait, j'aurais bientôt fait de jeter bas mon dolman ; je prendrais la pose académique d'un de ces vieux guerriers de Périclès, et vous verriez si j'ai à leur envier quelque chose. Vous finiriez par avouer que ceux qui nous apprennent de pareilles histoires, sont des bavards et des ignorants, tarteifle ! »

Et, de fait, ce gai luron pouvait bien avoir raison de parler ainsi; il était vraiment taillé à l'antique : grand, fort d'épaules, large des reins, taille fine et jambes qui, ma foi, auraient pu servir de modèle à n'importe quel peintre ou sculpteur. Mais il convient de dire que son costume lui allait parfaitement, ce qui ne contribuait pas peu à faire valoir l'élégance de ses formes.

Très simple, du reste, cet uniforme : un dolman fort bien fait et lui prenant la taille sans le serrer ni le gêner dans ses mouvements, en drap bleu de Prusse, et tresses de laine blanche sur les coutures; une culotte collante du même drap, avec des trèfles sur chaque côté, puis des bottes à la hongroise avec de grands éperons d'acier, et un sabre recourbé, retenu à la ceinture par des bélières de cuir noir. La coiffure, de drap pareil, sans visière, avait un large bourdaloue jaune.

Tout cela, chère sœur, était d'un goût très sûr, et j'étais désolé de penser que nous aussi, pendant les guerres de la République et du premier Empire, nous avions des hussards de cette allure, et qu'ils ont disparu, comme plus tard les sapeurs coiffés de bonnets à poil, et les tambours-majors vêtus d'habits dorés. Où sont les uniformes aux riches couleurs et les belles pelisses flottantes d'autrefois?

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*4 août.* — Tu as facilement deviné, ma bonne sœur, que j'ai rédigé à Marienbad mes trois derniers feuilletons. C'est bien ainsi qu'en agissent, je crois, les voyageurs qui écrivent leurs impressions de voyage. Chaque soir, ils jettent sur le papier le résumé succinct de leurs courses et des émotions qu'elles leur ont inspirées, et ces notes leur servent de point de repaire pour le moment où ils se mettent à la besogne.

Mes instants laborieux ont été favorisés d'abord par le temps déplorable qui règne ici depuis mon arrivée. Je n'ai pas quitté ma chambre, et j'ai noirci pour toi pages sur pages. Puis, depuis trois jours environ, le soleil est revenu, et j'en ai profité pour courir la forêt et m'abreuver de l'air adorable des grands sapins.

Voilà pourquoi, et je m'en excuse, je t'ai abandonné en tête à tête avec un hussard. Mais ne crains rien, au moins pour cette fois; je ne veux pas te laisser en route.

Donc, pour en revenir au guerrier poméranien, je l'avais quitté dans la galerie de sculpture, et, n'ayant plus que peu de temps à moi, j'avais pris un corridor qui menait aux salles de peinture. A l'extrémité de ce corridor je m'étais arrêté devant un tableau militaire. Il y avait là, à cheval, dans tout leur éclat, les souverains alliés, les princes de Prusse, les rois dépossédés, et au milieu d'eux, les dominant de sa magnifique stature, l'empereur Alexandre. Par derrière et à gauche, les états-majors, et dans le fond, les escadrons d'escorte. Sur la droite, au premier plan, trois ou quatre généraux français en grand costume, habit brodé et chapeau bas; l'un d'eux avait la figure couverte de sang. C'était sans doute un épisode de la campagne de 1813, et l'on comprenait que le tsar leur disait : « Vous avez été malheureux, Messieurs, mais vous vous êtes bravement comportés! » ou bien encore : « Honneur au courage malheureux! » Bref, un de ces compliments anodins que l'on sert pour dorer la pilule en pareille occasion.

Je ne le trouvais pas merveilleux, ce diable de tableau. D'abord il était tellement grand qu'il n'était pas sur la cimaise, mais à 20 centimètres du parquet. D'autre part, on ne pouvait s'en éloigner pour le voir dans sa perspective, par la raison qu'à 3 mètres de lui se trouvait un escalier qui montait aux galeries supérieures. J'étais ravi de cela, et je bénissais le directeur du musée d'avoir si mal placé cette œuvre de triomphe national.

Je te le confesserai, ce vilain tableau m'agaçait les nerfs, et en même temps il m'intéressait. Pourquoi? probablement parce que j'espérais y découvrir quelque impossibilité historique, peut-être quelque point ridicule, peut-être encore en vertu de ce sentiment bizarre qui fait qu'on ne peut se lasser de regarder un objet qui vous fait mal au cœur. Il y a là comme une espèce de fascination qu'on éprouve, qui vous cloue sur place malgré tout le désir que l'on a de s'en aller. J'étais sous cette impression, et je serais resté là indéfiniment si le hussard n'était venu me faire battre en retraite.

Evidemment je cherchais le défaut caché de l'œuvre, lorsque j'entendis à ma droite : « *Sehr schön* [1]*!* » Je me retournai. C'était mon hussard avec son nez retroussé. — Chose que je n'avais pas remarquée : il avait le nez retroussé, très retroussé même, et pas un poil à la moustache.

« *Sehr schön* », dis-je à mon tour en manière de réplique. C'était une petite lâcheté, car je ne pensais pas un des deux mots que je prononçais. Et le hussard de s'extasier : « *Sehr schön, merkwürdig* [2]*!* »

« *Merkwürdig* », répliquai-je encore.

[1] Très beau.

[2] Merveilleux.

Le Poméranien levait ses bras en l'air, sa figure s'épanouissait :

— *Es ist der Fürst von Preussen*[1], fit-il amicalement. *Und dieser*[2] *?...*

— Ah! ah! répondis-je, fier de montrer mon savoir, *Dieser ist der Kaiser von Russland*.[3]»

— *Nein, nein*, s'écria aussitôt mon interlocuteur, *es ist der Kaiser Wilhelm*[4]. »

Et, comme je faisais un geste de dénégation, il continua vivement, avec un air de conviction profonde :

— *Ja, ja, ich kenne ihn, ich habe ihn gesehen*[5]. »

En disant ce dernier mot, il tournait vers le ciel des yeux pleins d'enthousiasme!...

Je me gardai de le contredire, et cela pour deux motifs. Le premier, le meilleur peut-être, c'est qu'il m'eût été difficile de le faire en bon allemand; le deuxième est d'une nature particulière : ce cavalier, atome perdu dans la grande masse, a l'amour et l'orgueil de son souverain! Il le voit partout où il y a une belle action militaire, il ne voit que Lui et il a cent fois raison. Hélas! le vieil empereur les a faits, — à nos dépens, — si redoutables, ces Prussiens, que tous, depuis le premier des généraux jusqu'au plus humble des conscrits, doivent être animés pour lui d'un même sentiment de respect et d'adoration...

Or, quand un soldat qui a fait la guerre longtemps se trouve en présence d'un sentiment semblable, qu'il émane d'un ami, d'un ennemi, voire même de celui qui l'a vaincu, il s'incline; avec tristesse certainement, avec des larmes plein le cœur, mais il s'incline!

En effet, y a-t-il au monde une action morale de l'homme sur ses semblables plus puissante et plus indiscutable que celle-là? Peut-on même faire quelque chose de grand sans cette communion intime entre le chef et son armée? Alexandre aurait-il pu conduire à travers la Syrie, la Perse et la Bactriane, les peuplades diverses de la Grèce, s'il n'avait pas eu sur elles cette influence mystérieuse que donnent la victoire et le génie? Sans cet ascendant, Annibal aurait-il pu traverser le midi de l'Europe, battre les Romains dans deux mémorables batailles et mettre Rome à deux doigts de sa perte? Et quels soldats avait-il sous ses ordres? Etait-ce une armée régulière, façonnée, ainsi que l'armée prussienne, par l'éducation nationale, aux habitudes d'une obéissance absolue? Non, c'étaient

[1] Voilà le prince de Prusse.
[2] Et celui-ci?...
[3] Celui-ci, c'est l'empereur de Russie.
[4] Non, c'est le roi Guillaume.
[5] Si, si, je l'ai vu, je l'ai vu!

les éléments les plus disparates : les mercenaires venus d'Abyssinie et d'Ethiopie, dont Flaubert nous a fait une peinture si saisissante, les fantassins de l'Ibérie, les montagnards des Pyrénées, et tous les hommes énergiques qu'il rencontrait sur sa route, heureux d'aller sous la conduite de ce Sauveur à la croisade contre la République envahissante de Rome. Il y avait un aimant magnétique entre ce guerrier superbe et les bandes internationales qu'il menait à l'assaut du Capitole.

Et de notre temps, n'avons-nous pas eu Napoléon, ce génie si universel, puissant parmi les génies? Et quoi que tentent les ennemis insensés qui s'attaquent à cette gloire immense, il n'est pas permis de douter du prestige merveilleux qu'il exerçait sur les hommes de son époque, aussi bien en France qu'à l'étranger. Qu'on fabrique des libelles fantastiques, qu'on écrive des pamphlets injurieux, que l'on publie des Mémoires empreints de haine et d'orgueil froissé, rien n'y fera. L'image de l'Homme, — comme le disait si noblement Béranger, — est dans la cabane du paysan à côté de celle de l'Homme-Dieu; les bords du Gange, aussi bien que les sables du désert, répètent son nom qui a traversé notre histoire avec le bruit et l'éclat d'un météore, et sa légende vivra dans les siècles les plus reculés!

Et voilà pourquoi, chère sœur, je restais la bouche close et je me disais, en regardant ce cavalier : Heureuses les armées où le soldat éprouve pour son général une confiance sans limite, un dévouement absolu et un enthousiasme de tous les instants!

Hélas! où en sommes-nous dans notre cher pays de France? Où est l'homme, où est le génie qui doit réveiller cette force invincible? Où sont les sentiments que je viens d'analyser devant toi?

L'homme est à naître; peut-être est-il né déjà et sorti armé de toutes pièces du laboratoire mystérieux où Dieu prépare tout avec sa science insondable...

Mais les sentiments élevés qu'on appelait jadis les vertus républicaines : l'amour de la patrie, le désintéressement, l'obéissance aux lois et à la discipline — qui doit aller jusqu'à la plus complète abnégation, — ces qualités françaises sont-elles à tout jamais anéanties? Non, je ne puis le croire. J'ai trop aimé mon pays, je l'aime trop encore pour perdre jamais l'espérance.

Les qualités rares qui nous ont faits si grands à diverses époques ne sont pas mortes : elles sommeillent. Dieu nous aidera; et l'heure du réveil, de la résurrection, est sans doute plus proche qu'on ne pense...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je m'arrête résolument, chère Elise. Il faut que je revienne une

dernière fois à mon hussard, ne fût-ce que pour lui dire adieu. Je l'ai laissé à un moment où il m'expliquait trop de choses pour que j'eusse un instant la volonté de lui répondre. Saisissant avec adresse un passage de son évocation dont je comprenais deux ou trois mots, j'inclinai le front d'un air protecteur, et je continuai ma tournée en lui jetant comme un encouragement : *Sehr schön!* des plus convaincus.

Et juge si j'eus raison de m'arracher à l'explosion de sa joie : une demi-heure après l'avoir quitté, et alors que je m'en allais, je le vis à la même place, aux prises avec un brave bourgeois auquel il venait de prouver que l'empereur Guillaume était le héros de la scène..... Décidément, c'est une belle chose que la foi du charbonnier!

Le moment du départ approchait, et Arnold résolut de nous emmener déjeuner à Blankenes, sur les bords de l'Elbe.

Nous partîmes malgré la chaleur de juillet. Heureusement un vent frais qui venait du fleuve s'élevait par intervalles, et tout nous faisait présager une heureuse journée. Le cocher, à qui mon neveu avait donné des instructions, nous fit passer par de vieux quartiers que nous n'avions pas vus, et nous pûmes admirer une fois encore les canaux qui conduisent l'Alster à l'Elbe et les maisons anciennes qui se baignent dans ses eaux. Je t'ai déjà dit l'effet produit par ces constructions originales et ces canaux aux eaux calmes et profondes; et vraiment les regards sont toujours charmés par ce spectacle si étrange. Les détails et l'ensemble y sont en parfaite harmonie, et y ont un cachet de coquetterie et de singularité qui commandent l'attention.

Bientôt nous rentrions dans les quartiers neufs et nous roulions dans une rue vaste et longue : nous avions passé sans nous en apercevoir de l'ancienne Ville libre dans l'empire d'Allemagne. Un simple écusson aux armes de Prusse, sculpté dans la pierre au coin d'une rue, indiquait la frontière. D'ici à deux ans, Hambourg fera partie du Zollverein, et cet écusson n'aura plus de raison d'être, si ce n'est pour les archéologues!

Après Altona, et sans jamais quitter les rues, les quartiers habités, nous traversâmes Ottensen. Là, nous pûmes saluer en passant le tombeau de Klopstock, un simple monument entouré de fleurs, couvert par l'ombre de la petite église.

... En définitive, tout cet ensemble d'habitations paraît destiné par la suite à constituer une seule et unique ville : ce sera Hambourg avec différents quartiers, comme nous avons à Paris le Marais, la Cité, le faubourg Saint-Germain, comme Londres a Charing-cross, Piccadilly, etc.

Altona est la ville militaire. C'est là que se trouvent les casernes et le siège du commandement de corps d'armée, les magasins, les docks et tout ce qui constitue un grand centre guerrier. Nous avons longé une place dont je ne me rappelle plus le nom, et où se dresse un groupe en bronze représentant une allégorie belliqueuse. Rien de saillant d'ailleurs ni d'architectural dans cette ville commerçante et bien bâtie, qui est moins vivante que Hambourg.

Après une demi-heure de promenade au trot de deux forts chevaux, nous arrivions aux limites des villes. Les rues conservaient toujours leur largeur, suffisante au passage de quatre à cinq voitures de front; mais les maisons n'avaient plus le même cachet de confort, le nombre des étages diminuait, les fenêtres se touchaient presque dans toute la longueur de la façade et avaient un faux air de vérandas, de serres, ou mieux encore de chauffoir, de séchoir. C'étaient des demeures d'artisan et, de distance en distance, par un seul carreau qui s'entr'ouvrait dans la fenêtre, on voyait apparaître la figure joviale d'un ouvrier, ou le minois rose d'une Gretchen aux cheveux blonds, à l'œil bleu, à la bouche souriante. Enfin les maisonnettes à un étage se montraient à leur tour, se séparant de leur voisine par une ruelle étroite, puis par un jardin, puis par une grange, et enfin la voiture quittait le pavé pour rouler mollement sur une route bien entretenue. Nous étions dans la campagne.

Et quelle campagne! Une nappe de verdure qui s'étendait à perte de vue, parsemée de bouquets d'arbres qui se balançaient dans le vent. Ce fut un enchantement jusqu'à Blankenes, le petit village de pêcheurs, but de notre excursion.

Là nous attendait un de ces plantureux déjeuners comme on sait les préparer en Allemagne. Pendant tout le repas, nous entendions le bruit joyeux des enfants courant sur la grève, et nous voyions passer devant les fenêtres les barques et les sloops qui voguaient vers Hambourg et Altona...

Après le café, j'eus une agréable surprise : quelques-uns des convives firent un peu de musique sur un vieux piano échoué dans un coin du salon, et dont ils tirèrent vraiment bon parti. Une de nos jeunes filles joua des danses de Brahms et deux des plus jolies romances de Mendelssohn; puis, une mignonne Hambourgeoise, au teint pur, à la voix fraîche, chanta délicieusement plusieurs mélodies de Schubert.

J'ai passé là une heure charmante, car si, d'un côté, les Allemands rêveurs étaient dans leur élément, tu connais, d'autre part, l'amour profond que j'ai toujours ressenti pour la musique.

Combien je l'ai aimée, combien je l'aime encore, malgré mon impuissance à la rendre aujourd'hui, cette sublime poésie, la plus douce, la plus complète, la plus divine de toutes. Que de joies

ineffables, que de consolations ne lui dois-je pas! Que de fois, alors que, dans ma jeunesse, je me déchirais aux ronces du chemin et que la désespérance me gagnait, n'ai-je pas puisé dans de touchantes et de simples mélodies, la force et l'énergie qui allaient m'abandonner! C'était le plus souvent comme une bouche amie et caressante qui me grondait doucement, qui me parlait d'une voix pénétrante, une main douce et secourable qui essuyait les larmes de mes yeux et, me redonnant du courage, me montrant l'avenir et l'espoir de jours meilleurs, me ramenait sur le sentier que j'étais sur le point de quitter.

Je me souviens que, bien des fois, quand je chantais une de ces scènes émouvantes, si vraies de passion, de tendresse et de sentiment, j'avais des larmes dans les yeux, et si ma voix pleurait, c'est que mon cœur, — identifié avec la situation, — pleurait aussi. La scène des tombeaux, de *Lucie*, le trio de *Guillaume Tell*, une pauvre romance : *Louise, au revoir*, étaient plus particulièrement destinés à m'attendrir; et quelquefois, sans prendre souci de ceux qui m'écoutaient, j'essuyais tranquillement mes larmes. Je l'aimais tant, je l'aimais tant, cette divine musique! Et, je te l'ai dit, en m'enlevant complètement la voix, Dieu m'a infligé une bien cruelle épreuve.

Te rappelles-tu les derniers moments de Lablache, cet artiste si généreux, si plein de cœur et d'amour pour son art? Au lit de mort, il voulut essayer de dire quelques notes d'un air qu'il avait chanté dans sa toute jeunesse, au début de sa vie si longue et si honorée, et sa bouche se refusa à rendre sa pensée. Le son s'arrêta dans le gosier, les cordes de sa lyre étaient brisées!... Le pauvre artiste regarda tristement ceux qui veillaient autour de lui, sa tête s'affaissa sur l'oreiller... *È finito, amici*, soupira-t-il, *non puo più cantare!* Quelques instants après, il ne restait plus que l'enveloppe glacée de celui qui avait été Leporello, Henri VIII, et presque simultanément : Figaro, Bazile et Bartholo!

Il ne pouvait plus chanter!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je reste sur ce souvenir, chère Elise. Je n'ai plus rien, d'ailleurs, à te raconter sur Hambourg et ses environs, que j'ai quittés à l'heure voulue.

N'ai-je pas vu nos voisins d'Allemagne sous leurs aspects les plus intéressants? J'ai connu tour à tour le négociant, un peu lourd, mais intelligent et pratique; le soldat, raide, naïf, mais fanatique de la discipline; la blonde fille aux tresses d'or, — qui interprète avec toute son âme les maîtres de l'harmonie. — Je puis maintenant déposer ma plume et respirer de nouveau l'air pur des grands sapins noirs.

Général A. Cambriels.

# LE CINQUANTENAIRE D'UNE MISSION

## CHEZ LES NOIRS

A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée de nos premiers missionnaires sur la côte occidentale d'Afrique, il nous a paru bon, pour tous ceux qui s'intéressent au progrès du catholicisme et de la colonisation française, de résumer les faits composant l'histoire de notre Mission pendant ces cinquante ans.

Ce fut le 15 août 1845, fête de l'Assomption, que le P. Bessieux offrit pour la première fois, sur cette terre abandonnée du Gabon, le saint sacrifice de la messe. L'autel avait été dressé au *fort d'Aumale*, compris aujourd'hui dans les limites de notre propriété : c'était là que le commandant Bouët avait recueilli le missionnaire errant sur les côtes d'Afrique, seul survivant des sept confrères qui avaient atterri, deux ans auparavant, au cap des Palmes, et qui y étaient tombés[1]. Lui-même avait passé pour mort pendant

[1] Leur départ de France, deux fois ajourné pour plus de précaution, eut lieu à Bordeaux, le 13 septembre 1843. Les sept missionnaires abordèrent au cap des Palmes le 29 novembre suivant.

Les dispositions hostiles des indigènes ne leur permettant pas d'atteindre les divers postes qu'ils devaient occuper, ils restèrent rassemblés quelque temps au lieu de leur débarquement, l'un des plus insalubres de ces parages, et à l'époque la plus pestilentielle de l'année. Livrés à leur inexpérience, ils allaient rapidement être emportés comme une proie sans défense.

M. de Régnier succombe le premier. Le lendemain, un Frère irlandais, frappé d'un coup de soleil, tombe mort subitement. En quelques jours, une fièvre cérébrale emporte un second missionnaire. Les cinq autres, tous gravement atteints, sont obligés de fuir précipitamment devant une tribu de Nègres, exaspérés par le meurtre de quelques esclaves et résolus à exterminer tous les Blancs. En chemin, un troisième missionnaire est frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Bientôt, un seul des sept reste survivant, abandonné dans une station éloignée, sans communications. Pendant dix-huit mois, on le croit mort. Cantonné au Gabon, il se trouvait aux prises avec trois ministres protestants, ayant contre lui l'avantage d'une subvention de 350 000 francs qu'ils employaient à soulever les Noirs pour chasser le missionnaire avec tous les Français. La lutte dura deux années, au bout desquelles les trois ministres se virent eux-mêmes contraints de se retirer. Ce courageux missionnaire, dont la survivance et pour ainsi dire la résurrection ne fut connue qu'en 1845, nous sommes heureux de le nommer : c'était le P. Bessieux, appelé à devenir évêque fondateur de la nouvelle Église africaine. (*Vie du Vénérable Libermann*, par le cardinal Pitra.)

dix-huit mois, et l'on avait fait au noviciat de la congrégation les prières ordinaires pour le repos de son âme. Mais, en apprenant ce désastre, le supérieur et fondateur de la congrégation, le vénérable Libermann, ne s'était pas découragé : « Priez pour la pauvre Guinée! » écrivait-il; et, en même temps, il envoyait, en 1846, de nouveaux confrères au fondateur de la Mission du Gabon.

Parmi eux, se trouvait le P. Le Berre, du diocèse de Vannes, qui devait, pendant quarante-cinq ans, prodiguer ses sueurs, ses travaux et ses prières, sur ce coin de terre africaine. Aujourd'hui, devant l'église en pierre de la Mission, bâtie en face de l'ancien fort d'Aumale, ces deux vaillants reposent côte à côte, entourés de la vénération universelle et attirent autour d'eux, nous en avons la confiance, la bénédiction de Dieu, qui nous est si nécessaire pour affermir et développer leur œuvre.

*
* *

A cette époque, le Gabon avait simplement le titre de *comptoir*. C'était un point de relâche pour les navires de guerre qui venaient, sur ces côtes, surveiller le commerce et la traite des esclaves. Les deux opérations s'y faisaient, en effet, parallèlement : l'ivoire, l'ébène et le bois rouge de teinture prenaient la direction de l'Europe, et les Noirs celle du Brésil ou de Cuba, quand ils ne s'arrêtaient pas dans les îles plus rapprochées de San-Thomé, du Prince ou de Fernando-Po. En ce pays, les principaux centres de trafic étaient Cabinda, Loango, Fernan-Vaz, Sangatanga et enfin l'estuaire du Gabon, en un lieu dit *Baraka*, du mot *baraques* ou *baracons*, où les Noirs attendaient leur embarquement, et qu'occupe aujourd'hui la mission presbytérienne de Boston (Etats-Unis). Elle y était, du reste, déjà installée quand arrivèrent les missionnaires catholiques, et jouissait d'un revenu annuel de 350 000 fr. Aujourd'hui, cette somme, quoique réduite à 300 000, se trouve être le quadruple environ de celle que nous recevons de la *Propagation de la Foi* et de la *Sainte-Enfance*.

Les races signalées dans les rapports de l'époque étaient les Pongoués (mot francisé du nom indigène *Mpongwé*), que le commandant Bouët-Villaumez appelle « des courtiers intelligents, mais fainéants et astucieux », et qui occupaient les deux rives de ce magnifique estuaire. Derrière eux, les Boulous, puis les Bakélés, et enfin, à une distance inconnue, une autre tribu qui passait pour être plus sauvage et plus nombreuse que toutes les autres, et à laquelle on donnait le nom de Pahouins, du nom de *Fang* qu'elle porte elle-même.

Le climat est équatorial, avec une chaleur relativement modérée;

mais l'atmosphère est surchargée d'électricité et de vapeur d'eau; ajoutez à cela des pluies presque quotidiennes, des orages continuels, des coups de tonnerre superbes, une végétation exubérante, des cours d'eau sans nombre, et, dans les forêts et sur les fleuves, un silence mystérieux et grandiose.

*
* *

En cette année 1845, la marine avait bâti, sur la rive droite de l'estuaire, un simple blockhaus, appelé le fort d'Aumale. Ce fut là aussi que s'installa la mission. Le P. Le Berre nous a souvent fait part de l'accueil qu'il y reçut avec le P. Briot de La Maillerie et le F. Pierre :

« C'est le 15 août, vers midi, disait-il, que le navire mouilla en rade de Libreville. Le P. Bessieux vint lui-même en pirogue nous prendre à bord. Il était pâle, défait, presque méconnaissable. A peine nous eut-il embrassés et questionnés sur notre vénérable supérieur, le P. Libermann, et sur les confrères d'Europe, qu'il se mit à nous apprendre quelques mots de la langue pongouée.

« A terre, notre première visite fut pour le divin Maître : il occupait la chambre du milieu de l'humble case en bois. Une caisse de genièvre, garnie à l'intérieur d'un morceau de toile blanche et fermée par une pierre plate, formait le tabernacle. Un baril de petit salé, recouvert d'un léger tissu, servait de trône à la Sainte Vierge. Une petite porte donnait entrée dans la chambre du P. Bessieux, qui, la nuit, pouvait ainsi apercevoir le tabernacle et dormir sous sa sainte garde. Trois ou quatre enfants, à qui il avait appris déjà quelques mots de catéchisme et de français, étaient tout l'espoir de la Mission. »

Après une légère réfection, les confrères furent admis à visiter les trésors de la maison : quelques pièces de tissu et... le coffre-fort, une petite boîte en fer-blanc où il n'y avait, hélas! qu'un sou, un misérable petit sou, avec une image de l'Enfant Jésus couché sur la paille et cette inscription en grosses lettres : *Qui a Jésus a tout!*

*
* *

Trois ans plus tard (1848), le P. Bessieux rentrait en France. Il y fut sacré évêque de Callipolis et nommé vicaire apostolique des Deux-Guinées; sa juridiction s'étendait depuis la préfecture apostolique du Sénégal jusqu'au fleuve Orange, à l'exception des colonies portugaises de Bissagos et d'Angola.

L'année suivante, il revenait au Gabon, amenant avec lui les excellentes Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres, dont la congrégation avait eu pour fondatrice la vénérable Mère de Villeneuve.

Alors, aussi, fut fondée Libreville, par l'établissement de quarante-neuf esclaves pris et libérés, que l'on se proposait d'organiser en

phalanstère, selon les principes de Fourier. Ce furent là nos premiers chrétiens : aujourd'hui, presque tous ont disparu, mais leurs familles demeurent, plus ou moins mêlées, au reste de la population.

Plus tard, en 1852, l'administration quitta le fort d'Aumale, pour se transporter un peu plus au Sud, sur un plateau qui est devenu le centre de Libreville, ayant, d'un côté, Sainte-Marie (chef-lieu de la Mission), quelques maisons françaises et les centres indigènes du Four-à-chaux, de Sainte-Anne, de Saint-Jean ; et, de l'autre, tout le long de la plage, sur une longueur de plus de 4 kilomètres, les villages et les factoreries étrangères de Pira, de Glass et de Baraka. Les Sœurs suivirent l'Administration, à cause surtout de l'hôpital dont elles étaient chargées, et c'est là aussi qu'a été fondée la communauté de Saint-Pierre de Libreville, spécialement vouée au ministère apostolique des environs.

*
* *

Cependant la situation était loin d'être franche, tant pour la colonie que pour la Mission. Visiblement, la France n'attachait aucune importance à ce *Comptoir;* et, en 1871, son abandon fut même un instant résolu. Quant à la Mission, son personnel se composait de trois ou quatre Pères et de quelques Frères, tous plus ou moins valides, réunis en une seule communauté ; c'est pourquoi, dans un rapport qui lui avait été demandé par le Supérieur général de la congrégation, en 1869, le P. Dupraz pouvait dire avec raison : « Nous sommes en pays de mission, mais nous ne sommes pas missionnaires, car toutes nos courses apostoliques consistent forcément, à l'heure actuelle, à aller de Sainte-Marie à Libreville et de Libreville à Sainte-Marie. »

*
* *

Enfin, en 1879, quand les explorations brillantes de M. de Brazza eurent ouvert le pays et appelé sur nos contrées l'attention et l'intérêt de la France, celle-ci se décida à garder le Gabon ; et la Mission elle-même, désormais établie sur des bases solides, se préoccupa de s'étendre. Coup sur coup furent fondées les stations suivantes :

En 1879, Saint-Pierre de Libreville, qui comprend aujourd'hui (année 1895) 3 Pères, 1 Frère, 10 catéchistes, 14 Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres ; 137 enfants à l'école primaire de garçons ; 139, à l'école de filles ; 60, à l'école professionnelle, où on leur enseigne l'agriculture et divers métiers ; 161 malades à l'hospice ; malades soignés à domicile : 1800.

En 1880, Donghila, au confluent du Komo et du Remboé, à 45 kilomètres de Libreville : 3 Pères, 1 Frère, 2 catéchistes,

3 Sœurs; 80 enfants à l'école de garçons; 18 à l'école de filles; 20 à l'école professionnelle; 50 malades à l'hôpital.

En 1881, Lambaréné, sur le fleuve Ogowé, à deux jours de vapeur de Libreville : 4 Pères, 1 Frère, 20 catéchistes, 3 Sœurs; 130 enfants à l'école de garçons; 55, à l'école de filles; 10, à l'école professionnelle; 120 malades à l'hôpital.

En 1883, Lastourville, sur le haut Ogowé, à trente journées de vapeur et de pirogue de Libreville : 3 Pères, 3 Frères, 14 catéchistes; 150 garçons à l'école primaire; 32, à l'école professionnelle; malades soignés, 460.

En 1885, Onitcha sur le Niger, à un mois de vapeur de Libreville : 6 Pères, 3 Frères, 5 Sœurs; 75 enfants à l'école de garçons; 25, à l'école de filles; malades soignés à l'hôpital, 500.

En 1887, Fernan-Vaz, à trois jours de vapeur au sud de Libreville : 2 Pères, 2 Frères, 9 catéchistes; 60 enfants à l'école primaire; 8, à l'école professionnelle; malades soignés, 160.

En 1890, Bata, à une journée de vapeur au nord de Libreville : 2 Pères, 2 Frères, 6 catéchistes; 55 garçons à l'école primaire; malades soignés, 90.

En 1891, Mouny, sur le fleuve de même nom, à trois jours de pirogue : 3 Pères, 1 Frère, 1 catéchiste, 80 enfants à l'école primaire.

Enfin, voici le personnel actuel de la communauté de Sainte-Marie du Gabon, près Libreville, chef-lieu de la Mission : 1 vicaire apostolique, 5 Pères, 9 Frères, 8 catéchistes; grands séminaristes, 3; petits séminaristes, 7; école primaire de garçons, 126; école professionnelle, 120; hospice, 88 malades.

Chacune de ces stations est le centre d'un ou plusieurs villages chrétiens, formés principalement d'anciens élèves de la Mission.

Le nombre des conversions, dans le cours de l'année dernière, a été de 1082; celui des catholiques et adhérents, d'après la dernière statistique, est de 21 475.

Nous ne parlons pas ici des autres vicariats ou préfectures apostoliques successivement détachés des *Deux-Guinées* et auxquels la Mission a souvent fourni partie de ses ressources ou de son personnel : la Sénégambie, Sierra-Leone, Côte-d'Or, Dahomey, Bénin, haut Niger, Congo français, Oubanghi, Congo belge, bas Congo, Cimbébasie.

*
* *

Depuis 1845, les choses ont bien changé. Les premières races de la côte se sont progressivement affaiblies, et l'on peut prévoir que, dans le cours des cinquante années qui vont suivre, elles tendront à disparaître complètement. Mais la tribu des Pahouins est là,

occupant déjà plusieurs points de la côte, depuis Campo, au nord, jusqu'à Setté-Cama, au sud, et atteignant presque, dans l'intérieur, en masses souvent compactes, les limites orientales du vicariat.

Au point de vue colonial, l'autorité a passé, en 1885, des mains de la marine en celle des fonctionnaires civils : M. Savorgnan de Brazza a le titre de commissaire général, et son autorité s'étend actuellement sur tout le Congo français, dont Libreville est la capitale, et qui comprend les trois vicariats apostoliques du Gabon, du Congo et de l'Oubanghi. Voyageant presque toujours dans l'intérieur, M. de Brazza est représenté au centre de la colonie par un lieutenant-gouverneur, qui fut d'abord le docteur Ballay. M. de Chavannes lui a succédé et est maintenant remplacé par M. Dolisie.

Le commerce, important pendant plusieurs années, tend aujourd'hui à décroître, les produits naturels se trouvant épuisés ou diminués et les cultures ne produisant encore rien ou presque rien.

Cependant Libreville reste le centre le plus important de la côte, depuis Lagos jusqu'à Saint-Paul de Loanda. Deux lignes françaises de vapeurs desservent ce point, sans parler des bâtiments de commerce allemands, anglais et portugais. Une ligne télégraphique le relie à l'Europe, et c'est le rendez-vous de tous les types de la côte occidentale, depuis le Sénégal, Sierra-Leone et Accra jusqu'aux colonies portugaises.

*
* *

Au milieu de ces nombreuses transformations, malgré son personnel toujours restreint et la pauvreté de ses ressources, la Mission n'est pas restée inactive. Des écoles de Sainte-Marie et du Plateau sont sortis un nombre considérable d'élèves, dispersés aujourd'hui dans tout le pays et même au delà. Malheureusement, comme on l'a vu, il était difficile de les suivre. Or, dans toutes les contrées du monde, le Noir qui n'est pas guidé s'égare vite. Le même fait s'est trop souvent produit au Gabon, où la race ayant peut-être moins de volonté qu'ailleurs a trouvé dans l'élément européen et étranger plus de sollicitations à la vie libre et à la morale facile.

Toutefois, quand on arrive au Gabon, il est une chose qui frappe : sur les autres points de la côte, on ne voit se présenter à bord, dans les embarcations du gouvernement et du commerce, que des païens ou des musulmans. Ici, les employés indigènes, les commis de la douane, les écrivains, les matelots, etc., répondent presque tous à un nom chrétien et portent une médaille au cou ou un scapulaire sur la poitrine. Qu'on visite Libreville, les environs, les plantations, les villages, l'administration, la marine, la milice, les maisons de commerce, on rencontre partout l'élément chrétien;

même sur les rivières les plus reculées, il est rare de voyager longtemps sans trouver quelqu'un de baptisé. Il y a des nôtres partout, et celui qui écrit ces lignes se rappelle encore son étonnement quand, dans son voyage à Ndjolé, dans le haut Ogowé, où l'administration possède un poste important et une prison, le directeur du pénitencier, un Noir, vint lui demander à se confesser.

— Tu es donc chrétien?

— Mais oui, et *un bon.*

— Es-tu seul?

— Non, il y a encore les employés et les boys du commandant; ils vont se confesser aussi.

— C'est tout?

— Non, il y a encore ceux des négociants.

— C'est tout?

— Mais non, il y a encore six de mes prisonniers.

Et je pensais : c'est encore mieux qu'au pays et au temps de Tertullien, où « les chrétiens ne laissaient aux païens que leurs temples ». Ici, nous ne leur laissons même pas le monopole de la prison!...

A Libreville et dans les environs, la plupart des enfants sont baptisés. La mode est venue, même parmi les païens, de les apporter à l'église après leur naissance. Souvent, des plus lointaines rivières, on vient chercher le missionnaire pour baptiser un mourant : ce sont des parents ou des voisins qui ne sont pas toujours chrétiens. Ceux qui aiment et connaissent les pays de mission trouveront certainement que cela est un résultat.

Il y a certainement ailleurs bon nombre de familles et de personnes isolées fidèles à leurs devoirs. Celles qui ne le sont pas actuellement l'ont été ou le seront, car personne n'est impie, et quel est celui qui voudrait mourir sans une dernière et bonne confession?

Une servitude gênante pour nous, mais qui dénote un excellent fond religieux chez les indigènes, consiste dans le désir qu'ils ont tous d'être enterrés dans le cimetière de la Mission, qui est pour eux la terre sacrée.

*
* *

Mais il reste à vaincre une difficulté immense pour établir ici le christianisme dans son intégrité. Ce n'est point l'islamisme, que nous n'avons pas encore, malgré toute la tendresse que lui a vouée M. de Brazza, et qui se dresse ailleurs comme un mur infranchissable. L'anthropophagie, qui passe à tort pour le dernier degré d'abrutissement, et que nous constatons chez les Pahouins, n'est qu'un jeu; on continuera quelque temps encore à manger du voisin, peut-être du missionnaire..., ce qui, du reste, ne serait un

malheur ni pour lui, ni pour sa mission, ni pour sa congrégation; mais, forcément, cette habitude disparaîtra. Le fétichisme lui-même ne nous arrêterait pas longtemps, au moins dans ce qu'il a d'essentiel.

Mais la répugnance innée qu'éprouvent l'homme et la femme surtout pour se lier par un contrat indissoluble, la variabilité de résolution, les embarras intéressés que suscitent au mari légitime la famille de la mariée, l'habitude qu'ont les parents d'exploiter la femme en la vendant, dès son enfance, au plus offrant, voilà l'obstacle. Enfin, certaines tribus, surtout celle des Pahouins, n'ayant pas d'esclaves, les remplacent précisément par des femmes. Plus elles sont nombreuses, plus elles font de travail, plus elles relèvent le maître et l'époux dans l'estime publique, et plus aussi elles créent de relations commerciales avec le pays d'où elles sortent. Prêcher, exiger la monogamie indissoluble dans ces conditions, c'est aller contre le tempérament indigène lui-même, contre tous les intérêts matériels, contre toutes les relations et les exigences de l'habitude, contre toute la constitution intime d'un peuple.

La pénétration des Européens, de leurs lois, de leurs coutumes, amèneront bien forcément la disparition graduelle des mœurs africaines, dans ce qu'elles ont de trop contraire à l'humanité; mais ni les Européens, ni leurs lois, ni leurs manières, ne feront rien de sérieux contre cet état social de la femme.

La raison en est simple : l'union conjugale est précisément ici ce qu'on voudrait qu'elle redevînt en Europe, celle des oiseaux.

Voilà notre grand souci. Cependant, nous ne perdons pas courage, car nous constatons, grâce à Dieu, chaque année, quelque nouveau progrès. Peu à peu, l'esprit général s'améliore, des résultats inattendus s'obtiennent à l'heure marquée, et, forts avec Celui qui nous envoie, nous allons de l'avant, confiants en l'avenir.

Pour le moment, après cette première période d'existence, nous avons, dans cette mission, épuisée par de nombreuses fondations successives, à reconstituer un état financier normal, à achever l'établissement matériel des diverses stations, à consolider les résultats acquis, à développer le ministère apostolique aussi largement que possible, et, aussitôt que les ressources et le personnel nous le permettront, à continuer notre marche en avant par des stations nouvelles, déjà fixées dans nos plans et caressées de nos espérances.

A. Le Roy,
de la Congrégation du Saint-Esprit,
Vicaire apostolique du Gabon.

---

# LES DÉBUTS DE NAPOLÉON I^ER

## QUELQUES LIVRES SUR NAPOLÉON III[1]

### I

Voilà deux ans environ que M. Frédéric Masson a commencé de publier cette encyclopédie napoléonienne que, seul, il était en état de nous donner, puisque nul ne réunit au même degré que lui la foi du croyant à la science de l'érudit et au talent de l'écrivain. Deux séries d'études sont déjà entamées : l'une, sur *Napoléon et les femmes*, nous a montré l'empereur époux et amant, et s'achèvera sans doute par un volume sur sa manière d'être avec sa mère et ses sœurs; l'autre, consacrée à *Napoléon chez lui*, le peindra successivement dans ses diverses résidences d'été et dans son quartier général, et a débuté par un volume sur sa journée aux Tuileries. C'est un troisième ordre d'idées que le biographe aborde et épuise aujourd'hui, en s'attachant à la période obscure des débuts, aux vingt-quatre années écoulées entre la naissance de Napoléon et le siège de Toulon.

Le nouvel ouvrage, qui porte le titre très justifié de *Napoléon inconnu*, est composé de deux éléments entremêlés, mais distincts : des écrits autographes et inédits du jeune Bonaparte, d'une part, et, de l'autre, sous la dénomination trop modeste de *Notes*, une histoire critique de ses premières années. Pour reconstituer cette histoire, M. Masson a mis à profit non seulement toutes les ressources de sa science, mais de précieuses communications

[1] *Napoléon inconnu* (1769-1793) : Papiers inédits publiés par Frédéric Masson et Guido Biagi, accompagnés de *Notes sur la jeunesse de Napoléon*, par Frédéric Masson (Ollendorff, 2 vol. in-8°). — *Napoléon III*, par Georges Duval (Flammarion, in-18). — *Napoléon III avant l'Empire*, par H. Thirria (Plon, in-8°). — *Napoléon III intime*, par Fernand Giraudeau (Ollendorff, in-8°). — *Études sur le second Empire*, par Étienne Lamy (Calmann Lévy, in-8°).

venues de Corse; on ne saurait trop déplorer, dans l'intérêt de la vérité, le seul dont nous nous préoccupions ici, qu'une portion importante des papiers de famille des Bonaparte lui ait échappé. Il suffit de dire qu'ils appartiennent au prince Victor, et que M. Masson est demeuré jusqu'au bout du parti et de l'intimité du prince Jérôme Napoléon.

Les écrits inédits de Napoléon, qui sont présentés comme le principal objet de la publication, ont eu une curieuse odyssée. Pendant les Cent-Jours, l'empereur les confia au cardinal Fesch, qui emporta le carton à Rome et mourut vingt-quatre ans plus tard sans l'avoir ouvert. Les papiers revinrent alors à Lyon, où un fils de Lucien Bonaparte en fit un examen sommaire et en abandonna la propriété au futur biographe du cardinal, l'abbé Lyonnet. Celui-ci songeait à en faire don à une bibliothèque publique, quand le fameux Libri, alors très bien en cour, lui offrit à la fois quelques billets de mille francs pour ses pauvres et des recommandations pour lui faire obtenir un évêché. Le chanoine avait trop de générosité et de naïve ambition pour résister à cette double perspective [1]. Libri, devenu légitime acquéreur des documents, les vendit à lord Ashburnham avec ceux qu'il avait détournés de nos dépôts publics d'une manière infiniment moins correcte. Quand, enfin, la collection Ashburnham fut mise en vente, les papiers de Napoléon firent partie du lot cédé au gouvernement italien; ils sont aujourd'hui à la bibliothèque Médicéo-Laurentienne, à Florence. Voilà pourquoi, pour l'établissement et la publication du texte, M. Masson a eu recours à la collaboration d'un savant italien, M. Guido Biagi.

Les documents qui voient ainsi le jour ne sont ni des lettres, ni des fragments d'autobiographie, mais bien, comme M. Masson en prévient le public avec son habituelle bonne foi, des « écritures d'étude », c'est-à-dire des extraits de lectures, des mémoires techniques et quelques essais littéraires. Quand, en 1881, l'existence en fut révélée et qu'il fut pour la première fois question de les imprimer, le prince Napoléon, dans sa prudence de neveu et de prétendant, posait cette question : « Cela sera-t-il utile à la mémoire du grand homme? » et M. Masson répondait par la négative. Il semble avoir changé d'opinion depuis lors : mais il est à craindre que la plupart des lecteurs ne s'en tiennent à son premier sentiment.

[1] Il est mort archevêque d'Albi; je l'ai entrevu dans mon enfance, et j'ai surtout entendu raconter force anecdotes sur ses qualités de cœur et son désir de la mitre. Il alla la demander à Louis-Philippe en personne; après l'audience, où l'émotion avait aggravé son bégayement naturel, le roi dit : « Si l'abbé Lyonnet veut être évêque, il n'a qu'à parler. »

C'est que si Napoléon fut un homme de génie, et le plus grand sans doute que le monde ait connu depuis César, il ne fut à aucun degré un enfant ou un adolescent prodige. Ses brouillons d'écolier ou de lieutenant ne font pas plus pressentir les proclamations d'Austerlitz et les dictées de Sainte-Hélène que ses discours et sa manière d'être ne présagent sa fabuleuse carrière. Quoi qu'en ait dit Taine, ni son origine ni son éducation n'ont eu sur ses facultés une influence décisive : l'étincelle du génie a brillé tout d'un coup ; l'écrivain s'est aussi inopinément révélé chez lui que le capitaine, le diplomate et l'homme d'Etat.

Ses cahiers d'extraits nous indiquent sans doute les préférences de sa studieuse jeunesse. Ce sont les livres d'histoire, de géographie, de sciences qu'il analyse exclusivement. Mais ici encore, que de réserves à faire ! Pour lui, comme pour ceux qui les enseignent alors, l'histoire moderne et la géographie se réduisent à une nomenclature. Cédant à l'un des travers du dix-huitième siècle et à la curiosité commune aux adolescents de tous les temps, il note surtout dans Buffon les pratiques bizarres ou immorales attribuées à certaines peuplades sauvages.

Sa première éducation a été trop peu soignée pour qu'il ait pu se pénétrer des littératures classiques. Il n'en professe pas moins, à l'égard de Rome et de Sparte, cette adoration béate qu'encouragent les pédants de collège, et qui dictera tant d'insanités aux orateurs de la Convention. Brutus est son héros ; il soutient que le patriotisme de Léonidas n'a point été égalé dans les temps modernes ; il s'exalte au seul nom de Pedaratus, dont la plupart de mes lecteurs seraient probablement aussi embarrassés que moi de citer les hauts faits. Un rapprochement s'impose, que M. Masson finit par formuler : si en nous cachant la personnalité de l'auteur, on nous révélait seulement que ce sont là les premiers essais d'un jeune homme né en 1769, nous nommerions tous Saint-Just plutôt que Napoléon.

Comme Saint-Just, comme l'immense majorité des contemporains, le futur contempteur des idéologues est sous l'influence de Rousseau. M. Frédéric Masson en donne la raison dans une belle page : « Rousseau, c'est le séducteur immortel des âmes inquiètes, le traducteur inspiré des amours confuses, impossibles et toujours rêvées... C'est l'oracle de quiconque se tient pour incompris, déshérité, persécuté. C'est celui qui porte aux ambitieux la parole qui seule peut leur plaire : que, hormis le génie, rien n'est légitime. »

Aussi, à l'exception de quelques courts récits imités des conteurs du temps, c'est Rousseau que pastiche Napoléon dans ses productions littéraires, notamment dans le discours sur *Les vérités*

*et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur*, discours soumis à l'Académie de Lyon et exclu par elle des récompenses. Le savant éditeur rappelle à ce propos que « les jugements académiques ne sont pas sans appel ». J'ai peine à croire que cette incontestable vérité trouve ici son application, et que certaines pages du discours de Lyon doivent « prendre place entre les plus célèbres qu'on puisse citer de Napoléon ». Un des académiciens disait un peu brutalement : « C'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible, mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention. » Telle sera l'opinion de la plupart de ceux qui liront ces périodes d'un lyrisme factice et d'une rhétorique scolaire, où l'éloge de « l'homme de la nature » se mêle aux anathèmes contre l'ambition et aux théories sur l'influence moralisatrice de la musique. Tout au plus s'amusera-t-on à noter certaines tirades contre les conquérants, qui, publiées vingt ans plus tard, eussent conduit tout droit l'imprimeur à Bicêtre, celle-ci, par exemple : « L'ambition, ce désir immodéré de contenter l'orgueil ou l'intempérance, qui n'est jamais satisfait, qui mène Alexandre de Thèbes en Perse, du Granique à Issus, d'Issus à Arbelles, de là dans l'Inde; l'ambition qui lui fait conquérir et ravager le monde pour ne pas la satisfaire!... » Sans parler de la banalité des idées, qu'y a-t-il là de commun avec le vrai style napoléonien, si fortement caractérisé par M. Masson en un autre endroit de son livre[1]?

Pour en finir avec ces manuscrits de la jeunesse de Napoléon, il nous faut dire quelques mots de ceux qui ont trait aux questions religieuses. L'éditeur y voit la genèse des idées que Napoléon appliqua plus tard : il le loue, à ce sujet, de s'être montré *anticlérical* et non antireligieux, d'avoir « prohibé les superstitions ultramontaines et maintenu la masculinité (?) de la divinité », et autres lieux communs qu'on est surpris de rencontrer sous une plume aussi affinée... Ce n'est point ici le lieu d'entamer une discussion sur la politique religieuse du premier consul et de l'empereur; remarquons seulement que loin de faire présager une ligne de conduite tant soit peu fixe, les notes de son adolescence fourmillent de contradictions. A dix-sept ans, il prend parti pour

[1] « Il dédaigna de jeter sa phrase dans les moules usuels : il la brisa, la tordit, exprima des mots tout ce qu'ils contiennent de pensée. Il ne recula devant nulle image, et sut se passer d'avoir du goût parce qu'il avait du génie. Il courut au fait, le précisant, l'accentuant, le détaillant, de façon à l'enfoncer dans tous les esprits. Il eut, mieux que César, l'*imperatoria brevitas*, le martèlement des phrases claires, incisives et puissantes. »

Rousseau contre un pasteur génevois, et soutient cette thèse, chère aux philosophes du dix-huitième siècle, que la religion chrétienne, sous toutes ses formes, est incompatible avec l'unité et la sécurité de l'État. A vingt ans, lisant une histoire d'Angleterre tout imprégnée des préjugés antiromains, il relate soigneusement les imputations ridicules dirigées contre les moines ou la papauté, et écrit sans broncher qu'Elisabeth rétablit la Réforme « sans faire couler le sang ». Plus tard enfin, il analyse un pamphlet sur l'histoire de la Sorbonne et le célèbre résumé des doctrines gallicanes qui avait pour titre *Esprit de Gerson*. Rien ici n'annonce le coup de clairvoyante autorité qui lui fera négocier le Concordat contre le sentiment de son entourage. Sur le trône, son gallicanisme s'inspirera bien moins de vieilles lectures que des consultations de quelques théologiens courtisans. Il ne comprendra jamais d'ailleurs que tous les vrais gallicans, depuis Gerson jusqu'aux derniers sorbonnistes d'avant la Révolution, étaient des chrétiens convaincus et pratiquants, et que la prétention est étrange de la part d'un déiste, philosophe ou empereur, de vouloir régenter les consciences catholiques.

A côté et à propos de tous ces manuscrits, M. Frédéric Masson a fait des années de jeunesse de Napoléon le tableau le mieux documenté, le plus neuf, le plus vivant qu'il soit possible de lire. Nous ne possédions guère sur ce sujet que quelques rapsodies de panégyristes, et un pamphlet décoré d'un certain vernis scientifique : M. Masson n'a certes pas abdiqué son parti-pris ordinaire, mais avec lui, du moins, nous avons affaire à un historien.

Après des indications sommaires sur les origines de la famille Bonaparte, successivement émigrée de Florence à Sarzane, puis en Corse, il établit que Napoléon est bien né le 15 août 1769 (on l'avait nié dans ces derniers temps), et raconte ses premières années sur les genoux de cette nourrice qui assista plus tard au sacre de Notre-Dame et que l'empereur dut défendre contre la rapacité de ses propres cousins, les Ramolino.

Charles Bonaparte, le père de Napoléon, était un petit gentillâtre qui, après avoir comme tous ses compatriotes fait grise mine aux conquérants français, ne tarda point à se raviser. Sa progéniture était nombreuse et son avoir des plus modestes. En donnant le signal de la soumission, ne participerait-il pas aux grâces dont le roi passait pour combler la noblesse française? Le calcul se trouva juste : le gouverneur Marbeuf, enchanté de trouver un Corse de vieille souche qui, loin de le bouder, faisait élever des monuments en son honneur, multiplia les recommandations; bientôt Charles Bonaparte vit admettre sa fille Elisa à Saint-Cyr, son jeune beau-

frère Fesch au séminaire d'Aix, son fils aîné au collège d'Autun, Napoléon enfin à l'école militaire de Brienne.

Mille contes ont été faits sur ce séjour de Napoléon à Brienne, où l'éducation était dirigée par des religieux Minimes et où le futur général Pichegru fut quelque temps répétiteur. La vérité est que le petit Corse de dix ans y souffrit amèrement, du mal du pays d'abord, puis des mauvais procédés de ses condisciples. On raillait sa sauvagerie, sa maladresse à parler le français, son accent, son nom surtout, ce nom étrange[1] que lui-même prononçait à l'italienne *Napoiglioné*, et dont les beaux esprits de l'école firent bien vite *la paille au nez*. L'historien rapproche sa condition de celle d'un petit Lorrain que l'ambition ou la pauvreté de son père auraient fait entrer dans une école allemande de cadets : « Qu'on voie cet enfant entouré uniquement de petits Prussiens, qui ignorent sa langue et sont disposés à faire de lui leur souffre-douleur, car il est un étranger, il est un vaincu, et les enfants sont lâches ! »

A quinze ans, son éducation élémentaire terminée, Napoléon passa à l'École militaire de Paris, où les jeunes gentilshommes étaient directement préparés au métier d'officier. Cette école était établie dans le palais qui porte encore son nom, et dont M. Masson fait une charmante description, en l'appelant « un des chefs-d'œuvre de l'architecture civile au siècle dernier ». Aujourd'hui une des façades de ce monument est masquée par la *Galerie des Machines*, et l'autre donne sur une voie presque toujours déserte. Bien des Parisiens seront donc étonnés d'apprendre que l'architecte Gabriel a élevé là une merveille d'élégance grandiose et de bon goût, dans un temps où l'on ne croyait pas « que pour former la jeunesse au métier des armes, il fallût d'abord l'enfermer en des taudis et lui enlever en même temps que le sens du goût la vue de jolies lignes ». Sur le luxe qui régnait à l'École, sur les mesures prises pour inculquer aux élèves les sentiments et les manières du monde aristocratique dans lequel ils allaient entrer, l'auteur a des pages d'une observation délicate et sûre : on sent qu'avant de se consacrer tout entier à Napoléon, il a étudié à fond la société de l'ancien régime.

Le jeune Bonaparte se prêta mal à une initiation à laquelle répugnaient son humeur indépendante et les traditions démocra-

[1] Tous les spectateurs de *Madame Sans-Gêne* se souviennent de la scène du prologue, où Fouché, en 1792, appelle Bonaparte *Timoléon*, et s'écrie, quand on l'avertit de sa méprise : « Comment voulez-vous qu'on retienne un nom comme Napoléon? » La salle entière éclatait de rire, mais il n'en est pas moins très vrai que ce nom dut paraître baroque, tant qu'il ne fut pas illustre.

tiques de son île natale. Mais il se mit avec ardeur à l'étude des sciences exactes, et tandis que le séjour normal à l'École était de deux à quatre ans, il sortit au bout d'une seule année, dans un rang honorable sinon brillant [1]. Parmi les jeunes gens qui faisaient partie de sa promotion, la plupart émigrèrent à la Révolution, et deux au moins furent pour leur ancien camarade des adversaires redoutables. Le sergent-major de l'École, Picot de Peccaduc, passa de l'armée de Condé au service de l'Autriche, traduisit son nom en Herzogenberg et fut, en 1814, le principal conseiller du prince de Schwarzenberg. Quant à Le Picard de Phélippeaux, qui dès l'École était l'ennemi juré de Napoléon et lui envoyait des coups de pied sous les tables des salles d'étude, c'est lui qui, sous le Directoire, par un coup d'audace invraisemblable, fit évader du Temple Sidney Smith; emmené par celui-ci dans sa croisière de la Méditerranée et débarqué à Saint-Jean-d'Acre que menaçait l'armée d'Egypte, il fut l'âme de la résistance et contraignit Bonaparte à battre en retraite. Sans lui, le conquérant s'enfonçait en Asie, et sa destinée prenait probablement un cours différent.

Nous suivrons d'autant moins le jeune lieutenant du régiment de La Fère dans ses garnisons de Valence et d'Auxonne, que ses séjours au corps furent coupés par de longs et fréquents congés, et que son cœur était ailleurs. Son père était mort prématurément, laissant une situation de fortune très embarrassée; le grand-oncle, l'archidiacre, qui avait géré de tout temps les intérêts matériels de la famille, était cloué au lit par les infirmités; Joseph était à Pise, où il tâchait de prendre ses grades universitaires; la présence de Napoléon était indispensable, et trop fier pour invoquer des soucis d'argent, il mettait en avant de prétendus troubles de santé. Il aidait sa mère à se débattre contre les créanciers et les hommes de loi; chargée de quatre enfants en bas âge, souvent mal assurée d'avoir le pain du lendemain, Mme Lætitia contracta alors ces habitudes de rigoureuse économie que Madame Mère devait porter sur les marches du trône; elle demeura toujours celle qui, chargeant son fils Joseph de lui arrêter une bonne à tout faire, ajoutait : « Vous me demanderez ce que vous pouvez lui donner de salaire et je vous réponds : le moins que vous pouvez, mais pour que vous vous régliez, je vous dirai trois à quatre francs par mois. »

Pendant les longs *semestres* passés dans l'île natale, Napoléon s'imprégnait de plus en plus de ce patriotisme local qui résumait alors toutes ses aspirations et ses opinions politiques. A cette époque « tout en lui était corse », comme son historien a eu le

[1] Il fut le premier Corse qui sortit de l'École militaire.

grand mérite de le discerner et de le montrer. Quand il lui fallait regagner ses garnisons continentales, « il ne pensait, ne rêvait qu'à la Corse. Il avait pour elle cette passion sauvage des enfants exilés, reployés sur eux-mêmes, qui ne communiquent à qui que ce soit leur secret et qui meurent parfois de ce grand et terrible amour ». A Brienne, à l'Ecole militaire de Paris, sous l'uniforme même du lieutenant d'artillerie, il nourrissait l'arrière-pensée de consacrer un jour à la cause de l'affranchissement les talents acquis au service et aux dépens de l'envahisseur : c'était le secret de ses labeurs acharnés et le sujet de la plupart de ses ébauches littéraires. Il entreprenait une histoire de la Corse, sous forme de lettres à l'abbé Raynal. Il exaltait les passions de ses compatriotes jusque dans leurs plus sauvages excès : telle scène où un mari tue de sa main sa femme coupable de félonie politique, rappelle, avec le style en moins, ce *Matteo Falcone*, de Prosper Mérimée, qui a fait frémir notre prime adolescence à tous. L'idole de Napoléon était alors Paoli, le chef du parti de l'indépendance; il lui adressait un appel enflammé dans sa retraite de Londres. Il publiait une lettre injurieuse au député de la noblesse de Corse aux états généraux, le comte de Buttafoco, pour lui reprocher d'avoir embrassé le parti des Français : c'était se montrer peu soucieux de la mémoire paternelle, car la conduite de Buttafoco n'avait pas eu d'imitateur plus zélé que Charles Bonaparte.

Comment, de 1791 à 1793, le fougueux nationaliste corse se transforma-t-il en un Français très unitaire et ardemment jacobin? Certaines âmes simplistes, pour qui tous les faits de l'histoire contemporaine se résument dans l'intervention des sociétés secrètes, répondront sans hésiter que vers la même époque il entra dans la franc-maçonnerie : mais M. Frédéric Masson affirme que cette affiliation est fort incertaine, et il nous faut chercher une explication plus complexe.

Tout d'abord, en disciple de Rousseau qu'il était encore, Napoléon ne put demeurer complètement insensible à l'ivresse révolutionnaire. Dès 1791, il écrivait de Valence une lettre curieuse, où il maudissait « le despote mitré, le fakir cloîtré et surtout le brigand à parchemins », où il énonçait aussi cette maxime : « L'Europe est partagée par des souverains qui commandent à des hommes et par des souverains qui commandent à des bœufs ou à des chevaux. » Il assistait en même temps à la dissolution de l'organisme gouvernemental; il était à Paris de mai à août 1792, et voyait bafouer, puis renverser la monarchie. L'idée qu'un grand rôle était réservé en France aux hommes entreprenants et ambitieux a pu dès lors commencer à le hanter.

Mais le revirement de ses idées vint surtout des déceptions que lui ménageait Pascal Paoli. La Constituante, dans sa candeur libérale et son aversion aveugle contre l'ancien régime, avait rappelé le vieil agitateur séparatiste, lui avait fait une réception enthousiaste comme à une victime du despotisme, et l'avait envoyé en Corse avec des pouvoirs à peu près dictatoriaux. Napoléon eut hâte de se mettre en rapport avec le grand homme, auquel il communiqua son projet d'écrire l'histoire nationale et laissa entrevoir le rêve de diriger l'organisation militaire de l'île. Paoli lui répondit à peine poliment que l'histoire n'était pas le domaine des jeunes gens, et mit tout en œuvre pour miner l'influence qu'il commençait à prendre au point de vue militaire. Le malentendu s'aggravait de ces rivalités de famille qui sont traditionnelles en Corse : les Bonaparte demeuraient en relations étroites avec le conventionnel Saliceti, que Paoli voyait d'un mauvais œil; d'autre part, le dictateur prenait pour bras droit un jeune homme qui n'avait jamais eu de sympathie pour Napoléon et qui allait lui vouer la plus enfiellée des haines corses, Charles-André Pozzo di Borgo.

La rupture officielle eût pu être retardée encore, comme aussi l'adhésion de Bonaparte au parti des jacobins français : la crise fut précipitée par l'intervention d'un enfant de dix-huit ans. Parmi les frères de Napoléon, il en est un qui, à travers tous ses écarts de conduite et de langage, a presque constamment gardé une curieuse indépendance de caractère. Engagé de bonne heure dans les rangs les plus avancés des démagogues, Lucien condamnait avec la fougue de l'adolescence les ménagements que Napoléon croyait devoir observer; voici comment, *à dix-sept ans*, il jugeait ce dernier dans une lettre intime adressée à Joseph :

« Je vous le dis dans l'effusion de ma confiance, j'ai toujours démêlé dans Napoleone une ambition pas tout à fait égoïste, mais qui surpasse en lui son amour pour le bien public; je crois bien que, dans un Etat libre, c'est un homme dangereux... Il me semble bien penché à être tyran, et je crois qu'il le serait bien s'il fût roi et que son nom serait, pour la postérité et pour le patriote sensible, un nom d'horreur... Je vois, et ce n'est pas dès aujourd'hui, que, dans le cas d'une révolution, Napoleone tâcherait de se soutenir sur le niveau, et même, pour sa fortune, je le crois capable de volter casaque... »

En mars 1793, Lucien perdit patience. Emmené par Sémonville sur le continent, et soustrait à l'influence de ses frères, son premier soin fut de faire voter par la société populaire de Toulon une dénonciation contre Paoli. Ce document, lu à la Convention le lendemain du jour où l'on avait appris la trahison de Dumouriez,

produisit grand effet; séance tenante, Paoli et Pozzo furent décrétés d'accusation.

A cette nouvelle, la guerre civile éclate dans l'île. Napoléon tente d'abord d'enlever aux paolistes la citadelle d'Ajaccio; mais il échoue, doit quitter la ville, tombe aux mains de ses ennemis, s'évade par miracle, et finit par être obligé de s'embarquer pour Toulon avec sa famille proscrite, pendant qu'à Ajaccio la maison des Bonaparte est mise au pillage.

A peine en France, on l'emploie à retirer les canons et les munitions des postes menacés par les insurgés fédéralistes. Sa bonne étoile lui fait rencontrer Saliceti, qui, dans les premiers jours de septembre, le réquisitionne pour remplacer devant Toulon le commandant de l'artillerie blessé. Napoléon entre désormais dans l'histoire.

## II

En dépit de la dissemblance des hommes et des époques, quelque chose de l'intérêt qui s'attache au grand Napoléon a rejailli sur le second Empire et son fondateur. De plus, le quart de siècle écoulé depuis les événements de 1870 a fait disparaître les principaux acteurs, mûri le jugement des témoins survivants, calmé l'effervescence des passions et créé un état des esprits propice aux études impartiales. Nous en avons pour preuve le succès de la belle *Histoire du second Empire*, de M. Pierre de la Gorce, dont les lecteurs du *Correspondant* ont eu les prémices, et aux deux premiers volumes de laquelle l'Académie française vient d'accorder une distinction enviable autant que neuve.

Parmi les nombreuses publications récemment consacrées à Napoléon III, il convient de citer d'abord le *Napoléon III intime*, où M. Fernand Giraudeau a cherché à dégager la physionomie de l'homme des actes publics du souverain; puis les deux livres de MM. Georges Duval et Thirria, ayant tous deux pour objet la période antérieure à la présidence et se complétant admirablement l'un l'autre : car si une haute bienveillance a communiqué à M. Duval un grand nombre de papiers de famille et de lettres confidentielles, la patiente érudition de M. Thirria a relevé les moindres documents relatifs à la vie extérieure et publique du prince Louis-Napoléon, jusqu'en décembre 1848. Ce double travail est donc analogue à celui de M. Frédéric Masson sur le chef de la dynastie [1].

[1] Il faut peut-être indiquer ici que l'ouvrage de M. Thirria a été écrit

Napoléon III, qui maniait la plume avec dextérité, avait commencé à consigner par écrit ses souvenirs d'enfance. Ils étaient médiocrement gais pour la plupart, sauf quelques journées passées à la Malmaison, où l'impératrice Joséphine, vraie grand'mère, et grand'mère créole, gâtait passionnément ses petits-fils, leur déclarait qu'ils étaient maîtres d'agir à leur guise et les envoyait dans les serres chaudes sucer les cannes à sucre. Mais Joséphine mourut comme s'écroulait l'Empire; après les Cent-Jours, où Napoléon se plaisait à caresser les fils d'Hortense pour tromper la douleur que lui causait l'absence du roi de Rome, il fallut quitter la France. La tristesse de l'exil en accentua une autre, que les petits princes connaissaient depuis longtemps : celle de ne voir leurs parents que séparément et de deviner entre eux une complète mésintelligence. Depuis qu'il avait abdiqué précipitamment le trône de Hollande, le roi Louis avait renoncé à la vie commune; lorsqu'à diverses reprises, un hasard ou un deuil fut sur le point de le rapprocher de sa femme, il évita avec soin de se trouver en sa présence. Dans toutes les conditions sociales, cette aversion mutuelle des parents manque rarement de donner un tour mélancolique au caractère des enfants.

Louis-Napoléon, qui n'entrevoyait son père que de loin en loin, fut élevé sous la direction et par les soins personnels de sa mère. Hortense entretenait naturellement ses fils de l'homme qui avait illustré leur nom et qui avait joué un si grand rôle dans sa propre vie. Elle les avertissait (bien inutilement, comme le prouva le règne de Napoléon III) de ce qu'il y avait de factice, de convenu dans les confidences de Sainte-Hélène[1]. On peut néanmoins se demander si elle possédait et si elle communiquait à ses enfants une notion bien exacte de la nature d'esprit de l'empereur, car elle lui donnait pour défauts la faiblesse et l'indiscrétion, et prétendait que, « comme il aimait trop à discuter, on lui faisait dire tous ses secrets »; les historiens ont coutume d'épargner ce reproche à Napoléon et de le réserver à Louis-Philippe. Nous inclinons à croire que la reine a pris pour intempérance de langage ce qui n'était qu'une apparence très calculée.

sous une inspiration absolument impartiale, tandis que celui de M. Duval contient, à l'égard de la Restauration, des allégations systématiquement et violemment hostiles.

[1] « Comme il avait infiniment d'esprit (c'est la reine Hortense qui parle et c'est de Napoléon qu'il s'agit), avec une entente complète du caractère des hommes, il a arrangé là-bas sa vie, sa défense et sa gloire avec la coquetterie profonde d'un bon auteur de théâtre qui soigne son cinquième acte et surveille les dispositions de l'apothéose finale. »

Où elle retrouvait une singulière perspicacité, c'était pour enseigner à ses fils leur futur métier de prétendants. Le plan de la propagande bonapartiste tient tout entier dans ces quelques lignes : « Lorsque ceux qui possèdent des biens craindront pour leurs avantages, promettez-leur d'en être garants. Si c'est le peuple qui souffre, montrez-vous comme étant, ainsi que lui, des opprimés; faites entendre qu'il n'a de salut que par vous. En un mot, le rôle des Bonaparte est de se poser en amis de tout le monde : ils sont des médiateurs, des conciliateurs... Les hommes aiment à se réfugier auprès d'une providence visible... »

Pour Louis-Napoléon, en particulier, l'éventualité d'un rôle politique prépondérant semblait fort incertaine; mais au moment où il venait d'atteindre l'âge d'homme, deux événements imprévus modifièrent sa destinée : ce furent la mort de son frère aîné, puis, le 22 juillet 1832, celle du duc de Reichstadt, le roi de Rome de 1811, le Napoléon II de 1815. A défaut de son père et de ses oncles, fort peu disposés les uns et les autres à échanger les loisirs de leur retraite contre les soucis de la vie de prétendant, le prince devenait, de par les termes mêmes du testament de Sainte-Hélène, héritier des droits de Napoléon.

Il résolut immédiatement d'accepter cette succession et de se poser en candidat à la couronne impériale. Non pas qu'il se dissimulât la difficulté du succès ni le péril de sa situation : « Inspirant, écrivait-il à son ancien précepteur, les mêmes craintes à cause de l'influence de mon nom et aux libéraux et aux absolutistes, je n'ai d'amis politiques que parmi ceux qui, habitués aux jeux de la fortune, pensent que parmi les chances possibles de l'avenir, je puis devenir un en-cas utile. » Mais, en même temps, il était décidé à tout faire pour attirer sur lui l'attention publique, et quand sa mère lui représentait l'oubli où lui et les siens étaient tombés en France, il répliquait : « Comment les Français se souviendraient-ils de nous quand nous-mêmes nous avons tâché, pendant quinze ans, de nous faire oublier? Quand, pendant quinze ans, le sens moral des actions de tous les membres de ma famille a été la peur de se compromettre, et qu'ils ont évité toute occasion de se montrer, tout moyen de se rappeler publiquement au souvenir du peuple? »

Il dut considérer comme un symptôme favorable le regain de popularité dont la mémoire de Napoléon était l'objet depuis 1830. M. Thureau-Dangin avait naguère esquissé et M. Thirria vient de refaire en détail le tableau des manifestations du sentiment bonapartiste sous la monarchie de Juillet. Ce sentiment ne doit point être confondu avec l'état d'esprit dont nous sommes témoins ou

complices depuis quelques années, et qu'on a baptisé le *napoléonisme*. Sauf en ce qui concerne une infime minorité, notre napoléonisme est une curiosité de dilettantes, d'érudits ou de blasés, séduits sans doute par l'ascendant du génie et le prestige de la gloire militaire, mais discernant les taches dans cet astre fulgurant. Il y a soixante ans, au contraire, c'était d'un vrai culte qu'il s'agissait, idéalisant celui qui en était l'objet; à l'égal de la stratégie ou de la puissance intellectuelle de Napoléon, on vantait sa bonté pour les humbles, sa générosité pour les vaincus, toutes les vertus, en un mot, qui lui avaient le plus fait défaut en réalité. La légende populaire le transfigurait sous prétexte de lui rendre justice, et l'idée s'accréditait petit à petit que son règne avait été un âge d'or. Le gouvernement était un des premiers auteurs de ce mouvement : soit enthousiasme sincère pour les souvenirs que ressuscitait le drapeau tricolore, soit désir de réagir contre les idées et les pratiques de la Restauration, il saisissait toutes les occasions de célébrer les gloires impériales et d'honorer les survivants de l'épopée napoléonienne. Le théâtre et la poésie exploitaient à l'envi une mine féconde en succès. Faut-il en conclure que la masse du pays devint dores et déjà bonapartiste de conviction et d'aspiration? M. Thirria n'est pas loin de l'affirmer; il serait peut-être plus juste de dire que les dithyrambes napoléoniens contribuèrent à affaiblir dans les masses l'attachement à l'ordre de choses existant; à exalter outre mesure le passé, on risque toujours de discréditer le présent.

Quatre ans après la mort du roi de Rome, Louis-Napoléon organisait le complot qui aboutit à l'échauffourée de Strasbourg. Son plan était de soulever, à l'aide de quelques officiers gagnés d'avance, la garnison de cette ville, et d'opérer ensuite une marche triomphale sur Paris, renouvelée du retour de l'île d'Elbe. L'échec fut piteux. On sait que le gouvernement, par embarras ou par générosité, décida de soustraire le principal coupable aux poursuites judiciaires [1], et de le faire transporter aux États-Unis. Tout ce qui comptait dans l'opinion fut d'accord pour traiter son équipée de folle et de ridicule. Il n'eut même point, et il en souffrit cruellement, les suffrages de sa famille : père, oncles, cousins, tous maudirent l'imprudent qui les compromettait, ou affectèrent au moins de rompre leurs relations avec lui. Il en était réduit à s'écrier, avec un accent de poignante tristesse : « Qu'ai-je donc fait pour être ainsi le paria de l'Europe et de ma famille? J'ai

[1] Les magistrats alsaciens en furent vivement mécontents, et allèrent jusqu'à faire une instruction sur les conditions dans lesquelles le prince avait été enlevé des prisons de Strasbourg.

promené un moment dans une ville française le drapeau d'Austerlitz, et je me suis offert en holocauste au souvenir du captif de Sainte-Hélène. »

A défaut d'un engagement qu'on ne lui avait pas demandé, des motifs de haute convenance devaient éloigner le prince du voisinage de la frontière française. Il ne se rendit point à ces raisons et, revenu en Europe au moment de la mort de sa mère, s'obstina à séjourner en Suisse. De son côté, le gouvernement de Louis-Philippe eut la maladresse de trop afficher son inquiétude. Un partisan de Louis-Napoléon fut traduit devant la Cour des pairs sous l'inculpation d'attentat à la sûreté de l'Etat, pour avoir raconté en termes sympathiques la tentative de Strasbourg. Plus tard, des démarches très vives furent faites auprès de la Confédération helvétique pour obtenir l'expulsion du prince; on parlait déjà d'ultimatum et d'intervention militaire, quand Louis-Napoléon eut le bon goût de s'éloigner, en déclarant qu'il ne voulait pas être l'occasion d'une guerre entre sa patrie et le pays qui lui servait d'asile.

C'est à cette époque qu'il commença sa propagande de presse. A de rares exceptions près, il n'attaquait pas personnellement l'état de choses existant. C'était à ses amis, à ses confidents, qu'était réservé le soin de critiquer le régime parlementaire, de se lamenter sur l'anarchie gouvernementale, de prodiguer les griefs de corruption et d'incapacité. Telle page de M. de Persigny, vieille de plus d'un demi-siècle, semble empruntée à nos polémiques d'aujourd'hui, tant sont éternelles la fragilité des hommes et la violence des partis : « Nous apercevons, écrivait-il en 1840, les députés s'avilissant dans les antichambres, troquant des promesses de votes contre des promesses de places. Les ministres n'ont plus qu'une unique préoccupation : défendre leurs portefeuilles contre la rapacité des rivaux; l'instabilité ministérielle rend impossible la réalisation des grands projets. » Si le prince ne dédaignait pas à l'occasion de faire le procès de la monarchie de Juillet; si, par exemple, il recourait au détour, alors fort en vogue, des allusions historiques et incriminait durement la politique de Louis-Philippe, sous prétexte d'expliquer la chute des Stuarts [1], sa préférence le portait vers les exposés de principes, les programmes plus vastes que précis, dont le plus fameux avait pour titre *les Idées napo-*

[1] « Maintenir la paix en réveillant des symboles de guerre; charger le peuple d'impôts pour faire assister les flottes et l'armée à des traités honteux; tendre journellement tous les ressorts du pouvoir, sans même garantir le repos public : voilà les inconséquences dont le peuple, tôt ou tard, devait leur demander compte... »

*léoniennes*. Avec autant de bonne foi que les foules dont nous parlions plus haut, il prenait au sérieux les dictées de Sainte-Hélène, rattachait au nom et au vœu suprême de l'empereur tout un avenir de paix et de liberté où, sans effusion de sang, la France et la démocratie étendraient rapidement leurs conquêtes. A une époque où il se trouvait un public et des adeptes pour toutes les prédications socialistes ou saint-simoniennes, ce langage avait de quoi séduire par son indétermination même. Louis-Napoléon s'expliqua un peu plus tard sur certaines réformes pratiques et préconisa des solutions dont il devait se montrer l'adversaire une fois au pouvoir, comme le protectionnisme à outrance et le suffrage à deux degrés. Sur la question du service militaire, il vantait, avec une singulière prévoyance, le système de la nation armée, que la Prusse était alors seule à appliquer, et qui, depuis Sadowa et Sedan, a été introduit à peu près dans toute l'Europe.

Il était en Angleterre lors des événements de 1840, qui faillirent mettre la France en conflit avec les autres puissances. Pour exalter le sentiment national, le ministère Thiers jugea à propos de raviver encore les souvenirs de l'Empire : c'est alors que fut décidé le *retour des cendres*, avec l'acquiescement narquois du gouvernement anglais, et que M. de Rémusat crut devoir à la tribune du Palais-Bourbon traiter Napoléon « de souverain légitime ». Louis-Napoléon, qui était l'héritier de cette légitimité, se jugea autorisé à faire valoir ses droits. Le débarquement de Boulogne eut un aussi piètre succès que le complot de Strasbourg : il y eut même cette circonstance aggravante, que le sang français coula. Condamné à la détention perpétuelle, le prince fut interné à la citadelle de Ham, d'où il devait s'évader en 1846.

Cette récidive reçut de la presse française et européenne le plus dédaigneux accueil : on fut unanime à traiter de monomane ce prétendant qui s'obstinait à vouloir soulever le peuple et l'armée par sa seule apparition. Lui seul ne perdait point confiance, et se justifiait ainsi auprès de son ancien précepteur : « Mais, enfin, que reste-t-il de tous ces enchaînements de petits faits et de petites peines? Une chose immense pour moi. En 1833, l'empereur et son fils étaient morts. Il n'y avait plus d'héritiers de la cause impériale. La France n'en connaissait plus aucun. Quelques Bonaparte paraissaient, il est vrai, çà et là, sur l'arrière-scène du monde, comme des corps sans vie, momies pétrifiées ou fantômes impondérables, mais, pour le peuple, la lignée était rompue, *tous les Bonaparte* étaient morts. Eh bien, j'ai rattaché le fil; je me suis ressuscité de moi-même et avec mes propres forces, et je suis aujourd'hui, à vingt lieues de Paris, une épée de Damoclès pour le gouvernement. »

Avec une petite part de vérité, il entrait dans ce langage d'étranges illusions, et pas plus à Ham qu'à Arenenberg, le voisinage du prétendant bonapartiste ne constituait un danger sérieux pour la monarchie. Mais il écrivait aussi : « Si un jour les partis renversaient le pouvoir actuel (l'exemple des cinquante dernières années nous permet cette supposition), et si, habitués qu'ils sont depuis vingt-trois ans à mépriser l'autorité, ils sapaient toutes les bases de l'édifice social, alors peut-être le nom de Napoléon serait-il une ancre de salut. » C'est cette prédiction qui se réalisa en 1848.

Notre dessein n'est point de résumer ici l'histoire de l'agitation bonapartiste entre la révolution de Février et l'élection de Décembre; on en trouvera le détail dans l'ouvrage de M. Thirria : professions de foi, pamphlets, articles de journaux, caricatures, il a tout lu et tout cité. Disons seulement que, si la première élection du prince à la Constituante fut une surprise, la seconde, celle de Septembre, fut préparée avec un rare savoir-faire : appels à toutes les catégories d'électeurs, recommandations où les noms les plus humbles se mêlaient aux plus populaires, rien ne fut épargné de ce que notre génération a vu reproduire en 1888 et 1889. Quant à l'académique indifférence de l'Assemblée, n'admettant point qu'un homme embarrassé à la tribune pût être un péril pour la liberté, certains de ses membres les plus illustres s'en sont déjà confessés.

## III

Chacun sait, et les lecteurs du *Correspondant* mieux que personne, comment M. Étienne Lamy, momentanément éloigné de la vie politique, s'est retourné vers l'histoire, qu'il traite avec la pénétration supérieure de son esprit et l'ordinaire éclat de son éloquence. Après la révolution dauphinoise de 1788 et 1789, le second Empire l'a attiré, lui aussi, et il a consacré à cette époque quatre études détachées, qui viennent d'être réunies en un volume, l'un des plus instructifs et des plus émouvants, sans doute, qui aient paru dans ces derniers temps.

*Le Second Empire et les ouvriers*, c'est le tableau du mouvement qui, inauguré sur l'initiative et sous les auspices indirects de Napoléon III, aboutit à la fondation de l'Internationale. Sincèrement désireux d'améliorer la condition matérielle et sociale de la classe ouvrière, ce prince fut le vrai et le seul auteur de la loi qui supprimait le délit de coalition; sa générosité naturelle se doublait, en cette circonstance, d'une arrière-pensée politique : il espérait, en contentant les ouvriers, les détacher des partis bourgeois d'opposi-

tion. Le succès parut d'abord répondre à ses vues : les premiers internationalistes français, les *mutuellistes*, comme on les appelait [1], furent très jaloux de défendre l'indépendance de leur association contre toute compromission politique, et aussi de répudier, dans le cercle même des questions sociales, les solutions violentes dès lors préconisées par les socialistes russes et allemands. S'ils ne professaient point une vive tendresse pour le capital, si même ils en méconnaissaient le rôle fécond et nécessaire, ils n'en énonçaient pas moins sur la propriété, la famille, l'enseignement, la religion, des doctrines fort respectueuses de la conscience et de la liberté personnelles. Dans les premiers congrès internationaux, ils repoussèrent avec persévérance les attaques ou les avances de ceux qui voulaient tout subordonner à l'Etat et tout en attendre. Malheureusement, une élite seule se groupa autour d'eux : la masse ouvrière, séduite par les apôtres de la révolution sociale, se laissa persuader que les mutuellistes étaient payés pour faire le jeu du gouvernement. En même temps, les ministres, sinon le souverain, se montraient choqués de leur indépendance de langage, et aussi de leur répugnance à insérer dans leurs rapports une ou deux phrases de flatterie à l'adresse de l'empereur. Effrayés de leur isolement, les mutuellistes se décidèrent à faire une profession de foi républicaine. Après des poursuites judiciaires, qui aboutirent à une condamnation fort bénigne, les plus sages se découragèrent; quelques ardents allèrent de l'avant, se solidarisèrent avec les socialistes révolutionnaires et figurèrent parmi les chefs de la Commune. « Les hommes, conclut M. Lamy, n'avaient pas moins que les événements trompé les calculs de l'empereur. » La faute en était surtout aux passions et à l'injustice des foules; mais le gouvernement avait bien sa part de responsabilité, lui qui n'avait pas su ménager, chez les ouvriers mutuellistes, cette extrême susceptibilité, propre aux corps et aux individus récemment émancipés.

La seconde étude est consacrée à la politique extérieure, dont Napoléon III demeure seul comptable devant l'histoire et devant la postérité. M. Lamy esquisse à grands traits cette évolution descendante, allant du congrès de Paris à la guerre de 1870. Il montre l'empereur, devenu par un coup de fortune le souverain le plus puissant et presque l'arbitre de l'Europe, abdiquant les avantages de sa situation pour s'attacher à la dangereuse chimère des nationalités, rompant avec les traditions invétérées de la diplomatie, initiant les ambassadeurs étrangers aux délibérations et souvent

[1] Leur principal chef était un ouvrier ciseleur, devenu aujourd'hui M. le sénateur Tolain.

aux dissensions de son conseil[1]. Jamais peut-être on n'a mieux fait ressortir le caractère et les résultats des entretiens de Biarritz, où M. de Bismarck obtint gratuitement un assentiment qu'il était disposé à payer par les plus larges sacrifices. M. Lamy soutient ensuite qu'après avoir compromis sa situation par la politique des nationalités, Napoléon III la rendit désespérée par un retour tardif à la politique des résultats, et qu'en laissant voir après Sadowa de timides convoitises sur la rive gauche du Rhin, la Belgique, le Luxembourg, au lieu d'attendre patiemment l'occasion, il permit au chancelier prussien de faire l'union morale de l'Allemagne contre l'ennemi héréditaire. Mais, comme le dit l'historien, « la France a toujours eu ce caractère que la défaveur des événements la blesse à l'égal d'une injure, et qu'elle traite les questions de puissance comme des affaires d'honneur. Son amour-propre blessé par Sadowa rêvait d'une réparation éclatante et prompte. Ce succès immédiat devenait nécessaire aux hommes d'Etat pour couper court aux discussions des Chambres, briser l'élan des partis hostiles, rendre à l'Empire son prestige. »

C'est ainsi que fut engagée la fatale aventure de 1870. La catastrophe a été racontée par M. Lamy dans des pages qui constituent la partie capitale de son livre : c'est une sorte de trilogie historique, aussi émouvante qu'aucune de celles du drame antique; elle a pour titre général *la Fin*, et ses trois parties s'appellent : *le Dernier ministère*, *la Dernière armée*, *le Dernier jour*, autrement dit le cabinet Palikao, Sedan, le Quatre Septembre.

Sans prétendre faire œuvre d'historien militaire, M. Lamy a décrit en termes saisissants l'agonie de l'armée de Châlons, dirigée vers la Meuse, contre le gré de son chef, par les faux calculs de la politique, « tournoyant sur elle-même comme un animal blessé et près de s'abattre », écrasée enfin dans l'entonnoir de Sedan. Il a peint Napoléon III torturé par la maladie, repoussé de Paris par sa femme et ses ministres, se traînant à la suite d'une armée qu'il ne commande plus, assistant aux altercations de ses généraux et ne reprenant l'autorité que pour capituler, puis interné enfin dans un château d'où il domine le campement de ses soldats prisonniers : « Et s'il élevait ses yeux au-dessus de cette douleur, il voyait les hauteurs du champ de bataille, le calvaire d'Illy, autre demeure

[1] Citons ce portrait de l'envoyé prussien : « M. de Goltz tournait en flatterie la solidité intellectuelle et le sentimentalisme grave de l'Allemagne. Il demeurait pénétré d'un immuable respect, incertain seulement s'il admirait davantage la beauté de l'impératrice ou le génie de l'empereur, et, attaché aux Hohenzollern par le devoir et aux Napoléon par le cœur, paraissait servir deux maîtres. »

d'autres Français, qu'il n'était plus besoin de garder, qui n'avaient plus à souffrir, les seuls de cette armée qui ne quitteraient pas la patrie. »

Mais c'est surtout le côté politique et parlementaire qui attire M. Lamy, et l'on assure que ce récit des derniers jours de l'Empire n'est qu'une préface à l'histoire de l'Assemblée nationale de 1871. Aussi a-t-il insisté de préférence sur les intrigues de parti et de gouvernement, de cour et de couloirs, qui, pendant ces quelques semaines, contribuèrent à précipiter le dénouement. Profond psychologue autant qu'historien bien informé, il a indiqué la cause quasi fortuite qui rendit une influence prépondérante aux anciens ministres de l'Empire autoritaire, et analysé les motifs qui faisaient redouter à ces hauts personnages le retour à Paris de l'empereur et de l'armée. Il a, d'un trait expressif et rapide, peint les principaux personnages intervenant dans l'action, M. Schneider, le baron Jérôme David, le général Cousin-Montauban, surtout le général Trochu, hâtant fiévreusement l'armement de Paris et communiquant à tout venant ses prévisions pessimistes : « Ainsi, conclut l'historien, il avait fait deux parts de sa vie, consacrant l'une à préparer la défense, et l'autre à prédire la défaite..... Plus encore que l'éloquence de Trochu, alors dans sa nouveauté et par suite dans toute sa puissance, la flatterie inconsciente du général pour la prétention des Français à juger des choses militaires acheva la conquête de Paris. »

Le tableau de la journée du 4 septembre, empreint d'une impartiale pitié, ne saurait être trop lu et relu. M. Lamy a mis en pleine lumière ce qu'on oublie trop souvent, à savoir le complet effondrement de l'Empire en dehors de toute violence de la rue. Sans l'invasion du Palais-Bourbon, le Corps législatif, issu de la candidature officielle, votait la nomination d'une commission de gouvernement et la convocation d'une Constituante : c'était clairement proclamer la déchéance. L'historien a eu raison de relever cette universelle désertion qui a marqué la chute du second Empire et aussi cette absence de périls personnels qui, rendant moins tragique le destin des souverains, a achevé de détourner d'eux la sympathie publique.

Dans une dernière étude, M. Lamy a tenté de résumer les *Leçons* du règne de Napoléon III. Il ose soutenir, contre les pamphlétaires et les orateurs de réunions publiques, que si ce prince avait exercé paisiblement la dictature que lui avait décernée le vœu public, son règne eût sans doute duré plus longtemps. Son malheur fut d'être « un mécontent au pouvoir », de continuer à s'inspirer du *Mémorial*, de prétendre améliorer la condition des humbles, de

se croire des « devoirs cosmopolites », d'être en un mot un rêveur au lieu du vulgaire despote qu'avait réclamé une partie de la France. De plus, sa prodigieuse fortune lui avait donné l'habitude de négliger les conseils dictés par l'expérience : rarement souverain plus affable se rendit moins à l'avis d'autrui. « Voilà comment l'intelligence de la docilité était la seule qu'il goûtât et comment le moins vaniteux des princes ne put se servir que de flatteurs. Pas un seul de ses ministres n'eut sur lui d'influence... Soit pour soustraire mieux sa politique aux discussions oiseuses ou irrévérentes, soit pour ressembler mieux à la Providence et imposer comme elle par l'inattendu, soit pour mieux attester à tous que tous ses actes appartenaient à lui seul, il porta presque tous ses desseins dans un secret profond, gouverna comme on conspire, fit éclater les plus graves résolutions comme des coups de surprise, et les hommes les plus avancés dans sa confiance ne connurent d'ordinaire ses projets que par l'ordre de les exécuter. »

Quand Napoléon III, découragé ou effrayé par une suite d'échecs, se dépouilla lui-même d'une part de son autorité et voulut associer le pays au gouvernement, il était trop tard : les Français avaient perdu l'habitude de la liberté, et les circonstances menaçantes trouvèrent l'Etat dans une sorte d'anarchie. L'historien, le moraliste, conclut par quelques pages d'une admirable élévation sur la nécessité, pour les citoyens d'une démocratie, de ne jamais abdiquer la direction de leurs destinées, de se rappeler combien, en pareil cas, la quiétude est brève et le réveil douloureux.

L. de Lanzac de Laborie.

---

# LE CENTENAIRE

DE

# LA DÉPORTATION A LA GUYANE[1]

## IV

Cette seconde *fournée* de déportés était composée, pour les deux tiers, de prêtres coupables « d'avoir troublé dans l'intérieur la tranquillité publique », soit par leur « fanatisme », soit par leurs « maximes dangereuses », soit en ayant « exposé des reliques » ou dit la messe. Parmi eux, plusieurs ecclésiastiques très distingués, tels que le recteur de l'université de Louvain, les curés de la cathédrale et de l'église Notre-Dame de Gand, les abbés Kericuf, Périgot, Prodon, ex-chanoines à Saint-Denis et à la Sainte-Chapelle.

L'autre tiers comprenait deux représentants : J.-J. Aymé, ancien et très honorable magistrat, député au conseil des Cinq-Cents, et Gibert-Desmolières, député au conseil des Anciens; deux hommes de lettres : le journaliste-éditeur Perlet et le chansonnier Louis-Ange Pitou; un officier d'infanterie, nommé Michonnet; des bourgeois, des artisans et cinq voleurs.

On les embarqua à Rochefort, le 21 ventôse (1798), sur la corvette la *Charente*, qui mit à la voile le 1er germinal suivant; mais, à peine celle-ci eut-elle pris le large, que trois gros navires anglais lui donnèrent la chasse. Un combat s'engagea et le commandant Breuillac riposta très crânement à l'artillerie de ses adversaires; il incendia même une des frégates anglaises. Cependant la lutte est trop inégale pour qu'on puisse la soutenir longtemps. Breuillac n'a qu'un moyen de salut, c'est de mettre son navire à la côte, où les croiseurs anglais ne pourront le poursuivre. Cette manœuvre est exécutée habilement, et la *Charente*

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1895.

s'échoua à marée basse hors de la portée des canons ennemis. Remise à flot, elle alla jeter l'ancre en face de Royan, à l'embouchure de la Gironde.

Après ce fait d'armes fort honorable, mais qui lui avait causé de sérieuses avaries, la corvette n'était plus en mesure de faire la traversée. On lui substitua un navire plus grand, meilleur marcheur, la frégate *la Décade*. Elle prit la mer le 7 floréal (27 avril).

Les déportés furent enfermés dans l'entrepont.

« Nous étions, raconte Aymé, couchés sur deux plans formant deux étages, dans des hamacs de grosse toile extrêmement étroits. Le plan supérieur était, autant que possible, rapproché du pont, mais le poids du corps le faisait tellement baisser, qu'il touchait presque le plan inférieur, ce qui était d'une insupportable incommodité pour les malheureux placés dans celui-ci. Les premiers ne pouvaient soulever leur tête sans se heurter rudement au pont; les seconds, sans heurter les premiers. Aucun de nous ne faisait le moindre mouvement sans ébranler tous ses voisins, car nous nous touchions tous et ne formions qu'une seule masse... Et, pour que rien ne manquât à l'horreur d'une telle situation, comme il ne nous était pas permis de sortir de quatorze heures et quelquefois davantage, on avait placé des baquets au milieu de nous pour satisfaire à des besoins indispensables. On n'y arrivait qu'en se glissant sous les hamacs et en se traînant sur le ventre. Mais quelle insupportable infection ne répandaient-ils pas dans un lieu si resserré, si peu élevé, si mal aéré, déjà empoisonné par nos seules exhalaisons! »

La nourriture était affreuse, et il semble que le capitaine Villeneau, qui commandait la *Décade*, voulût renchérir en cruauté sur son collègue Laporte, que nous avons vu si impitoyable envers les malheureux passagers de la *Vaillante*.

L'officier, chargé de présider tous les soirs à la rentrée des déportés dans l'entrepont, ne manquait jamais de fredonner à leurs oreilles, par manière de gentillesse et de plaisanterie, le chant révolutionnaire : « Tyrans, descendez au tombeau. » Ces pauvres gens ne ressemblaient guère à des tyrans, mais leur demeure était aussi infecte, aussi affreuse qu'un charnier.

Malgré d'aussi horribles souffrances, l'esprit français ne perdait pourtant point ses droits.

Dans les rares moments où l'on pouvait se réunir sur le pont et respirer un peu d'air pur, on causait, on discutait et même on chantait. Ange Pitou composait des couplets et des chœurs que les matelots, humanisés peu à peu, avaient fini par apprendre et chantaient, le soir, sur le gaillard d'avant.

Voici un échantillon de ces impromptus :

Air : *Sous la pente d'une treille.*

Pour la Guyane française,
Nous mettons la voile au vent
Et nous voguons à notre aise
Sur le liquide élément.

L'Etat qui nous a vus naître,
Comme nous, chargé de fers,
A nos yeux va disparaître
Dans l'immensité des mers.
. . . . . . . . . . .

Pour se soustraire à la rage
Du sombre Pygmalion,
Didon vint bâtir Carthage,
En s'éloignant de Sydon.

Comme cette souveraine,
Déportés et malheureux,
Pour nous, l'île de Cayenne
Nourrit des cœurs généreux.

Ange Pitou avait aussi rédigé son testament en forme de chanson :

Pour l'art d'aimer, Ovide en Sybérie
Fut exilé comme un franc séducteur,
On ne m'eût point sevré de ma patrie,
Si j'eusse écrit pour certain directeur.
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Dans les déserts d'une zone brûlante,
Loin de la France et des jeux et des ris,
Je chanterai dans ma carrière errante
Tous les plaisirs du séjour de Paris.

Proscrit, fêté, malheureux, dans l'aisance,
Gagnant beaucoup et n'ayant jamais rien,
Le seul trésor que je regrette en France
Sont des amis qui faisaient tout mon bien.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Pour mes biens-fonds, faut qu'un séquestre leste,
Scelle d'abord la gueule à tous les rats,
Car mes chansons, c'est tout ce qui me reste,
Qu'en feront-ils quand je n'y serai pas?

Ces vers ne sont pas fameux; ils se ressentent du roulis et du tangage. Mais ils témoignent d'une singulière force d'âme et d'une bonne humeur touchant à l'héroïsme.

On arriva en vue de Cayenne le 15 juin. On avait à bord vingt-cinq malades, au nombre desquels Aymé, Gibert-Desmolières, Pitou et Perlet. Une goëlette vint les chercher et on les transporta à l'hôpital. Quant aux autres, à ceux que le médecin ne déclara point être en danger de mort, Jeannet-Oudien ordonna qu'ils fussent envoyés directement à Conamama et qu'on les y maintînt jusqu'à ce qu'ils aient pu fournir la caution dont j'ai parlé plus haut et se procurer des moyens d'existence.

Ils apprirent cette résolution avec un désespoir qui eût été plus violent encore s'ils eussent été à même d'en mesurer exactement toute l'atrocité. En effet, Sinnamary était une terre promise, comparé à l'épouvantable Conamama. Mieux qu'une longue description, le passage suivant d'un rapport signé par les citoyens Desvieux, commandant en chef de troupes, Chapelle, capitaine du génie, et Boucher, sous-chef d'administration, montre ce que c'était que cet endroit.

« Les Indiens mêmes l'ont évacué à cause du mauvais air... Il n'y a que de la viande salée, aucun fruit et pas même un citron pour corriger la mauvaise qualité de l'eau. »

Voilà le lieu où Jeannet avait prescrit de faire camper dans des baraquements élevés à la hâte cent trente-trois hommes [1], dont la plupart étaient des vieillards, dont plusieurs étaient infirmes, dont aucun n'avait encore affronté le terrible climat du Centre-Amérique, et qui, tous, venaient de subir les épreuves de quarante-six jours d'inénarrables tortures!

Voilà quelle était sa revanche de l'évasion de Pichegru!

Cet acte odieux et barbare déshonore à jamais sa mémoire.

Pour garder le troupeau des moribonds, il avait choisi deux fonctionnaires subalternes, nommés Prévost et Bernard qui, par la grossièreté de leur langage, par l'insolence de leurs manières, par la dureté de leurs cœurs inaccessibles à la pitié, justifiaient la confiance de l'agent du Directoire.

Dès les premiers jours, la fièvre qui plane au-dessus des grands marécages de la Guyane, fléau plus redoutable que le venin des serpents et la dent des caïmans, s'abattit sur la proie qu'on lui amenait toute pantelante. Tout de suite, Conamama se montra un minotaure d'assez bel appétit pour être capable de dévorer successivement les convois de déportés qu'on voudrait bien lui livrer.

[1] Les cinq voleurs, plus heureux, étaient en prison.

Les quelques indigènes qui avaient bâti leurs huttes dans les environs de ce foyer de pestilence les abandonnèrent et s'enfoncèrent au loin dans les forêts profondes du Maroni; le seul nom de Conamama ne tarda pas à faire pâlir les hommes les plus intrépides.

Aussi comprend-on que lorsque Jeannet-Oudin menaça les exilés de Sinnamary de les y envoyer si, avant le 15 fructidor, ils n'avaient point fourni les cautions exigées par son arrêté, le timide abbé Brotier en éprouva un tel saisissement qu'il tomba malade et mourut [1]. Rovère, bien que souffrant, voulut aller tout de suite prendre possession d'une habitation qu'il avait achetée : il succomba pendant le trajet. Aymé et Gibert-Desmolières s'établirent chez un colon du nom de Bertholon, qui leur fut très dévoué; Billaud-Varenne, grâce à l'argent de sa chère Angélique, fit l'acquisition d'une propriété appelée « le Chevreuil », où il devait vivre pendant près de vingt ans; mais, avant de quitter Sinnamary, il eut un grand chagrin : un pagani tua sous ses yeux son cher perroquet, son unique ami. Et l'on vit cet homme qui avait ordonné tant de massacres, qui avait fait couler tant de sang, qui avait contemplé froidement tant d'agonies, verser des larmes comme une petite maîtresse au spectacle des dernières convulsions de Jacquot.

Barbé-Marbois et Lafond-Ladébat préférèrent rester à Sinnamary et ce fut encore la bonne M[me] Trion qui facilita cette négociation.

Le noble Tronson du Coudray venait de mourir. Ange Pitou s'établit à Kourou. Tous les autres passagers de la *Décade* qui avaient été débarqués à l'hôpital de Cayenne réussirent à passer des contrats plus ou moins fictifs avec des habitants et se disséminèrent dans l'intérieur de la colonie.

La déportation prenait enfin, pour cette catégorie de condamnés sa forme normale : c'est-à-dire l'exil dans une contrée déterminée avec la liberté de s'y mouvoir et d'y jouir de tous les privilèges — sauf les droits politiques — qui appartiennent aux habitants du pays.

Le sort des survivants du premier convoi semblait s'améliorer un peu. Barbé-Marbois enseignait aux indigènes de Sinnamary les éléments de la science agronomique où il excellait; il faisait niveler les chemins et cherchait à transformer, au moyen de la canalisation, les conditions sanitaires de la localité. On écoutait ses conseils avec respect et peu à peu on s'habitua à venir le con-

[1] L'abbé Brotier était le seul des déportés qui fréquentât Billaud-Varenne; et comme on s'étonnait de cette quasi-intimité si peu compatible avec ses opinions royalistes et le caractère religieux dont il était revêtu, il répondait : « Qui sait! les Marat peuvent revenir! » L'aumônier de Monsieur prenait ses précautions.

sulter sur toutes choses; il devint l'arbitre bienveillant et indiscuté de tous les différends. Ces occupations utiles ne l'empêchaient pas de faire des vers dans lesquels il se compare à Ovide écrivant ses *Tristes* chez les Sarmates; mais, à bon droit, il se vante de ne s'être pas une minute humilié, comme le fit le poète latin, devant ses persécuteurs, de ne s'être point abaissé à louer Livie et Tibère, c'est-à-dire La Revellière et Barras. Il écrit aussi de très longues et très nobles lettres à sa femme; on trouve dans cette correspondance des choses tout à fait charmantes et délicates, comme la page suivante dont il recommande à M^me^ de Barbé-Marbois de donner lecture à leur fille Sophie :

« Parmi nos ustensiles de ménage en bois, il y avait, dans la chambre de Lafond, une grande cuiller à pot suspendue; il n'en faisait point usage, et elle n'était là que pour l'ornement. Nous vîmes plusieurs fois deux rossignols entrer dans cette cuiller et en sortir, et, au bout de quelques jours, leur nid fut fait. Ils étaient très familiers, chantaient, gazouillaient, volaient près de nous, pendant nos parties d'échecs. Ils se mettaient dans une violente colère quand un nouveau venu s'approchait trop de leur retraite; et, comme on s'éloignait dès qu'ils commençaient à gronder, ils étaient bien persuadés que leurs menaces faisaient grand'peur. Quand la petite famille put sortir, elle s'essaya dans la chambre et fit entendre son ramage comme pour dire adieu au maître du logis Après avoir ainsi remercié, elle prit la volée en plein air. »

Comme il est aussi bon musicien qu'agronome et administrateur, souvent, le soir, il s'assied devant la porte de la case et joue, sur une espèce de flûte qu'il a fabriquée, des airs d'opéras ou des airs de danse. Aussitôt nègres et négresses d'accourir. Alors, Barbé-Marbois accentue le rythme et un bal s'improvise, dont il est le ménétrier.

Je suppose que plus d'une fois, quand il fut ministre, il dut sourire en se remémorant ce tableau, le seul souvenir gai qu'il ait rapporté de son séjour forcé à la Guyane.

Cependant, Jeannet-Oudin, malgré son zèle et en dépit de sa platitude, avait perdu beaucoup de crédit. Il fut rappelé et remplacé par un certain Burnel. Avant de quitter Cayenne, il recueillit le fruit de son application à ménager sa popularité : un collège composé de seize électeurs le nomma député. Le nombre de seize suffrages n'était pas très imposant, à la vérité, mais il représentait l'unanimité des votants : on ne saurait demander une expression plus certaine de l'opinion et cela vaut mieux que le simple *quorum*.

Aujourd'hui, les élections législatives à la Guyane réunissent ou plutôt divisent 3000 électeurs; elles ne sont point, pour cela, plus sérieuses.

Le nouvel agent du Directoire était un sot vaniteux, maladroit et méchant, très inférieur sous tous les rapports à Jeannet-Oudin.

Ses débuts furent néanmoins assez bons, parce qu'ils étaient inspirés par le désir de prendre, ainsi qu'il sied à tout chef de service entrant en fonctions, le contre-pied de ce qu'avait fait son prédécesseur.

Il prescrivit l'évacuation immédiate de Conamama et le transfert des malades dans un hôpital que l'on établit à Sinnamary.

Cette mesure était humaine, et la nécessité de la prendre s'imposait d'autant plus qu'un troisième convoi de cent vingt déportés, amené par la *Bayonnaise*[1] et internés à Conamama, avait, en un mois, perdu la moitié de son effectif[2].

Quand les malades de Conamama arrivèrent à Sinnamary, la plupart des habitants, — et, il faut bien le dire, des déportés eux-mêmes, — firent mine de s'opposer à leur débarquement, craignant qu'ils n'apportassent avec eux la peste. Mais Barbé-Marbois et Lafond-Ladébat leur firent honte de leur lâcheté, et bientôt chacun essaya de se faire pardonner, à force d'empressement et de sollicitude, un vilain mouvement d'égoïsme.

C'est miracle, vraiment, qu'une épidémie de fièvre jaune n'ait pas éclaté, car le soi-disant hôpital de Sinnamary était organisé dans des conditions absolument révoltantes. « Les infirmiers, écrivait le citoyen Fréton, officier de la garnison, insultaient les malades et les accablaient d'expressions infâmes, ignominieuses, cruelles, au moment même de leur agonie... Le garde-magasin, dépositaire des effets des déportés, ne consentait à leur rendre qu'une partie de ce qu'ils réclamaient et il leur disait : « Vous « êtes morts, ceci doit vous suffire. » Il n'a pas voulu donner des vivres pour les premiers déportés venus de Conamama..., et il a fallu les coucher sur la terre, et des malades ont été dévorés des vers avant d'expirer. »

La clémence de Burnel, on le voit, n'avait rien de très magnanime. Il ne tarda pas à jeter le masque et à faire sincèrement regretter Jeannet, qui avait au moins cette qualité d'être intelligent.

Sur les bruits ridicules d'une descente possible des Anglais à Sinnamary, il fait, un beau jour, arrêter Lafond et Barbé, qui sont conduits à pied, à travers les sables brûlants, escortés par quatre soldats, jusqu'à Cayenne, où ils arrivent épuisés de fatigue, à moitié morts; puis il adresse à tous les déportés une proclamation virulente, écrite tout entière sur le ton de cette première phrase :

[1] Le 14 thermidor an VI.

[2] Le chef de poste Prévost et son acolyte Bernard avaient succombé tous deux à cette terrible épidémie.

« Ennemis de la République, qui a été obligée de vous vomir de son sein... » Dans une autre proclamation, il invite les noirs à ne pas subir l'influence dangereuse des déportés qui les entraîneraient à quitter les habitations où ils travaillent, et il résume ses conseils par cette formule énergique : « Le travail ou la mort », ce qui est assez joli au lendemain de l'émancipation des esclaves et de leur élévation à la dignité de citoyens.

D'ailleurs, cela n'empêcha pas les bons nègres de continuer à ne rien faire, car, pour eux, la liberté n'est autre chose que le droit à la paresse.

L'agent du Directoire, spécimen du politicien parvenu, se grise de phrases ampoulées, s'agite en brouillon et ne perd pas une occasion de manifester la puissance de fraîche date dont le hasard des bouleversements sociaux l'a revêtu.

Ainsi, on lui apprend qu'Ange Pitou l'a quelque peu malmené dans des strophes satiriques. Burnel, comme l'eût fait Louis XIV, fait jeter dans un cachot cet homme coupable du crime de lèse-majesté; mais les chansons du poète populaire amusent tellement les geôliers qu'au bout de quelques jours la prison tout entière retentit de refrains très peu respectueux pour le gouvernement et pour son représentant.

Un autre jour, Lafond-Ladébat lui ayant adressé une réclamation rédigée en termes très dignes et fort éloquents et se terminant par ces mots : « J'ai l'honneur de vous saluer », il se fâche tout rouge et menace Lafond de ses foudres. Il est si outré qu'il en rend compte au Directoire : « Je lui fis dire que le représentant du Directoire exécutif ne répondait qu'aux pétitions écrites avec le style *du respect* qu'on devait à son caractère. M. Lafond est d'une impudence! Dans sa démence, il se regarde toujours comme le président du conseil des Anciens. »

Ce fantoche eût été simplement grotesque s'il n'avait eu entre les mains des pouvoirs aussi redoutables.

Un an après sa prise de possession du gouvernement, il avait commis tant d'actes arbitraires et tant d'exactions, que des troubles éclatèrent à Cayenne. Les colons s'armèrent, se réunirent et mirent à leur tête Barbé-Marbois. La garnison se joignit à eux et une espèce de *pronunciamiento* eut lieu. On consigna Burnel dans sa maison et on l'obligea à se démettre de ses pouvoirs en faveur du citoyen Etienne Franconie, « vieillard respectable, plus riche en vertus qu'en talents », dit un contemporain.

Cette révolution en miniature s'accomplit à peu près dans le même temps que le général Bonaparte renversait le Directoire par le coup d'État du 18 brumaire.

Elle marqua la fin de cette première période de la déportation à la Guyane.

Le successeur de Burnel, Victor Hugues, arriva le 16 nivôse an VIII, porteur de lettres de rappel pour les membres des conseils électifs déportés depuis le 18 fructidor. Peu de jours avant le *pronunciamiento* dont j'ai parlé, Gibert-Desmolières était mort et son collègue Aymé s'était évadé, en compagnie du journaliste Perlet et du chanoine Parizot, sur le brick américain *Phaëton*[1]. Il ne restait donc plus à la Guyane, — en dehors de Billaud-Varenne non compris dans l'amnistie, — que les deux amis inséparables, Lafond-Ladébat et Barbé-Marbois. Ce dernier reçut à bord de la *Sirène* un billet très touchant de Mme Trion, qui avait signé : « Votre sœur d'adoption. » Malgré son immense joie de quitter le pays maudit, ce fut avec des yeux pleins de larmes qu'il lut ces lignes si simples, dernier et délicat témoignage d'une affection fidèle.

A peine arrivés en France, ils obtinrent la grâce de tous les autres déportés de Fructidor. Barbé-Marbois se hâta de le leur apprendre.

LIBERTÉ. EGALITÉ.

« Paris, 2 fructidor an VIII de la République française.

« Vous voilà prêts à revoir votre patrie, mes chers amis; puissiez-vous tous recevoir en bonne santé la nouvelle qui vous en est portée! Ma joie est plus grande que je ne puis vous l'exprimer de savoir que vos peines vont finir. Vos amis, vos parents, vous attendent avec la plus grande impatience; vous jugerez des dispositions humaines et justes du gouvernement en apprenant qu'il envoie une frégate[2] qui aura tous les *aménagements nécessaires* pour faciliter et rendre moins pénible votre traversée.

« Le Premier consul s'est porté à cet acte de justice avec un empressement qui renouvelle l'attachement que lui ont voué tous les gens de bien... Puisse votre retour être aussi prompt et aussi heureux que l'a été celui de Lafond et le mien!

« Adieu, donnez ces bonnes nouvelles à nos amis; je crois pouvoir donner ce nom à tous les déportés du 18 fructidor.

« BARBÉ-MARBOIS. »

La frégate n'utilisa pas toutes ses cabines pour loger ses passagers, car plus des trois quarts des victimes du Directoire étaient

[1] Ils firent naufrage le 19 nivôse (9 janvier) en vue de Frasenburg; c'est dans ce port qu'ils apprirent la chute du Directoire : ils s'empressèrent de prendre le chemin de la France par l'Ecosse, où Parizot succomba à ses fatigues.

[2] La *Dédaigneuse*.

restées dans les savanes de Conamama et de Sinnamary, où leurs ossements achevaient de s'effriter sous l'action des pluies et du soleil.

V

L'attentat commis le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800) dans la rue Saint-Nicaise avait exaspéré l'opinion publique contre les anciens jacobins, tout à fait étrangers cependant à l'explosion de la machine infernale.

Bonaparte savait mieux que personne à quoi s'en tenir au sujet de leur prétendue participation au complot, mais il fit semblant d'y croire, car c'était pour lui une occasion unique de se défaire, avec l'approbation générale, d'un certain nombre de démagogues irréductibles et toujours dangereux, bien qu'ils fussent vaincus et dépopularisés.

Le 14 nivôse, un sénatus-consulte prononça la peine de la déportation contre cent trente de ces hommes.

On fit des catégories parmi ces proscrits, et l'on décida que les uns seraient envoyés à Mahé (Seychelles), et les autres à Cayenne.

C'étaient des comparses, car les gros bonnets du jacobinisme se préparaient déjà à recevoir des emplois de cour et des titres de noblesse; on ne peut guère relever sur les listes d'embarquement d'autre nom célèbre que celui de Rossignol que son zèle ultra-révolutionnaire avait conduit au grade de général en chef où il se montra si incapable. Rossignol fut compris avec soixante et onze autres dans la catégorie des déportés destinés aux Seychelles.

La *Flèche*, belle frégate commandée par un officier distingué, le capitaine Bonamy, partit à la fin de pluviôse. Elle avait à bord trente-huit proscrits.

Ici, plus de « fosse aux lions », plus de mauvais traitements, plus de paroles outrageantes et grossières : une discipline exacte, mais adoucie par la façon dont elle était appliquée, un logement suffisant, une nourriture aussi bonne que celle des matelots, un régime conforme aux règles de l'hygiène et aux lois de l'humanité.

En l'espace de quelques mois, tout avait changé dans les mœurs de la nation, et déjà la marine, que nous avons vue si imprégnée de l'esprit terroriste, s'était laissée gagner aux idées nouvelles, ou plutôt reprendre par ses anciennes traditions; la composition de ses équipages, et surtout celle de ses états-majors, s'était transformée.

Les déportés de Nivôse, complices de Babeuf et, pour la plupart, anciens septembriseurs, hommes de sang, ne méritaient certes pas

beaucoup d'égards. Et pourtant on ne les confondit point, comme on avait fait des proscrits de Fructidor, avec les criminels de droit commun.

La traversée de la *Flèche* fut des plus émouvantes.

Peu de jours après son départ, cette frégate fut attaquée par un navire anglais, le *Victor*, beaucoup plus puissant qu'elle. Dès lors, le voyage ne fut qu'un long duel de manœuvres, de ruse et de vitesse. Toujours fuyant, toujours poursuivie, la *Flèche* réussit à atteindre la rade de Mahé, mais elle n'a pas achevé de débarquer ses passagers, que le *Victor* paraît. Un combat acharné s'engage, et après une défense héroïque, le vaisseau français est coulé sans avoir amené son pavillon. Le vainqueur a subi tant d'avaries, qu'il s'éloigne, presque désemparé. Ce fait d'armes, resté à peu près ignoré, est assez remarquable pour qu'on lui donne une mention.

La *Chiffone*, qui portait trente-quatre condamnés politiques, était déjà arrivée, quoiqu'elle fût partie plus tard. Son voyage n'avait été marqué par aucun incident fâcheux : même elle avait fait une prise, celle de la *Bellone*, un des plus riches bateaux de commerce du Bengale.

Dès qu'il eut mis le pied sur le territoire de Mahé, le général Rossignol réunit autour de lui ses compagnons d'exil et leur adressa une allocution enflammée : « Amis, s'écria-t-il, ne vous alarmez point, nous reverrons encore le sol de la patrie; le monstre qui nous a fait jeter sur cette terre ne peut avoir qu'une fin violente. Nouveau Néron, il achèvera sa carrière plus tôt que vous ne l'imaginez; la France ne restera pas longtemps sous le joug de son oppression. Il périra, et la nouvelle de sa mort sera celle de notre délivrance. » En quoi Rossignol se montra aussi mauvais prophète qu'il s'était montré piètre général, car ce fut lui qui, bientôt, succomba.

Les habitants des Seychelles, aussi bien que ceux de l'île Bourbon, témoignèrent la plus vive irritation de la venue des déportés. A vrai dire, leur colère n'était pas seulement causée par l'horreur de voir introduire parmi eux, colons paisibles et de mœurs douces, quelques-uns de ces hommes dont les farouches passions politiques et les excès sanguinaires avaient épouvanté le monde : à cette antipathie fort naturelle se joignait la crainte que ces gens ne fomentassent une révolte de nègres.

Le danger n'était pas chimérique, car, dans ces deux colonies, le décret de la Convention relatif à l'affranchissement des esclaves était resté lettre morte et l'ancien état de choses subsistait. Aussi n'y avait-on point vu, comme à la Guyane, les usines se fermer brusquement, les cultivateurs abandonner leurs plantations, les

transactions commerciales s'arrêter du jour au lendemain; on n'avait pas ruiné le pays pour le plaisir d'élever à la dignité de citoyens des nègres infiniment plus aptes à couper de la canne qu'à délibérer dans les comices.

On se demandait donc avec appréhension ce qui se passerait et quelle serait l'attitude des autorités si les déportés s'avisaient de révéler aux esclaves qu'en vertu d'une loi régulièrement votée et non encore rapportée, ils étaient libres. Une terrible jacquerie pouvait se produire.

L'écho de ces préoccupations se trouve dans la correspondance du général Magallou, gouverneur à Bourbon, et de M. de Quinssy, lieutenant-gouverneur à Mahé.

Magallou écrit le 1er vendémiaire « au général Buona-Parte (*sic*), premier consul de la République » : « Les esprits sont tombés dans une grande fermentation ; la certitude de l'arrivée et la certitude du voisinage de ces déportés qu'ils connaissent capables de crime ont renouvelé des alarmes qu'on ne calme pas facilement dans un pays et dans un climat tels que ceux-ci[1]. » De son côté, Quinssy écrit à son chef : « Vous devez juger, citoyen général, ma position critique dans cette colonie....., je fais pour le mieux afin de maintenir l'ordre. »

Des habitants de Mahé demandent formellement au gouvernement de leur donner les moyens de quitter un pays où ils ne se sentent plus en sûreté. L'assemblée des Seychelles proteste énergiquement et réclame l'expulsion des déportés : « Tout ce que les atrocités révolutionnaires ont de plus horrible se trouve réuni dans un même foyer, où? dans un pays habité par les hommes les plus paisibles de la terre. »

L'assemblée de Bourbon va plus loin; elle décide que les déportés, notés comme particulièrement dangereux, seront transférés à Anjouan. Le gouverneur ratifie cette décision et l'on envoie la corvette *Bélier* prendre à Mahé trente-trois déportés au nombre desquels, bien entendu, figure Rossignol.

Le sultan d'Anjouan ne manifesta pas beaucoup plus d'enthousiasme en face de ces hôtes inattendus, que ne l'avaient fait les habitants de Mahé, et c'est avec infiniment de peine que la commission de Maison-Laffitte réussit à faire comprendre au monarque que, loin de vouloir lui prendre ses terres, le gouvernement de la République lui donnait un témoignage précieux d'amitié en lui envoyant trente-trois citoyens, dont un général, pour l'aider à se défendre contre l'invasion malgache.

[1] Archives de la marine.

Le sultan fit semblant d'être persuadé, mais ce qui le rassura beaucoup plus que les phrases du commissaire de marine, ce fut cette réflexion : à savoir que les Européens ne résistent pas longtemps aux fièvres de l'île d'Anjouan. En effet, au bout d'un mois, les déportés n'étaient plus que douze. Rossignol, malgré la vigueur de son tempérament, succomba un des premiers. Au moment d'expirer, il maudit encore Bonaparte : « Je meurs, accablé des plus horribles douleurs, mais je mourrais content si je pouvais apprendre que l'oppresseur de mon pays endurât les mêmes peines et les mêmes souffrances. » Cet excellent Rossignol oubliait, même en cet instant suprême, qu'il avait ordonné lâchement le massacre de centaines et de centaines d'innocentes victimes dont ses « horribles douleurs » devaient satisfaire les mânes irrités.

Parmi les douze déportés restants, plusieurs passèrent à la Grande-Comore; trois seulement survécurent.

Quant à ceux qui étaient demeurés aux Seychelles, la population blanche continuait à faire preuve à leur égard de la plus grande animosité. Le pauvre Quinssy était fort embarrassé pour exécuter les instructions très libérales que le ministre de la marine avait données au sujet des déportés [1].

Un grave événement vint dénouer cette situation difficile : je veux parler de la prise des Seychelles par les Anglais.

Naturellement, les proscrits furent mis en liberté, mais on les engagea à user de cette liberté partout où ils voudraient, sauf sur le territoire de Mahé.

Quelques-uns parvinrent à rentrer en France : ce fut pour se voir placés sous la surveillance de la police, c'est-à-dire déportés à l'intérieur.

Tel fut le sort des soixante-dix condamnés politiques de la première catégorie.

Les autres furent répartis, en attendant leur départ, soit au fort de Joux, soit à l'île d'Oléron, soit à l'île de Ré : dans cette dernière étaient Lepelletier, frère de Lepelletier de Saint-Fargeau, et le citoyen Hesse, *alias* le prince de Hesse.

Quarante d'entre eux furent embarqués le 10 ventôse an XIII sur la *Cybèle*, à destination de Cayenne, et y arrivèrent le 20 germinal suivant.

[1] Ces instructions portaient « de ne point gêner l'industrie des nouveaux habitants de Mahé » et d'avoir soin de leur venir en aide par tous les moyens possibles. Le ministre de la marine ajoutait : « Le Premier consul désire que votre humanité, votre prudence et, s'il le faut, vos conseils, leur assurent une existence tranquille. » (Archives de la marine.) Nous voilà bien loin des ordres du Directoire exécutés avec tant de zèle par Jeannet-Oudin et Burnel!

Il ne fut question pour eux ni de Sinnamary, ni de Conamama. On leur permit de s'établir au chef-lieu. « Veuillez assurer le Premier consul, citoyen ministre », écrit l'agent Victor Hugues, en rendant compte du débarquement des déportés, « que l'ordre est établi dans cette colonie sur des bases tellement solides, que je regarde comme impossible qu'il soit troublé; que, quelque dangereux que pourraient être ces hommes, ils ne peuvent exercer aucune influence ni former aucune entreprise contraire aux intentions du gouvernement[1] ».

Ce Victor Hugues, né à Marseille, était boulanger à Saint-Domingue, lorsque la Révolution éclata. Aussitôt il accourut et se lança à corps perdu dans le mouvement. La pureté de son civisme et l'exubérance de sa foi jacobine lui tenant lieu d'études juridiques, on en fit un magistrat, on lui confia les fonctions redoutables d'accusateur public à Rochefort. Mais, au bout de quelque temps, repris de l'amour des voyages, trouvant aussi plus honorable et plus lucratif de dépouiller ses contemporains que de leur faire couper le cou, il troqua son métier d'accusateur contre celui de corsaire. Le calcul se trouva bon, car il s'enrichit très vite sur les côtes des Antilles et put, dès 1798, revenir en France après fortune faite.

Le Directoire jugea que de tels antécédents lui créaient des titres incontestables à occuper un emploi élevé et, comme Burnel s'était, — nous l'avons vu, — rendu impossible à la Guyane, on donna sa place à Hugues.

Le Premier consul, sans doute mal renseigné, confirma cette nomination.

Les quarante déportés amenés à Cayenne par la *Cybèle* ne pouvaient donc tomber en de meilleures mains, car Victor Hugues, tout en servant une politique de réaction, tout en rétablissant l'esclavage[2], gardait de son passé de clubiste un vieux fond de tendresse pour les hommes de la Terreur; s'il avait tourné le dos avec désinvolture aux principes de jadis, il était demeuré fidèle dans ses amitiés.

Il en donna la preuve aux nouveaux arrivés. Beaucoup de proscrits reçurent des emplois administratifs, comme le municipal Baudrais, connu pour avoir mis son nom au bas du testament de Louis XVI : cet homme, après avoir été l'un des membres les plus fougueux de la Commune, avait été nommé juge à la Guadeloupe; il ne put s'y tenir tranquille et participa au complot de Babeuf, ce qui le fit comprendre sur la liste des déportés. Victor

[1] Archives de la marine.
[2] Arrêté des consuls, daté de Saint-Cloud le 16 frimaire an XI.

Hugues le nomma notaire, greffier au tribunal et officier de l'état civil. D'autres eurent des postes plus ou moins importants dans les bureaux mêmes du gouverneur. Billaud-Varenne trônait au milieu de tout ce monde, mais sans parler jamais politique, car il savait fort bien que le Premier consul ne souffrirait pas qu'il s'occupât d'autre chose que de faire travailler ses nègres et d'embellir son habitation du *Chevreuil*.

On peut dire que la plupart des déportés menaient une existence préférable à celle qu'ils avaient en France. Leur évasion eût été une évasion de fonctionnaires, chose qui ne s'est jamais vue et ne se verra jamais.

Il est donc vraisemblable qu'ils eussent abandonné l'idée de retour et fait souche dans le pays, si, vers la fin de décembre 1808, une escadre anglo-portugaise ne s'était présentée devant Cayenne et ne lui avait envoyé quelques boulets.

En cette circonstance, Victor Hugues fit preuve de peu d'énergie, bien qu'il eût été corsaire après avoir été boulanger et magistrat. Il capitula le 12 janvier. Toutefois, il obtint que la garnison ne serait pas prisonnière de guerre, que la Guyane serait remise non pas aux Anglais, mais aux Portugais; enfin, que le code civil français resterait en usage.

Ces conventions conclues, le brigadier Marques prit aussitôt possession du gouvernement de la colonie, au nom du prince du Brésil.

Les déportés, sauf Billaud-Varenne [1], furent ramenés en France en même temps que les troupes. Presque tous furent internés dans la prison de Pierre-Châtel, où ils restèrent jusqu'à la chute de l'Empire.

Victor Hugues, inculpé de lâcheté, fut traduit devant un conseil de guerre qui l'acquitta, mais il tomba dans une disgrâce complète, et fut exilé de Paris [2].

La Guyane, rendue à la France en 1817, devait cesser, pour une longue période, de recevoir d'autres exilés et d'autres victimes que les militaires, les employés de l'Etat et les émigrants. Malgré les

[1] Il demeura dans la colonie jusqu'en 1816, époque à laquelle il alla à Port-au-Prince offrir ses services au mulâtre Péthion, qui gouvernait les nègres de Saint-Dominique. Ce président de république accueillit assez froidement ce faiseur de constitutions républicaines, mais il lui accorda une pension. Billaud mourut en Haïti le 13 octobre 1819.

[2] « Le sieur Victor Hugues, ex-commissaire de Votre Majesté à Cayenne, est depuis quelque temps de retour à Paris; je sais qu'il y voit des personnes dont les opinions sont exagérées... D'après le caractère du sieur Victor Hugues et ses liaisons, je pense que sa présence à Paris peut ne pas y être sans inconvénients. » (Rapport de police du 13 septembre 1811.)

terribles leçons du passé, on s'obstinait à coloniser; le gouvernement ne pouvait prendre son parti de voir presque sans habitants et par conséquent sans cultures et sans industries, une province de 1600 lieues carrées de superficie. On y expédia tout ce qu'on put trouver de gens de bonne volonté, depuis des Chinois et des Malais, jusqu'à des *settlers* américains; mais tous implorèrent leur rapatriement, ou s'en allèrent, ou périrent.

Une seule entreprise eut un semblant de succès : ce fut celle que dirigea M[me] Javouhey, la fondatrice de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny. M[me] Javouhey créa, au bourg de Mana, un vaste établissement agricole, où l'on s'occupa surtout de l'élevage du bétail et de l'exploitation des bois de charpente et de menuiserie que les magnifiques forêts vierges de la Guyane fournissent en abondance. L'établissement de Mana réussit à se maintenir pendant quelque temps, parce que, après le départ des Européens engagés par M[me] Javouhey et qui s'empressèrent de la quitter au bout de trois ans, à l'expiration de leurs contrats, les émigrants furent remplacés par des nègres affranchis que l'influence religieuse, — très puissante sur leur esprit, — y attira et y retint. Aujourd'hui, il ne reste plus d'autre trace de cette grande exploitation agricole qu'une usine à sucre assez prospère où l'on fabrique un rhum justement renommé.

L'ordre de Saint-Joseph de Cluny s'est voué exclusivement à l'instruction primaire et à la garde des femmes condamnées.

Assez maladroitement, on les chasse des écoles, sans se rappeler que, suivant un mot célèbre, la laïcisation n'est pas un article d'exportation; on les remplace tant bien que mal, et plus mal que bien, par des pseudo-institutrices au teint bronzé, aux cheveux crépus, qui souvent ne savent pas lire.

En revanche, personne ne songe, — est-il besoin de le dire, — à leur disputer le privilège de vivre dans les prisons et dans les bagnes, au milieu des empoisonneuses, des infanticides et des prostituées.

La malheureuse Guyane semble si évidemment prédestinée à jouer le rôle de prison, que toutes les fois que la liberté s'y aventure sous une forme quelconque, elle y paraît dépaysée et perd, du coup, tous ses avantages.

On en a eu une preuve nouvelle en 1848, au moment du second affranchissement des esclaves : cette mesure eut, comme en 1793, pour conséquence immédiate de mettre la colonie à deux doigts de sa perte.

Elle allait, cette pauvre colonie, mourir d'inanition; elle agonisait, quand les commissions mixtes, les cours d'assises, les conseils

de guerre, vinrent à son secours et lui fournirent la pâture qui convient à son tempérament.

## VI

Le gouvernement de la Restauration et celui de Louis-Philippe ne déportèrent aucun citoyen. Sous la seconde République, il n'en fut pas de même. Cavaignac avait dompté l'émeute de juin 1848, et Louis-Napoléon jugea que c'était là une bonne occasion de réorganiser la déportation qu'il aurait ainsi sous la main, toute prête à fonctionner, au moment du coup d'État déjà vaguement projeté.

Lorsque, en juillet 1851, la commission, chargée d'étudier les modifications qu'il conviendrait d'introduire dans la loi de 1795 et de désigner le lieu où elle serait appliquée, eut fait connaître qu'elle choisissait la Guyane, on poussa les hauts cris, et des journalistes rédigèrent une énergique protestation dans laquelle ils ne craignirent pas de dire que « c'était un moyen honnête de se débarrasser des condamnés ».

On n'osa pas heurter, sur ce point, le sentiment public, et c'est pourquoi les citoyens condamnés pour l'insurrection de Juin, pour l'affaire des ardoisières d'Angers ou pour affiliation à des sociétés secrètes furent déportés en Afrique, avant d'être, sans bruit, sournoisement, transférés aux îles du Salut. On agit de même envers les personnes arrêtées au coup d'État[1].

On affecta de n'envoyer directement à la Guyane aucun proscrit politique et, surtout, aucun représentant : c'est ainsi que MM. Marc Dufraisse, Greppo, Miot, Richardet, ayant été désignés par les commissions mixtes pour être dirigés sur ce lieu d'internement, virent leur peine commuée.

Ce procédé fut encore employé à l'égard des victimes de la loi du 19 février 1858, dite de *sûreté générale*[2].

[1] Trois cent quatre-vingts citoyens furent transportés en Afrique et internés à La Calle, Guelma, Touk-Hanas, Tebessa, Bordj-Bouaréridj, Djidjelly, Bougie.

[2] On sait que l'attentat du 14 janvier 1858 servit de prétexte aux proscriptions, comme l'avait fait celui du 3 nivôse 1800. De même qu'on avait feint de croire que la machine infernale de la rue Transnonain avait été préparée par des révolutionnaires, de même on répandit que la bombe de la rue Le-Peletier était l'œuvre des républicains. Le *Moniteur* ne craignit pas d'écrire, le 17 janvier, qu'il fallait voir dans l'attentat d'Orsini « le résultat d'un complot ». De son côté, le ministre de l'intérieur, Billault, déclara, dans un rapport adressé au souverain, que « l'Empire manquerait à son devoir s'il ne frappait pas ». En guise de conclusion, il supprima le *Spectateur* et la *Revue de Paris*. Mais ce n'est point assez de porter la main sur la liberté de la presse : « la société veut être protégée », dit Morny. Pour ce

Cela n'empêcha pas l'île du Diable de recevoir un assez grand nombre de proscrits, en général fort obscurs et, pour la plupart, médiocrement recommandables, — l'impartialité oblige à le reconnaître[1].

Un seul, le dernier arrivé, mérite une mention particulière : je veux parler de Charles Delescluze, dont l'existence tourmentée devait, treize années plus tard, se terminer si tragiquement sur une barricade.

Delescluze, ancien commissaire de la république, avait été interné et même emprisonné à Corte. C'est là qu'on alla le chercher en 1858, comme suspect, pour le conduire au fort Lamalgue, à Toulon, d'où on l'embarqua pour Brest, sur le transport *l'Yonne*, en même temps qu'un convoi de forçats, car c'était le moment où on évacuait les bagnes métropolitains, en vertu de la loi de 1854. Il accomplit cette traversée, mêlé aux galériens et les fers aux pieds, ce qui était réellement indigne. Mais, à Brest, l'amiral Laplace, préfet maritime, lui fit donner une chambre particulière dans la prison, jusqu'au départ de la *Seine*, qui appareillait pour Cayenne.

Cette gabare était commandée par un capitaine de frégate, M. Kervelo de Rosbo, qui avait pour second M. le lieutenant de vaisseau Gougeard[2].

Ils apportèrent l'un et l'autre beaucoup de tact dans la façon dont ils exécutèrent les instructions bienveillantes du préfet maritime. Delescluze fut logé dans le poste des maîtres, et sa situation ne différa qu'en un seul point de celle des autres passagers : la défense de prendre ses repas et de séjourner au carré.

La *Seine*, partie le 5 septembre, mouilla le 16 octobre dans la rade foraine des îles du Salut. Tandis qu'on débarquait, au moyen de chalands, les cinq cents forçats destinés à être répartis dans les différents camps de l'île Royale et de l'île Saint-Joseph, un canot conduisit Delescluze à l'île du Diable et l'y déposa avec ses deux malles. Le maréchal des logis chargé de le surveiller prit congé de lui.

« — Vous avez, Monsieur, lui dit-il, toute liberté de choisir l'endroit où il vous plaira de fixer votre habitation, et vous trouverez

faire, une Chambre servile vote, par 237 voix contre 24, la loi que propose le gouvernement et qui met à sa merci la liberté individuelle. Le général Espinasse, nommé ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution. Tout le monde connaît la fameuse phrase de sa circulaire du 9 février aux préfets : « C'est aux bons à se rassurer, aux méchants à trembler. »

[1] Ils étaient encore au nombre de trente-six au moment de l'amnistie (1859).

[2] Mort il y a peu d'années conseiller d'État, après avoir été ministre de la marine.

dans les ateliers le bois et les outils qui vous seront nécessaires pour la construire suivant votre goût et dans les dimensions que vous jugerez convenable. »

Malheureusement, en fait d'outils, Delescluze n'avait jamais manié autre chose que la plume dont il se servait pour écrire des articles socialistes. Il est donc fort probable que son installation se fût bornée à s'asseoir mélancoliquement sur ses bagages, à l'ombre d'un bagnan, si tous les déportés qui étaient venus le saluer n'eussent brigué à l'envi l'honneur de lui donner l'hospitalité sous leurs toits rustiques.

Malgré la répugnance que Delescluze, — au fond très aristocrate, — éprouvait à fréquenter ces hommes dont la condition sociale et l'éducation étaient si différentes des siennes, et dont, aussi, le passé était souvent très louche, force lui fut d'accepter de partager provisoirement le cottage fort pauvre et primitif de l'un d'eux.

Au bout de peu de jours, il put avoir son logement particulier, grâce à la courtoisie du chef de bataillon Plane, qui commandait les îles du Salut. Ce logement se composait d'une case de 3 mètres carrés, fermée par une porte en treillage; en guise de parquet ou de carreau, de la terre battue qui laissait émerger des pointes de roc; comme mobilier, un lit de sangle, deux tables, deux bancs, un escabeau; comme ustensiles, un bidon, une gamelle de fer-blanc, une lampe assez semblable à celles qu'on trouve dans les tumuli.

Ce n'était pas très confortable, mais tout est relatif.

Le commandant Plane le dispensa aussi des deux appels quotidiens, mais, pour le reste, il dut se soumettre à la discipline instituée.

L'île du Diable étant grande comme un mouchoir de poche et fertile comme un marbre de cheminée, l'État était obligé non seulement de nourrir les proscrits, mais de leur fournir jusqu'aux moindres condiments. Tous les matins, un agent de l'administration accostait le petit débarcadère et faisait mettre à terre les provisions nécessaires pour la journée, puis il s'en retournait sans autre formalité. Le soin de distribuer les rations par *plats* de dix était laissé aux déportés qui pouvaient, sur ce point, pratiquer à leur aise le *self-government*. Désireux d'écarter tout prétexte à discordes, ils avaient judicieusement décidé que chacun serait alternativement chargé de préparer les parts de viande, de pain, de légumes secs, etc...

Lorsque vint le tour de Delescluze, et que le célèbre publiciste se vit, un couteau de boucher au poing, en face d'un quartier de bœuf à dépecer, son embarras fut extrême. Il éprouva, en cet

instant, qu'il est plus facile d'exposer la théorie du partage que de l'appliquer.

Il fit preuve d'une égale incapacité en fait de cuisine.

Mais on lui pardonnait tout cela en raison de son prestige politique, et comme l'égalité ne sera jamais appliquée, même parmi ceux qui en personnifient le culte, le tour de corvée ne revint jamais pour lui. Les déportés respectaient son goût de solitude, et quand on l'apercevait assis, le soir, en face de la mer, sur un gros banc de bois où il avait coutume de passer des heures à lire ou à rêver, personne ne se serait permis d'approcher.

Delescluze ne demeura qu'un mois à l'île du Diable. A la sollicitation pressante de M. Alexandre Franconie, un des plus honorables habitants du pays, l'amiral Baudin, qui remplissait alors les fonctions de gouverneur, lui accorda la faveur de se rendre à Cayenne.

On s'imagine avec quelle joie le proscrit dit adieu à son rocher, quand la goëlette *l'Ile-d'Aise* vint le chercher le 12 novembre au matin, et avec quel plaisir il prit place le soir même à la table hospitalière de M. Franconie.

Ce généreux citoyen était le petit-fils du colon dont j'ai parlé plus haut et qui contribua, en 1799, à chasser Burnel, l'indigne agent du Directoire. Né à la Guyane, mais élevé en France, il était revenu dans son pays après 1830. Il avait trouvé la fortune familiale, jadis considérable, bien diminuée, grâce à la crise économique traversée par la colonie : il résolut de la relever en se faisant commerçant, et son succès prouve qu'on peut, en affaires, allier la probité la plus scrupuleuse à l'adresse et au talent.

M. Franconie était un philanthrope, que les doctrines démocratiques étaient faites pour séduire. Il en devint l'apôtre très zélé, mais quelque peu utopiste dans sa foi sincère, et groupa autour de lui toute une petite phalange de libéraux qui faisaient, comme lui, de la politique en dilettantes et gardaient, en raison de leur éloignement de la scène, toutes leurs illusions sur les choses et sur les hommes.

Delescluze fut accueilli par ce cénacle en martyr authentique de l'idée républicaine, alors qu'il n'était, en réalité, qu'un brouillon persécuté par des aventuriers sans scrupules. Afin de pouvoir venir pécuniairement en aide à ce grand proscrit, sans effaroucher la pudeur ombrageuse de sa susceptibilité, M. Franconie lui demanda de se charger, moyennant salaire, de surveiller l'éducation de son plus jeune fils, alors âgé de quatorze ans [1]. D'autres personnes, dans le même but, le prièrent de donner des leçons à leurs enfants.

[1] M. Gustave Franconie, député actuel de la Guyane.

Le directeur de l'intérieur, M. Favard, qu'il avait autrefois rencontré dans le monde alors qu'ils étaient tous deux serviteurs de la république, lui offrit une place dans ses bureaux; Delescluze la refusa fièrement, considérant que ce serait pactiser avec le gouvernement impérial. Mais il n'avait pas les mêmes motifs de repousser les propositions que lui fit le trésorier, M. de la Tranchade.

Cette période fut certainement la plus tranquille et, probablement, la plus heureuse de sa carrière. Il partageait ses journées entre ses cours, son travail de bureau et d'agréables heures passées dans la bibliothèque, très bien garnie, de son hôte. Aussi peut-on dire que l'amnistie du 16 août 1859, dont il reçut notification le 28 septembre, fut, pour lui, un présent funeste.

Il quitta une existence calme, laborieuse, honorable, embellie par l'intimité d'une famille charmante et par l'affection sincère et dévouée de braves gens, pour retourner se jeter dans la mêlée furieuse : sa destinée l'y poussait et il accomplissait sa destinée.

A son exemple, tous les déportés se hâtèrent de rentrer en France; plusieurs touchent aujourd'hui une pension et ne doivent pas regretter d'avoir, dans leur jeunesse, fait un voyage dans l'Amérique centrale.

La Guyane ne gémit point de les voir s'embarquer, car la déportation, qui ne constitue pas un élément de colonisation et de peuplement, lui avait apporté les troubles sans laisser aucune trace utile.

Au contraire, elle venait, grâce à la loi du 30 mai 1854 sur la transportation, de trouver enfin son véritable rôle. Cette loi réalisait, en effet, un problème capital pour sa prospérité : c'était de lui rendre, sous une forme meilleure qu'autrefois, l'esclavage, qui est une des conditions nécessaires de son existence. En substituant l'Européen au nègre, on a décuplé la puissance individuelle de l'outil humain, et l'on peut affirmer que ses quatre mille forçats, parmi lesquels beaucoup sont des ouvriers habiles, ont remplacé avec avantage les douze mille noirs paresseux qui ne savaient faire autre chose que planter de la canne. Autre supériorité de l'outil actuel : on ne craint pas de le casser, puisqu'il n'a aucune valeur vénale et qu'on est toujours sûr, — le crime ne chômant jamais, — de pouvoir le remplacer aussi souvent que de besoin.

La main-d'œuvre pénale donne donc à notre vieille colonie le seul moyen pratique d'essayer de tirer parti de ses immenses plaines incultes, de ses forêts admirables, de ses incalculables richesses minières.

Cette contrée, par réciprocité, nous rend service, et il ne faut pas, comme le proposait Barbé-Marbois, qui lui gardait rancune,

la rayer de la carte du monde. Elle est le corollaire naturel de la cour d'assises et peut fort bien, sans danger pour la sécurité sociale, nous permettre de supprimer la peine de mort. C'est un endroit d'expiation, et il convient de lui conserver exclusivement ce caractère.

Y envoyer des condamnés politiques est une action absolument monstrueuse, qu'aucun gouvernement n'osera plus commettre. Si, d'aventure, il arrive, — ce qu'à Dieu ne plaise! — qu'on exile encore, je souhaite à ces victimes hypothétiques de nos révolutions possibles qu'on les transporte à l'île des Pins, qui est un petit paradis au climat délicieux, une corbeille de fleurs et de verdure posée au milieu des flots bleus.

Mais gardons la Guyane pour les grands criminels, pour les assassins, les incendiaires, les dynamiteurs et aussi pour la catégorie de parricides qu'on vient très judicieusement d'ajouter à cette énumération de misérables : les traîtres.

## VII

Cette dernière ne sera, de longtemps, espérons-le, représentée que par l'unique individu dont un décret récent a fixé, comme on sait, l'internement à l'île du Diable. Si les rédacteurs du décret en question ont eu l'idée de faire, à leur manière, du symbolisme, ils y ont pleinement réussi, car, naguère encore, jusqu'au mois de janvier, l'endroit désigné pour devenir la résidence de l'ex-capitaine était une léproserie, et quelle léproserie! celle du bagne.

On voyait là une douzaine de spectres hideux, effrayants, lamentables, errant tout le jour, mieux gardés par l'horreur qu'ils inspiraient qu'ils ne l'eussent été par les plus hautes murailles.

Mais je doute que le choix de l'île du Diable ait été inspiré par la volonté de montrer qu'un traître est, lui aussi, un pestiféré en qui se synthétisent toutes les abjections morales. L'exposé des motifs ne souffle mot de cette idée qui n'eût point manqué d'une certaine grandeur antique.

On a tout simplement considéré que l'archipel du Salut fait partie du domaine pénitentiaire, que la mer est un obstacle difficile à franchir et que les requins sont des garde-chiourme zélés et sans pitié.

Une maisonnette de deux ou trois pièces a été construite et on y a logé le déporté, — puisqu'on l'appelle ainsi, — en compagnie de trois surveillants militaires. Cela fait, on a pensé avoir pris toutes les précautions nécessaires.

Ce calcul pourrait bien n'être pas des meilleurs.

Voici pourquoi.

L'île du Diable n'est séparée de ses deux sœurs que par un chenal étroit et très profond qu'on franchit d'un coup d'aviron. Or les îles Royale et Saint-Joseph contiennent environ un millier de forçats choisis parmi les plus dangereux, parmi ceux qu'on ne veut pas se risquer à envoyer ni dans les exploitations agricoles, ni dans les chantiers forestiers de la grande terre. Ce sont des gaillards résolus à tout et capables de tout. Malgré les surveillants, les sentinelles et les patrouilles, malgré la vigilance des squales qui rôdent en troupe de ce côté, parce que c'est là qu'on immerge les cadavres, plusieurs se sont enfuis. Qui pourrait affirmer que la proximité de pareilles gens, dont la ruse est égale à la hardiesse, ne rendra pas possible une communication quelconque du prisonnier avec le dehors, et quels coups d'audace ne peut-on pas prévoir de la part d'individus de cette sorte excités aux plus téméraires entreprises par l'appât d'une grosse récompense? Notez, d'ailleurs, que l'île du Diable, qui tourne le dos à l'île Royale, regarde la pleine mer et qu'un très fort courant se dirige de ce point vers la côte Vénézuélienne.

Enfin, l'administration ne possède pas *une seule chaloupe à vapeur* aux îles du Salut, et toute sa flottille, — qui se compose de trois canots, — est embossée à l'appontement de l'île Royale. Pour courir après un condamné évadé de l'île du Diable, il faudrait que les canots doublassent le promontoire où est installé le rudimentaire télégraphe aérien, inutile, lui aussi, puisqu'il ne fonctionne que le jour et par un temps clair. Sur la côte, à Kourou, distant de plusieurs milles, on possède, à la vérité, une chaloupe; mais elle n'est point pontée et ne peut naviguer qu'en rivière.

Donc, toute la sécurité repose uniquement sur la vigilance des trois surveillants militaires commis à la garde des « déportés ». Il faut, évidemment, avoir pleine confiance en leur probité; ce sont de vieux soldats, des hommes d'honneur, incapables d'hésiter entre leur devoir et l'offre d'une fortune. Mais on peut profiter d'une heure de distraction, de fatigue, de fièvre; on peut leur faire boire un narcotique ou les assassiner. Et alors, il suffit qu'un navire, mouillé au large, exécute une manœuvre analogue à celle qui a si bien réussi au « P. C. I. », quand il prit à son bord, en pleine rade de Nouméa, au nez et à la barbe d'un bataillon d'infanterie, M. Rochefort et ses compagnons (je ne fais pas, bien entendu, d'autre rapprochement entre ces proscrits et celui dont je parle).

Cette manœuvre est très simple.

Le navire éteint ses fanaux, puis, au moment du jusant, il détache une de ses embarcations, munie de ses avirons, et l'aban-

donne à la dérive. La nuit est sombre; comme le canot est peint en noir et qu'il ne coupe point la lame, mais se laisse porter par elle, on ne le distingue pas plus qu'on ne ferait d'un tronc d'arbre.

Cependant les évadés, qui sont entrés dans l'eau jusqu'aux épaules, attendent, postés en divers points, la venue du libérateur silencieux et inconscient, qu'une force mystérieuse pousse de leur côté. Ils saisissent le canot au passage et, nageant à côté de lui, le dirigent hors de la baie, puis ils y grimpent rapidement, s'y étendent et laissent faire le courant. Le navire, qui est venu se mettre sur sa route, l'arrête, le hisse à bord et, à toute vitesse, gagne la haute mer. Il a, depuis longtemps, dépassé la ligne d'horizon et disparu quand l'évasion est signalée et qu'on a donné l'alarme.

Voilà un des nombreux moyens que peut employer un prisonnier intelligent, déterminé à jouer son va-tout, qui a une famille prête à l'aider et qui peut disposer de 50 ou de 100 mille francs.

Si donc, dans un an, dans deux ans, j'apprenais que l'ex-capitaine Dreyfus s'est sauvé de son île, comme l'ex-maréchal Bazaine s'est enfui de la sienne, ma surprise ne me changerait pas en statue de sel.

A mon humble avis, on aurait pu rendre beaucoup plus difficile, sinon tout à fait impossible, une évasion de ce genre, en choisissant un grand rocher, situé presque à l'entrée de la rade de Cayenne, en face du fort Cépérou, sous l'œil du guetteur du sémaphore, à quelques encâblures de l'aviso stationnaire; des fenêtres de la caserne, on en distingue nettement tous les détails. Il est couronné d'un plateau suffisant pour qu'on y bâtisse une maisonnette, qu'on y établisse un jardin, et qu'on y réunisse toutes les conditions exigées de « l'enceinte fortifiée » prévue par l'arrêt du conseil de guerre. Sur ce pilori, le condamné, constamment exposé aux regards des soldats, eût été le vivant et tragique commentaire du chapitre de la « théorie » concernant l'honneur militaire, qu'on fait réciter, le dimanche, dans les chambrées.

Il aurait passé de cette façon le reste de sa misérable existence; et quand Dieu aurait trouvé que c'était assez, il se serait endormi du dernier sommeil, au bruit monotone des flots grisâtres et saturés de boue qui se brisent en cet endroit.

Le rocher dont je parle porte un nom pour le moins aussi expressif que l'île du Diable : il s'appelle l'Enfant-Perdu.

Paul Mimande.

---

# LE MARI DE SIMONE[1]

III

Tout d'abord, Simone n'avait considéré que les grands côtés de son entreprise. Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées que, déjà, surgissaient mille petits obstacles, mille petits désagréments imprévus.

La première question agitée fut le choix de la personne qui accompagnerait Simone. Associer une femme de chambre aux péripéties de ce voyage était désagréable ; recourir à une amie, plus désagréable encore. La jeune fille se souvint qu'au Sacré-Cœur, où elle avait été élevée, on se chargeait souvent de mener des pensionnaires étrangères passer les vacances dans leur famille, et comme les vacances du jour de l'an approchaient, le matin de Noël, en sortant de la messe, elle alla demander au couvent si on n'aurait pas une occasion pour l'Angleterre.

Précisément il s'en trouvait une, excellente. La maîtresse d'anglais du pensionnat, vieille miss de la plus haute respectabilité, devait conduire deux jeunes filles à York et les ramener au bout d'une semaine.

— « Le temps qu'il te faut ! » s'écria M. d'Avron transporté. Et, justement, ta tante habite le Yorkshire !

Puis Simone, objectant que le départ était fixé au lendemain même :

— C'est parfait ! Plus tôt tu partiras, plus tôt tu seras revenue... et nous n'avons guère de jours à perdre !

En faisant allusion à l'échéance fatale, il ne montrait plus son air désolé de la veille. Une nuit avait suffi pour que, dans son cerveau bien préparé, la fragile semence d'espoir germât, grandît, passât peu à peu à l'état de quasi-certitude.

— Je sens que Simone réussira ! répétait-il à Mme d'Avron, d'un ton prophétique, tant et si bien que la pauvre femme finissait par le croire encore, par se laisser aisément persuader que tout devait fléchir devant leur fille, si charmante, si intelligente, si supérieure à toutes les autres filles.

Cependant, au moment de partir, une révolte la prit. Le départ s'était organisé avec une vitesse si prestigieuse qu'on avait eu à peine le temps de réfléchir, de se tourmenter... et, quand, par cette

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1895.

froide matinée de la fin de décembre, Mme d'Avron, encore couchée, vit, debout près d'elle, Simone en tenue de voyage, alors seulement, son sacrifice lui apparut entier, positif.

— Non! s'écria-t-elle au milieu de ses larmes, je ne peux pas me résigner à la laisser partir!

— Ne dirait-on pas que nous l'envoyons aux Grandes-Indes? reprit M. d'Avron qui achevait de s'habiller pour mener sa fille à la gare. Vous la reverrez avant une semaine!

— Mais d'ici là, que lui arrivera-t-il? gémit la pauvre mère, égarée par sa douleur. Le bateau peut chavirer, le train dérailler... et tout ce qu'on ne prévoit pas!... Jamais je ne me suis séparée de mes enfants. Qu'on me les laisse au moins, puisque j'ai perdu tout le reste! Simone!...

Sur un signe de M. d'Avron, Simone, après un dernier baiser, s'arrachait des bras de sa mère et sortait précipitamment.

Ce chagrin excessif, irraisonné, provenant plutôt d'une sensibilité nerveuse que de toute autre cause, dont on viendrait promptement à bout, dont il ne fallait pas tenir compte, l'avait impressionnée, presque ébranlée. A elle aussi, follement, pendant une minute, il avait semblé que cet adieu fût dit pour longtemps, pour toujours peut-être.

Elle se remettait, se disant que, dans tous les cas, ce retour serait prochain, puis, en songeant à ce que serait ce retour, elle se troublait de nouveau. De loin, tout lui avait paru facile et brillant. Etait-ce l'appréhension enfantine de quitter ses parents pour la première fois, de se lancer toute seule dans l'inconnu, était-ce la fatigue, ou la tristesse de cette heure obscure et glacée? Elle n'en savait rien, mais son courage faiblissait.

En traversant l'appartement, elle trouvait aux choses un air mélancolique. Par hasard, ses yeux rencontrèrent le portrait de la fameuse grand'mère, que l'aube grise enveloppait d'une lumière pâle, et elle s'arrêta une minute à la contempler.

Sa ressemblance avec cette image l'avait frappée souvent...

Bien des fois, déjà, dans son esprit, un rapprochement bizarre s'était fait entre sa propre personne et cette autre créature inconnue, disparue depuis si longtemps, dont elle gardait encore le sang, les traits, le nom.

L'idée lui venait soudain que la conformité ne s'arrêterait pas là, que son existence aussi rappellerait celle de l'aïeule, rude, laborieuse, traversée d'épreuves extraordinaires.

Elle se rapprocha. Malgré sa vue un peu basse et les tons un peu affaiblis du pastel, elle distinguait un détail qui, dans son enfance, la frappait beaucoup.

Sur le front, se détachant au milieu de sa chevelure brune, l'aïeule, toute jeune encore, avait une mèche de cheveux entièrement blancs. Suivant la tradition, rabâchée par les grands-parents, ses cheveux avaient blanchi dans la prison de Nantes où, prenant, par un subterfuge héroïque, la place de sa mère, elle s'était, durant une nuit, préparée à l'échafaud.

« On peut bien donner sa vie pour ceux qu'on aime! » se dit rêveusement Simone.

Puis, secouant ses pressentiments, elle pensa :

« Mais l'occasion ne s'en offre guère, et ce qu'on attend de moi est bien peu de chose au prix de ce que d'autres femmes ont su faire. »

Sa défaillance passagère lui fit honte et elle avait recouvré toute sa résolution quand elle alla dire adieu aux petits.

Madeleine ne put se réveiller. Mais Georges, les yeux grand ouverts, attendait sa sœur et, quand il l'eut embrassée, la retenant, il lui demanda tout bas :

— Pourquoi t'en vas-tu?

— Mais, tu le sais... Pour voir ma tante.

Il secoua la tête.

— Ce n'est pas naturel de nous quitter pour aller la voir. Il y a quelque chose là-dessous.

Et plus bas encore :

— Est-ce l'affaire qui faisait pleurer maman l'autre jour qui te fait partir aujourd'hui?

— Oui, avoua-t-elle, trop franche pour le tromper inutilement. Mais je reviendrai bientôt. Maman ne pleurera plus et tout ira bien.

— Ta parole?

— Je te la donne, à toi et à Madeleine.

Elle disait cela sérieusement, se sentant engagée envers tous ceux dont elle restait le seul appui, le seul espoir. Et la confiance lui revenait. On ne peut pas perdre une partie dont le bonheur des siens est l'enjeu.

Assise à côté de son père dans le coupé qui les menait à la gare, elle put, sans trop souffrir, entendre M. d'Avron lui expliquer la manière de faire parvenir les trois cent mille francs par les voies les plus expéditives, et ajouter :

— Ne perds pas de vue qu'il me les faut dans quinze jours au plus tard. D'ici là nous allons vivre dans les transes. Je tenterai bien quelques démarches de mon côté, mais on ne doit jamais se faire d'illusions, et nous ne devons compter que sur ta tante.

On arrivait à la gare, et, tandis que M. d'Avron s'occupait des bagages, Simone se rendit à la salle d'attente où ses compagnes de route lui avaient donné rendez-vous. Celles-ci n'y étaient pas encore,

mais, à leur place, Simone aperçut un monsieur, dans lequel, à sa grande surprise, elle reconnut Osmin.

— J'ai voulu vous adresser mes adieux et mes souhaits de bonne chance, déclara-t-il.

Et comme Simone le remerciait, touchée de cette attention inattendue, il reprit brusquement :

— Vous avez du courage, j'espère!

— Je crois que oui.

— Tant mieux. Vous connaissez mon système, n'est-ce pas? La vérité toujours. Ne vous dissimulez pas que vous allez en voir de rudes, ma pauvre enfant.

On eût dit que la voix d'Osmin s'attendrissait. Il toussa et continua, parlant très vite :

— Je vous aurais épargné cela si je l'avais pu. Mais vous savez à quoi est passé jusqu'ici tout l'argent que j'ai gagné. Personnellement, je ne possède rien. Mon étude même est à ma femme, et quand mon contrat ne m'en empêcherait pas, je me ferais scrupule de toucher un sou de ce qui appartient à la pauvre créature.

Cette allusion à Mme Osmin qu'on n'avait jamais vue, dont on ne parlait jamais, surprit Simone non moins que le reste du discours de l'avoué.

Jusqu'alors, celui-ci ne lui avait pas semblé doué d'un cœur bien tendre ni d'une folle générosité. Mais Osmin n'était pas faiseur de protestations et, s'il parlait ainsi, c'est que son amitié eût été vraiment capable même d'un sacrifice pécuniaire.

— Malheureusement, les bonnes intentions ne servent à rien en pareil cas, continua-t-il. C'est de l'argent qu'il faut, tout de suite et à tout prix. Il est inutile d'effrayer davantage vos parents, mais, vous comprenez...

Simone comprenait, et, avec ferveur :

— Oh! je réussirai, je réussirai! dit-elle.

La conversation fut interrompue par M. d'Avron, qui accourait essoufflé.

— Voilà ton billet et ton bulletin, dit-il à Simone. Le train est là, et ces dames arrivent bien en retard... Vous n'avez que le temps de monter.

Il se précipitait à la rencontre des trois autres voyageuses qu'au sortir du couvent le tohu-bohu de la gare effarait complètement. La maîtresse d'anglais, longue, plate, de laideur maigre, sans formes et sans âge, rappelait assez, dans son étroit cache-poussière, un parapluie dans sa gaine.

Toute à sa mission, elle tenait par un bras, pour la mieux surveiller, une grande jeune fille blonde, fraîche, assez accorte et, de

l'autre bras, soutenait la sœur de celle-ci, pauvre enfant d'une quinzaine d'années, contrefaite et rachitique.

En deux minutes, M. d'Avron eut pris les châles et les sacs, remorqué toute la bande jusqu'au compartiment des dames seules, trouvant encore le loisir de séduire, par ses manières courtoises, la maîtresse d'anglais, peu habituée aux galanteries :

— Quel homme charmant que Monsieur votre père! s'écria-t-elle, quand le train s'ébranlant, M. d'Avron eut sauté lestement à terre après un dernier baiser à Simone et un dernier salut à ces dames.

Penchée à la portière, Simone cherchait à apercevoir encore M. d'Avron. Elle se retourna, étouffa un soupir, et répondit :

— Je dois en convenir moi-même, personne n'est plus aimable que mon père.

Peut-être, sans se l'avouer, eût-elle préféré en cette minute, qu'il fût moins aimable et plus sérieux, qu'il n'oubliât pas si aisément les tristesses de la séparation pour l'espoir de l'heureux retour, qu'il eût pour elle une larme, au lieu d'un sourire.

Tel qu'il était cependant, elle l'adorait. Ces premières paroles échangées avaient heureusement rompu la glace. En faveur de M. d'Avron, la maîtresse d'anglais voulut bien oublier les relations tendues qu'elle avait eues jadis avec Simone au temps où celle-ci s'essayait, avec une complète mauvaise volonté, à prononcer les *th* et les *ough*. Elle se borna à faire observer d'un accent de triomphe :

— Maintenant que vous allez en Angleterre, vous regretterez, j'en suis sûre, ma chère, de ne pas savoir dire correctement quatre mots de notre langue.

— Oui, beaucoup, dit Simone avec un regret convaincu qui acheva d'apaiser les rancunes de son ancien professeur.

Peu à peu, on se familiarisait. La petite fille contrefaite, surtout, montrait les dispositions les plus amicales, attirée vers Simone par cette sympathie qu'ont les disgraciés pour les êtres mieux doués par la nature, quand ils ne les jalousent pas. Simone répondait de son mieux à ces avances, domptant la répulsion instinctive que les difformités physiques lui avaient toujours causées, et que son bon cœur avait quelquefois peine à combattre.

Bientôt l'enfant s'enhardit jusqu'à lui prendre la main et à lui demander de l'appeler Flora, alléguant :

— On est amies lorsqu'on a fait un voyage ensemble. Nous reviendrons ensemble aussi. Nous nous verrons peut-être même en Angleterre, puisque nous allons presque au même endroit!

La maîtresse d'anglais qui avait fait un petit somme discret derrière son voile de gaze grise, se réveilla pour demander :

— A propos, ma chère Simone, où dois-je vous conduire au juste?

M$^{me}$ la supérieure m'a dit « chez une parente, près d'York », sans rien préciser.

Simone ne vit nul inconvénient à donner le nom et l'adresse de sa tante : « la vicomtesse d'Avron, à Erlington-Castle, Erlington, Yorkshire. »

— Quelle prononciation! grommela de nouveau la vieille miss, répétant avec force les mots pour leur rendre leur accent véritable.

— Erlington-Castle! dirent simultanément les deux sœurs après une réflexion lente. Mais ce n'est pas loin de chez nous.

— Connaissez-vous ma tante? demanda Simone.

— Non, déclara l'aînée, Jenny, tandis que Flora, plus vive et plus désireuse de plaire à sa nouvelle amie, reprenait :

— Nous passons peu de temps chez nos parents qui, du reste, n'habitent le Yorkshire que depuis l'année dernière, de sorte que nous ne sommes pas au courant des choses du pays. Cependant je crois bien avoir entendu parler de votre tante, une dame très riche?

— Oui, dit Simone.

— Veuve?

— C'est cela.

— Et qui est un peu...

— Originale? Peut-être bien.

— Oh! alors, je sais quelque chose d'elle! Vous rappelez-vous, Jenny, ce que racontaient les Hower de leur promenade à Erlington! Il y étaient allés avec des amis pour voir les jardins, des jardins magnifiques, et le château qui est, paraît-il, très curieux. Du temps du vieux lord Erlington, tout le monde était admis à visiter et même très bien reçu. Au lieu de cela, quand les Hower sont arrivés à la porte, les gens sont sortis comme des furieux pour les chasser, disant que le château appartenait maintenant à la nièce de lord Erlington, et que cette dame ne permettait à personne d'entrer, même dans les jardins.

L'exemple des Hower n'était rien moins que rassurant, et Simone changea de couleur. La petite Flora s'en aperçut peut-être, car elle pressa tendrement son bras en ajoutant :

— Mais je suis sûre que vous, vous serez très bien reçue. Votre tante doit vous aimer à la folie.

— Elle ne me connaît pas.

— Eh bien, alors, elle vous aimera, c'est la même chose.

Simone ne répliqua pas et se mit à regarder par la fenêtre. Le jour était froid et humide. Les paysages dépouillés par l'hiver fuyaient sous le ciel bas et gris. Mais Simone leur trouvait un charme. C'était encore la terre, le ciel du pays.

La brise marine soufflait avec force et, bornant l'horizon, une bande grise s'étendait au loin à l'infini.

— Pourvu que nous n'ayons pas une mauvaise traversée, soupira la vieille demoiselle inquiète.

Simone n'avait jamais passé la mer et, en arrivant à Calais, elle fut forcément distraite par le mouvement du port et les préparatifs du départ. Le steamer en partance était un des paquebots anglais, beaucoup plus nombreux que les paquebots français, qui font concurremment le trajet de Calais à Douvres.

— Nous sommes déjà en Angleterre! s'écria triomphalement la vieille miss en mettant le pied sur le pont, ce qui ne l'empêcha pas de faire un faux pas et de tomber dans les bras d'un matelot qui la reçut assez rudement pour un compatriote.

Simone se taisait. En quittant cette terre de France, elle avait éprouvé la même émotion irréfléchie, disproportionnée qu'en se détachant des bras de sa mère. Elle se sentait très triste, très dépaysée, tandis qu'attablés près d'elle, dans la grande salle de l'entrepont, les passagers, anglais pour la plupart, causaient dans leur langue et mangeaient à leur mode des plats apprêtés suivant leurs goûts.

Mais, peu à peu, les causeries se ralentissaient : les appétits se calmaient, des places devenaient vacantes. Bientôt Simone vit ses compagnes se lever à leur tour et disparaître à la suite d'un cortège de dames pâles et de messieurs absolument démontés.

Les préoccupations morales sont quelquefois un préservatif contre les impressions physiques. Elle échappa au sort commun. Toutefois, l'atmosphère des cabines où se mêlaient la senteur forte du goudron, la fumée âcre de la chaudière, une odeur nauséabonde de mauvaise cuisine et de vaisselle mal lavée, lui causait un invincible dégoût, et, malgré le mauvais temps, elle remonta sur le pont.

La traversée de Calais à Douvres, si courte, est néanmoins, par certains temps, désagréable et même difficile. La Manche se permet des caprices aussi redoutables que ceux de l'Océan et plus fréquents peut-être.

Ce jour-là, le vent soufflait en tempête, et, dans l'étroit espace laissé libre autour d'elle par la brume, Simone n'apercevait que des vagues d'un gris sale, soulevées à des hauteurs prodigieuses, venant se briser, avec un bruit lugubre, contre les flancs du navire et même quelquefois passant par-dessus le bord, inondant le pont, mouillant les chaussures et éclaboussant les vêtements des passagers, assez nombreux, qui préféraient encore les inconvénients du grand air à ceux de la réclusion.

S'accrochant à un bastingage pour résister à la force du vent, Simone restait silencieuse au milieu de cette foule inconnue, les

yeux tournés du côté où l'on aurait dû apercevoir les côtes anglaises. A mesure qu'on avançait, le brouillard devenait plus opaque. Quand on atteignit Douvres, la nuit tombait déjà, épaisse et complète. Dans la gare même, les becs de gaz jetaient une lueur vague, comme s'ils eussent été voilés d'un crêpe, et la première impression de Simone sur l'Angleterre fut une impression d'obscurité, de mystère, d'égarement à travers l'inconnu.

On était remonté dans un wagon de chemin de fer, un wagon différent des wagons français, et on filait à travers un pays invisible. Aux stations, des voix rauques jetaient des noms étrangers. Un sentiment de détresse prenait possession de Simone à mesure que croissait au contraire l'entrain joyeux de ses compagnes. Toute au bonheur de revoir sa belle patrie, la vieille demoiselle monologuait en un baragouin demi-anglais demi-français. Jenny et Flora, se rapprochant, s'étaient mises à causer de papa, de maman, du poney qui les attendraient demain à la gare d'York et de ce qu'elles feraient en arrivant.

Que ferait-elle demain, et qui la recevrait? Simone se le demandait aussi avec un sentiment tout autre.

Enfin le train stoppa définitivement dans une gare immense.

On était à Londres.

Simone se trouva bientôt dans un cab, roulant entre deux murailles de brouillard. Au bout de quelques minutes, le cab déposa les voyageuses devant un modeste « ladie's hotel », où les accueillit un groupe de vieilles ladies aussi effroyablement vieilles et laides que pouvaient l'exiger les plus strictes convenances.

Simone mangea un dîner dont il lui fut impossible de démêler les ingrédients, puis alla se coucher entre des draps calendrés, lisses et secs, qui, à chaque mouvement, faisaient un bruit de papier froissé, et, posant sa tête sur un petit sac bourré d'une substance mystérieuse, — peut-être bien de pois chiches, — se prépara, la fatigue aidant, à dormir.

Mais ses idées la harcelaient. Que faisait-on maintenant là-bas, à la maison? Elle essayait de se représenter les figures, de retrouver dans son oreille le son des voix familières, et tout cela, tout ce qu'elle aimait, lui semblait déjà loin, séparé d'elle par un infini de temps et de distance.

« Est-ce donc ce matin seulement que je suis partie? » se disait-elle, surprise de se trouver elle-même toute changée, l'esprit ouvert à une foule de choses nouvelles, comme si elle eût subi une sorte d'initiation.

Alors elle comprit qu'elle venait, en cette seule journée, de franchir le pas décisif qui sépare l'enfance de l'âge viril, d'entrer dans

la grande lutte de la vie, et elle sentit, en même temps, que sa force et sa raison croissaient à la mesure des épreuves imposées, que, pour jouer le rôle d'une femme, elle était devenue une femme.

Elle se contraignit au repos, songeant :

— Demain, j'aurai besoin de toutes mes forces.

Et le lendemain la trouva, en effet, remise, raffermie, en pleine possession d'elle-même.

Le froid était vif, mais le brouillard moins intense que la veille. En voiture, de l'hôtel à la gare, Simone put avoir un petit aperçu de la ville; en chemin de fer, de Londres à York, un petit aperçu de l'Angleterre; et, grâce à ces distractions inévitables, son entrain un peu forcé ne se démentit pas durant cette seconde partie du voyage.

A York cependant, elle eut une secousse en se séparant de Jenny et surtout de Flora.

— Pensez à moi! lui dit la petite fille, qui se jetait à son cou. Et, ajouta-t-elle tout bas, si votre tante n'était pas bonne, venez chez nous.

Avec l'intuition des bons cœurs, cette enfant avait deviné quelque chose des peines de Simone, désiré la secourir. Si frêles qu'ils fussent, c'était un dernier lien qui se rompait, un dernier appui faisant défaut; Simone se sentit tout à fait abandonnée.

En face d'elle, sans la regarder, la vieille demoiselle, qui avait hâte de s'en aller à ses petites affaires, compulsait attentivement son indicateur.

— Nous serons dans une demi-heure à Erlington, déclara-t-elle à Simone. Je pense que votre tante viendra vous chercher à la gare. Cela me permettrait de reprendre le train de quatre heures.

Osmin s'était opposé énergiquement à ce que la visite de Simone fût annoncée, de peur de quelques mesures préventives, et la jeune fille dut avouer :

— Ma tante ne viendra pas. Mais le château doit être tout près du village. J'espère que cela ne vous retardera pas trop de m'y conduire.

— Enfin! je devrai me contenter de reprendre le train de cinq heures!

La vieille fille soupira, trouvant évidemment qu'on abusait de sa complaisance. Peu curieuse, comme la plupart des personnes très égoïstes, elle n'avait pas même songé à questionner Simone sur ses affaires, qni ne l'intéressaient pas le moins du monde, et elle se bornait à exercer strictement, pendant la route, ses devoirs de surveillance.

— Vous avez votre châle, votre sac, votre parapluie, vos caoutchoucs? demanda-t-elle à Simone quand toutes deux descendirent à la halte d'Erlington.

— Oui, chère miss.

— Bien. Passez par ici. Donnez votre ticket. Allons chercher une voiture.

La vallée étroite, entourée de coteaux boisés, où se groupait le village, devait être, en été, très verte et d'une agréable fraîcheur, mais, en cette saison, elle n'offrait rien que des teintes tristes, des aspects désolés d'arbres sans feuilles. Sur le fond de brume grise, on voyait à peine se détacher les toits rouges des maisons, pour la plupart de petits cottages de travailleurs, au milieu desquels tranchaient quelques constructions plus importantes, affectant un même déplorable style gothique et, qu'à première vue, Simone prit toutes pour des églises. C'étaient, en réalité, la mairie, l'école, un magasin, l'habitation du pasteur et enfin, l'auberge des *Armes d'Erlington*. Là, les voyageuses trouvèrent une voiture.

Les moyens de transport sont toujours, chez les Anglais, la dernière chose qui manque, mais lorsque le maître du logis, un yorkshireman à la figure placide et rusée se fut juché sur le siège de sa carriole et que la vieille miss lui eut donné ordre de la mener au château, il resta le fouet en l'air, comme s'il n'eût pas compris.

— Que dit-il? demanda Simone, l'entendant murmurer une objection inintelligible.

La vieille demoiselle était devenue rouge d'impatience.

— Il prétend qu'il ne peut aller au château parce que les grilles sont fermées. Mais j'exige qu'il nous conduise toujours jusqu'à ces grilles ou, sans cela, je ne payerai pas.

Cette menace produisit son effet, car, après un court débat, l'homme rendit les rênes et la patache s'en alla, cahotant par les chemins boueux, montant puis descendant de petits coteaux ou, pour mieux dire, des vallonnements successifs. Bientôt le village disparut derrière un pli de terrain. Simone remarquait avec surprise que le pays devenait de plus en plus solitaire. A droite, à gauche, devant et derrière soi, on n'apercevait que des bois dépouillés, sans trace d'habitation.

— En Angleterre seulement, sont des endroits aussi favorables pour la chasse au renard! dit la vieille demoiselle, qui ne manquait jamais de faire ressortir les avantages de son pays. Mais le château de votre tante est plus loin que je ne croyais.

On arrivait cependant au parc. Le cocher montrait, au milieu des arbres, des piquets blancs, reliés ensemble par des fils de fer, et formant une délimitation; il hésitait à franchir cette enceinte. Puis, rassuré par la solitude complète, et cédant aux objurgations venues de l'intérieur, il continua sa route.

On entrait dans un bois plus touffu, plus régulièrement planté,

dont la cognée des bûcherons avait, depuis des siècles, respecté les arbres géants. Les chemins, plus larges, avaient des courbes savantes, de majestueux détours. Partout on remarquait des ronds-points, des clairières, habilement ménagés, des mouvements de terrain ingénieux, des ouvrages d'art de toute sorte, témoignant de la contrainte imposée à la nature par le travail de l'homme. Mais, pour une cause ou pour une autre, ce travail avait cessé et la nature reprenait son libre essor. Les broussailles croissaient à leur gré, le lierre et le gui étouffaient les chênes, des talus s'éboulaient, des mares se creusaient où stagnaient les eaux de deux ou trois hivers. Les branches sèches jonchaient le sol, les feuilles mortes recouvraient les allées d'une couche épaisse et humide dans laquelle s'enfonçaient les roues de la voiture. Mais cet abandon même, la complète solitude et jusqu'à la tristesse de cette journée pluvieuse, ajoutaient au caractère de grandeur sombre et monotone de ce parc immense, superbe, tel que Simone n'en avait jamais vu autour des plus riches demeures de France.

On roulait depuis un petit quart d'heure quand la voiture s'arrêta de nouveau devant une grille monumentale. Le cocher parut fort surpris de voir cette grille légèrement entre-bâillée, mais il ne s'en entêta pas moins dans son refus d'aller plus loin.

— Il vous dit qu'en marchant devant vous, vous arriverez droit au château, traduisit la vieille demoiselle à Simone, qui descendait de voiture.

Et, consultant anxieusement sa montre, elle ajouta :

— Vous voici en lieu sûr. Je vous laisse aller seule, pour plus de célérité. J'attendrai ici que vous fassiez prendre vos bagages. Hâtez-vous, de grâce, car j'ai peur de manquer le train !

Ravie d'avoir terminé sa mission, elle donna un rapide *shake-hand* à Simone, qui s'éloigna aussitôt avec toute la célérité requise.

Une fièvre d'impatience gagnait maintenant la jeune fille, s'accroissant à mesure qu'approchait l'instant décisif. Ses hésitations, ses timidités s'étaient fondues dans l'ardeur de la lutte prochaine, et la respectueuse terreur qu'inspiraient évidemment au public cette demeure et celle qui l'habitait, piquait sa curiosité sans abattre son courage. En franchissant la grille, elle eut un ressouvenir des contes de fées lus dans son enfance.

« Ne dirait-on pas que je vais, moi aussi, chercher dans le palais de l'ogre la plante de vie, l'eau qui chante ou l'oiseau qui dit tout? »

Elle regardait autour d'elle avec précaution, songeant instinctivement aux dragons qui, d'ordinaire, veillent sur le trésor, et, comme pour ne pas faire mentir les traditions légendaires, des aboiements furieux et un bruit de chaînes violemment secouées la

firent tressauter. Des niches, établies de chaque côté de l'entrée, sortaient deux énormes chiens des Pyrénées, grands comme de petits ânes, velus comme des ours blancs, l'œil injecté, ouvrant des gueules baveuses garnies de crocs aigus.

La longueur calculée de leurs chaînes les retint chacun à un pas de Simone, mais elle avait senti la chaleur de leur souffle.

« Et d'une épreuve ! » se dit-elle, poursuivant son chemin sans se laisser troubler par cet incident.

La pluie s'arrêtait et, malgré la rapidité de sa course, Simone admirait les proportions grandioses de tout ce qui l'entourait. A perte de vue s'étendaient des allées interminables, des pelouses, vastes comme des prairies, des massifs d'arbustes rares ; les serres occupaient l'emplacement d'un palais ; les dépendances, entrevues de loin, faisaient l'effet d'un village, et le château, qui apparaissait confusément derrière les arbres, présentait une masse sombre et gigantesque, un entassement formidable de murailles grises et de toits enchevêtrés. Mais, dans ces proches abords comme dans le parc, on était frappé de la solitude profonde, de l'air de complet abandon qui régnaient, tout à fait inexplicables, étant données les habitudes soigneuses des propriétaires anglais et la fortune célèbre de la maîtresse d'Erlington.

« Ma tante est peut-être absente... ou morte ! » se dit Simone, qui n'avait pas encore songé à ces éventualités.

Aiguillonnée par cette crainte, elle pressa le pas, s'inquiétant davantage, à mesure qu'elle avançait, de ne pas rencontrer âme qui vive, de ne pas voir même une trace de roues dans les allées, l'indice quelconque d'une fréquentation humaine.

Simone arrivait au château et se heurtait maintenant à un mur haut comme un mur de couvent, fermant l'entrée de la cour et percé d'une grille hermétiquement close, doublée de plaques de tôle. La jeune fille considérait avec un certain découragement ces nouveaux obstacles, quand un point mouvant attira soudain son attention.

Tournant l'angle gauche du mur, une forme humaine venait de surgir et semblait approcher avec lenteur et précaution.

Quelqu'un enfin ! Simone ne put résister à une première impulsion qui la poussait en avant, mais une seconde impulsion, presque aussitôt, la rejeta en arrière.

La personne qui paraissait était un homme, un jeune homme, un gentleman certainement, à en juger par l'élégance de son allure, la correction de sa mise, et, en présence de cet étranger, Simone éprouvait, pour la première fois, la gêne de son isolement, se laissait envahir par cette timidité féminine qui n'est pas incompatible avec le courage.

Elle aurait voulu maintenant éviter la rencontre désirée tout à l'heure, mais cela n'était plus en son pouvoir. Le nouveau venu l'avait aperçue, lui aussi, et il marchait droit sur elle, soulevant son chapeau avec la surprise courtoise d'un homme bien élevé en face de visiteurs inconnus.

Il était jeune, vingt-cinq ans environ, très grand, très blond, un teint rosé d'homme du Nord, la figure un peu trop petite et trop enfantine pour sa taille.

Sans même prendre le temps de le regarder, Simone demanda :

— Je désirerais voir M$^{me}$ d'Avron. Auriez-vous l'obligeance, monsieur, de me dire si elle est ici?

Elle avait parlé français, toutes les phrases anglaises dont elle s'était appliquée à bourrer sa mémoire lui faisant soudainement défaut, et ce lui fut un véritable soulagement que d'entendre son interlocuteur lui répondre en français aussi, avec un accent très pur, cherchant seulement un peu ses mots :

— Si c'est lady Eleanor que vous demandez, mademoiselle, elle est ici. Mais cela ne signifie pas que vous puissiez la voir. Je dois vous en avertir, à mon grand regret, à mon très grand regret.

Il souriait d'un sourire légèrement équivoque et fixait Simone avec une admiration mal déguisée. Elle ne comprenait pas bien ce que voulaient dire ce sourire et ce coup d'œil, mais jamais on ne l'avait encore regardée de cette façon et, inconsciemment, elle rougit, ce qui fut loin de nuire à sa beauté.

— Permettez-moi un bon conseil, reprit le jeune homme qui se familiarisait. Si, comme je le suppose, vous n'avez pas un intérêt majeur à franchir cette porte, — du geste il désignait la grille, — gardez-vous de perdre votre temps et votre patience à y frapper!

Son ton dégagé semblait vouloir donner le change sur une question insidieuse. A en juger par ces paroles, il n'était pas le maître de la maison et Simone n'avait pas de comptes à lui rendre.

— Merci, monsieur, dit-elle un peu sèchement.

Il la salua encore, plus légèrement que la première fois.

Tandis qu'elle s'éloignait, il continua à la suivre des yeux avec une attention redoublée, notant les moindres détails de son costume; son manteau de voyage d'un gris doux, son chapeau de feutre noir à plumes, très simple, mais d'un goût irréprochable, et jusqu'à ses petites bottines chaussant des pieds d'enfant.

« Bah! se dit-il, à part lui, répondant à un doute qui l'agitait, toutes les Parisiennes ont de jolies tournures et de jolies toilettes! Celle-ci peut fort bien n'être qu'une marchande de modes ou quelque visiteuse de la même importance. D'ailleurs, je n'ai pas besoin de m'inquiéter de ce qu'elle est puisqu'on ne la laissera pas entrer! »

Ainsi fixé d'avance sur les suites de la tentative de Simone, il se retira lentement, non sans se retourner à plusieurs reprises pour regarder encore la jeune fille et rire sous cape de son attitude piteuse.

Le portier d'Erlington devait être bien mal stylé, car Simone avait déjà sonné deux fois sans que, de l'intérieur, aucun mouvement se produisît. Au troisième coup de sonnette, seulement, elle entendit le bruit d'un pas lourd, un grincement de ferraille. Puis un étroit judas s'entr'ouvrit, laissant voir, derrière ses barreaux serrés, la moitié d'une face rouge, ornée de favoris blancs.

— La vicomtesse d'Avron?... lady Eleanor?... demanda Simone, un peu interloquée par cet accueil singulier.

Un grognement rauque se fit entendre qui ressemblait à l'aboiement furieux des chiens de tout à l'heure.

— Lady Eleanor!... répéta Simone, haussant le ton.

Un second aboiement plus prolongé lui répondit. Sans façon, le guichet se referma et ne se rouvrit plus à un nouvel appel.

Simone se souvint de ce que Flora lui avait dit des Hower, de ce que le jeune homme venait de lui redire, de ce qu'elle s'était obstinée à ne pas croire, dans sa volonté passionnée d'arriver au but, et elle demeura accablée, les larmes aux yeux, comprenant enfin qu'elle avait eu tort et que les autres avaient raison, que cette porte ne s'ouvrirait pas. En même temps elle songea que la vieille demoiselle restée à l'attendre s'impatientait, fort capable, si le temps lui semblait trop long, de déposer la malle de sa compagne par terre et de s'en aller. Elle envisagea sa position. Toute seule, perdue dans ce pays inconnu, ayant l'air, pour tous ceux qui la rencontreraient, d'une aventurière courant les grands chemins, un instant, elle fut tentée de revenir à la voiture, de retourner à York, où les parents de Flora l'avaient invitée à séjourner chez eux, mais elle se révoltait contre cette solution plate et banale, contre cette fuite avant la défaite, ce retour stupide et désolé.

Que diraient son père, sa mère, les petits, Osmin lui-même, qui avaient eu confiance en elle? Fallait-il se laisser abattre par la première difficulté? Une inspiration patriotique même vint à son aide.

« Être Bretonne et ne pas entrer là où les autres sont entrés! Car enfin il y a des gens qui entrent ici et qui en sortent », se dit-elle, reprenant courage.

Elle jeta un regard vers l'allée où le jeune homme venait de disparaître. Celui-ci, il y a un instant encore, était sorti. Par où était-il passé? Pas par ce portail. Il y avait donc une autre issue.

« Cette issue, je vais la trouver! » se dit Simone.

Raisonnant ainsi, elle se mit à longer le mur jusqu'à l'endroit où le jeune homme s'était montré. Son instinct ne la trompait pas.

En tournant le coin du château, elle vit, effectivement, à peu de distance, une petite porte de service cachée dans un renfoncement.

« Voyons toujours, se dit Simone, s'il ne l'aurait pas laissée ouverte derrière lui comme il avait déjà, sans doute, laissé ouverte la grille du jardin ! »

Elle poussa la porte et, à sa grande joie, le battant massif céda de lui-même, roulant sur des gonds bien huilés. Les verrous énormes qui auraient dû le retenir de l'intérieur n'étaient pas tirés. La clef restait dans la serrure.

Simone avança d'un pas et se trouva à l'angle de la cour du château. Cette cour carrée était très vaste, et le château que Simone contemplait avec une surprise curieuse, un peu craintive, donnait aussi à première vue une impression dominante d'immensité. L'incohérence même de son architecture dont le simili-gothique, cher aux Anglais, faisait presque tous les frais, ne pouvait nuire au caractère grandiose de l'ensemble. Au fond de la cour, le corps de logis principal avec sa façade lourdement sculptée et ses trois étages à balcons ; sur les côtés, deux ailes très longues, flanquées de tours, de pavillons, d'ornements divers et disparates.

La construction avait évidemment été faite en plusieurs fois et à des époques successives ; mais la partie la plus récente remontait toujours à un siècle au moins, et la pierre avait revêtu cette teinte uniforme d'un gris sombre que les longs hivers du Nord seuls donnent aux vieilles maisons ; l'aspect de tristesse résultant de l'antiquité, de la solitude, du froid et de la brume, s'accroissait encore sous la lueur mélancolique du jour qui baissait déjà.

Dans la crainte perpétuelle d'être découverte et expulsée par le terrible concierge, Simone s'avançait avec hésitation, regardant autour d'elle, ne sachant où s'adresser. L'aile gauche et le corps de bâtiment du milieu qu'elle longea successivement paraissaient inhabités. Contre les vitres des fenêtres à guillotine, on apercevait le bois des volets, tous fermés ; les marches du perron étaient couvertes de mousse comme si, depuis des années, nul pied ne les eût gravies.

« On dirait qu'ici tout le monde est mort », pensa Simone, oppressée par ce silence, ce calme sépulcral, qui l'entouraient.

En approchant de l'aile droite seulement, elle finit par distinguer quelques traces d'habitation. Des cheminées fumaient, des rideaux garnissaient les croisées. Toute la vie du château s'était évidemment réfugiée de ce côté, et, avec un sentiment bizarre de hâte et de regret, Simone songea que le but de son voyage était atteint, que celle qu'elle était venue chercher se trouvait là, tout près, et que bientôt c'en serait fait des angoisses ou des espérances qui l'agitaient tour à tour.

Elle s'arrêta indécise, puis une crainte folle la reprit d'être

arrêtée, d'échouer au port, et elle se mit à courir de toutes ses forces jusqu'à l'entrée principale qu'elle apercevait à peu de distance.

D'un bond, elle franchit le perron qui y donnait accès, et vivement leva puis laissa retomber le marteau de la porte.

Sans méfiance, un vieux domestique vint ouvrir et demeura ébahi en voyant Simone; plus ébahi encore lorsque, sans même essayer de parlementer, elle se précipita dans la maison.

Elle se trouva tout aussitôt dans un hall très haut, très vaste, au fond duquel se dressait un escalier majestueux à rampe de bois sculpté, et qui menait, selon toutes les probabilités, aux appartements de réception, situés au premier étage.

— Madame d'Avron?... lady Eleanor?... demanda Simone, le pied déjà sur la première marche de l'escalier.

— *No, no!* protesta énergiquement le vieux domestique qui, revenu de sa consternation, s'élançait pour lui barrer le passage, d'un air indigné.

Simone insista.

— Je suis la nièce de lady Eleanor et il faut que je la voie. Allez l'avertir.

Elle parlait haut, comme on est porté à le faire quand les gens ne paraissent pas vous comprendre, et, obéissant à la même absurdité instinctive, le vieux domestique répétait avec force des objurgations de plus en plus violentes.

Attirés par l'éclat des voix, deux autres domestiques accouraient, manifestant à la vue de Simone le même étonnement, la même fureur que leur collègue, tandis que sur la rampe de l'escalier paraissaient les têtes coiffées de petits bonnets blancs et les minois curieux d'une demi-douzaine de femmes de chambre.

Simone cherchait vainement à s'expliquer au milieu du tumulte croissant, et elle commençait à redouter le sort des Hower, lorsque, au bruit d'une porte qui s'ouvrait à l'étage supérieur, les têtes échelonnées le long de la rampe disparurent soudain comme par enchantement, et les valets, gesticulants et furieux la seconde d'auparavant, se retrouvèrent calmés, silencieux, raides comme des piquets, la main sur la couture du pantalon. Simone devina l'approche du maître, et, à tout hasard, mettant à profit cette chance suprême, elle dit le plus haut qu'elle put :

— Donnez cette lettre à lady Eleanor et dites-lui que je suis là.

Elle avait tiré de sa poche la lettre de son père et la tendait à celui des domestiques qui paraissait le moins rébarbatif. Il prit le papier, regarda l'adresse, le retourna entre ses doigts, et, après mûre réflexion, se décidant, se mit en devoir de monter l'escalier avec toute la lenteur possible.

Une trêve tacite ainsi survenue, Simone recula de quelques pas et se laissa tomber sur une chaise qu'on ne songeait même point à lui offrir. Maintenant qu'elle avait fait tout ce qui était en son pouvoir et qu'il ne lui restait plus qu'à attendre son arrêt de la volonté ou du caprice d'autrui, sa force l'abandonnait, et, craignant que son visage ne trahît son angoisse, elle baissa son voile et demeura immobile, les mains jointes avec une prière vague et une crispation douloureuse, les yeux fixés devant elle, suivant en imagination, seconde par seconde, ce qui devait se passer là-haut où son sort se décidait.

On remettait la lettre à lady Eleanor..., qui la décachetait..., qui la lisait..., qui s'interrompait peut-être pour la rejeter sans aller jusqu'au bout. Non, elle devait l'avoir lue tout entière, car l'attente se prolongeait... Mon Dieu! pourquoi cela durait-il si longtemps? Est-ce que lady Eleanor réfléchissait ou rédigeait une réponse, ou était-ce tout bonnement les instants qui comptaient double?

Cependant, quelques minutes au moins s'étaient écoulées, car, à l'arrivée de Simone, il faisait encore jour, et, maintenant, on allumait dans l'escalier et dans l'antichambre des lampes, des torchères, des appliques dont les hautes glaces reflétaient et multipliaient l'éclatante lumière. Cette intense clarté révélait à Simone un déploiement de richesses que, au milieu de ses émotions, elle n'avait pas encore songé à remarquer.

Les murs étaient revêtus de soieries indiennes d'un très grand luxe. Des tapis superbes, des peaux d'ours et de tigres recouvraient le sol, et des meubles de prix, des objets d'art étaient entassés jusque dans les moindres recoins avec une profusion gênante, choquante pour le goût, et semblant uniquement destinée à prouver aux visiteurs, dès leur premier pas, la surabondance de biens dont regorgeait cette demeure.

« Ma tante est riche, bien riche », se dit Simone.

Mais cette pensée ne l'encouragea nullement.

Pour vivre ainsi avec une fortune fabuleuse loin du monde, toute seule, dans ce château isolé dont les abords étaient si farouchement défendus, lady Eleanor devait avoir l'esprit et le cœur faits d'une manière spéciale. Depuis que Simone avait franchi son seuil, elle sentait peu à peu un pressentiment funeste l'envahir et la dominer. Un froid glacial et une chaleur brûlante coulaient tour à tour dans ses veines, tandis qu'elle prêtait l'oreille aux moindres bruits, croyant toujours entendre un pas sur l'escalier et voir paraître quelqu'un, quelqu'un qui abattrait d'un dernier coup ses espérances, qui lui porterait un refus définitif, qui la chasserait peut-être brutalement...

Elle ne se préoccupait plus de l'embarras où elle se trouverait ni de l'humiliation, de la blessure faite à sa légitime fierté. Qu'était tout cela auprès des conséquences de son échec, du malheur des siens désormais inévitable ! Et elle se reprochait amèrement l'espoir fallacieux, funeste, qu'elle leur avait donné, la terrible déception ajoutée à leurs cruelles épreuves.

Tout à coup elle se releva, droite, éprouvant au cœur une douleur violente.

Cette fois elle ne se trompait pas. Un léger mouvement se produisait là-haut. On s'agitait. Un murmure de voix s'échappait à travers une porte entre-bâillée. Lady Eleanor donnait ses ordres. On allait venir. Elle s'appuya au dossier de sa chaise. Quel que fût l'événement, il ne fallait pourtant pas défaillir en présence des valets de sa tante.

Elle écouta. Le murmure de voix, toujours discret, s'accentuait cependant un peu. Mais on parlait anglais. Simone ne comprenait pas. Soudain, une émotion plus violente encore la secoua.

Quelqu'un venait de dire en français ces mots :

— Certainement, il faut la recevoir, cette pauvre petite.

Simone porta la main à son front, se croyant en proie à une illusion passagère. Elle prêta l'oreille. Plus rien ! Ses tempes et son cœur battaient si fort que, du reste, elle n'était plus en état d'écouter. Mais, en réfléchissant un peu, elle se convainquit qu'elle pouvait fort bien ne pas s'être trompée, qu'elle avait vraiment entendu ces paroles réconfortantes prononcées dans sa langue maternelle. Quoi d'étonnant à ce que, à Erlington, une personne sût le français? Ne parlait-il pas déjà français, le jeune homme rencontré à la grille?

Et, rapidement, un souvenir précis traversa l'esprit de Simone. Cette voix masculine, cet accent correct trahissant à peine une origine étrangère, elle les reconnaissait. Celui qui intercédait pour elle devait être l'inconnu de tout à l'heure. Comment avait-il pu rentrer dans le château? Qu'y faisait-il, quelle y était sa place?

Simone n'eut pas même le temps de se le demander.

Le valet de chambre reparaissait, la mine radoucie, l'attitude obséquieuse, et du geste l'invitait à le suivre.

On la recevait..., on lui permettait de parler, de s'expliquer..., de plaider la cause des siens, de la gagner certainement ! Il lui sembla qu'on lui rendait la vie. Du fond du cœur, elle bénit le protecteur mystérieux qui était venu à son aide, et, ranimée, encouragée, presque triomphante déjà, elle gravit légèrement l'escalier, traversa un palier très large, encombré, comme l'antichambre, d'une foule d'objets précieux, et se laissa conduire jusqu'à une porte que le domestique ouvrit devant elle, s'effaçant pour la laisser passer.

Il disparut avec une prestesse admirable, comme s'il se fût enfoncé sous terre, et Simone comprit que l'instant solennel était venu où elle allait paraître devant sa tante. Un petit frisson la secoua et elle s'arrêta, passant rapidement en revue sa propre personne, s'apercevant tout à coup que la boue du jardin maculait encore ses chaussures, que les branches d'arbre, accrochées au passage, avaient laissé sur son manteau des empreintes humides. La chaleur de l'appartement, succédant sans transition au froid du dehors, avait fait monter à son visage un flot de sang qui lui brûlait les joues. Ses cheveux défrisés tombaient sur son front en mèches lamentables; son aspect devait être celui d'une bien pauvre suppliante, mais le temps manquait pour réparer le désordre de sa toilette et, tâchant de faire aussi bonne contenance que possible, comme un soldat qui va au feu, tête baissée, elle se jeta en avant.

## IV

Quand Simone releva ses yeux, à demi fermés par une involontaire contraction, deux autres yeux la regardaient fixement, deux yeux pâles, transparents comme du verre, éclairant une figure de femme qu'on eût dite taillée dans de l'ivoire tant elle était rigide, immobile, uniformément revêtue de la même teinte d'un blanc jauni. Les cils, les sourcils, les cheveux, blond de lin, blanchissant, tranchaient à peine sur le fond mat de la peau.

Le rayon vif de la lampe mettait en pleine lumière ce visage exsangue et, comme à dessein, derrière le fauteuil où siégeait lady Eleanor, un rideau de velours rouge était drapé qui semblait destiné à servir de fond, à mieux faire ressortir l'effet saisissant de cette pâleur spectrale.

Simone en fut frappée au point de ne remarquer, à première vue, chez sa tante, aucune autre particularité.

Les traits de lady Eleanor étaient, d'ailleurs, tellement ravagés, qu'il eût été impossible de lui assigner un âge précis, de savoir si, dans sa jeunesse, elle avait été belle ou laide, et le manque absolu de physionomie ne laissait pas davantage former sur son caractère, ses impressions, ses dispositions actuelles, le moindre pronostic. Quelque chose en elle, cependant, était imposant, dominateur, et durant l'instant où son regard pesa sur Simone, celle-ci ne trouva pas un mot, pas une idée, pas même la force d'avancer ou de reculer.

Lady Eleanor la première prit la parole et demanda en français, d'une voix calme, brève, avec un accent anglais très prononcé et une forte accentuation des syllabes qui rendait chaque mot dur et saccadé :

— C'est vous qui avez apporté cette lettre?

Elle étendit sa main, une grande main lourde et blanche, vers la lettre de M. d'Avron, posée tout ouverte devant elle sur un guéridon chargé de livres et de papiers.

Simone inclina la tête, balbutiant une phrase que lady Eleanor interrompit en reprenant :

— Alors, vous êtes la fille de Robert?

Elle la considéra de nouveau et ajouta :

— Oui, vous lui ressemblez..., vous ressemblez à la famille...

Elle s'arrêta sans que Simone pût savoir s'il fallait prendre cette appréciation pour un reproche ou pour un éloge.

Un court silence se fit, puis la jeune fille murmura timidement :

— Ma tante...

Lady Eleonor eut un geste surpris.

— C'est vrai, dit-elle, vous êtes ma nièce. Asseyez-vous.

Elle montrait un fauteuil.

Simone obéit, et elles se trouvèrent assises l'une en face de l'autre, séparées seulement par la largeur de la table.

Lady Eleanor avait repris la lettre de M. d'Avron, et la parcourait du regard. Puis, la reposant sur la table, elle déclara :

— Je ne saisis pas bien le sens des phrases de votre père. A vrai dire, je ne l'ai jamais compris votre père, car il a toujours été absurde dans ses paroles comme dans ses actions. Je crois deviner que le temps ne l'a pas changé.

Sous la froideur apparente de lady Eleanor, un violent ressentiment se faisait jour. Elle se disposait à continuer sur le même ton, quand Simone répliqua vivement :

— Mon père est le meilleur des hommes et le meilleur des pères!

Lady Eleanor ne devait pas avoir l'habitude de la contradiction, car un éclair traversa ses prunelles incolores, mais aussitôt elle se maîtrisa et, avec son même calme, reprit :

— Vous avez le droit et même le devoir de vous faire cette illusion. Gardez votre manière de voir, comme je garde la mienne. Je pense que vous n'êtes pas venue ici pour discuter avec moi.

Un son étrange passa entre ses lèvres, un son qui ressemblait à un sanglot, à un râle, et qui devait être son éclat de rire.

— Non, ma tante, dit Simone, rassemblant tout son courage, je ne suis pas venue vous rappeler des souvenirs pénibles, mais, au contraire, vous prier de les oublier, de considérer seulement ce qui, dans le passé, vous est resté cher, notre parenté si proche, le nom qui nous est commun...

— Pour songer lui-même à tout cela au bout de trente ans d'oubli, il faut que votre père ait bien besoin de moi, observa lady Eleanor avec un second éclat de rire. Or, comme il ne peut

attendre de moi aucun service, sinon un service d'argent, c'est donc de l'argent qu'il me demande, et, pour m'attendrir plus sûrement, il vous envoie à sa place!

A cette brutale mise en demeure, une rougeur d'indignation empourpra le visage de Simone.

— On ne m'a pas envoyée! s'écria-t-elle. C'est moi qui ai voulu venir et, si étrange que puisse paraître cette démarche, vous l'excuserez quand vous saurez le malheur qui frappe les miens, et auquel vous seule, ma tante, pouvez remédier!...

Les yeux de Simone s'humectaient et les paroles montaient ardentes de son cœur à ses lèvres. Mais lady Eleanor s'était soulevée dans son fauteuil et, étendant la main d'un geste impératif :

— Oh! point d'attendrissement, je vous prie, dit-elle. Les phrases n'ont jamais servi à rien et je les déteste. Je suis disposée à vous croire sincère. A votre âge, on n'aime guère l'argent pour lui-même, et vous n'auriez pas risqué tant de peines et de déboires sans de sérieux motifs. Expliquez-vous tranquillement et clairement.

Se conformant de son mieux à cette injonction, Simone entama son douloureux récit. Lady Eleanor avait fait faire un demi-tour à son fauteuil et elle restait immobile, les mains croisées sur ses genoux, présentant à la jeune fille son profil d'une impassibilité marmoréenne.

A être ainsi écoutée, Simone éprouvait une gêne croissante. Ne pouvant rencontrer le regard de son interlocutrice, ses yeux erraient à l'aventure, ramenés toujours, par une sorte de fascination inexplicable, au rideau rouge sur lequel se détachait la tête pâle de lady Eleanor et qui, depuis l'entrée de Simone dans la pièce, n'avait cessé d'attirer son attention.

Même à ce moment, ce rideau continuait à lui donner des distractions étranges. Que pouvait-il cacher? Une porte? Une fenêtre? Oui, une fenêtre probablement, et qui devait joindre très mal, car, de temps en temps, un courant d'air agitait l'étoffe, lui imprimait de légères secousses, la faisait alternativement se gonfler et retomber d'une manière presque imperceptible. Il n'y avait là rien de bien étonnant, mais ce qui intriguait Simone, c'est que ces ondulations se produisaient en sens divers, comme si le vent eût soufflé de plusieurs côtés à la fois. Tout en parlant, elle ne pouvait s'empêcher de remarquer cela, d'y réfléchir, de chercher une explication qu'elle ne trouvait pas, et il lui semblait voir sa tante, — sans doute pour se donner une contenance, — regarder, elle aussi ce rideau, en suivre les mouvements avec une fixité singulière. Même quand Simone eut péniblement achevé sa plaidoirie, lady Eleanor conserva encore un moment son attitude, sans un mot, sans un

geste, semblant n'avoir rien écouté, rien compris, ne pas songer qu'il fallait répondre et que, dans l'attente de cette réponse, quelqu'un était là, dont le cœur se brisait d'une indicible angoisse.

Enfin, lentement, elle donna à son fauteuil une impulsion qui le ramena à sa première place, et elle se retrouva en face de Simone, les yeux dans les yeux :

— C'est tout ce que vous avez à me dire? demanda-t-elle brièvement.

— Oui, ma tante.

— Résumons : Votre père a donc fait tant et si bien que voilà sa fortune entièrement dissipée, une femme et trois enfants sur la paille et lui-même dans les griffes de la justice, une famille perdue enfin !...

Lady Eleanor semblait prendre à cet exposé de la situation un sensible plaisir. Avec la même ironie triomphante, elle poursuivit :

— Alors, ayant sans doute épuisé tous les autres expédients, comme il est homme à ne désespérer de rien, mon cher beau-frère a compté que je le tirerais de là moyennant..., vous ne m'avez pas encore dit le chiffre?...

— Il nous faudrait, balbutia Simone, il nous faudrait... 300 000 francs!...

Pas un muscle du visage de la vieille femme ne tressaillit et elle acheva tranquillement :

— Une fortune! Et vous venez de but en blanc me demander cette fortune? Qu'est-ce qui a bien pu vous faire croire que je vous la donnerais?

Simone articula quelque chose d'inintelligible. Elle était maintenant presque aussi pâle que lady Eleanor. Celle-ci parut remarquer son trouble, y avoir même un peu d'égard.

— Remettez-vous, dit-elle d'un ton moins acerbe. Cette démarche a dû vous coûter.

— Rien ne coûte lorsqu'il s'agit des siens.

— Décidément vous aimez beaucoup vos parents.

— Ah! si je les aime!...

Toute l'âme de Simone passa dans ces mots.

Lady Eleanor sembla médiocrement touchée de cet élan et, haussant les épaules, répliqua :

— Ils devraient avoir pour vous au moins autant d'affection et de sollicitude, et je ne puis m'expliquer comment ils ont eu le cœur de vous exposer ainsi à tous les risques d'une aussi folle tentative.

— C'est moi seule qui en ai eu l'idée! affirma de nouveau Simone.

— Une idée absurde! A votre âge de semblables coups de tête peuvent encore passer pour des audaces généreuses, mais à celui

de vos parents, cela s'appelle de la simple folie. Car enfin vous ne pouviez même espérer que je vous recevrais. Depuis des années, ma porte est fermée à tout le monde, et c'est le hasard qui l'a ouverte devant vous.

— Le hasard... ou la Providence!... murmura Simone.

Lady Eleanor tourna la tête à demi comme si elle eût encore regardé son rideau, puis, d'un ton singulier, elle répéta :

— La Providence!... une providence... Oui, c'est bien cela! Ainsi, vous comptiez sur la Providence?

— J'y comptais, dit gravement Simone et, comme vous le voyez, j'avais raison puisqu'elle m'a menée jusqu'à vous.

— Vous imagineriez-vous, en parvenant jusqu'à moi, avoir obtenu un grand avantage?

L'accent de lady Eleanor était plein d'une telle raillerie, que Simone crut, cette fois, la partie définitivement perdue.

— Oui, répliqua-t-elle cependant avec fermeté, j'ai cru et je crois encore que, sachant nos peines, vous ne pourrez pas y rester insensible.

— Avez-vous donc partagé les miennes, pour que cette confiance vous soit permise? dit amèrement lady Eleanor.

Elle pencha la tête et sa face livide parut si désolée qu'un sentiment de pitié pour cette femme qu'elle implorait, peut-être en vain, traversa le cœur tendre de Simone.

— Si je les avais connues, j'aurais été heureuse de les adoucir, murmura-t-elle, en faisant un mouvement pour se rapprocher de sa tante.

Celle-ci se redressait déjà, un sourire dédaigneux aux lèvres, et elle continua avec la même froideur sarcastique :

— Ne vous occupez pas de moi. Songez plutôt à vous-même. Qu'allez-vous faire maintenant?

Simone prévit un congé et se levant :

— Je vais partir, ma tante, dès que j'aurai votre réponse.

— Et comment partirez-vous? Qui vous accompagnera? Vous n'êtes pas venue toute seule de Paris?

Simone expliqua que quelqu'un l'attendait peut-être encore à la grille, qu'en tous cas elle pouvait retourner à York.

Sans faire aucune réflexion, lady Eleanor posa le doigt sur un timbre placé à sa portée. Presque aussitôt un domestique parut. Brièvement, elle lui donna quelques ordres en anglais et, quand il fut sorti, elle dit, se tournant vers la jeune fille :

— J'ai envoyé chercher votre malle et congédié la voiture puisque vous entendez rester chez moi.

— Comment! s'écria Simone ébahie.

— Vous me demandez une réponse. Or vous ne supposez pas

qu'une chose si grave puisse se décider sur-le-champ, sans réfléchir. Donc, il vous faut attendre ici, car je ne vois pas d'autre endroit où il vous soit possible de rester. Faute de mieux, cela vous procurera toujours l'occasion de me connaître, ce que vous désiriez, avez-vous prétendu!

Lady Eleanor avait tout l'air de se moquer de Simone, mais, pour la jeune fille qui comptait sur un refus formel, ces paroles furent presque douces à entendre.

— Oh! ma tante, dit-elle avec un sourire reconnaissant. Je resterai puisque vous voulez bien le permettre...

Le sourire de Simone était très doux, très lumineux, rajeunissant encore son jeune visage, et le regard de lady Eleanor, toujours fixé sur sa nièce, se fit moins implacable.

— Vous devez être fatiguée, dit-elle, semblant se rappeler un peu les devoirs de l'hospitalité. Vous avez peut-être froid aussi. Moi j'aime le froid, mais, dans votre famille..., on le redoute beaucoup. Chauffez-vous.

Pourquoi, si lady Eleanor aimait le froid, un feu de charbon ardent brûlait-il dans la grille du foyer, emplissant la pièce d'une chaleur lourde, presque suffocante?

Sans chercher à s'expliquer cette bizarrerie plus que les autres bizarreries déjà remarquées chez sa tante, Simone, effectivement très frileuse comme tous les d'Avron, se rapprocha de la cheminée autant que le lui permit un vieux petit chien très pelé, très laid, étendu sur un tapis devant le feu, et qui se mit à grogner, habitué sans doute à occuper seul cette place et n'admettant pas qu'on le dérangeât.

— Mon chien est vieux et malade et, partant, peu aimable. Les bêtes ressemblent aux gens, observa lady Eleanor...

Puis, revenant à sa nièce, elle reprit de son même ton impérieux :

— A quoi vous servent à présent ce manteau et ce chapeau? comptez-vous les garder tout le temps de votre séjour ici?

Sans répliquer, Simone laissa tomber son lourd vêtement de voyage, détacha son voile, ôta son chapeau.

Lady Eleanor qui suivait attentivement l'opération, parut satisfaite du résultat.

— Allons! déclara-t-elle, vous êtes bien une vraie d'Avron. Le portrait de votre père. Vous n'avez pas ses yeux, pourtant, ni sa physionomie. Vous rappelleriez plutôt...

Elle se tut, et Simone eut l'idée que c'était une personne chère, probablement son oncle, le mari de lady Eleanor dont le souvenir venait d'être évoqué. Peut-être, après tout, cette femme si insensible en apparence gardait-elle encore, profondément cachés, un amour et une douleur qui étaient le secret de sa vie.

— Comment vous appelez-vous? demanda-t-elle tout à coup avec ce décousu qui caractérisait sa conversation. Vous ne me l'avez pas dit.

— Je m'appelle Simone.

— Ah! on vous a donné le nom de votre grand'mère à vous aussi.

Simone ne connaissait personne autre dans la famille qui eût hérité de ce nom, mais à l'accent triste de lady Eleanor elle supposa qu'il avait dû être porté par un des enfants de sa tante, morts en bas âge.

Lady Eleanor demeura un instant silencieuse, puis, s'appuyant des deux mains à la table placée devant elle, elle se leva et vint à Simone. Alors, seulement, la jeune fille s'aperçut que sa tante était très grande, osseuse, si fortement charpentée qu'en dépit de sa maigreur, elle restait massive et lourde. Sa robe de deuil, longue, droite, les pans de mousseline blanche de son bonnet de veuve flottant derrière elle comme un voile, lui donnaient un aspect monacal qui ajoutait encore à l'étrangeté de sa personne.

— Vous êtes très rouge, observa-t-elle, touchant du bout du doigt la joue brûlante de Simone, qui, à ce premier contact, ressentit une impression singulière. Vous devez avoir mal à la tête quoique vous ne vouliez pas l'avouer. Cette expédition dépassait vos forces. Et puis, ayant déjeuné de bonne heure, vous avez faim; à votre âge on a toujours faim.

Lady Eleanor parlait avec une sorte d'envie et, malgré les protestations polies de sa nièce, elle ajouta :

— Je vais sonner pour qu'on apporte le thé.

Elle avait dû habituer ses gens à une prompte obéissance, car deux minutes ne s'étaient pas écoulées que le plateau était déjà déposé sur la table, un grand plateau d'argent chargé d'un service à thé, en argent aussi, dont chaque pièce affectait une dimension et un poids presque exagérés.

— Prenez! dit lady Eleanor, présentant à Simone une tasse et une assiette de gâteaux.

Simone s'était aperçue déjà qu'il était inutile de discuter les volontés de sa tante. La soumission lui fut d'autant plus aisée qu'elle n'avait rien pris depuis son départ de Londres et mourait littéralement de faim.

Tout en buvant son thé et en mangeant un prince-Albert, elle remarquait que lady Eleanor portait sa tasse à ses lèvres puis l'en éloignait sans avoir pu même avaler une gorgée, et émiettait nerveusement son gâteau entre ses doigts. Simone se hâta d'achever son léger repas, et aussitôt sa tante demanda :

— Désirez-vous, à présent, vous reposer dans votre chambre?

d'une façon qui ne laissait pas de doute sur la réponse attendue. Non pas encore? ajouta-t-elle, voyant Simone faire un mouvement pour se retirer. On va vous conduire, l'on viendra à huit heures vous chercher pour dîner, car vous ne retrouveriez jamais votre chemin dans les corridors. Vous ne savez pas l'anglais, je crois?

Simone reconnut son ignorance, mais, loin d'en être formalisée, sa tante parut, au contraire, très satisfaite.

— Je m'étonne encore plus que, ne pouvant même vous expliquer, vous soyez parvenue jusqu'ici. Comment le portier vous a-t-il laissé passer?

Simone était trop franche pour déguiser rien de la vérité. Elle n'avait, du reste, aucune raison pour le faire.

— Je ne suis pas entrée par la grille, dit-elle, mais par une petite porte de côté.

— Qui vous a indiqué cette porte?

— Je venais de voir sortir quelqu'un par là.

— Sortir?... Qui?...

A l'animation subite de lady Eleanor, Simone redouta d'avoir inconsciemment abordé un sujet périlleux, mais elle s'était trop avancée pour reculer. D'ailleurs, l'occasion s'offrait d'éclaircir peut-être un point intéressant resté dans l'ombre : la personnalité de son mystérieux protecteur. Vivement intriguée, elle déclara :

— C'était un monsieur qui semblait venir du château.

— Un monsieur! répéta lady Eleanor, dont toute l'attention paraissait être en éveil. Pas un domestique? Vous en êtes sûre?

— Non, pas un domestique.

— Quel genre d'homme? Quel âge? Quelle apparence?

Ces questions tombaient des lèvres de lady Eleanor avec une impatience mal déguisée, une sorte de crainte.

— Jeune, très grand, répondit Simone de plus en plus intriguée.

— Et il vous a vue, il vous a parlé? demanda lady Eleanor dont les pommettes se marbraient de deux taches violacées.

Bien qu'aucun autre signe extérieur ne trahît ce qui se passait en elle, Simone crut deviner la formation sourde d'une colère contenue. L'idée ne lui vint cependant pas qu'elle pût dissimuler ses rapports avec un inconnu, et, à tout risque, elle redit presque mot à mot leur court entretien.

— Ah! il se mêle de défendre ma porte! Que ne se la défend-il à lui-même avant tout autre! haleta lady Eleanor dont la respiration devenait pressée.

Elle se redressa, déployant sa haute taille. Ses lèvres se serraient, et dans ses prunelles claires passait cette lueur d'acier que Simone connaissait déjà. Puis elle se détourna tout d'une pièce, regarda

encore son rideau qu'un courant d'air plus fort semblait gonfler, fit quelques pas et se rassit tranquillement à la place qu'elle occupait lorsque Simone était arrivée, montrant à la jeune fille stupéfaite son visage redevenu impassible.

Presque en même temps une femme de chambre se glissa dans le salon avec cette allure discrète, cette marche silencieuse d'ombre adoptée par tous les serviteurs du château. Elle s'arrêta devant Simone qui, sur un signe de lady Eleanor, se leva et la suivit.

Ensemble elles parcoururent un long corridor, descendirent quelques marches, puis circulèrent à travers d'autres escaliers indiquant des changements de niveau, d'autres couloirs, bizarrement entre-croisés, tournant et retournant dans tous les sens, tant et si bien que Simone avait perdu sa direction, ne savait plus même à quel étage ni dans quelle partie du bâtiment elle se trouvait, lorsque, enfin, elle parvint à la chambre qu'on lui assignait.

C'était une chambre très spacieuse, meublée avec ce confort des maisons anglaises riches, qui rappelle toujours un peu l'hôtel de premier ordre. De grandes armoires à glace qui auraient contenu la garde-robe d'une reine occupaient les quatre panneaux principaux. Le lit en cuivre était très large, presque carré, la table à écrire aurait pu tenir lieu de bureau à un ministre.

Le soin le plus minutieux, l'ordre le plus impeccable, avaient, d'ailleurs, présidé aux moindres détails de l'installation, et, sans l'odeur de renfermé encore tenace et le grésillement du charbon dans la cheminée humide, on n'aurait jamais deviné que cette chambre inhabitée depuis longtemps venait d'être préparée à la hâte pour un hôte nullement attendu.

Restée seule dans son nouveau gîte, Simone n'éprouva pourtant qu'une impression de froid, de tristesse. Tout ce qui l'entourait lui semblait étranger, presque hostile, trop grand, trop riche, narguant, écrasant sa propre détresse, et, avec une anxiété douloureuse, elle se demandait quel sort l'attendait, quelles découvertes elle allait faire dans cette demeure fermée à tous, où, si singulièrement, elle se trouvait implantée.

A quels mobiles obéissait sa tante en la retenant? Lady Eleanor était-elle, comme l'avait dit M. d'Avron, comme ses paroles dures et hautaines l'auraient fait accroire, une femme méchante, incapable de pitié, qui triomphait du malheur d'autrui et n'avait cherché qu'à prolonger ce triomphe? ou, au contraire, une pauvre créature, aigrie par des souffrances morales et physiques, mais accessible à certains sentiments, à certaines émotions dont Simone avait cru voir la trace? ou encore, ainsi que ses manières bizarres, sa conversation décousue, l'étrangeté de sa vie, prêtaient à le supposer, une

déséquilibrée, agissant d'après sa lubie du moment, et dont les paroles et les actes ne pouvaient être interprétés d'une façon sûre.

Entre ces trois hypothèses, Simone demeurait indécise, n'en pouvant admettre ou rejeter entièrement aucune. Elle croyait deviner qu'en lady Eleanor il y avait quelque chose d'impénétrable, que son père ignorait, qu'elle-même ne saurait jamais peut-être.

Autour de lady Eleanor, le mystère, du reste, n'apparaissait-il pas partout? Qui donc était cet homme, dont Simone avait entendu la voix, distingué les paroles? et pourquoi lady Eleanor, qui s'entretenait avec lui, prenait ses conseils, les suivait même, avait-elle paru étonnée, irritée d'une allusion faite à sa présence?

Plus Simone réfléchissait, plus la situation lui paraissait embrouillée, sa propre ligne de conduite incertaine. Mais une chose demeurait sûre : la vie, l'honneur de tous les siens, dépendaient de lady Eleanor. Le seul moyen de les sauver, c'était de lui plaire, et la petite Bretonne s'y résolut avec toute son énergie.

L'heure du dîner approchait. Elle se demanda s'il fallait changer de toilette. La coutume anglaise et les égards dus à lady Eleanor la déterminèrent, et, après quelques hésitations, elle tira de sa malle une petite robe de lainage clair, simple, mais fraîche et gaie, une vraie robe de jeune fille.

Une fois habillée et recoiffée, elle se regarda à la glace avec une attention inquiète qui ne lui était pas habituelle. L'absence totale de coquetterie, peut-être aussi la conscience vague de sa beauté la rendait en général très peu soucieuse de l'effet qu'elle produirait. Ce soir-là elle s'en préoccupait vivement, et elle fut contente de se trouver reposée, calme, revenue extérieurement à son état ordinaire, plus contente encore lorsque, en entrant dans la salle à manger, elle vit sa tante la considérer d'un air approbatif.

Lady Eleanor avait déjà pris place à la table, une table autour de laquelle douze personnes eussent tenu à l'aise, beaucoup trop petite cependant pour l'immensité de la pièce. Deux couverts étaient mis en face l'un de l'autre, et Simone éprouva une légère déception à voir qu'on n'attendait aucun nouveau convive. Le dîner n'en était pas moins servi avec cet apparat, cette recherche fastueuse partout déployée! La nappe disparaissait presque sous l'argenterie entassée : réchauds énormes, cloches recouvrant les plats, surtouts, corbeilles à fruits, une foule d'autres objets superflus, uniquement destinés à la montre, et dont l'étincellement aux lumières rappelait un peu trop l'étalage d'un orfèvre. Quatre domestiques en livrées éclatantes se tenaient à leur poste, et le menu, par sa composition et son exécution, était celui d'un grand dîner de Paris.

— J'ai un cuisinier français, expliqua lady Eleanor.

Le cuisinier français lui était d'une médiocre utilité, car elle ne touchait même pas aux plats qu'on servait, et dont Simone trouva le défilé interminable, ne se sentant guère mieux disposée à y faire honneur. Le tête-à-tête, à mesure qu'il se prolongeait, lui devenait de plus en plus pénible. Auprès de sa tante, elle éprouvait l'embarras d'une personne qui serait obligée de jouer d'un instrument inconnu et qui aventurerait au hasard des essais timides, aussi surprise de tomber juste parfois que, plus souvent, de produire une forte dissonance. Sans qu'on pût l'expliquer ni le prévoir, certaines réponses, certaines paroles des plus inoffensives, semblaient irriter profondément lady Eleanor, tandis que d'autres, avec aussi peu de raison apparente, amenaient sur son visage une détente passagère, voire même une sorte de sourire. Ainsi, elle haussa les épaules d'un air dédaigneux en entendant Simone, interrogée sur le compte de Georges, parler de l'intelligence extraordinaire de l'enfant, des espérances qu'il donnait, et elle marmotta avec un ricanement :

— Fonder des espérances sur un enfant! Faut-il être fou pour cela!

Puis, au contraire, la mention qui fut faite de Flora éveilla en elle un vif intérêt, une compassion inattendue, et elle soupira :

— Je plains cette pauvre petite, infirme, contrefaite, retranchée de la vie commune, n'inspirant aux autres que la répulsion ou la pitié.

— Personne ne pourrait avoir de répulsion pour Flora, répliqua vivement Simone. Son esprit, sa gentillesse, font vite oublier sa disgrâce physique.

— Vraiment! C'est là votre manière de voir?

Il ne fut plus question de Flora. On se levait enfin de table pour regagner le salon où Simone avait été reçue et qui paraissait la résidence habituelle de lady Eleanor.

A partir de ce moment, les choses allèrent un peu mieux. Simone crut comprendre que sa tante l'étudiait et n'était pas, jusqu'à présent, mécontente du résultat de cette étude.

— Jouez-vous du piano? demanda tout à coup lady Eleanor.

— Oui, ma tante, un peu.

— Eh bien, jouez-en.

Du geste, lady Eleanor désignait un magnifique Erard à queue qui occupait l'angle de la pièce.

— Vous aimez la musique, ma tante? hasarda Simone.

— Moi? pas du tout, répliqua lady Eleanor d'un ton tranchant qui ne laissait pas de doute sur son opinion.

Puis, avec un illogisme flagrant, elle conclut :

— Jouez tout de même. Cela me fera plaisir.

Trop contente d'avoir trouvé un passe-temps, Simone s'approcha du piano.

— Il y a de la musique dans le casier, ajouta lady Eleanor.

La bibliothèque musicale était singulièrement bien montée pour appartenir à une personne qui faisait si peu de cas de l'art. Simone y trouva la plupart des œuvres nouvelles des compositeurs français, choisies avec un goût et un soin de connaisseur. Mais elle ne s'arrêtait plus à ses étonnements, et, ouvrant sur le pupitre une partition, elle se mit à jouer.

D'excellentes leçons, l'audition fréquente des chefs-d'œuvre interprétés comme on ne les interprète qu'à Paris, avaient développé ses aptitudes natives, et son talent était réel.

Lady Eleanor ne parut nullement s'en apercevoir, car elle écouta d'un air ennuyé, tournant la tête à chaque minute pour regarder autour d'elle, ou, étendant la main avec effort pour caresser son vieux chien, qui, maintenant réveillé, était venu se blottir sur ses genoux. Puis, sans un mot d'éloge, aussitôt le dernier accord frappé, elle commanda hâtivement :

— Vous chantez aussi sans doute : chantez, je vous prie.

Une révolte souleva l'âme de Simone. Très aimée dans sa famille, très choyée dans le monde, elle n'avait jamais été traitée avec ce sans façon despotique. Elle fut au moment de répondre, de refuser, mais un sentiment plus haut encore que sa fierté prit le dessus. Pour l'amour des siens, on peut tout endurer, même les humiliations.

Elle chanta de vieilles chansons bretonnes dont la mélodie simple convenait à sa voix juste, timbrée, mais peu étendue et dont la tristesse se trouvait en harmonie avec ses dispositions actuelles.

Le maintien de lady Eleanor conservait la même indifférence glaciale à laquelle s'ajoutait une lassitude visible; et cependant, dès que la voix de Simone s'éteignait, elle reprenait comme machinalement :

— Chantez encore autre chose, je vous prie.

Au bout de trois ou quatre morceaux, sa fantaisie cessa enfin subitement et elle déclara :

— Je ne veux pas vous retenir davantage. Il est déjà tard et avant de vous coucher, vous voudrez probablement encore écrire à vos parents.

— Que leur dirai-je? demanda Simone.

Lady Eleanor fronça le sourcil et répliqua sèchement :

— Vous leur direz que je réfléchis, et vous vous le direz également. Vous ne pouviez espérer mieux, ni même aussi bien, je pense.

Elle tourna le dos à Simone qui, consciente d'avoir commis une maladresse, murmura timidement :

— Bonsoir, ma tante!

Puis, se ravisant soudain, elle revint vers la jeune fille, et, d'un ton radouci, prononça :

— Bonsoir, mon enfant.

Le bout de ses doigts se posa sur la main de Simone, que ce contact glacé fit de nouveau tressaillir. Plus elle approchait sa tante, plus celle-ci lui paraissait singulière, incompréhensible, différente de toutes les autres personnes jusqu'alors rencontrées, une créature à part, vivant dans des conditions spéciales.

Une fois encore, Simone regarda le rideau rouge, et, en se retirant, elle emporta cette sensation troublante qu'elle avait pénétré dans un monde mystérieux, qu'elle s'y trouvait prise, qu'elle s'en dégagerait malaisément. Tandis que, sous la conduite de son guide habituel, reparu comme par miracle à ses côtés, elle parcourut les détours du château, ces détours lui semblaient indéfinis, le château se transformait en un labyrinthe, en une prison d'où l'on ne sortait pas à son gré.

C'était un jeu de son imagination, elle le savait, mais ne s'en trouvait pas moins affectée. Sa tête restait lourde, remplie de trop d'impressions, et lorsque, écrivant à ses parents, elle voulut traduire ses impressions, il lui fut impossible de les démêler, de savoir s'il fallait envoyer un mot d'espoir à ceux qui attendaient ou les préparer à un mécompte. Elle se borna donc à relater brièvement les faits, leur laissant le soin d'en tirer la conclusion. Puis, comme elle en avait l'habitude, elle se recommanda à la Providence, ce qui est encore le seul moyen de calmer un cœur qui se trouble et de relever un esprit qui s'abat.

Champol.

La suite prochainement.

---

# L'ART JAVANAIS[1]

---

LA MUSIQUE JAVANAISE.

Parmi les arts javanais, la musique tient assurément le premier rang. Bien qu'assez différente encore de la nôtre, la musique javanaise s'en rapproche plus qu'aucune autre musique orientale ou asiatique. Essentiellement harmonieuse et douce, elle n'a ni les bruyants éclats du tintamarre chinois, ni la monotonie des mélopées arabes ou persanes.

Il va sans dire qu'à la première audition elle déconcerte quelque peu une oreille européenne rompue par une longue accoutumance à notre gamme et à nos accords; mais on se fait très vite à ses consonances parfois bizarres, et une éducation de quelques jours suffit à cet effet, ce qui prouve que les lois cachées de la musique javanaise sont, en somme, adaptées à la structure de notre oreille.

Tandis que les autres arts des Javanais portent plus ou moins l'empreinte d'un génie étranger, d'une inspiration venue d'Inde ou de Chine, leur musique est une création absolument originale qu'ils n'ont empruntée à personne : elle est douce comme le peuple dont elle reflète les sentiments, et comme lui manque d'énergie; souvent plaintive et vague, elle n'est jamais obscure ni confuse.

La musique javanaise est plutôt harmonique que mélodique et met en mouvement des masses instrumentales relativement considérables; elle n'est pas notée et ne s'apprend ou se transmet que par tradition.

Les Javanais sont, comme tous les peuples des îles de la Sonde, très épris de musique. Ils ont l'oreille musicale et le sens auditif très fin et délicat. Aussi l'aptitude est-elle chez eux générale : la

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1895.

musique y est un art réellement populaire et non pas l'apanage de quelques initiés ou le complément d'une éducation soignée.

Il est facile, même à un étranger, de constater combien ces dispositions musicales sont répandues, car dans tout Java on rencontre, souvent jusque dans les moindres kampongs, des orchestres ambulants ou gamelangs, fort supérieurs, en somme, à nos musiques de villages. Souvent le voyageur, en traversant les riches campagnes de l'intérieur de l'île, entend résonner comme un carillon lointain. Si, mû par la curiosité, il recherche l'origine de ce concert invisible, il ne tarde pas à découvrir derrière d'épais massifs de verdure un gamelang installé sous un berceau de feuillage : une dizaine de musiciens sont assis par terre, à l'orientale, au milieu de leurs instruments, assemblage varié de gongs, de cloches et de lames de bronze sonores, qu'ils frappent en cadence avec un calme suprême.

Rien de pittoresque et de charmant comme la rencontre de ces musiques champêtres. Et quel heureux contraste avec nos triviales musiques de villages, où les rudes accents d'un trombone époumoné se mêlent aux grincements aigrelets d'un crincrin, coupés par de fréquents roulements de tambour!

Il serait sans doute plus instructif pour le lecteur d'entendre un gamelang pendant quelques minutes, que de lire les détails qui vont suivre; car, si c'est toujours une tâche ingrate que de parler de musique, la difficulté augmente encore quand il s'agit d'une musique exotique et lointaine. Qu'on nous pardonne donc l'aridité de cette nomenclature et la bizarrerie des noms javanais que nous allons être obligés de citer.

L'orchestre javanais complet, ou gamelang, se compose d'instruments à vent, d'instruments à cordes et d'instruments à percussion. Mais il est assez curieux que les instruments à percussion aient ici la place prépondérante, tandis que les instruments à cordes et à vent n'ont qu'une bien moindre importance. Dans nos orchestres, c'est l'inverse : les instruments à cordes forment la base même de notre symphonie.

Toutefois, parmi les instruments à corde, il en est un qui est indispensable dans tout gamelang : c'est le violon persan-arabe, connu sous le nom de *rebab*. Originaire de l'Asie antérieure, il a probablement été importé à Java à l'époque où l'islam s'y est propagé. Cet instrument a la forme et la dimension d'une mandoline; on le joue à la façon d'un violoncelle, c'est-à-dire en l'appuyant sur le sol par une pointe, et en faisant vibrer les cordes avec un archet.

Le rebab a deux cordes de cuivre, dont la plus longue est

accordée dans le ton fondamental du gamelang, et la plus courte en quinte avec la première. On se borne à effleurer légèrement les cordes avec le doigt; aussi rendent-elles des sons aigus, analogues à ce que nous appelons « harmoniques » ou « flageolets », sur le violon. Le rebab est l'instrument dirigeant du gamelang : il est joué par le chef d'orchestre et donne la mélodie qui doit être chantée; sur lui se règlent tous les autres instruments.

Un autre instrument à cordes, employé quelquefois encore dans les gamelangs, mais dont l'usage devient de plus en plus rare, est le *tjalempoung*, sorte de harpe à dix ou quinze cordes, disposée horizontalement sur quatre pieds.

Enfin, le *tarawangsa*, analogue au luth ou à la guitare, est à peu près tombé en désuétude.

Parmi les instruments à vent, le principal est le *souling*, sorte de flûte en usage chez tous les peuples des Indes Néerlandaises; c'est un tube de bambou, muni d'une embouchure en biseau, dans lequel on souffle comme dans un flageolet ou dans une clarinette. Le souling a tantôt quatre trous, tantôt six. On emploie quelquefois le souling dans les orchestres qui accompagnent les représentations de la comédie du wayang.

Un autre instrument à vent est le *selompret*, dont le nom semble provenir d'une corruption du mot trompette, bien qu'il n'ait qu'une ressemblance lointaine avec ce que nous appelons ainsi. C'est un instrument fait de bois de diati ou d'un autre bois dur, évasé à son extrémité et muni d'une embouchure analogue à celle de notre clarinette. Il porte, à la face inférieure, une ouverture où le joueur introduit son pouce, et six trous à la face supérieure. On ne l'emploie que pour les représentations du wayang-karoutjil.

Mais la partie fondamentale du gamelang se compose des instruments à percussion, c'est-à-dire des gongs grands et petits, des carillons ou rangées de cloches et de rangées de lames de bronze. Sous une grande variété de noms, la plupart de ces instruments ont, en somme, un principe identique : le lecteur connaît sans doute le jouet d'enfant que nous appelon harmonica, composé de lames de cristal ou de clochettes figurant les notes de la gamme. Les instruments à percussion javanais ne sont que de grands harmonicas, composés non plus de clochettes ou de lames de cristal, mais de cloches et de lames de bronze d'assez grandes dimensions. Tels sont le *gambang*, le *saron*, le *demoung*, le *slentem*, le *gender*.

Les Javanais avaient, il y a plusieurs siècles déjà, poussé l'art de travailler les métaux à un haut degré de perfection. Ils avaient

notamment acquis une grande supériorité comme fondeurs de bronze, ainsi qu'en témoignent de nombreuses statuettes ou statues, lampes, objets divers, remontant à l'époque bouddhiste, et qui subsistent encore aujourd'hui dans les collections et les musées. Mais cet art, brillant jadis, est tombé de nos jours dans une profonde décadence, et il n'en reste plus, comme dernier vestige, que la fabrication des gongs, cloches et autres instruments sonores faisant partie du gamelang, industrie pour laquelle les Javanais ont conservé une indiscutable supériorité. De nos jours encore, ils ont le secret d'alliages savants qui donnent à leurs gongs une sonorité si riche et si pleine, que nos fondeurs de cloches chercheraient sans doute vainement à l'atteindre. Le plus connu de ces alliages est un composé de trois parties de cuivre et d'une partie d'étain nommé gongsa, qui sert à la fabrication des gongs et de la plupart des instruments que nous allons énumérer. Il entre également dans la composition de cet alliage un métal blanc venant du Japon et dont on ne connaît pas exactement la nature [1].

Le gong est, dit-on, d'origine chinoise et indienne; mais le nom de cet instrument est javanais et a conquis chez nous droit de cité. Le gong est un disque en bronze de gongsa, muni d'un large rebord circulaire, et présentant au centre une saillie ou renflement hémisphérique. On suspend le gong verticalement, et on le fait vibrer en frappant sur la saillie centrale au moyen d'un bâton terminé par une boule recouverte de caoutchouc. D'après leur forme et leur son, on distingue les gongs en mâles et femelles : les gongs mâles sont plus petits et ont un rebord plus large. Il y a d'ailleurs une variété presque infinie de gongs.

Le gong est l'instrument de basse par excellence. Chaque gamelang en comporte un certain nombre, de diverses dimensions; il y en a d'un diamètre de 3 pieds et plus. Le plus grand des gongs du gamelang vibre dans le ton fondamental de la gamme, mais à une octave inférieure. Il faut avoir entendu ces instruments pour se faire une idée de leur beauté : c'est un ton riche, plein, puissant, si grave parfois que les ondes sonores imitent le roulement lointain du tonnerre. On suspend généralement une paire de gongs de grande dimension à une sorte de portique en bois richement sculpté, peint et doré. Cela fait un instrument magnifique dont les compositeurs européens, de nos jours si curieux de toute innovation, pourraient faire, dans leurs symphonies, le plus heu-

[1] L'auteur a contrôlé ces renseignements à Samarang, auprès des principaux fabricants de gongs. On croit généralement, mais à tort, que le troisième métal, dont il s'agit ici, est l'argent.

reux emploi, à condition d'en user avec discrétion. Le défaut principal du gong est en effet dans l'abus que les exécutants sont tentés d'en faire : quand on le frappe trop fort, le ton en est si éclatant qu'il couvre celui des autres instruments.

Un des instruments les plus importants du gamelang est le *kromo* ou *bonang*, qui se compose d'une double rangée de gongs de moindre dimension, disposés horizontalement dans un châssis. La première rangée se compose de gongs femelles, la deuxième de gongs mâles. Ces gongs embrassent une étendue de deux octaves et sont au nombre de dix ou quatorze, selon la gamme adoptée pour l'instrument : on compte dix gongs pour la gamme *pelog*, et quatorze gongs pour la gamme *salendro*. Cette différence dans le nombre des notes se retrouve dans presque tous les instruments de musique javanais. L'exécutant, assis par terre devant son instrument, le fait résonner en frappant les gongs avec une baguette qu'il tient dans chaque main.

Le bonang ou kromo est donc une espèce de carillon, comparaison d'autant plus juste que les gongs qui le composent ont à peu près la forme de cloches.

Il y a des bonangs de grande et de petite dimension. Le *bonang renteng*, composé de vingt gongs sur une seule rangée, fait partie d'une espèce particulière de gamelang, en usage seulement dans les cérémonies qui accompagnent les mariages et les circoncisions.

Il serait impossible de décrire en détail tous les instruments divers composés de un, deux ou plusieurs gongs, et différant par par leur son, leur dimension ou la façon de les jouer. Bornons-nous à mentionner encore les autres instruments à percussion les plus importants du gamelang.

Le *gambang* est une caisse en bois oblongue et un peu rétrécie vers la droite, à la partie supérieure de laquelle sont disposées horizontalement de 16 à 18 touches résonnantes en bois de diati, sur lesquelles on frappe avec deux petits marteaux de bois ou maillets. C'est, en plus grand, l'instrument que nous appelons xylophone.

Le *saron* a la même forme que le gambang, et se joue de la même façon, mais les touches sont en métal au lieu d'être en bois, et leur nombre ne dépasse pas six ou sept. Le saron n'est donc qu'un harmonica de grande dimension.

Le *demoung* est un instrument du même genre, composé de six ou sept grandes touches ou lames vibrantes, de forme convexe.

Le *slentem* ne diffère du précédent que par la forme des touches, dont chacune présente au centre une saillie convexe en forme de bouton.

Le *gender* appartient encore à la même catégorie d'instruments, mais il est bien supérieur comme structure et comme sonorité, et c'est peut-être le meilleur des instruments de musique javanais. C'est une rangée de 12 lames sonores, disposées horizontalement : au-dessous de chaque lame est placé verticalement un tube de bambou de 2 pieds de longueur, ouvert de part en part et jouant le rôle de résonnateur.

Le gamelang comprend également des tambours de diverses formes : mais nous ne nous arrêterons pas à décrire ces instruments dont la structure n'offre d'ailleurs rien de particulier.

De même que notre musique comprend le mode majeur et le mode mineur, de même la musique javanaise comprend deux modes, composés d'intervalles musicaux différents; on les nomme *salendro* et *pelog*. Toutefois ces deux gammes ne sont pas absolument immuables et les intervalles d'un ton à l'autre sont sujets à d'assez grandes variations, tantôt par suite de l'insuffisance des exécutants, tantôt par suite de l'usure des instruments. On peut dire qu'un intervalle d'un quart de ton est difficilement perceptible pour l'oreille d'un Javanais.

On se fera une idée assez exacte de la gamme salendro en touchant les notes noires d'un piano, à partir de *fa dièze*. On obtient ainsi la succession de notes suivante :

fa ♯ sol ♯ la ♯ — do ♯ ré ♯ — fa ♯.

Les noms javanais de ces notes sont : *barang*, *goulou*, *tengah*, *lima*, *nem*, *barang*.

La gamme *pelog* a deux notes de plus que la précédente. Ces notes portent les noms de *manis* et *pelog*, et sont disposées de la façon suivante : *barang*, *manis*, *goulou*, *tengah*, *pelog*, *lima*, *nem*, *barang*.

Il serait très difficile de définir exactement les intervalles entre ces deux tons supplémentaires et les tons voisins. Notre notation musicale est sans doute insuffisante pour en donner une idée exacte.

La différence des deux modes musicaux résulte non seulement de la différence des gammes, mais aussi du timbre des instruments employés. Les Javanais reconnaissent aux instruments *salendro* un son cristallin, aux instruments *pelog* un son métallique. La sonorité des premiers est plutôt brillante et virile; celle des derniers plutôt douce et sentimentale.

A ces deux modes principaux on peut en joindre un troisième, nommé *miring* ou *laras miring*, que l'on obtient en omettant dans la gamme *pelog* les deux notes *tengah* et *nem*. De l'avis des Java-

nais, ce mode est en quelque sorte intermédiaire entre le *salendro* et le *pelog*.

Les trois modes dont nous venons de définir les gammes ont donné leurs noms aux trois sortes principales de gamelang : le gamelang *salendro*, le gamelan *pelog* et le gamelang *miring*. Rappelons au lecteur qu'il y a également trois espèces de wayang ou théâtres de marionnettes et ajoutons que la première sorte de gamelang se joue avec le wayang *pourwa*, le deuxième avec le wayang *gedog* et la troisième avec le wayang *karoutjil*.

Les Javanais ont encore un certain nombre de noms spéciaux pour désigner divers autres gamelangs, employés en telle ou telle circonstance. Mais ces distinctions ne s'appliquent qu'à la dimension et au nombre des instruments, et non pas à la gamme sur laquelle ils sont basés. Bornons-nous à citer les gamelangs *sakaten* qu'on n'entend qu'à la cour de l'empereur de Sourakarta et à celle du sultan de Djokjokarta. Ces gamelangs ne diffèrent du *pelog* que par la dimension plus grande et le son plus fort des instruments.

Dans toutes ces descriptions, nous n'avons parlé que de la partie métallique ou sonore des instruments. Quant à la partie en bois qui supporte les gongs, les cloches ou les lames vibrantes, et qui forme le meuble de l'instrument lui-même, elle est tantôt d'une grande simplicité pour les gamelangs populaires, tantôt, au contraire, ornée avec élégance ou somptuosité pour les gamelangs appartenant à des princes ou à de riches particuliers.

Rien n'est plus décoratif qu'un beau gamelang : on y voit des gongs suspendus à des portiques ornés de dragons ou de chimères; d'autres, reposant sur des socles en bois élégamment ajourés, peints et dorés. Toute cette ornementation est fantaisiste et de bon goût. Ajoutons qu'un gamelang complet coûte de 2500 à 5000 fr. ou même bien davantage.

Lorsqu'il est au complet, l'orchestre *pelog* ou *salendro* comprend vingt-quatre musiciens. Tous sont assis par terre ou plutôt accroupis à la mode orientale à côté de leurs instruments. Le joueur de rebab donne l'intonation et tous les musiciens se règlent sur lui avec la plus grande intensité d'attention.

Dans la musique javanaise c'est l'élément harmonique qui prévaut. La mélodie est toujours très vague et la mesure assez variable. Aussi, de l'avis des juges les plus compétents, est-il impossible de la transcrire avec notre notation musicale et notre division en mesures. On se demande comment, dans ces conditions, les musiciens du gamelang peuvent jouer ensemble sans tomber dans la plus grande confusion. Ils y arrivent cependant, et sans grande difficulté, semble-t-il. Guidés par leur mémoire, par

une grande attention et un tact très fin, ils suivent, parfois devinent en quelque sorte les ritournelles du joueur de rebab. N'est-ce, d'ailleurs, pas ainsi que jouènt les tsiganes?

Si la musique javanaise est essentiellement orientale par l'irrégularité du rythme, par le retour fréquent des mêmes phrases et la répétition du même son, elle se rapproche un peu de la nôtre par quelques-unes de ses qualités harmoniques. Mais qu'elle est loin d'avoir la puissance expressive de notre symphonie! Elle ne saurait traduire la passion, l'émotion, les sentiments divers qui nous agitent; il ne faut lui demander ni l'énergie ni la sensibilité. A quoi donc attribuer cette impuissance et cette irrémédiable infériorité? Serait-ce à la faiblesse de sa mélodie et à l'irrégularité de sa mesure? Mais nos virtuoses ne prennent-ils pas de grandes libertés avec la mesure, et les compositeurs modernes ne semblent-ils pas plus soucieux de nouvelles combinaisons harmoniques que de l'expression mélodique?

Toutefois, l'élément mélodique, bien que secondaire, est encore suffisamment sensible dans la symphonie du gamelang. On retient assez facilement certains airs après une audition attentive, et l'on est même frappé de la façon ingénieuse dont la phrase musicale, souvent répétée, est ramenée.

Mais, comme nous l'avons dit précédemment, la qualité principale de la musique javanaise est une harmonie d'une grande douceur. Elle rappelle un peu ces carillons que l'on entend résonner du haut des beffrois des villes de Flandre. Dans le gamelang comme dans le carillon flamand, chaque note dure aussi longtemps que la vibration du gong ou de la cloche : l'instrumentiste peut, il est vrai, abréger le son en touchant du doigt la note sonore, il doit même le faire en jouant certains instruments, comme le *gender*, mais les vibrations du gong sont trop fortes pour être éteintes avec la main; dans aucun cas, d'ailleurs, il ne peut prolonger la durée de la note.

De là résulte une certaine confusion des sons qui s'accorde, du reste, assez bien avec le vague même de la musique javanaise. Peut-être est-ce pour cela qu'elle plaît, surtout entendue en plein air et d'un peu loin. Faute d'une initiation suffisante, les Européens n'arrivent généralement pas à distinguer les finesses de la musique javanaise et n'y trouvent qu'un bercement assez doux et monotone : pour eux, un air ressemble à l'autre. Pourtant, le répertoire du gamelang comprend plus de trois cents morceaux divers, et s'accroît sans cesse. Citons, toutefois, l'exemple d'un Européen qui, jouant souvent sa partie dans les gamelangs, témoignait d'un goût très vif et d'une grande admiration pour la musique javanaise.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les Javanais écoutent leur musique avec délices, qu'elle les grise, les enivre, les plonge dans une sorte d'hypnose.

Les Javanais, d'autre part, ne sont pas insensibles à la musique européenne; assez souvent même ils deviennent bons instrumentistes dans les musiques militaires hollandaises de la colonie.

Pour compléter cet exposé sommaire de la musique javanaise, il nous reste à dire quelques mots du chant. Les symphonies du gamelang sont, en effet, presque toujours entremêlées de phrases chantées. Néanmoins, les voix (généralement féminines) n'y ont qu'une importance secondaire. Pour les Javanais, le chant et la poésie sont inséparables : toute poésie doit être chantée, toute poésie peut être accompagnée sur le gamelang. La poésie javanaise ne tient pas compte de l'accent ou de la quantité comme les poésies latine, allemande, anglaise; elle n'est basée que sur le nombre de syllabes dans chaque vers et sur la rime, comme la poésie française. Aussi l'improvisation chantée est-elle assez facile pour les Javanais.

Les chants des Javanais ne produisent tout leur effet que dans l'ensemble de la symphonie du gamelang. En eux-mêmes, et dépourvus d'accompagnement, ils paraissent un peu traînants et souvent nasillards, analogues, en somme, à ceux des autres peuples orientaux, des Arabes, notamment. Les voix sont très aiguës, comme celles de tous les peuples de la race jaune en général. Ces chants produisent néanmoins une assez grande impression dans les représentations dramatiques, au milieu de l'ensemble formé par le jeu des acteurs, par les danses et la musique du gamelang. Quelquefois, ce sont les acteurs eux-mêmes qui chantent la phrase musicale, mais plus souvent les chanteurs, placés en dehors de la scène et mêlés aux musiciens de l'orchestre, accompagnent le jeu de personnages muets. La phrase mélodique, généralement assez courte et plaintive, reprise tantôt par une, tantôt par plusieurs voix, est jetée d'une façon bizarre sur le rythme régulièrement battu par les marteaux du gamelang. L'effet produit est étrange, original, mais n'est pas dépourvu d'une certaine grandeur.

## LE THÉATRE JAVANAIS

De même que la plupart des peuples orientaux, les Javanais sont passionnés pour le théâtre, la danse, la musique et tous les genres de spectacle en général.

Leur théâtre ne comprend guère que des représentations drama-

tiques mêlées de danses, dont les sujets sont toujours empruntés à l'histoire et à la mythologie javanaise. Les pièces sont jouées tantôt par des acteurs vivants, tantôt par des marionnettes.

Les représentations données par des acteurs vivants portent le nom de *wayang orang*. Les acteurs ont le visage couvert de masques étranges ou grotesques, et sont revêtus de costumes riches et parfois élégants, mais toujours d'une extrême bizarrerie. Le lecteur pourra s'en faire une idée en pensant aux costumes romains ou mythologiques du théâtre de l'époque de Louis XIV ou Louis XV.

Les acteurs du wayang orang ne sont que des mimes et ne prononcent jamais un mot : leurs gestes sont expliqués par un déclamateur qui joue en quelque sorte le rôle du chœur dans l'ancienne tragédie grecque. La musique d'un orchestre ou gamelang accompagne la mimique des acteurs et n'interrompt pas un instant ses accords auxquels se mêlent fréquemment des voix de femmes.

Les Javanais n'ont pas de théâtres publics. Les représentations n'ont lieu que chez les princes ou chez les particuliers assez riches pour en organiser.

Pour connaître le théâtre javanais dans toute sa beauté, il faut l'avoir vu à la cour de l'empereur de Solo ou du sultan de Djokjokarta. Il faut avoir assisté aux grandes fêtes princières annuelles [1], pour se faire une idée exacte de la splendeur de ces représentations qui, de nos jours, constituent sans aucun doute la manifestation la plus complète et la plus élevée de l'art javanais.

Mais rares sont les Européens qui peuvent se flatter de les connaître, car l'accès des palais de l'empereur et du sultan est des plus difficiles; les Hollandais gardent jalousement leurs princes protégés et les voyageurs les plus curieux doivent généralement se contenter des bagatelles de la porte. En dehors des théâtres de Solo et de Djokjokarta, il n'y a guère de grandes représentations que chez quelques princes indigènes ou régents, ou chez de riches Chinois, à l'occasion de fêtes familiales. On peut citer, parmi les plus intéressantes, les représentations hebdomadaires du wayang orang, chez le régent de Garout, dans les principautés de Préang : des acteurs casqués, masqués, costumés de la façon la plus étrange et la plus originale y représentent des scènes historiques empruntées aux anciennes légendes et figurées sous une forme symbolique.

A la cour de Solo, il y a presque tous les soirs une danse ou une comédie en présence de l'empereur. Les danseuses du palais sont

[1] Qui ont généralement lieu en avril.

toutes des princesses du sang impérial; les filles mêmes de l'empereur sont appelées à l'honneur de danser journellement sous les yeux de leur auguste père. Ces danseuses sont coiffées d'un casque doré à vaste cimier et n'ont pour tout costume qu'un étroit corsage de velours vert et un sarong roulé autour des hanches, retenu par une ceinture d'argent doré. Les bras et les pieds nus, les épaules largement découvertes, les yeux modestement baissés, elles ondulent doucement aux sons de l'orchestre du gamelang, et contournent leurs corps souples en grâces mièvres et affectées, mais d'une élégance exquise.

Quelquefois l'empereur se fait apporter un magnifique rebab d'ivoire, et faisant résonner ses cordes sous un archet quelque peu incertain, il daigne d'un air profondément rêveur accompagner les danses et les chants de ses très humbles sujets, pour lesquels il est une sorte de divinité.

Au fond, dans le théâtre javanais, la démarcation n'est pas bien nette entre la danse et la comédie, puisque les acteurs ne parlent jamais eux-mêmes, et se bornent à faire les gestes pendant que leur rôle est récité et même commenté par un personnage spécial, nommé dalang, qui reste en dehors de la scène, au milieu du groupe des musiciens et des chanteurs. Les rôles ne sont pas dits, mais chantés sur une sorte de mélopée, avec accompagnement ininterrompu de l'orchestre du gamelang. Comme on voit, les représentations du théâtre javanais tiennent le milieu entre l'opéra et le ballet.

Les Javanais avaient donc inventé l'opéra bien avant nous, car leur wayang orang remonte assurément à plusieurs siècles. On y trouve, sous une forme un peu différente mais au fond très analogue, tout ce qui constitue nos représentations lyriques : personnages costumés, jouant quelque antique légende, chants, chœurs, musique symphonique de l'orchestre du gamelang..., tout cela constitue un opéra complet, mais, d'autre part, la prépondérance des gestes et des attitudes fait plutôt penser à un ballet.

Contrairement à une opinion assez répandue, la musique est bien cadencée; le même air est répété pendant un temps assez long, mais avec d'infinies variations.

Souvent on dispose deux orchestres, l'un dans le mode *pelog*, l'autre dans le mode *salendro*, de chaque côté de la scène, et, selon le caractère de la pièce, les musiciens jouent sur l'un ou l'autre de ces deux gamelangs.

Les représentations chez le sultan de Djokjokarta ou Djokja ne sont guère moins brillantes que chez l'empereur de Solo. Les danseuses de Djokja sont célèbres dans toute l'île de Java pour la

correction de leurs attitudes et l'élégance de leurs traditions. Il n'est même pas nécessaire d'aller au palais du sultan pour le constater, car dans toute la ville on trouve en abondance des danseuses du plus réel talent, et il est loisible à chacun, moyennant une dépense assez faible, de s'offrir à domicile une séance de danse javanaise avec accompagnement de gamelang.

Le prince Pakou Alam, grand amateur de la musique et des danses de son pays, fait beaucoup, dit-on, pour en entretenir le goût et stimuler le feu sacré parmi les artistes. Il y a quelques mois, ce prince eut la bonté d'organiser et de régler lui-même une soirée de musique et de danse, en son palais, pour l'auteur de ces lignes.

Ce fut une inoubliable soirée. La fête avait lieu dans une de ces vastes halles composées simplement d'un immense toit reposant sur des colonnes et qui, dans tous les palais javanais, constituent la salle de réception par excellence. Au dehors se pressait, attirée par le spectacle, une foule innombrable et pittoresque de Javanais. Mais grâce à l'admirable tranquillité des peuples de l'Asie, on n'entendait pas un murmure ni un cri. La première scène représentait une rivalité d'amour entre une princesse d'Arabie et une princesse de la Chine. Ivre de jalousie, la première défie la seconde en combat singulier et tire un coup de pistolet comme signal de la lutte. Longtemps le combat simulé se poursuit entre les deux rivales, tantôt avec l'arc, tantôt avec le kriss ou sabre javanais, au milieu des attitudes les plus gracieuses et les plus décoratives; tour à tour les deux princesses reprennent, en chantant, un même motif musical qui revient avec des variations infinies. L'impression produite par cette danse est dramatique et solennelle : c'est du grand art, et le peuple qui l'a inventée est assurément un peuple profondément artiste.

A cette danse succédèrent plusieurs autres dans le genre populaire. Les musiciens accompagnaient en jouant tantôt sur le gamelang pelog, tantôt sur le salendro. Enfin, pour terminer la soirée, quatre danseurs au torse nu, armés d'un sabre et d'un bouclier, exécutèrent, avec une cadence d'une admirable précision, la danse guerrière d'Ardjouno, le héros légendaire par excellence dont le nom est encore dans toutes les bouches, dont on chante les exploits dans toutes les cabanes, aussi bien qu'au palais même du sultan. Cette danse, composée il y a un demi-siècle par un sultan de Djokjokarta, est restée un modèle du genre. Transportée sur notre grande scène lyrique, dont elle est digne par sa noblesse et son caractère élevé, elle obtiendrait sans doute le plus vif et le plus légitime succès.

Le jour où les Hollandais supprimeront les princes de Solo et de Djokjokarta, ces foyers artistiques, ces conservatoires de l'art national s'éteindront. Ce jour-là, une des belles manifestations de l'art humain aura vécu.

Les spectacles de marionnettes, qui, bien loin d'avoir la frivolité enfantine qu'on pourrait leur attribuer, ne représentent, au contraire, que des épopées héroïques, portent le nom général de *wayang*, et sont de trois espèces différentes : on distingue le *wayang pourwa*, qui représente les légendes les plus antiques; le *wayang gedog*, pour les légendes un peu moins anciennes; enfin, le *wayang karoutjil*, pour l'époque moderne. Les deux premières espèces de wayangs se jouent avec des poupées plates et ressemblent, à quelques égards, à un jeu d'ombres chinoises; la troisième se joue avec des poupées en bois sculpté, ayant la tête et les bras articulés, assez analogues, en somme, à celles de notre Guignol.

De toutes ces représentations théâtrales, quelles qu'elles soient, on peut dire qu'elles sont un cours d'histoire et non pas une peinture ou une satire des mœurs. On ne saurait donc appliquer au théâtre javanais la fameuse devise de Santeuil : *Castigat ridendo mores*. Jamais on n'y joue aucune pièce nouvelle; on se borne, au contraire, à y répéter éternellement, avec de faibles variantes, d'antiques légendes, qui sont, pour les Javanais, à peu près ce qu'est l'épopée des *Nibelungen* pour les Allemands.

Ainsi le théâtre javanais ne fait pas la moindre concession au réalisme : tout y est légende, fiction ou convention. Sachons reconnaître toutefois que, dans cette voie, il va moins loin que le théâtre chinois, où tout est la négation même de la réalité, au point qu'il n'y reste plus rien d'humain.

Maintes fois nous avons vu des acteurs chinois représenter des épisodes invariablement tirés de l'histoire ancienne des empereurs de la Chine : au milieu d'un vacarme effroyable et ininterrompu, fait de coups de tam-tam, de tambour et de triangle, les acteurs récitaient leurs rôles écrits dans une langue savante qu'ils ne comprenaient pas plus que les spectateurs; leurs voix, toujours contrefaites, n'avaient jamais une inflexion naturelle; tous leurs gestes étaient d'un symbolisme incompréhensible pour un Européen non initié par de longues études préparatoires. Qu'aurait dit l'apôtre du théâtre libre, M. Antoine, en présence d'un tel spectacle?

En somme, malgré ce qu'il a d'aride et d'ardu, le théâtre javanais est moins fatigant que le théâtre chinois et moins inaccessible à un Européen appartenant à la bonne moyenne des ignorants ès sciences asiatiques. Bien qu'on s'y trouve également en plein dans le sym-

bolisme et dans la convention, l'exagération y est moindre, et les choses y sont moins poussées à l'excès. D'ailleurs, la musique du gamelang est toujours harmonieuse et douce, bien qu'un peu vague, et mieux appropriée à nos oreilles que l'affreux charivari des Chinois.

Les représentations du wayang, de même que celles du topeng, doivent toujours être accompagnées par l'orchestre du gamelang.

Il n'y a pas de théâtre spécial pour le wayang : les représentations ont lieu chez les particuliers et à leurs frais. C'est souvent par superstition que les Javanais font jouer le wayang : c'est pour chasser des maladies ou de mauvais esprits qui ont élu domicile dans leur demeure, ou simplement pour inaugurer une nouvelle maison. Le wayang est de rigueur pour un mariage, pour une circoncision, non pas en vue d'augmenter l'éclat de la fête, mais par un motif de pure superstition.

Le directeur du wayang porte le nom de *dalang*. C'est lui qui doit trouver un emplacement pour l'installation du spectacle et qui doit tout organiser. Ordinairement, on construit une sorte de théâtre en bambou devant la maison qui reçoit le dalang et ses marionnettes.

Pour les deux premières espèces de wayangs, analogues, comme il a été dit, aux ombres chinoises, la salle du spectacle est partagée par une toile blanche bordée de rouge, jouant le rôle d'écran. Les femmes s'assoient devant cette toile; les hommes et les enfants prennent place derrière, avec les musiciens du gamelang, les poupées et le dalang. Une lampe placée au-dessus de ce dernier projette les ombres sur la toile. Ainsi les hommes voient les poupées du wayang lui-même, tandis que les femmes n'en voient que les ombres sur l'écran. Le dalang fait manœuvrer les poupées placées à sa droite et à sa gauche, en déclamant tous les rôles. Pendant de longues heures, l'auditoire écoute, en extase, ces interminables épopées.

Le *wayang pourwa* reproduit les légendes les plus antiques de la mythologie javanaise : les sujets en sont puisés dans les traditions antérieures au règne d'un prince nommé Parikisit. On y voit figurer les dieux, les demi-dieux et les héros de Java et de l'Inde, conformément aux données des poèmes de Rama et de Mintaraga, contenant la pénitence d'Ardjouno sur le mont Indra et le fameux Brata-Youdha ou la guerre de Pandawa.

Le dalang récite d'abord quelques vers en kawi (langue sacrée), qu'il accompagne d'une interprétation en langue vulgaire pour les personnes illettrées; puis il fait paraître les acteurs : ce sont des personnages en cuir de buffle découpé et travaillé avec beaucoup de soin, ayant les bras articulés, et dont le profil grotesque et

caricatural présente un nez long et pointu. Ces personnages ont tous un port de tête très particulier : le cou est long, mince et penché en avant, mais la figure est très légèrement relevée, ce qui, avec un grand nez droit et pointu, donne à l'ensemble de la tête une expression de défi et d'étonnement des plus étranges.

Le *wayang gedog* traite une période de l'histoire moins ancienne que le précédent. Il comprend depuis Parikisit jusqu'au règne de l'infortuné Pandji et de Lalian, son successeur. Ici, le dalang n'emploie pas la langue kawi; il récite le poème en javanais. Les poupées du wayang gedog sont analogues aux précédentes.

Enfin, le *wayang karoutjil* traite l'époque moderne : l'histoire de l'empire de Pajajaran et jusqu'à la fin de l'empire de Madjapahit, c'est-à-dire jusqu'à l'établissement du mahométisme à Java et la fondation de l'empire de Matarem.

Le wayang karoutjil ne devrait se jouer que le jour; cependant on néglige aujourd'hui le plus souvent cette prescription.

Tandis que les personnages figurant les anciennes légendes dans les deux premiers wayangs sont des poupées plates, d'un aspect absolument hiératique et conventionnel, il est assez curieux que l'apparence des personnages jouant l'époque moderne se rapproche davantage de la réalité.

Avec un sens fort juste, les Javanais ont compris que, pour la représentation des légendes, des fables les plus antiques, il n'y avait pas lieu de rechercher la vérité de la mise en scène ni la réalité de l'illusion et qu'il suffisait d'employer des figures symboliques et traditionnelles, en même temps qu'une langue archaïque et sacrée.

Pour les temps plus modernes, au contraire, il convenait évidemment de faire quelques concessions au réalisme : les personnages employés ici sont sensiblement plus rapprochés de la réalité, bien qu'ils en soient encore passablement éloignés et qu'une part très large soit laissée à la convention. Les héros du wayang karoutjil sont effectivement en bois taillé et sculpté. Leurs figures sont peintes de diverses couleurs et leurs bustes le plus souvent dorés; leurs bras sont pourvus de jointures articulées; enfin la partie inférieure de leur corps est revêtue d'une pièce d'étoffe, qui dissimule la main du dalang, car c'est par là qu'il les fait manœuvrer, absolument comme à notre théâtre de Guignol.

La plupart de ces personnages ont un profil anguleux; leurs yeux sont obliques et très allongés, leur nez est long et pointu. Un certain nombre d'entre eux ont des têtes difformes ou monstrueuses, quelques-uns ont des dents saillantes comme des boutoirs de sanglier.

Les caractères moraux de ces divers personnages sont nettement définis, comme leur apparence extérieure : bien qu'une part assez large soit laissée à l'improvisation du dalang, ils sont tenus de rester toujours fidèles à l'esprit de leur rôle, tel qu'il est fixé par les traditions populaires.

Chaque poupée est munie d'une tige pointue en bambou qui permet de la piquer sur un tronc de bananier, à proximité du dalang.

Le décor est figuré par un morceau de cuir ayant la forme d'une poire, ainsi que par des arbres, des animaux, des objets divers également en cuir découpé.

Le dalang doit avoir à sa portée un triangle en fer sur lequel il frappe avec le pied lorsque la scène représente un combat. Il tient à la main un marteau de bois avec lequel il dirige l'orchestre.

Le dalang, personnage principal du wayang, à la fois directeur du théâtre et auteur des pièces, jouit d'une grande considération auprès des populations javanaises, et souvent même, est l'objet d'un respect superstitieux. Son rôle rappelle, sous plusieurs rapports, celui de nos anciens bardes. Dans certaines circonstances, on lui confie une sorte de sacerdoce, consistant à bénir le premier enfant de chaque famille en répétant divers passages des anciennes légendes.

L'éducation des dalangs est très variable. Souvent ils se sont formés eux-mêmes en suivant régulièrement les représentations d'autres dalangs et en apprenant ainsi les anciennes légendes. D'autres fois ils ont été initiés par des dalangs qui leur ont révélé les mythes sacrés contenus dans les livres, et leur ont enseigné la musique qui doit les accompagner. Pourvu de l'instruction nécessaire, un dalang s'établit dès qu'il peut se procurer un jeu complet de poupées, ce qui ne lui est pas toujours facile, car une bonne collection de poupées coûte de 200 à 1200 florins (de 400 à 2400 francs), somme considérable pour un indigène.

Le métier du dalang est assez pénible : les représentations sont toujours fort longues, et se prolongent souvent une nuit entière. Certaines représentations durent jusqu'à neuf nuits consécutives, pendant lesquelles le dalang doit soutenir l'attention des spectateurs, même lorsque la mémoire vient à lui manquer : généralement il recourt alors à un combat, et c'est ainsi que doit toujours se terminer un beau wayang.

Les gains du dalang sont très variables. Lorsqu'il joue dans son propre kampong, il ne demande pas de rétribution, mais il est exempt de tout service et d'impôt foncier; s'il joue en dehors de sa résidence, on lui donne une somme fixée d'avance, sauf le cas où ses services sont demandés par un chef javanais qui, en qualité

de suzerain, ne lui doit alors que le logement, la nourriture et l'opium.

Les détails, un peu longs, peut-être, qui précèdent, étaient utiles pour faire comprendre au lecteur que le modeste théâtre du wayang, avec ses marionnettes, est en somme une des créations les plus originales des Javanais.

Qu'on nous permette d'ajouter quelques remarques encore sur les types et l'expression de ces marionnettes qui constituent, à nos yeux, au point de vue artistique, une véritable trouvaille. Les types de ces personnages sont tous parfaitement fixes et définis. C'est une collection d'une soixantaine de figures, en quelque sorte hiératiques et parfaitement déterminées. Chacun les connaît à Java comme chacun connaît chez nous les traits de divers personnages légendaires ou traditionnels, tels que don Quichotte, Sancho Pança, Polichinelle et Pierrot, dont cependant les portraits originaux ne se trouvent nulle part. Un grand nombre de ces types sont grotesques ou monstrueux, mais quelques-uns cependant correspondent à un certain idéal de beauté masculine ou de grâce féminine; tels sont Antaradja, Ardjouno. On peut donc dire que les Javanais ont créé un type de beauté humaine qui avant eux n'existait pas[1].

Au premier abord, le lecteur trouverait certainement ce type choquant ou inadmissible. On finit cependant par s'y accoutumer et même par se complaire à ses grâces effilées. De nos jours, on chercherait vainement ailleurs qu'à Java cette singulière physionomie qui présente une analogie curieuse avec les figures représentées par les anciennes peintures égyptiennes : ce sont les mêmes profils aigus, le même œil allongé, oblique et presque fermé, vu de face dans une tête de profil. On n'oublie guère cette tête quand on l'a vue.

Il est probable que ce type n'est pas issu du ciseau d'un artiste unique : c'est dans le peuple entier que cette figure s'est formée, élaborée, de même que les traits conventionnels, mais parfaitement définis qui symbolisent Bouddha ou Hercule. Dans quel lointain mystérieux faut-il chercher l'origine de cette étrange conception? On pense à l'Egypte et à l'Inde. Mais il est certain que ce type ne rappelle en aucune façon celui de la race javanaise elle-même. Il doit avoir été conçu sous une influence étrangère, et l'on peut en dire autant de plusieurs autres types du wayang, comme celui

[1] L'auteur a récemment offert au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts une collection complète de poupées du wayang karoutjil, comprenant soixante personnages et divers accessoires. On peut la voir actuellement au Musée ethnologique du Louvre.

de Setan (Satan) ou Paragoundo, assez analogue à la figure d'origine asiatique, adoptée au moyen âge par le catholicisme pour représenter le diable.

Enfin il semble que les Javanais ne puissent concevoir la figure humaine autrement que sous ces traits conventionnels : on les retrouve dans presque toutes les sculptures ou peintures, dans les manches de kriss en ivoire ou en bois taillé; même lorsqu'un artiste populaire charbonne sur un mur une figure humaine, il reproduit toujours ce même profil anguleux, à la fois interrogatif et ironique.

### BUITENZORG ET SES JARDINS BOTANIQUES.

La ville de Buitenzorg jouit en France d'une grande et légitime renommée. Tandis qu'on ne cite guère Simla, la capitale d'été du vice-roi des Indes Anglaises, il n'est presque personne qui n'ait entendu parler de la résidence du Gouverneur Général des Indes Néerlandaises. Fréquemment visitée par les voyageurs français (Java étant, et à bon droit, un des buts favoris des *globe-trotters* français), Buitenzorg a été souvent décrite, et parfois d'une façon bien inexacte.

C'est ainsi qu'on l'a comparée à Versailles, bien qu'il n'y ait à Buitenzorg ni vastes avenues, ni parc peuplé de statues et abondant d'œuvres d'art. Le « Sans-Souci » javanais (tel est le sens de son nom), a un charme et une originalité propres. On pourrait, plus exactement, comparer son jardin botanique au parc du Petit Trianon, tandis que le palais du gouverneur général, situé dans ce même jardin, rappelle le palais du Grand Trianon, bien que loin d'avoir les dimensions de ce dernier.

Buitenzorg est à 60 kilomètres de la mer, et à l'altitude de 280 mètres, presqu'à la base de l'imposante chaîne de volcans qui forme comme l'épine dorsale de l'île de Java. Ce n'est plus la plaine et ce n'est pas encore la montagne.

La ville même ne se compose que de quelques rues bordées de villas enterrées sous le feuillage, d'un quartier chinois, où se concentre tout le commerce et de quelques établissements militaires.

Elle est coupée par les torrents descendus des montagnes voisines, qui grondent, profondément encaissés entre des rives envahies par la plus folle, la plus exubérante végétation.

Dans les rues, circulent des Malais aux costumes multicolores, portant des volailles, des fruits, des bambous, enfin, tous les produits de ce sol si prodigieusement fertile. C'est un tableau gai, animé et pittoresque.

Ici, l'air rafraîchi par une pluie quotidienne, n'est jamais étouffant; il n'y règne ni la chaleur excessive ni les fièvres redoutées de la côte. On évalue à près de 5 mètres l'épaisseur de la couche d'eau qui tombe annuellement à Buitenzorg, c'est-à-dire qu'il y pleut environ dix fois plus qu'à Paris. Il n'est pas étonnant que dans de telles conditions, la végétation prenne un développement presque fantastique. Buitenzorg doit en grande partie sa célébrité à son merveilleux jardin botanique, création qui fait le plus grand honneur à l'administration hollandaise : au prix de sacrifices pécuniaires[1] considérables, le gouvernement néerlandais a su accumuler ici, depuis plus d'un demi-siècle, toutes les plantes qui sont un ornement ou une ressource pour son empire colonial. Aussi le premier devoir du voyageur en arrivant à Buitenzorg, est-il de visiter ce fameux jardin, situé dans le voisinage même de la gare par laquelle il arrive.

Parcourons rapidement cet Éden, puis son annexe, le jardin d'Essai. Cette promenade de quelques heures, peu fatigante, en somme, nous fournira une ample moisson d'observations intéressantes.

Qu'on se figure un vaste parc anglais avec ses pelouses, ses vallons, ses ruisseaux, ses pièces d'eau, ses arbres séculaires ; mais au lieu des chênes, des pins et des sapins de nos climats, imaginez des arbres infiniment plus grands, plus touffus ; exagérez l'énormité des troncs moussus, des branches noueuses, des racines tortueuses; à ces arbres, hauts comme une coupole de basilique, au pied desquels on est comme sous un dôme, mêlez le feuillage élégant et régulier des palmiers, les glaives formidables des agaves, et vous aurez une idée de cette création ravissante, où les lois de la science botanique se cachent sous un désordre savamment agencé.

Le palais du gouverneur général des Indes Néerlandaises se trouve dans ce cadre délicieux, au milieu des ombrages où flottent de capiteux parfums. On s'y rend en passant sous des voûtes de verdure où les ruisseaux de la montagne murmurent sur leur lit de cailloux.

Ce palais, plus gracieux qu'imposant, ne comporte qu'un rez-de-chaussée reposant sur un socle assez élevé. C'est une habitation commode, où la petite cour du vice-roi vit d'une vie simple, mais réglée par une étiquette assez rigide.

Quel contraste entre la simplicité de la vie d'un gouverneur général et le faste dont s'entourent ses vassaux, l'empereur de

[1] Actuellement plus de 400 000 francs près an.

Sourakarta ou le sultan de Djokjokarta. Ceux-ci, qui s'intitulent « seigneur auguste et redoutable, maître de la guerre, soleil éclatant, etc... », vivent entourés de gardes, au sein de palais immenses, mais dont les murs marquent les bornes de leur puissance. Le gouverneur général, tout au contraire, habite un palais de dimensions modestes, composé de quelques salles élégantes et de colonnades dallées de marbre blanc. C'est simple, de bon goût, et admirablement approprié au climat. Autour du palais, il y a si peu de gardes qu'un indiscret audacieux pourrait sans doute pénétrer sans obstacle jusqu'au maître. Mais si grand est le prestige du *touan besar* ou grand seigneur, que personne, ni malais ni blanc n'oserait tenter l'aventure.

Tel est ce palais, retraite paisible et recueillie du souverain presque absolu, dont les décisions régissent un empire de 30 millions d'habitants, grand trois fois et demie comme la France. Cette simplicité, cette absence d'apparat, font penser à l'austère Jean de Witt, qui gouvernait la Hollande à l'époque de Louis XIV, par l'autorité de ses vertus républicaines. Ils sont bien ses descendants, les quelques hommes qui gouvernent les multitudes barbares ou civilisées de cet immense archipel par la seule autorité de leur intelligence.

Une des façades du palais donne sur un étang entouré d'arbres aux troncs prodigieux, invraisemblables : ce sont les « multipliants », arbres aux troncs multiples, dont chacun est toute une forêt. Quelques-uns d'entre eux couvrent une surface dont le diamètre est de 150 pieds. Sous leur ombre paissent, par troupeaux, de gracieux cerfs nains, accompagnés de leurs biches.

Mais ce n'est pas encore ici la partie la plus intéressante de ces jardins : sa beauté ornementale en fait le principal attrait. Aussi, sans nous y attarder outre mesure, nous gagnerons, par des sentiers pleins d'imprévu, les régions consacrées à la science.

Par moment, à l'aspect de certains groupes d'arbres, on se croirait transporté dans un monde antédiluvien. Ce sont bien là les paysages imaginés par les dessinateurs qui veulent nous donner une idée de la flore des périodes carbonifère ou jurassique. Il n'y manque que le ptérodactyle happant de son long bec quelque gigantesque libellule. D'autres parties du parc rappellent les paysages de nos contrées; parfois on se croirait aux environs de Bade ou de quelque autre ville d'eau. Voici une allée cailloutée, grimpant une pente de gazon qui nous mène à un kiosque, au sommet d'une éminence d'où l'on domine les méandres d'un torrent. C'est le Tjiliwong, la rivière dont les eaux rougeâtres et limoneuses coulent à Batavia. Mais ici ce n'est encore qu'un tor-

rent rapide, roulant de grosses pierres dans son lit, et dont le murmure rafraîchissant monte jusqu'au spectateur. Il serpente au fond de la vallée, bordé d'un côté par des prairies plus vertes que les pâturages de la Normandie, de l'autre par des pentes couvertes d'arbres immenses déversant sur lui des cataractes de verdure.

Le fond du tableau est formé par de hautes montagnes bleues. Ce sont deux volcans, le Gédé et le Salak, deux Etnas aux pentes couvertes d'épaisses forêts. Leurs dernières ondulations soulèvent le sol à nos pieds; leurs cimes, souvent voilées de nuages, nous envoient les eaux qui vivifient tout le pays. Ici, la nature semble s'être épuisée en inventions variées, en fantaisies dont quelques-unes frisent l'extravagance : l'étrangeté de certaines plantes touche à l'invraisemblable.

Voyez, par exemple, cette liane géante, jetée comme un pont suspendu entre deux arbres pourtant assez éloignés : sa grosseur est celle d'une souche de forte taille. On se demande quelles puissantes machines ont pu hisser un poids aussi énorme à une telle hauteur; et pourtant ce n'est là qu'un jeu des forces naturelles.

Mais qui pourrait décrire les formes merveilleuses et infiniment variées de tous ces végétaux? Soit qu'ils étendent dans les airs un gracieux et transparent rideau de feuillage, soit qu'ils soulèvent péniblement au-dessus du sol leurs formes robustes et massives, il faudrait pour en donner une idée se perdre en métaphores impuissantes et les comparer tantôt à des feux d'artifice de verdure, tantôt à des gerbes de sabres ou de baïonnettes. Ne vaut-il pas mieux se borner à énumérer les ficus, les canaris, les dragonniers, les cicadées, les fougères arborescentes, les araucarias? Voici le palmier du voyageur, sorte d'immense éventail, voici les pandanus, singuliers monocotylédons, atteignant la dimension de grands arbres et dont le tronc, soutenu en l'air par un faisceau de racines rectilignes, a l'air de s'appuyer sur des béquilles. A côté du palmier *Livistonia australis*, robuste et touffu, voici le *Baphia Ruffia*, dont les feuilles ont quarante pieds de long, puis, par contraste, de bizarres cocotiers dont le tronc, ridiculement grêle et mince, s'élève tout droit à une hauteur prodigieuse, surmonté d'une touffe minuscule de feuilles. De loin, cet arbre étrange ressemble assez exactement à l'ustensile de ménage que nous appelons tête-de-loup.

Plus décoratif, mais presque aussi bizarre est l'*oreodoxa*, palmier dont le tronc, lisse et blanc au sortir de terre, se rétrécit subitement vers le haut comme le goulot d'une bouteille, en même temps qu'il devient d'un beau vert. Il est coiffé d'un magnifique panache de feuilles, du milieu desquelles s'élance une longue pointe, aiguë comme un paratonnerre.

Une des gloires du jardin de Buitenzorg, c'est sa collection de palmiers, sans rivale au monde, dit-on. Il y en a effectivement de tant d'espèces qu'on ne saurait les énumérer.

Sous ces palmiers, dont les troncs s'élancent de terre blancs et lisses comme des fûts de colonne, on se croirait sous le péristyle d'un temple antique. Ces arbres font penser à des colonnes corinthiennes dont les volutes et les feuilles d'acanthe auraient pris un développement démesuré. Et qui sait si le célèbre chapiteau du plus riche des ordres grecs n'a pas été inspiré à Callimaque par un palmier dont on avait rogné les branches. Une telle origine n'est-elle pas plus vraisemblable que la fable classique citée par Vitruve?

Dans le domaine des palmiers, tout est d'une régularité géométrique et architecturale. Rien de plus majestueux ni de plus décoratif que ces branches disposées régulièrement, que ces pointes aiguës qui, partout, lacèrent les airs et se découpent sur le ciel en fines hachures, comme les dents d'un peigne.

Les fleurs les plus bizarres et les plus gracieuses se rencontrent parmi les orchidées, qui sont cultivées sur des troncs d'arbre, dans les conditions d'humidité et de demi-jour les plus favorables au développement de ces plantes parasites.

Remarquons, à ce propos, que, tandis que chez nous les fleurs les plus belles et les plus odorantes poussent près du sol ou sur des arbustes, aux Indes, c'est sur de grands arbres qu'elles atteignent leur complet épanouissement et leur plus grande splendeur.

Une fleur bien singulière, c'est l'*aristolochia barbata :* qu'on pratique une ouverture dans son calice allongé en forme de poire, il en sort aussitôt, en toute hâte, une foule de mouches. L'aristolochia est, en effet, comme la dionée, une « attrape-mouche », mais elle ne s'en nourrit pas, et les insectes emprisonnés par elle n'ont d'autre mission que d'opérer le travail de la fécondation en transportant le pollen des étamines au pistil; après quoi, la fleur leur rend leur liberté, au bout d'une captivité de vingt-quatre heures.

Non moins bizarres sont les plantes à fourmis : *myrmecodia tuberosa* et *hydnophytum montanum;* si l'on frappe doucement sur leur tige, il en sort aussitôt des centaines de fourmis qui se mettent en état de défense contre l'agresseur. A l'intérieur de la plante se trouvent une foule de chambres et de galeries communiquant entre elles et ouvrant sur le dehors.

Grâce à la nature accidentée du sol et à la diversité des formes végétales, le coup d'œil varie à chaque pas; mais cette variété n'a pas été créée pour le seul plaisir des yeux. Telle est la disposition méthodique des cultures, qu'une plante demandée peut être trouvée avec autant de précision qu'un mot dans un dictionnaire. Aussi,

quelques promenades dans ces merveilleux jardins équivalent-elles aux voyages les plus lointains : allez aux Antilles, au Brésil ou dans l'Afrique centrale, vous n'y verrez pas d'autres aspects que ceux-ci, vous n'y retrouverez que les mêmes plantes et dans des conditions moins favorables assurément à l'étude.

Le « jardin d'Essai » de Buitenzorg, situé à un quart d'heure de la ville, est notablement plus vaste que celui que nous venons de parcourir (70 hectares) et d'un aspect assez différent.

Le jardin botanique proprement dit est, comme nous l'avons vu, consacré surtout à la science pure, mais contient aussi des plantes d'agrément et d'ornement.

Dans le jardin d'Essai, au contraire, on expérimente pratiquement, sur une surface plus ou moins étendue, la culture de toute plante ayant une utilité quelconque pour l'alimentation, la médecine ou l'industrie.

Aussi y voit-on des plantations en miniature de café, de thé, de cacao, de tous les principaux produits du sol des Indes Néerlandaises.

Qu'on ne se figure pas néanmoins ce jardin comme un ensemble monotone de cultures régulières et uniformes. Les grands et beaux arbres y abondent, et bien qu'il soit situé en plaine, son sol est coupé par des vallons frais et verdoyants, au fond desquels on voit couler des ruisseaux rapides à l'ombre de palmiers et d'arbres aux opulentes ehevelures. Partout abondent les eaux courantes empruntées aux rivières voisines.

Nous n'entrerons pas dans des explications scientifiques que nous interdit notre ignorance de la botanique et qui, d'ailleurs, fatigueraient peut-être le lecteur. Nous nous bornerons à mentionner comme particulièrement intéressantes les plantations de « sapotacées » ou arbres produisant la gutta-percha que le visiteur rencontre dès l'entrée. On sait que l'industrie moderne consomme des quantités chaque année plus considérables de cette sève précieuse, pour la fabrication des câbles sous-marins et d'une foule d'appareils électriques. Mais les forêts de Bornéo et de Sumatra commencent à s'épuiser, grâce au mode d'exploitation barbare des indigènes qui coupent l'arbre pour en recueillir la sève, au lieu de se borner à faire des incisions dans l'écorce. Aussi a-t-on cherché à substituer à la véritable gutta-percha les produits similaires d'arbres de la même espèce. On compte dans les îles de la Sonde quatre-vingt-seize espèces différentes de sapotacées, produisant toutes une sève plus ou moins analogue à la véritable gutta-percha. Mais, sur ce nombre, cinq espèces seulement ont une utilité réelle ; les autres ne livrent que des produits dépourvus de la plasticité nécessaire.

Le docteur Treub, l'éminent directeur des jardins botaniques, pense que la solution de la question serait la reconstitution méthodique des forêts de gutta-percha, reconstitution qui prendrait moins de temps qu'on ne le croirait au premier abord, puisque certaines espèces, notamment le *palaquium Treubii*, arrivent en sept ou huit ans à la dimension de très grands arbres. Il suffit de faire au tronc ou aux branches de ces arbres une légère incision avec un canif pour voir apparaître aussitôt la précieuse sève sous forme d'un liquide blanc laiteux et visqueux. Par suite du mode de préparation, la gutta-percha est transformée en blocs compacts d'une couleur variant du rouge vif au jaune et au brun.

Assez récemment encore, on croyait que la gutta-percha n'était produite que par le *palaquium gutta* ou *isonandra gutta*, arbre que l'on supposait répandu dans l'Inde tout entière. Il est aujourd'hui avéré que le palaquium gutta n'a jamais existé que sur la petite île de Singapoure, d'où il n'a, d'ailleurs, pas tardé à disparaître jusqu'au dernier plant, sous la hache des indigènes.

Cet arbre n'a pu être retrouvé nulle part dans l'archipel; aussi doit-on regarder comme un heureux hasard que le jardin d'Essai de Buitenzorg en possède deux plants apportés jadis de Singapoure et qui sont peut-être les seuls survivants d'une espèce disparue.

A notre époque, où l'on cherche à développer en France l'industrie de la fabrication des câbles sous-marins, ne pourrait-on acclimater dans nos jardins d'essai d'Indo-Chine, à Saïgon et à Hanoï, le palaquium gutta? Il y aurait peut-être là pour l'avenir une précieuse ressource.

Voici plus loin les plantes diverses d'où l'on extrait le caoutchouc. autre sève blanche et visqueuse, bien différente de la substance grise ou noirâtre que nous connaissons. Chose bizarre, le caoutchouc s'extrait tantôt d'une liane, tantôt d'un grand arbre de la famille du ficus, c'est-à-dire de la même famille que nos figuiers d'Europe.

Voici le camphrier de Sumatra; cueillez une de ses feuilles et froissez-la entre vos doigts : elle exhale un parfum bien connu. Voici le canellier des Moluques; cassez un de ses rameaux : son arome évoquera en vous le souvenir de mainte préparation culinaire.

A côté de ces plantes utiles ou agréables, voici le célèbre et terrible *upas* (*antiaris toxicaria*), le plus violent des poisons connus, dit-on, dont l'ombre serait mortelle, comme celle du mancenillier, s'il fallait en croire la légende.

Un savant naturaliste écrivait naguère au sujet de cet arbre :

« Personne ne doit s'en approcher sans s'être enveloppé soigneu-

sement de la tête aux pieds; faute de cette précaution, on est saisi de frissons, puis les membres deviennent raides et insensibles. Une goutte de rosée tombant des feuilles de l'arbre sur la peau y cause une douloureuse enflure. Si l'on s'expose tête nue à son ombre, on perd bientôt tous ses cheveux; enfin la mort semble avoir planté sa tente sous cet arbre. »

Mais la science moderne a prouvé que l'upas a été terriblement calomnié, car vous pouvez vous approcher sans crainte, contempler de près et même toucher l'arbre redoutable, son ombre est parfaitement inoffensive. Sa sève laiteuse n'est toxique que si elle est introduite directement dans le sang par une blessure; on prétend même y trouver, lorsqu'elle est convenablement employée, un remède contre les maladies de cœur.

D'après les botanistes qui ont étudié le plus consciencieusement la flore de Java, cette terre classique des poisons, il n'y a pas d'arbres dont l'ombre soit toxique, et l'upas ne jouit pas plus que le mancenillier, de ce triste privilège. Voilà donc encore une légende détruite. Du moins, nous sommes rassurés sur le sort de l'*Africaine :* après avoir dormi d'un sommeil réparateur sous son mancenillier, Sélika s'est sans doute réveillée en parfaite santé, et n'a pas tardé à se consoler du départ de Vasco.

Mais quels sont ces arbres d'où pendent des fruits énormes, comparables à des citrouilles? Ce n'est certes pas ici que le bon La Fontaine aurait écrit la fable du *Gland et la Citrouille*, qui bien que charmante, n'a rien de fort démonstratif, puisque Garo aurait très bien pu être assommé, ou du moins grièvement blessé, par la chute d'un de ces fruits. Hâtons-nous toutefois de dire que ces accidents sont, en somme, fort rares, et que tous les fruits si pesants qui poussent à des hauteurs parfois considérables, du coco ou dourian, choisissent si bien leur moment pour tomber qu'on n'a presque jamais d'accident fatal à déplorer.

Le dourian est un fruit de la grosseur d'un petit melon dont l'odeur violente et le goût bizarre ont été l'objet de bien des controverses. En général, on l'adore ou on le déteste, mais on ne peut guère lui rester indifférent. Un seul de ces fruits suffit pour remplir une maison ou une rue de son odeur, tant celle-ci est violente, disons même effroyable.

D'après Wallace, le dourian vaut à lui seul le voyage des Indes. Le goût de sa chair est si subtil et si compliqué, qu'il ne peut guère être analysé, mais on peut s'en faire une idée en pensant à une crème aux œufs épicée, butyreuse, douée d'un goût prononcé d'amande; on y perçoit, en outre, le goût ou le parfum du fromage à la crème, de la soupe à l'oignon et du vin de Xérès. On

peut dire du dourian ce qu'on dit de certains fromages : son goût vaut mieux que son odeur.

Êtes-vous fatigué de cette promenade déjà longue? Voici justement le remède : c'est l'arbre à coca (*erythroxylon coca*). Cueillez quelques-unes des jeunes pousses vertes et mâchez-les : leur goût est frais, aromatique ; leur suc ranime vos forces, fait disparaître la fatigue, apaise la soif et la faim. N'en abusez pas toutefois, car le plaisir causé par la mastication de cette plante délicieuse dégénère facilement en passion. Dans la patrie première de la coca, au Pérou et en Bolivie, on voit des Indiens abandonner leur village, leur famille, tout enfin, pour se livrer à ce vice.

Mais on n'en finirait pas de décrire, ou même de mentionner toutes les plantes dignes d'être observées ou étudiées : il faudrait voir ici même, dans leur cadre, ces infinies merveilles végétales, merveilles encore surpassées par celles d'un troisième jardin botanique, récemment créé, à quelque distance de Buitenzorg, à Tjibodas, sur les flancs du volcan voisin, le Gédé. Ce troisième jardin, situé à l'altitude de 4500 pieds, est, à vrai dire, plutôt un morceau de forêt vierge, précieusement conservé dans son état primitif, mais percé de sentiers permettant l'accès facile de toutes ses parties.

Les trois jardins de Buitenzorg forment certainement un ensemble unique au monde.

Aussi sont-ils nombreux, les savants qui viennent d'Europe pour étudier cette flore incomparable. A notre époque de développement colonial à outrance, la plupart des gouvernements ont compris l'importance exceptionnelle de ce genre d'études; la plupart ont confié à des botanistes la mission d'étudier ici la vie des plantes dont la culture peut devenir une source de richesses, les lois de leur développement et leurs maladies.

On ne saurait imaginer, pour de semblables études, un milieu plus favorable ni une organisation plus complète : aux trois jardins botaniques qu'on vient de décrire sommairement sont annexés de nombreux et vastes bâtiments contenant un musée de 750 000 plantes conservées, des laboratoires admirablement installés, pourvus de toutes les ressources de la science moderne, de tous les appareils nécessaires, soit pour disséquer les plantes et analyser leur structure, le fonctionnement de leurs organes, soit pour étudier leurs propriétés médicinales ou les avantages qu'elles peuvent offrir à l'industrie.

Les savants étrangers trouvent ici une installation créée spécialement pour eux par le gouvernement colonial et comprenant laboratoire, ateliers photographiques, etc... Le laboratoire réservé

aux savants étrangers a été ouvert le 10 janvier 1885. Depuis lors, il a été visité par 14 savants hollandais, 14 Allemands, 6 Autrichiens, 4 Russes, 1 Suédois, 1 Anglais.

On remarque avec regret qu'aucun savant français n'est mentionné sur cette liste. La France, cependant, possédant d'immenses colonies sous les tropiques, n'aurait-elle pas plus d'intérêt que l'Allemagne, l'Autriche, la Russie ou la Suède à connaître les ressources si variées de la flore de l'Insulinde?

En laissant même de côté l'intérêt purement scientifique pour n'envisager que l'intérêt utilitaire, ne conçoit-on pas que nombre de plantes étudiées et cultivées ici pourraient être introduites avec succès et profit dans l'Indo-Chine française?

Le ministère de l'instruction publique, qui s'est montré souvent prodigue pour des causes peut-être moins dignes de sa sollicitude, ne consentira-t-il pas à prendre à sa charge les frais si modestes de l'envoi à Java d'un savant français? Il ne s'agirait, tout étant exactement calculé, que d'une somme de 5000 francs environ y compris les frais du voyage et d'un séjour de plusieurs mois. Quelle riche moisson scientifique on pourrait faire au prix d'un si léger sacrifice pécuniaire!

Ces considérations étaient présentées tout récemment à l'auteur de ces lignes par le directeur du jardin botanique de Buitenzorg, le savant docteur Treub, dont le nom est bien connu en France, non seulement en raison de sa notoriété scientifique et de ses éminents travaux, mais aussi parce que tous les Français venus à Java ont trouvé auprès de lui l'accueil le plus sympathique. Le docteur Treub, qui écrit le français aussi purement qu'il le parle, a publié, il y a quelques années, un intéressant travail, dans lequel il demandait instamment l'envoi d'un savant français à Buitenzorg, et exposait les enseignements qu'on pourrait trouver dans ce foyer scientifique que nous persistons systématiquement à ignorer.

Puisse un nouvel appel, partant d'une plume moins autorisée mais aussi convaincue, être enfin entendu!

Jules Lefaivre.

---

# REVUE DES SCIENCES

Chimie industrielle. — Une évolution dans nos procédés d'éclairage. — Une nouvelle lumière. — L'acétylène et le carbure de calcium. — En Amérique. — Comment on écrit l'histoire. — Une invention américaine née en France. — Historique de la préparation du carbure de calcium. — Production du carbure au four électrique. — Carbure amorphe américain et carbure cristallisé français. — Différence. — Communication de M. H. Moissan à l'Académie des sciences en mars 1894. — Le carbure cristallisé fournit l'acétylène pur. — Un gaz facile à produire. — Le feu et l'eau. — Premiers essais à l'usine de Spray. — Le carbure à bon marché. — Une Carcel pour trois dixièmes de centime l'heure. — Applications de l'acétylène à l'éclairage public et privé. — A Paris. — Le laboratoire de la rue de Buffon. — Pouvoir éclairant de l'acétylène. — 5 litres d'acétylène pour une Carcel. — Pouvoir éclairant vingt fois plus grand qu'avec le gaz à la houille. — Lampes à l'acétylène. — Acétylène liquéfié. — Eclat de la nouvelle lumière. — Conclusions.

Serions-nous à la veille d'une nouvelle évolution dans nos procédés d'éclairage? On le dit et on le répète un peu partout. Les gaziers et les électriciens le nient... naturellement. Les indépendants se montrent, de leur côté, un peu trop enthousiastes sans doute. Nous voudrions, avant d'exposer sommairement les faits, mettre le public en garde contre les exagérations qui se sont produites. Évidemment, tout porte à penser que nous allons assister à une certaine transformation des procédés de production de la lumière au gaz. Dans quelles limites, jusqu'à quel point, on ne saurait franchement le dire. C'est l'expérience qui a la parole en pareille matière. On en est simplement aux essais. Les essais sont riches de promesses; mais enfin ce ne sont encore que des promesses. On a bien voulu nous demander de tous côtés notre opinion. Telle personne qui désire éclairer son château à peine terminé ne sait plus si elle doit adopter le gaz, choisir l'électricité ou attendre la nouvelle lumière dont tout le monde parle. Notre avis est que les gens pressés ne sauraient pratiquer des essais, faire des écoles pour les autres, et qu'il faut toujours, en pareil cas, avoir recours aux procédés qui ont donné pendant des années des

preuves de leur valeur pratique. Or, la nouvelle lumière n'en est pas encore là. Dans un an, peut-être, elle aura, à son tour, démontré qu'elle possède des avantages certains en service courant, mais autre chose est d'expériences brillantes au laboratoire et de procédés pratiques d'éclairage public ou particulier. Par conséquent, suivons de près ce qui va advenir, mais ne passons aux applications qu'avec prudence. Un avenir prochain nous renseignera sans doute sur la véritable valeur du nouvel éclairage.

Le bruit qui s'est fait autour de la lumière à l'acétylène nous est venu d'Amérique comme toutes les inventions retentissantes. Une conférence de M. le docteur Stuckert au Franklin Institut de Philadelphie a appelé l'attention sur les travaux de M. T.-L. Wilson, ingénieur de la fabrique d'aluminium de Spray (North Caroline). M. Wilson serait parvenu à doter l'industrie d'un procédé d'éclairage qui laisserait loin derrière lui notre éclairage au gaz. Et la communication de M. Stuckert a passé en Angleterre, de là en France et un peu partout. Et tous les journaux ont, comme d'habitude, loué le génie d'invention des ingénieurs américains. Il est bon de mettre les choses au point. La question a son histoire.

La nouvelle lumière est produite par la combustion d'un gaz que les chimistes nomment « acétylène ». C'est M. Berthelot qui, dès 1862, découvrit l'acétylène, étudia toutes ses remarquables propriétés, et notamment constata son grand pouvoir éclairant. A cette époque, l'acétylène ne pouvait être obtenu qu'au laboratoire en petite quantité, et par des procédés coûteux. On essaya bien de le fabriquer sur plus grande échelle, mais sans y parvenir. Vers la fin de 1862, Wœhler combina une première méthode; il obtint par l'action à haute température d'un alliage de zinc et de calcium sur du charbon un mélange de composés amorphes tenant un peu du carbure de calcium. Or ce mélange trempé dans l'eau fournit un dégagement d'acétylène impur. Le procédé ne sortit pas du laboratoire. En 1892, un chimiste de Paris, M. L. Maquenne, en reprenant des expériences de Winkler sur la réduction des métaux alcalins par le magnésium, préparait, de son côté, un carbure de baryum amorphe donnant, en présence de l'eau, un mélange d'hydrogène et d'acétylène. On voit que les tentatives des chimistes consistaient à obtenir un calcium alcalin à bon compte. Car, avec ce carbure et un peu d'eau, on peut fabriquer, séance tenante, de l'acétylène. Quoi de si simple, et comme on serait loin de la distillation de la houille! On jette un morceau de carbure dans l'eau, et voilà le gaz éclairant qui se dégage comme par magie. En Angleterre, M. Travers, marchant aussi dans cette voie, préparait un carbure de calcium en réduisant le chlorure de calcium par le sodium en présence de charbon. Le produit résultant est dans ce cas

un mélange très complexe, renfermant 15 à 16 pour 100 de carbure de calcium amorphe. Le gaz dégagé au contact de l'eau fournissait un mélange gazeux contenant de l'acétylène. La solution était encore loin d'être trouvée. Il devenait clair que le problème de la fabrication industrielle de l'acétylène résidait tout entier dans la découverte d'un procédé de production économique d'un carbure de calcium pur.

Au mois de mars 1894, dans une séance de l'Académie des sciences restée mémorable, M. Henri Moissan auquel on doit déjà tant de découvertes importantes, apportait la solution complète du problème. Le premier, il plaçait sous les yeux de l'Académie des échantillons de carbure de calcium défini et cristallisé. Il avait obtenu ce nouveau produit industriel avec le fameux four électrique au moyen duquel il avait fabriqué des diamants de toute pièce. A une température de 3500 degrés produite par un courant électrique de 350 ampères et de 70 volts, en plaçant en regard des deux électrodes de charbon un mélange de chaux et de charbon de terre, la réaction est rapide ; les radiations calorifiques engendrées par l'arc électrique sont si intenses, que la matière fond, se liquéfie ; le carbure de carbone se forme et se présente après refroidissement sous l'aspect d'un bloc à cassure nettement cristalline.

Ce carbure de calcium en présence de l'eau dégage de l'acétylène pur et il reste de la chaux comme résidu. On le remarquera : le carbure cristallisé et dissous, ainsi obtenu par M. Moissan, donne seul de l'acétylène pur et non plus le mélange autrefois produit d'hydrogène et d'acétylène. C'est là toute une découverte. Il est évident aussi que le prix de revient du gaz éclairant ne dépend plus dès lors que du prix de revient du courant électrique dépensé pour fabriquer le carbure de calcium, en laissant de côté la matière première, chaux et charbon dont la valeur est relativement insignifiante. D'ailleurs la chaux se reconstitue pendant la combustion du gaz, en sorte que, économiquement, nous nous retrouvons, comme pour le gaz à la houille, en présence d'une consommation de charbon. Dans les usines à gaz, on distille ; dans les usines à carbure, on combinera et fondra électriquement. Et ce sera encore au fond la fée Electricité qui enfantera cette métamorphose du charbon en lumière. Enfin, au point de vue philosophique, comme autant qu'on le pourra, pour agir à bon marché, on donnera le mouvement aux générateurs d'électricité au moyen de chutes d'eau, on aura au point de départ de la transformation l'eau et au point d'arrivée la lumière et d'autant mieux que c'est l'eau qui est encore l'agent de décomposition du carbure et engendre le gaz acétylène. L'eau et le feu ! on a bien raison de dire que les extrêmes se touchent.

La découverte de M. Moissan fut très remarquée des savants, mais

elle le fut bien autrement des quelques ingénieurs ou chimistes qui étaient à la recherche d'un moyen de fabriquer l'acétylène et qui virent d'un coup d'œil sa portée pratique. En Angleterre, mais surtout en Amérique, la communication de M. Moissan ne tomba pas dans les oreilles de sourds. On est plein d'initiative là-bas. On devina immédiatement où pouvait conduire la fabrication cette fois assurée d'un produit bien défini et toujours le même se transformant régulièrement et méthodiquement en acétylène. On se mit à l'œuvre et bientôt, comme nous l'avons dit, il nous arriva des Etats-Unis la grande nouvelle que M. Wilson était parvenu à révolutionner l'industrie du gaz au moyen de l'acétylène. L'Angleterre, l'Allemagne, etc., sur la foi des articles de journaux, ont emboîté le pas et positivement l'acétylène est né en Amérique.

Il ne faut pas laisser circuler cette légende. Je sais bien que beaucoup de nos inventions ne prennent de valeur comme le vin de Bordeaux que lorsqu'elles ont traversé la mer. Mais cette fois, l'escamotage est vraiment trop apparent. La vérité est que le carbure de calcium pur et cristallisé a été obtenu pour la première fois en France avant le mois de février 1894. L'acétylène aussi a été découvert à Paris dès 1862. Donc ici tout est bien français. Et si l'éclairage à l'acétylène se généralise et prend une place importante dans le monde, on aura le droit d'affirmer que l'invention est née de toute pièce en France.

Ce n'est pas à dire que les Américains n'auront pas travaillé à mettre debout le nouveau système. Il convient de rendre justice à chacun. Aux Etats-Unis, on fabrique déjà du carbure de calcium Moissan, et nous n'en fabriquons pas encore sur échelle vraiment industrielle dans notre pays. Oh! on ne va pas vite chez nous; c'est bien certain. Dans son usine de Spray, M. Wilson, disposant de forces puissantes et à bon compte, produit économiquement le carbure de calcium. Il le produit d'autant plus facilement qu'il était tout prêt pour cela. Lui aussi avait entrepris des recherches de réduction des composés métalliques réfractaires pour préparer le baryum, le calcium, le manganèse, le strontium, le magnésium, etc. Il s'est servi d'un four électrique, four différent de celui de M. Moissan, parce que les matières à traiter sont en contact direct avec l'arc électrique, ce qui n'a pas lieu dans le four français; le four Wilson est à peu près celui de Cowles ou de Grabau. Incidemment, l'ingénieur américain obtint avec son four et par son procédé un peu lent un carbure de calcium de formule chimique quelconque. Mais ce n'était pas le carbure pur. En effet, M. Wilson considère son procédé comme électrolytique et recommande de ne pas aller en chauffant les substances en présence jusqu'à la *fusion* et de les maintenir à l'état de bain *non fondu*. Comment eût-il obtenu, dans ces conditions, du carbure *cristallisé*. La cristallisation implique naturellement

rellement une fusion préalable. Il a produit comme ses devanciers une masse frittée et poreuse, c'est-à-dire du carbure de calcium impur. L'ingénieur américain s'est aperçu depuis de son erreur et dans un brevet récent (1895), il dit nettement que le carbure doit être formé par *fusion*. Trop tard! le carbure par fusion, c'est le carbure français connu dès 1894.

Il ne faut laisser subsister aucun malentendu sous ce rapport. Et l'on s'y prête singulièrement en Angleterre et en Allemagne. M. Lewis, par exemple, à Londres, parle longuement du carbure de M. Wilson et il tire tous ses chiffres de la communication académique de M. Moissan. Et à Berlin, M. Hempel reproduit textuellement les chiffres de M. Lewis. On pourrait aller loin dans cette voie. Il est important, au point de vue de l'exactitude des faits de mettre en garde contre ces méprises inconscientes, — il faut le penser, — la presse de notre pays. Ne confondons pas le faux carbure préparé par divers chimistes depuis 1862 avec le vrai carbure cristallisé de 1894. Le premier dégage de l'acétylène noyé dans un mélange gazeux; le second dégage de l'acétylène pur. C'est le jour et la nuit. Les Américains, qui ne perdent jamais leur temps, ont eu bien vite fait de substituer à l'ancien procédé imparfait la méthode de M. Moissan. M. Wilson s'en sert avec succès à Spray. Et voilà comment le carbure de calcium et la révolution annoncée dans l'éclairage nous arrivent d'Amérique! Ainsi s'écrit l'histoire.

L'Amérique, toujours pressée, a parlé peut-être un peu vite. Cependant elle nous aura rendu le service d'appeler avec grand bruit l'attention sur une découverte à l'étude qu'il va falloir pousser un peu plus énergiquement qu'on n'a l'habitude de le faire parmi nos savants et nos ingénieurs. *All right!*

Il nous reste à dire d'abord ce qui a été déjà entrepris aux Etats-Unis, ensuite ce qui a été obtenu en France, car, silencieusement, on a aussi travaillé à Paris.

M. Wilson a porté son attention d'abord sur les prix de revient et il a donné des chiffres fort intéressants.

1000 kilog. de carbure peuvent donner 300 mètres cubes d'acétylène. Or, d'après M. Wilson, l'acétylène, qui est le roi des gaz éclairants, posséderait un pouvoir lumineux au moins douze fois plus grand que celui du gaz actuel. Nous verrons que M. Wilson a été très modeste dans cette appréciation. Le prix de revient de la tonne de carbure est de 100 francs à l'usine, prix fort. Dès lors, le prix de revient du mètre cube d'acétylène est de 30 centimes environ. Par conséquent, le pouvoir éclairant étant plus de dix fois celui du gaz ordinaire, le prix de revient réel descend, par rapport à celui du gaz, à moins de 3 centimes le mètre cube pour des éclairages égaux. Bien que ces chiffres soient

sujets à caution, il est évident que l'acétylène affirme, dans tous les cas, sa supériorité économique.

Maintenant, comment utiliser le nouveau gaz? En Amérique, on a déjà indiqué plusieurs moyens. Il va de soi que le consommateur pourra acheter directement le carbure de calcium comme il achète aujourd'hui le pétrole ou l'huile, chez le premier marchand venu. Il s'en servira de façons différentes, selon les circonstances. On parle déjà d'une lampe à main comme les lampes actuelles; il suffirait, en guise d'huile, de placer dans le récipient quelques morceaux de carbure. M. P.-O. Conor Sloan a décrit une de ces lampes[1], qui ne nous paraît pas, d'ailleurs, précisément pratique. Nous en avions déjà réalisé une semblable dès 1894. La voici telle quelle. On prend un verre de lampe à pétrole renflé à sa base. On le coiffe à sa partie supérieure à l'aide d'un bouchon en liège paraffiné. Sur le bouchon, on fixe un bec à gaz percé d'une fente extrêmement étroite, presqu'une fissure, car l'afflux trop abondant d'acétylène à sa sortie produirait une flamme fuligineuse. A travers le bouchon, on fait encore passer un fil de fer se terminant en anneau horizontal, sur lequel on assoit une petite corbeille en gaze métallique. Dans cette corbeille, on dispose quelques morceaux de carbure. Puis, on enfonce le verre ainsi préparé, par le gros bout, dans un vase presque rempli d'eau, de façon que la corbeille avec son carbure se trouve tout près du niveau du liquide. Il n'y a plus qu'à ouvrir le robinet du bec de gaz. L'air du verre, qui s'est comprimé sous le bouchon quand on a plongé le système dans le vase, s'échappe; l'eau s'élève dans le verre de lampe et vient mouiller le carbure. Celui-ci se décompose et dégage de l'acétylène. On attend un peu pour être bien certain que l'acétylène a pris la place de l'air du verre. Autrement, il se produirait à l'allumage un mélange détonant. On approche l'allumette et il sort du bec une flamme blanche magnifique. La lumière brille tant qu'il reste du carbure dans la corbeille.

On nous a déjà demandé des lampes américaines établies sur ce principe. Il n'en existe pas encore en France. Un fabricant français en a étudié une cependant, mais elle n'est pas dans le commerce. Et jusqu'à nouvel ordre, il nous paraît prudent de laisser les autres s'en servir. Des explosions pourraient survenir. Le dispositif est volumineux; d'ailleurs le carbure de calcium est encore vendu à Paris, par les marchands de produits chimiques, à un prix exagéré de 2 francs à 2 fr. 50 le kilog. Quand nous aurons pu mettre à l'essai une bonne lampe à l'acétylène, nous serons heureux de l'annoncer aux amateurs de nouveautés.

Jusqu'ici, aux États-Unis, on s'est contenté de fabriquer de l'acé-

[1] *Scientific American.*

tylène par contact avec l'eau, en l'envoyant dans un gazomètre d'où il se rend aux becs de la maison. C'est une solution élégante du *gaz à la campagne*. C'est d'ailleurs, aux dimensions près, le dispositif de la lampe précédente. Le gaz se forme, à mesure des besoins, par contact du carbure avec l'eau. Quand on éteint, ou si la pression s'exagère dans le gazomètre, l'eau est refoulée, n'imbibe plus le carbure et la production s'arrête. On préconise aussi une autre solution qui sera excellente souvent. L'acétylène est un gaz qui se liquéfie plus aisément que l'acide carbonique. Un mètre cube d'acétylène liquide occupe seulement un volume de 2 litres, et emmagasine un pouvoir éclairant de plus de 12 mètres cubes de gaz ordinaire ou de 5 litres de pétrole. On pourrait donc transporter à domicile l'acétylène liquéfié dans des réservoirs hermétiques, où le consommateur le prendrait comme il prend aujourd'hui l'acide carbonique liquéfié. Cette solution est bien plus avantageuse que le gaz portatif. Une usine centrale pourrait liquéfier en masse l'acétylène et l'expédier dans de petits récipients timbrés à 15 atmosphères. Si l'on s'en rapporte à un brevet pris aux États-Unis, le 10 mars dernier, on construirait bientôt des récipients ayant la forme de chandeliers munis d'un réducteur de pression; le gaz sortirait du brûleur à la pression convenable pour être brûlé sur place. Une lampe à acétylène liquéfié, contenant seulement 1 litre, pourrait donner de la lumière pendant soixante heures consécutives, soit pendant dix soirées.

L'extraordinaire pouvoir éclairant de l'acétylène tient à sa grande richesse en carbone. Pour 100 parties en poids, ce gaz renferme 92 de carbone et 8 d'hydrogène, d'où l'éclat de la flamme si le gaz est bien complètement brûlé.

A Paris, pendant que les journaux américains communiquaient l'état des recherches entreprises de l'autre côté de l'océan, on se préoccupait surtout de bien préciser la puissance éclairante de l'acétylène, d'étudier les brûleurs, etc. M. L. Bullier a installé rue de Buffon un laboratoire où quelques privilégiés ont pu examiner de près la nouvelle lumière. Nous avons même pu, personnellement, prendre quelques mesures photométriques. L'acétylène forme avec l'air, quand il y est mêlé en certaines proportions, un mélange explosible, comme d'ailleurs le gaz ordinaire. Par prudence, M. Bullier a jugé bon, dans ses essais, de diluer l'acétylène dans un gaz inerte, dans de l'azote. Aussi le gaz qui arrive aux becs est-il un mélange de 55 pour 100 d'acétylène et de 45 pour 100 d'azote. Cet azote est fabriqué dans un four où l'air passe sur des rognures de cuivre qui absorbent l'oxygène. Le prix de revient est insignifiant. L'azote se rend dans un gazomètre spécial. Dans un autre coin du laboratoire est installé le producteur d'acétylène. C'est un cylindre muni d'un double fond, sur

lequel est placée une corbeille. On jette dans la corbeille quelques kilos de carbure de calcium. Ce carbure se présente sous la forme de morceaux gris ardoisé sombre d'apparence nettement cristallisée. On fait couler de l'eau dans le cylindre et le gaz se dégage aussitôt. Il s'en va à un gazomètre et il n'y a plus qu'à ouvrir le robinet d'un mélangeur d'où le gaz mêlé à l'azote se rend par une canalisation aux différents brûleurs.

Une rampe de becs à gaz ordinaire est disposée dans le laboratoire; à côté des becs à l'acétylène, des lampes à bec intensif, des becs ordinaires, des becs Auer, etc. On allume. L'éclat est superbe. Le gaz ordinaire fait l'effet d'une chandelle fuligineuse : le bec Auer ressemble à une veilleuse. Il est manifeste que la lumière à l'acétylène est incomparable de beauté, elle est d'un blanc éclatant, plus blanc que l'incandescence électrique et un peu plus fixe que celle du gaz, un peu moins chaude aussi. En Amérique, on a dit que le pouvoir éclairant était environ 13 fois celui du gaz. Les essais de la rue de Buffon permettent d'avancer que ce chiffre est un grand minimum. Quand on se sert de bons brûleurs, on obtient un pouvoir éclairant *vingt* fois plus grand que celui du gaz ordinaire. Un bec de 90 litres fournit 20 carcels, 200 bougies. Un bec papillon de 50 litres donne 10 carcels. Enfin un bec bien approprié à la combustion de l'acétylène nous a donné un résultat qui n'a jamais été atteint avant les expériences de M. Bullier : *cinq litres* d'acétylène pour 1 carcel. On sait qu'un bec de gaz papillon consomme environ 150 litres pour 1 carcel; si donc réellement on peut obtenir l'acétylène, comme on l'affirme aux Etats-Unis, pour 0 fr. 30 le mètre cube, on atteindrait pour le carcel un prix très bas. Mais admettons que le mètre cube coûte encore 0 fr. 50, on voit que les 100 carcels reviendraient à 0 fr. 25 de l'heure. Le carcel nous coûterait à peine trois dixièmes de centimes. Ce serait bien beau.

L'acétylène possède une odeur caractéristique très pénétrante. C'est un avantage, car on s'apercevrait vite, par l'odeur, d'une fuite de gaz, encore mieux qu'avec le gaz à la houille. On a dit que l'acétylène était très toxique; il est possible que l'acétylène obtenu par les sels cuivreux soit en effet toxique; il pourrait contenir un peu d'oxyde de carbone. Les expériences de MM. Bistrow et Liebicich montrent, en effet, que leur acétylène forme avec l'homoglobine du sang une combinaison analogue à celle que fournit l'oxyde de carbone, mais moins stable; il ne semble pas qu'il en soit ainsi avec l'acétylène tiré du carbure de calcium, M. Bullier, qui manipule l'acétylène depuis des mois, n'a jamais été incommodé.

On a prétendu aussi qu'il faudrait renoncer à l'appareillage actuel établi pour le gaz, parce que l'acétylène attaquait le cuivre et formait avec ce métal un composé susceptible de détoner sous l'influence d'un

choc ou de la chaleur. Il est bien vrai que le cuivre, à l'état de protosel, constitue avec l'acétylène une combinaison explosive, mais le cuivre métallique reste sans action sur l'acétylène. La plus grande partie de la robinetterie du laboratoire de la rue de Buffon est en cuivre, et, depuis cinq mois, on n'a observé aucune attaque du métal. M. Bullier a placé, pendant plusieurs jours, une lame de cuivre décapée dans une cloche remplie d'acétylène, et le métal est resté brillant. Le fer, au contraire, s'attaque au rouge sombre et les becs en fer sont vite détruits.

L'acétylène pourra avoir, sans doute, d'autres applications que celle de l'éclairage : applications mécaniques, applications chimiques, fabrication de la benzine, des couleurs d'aniline; fabrication de l'alcool, etc. Les applications mécaniques se devinent. L'acétylène liquide fournissant plus de gaz que l'acide carbonique pourra constituer un réservoir d'énergie pour les petits moteurs domestiques, pour les voitures, etc. Les applications aux arts chimiques se comprennent aussi parce que l'acétylène est un gaz qui sert d'intermédiaire entre les corps de la chimie inorganique et ceux de la chimie organique. Avec l'acétylène comme première assise, on arrive, à l'aide de nouveaux groupements moléculaires, à préparer des corps d'origine organique : ainsi la napthaline et tous ses dérivés, la benzine, etc. On parvient même aisément à la synthèse de l'alcool. Et cet alcool de préparation chimique est par conséquent pur et dépourvu des principes toxiques qui, avant la rectification, abondent dans les alcools commerciaux. Il peut évidemment se créer de ce côté des industries intéressantes. Ces nouvelles industries sont encore à l'état problématique. Nous y reviendrons très succinctement. Mais aujourd'hui, du moins, on peut considérer comme certaine son utilisation à la production de la lumière. Dans quelles limites? L'avenir le dira. Il est clair que l'acétylène ne se substituera pas au gaz de houille. Il pourra servir à l'enrichir, bien que les gaziers prétendent qu'il leur sera toujours plus commode d'avoir recours aux procédés d'enrichissement actuels. L'acétylène fera sans doute sa trouée peu à peu, comme l'éclairage électrique; mais le bon marché et la beauté de sa lumière faciliteront son extension. Son emploi est tout indiqué dans des installations spéciales, partout où il n'y a pas de canalisation de gaz. Les grandes Compagnies de chemins de fer ont déjà entrepris des essais pour l'éclairage des wagons; la Ville de Paris fait étudier la nouvelle lumière. Bref, sans dire, comme on l'a prétendu un peu trop vite, que nous sommes à la veille d'une révolution dans nos moyens d'éclairage, on peut raisonnablement avancer, que l'acétylène apportera un appoint puissant à nos procédés actuels de production de lumière. Attendons sagement maintenant que l'expérience prononce en dernier ressort.

Henri de PARVILLE.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

8 août 1895.

Le renouvellement partiel des conseils généraux vient de se terminer avec les scrutins de ballottage. L'opération s'est accomplie sans troubler l'indifférence générale qui devient de plus en plus l'état habituel de l'esprit public. Le chiffre des abstentions a été considérable; en dehors des cantons où une lutte était engagée, on ne s'est guère occupé des élections, et, même dans beaucoup de ces cantons, c'est à peine si l'on s'est aperçu que le scrutin était ouvert.

Il est difficile de se rendre compte des résultats obtenus; on sait ce que valent les statistiques officielles. Autant qu'on en peut juger, l'issue des élections n'aura pas produit un changement notable dans la composition des conseils généraux.

Nous voyons bien que les feuilles gouvernementales célèbrent, une fois de plus, la victoire de la république, et qu'elles s'attachent à constater tout à la fois, comme deux avantages de valeur égale, la défaite des conservateurs et la défaite des socialistes. Que des conservateurs aient été écartés des conseils généraux, ou se soient eux-mêmes retirés de la lutte, nous ne songeons point à le contester, encore bien que les organes du pouvoir en aient singulièrement exagéré le nombre; nous doutons seulement que la république ait à s'en réjouir, et nous admirons la candeur de ces républicains dits de gouvernement qui, à chaque défaite d'un conservateur, écrivent triomphalement : « Siège gagné. » Gagné pour qui? Est-ce pour la république modérée, ou pour le radicalisme? Et les républicains modérés en sont-ils encore à croire que pour la défense de l'ordre social, pour la lutte contre l'impôt progressif, contre la dépossession des industries privées, contre les envahissements de l'État, l'élection d'un radical leur soit plus profitable que celle d'un conservateur?

On nous dit que le socialisme a été vaincu, et que ses candidats ont à peine osé se montrer. Ils ont été battus à Roubaix, cela est vrai, mais à Carmaux, tout comme à Gien, ils ont fait élire des condamnés, et, s'ils ont généralement évité de mettre en avant des candidatures, ils ont soutenu celles des radicaux, leurs précurseurs. Il faudrait bien connaître le personnel de chaque département pour apprécier exactement le caractère de chaque élection; les qualifications que l'on attribue de loin aux candidats élus ou évincés ne

donnent pas toujours l'idée vraie de leur opinion. M. Dupuy, dans un récent discours, distinguait entre les diverses nuances de républicains, admettant les uns, répudiant les autres, sauf à être renié lui-même le lendemain, comme un faux républicain, par ceux qu'il avait exclus. Il y a autant de républiques que de systèmes; le nom n'est qu'une étiquette couvrant les opinions les plus incompatibles. Quand on voit, par exemple, dans le Puy-de-Dôme, un ancien ministre de la république, un libéral, qui, sous l'Empire comme depuis, à la différence de tant d'autres, demeura fidèle à ses opinions; quand on voit M. Bardoux obligé de céder la place à un radical obscur, on peut mesurer l'écart qui sépare les modérés des radicaux. Mais, en même temps, on peut juger si les succès de ceux-ci sont des forces pour la république.

Les radicaux rendent aujourd'hui au socialisme le service que leur ont à eux-mêmes rendu autrefois les membres du centre-gauche. Ils le masquent devant le pays, et ils préparent son règne en dissimulant sa marche. A force de combattre les conservateurs; sous prétexte qu'ils n'étaient pas républicains, les modérés ont si bien tourné l'esprit public qu'ils l'ont peu à peu habitué à accepter, à leur propre détriment, les radicaux, dont, au premier abord, le pays était effrayé. Aujourd'hui, les radicaux traitent les modérés comme de simples conservateurs, et disposent à leur tour les populations à accepter les socialistes, dont le gouvernement, leur complice, commence par introduire les principes dans ses projets de lois. Quand la place leur sera faite, quand ils trouveront les positions prêtes, les socialistes écarteront les radicaux, et leur diront, eux aussi : « La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir. »

Le danger n'échappe pas aux républicains. Les grèves de Carmaux et de Champagnac, l'horrible attentat d'Aniche, déjà excusé par les socialistes, les menaces journellement adressées, sous la tolérance du pouvoir, au capital et au patronat, leur disent ce que vaut l'apaisement dont se vante M. Ribot. Ils épanchent leurs inquiétudes dans les conversations privées, et peut-être, voyant les hommes de plus près, sont-ils plus épouvantés de l'avenir que les conservateurs, lesquels, d'ailleurs, ne demandent trop souvent qu'à n'y point penser. Mais les républicains se sentent impuissants et, plutôt que de réagir contre le mal qu'ils prévoient, ils s'enveloppent dans une attente passive, ou se préparent d'avance à désarmer par leurs ménagements ceux dont ils craignent d'être les victimes.

L'opinion publique, indifférente à tant de choses, est douloureusement préoccupée de l'expédition de Madagascar. Bien des cœurs de mères sont dans le deuil ou l'angoisse, et, en considérant à

quelles difficultés se heurte notre administration militaire, dans une entreprise qui, après tout, devrait être une affaire minime pour un pays comme la France, les patriotes s'effrayent à la pensée de ce que serait une grande guerre. Les leçons du passé auraient-elles donc été pour nous non avenues, et sommes-nous destinés à revoir, avec la même jactance, les mêmes déceptions?

La valeur des hommes n'est pas en cause; elle a fait des prodiges en 1870; elle en fait à Madagascar, elle en fera partout où nos soldats seront engagés. Mais la préparation, l'étude, l'organisation, où en sont-elles? Il semble qu'on ne se soit pas douté de la nature des obstacles qu'on allait rencontrer à Madagascar. Lors de la discussion des crédits demandés pour cette expédition, M. Ribot, rapporteur de la commission, déclarait que l'éventualité de cette guerre était envisagée depuis 1892, et que dès cette époque, alors qu'il était lui-même ministre des affaires étrangères, on avait créé une commission qui avait tout examiné et tout prévu. « Vous n'avez même pas dressé une carte », lui cria un député. L'interruption ne paraissait qu'une plaisanterie d'assez mauvais goût. On se demande aujourd'hui si elle n'était pas l'expression de la vérité.

On cherche les responsabilités. On accuse les ministères de la guerre et de la marine, et nous avons vu avec un sentiment pénible les bureaux de ces deux départements se renvoyer mutuellement les insinuations et les reproches. A vrai dire, les ministres actuels ont hérité d'une situation qu'ils n'avaient pas faite; ce serait plutôt à leurs prédécesseurs qu'il faudrait s'en prendre, et si l'on voulait examiner sur qui pèsent les plus graves responsabilités, on serait obligé de nommer le rapporteur du projet de crédits, M. Ribot, et le ministre de la guerre qui a, suivant ses idées personnelles et contre l'avis de juges compétents, disposé les éléments de l'expédition, M. le général Mercier.

On ne peut relire, sans de tristes et sévères rapprochements avec les nouvelles qui nous viennent de Madagascar, le compte rendu des séances du 24 et du 26 novembre 1894, où furent discutés les crédits proposés. M. Ribot, rapporteur de la commission, affirmait alors que l'entreprise était prévue depuis longtemps : « Le gouvernement, disait-il, eût été coupable, très imprévoyant, s'il n'avait pas étudié sérieusement les éléments d'une expédition, pour le cas où, par hasard, la nécessité l'y pousserait... » Et, avec cette assurance qu'il porte habituellement dans les affirmations les moins justifiées : « 15 000 *hommes*, disait-il, *sont largement suffisants.* » Il estimait même que c'était trop : « Je trouve, ajoutait-il, que le gouvernement *a plutôt dépassé la mesure.* La Chambre peut avoir l'assurance qu'avec une pareille

force bien conduite, marchant sur des *routes étudiées pas à pas* (et l'on nous dit aujourd'hui qu'il n'y a même pas de routes et qu'il faut que nos soldats, sous un ciel meurtrier, les construisent), on doit invinciblement arriver à Tananarive et *briser d'un seul coup la résistance de l'armée hova.* »

Quant au ministre de la guerre, la question qui se posait pour lui était de savoir de quelles troupes il formerait le corps expéditionnaire. Les demanderait-il à l'armée continentale, ou au 19[e] corps, à la légion étrangère, à l'infanterie légère, aux hommes déjà familiarisés avec le climat et le genre de campagne qu'il s'agissait d'affronter? On le suppliait, par les raisons les plus sensées et les plus prévoyantes, d'opter pour ce dernier parti; on lui disait qu'en demandant son contingent à l'armée continentale, il s'exposait à deux périls : ou prendre des soldats trop jeunes, qui fondraient sous les intempéries de la région avant d'avoir vu l'ennemi; ou des soldats anciens, dont l'absence enlèverait à l'armée son élite, ses futurs sous-officiers, pour le cas où s'engagerait une guerre européenne. On lui rappelait les expériences faites dans des entreprises analogues : « dans les expéditions coloniales précédentes, au Tonkin, au Dahomey, lui disait M. Krantz, nous avons beaucoup souffert de voir des contingents trop jeunes, des hommes qui avaient cinq ou six mois de service, dix-huit ou vingt ans d'âge, aller, non pour combattre, mais mourir des fièvres et de la maladie. »

A ces observations, qu'on ne relit pas aujourd'hui sans un serrement de cœur, le ministre de la guerre répondait par une de ces amplifications déclamatoires dont il semblait que nos malheurs auraient dû nous guérir : « C'est vous qui décidez de la paix ou de la guerre; mais, une fois que vous avez pris votre décision, il faut que le soldat, qu'il appartienne à la marine ou à l'armée, sache qu'il doit aller où votre décision l'envoie... Il doit dire au danger : « Qui que vous soyez, balles, boulets, maladies, me voilà! Je vais « au-devant de vous pour vous braver. »

Comme si quelqu'un avait contesté pour le soldat le devoir de l'obéissance! « Oui, répliquait le baron Reille, l'armée française tout entière doit être à la disposition du ministre pour être envoyée là où le drapeau est engagé. *Mais il appartient au ministre de la guerre de choisir dans cette armée le corps qui peut, mieux que les autres, faire face à la nature des périls que comporte la campagne entreprise.* »

Là était la vraie question, et une lourde responsabilité pèse sur le ministre qui, au mépris d'observations si justes, s'est obstiné à lui donner la solution dont nous constatons aujourd'hui les déplorables conséquences. « On pourra dire, à propos de l'expédition de

Madagascar, écrivait récemment le *Journal des Débats*, que nous n'avons rien appris, malgré les mécomptes sans nombre qui ont été relevés dans toutes nos campagnes d'outre-mer. »

Le gouvernement n'a rien appris parce qu'il n'a rien voulu entendre; dans la discussion de 1894, ainsi qu'on vient de le voir, les avertissements ne lui avaient pas manqué.

Nous avons protesté contre le droit d'accroissement, du jour où il a été proposé; nous avons montré ce qu'avait d'odieux une loi dont les ministres, qui devaient finir par en accepter toutes les aggravations, avaient eux-mêmes avoué le caractère exceptionnel et arbitraire. Mais nous nous sommes toujours défendu de la prétention de donner aux congrégations des leçons sur la conduite qu'elles avaient à suivre, persuadé qu'en cette matière la délibération et la décision appartenaient à leurs chefs et aux dignitaires de l'Église. Nous ne sortirons pas de cette réserve pour apprécier le *Mémoire à consulter* que les supérieurs de plusieurs communautés reconnues ont soumis récemment à deux cardinaux français. Le Mémoire conclut pour les congrégations reconnues, seules visées par lui, à l'exécution pure et simple de la loi. Sans savoir de qui vient la publicité donnée à ce document, nous la tenons pour très regrettable. Un avocat a le devoir de faire connaître à son client le fort et le faible de sa cause, mais il n'est pas d'usage d'en instruire l'adversaire et de révéler à celui-ci les arguments dont il pourra s'armer. A peine divulgué, le Mémoire a suscité de violentes attaques; avec cette tendance trop fréquente parmi nous à voir des trahisons dans toutes les dissidences, on n'a pas manqué d'attribuer à quelque complaisance suspecte pour le gouvernement l'avis du jurisconsulte. Il a suffi de nommer ce dernier pour confondre ces suppositions.

L'auteur du mémoire est un des membres les plus justement considérés du barreau, M. Louchet, ancien magistrat démissionnaire, lors des décrets rendus en 1880 contre les communautés religieuses. On peut discuter ses conclusions, mais non son caractère.

Sans entrer dans ce débat, nous nous bornerons à formuler un vœu qui ne touche pas seulement à l'intérêt présent des congrégations, mais qui s'applique à toutes les questions d'ordre social et religieux soulevées par les événements; c'est que ceux qui, par leur rang, leur situation dans les Chambres ou dans les partis, peuvent agir sur l'opinion publique, s'appliquent enfin à prendre quelque souci de la tactique, à mettre dans leurs résolutions et leur conduite un peu de méthode, de réflexion et de suite. Le parti conservateur, — et nous entendons ce mot dans son acception la

plus large, — est menacé de bien des périls; les plus grands sont peut-être en lui-même, dans son insouciance et dans sa désunion. Qu'on entre dans le Parlement ou qu'on regarde au dehors, il n'y a pas, même parmi les conservateurs, deux opinions qui s'accordent; celui-ci parle ou vote dans un sens, celui-là dans un autre; les plans sont annoncés avant d'être formés; on prédit à grand bruit des campagnes qu'on n'a même pas concertées, et lorsque l'heure de prendre un parti s'approche, on s'aperçoit qu'on n'a rien prévu ni rien organisé. L'ennemi s'avance à travers ces contradictions; il se rit du néant des combinaisons dont on lui avait d'avance exalté l'importance, et les hommes de bon vouloir, qui ne demanderaient qu'à marcher sous une direction précise, restent découragés ou désorientés devant les tâtonnements, les variations et les désaccords de ceux qu'ils croyaient leurs guides.

Ce n'est pas ainsi, nous ne nous lasserons pas de le dire, que les catholiques allemands, à la suite de Windthorst, ont renversé peu à peu toutes les forteresses élevées contre eux. Ce n'est pas ainsi que les catholiques belges ont conquis et gardé, même après la réforme qui a étendu le suffrage, la majorité dans les Chambres.

Est-il vrai que, las de la sagesse qui les a maintenus au pouvoir, les catholiques belges se laissent aller, dans l'enivrement du triomphe, à des témérités qui risquent de les perdre? On serait tenté de le craindre, à entendre ou à lire les accusations prodiguées contre la nouvelle loi scolaire que le cabinet de Bruxelles a proposée et que les Chambres sont en train de voter. Il n'y a pas d'épithète qu'on n'emploie pour la flétrir. « Loi scélérate », c'est la moindre des qualifications dont se sert contre elle l'opposition. Libéraux, radicaux, socialistes, se retrouvent coalisés pour protester contre « le cléricalisme ». Un cortège, formé, dit-on, de près de cent mille hommes, s'est promené, le dimanche 28 juillet, dans les rues de Bruxelles, accompagnant une statue de la Liberté de conscience voilée d'un crêpe et portée sur un char funéraire que traînaient quatre chevaux caparaçonnés de deuil; des discours ont été prononcés devant la *Maison du roi* et devant l'hôtel de ville. Un député socialiste, M. Anseele, a annoncé que l'Inquisition allait revenir et les bûchers se rallumer; un radical, M. Janson, a évoqué le souvenir des victimes du duc d'Albe et des martyrs de 1830, et les cris de : *Vive la République* se sont mêlés aux cris de : *A bas la loi scolaire*.

Ah! si les catholiques avaient tenté en France la moindre partie de ces manifestations contre les lois dont ils souffrent, de quels reproches, de quelles rigueurs ne les eût-on pas accablés! Ils n'émettent pas contre une de ces lois la plus timide protestation;

ils n'essayent pas, sur le vœu même des populations, une procession pacifique et pieuse, sans que les sages de la république, les modérés, ne leur disent aussitôt : « Que faites-vous? Vous agissez en révolutionnaires; vous empêchez l'apaisement. »

Et, quand les adversaires de la loi scolaire en Belgique se livrent à ces démonstrations factieuses, les mêmes organes trouvent toute naturelle l'initiative des libéraux belges, et déclarent « très honorable » la journée du 28 juillet.

Qu'est-elle donc, après tout, cette loi scolaire? On peut en critiquer certains détails. Mais quelles énormités contient-elle? Elle consiste en ces trois points principaux : 1° l'enseignement de la religion devra nécessairement faire partie de l'instruction primaire; 2° les parents qui repousseront cet enseignement n'auront qu'à faire une simple déclaration pour que leurs enfants en soient dispensés; 3° les écoles privées qui n'auront pas adopté l'enseignement religieux n'en auront pas moins droit aux subsides de l'Etat.

Voilà les dispositions, vraiment atroces, qui mettent en mouvement les libéraux belges. Il nous semble pourtant que nous avons déjà vu quelque part des dispositions analogues. Il y avait autrefois en France une loi qui portait à son article 1er : « L'instruction primaire comprend *nécessairement* l'instruction morale et religieuse. »

C'était la loi du 28 juin 1833, œuvre du gouvernement de 1830, qui n'avait point passé jusqu'ici pour un gouvernement de réaction cléricale, œuvre d' « obscurantistes » qui s'appelaient Guizot, Cousin, Raynouard.

Il n'est pas inutile, pour les libéraux de France aussi bien que pour ceux de Belgique, de reproduire quelques-unes des considérations qu'on émettait alors à l'appui de cette prescription :

« L'instruction religieuse, disait le rapporteur, M. Raynouard, se mêle comme la morale aux plus simples paroles qu'on adresse à l'enfance. Nous voulons tous les succès des écoles. Réfléchissez si les parents seraient appelés par un attrait bien puissant à y envoyer leurs enfants, après qu'il aurait été officiellement déclaré par la loi que les saintes Écritures, que le catéchisme, que l'histoire sacrée, ne pourraient y être adoptés comme livres de lecture... Croyez bien qu'une partie considérable de la population, mue par un sentiment digne de notre respect, reculerait loin de nos écoles, si nous ne permettions aux parents d'y retrouver aucun de ces livres auxquels une longue vénération s'attache, si l'on n'y redisait jamais quelques-unes de ces prières et de ces leçons que les pères et mères ont entendues dans leur enfance, et *qu'ils se regarderaient comme coupables de ne pas mettre au-dessus de tous les autres enseignements.* »

La loi de 1833 portait, dans son article 2, que « le vœu des pères de famille serait toujours consulté et suivi, en ce qui concerne la participation de leurs enfants à l'instruction religieuse »; et le rapporteur ajoutait : « Cette garantie suffit pour qu'aucune conscience ne soit alarmée. »

La loi belge contient une réserve semblable, et, tandis que M. Raynouard voyait dans cette réserve une garantie pour la liberté des parents, les libéraux la dénoncent comme une menace!

Mais la loi de 1833 était moins libérale, au sens où l'entendent les libéraux du jour, que la nouvelle loi belge; car elle n'admettait pas, comme celle-ci, que des subsides fussent donnés aux écoles qui ne se soumettaient pas au programme officiel, et, tandis que le cabinet de Bruxelles a consenti à retirer de son projet l'article qui permettait aux curés d'assister aux réunions des instituteurs, la loi de 1833 établissait, dans son article 17, que le curé ou le pasteur seraient, de droit, membres du comité chargé, dans chaque commune, de surveiller l'école.

Faut-il s'étonner maintenant que, tout en laissant la liberté de ne pas suivre cet enseignement, la loi belge inscrive la religion dans le programme de l'école primaire? Lorsque devant le flot montant du socialisme, les populations sentent la nécessité et témoignent la résolution de chercher leur principale force dans la foi religieuse, on serait surpris que les pouvoirs publics, nés de leurs votes, ne leur donnassent pas satisfaction! Que les socialistes s'en plaignent, nous le comprenons. N'est-ce pas un des collègues de M. Anseele, le député socialiste Vandervelde, qui, racontant, il y a quelques mois, à ses auditeurs français de la salle de la rue d'Arras, les progrès du socialisme en Belgique, leur disait que dans les villes où dominaient les libéraux, la doctrine se développait, mais que dans les campagnes, les paysans repoussaient à coups de bâton les prédicants du socialisme? Pourquoi? Parce que les paysans étaient religieux. « Ils s'obstinent à suivre les conseils de leurs curés, disait l'orateur; nous aurons bien de la peine à les convaincre. »

Il est très naturel dès lors que les socialistes veuillent écarter de l'école l'enseignement religieux et les curés. Mais que des libéraux, des organes de la république modérée, qui constatent eux-mêmes ce que l'exclusion de cet enseignement a fait des générations nouvelles, qui réclament le retour des Sœurs dans les hôpitaux, que ces libéraux s'unissent aux socialistes belges, cela dépasse l'intelligence. Au lieu d'accuser les catholiques belges, ils feraient mieux de s'inspirer des exemples de tolérance que ceux-ci donnent, en ce moment même, et de les recommander aux radicaux français. Chez

nous, une école libre ne peut recevoir aucune subvention des conseils électifs, — si, du moins, elle est religieuse; car la défense est oubliée quand il s'agit des écoles de la libre pensée, et le conseil municipal de Paris peut, à son gré, subventionner les établissements où règne l'athéisme. En Belgique, la loi, proposée par un ministère catholique, permet de subventionner les écoles qui n'ont pas mis dans leur programme l'enseignement religieux. Ce n'est pas tout. Que les catholiques essayent en France une manifestation pareille à celle que les socialistes viennent de faire en Belgique, il est bien évident que la police les arrêtera dès le début. A Bruxelles même, il y a quelques années, quand les catholiques voulurent protester contre la loi scolaire libérale, les libéraux s'y opposèrent, et le sang coula. Cette fois, les libéraux, les radicaux, les socialistes, ont pu encombrer les rues de Bruxelles, débiter, sur les places publiques, les dernières invectives contre le gouvernement, faire appel aux plus mauvaises passions. Les catholiques les ont laissés faire; ils ne se sont pas sentis atteints, et cette tentative de guerre civile n'a pas, grâce à eux, troublé la paix. Quand nos républicains en seront venus à laisser à leurs adversaires une telle liberté, ils pourront donner des leçons de tolérance aux catholiques belges; jusque-là ils n'ont qu'à leur en demander.

Le Parlement italien s'est prorogé. M. Crispi a fait voter le budget et écarté la discussion sur « la question morale », d'où sa personne aurait pu sortir endommagée. Son triomphe est complet. Les Chambres ont ratifié les décrets-lois par lesquels il avait pris sur lui, en leur absence, de lever des impôts et d'ouvrir des crédits. Elles lui ont ainsi donné carte blanche pour l'avenir. Il en usera sans doute, et déjà l'on annonce que ses premières mesures financières seront consacrées à une nouvelle campagne en Abyssinie.

Le général Baratieri, le vainqueur de l'Abyssinie, est arrivé récemment à Rome. Le Parlement siégeait encore. On en a profité pour lui faire une ovation théâtrale. Dès que le général a paru dans la Chambre des députés, le président s'est levé et l'a embrassé; la cour l'a reçu avec honneur, et les ministres ont eu avec lui de longues conférences. Il s'agit, selon toute apparence, de préparer la guerre contre Ménélik, négus d'Abyssinie.

Dans la discussion du budget des affaires étrangères, M. Blanc, ministre de ce département, plusieurs fois interpellé, s'est expliqué sur le compte de Ménélik. Il n'a pas caché que l'Italie était avec lui en très mauvais termes. Ménélik aurait trahi l'Italie envers laquelle il est engagé, depuis huit ans, par le traité d'Ouccialli, traité dont M. Blanc s'est attaché à établir la validité en affirmant qu'il avait été notifié, sans motiver d'observations de leur part, aux

puissances, et notamment à la France et à la Russie. Mais ce traité, Ménélik ne le reconnaît pas. La version abyssine du texte est en contradiction avec la version italienne; celle-ci place le négus sous le protectorat de l'Italie, en l'obligeant à ne correspondre avec les Etats étrangers que par l'entremise du roi d'Italie; celle-là lui laisse la faculté de correspondre sans intermédiaire. C'est sur ce désaccord que Ménélik a dénoncé la convention.

Les puissances européennes n'ont pu, dès lors, donner leur assentiment à un traité sur le sens duquel les parties contractantes ne s'entendent pas entre elles. Ainsi l'explique en Russie le *Nouveau Temps*, déclarant que le cabinet de Pétersbourg ne considère nullement Ménélik comme un vassal révolté contre son souverain, mais bien comme un souverain aussi indépendant que le roi Humbert.

Le *Nouveau Temps* conclut que l'attitude de la Russie, en cas de guerre entre l'Italie et l'Abyssinie, se réglera exclusivement sur l'intérêt que pourrait avoir pour elle le maintien de l'indépendance des États désireux d'entrer dans le giron de l'Église orthodoxe.

Or, à ce moment même, les envoyés du négus sont à Saint-Pétersbourg; on les comble d'attentions et de prévenances; rien n'est épargné pour les gagner à la Russie. Il est vrai que la mission, qui compte parmi ses principaux membres l'évêque du Harrar, se présente surtout avec un caractère religieux, et que c'est au Saint-Synode et parmi les hauts dignitaires du clergé orthodoxe qu'elle trouve l'accueil le plus empressé. Mais le Saint-Synode n'entre pas en scène sans l'aveu du gouvernement, et l'action religieuse ne fait ici que préparer l'action politique.

Inquiète de rencontrer associées dans une pensée commune la Russie et la France, l'Italie se flatte d'avoir pour elle l'appui de l'Angleterre. M. Blanc a affecté d'invoquer devant le Parlement « la solidarité de l'Angleterre et de l'Italie relativement au Nil », et, tranchant d'un mot la question d'Egypte, il a parlé d'un accord qui vient d'être signé par le cabinet de Rome avec les autorités « anglo-égyptiennes ». M. Crispi, confirmant les déclarations de son ministre des affaires étrangères, a dit, de son côté, à la Chambre des députés : « Le plateau de l'Erythrée nous appartient en vertu du traité d'Ouccialli, et le Tigré en vertu des armes que nous avons prises pour le défendre. Nous resterons dans ces terres et nous les défendrons. Nous espérons vaincre toujours comme nous avons vaincu jusqu'ici. L'Afrique est une haute école pour nos soldats. »

Cette déclaration, si l'on en croit le *Globe*, serait une réponse à ce que ce journal appelle « la fraternisation du tsar et du négus », la Russie, suivant la même feuille, étant « en train de

*manipuler* l'Abyssinie, de façon à menacer en même temps les intérêts italiens et britanniques ».

Les débats du parlement anglais, dont la session va s'ouvrir le 12 août, jetteront peut-être quelque lumière sur cette situation. Nous ne croyons pas que le cabinet de Londres s'engage avec l'Italie; mais il se peut qu'après avoir vu avec déplaisir les progrès de cette puissance en Abyssinie, il les utilise, sauf à les contenir au gré de ses intérêts, pour lutter contre l'envahissement ou les prétentions qu'il redoute de la part de la France et de la Russie. La question d'Égypte touche de près la question d'Abyssinie, et l'Angleterre, qui a résolu cette question dans son cœur, sent bien que sa décision n'est pas loi pour l'Europe. D'un autre côté, les événements n'ont pas dit leur dernier mot en Bulgarie. La Russie, réconciliée avec la nation, n'accepte pas son gouvernement, et après avoir soutenu le prince Ferdinand, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Autriche se demandent si elles doivent lui conserver leur protection.

Il est impossible de ne pas être frappé des pourparlers qui s'échangent, à l'heure présente, entre ces grands Etats. L'empereur d'Autriche est à Ischl avec ses ministres, et les souverains de Roumanie viennent lui rendre visite avec une solennité dont l'éclat inaccoutumé est interprété par les feuilles germaniques comme l'indice de leur entrée dans la Triple-Alliance. Dans le voisinage de l'empereur, à Aussee, le comte Goluchowski, son chancelier, se rencontre avec le prince de Hohenlohe, chancelier d'Allemagne, et a avec lui un long entretien. Pendant ce temps, Guillaume II est à Osborne auprès de la reine d'Angleterre; il y trouve lord Salisbury, et l'on imagine facilement sur quels sujets, à la veille de se présenter au Parlement et de lui déclarer sa politique, le chef du cabinet conservateur doit faire porter la conversation.

De toutes ces conférences entre souverains et ministres, la conférence d'Osborne est, à nos yeux, la plus importante. Sous le nouveau ministère que les élections viennent de lui donner, l'Angleterre va reprendre dans les affaires européennes une action que la maladie de lord Rosebery et les divisions du cabinet libéral lui avaient fait perdre. Ce n'est pas pour nous chose indifférente de savoir dans quel sens et avec quels appuis cette action s'exercera.

Louis Joubert.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

# LA MISSION

DE

# M. DE GONTAUT A BERLIN

(1872-1878)[1]

## II

MINISTÈRE DU 24 MAI 1873.

J'ai entendu souvent reprocher à l'Assemblée nationale, dont M. de Gontaut faisait partie et où je fus son collègue, d'avoir choisi le moment où l'œuvre de la libération du territoire fut pleinement accomplie pour engager avec M. Thiers le conflit dont le résultat fut de lui faire quitter la présidence de la république. On attendit, disent ces censeurs, par un acte notoire d'ingratitude, pour lui retirer le pouvoir, qu'il eût achevé de rendre le service qu'on ne pouvait recevoir que de lui. J'ai trouvé très récemment encore cette accusation reproduite dans des termes d'une extrême amertume par un des plus éloquents amis de M. Thiers.

Je n'en connais pas de moins justifiée. C'est oublier que c'était M. Thiers lui-même, comme je l'ai déjà plus d'une fois rappelé, qui, au moment où il était mis à la tête de l'Etat par les suffrages de l'Assemblée, lui avait expressément demandé de ne soulever aucune question de nature à amener de graves dissidences dans la politique intérieure, et notamment celle qui pouvait toucher à la forme définitive du gouvernement, tant que la France captive ne serait pas sortie de l'étreinte de l'étranger. C'était lui qui, dans des termes pleins d'éloquence et d'émotion, avait fait jurer cette trêve à tous les partis. S'il avait pensé, depuis lors, que cet engagement (auquel il avait souscrit plus explicitement encore

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1895.

qu'aucun de nous) ne l'empêchait pas de favoriser ouvertement la solution républicaine, et même d'en proposer l'adoption avant le terme convenu, ce n'était pas une raison pour que ceux qui ne donnaient pas le même sens à leur promesse se crussent en droit de l'imiter. D'ailleurs, la précipitation, on l'a vu, lui avait mal réussi : la crise intérieure, prématurément provoquée par son message républicain du 12 novembre 1872, avait retardé et failli même compromettre le grand intérêt national. En s'abstenant de commettre la même faute dans un sens opposé, les royalistes faisaient acte de loyauté en même temps que de patriotisme. Mais, une fois la condition remplie jusqu'au bout et le délai fixé venu à échéance, ils rentraient par le fait même dans la plénitude du droit qui appartient aux membres d'une Assemblée constituante, et aucun scrupule ne pouvait plus les empêcher d'en faire usage. Quant au reproche d'avoir méconnu par ingratitude les services incontestables rendus par M. Thiers, je m'étonne qu'en matière constitutionnelle ou même législative, on puisse sérieusement prononcer un pareil mot. On ne fait ni des institutions ni des lois par reconnaissance. Une nation doit à ceux qui l'ont bien servie tous les témoignages de gratitude, elle ne saurait les combler de trop d'honneurs et d'avantages de toute sorte; la seule marque de déférence qu'elle ne doive pas leur donner, c'est celle qui consisterait à les laisser décider à leur gré des institutions qui doivent la régir. Etablir un pacte constitutionnel dont doit dépendre l'avenir de plusieurs générations par égard pour les mérites ou les services d'un seul homme, ce serait un acte aussi coupable qu'imprudent. Peuple ou individu, on ne doit à personne le sacrifice de sa raison et de sa conscience. L'Angleterre n'a jamais passé pour une nation ingrate envers ceux qui ont bien mérité d'elle. Mais quel Anglais a jamais songé à laisser, même au vainqueur de Waterloo, le pouvoir un jour de plus que ne le lui conférait naturellement le libre mouvement des partis?

Un conflit entre le parti monarchique de l'Assemblée et M. Thiers devait donc s'élever tôt ou tard, à moins que l'un ne fît le sacrifice de ses vieilles convictions, ou que l'autre ne renonçât à sa conversion récente, ce qui, étant donné les positions gardées ou prises, n'était guère, ni de part ni d'autre, à espérer. Le choc était inévitable, et cependant, ce ne fut point, on le sait, sur la question même de la forme de gouvernement, sur le choix à faire entre la république et la monarchie qu'éclata la dissidence : ce qui y donna lieu, ce fut l'alarme causée, non sans motif (et non pas seulement chez les royalistes, mais dans une très grande partie du public français), par le genre d'alliances que, pour

mener à fin ses visées républicaines, M. Thiers était obligé d'accepter et même de rechercher. Sa situation, à la vérité, telle qu'il la définit un jour lui-même à la tribune, était singulière. Ne pouvant travailler seul à établir la république, il fallait bien qu'il prît des républicains pour auxiliaires. Or, parmi ceux qu'il pouvait trouver, il n'en était aucun avec lequel, — sauf sur ce point unique de la suppression de l'hérédité monarchique, — il ne fût séparé par quelque divergence de vues radicale. Tandis qu'en toute autre matière, administration, finances, cultes, instruction publique, les républicains de vieille date et de profession réclamaient des réformes conçues à un point de vue démocratique souvent très avancé, il restait, lui seul au milieu d'eux, animé d'un esprit conservateur qu'il poussait parfois jusqu'à la routine, et opposé à toute espèce d'innovation. « Savez-vous, disait-il à l'Assemblée, le 29 novembre, dans la discussion qui suivit son message républicain, pourquoi on m'applaudit à gauche? Ce n'est pas parce que je partage les opinions des honorables députés qui siègent sur ces bancs; ce n'est pas parce que je partage les opinions, *non pas des plus avancés*, *mais des plus modérés*. Ils savent que, sur la plupart des questions politiques, sociales ou économiques, je ne partage pas leurs opinions. Non, *ni sur l'impôt*, *ni sur l'armée*, *ni sur l'organisation sociale*, *ni sur l'organisation de la république*, je ne pense comme eux. »

La conséquence de cet aveu était qu'il entrait en campagne pour la fondation de la république, avec le concours d'une armée qu'il devrait congédier une fois le succès obtenu, sans l'appeler en partage d'aucun des fruits de la victoire. Jamais général ne tint pareil langage à ses soldats. Comment s'y serait-il pris pour opérer cette manœuvre qui, à première vue, tenait du prodige? Comment aurait-il résolu le problème de pratiquer, soit la république sans républicains, soit la conservation sans conservateurs? J'avais peine à le comprendre alors, et je n'y réussis pas mieux aujourd'hui. Les résultats peu encourageants qu'ont obtenus ceux de ses amis qui ont tenté sans lui la même entreprise, les concessions regrettables qu'ils ont dû faire et dont ils ont tiré si peu de profit ne contribuent pas à dissiper cette incrédulité. A la vérité, il pouvait se croire plus apte que d'autres à se tirer d'un pas difficile. Sans avoir la naïveté de croire au désintéressement complet de ses amis de circonstance, il pouvait se flatter d'exercer, au moins sur une partie d'entre eux, assez d'ascendant pour en obtenir de grands sacrifices, et avec la souplesse de son talent, il pensait pouvoir se retourner à temps contre ceux qui ne voudraient pas s'y prêter. Mais, qu'il eût raison ou tort d'avoir cette confiance en lui-même,

on était excusable de ne pas la partager, et ce fut le cas d'une fraction notable de l'Assemblée, qui se serait résignée, bien que sans enthousiasme et même sans goût, à accepter de ses mains la république, mais qui, avant de s'engager, mettaient à leur assentiment une condition : c'est qu'il ne dévierait pas lui-même de la ligne de conduite étroite qu'il s'était tracée. Ces conservateurs timorés n'avaient ni déplaisance pour sa personne, ni dessein de porter atteinte à son pouvoir; mais ils redoutaient l'influence que pouvaient exercer sur lui des alliances dont il avait constaté lui-même le caractère hasardeux et précaire, et c'était contre cette pression dont ils croyaient reconnaître les indices qu'ils tinrent à prendre des gages et à recevoir des garanties.

On sait quel fut l'incident qui fit prendre à ces alarmes un caractère aigu et à ces exigences la forme d'insistances tout à fait pressantes. Ce fut une suite imprévue de cette négociation même dont j'ai rappelé la lente élaboration, et en particulier de la part qu'avait prise à sa dernière phase, l'accord du chef de l'Etat avec la commission des Trente. La satisfaction causée par l'acte qui mettait fin à l'occupation fut si vive et si générale, que M. Thiers conçut l'idée très naturelle de le faire consacrer par une sorte de plébiscite. Une place étant devenue vacante dans la députation de Paris, il résolut de présenter son propre ministre des affaires étrangères aux suffrages de la capitale, alors, comme on peut se le rappeler, réunie en un seul collège. C'était justice, M. de Rémusat ayant prêté à son chef un assez utile concours pour être appelé en part dans l'honneur du résultat. Une fraction du parti républicain en jugea autrement, et ce fut la plus nombreuse. Ayant les yeux fixés bien plus sur le Parlement que sur l'étranger, ces Français à vues étroites s'étaient inquiétés de voir s'opérer un rapprochement même momentané entre M. Thiers et une partie de la droite de l'Assemblée. Le même fait s'était reproduit peu de jours après pour l'adoption d'une loi qui assimilait le régime municipal de Lyon à celui de Paris. C'était là une tendance qui pouvait dégénérer en habitude et à laquelle il leur parut qu'il fallait couper court. Un avertissement dut être donné par eux à M. Thiers pour le détourner de chercher dorénavant à s'appuyer sur d'autres suffrages que ceux qu'il pourrait trouver dans leurs rangs. En conséquence, un candidat obscur, dont le seul mérite était le caractère extrême de ses opinions démocratiques, fut opposé à M. de Rémusat et l'emporta sur lui à une majorité écrasante. S'il y eut jamais un acte d'ingratitude, c'est ce jour-là assurément qu'il fut commis.

Je ne me charge pas d'expliquer l'interprétation que donna M. Thiers à un échec qui avait dû le contrister. Fut-ce pour dis-

siper les ombrages du parti républicain qu'il crut devoir faire sortir de son cabinet, à cette occasion, celui de ses ministres qui paraissait se rapprocher de la droite de l'assemblée par des affinités d'origine et une communauté de sentiments? Peut-être, mais si, par ce remaniement ministériel, le parti républicain fut en effet rassuré, les conservateurs ne le furent pas et ne pouvaient pas l'être. En tranquillisant les uns, il inquiétait davantage les autres. C'était la conséquence inévitable de l'équilibre instable où il cherchait à se maintenir. On ne vit dans cette concession faite à d'exigeants alliés que la preuve de l'empire qu'ils prenaient sur lui, et de la dépendance où ils pouvaient se flatter de l'avoir réduit.

L'effroi (le mot n'est pas exagéré) fut grand surtout dans ce groupe dont je viens de parler, et qui, prêt à suivre M. Thiers, craignait cependant de le voir entraîné sur une pente révolutionnaire : et ce fut ce sentiment, devenu très vif et assez général dans l'opinion publique, qui a donné son caractère à l'événement du 24 mai. La motion parlementaire dans laquelle M. Thiers vit un vote de méfiance se bornait uniquement à lui demander une politique *résolument conservatrice*, et ce fut dans ces termes, étrangers à toute allusion aux questions constitutionnelles ou dynastiques, que la discussion, telle que j'avais mission de la placer quand je fus chargé de l'ouvrir, fut maintenue jusqu'au bout. J'ai assez connu à ce moment les dispositions de l'Assemblée et l'incertitude qui régna dans nos rangs jusqu'à la dernière heure, pour affirmer que si M. Thiers, annonçant l'intention de tenir compte de l'émotion visible du pays et de l'Assemblée, avait prononcé lui-même une parole, une seule qui fût de nature à rassurer ses partisans effrayés, il eût aisément détaché de la faible majorité qui lui parut hostile un nombre de voix suffisant pour la retourner en sens contraire. Il ne crut pas de sa dignité de faire aucune concession, même de langage : dès le soir même, sa démission était donnée et M. le maréchal de Mac-Mahon, qui ne s'attendait nullement à recevoir cet honneur ou plutôt à se voir imposer ce sacrifice, fut appelé à le remplacer à la présidence de la république.

J'ai dû rappeler brièvement ces faits, dont le récit complet exigerait beaucoup de détails et de commentaires qui seraient ici déplacés, parce que les conditions dans lesquelles le nouveau pouvoir était constitué ne devaient pas être sans influence (comme on va le voir) sur la nature des relations que M. de Gontaut eut à entretenir avec le gouvernement prussien et surtout avec M. de Bismarck. M. le maréchal de Mac-Mahon m'ayant d'ailleurs appelé à ce moment à remplir le poste de ministre des affaires étrangères, c'est avec moi que tous les représentants de la France entrèrent

en communication. J'aurai dès lors occasion de faire plus d'une fois appel, pendant ce court espace de temps, à mes souvenirs personnels pour confirmer et, sur certains points, compléter ceux de M. de Gontaut.

Il importait avant tout de faire comprendre à tous nos agents que le maréchal prenait le pouvoir tel que M. Thiers l'avait exercé. Rien n'était changé, pour le moment, dans le caractère pas plus que dans les attributions de la haute fonction dont l'un et l'autre avaient été investis, et le point sur lequel il convenait surtout d'insister, c'est que nulle modification n'était intervenue dans la direction de la politique étrangère, qui n'avait été en aucune manière mêlée à l'origine et devait l'être encore moins au résultat de la crise.

« Le différend (disait la circulaire que je fis rédiger dès le lendemain de mon entrée au ministère) entre la majorité de l'Assemblée nationale et M. Thiers n'a porté sur aucun point relatif à la politique étrangère. Vous pouvez vous souvenir que, pendant le cours des deux années qui viennent de s'écouler, la conduite adoptée par M. Thiers pour rétablir nos rapports avec les puissances étrangères, après les désastres de 1870, n'a fait l'objet d'aucun débat dans l'Assemblée. Des votes nombreux, au contraire, ont approuvé les efforts qu'a faits, avec succès, cet homme illustre pour effacer la trace de nos malheurs, et rendre à la France sa pleine indépendance nationale. Vous n'avez donc rien à changer aux instructions que vous avez reçues du dernier gouvernement; vous devez rester fidèle à la ligne qu'il vous a tracée. »

On se doute bien que, en tenant ce langage aux envoyés de la France dans toutes les cours, c'était surtout à Berlin et à M. de Gontaut que je pensais. Parlant à un ami, avec qui je n'avais jamais cessé d'être en relation malgré son absence, je n'avais rien à lui apprendre sur mes intentions, ni aucun effort à faire pour le convaincre de leur sincérité. Il avait trop bien apprécié l'appui que j'avais été heureux de lui prêter pour écarter toutes les entraves parlementaires apportées à la conclusion du dernier traité et m'en avait trop affectueusement remercié quand nous nous étions revus à Paris, pour qu'il eût besoin d'être rassuré sur la bonne foi que je porterais dans l'exécution, et, quant à lui-même, sa signature ayant été donnée au nom de la France et non de M. Thiers personnellement, il n'avait nulle crainte d'en voir contester la validité.

Mais ce n'était là, il faut bien le dire, que l'apparence et, en quelque sorte, la surface de la situation. Dans toutes les relations

de ce monde, internationales aussi bien que politiques ou privées, il faut attacher souvent moins d'importance à la régularité extérieure des actes et de la conduite, qu'à ce fond intime des sentiments qui ne se cachent et ne se taisent que pour être mis au jour d'un instant à l'autre, et à propos du moindre incident. C'est ce qu'il eût été très imprudent d'oublier, surtout dans les rapports constants et toujours très épineux que nous devions continuer à entretenir avec l'Allemagne. La facile exécution du traité lui-même dépendait encore du bon accord, et on peut même dire de la bonne grâce, des agents chargés de la prendre en main. Puis, entre des populations toutes pleines du souvenir d'une lutte récente, le voisinage même entretenait un esprit d'animosité réciproque dont l'expression, toujours prête à éclater, pouvait être aisément envenimée. Enfin, sur combien de théâtres les intérêts de la France encore engagés allaient-ils rencontrer l'ambitieuse activité du nouvel empire! Il importait donc essentiellement de savoir quelle impression causait à Berlin la révolution parlementaire accomplie à Paris, et si le maréchal et ses ministres pouvaient compter au moins sur la bienveillance relative que, dans les derniers temps de sa présidence, M. Thiers, pour des raisons diverses, avait réussi à se ménager. C'est sur quoi, sans perdre un instant, je voulus interroger M. de Gontaut par une lettre particulière qui porte la date du 27 mai; et, bien que je ne pusse savoir alors, sur la complexité des sentiments qui régnaient à notre égard dans les entours politiques ou militaires de Guillaume I$^{er}$, ce que la lecture des dépêches de M. de Gontaut m'a appris depuis lors, à la manière dont je posais la question, il me semble que je pressentais déjà la réponse qui me serait faite.

« Comment l'événement du 24 mai, lui disais-je, est-il vu *au fond* et en *réalité* à Berlin? Je ne parle pas des regrets plus ou moins vifs que peut laisser la retraite de M. Thiers, à un point de vue tout personnel, je ne doute pas que vous les partagiez vous-même; ceux qui n'ont eu affaire qu'à sa politique extérieure et qui ont été sous le charme de sa conversation ne peuvent guère avoir d'autre impression. Je ne parle pas non plus de certaines craintes que peut exciter la présence d'un maréchal de France à la tête des affaires. Vous me faites l'honneur de croire que je n'aurai pas été huit jours au ministère sans que tout le monde sache en Europe et à Berlin que tous nos engagements seront tenus rigoureusement, que la politique, en un mot, qui nous est imposée par le sens commun le plus élémentaire sera suivie et même proclamée sur-le-champ. Mais, au vrai, de quel œil voit-on une réaction conservatrice en France? Lequel l'emporte de ces deux sentiments : celui de

la solidarité de tous les gouvernements également menacés par l'esprit révolutionnaire, ou la crainte que cet heureux événement, arrachant la France à la chance de l'anarchie, ne lui en rende trop de se relever? Dans la bienveillance qu'on témoignait à M. Thiers, ne se mêlait-il pas quelque calcul? Ne pensait-on pas sans le dire, peut-être sans se l'avouer à soi-même, que le pouvoir d'un vieillard, dominé par de mauvais conseillers, ne donnait à la France qu'un repos matériel de quelques jours, nécessaire pour le paiement de notre dette, mais qui serait suivi de nouvelles crises dont on se réservait de profiter? Vous me direz sans doute que le sentiment est mélangé et varie suivant les personnes. Mais, malheureusement, il n'y a guère qu'un seul homme à Berlin, et peut-être même en Europe, dont le sentiment compte, et c'est de celui-là surtout que je suis en peine; avez-vous quelque moyen de démêler sa véritable pensée et de me dire ce qu'elle nous promet de bienveillance ou nous réserve de désagrément? Dites-moi ce que vous pensez à cet égard. Je sais qu'il est difficile de démêler des impressions qui sont peut-être confuses chez celui même qui les ressent. »

« Les deux sentiments dont vous parlez, me répondait deux jours après M. de Gontaut, existent à la fois à Berlin : celui de la solidarité de tous les gouvernements, également menacés par l'esprit révolutionnaire, et la crainte de voir la France retrouver son ancienne splendeur. Lequel des deux l'emporte, cela est difficile à estimer et cela dépend des hommes. Il ne faut pas croire que l'influence du roi ne soit pas considérable; il est très aimé, très considéré et est souvent en différend avec le chancelier; car il est naturellement, par principe, beaucoup plus conservateur que lui. Le roi, je crois pouvoir l'affirmer, a favorablement accueilli le 24 mai; il est particulièrement très sympathique à M. de Mac-Mahon, et tout ce qui est conservateur à Berlin partage la manière de voir du roi. Très certainement, il doit redouter le réveil de la France : mais lorsqu'il se décidait si difficilement aux conventions du 29 juin et du 15 mars, c'était plus par crainte du déchaînement de l'esprit révolutionnaire que par crainte de la revanche. En somme, chez lui, les deux sentiments existent, mais le premier domine l'autre. C'est la proportion inverse qu'on rencontre chez M. de Bismarck, et vous avez raison de dire que dans la balance des destinées européennes, aucune influence ne compte autant que celle du chancelier de l'empire d'Allemagne... Je conclus et je réponds : on a vu avec plaisir l'arrêt mis aux progrès du radicalisme par l'avènement du nouveau gouvernement, mais on veut que la convalescence se prolonge bien longtemps, et on ne désire pas le rétablissement. C'est le sentiment de M. de Bismarck, et son esprit hardi autant

qu'ingénieux ne négligera pas les occasions de nous empêcher de nous relever. »

Cette perspective n'avait rien d'engageant : mais je n'eus pas même le temps de m'y préparer. Quand je reçus la lettre de M. de Gontaut, je pouvais déjà vérifier la justesse de ses appréciations.

J'avais fait part aux gouvernements étrangers de l'avènement du nouveau président au moyen d'une simple notification faite à leurs représentants à Paris et transmise en même temps par nos propres agents auprès des diverses cours. Puis, cette formalité, que je croyais suffisante, accomplie, j'avais, pour me conformer à l'usage, déposé ma carte à la porte de tous les ambassadeurs. L'ambassadeur d'Angleterre et celui de Turquie répondirent immédiatement à ma politesse par une visite personnelle. Mais de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie, je n'entendis pas parler pendant plusieurs jours. Cette froideur me surprenait d'autant plus que j'étais entré personnellement en relation avec M. d'Arnim dans le salon de M. de Rémusat, que je rencontrais familièrement le prince Orloff chez des amis communs, et, quant au comte Apponyi, j'avais vécu avec lui dans une véritable intimité, quand nous étions collègues à Londres. Ce fut lui, en effet, qui me fit donner, par un intermédiaire amical, l'explication de sa réserve.

Il avait dû subir une exigence assez inattendue de M. de Bismarck, à qui une simple notification n'avait pas paru suffire : pour reprendre avec le nouveau gouvernement de la France les relations diplomatiques, le chancelier allemand demandait que tous les agents reçussent du maréchal de nouvelles lettres de créance, celles qu'ils tenaient de M. Thiers lui paraissant devenues caduques. La prétention renversait toutes les notions de droit public qu'on m'avait apprises dans mon apprentissage diplomatique. C'est dans les monarchies seulement que les lettres de créance doivent être renouvelées à chaque changement de règne, parce que la souveraineté change elle-même avec la personne du monarque qui en est le représentant; mais, dans les républiques, le souverain c'est la nation qui ne change pas et dont le chef de l'Etat n'est que le délégué temporaire. C'est elle qui accrédite les agents et auprès d'elle qu'ils sont accrédités. M. de Bismarck, qui ne disconvenait pas du principe, donna à M. de Gontaut lui-même deux raisons pour y déroger. Notre république n'était que provisoire, et la traiter comme la Suisse ou les Etats-Unis, c'eût été lui reconnaître un caractère définitif. Puis, ajoutait-il avec une certaine insistance, il ne voulait pas s'engager à reconnaître indistinctement tous les élus qu'il nous plairait de mettre à notre tête, et, par une allusion aux souvenirs de la dernière guerre, il faisait clairement comprendre

qu'il était tel personnage, en passe d'arriver ou plutôt de revenir au pouvoir, avec qui il ne lui conviendrait pas d'entrer en relation.

De ces deux motifs allégués pour justifier une nouveauté sans précédent, il en était un qui ne pouvait pas me déplaire. Je n'avais nulle objection à faire à ce qui pouvait constater le caractère provisoire de la forme républicaine; mais j'en avais de très sérieuses à reconnaître à un État étranger, même dans une hypothèse que j'étais loin d'appeler de mes vœux, un droit de contrôle et de *veto* quelconque exercé sur le choix du chef que la France voudrait se donner. Partagé entre ces deux considérations, je recommandai à M. de Gontaut de faire des réserves expresses sur le terrain du droit, mais, ses précautions prises, de ne pas courir risque, pour une simple formalité dont l'interprétation était équivoque, de prolonger une suspension toujours fâcheuse dans des relations qu'il était urgent de reprendre. Je comptais sur sa dextérité accoutumée pour ménager avec dignité cette situation délicate. M. de Bismarck ne lui rendit pas la tâche commode. Du premier mot qui lui fut dit dans une seconde audience, au lieu d'engager un nouveau débat : « Soit, dit-il avec hauteur, qu'il en soit fait selon votre volonté; je vous ai averti : *Salvavi animam meam*. Mais M. d'Arnim me demande un congé pour des raisons de santé, et, puisqu'il n'aura pas de lettres de créance à remettre, il peut revenir, je l'y autorise. » Puis il laissa entendre qu'avec sa réserve, mais probablement aussi dans les mêmes conditions, finirait aussi celle de l'Autriche et de la Russie; du reste, ajouta-t-il, ces puissances ne s'étaient prêtées à suivre son exemple qu'avec une répugnance qu'il traita assez cavalièrement. Il n'était pas fâché de laisser voir dans quelles relations d'intimité en même temps que de dépendance ces deux Etats vivaient avec leur redoutable voisin. Il était évident qu'il saisissait avec empressement l'occasion de mettre le nouveau gouvernement dans une sorte d'interdit, en face des grandes puissances d'Europe. Le jeu était clair, mais le piège visible. Il eût été par trop naïf de s'y laisser prendre.

L'échange des lettres de créance eut donc lieu pour se conformer à un caprice dont la mauvaise grâce faisait au fond toute l'importance. M. d'Arnim dut remettre les siennes au maréchal, et cet envoyé rendit compte de ce premier entretien dans une dépêche publiée quelques années plus tard, parmi les pièces du procès qu'il eut à subir [1]. Les termes de ce récit sont curieux, et

[1] On sait que M. d'Arnim fut révoqué l'année suivante, et ensuite mis en jugement pour avoir conservé sans droit et livré à la publicité des pièces confidentielles.

comme on n'a pas eu peut-être les mêmes raisons que moi de les remarquer, je ne puis résister à la tentation de les reproduire :

« Paris, 2 juin 1873.

« Illustrissime, très puissant empereur et roi, gracieux empereur, roi et souverain,

« Hier, j'ai remis au maréchal de Mac-Mahon mes nouvelles lettres de créance, ainsi que la réponse de Sa Majesté à la lettre de notification. Le maréchal, qui demeure encore dans son appartement particulier, rue de Grenelle, à Versailles, m'a prié de répéter à Votre Majesté qu'il considérait comme sa tâche d'entretenir les bons rapports qui existent en ce moment avec l'Allemagne, et qu'il se rappelait l'accueil aimable qu'il avait trouvé à Berlin, lorsqu'il y vint comme envoyé extraordinaire lors du couronnement de Votre Majesté. De même, il se souvient de la façon honorable dont il a été traité en Allemagne lors de sa captivité. Le maréchal m'a raconté à cette occasion qu'après Sedan on le laissa libre de se rendre où il voudrait. Il alla d'abord à Givet, je crois. Lorsque l'état de sa blessure lui permit de se faire transporter, deux bataillons français se présentèrent pour l'emmener. La tentation de les suivre fut grande; il n'avait, en somme, fait aucune promesse de se constituer prisonnier, mais, en raison des égards qu'on avait eus, il se crut tenu à de grands scrupules, et il renvoya les deux bataillons. Il ajoute que cet incident n'était connu de personne. La réception qui se passa très simplement fut pourtant essentiellement différente de la manière toute sans façon de M. Thiers. Le maréchal était en uniforme, me reçut debout, en présence de son ministre, et me congédia avec la dignité d'un souverain. J'ai vu peu de Français qui ressemblassent moins au type ordinaire du Français que le duc de Magenta... Peut-être que cette façon sèche, simple et sans phrases du maréchal est plus propre à bien gouverner les Français que tout l'esprit de son prédécesseur [1]. »

En ma qualité de témoin, je puis garantir l'exactitude de ce petit tableau, car j'éprouvais la même impression et, dois-je le dire, la même surprise que M. d'Arnim. Je connaissais encore peu le maréchal, et je savais qu'il avait évité jusque-là d'entrer avec le représentant de l'Allemagne en relation même de simple politesse. Je n'étais donc pas sans inquiétude sur la manière dont s'engagerait la conversation. Tout se passa avec une simplicité noble dont je fus ému. Le léger embarras de parole qui gênait parfois le

[1] Pro nihilo, *Antécédents du procès d'Arnim,* p. 94.

maréchal dans les conversations ordinaires semblait avoir disparu, et, à plusieurs reprises, je crus voir que c'était au contraire son interlocuteur qui l'éprouvait. Ce fut avec un mélange vraiment rare de dignité et de bonne grâce que l'ambassadeur extraordinaire de 1867 et le captif de Sedan rappela le souvenir de ses bons comme de ses mauvais jours : rien dans son langage qui sentît ni l'abattement du malheur ni le regret d'un éclat qui ne l'avait pas ébloui. La remarque que je fis alors, j'ai eu l'occasion de la renouveler plus d'une fois. En fait d'hommages et surtout de compliments, tout ce qui ne s'adressait qu'à sa personne et à ses hauts faits militaires était accueilli par le maréchal avec un ennui mal déguisé et une modestie parfois un peu gauche. Il se trouvait au contraire tout de suite à l'aise quand il s'agissait de recevoir au nom de la France les personnages considérables de l'étranger, ou même les princes qui venaient saluer en lui le chef de l'État. C'est que, ce jour-là, il s'oubliait lui-même et ne songeait qu'à son devoir. La hauteur de ses sentiments entrait alors naturellement en accord avec l'élévation du rang qu'il n'avait pas recherché.

Cette rude épreuve, si peu motivée, nous faisait attendre, à M. de Gontaut comme à moi, plus d'une autre pareille. Si ce ne fut pas M. de Bismarck lui-même, ce fut la presse, connue pour être à ses gages et à son service, qui se chargea de ne pas nous laisser respirer; car, avant que le nouveau gouvernement eût pu faire un acte quelconque qui prêtât à une critique, il y eut un mot d'ordre scrupuleusement suivi par tous les journaux dont le chancelier pouvait disposer pour redoubler contre la France et tous ceux qui la représentaient, soit à l'extérieur soit à l'intérieur, d'invectives et de violences. A la vérité, M. de Gontaut, qui plus tard devait en pâtir plus qu'aucun autre, fut encore à ce moment relativement ménagé. Ce fut contre moi, contre ma personne très inoffensive (car jusque-là l'Allemagne n'avait pas eu plus à se plaindre ni à s'occuper de moi plus que de tout autre Français), qu'un véritable déchaînement d'injures eut lieu. Il n'y avait pas de calomnie en cours dans les bas-fonds de notre presse révolutionnaire qui ne fût enregistrée et mise à une place d'honneur dans les gazettes les mieux posées de Berlin, de Cologne ou de Francfort. Ni ma vie, ni surtout (je n'ai jamais su pourquoi), ma fortune privée n'étaient épargnées. J'étais perdu de mœurs et ruiné, et je n'avais pris le ministère que pour libérer, par des spéculations, mes propriétés grevées d'hypothèques et prévenir la saisie dont mon traitement de député était menacé. Il y avait à ce sujet un tel concert entre les écrivains français du plus bas étage et les Allemands du parage le plus élevé, qu'il était difficile de dire à qui

appartenait le mérite de l'invention. J'ai toujours professé l'indifférence pour les attaques personnelles, d'où qu'elles viennent et quelles qu'elles puissent être, et je tiens que celui qui a le malheur d'y être sensible doit se tenir à l'écart de la vie publique. Mais cette fois je dois convenir que, vu le certificat d'origine de ces diatribes renouvelées, j'allais plus loin que l'insensibilité : j'étais tenté d'y voir une distinction qui me flattait.

J'eus une occasion en particulier de constater, sans aucun doute possible, de quelle hauteur un trait m'était décoché. Mgr le duc d'Aumale, poursuivant l'instruction de ce lamentable procès Bazaine, qu'il a dirigé avec tant de conscience et une si haute supériorité, eut le désir d'examiner lui-même les lieux où s'étaient passées les scènes du drame dont il avait à faire comparaître devant lui les acteurs. Il me chargea de prévenir les autorités allemandes de son intention de visiter les champs de bataille des environs de Metz. Je m'attendais que cet avis serait mal accueilli : aussi je le fis parvenir directement (je ne sais plus si ce fut par M. de Gontaut ou par M. d'Arnim) à M. de Bismarck lui-même, en demandant le secret. Mais le refus (qui ne pouvait manquer) ne m'était pas encore parvenu que déjà tous les journaux officieux retentissaient de l'arrogance d'un prince français voulant faire dans les provinces annexées une apparition triomphale, et de l'inconvenance que le ministre avait eue de s'y prêter. Cette publicité indélicate n'eut qu'un avantage : ce fut de me fournir une réponse, je crois topique, quand, peu de jours après, M. d'Arnim vint se plaindre de quelques articles de journaux français, dont il voulait me rendre responsable, et qui avaient parlé sans égard du chancelier.

Et ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que cette ébullition inattendue d'hostilité et d'acrimonie ne se calma nullement, quand les actes comme l'attitude du nouveau gouvernement eurent convaincu les plus incrédules qu'il ne s'écarterait en rien de la politique pacifique et sensée de M. Thiers. Vainement toutes les dispositions du traité du 15 mars étaient-elles scrupuleusement observées, vainement l'évacuation du territoire s'opérait-elle au sein du calme le plus profond des populations, et dans les difficultés assez graves que rencontra parfois l'exécution, M. de Gontaut porta-t-il, conformément à ses instructions, l'esprit de conciliation à ses dernières limites. Vainement, en un mot, avec la meilleure volonté ou plutôt la plus mauvaise volonté du monde, ne pouvait-on réussir à trouver un reproche sérieux à nous faire. Le fiel persistait à déborder. C'était à croire que la chute du dernier président avait causé à M. de Bismarck une peine et presque une blessure person-

nelle dont il ne pouvait prendre son parti. Mais ce fut surtout un redoublement d'humeur poussé jusqu'à l'exaspération le jour où le rétablissement de la royauté en France apparut comme la conséquence naturelle du vote du 24 mai.

C'était un résultat auquel il avait fallu s'attendre. A la vérité, comme je l'ai dit, c'était sur le terrain de la neutralité et du pacte de Bordeaux que la nouvelle combinaison présidentielle s'était ostensiblement placée, et le maréchal de Mac-Mahon, plus soucieux que M. Thiers de s'y maintenir, avait choisi à dessein ses ministres dans toutes les nuances de la majorité conservatrice, sans oublier celle qui avait un instant, à la suite de M. Thiers, incliné vers la république. L'opinion royaliste prédominait cependant, d'une façon très sensible, et dans le cabinet et dans le parti qui l'avait porté et le soutenait au pouvoir. Nul doute, dès lors, que les royalistes, trouvant une occasion favorable qu'ils étaient lassés d'attendre, ne fussent pressés de la mettre à profit pour réaliser enfin le vœu qui leur était cher. Leur droit constitutionnel à rétablir la monarchie était incontestable, et la visite rendue, le 5 août suivant, par M. le comte de Paris à Frohsdorf, en scellant avec éclat la réconciliation de la maison de France, semblait légitimer toutes les espérances.

Pour se faire une idée de l'impatience, c'est trop peu dire, de l'irritation nerveuse que dut causer à M. de Bismarck la perspective d'une restauration monarchique en France, on n'a besoin de recourir à aucune conjecture. C'est le chancelier d'Allemagne lui-même qui a jugé bon, dans une pièce publiée par ses soins, de nous faire connaître le désir qu'il avait toujours eu de nous voir garder la république, cette forme de gouvernement étant, à ses yeux, la plus propre à nous maintenir dans la faiblesse et l'isolement. C'était là, il en est convenu sans déguisement, le motif principal qui, l'ayant rendu favorable au gouvernement de M. Thiers, devait le rendre aussi tout particulièrement sensible à sa chute. Ce vœu charitable a été imprimé en propres termes dans le document dont je parle, qui a fait quelque bruit en son temps et dont M. Thiers lui-même (je ne sais quelle fut son impression) a vécu assez pour prendre connaissance.

Quelques traits, qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire, suffiront pour éclairer d'une lumière rétrospective la situation délicate où nous nous trouvions, M. de Gontaut et moi, pendant que nos amis travaillaient à une œuvre aussi chère à notre patriotisme qu'au leur, mais qui nous laissait, l'un et l'autre, en butte à la malveillance acharnée du plus grand et du plus redoutable ennemi de la France. Car on ne faisait aucun doute (et on n'avait pas tort) que le représentant de la France à Berlin et le vice-président du conseil

à Paris s'associassent du fond de l'âme au dessein généreux poursuivi autour d'eux, bien que leur situation officielle ne leur permît pas d'y prendre une part active.

C'est encore parmi les pièces du procès intenté quelques années plus tard par M. de Bismarck à son agent auprès de M. Thiers, M. d'Arnim, que figure, insérée avec une sorte de cynisme, la dépêche officielle où est consignée l'étrange révélation de ses sentiments à notre égard. Il paraîtrait que M. d'Arnim, témoin, peut-être même confident des visées républicaines de M. Thiers, avait refusé de s'y associer, et il s'était permis même d'exprimer quelques craintes au point de vue des intérêts conservateurs et monarchiques sur l'effet de contagion que pourrait exercer en Europe le triomphe de la république en France; ce fut l'occasion de la plus verte réprimande que jamais diplomate ait reçue de son chef. « Nous n'avons assurément pas pour devoir, disait avec hauteur une instruction ministérielle du 20 décembre 1872, de rendre la France puissante en consolidant sa situation intérieure et en y établissant une monarchie en règle, de rendre ce pays capable de conclure des alliances avec les puissances qui ont jusqu'à présent avec nous des relations d'amitié. L'inimitié de la France nous oblige de désirer qu'elle reste faible, et nous agissons déjà d'une manière très désintéressée, en ne nous opposant pas avec résolution et par la force à l'établissement d'institutions monarchiques solides, tant que le traité de paix de Francfort n'aura pas été complètement exécuté. Je suis persuadé qu'aucun Français ne songerait jamais à nous aider à reconquérir les bienfaits d'une monarchie, si Dieu faisait peser sur nous les misères d'une anarchie républicaine. C'est une qualité éminemment allemande que de montrer une pareille bienveillance pour le sort d'un voisin hostile. Mais le gouvernement de Sa Majesté a d'autant moins de raison de suivre ce penchant peu pratique que tout observateur attentif a dû remarquer combien les conversions politiques ont été et sont encore nombreuses en Allemagne depuis l'expérimentation *in corpore vili* faite par la Commune sous les yeux de l'Europe... La France est pour nous un salutaire épouvantail. Tant que les monarchies marcheront d'accord, la république ne pourra rien leur faire. Telle est ma conviction, et elle m'empêche de conseiller à Sa Majesté de soutenir en France les droits monarchiques[1]. »

Cette manière de voir, que je soupçonnais bien (sans aller pourtant jusqu'à croire que j'en verrais un jour l'aveu aussi dénué d'artifice), fut dès lors parfaitement caractérisée par un diplomate

[1] *Le procès d'Arnim*, p. 79 et suiv.

russe dont j'ai déjà eu occasion de rappeler la verve humoristique. « Croyez bien, me disait ce caustique observateur, que ce que M. de Bismarck vous souhaite, c'est une *république dissolvante.* »

Je doute cependant qu'il fût venu à bout, je ne crois pas même qu'il ait essayé de faire partager la vivacité de ce sentiment soit à son souverain, soit aux esprits politiques d'Europe qui conservaient contre la forme républicaine une prévention trop bien justifiée par ses aventures passées. C'était une voie dans laquelle, quelque impérieux que fût son ascendant, il eût été difficilement suivi. Aussi ni dans les entretiens toujours rares de M. de Gontaut avec le chancelier ou les ministres prussiens, ni dans les plaintes journalières que M. d'Arnim m'apportait, soit sur les polémiques des journaux dont il croyait avoir à se plaindre, soit sur la froideur et la gêne de ses relations avec la société de Paris, jamais le dessein qu'on nous prêtait de rétablir la monarchie ne fut allégué au nombre des torts dont on pouvait nous faire grief. Une seule fois, je crois, à propos de je ne sais quel incident, M. d'Arnim me demanda par occasion pourquoi nous étions si pressés de relever le trône, et me vanta les avantages qu'aurait pour la France, dans la situation que lui avaient faite les événements, le maintien de la république. Il plaidait cette cause d'assez mauvaise grâce, du bout des lèvres, comme un homme qui remplit une instruction qui lui déplaît, et je n'ai pas été surpris d'apprendre depuis lors ce qu'à ce moment j'ignorais; c'est qu'il parlait contre sa conviction personnelle, étant sur ce point-là même en dissidence avec son chef. Je me bornai à lui répondre en riant, et sans paraître attacher à l'entretien plus d'importance que lui : « Mais si la république vous paraît si bonne, pourquoi ne la prenez-vous pas chez vous? » Il sourit lui-même et n'y revint pas.

M. de Bismarck sentait donc bien qu'il ne pourrait pas réussir à faire prendre la république en gré à l'Europe monarchique, même en raison du mal qu'elle pourrait nous faire. Mais M. de Gontaut m'avait bien averti que sa malveillance serait avisée autant qu'active, et il n'eut pas de peine à trouver un terrain plus favorable où les semences de méfiance et d'hostilité qu'il sut jeter contre nous poussèrent plus rapidement. Nous n'étions pas (eut-il l'idée de dire) seulement des royalistes (ce que tous les rois nous eussent pardonné), nous étions des ultramontains et des cléricaux. Ultramontaine et cléricale aussi serait la royauté que nous voulions fonder, menaçante ainsi pour tous les voisins qui ne seraient pas animés du même esprit, et par là pour le maintien de la paix générale. Il est juste en tout genre que tout honneur soit rapporté à tout inventeur. Le cri d'alarme : le cléricalisme, voilà l'ennemi,

que M. Gambetta devait pousser à la tribune française quelques mois plus tard, n'eut rien d'original. C'était celui-là même que M. de Bismarck fit entendre de l'autre côté du Rhin et dont il comptait bien que le retentissement se prolongerait au delà des Alpes.

Ce fut, de la part de M. de Bismarck, une diversion d'autant plus habile qu'elle parut s'expliquer naturellement par la lutte qu'il venait d'engager lui-même, à ce moment, avec l'Église catholique, en Allemagne. C'était alors le début et la première ferveur de ce qu'on a nommé le *Kulturkampf*, cette guerre à outrance contre le catholicisme dont on n'a jamais bien compris quel fut le motif, dont l'issue a si ridiculement trompé celui qui avait eu la brutale fantaisie de l'entreprendre, mais qui a porté, pendant dix années, le trouble dans les profondeurs de la société allemande. Une série de lois à la fois spoliatrices et persécutrices portées contre le clergé tant séculier que régulier était proposée à la Diète, et à peine adoptées, la rigueur en était aggravée par des confiscations et des proscriptions arbitraires. C'était un spectacle qui trouvait peu d'admirateurs en France; mais la presse conservatrice et monarchique surtout, en faisant le tableau de ces violences, ne pouvait contenir l'expression ni de son indignation contre les exécuteurs, ni de sa sympathie pour les victimes. M. de Bismarck pouvait donc trouver, dans ces dispositions très ouvertement manifestes, un motif de prétendre que si la royauté rétablie en France était animée du même sentiment que ses partisans, le seul fait de son avènement serait, pour la minorité catholique qu'il piétinait à plaisir, un appui moral et un sujet d'espérance dont il devait se préoccuper. Ce danger était-il réel, et cette crainte, dont il fit grand bruit, tout à fait sincère? Je persiste à en douter. Ni pendant ni après la guerre, les catholiques allemands n'ont témoigné aucune sympathie pour la France, et un scrupule patriotique que je suis loin de blâmer les a toujours empêché de paraître attendre, encore moins réclamer, aucune aide de l'étranger. L'appréhension, pourtant, pouvait se justifier par des motifs au moins spécieux et de nature à faire impression sur le vieil empereur, car, bien que portant moins d'ardeur que son ministre à la campagne anticatholique, Guillaume I[er] l'avait pourtant laissée entamer, et une fois le combat engagé, il la soutenait par point d'honneur, ne voulant pas que l'événement tournât au désavantage de l'Eglise nationale, dont il était le chef et le représentant.

Ce fut une considération d'une autre nature et bien plus pressante qui agit sur l'esprit d'un autre souverain, dont la terreur cléricale évoquée si à propos par M. de Bismarck était faite pour

troubler le sommeil. On a nommé le roi d'Italie. Installé presque malgré lui au Quirinal, en face de la majesté pontificale captive au Vatican, Victor-Emmanuel s'y est, on le sait, toujours trouvé mal à l'aise, et la crainte qu'un retour de fortune vînt l'en faire sortir n'a jamais cessé de traverser son esprit et celui de ses serviteurs. C'était du côté de la France surtout que se portaient leurs regards inquiets. La France, en effet, avait certainement quelque sujet de se plaindre du procédé incorrect (pour ne pas dire plus) qui avait consisté, de la part de nos alliés de Solférino et de Magenta, au lieu de nous venir en aide dans nos malheurs, à en profiter pour entrer dans Rome, contrairement à tous les engagements pris, dès que nos troupes en étaient sorties. Ne tenterait-elle pas, un jour ou l'autre, de demander compte d'un traitement si peu amical, et de revenir sur un fait que le malheur des temps seul l'avait forcée de laisser accomplir? Ce jour ne serait-il pas celui où la royauté se verrait rétablie par les efforts d'un parti qui comptait dans ses rangs les plus chauds et les plus fidèles défenseurs du pouvoir temporel de la papauté?

Rien n'était moins fondé qu'une telle supposition, et il y avait pour la combattre, la meilleure comme la plus triste des raisons : c'est que, fût-elle en monarchie ou en république, la France épuisée et mutilée était pour longtemps hors d'état de tenter une manœuvre hostile contre qui que ce soit. Elle avait bien assez à faire à défendre sa propre sécurité : il ne pouvait entrer dans la pensée d'aucun homme sensé de lui faire menacer celle de personne. La preuve, c'est que quand de zélés catholiques avaient demandé à l'Assemblée nationale d'envoyer à Pie IX prisonnier un témoignage de sympathie, pas une voix ne s'était élevée pour prier M. Thiers d'y joindre une promesse ou un espoir quelconque de concours effectif. Mais n'importe, quand la conscience n'est pas tranquille on s'effraye de tout, même des fantômes. La crainte que le rétablissement de la monarchie française ne fût le signal d'une agression contre l'unité italienne s'empara rapidement, dans la péninsule, des imaginations épeurées. Ne dit-on pas que, même aujourd'hui, elles ne sont pas encore complètement rassurées? Il est certain qu'il n'y a pas longtemps je recevais, du rédacteur d'une grave revue italienne, une lettre où il m'exprimait, sans rire, le soupçon que la bienveillance témoignée par Léon XIII à la forme républicaine (pourtant si peu cléricale) dont nous jouissons devait être l'indice d'un concert secret établi avec MM. Ferry, Spuller, au besoin même Brisson et Goblet, pour le rétablissement éventuel du pouvoir temporel.

Quoi qu'il en soit, du moment où l'Italie prenait sérieusement l'alarme et se croyait mise en péril par la France redevenue monar-

chique, le but était atteint : la royauté en perspective apparaissait dès lors comme un point noir à l'horizon : c'était le trouble-fête qui allait empêcher l'Europe de goûter en paix le repos dont elle commençait à peine à jouir : et les commentaires allant leur train, peu s'en fallut qu'on ne nous vît préparer une grande réaction en faveur de l'autorité catholique et du dogme de la légitimité poursuivie à la fois pour rétablir don Carlos à Madrid, l'héritier proscrit de la maison de Bourbon à Naples et tous les princes dépossédés, aussi bien en Allemagne qu'en Italie. Ce fut pour dénoncer et prévenir en même temps ce danger que Victor-Emmanuel vint avec un certain appareil faire visite, dès les premiers jours de septembre, à Berlin, puis à Vienne, afin de montrer aux populations tous les grands pouvoirs unis et la main dans la main, prêts à les défendre contre l'agitation cléricale. Mais l'union des souverains ne fut rien à côté de celle qui s'établit aussitôt entre les trois presses allemande, italienne et française. Ce fut un concert à grand carillon, dans lequel nos journalistes républicains prirent la note dominante et donnèrent le ton. Une fausse honte les empêchait bien encore de se mettre trop ouvertement en accord avec les organes bien connus de la chancellerie prussienne. Mais, avec ceux qui émanaient du Quirinal, ce fut une entente en règle, un échange quotidien de communications vraies ou fausses, une tactique commune systématiquement combinée, une cordialité, en un mot, qui allait jusqu'à l'effusion et à la tendresse. Il était entendu qu'entre l'Italie et la France l'amitié, l'intimité même étaient naturelles, et n'étaient changées en méfiance que par la présence menaçante des monarchistes papalins au pouvoir. Sans les desseins qu'on nous supposait, les deux sœurs latines, faites pour s'entendre et s'aimer, se seraient jetées dans les bras l'une de l'autre, et l'Italie n'attendait que de nous voir disparaître pour témoigner le souvenir reconnaissant qu'elle gardait du service rendu à son unité par les armes françaises. On sait comment l'événement a justifié des prévisions qui, soit naïveté, soit calcul, ne paraissaient faire doute alors dans l'esprit d'aucun républicain.

Comment ce bruit du péril clérical, répété par tant d'échos, n'aurait-il pas inquiété sérieusement même de bons esprits, quand on voyait jusqu'à M. Thiers, l'un des auteurs principaux de la fameuse loi d'enseignement de 1850, et le défenseur autrefois attitré du pouvoir temporel du Saint-Siège, faire mine de s'associer à une émotion générale, jusqu'à promettre, dans une lettre publique, qu'il allait reprendre son siège à l'Assemblée pour défendre la *liberté religieuse menacée*, et quand des femmes très intelligentes, qui vivaient dans son intimité, allaient jusqu'à descendre

sur la place publique dans des villages du Midi, afin de persuader aux paysans que la royauté restaurée n'aurait rien de plus pressé que de rétablir la dîme avec l'obligation de se confesser tous les mois. Enfin, pour être franc autant que juste, il faut bien convenir que notre presse à nous, monarchique et surtout religieuse, n'était pas sans nous causer, parfois, des embarras. Elle avait une manière de relever les provocations italiennes qui pouvait paraître de nature à les justifier : elle donnait à de très louables manifestations religieuses un éclat qui leur faisait prendre une apparence de caractère politique. Elle ne prenait pas assez de précaution pour que des appels faits à la protection divine ne pussent être dénaturés par la mauvaise foi, jusqu'à paraître attendre, pour la défense de la religion, autre chose que des armes spirituelles.

Sans se laisser émouvoir outre mesure par une situation dont le trouble se faisait sentir surtout autour de lui, M. de Gontaut m'en rendait compte avec sa clairvoyance et sa franchise accoutumées. « Il est un point, m'écrivait-il dès le 12 août, qui m'a toujours inquiété, et je crois en avoir causé avec vous à Paris : c'est la question religieuse en Allemagne. M. de Bismarck, emporté par sa passion, en a fait une des bases de sa politique. La résistance qu'il rencontre et qui s'accentue de plus en plus, l'irrite, et, loin de l'abattre, elle agit sur sa volonté comme un stimulant; son esprit est fertile en ressources : il est peu scrupuleux, d'une hardiesse rare, et il n'est occupé, j'en ai la conviction, qu'à chercher de nouveaux moyens de triompher. De plus, il craint la France, il redoute le réveil de l'esprit religieux chez elle, et le regarderait comme un encouragement possible à la résistance que les catholiques lui opposent. Enfin, il voit avec inquiétude, assurément, les horizons ouverts en faveur d'un retour probable de la monarchie en France, et, grâce aux bavardages de la presse, aux commentaires inopportuns et indiscrets — pour ne rien dire de plus — des journaux et de certains membres de l'extrême droite, comme aux cris d'alarme poussés par les journaux républicains, même les plus modérés, il croit que M. le comte de Chambord, devenu roi, adoptera avant tout une politique de réaction religieuse, papale, etc. Le triomphe des Carlistes en Espagne ne l'effraierait pas moins au même point de vue. Dans ces conjonctures, ne pense-t-il pas à nous susciter de graves embarras? Comment y parviendra-t-il? Là est le mystère. Ce ne sera probablement pas en nous faisant la guerre, à présent, du moins... Je le répète : là est le point obscur et inquiétant. Comment l'éclaircir? C'est encore là une grande difficulté. »

Un mois plus tard, les chances de rétablissement de la monarchie étant devenues plus probables et surtout plus rapprochées,

il me signalait des indices de dangers possibles, d'une nature plus sérieuse et faits pour me préoccuper davantage. Il avait eu l'occasion de s'entretenir avec l'impératrice Augusta, qui ne cessa jamais de l'honorer d'une bienveillance particulière. Cette noble princesse, on le sait, était loin de partager toutes les vues, et surtout toutes les passions de M. de Bismarck, à l'égard soit de la France, dont elle n'avait jamais souhaité la ruine, soit de la religion catholique, pour laquelle on l'accusait, même en Allemagne, de nourrir un secret penchant. Il fut surpris de la trouver, ce jour-là, triste, plus réservée que de coutume, et visiblement ébranlée par le bruit qu'on faisait à ses oreilles. « Tout en me tenant sur la réserve, écrivait-il, qui était dans les convenances de notre situation réciproque, j'ai cherché à la rassurer sur les tendances dont on s'inquiète si injustement en Allemagne. Malgré ses bonnes dispositions et malgré l'élévation naturelle de son esprit, je ne l'ai pas trouvée personnellement dégagée de ces préjugés qu'on exploite tant aujourd'hui contre nous. Je n'ai pas été très étonné, du reste, parce que ces méfiances existent en quelque sorte dans l'air qu'on respire ici, et dont il semble impossible par là même aux esprits les plus distingués de ne pas être plus ou moins imprégnés. J'ajoute que ces inquiétudes, suscitées par la peur d'une nouvelle levée de boucliers en France, et surtout par le développement excessif des manifestations religieuses, ne se remarquent pas seulement en Allemagne, mais se retrouvent chez presque tous les étrangers, à en juger par les conversations que j'ai eues pendant mon séjour aux eaux d'Allemagne. Ne nous dissimulons pas qu'il y a là un symptôme de nature à nous faire réfléchir... L'impératrice m'a dit encore un mot d'où je pouvais conclure que ma situation dans l'avenir serait plus délicate et plus difficile qu'elle n'a été jusqu'à présent, *c'est-à-dire tant que nous avons été en compte avec l'Allemagne*. En me tenant ce langage sous une forme très bienveillante, du reste, a-t-elle fait allusion à quelque dessein prévu de l'Allemagne, à des embarras qu'elle chercherait à nous susciter un peu plus tard? J'en doute fort, parce qu'elle est bien étrangère à la politique. Je crois donc qu'elle était impressionnée en me tenant ce propos par le coup d'œil général et triste que nous avions jeté ensemble un peu auparavant sur la situation générale et sur les périls sociaux de l'avenir. Toutefois, j'ai cru voir dans certaines de ses paroles une allusion aux dispositions ombrageuses de l'Europe en présence des manifestations religieuses de notre pays, et en particulier aux dispositions du prince de Bismarck. »

On pense bien que ces graves avis, émanant d'une telle source,

ne me laissaient pas insensible. La situation élevée où les circonstances m'avaient porté m'imposait une grande part de responsabilité dans la destinée future de mon pays. J'aurais méconnu mes devoirs si, à la veille de la grande résolution que l'Assemblée nationale allait prendre, averti des chances qui pouvaient la suivre, je n'étais resté, jour et nuit, l'œil ouvert et l'âme émue. Je ne trouvais pourtant, dans ces réflexions qui ne me quittaient pas, rien qui dût détourner mes amis de courir jusqu'au bout la glorieuse fortune qu'ils étaient résolus à tenter. Au fond, et à y regarder de sang-froid, il n'y avait rien de fondé ni de sérieux dans les préventions qu'on s'était efforcé d'accumuler contre nous. Personne en France, pas plus dans nos rangs que dans aucun autre (sauf quelques cerveaux brûlés sans crédit) ne songeait ni à tenter au dehors une croisade religieuse ni à rétablir à l'intérieur rien qui ressemblât à la domination civile du clergé. Je m'étais expliqué à cet égard, sur un ton d'assurance un peu dédaigneux, dans une réunion publique en Normandie, et aucune voix ne s'était élevée des rangs les plus extrêmes de la droite pour contredire ou même pour atténuer la portée de mes paroles. Il devait suffire à M. le comte de Chambord, répondant à l'appel de l'Assemblée nationale, d'exprimer la même pensée, qui, à n'en pas douter, était la sienne, avec l'autorité de son rang, et dans cette langue si digne et si nettement française dont il savait user, pour dissiper tous les brouillards. Toutes les préoccupations des amis de l'ordre et de la paix se seraient alors retournées en sa faveur, trouvant dans la stabilité monarchique bien plus de garanties que la république élevée sur les ruines fumantes de la Commune ne pouvait leur en offrir. Nous n'avions donc en face de nous que la mauvaise volonté déguisée et les astucieuses menaces d'un seul homme. Reculer devant la marque supposée de son déplaisir, devant le froncement de sourcil de ce Jupiter olympien, c'était déclarer que la France, renonçant désormais à se régir elle-même, se résignait à ne vivre que sous le bon plaisir d'un maître et à l'ombre de son protectorat. En étions-nous là? Sedan avait-il fait oublier à ce point Bouvines, Marignan, Rocroy, Denain, Fontenoy et Austerlitz, que nous fussions réduits à cet aveu de déchéance et à ce comble d'humiliation? Je me refusais à le penser. Nous venions de payer notre indépendance assez cher; c'était bien le moins que nous l'eussions recouvrée. Quelques mois auparavant, quand M. de Bismarck avait fait entendre que, le cas échéant, il ne consentirait pas à reconnaître M. Gambetta comme président de la république, j'avais recommandé fortement à M. de Gontaut de ne pas lui laisser articuler jusqu'au bout cette prétention à un droit arrogant de con-

trôle et d'exclusion ; mais ce n'était pas pour souffrir que cet étranger-là, ni aucun autre, se crût permis de frapper d'interdit l'institution et la dynastie qui représentaient au degré le plus éminent notre grandeur passée, et qui nous promettait la meilleure espérance de la recouvrer. Pour ma part, je ne me serais jamais consolé d'attacher au souvenir d'une telle faiblesse un nom porté avant moi par plus d'une génération qui avait servi, non sans honneur, la France et la royauté. Je ne me sentis jamais si royaliste que le jour où je vis clairement qu'un Allemand voulait m'empêcher de l'être. On pouvait ne l'avoir jamais été, on ne pouvait cesser de l'être ce jour-là. Aujourd'hui que les passions sont calmées, je suis sûr qu'il n'y a pas un Français qui ne me comprenne.

Entre M. de Gontaut et moi, il ne pouvait exister, sur un tel sujet, aucune dissidence. Aussi je ne lui écrivais pas pour lui dicter un langage qui partait naturellement de son cœur comme du mien, mais pour constater et confirmer, à chaque incident nouveau, notre accord. C'est dans cette pensée que fut conçue la lettre que je lui adressai encore le 25 octobre, quelques jours seulement avant une autre date à jamais regrettable qui devait voir détruire nos espérances communes. « Je pense beaucoup à vous, lui disais-je, à votre situation à Berlin pendant que le débat s'agitera ici. Je ne puis douter que la malveillance n'y soit au comble contre toute combinaison monarchique. M. de Bismarck la poursuit évidemment avec cette haine instinctive qu'il porte à tout ce qui relève la France, et avec ce mélange d'impatience sincère et de terreur jouée qu'il témoigne contre tout ce qui peut venir en aide aux intérêts de l'Eglise catholique. Malheureusement, je crains bien que les républicains de France, *même les plus illustres et les plus récents*, ne consentent à accepter cet appui qui fait peu d'honneur à leur cause. Tout cela va vous faire, comme à nous, un quart d'heure difficile à passer, et toute votre vigilance n'est pas de trop pour apercevoir à temps et déjouer tous les mauvais tours qu'on ne va pas manquer de nous jouer pour accroître nos difficultés intérieures. Je vous répète ce que je vous ai déjà dit. Quand vous rencontrerez des gens sincères, réellement inquiets que nous mettions le feu à l'Europe pour le pouvoir temporel du Pape, rassurez-les par de bonnes raisons. Vous avez de quoi convaincre ceux qui peuvent être convaincus. Avec les autres, discutez peu, paraissez tranquille, sûr de votre fait, ne montrez pas trop d'agitation ni d'inquiétude. Après tout, notre territoire, tellement quellement, est libéré; nos dettes sont payées, nous ne dépendons plus d'un caprice. Je sais combien cette indépendance est précaire et mal assurée avec nos

arsenaux vides et notre frontière ouverte. Mais toujours est-il qu'il faut trouver de nouveaux prétextes pour nous chercher de nouvelles querelles. Les prétextes, sans doute, ne manquent jamais au plus fort. Il y a cependant, en Europe, assez d'intérêt pour une nation malheureuse qui cherche à se relever, assez de souvenirs qui s'attachent à la cause monarchique pour que s'il y a à Varzin un révolutionnaire couronné, il ne lui soit pas possible de nous provoquer tant que nous n'en fourniront pas l'occasion. Laissez tomber toutes les taquineries que vous ne croirez pas sérieuses, et faites à M. de Bismarck le chagrin de ne pas paraître trop ému de ses colères. Nous avons le droit, sinon la force, ayons le calme qui convient à cette situation qui n'est pas sans dignité. »

On me laissera bien ajouter que j'avais, à côté ou plutôt au-dessus de moi, dans l'attitude du maréchal de Mac-Mahon, le modèle de cette dignité calme, qui me semblait, à cette heure suprême, devoir convenir à tous les représentants de la France. Par un scrupule dont j'ai fait connaître la nature, le maréchal, ayant promis la neutralité aux partis, ne se croyait pas permis d'en sortir et de s'associer personnellement au dessein qui était suivi autour de lui; mais il n'y portait pas moins, au fond de l'âme, un vif intérêt. Il ne se cachait pas d'en désirer le succès, bien que le résultat dût être de le faire descendre du premier rang où il était monté. Ce fait était, à ses yeux, tellement insignifiant qu'il semblait non seulement ne s'en pas soucier, mais pas même s'en apercevoir, indifférence qui n'existait peut-être pas au même degré chez son prédécesseur. Mais, informé des préventions qu'on cherchait à exciter contre les conseillers qu'il avait choisis, il était le premier à les engager à ne pas s'en émouvoir. A ceux qui auraient mis notre bonne foi en doute, il offrait volontiers en garantie sa réputation de loyauté personnelle. Avec le roi d'Italie, en particulier, il était convaincu qu'il finirait toujours par s'entendre. Je ne sais si ce fut à cette occasion ou dans d'autres pareilles qui devaient se représenter par la suite, qu'il me dit : « J'écrirai à Victor-Emmanuel, il me connaît; nous avons fait la guerre ensemble, ce que je dirai il le croira. »

Si la réponse de M. de Gontaut ne m'était malheureusement arrivée trop tard pour me causer autre chose que des regrets, j'aurais eu la satisfaction de constater que la ligne de conduite convenue entre nous produirait son effet, même à Berlin. Il n'est rien tel en ce monde que de ne pas se laisser intimider. Quand une résolution est bien prise, ceux même à qui elle déplaît prennent le parti de s'en accommoder et craindraient de montrer leur dépit en y faisant trop mauvais accueil. « Ce qui va se passer à Paris est

bien intéressant, disait un des ministres prussiens à M. de Gontaut; avec la France, on ne sait jamais à quoi s'attendre. Que de ressources vous avez! Quelle vitalité! » Et M. de Gontaut m'envoyait en même temps des articles de journaux allemands qui, sans nous recevoir encore en grâce, baissaient sensiblement de ton. Ses collègues du corps diplomatique l'interrogeaient déjà sur la voie dans laquelle allait marcher la monarchie rétablie, de manière à lui laisser voir que chacun croyant le fait accompli commençait à se demander quel parti il en pourrait bien tirer. La même impression m'était communiquée de Londres par M. le duc Decazes, de Vienne par le marquis d'Harcourt et par le général Leflô de Saint-Pétersbourg, où, du reste, les rapports n'avaient jamais cessé d'être bienveillants[1]. En un mot, chacun s'arrangeait pour n'être pas le dernier à profiter du nouvel état de la France.

Je reste donc convaincu que si, à l'intérieur, le rétablissement de la monarchie eût certainement rencontré de grandes difficultés dans la division des partis, du dehors aucune entrave ne lui aurait été apportée. Tout se serait passé aussi simplement qu'en 1814, avec cet avantage même pour le petit-neveu de Louis XVIII que, le territoire étant libre et la rançon de la France payée, il aurait repris dans les conseils de l'Europe la place tenue par ses aïeux sans rien devoir et sans avoir rien à demander à personne.

*Dis aliter visum.* La monarchie, on ne le sait que trop, n'eut point à subir cette épreuve dont elle serait sortie, j'en ai la confiance, comme à d'autres époques, à l'honneur de son principe et pour le bien de la France. Et ce qui empêcha le prince, naturellement appelé au trône, de s'entendre avec les représentants de la majorité parlementaire, ce ne fut nullement, comme j'en ai entendu parfois faire la supposition, la crainte soit d'exposer la France à de graves difficultés diplomatiques, soit d'être astreint lui-même, sur des questions religieuses, à des concessions auxquelles répugnait sa conscience. Aucune question de politique générale pas plus que d'organisation constitutionnelle ne fut ni soulevée ni contestée par lui dans ces pourparlers dont on crut un instant qu'un si désirable accord était sorti. L'entente fut complète sur tous les points sauf un seul, la convenance ou plutôt la possibilité de retirer à l'armée française le drapeau sous lequel elle avait, depuis

[1] Dans le cours de cet été de 1873, un de nos amis de l'Assemblée et un diplomate très distingué, M. le comte de Chaudordy, voyageant en Suisse où le prince Gortchakoff passait la belle saison, lui avait, sur ma demande, rendu visite, il l'avait trouvé dans des dispositions aussi bienveillantes que M. de Gontaut l'année précédente, et ne paraissant pas ému par les préventions dont le gouvernement conservateur était l'objet.

près d'un siècle, combattu, vaincu ou souffert et que le malheur ne lui rendait pas moins cher que la gloire. Que ç'ait été le seul, — absolument le seul sujet, — sur lequel on ne réussit pas à trouver un mode de conciliation, c'est ce dont on n'avait, déjà hier, nul sujet de douter, mais ce qu'un témoignage plus autorisé qu'aucun autre, celui d'un confident et d'un représentant de M. le comte de Chambord, vient d'élever au-dessus de toute contestation possible : et c'est là un fait d'une telle importance pour l'histoire (qui aurait toujours eu peine à y ajouter foi), que les amis de la vérité ne peuvent savoir trop de gré à M. le marquis de Dreux-Brézé de leur avoir rendu ce service, quelles que soient les inexactitudes, d'ailleurs, qu'on ait pu relever dans d'autres parties de son récit[1].

Je crois que je fus l'interprète d'une impression très générale en écrivant à M. de Gontaut aussitôt après la publication de la lettre fameuse arrivée de Frohsdorf le 29 octobre. « La lettre de M. le comte de Chambord fait abandonner unanimement par tous les partis toute idée du rétablissement actuel de la monarchie. La consternation est dans le camp des honnêtes gens, car le succès devenait presque certain. Il faut remercier le ciel d'avoir dans cette crise un homme tel que le maréchal autour duquel on peut se grouper. »

Comme je pressais en même temps M. de Gontaut de venir à Paris s'associer aux résolutions importantes que l'Assemblée avait à prendre pour parer à cette situation imprévue, il ne put ni se rendre très bien compte lui-même ni m'informer par écrit de l'impression causée à Berlin par ce changement de scène. Je dois donc faire appel au souvenir de nos conversations, pour affirmer qu'à la première heure la surprise mêlée d'inquiétude domina tout autre sentiment. L'effet paraissait tellement disproportionné à la cause, que l'on comprit difficilement le scrupule qui avait arrêté M. le

[1] J'ai éprouvé d'autant plus de satisfaction à me trouver confirmé par M. de Brézé dans une conviction qui était depuis longtemps la mienne, que quelque doute subsistait, à ce qu'il paraît, à cet égard même, dans l'esprit de personnes qui avaient dû être complètement au courant de ce qui s'était passé. Ainsi M. de Gontaut lui-même, dans les Notes qu'on a bien voulu me communiquer, croit pouvoir affirmer qu'au nombre des points débattus entre M. le comte de Chambord et ceux qui comptaient proposer son rétablissement à l'Assemblée était la *responsabilité ministérielle*, disposition restrictive de la prérogative royale, à laquelle M. le comte de Chambord n'aurait pas pu se résigner. On peut voir dans les Souvenirs de M. de Brézé la *responsabilité ministérielle*, comme toutes les autres conditions du régime parlementaire, figurer parmi les points accordés sans contestation par M. le comte de Chambord dans la note dont M. Chesnelong lui avait fait lecture à Salzbourg, avant de la rapporter à Paris pour en donner connaissance à ses amis.

comte de Chambord. Les chefs militaires surtout, sachant combien les symboles et les emblèmes extérieurs exercent d'empire sur l'imagination d'une armée, et quels ménagements sont nécessaires pour ne pas troubler son état moral, ne purent cacher leur étonnement. Pourquoi, avait dit plusieurs fois M. de Moltke à M. de Gontaut, quand on agitait cette question devant lui, le roi de France serait-il plus difficile que notre empereur qui, en gardant son drapeau pour son palais, a laissé à ses troupes le tricolore allemand? C'était exactement le langage qu'avait tenu un jour à dîner, chez M. Thiers, le général Manteuffel à un de mes amis. « Ah! cette brave armée française, avait-il dit, que j'ai tant appris à estimer, il ne faut pas lui enlever son drapeau, il suffit que le roi mette son panache à son casque. » D'autres spectateurs, également émus, se demandaient si la déception infligée aux conservateurs ne ramènerait pas au pouvoir la minorité républicaine de l'Assemblée sous un souffle de réaction qui (M. Thiers lui-même fût-il remis à sa tête) la mettrait dans la dépendance du parti révolutionnaire, et ils faisaient remarquer non sans impatience qu'avec la France on ne faisait jamais que passer d'un extrême et d'un danger à l'autre. Aussi quand la nouvelle arriva que l'Assemblée assurait au maréchal de Mac-Mahon la prolongation du pouvoir présidentiel pour une durée de sept années, le contentement fut général. Ce n'était ni la monarchie dont on s'était défié, ni M. Gambetta ou tel autre semblable qu'on redoutait. La solution (la meilleure assurément que le moment comportât) fût-elle insuffisante et précaire et, en tranquillisant le présent, ne parût-elle présenter aucune assurance pour l'avenir, elle n'en répondait que mieux au degré comme à la nature de l'intérêt qu'on nous portait. Il semble que ce sentiment perça dans les termes par lesquels le sous-secrétaire d'État prussien assurait notre chargé d'affaires, le marquis de Sayve, « que son gouvernement voyait avec satisfaction dans les pouvoirs conférés à M. le Président de la république, une nouvelle garantie pour la prospérité de la France, qu'il désirait sincèrement, ainsi que pour le maintien de la bonne harmonie et des relations pacifiques de la république avec les pays étrangers. » Le mot de république n'avait pas été deux fois répété sans une nuance de satisfaction.

Dans le remaniement ministériel qui suivit la constitution des pouvoirs du maréchal, restant placé moi-même, pour quelques mois encore, à la tête du cabinet, je dus, pour divers motifs, céder à mon vieil ami, M. le duc Decazes, le portefeuille des affaires étrangères. Je n'abandonnai pas, sans quelque regret, je dois en convenir, des attributions qui m'avaient replacé dans le milieu d'affaires où j'avais passé ma jeunesse, et au centre de ces

grands intérêts dont l'étude m'avait toujours captivé et fait encore aujourd'hui, dans la retraite, ma préoccupation favorite. Mais je fus le premier à reconnaître que j'étais très utilement remplacé et qu'aucune substitution ne pouvait être plus heureuse. J'avais été trop mêlé à des luttes ardentes, j'avais soulevé, de divers côtés, trop d'inimitiés ou de préventions, pour que ma présence au pouvoir, dans une Assemblée dont je connaissais les divisions, pût être de bien longue durée, et je ne me faisais aucune illusion à cet égard. La politique étrangère, surtout au lendemain de crises comme celles que nous venions de traverser, a besoin, avant tout, de continuité et de suite. M. le duc Decazes, moins mêlé que moi à nos dissentiments, a eu la facilité, en même temps que le mérite de pouvoir, sans renier aucune de ses convictions, représenter dignement la France devant l'étranger, pendant près de quatre années, malgré les oscillations et les défaillances de notre politique intérieure. Il a tracé ainsi une ligne que ses successeurs n'auraient eu qu'à suivre. C'est un service dont on ne saurait être trop reconnaissant envers sa mémoire. Je savais, de plus, pour l'avoir vu à l'œuvre, pendant les années que nous avions passées ensemble dans les travaux de la carrière diplomatique, combien, par la fine souplesse de son intelligence, le charme et la grâce de ses manières, son adresse à manier les hommes, il était bien préparé aux devoirs qu'il avait à remplir. Quand M. de Gontaut m'exprima affectueusement le regret de voir finir notre courte collaboration, je pus lui assurer (et il a bien vu que je ne le trompais pas), qu'il était loin de perdre au change.

Duc de Broglie.

La suite prochainement.

---

# LE RÉGIME FISCAL

DES

# CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES

## SON HISTOIRE ET SES PHASES DIVERSES DEPUIS QUINZE ANS

Dans la séance de la Chambre des députés du 9 décembre 1880, M. Brisson, président de la Commission du budget, après avoir exposé l'économie des articles, introduits, sous son inspiration, dans la loi des finances, qui créaient un nouveau régime fiscal pour les congrégations religieuses, s'exprimait ainsi : « Il faut que la mainmorte recule. Jusqu'ici, depuis trente ans, c'est le siècle qui recule devant elle. Il faut que le siècle reprenne ses avantages. Je vous offre un premier moyen, il est modeste. On en peut imaginer d'autres... Moi-même, je me propose d'en rechercher d'autres [1]. »

Cet engagement, salué par les applaudissements de la majorité de la Chambre, M. Brisson ne l'a pas oublié, et pendant les quatorze années qui viennent de s'écouler, fidèle à sa haine, il a poursuivi contre les ordres religieux une campagne sans trêve ni merci. Dans cette œuvre, les pouvoirs publics se sont joints à lui; le moyen modeste imaginé en 1880, perfectionné par les Chambres, l'administration et la jurisprudence, est devenu enfin, dans la loi du 16 avril 1895, une machine de guerre formidable, dont la force irrésistible ne manquera pas, dans un avenir plus ou moins proche, d'emporter toutes les associations religieuses.

A l'heure où la législation nouvelle va être mise en pratique, il nous a paru intéressant de rechercher son origine, d'étudier ses transformations diverses, depuis le moment où elle a fait sa première apparition dans l'arsenal de nos lois, jusqu'au jour tout récent où elle a reçu son dernier perfectionnement. Cette rapide recherche historique nous permettra de déterminer le but véritable

[1] *Journal officiel* du 10 décembre 1880, p. 12160.

poursuivi par les promoteurs de la loi de dire son esprit et les conséquences qu'elle doit amener.

## I

C'est le 18 mars 1880 que M. Brisson saisit la Chambre des députés, comme amendement au projet du budget de 1881, d'une proposition ayant pour objet de régler la situation des associations religieuses de toute espèce au regard de l'impôt. A vrai dire, le but était plus large; les nombreux articles de l'amendement Brisson ne se bornaient pas à édicter des dispositions fiscales; certains abordaient, plus ou moins franchement, le domaine du droit civil et celui du droit public, si bien que l'ensemble affectait les allures d'un titre détaché d'une loi sur les associations. En résumé, c'était une réunion de mesures coercitives contre toute société de droit ou de fait ayant, à un degré quelconque, le caractère religieux.

Dans quelles conditions cet amendement fut présenté à la Chambre, il n'est pas inutile de le rappeler. Malgré quinze années écoulées, personne n'a perdu encore le souvenir de l'agitation profonde, des luttes passionnées auxquelles donnèrent lieu le fameux article 7 proposé par M. Jules Ferry et les projets de ce ministre contre les ordres religieux. Au mois de mars 1880, on était au plus fort du combat. Par deux votes, dans les lectures successives, les 9 et 15 mars, le Sénat avait repoussé l'article 7. Mis en demeure, à la Chambre, de ne pas s'incliner devant cet échec[1], le gouvernement substituait à la loi rejetée les trop célèbres décrets du 29 mars, qui édictaient la mort sans phrases pour les congrégations religieuses, et inauguraient l'ère des violences. Mais, pour rapide qu'eût été la décision du ministère, l'initiative parlementaire l'avait devancée. Quand les décrets du 29 mars furent promulgués, depuis onze jours déjà le Parlement était saisi d'une proposition qui avait en vue le même résultat[2]. Seul le mode d'exécution était différent. D'un côté les expulsions brutales, de l'autre la suppression progressive par la famine; les uns étaient violents et pressés, les autres patients et habiles. Après une courte expérience, comme les décrets n'avaient pas tenu tout ce qu'ils promettaient, tous se réunissaient sous le même drapeau, adoptaient une tactique commune. C'est ainsi qu'on paraissait abandonner les mesures de

[1] Interpellation de M. Devès à la Chambre, le 16 mars 1880.

[2] « M. Boyer vous disait que l'amendement que j'ai présenté à la loi des finances était dû à des préoccupations analogues à celles qui ont inspiré les résolutions contemporaines du gouvernement. L'honorable M. Boyer ne s'est pas trompé. » (Discours de M. Brisson à la Chambre, le 9 décembre 1880. *Journal officiel* du 10 décembre 1880, p. 12149.)

violence; les couvents fermés se rouvraient discrètement peu à peu; les scellés tombés n'étaient pas remplacés; on parlait d'apaisement et de libéralisme; on répudiait l'esprit persécuteur, mais pendant ce temps le droit d'accroissement se perfectionnait. On avait abandonné la lutte au grand soleil, mais dans le silence des bureaux, on poussait activement la sape, et l'administration traçait autour des sociétés religieuses un savant réseau de parallèles fiscales, auprès duquel les crochetages de 1880 n'auront été que jeux d'enfants.

L'origine de l'amendement Brisson ainsi établie, il en faut examiner l'économie et les diverses transformations. Développé à son début en de nombreux articles, remanié et réduit par la commission du budget, accepté sous cette forme par le gouvernement, il ne comprenait plus, le 9 décembre 1880, quand la discussion s'ouvrit à la Chambre, que sept dispositions principales. Il débutait par une déclaration de principes d'une forme assez insolite. Il y était dit que les dispositions fiscales de la loi seraient appliquées « aux congrégations, corporations, ou communautés religieuses, sans préjudice des droits de la puissance publique, des revendications et nullités que l'ordre public ou les lois civiles permettaient d'exercer ou d'invoquer contre elles ». Cette phraséologie entortillée, ces réserves d'apparence inutile, n'étaient pas cependant sans avoir un sens bien déterminé, dans la pensée de ses auteurs. On ne voulait pas ouvrir aux congrégations une porte de sortie, ne pas s'exposer à leur voir invoquer comme une reconnaissance indirecte et tacite le fait de la soumission légale à des impôts spéciaux. Non, rien n'était abandonné des « lois existantes, des justes lois ». Elles continuaient bien pour la plupart à être nulles, ces corporations religieuses; malgré cela, on leur imposait de payer une taxe spéciale, mais en conservant la faculté de les expulser, si on le jugeait préférable, ou de les dissoudre sans autre forme de procès, après qu'elles auraient payé l'impôt. Ainsi on déniait dans un texte solennel toute existence à des associations que le même texte assujettissait à un régime fiscal extraordinaire, pour cette seule raison qu'elles existaient comme sociétés religieuses!

Cette remarquable disposition a fini par disparaître de la rédaction définitive de la loi, non toutefois parce que la majorité des deux Chambres abandonnait la théorie qui l'avait inspirée, mais seulement parce qu'on voulait simplifier et abréger. Il en fut de même des articles 6, 7, 8 et 9 du projet de la commission, qui ne comprenaient du reste que des dispositions administratives de détail, et après les votes successifs de la Chambre et du Sénat, l'amendement Brisson se trouva réduit à deux articles, insérés sous les numéros 3 et 4 dans la loi du 28 décembre 1880. Aussi bien,

malgré ces éliminations successives, les auteurs de la loi paraissaient satisfaits de leur œuvre, qui semblait devoir atteindre complètement le but poursuivi. Du jour où elle fut promulguée, les sectaires croyaient n'avoir plus besoin de recourir à la violence, et, à les entendre, il était permis de dire : A l'avenir, pour se débarrasser des ordres religieux, « la fiscalité suffira ; on la combine si savamment et on se réserve de l'appliquer si ingénieusement, qu'on compte bien ne laisser à ces pieuses institutions qu'une existence très faible et très languissante[1] ».

Ce régime fiscal, qui mettait au ban de l'impôt les communautés religieuses, contenait un double ordre de dispositions. Le premier assujettissait les congrégations au régime de la loi du 29 juin 1872, c'est-à-dire au payement de la taxe de 3 pour 100 sur le revenu. Par le deuxième, un impôt nouveau était créé, celui que, dans le langage courant, on a désigné sous le nom de droit d'accroissement.

## II

Au lendemain de la guerre franco-allemande, pour faire face aux lourdes charges qui pesaient sur le pays, l'Assemblée nationale se vit dans la nécessité de créer plusieurs taxes nouvelles et de frapper certaines manifestations de la richesse qui, jusque-là, étaient demeurées en dehors de l'atteinte des impôts. C'est ainsi que fut votée la loi du 29 juin 1872 relative à une taxe sur le revenu des valeurs mobilières autres que les rentes sur l'Etat français. Elle avait pour but de faire contribuer la fortune mobilière au payement de l'impôt. Elle frappait les intérêts, dividendes, revenus, arrérages, parts d'intérêts, et plus généralement les produits de toute sorte distribués aux actionnaires, obligataires, bailleurs de fonds, porteurs de parts. La quotité de l'impôt était fixée à 3 pour 100 du revenu ou des produits. Quant à la détermination de ces produits ou revenus, elle pouvait être faite de diverses manières : 1° par les délibérations des assemblées générales ou des conseils d'administration, par les comptes-rendus ou autres documents analogues en ce qui concerne les actions ; 2° au regard des obligations et emprunts, d'après le revenu distribué dans l'année ; 3° pour les parts d'intérêts et commandites par les délibérations des conseils d'administration ; à défaut de ces justifications, par l'évaluation à raison de 5 pour 100 du montant du capital social ou de la commandite ou du prix moyen des cessions de part, consenties pendant l'année précédente.

[1] M. Chesnelong, Discours au Sénat. (*Journal officiel* du 24 décembre 1880, p. 12770.)

Le système est bien simple, et il ne saurait y avoir de doute sur la matière imposable : Elle est constituée par les bénéfices nets distribués, tels qu'ils résultent des comptes des sociétés ou entreprises. C'est seulement en l'absence de ces justifications et pour éviter les fraudes, que la loi adopte un moyen subsidiaire et dispose que le capital social sera censé produire un revenu de 5 pour 100.

Il suffit de rappeler ces quelques points de la législation de 1872 pour faire voir qu'elle ne pouvait pas raisonnablement être appliquée aux associations religieuses. La matière imposable faisait ici défaut, car il est de la nature des sociétés de cette espèce de ne pas distribuer des bénéfices entre leurs membres. En fait, la plupart n'en produisent pas; que si, à certaines, il arrive de voir leurs recettes excéder les dépenses, cet excédent est, en général, appliqué à des œuvres qui n'ont aucun caractère financier. Du reste, les fonds apportés dans l'association par ses membres, ou ceux qu'elle tient des libéralités de tiers, ne sont pas destinés à produire des bénéfices; ils ont pour but de subvenir aux nécessités matérielles d'œuvres pieuses, morales ou charitables. Il y a donc entre les associations religieuses et les sociétés, pour qui la loi de 1872 avait été faite, une différence radicale qui devait empêcher que le même traitement fiscal fût appliqué à toutes les deux. Les unes payaient l'impôt parce qu'elles réalisaient et distribuaient des bénéfices, et d'après le chiffre de ces bénéfices, — si bien que si aucun produit n'était distribué, aucune taxe n'était due; — les autres ne distribuant pas de bénéfices ne pouvaient pas être soumises à l'impôt. Il n'est pas, du reste, inutile de faire observer que le contribuable débiteur de la taxe était, non pas la société répartissant ses bénéfices, mais le membre ou le créancier qui les percevait, et que si, dans la pratique, l'impôt était acquitté par la société elle-même, ce n'était qu'à titre de mandataire de ses membres ou créanciers, payant à leur décharge et pour simplifier les opérations.

Ce fut cependant sous le prétexte de rétablir l'égalité entre toutes les associations que le législateur de 1880 décida de soumettre au payement de la taxe de 3 pour 100 sur le revenu les sociétés « dans lesquelles les bénéfices annuels ne doivent pas être distribués en tout ou en partie entre leurs membres » les associations reconnues et les sociétés ou associations même de fait[1]. Ce prétendu retour à l'égalité n'était, au contraire, que la création d'une cho-

[1] On distingue les ordres religieux établis en France en congrégations reconnues ou autorisées et associations non reconnues ou non autorisées. Les premières, qui, seules, jouissent de la personnalité civile, sont celles qui se sont formées avec l'autorisation du gouvernement (décret du 3 messidor an XII; loi du 2 janvier 1817; loi du 24 mai 1825; décret du 31 jan-

quante inégalité. Malgré les termes de la loi, on n'appliquait pas aux sociétés visées par le texte la législation de 1872, — elle leur était inapplicable. — On créait, en réalité, un impôt nouveau frappant, non plus une manifestation de la richesse, mais une catégorie spéciale de citoyens : c'était une véritable loi d'exception. Mais si tel était le but du législateur, il ne tenait pas à le dire et voulait sauver les apparences. Si le fond était violent, il était utile, pour ne pas effaroucher l'opinion, que les formules fussent douces. Aussi, au public naïf, peu au fait des subtilités de la législation financière, on rappelait, pour justifier la taxe nouvelle, le grand principe de l'égalité de tous devant l'impôt, principe qu'on voulait défendre, disait-on, tandis qu'on le violait de la façon la plus complète. Les mêmes préoccupations avaient conduit le Sénat à donner une apparence plus libérale au texte primitivement voté par la Chambre. La première rédaction se bornait, en effet, à appliquer la loi de 1872 aux congrégations religieuses. Au Luxembourg, on fit remarquer que si l'égalité devant l'impôt était le principe invoqué, il ne fallait pas oublier qu'en dehors des congrégations il existait bien des sociétés dont le but n'était pas de distribuer leurs bénéfices, qu'il était juste de soumettre ces laïques au même régime que les religieuses. Le Sénat consentit à faire droit à ces réclamations en adoptant la formule que nous avons rapportée. Mais, — disons-le tout de suite, — ce texte devait devenir le prétexte d'une nouvelle inégalité. En théorie, toutes les sociétés à but désintéressé devaient être frappées; en pratique, et grâce aux maternelles complaisances de l'administration, les sociétés à étiquette laïque trouvèrent de multiples moyens pour s'exonérer de l'impôt, qui fut réclamé avec la dernière énergie aux corporations religieuses.

D'autres faits venaient encore accentuer le caractère exceptionnel de l'article 3 de la loi du 28 décembre 1880. L'impôt établi en 1872, — et qu'on étendait aux congrégations religieuses, — était assis sur « le revenu des valeurs mobilières ». Les associations visées par la loi de 1880 devaient, au contraire, acquitter la taxe sur leurs revenus de toute espèce. Or, il ne faut pas l'oublier, le capital social des associations religieuses est, dans le plus grand nombre des cas, composé uniquement d'immeubles. Pour ces hypothèses, on sortait manifestement du droit commun. Ces biens, déjà grevés de l'impôt foncier et de ses accessoires, on les sou-

vier 1852) ou qui ont été reconnues comme établissements d'utilité publique. Les autres n'ont, par application des lois du 18 août 1792 et 18 germinal an X, aucune existence légale en tant que congrégations religieuses. Elles n'ont pas la personnalité civile et sont régies par le droit commun des sociétés et associations.

mettait en outre à la taxe sur le revenu des valeurs mobilières. La superposition d'impôt était évidente; elle devenait plus excessive dans le cas où, par suite d'absence de déclarations ou de délibérations des assemblées générales, il fallait, pour satisfaire aux exigences du fisc, se soumettre à l'évaluation forfaitaire inscrite dans la loi. Tous les biens des congrégations étaient alors censés produire un revenu de 5 pour 100. Et si on réfléchit que la plupart de ces biens étaient improductifs, — c'est le cas de tous les orphelinats, asiles, maisons de retraite, et de tous les couvents des ordres contemplatifs, — il est facile de conclure que la loi, non seulement soumettait deux fois les mêmes biens à l'impôt, mais encore qu'elle établissait la taxe sur un revenu qui n'existait pas.

Il est donc permis de le dire, cette première innovation de la loi de 1880, au lieu de constituer un retour au droit commun, venait bouleverser toutes les règles admises en matière de législation fiscale. L'impôt n'était plus appliqué à raison des facultés des citoyens, mais d'après la qualité des contribuables.

## III

En soumettant les ordres religieux au régime de la loi de 1872, le législateur avait prétendu se borner à leur appliquer une taxe qui n'avait pas été faite, qui ne pouvait pas avoir été faite pour eux : c'était de l'arbitraire législatif. Mais il ne s'était pas arrêté là; à côté de cette première disposition, il introduisit un article qui se présentait, lui, comme une véritable création dans le système de nos lois fiscales. Cette invention de la loi de 1880 est connue sous le nom de « droit d'accroissement ». Pour en bien comprendre la portée, il convient avant tout de rappeler quelques règles de droit élémentaires.

Personne ne l'ignore, toute transmission de biens, soit par acte entre vifs, soit par suite de décès, donne lieu à la perception par l'administration de l'enregistrement d'une taxe, variant selon les cas, et connue sous le nom de droit de mutation. Pour que ce droit puisse être perçu, la condition essentielle est qu'un bien sorte du patrimoine d'une personne pour entrer dans celui d'un nouveau propriétaire. Sans qu'il soit besoin d'insister davantage, on comprend que les biens appartenant aux congrégations religieuses reconnues ou autorisées ne peuvent pas être soumises aux droits de mutation. La congrégation autorisée forme en effet une personne morale; c'est elle qui est propriétaire du patrimoine commun, et ses membres ne peuvent exercer aucun droit personnel sur les biens de la communauté.

Peu importe, dès lors, que des membres viennent à mourir; ils ne transmettent à personne un droit de propriété qu'ils n'ont pas; la nature de la société n'est pas modifiée par la disparition d'un ou de plusieurs de ses membres. Plein et entier pendant leur vie, son droit de propriété ne sera pas augmenté par leur décès. Donc, tant qu'une association autorisée ne sera pas dissoute, ses biens ne pourront pas donner lieu à la perception de droits de mutation.

A ne considérer que les apparences, il y avait là, pour les biens de mainmorte, une sorte de situation privilégiée; ils n'étaient pas atteints par un impôt qui pesait sur toutes les autres catégories de biens. Sans doute, les raisons ne manquaient pas pour expliquer et justifier ce traitement particulier, et on pouvait notamment se demander si, par les services désintéressés de multiple nature que les ordres religieux autorisés rendaient à l'ensemble du corps social, ils ne procuraient pas des avantages susceptibles de compenser la faveur dont ils jouissaient. Quoi qu'il en soit, en 1849, on voulut faire cesser cette inégalité apparente et par une loi du 20 février, il fut établi sur les biens de mainmorte « une taxe annuelle représentative des droits de mutation entre vifs et par décès ». Cette taxe était calculée à raison de 62 centimes et demi par franc du principal de la contribution foncière.

Depuis 1849, le droit de mainmorte n'a pas cessé d'être perçu; le chiffre seul en a été modifié, et il est aujourd'hui de 87 centimes et demi par franc de contribution foncière[1]. Cette taxe supplémentaire est destinée, d'après le texte même de la loi, à tenir lieu des droits de mutation. La situation des congrégations autorisées était donc bien nette en 1880, lorsque l'amendement Brisson vint en discussion devant les Chambres : sous une forme spéciale, elles acquittaient les droits de mutation comme le commun des contribuables.

Il n'avait pas pu être question, en 1849, d'établir un régime semblable pour les congrégations non autorisées. En effet, pour elles, l'exception qu'on avait voulu supprimer n'existait pas. Simples sociétés, souvent même associations de fait, elles n'avaient pas un patrimoine échappant au payement des droits de mutation. Par elles-mêmes ou par leurs membres, elles acquittaient cet impôt, et les perceptions de ce chef revêtaient des formes assez diverses, atteignaient des taux variables, suivant la qualité des intéressés, suivant la nature et le mode de transmission des biens, suivant aussi les diverses espèces de sociétés.

La constitution des congrégations religieuses non autorisées était assez variée, mais, avec des différences dans les détails, elles

[1] Loi du 30 mars 1872, art. 5.

se rapprochaient pour la plupart d'un type unique : la société admettant l'adjonction de nouveaux membres avec clause de réversion. Dépourvus de la personnalité civile, les ordres religieux non reconnus ne pouvaient pas, comme tels, être propriétaires. Or, à la plupart, des immeubles étaient nécessaires pour atteindre le but religieux ou charitable qu'ils se proposaient. Il fallait donc trouver quelque chose ou quelqu'un sur qui faire reposer la propriété des biens. Cette propriété, d'autre part, devait avoir une certaine stabilité, elle ne devait pas à de trop fréquents intervalles être remise en question, agitée par des mutations trop nombreuses. Pour satisfaire à cette double exigence, les congrégations constituaient entre leurs membres des sortes de sociétés tontinières. Des membres nouveaux pouvaient être adjoints à tous moments aux sociétaires primitifs et, en cas de retraite ou de décès, par le fait d'une clause de réversion, la part du membre disparu demeurait dans l'actif social, venait accroître les parts des membres restants. Ces diverses opérations ne se produisaient pas sans qu'on vît intervenir le fisc. Il se présentait pour percevoir un droit sur les apports; toutes les fois que la clause de réversion se réalisait, il apparaissait pour réclamer un droit qui, suivant les interprétations différentes données à la clause par la jurisprudence, fut tantôt le droit de mutation par décès entre étrangers (11 fr. 25 pour 100), tantôt le droit de mutation à titre onéreux (6 fr. 88 pour 100 pour les immeubles et 2 fr. 50 pour 100 pour les meubles), ou même le droit sur les cessions d'actions ou parts sociales (0 fr. 50 pour 100.)

Après ces longs préliminaires, — ils étaient nécessaires pour l'intelligence de ce qui va suivre, — il sera facile de déterminer ce qu'est l'accroissement et quelles conséquences juridiques et fiscales il doit entraîner. Il peut être défini : un acte par lequel un droit ou une part d'associé s'étend par suite de la défaillance d'une ou plusieurs autres parts d'associés. Il ne produit pas une transmission de droit, mais une simple extension des parts qui subsistent. Comme on l'a dit très justement : « C'est le développement d'un droit qui était comprimé par un ou plusieurs droits rivaux et qui, lorsque ces derniers s'évanouissent, reprend toute sa place [1]. »

C'est ainsi que, dans une succession, quand un des cohéritiers renonce, sa part vient accroître celle des autres. Ce serait une hérésie juridique de dire que cette renonciation produit une transmission de propriété. Non, le renonçant abdique simplement son droit, et, par le fait de cette abdication, le droit des autres s'étend, s'amplifie. Chacun des cohéritiers était appelé éventuellement à

[1] H. Prélot, *Études religieuses*, 15 mars 1894, p. 378.

recueillir toute la succession : son droit ne connaissait d'autres limites que la vocation des autres héritiers : s'ils disparaissent, ce droit réduit se développe. Il en va de même dans les sociétés à forme tontinière : chacun des membres est appelé à devenir le maître de l'actif social tout entier. Qu'un des associés vienne à manquer, les restants n'acquièrent pas un nouveau droit. Celui qu'ils possèdent déjà reçoit seulement une ampleur plus grande.

Une double conclusion s'impose dès lors : c'est que, d'abord, la réalisation de la clause de réversion ne produit pas de transmission de propriété, et, en outre, qu'à moins de méconnaître tous les principes, il n'est pas possible de soumettre à l'impôt des droits de mutation à titre gratuit l'extension de droit qui résulte de l'accroissement. Au surplus, en 1880, comme nous l'avons déjà indiqué en passant, la jurisprudence, après quelques tâtonnements, était bien fixée dans ce sens, et elle assimilait, au point de vue des perceptions fiscales, les accroissements par suite des clauses de réversion aux cessions d'actions ou parts d'intérêts. Dans ces conditions, il n'était pas possible de dire que les congrégations religieuses jouissaient de faveurs spéciales en ce qui concerne le payement des droits de mutation. Pour les unes, les autorisées, il n'y avait même pas d'accroissement, et, par la taxe de mainmorte, elles payaient autant que le reste des contribuables ; pour les autres, constituées en sociétés avec clauses de réversion, elles acquittaient les mêmes droits que toutes les sociétés laïques ayant la même nature.

Ces conclusions rigoureusement juridiques n'eurent le don de satisfaire ni M. Brisson ni les sectaires de la majorité des deux Chambres. On voulait « les dépouilles des congrégations détestées » ; pour les obtenir, on n'hésita pas à faire table rase de la réalité et à créer des fictions invraisemblables. Le premier paragraphe de l'article 4 de la loi de 1880 est, en effet, ainsi conçu : « Dans toutes les sociétés ou associations civiles qui admettent l'adjonction de nouveaux membres, les accroissements opérés par suite de clauses de réversion, au profit des membres restants, de la part de ceux qui cessent de faire partie de la société ou association, sont assujettis au droit de mutation par décès, si l'accroissement se réalise par le décès, ou au droit de donation, s'il a lieu de toute autre manière, d'après la nature des biens existants au jour de l'accroissement, nonobstant toutes cessions antérieures faites entre vifs au profit d'un ou de plusieurs membres de la société ou association. »

Il suffit de lire ce texte pour voir qu'il faisait abstraction complète de la nature de l'acte aussi bien que des solutions de la jurisprudence. Pour justifier aux yeux du pays une théorie aussi nouvelle

que peu juridique, deux principales raisons, — ou pour mieux dire deux prétextes, — furent alléguées. Il importait d'abord d'arrêter le développement exagéré d'une mainmorte occulte, et ensuite il fallait ramener à l'égalité les congrégations en soumettant au droit commun fiscal des actes qui n'étaient que des libéralités déguisées. Sur le premier de ces points, certains orateurs se livrèrent à de nombreux développements oratoires. M. Brisson, en particulier, jongla avec les richesses des congrégations, s'écriant avec une indignation superbe : « Des centaines de millions, je vous l'ai prouvé, des milliards presque certainement sont employés à retenir dans les liens du passé, à fanatiser des intelligences qui seraient libres, si elles demeuraient plongées dans leur milieu...[1]. » On se contentait, du reste, d'affirmer, n'apportant pas plus de preuves que de chiffres exacts ; « la presque certitude » suffisait. On négligeait aussi d'ajouter que ces richesses congréganistes, dans la mesure réelle de leur existence, n'étaient rien moins qu'occultes, de rappeler qu'elles étaient déjà pour le fisc, matière taillable et corvéable. Mais on s'adressait à des gens qui n'étaient pas si scrupuleux, et des affirmations aussi légères suffirent pour déterminer le vote d'un impôt exceptionnel. Etait-il plus sérieux de prétendre que l'accroissement ne constitue en dernière analyse qu'une libéralité déguisée? Poser la question, c'est la résoudre.

Comment pourrait-il y avoir une libéralité dans ce qui n'est pas même une translation de propriété! Mais suivons de plus près le raisonnement du législateur : toute personne qui, entrant dans une société, se soumet à la clause de réversion fait une donation aux autres sociétaires; elle leur abandonne sans compensation sa part éventuelle dans l'actif social; c'est donc une véritable libéralité. Mais parlant ainsi, on laisse dans l'ombre tout un côté de la question. Sans doute, s'il vient à prédécéder ou à se retirer, le membre n'a plus de droit sur l'actif; mais, si, lui survivant, une liquidation de la société se produit, il pourra participer au partage de l'actif. Comme compensation à sa renonciation éventuelle, il a une vocation éventuelle. Et, d'autre part, n'y a-t-il pas aussi une compensation dans ce fait que la société contracte vis-à-vis de chacun de ses membres l'engagement de l'entretenir tant qu'il fait partie de l'agrégation? Ces deux seuls éléments suffisent à détruire le caractère de libéralité déguisée qu'invoquaient les orateurs de la Chambre. La chose était si évidente que, sur ce point, le Sénat se refusa tout d'abord à admettre la théorie de M. Brisson; la seule concession qu'il voulut faire c'est que l'accroissement pouvait tout

[1] *Journal officiel*, 10 décembre 1880, p. 12159.

au plus être assimilé à une mutation à titre onéreux. Mais sur les injonctions impératives de la Chambre, il finit par se déjuger, enregistra le texte voté au Palais-Bourbon, faisant remarquer, par la bouche d'un de ses orateurs, qu'il ne valait pas la peine pour si peu de se mettre en conflit avec MM. les députés. En 1880 encore, ce raisonnement pouvait étonner de la part du Sénat : il paraît aujourd'hui tout naturel.

Les auteurs de la loi, en assimilant à une libéralité l'accroissement, avaient fait du pur arbitraire. Les commentateurs renchérirent encore sur eux en voulant donner de l'article 4 de la loi de 1880 une explication d'apparence juridique. Ce n'était pas une mince besogne que d'expliquer une chose inexplicable. Aussi, après bien des essais infructueux, fut-on réduit à trouver une fiction légale et à dire : « Au regard de la loi nouvelle, la retraite ou la mort d'un des sociétaires est censée dissoudre la société, de sorte que l'accroissement qui se produit sur la tête des associés restants est considéré comme ayant pour objet, non plus une action ou simplement un intérêt, mais une part de copropriété dans chacune des valeurs composant le fonds social, et c'est pourquoi la transmission est frappée du droit ordinaire de mutation d'après la nature des biens existants, à l'exclusion du droit spécial des sessions d'intérêts et d'actions[1]. » Pas n'est besoin d'avoir passé de longues années sur les bancs de l'école, ni d'avoir acquis le diplôme de docteur en droit, pour apprécier à sa juste valeur semblable théorie. Elle est pourtant extraite textuellement d'un document quasi officiel. Établir un impôt sur une fiction! Cela dispense de tout commentaire et l'explication donnée de l'article suffit, à elle seule, à le faire juger.

Nous avons ainsi dégagé les caractères essentiels de la double réforme introduite, en 1880, dans le régime fiscal des congrégations religieuses. Après cet exposé, il nous est permis de conclure, sans crainte d'être démenti, que l'extension aux ordres religieux de la loi de 1872 concernant la taxe sur le revenu et la création du droit d'accroissement étaient des mesures que rien, — pas même alors les exigences budgétaires, — ne justifiait; qu'en dépit du prétendu retour à l'égalité allégué par divers orateurs du Parlement, elles constituaient des impôts établis sur des catégories, au mépris de cette règle introduite, il y a plus de cent ans, dans un document fameux : « Une contribution commune est indispensable...

[1] Mémoire de la direction générale de l'Enregistrement, analysé dans le rapport de M. le conseiller Voisin à la Chambre des requêtes de la Cour de cassation. (*Pandectes françaises,* 1892, 6e partie, p. 18.)

elle doit être *également répartie* entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés [1]. »

Nous connaissons la réforme; il nous faut maintenant examiner comment elle fut mise en pratique.

## IV

Quand l'amendement Brisson vint pour la première fois en discussion devant la Chambre; lorsque, après de nombreuses modifications, il fut présenté au Sénat, plusieurs membres du Parlement demandèrent qu'il fût sursis à son examen. Il ne convenait pas, croyaient-ils, d'aborder et de terminer, à l'extrême limite de la session, la discussion d'une question de si haute importance, d'une réforme déchaînant des critiques si amères, sous peine de faire une œuvre hâtive, mal digérée, de voter un texte fatalement appelé à soulever de multiples difficultés. Cet appel ne fut pas entendu, mais une courte expérience suffit à montrer que les craintes étaient justifiées, que si on avait voté une mesure vexatoire, on n'avait pas fait une bonne loi. Plein d'obscurité, le texte n'atteignait pas le but qu'on s'était proposé. Une première fois en 1884, le Parlement dut le rendre plus clair, mais sans le rendre moins injuste, et en 1895 il a été l'objet d'une réforme radicale, nous n'osons pas dire définitive.

Avant d'entrer dans l'examen de ces diverses péripéties, il y a lieu de préciser quelle était au regard du fisc, au lendemain du vote de la loi de 1880, la situation des congrégations religieuses. Autorisées ou non reconnues, toutes payaient, en premier lieu, les impôts de droit commun; en outre, elles devaient payer l'impôt de 3 pour 100 sur le revenu de tous leurs biens, meubles et immeubles. Si elles étaient reconnues, un troisième impôt venait encore les frapper, la taxe de mainmorte, et enfin les ordres non autorisés devaient payer le droit d'accroissement. Cette dernière taxe ne concernait ni de près ni de loin les congrégations autorisées. Qu'il en fût ainsi, la chose ne pouvait faire doute, et le bon sens, les travaux préparatoires de la loi, les instructions elles-mêmes de l'administration l'attestaient. M. Roger-Marvaise, rapporteur général de la loi au Sénat, avait déclaré en propres termes, sans être contredit par personne, que l'article 4 ne devait s'appliquer qu'aux seules congrégations non autorisées. La raison le disait bien plus fort, car si, pour les autres sociétés, on pouvait alléguer la fiction d'une dissolution à chaque décès ou à chaque retraite d'un

[1] *Déclaration des droits de l'homme,* art. 13.

membre, pareille hypothèse était inadmissible en face d'une personne morale, seule propriétaire des biens, dont les membres ne possédaient ni droit de propriété indivis sur les biens, ni même, d'une façon générale, droit éventuel au partage de l'actif en cas de liquidation, pas même la faculté de provoquer la dissolution. Aussi bien la direction générale de l'Enregistrement, dans son instruction du 20 juin 1881, déclarait-elle : « Les associations dans lesquelles ce droit personnel n'existe pas ne peuvent donner ouverture à l'accroissement, puisque cet accroissement n'a pas d'objet. Tel est le cas notamment des congrégations reconnues..... Bien que ces congrégations participent de la nature des sociétés, les membres qui les composent ne possèdent sur les valeurs appartenant à la congrégation aucun droit personnel leur conférant pendant l'existence une action ou une part d'intérêt les appelant au partage lors de la dissolution. Le membre qui cesse de faire partie de l'association ne transmet donc rien à ceux qui restent. L'accroissement ne s'opère pas. »

Il n'était pas possible d'être plus catégorique : les congrégations reconnues ne tombaient pas sous le coup de l'article 4. Quelles étaient donc les associations visées par cette partie de la loi? La simple lecture du texte permet de répondre : trois conditions étaient requises pour que le droit d'accroissement fût exigible; il fallait qu'on se trouvât en présence d'une « société » propriétaire des biens et dont les membres eussent un droit personnel qui les appelât au partage en cas de dissolution; qu'elle admît « l'adjonction » de nouveaux membres, et enfin qu'il y eût « une clause de réversion[1] ». Qu'un seul de ces éléments vînt à faire défaut, cela suffisait pour empêcher la perception du droit. En présence de cette situation nettement déterminée par les instructions de l'administration, de nombreuses congrégations non reconnues n'hésitèrent pas à modifier leurs statuts de façon à ne pas tomber sous le coup de la loi, à éviter le payement de l'impôt exceptionnel dont on avait voulu les frapper. On cessait d'admettre l'adjonction de nouveaux membres; d'autres fois on supprimait la clause de réversion. Grâce à ces modifications, — elles n'étaient pas sans être gênantes, mais de deux maux on choisissait le moindre, — l'impôt nouveau n'était pas applicable et il fallait en revenir à la législation fiscale de droit commun.

Les congrégations religieuses ne manquèrent pas non plus d'examiner quelle situation leur était faite par l'article 3 de la loi de 1880, et s'il n'existait pas pour elles des moyens d'en atténuer

[1] Instruction du 20 juin 1881. (Sirey, *Lois annotées*, 1881, p. 176.)

les rigoureux effets. Pour cet impôt, il n'y avait pas à distinguer entre les ordres reconnus ou non reconnus : tous y étaient également soumis, et il suffisait, pour que la taxe fût exigible, d'être une société, — même de fait, — dont les produits ne devaient pas, en tout ou en partie, être distribués entre les membres, de telle sorte que ces bénéfices fussent acquis à la société. Partant, si on faisait disparaître de l'acte social la prohibition de distribuer les bénéfices, si on introduisait dans les statuts une clause prévoyant la répartition des produits entre les membres, on n'était plus dans l'hypothèse de l'article 3, le payement de l'impôt sur le revenu ne pouvait plus être réclamé. Une modification de ce genre fut introduite dans leur acte de société, par un assez grand nombre d'associations religieuses.

Nous ne pensons pas avoir besoin de longs développements pour démontrer qu'en prenant cette attitude ces congrégations religieuses agissaient en parfaites correction et loyauté et dans la plénitude de leur droit. La loi qui édictait un régime fiscal exceptionnel leur offrait des moyens de se replacer sous l'empire du droit commun : elles les prenaient; quoi de plus naturel? N'est-ce pas un fait d'expérience quotidienne de voir, à la suite d'une loi fiscale nouvelle, de simples contribuables modifier leur situation légale, de manière à éviter une surcharge d'impositions? Ce que les simples particuliers ont le droit de faire ne doit pas être défendu aux ordres religieux. Aucune loi n'était violée, il n'y avait, par conséquent, rien à dire. Et pourtant l'exercice de cette faculté, reconnue au premier contribuable venu, ne manqua pas de susciter l'émotion des promoteurs de la loi de 1880. Bientôt ils proclamèrent, par un étrange abus d'expressions, que, pour se soustraire au payement des impôts, les congréganistes se livraient aux fraudes les plus éhontées, aux machinations les plus savantes. Ces criailleries n'étaient que des accusations sans preuves et sans fondement. Quand on agit au grand jour, sans transgresser les lois ou les règlements, non plus que les règles de l'honnêteté, il ne peut pas être question de fraude [1]. Ils le savaient bien ceux qui proféraient ces attaques, mais ils avaient un but.

Ils n'avaient pas, en effet, éprouvé une déconvenue moindre au sujet de celles des congrégations qui, — n'ayant pas pu ou voulu modifier leurs statuts, — se trouvaient soumises au nouveau régime fiscal. La plupart présentaient des délibérations ou des

[1] Il convient de signaler que la plupart des associations laïques qui se trouvaient atteintes par le texte des articles 3 et 4, modifièrent leurs statuts de la même manière que les ordres religieux. Cette conduite ne donna lieu à aucun commentaire!

justifications en bonne et due forme d'où il ressortait que les bénéfices annuels avaient été presque nuls, parfois même qu'il n'y avait pas eu excédent de recettes sur les dépenses. Que ces déclarations fussent conformes à la vérité, les adversaires des congrégations le niaient et les accusations de fraude reparaissaient avec une vigueur nouvelle. Il eût pourtant suffi de réfléchir un peu pour comprendre combien peu ce reproche général était fondé. Sans doute, certaines congrégations paraissaient avoir un actif social élevé, et, comparé au capital apparent, le chiffre de bénéfices accusé par elles pouvait sembler insignifiant. Mais, qu'on ne l'oublie pas, le patrimoine de la plupart des ordres religieux est composé d'immeubles qui, par leur destination même, sont improductifs, pour ne pas dire même productifs de dépenses. Pas n'est besoin d'être grand clerc pour saisir qu'un immeuble, — fût-il superbe, valût-il des millions, — affecté à un orphelinat gratuit ou au logement de vieillards pauvres, ou d'incurables sans ressources, ne peut produire aucun revenu. Il faut, au contraire, acquitter les diverses contributions, payer l'entretien et les grosses réparations, et tout ce qu'un pareil immeuble rapporte à ses propriétaires, ce sont des dépenses. En présence de pareilles constatations, était-il bien besoin de crier à la fraude pour expliquer et le chiffre peu élevé des bénéfices déclarés et les moins-values sur les prévisions budgétaires?

Il y avait, en effet, un résultat certain et palpable, c'est que les deux impôts établis sur les congréganistes étaient loin de rendre ce qu'on en avait attendu. On avait espéré recouvrer des millions, c'est à peine si quelques centaines de mille francs étaient entrées dans les caisses de l'Etat. C'est ainsi qu'en 1883 le droit d'accroissement, compris dans les prévisions pour un rendement de 3 246 000 francs, ne produisait que 86 000 francs, et l'impôt sur le revenu, qu'on avait prévu pour un total de 1 350 000 francs, ne donnait que 211 000 francs en 1882 et 170 000 francs en 1883. Mais, hâtons-nous de le dire pour être complet, les prétendues *fraudes* des congrégations n'étaient pas les seules causes de ce formidable mécompte. Il en était notamment une autre, et non des moins importantes : pour établir ses prévisions budgétaires, le gouvernement s'était basé sur l'évaluation officieuse des biens congréganistes, faite sans contrôle par l'administration. Dans cette opération, les agents du fisc avaient eu la main particulièrement lourde. Quand il fallut en venir au payement, on fut obligé de reconnaître que la plupart des estimations étaient exagérées, et il y eut encore, de ce chef, un déchet des plus appréciables[1].

[1] M. de Ramel citait dernièrement à la Chambre le fait suivant : « Dans la séance du 9 décembre 1890, M. Brisson, du haut de la tribune, indiquait

Ainsi la manœuvre, par laquelle on avait espéré accabler les congrégations sous un poids insupportable, n'avait pas réussi : les congrégations n'étaient pas aussi maltraitées qu'on l'avait désiré; aussi, en 1884, après trois ans d'expérience, on résolut de modifier la loi, de mettre les ordres religieux dans l'impossibilité absolue de ne pas payer dans toute leur rigueur le droit d'accroissement et l'impôt sur le revenu.

## V

Ce fut dans une de ces séances du matin que la Chambre, acculée à la nécessité de voter le budget en temps utile, tient assez souvent à l'extrême limite des sessions, que fut discuté le projet qui devait changer et aggraver les articles 3 et 4 de la loi du 28 décembre 1880. On était pressé d'en finir, et malgré les efforts de M. de Mackau qui vint, avec une grande force d'arguments, combattre les propositions du gouvernement, de courts instants suffirent à l'examen et au vote. Quelques jours plus tard, — le 27 décembre, — le Sénat ne consacrait guère plus de temps à écouter les critiques très sages et très motivées de MM. Buffet et Batbie, ainsi que les observations libérales de M. Bérenger. De cette discussion à la vapeur est sorti l'article 9 de la loi du 29 décembre 1884.

Le but poursuivi, — nous le savons déjà, — était de rendre applicables aux ordres religieux les mesures fiscales votées en 1880, sans qu'il fût besoin de se préoccuper des clauses insérées dans leurs actes de société. Pour y parvenir, le paragraphe premier de l'article 9 disposa que « les impôts établis par les articles 3 et 4 de la loi de finances du 28 décembre 1880 seront payés par toutes les congrégations, communautés et associations religieuses, autorisées ou non autorisées... ». Il n'y avait donc plus à le nier, tout subterfuge devenait inutile, c'était bien un impôt de catégorie. Au regard des congrégations, les conditions imposées en 1880 pour l'exigibilité de l'impôt étaient purement et simple-

que les Ursulines de Bourges, qui habitent le pays même d'où il est originaire, avaient un immeuble qu'elles avaient déclaré pour 197 400 francs, alors qu'il sautait aux yeux que sa valeur était d'au moins 700 000 francs. A la suite de cette allégation, la régie provoqua une expertise. Cette expertise fut terminée, le 10 janvier 1892, par un rapport évaluant l'immeuble à 173 000 francs, c'est-à-dire 24 000 francs de moins que la déclaration faite par les religieuses Ursulines! » (*Journal officiel*, 19 mars 1895, p. 997.) En 1880, le gouvernement évaluait à 950 millions les biens des congrégations. Ce chiffre a été plus tard réduit de 200 millions, et, en 1895, on ne parle plus que de 493 millions. L'évaluation primitive est donc réduite de près de moitié!

ment supprimées[1]. Dès qu'une société était de près ou de loin une association religieuse, cela suffisait et, sans qu'il fût besoin de non-distribution de bénéfices, d'adjonction de nouveaux membres, de clause de réversion, le fisc avait le droit d'exiger le payement des deux taxes. Peu importait, du reste, la forme de la société, son but de lucre ou désintéressé, la généralité des termes employés par le législateur interdit toute distinction. « Et en particulier pour le droit d'accroissement, le droit de mutation à titre gratuit est acquis au Trésor par cela seul qu'un membre de l'association cesse d'en faire partie, qu'il s'agisse de son décès, ou de sa retraite volontaire ou forcée[2]. »

Ce n'est donc plus, comme dans le droit commun, la manifestation de la richesse ou un acte juridique qui sert de base à l'impôt, c'est la qualité des personnes, la simple étiquette de congréganiste. Il est, au surplus, inutile d'insister sur le caractère exceptionnel de la loi; ceux mêmes qui l'ont faite ont pris soin de le mettre en lumière. Que si on conservait quelques doutes à cet égard, il suffirait pour les lever de lire le discours prononcé par M. Jules Roche, rapporteur général du budget, dans la séance du 20 décembre 1884[3]. L'esprit sectaire et persécuteur de la loi n'a jamais été mieux exposé que dans ce document.

Pendant dix années, les congrégations religieuses ont vécu sous l'empire de cette loi; aujourd'hui encore, elle est en vigueur en ce qui concerne l'impôt sur le revenu[4]. Il est donc nécessaire d'entrer à son sujet dans quelques explications rapides.

Le principe est connu : toutes les sociétés qui constituent une association ou congrégation religieuse sont soumises au payement de la taxe de 3 pour 100 sur le revenu. Sous l'empire de la précédente législation, quelques moyens avaient été laissés aux ordres religieux d'établir leurs bénéfices exacts. Mais, on s'en souvient, l'administration avait estimé que les produits nets ainsi déclarés étaient insuffisants, qu'ils ne donnaient pas lieu à des perceptions assez élevées; aussi la loi de 1884 vint supprimer toutes ces faci-

[1] La loi de 1884 ne modifie en rien la situation des sociétés laïques. Pour elles, l'impôt sur le revenu et le droit d'accroissement continuent à être perçus suivant les règles et sous les conditions prévues par la loi de 1880, ce qui revient à dire qu'il leur est très facile de s'exonérer du payement de ces deux impôts. Les modifications que certaines avaient, dans ce but, apportées à leurs statuts, semblables à celles introduites par les congrégations, n'étaient donc pas considérées comme des fraudes!

[2] Instruction du 3 juin 1885. (Sirey, *Lois annotées*, 1885, p. 754.)

[3] *Journal officiel*, 21 décembre 1884, p. 2990.

[4] Depuis le 1er janvier 1891, le taux de l'impôt sur le revenu a été élevé à 4 pour 100. (Loi du 26 décembre 1890, art. 4.)

lités. De même qu'en 1880 on avait basé sur une fiction légale le droit d'accroissement, ainsi le législateur établit une présomption légale de bénéfices. « Le revenu, dispose-t-il, est déterminé à raison de 5 pour 100 de la valeur brute des biens meubles et immeubles possédés ou occupés par les sociétés, à moins qu'un revenu supérieur ne soit constaté. » Le caractère exorbitant de ce texte se dégage de lui-même. Il n'est plus besoin de se préoccuper du point de savoir si les congrégations soumises à l'impôt réalisent ou non des bénéfices; il suffit de dresser la liste détaillée des biens qu'elles possèdent ou occupent et d'en faire l'évaluation. Le capital ainsi obtenu sera réputé produire un revenu de 5 pour 100, et c'est sur ce chiffre hypothétique, fictif, que la taxe sera perçue. Que, du reste, les ordres religieux ne s'avisent pas de vouloir dissimuler au fisc tout ou partie de leurs biens ou d'en atténuer la valeur; le dernier paragraphe de l'article 9 arme l'administration des moyens de contrôle les plus étendus, depuis l'expertise jusqu'aux simples présomptions, en passant par les perquisitions, les vérifications de comptabilité, les témoignages et les interrogatoires sur faits et articles.

Nous sommes bien loin du droit commun, de la loi de 1872, même de celle de 1880! Pour les autres sociétés, la matière imposable est le bénéfice distribué; pour les congrégations religieuses, c'est en réalité le capital qui est frappé. Peu de mots suffisent à le montrer.

Une association religieuse possède des immeubles et des meubles; elle ne réalise aucun bénéfice, tout au plus, elle arrive à joindre les deux bouts. Raisonnablement, il ne saurait être question de lui faire payer un impôt sur des bénéfices qui n'existent pas; malgré cela, le fisc viendra évaluer ses biens, et par cela seul qu'ils existent, de par la loi, ils seront censés avoir produit un bénéfice net de 5 pour 100 de leur valeur. C'est donc bien le capital qui est frappé par l'impôt. La chose sera plus saillante encore si, au lieu d'équilibrer ses recettes et ses dépenses, la congrégation a clôturé son exercice par un déficit; l'impôt n'en est pas moins dû, et il est toujours perçu d'après la « valeur brute » du capital; la présomption légale n'admet aucune espèce de distinction ou d'atténuation : il faut un revenu de 5 pour 100. Pas n'est besoin de longs raisonnements pour montrer combien cette fiction légale est contraire à la vérité et à la justice. Quelles valeurs aujourd'hui produisent un revenu semblable? Ne parlons pas des immeubles : personne n'ignore à quel taux se font les placements immobiliers réputés les meilleurs et aussi de quelle utilisation lucrative sont les immeubles des congrégations. Mais pour les meubles! Ici, l'ano-

malie est encore plus forte, si possible. Le mobilier des congrégations, qui ne sait ce qu'il est! Des lits modestes, des tables et chaises fort simples, du matériel scolaire, quelque peu de linge, et voilà tout. Sont-ce là des valeurs susceptibles de donner un revenu de 5 pour 100? Il y a, nous l'admettons, des ordres religieux plus fortunés qui possèdent des meubles incorporels, des titres, rentes, obligations ou actions. Pourront-elles du moins, celles-là qui ont des valeurs de portefeuille, émettre la prétention de n'acquitter l'impôt que d'après le chiffre exact des arrérages qu'elles auront perçus à la caisse de l'État ou aux guichets des sociétés financières? Pas le moins du monde; même dans ce cas, où toute idée de dissimulation du revenu réel doit être écartée, où la fraude est impossible, la règle est inflexible. C'est ainsi qu'un capital de 100 000 francs, colloqué en rentes 3 pour 100 sur l'État français, n'aura fait entrer dans la caisse de l'association qu'un peu moins de 3000 francs. Pour la perception de l'impôt, ce capital sera censé avoir produit 5000 francs de rente! Il faudra donc payer non seulement sur les 3000 francs qu'on a perçus, mais encore sur 2000 francs qu'on n'a pas touchés! Et si, au lieu d'avoir été employé en rentes françaises, ce capital a été consacré à l'achat d'actions ou obligations des grandes compagnies financières ou de toutes autres valeurs de Bourse, non seulement la congrégation acquittera la taxe sur un revenu supérieur à celui qui lui est fourni, mais, en réalité, elle payera deux fois l'impôt sur le revenu : la première fois, comme tout porteur de titres, quand son représentant viendra encaisser le montant de ses coupons; la seconde à la fin de l'année sous la forme du droit spécial créé par l'article 3 de la loi de 1880. Et cela en vertu du grand principe de l'égalité de tous devant l'impôt! Il n'en faut pas davantage pour justifier ce que nous avons dit et permettre de conclure que les ordres religieux sont soumis à un véritable régime d'exception et que, sous couleur d'imposer leurs revenus, c'est en réalité leur capital qu'on atteint.

Mais ce n'est pas encore tout; l'impôt doit être payé d'après le capital, c'est un point acquis; mais de quelle manière déterminer ce capital? La loi nous répond qu'on évaluera la « valeur brute » des meubles et des immeubles. Prendre une pareille base, c'est rompre une fois de plus avec la loi de 1872 qui, elle, du moins, n'atteignait que le revenu net. C'est aussi commettre une véritable injustice. En ne tenant pas compte des charges qui grèvent les biens, on impose un capital amoindri, diminué, parfois même un capital qui n'existe pas. Non seulement on frappe le capital réel, on en arrive encore à grever le passif. La loi ajoute que, pour la détermination du capital imposable, il y aura lieu de tenir compte

de tous les biens « possédés ou occupés » par les congrégations. Par biens *possédés*, l'administration entend ceux sur lesquels les ordres religieux ont un droit de propriété, d'usage, d'habitation ou même d'emphythéose. Quant aux biens *occupés*, ce « sont ceux sur lesquels la société exerce un droit de jouissance personnelle, soit par elle-même, soit par les membres qui la composent, ou par les sociétés civiles formées entre eux [1] ». On voit combien l'interprétation est large et à quels excès de fiscalité elle peut conduire. Une congrégation s'établit dans un immeuble mis gratuitement à sa disposition, il suffit; cet immeuble devient aussitôt pour le fisc un capital qui est censé rapporter à ceux qui « l'occupent » un revenu net de 5 pour 100. Qu'au lieu de jouir, à titre gratuit, de cet immeuble, l'ordre religieux en soit locataire, l'administration ne manquera pas encore d'intervenir, et, de ce bien qui, pour l'association, est une cause de dépenses, elle fera une source de profits! Ces choses paraissent invraisemblables; elles ne sont pourtant que trop réelles.

Nous n'avons pas encore fini. La loi a édicté pour les congrégations une présomption de revenu, mais ce n'est qu'un minimum. L'article 9 prend soin, en effet, d'ajouter ces mots : « à moins qu'un revenu supérieur ne soit constaté ». La théorie complète est donc celle-ci : en principe, l'impôt est perçu sur le revenu fictif de 5 pour 100, quand bien même aucun bénéfice n'aurait été réalisé. Mais si, par hasard, il peut être constaté que les bénéfices ont excédé le minimum légal, c'est sur leur chiffre réel que le droit sera perçu!

Tout commentaire nous paraît inutile, et il suffit de signaler le système de la loi pour permettre de la juger.

Tel est l'ensemble de la législation de 1884 en ce qui concerne l'application de l'impôt sur le revenu aux congrégations religieuses. Nous l'avons exposé froidement, nous bornant à l'analyse du texte et des documents officiels qui l'ont accompagné, nous abstenant de toute parole qui eût pu paraître inspirée par la passion ou l'esprit de parti. Mais la modération elle-même a ses bornes, et, avant d'abandonner cette partie de nos recherches, nous devons laisser un libre cours aux sentiments qui assiègent notre esprit et conclure que cette loi, inspirée et votée par des sectaires, œuvre de persécution et de mauvaise foi, a créé dans un pays d'égalité un véritable régime d'exception; qu'elle a méconnu les principes les plus évidents de la stricte justice, les règles les plus élémentaires de la législation fiscale française.

La fin prochainement. Paul O'Quin.

[1] Instruction du 3 juin 1895.

# LE CONGRÈS GÉOGRAPHIQUE
## DE LONDRES

Pour la sixième fois, les géographes viennent de s'assembler en un congrès international. La réunion s'est tenue à Londres, du 26 juillet au 3 août, et elle a dépassé en éclat toutes les précédentes.

On connaît l'esprit ordonné des Anglais, et le soin qu'ils mettent à ce que les manifestations extérieures de leur activité soient toujours dignes d'une grande nation. Depuis le jour où le Congrès international de géographie, réuni à Berne en 1891, avait décidé que sa prochaine session se tiendrait en Angleterre, la Société royale de géographie de Londres avait pris en mains l'organisation de cette assemblée. Un comité s'était formé, qui avait pour président M. le major Darwin, fils de l'illustre naturaliste, et pour secrétaires : MM. Scott Keltie et Robert Mill, assistés de plusieurs auxiliaires. L'œuvre de ce comité fut de recruter des adhésions, de recueillir, en outre de la cotisation réglementaire, des souscriptions pour assurer le succès du Congrès, enfin de préparer le programme des travaux, de telle façon que rien ne fût laissé au hasard et qu'on n'eût pas à redouter de voir se produire à l'improviste des communications susceptibles de faire tache sur l'ensemble.

Non seulement les adhésions obtenues, en divers pays, dépassèrent le chiffre de douze cents; mais il se trouva en Angleterre de nombreux Mécènes, pour veiller à ce qu'une large hospitalité fût assurée aux représentants d'une science que l'immense étendue de l'empire britannique rend plus populaire que toute autre, dans cette contrée où viennent converger les produits du monde entier. La reine, le prince de Galles et le duc d'York avaient accepté d'être les patrons du Congrès; les membres du Corps diplomatique et les présidents des diverses corporations de la Cité s'étaient fait inscrire dans le comité d'honneur. Plus de cinq cents, parmi les adhérents anglais, s'imposèrent des cotisations supplémentaires, dont quelques-unes particulièrement généreuses, et ainsi, sans que le gouvernement intervînt d'aucune façon, les organisateurs se trouvèrent

en mesure de donner à la réception de leurs hôtes une ampleur en harmonie avec la capitale gigantesque où devaient se tenir ces assises solennelles de la géographie.

Pour donner une idée du soin tout anglais qui avait présidé à l'organisation des moindres détails, disons que deux personnages distingués : MM. Clement Hill et Delmar Mogan, étaient chargés de prévoir, avec le concours d'un comité spécial, tout ce qui concernait la réception des étrangers et les invitations à leur offrir. Chacun de ceux qui ont pris part au Congrès pourrait rendre témoignage du tact avec lequel cette mission a été remplie.

En 1887, lors de la célébration du cinquantième anniversaire du couronnement de la reine Victoria, un groupe de ses fidèles sujets avait résolu de perpétuer la mémoire de cet événement par la construction de quelque monument considérable. On avait donc édifié, sur les terrains de Kensington, immédiatement au nord du nouveau musée d'histoire naturelle, une façade, colossale comme tout ce qui se fait maintenant à Londres, et, malgré de jolis détails, critiquable peut-être au point de vue artistique, mais imposante par sa masse et par la hauteur de sa tour centrale. Ce bâtiment, appelé *Institut impérial*, était destiné à abriter des salles de conférences ou de concerts, des locaux pour expositions particulières; enfin, un club pourvu de tout ce que réclame le confort britannique, journaux, bibliothèque, restaurant, bureau de poste et de télégraphe, etc. Facilement accessible, grâce à une station du chemin de fer métropolitain, à laquelle il est directement relié par un long passage souterrain, l'Institut impérial fut choisi pour la tenue du Congrès, dont les membres, par le seul fait de leur adhésion, devaient être appelés à jouir, pendant la durée de la session, de tous les privilèges attribués aux sociétaires du cercle.

C'est là que, le vendredi soir 26 juillet, la séance solennelle d'ouverture a eu lieu sous la présidence du duc d'York. Auparavant, tous les délégués envoyés au Congrès, soit par les gouvernements, soit par les Sociétés de géographie, avaient été individuellement présentés au prince par leurs ambassadeurs respectifs, lesquels étaient ensuite venus prendre place sur l'estrade. Après une courte allocution du duc, on entendit un discours du président effectif, M. Clements Markham, historien bien connu de la géographie et, en ce moment, président de la Société royale de géographie de Londres, personnage d'ailleurs éminemment qualifié, par sa distinction comme par sa courtoisie, pour conduire les délibérations d'une aussi brillante assemblée. Enfin, le doyen d'âge des délégués étrangers, M. le juge Daly, de New-York, prit la parole au nom des hôtes de l'Angleterre. Beaucoup de dames en

toilette assistaient à cette fête, terminée par une soirée musicale dans les jardins de l'établissement.

Ici doit se placer l'expression d'un regret. International par son nom comme par sa composition, le Congrès a été essentiellement britannique par la langue, surtout dans cette séance d'ouverture, où tous les discours ont été prononcés en anglais. Il y a une vingtaine d'années, quand les Congrès internationaux ont commencé à être de mode, on avait partout adopté le français comme langue officielle, et si quelques orateurs étaient admis à parler dans leur langue maternelle, c'était à la condition qu'un des secrétaires se chargeât immédiatement de donner un résumé en français de la communication entendue. Ainsi avait-on fait même à Berlin, en 1885, pour le Congrès géologique, et il n'en avait pas été autrement lors de la réunion suivante, tenue par les géologues à Londres, en 1888. Mais, déjà l'année dernière, au Congrès géologique de Zurich, on avait pu s'apercevoir combien, malgré les efforts du président, il devenait difficile de faire respecter la tradition. Aussi bien les savants allemands que les représentants de l'autorité fédérale y faisaient de constants accrocs. Cette fois, la rupture est définitive, car le comité d'organisation de Londres avait décidé que le français, l'anglais, l'allemand et l'italien seraient placés sur le même pied; et comme ceux des orateurs allemands qui ne se servaient pas de leur langue ont parlé anglais, que tous les Anglais sans exception sont restés fidèles à leur idiome, que plusieurs des communications annoncées par nos compatriotes ont fait défaut en dernière heure, il en résulte que le français a bien rarement retenti dans l'enceinte de l'Institut impérial! Encore l'éclipse eût-elle été à peu près complète, si le hasard des circonstances n'avait, par moments, dû faire attribuer quelque préséance à la Société de géographie de Paris, doyenne incontestée de toutes les associations similaires; de sorte que son représentant officiel a eu quelquefois à prendre la parole à titre collectif; et il va sans dire qu'il l'a fait en français.

A la vérité, l'expérience des précédents Congrès avait montré combien l'usage exclusif de notre langue est chose peu pratique avec une assemblée où dominent les savants de race anglo-saxonne. La plupart comprennent assez bien le français; mais d'ordinaire, celui qu'ils s'efforcent de parler est à peine intelligible, même pour nos oreilles. Ils en ont conscience, et cette sujétion suffit à paralyser leurs moyens, sans profit réel pour l'auditoire de race latine. C'est aussi un résultat d'expérience, celui-là facile à prévoir, que le pays où se réunit le Congrès fournit toujours une grande majorité d'assistants aux séances. Aussi

aurions-nous compris sans peine que, se fondant sur cette considération, on eût décidé de donner régulièrement, à l'idiome de la contrée où se tient la session, des droits égaux à ceux du français, conservé comme langue officielle et internationale.

Mais ce qui s'est produit à Londres nous paraît avoir dépassé la mesure. La dérogation à l'usage était d'autant plus sensible que, sur 350 adhérents étrangers, la France, à elle seule, en comptait 122, soit 46 de plus que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ensemble. De ces 122, 60 au moins avaient fait le voyage et se rencontraient avec un égal nombre de congressistes de race latine ou de nationalité russe. On peut donc dire que rarement la représentation scientifique de l'influence française à l'étranger avait été plus complète et en même temps plus prépondérante.

Ce n'est pas que les délégués français soient fondés à élever la moindre plainte sur l'accueil qu'ils ont reçu. Au contraire, on les a traités avec une distinction extrême. Sept d'entre eux ont exercé les fonctions de vice-présidents[1]; leur part directrice dans les séances de sections a été considérable; et lorsque, aux séances générales, le président, M. Markham, a dû quitter momentanément le fauteuil, ce qui est arrivé deux fois, il s'est trouvé que c'est à des vice-présidents français qu'il cédait sa place.

Il ne saurait donc être question ici, à aucun degré, d'un manque d'égards; mais nous pensons que, peut-être, on ne s'est pas rendu un compte suffisant du trouble que l'usage presque exclusif de l'anglais devait apporter à la pleine intelligence des délibérations. Encore, si nos honorables collègues de Londres avaient pris quelque peine pour adoucir, par la netteté de leur diction, l'effort qu'il fallait faire pour les suivre! Mais, hélas! loin d'imiter l'exemple que le duc d'York leur avait si bien donné le jour de l'ouverture, la plupart ont parlé comme si leur langue était absolument familière à tous, escamotant, suivant la coutume nationale, une bonne moitié des mots; si bien que, plus d'une fois, nous avons vu des auditeurs découragés quitter la salle, dont les grandes dimensions auraient dû suffire pour réclamer des orateurs un soin particulier à se bien faire entendre. A coup sûr, c'est un des motifs pour lesquels la plupart des séances générales du matin n'ont pas réuni les auditoires compacts qu'un tel concours d'adhérents autorisait à prévoir.

En tout cas, ce qui s'est passé semble prouver que l'idée d'un langage universel n'est pas en progrès. Nous le regrettons sincère-

[1] MM. Bouquet de la Grye, Grandidier, le colonel Bassot et Levasseur, membres de l'Institut, et MM. le prince Roland Bonaparte, le comte de Bizemont, Henri Cordier et de Lapparent.

ment, à la fois pour l'avantage de l'humanité et pour l'honneur de la France, dont la langue a si bien prouvé, durant les siècles précédents, avec quelle facilité elle se prête au commerce mutuel des grands esprits de toutes les nations.

Cette réserve faite, il convient de reconnaître que le Congrès de Londres a obtenu un succès exceptionnel. Jamais réunion internationale n'avait été préparée avec autant de soin ni de méthode. Par exemple, chaque matin, les congressistes trouvaient, dans leur casier individuel, avec la correspondance qui les concernait, un journal imprimé sous la direction des secrétaires. Ce journal contenait, avec les renseignements généraux de toute nature, le programme de la journée, celui du lendemain, ainsi qu'un résumé des délibérations de la veille. A ce journal était joint un fascicule donnant, parfois en plusieurs langues, l'analyse, faite par les auteurs eux-mêmes, des principales communications annoncées.

Il est clair que les congrès futurs atteindront difficilement, et à coup sûr ne dépasseront jamais, une telle perfection de détails; car le dévouement des secrétaires, si grand qu'il ait été, n'eût pas suffi à l'assurer. Seule l'Angleterre pouvait se permettre un tel luxe, grâce aux puissantes ressources que possèdent encore, dans ce pays, les hommes qui exercent l'influence sociale; grâce aussi à la libéralité avec laquelle ils savent s'en servir pour encourager tout ce qui fait honneur à l'esprit humain.

Mais l'assemblée de 1895 ne s'est pas contentée d'être une réunion brillante et d'établir ou de consolider, entre les géographes des divers pays, de ces relations personnelles dont nul ne pourrait méconnaître le charme et l'utilité. Des questions très intéressantes y ont été agitées avec profit, et quelques-unes des résolutions adoptées ne paraissent pas destinées à demeurer stériles. Sans vouloir entrer dans l'examen détaillé des communications présentées, nous nous bornerons à signaler ici ceux des sujets abordés qui offrent le plus d'intérêt pour le grand public.

Le premier est celui de l'éducation géographique, qui a été traité successivement : pour la France, par M. Levasseur; pour l'Allemagne, par M. Lehmann; pour l'Angleterre, par M. Herbertson. Nous ne retiendrons de cet échange de vues qu'une seule chose, c'est que le continent est, à cet égard, en grande avance sur l'Angleterre. Si ce pays possède, à titre d'individualités, d'éminents géographes; si le goût de cette science y doit être inné en raison de la place que le commerce extérieur et les voyages tiennent dans l'existence de la nation, en revanche l'enseignement officiel laisse considérablement à désirer. Les universités anglaises ne délivrent pas de grades en géographie, et, tandis qu'en Allemagne

un étudiant peut choisir cette spécialité pour conquérir le doctorat, il n'y a pas, de l'autre côté du détroit, un seul collège où il soit permis de présenter la géographie, même à titre d'option, pour quelque examen que ce soit.

Si cette constatation est à notre avantage, il ne faudrait pas, d'autre part, qu'elle nous laissât croire que tout est pour le mieux chez nous. L'enseignement géographique a encore bien des progrès à faire, et il ne sera entré dans sa véritable voie que le jour où, renonçant à faire de la géographie un simple appendice de l'histoire, on aura su lui donner une véritable autonomie. Pour cela, il faut qu'elle ne reste plus sous la dépendance exclusive des facultés des lettres. La connaissance de la surface du globe est une science naturelle, qui réclame l'usage des véritables méthodes scientifiques, et cela d'autant plus que, chaque jour, l'union de la science du dessus avec celle du dessous s'impose avec plus de force. Imaginer que la grammaire, la métrique et l'interprétation des textes doivent faire le fonds de l'instruction des futurs professeurs de géographie est une erreur qui ne saurait se perpétuer sans dommage, et il est grand temps que cette antique routine fasse place à une conception plus rationnelle.

Après cette question didactique, le Congrès s'est occupé des problèmes que soulève l'exploration, toujours différée, des régions antarctiques. Il faut le reconnaître : il est profondément humiliant, pour la science contemporaine, d'être obligée d'avouer qu'on en est resté, à cet égard, aux données recueillies, il y a plus de cinquante ans, par les expéditions de Dumont d'Urville, de James Ross et de Wilkes. Alors que tant d'explorateurs s'acharnaient autour du pôle nord, pas un seul, depuis un demi-siècle, ne s'est aventuré au delà du cercle polaire antarctique. L'année dernière seulement, des navires baleiniers ont abordé les parages de la terre de Graham, qu'ils ont vue se résoudre en un groupe d'îles, dont deux portent des volcans actifs. Mais qu'y a-t-il par derrière, et qu'est-ce que cette ligne de côtes que Ross a suivie autrefois sans y aborder, en se contentant de la baptiser du nom de terre Victoria? Ce point d'interrogation n'est pas moins agaçant pour les géologues que pour les géographes, et les physiciens sont également intéressés à le voir lever : car la théorie du magnétisme terrestre est condamnée à ne faire aucun progrès, aussi longtemps qu'on ne pourra pas poursuivre, autour des deux pôles, des observations simultanées sur les orages magnétiques et sur les aurores boréales.

C'est ce point de vue que le docteur Neumayer, le savant directeur du service hydrographique allemand, s'est surtout attaché à mettre en lumière, en même temps qu'il comparait les avantages

respectifs des diverses routes qu'on peut être amené à choisir. Après lui, l'assemblée a entendu avec un vif intérêt sir Joseph Hooker, seul survivant de l'expédition de sir James Ross. Tout le monde a admiré l'aisance et la lucidité avec lesquelles le vénérable marin parlait de ces régions qu'il n'a pas revues depuis 1843. Mais les observations les plus importantes ont été présentées par le docteur John Murray, l'éminent naturaliste du *Challenger*.

Lors de sa mémorable campagne dans les mers du Sud, ce navire, dont les explorations ont renouvelé la face de l'océanographie, n'avait pas essayé de franchir la barrière des glaces antarctiques; mais il l'avait du moins côtoyée sur une grande longueur. A maintes reprises la drague s'était promenée sur le lit de la mer, rapportant de nombreux échantillons des animaux et des pierres du fond. Parmi ces dernières, M. John Murray avait remarqué un très grand nombre de galets de roches granitiques, dont la dissémination était évidemment due aux glaces flottantes, mais qui ne pouvaient provenir que d'une terre voisine. Aussi n'avait-il jamais hésité à affirmer l'existence, autour du pôle austral, d'un continent dont les terres Victoria et Wilkes définissaient un des angles, et auquel il attribuait une surface de 4 à 5 millions de kilomètres carrés. D'après lui, la nature spéciale des animaux du fond confirmait aussi cette hypothèse. C'est pourquoi, plein de confiance dans le succès d'une expédition organisée pour la recherche de l'*Antarctide*, M. Murray en appelait la réalisation de tous ses vœux.

La question est aussi très intéressante au point de vue de la forme générale du globe terrestre. En effet, il y a vingt ans qu'un Anglais de haute valeur scientifique, M. Lowthian Green, a émis l'idée[1] que la terre avait, en gros, une forme tétraédrique, c'est-à-dire que la surface de sa partie solide dessinait une sorte de pyramide à quatre faces triangulaires déformées, dont trois pointes iraient sortir dans l'hémisphère boréal, correspondant aux saillies de l'Europe, de l'Asie orientale et de l'Amérique, tandis que la quatrième devrait se manifester au pôle austral. De cette façon, la sphère liquide, qui forme autour de la pyramide une enveloppe par laquelle celle-ci n'est que partiellement noyée, devrait submerger principalement les parties qui correspondent au centre des faces triangulaires, entre autres la région du pôle arctique; au contraire, la protubérance australe resterait émergée, servant aujourd'hui d'appui aux glaces qui la rendent si difficilement accessible. D'ailleurs, à voir de quelle façon l'Amérique méridionale et l'Afrique australe se terminent en pointe vers le sud, on est tout naturelle-

[1] *Vestiges of the molten globe.*

ment conduit à supposer que ces côtes saillantes de l'écorce doivent plonger sous les mers australes, d'où elles iraient sortir au pôle, en vertu de la courbure de la sphère liquide, donnant naissance à la protubérance antarctique.

Si cette hypothèse se vérifie, et que la terre australe soit abordable, il y aura le plus grand intérêt à y exécuter des mesures géodésiques; peut-être sera-t-on amené à reconnaître que le globe est moins symétrique qu'on ne l'a cru jusqu'ici, et que l'aplatissement de l'hémisphère méridional n'est pas identique avec celui qu'on a déduit de mesures d'arcs presque exclusivement poursuivies dans la moitié boréale.

Quoi qu'il en soit, la discussion venait d'être épuisée, et le Congrès était appelé à voter sur une résolution signalant l'exploration du pôle austral comme le sujet le plus digne d'attirer les efforts des nations avant la fin du dix-neuvième siècle, lorsque, par le plus heureux des hasards, le président se trouva en mesure d'annoncer qu'un grand pas venait d'être fait vers la solution du problème. Un marin norvégien, M. Borchgrevink, dans un voyage tout récent, ayant pour but la pêche de la baleine, avait pu aborder sur la terre Victoria. L'arrivée du navigateur à Londres venait d'être annoncée; dans quelques heures, le Congrès aurait la bonne fortune de pouvoir saluer le premier homme qui ait jamais mis le pied sur le sol antarctique.

Effectivement, le surlendemain, c'est-à-dire le jeudi 1er août, M. Borchgrevink apparaissait sur l'estrade et, aux applaudissements unanimes de l'assistance, donnait en anglais lecture d'un bref compte-rendu de son voyage. La traversée de Melbourne à la terre Victoria n'a offert aucune difficulté; entre l'île Possession, qui est de nature volcanique, et la terre voisine, il existe un courant, de direction constante, qui adoucit beaucoup la température de la région et rendra facile, au dire de l'explorateur, toute tentative de venir s'installer sur la terre Victoria pour y procéder à des observations de tout genre. Ce qui est très important, c'est qu'au nombre des échantillons, recueillis en place par M. Borchgrevink sur le cap où il a pu mettre le pied, se trouvait un fragment d'une roche granitique, constituée de quartz, de feldspath et de grenat. Cette trouvaille confirme les inductions de M. Murray et rend plus que jamais probable l'existence, autour du pôle austral, non pas d'un simple groupe d'îlots volcaniques formés par des accumulations de scories et de laves, mais d'une véritable terre, constituée par un noyau de terrains anciens. M. Murray va même plus loin, et d'après lui, la physique n'interdit pas de penser que ce continent austral, dont l'accès est si bien défendu par les glaces, pourrait, dans son

milieu, être assez libre de neige pour porter des végétaux et, avec eux, une population animale. A coup sûr, ce n'est qu'une conjecture. Mais, si elle venait à se vérifier, même dans une mesure tout à fait restreinte, quelles lumières nouvelles n'apporteraient pas aux naturalistes la faune et la flore de cette terre, depuis longtemps séparée de toutes les autres?

En tout cas, l'apparition de M. Borchgrevink au congrès de Londres aura été comme un éclair venant sillonner la nuit profonde qui enveloppait jusqu'ici les choses antarctiques. La voie est tracée aux explorateurs; ils savent maintenant où aborder; une expédition peut s'organiser avec confiance; nul doute qu'on ne tienne à honneur de la faire partir assez tôt pour que le bénéfice des résultats obtenus appartienne encore à notre siècle.

Personne ne s'étonnera d'entendre dire que l'Afrique ait aussi tenu une grande place dans les préoccupations du Congrès. Toute une séance a été consacrée à la discussion de cette question : « Jusqu'à quel point l'Afrique tropicale est-elle susceptible d'être mise en valeur par les races blanches ou sous leur direction? » Sur l'estrade siégeait, comme vice-président, l'illustre voyageur Stanley, devenu aujourd'hui, de par les dernières élections, membre du Parlement pour la ville de Londres. A ses côtés on remarquait le trop célèbre capitaine Lugard, celui qui a mitraillé si impitoyablement les nègres catholiques de l'Ouganda.

Le premier orateur inscrit, sir John Kirk, s'est prononcé pour la possibilité de la colonisation européenne, moyennant les précautions voulues, avec l'aide d'immigrants indiens amenés des colonies britanniques. Après lui, le comte Joachim de Pfeil a insisté sur la nécessité de ne rien entreprendre avant d'avoir acquis, des régions à coloniser, une connaissance scientifique complète, sous le rapport de la géographie comme au point de vue de l'hygiène. M. Silva White, persuadé que l'Afrique tropicale est, dans son ensemble, inhabitable pour les Européens, ne peut lui prédire qu'un développement assez limité; même pour ce résultat restreint, il croit nécessaire l'importation d'une main-d'œuvre étrangère, les indigènes ne lui inspirant à cet égard aucune confiance. Enfin, M. Lionel Dècle a proposé une série de moyens tels que : création de marchés et de banques subventionnées, organisation d'une police internationale, etc., moyens que le Congrès a d'ailleurs écartés de prime abord, comme regardant la diplomatie et ne relevant à aucun degré du travail scientifique.

Invité à exprimer son opinion, Stanley l'a fait avec la franchise, nous oserons presque dire avec la brutalité dont il est coutumier. Sa parole vivante et colorée peut ne pas imposer la conviction;

mais elle est de celles qui dénotent un homme, et la banalité, comme les ménagements, en sont les moindres défauts. Il fallait l'entendre résumer l'impression que lui avaient laissée les discours précédents par l'exclamation de « *Poor Africa!* » Sous son fouet, la science a failli passer un mauvais quart d'heure. Stanley lui dénie absolument tout pouvoir d'aider à la solution de la question africaine, et son dédain n'est pas moindre pour l'importation de la main-d'œuvre étrangère. L'Afrique tropicale n'est pas, à ses yeux, plus malsaine que ne l'étaient, il y a un quart de siècle, bien des régions des Etats-Unis où s'élèvent aujourd'hui des villes populeuses. « Faites des routes et des chemins de fer, dit-il ; conduisez avec méthode des travaux d'assainissement ; au lieu d'apporter en Afrique des habitudes européennes, menez le genre de vie qui convient au climat ; enfin payez bien les indigènes, si vous voulez qu'ils aient confiance et qu'ils travaillent ; voilà les seuls moyens à employer. »

Après que MM. Ravenstein et le comte de Pfeil eurent vengé la science, en quelques mots vivement applaudis, du mépris quelque peu excessif que lui avait témoigné l'illustre explorateur, l'assemblée eut la bonne fortune de pouvoir saluer à la tribune un véritable revenant de l'Afrique, Slatin-Pacha. Ancien lieutenant du célèbre Gordon, et fait prisonnier à la mort de son chef, Slatin-Pacha n'avait dû son salut qu'à la persuasion où étaient ses geôliers que la science et l'expérience d'un tel homme leur étaient indispensables. Tenu pendant onze ans dans la plus étroite et la plus humiliante des captivités, il a réussi tout récemment à s'échapper. Le récit de son odyssée, fait en français, avec une simplicité saisissante, et où la note de gratitude envers la Providence ne faisait pas défaut, a produit une grande impression sur le Congrès. D'ailleurs, les renseignements qu'il rapporte sont faits pour inspirer confiance dans l'écrasement futur des bandes qui détiennent momentanément le Soudan égyptien.

Pour en finir avec ce qui concerne l'Afrique, disons encore que le Congrès de Londres a eu presque la primeur d'une importante découverte, faite cette année même au centre du continent noir. Un jeune voyageur allemand, M. le comte de Götzen, a vérifié qu'une nappe d'eau étendue, le lac Kivou, existait entre le lac Albert-Edouard et l'extrémité du Tanganyika. De plus, au nord du Kivou, se dresse un volcan actif, le Kirunga, qui domine de 1800 mètres la plaine environnante (haute elle-même d'environ 1500 mètres), et dont les laves viennent parfois se verser dans la nappe lacustre. Témoin de ce magnifique phénomène, M. de Götzen a rapporté de son voyage des éléments d'un tableau qui attirait

tous les regards, dans une des salles de l'exposition géographique organisée au premier étage de l'Institut impérial.

L'existence, bien constatée, d'un grand volcan en pleine activité, à 1200 *kilomètres* de la mer, permettra, nous l'espérons, d'en finir une fois pour toutes avec les théories surannées qui attribuent à l'intervention des eaux marines un rôle capital dans la production des phénomènes volcaniques. En revanche, il demeure mieux que jamais établi que les volcans accompagnent les grandes lignes de fracture de notre globe, et de même que le Kenia et le Kilimandjaro sont assis sur le bord de l'énorme cassure qui va de l'Abyssinie au Mozambique; de même que, tout récemment, on a signalé un cône volcanique de 3000 mètres, le Rungwe, à l'extrémité nord de l'effondrement linéaire qui contient le lac Nyassa; ainsi c'est un volcan bien caractérisé qui vient se placer au milieu de la fosse profonde que jalonnent le Tanganyika, le Kivou et l'Albert-Nyanza.

En un mot, l'Afrique est un continent qui se morcelle. Longtemps, comme le démontre la géologie, cette masse de terres a défendu son intégrité, sans permettre aux mers voisines autre chose que d'insignifiantes incursions. Mais la voilà qui tend à se diviser, par des cassures alignées, en général, du nord au sud, et dont chacune, provoquant l'écroulement d'une sorte de fossé, établit sur les bords une communication entre la surface et les matières ignées du noyau. De ces cassures, les unes sont déjà assez anciennes pour que l'activité des volcans y ait pris fin; c'est le cas du Kenia, du Kilimandjaro, et aussi du Rouwenzori, qu'il a été donné à Stanley d'entrevoir un jour, précisément sur le prolongement de la fente du Kirunga, entre les lacs Albert-Edouard et Albert; mais d'autres crevasses plus jeunes livrent encore passage à des laves, et permettent d'admirer le paysage du Vésuve, juste sous l'équateur, au centre même du continent noir.

Si nous avions entrepris de faire ici un véritable compte-rendu de la session de Londres, nous aurions encore à mentionner bien des communications intéressantes, faites en séances générales ou en sections, comme aussi ce serait notre devoir d'énumérer toutes les manifestations, dîners, réceptions, promenades, *garden-parties*, par lesquelles l'hospitalité britannique s'est brillamment affirmée durant ces huit jours. Mais notre intention était seulement de donner une idée du travail accompli au Congrès, et pour cela nous avons hâte d'en venir, pour terminer, à l'une des plus graves questions qui y aient été agitées, celle d'une carte internationale du globe terrestre; non que ce projet en lui-même offrît une importance capitale, mais à cause de la signification particulière des résolutions qu'il a provoquées.

C'est à Berne, en 1891, que l'idée a été lancée pour la première fois par M. Penck. Le savant professeur de l'université de Vienne proposait que toutes les sociétés de géographie, aidées, le cas échéant, par les gouvernements, prissent sous leur patronage l'exécution d'une carte comprenant la terre entière, et construite suivant des bases uniformes, au sujet desquelles M. Penck apportait déjà un projet très bien étudié. Le Congrès de Berne nomma une commission, avec charge de faire un rapport au Congrès de Londres. En même temps, diverses sociétés françaises de géographie, notamment celles de Paris, de Nancy, de Marseille, de Rouen et de Toulouse mirent à profit l'intervalle des deux sessions pour étudier la question et rédiger à cet égard des rapports spéciaux. C'est donc après mûre information préalable que le projet de M. Penck a été de nouveau soumis à la discussion publique. On a, d'ailleurs, procédé avec sagesse, et au lieu de chercher à provoquer, dès aujourd'hui, un commencement d'exécution, pour une œuvre dont la réalisation pratique soulèvera pour le moins de grosses difficultés d'ordre financier, on s'est borné à s'entendre sur les principes scientifiques qui devraient présider à la construction de la carte. Le fait que cet accord a été obtenu à l'unanimité, dans le sein du comité nommé à Berne, et qu'aucune opposition ne s'est produite, en séance générale, contre les conclusions soumises au vote du Congrès, mérite d'être enregistré comme un événement de haute portée.

Il s'agissait d'abord de faire prévaloir le principe même de la proposition. Pour ceux qui ne voient, dans les cartes géographiques, qu'un moyen commode de suivre les récits des historiens, il est permis de se demander à quoi peut servir une carte internationale du globe terrestre. Tout autre sera le jugement des hommes de science, qui savent de quel secours est une carte bien faite, et quelles lumières jaillissent, pour ainsi dire, d'un document de ce genre, aux yeux de ceux qui entendent le langage de la géographie physique. Assurer partout, non seulement l'exacte représentation des cours d'eau et des rivages, mais l'application de méthodes uniformes au figuré du relief, serait rendre un service de premier ordre, non seulement à l'enseignement usuel, mais à toutes les recherches ayant pour objet la pleine intelligence des formes de la surface. Le Congrès l'a compris, et un vote unanime a déclaré infiniment désirable l'exécution de la carte projetée.

Quant à l'échelle, celle du millionième, proposée par M. Penck, a fini par rallier tous les suffrages. Au début, quelques-uns l'avaient jugée trop grande, faisant valoir qu'à l'heure présente, bien peu de pays, en dehors de l'Europe, seraient en mesure d'être

représentés avec autant de détails. Il a été facile de leur répondre que les choses seront vraisemblablement changées dans quelques années, et que d'ici là on aura assez à faire de publier à cette échelle les documents actuellement acquis. Une opinion qui a pesé d'un grand poids dans la balance est celle du colonel de La Noë de Bissy, lequel, après avoir donné une remarquable carte d'Afrique au *deux-millionième*, a déclaré que s'il avait à recommencer, il n'hésiterait pas à doubler l'échelle. Cet avis, corroboré, au nom de leur grande expérience cartographique, par MM. Ravenstein et Schrader, a levé toute hésitation.

Il fallait maintenant choisir un mode de projection. On sait que la Terre est une sphère, et que toute représentation de cette sphère, obtenue à l'aide d'un dessin plat, déforme nécessairement les surfaces. D'ordinaire, quand il s'agit d'une étendue limitée, on la projette, par des moyens appropriés, sur un seul plan, choisi de manière à ne rendre la déformation sensible que sur les bords. Mais cela devient impraticable lorsqu'on veut figurer la Terre tout entière. La projection de Mercator, habituellement utilisée pour les planisphères, et qui consiste à enrouler autour de l'équateur un cylindre, auquel on fait aboutir des rayons menés du centre de la Terre aux divers points de la surface, a l'inconvénient d'exagérer beaucoup les dimensions des parties situées dans les hautes latitudes, et de rendre impossible la représentation de tout ce qui avoisine les pôles. Très commode pour les marins, parce qu'elle transforme en lignes droites les éléments de leurs routes, elle ne peut être appliquée à une carte qui a surtout en vue le figuré de la terre ferme, et où il importe que les distances et les surfaces demeurent partout comparables.

Un seul moyen permet de satisfaire à cette condition : c'est d'envelopper le globe terrestre dans une série de plans ou de surfaces développables qui le touchent, chacun par un point, et substituent à la sphère une sorte de cristal à facettes. Chaque facette devient alors une surface de projection pour la partie correspondante de la sphère, et avec un choix convenable de la dimension de ces éléments, on peut faire en sorte que la déformation occasionnée par le passage de l'un à l'autre soit négligeable, eu égard à l'échelle du dessin.

C'est dans ce but que M. Penck avait proposé une projection *polyconique*, c'est-à-dire que la sphère terrestre serait remplacée par une série de troncs de cônes, inscrits sous sa surface, et dont chacun n'embrasserait qu'un petit nombre de degrés de latitude. Sur la proposition du comité de la Société de géographie de Paris, on s'est arrêté au chiffre de 4 degrés, avec lequel, pour l'échelle

du millionième, l'inégalité du dessin, au contact de deux troncs de cônes contigus, tombe au-dessous des erreurs que peut introduire la simple déformation du papier pendant l'impression. Chaque tronc de cône formerait donc une bande de 4 degrés, parallèle à l'équateur, sur laquelle on projetterait les points correspondants de la sphère, et qu'on pourrait ensuite étaler sans déformation sur une surface plane en développant le cône.

Les différentes feuilles de la carte projetée devant être ainsi limitées en hauteur par des cercles de latitude, il était naturel qu'elles le fussent en largeur par des méridiens. Eu égard aux dimensions ordinaires des papiers destinés à l'impression, on a choisi le nombre de 6 degrés de longitude comme le plus convenable pour définir la largeur des feuilles entre l'équateur et le soixantième parallèle de latitude; après quoi, en raison de la rapide diminution de la longueur des degrés de longitude vers le pôle, ce nombre serait doublé.

Ces différents points une fois réglés, on peut dire que le *canevas* de la carte future est complètement défini; chacune des feuilles qui la composent pourrait recevoir un numéro d'ordre, et s'il reste encore d'autres décisions à prendre quant au mode de représentation du relief et à l'orthographe des noms, du moins on serait en mesure de commencer tout de suite, là où on voudrait, le figuré des rivages et celui de l'hydrographie fluviale. A une condition cependant, c'est que le mode de division des feuilles, fondé sur le tracé des cercles de longitude, ait un point de départ déterminé, ce qui implique la grave question du méridien initial.

Déjà, lors du Congrès de Berne, une grosse majorité s'était prononcée en faveur du méridien de Greenwich. Appelés de nouveau à donner leur avis, les délégués français allaient-ils maintenir leur opposition traditionnelle? On sait qu'il y a peu d'années, une conférence internationale s'était réunie à Washington, en vue de l'adoption d'un méridien initial, qui devait être suivie par le partage du globe en *fuseaux horaires*. Là, il s'agissait d'un accord entre les gouvernements, accord qui fût devenu obligatoire pour les contractants. Liés par les instructions qu'ils avaient reçues, les représentants de la France refusèrent de sacrifier le méridien de Paris, et l'accord fut conclu sans la participation de notre pays. Aujourd'hui les nations de l'Europe sont partagées entre trois fuseaux horaires, celui de l'Europe occidentale (où règne l'heure de Greenwich), celui de l'Europe centrale, enfin le fuseau de l'Europe orientale. Seules, la France, l'Espagne et le Portugal restent en dehors de cette entente; de sorte qu'un voyageur qui va de Paris à Bruxelles trouve, en arrivant, sa montre en avance de dix minutes,

parce que la Belgique s'est conformée à l'heure de Greenwich.

Si, au Congrès de Londres, la même question s'était posée, il est à craindre qu'elle n'eût reçu la même solution négative. Mais ici les gouvernements n'étaient pas en cause, et l'on ne demandait à aucune nation de prendre un engagement absolu. Des délégués de sociétés libres s'assemblaient librement, pour délibérer sur l'exécution d'un projet d'ordre scientifique, qui ne pouvait aboutir, en gardant le caractère international, que si l'on s'entendait sur un point de départ. A ce sujet, tout le monde, en dehors de nous, était prêt à accepter que le méridien de Greenwich fût choisi pour fixer la division en feuilles de la carte au millionième. La France pouvait maintenir son opposition; mais, alors, à elle seule incomberait la responsabilité de l'insuccès d'une entreprise approuvée par tous les autres pays.

Ces considérations furent agitées, plusieurs mois d'avance, au sein du comité que la Société de géographie de Paris avait chargé de l'étude du projet. On y fit valoir qu'il serait fâcheux pour nous de demeurer en travers d'un désir unanime, alors qu'il nous était impossible d'alléguer d'autres raisons que celles tirées de l'amour-propre national, dont précisément le sacrifice s'impose quand il s'agit d'accords internationaux. Si respectable que soit le méridien de Paris, en raison de l'antériorité des mesures qui en ont fixé la position, il ne peut se recommander comme indispensable par aucun argument rationnel. Même celui de Greenwich traverse, en Europe, une plus grande étendue de terres, ce qui serait plutôt un argument en sa faveur.

Mais là n'est pas la question. A qui servent les déterminations de longitude? Aux marins et aux voyageurs. Dans quelle proportion les navigateurs et les explorateurs français figurent-ils, en regard de ceux qui se servent déjà communément du méridien de Greenwich? Combien, parmi les cartes et documents, qu'il faudra nécessairement utiliser pour construire la carte au millionième, trouvera-t-on de positions rapportées à Paris, relativement à celles qui ont Greenwich pour origine? A supposer la nouvelle carte exécutée, quelle sera la proportion des Français disposés à l'acheter et à s'en servir couramment, en regard des clients que fourniront les autres nations? Poser ces interrogations, c'est dicter les réponses. Puisqu'il n'y a pas de méridien imposé par la nature, parmi les pays appelés à délibérer en commun, celui-là seul peut prétendre à faire prévaloir son méridien, qui l'emporte notablement sur les autres dans la statistique des cartes et des voyages. Le jour où nos navires couvriront toutes les mers, où nos cartes seront partout d'usage courant, ce jour-là, il nous sera loisible de songer à imposer le

méridien de Paris. En attendant, si un autre pays jouit déjà de cet avantage, il faut, bon gré mal gré, savoir reconnaître que cela lui constitue un titre de premier ordre. Dans ces conditions, le sacrifice de notre méridien ne doit pas être plus douloureux que ne serait celui de l'Observatoire de Paris, le jour où il viendrait à être démontré (si ce n'est déjà fait) que cet édifice respectable ne réalise plus les conditions nécessaires à la bonne conduite des observations. Ainsi, devant le bon sens, la solution s'impose.

Mais voici que, dans l'espèce, une circonstance se présente, qui permet de tourner le sacrifice en succès! La carte projetée a besoin d'une unité de mesure, pour l'évaluation des distances, des altitudes et des profondeurs. Pourquoi les Français ne se feraient-ils pas, dans le comité de la carte au millionième, les champions de l'usage *exclusif* du système métrique, en présentant cette clause comme une condition *sine qua non* de leur adhésion au méridien de Greenwich? La chose ne va pas toute seule; car en raison même de leur supériorité numérique, les nations qui se servent du pied, du yard, du mille, de la verste, etc., chercheront évidemment à conserver l'emploi de leurs mesures nationales. Un chiffre ajouté au nom d'une position géographique est si peu de chose! Qu'importe, diront-elles, que ce chiffre exprime ici des pieds et là des mètres? Une table de conversion en fera connaître l'équivalence, et nos compatriotes ne seront pas choqués par un sacrifice pour lequel l'esprit public n'est pas encore mûr.

Eh bien, il appartient à la France de ne pas permettre que cette cacophonie soit introduite dans un document international. On peut sacrifier un méridien, puisque aucune raison d'ordre physique ou logique ne plaide pour l'un plutôt que pour l'autre. Mais il n'en va pas de même de l'unité de mesure, et de ce système métrique, auquel l'adhésion de la commission internationale du mètre a enlevé tout caractère particulariste, en reconnaissant qu'il n'y avait pas lieu de toucher au mètre des Archives. Ceux qui, en 1798, avaient établi cet étalon, croyaient formellement lui donner pour longueur une mesure prise dans les éléments fondamentaux de notre globe, à savoir la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. De nouvelles déterminations géodésiques ont montré qu'ils s'étaient trompés sur la valeur de l'aplatissement et, par conséquent, sur la dimension de la planète; mais on a reconnu du même coup, d'abord, qu'il était impossible de trouver un méridien qui eût spécialement qualité pour représenter la figure du globe; ensuite que l'erreur commise réagissait, sur la longueur de l'étalon, seulement d'une quantité égale aux différences qu'on ne peut éviter dans la fabrication de l'instrument.

Par là, le mètre a cessé d'être une chose *française;* c'est vraiment une mesure universelle; mais, de même que la France a eu la gloire de lui donner naissance, et de faire en sorte que, par le *système métrique*, les mesures de surface, de volume et de poids fussent coordonnées à celles de longueur, il appartient à cette même nation de tenter un effort décisif pour entraîner toutes les autres dans l'adoption définitive d'un système que la science a déjà reconnu indispensable. Il lui suffit de leur dire : « Pour cette carte, que nous voulons entreprendre en commun, je vous apporte le sacrifice de mon méridien national, malgré le droit de préférence que pouvait lui donner son ancienneté. En échange, je vous demande de déclarer par le même vote que les mesures métriques seront seules employées dans la carte. Fidèle à ma coutume, je me fais le champion d'une idée là où les autres n'ont que des intérêts à défendre; et, à l'exemple de mon roi Henri IV, qui trouvait que Paris valait bien une messe, j'estime qu'un sacrifice d'amour-propre peut s'imposer à moi, s'il s'agit, non d'un avantage personnel à conquérir, mais d'une grande cause à faire prévaloir, la cause de la raison, de la logique et de l'intérêt général. »

Sous l'empire de ces considérations, le comité de la Société de géographie avait autorisé ses délégués à Londres à demander la jonction des deux votes. Ce n'est pas sans résistance que cette jonction a été obtenue. Les délégués anglais proclamaient bien volontiers que, comme hommes raisonnables, ils appelaient de tous leurs vœux l'usage universel du système métrique; mais, se reconnaissant encore impuissants à l'imposer d'ores et déjà, ils exprimaient la crainte qu'en Angleterre la solution ne fût regardée comme prématurée; que son adoption ne nuisît à la vente de la carte, etc.; bref, ils insistaient pour que la question du méridien fût tranchée indépendamment de l'autre.

Les délégués français [1] ont tenu bon. Ils ont fait observer que, pour une telle carte, dont il s'agissait d'asseoir l'exécution sur des bases scientifiques et rationnelles, le principe de l'unité des mesures primait la question d'un méridien initial; même il était permis de prétendre que le choix de l'échelle du millionième impliquait déjà l'adoption du mètre; car qu'est-ce, au point de vue *pratique*, qu'une carte à cette échelle, sinon un dessin sur lequel un *millimètre représente un kilomètre?* tandis que, pour toute autre unité non métrique, aucun des instruments de mesure usités n'est capable de fournir une évaluation simple des distances fondamentales. Enfin, ils insistaient sur ce que le Congrès de Londres n'était

[1] MM. de Lapparent, de Margerie et Schrader.

pas une conférence officielle, mais bien une assemblée d'hommes de science indépendants, discutant les conditions d'un accord d'ordre scientifique, relatif à un objet bien déterminé; que si sa décision pouvait et devait produire un grand effet moral, elle n'obligeait personne en dehors de ce cas défini; que les gouvernements gardaient leur liberté d'action, et qu'on ne leur mettait nullement le couteau sous la gorge pour imposer des mesures législatives, dans le cas où la routine et les préjugés nationaux les feraient encore regarder comme prématurées.

Après une assez longue discussion, ce point de vue a fini par prévaloir. Non seulement on a pu entendre des Anglais déclarer que la concession faite par les délégués français méritait, en toute loyauté, un effort équivalent; mais, dans le désir de n'apporter, devant le Congrès, que des propositions délibérées à l'unanimité, tous les membres de la commission se sont ralliés à la rédaction suivante : « La commission recommande à l'unanimité l'adoption, pour la carte, du mètre et du méridien de Greenwich. » Et cette résolution, portée devant l'assemblée générale de clôture, celle du samedi 3 août, a été votée sans qu'à la contre-épreuve une seule main se soit levée pour en demander le rejet.

C'est, à nos yeux, un très grand résultat. A la vérité, les résolutions d'un congrès manquent de toute sanction coercitive, et il en est qui traiteront ce vote de platonique, alors surtout que sa première application ne pourra se faire que quand on aura résolu d'autres questions pratiques : mode de figuré du terrain, orthographe des noms, etc.; toutes choses réservées pour une prochaine session, laquelle n'aura lieu que dans quatre ans.

Il n'importe. Pour la première fois, une grosse pierre d'achoppement a disparu sur le chemin d'une entente internationale entre les géographes; un esprit de concorde et de bon sens a soufflé sur eux. C'est d'un excellent effet moral, d'un bon augure pour l'avenir, et nous aimons à espérer que tous le comprendront. L'expression de ce vœu n'est pas superflue, car nous savons qu'il ne manque pas, dans notre pays, de gens disposés à voir, dans l'abandon du méridien de Paris, même restreint à un cas déterminé, quelque chose comme un acte de haute trahison. Peut-être, parmi ceux qui pensent ainsi, beaucoup seraient-ils bien embarrassés de dire ce que c'est qu'un méridien et à quels usages il peut servir. Malgré cela, ils y tiennent comme à un dogme et n'entendent pas capituler sur ce point. A nos yeux, c'est là du pur chauvinisme. Le vrai patriotisme consiste à travailler efficacement pour que son pays occupe le rang le plus élevé dans toutes les branches principales de l'activité humaine. Que tous s'appliquent, par leurs

œuvres, à tenir bien haut le drapeau de la science française, et loin de se diminuer par une concession que réclament impérieusement les besoins de l'entente internationale, la France s'honorera, au contraire, par la générosité qu'elle aura su dépenser au service de la grande cause de l'unité des mesures.

Si certains pays s'obstinent encore dans l'usage de mesures irrationnelles, qui compliquent tous les calculs et introduisent dans la vie quotidienne une gêne que tous les hommes de science ont déjà été obligés de secouer; si d'autres, plutôt que d'accepter une réforme faite il y a bien des siècles par un pape, s'infligent l'humiliation de garder un calendrier en désaccord croissant avec le ciel; libre à eux de se donner ce ridicule, mais ne les imitons pas. A cet esprit d'initiative et de logique, qui a fait de nous les promoteurs du système métrique, sachons joindre l'esprit politique, avec lequel on va au-devant des réformes nécessaires, acceptant le sacrifice des choses secondaires pour obtenir le triomphe d'intérêts supérieurs!

Ces considérations pesaient sur notre esprit avec une force particulière, durant cette session du Congrès de Londres, où il nous était donné de vivre côte à côte avec des collègues étrangers, tous animés d'un même désir d'union et de concorde. Quand nous entendions le major Darwin, dans son discours au banquet de la Société royale de géographie, déclarer bien haut qu'il n'y avait pas de nation avec laquelle l'Angleterre fût plus désireuse d'entretenir des rapports amicaux que la nôtre; quand nous étions témoins de la bonne volonté suscitée par nos dispositions conciliantes, et de l'élan avec lequel était accueillie toute parole faisant appel à la confraternité scientifique, nous nous disions que bien des malentendus disparaîtraient, au grand avantage de l'humanité, si l'on était résolu à apporter, dans l'étude des questions internationales, la hauteur de vues et l'esprit de mutuelle équité qui, seuls, peuvent conduire à des solutions durables. Que les politiques et les diplomates, habitués à se mouvoir au milieu des conflits d'intérêts, aient quelque peine à s'inspirer de ces principes, nous le comprenons. Mais ce doit être le privilège de la science de s'élever au-dessus des défiances et des préjugés mesquins. C'est en cela surtout que réside l'efficacité des congrès qui, depuis quelques années, ont tant multiplié les rapports directs entre les hommes de science de toutes les nations. Dans la poursuite de cette tâche, l'assemblée des géographes à Londres n'aura pas été une des moins efficaces, et nous sommes persuadé que tous ceux qui y ont pris part en auront emporté la même impression de confiance.

A. DE LAPPARENT.

---

# LE MARI DE SIMONE[1]

## V

La nuit avait passé sur Erlington. Qu'y avait-elle apporté? — D'abord, beaucoup de neige.

En ouvrant sa fenêtre, Simone ne vit qu'une couche blanche s'étendant à perte de vue, nivelant les plates-bandes et les allées, revêtant les arbres, déguisant les formes, unifiant les teintes. Elle ne reconnaissait plus le jardin parcouru à l'arrivée, et la nouveauté de cet horizon déroulé à ses yeux vint lui rappeler ses folles rêveries de la veille, ce cauchemar d'éloignement, d'égarement, de transplantation subite en une région lointaine et mystérieuse, qui la hantait depuis qu'elle avait franchi le seuil de lady Eleanor.

Cependant, à la clarté matinale rendue plus intense par le blanc reflet de la neige, la réalité recouvrait ses droits, les choses reprenaient leur caractère et leur valeur. L'immensité du château n'avait plus rien d'effrayant. Son air de solitude et de mystère ne provenait que du nombre restreint de ses habitants. Le fameux rideau rouge devait cacher tout bonnement une porte ou une fenêtre et, c'était un courant d'air ou, encore, un reflet de lampe qui lui prêtait la veille au soir de si singulières allures. Lady Eleanor elle-même, vue en plein jour, paraîtrait moins livide, ayant perdu ses airs de fantôme, et, quant aux bizarreries de sa conduite, l'excentricité anglaise les justifiait suffisamment.

Simone fut prête de bonne heure, s'attendant de minute en minute à ce que sa tante la fît appeler pour lui communiquer ses décisions. Elle fut très surprise de voir la matinée entière s'écouler sans que personne vînt, sauf la femme de chambre attachée à son service, et avec laquelle les rapports se bornaient forcément à quelques mots incompris et à quelques signes guère plus expressifs. Les deux premiers déjeuners lui furent montés dans son apparte-

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 10 août 1895.

ment, et elle commençait à se croire tout à fait oubliée, quand, vers deux heures, la femme de chambre reparut, venant, cette fois, la chercher.

La promenade du soir précédent à travers les couloirs recommença, et Simone se retrouva de même à la salle à manger. Le lunch y était servi avec autant d'apparat que le dîner de la veille, et, déjà, lady Eleanor s'y trouvait à la même place.

Elle accueillit sa nièce d'un bref :

— Comment allez-vous?

Auquel Simone répondit selon les règles :

— Parfaitement bien, ma tante, je vous remercie.

Ces simples paroles trouvèrent encore moyen de provoquer la verve railleuse de lady Eleanor.

— Ah! vraiment!... dit-elle avec son indéfinissable sourire. Je vous félicite d'avoir pu passer une bonne nuit.

Et elle ajouta :

— La mienne a été détestable.

Ses traits plus tirés, sa pâleur accentuée par un cercle bleuâtre autour des yeux, confirmaient cette assertion. Mais elle ne dit pas quelles causes avaient troublé son repos, elle ne laissa rien échapper des pensées, des réflexions qui, pendant cette nuit d'insomnie, avaient dû occuper son esprit. Elle maintint la conversation dans les banalités, évitant tout ce qui aurait pu rappeler l'objet du voyage de sa nièce avec un soin significatif, une affectation évidente qui ne permirent pas à Simone une question même indirecte.

Le moment eût été d'ailleurs mal choisi pour aborder une explication, car l'humeur de lady Eleanor semblait plus rébarbative encore, plus fantasque que la veille. Tant que dura le repas, ses remarques sarcastiques mirent à une rude épreuve la patience résolue de Simone, et ce ne fut qu'une fois rentrée dans le salon, réinstallée dans son fauteuil, son chien galeux sur ses genoux, qu'elle s'amadoua un peu. Son ton devint moins acerbe. Elle montra à Simone une sorte d'intérêt, l'interrogeant sur ses goûts, ses habitudes, sa vie ordinaire et remarquant :

— Cette maison doit vous paraître bien triste, à vous, une Parisienne! Je crains que vous ne vous ennuyiez à mourir.

— Je ne m'ennuie jamais, répliqua Simone avec sincérité, et j'aime beaucoup la campagne étant bien plutôt Bretonne que Parisienne.

— Mais en ma société on s'ennuierait partout. Oh! ne protestez pas. Je me connais. Vieille, triste, malade, trois bonnes raisons pour être à charge à tout le monde.

Elle paraissait malade, en effet, et passait de temps en temps la main sur son front avec un geste douloureux.

— J'ai la migraine, expliqua-t-elle, ne parvenant plus à déguiser son mal.

— Est-ce que ma présence vous fatigue, ma tante, ou puis-je vous être utile à quelque chose? demanda gentiment Simone.

— Restez si cela vous plaît; et, tenez, si vous le voulez bien, passez-moi le flacon de sels qui est là, sur la cheminée.

Simone trouva tout de suite le flacon, et, voyant les traits de lady Eleanor s'altérer de plus en plus, elle reprit avec une douce insistance :

— Laissez-moi vous soigner un peu. Vous devriez vous étendre là, sur le canapé.

A la grande surprise de Simone, lady Eleanor accepta cette proposition, et même, tandis que la jeune fille arrangeait adroitement les coussins du sofa, elle remarqua avec un vague sourire :

— On dirait que vous avez l'habitude des malades...

— Je crois bien! c'est moi qui soigne maman!

— Elle est souvent souffrante?

— Presque toujours.

— Les jeunes filles françaises ne savent pas faire un pas toutes seules. Avec qui sortez-vous quand votre mère est malade?

— Mais, je ne sors pas. J'aime bien mieux rester auprès de maman.

— Décidément, vous êtes une vraie petite femme d'intérieur, dit lady Eleanor dont le sourire s'accentuait.

Puis, elle ferma les yeux, plongée dans la méditation ou dans le sommeil, et Simone, craignant de la déranger, alla sans bruit s'asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre et se mit à regarder au dehors la cour plus silencieuse que jamais sous son épais tapis de neige qu'un vent âpre, soufflant avec force, durcissait déjà. Bientôt elle fut lasse de cette contemplation et chercha autour d'elle un moyen quelconque de s'occuper. Des livres étaient posés sur une étagère à portée de sa main. Au hasard, elle en prit un.

C'était justement un livre français, un livre qu'elle connaissait bien, le dernier qu'elle avait lu avec sa mère et que son départ ne lui avait pas permis d'achever.

Le moindre incident prend parfois une valeur démesurée. Simone fut surprise, presque émue, comme par la rencontre, en pays lointain, d'un compatriote, d'un ami.

Rouvrant le livre à l'endroit où elle l'avait laissé, elle se mit à lire.

Lady Eleanor ne faisait pas un mouvement. Le chien somnolait, inerte devant le feu. Isolée dans ce grand calme, Simone se laissait

peu à peu absorber par sa lecture, et, tandis qu'elle feuilletait ses pages familières, son courant d'idées habituelles venait de nouveau la ressaisir. Ce qui l'entourait s'effaçait, se transformait, et là, paisible à son poste de garde-malade, elle pouvait par instant se faire l'illusion d'être encore à la maison, veillant sa mère endormie.

Une heure ou deux s'écoulèrent ainsi, apportant à son esprit fatigué la première détente éprouvée durant ces jours d'angoisse.

Tout d'un coup ce repos fut interrompu, et Simone se trouva rappelée à elle-même et à la réalité par une sensation subite, aiguë, horriblement désagréable.

Elle venait d'avoir conscience que quelqu'un était là, qui la regardait.

Brusquement ses yeux se détachèrent du livre et se dirigèrent du côté de lady Eleanor. Lady Eleanor n'avait pas quitté son immobilité rigide de statue, et ses paupières demeuraient closes.

L'impression de Simone n'en persista pas moins. Elle inspecta la pièce. Personne n'était entré. Tout était à la même place, dans le même ordre. Rien ne respirait, ne vivait, ne remuait. Seul, le rideau rouge avait dans ses plis un frémissement à peine perceptible, comme si on venait de l'agiter.

Alors les craintes chimériques de la veille se représentèrent à l'imagination de Simone avec une inconcevable vivacité. Une curiosité irraisonnée, irrésistible la prit, la domina, lui fit oublier ses scrupules de discrétion. Elle se leva, elle marcha vers le rideau, bien résolu à trancher ses doutes, à s'assurer qu'il n'y avait là, derrière, rien de suspect, que ses extravagantes conjectures n'étaient qu'un pur enfantillage. Elle touchait déjà presque l'étoffe, quand sa main étendue retomba tout à coup.

D'un mouvement rigide, lady Eleanor venait de se dresser sur son séant, et ses yeux, grand ouverts, au lieu de l'incertitude vague du réveil, avaient une lueur phosphorescente comme les yeux des chats quand la colère s'y allume. Simone eut quelques secondes de terrible appréhension, mais presque aussitôt les prunelles de lady Eleanor s'éteignirent, ses lèvres se desserrèrent, et de sa voix la plus calme, elle prononça :

— Puisque vous êtes debout, ma chère, ayez donc l'obligeance de sonner pour le thé.

L'incident se borna là, si toutefois il y eut un incident, car ni un mot, ni un signe, ni un indice quelconque, ne vinrent confirmer Simone dans la bizarre suspicion qui avait traversé son esprit.

Elle n'en resta pas moins oppressée d'une gêne, d'un malaise croissants, trouvant de plus en plus pénible à supporter la réserve systématique de lady Eleanor, mais n'osant renouveler la tentative

malheureuse de la veille et brusquer une situation qui, d'ailleurs, ne pouvait tarder à se dénouer naturellement.

« La réponse sera pour demain », se dit-elle, quand cette journée s'acheva semblable en tout à la précédente.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Une seconde nuit s'était écoulée, un second matin s'était levé, éclairant le même horizon neigeux, ramenant les mêmes espérances, les mêmes émotions que la veille et aussi les mêmes déconvenues. Rien ne fut changé dans l'ordre ni dans la façon dont se passèrent les choses, non plus que dans l'attitude et les manières de lady Eleanor; et l'on aurait pu croire qu'elle avait complètement oublié les motifs de la présence de sa nièce, n'eût été son attention incessante à en écarter le souvenir.

Simone ne savait plus que penser ni à quoi se résoudre. Elle se demandait avec anxiété dans quel but et pour combien de temps cette cruelle attente lui était imposée, mais une timidité singulière non moins qu'une prudence instinctive arrêtaient les questions sur ses lèvres.

Loin de se familiariser avec sa tante, à la voir de près, elle la comprenait de moins en moins. Les propos, les manières, les habitudes de lady Eleanor semblaient, à chaque instant, se contredire, se démentir, et le visage aux traits immobiles, qui paraissait ne plus pouvoir rien exprimer, achevait de mettre obstacle à toute analyse, de dérouter toute suspicion. Il était même impossible de démêler la nature des sentiments que lui inspirait Simone. Parfois, dans ses yeux, la jeune fille croyait surprendre une sorte de haine; parfois, un attendrissement subit, inexpliqué. Certaines paroles témoignaient d'une irritation profonde, d'un souvenir constant des anciennes rancunes; d'autres d'un intérêt positif, en quelque sorte gênant.

Les questions se succédaient, baroques, saugrenues, minutieuses, visant tout ce qui touchait Simone, ses goûts, ses habitudes, ses idées. C'était un examen perpétuel, rendu plus embarrassant encore par le regard de ces prunelles vitreuses, rivé sur la jeune fille. Puis, de longs silences venaient; le regard, détourné, s'arrêtait dans le vague, et, toujours inactive, lady Eleanor demeurait ainsi de longues minutes, rêvant à une chose qui l'absorbait, qu'elle ne disait pas, mais qui devait être éternellement la même, à laquelle se rattachaient sans doute toutes ses pensées, qui, si on la savait, donnerait la clef de bien des énigmes.

Mais Simone ne devinait pas et, avec angoisse, voyait les heures s'écouler. Dans l'après-midi, la poste, seule communication qui parût exister entre Erlington et le reste du monde, lui apporta des lettres de ses parents. Ne doutant déjà plus du succès, puisque

Simone était auprès de sa tante, M. d'Avron, en de longues pages illisibles, multiplait les avis, les recommandations, les projets mirifiques. Mme d'Avron, au contraire, s'inquiétait, se désolait, désespérait de tout, et son écriture tremblée, ses phrases décousues trahissaient un entier affaissement moral et physique.

« Comment supporteraient-ils l'annonce d'un échec! » pensa douloureusement Simone.

Et, en brave, loin de se laisser abattre, elle retrouva dans le sentiment de l'absolue nécessité un nouveau courage, se reprit à lutter, donnant tout son effort, faisant usage de toutes les armes qu'elle possédait.

Ceux même qui avaient admiré dans le monde la jolie figure de Simone d'Avron, la grâce discrète de ses manières, auraient été étonnés de l'éclat, du brio, du charme séduisant qu'elle déploya ce soir-là. Son intelligence surexcitée rayonnait dans ses traits; sa voix, quand elle chanta, eut une souplesse et des sonorités inconnues; et lady Eleanor, si peu accessible qu'elle fût aux affections de famille, dut, néanmoins, remarquer la supériorité de sa nièce et en tirer quelque satisfaction, car, à deux ou trois reprises, un véritable sourire vint effleurer ses lèvres blanches, et, congédiant Simone plus tard qu'à l'ordinaire :

— Vous m'avez fait oublier l'heure, dit-elle. Vous êtes une petite enchanteresse.

Simone savait ce qu'il lui en avait coûté de mériter cette louange. Une fois seule dans sa chambre, délivrée de toute contrainte, elle se sentit fléchir sous l'accès de la fatigue et de la tristesse. Elle avait si peu l'habitude de souffrir et surtout de souffrir seule, que ces trois jours passés à Erlington lui semblaient une éternité d'angoisse, et elle commençait à craindre que si l'épreuve se prolongeait, ses forces ne vinssent à la trahir.

Toute la nuit, elle eut la fièvre et s'agita dans un demi-sommeil, poursuivie par ses préoccupations trop réelles auxquelles venaient s'ajouter des rêveries extravagantes. Le vent qui soufflait, faisant grincer une girouette sur le toit, lui semblait devoir emporter la maison; puis, dans l'accalmie qui succéda, elle crut entendre autour d'elle des bruits singuliers, des craquements dans les murs, des frôlements dans les rideaux, et, au dehors, sous sa fenêtre, un piétinement confus, comme si une foule d'ennemis invisibles l'eût cernée de toutes parts. Elle se redressa pour mieux écouter.

Ses oreilles avaient dû bourdonner, car un silence absolu régnait dans la chambre. Néanmoins, elle ne se trouvait pas encore rassurée, et ce silence même, cette obscurité, cette solitude nocturne, entretenaient ses vagues appréhensions.

Un petit filet de lumière, venant de la fenêtre, rayait les ténèbres. Peut-être le jour se levait-il enfin !

Sans bien savoir ce qu'elle faisait, Simone sauta à bas de son lit et, à tâtons, alla ouvrir les volets.

Le jour était bien loin encore, mais les rayons de la lune brillaient clairs et froids sur la neige, et Simone, continuant son cauchemar, eut une vision étrange.

Là, en bas, juste en face de sa fenêtre, elle vit, elle s'imagina voir un homme debout, le visage tourné de son côté. Ce visage était, bien entendu, impossible à distinguer, mais, malgré sa vue basse, elle pouvait remarquer que l'homme était grand.

Involontairement elle recula, puis, pour s'assurer du fait, elle se rapprocha et, alors, ne vit plus personne, soit qu'à la première fois elle eût fait erreur, soit que l'homme se fût éloigné, disparaissant dans l'ombre des hauts sapins groupés à quelques pas de distance.

Elle se recoucha et resta longtemps éveillée, réfléchissant. Quel était cet homme? Quel motif l'amenait à cette heure, dans ce jardin solitaire où, pendant le jour, pas un être vivant ne se montrait? Les abords du château étaient trop bien défendus pour que personne du dehors pût y pénétrer. Cet inconnu était donc un habitant d'Erlington. Instantanément, l'homme rencontré à la grille, la voix masculine entendue le jour de son arivée, lui revinrent à la mémoire. Elle songea à l'immensité de la maison, par elle encore inexplorée, à certains détails dans la vie et l'entourage de sa tante, qu'elle n'avait pu s'expliquer. Mais, si les observations s'amassaient, nul fil ne venait les relier entre elles, et, la fatigue de ces vaines recherches aidant, Simone finit par s'endormir d'un sommeil profond.

Au réveil, elle éprouvait cette pesanteur de tête, cette lassitude des membres, suite inévitable de la fièvre, et ses souvenirs de la nuit se représentaient à sa mémoire dans un pêle-mêle d'images vagues et confuses. Sa nature était peu portée au romanesque. Admettre l'existence d'un homme caché dans le château lui semblait trop dramatique. Celui qu'elle avait vu se promenant au clair de lune devait être un personnage nullement intéressant ni mystérieux. Probablement un jardinier allant surveiller les poêles dans les serres ou s'occuper de tout autre soin de son métier. Et puis, à cette clarté indistincte, n'avait-elle pas pris pour un homme quelque arbuste de jardin ou peut-être une ombre? Avait-elle vu d'ailleurs quoi que ce soit, et cette apparition n'était-elle pas tout bonnement un rêve aussi absurde que les autres rêves de la nuit?... Cette dernière explication étant la plus simple lui plaisait particulièrement, et elle eût donné quelque chose pour s'en prouver à elle-même la véracité.

« Mais, se dit-elle, frappée d'un trait de lumière, je verrai bien si l'on a marché sous ma fenêtre! »

Avec une satisfaction évidente, elle constata que là, comme partout autour du château, la neige, solidifiée par le froid de la nuit, formait une couche épaisse, unie que ne déchiraient ni sentiers ni traces de pas.

Décidément elle avait rêvé. La preuve en était là, incontestable.

Néanmoins, tout le jour elle fut très nerveuse.

Son désir bien naturel de quitter Erlington devenait maintenant une hâte fébrile. Près de la moitié du délai fixé par Osmin était passée déjà, et elle voyait avec stupeur le temps continuer à s'écouler sans amener aucun changement dans sa situation.

Les nouvelles de France étaient mauvaises. L'état des affaires empirait, et M. d'Avron, changeant de ton, s'étonnait, s'irritait presque que Simone n'eût encore abouti à rien, s'avouant, pour sa part, tout à fait démoralisé, à bout de moyens, et, de plus, très inquiet de la santé de sa femme.

Une affreuse amertume, une colère gonfla le cœur de Simone à la pensée de la détresse des siens, de son impuissance à les secourir, de cette mortelle attente où on la tenait vainement depuis tant de jours. La patience devenait aussi dangereuse que le reste, et, prenant son parti, quand elle revit lady Eleanor au déjeuner, elle commença hardiment :

— Vous savez, ma tante, que la personne qui m'a amenée doit repartir après-demain?

— Eh mais! ma chère, qu'est-ce que cela me fait? dit lady Eleanor indifféremment.

— Il avait été convenu que je repartirais avec elle...

— Ah! vous êtes déjà lasse de ma compagnie! Je devais m'y attendre. Soit. Partez donc. Qu'est-ce qui vous retiendrait?

Simone rassembla tout son courage.

— Avant de songer à retourner chez mes parents, dit-elle, il me faudrait d'abord savoir si c'est le bonheur ou le malheur que je vais leur apporter, et là-dessus, ma tante, vous seule pouvez me fixer.

Lady Eleanor darda sur Simone son regard implacable et terne, et, avec hauteur :

— Vous voulez, je crois, me rappeler que je vous ai promis une réponse? Peine perdue, car je n'oublie jamais rien.

Appuyant lourdement sur les mots, elle continua :

— Cette réponse n'est pas prête. Trop de choses peuvent influencer ma décision pour que moi-même je la connaisse encore. Libre à vous de l'attendre ou de chercher ailleurs un secours plus prompt et plus assuré.

— Je n'espère rien que de vous! murmura Simone.

Un léger soupir de satisfaction souleva la poitrine de lady Eleanor; et si la chose n'eût paru trop invraisemblable, on aurait pu supposer, à certains signes, qu'elle aussi, pendant ce rapide dialogue, avait été agitée de craintes, d'espérances successives, qu'elle aussi attachait de l'importance aux paroles, aux actes de sa nièce, dépendait d'elle pour quelque chose, attendait de la jeune fille une faveur, une assistance, un bénéfice déjà calculé.

Pour donner le change, peut-être, elle redoubla de froideur en concluant :

— Puisqu'il en est ainsi, vous feriez sagement de vous montrer patiente.

— Je le suis, je le serai tant qu'il faudra, dit la pauvre Simone, inclinant la tête avec découragement.

Cette promesse lui fut plus difficile encore à tenir qu'elle ne le croyait. Dans la monotonie désespérante où se traînaient les heures, sous le calme apparent qu'il lui fallait garder, son agitation intérieure grandissait jusqu'à l'affolement. Son supplice, maintenant, lui paraissait ne plus avoir de terme, et la force de le supporter lui faisait défaut. Une satiété écœurante, un insurmontable dégoût de ce qui l'entourait, la prenait par moments. Elle détournait la tête pour ne plus voir en face d'elle le masque immobile et blafard de lady Eleanor, son éternelle robe noire aux plis droits, le bonnet de veuve posé sur sa tête avec la même correction rigide. Le service de ces domestiques, pour elle sourds et muets comme des mannequins, lui portait sur les nerfs, et le vieux chien pelé qui, maintenant apprivoisé, sautait sans façon sur ses genoux, lui inspirait une répulsion touchant à l'horreur. Le salon, sa chambre, la maison entière, lui paraissaient affreux, lugubres, et elle éprouvait un besoin irrésistible de respirer un autre air, de voir d'autres visages, d'échapper à ce milieu, ne fût-ce qu'un instant, pour retrouver l'équilibre de son esprit et la saine notion des choses.

Ce lui fut un sensible plaisir de s'apercevoir, en comptant les jours, que le lendemain était un dimanche, et elle se hâta de demander à sa tante s'il y avait, dans les environs, une église où l'on pût entendre la messe.

Lady Eleanor réfléchit un instant avant de répondre.

— Oui, il y en a une à huit ou neuf milles d'ici, desservie par un prêtre français, mais vous ne pouvez y aller demain.

Simone éprouva une vive déception. L'idée seule de s'agenouiller devant un autel de son culte, de se retrouver parmi des coreligionnaires, de revoir un compatriote, lui avait semblé infiniment douce, et elle insista :

— Pourquoi ne pourrais-je pas y aller?

— Parce que les chemins sont impraticables. La neige d'hier est gelée et une nouvelle couche est retombée ce matin.

— Ce matin! s'écria Simone avec plus d'animation que n'en comportait le sujet.

— Oui, vers sept heures. Vous qui dormez, vous ne vous en êtes pas aperçue.

Ainsi la neige était retombée pendant le sommeil de Simone, la neige avait tout recouvert, tout effacé, et, pour n'avoir pas laissé de traces, l'apparition de la nuit n'en pouvait pas moins être bien positive, comme la jeune fille se mettait à le croire par un revirement soudain.

Elle fut au moment d'en parler à lady Eleanor; le souvenir de la colère provoquée par le récit de sa première rencontre l'arrêta, mais, de toute la soirée, elle ne put songer à autre chose et, dans cette lassitude de l'idée fixe, elle en venait à se lancer dans les plus extravagantes conjectures, à se demander si vraiment Erlington n'abritait pas un hôte mystérieux, comme ces châteaux des romans anglais où se trouve renfermé au haut d'une tour, enfoui dans un souterrain, tapi dans une cachette, le parent dont on a volé l'héritage, le criminel menacé par la justice ou encore le fou dont on veut cacher l'existence, jusqu'à ce qu'un beau jour le séquestré s'évade, le coupable soit arrêté, l'aliéné mette le feu à la maison.

Simone ne pouvait s'empêcher de trouver le cadre tout à fait approprié à un drame, et sa tante admirablement taillée pour y jouer un rôle; et, sans pouvoir dire ni de qui ni de quoi elle avait peur, avant de se coucher, elle inspecta soigneusement tous les recoins de sa chambre, verrouilla toutes ses portes. Jamais, jusqu'alors, elle n'avait été poltronne, et l'état anormal de son esprit ne laissa pas que de l'inquiéter. Sa tante était peut-être folle tout à fait, et l'on dit que la folie se gagne! Elle passa la plus mauvaise nuit qu'elle eût encore passée, pour voir paraître le jour le plus maussade qui eût encore paru.

La pluie s'était mise à tomber, le froid vif faisait place à une humidité pénétrante. Le dégel, subitement venu, transformait la neige blanche et brillante en une boue épaisse, grisâtre, entremêlée d'énormes flaques d'eau, et chaque branche d'arbre laissait pleuvoir de larges goutes, qui coulaient, lentes et continues, comme des larmes. Le ciel nuageux s'abaissait jusqu'à toucher la terre. On était pris d'une infinie tristesse rien qu'à hasarder un coup d'œil au dehors. Au dedans, le repos dominical, strictement observé par la secte à laquelle appartenait lady Eleanor, suspendait le peu de vie qui animait encore le château. Les repas, préparés depuis la veille,

étaient servis froids. Les domestiques, relégués dans leurs chambres, lisaient silencieusement la Bible. Lady Eleanor restait plongée dans une méditation farouche. Le piano était fermé. Le courrier ne fut pas distribué, et les heures, toujours si longues, paraissaient à Simone avoir encore doublé, quand, après le déjeuner, une modification inattendue dans l'ordre habituel des choses vint à se produire.

— Puisque vous ne pouvez sortir, il vous serait peut-être agréable de visiter la maison? demanda tout à coup lady Eleanor.

Elle était déjà debout, un paquet de clefs à la main.

Simone se leva, un peu émue. Tout, dans les circonstances actuelles, devenait significatif, et le pressentiment la saisit qu'elle touchait enfin à la découverte vers laquelle, depuis cinq jours, elle s'acheminait lentement. Un instant, elle espéra voir sa tante soulever le fameux rideau rouge, mais il n'en fut rien. Lady Eleanor était allée, juste à l'opposé, ouvrir une porte de communication et précédait Simone à travers une enfilade de salons.

Dans l'un des premiers, elle s'arrêta devant des trophées de chasse, et, les faisant complaisamment remarquer à Simone :

— C'est moi, dit-elle, qui ai tué autrefois ces renards, ces cerfs, ces chevreuils dont vous voyez les dépouilles, et aussi ces deux sangliers.

Elle désignait deux têtes naturalisées, encore menaçantes avec leurs mâchoires rouges, garnies de crocs formidables, et, en touchant une, elle ajouta :

— Cette bête-ci a bien failli me coûter la vie. Nous étions à deux pas de distance quand je l'ai tuée raide d'une balle, là, derrière l'oreille. Son sang éclaboussait ma robe!

Au souvenir de cet exploit, lady Eleanor souriait, découvrant ses dents jusqu'aux gencives, semblant aspirer encore l'odeur agréable de ce sang versé.

Simone eut un mouvement de dégoût involontaire. Elle était douée de cette sensibilité de l'âme et de cette délicatesse extérieure qui donnent à toutes les femmes vraiment femmes l'horreur instinctive de la cruauté, et sa tante lui parut moins sympathique que jamais.

Lady Eleanor dut deviner son impression, car elle se mit à rire tout à fait, de son rire sinistre, en demandant, avec un certain mépris :

— Vous êtes étonnée qu'on ait du plaisir à tuer un sanglier?

— Je croyais que vous aimiez les bêtes?

— Il y en a que j'aime. J'aimais mon cheval, j'aime mon chien autant, plus que des amis. Ces bêtes-là sont miennes. Les autres me sont indifférentes, certaines même hostiles, et je ne me gêne pas pour les faire servir à mon agrément.

— Mais quel agrément peut-on trouver à leur faire du mal? objecta Simone.

Lady Eleanor haussa les épaules.

— Vous ne comprenez pas le plaisir de la chasse, cette jouissance de poursuivre une proie, de l'atteindre, et, quand le succès est incertain, le gibier dangereux, de défier son ennemi, de l'attaquer, de le vaincre, de le dompter, de lui prendre sa vie au risque de la sienne propre!...

A l'animation de lady Eleanor, Simone entrevoyait ce qu'elle avait soupçonné déjà : dissimulée sous un extérieur glacial, une violence de passion peu commune, et elle songeait qu'il ne devait pas faire bon être pour sa tante la proie convoitée, encore moins l'ennemi à combattre.

— Mais, acheva lady Eleanor sur un autre ton, je n'aime plus la chasse, à présent; je la déteste. Je ne puis plus même regarder un fusil.

Elle passait rapidement devant les panoplies d'armes appendues aux murs, et conduisait Simone à travers d'autres pièces, lui laissant à peine le temps d'admirer les merveilles partout entassées. Au milieu de ces objets d'art de tous genres, de toutes époques, amassés par des générations de personnages riches et puissants, quelques-uns seulement paraissaient, à lady Eleanor, dignes d'être signalés.

— Cette coupe a été donnée par la reine Anne à un lord Erlington, chancelier d'Angleterre. Cet écusson porte les armes des Douglas d'Ecosse dont ma mère descendait.

Elle énumérait les titres de noblesse, les fonctions importantes dont ses aïeux avaient été revêtus. L'orgueil de la naissance l'emportait maintenant, chez elle, sur l'orgueil de l'argent, et Simone pensait, en l'écoutant, à cette misère qui est au fond de toutes nos vanités, à la dérision du sort, au peu de valeur qu'avaient en réalité ces souvenirs glorieux, cette immense fortune pour une vieille femme solitaire, triste et malade n'en pouvant jouir elle-même et n'ayant personne à qui les transmettre.

Lady Eleanor trouvait sans doute l'étalage encore insuffisant, car elle ajouta :

— Les appartements de réception, la galerie de tableaux, les véritables curiosités d'Erlington, sont dans une autre partie du château, fermée depuis bien des années déjà. Ce petit coin que j'habite est suffisant pour une recluse. A ceux qui viendront après moi de rendre à la vieille maison sa vie, sa gaieté, ses anciennes splendeurs!

Cette perspective de disparaître pour faire place à des indifférents parut lui sourire, et elle la médita en silence tandis qu'elle revenait sur ses pas.

Simone crut le pèlerinage terminé, mais, au lieu d'aller se reposer

comme elle semblait en avoir grand besoin, lady Eleanor s'arrêtait maintenant devant une nouvelle porte, disant :

— Voici ma chambre. Entrez!

Le logis prend avec celui qui l'habite une indéfinissable concordance, une mystérieuse analogie, et la curiosité de Simone, un peu déçue, se raviva au seuil de cette chambre.

C'était bien, comme on l'eût imaginé, un lieu étrange, digne en tous points de l'hôte qu'il abritait. On n'y retrouvait aucune trace du luxe et du confort presque excessifs, rencontrés ailleurs. Un paravent masquait la cheminée où jamais on ne devait faire de feu, et la pièce immense, aux étroites fenêtres, avait pourtant l'obscurité mélancolique, la nudité glaciale des vieilles églises. Les sièges aux hauts dossiers de bois sculpté ressemblaient à des stalles; le lit, placé sur une estrade, un lit antique à colonnes et à baldaquin, voilé de tentures sombres, faisait immédiatement songer à un catafalque. Quelques tableaux, groupés dans un panneau, décoraient seuls les murs et, devant ce même panneau, un prie-Dieu était adossé.

Simone savait que les protestants tiennent les images de piété aussi en mépris que les orthodoxes les ont en vénération, et elle tâcha de distinguer quels étaient les saints que sa tante favorisait d'un culte particulier.

— Approchez-vous donc; vous avez la vue basse, je crois, et à cette distance vous ne pouvez rien voir, dit lady Eleanor, qui ne perdait pas un de ses mouvements.

Simone s'approcha.

Ce n'étaient pas vers des christs douloureux, des vierges rayonnantes, des saints extasiés dans leur auréole, que se tournaient les regards de lady Eleanor, que montaient ses prières, ses plaintes, en ces moments, connus de tous, où l'on défaille sous le poids de la vie, où, à bout de force et d'espoir, on va chercher, dans l'invisible au-delà, des consolateurs et des soutiens. Dans un cadre magnifique, voilé d'un crêpe et enguirlandé d'immortelles, étaient disposées, sur un fond de velours noir, des miniatures cerclées d'or. Au milieu, un visage d'homme, que Simone aurait pu prendre pour celui de son père, mais de son père attristé, affaibli, ravagé par un mal sans remède, puis des figures d'enfants, des figures innocentes, souriantes, roses et blondes, type idéal d'une beauté trop angélique.

— C'est mon mari,... ce sont mes enfants..., prononça lady Eleanor.

Ses yeux restaient secs, ayant peut-être versé toutes leurs larmes, n'exprimant plus qu'une rage douloureuse, une amère révolte.

Et Simone remarquait, dans d'autres cadres, des tresses de cheveux, des fleurs sèches, un ruban, un informe dessin crayonné par une main enfantine, reliques absurdes et touchantes, vestiges

misérables, auxquels on se cramponne, d'un bonheur, d'un amour qui ne sont plus et qu'on ne veut pas avoir perdus tout entiers.

La veuve, la mère n'avait plus que cela, ne cherchait rien en dehors. Exclusive et farouche, sa passion s'était transformée en culte, bannissant toute autre pensée, tout autre espoir. Sur une banderole noire se détachait, en lettres d'argent, cette parole de l'Écriture, la seule peut-être qu'elle se rappelât encore :

« Une voix s'est fait entendre dans Rama : c'est Rachel qui pleure ses enfants, et elle ne veut pas être consolée, parce qu'ils ne sont plus. »

Avec ce retour sur soi-même, qui entre pour quelque chose dans toutes nos émotions, Simone, attendrie, contemplait l'un après l'autre chacun des visages d'enfants et elle songeait à Georges et à Madeleine. Une des miniatures, placée un peu à l'écart, dans un cadre spécial, lui parut même offrir une légère ressemblance avec sa petite sœur. C'était cette même mine joufflue, joyeuse, ce même air de force et de santé qui, hélas! ne se trouvent point toujours une garantie d'avenir.

— Celui-ci, c'est Richard, mon dernier-né, dit lady Eleanor, celui peut-être qui m'a coûté le plus de souffrance!

Elle se détourna brusquement et sortit de la chambre. Simone, qui la suivait en silence, n'osant troubler le recueillement de cette grande douleur, fut très surprise de la voir enfiler un nouveau couloir et de l'entendre déclarer :

— Je veux encore vous montrer la chapelle qu'a fait construire mon arrière-grand'mère, catholique comme vous. L'entrée est à l'extérieur, mais il y a une tribune où l'on accède par là.

Cette proposition semblait plutôt intempestive, car lady Eleanor paraissait épuisée, se traînant lourdement et ne respirant qu'avec peine. De plus, le jour était très bas et, bien qu'il ne fût guère que trois heures, on eût dit que déjà le crépuscule approchait. L'étroite tribune, fermée par un grillage épais, était presque obscure, quand les deux femmes y pénétrèrent, et, dans la petite chapelle même, qu'on apercevait toute blanche en son revêtement de pierres, les piliers du chœur commençaient à allonger leurs ombres.

Avec un sentiment pieux, Simone parcourait du regard le modeste édifice jadis consacré à son culte et où, sans doute, depuis longtemps nul n'était plus allé prier. Puis, soudain, ce regard s'arrêta et demeura fixé sur un seul point. La chapelle n'était pas aussi abandonnée qu'elle l'avait cru. Là-bas, tout au fond, une personne agenouillée près de l'autel se relevait, troublée probablement dans ses oraisons par le bruit qu'on venait de faire en entrant.

Lady Eleanor, qui n'avait évidemment rien remarqué, continuait

ses explications, mais Simone ne les entendait plus. Elle restait la figure collée au grillage, les artères battant violemment, les yeux agrandis cherchant à accroître leur portée insuffisante.

La personne qui se trouvait là était un homme de haute taille; c'est tout ce dont elle avait pu s'assurer. Il quittait sa place, se disposant à se retirer et, maintenant, il faisait le tour du chœur, derrière l'autel; mais, dans quelques secondes, il reparaîtrait et, pour sortir, il lui faudrait passer en face de la tribune sous la pleine lumière d'un large vitrail. Cette fois Simone n'emporterait pas un soupçon qu'elle ne pourrait éclaircir.

A ce moment, une brusque secousse la fit reculer. Le bras de sa tante, resté sur le sien, était devenu pesant comme un bras de fer et l'attirait en arrière avec une force irrésistible, tandis que, de son ton naturel, plus bas cependant que d'habitude, elle demandait :

— Pourriez-vous lire l'inscription de ce vieux bénitier?

Contraignant la jeune fille à tourner le dos au grillage qu'elle lui masquait encore de sa massive personne, elle la faisait se pencher sur l'antique vasque de pierre aux indéchiffrables sculptures. Puis, après l'avoir tenue ainsi un moment :

— Je suis fatiguée; sortons, dit-elle l'entraînant de nouveau, sans plus de façons.

Une fois hors de la tribune seulement, lady Eleanor lâcha le bras de Simone et, avant de reprendre sa marche, s'arrêta quelques secondes. Le souffle lui manquait; des gouttes de sueur perlaient sur son front. On l'aurait dite prête à s'évanouir.

Cette défaillance fut si tôt domptée, que Simone ne s'en aperçut même pas.

La jeune fille marchait en avant, absorbée, silencieuse, les idées confuses comme à la suite d'une émotion trop forte. Elle n'avait rien vu, elle ne savait rien et elle était sûre, cependant, que l'événement attendu venait de se produire, que c'était bien *lui* qui se trouvait là, *lui* qui avait passé près d'elle, *lui* l'inconnu, le mystère, la hantise qui, enfin, prenait corps et voulait se montrer.

A chaque tournant du corridor, à chaque pas, maintenant, elle croyait le voir surgir, et elle était tellement préparée à cette rencontre, qu'elle n'eut pas à réprimer un mouvement de crainte ni même de surprise, lorsqu'en entrant dans le salon de lady Eleanor, elle se trouva tout à coup face à face avec celui qu'elle attendait.

## VI

Sans hésiter, elle le reconnaissait. Elle retrouvait en lui la haute taille du promeneur nocturne, de l'hôte mystérieux de la chapelle,

les traits fins, d'une douceur juvénile, du jeune homme qui l'avait accueillie à son arrivée et jusqu'au son de voix, jusqu'à l'accent très particulier du protecteur inconnu qui avait intercédé pour elle auprès de lady Eleanor et que lady Eleanor avait écouté.

C'était bien la même personne qui, quatre fois, s'était manifestée à elle sous des aspects divers, comme toujours elle l'avait cru, et la seule chose dont elle s'étonna fut le dénouement simple, ordinaire, touchant à la banalité, de cette énigme de sombre apparence.

Le jeune homme l'avait saluée avec un empressement respectueux, très différent des façons cavalières, affectées lors de la première entrevue, puis s'avançait vers lady Eleanor, la main tendue, disant d'un ton à la fois déférent et familier :

— C'est sans doute être importun, ma tante, que de vous visiter lorsque vous êtes en si aimable compagnie, mais, avant la fin de l'année, j'ai voulu vous exprimer mes souhaits...

Tout cela ne sentait nullement le drame et, pourtant, Simone eut une sensation tragique dès que son attention se reporta sur lady Eleanor. D'un mouvement violent, la vieille femme avait jeté ses bras en avant, comme pour repousser le visiteur, et elle l'interrompait d'une exclamation rauque, sortant des profondeurs de sa poitrine et plus semblable à un cri ou à un rugissement qu'à une parole.

Sans se laisser déconcerter par ce singulier accueil, il poursuivit, le même sourire aux lèvres, avec une douceur persuasive :

— Allons, ma chère tante, ne me faites pas si mauvaise mine! Ma longue absence a dû vous donner le temps d'oublier des griefs dont il vous serait, d'ailleurs, aussi difficile qu'à moi de fournir une justification.

Il inclinait légèrement la tête du côté de Simone, comme pour lui faire entendre, à elle aussi, qu'il était à l'abri de tout reproche, qu'il n'avait rien fait pour exciter le ressentiment de lady Eleanor.

La fureur de celle-ci n'en semblait pas moins à son paroxysme, dépassant de beaucoup l'accès dont Simone avait déjà été témoin. Un tremblement convulsif l'agitait, l'écume lui montait aux lèvres et, incapable encore d'exprimer sa colère en paroles, elle brandissait sur l'intrus les clefs qu'elle tenait toujours, avec l'intention apparente de les lui jeter à la tête.

Il envisagea sans doute cette extrémité, car il recula d'un pas; mais, persévérant néanmoins dans ses essais de conciliation :

— Je comprends, reprit-il, que ma vue vous soit pénible par les souvenirs qu'elle vous rappelle, et je respecterais cet injuste préjugé si notre malheur commun, — il soupira, — n'était encore un lien nouveau, un devoir de plus qui m'appelle ici...

Lady Eleanor avait recouvré l'usage de ses facultés et, sans lui permettre d'achever sa phrase :

— Laissez-moi! dit-elle sourdement. Sortez!... Ne revenez plus ou, je vous le jure, quelque nom que vous portiez, quelque ami qui vous protège, je lâche sur vous mes valets et mes chiens.

Elle ajouta en anglais deux ou trois phrases qui échappèrent à Simone ainsi que les réponses étrangement calmes du jeune homme.

Il paraissait plutôt apitoyé que blessé par les inqualifiables violences dont il était l'objet, comme si ces violences eussent provenu d'un être privé de raison; en effet, à le voir en ce moment auprès de lady Eleanor, on ne pouvait guère hésiter à supposer que le bon sens et le bon droit fussent vraiment de son côté, et lorsqu'il sortit, après avoir de nouveau salué les deux femmes, Simone, du moins, lui rendit son salut avec un peu plus de sympathie qu'à l'arrivée.

Lady Eleanor restait embarrassée, honteuse peut-être des excès auxquels elle venait de se livrer.

— Je regrette cette scène, dit-elle à Simone. Je regrette surtout que vous y ayez assisté sans pouvoir la comprendre.

Puis, en guise d'explication, elle ajouta :

— Quoiqu'il ait fait jadis partie de ma famille, celui que vous venez de voir m'est devenu étranger, plus étranger que le dernier mendiant qui passe sur la route. Depuis des années ma porte lui est interdite. J'ai appris par vous qu'à mon insu il l'a déjà franchie. Cette audace vient de se renouveler encore, mais ne se renouvellera plus tant que je serai vivante et maîtresse de mes volontés.

Lady Eleanor élevait la voix comme si elle se fût adressée à des auditeurs plus éloignés que Simone et celle-ci l'écoutait, cherchant en vain un sens apparent ou caché à ce qui venait de se passer sous ses yeux. Il était impossible d'admettre que lady Eleanor ignorât la présence du jeune homme dans sa maison. Un instant auparavant encore, elle venait de le voir. Ses manœuvres pour détourner l'attention de Simone en étaient la preuve. Pourquoi donc alors, dans quel but, cette feinte surprise, cette colère, toute cette comédie? Simone ne put retenir une protestation.

— Mais, ma tante..., commença-t-elle.

— Non! pas ici! interrompit lady Eleanor, qui soulevait bruyamment le châssis de la fenêtre à guillotine. Je ne veux pas respirer le même air que cet homme! Allons-nous-en!

Ce ne fut qu'une fois hors de la pièce, que Simone put reprendre :

— Vous ne le voyiez donc pas, tout à l'heure..., à la chapelle?...

— Qui? Thomas Erlington... ce misérable?...

Lady Eleanor eut une aspiration forte, et, précipitamment :

— Oui, c'était lui. Je l'ai vu, mais alors la sainteté du lieu le protégeait. Ne me parlez plus de cela..., jamais!...

Cette colère l'avait bouleversée. Elle dut se retirer dans sa chambre, où, seulement un peu avant l'heure du coucher, elle fit appeler Simone.

Son humeur bizarre semblait tout à fait rassérénée, et, avec une sorte d'enjouement :

— La monotonie de mon existence a failli me faire oublier une date qui a cependant son importance, dit-elle. Ce jour est le dernier de l'année, le jour des souhaits, le jour des étrennes!

Ces mots, évoquant des joies et des tendresses, sonnaient étranges sur les lèvres pâles de lady Eleanor, aux oreilles de Simone.

— Il y a longtemps que je ne cours plus les magasins, reprit la vieille femme, mais peut-être trouverai-je encore le moyen de vous offrir un présent.

Elle alla à un meuble ancien, aux formidables ferrures, fit jouer un mécanisme compliqué, qui abaissa le panneau de devant, et, appelant Simone :

— Portez sur la table tout ce que vous trouverez là dedans.

Au bout de quelques minutes, la table était encombrée d'une foule d'écrins de dimensions et de formes diverses : écaille, galuchat, peluche, velours ou maroquin, armoriés ou chiffrés. Lady Eleanor les ouvrit les uns après les autres devant Simone éblouie. Quoique certaines montures fussent absolument démodées, presque toutes trop massives et d'un goût contestable, jamais, aux plus riches vitrines, dans les plus splendides corbeilles de mariage, la jeune fille n'avait vu réunies en pareille quantité des bijoux comparables pour la grosseur et l'éclat des pierres. Les diamants dominaient, des diamants énormes, superbes, auxquels les reflets des bougies qu'on venait d'allumer, arrachaient des ruissellements de feu.

— Nos joyaux de famille, dit lady Eleanor, souriant de l'admiration de sa nièce.

Puis elle ajouta :

— N'est-ce pas vraiment bien dommage qu'ils n'aient plus que moi à parer?

Et, soudainement, posant dans les magnifiques cheveux de Simone un peigne de brillants en forme de couronne :

— C'est à une jeune tête comme la vôtre que conviennent de tels ornements!

Malgré la résistance de la jeune fille, elle s'amusait encore à lui passer un collier, à lui agrafer des bracelets et reprenait :

— Regardez-vous à la glace maintenant, et dites-moi si la parure n'est pas utile, même et surtout quand on est jolie.

Simone se voyait très belle. Tout ce qui était riche, noble, éclatant, ce qui eût écrasé une autre mettait en valeur l'élégance aristocratique de toute sa personne, cet air de grande dame qui lui était naturel et qui ne portait nul préjudice au charme de sa jeunesse. Son front haut semblait fait pour ce diadème quasi royal; autour de son cou fin et blanc, ce tortil de perles était à sa vraie place. Elle n'éprouva cependant nul plaisir à se voir ainsi parée. Cette exhibition, qui l'eût amusée autrefois, ne lui causa qu'une contrariété instinctive. Sa susceptibilité de jeune fille pauvre s'en alarmait, et elle se hâtait d'ôter tous ces bijoux qui ne lui appartenaient pas et qu'on aurait pu la croire capable de convoiter.

Elle commençait à refermer les écrins, quand lady Eleanor l'arrêta, en disant :

— Pas si vite! Avant de remettre tout ceci en place, choisissez, je vous prie, un de ces bijoux. Ce sera mon présent.

Simone hésita, puis comme sa tante insistait :

— Eh bien, je prendrai cette bague, dit-elle, découvrant le seul objet qui lui parût assez modeste pour être accepté, un mince cercle d'or ayant pour chaton deux petites perles.

Sans faire d'objections, lady Eleanor passa la bague au doigt de Simone et reprit, voulant sans doute compenser par un effort d'amabilité le fâcheux effet de ses violences :

— C'est le moment, je crois, de vous souhaiter une heureuse année et d'ajouter à ces vœux l'accompagnement d'usage...

Ses lèvres effleurèrent la joue de Simone; ce baiser était froid, glacial, inattendu et singulier comme tout ce qui émanait d'elle; ces vœux, dans les circonstances présentes, pouvaient être pris pour une dérision.

Jamais année, comme l'année qui venait, n'était apparue à Simone incertaine, redoutable, dépourvue de ce prestige dont la jeunesse se plaît à parer l'avenir. Quand elle s'éveilla le matin du 1er janvier, elle eut peine à croire que ce jour mélancolique et solitaire fût vraiment le jour de l'an si joyeusement fêté jadis. N'était-ce pas un signe du changement survenu dans sa vie, l'inauguration d'une nouvelle période, différant en tout de l'heureux passé, le commencement d'une série d'épreuves et de douleurs?

En retrouvant à son doigt la bague donnée par sa tante, Simone songea involontairement que, pour les gens superstitieux, les perles sont de mauvais augure, symbole de larmes, et elle se débattait encore sous l'influence de ces fâcheux pronostics, n'ayant pas même le courage de se lever, lorsqu'on lui apporta un paquet de lettres et de dépêches non distribuées la veille. Elle les ouvrit avec une appréhension trop tôt justifiée.

La crise se produisait, plus terrible encore qu'on ne la redoutait. La Société avait dû déposer son bilan et, à la suite de l'éclat provoqué, des scandales inconnus se faisaient jour, des écroulements successifs avaient lieu, l'un entraînant l'autre, la publicité des journaux propageant l'exaltation, hâtant les catastrophes. Un des administrateurs, particulièrement compromis dans l'affaire, s'était brûlé la cervelle. M. d'Avron, mandé au parquet comme tous ses collègues, s'affolait devant le déshonneur entrevu et, dans les mots illisibles, dans les phrases incohérentes qu'il avait jetés sur le papier, Simone trouva des expressions de regret, des recommandations, des réticences, comme une arrière-pensée fatale, qui lui enfoncèrent au cœur une inexprimable épouvante.

Elle s'était assise sur son lit, prenant son front à deux mains et comprimant les sanglots qui gonflaient sa poitrine. Il y avait à peine le temps d'agir et pas celui de se lamenter. Elle connaissait son père; elle le savait violent et faible, capable de ce faux courage et de cette inconsciente lâcheté qui mènent aux résolutions désespérées. Elle seule peut-être aurait l'intuition, l'influence, la vigilance nécessaires pour le garder, pour le sauver à cette heure des tentations suprêmes.

Il fallait le rejoindre, il fallait partir tout de suite.

Hâtivement, elle décacheta une autre lettre.

Celle-là était d'Osmin, très courte, précisant les faits sans nulle considération accessoire et se bornant à dire que si, dans un délai de quarante-huit heures, on avait les fonds ou un engagement formel de lady Eleanor, l'affaire pourrait encore s'arranger.

Quarante-huit heures ! Il avait écrit le samedi et on était au lundi !

Simone relut encore ces lettres et les dépêches qui n'en étaient qu'un rapport pressant. La prison ! Est-ce que c'était possible que son père allât en prison, lui si bon, si inoffensif, lui qu'elle adorait, lui qui était son père? Non, cette chose monstrueuse ne pouvait pas être quand il y avait là, tout près, un moyen de l'empêcher.

Et soudain, un grand élan, un de ces élans auxquels on fait sagement de s'abandonner quand on ne peut être sûr ni de sa raison ni de ses calculs, emporta Simone.

Cet argent qui représentait l'honneur, le bonheur, la vie des siens, elle le voulait avec une âpre convoitise, elle l'aurait, de gré ou de force, n'importe comment, n'importe à quel prix.

En une minute elle avait été debout, vêtue d'un peignoir, les cheveux tordus au hasard et, déjà, courait par les corridors, dans la direction, maintenant connue, de la chambre de sa tante.

Un domestique, rencontré au passage, montra, probablement selon la consigne donnée, quelque velléité de l'arrêter, mais, en

son flegme britannique, il n'avait pas encore déterminé la mesure à prendre, que Simone était à la porte de lady Eleanor.

Là seulement elle reprit haleine, puis, comme elle entendait du dedans le chien grommeler, craignant que lady Eleanor, ainsi avertie, ne poussât ses verrous, elle entra sans frapper, comme une bombe.

Lady Eleanor était assise sur une de ses chaises gothiques à haut dossier, ses mains inactives posées sur ses genoux ainsi qu'elle se tenait en général tout le jour, mais son maintien n'avait pas la rectitude habituelle; sous les plis flottants de sa robe de chambre de flanelle grise, les formes de son corps se dessinaient très affaissées; sa tête nue montrait des cheveux entièrement blancs et, en ce déshabillé, elle paraissait de vingt ans plus âgée qu'à l'ordinaire, tout à fait vieille et décrépite. Elle gardait cependant son même air d'impassibilité sévère, presque majestueuse et, à son aspect, Simone sentit se refroidir instantanément l'audace qui l'avait soutenue, resta embarrassée, interdite, toute confuse de sa brusque intrusion.

Lady Eleanor ne parut nullement s'en émouvoir.

— Bonjour, ma chère, dit-elle. Asseyez-vous.

Elle fit signe à la femme de chambre, qui s'embesognait au fond de la pièce, d'avancer près du sien un autre siège pareil, puis de se retirer.

Ces divers ordres une fois accomplis, elle commença brièvement :

— Vous avez à me parler? Il y a donc du nouveau?

Et, sans attendre la réponse, mettant la main sur les lettres que Simone tenait encore :

— Cela vous épargnera le soin de me renseigner, dit-elle.

La rapidité, l'imprévu de son action, n'avaient pas laissé à Simone le loisir de résister. Déjà lady Eleanor dépliait la lettre de M. d'Avron, et Simone frémit en songeant aux épithètes malsonnantes, aux fougueuses malédictions dont le pauvre homme ne se faisait pas faute de charger son impitoyable belle-sœur.

Toujours impassible, celle-ci savoura lentement cette lecture, examina le reste du paquet avec une égale attention et, quand elle eut achevé, se retournant vers Simone d'un air plutôt satisfait :

— Celui qui a écrit ceci, dit-elle, montrant la lettre d'Osmin, est un homme de tête et de sens. Grâce à lui, me voilà maintenant très bien au courant de la situation. C'est plus grave encore que je ne croyais.

Et, continuant sans la moindre marque d'humeur :

— Pour votre père, il agit avec son imprévoyance habituelle. Quel bénéfice trouve-t-il à m'invectiver, moi la seule dont il puisse attendre un secours encore opportun?

Elle avait lâché ces mots un à un, ses yeux plongés dans ceux de Simone, y cherchant la plus intime expression, le plus léger reflet d'une pensée.

— Mais ce secours, demanda la jeune fille, c'est tout de suite, c'est aujourd'hui même qu'il devrait venir.

— Je le sais aussi bien que vous.

— Eh bien, alors, ma tante?...

Dans la voix, sur les traits de Simone se lisait une supplication si ardente, qu'il fallait être bien dur pour y rester insensible.

— Je n'ai rien décidé encore, ma chère, répliqua tranquillement lady Eleanor.

C'en était trop maintenant de cette vaine patience, de cette éternelle fin de non-recevoir, et Simone reprit avec fougue :

— Pour prendre cette décision, attendrez-vous donc qu'elle devienne inutile? Que vous faut-il de plus? Ne sommes-nous pas assez malheureux? Ne voyez-vous pas jusqu'où peut aller le désespoir de mon père? Vous qui portez son nom, ne comprenez-vous pas ce que c'est que le déshonneur? Vous qui avez tant aimé, tant pleuré les vôtres, ne comprenez-vous pas ce que c'est que de trembler pour les siens? Depuis bien des jours, je souffre et je me tais. Aujourd'hui je ne peux plus! Tout ce que j'aime est menacé et vous seule pouvez me le garder. Pourquoi ne le feriez-vous pas? Je vous conjure!... je vous supplie!... Voulez-vous que je me mette à genoux?

Elle se courbait à demi devant lady Eleanor, mais celle-ci la retint en disant :

— Non, non, cela serait inutile! Ce n'est pas ainsi qu'il faut parler.

Elle forçait Simone à se rasseoir, et, reprenant d'autorité la direction de l'entretien :

— Répondez seulement. Que ferez-vous si je refuse ce que vous demandez?

Des visions tellement affreuses passèrent devant les yeux de Simone qu'elle demeura atterrée, son cœur cessant presque de battre et ses lèvres murmurant des mots inintelligibles.

Pendant quelques secondes, lady Eleanor la considéra, paraissant jouir de son désarroi. Puis, plus bas :

— Que ferez-vous si je vous l'accorde?

Simone se leva, lui prit les deux mains et, les portant à ses lèvres, dit ardemment :

— Oh! je vous aimerai tant, tant!... et je vous bénirai, et je prierai pour vous tous les jours de ma vie!...

Lady Eleanor eut une moue dédaigneuse et dit sèchement :

— Ce n'est pas assez.

Simone se rejeta en arrière avec un sanglot étouffé. Ces alternatives étaient trop fortes pour son épuisement, et son esprit ne parvenait plus à suivre la marche capricieuse des idées de sa tante.

Lady Eleanor reprit avec le même flegme :

— Vous êtes jeune. Vous ne savez pas encore que le monde est un grand marché où nul ne donne rien pour rien, où chacun use de ce qu'il a pour acquérir ce qui lui manque. Vous demandez beaucoup de moi. Etes-vous disposée à m'offrir beaucoup en échange?

— Tout ce que vous voudrez! s'écria Simone avec ferveur, tout ce que j'ai!

— Donnez-moi ce que je demande, continua lentement lady Eleanor, et je vous donnerai, moi, bien plus que vous ne demandez. Vous ne vous occupez, en ce moment, qu'à sauver votre famille du déshonneur. Avez-vous songé au moyen de la garantir ensuite de la misère?

Simone fit un geste découragé. Ses ambitions n'osaient aller jusque-là.

— Eh bien, j'y songe, moi, reprit lady Eleanor. Au lieu de la misérable aumône que vous sollicitez, je vous offre une fortune, une fortune immense qui vous appartiendra, dont vous pourrez disposer à votre gré...

Elle se penchait vers Simone, parlant presque à voix basse, avec des inflexions caressantes, insinuant doucement dans l'oreille de la jeune fille les promesses tentatrices.

— Ce sera pour vos parents non seulement le salut, mais le repos, le bonheur. Au lieu de déchoir, votre famille atteindra un point de prospérité encore inconnu, Georges deviendra ce qu'il voudra, Madeleine sera richement dotée...

Le mirage éblouissant passait devant les yeux de Simone, qui murmura, éperdue :

— Mais cette fortune..., quelle est-elle?...

— Ma fortune.

— Et que voulez-vous de moi en retour?

— Votre vie.

Lady Eleanor disait cela d'un ton si étrangement dégagé, qu'une fois de plus, Simone la crut folle. Mais son regard avait une lucidité parfaite, quoique, au fond de ses prunelles, brillât une lueur de féroce convoitise.

— Ma vie?... répéta Simone.

— Oui. Je vais m'expliquer à vous une fois pour toutes. J'aime passionnément ceux qui sont à moi, rien que ceux qui sont à moi. Restez en dehors d'eux, et votre sort m'est aussi indifférent que

le sort de ce moucheron qui vole. Devenez mienne, et il n'y a pas de bien dont je ne vous comblerai...

Lady Eleanor avait entouré de son bras le cou de Simone, et la jeune fille croyait sentir une chaîne déjà nouée autour de ses épaules, un esclavage appesanti sur elle, comme une prise de possession de sa personne. Effrayée mais déjà résolue, elle se demandait à quel prix elle allait pouvoir acheter le bonheur des siens.

— Vous voudriez que je reste avec vous? demanda-t-elle doucement.

— Oui.

— Toujours?

— Oui.

— Mais je pourrai voir mes parents?

— Tant qu'il vous plaira.

Simone hésita un instant, puis, se jetant dans les bras de sa tante :

— Eh bien, dit-elle, sauvez-les, et je vous aimerai assez pour pouvoir être votre fille aussi!

Lady Éleanor resta froide devant cet élan.

— Une adoption ne me suffirait pas, dit-elle. Il faut que vous deveniez réellement ma fille.

Simone resta interdite. Sa tante, encore une fois, se jouait d'elle en lui posant une condition impossible.

— Ce que j'exige est faisable, reprit lady Eleanor devinant sa pensée. Ma véritable fille, mon héritière, la maîtresse de mes affections comme de tous mes biens, ce sera celle qui aimera, qui consolera, qui épousera mon fils...

Tandis que lady Eleanor prononçait ce dernier mot, une transfiguration subite se produisait en elle. Une faible couleur montait à ses joues, un éclat humide à ses yeux, et Simone eut conscience que l'armure montrait son défaut, que la créature qui se tenait près d'elle était humaine, vivante, palpitante, femme au moins par un côté.

— Oui, mon fils. J'ai un fils, poursuivit lady Eleanor avec véhémence. Il m'est resté un enfant, le meilleur, le plus cher, qui me représente toutes mes joies et toutes mes douleurs, que je chéris de toutes mes tendresses. Jamais je ne lui ai rien refusé. Son bonheur a été le seul rêve de ma vie. Or, c'est vous, aujourd'hui, qui êtes nécessaire à ce bonheur, et il vous aura, je veux qu'il vous ait!...

Elle étreignait Simone plus fort, d'un air de détermination farouche, en reprenant :

— Est-ce que vous ne pouvez pas faire cela pour moi, de le rendre heureux, quand je me charge, à mon tour, de rendre heu-

reux tous les vôtres? Vous êtes capable de remplir cette tâche, je le sais. Quand vous êtes arrivée ici, j'ai pensé tout de suite que le hasard ou..., comment disiez-vous?... que la Providence ne vous amenait pas sans motif, et, depuis cinq jours, je vous ai étudiée à fond.

Plus doucement elle ajouta :

— Lui, mon fils, n'a pas attendu de vous avoir étudiée. Dès qu'il vous a su malheureuse, il vous a ouvert cette porte... et dès qu'il vous a vue, il vous a aimée...

— Mais où m'a-t-il vue? Quand m'a-t-il vue? s'écria Simone, revenant enfin de la stupeur où l'avaient jetée ces déclarations. Moi, je ne l'ai pas vu..., à moins que...

Elle s'arrêta. Si courtes qu'eussent été leurs rencontres, un étranger ne s'était-il pas, à diverses reprises, trouvé sur son chemin?

Lady Eleanor ne lui laissa pas formuler sa question et, avec une fureur concentrée :

— Non, non; n'allez pas vous méprendre. Celui qui a eu l'impudence de se présenter devant vous est mon neveu, Thomas Erlington.

Ainsi ils étaient deux. Dans l'esprit de Simone, un travail pénible s'opérait, tandis que lady Eleanor reprenait, s'adoucissant de nouveau :

— Mon fils, Richard, vous ne l'avez jamais vu, c'est vrai, mais cela n'empêche pas qu'il ne vous connaisse.

Le nuage continuait à s'épaissir. D'un geste accablé, Simone passa la main sur son front et soupira :

— Je ne comprends plus!

— Je vais vous faire comprendre, dit lady Eleanor.

Une légère hésitation, une sorte d'embarras la tint un moment silencieuse. L'aveu qui se préparait devait coûter terriblement à son orgueil, et elle continua avec effort :

— Vous l'avez deviné déjà, sans doute, il y a dans l'existence de mon fils quelque chose d'anormal. Ne vous alarmez pas. Rien dans son cas qui puisse effrayer ou éloigner une femme raisonnable. Il a le meilleur cœur, l'intelligence la plus vive, la santé la plus robuste. Il est né privilégié sous tous les rapports, seulement..., seulement... il a été victime d'un accident terrible.

Lady Eleanor s'arrêta, oppressée. Puis elle reprit, très sombre :

— Un accident! Etait-ce bien un accident? Un jour qu'il chassait avec Thomas Erlington, son fusil a éclaté..., il a été atteint... en pleine figure. La blessure ne s'est pas trouvée mortelle comme on le croyait d'abord..., comme on y comptait, peut-être, mais elle a laissé des traces.

Lady Eleanor parlait vite, ayant maintenant hâte d'achever.

— Cela aurait pu être pis encore. Il n'est pas devenu aveugle..., il n'est pas entièrement défiguré. D'ailleurs qu'importe la beauté pour un homme! Cependant, de ce jour, sa vie a été brisée. Mon fils est, comme moi, très fier, très susceptible. Il n'a pu se résigner à son malheur, supporter l'injure des regards curieux, des remarques indiscrètes, reparaître en son état actuel devant ceux qui l'avaient connu autrefois. Il avait été si beau, si brillant, si heureux!... Et maintenant...

Avec un gémissement sourd, elle acheva.

— Maintenant il vit ici, séparé du monde, se cachant aux rares étrangers qui franchissent notre seuil, souvent même aux domestiques, comme un prisonnier, comme un paria..., lui, lui, mon Dieu!... et voilà près de trois années que cela dure. Il avait vingt-six ans, quand ce malheur lui est arrivé : il en a aujourd'hui vingt-neuf..., et je devais me dire que je le verrais toujours souffrir ainsi..., qu'après moi, lorsqu'il serait seul, il souffrirait encore davantage..., je ne pouvais rien pour le consoler, lui, mon unique enfant, tout ce que j'aime au monde! Je le suppliais de se marier, Avec son nom, sa fortune, il pouvait encore choisir... mais il ne voulait pas. Il a tout refusé, il m'a répété que l'idée du mariage lui était odieuse, jusqu'au jour où, à la dérobée, sans que vous vous en soyez aperçue, il a pu distinguer vos traits, entendre votre voix, recueillir les mots tombés de votre bouche. Est-ce un ressouvenir de sa famille paternelle, de sa patrie d'origine que vous avez éveillé en lui? Il tient de son père, il a été élevé à la française. Il est Français... Par quelle attraction mystérieuse son cœur a-t-il été vers vous..., par quelle fibre secrète l'avez-vous pris?... C'est impossible à dire..., mais ce qui est certain, c'est que Richard vous aime comme un fou.

Lady Eleanor attendit un instant une réponse, un mot de Simone, et la jeune fille restant muette, insensibilisée par la surprise :

— Vous ne comprenez donc pas? dit-elle. Il vous aime. Vous seule avez le pouvoir de remettre le bonheur dans son existence. Epousez-le, c'est tout ce que je demande. Y consentir ne vous coûtera guère, je suppose. Vous devez être touchée d'une pareille affection et vous êtes trop sérieuse, trop intelligente pour qu'à vos yeux une légère disgrâce physique puisse même entrer en ligne de compte avec les avantages inappréciables qu'offre un tel mariage, surtout en votre situation.

Lady Eleanor avait parlé catégoriquement, non en avocat qui plaide une cause, mais en juge qui prononce un arrêt, et cette assurance insolente mit le comble à l'indignation accumulée chez Simone,

depuis qu'elle parvenait à comprendre enfin l'offre étrange, incroyable et pourtant réelle qu'on osait lui adresser.

— Ma tante, dit-elle avec hauteur, je ne suis pas à vendre.

Sans sourciller, la vieille femme répliqua :

— Si vous aviez un peu plus vécu, vous sauriez que tout est à vendre, pourvu qu'on y mette le prix. Vous estimez vos sottes susceptibilités plus cher que l'honneur et la vie de vos parents.

Simone, qui avait fait un pas pour sortir, s'arrêta, rappelée à l'amer sentiment de sa dépendance, et, avec une colère qu'elle ne pouvait maîtriser :

— Mais c'est abominable ce que vous me dites, et là, seulement, il y aurait de quoi me faire détester votre fils!

— Détester mon fils!

Lady Eleanor s'était redressée toute d'une pièce, et, d'une voix basse, saccadée, plus impressionnante que tous les éclats :

— Si vous détestez mon fils, alors, moi, je déteste vos parents. S'il vous plaît de briser le cœur de Richard, alors, que votre père et votre mère aillent mourir dans un grenier, que les enfants tombent dans la misère ou dans la honte! Peu m'importe : vous l'aurez voulu par une folie indigne, une cruauté sans nom, car, enfin, on ne repousse pas un homme par cette seule raison qu'il vous aime et qu'on ne le connaît pas.

Son premier emportement dissipé, Simone s'en avouait déjà l'imprudent excès, et elle reprit, moins violente :

— Ne fallait-il pas, avant tout, me le faire connaître?

— Vous le connaîtrez, dit lady Eleanor avec une froideur ironique, dès que vous l'aurez accepté.

Et, s'échauffant un peu :

— Croyez-vous que je vais exposer Richard à votre examen, à vos questions, à vos hésitations qui seraient pour lui, dans son état, une torture véritable? Je ne vous ai rien caché de ce qui le concerne, je le jure, et ce que vous savez doit vous suffire pour prendre une décision.

Simone n'avait pas un instant envisagé comme acceptable cette nouvelle et folle exigence qui mit le comble à son dédain.

— Ma décision est toute prise, dit-elle, je refuse.

— Fort bien, ma chère. Vous êtes libre.

Lady Eleanor ne manifestait aucun dépit, mais comme Simone se disposait à sortir, elle la rappela.

— Vous laissez là vos lettres! Il faudrait pourtant y répondre.

Un instant, Simone avait tout bravé, tout oublié. Maintenant, de nouveau, se rappelant :

— Ma tante! implora-t-elle.

Sans l'écouter, lady Eleanor continuait :

— Vous direz à vos parents qu'ils n'ont plus rien à espérer. Vous pourrez leur expliquer comment leur sort a été dans vos mains et comment vous avez choisi pour eux l'opprobre et la pauvreté. Peut-être auront-ils quelque peine à vous comprendre et à vous remercier. Allez, ma chère. Vous n'avez plus de temps à perdre.

Simone sortit lentement, ne sachant pas bien ce qu'elle faisait ni où elle allait. Trois ou quatre fois, elle se trompa de chemin avant de regagner sa chambre, et, quand elle s'y retrouva enfin, elle demeura un instant chancelante, hébétée, ne voyant, ne sentant, ne pensant presque rien, rassemblant toutes ses forces, toutes ses facultés pour soutenir un poids très lourd qui pesait sur elle, qui sans cela l'eût écrasé, l'impression d'un désastre irréparable, le sentiment d'une terrible responsabilité, le remords confus d'une faute vague.

Les choses redevenaient précises à son esprit, et alors, loin de s'apaiser, sa souffrance s'accrut, s'aiguisa, prit cent formes diverses. Il fallait à présent, comme l'avait dit lady Eleanor, apprendre à ses parents le résultat de son voyage.

Elle alla à sa table et essaya de rédiger un télégramme.

Mais, tandis qu'elle écrivait, il lui semblait voir distinctement ainsi qu'on voit dans un caléidoscope la scène qui se produirait au moment où cette dépêche arriverait à son adresse. Le petit papier bleu était entre les mains de M. d'Avron ; il le décachetait avec empressement, avec espoir. Sa femme se penchait sur son épaule pour lire plus vite. Puis aussitôt, la déception amère, l'expression désolée des visages. Cette vision ôtait à Simone la force d'achever sa tâche. Chaque mot à peine écrit lui semblait un dard lancé au cœur des siens et elle le retenait, l'effaçait, le changeait indéfiniment, cherchant en vain la manière de formuler agréablement la cruelle vérité.

L'obstacle était sans doute la brutalité du style télégraphique. Elle commença une lettre qu'elle déchira, recommença, pour la déchirer encore. Loin d'adoucir l'effet de la fatale nouvelle, les périphrases ne servaient qu'à y ajouter un énervement douloureux.

Simone jeta sa plume. Le mieux était de tout dire de vive voix. Ses compagnes devaient quitter York ce même soir; en partant tout de suite, elle pouvait les rejoindre, être à Paris le lendemain. Avec une activité fébrile, elle se mit à faire sa malle, heureuse malgré tout de sortir de cette maison maudite, d'aller vers ceux qu'elle aimait, vers son chez-elle.

Mais, à la première réflexion, cette joie instinctive se dissipa.

Elle ne devait s'attendre à trouver au retour que des douleurs, des regrets, des reproches.

Des reproches! Est-ce qu'elle ne les aurait pas mérités? Est-ce qu'en cet instant, si elle l'avait voulu, bien voulu, ses parents ne seraient pas en sûreté, à jamais honorés, heureux, prospères? Presque involontairement elle songea qu'elle n'aurait pas dû peut-être répondre à sa tante par un refus si net, si prompt et, aussitôt, elle se repentit d'avoir pensé cela, frémissante d'une nouvelle révolte à l'idée de cette chose horrible : sa jeune vie achetée à prix d'argent, jetée en pâture à un être repoussant, à une sorte de monstre, obligé de cacher sa laideur. Elle ne pouvait avoir pitié de cet homme dont l'amour n'était qu'une injure, la recherche qu'une odieuse tyrannie. La parenté qui les unissait le lui rendait plus méprisable encore, et elle avait hâte de s'éloigner, ne fût-ce que pour ne plus jamais entendre parler de lui, pour fuir à jamais son invisible présence.

Elle se remit à sa besogne un instant suspendue, puis, de nouveau, s'interrompit pour reprendre les lettres et les relire. Elle éprouva à cette lecture une émotion bien plus vive encore qu'à la première. Chaque phrase lui allait au cœur, comme un cri de détresse, l'appel ou le conseil d'une voix aimée, et il lui semblait coupable, barbare, impossible d'y rester sourde. A la dernière page, son père avait griffonné en travers quelques lignes passées d'abord inaperçues. Elle les déchiffra. Cela commençait ainsi : « Au cas où nous ne nous reverrions pas... », et nettement, alors, elle comprit que cette journée passée sans secours, elle ne le retrouverait plus.

Elle regarda sa pendule. Midi sonnait; c'était la moitié du délai suprême qui expirait déjà. Simone sentit son courage s'évanouir soudain, et, tombant à genoux devant son lit, la figure cachée dans ses mains, elle se mit à sangloter comme un enfant.

Une main se posa sur son épaule, et, de force, elle dut relever sa figure en larmes.

Lady Eleanor était là, prête à profiter de cette défaillance, sans doute attendue.

— Faut-il faire atteler pour vous reconduire à la gare? demanda-t-elle brièvement.

Simone bégaya, entre deux sanglots :

— Pas encore.

— Ah! ma proposition vous semble digne d'examen!... Examinez à loisir. Je ne suis pas pressée, moi,

Lady Eleanor fit un pas pour s'éloigner. Simone la retint par sa robe.

— Non, restez... Ecoutez... C'est tout de suite qu'il faut agir!

— Mais, ma chère, pour agir, je n'attends que votre promesse.

— Vous promettre... Comment voulez-vous...? Je ne sais pas moi-même ce que je pense; je dépends de mes parents.

— Je me charge d'obtenir leur consentement. Donnez-moi le vôtre.

— Eh bien, je les consulterai! Je verrai... j'essayerai... Venez-nous en aide, et, par reconnaissance...

Lady Eleanor secoua la tête, et, avec son rire impitoyable :

— La reconnaissance est beaucoup moins pressante que la nécessité. Vous ne vous déciderez jamais si vous ne vous décidez pas aujourd'hui.

— Aujourd'hui!... Vous ne pensez pas... Vous ne pouvez exiger sérieusement...

— J'ai le droit de demander en échange d'un service immédiat et positif une promesse immédiate et positive aussi. Donnez-moi votre parole pure et simple d'épouser mon fils, et à l'instant même, là, sous vos yeux, je télégraphie à mon banquier de Paris de mettre l'argent à la disposition de votre père. Cela vous va-t-il?

Lady Eleanor allant à la table, prenait la plume rejetée par Simone, et la vision qui hantait tout à l'heure la jeune fille se transformait. A travers l'espace, les mots couraient, volaient, messagers de paix et de joie, et là-bas, à la maison, il n'y avait plus que des visages heureux, des sourires et des bénédictions.

— Sommes-nous d'accord? demanda lady Eleanor tenant toujours sa plume.

Simone s'éveilla de son rêve :

— Non, non, dit-elle en laissant retomber sa tête, je ne peux pas...

Lady Eleanor vint s'asseoir sur le lit. Entre ses doigts glacés, elle prit une des mains de Simone, et penchant sur la jeune fille sa face pâle et rigide, elle se mit à parler.

Les études faites du caractère de Simone lui servaient maintenant. Avec une merveilleuse habileté, elle savait l'émouvoir, l'effrayer, la toucher juste à l'endroit sensible. C'étaient toujours les mêmes choses qu'elle lui répétait, de la même voix monotone, faisant, pour ainsi dire, pénétrer de force ses arguments dans le cerveau de Simone, dominant peu à peu, de sa volonté inflexible, cette volonté affaiblie, jusqu'à ce que la jeune fille, en l'écoutant, finît par sentir vaciller ses propres idées, par douter de sa raison, de son devoir et de la réalité.

Par un dernier effort, la pauvre enfant tâcha d'échapper à cette fascination.

— Oh! mon Dieu! dit-elle, si j'avais quelqu'un pour me conseiller!

Elle cherchait vainement; ceux qui l'auraient défendue, guidée, plainte au moins, étaient hors de portée, et elle n'avait là personne qui pût prendre son parti, qui fût de sa famille, de son pays; elle était livrée sans secours au pouvoir de ses persécuteurs. Elle se sentait abandonnée de tous.

Il lui venait de ces pensées bizarres, inspirations ou folies, telles qu'en suggèrent les circonstances extrêmes :

— Menez-moi à votre fils, demanda-t-elle tout à coup à lady Eleanor. Il porte mon nom. Il a peut-être un sentiment d'honneur, et c'est lui qui me défendra!

Elle s'avançait résolument, charmante en sa noble hardiesse.

Lady Eleanor l'arrêta.

— Je vous mènerai à Richard quand vous serez sa fiancée. Jamais avant!

— Vous avez dit qu'il y avait dans les environs un prêtre catholique, un prêtre français. Où est-il? Je veux le voir.

— A quoi bon?

— Alors ne parlons plus de rien, car jamais je ne me déciderai ici, sous une pression semblable à celle que vous exercez sur moi!

Cette fois, Simone était résolue.

Lady Eleanor eut une courte hésitation.

— Préparez-vous, dit-elle enfin, on va vous conduire chez le Père Arnaud, puisqu'à vous autres catholiques il faut toujours un confesseur dans la manche!

Sur cette phrase qu'elle lançait dédaigneusement, en femme qui n'a jamais eu besoin d'avis ni de soutien, lady Eleanor sortit, laissant Simone s'apprêter à la hâte, et elle ne reparut qu'au moment où la jeune fille montait en voiture.

— Je vais vous montrer le cas que je fais de votre loyauté, dit-elle à Simone. Voici ma dépêche toute préparée. Si, après votre entretien, vous êtes disposée à m'obéir, à m'obéir en tous points, mais alors seulement, vous la porterez vous-même au télégraphe qui est proche du presbytère.

Simone devina le piège caché sous cette marque de confiance, mais elle n'eut pas le temps de répliquer : le papier avait été glissé dans sa poche et la voiture roulait déjà.

Quoique l'équipage de lady Eleanor n'eût pas servi depuis longtemps, il était d'une élégance et d'un confort irréprochables. Pourtant Simone, blottie dans des fourrures au fond du grand landau soigneusement calfeutré, grelottait de tous ses membres, et malgré leur ardeur, les chevaux, de magnifiques pur-sang, lui faisaient l'effet de ne pas avancer d'une ligne. A travers les glaces, on ne voyait que de confuses silhouettes d'arbres se profilant dans la

brume. Simone n'avait aucune idée de la route parcourue ni de l'endroit où menait cette route, et elle n'aurait guère pu préciser davantage le sentiment qui déterminait son expédition; peut-être un désir lâche de rejeter sur autrui une trop lourde reponsabilité, un besoin égoïste d'apaiser sa conscience. L'influence de lady Eleanor ne la troublait plus, et elle comptait sur le prêtre pour lui répéter ce qu'elle se disait à elle-même, que certains sacrifices dépassent les forces humaines, outragent les lois de la nature, presque celles de la morale.

Les roues crièrent sur un pavé. On traversait le village d'Erlington. Puis, on le dépassait. On allait toujours. Simone s'impatientait. Que de temps perdu! Comme il eût mieux valu repartir, ainsi qu'elle le projetait d'abord.

L'allure des chevaux se ralentit. On montait une côte et, arrivée en haut, la voiture cessa de rouler. Le valet de pied, sautant à bas du siège, vint ouvrir la portière. Une rafale de vent humide enveloppa Simone et elle vit devant elle, adossée à un petit coteau ou plutôt à un talus boueux, une maisonnette n'ayant qu'un rez-de-chaussée, avec deux fenêtres et une porte.

Ces dimensions infimes n'étaient même pas compensées par cet aspect propre et soigné qu'ont, en général, les plus modestes cottages anglais. Les murs salpêtrés, le toit chancelant, les contrevents pourris suaient la misère.

Simone était descendue ayant peine à croire que ce fût bien là le presbytère. Mais, tout à côté, elle remarqua une sorte de grange surmontée d'une croix et entourée d'un petit cimetière dont les tombes portaient aussi des croix. Juste à ce moment, le curé lui-même se montra sur son seuil.

La vue d'un équipage arrêté devant sa porte parut le surprendre, et, voyant Simone qui s'avançait, il ôta précipitamment quelque chose d'informe qu'il avait sur la tête et qui devait être un chapeau, mais incroyablement râpé, en même temps qu'il rentrait ses souliers éculés sous sa soutane qui montrait la corde.

Lui-même, d'ailleurs, vieux ou vieilli avant l'âge, maigre, ratatiné, chauve, avait l'apparence usée, pauvreteuse, d'une simplicité presque vulgaire.

— Monsieur le curé, demanda Simone, pourrai-je vous parler un instant?

A l'accent français de cette voix, la physionomie mélancolique du prêtre s'éclaira.

— Une compatriote! Tout à votre disposition, dit-il, et avec bien du plaisir!

Il faisait entrer Simone dans un petit parloir dégarni, froid, orné

seulement de quelques mauvaises gravures aux sujets mystiques, et lui avançait un fauteuil de paille devant le feu de coke à moitié éteint qu'il s'efforçait de ranimer.

— Je viens d'Erlington, commença Simone. Je suis la nièce de lady Eleanor que vous connaissez peut-être.

— Je la connais depuis bien longtemps : j'allais dire la messe au château tous les dimanches autrefois, du temps de son mari qui était catholique.

— Moi aussi, je suis catholique, dit Simone.

Le curé eut un second mouvement de satisfaction plus vif que le premier.

— Et, en cette qualité, j'ai recours à vous dans une épreuve cruelle que je traverse.

— Mon enfant, je ferai pour vous tout ce que je pourrai.

Le prêtre était venu s'asseoir en face de Simone. Il oubliait l'incorrection de sa tenue, l'embarras ressenti tout à l'heure en présence de cette élégante visiteuse, et Simone ne remarquait plus rien de tout cela. Rappelé aux fonctions de son ministère, il était le supérieur, le père, et elle se sentait le disciple, l'enfant humble et confiante. Elle n'eut pas de peine à tout lui dire, car il savait écouter, mais, à mesure qu'elle avançait dans son récit, elle s'étonnait de ne pas l'entendre manifester par un mot, l'indignation, le scandale qu'il devait en éprouver. Pour provoquer une remarque, elle dut lui dire en finissant :

— Ne me sentant pas sûre de mon jugement, je désirerais avoir votre avis.

Comme il ne répondait pas, elle le regarda et fut frappée de l'exaltation qui luisait dans ses yeux.

— Oh! mon enfant! s'écria-t-il d'un ton pénétré, n'y aurait-il pas dans cette épreuve une grâce signalée? Notre unique visée à nous tous, chrétiens, doit être de travailler à l'œuvre de Dieu, de passer cette courte vie à faire le plus de bien possible. Or, vous avez l'occasion de faire ici plus de bien que nulle part ailleurs, plus de bien mille fois qu'il ne m'a été donné d'en faire en trente ans de lutte et de souffrance!...

Durant ces trente années, passées loin de sa patrie, en pays hérétique, dans l'isolement, les difficultés, les persécutions de toute sorte à recruter et à défendre un petit troupeau de jour en jour éclairci, le vieillard n'avait eu d'autre soutien que ce zèle passionné, cette abnégation farouche, sans lesquels il n'est point d'apôtre. Il s'était habitué à ne rien envisager qu'au point de vue divin et, dans l'absolutisme de ses convictions, il faisait bon marché des répugnances, des besoins, des instincts d'autrui, comme des siens pro-

pres, substituant aux avis prudents de l'expérience humaine l'austérité sublime des conseils évangéliques.

Il continua :

— Ce n'est pas seulement le bonheur terrestre de vos parents que vous pouvez assurer, mais encore le salut d'une âme, de beaucoup d'âmes! En ces dernières années un grand mouvement s'est produit qui mène ou, pour mieux dire, ramène l'Angleterre vers le catholicisme. Pour seconder cette impulsion, pour propager notre foi, pour combattre à armes égales l'Église protestante, riche, puissante, soutenue par les lois, que faudrait-il? C'est triste à dire : d'abord de l'argent. L'argent, ce sont les églises où le peuple voit de près notre culte, les écoles où il l'apprend, dès l'enfance, le service des paroisses, la dignité des prêtres établis et maintenus. Ensuite, il nous faut des appuis dans l'Etat, des catholiques influents et haut placés pour nous défendre, nous protéger, attirer à nous les masses par leur exemple. J'ai causé souvent avec votre cousin Richard. Quoique élevé par sa mère dans l'erreur, il a un certain attrait pour notre religion, L'influence d'une femme pieuse déciderait aisément sa conversion, j'en suis sûr, et de combien d'autres conversions celle-là ne serait-elle pas suivie?

Toute bonne chrétienne qu'elle était, Simone ne se préoccupait guère de l'âme de Richard, et l'œuvre proposée la laissait très froide. Des paroles du prêtre, elle ne retint qu'une chose.

— Vous avez connu mon... mon cousin? prononça-t-elle. Pourriez-vous me dire... comment il est?

Simone rougissait. S'enquérir de cela lui semblait déjà une concession dangereuse, avilissante.

Empressé, le P. Arnaud répondit à cette curiosité fort légitime :

— Je puis vous renseigner en toute sûreté de conscience, car je connais votre cousin depuis son bas âge. Il a un noble cœur, des vertus solides, une charité inépuisable. Sa conduite a toujours été à l'abri de tout reproche, malgré les tentations d'une jeunesse brillante et d'une immense fortune; il ne lui manque que de revenir à la foi de ses pères pour offrir toutes les garanties désirables.

— Ce n'est pas cela que je demandais, reprit Simone. Comment est-il... sous les autres rapports?...

— Mais, ma chère enfant, vous ne l'ignorez pas. L'héritier d'Erlington se trouve l'un des plus grands seigneurs d'Angleterre.

— Non..., pas cela encore, murmura-t-elle, d'autant plus embarrassée que son interlocuteur était plus éloigné de la comprendre. Il est affreux, n'est-ce pas?...

Le saint homme parut tomber des nues.

— Et qu'importe, mon enfant! Le mariage est, non pas une

profane union née d'une fantaisie passagère, d'un futile attrait, mais une alliance sainte, fondée sur le devoir, et c'est la beauté de l'âme qu'il faut rechercher avant tout.

Cette maxime ne suffit pas à Simone qui demanda encore :

— L'avez-vous vu?

— Je l'ai vu avant son accident et depuis aussi, mais alors il avait un bandeau qui lui cachait une partie du visage, avoua le prêtre. Mon Dieu! tout le monde sait ce que peuvent être les cicatrices laissées par des blessures. Que de militaires en ont!

Puis, avec une inconsciente fourberie :

— En pareille matière, je me garderais d'influencer personne. Cependant...

Il reprenait sa thèse, presque aussi acharné que lady Eleanor à vaincre les répugnances de Simone, emporté malgré lui par le désir ardent que ce mariage pût s'accomplir, et lorsque, ayant terminé son exhortation, il reconduisit la visiteuse, il regardait d'un œil enflammé sa misérable église, voyant déjà en imagination s'élever à cette place une église toute neuve, en pierre, au clocher ajouré, plus belle que les temples protestants du voisinage et il voyait encore s'y presser à la suite de leur maître tous les tenanciers d'Erlington, bien d'autres aussi, entraînés par l'exemple donné de si haut; il se voyait lui-même officiant avec des ornements d'or et de soie au milieu d'un flamboiement de cierges, d'un nuage d'encens parfumé. Ce qu'il ne voyait pas, c'était l'holocauste immolé pour obtenir tous ces biens, la jeune créature qui était venue chercher auprès de lui assistance et consolation et qui s'en allait plus incertaine et plus affligée qu'elle n'était venue.

La voiture était repartie, et, renversée sur les coussins, Simone défaillait presque. Le matin, elle avait laissé son déjeuner intact; l'épuisement physique ajoutait encore à son immense fatigue morale. Le sacrifice repoussé avec horreur n'était donc pas impossible pour qu'un prêtre, un vieillard expérimenté l'autorisât, le conseillât. Est-ce qu'elle se serait trompée, aveuglée par l'égoïsme, par l'ignorance de la vie? Qui la tirerait de cette angoisse? Qui trancherait ce doute poignant?

Faute de mieux, elle se prit à chercher quel eût été l'avis de ses parents s'ils étaient à même de le lui donner.

Son père?... Il devait tant souffrir en ce moment! Quel courage il lui faudrait pour repousser ce salut espéré. Sa mère? Simone connaissait la passion de Mme d'Avron. Ne serait-elle pas la première à implorer sa fille pour son mari, à vouloir le sauver à tout prix.

Et les enfants? Qui sait si un jour les enfants ne lui reproche-

on était excusable de ne pas la partager, et ce fut le cas d'une fraction notable de l'Assemblée, qui se serait résignée, bien que sans enthousiasme et même sans goût, à accepter de ses mains la république, mais qui, avant de s'engager, mettaient à leur assentiment une condition : c'est qu'il ne dévierait pas lui-même de la ligne de conduite étroite qu'il s'était tracée. Ces conservateurs timorés n'avaient ni déplaisance pour sa personne, ni dessein de porter atteinte à son pouvoir; mais ils redoutaient l'influence que pouvaient exercer sur lui des alliances dont il avait constaté lui-même le caractère hasardeux et précaire, et c'était contre cette pression dont ils croyaient reconnaître les indices qu'ils tinrent à prendre des gages et à recevoir des garanties.

On sait quel fut l'incident qui fit prendre à ces alarmes un caractère aigu et à ces exigences la forme d'insistances tout à fait pressantes. Ce fut une suite imprévue de cette négociation même dont j'ai rappelé la lente élaboration, et en particulier de la part qu'avait prise à sa dernière phase, l'accord du chef de l'Etat avec la commission des Trente. La satisfaction causée par l'acte qui mettait fin à l'occupation fut si vive et si générale, que M. Thiers conçut l'idée très naturelle de le faire consacrer par une sorte de plébiscite. Une place étant devenue vacante dans la députation de Paris, il résolut de présenter son propre ministre des affaires étrangères aux suffrages de la capitale, alors, comme on peut se le rappeler, réunie en un seul collège. C'était justice, M. de Rémusat ayant prêté à son chef un assez utile concours pour être appelé en part dans l'honneur du résultat. Une fraction du parti républicain en jugea autrement, et ce fut la plus nombreuse. Ayant les yeux fixés bien plus sur le Parlement que sur l'étranger, ces Français à vues étroites s'étaient inquiétés de voir s'opérer un rapprochement même momentané entre M. Thiers et une partie de la droite de l'Assemblée. Le même fait s'était reproduit peu de jours après pour l'adoption d'une loi qui assimilait le régime municipal de Lyon à celui de Paris. C'était là une tendance qui pouvait dégénérer en habitude et à laquelle il leur parut qu'il fallait couper court. Un avertissement dut être donné par eux à M. Thiers pour le détourner de chercher dorénavant à s'appuyer sur d'autres suffrages que ceux qu'il pourrait trouver dans leurs rangs. En conséquence, un candidat obscur, dont le seul mérite était le caractère extrême de ses opinions démocratiques, fut opposé à M. de Rémusat et l'emporta sur lui à une majorité écrasante. S'il y eut jamais un acte d'ingratitude, c'est ce jour-là assurément qu'il fut commis.

Je ne me charge pas d'expliquer l'interprétation que donna M. Thiers à un échec qui avait dû le contrister. Fut-ce pour dis-

siper les ombrages du parti républicain qu'il crut devoir faire sortir de son cabinet, à cette occasion, celui de ses ministres qui paraissait se rapprocher de la droite de l'assemblée par des affinités d'origine et une communauté de sentiments? Peut-être, mais si, par ce remaniement ministériel, le parti républicain fut en effet rassuré, les conservateurs ne le furent pas et ne pouvaient pas l'être. En tranquillisant les uns, il inquiétait davantage les autres. C'était la conséquence inévitable de l'équilibre instable où il cherchait à se maintenir. On ne vit dans cette concession faite à d'exigeants alliés que la preuve de l'empire qu'ils prenaient sur lui, et de la dépendance où ils pouvaient se flatter de l'avoir réduit.

L'effroi (le mot n'est pas exagéré) fut grand surtout dans ce groupe dont je viens de parler, et qui, prêt à suivre M. Thiers, craignait cependant de le voir entraîné sur une pente révolutionnaire : et ce fut ce sentiment, devenu très vif et assez général dans l'opinion publique, qui a donné son caractère à l'événement du 24 mai. La motion parlementaire dans laquelle M. Thiers vit un vote de méfiance se bornait uniquement à lui demander une politique *résolument conservatrice*, et ce fut dans ces termes, étrangers à toute allusion aux questions constitutionnelles ou dynastiques, que la discussion, telle que j'avais mission de la placer quand je fus chargé de l'ouvrir, fut maintenue jusqu'au bout. J'ai assez connu à ce moment les dispositions de l'Assemblée et l'incertitude qui régna dans nos rangs jusqu'à la dernière heure, pour affirmer que si M. Thiers, annonçant l'intention de tenir compte de l'émotion visible du pays et de l'Assemblée, avait prononcé lui-même une parole, une seule qui fût de nature à rassurer ses partisans effrayés, il eût aisément détaché de la faible majorité qui lui parut hostile un nombre de voix suffisant pour la retourner en sens contraire. Il ne crut pas de sa dignité de faire aucune concession, même de langage : dès le soir même, sa démission était donnée et M. le maréchal de Mac-Mahon, qui ne s'attendait nullement à recevoir cet honneur ou plutôt à se voir imposer ce sacrifice, fut appelé à le remplacer à la présidence de la république.

J'ai dû rappeler brièvement ces faits, dont le récit complet exigerait beaucoup de détails et de commentaires qui seraient ici déplacés, parce que les conditions dans lesquelles le nouveau pouvoir était constitué ne devaient pas être sans influence (comme on va le voir) sur la nature des relations que M. de Gontaut eut à entretenir avec le gouvernement prussien et surtout avec M. de Bismarck. M. le maréchal de Mac-Mahon m'ayant d'ailleurs appelé à ce moment à remplir le poste de ministre des affaires étrangères, c'est avec moi que tous les représentants de la France entrèrent

# TROIS COUSINES ENNEMIES

## LOUISE DE SAVOIE, ANNE DE BRETAGNE FRANÇOISE DE FOIX

---

### I

Les dernières années du quinzième siècle et les premières du seizième marquent dans notre histoire une période singulière d'activité politique, littéraire, artistique, que l'on a, — à tort, suivant les uns, avec raison, suivant un grand nombre, — qualifiée du nom de « Renaissance ». Peut-être, en effet, cette qualification conviendrait-elle exclusivement à l'essai de renouvellement qui s'était produit en Italie avant de nous atteindre. L'Italie avait un passé bien mieux déterminé que le nôtre à faire revivre. L'esprit latin s'était largement étendu dans les Gaules, mais s'y était rencontré avec des idées et des coutumes fort différentes, qui n'étaient pas puisées à la même source et qui, sous des formes pareilles, acceptées de gré ou de force, lui faisaient pourtant opposition. La France, en obéissant à l'impulsion de l'Italie, ne faisait rien renaître de son passé, au contraire. Elle subissait encore une fois l'influence gréco-latine. Elle abandonnait presque sans résistance son originalité propre, fruit du travail accompli pendant sept cents ans à travers des luttes formidables. En art, en littérature, en philosophie même, elle faisait des concessions. En politique, elle marchait droit vers l'unité dont l'Italie divisée ne lui offrait guère le confortant spectacle. Sa conception haute, sévère, presque absolument idéale de la vie chrétienne, pliait sous l'effort sensible d'un paganisme mal étouffé dans le pays qui l'avait constitué savamment en force politique. On ne peut donc pas dire justement qu'il y ait eu une « Renaissance française ».

Peut-être cette action de l'Italie n'eût-elle pas produit chez nous les désastres moraux que l'historien est obligé de constater quand

il étudie cette époque de l'enfantement moderne si, ayant à choisir entre deux tendances caractéristiques de la Renaissance italienne, la France n'avait opté pour la plus séductrice, pour celle des mœurs relâchées et de la vie facile, — entre Dante et Pétrarque, dit avec une vue très juste M. de Maulde dans le dernier livre qui ait été publié sur cette époque lumineuse et pourtant compliquée [1]. Dante était plus près de notre austérité chrétienne, dont l'architecture symbolique des douzième et treizième siècles est comme un livre ouvert à tous les yeux. Pétrarque était plus Français, plus Provençal du moins, plus du peuple et des cours. Le populaire et les cours le comprenaient mieux, et le goût déjà frelaté inclinait à lui faire accueil. L'Église dut céder aux tendances de la place publique et des châteaux.

Il est bien entendu, quand nous écrivons ici les deux noms de Pétrarque et de Dante, que nous entendons tout autre chose que leurs personnes et leurs œuvres. Nous les considérons comme des entités qui se dégagent en lumière sous le reflet du temps qu'ils représentent. Dante exprime le symbolisme, l'idéal chrétien; Pétrarque est plutôt païen et sensuel. Le premier assigne à l'art un rôle moralisateur; le second n'y prend qu'un instrument de séduction et de plainte harmonieuse. C'est l'éternelle différence entre les deux théories de « l'art pour l'art » et de « l'art idéaliste ». M. de Maulde nous montre que la France, — c'est-à-dire ce qui faisait loi en ce temps-là, la cour et les grands, — prit plutôt le second que le premier pour guide, et qu'en lui entr'ouvrant la porte, elle laissa entrer les conteurs peu modestes de la lignée florentine : leur scepticisme, enveloppé un peu des mœurs qu'ils peignaient, et aussi, — fort heureusement, — les arts et les artistes dont ils se portaient les admirateurs fervents. Le pavillon amoureux couvrait une belle et noble marchandise. C'est une des raisons qui doivent nous rendre indulgents, non pour les vices, mais pour les formes dont on sut alors les revêtir. Trop heureux si les vices d'aujourd'hui empruntaient des dehors si magnifiques.

Tout en s'élevant à ces hauteurs, M. de Maulde n'a pas perdu de vue son sujet, qui est beaucoup plus près de la terre que du ciel. Ce sujet est véritablement la figure de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême et mère de François I[er]. Mais, en abordant le personnage qui exerça une si grande et, ajoutons-le tout de suite, une si heureuse influence sur nos destinées, il est bien difficile de n'en point entrevoir quelques autres de taille égale, sinon même supé-

[1] *Louise de Savoie et François I[er]*, 1 vol. in-8°, par M. de Maulde la Clavière.

rieure, et ces personnages, remarquons-le bien, sont presque tous des femmes. Elles sont étonnamment pourvues d'intelligence et d'esprit politique, les nobles dames de cette fin de siècle et du commencement de l'autre. Toutes sont lettrées, éprises d'art et de poésie, et ne présentent, sous leurs grâces mondaines, aucun symptôme de pédantisme, aucune nuance de ce que nous appellerions de nos jours « le bleuisme ». Je ne sais trop de quelle couleur étaient les bas de la « Marguerite des Marguerites », ni de sa mère, ni de sa cousine, Anne de Bretagne, ni même de cette mystérieuse Françoise qui parlait en vers à François, mais je m'assure que s'ils n'étaient pas couleur de chair, ils ne devaient pas être de couleur céleste.

L'idéal ne régnait guère en France au retour des expéditions de Naples et du Milanais. La seule conquête durable que l'on ait faite en Italie, c'était ce goût des choses belles ou simplement brillantes vers lesquelles nous portaient nos penchants. Les somptueuses étoffes, les riches mobiliers, les vases d'or, les bijoux, les perles, les diamants, les plumes rares, éblouissaient la foule et faisaient la fortune des artisans; mais, sous leur couvert, il s'était introduit aussi cette recherche des *concetti* et cet amour des personnifications allégoriques dont la langue fut affectée jusqu'au dix-septième siècle. Cette invasion plaisait aux femmes qui y trouvaient prétexte pour couvrir d'un voile léger leurs galanteries et les hardiesses de leurs imaginations. Les femmes régnaient d'un empire absolu; tout venait d'elles et allait à elles. Les lettres et les arts se pliaient à leurs volontés, à leurs caprices, sinon même aux lignes que leurs grâces dessinaient dans l'imagination des sculpteurs et des peintres, dans les plans même des architectes. Voyez les formes neuves que prennent ces lignes! Elles ne viennent pas d'Italie, celles-là. Elles sont de France et ne se rencontrent guère qu'en France. Qui leur a donné naissance? C'est la courbe elliptique, la courbe gracieuse par excellence, celle qui domine dans le corps féminin, celle que trace son geste libre et naturel, celle qui décrit l'ovale de son visage, le sourire de sa bouche, le développement de tout le corps jusqu'à la cambrure de la taille et du pied. Cette courbe vous la voyez remplacer dans l'architecture le plein cintre byzantin et romain, l'ogive à lancette du gothique et jusqu'aux arcs déjà surbaissés du style flamboyant. Les baies, les arcades et jusqu'aux ornements s'en vont en ondulant dans la pierre et semblent se mouler sur des formes qu'on ne dissimule guère, pourvu qu'elles ne soient voilées que sous un nom de chaste divinité.

Tel est le milieu dans lequel s'agitent les plus vivaces intérêts de la nation. Il faut savoir l'envisager tel qu'il est sans y introduire

de vive force nos idées modernes. Il se fit dans ce milieu d'apparence frivole, dans cette cour de luxe et de volupté, il se fit quelque chose de bien grand et de bien beau : la trame de la France, tissée par la monarchie, fut achevée. Il ne restait plus qu'à y broder les couleurs d'un grand siècle et à l'encadrer de bordures aujourd'hui tailladées.

## II

La première femme que nous rencontrons est Anne de France, dame de Beaujeu, fille aînée de Louis XI et sœur de Charles VIII, dont elle sut gouverner la jeunesse au profit de l'unité française et en lui faisant épouser Anne de Bretagne. Son nom se rattache étroitement à cette histoire. Anne de Beaujeu avait recueilli et adopté une nièce de son mari, fille d'un pauvre cadet de la maison de Savoie, le comte de Bresse, qui devint plus tard duc de Savoie, sous le nom de Philippe II. Cette fille qui « recevait au jour de l'an 80 livres pour s'acheter une robe de satin cramoisi de Venise, afin de pouvoir se montrer », fut mariée à Charles, comte d'Angoulême, prince plus lettré que riche, héritier éventuel pourtant de la couronne de France, si Charles VIII mourait sans postérité mâle et que son successeur, Louis de Valois-Orléans, encourût la même disgrâce.

Le mariage fut conclu le 16 février 1488. Louise donna d'abord le jour à une fille (11 avril 1492), qui fut cette gracieuse et lettrée Marguerite, auteur de l'*Heptaméron*, mariée au duc d'Alençon-Nemours. Deux ans et demi après, 12 septembre 1494, naquit un fils qui devint François I^er^.

On peut supposer que l'ambition ne manquait pas à Louise. Notre auteur la peint sous des traits peu flatteurs : elle possédait « l'art de dissimuler, la patience extérieure, une mémoire implacable; d'ailleurs mince, maigre, intelligente, plutôt façonnée pour la ruse que pour la force ». Elle avait des vues sur le duché de Milan (le comte d'Angoulême descendait de Valentine) et une perspective lointaine sur le beau royaume de France. Dès l'aurore de son mariage, elle avait donc sujet d'exercer ses qualités autant que ses défauts. Veuve à vingt ans, elle resta d'abord confinée dans sa petite cour de Cognac. La reine la détestait et ne souffrait pas volontiers sa présence. Il semble dès le début que la fille de Savoie fût plus Française que la dame de Bretagne. Louise avait dans les veines du sang des Bourbons.

C'est une figure très curieuse à étudier dans ses replis que celle de la duchesse héritière de Bretagne. Elle n'est plaisante qu'à

demi, bien que respectable toujours. Elle avait grande vertu, noble beauté, de l'esprit, du savoir, le goût des arts et des lettres; mais une hautaine fierté nuisait à ces belles qualités, et pour peu qu'elle y ajoutât cette dureté d'âme qu'elle montra contre le maréchal de Gié, ce qui lui arriva plus d'une fois, on comprend assez bien que sa cour de Blois ne ressemblât guère à cette petite cour de Cognac, où, dans sa pauvreté, les contemporains avaient reconnu le « paradis ».

On ne saurait dire que les deux femmes se ressemblassent même de loin. Deux fois reine de France par ses deux mariages, avec Charles VIII et ensuite avec son successeur, Louis XII, Anne avait su, malgré sa raideur, se faire un entourage de belles dames et de beaux gentilshommes. S'il s'y mêlait quelque galanterie, comme les mœurs du temps permettent de le supposer, la courtoisie couvrait tout; les apparences étaient sauvegardées. Elles l'étaient beaucoup moins à Cognac; elles le furent encore moins à Amboise, quand Louise vint s'y installer avec ses enfants. Si Cognac avait été un paradis, Amboise fut un éden oriental.

Ce n'était pas cependant la différence des goûts et des mœurs qui ouvrait un abîme entre les deux femmes. On se serait accommodé sur ce chapitre. La cause était beaucoup plus profonde et moins facile à masquer : elle était toute politique. La reine sentait en Louise une véritable ennemie, hostile à ses vues, à ses projets, et capable par ses ruses de les déjouer. Il semblait que la lignée de France allait tomber en quenouille. La reine n'avait que des filles. Une fois, l'espoir d'un héritier avait lui pour s'évanouir aussitôt. On comptait pour peu la branche des Bourbons et pour presque rien cette branche des Valois-Angoulême qui n'offrait encore à l'hérédité royale qu'un enfant assez mal élevé. Mais ce rien effrayait par sa turbulence, par ses ambitions hâtives et mal dissimulées. La patience de Louise ne suffisait pas à les couvrir, et la reine, de son côté, ne cachait pas ses intentions pour l'avenir. Elle avait bien apporté le duché de Bretagne à la France, mais entretenait la secrète pensée de le reprendre si son maladif époux venait à mourir avant elle.

En 1504, quand le bon Louis XII paraissait aux confins de la tombe, la reine, qui était riche et fort économe, préparait déjà son déménagement. C'est alors que Pierre de Rohan-Gié, lieutenant général de Bretagne et gouverneur du jeune François d'Angoulême, partisan résolu de la réunion définitive du duché de Bretagne à la couronne, serviteur dévoué de Louise et de son fils, mit le premier obstacle aux projets de la reine, sans déjouer toutefois ses méchants calculs. Le maréchal de Gié succomba dans sa lutte

loyale contre la reine. Il y perdit ses honneurs, mais y conquit une gloire qui n'a pas encore son marbre ou son bronze pour l'enseigner au peuple. On a dit que Louise de Savoie l'avait abandonné à la colère de la reine. Le reproche me paraît mal fondé. Si Louise avait essayé de le défendre, son intervention suspecte n'eût abouti qu'à la rendre complice. Avec un roi faible, épris de sa femme comme l'était Louis XII, devant une femme vindicative et dont le caractère entier jusqu'à la crûauté se serait porté à des violences dont il n'était pas malaisé de mesurer les effets, une seule conduite était à tenir : laisser passer et prendre patience. C'est ce que fit la mère de François, et si cette prudente attitude lui était inspirée par son grand amour pour son fils, et même par cette ambition, assez légitime d'ailleurs, de se trouver un jour la mère d'un roi de France, quel que soit, en un mot, le mobile qui la fit agir, ou pour parler plus juste, qui paralysa son action, l'historien français ne peut que s'en réjouir. La patience de Louise de Savoie valut peut-être l'acquisition définitive de la Bretagne. La reine la voulait donner, par le mariage de Claude, sa fille, à l'Espagne ou à l'Autriche. Elle comptait bien, en réclamant son douaire, si le roi venait à mourir, y ajouter Blois et les autres domaines de la maison d'Orléans, introduire en un mot l'étranger dans la place. Le maréchal de Gié avait pénétré ses intentions, et Louise de Savoie passa les jeunes années de sa vie à les déjouer.

Comment y réussit-elle? Par un esprit de conduite qui n'a pas été bien compris de tous les historiens. On n'a vu trop souvent en elle qu'une femme légère, impatiente du pouvoir, jalouse de son autorité sur son fils. Elle ne souffrait qu'avec peine qu'on lui en disputât la direction; on a pu croire qu'elle enviât même sur ce point les droits que le roi avait confiés au maréchal. Louise aimait son fils d'une ardeur qui l'emportait chez elle sur tous les autres sentiments, mais qui aiguisait singulièrement sa perspicacité. Elle sentait dans la reine autre chose encore qu'une ennemie personnelle : une ennemie de la France, et qu'était-ce que la France, sinon le domaine de son fils? Lorsque plus tard, durant la captivité de Madrid, elle prit les rênes, elle sut les tenir d'une main ferme et pour le plus grand avantage du royaume. Il serait difficile de lui refuser les talents qu'elle sut apporter dans ces circonstances douloureuses. Pourquoi ne pas reconnaître que, dans la période précaire qu'elle eut à traverser, elle ne manqua pas de cet esprit politique qu'elle devait montrer un peu plus tard? Si elle fut obligée de s'effacer, elle ne négligea pas d'exercer indirectement une réelle influence sur l'esprit mobile du roi. Tout alla bien tant que vécut le bon conseiller. Mais quand mourut (1510) le cardinal d'Am-

boise, l'esprit flottant du roi se trouva sans défense, aux prises avec une femme qui le dominait de toute la hauteur de sa beauté, de son caractère et de son orgueil. On entrevoit ici des luttes intestines dont Louis XII, nature douce, ami de la conciliation, ne devait pas toujours sortir vainqueur. Mais, telle est la vertu de l'ordre héréditaire que, si faible qu'il fût, le roi trouva, dans l'idée d'un pouvoir dont il n'était que le dépositaire et le gardien, la force de résister aux sollicitations pressantes d'une femme aimée et digne de l'être : s'il s'en tira par des subterfuges, on les nommerait d'un autre nom s'ils étaient l'œuvre d'un simple politique. L'idée que nous appellerions aujourd'hui « patriotique » était profondément ancrée dans cette âme que l'on a méconnue en la qualifiant de « bourgeoise ». Louis XII avait le sens profond d'un roi de France. Si les pensées intéressées de Louise de Savoie pénétraient jusqu'à lui et s'y rencontraient avec le souvenir des idées politiques du cardinal-ministre, il est juste de reconnaître qu'elles trouvèrent dans la conscience du roi un terrain bien préparé pour les recevoir.

Nous en avons la preuve dans cette déclaration « dûment scellée et paraphée », où d'avance il proteste de la nullité de tout pacte matrimonial de sa fille avec un autre que le duc François de Valois. M. de Maulde constate que le secret en fut bien gardé et qu'il n'est pas venu à la connaissance des historiens. Il tient l'original, ce qui ne permet pas de le mettre en doute. Afin d'obtenir la paix avec l'Allemagne, et plus encore avec la reine, le roi se trouva dès lors fort à l'aise pour annexer aux conditions une promesse de mariage de sa fille Claude avec Charles d'Autriche, le futur Charles-Quint. Ces promesses de mariage étaient assez communes dans ces temps-là, et il ne faudrait pas leur attribuer une valeur qu'elles n'avaient pas. On appelait mariage *a futuro* ce que nous désignerions sous le nom de fiançailles. On se souvient que Marguerite d'Autriche, mariée *a futuro* avec le fils de Louis XI, bien qu'elle eût été élevée dans cette fin à la cour de France, ne vit jamais se confirmer son mariage avec Charles VIII, et fut par lui renvoyée à son père Maximilien Ier. Plus tard, Anne de Bretagne et Marguerite d'Autriche se rencontrèrent aisément pour comploter l'alliance où la couronne de France aurait pu être broyée ou passer sur une tête étrangère. Anne était guidée par son ambition et son désir d'indépendance, Marguerite poursuivait sa vengeance et se préparait une revanche; mais elle ne pouvait ignorer, puisqu'elle en avait elle-même pâti, combien ces mariages d'enfants étaient aléatoires. Michelet, à cette occasion, accuse le « stupide orgueil » de la reine. Nous ne pouvons admettre que ce soit l'expression de

sa pensée. Anne savait fort bien ce qu'elle faisait; elle se garantissait pour l'avenir, *a futuro*, et se réservait un échange fructueux pour le cas où elle donnerait un Dauphin à la couronne. Ce Dauphin, toujours espéré, une fois entrevu, devait, pour rétablir l'équilibre, s'unir à une archiduchesse : — donnant, donnant.

La Providence se chargea de couper court à tous ces beaux calculs : c'était le roi qui était mourant, ce fut la reine qui mourut. Avant de mourir, elle avait dû céder sur le point capital de ses projets et laisser effacer par le roi la clause désastreuse du traité de Blois. Les Etats généraux, sur lesquels s'appuyait la pensée royale, pesèrent d'un assez gros poids dans la balance pour entraîner les résistances de la reine. Les fiançailles révocables de 1506 tournèrent en mariage *de præsenti* en 1514. Claude de France n'avait pas quinze ans. Un fait curieux remis en lumière par M. de Maulde :

« Bien convaincue que rien désormais n'empêcherait plus sa fille bien-aimée d'appartenir à François de Valois, elle confiait à Louise de Savoie, par son testament, sa fille et sa fortune. » Était-ce pressentiment de sa fin prochaine, effet d'un sentiment religieux qui planait de haut dans son âme, d'une conscience qui s'éclairait aux lumières de la foi, Anne de Bretagne avait senti s'affaiblir peu à peu en elle cet orgueil qu'on disait indomptable et cette haine qu'elle avait vouée à sa cousine. Elle avait reconquis les cœurs par sa bonté, par sa douceur. Elle fut vivement regrettée, et un contemporain raconte qu'on ne pouvait « se saouler de pleurer ». Il pleurait aussi, l'époux qui venait de la perdre : « Allez, disait-il, et faites le caveau et le lieu où doibt être ma femme assez grand pour elle et pour moy, car, devant que soit l'an passé, je seray avec elle et lui tiendray compaignie. »

## III

La mort d'Anne de Bretagne fut le signal de la délivrance pour Louise de Savoie. Tout danger imminent du démembrement de la France était écarté. C'était peu pour la mère de François, si la couronne, conservant tous ses fleurons, n'était pas un jour assurée à son fils. Un mouvement de l'opinion, peut-être plus respectée alors que de nos jours, se manifestait si clairement, qu'il fallait bien y prendre attention. Tout ce qu'il y avait de puissant et de politique dans le royaume, hormis la petite cour d'Amboise, réclamait du roi un héritier direct, que deux mariages ne lui avaient point donné. Tenterait-il la fortune d'une troisième union? Par

complexion autant que par intérêt dynastique, Louis s'y sentait porté. L'état des relations de l'Angleterre avec la France, au moment où celle-ci était toujours menacée par l'Espagne et l'Allemagne, rendait désirable une alliance entre les deux couronnes. On se hâta de la conclure. Bohier, général de Normandie, venait de partir pour négocier un arrangement avec l'Angleterre et la libération du duc de Longueville. Pendant ce temps, le roi faisait célébrer en sourdine le mariage de sa fille aînée avec François, dans la chapelle du château de Saint-Germain. Louise de Savoie n'y parut pas, et tous les assistants portaient le deuil. Lequel? Celui de la reine Anne ou celui de sa fille Claude? (18 mai 1514.) Elle n'était ni belle ni bien faite, la pauvre reine à venir. Elle était bonne au point d'être prise pour sainte, et elle le fut en effet. Quelques jours avant ce mariage qui ressemblait si fort à un enterrement, le 13 mai, le nouveau mariage du roi fut annoncé, mais il ne paraît pas qu'il eût provoqué un grand élan d'enthousiasme. On était blasé sur les mariages du roi. On savait trop bien qu'il n'en résulterait rien qui fût de nature à modifier l'ordre visible de succession. Et c'est pour cette raison sans doute que ni François ni sa mère ne firent jouer leurs batteries pour l'empêcher. Au contraire, ils s'en réjouissaient et avaient d'assez bonnes raisons de s'en réjouir. Le grand péril était définitivement écarté. L'Espagne n'aurait point pied en France, et l'Allemagne, par cette porte, n'y pourrait pas un jour pénétrer.

Henri VIII, de sinistre mémoire, avait une sœur d'un assez difficile placement. Elle était fort jolie et n'avait que seize ans. Son caractère aimable, enjoué, en faisait une singulière épousée pour ce vieux roi usé, cassé avant l'âge, toujours malade, le pied déjà dans cette tombe qu'il avait fait préparer pour la reine défunte et pour lui. Le 7 août, la paix fut signée par Longueville, encore prisonnier, entre l'Angleterre et la France en même temps que le contrat de mariage, et celui-ci consacré au nom du souverain par les cérémonies habituelles. L'histoire raconte que Louise en fut vivement émue et que sa colère alla jusqu'au délire. Il était bien tard pour prendre souci d'un tel événement, et, j'ajouterai, peu raisonnable. Les mauvaises langues du temps et les pamphlétaires du nôtre ont attribué une autre cause à ces tardives colères : François attendait du roi le commandement de l'armée d'Italie ; ce fut le jeune duc de Bourbon qui en fut chargé. Chez Louise de Savoie, « cette exaltation se serait compliquée d'une passion malheureuse pour le duc de Bourbon, et le dédain de l'idole du jour pour des appas, déjà sur le retour, aurait allumé une rancune dont la France paya plus tard les conséquences ». Telle est, du moins,

la thèse que certains historiens ont soutenue en négligeant d'en fournir les preuves. M. de Maulde la contredit et reconnaît n'avoir rien découvert dans les cartons ni dans les livres qui puissent la justifier. Il a pourtant fouillé partout.

François ne paraît pas avoir, au même degré, du moins, partagé les colères de sa mère. Il prit très gaillardement son parti d'une aventure que l'on pouvait considérer comme plus dangereuse pour le roi que pour son héritier présomptif. Quoiqu'il dît dans son intimité que les noces du roi lui « perçaient le cœur », il n'en montra rien à la cour où « il avait la prudence », — une prudence de vingt ans ! — « d'étaler quelque joie ». A son âge, et son caractère tout en dehors étant donné, François ne devait voir en la circonstance qu'une occasion de fêtes et de tournois pour lesquels il était passionné. On peut croire même que l'arrivée à la triste cour de Blois d'une princesse jeune et séduisante n'avait rien pour l'effaroucher. Sa conduite l'a bien prouvé plus tard.

Marie d'Angleterre était une jolie blonde, « sans rien de fade, aux traits légèrement accentués, mais réguliers, avec un air de grandeur et beaucoup d'élégance; beauté tout anglaise, pétrie de rose. Une coiffe noire, une robe de damas d'or, fourrée d'hermine et beaucoup échancrée, un collier d'or, encadraient à merveille ses charmes. Elevée à la mode nouvelle, elle aimait à outrance la toilette, le plaisir, « riens mélancoliques, ains toute récréative », coquette, « le cœur facile » : tel est, d'après les documents écrits et les dessins, le portrait qu'en trace M. de Maulde. Il ajoute : « On a cru reconnaître Marie dans un des personnages de la *Noce de Cana*, de Véronèse, au Louvre. » On s'est lourdement trompé : Véronèse n'avait que quatre ans quand mourut Marie d'Angleterre, et il n'était pas homme à prendre ses modèles parmi les personnes qu'il n'avait jamais vues.

François fut chargé d'aller recevoir Marie à Boulogne. La mission lui était certainement agréable. Il se mit en frais de toute façon. Accompagné des ducs d'Alençon, de Bourbon et des principaux seigneurs, il reçut Marie au débarqué. Celle-ci avait un cortège magnifique dans lequel se montrait, au premier rang, Charles Brandon, duc de Suffolk, « brillant cavalier, passion de toutes les femmes, notamment de Marie », dit-on. Le voyage fut un véritable triomphe. « Une si belle personne, tout or et diamants, plut fort au duc de Valois. » Nous avons d'autant moins de peine à le croire, qu'il fallut bientôt l'avertir de ne point aller jusqu'à plaire lui-même à la jeune reine. Toujours est-il, qu'il s'y employa tout d'abord de son mieux. Il faut croire qu'il y réussit plus qu'il ne convenait pour ses intérêts héréditaires, car les chroniqueurs du

temps ont multiplié les allusions à ce sujet. « Encore une fois, dit Brantôme, le mystère s'en allait jouer. » Un courtisan, Grignols, avertit François du piège qui lui était tendu et s'efforça vainement de l'en détourner. Courageusement, il alla trouver Louise de Savoie, et la mère eut sur son fils assez d'empire pour le détourner de faire une mauvaise action qui aurait été une énorme sottise. Il fallait laisser le roi tout seul se tirer d'affaires.

Celui-ci avait montré assez vivement un regain de jeunesse. Il était allé dans un galant équipage au-devant de Marie jusqu'à Abbeville. La route semblait toute brillante d'or. Il avait pris part, en spectateur du moins, à toutes les fêtes, à tous les tournois que François avait si royalement organisés. Louis affrontait toutes ces fatigues et se piquait d'en triompher. Toutefois ce n'était pas de ce côté que s'annonçait le danger. Marie avait amené avec elle ce Charles Brandon, ce beau duc de Suffolk, sorti de rien pour arriver au sommet de l'aristocratie anglaise. On lui attribuait beaucoup d'entregent et peu de scrupules; on le disait prêt à toutes les bassesses pour se hisser au premier rang et à toutes les audaces pour s'y maintenir. Il était resté en France après le mariage et ne paraissait pas disposé à retourner chez lui. Marie l'avait attaché à sa personne, et il n'eût pas été aisé d'obtenir qu'il fût congédié. Le plus prudent, d'ailleurs, était de ne pas lui rompre en visière, mais de le surveiller de près. Ramené à la raison par les sermons de Grignols et surtout par la sollicitude éclairée de sa mère, François chercha autour du roi une sauvegarde contre les hardiesses du courtisan et l'eut bientôt trouvée. Claude de France fut en quelque sorte constituée gardienne de la vertu de sa belle-mère et s'y employa avec un grand dévouement. Elle avait son lit dans la même chambre et ne la quittait guère plus que son ombre. Boccace, qui était fort goûté à la cour d'Amboise et au chevet de Marguerite, aurait pu trouver là matière à l'un de ces contes qu'il contait trop bien. La sainte fille du roi avait-elle conscience du rôle que son mari lui faisait jouer? Peu importe. Ces précautions, d'ailleurs, parurent insuffisantes. Suffolk était un homme avec qui l'on pouvait s'entendre. On négocia avec lui. Henri VIII en avait fait son ambassadeur; on le prépara à devenir son gendre. Marie lui fut promise en justes noces à des conditions qu'il est possible de soupçonner, mais qu'il n'est pas permis d'énoncer. Le pacte, dans lequel on reconnaît la main de la mère bien plutôt que celle du fils, fut loyalement tenu du côté de François. Lorsque, épuisé par la vie active qu'il menait depuis deux mois, le roi mourut le 1er janvier 1515, François et sa mère hâtèrent le mariage. Michelet fait un grief à Marie d'avoir pris époux avant la fin de son deuil.

Le reproche est injuste : Marie obéissait à une nécessité politique dont elle eut eu grand'peine à se dégager. Un beau douaire lui fut assuré et elle put conserver le titre de reine. Le plus mécontent de l'aventure fut certainement Henri VIII. Revenu de son erreur, François écrivit sous le portrait de la belle Anglaise : « Plus sale que reyne. » La phrase n'était pas très galante, mais au moral elle avait quelque justesse.

Le livre de M. de Maulde s'arrête ici. Il pourrait avoir une suite. Chemin faisant, l'auteur a évoqué quelques autres figures de femmes et même effeuillé discrètement et d'une main légère le livre des premières amours de François. Bien que le sujet ne rentrât point complètement dans son cadre, il a tenu à présenter au lecteur une des figures les plus intéressantes du règne, celle de Françoise de Foix. L'auteur est un écrivain tout plein de précautions. Il ne chemine à travers une histoire, parfois fort embrouillée, qu'en s'appuyant sur les documents les plus sûrs et sans craindre d'en embarrasser le récit. Nous aimons cette façon loyale de parler au public. Cette méthode qu'il a ponctuellement suivie en face d'Anne de Bretagne et de Louise de Savoie, il me semble l'avoir un peu négligée dans les pages qu'il a consacrées à la comtesse de Châteaubriant. Nous ne voudrions pas laisser le lecteur sous l'impression que ces pages peuvent faire naître. Françoise de Foix est une figure qu'il est difficile de séparer du personnage dominant et dominateur de la mère de François Ier. Ce serait donc laisser le tableau incomplet que de n'y point faire entrer l'image de cette femme qui encourut la disgrâce de Louise alors que l'ambition était satisfaite et que la politique n'était plus en jeu.

## IV

Quelques incidents littéraires, que nous estimons d'une relative importance, ont remis tout récemment en question une thèse qui n'est pas nouvelle et qui pourtant ne cessera jamais de revenir en discussion. On a repris avec un certain éclat au théâtre *la Femme de Claude*, de M. Alexandre Dumas, où cette thèse est posée avec une dramatique énergie, et presque en même temps est publiée, dans le second volume des œuvres de M. Parodi, « un drame historique, en cinq actes et en vers », dont le sujet, sous le titre de *la Jeunesse de François Ier*, met en scène la mort violente de Françoise de Foix, immolée par son mari Jean de Laval, comte de Châteaubriant. Il n'existe aucun point de ressemblance entre les deux ouvrages, sinon que les deux femmes, au dénouement, sont

frappées par la main du mari outragé. Le drame de M. Parodi, malgré de très beaux vers et quelques scènes d'un touchant intérêt, n'a pas eu les honneurs de la représentation. Il n'a même pas trouvé grâce devant le Comité de lecture de la Comédie-Française. Beaucoup en le lisant seront peut-être d'avis que le Comité n'a pas eu tort en refusant de porter la cause devant le public, mais l'écrivain repoussé a pu s'en consoler en recevant de Victor Hugo le témoignage que son estime était acquise à l'auteur de cette « maîtresse œuvre ». Il semblerait donc que le grand poète se serait aisément associé à la thèse du « Tue-la », que M. Alexandre Dumas fils a tenté d'élever à la hauteur d'une loi morale. Cependant la victime de Laval, chez M. Parodi, est très loin de mériter le sort de la femme de Claude. C'est une âme tendre, désintéressée, dévouée au prince qu'elle aime sans autre arrière-pensée que de l'élever au rang des héros. Loin de trahir son pays comme Césarine, elle donnerait son sang pour lui; et elle le donne en effet puisqu'elle le répand sur le champ de bataille de Pavie, où l'a conduite son double amour de la France et du roi.

Sans intervenir dans une discussion qui nous semble épuisée, et surtout sans prendre parti dans une cause qui nous paraît comporter tant d'éléments divers, de nature à en modifier le caractère, à l'expliquer ou à la rendre odieuse, il est permis de se demander si les poètes, les romanciers, les historiens eux-mêmes qui ont évoqué le souvenir de Françoise de Foix ont tracé de leur héroïne une image fidèle; si les faits dont ils ont environné sa mémoire ont une apparence d'authenticité suffisante pour légitimer les broderies de leur imagination ou les arrêts de leur conscience.

On va vite en histoire de nos jours, on se fait un malin plaisir de dépouiller de leur gloire des figures que nos pères admiraient de bonne foi, et par contre de faire surgir de l'obscurité des héros inconnus dont la beauté nous éblouit. On accumule pour cette œuvre des témoignages souvent suspects. La vérité ne s'y reconnaît pas toujours, mais la gymnastique de l'esprit s'y exerce souvent avec souplesse. Pourvu qu'on y mette de la bonne foi et aussi de la bonne grâce, tout est sauf et les presses n'auront pas gémi en vain.

Ils sont nombreux les écrits que Françoise de Foix a inspirés. Ils l'ont été plus encore dans le passé que dans le présent. Le plus fameux, sinon le premier inventeur de cette histoire fabuleuse de la comtesse de Châteaubriant est Antoine Varillas, dans sa fabuleuse *Histoire de François Ier*. Son livre est tout un roman dans lequel le caractère des personnages connus n'est pas moins altéré que les faits les plus notoires. L'écrit venait en son temps vers la

fin du dix-septième siècle. Il amusa beaucoup les lecteurs, avides d'histoires scandaleuses et enclins à voir revivre au château de Versailles les mœurs du château d'Amboise. Après Varillas et à sa suite viennent Vanel, un plagiaire, Pierre de Lesconvel, un romancier à la manière de Scudéry [1], et Bayle, un philosophe peu scrupuleux dans le choix de ses autorités. Bayle, pourtant, ne s'engage pas à fond, et de nos jours Larousse le copie dans ses réserves. A partir de ce moment, tous les livres qui s'occupent de François I^er et de Françoise de Foix racontent les mêmes faits de la même manière et leur imposent le même dénouement. L'Allemagne, à son tour, donne dans le panneau, et la *Biographie Didot* s'y fourvoie sans trop y croire. Enfin, tout à l'heure, M. Parodi s'est laissé séduire par la légende et y a ajouté de son cru une scène qui aurait produit grand effet au théâtre, si la Comédie-Française l'avait permis.

Cependant les romanciers de toute sorte qui ont touché à la vie de Françoise de Foix ont trouvé des contradicteurs fortement armés. Dès que Varillas eut donné cours à ses premières imaginations, un savant avocat du parlement de Rennes, Pierre Hévin, entreprend de les réfuter. Il y parviendrait avec plus de succès s'il n'avait poussé jusqu'à l'exagération son désir de gagner sa cause devant le tribunal de l'opinion. « C'est une calomnie odieuse, dit-il, et même digne de punition, d'avoir accusé une dame des premières maisons de France, épouse d'un seigneur des plus considérables de la Bretagne, d'avoir aimé François I^er et d'avoir manqué de fidélité à son mari. » Que Françoise de Foix ait été la maîtresse de François I^er, il est téméraire de le nier, et c'est rendre suspect son témoignage sur tous les autres points que de se porter garant d'une vertu qui a si royalement sombré. Mieux inspirés, des écrivains modernes ont limité leurs efforts à éloigner de l'histoire les éléments romanesques dont la légende l'avait embellie. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) a rectifié le récit de Varillas avec une sûreté d'érudition qui n'a été dépassée que par M. de Lescure. Michelet, qui n'a pas hésité à flétrir la mémoire de François I^er et celle de Marguerite d'Angoulême, sa sœur, n'aurait pas manqué d'emboîter le pas à Varillas et à Lesconvel, s'il avait entrevu à leurs récits la moindre vraisemblance. Il a reculé devant leurs inventions. Néanmoins le drame de Châteaubriant est passé à l'état de chose jugée, et l'on serait malvenu d'en contester l'exactitude aux lieux mêmes où l'on montre encore sur le pavé les traces d'un

[1] Dreux du Radier attribue le roman de Lesconvel, d'ailleurs resté anonyme dans ses nombreuses éditions, à Henriette-Julie de Castelneau, comtesse de Murat.

sang qui n'a pas été versé. Ajoutons, pour que la note rieuse ne manque pas à notre exposé, que l'on a mis, au commencement de ce siècle, Françoise de Foix en opéra-comique. La pièce est de Bouilly et Dupaty pour les paroles; la musique est de Berton. Elle fut représentée la première fois le 28 janvier 1809 et eut un grand succès. Les auteurs n'ont pas suivi les traces de leurs devanciers. Ils ont fait de Françoise la plus fidèle des épouses et de François Ier le plus vertueux des chevaliers. Le mari jaloux n'a autorisé la venue de sa femme à la cour que sous un nom d'emprunt. Le roi, qui connaît la ruse, n'a d'autre pensée que de confondre le jaloux et de l'amener à faire amende honorable aux pieds de la comtesse. Toute la trame du *libretto* n'a guère plus de vraisemblance que celle des *Diamants de la Couronne*, mais les vers en sont infiniment meilleurs.

Nous ne possédons pas de portrait authentique de Françoise de Foix, et c'est dommage, car ce qu'en disent les auteurs du temps nous donnerait bonne envie de la voir comme nous voyons au Louvre la Mona Lisa, la Lucrezia Crivelli et sans doute cette belle Ginevra dei Benci, qui disputait à la Joconde le pinceau de Léonard. Nous n'avons d'elle qu'un croquis douteux et fort insuffisant, passé de la galerie de Mme de Boissy dans la collection Rouard. La légende qui l'accompagne dit : « Mieux contournée que peinte »; et comme les traits ne manquent pas de beauté, nous ne pouvons nous défendre de penser que la femme était fort belle de corps comme de visage. Le romancier Lesconvel, nous la montre au sortir de l'enfance « d'une beauté si achevée qu'elle enlevoit tous les cœurs. Une taille avantageuse, un air engageant, mêlé de fierté et de douceur, des cheveux noirs et en grande quantité qui relevaient la blancheur et l'éclat de son teint, tout cela joint à un esprit aisé, juste, fin, de bon sens et qui commençoit à briller, la rendoit la plus rare et la plus belle personne de son siècle ». Ce portrait, qui n'est pas tracé d'après nature, n'est pas non plus exact en tout point. Françoise de Foix n'avait pas ce teint de blancheur éclatante. Elle était fort brune, au contraire, et c'est elle-même qui le fait assez clairement entendre dans une épître en vers adressée à son royal amant, où elle met sa vaillante beauté en parallèle avec la blancheur de la blonde Mlle d'Heilly. Cette blancheur de lait ne lui dit rien de bon :

Or qui est froid est contraire à nature,
Doncques blancheur nous est fort bien contraire,
J'en parle trop, mais je ne m'en puis taire,
Car j'ai bon droit et si suis toute sûre

En connaissant que de moi n'avez cure,
Que pour le moins, si je ne vous puis plaire,
Si aimez-vous de celle qui est noire
Le propre nom, et faut que je l'endure.

A quoi le roi répond de sa main de poète fâché d'être surpris en faute :

Tout est rompu, certes, en mon endroit
Sans juste cause et nul titre de droit,
Et en cela malheureux je me tiens;
Car pour t'aimer, gagné je n'y ai riens,
Fors seulement que j'ai eu connaissance
Qu'en femme noire n'a pas grande fiance.

Françoise riposte en le traitant d'ingrat :

Mais qui eût su penser pouvoir trouver au miel
Tant de mortel venin, d'amertume et de fiel.

Si l'on doutait encore que la belle comtesse eut le sang et le teint vifs des brunes, nous invoquerions le témoignage de Brantôme, moins suspect que celui de Lesconvel :

« Un très grand prince, de par le monde, vint une fois à être amoureux de deux belles dames tout à coup, ainsi que cela arrive souvent aux grands qui ayment les variétés. L'une était fort blanche et l'autre brunette, mais toutes deux et fort aimables. Ainsy qu'il venait un jour de voir la brunette, la blanche jalouse luy dit : « Vous venez de voller pour corneille. » A quoy luy respondit le prince irrité et fasché de ce mot : « Et quand je suis un peu avecque « vous, pour qui vollé-je ? » La dame respondit : « Pour un phénix. » Le prince qui disoit des mieux répliqua : « Mais dites plustôt pour « l'oiseau de paradis, là où il y a plus de plume que de chair »; la taxant par là qu'elle estoit maigre aucunement; aussi estoit-elle fort jovanote pour estre grasse; ne se logeant coustumièrement que sur celles qui entrent dans l'aage, qu'elles commencent à se fortifier et renforcer des membres et autres choses. »

Pour compléter l'image que nous devons nous faire de la dame de Châteaubriant, nous avons encore deux témoins, deux témoins funèbres. Clément Marot, dans une épitaphe célèbre, nous la représente « richement étoffée de grande beauté, de grâce qui attire, de bon savoir, d'intelligence prompte ». Un autre poète du temps, moins connu et moins fêté, Sagon, a aussi écrit l'épitaphe de la belle comtesse, mais il l'a faite en latin. Il dit d'elle qu'elle

fut « la meilleure, la plus belle et la plus pieuse femme de France, réunissant en elle tous les dons de l'esprit et du corps ».

Nous n'avons aucune peine à admettre l'exactitude du portrait : Françoise avait l'âme tendre; assez visiblement elle aima François I[er] d'un cœur désintéressé pour elle, sinon pour les siens. L'escapade que Brantôme lui prête avec Bonnivet n'est pas sûrement démontrée. Sa piété ne nous paraît pas douteuse en un temps où religion et galanterie faisaient, à la manière espagnole, assez bon ménage. Enfin, la haine que lui avait vouée Louise de Savoie nous la recommande tout autant que l'affection non douteuse que lui portait la sœur du roi, cette Marguerite des Marguerites, que Michelet a si légèrement calomniée en la donnant elle-même pour rivale à la favorite de son frère, et qu'il a si grandement louée en rappelant, — non pas qu'elle a écrit l'*Heptaméron*, ni même qu'elle fut la grand'mère de Henri IV, — mais que « recueillant dans son sein ceux qui n'ont point de nid, elle fonda à Paris le premier asile pour les orphelins délaissés ».

## V

Françoise de Foix, née en 1495 ou 96, fut appelée, dès l'âge de douze ans, à la cour de Louis XII par la reine Anne de Bretagne, sa cousine. Elle appartenait à une branche de cette illustre maison de Foix qui avait régné sur la Navarre et qui avait donné à la chevalerie française Gaston Phœbus et Gaston de Foix, duc de Nemours, le vainqueur de Ravenne, où il fut, par grand malheur, enseveli dans son triomphe, à vingt-trois ans. Elle avait trois frères, connus dans l'histoire sous les noms de Lautrec, Lescun et Lesparre, tous trois batailleurs hardis, téméraires, qui ont tous les trois versé abondamment leur sang sur les champs de bataille où flottait le drapeau de la France. Le premier est mort devant Naples, en 1528, après avoir été ramassé mourant à Ravenne et avoir pris grande part à la victoire de Marignan. Le second, qui fut maréchal de France, périt à Pavie. Le troisième devint aveugle sous les coups des Espagnols, qui entamèrent son casque sans pouvoir affaiblir son courage. La vaillance des trois hommes a largement payé les faveurs qu'ils durent, dit-on, à la beauté de leur sœur, mais bien davantage encore à leur héroïsme.

La cour d'Anne de Bretagne avait gardé la sévérité des anciens âges et aussi leurs coutumes. Les fils des grandes maisons y venaient faire leur apprentissage de chevalerie. Là se rencontrèrent les frères de Françoise avec la fleur des plus nobles familles; là

se lièrent, pour les travaux de la guerre, à côté de Vendôme et de Bayard, de Fleuranges et de Montmorency, auprès du vieux Trivulce et du trop fameux connétable, les jeunes nobles que l'on envoyait ensuite se battre en Italie. L'un d'eux fut Jean de Laval, seigneur de Château-Briant. Il était fils de la dame de Rieux, apparenté de la reine et de la maison de Foix, très riche, très instruit pour un homme de son temps, protecteur des lettrés, et particulièrement de Clément Marot. Rien d'étonnant qu'il se fût épris de la jolie fille d'honneur et l'ait épousée, quoiqu'elle n'eût pas de dot. Quel âge avait-elle? Les gros dictionnaires historiques disent qu'elle n'avait que douze ans, et ils la font naître, au plus tard, en 1496. Le mariage aurait donc eu lieu en 1508, et l'on comprendrait alors qu'Anne de Bretagne ait pu favoriser cette alliance. Mais Lesconvel, écho de Varillas, raconte que Lautrec, frère aîné de Françoise, s'étant lié avec Jean de Laval aux funérailles de la reine, lui fit, par amitié, épouser sa sœur. Or les funérailles d'Anne de Bretagne furent célébrées en 1514. Françoise avait alors dix-neuf ou vingt ans.

Il est assez difficile de mettre les romanciers d'accord avec les historiens, et les historiens entre eux. Pour donner satisfaction à tous et surtout au bon sens, prenons une moyenne et admettons que Françoise put devenir comtesse de Châteaubriant « par contrat » dès l'âge de quatorze ans, en 1509, mais ne fut la femme de son mari que vers l'âge nubile, vers quinze ou seize ans. Ce ne serait guère que trois ans après que le sire de Châteaubriant l'aurait ravie à la cour de Louis XII, c'est-à-dire lorsque mourut Anne de Bretagne. Jean de Laval figurait aux funérailles de la reine comme un de ses grands feudataires. Il disparaît ensuite pour un temps. Nous le retrouvons à la cour de François I^er^, mais seul. Il a mis sa femme en lieu sûr, dans cette vieille forteresse bâtie au onzième siècle par Briant, comte de Penthièvre. Le séjour n'avait rien d'agréable pour une jeune et jolie femme, mais le sire de Châteaubriant s'était efforcé de l'embellir. Il y avait prodigué les richesses de l'art et avait décoré les appartements réservés à Françoise avec ce luxe élégant que la maison d'Anjou avait rapporté d'Italie en France. Une partie du vieux château subsiste encore aujourd'hui, mais nous en avons fait une sous-préfecture et une mairie. C'est assez dire que l'art du seizième siècle a dû s'effacer sous l'empire de besoins nouveaux.

Jean de Laval avait là caché son trésor. C'est le sort des trésors d'être recherchés et découverts. Avant même de monter sur le trône, François d'Angoulême avait conquis une assez haute renommée de séducteur pour porter ombrage à tous les proprié-

taires de trésors féminins. Il devait connaître la jeune comtesse de Châteaubriant. Il l'avait certainement vue toute jeune fille à la cour de son prédécesseur où sa double qualité de gendre et d'héritier présomptif l'appelait souvent. Nous devons donc reléguer au pays des fables tout ce qu'on nous raconte des ruses du mari pour persuader au roi que sa femme était laide et difforme. Le roi n'en pouvait pas croire un mot. Nous devons également écarter le procédé trop ingénieux dont Laval se serait servi pour interdire à sa femme d'obéir à ses propres commandements s'ils n'étaient accompagnés d'un certain anneau précieux ou d'une moitié de pièce d'or dont l'autre moitié serait restée comme souche aux belles mains de la dame. Ces histoires font très bon effet au théâtre surtout quand elles sont accompagnées de jolie musique, mais elles perdent tout intérêt dans les livres où elles ont le tort d'être trop connues et d'avoir beaucoup servi. Les choses ont dû se passer d'une manière plus simple et plus naturelle. Le roi aura dit à son sujet : « Pourquoi n'amenez-vous jamais la comtesse à la cour? La cour du roi de France doit réunir tout ce qu'il y a de vaillant dans ma noblesse, tout ce qu'il y a de beau parmi les dames. » On disait encore « damoiselles », on ne disait pas encore « femmes ». Et voilà comment tout simplement, tout bonnement, le sire de Châteaubriant fut tenu d'amener Françoise de Foix à la cour. Jetons un voile discret sur ce qui s'en est suivi. Aujourd'hui, nous dirions qu'il y eut pour couvrir le péché des « circonstances atténuantes ». Françoise était belle, toute remplie de grâces et d'attraits, pleine de douceur et d'esprit. Le roi était le plus beau, le plus vaillant chevalier de son royaume, brave jusqu'à la témérité, brillant jusqu'à éblouir ses amis, jusqu'à confondre ses ennemis, aimé du peuple, aimé des grands et des petits, d'esprit léger, aventureux, comme on les aime en France, respectueux des femmes jusqu'à les adorer toutes, courtois jusqu'à convier ses adversaires en champ clos. Elle et lui, que voulez-vous qu'ils fissent? Ils succombèrent, et, de part et d'autre, je le suppose, sans trop se faire prier.

De Marignan à Pavie, il y eut une dizaine d'années de fidélité, mitigée du côté du roi par des écarts qui firent couler de belles larmes. A partir de Pavie, et surtout du retour de captivité, les larmes devinrent amères et se changèrent en ruisseaux, jamais en torrents. La haine de Louise de Savoie avait trouvé un auxiliaire. M<sup>lle</sup> d'Heilly, Anne de Pisseleu, cette « blanche » non moins belle, non moins lettrée, non moins spirituelle que « la brune », — « la plus belle des savantes, la plus savante des belles », disait-on, — avait assez fortement captivé le roi pour lui faire un jour

oublier les sentiments généreux du gentilhomme. Brantôme raconte l'histoire et l'on aimerait à douter de son exactitude. La nouvelle maîtresse de François I^er^, cette blonde Picarde qui sera bientôt la duchesse d'Etampes, exerce déjà son autorité sur le cœur fragile de son amant. Elle exige de lui qu'il réclame à Françoise les bijoux qu'il lui a donnés. Le roi cède : Brantôme a soin toutefois de dire que ce n'est pas pour leur valeur que le roi les redemande, mais à cause des jolies devises qui y sont gravées et qui, la plupart, avaient été dictées par la docte et lettrée Marguerite, sœur de François, et, — nous l'avons dit, — amie de Françoise. Celle-ci s'engage à tout rendre dans trois jours, fait venir un orfèvre qui fond les bijoux, et Françoise envoie les lingots à son royal amant, disant que les devises qui lui sont chères demeurent gravées pour jamais dans son cœur. Le roi sentit la leçon et renvoya les lingots.

## VI

Nous en sommes arrivé au point le plus litigieux de cette histoire. La brune est vaincue par la blonde au retour de Madrid. Elle retourne ou elle est ramenée à Châteaubriant avant même que le prisonnier de Pavie soit rentré en France. Laval, disent Varillas et les romanciers à sa suite, est un rude et dur guerrier. Il avait enfermé sa femme dans une des tours du vieux château, ne lui laissant pour compagnie que sa fille âgée de sept ans. L'existence de cette fille de sept ans ferait supposer que la comtesse de Châteaubriant ne serait venue à la cour de François I^er^ que quatre ans après la bataille de Marignan, c'est-à-dire vers 1519. Cette fille meurt, le roi va revenir de captivité, Françoise va être rappelée à la cour, d'où l'a chassée Louise de Savoie. La vengeance va échapper à Laval. Il entre dans sa chambre, accompagné de six hommes, et le supplice commence. Françoise est saignée aux quatre membres, son beau sang coule et inonde les dalles. Françoise, peu à peu, pâlit; ses doux yeux perdent leur tendre regard; elle meurt, et le cruel est là, debout, les bras croisés sans doute, contemplant sans émotion ce lamentable spectacle.

La tragédie est bien imaginée. Varillas dit en avoir trouvé le récit circonstancié dans un mémoire manuscrit du conseiller Ferrand, mais comme personne d'autre n'a jamais vu ce manuscrit, comme il ne dit pas où il l'a laissé après l'avoir extrait des archives de Châteaubriant, et comme les faits qu'il rapporte sont démentis par toutes sortes de preuves anciennes et nouvelles, nous n'hésitons pas à classer le récit de Varillas parmi ces fictions qui défi-

gurent l'histoire sans grandement profiter à la poésie. Il n'est pas vrai que le sire de Laval ait été aussi méchant qu'on le représente. Il n'est pas vrai qu'il ait exercé une abominable vengeance sur sa femme. Il n'est pas vrai qu'il l'ait fait saigner des quatre membres ni qu'il l'ait fait périr de mort violente. Il n'est pas vrai que Laval ait pris la poste, pas plus que le chemin de fer, pour se réfugier en Angleterre et se mettre à l'abri de la justice du roi. Il n'est pas vrai enfin que le sang dont on montre les traces à Châteaubriant ait coulé des veines bleues de Françoise de Foix. Voyageur curieux à qui on les montre, vous avez peut-être, à votre déjeuner, mangé une côtelette du mouton qui les a fournies.

Les preuves ont été accumulées par Pierre Hévin et corroborées depuis lors par des arguments et des documents nombreux.

Jean de Laval, sire de Châteaubriant, était un brave et vaillant soldat, à la mode du temps, jaloux peut-être du joyau qu'il avait cueilli, à la persuasion possible de sa double souveraine et cousine, Anne de Bretagne, reine de France, mais il n'avait rien d'un Barbe-Bleue. Il avait tâté des mœurs faciles de la Renaissance, s'était familiarisé avec les usages courtois de la cour, et savait au besoin en tirer avantage. D'Argentré le peint comme un homme « singulier en toutes choses », ce qui n'est pas un petit éloge, et qu'il confirme d'ailleurs en ajoutant qu'il était « prudent, avisé et fort magnifique, ayant quelque connaissance des lettres et montrant même un esprit ingénieux. » Clément Marot lui a dédié un livre d'épigrammes. Nous ne retrouvons pas en ce courtisan l'homme de fer qui fait couler jusqu'à la dernière goutte le sang de sa femme et s'enivre de ce spectacle.

Nous le reconnaîtrons encore moins si nous poursuivons notre enquête sur ses actes. Il se bat comme un lion à la triste journée de la Bicoque, où commandait Lautrec, le frère de sa femme, et où il perd un de ses cousins. Il laisse la comtesse à la cour après la délivrance du roi ou, du moins, il l'y ramène, et l'histoire des bijoux fondus prouve assez qu'elle n'avait pas été saignée à blanc pendant la captivité du prince. Il l'emmène avec lui à Châteaubriant où il tombe malade. Il songe à assurer son avenir et n'en trouvant pas le moyen vis-à-vis de ses héritiers naturels, il se résout à les frustrer en faisant une donation fictive à un étranger. Cet étranger, c'est Lautrec. Il passe à Lyon, en juin 1525, par-devant notaire, trois actes qui assurent, au moyen d'une contre-lettre, la fortune de sa femme. Le premier de ces actes fait donation à Odet de Foix (Lautrec); le second annule le premier pour le cas où Lautrec aurait des enfants légitimes; le troisième transmettait la donation, du vouloir et consentement de Lautrec, à la dame

de Châteaubriant « en considération du grand amour et dilection, obéissance et loyauté que ladite dame et bonne femme et loyale épouse lui a porté et lui porte, et des bons et commendables services, traitements et plaisirs qu'icelle dame lui a faits et continue de lui faire pendant le temps de leur mariage, bien qu'il n'a plu à Dieu lui donner aucuns enfants et avoir lignée ensemble jusques ici ». En juin 1525, François Ier était prisonnier à Madrid. Il serait peu raisonnable de penser que ces actes de donation fussent le prélude du supplice infligé à l'épouse infidèle. Nous relevons le libellé de ces actes dans les *Curiosités de l'Histoire de France*, du Bibliophile Jacob. Le sire de Châteaubriant y constate que Françoise ne lui avait pas donné d'enfant. Que devient ou plutôt d'où provient alors cette fille de sept ans que Varillas et ses copistes lui donnent pour compagne dans sa prison? Mystère! Ne serait-ce pas une preuve de plus que Varillas a inventé son histoire de toutes pièces, et que le fameux manuscrit du conseiller Ferrand, d'où il tire ses autorités, n'a jamais existé que dans son imagination?

Poursuivant notre enquête, nous rencontrons le comte de Châteaubriant parmi les cinq personnes de confiance désignées, en 1527, par Lautrec, pour être le tuteur de ses enfants, au moment de partir pour l'Italie, où il alla mourir de la peste devant Naples, l'année suivante. Peut-on admettre qu'il ait choisi comme tuteur le meurtrier de sa sœur? Ce même Châteaubriant est chargé, en cette même année, d'aller porter secours à Lautrec. En 1530, il est créé chevalier des ordres du roi, gouverneur-lieutenant général pour la Bretagne. En 1532, il préside les Etats de Bretagne, il figure au couronnement du Dauphin comme administrateur de la la province pour le nouveau duc. En 1535, il marie sa nièce Claude de Foix, fille de Lautrec, avec son neveu à la mode de Bretagne, le jeune comte de Laval, dont il était aussi tuteur, et ce mariage est célébré en grande magnificence à Châteaubriant. Le procès-verbal de la cérémonie atteste que la comtesse était présente. A trois reprises, le roi vient dans cette ville. En 1532, il y fait un séjour de deux mois. Plusieurs ordonnances en sont datées. En 1535 et 1536, le sire de Châteaubriant reçoit du roi une commission pour opérer la taxe des francs-fiefs de la province. Les Mémoires du temps prétendent même qu'il en tira profit. Il n'en avait guère besoin, car, très riche déjà, il venait d'hériter des biens immenses de sa mère, Françoise de Rieux.

Ces preuves sont-elles suffisantes? M. de Lescure en apporte une dernière qu'il tire des lettres inédites de Marguerite de Navarre. Cette lettre écrite à son frère, en octobre 1537, peu de jours après la mort de la comtesse, chez le comte lui-même, malade

de chagrin et de regret, contient le passage suivant : « Aussy, Monseigneur, j'ai veu M. de Châteaubriant qui a esté si près de la mort que à peine le pouvoit-on reconnoistre et si a eu bien grand regret de sa femme. Mais le bon traitement qu'il vous plest de luy faire et la joye qu'il a eue de me voir l'a fort amendé. Et à ce que j'ay peu entendre de vos bons serviteurs, vous eussiez fait une grande perte, car il n'a regret ni à son proufilst ni à complaire à nully pour vostre service ; dont ceux de la basse Bretagne le tiennent pour mauvais Breton, mais pour trop bon François. »

La Bretagne, à cette époque, venait d'être définitivement réunie à la France. Beaucoup de Bretons regrettaient l'ancienne autonomie. Le sire de Châteaubriant, partisan déclaré de l'union, comme Gié, avait soulevé contre lui des inimitiés féroces. M. de Lescure y voudrait voir la source des calomnies dont le comte fut l'objet, et son hypothèse n'est pas sans vraisemblance. Toutefois, on peut attribuer une source toute différente aux fables dont Varillas s'est fait le premier écho. Il a pu sembler naturel aux Bretons, fortement épris d'indépendance vis-à-vis de la couronne, de hisser l'un des leurs et des plus en vedette à une hauteur de vengeance morale dont ils cultivaient le germe dans leur cœur. Ils ont pu croire qu'ils le grandissaient en le plaçant en hostilité si flagrante en face du roi. Dans leur pensée, si le sire de Châteaubriant n'avait point immolé la maîtresse du roi, il eût dû le faire. Ils connaîtraient mal les mœurs de l'époque et le prestige qu'exerçaient alors et la royauté et la personne même de François I^er^, ceux qui s'étonneraient de la résignation du grand seigneur à son sort et de l'espèce de condescendance, pour ne pas dire de complicité, qu'il mit à couvrir de son nom le commerce adultère de sa femme. Au siècle suivant, on pouvait jouer sans scandale *Amphitryon* à Versailles ; l'auditoire entendait dire sans broncher :

Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore.

et Sosie pouvait lui donner ce conseil salutaire :

Sur telles affaires toujours,
Le meilleur est de ne rien dire.

La sortie de Saint-Vallier, dans *le Roi s'amuse*, n'est pas seulement un défaut de composition dramatique et une flagrante invraisemblance, c'est, de plus, une erreur historique, un oubli ou une méconnaissance des idées et des mœurs de l'époque. Nous ignorons si le silence recommandé par Sosie fut toujours le parti auquel se

résigna le sire de Châteaubriant. Nous ne savons rien des déchirements intimes qui ont pu troubler cet intérieur : certains indices nous permettent de les supposer. Les mots de « mal mariée » que l'on retrouve sous la plume de Clément Marot et de Marguerite de Navarre ne permettent guère de douter qu'il y eut des troubles dans la maison. Si, dans un jour d'amour et de générosité, le sire de Châteaubriant a passé l'éponge sur le passé et tout pardonné, qui aurait la cruauté d'en faire un grief à ce courtois chevalier si brave sur les champs de bataille et si fidèle en sa loyauté?

La comtesse fut enterrée au couvent des Mathurins de Châteaubriant, dans l'église de la Trinité. Le tombeau fut construit en marbre, « élevé de 5 pieds, dit Hévin, jusqu'à la table sur laquelle est couchée la figure de ronde bosse ». Au-dessous d'un écusson écartelé aux armes de Châteaubriant, de Foix, de Béarn et de Bigorre, était gravée l'épitaphe composée par Clément Marot, à la demande de l'époux réconcilié :

Soubz ce tumbeau, gist Françoise de Foix,
De qui tout bien tout chascun vouloit dire,
Et le disant aucune seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

De grand'beauté, de grâce qui attire,
De bon savoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneurs et mieux que ne racompte,
Dieu éternel richement l'estoffa.

O Viateur, pour t'abréger le compte :
Cy-gist un rien, là ou tout triompha.

DÉCÉDA LE 16 D'OCTOBRE L'AN 1537.

Plus d'un poète se piqua d'honneur d'écrire des épitaphes sur la noble dame et jusqu'à des poèmes, Bourdon en latin, Sagon et d'autres en français. Le roi lui paya lui-même son tribut poétique en un rondeau où, sous une forme maniérée, s'abritent pourtant des pensées touchantes et des sentiments empreints d'une douleur reconnaissante.

Le comte de Châteaubriant n'a pas tué sa femme : il lui a, au contraire, pardonné sa faute et a trouvé en elle assez de vertu, en lui-même assez de grandeur d'âme pour la pleurer. Nous sommes loin de la légende. Si le roman y perd, l'histoire y gagne quelque chose.

Alphonse DE CALONNE.

# AU DELA

## DE LA

# GRANDE MURAILLE DE CHINE

---

Le 1er juin 1875, je montais à cheval dans la cour de la légation de France à Péking, en compagnie de M. Scherzer [1], élève-interprète, et de M. Hély d'Oissel, inspecteur des finances, chargé d'une mission dans l'Extrême-Orient. Mon chef, le comte J. de Rochechouart [2], retenu par l'état de sa santé, m'avait délégué à l'effet de le représenter au sacre de Mgr Bax, préfet apostolique de la mission belge de Mongolie (placée sous notre protectorat ainsi que toutes les missions catholiques), récemment nommé vicaire apostolique et élevé à la dignité épiscopale. Notre suite était assez nombreuse, car les auberges chinoises n'offrent guère aux voyageurs de tout rang que leurs quatre murs et une poignée de riz. La caravane s'ébranle, et bientôt nous nous engouffrons sous la voûte de Ngang-ting-men, une des neuf portes de la capitale du Céleste Empire. Porte historique, car elle vit passer l'avant-garde de l'armée française, au terme de la prodigieuse campagne de 1860. C'est, en effet, par l'ouest, contrairement à la route suivie habituellement, que nous sommes entrés à Péking. Déjà quelque peu dédaigneux de la géographie, que de cruelles épreuves nous ont décidés à réapprendre, nous allions, après la bataille de Palikao,

[1] M. Scherzer, nommé plus tard consul à Canton, mourut pendant la traversée de la mer Rouge, le 15 mars 1886. Il venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, en récompense des services rendus par lui en qualité de membre de la commission de délimitation des frontières du Tonkin. C'est en accomplissant cette mission qu'il avait contracté le germe de la maladie qui l'enleva.

[2] Tous ceux qui sont au courant des choses de Chine connaissent les services rendus par le comte J. de Rochechouart dans ce pays où il exerça pendant plusieurs années les fonctions de chargé d'affaires, et savent quelle autorité morale il y avait conquise. Un fait suffira pour en donner une idée, et il est trop à l'honneur des deux interlocuteurs pour ne pas être rappelé. Au moment où la nouvelle de la défaite de Sedan parvint à Péking, le prince Kong, oncle de l'empereur et ministre des affaires étrangères, se disposait à rendre visite aux chefs de mission. Il se rendit aussitôt à la légation de France. « Mon pays est également ami de la France et de l'Allemagne, dit-il à M. de Rochechouart en l'abordant, mais j'ai voulu me rendre tout d'abord chez le représentant du pays qui a été malheureux. »

à la recherche de cette ville. Après avoir poussé quelque temps au nord, nous la contournions, nous rencontrions chemin faisant le palais d'Été, que nous pillions de concert avec les Anglais, mais dont l'incendie fut ordonné par leur général en chef, contrairement à l'avis du général Montauban [1], et nous nous heurtions enfin aux murs de la capitale. Ils présentaient un aspect babylonien, avec leurs pavillons à trois étages garnis de canons, et les états-majors faisaient déjà entrer en ligne de compte les longueurs d'un siège, quand un parlementaire fut envoyé au gouverneur de Péking, dit gouverneur des neuf portes, pour l'inviter à se rendre. Celui-ci le reçut, entouré de nombreux officiers, revêtu de son superbe costume de mandarin, le chapeau surmonté du bouton rouge et orné de la plume de paon en tête, tenant à la main son éventail. « Au ciel ne plaise, répondit-il fièrement, que je remette entre les mains des barbares d'Occident les portes dont l'empereur mon maître m'a confié la garde, mais, continua-t-il à mi-voix, vous pouvez aller voir vous-mêmes si elles ne sont pas ouvertes. » Elles l'étaient en effet, et les canons qui garnissaient les pavillons étaient en bois. Il fut convenu que les avant-gardes des deux armées entreraient à la même heure par une porte différente; mais, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, les Anglais manifestèrent leur dédain pour leurs alliés continentaux. Ils arrivèrent une demi-heure avant l'heure prescrite, et entrèrent aussitôt, marquant ainsi, vis-à-vis des indigènes, une sorte de suprématie sur nous.

Nous laissons sur notre gauche les hauteurs du palais d'Été, dont les ruines apparaissent encore telles qu'elles étaient au lendemain de l'incendie, et nous nous avançons à travers la campagne de cet étrange et mystérieux pays. Les rizières étendent au loin leur océan de verdure, dont les vagues ondulent sous le souffle d'un vent d'ouest; de distance en distance, des maisons de campagne et des pagodes émergent avec leurs terrasses superposées, leurs dragons de marbre, leurs toits et leurs clochetons verts; à l'horizon, les montagnes se détachent avec la netteté et l'éclat propre à cette atmosphère d'une pureté sans égale. C'est ici que la couleur est réellement la logique de la lumière donnant aux objets toute leur valeur.

Nous arrivons dans la soirée à notre première étape : Tchang-ping-tchéou, petite ville entourée de murs à moitié écroulés. Une

[1] Sans excuser le fait, il est juste de reconnaître que de véritables atrocités avaient été commises sur la personne des parlementaires tombés dans le guet-apens qui précéda la bataille de Palikao, et qu'on y retrouva les cadavres de plusieurs d'entre eux.

partie de notre escorte nous a précédés; la table est déjà dressée et les lits sont faits. Nous apprécions une fois de plus la calme activité et la discrète ingéniosité de nos serviteurs chinois. Nous dînons rapidement et profitons d'un beau clair de lune pour aller visiter les tombeaux des empereurs de la dynastie des Ming.

Cette dynastie, une des plus illustres des vingt-quatre qui ont régné sur la Chine, avait élevé le pays à un haut degré de puissance et de prospérité; puis vint la décadence et, au dix-septième siècle, elle succomba sous les coups des princes tartares-mandchoux, qui fondèrent la dynastie actuelle. Celle-ci, à son tour, après les grands règnes du siècle dernier, justement célébrés par les Jésuites, a décliné peu à peu, et ses jours paraissent comptés. Mais ainsi vont les choses chinoises que la décadence d'une race royale n'est pas nécessairement la décadence définitive de l'empire, quoi qu'en aient pensé des observateurs superficiels. Les révolutions, en Chine, ne sont guère que des vagues de surface; le fond reste solide, et, sur les bases traditionnelles de cette vieille société : esprit de famille[1], respect de l'autorité, esprit d'association, la dynastie nouvelle, investie par les mœurs et par l'opinion publique du même pouvoir, peut rebâtir à nouveaux frais. Il en est ainsi depuis quatre mille ans dans cet empire contemporain de Ninive, et qui, malgré les apparences, peut durer longtemps encore.

Le spectacle qui nous attend au milieu des ombres de la dynastie évanouie a quelque chose de véritablement magique. Au milieu d'un cirque naturel, formé par ces montagnes aux aspects bizarres qui sont représentées sur les potiches et les paravents chinois (car, dans sa fantaisie, l'art chinois est essentiellement réaliste), nous voyons se dresser trois portiques aux couleurs bariolées, suivis d'une longue file d'animaux où les chevaux et les éléphants tiennent la place d'honneur; après eux viennent des statues colossales représentant des mandarins civils et militaires, puis une série de pierres tumulaires où se lisent les sentences des livres sacrés. Enfin, on arrive à un temple soutenu par des colonnes en bois, peintes en rouge, de plusieurs mètres de circonférence, adossé à un monticule; on s'engage dans un large couloir qui, après plusieurs détours, aboutit au centre de la colline, puis on se heurte à un mur. Au delà, mais loin de tous les regards, repose le premier des Ming, de là son souvenir plane sur cette représentation symbolique du monde, que nous venons de passer en revue; mais, après sa mort, comme de son vivant, alors que son existence s'écoulait au fond de son palais, il reste dans un mystérieux lointain.

[1] La polygamie n'existe en pratique que dans les hautes classes.

2 *juin.* — Dès six heures du matin, nous sommes à cheval; le soleil brille, nous nous engageons dans la passe de Nang-kao. Au milieu, un torrent qu'alimentent de nombreux ruisseaux, sur les côtés, le traversant de temps à autre, un chemin qu'on hésiterait en France à qualifier de chemin rural, bien que, de distance en distance, nous trouvions les vestiges d'une ancienne route pavée; sur la droite et sur la gauche, des pagodes perchées à mi-côte et consacrées aux divinités protectrices de ces lieux. Nous contournons un immense rocher terminé par une sorte de plate-forme, sur lequel, d'après la tradition, Gengis-khan vit défiler ses hordes lorsqu'il envahit la Chine au douzième siècle. Nous sommes en effet sur le chemin des invasions, qui est aussi celui des retraites. C'est par ici, en effet, que s'enfuit, en 1860, l'empereur Hien-foung, pendant que nous occupions sa capitale; un simple peloton de chasseurs eût pu le faire prisonnier. Il est vrai que nous eussions été fort embarrassés de sa personne; nous étions pressés avec raison de profiter de la bonne volonté de son frère, le prince Kong, resté seul à Péking, pour conclure la paix. S'il est vrai, en effet, que vingt mille hommes décidés pourraient traverser la Chine de part en part, il ne l'est pas moins qu'il en faudrait plusieurs centaines de mille pour l'occuper d'une manière continue.

Le défilé se resserre peu à peu, et, à un détour, la route nous apparaît barrée par une muraille flanquée de tours, qui se prolonge à perte de vue sur la droite et sur la gauche, franchissant les vallées et escaladant les montagnes. Non contents, en effet, d'avoir assuré, ou plutôt d'avoir cru assurer la défense de leurs Etats par la construction de la grande muraille, longue de plusieurs centaines de lieues, que nous franchirons dans trois ou quatre jours, les empereurs chinois en ont fait construire une seconde pour protéger la province du Petchély, dont Péking est la capitale. Celle-ci, beaucoup moins étendue que l'autre, est en revanche mieux conservée; mais le mot conservation a toujours en Chine un sens très relatif. Bien que, sur certaines parties de la muraille, un chariot pût encore passer, ainsi que l'exigeait le plan primitif, d'autres sont éboulées, et c'est sans scrupule que je charge mes bagages d'une des briques qui ont servi à sa construction. Nous franchissons la porte et trouvons de l'autre côté le village de Cha-ho, où nous nous arrêtons pour déjeuner. L'aubergiste vient à nous les mains tendues. « Je suis musulman, nous dit-il, nos religions se ressemblent, nous devons être amis. » C'est ainsi que les coalitions se forment partout naturellement entre les minorités opprimées; les musulmans chinois ont, en effet, à se plaindre, comme les chrétiens, des persécutions des mandarins; aussi font-ils volontiers des

avances à ces derniers, mais gare à nous le jour où ils deviendraient majorité à leur tour!

Après une heure de repos, nous remontons sur nos excellents poneys mongols. Nous laissons derrière nous la muraille du Tchély, mais nous l'apercevons longtemps encore au soleil couchant, serpentant par monts et par vaux, seule éclairée quand tout le reste est déjà dans l'ombre, semblable à un gigantesque dragon de feu. A ce moment, nous voyons s'avancer vers nous une troupe de cavaliers entourant une chaise à mule; deux ou trois marchent en éclaireurs, et la conversation s'engage entre eux et nos hommes. Nous apprenons qu'ils accompagnent une jeune Chinoise venant d'une des provinces de l'Ouest, et destinée à se joindre aux centaines de femmes qui encombrent déjà le harem de l'empereur. Le gouverneur de la province l'a remarquée, et, pensant faire une surprise agréable à son royal maître, il a fait des ouvertures à la famille, qui s'est sentie fort honorée. La future princesse passe bientôt auprès de nous; profitant de la liberté du voyage, elle a fait tirer les rideaux de sa chaise, et, chose fort rare, nous pouvons la contempler à notre aise. Est-elle jolie? Oui et non. Sans doute, elle ne répond pas au type de beauté que l'Européen aime à concevoir. Mais, de même que chaque chose a sa poésie, chaque race n'a-t-elle pas sa beauté, ou, du moins, son charme? Si les pommettes des joues, couvertes de carmin, sont un peu trop saillantes, et le teint bien olivâtre, les traits sont d'une délicatesse exquise, la bouche petite et finement dessinée, le regard d'une grande douceur nuancée de mélancolie. « Les femmes chinoises ont une physionomie impassible », disent les sinologues. Mais qui sait s'il n'y a pas une tempête sous ce crâne étroit, et si, plus avancée que les savants de son pays, elle ne sait pas depuis longtemps de quel côté se trouve le cœur? Quel sera le sort de la petite princesse? Peut-être entreverra-t-elle à peine son royal fiancé, peut-être évincera-t-elle ou plutôt dominera-t-elle ses rivales (car aucune Orientale ne pousse ses ambitions au delà de la domination); si elle a un fils, elle deviendra impératrice. Mais elle a bien des chances de ne pas être heureuse, et il est probable qu'au milieu des jardins merveilleux où elle sera pour jamais prisonnière, elle regrettera plus d'une fois les montagnes du Kan-sou. Toute la Chine tient dans le contraste entre cette petite femme de paravent et le dragon de feu dans les anneaux duquel son cortège va bientôt s'engager. « Grandeur et grâce », diront les sinophiles. « Monstruosité et mignardise », répliqueront les autres. La vérité est, comme toujours, entre les extrêmes.

La route que nous suivons est peu fréquentée; nous dépassons

de temps en temps des caravanes de chameaux qui s'avancent en longues files, transportant à la frontière sibérienne des cargaisons de thé; animaux et chameliers dégagent une odeur telle, qu'on ne les admet le soir que dans des auberges spéciales. Sur notre droite, nous rencontrons de distance en distance des tours, sorte de télégraphe primitif, où, à l'époque des invasions, les Tartares Mongols allumaient des feux pour appeler à la rescousse les tribus restées dans leurs foyers. Nous apercevons un jeune paysan en train de vaquer aux travaux des champs, une large ceinture jaune autour des reins. C'est là un privilège, le seul du reste, réservé aux descendants des familles ayant régné sur la Chine. Les villages deviennent de plus en plus rares, la soirée est déjà assez avancée quand nous nous arrêtons à Koue-le-sien, où nous devons passer la nuit.

3 *juin.* — Nous sommes sur pied de bonne heure, car nous devons fournir deux étapes très longues; il est vrai que celle du soir nous conduira sous le toit ami du P. Delmasure, lazariste, placé à la tête de la mission de Suen-kua-fou. Un grand mandarin suit la même route que nous; il se rend de ville en ville pour présider aux examens des lettrés, candidats aux postes administratifs; nous le retrouverons de temps en temps, le nombre de ses chariots augmentant sans cesse, par suite des présents plus ou moins volontaires que lui font les petits fonctionnaires des localités qu'il traverse. Je me suis laissé dire que le sujet de composition qu'il donnait de préférence était le suivant : commenter cette pensée de Confucius : « Tout présent qu'on reçoit de ses inférieurs est un vol qu'on leur fait. »

La première partie de notre route est assez monotone; au sortir des riches et populeuses campagnes de la banlieue de Péking, le pays nous semble pauvre et désert. La culture du blé a remplacé celle du riz, et un système d'irrigation assez ingénieux remédie à la sécheresse qui se fait parfois durement sentir. A partir de Tan-chan, où nous déjeunons, la route redevient plus accidentée; nous traversons une vallée où le gibier abonde, surtout la perdrix rouge; il fait déjà à peu près nuit quand nous apercevons les murailles de Suen-kua-fou. Entourée de belles avenues de platanes et de hêtres, la ville a assez grand air, et la présence de nombreux étudiants, venus pour les examens, lui donne une animation inaccoutumée. Chef-lieu de département [1], Suen-kua-

[1] La Chine est divisée en provinces ayant à leur tête un gouverneur général qui porte parfois le titre de vice-roi; les provinces se divisent à leur tour en préfectures, et celles-ci en districts. Enfin, chaque village a à

fou est un entrepôt important pour le commerce du thé et des fourrures; on y trouve aussi des magasins de porcelaine, nous en voyons quelques-uns en traversant la rue principale. Mais nous avons hâte de nous rendre à la mission catholique. Le P. Delmasure nous y reçoit à bras ouverts, et nous donne une cordiale hospitalité. Il y a longtemps qu'il n'a causé avec des Français, et nous l'aidons bien volontiers à prendre sa revanche. J'admire une fois de plus à quel point la France reste chère à ces apôtres, qui l'ont quittée sans esprit de retour.

*4 juin.* — Nous repartons avec le P. Delmasure, qui nous accompagne au sacre de Mgr Bax, et nous nous livrons tout d'abord à une pantomime diplomatique assez amusante. Le P. Delmasure nous confie qu'il a l'intention, pour agrandir sa résidence, d'acheter une maison devant laquelle nous allons passer. Le propriétaire se fait tirer l'oreille, mais il est probable que s'il apprend que des membres de la légation de France se sont arrêtés et l'ont remarquée, sa résistance tombera. Nous jouons notre rôle de notre mieux, laissant à la Providence le soin de faire le reste. La journée ne nous semble pas longue, grâce à la conversation de notre compagnon de route, qui nous donne d'intéressants renseignements sur le pays que nous traversons. Nous déjeunons à... [1], et, vers quatre heures, nous apercevons la grande muraille : quelques tours à moitié écroulées s'élevant sur les collines et quelques pans de murs. Déception! déception!

Aucun travail, à vrai dire, n'eût été aussi colossal, s'il avait eu l'importance que lui a prêtée longtemps l'imagination des peuples occidentaux, puisque la grande muraille s'étend sur un espace de 500 lieues; mais, sur la plus grande partie de son parcours, elle est purement idéale. Son créateur, l'empereur Tsi-chi-hoang-ti, sorte de Louis XI chinois, qui régnait au second siècle avant Jésus-Christ, obéissait, du reste, en l'élevant, à des préoccupations de politique intérieure. Il venait d'abolir le régime féodal et désirait avoir sous la main les nombreux soldats et serviteurs des anciens seigneurs pour leur enlever tout moyen de revanche. Il les employa à cette entreprise grandiose, qui avait une couleur patriotique [2].

sa tête une sorte de maire nommé par l'empereur, sur la désignation des chefs de famille.

[1] Mes notes de voyage ayant été perdues dans un naufrage sur les côtes du Brésil, quelques noms propres sont sortis de ma mémoire.

[2] Peut-être faut-il chercher, dans cette destruction déjà vingt fois séculaire du régime féodal, la cause de l'infériorité militaire des Chinois. Dans les pays où celle-ci a été plus récente, l'esprit féodal a plus ou moins survécu dans les armées, canalisé par la discipline, et est devenu l'esprit militaire.

La dernière ville de la Chine proprement dite, de ce côté, est Kalgan, où nous recevons l'accueil le plus aimable de M. Splengard, commerçant belge, qui s'y trouve établi depuis quelques années. Il a épousé une Chinoise, personne fort gracieuse, que nous ne faisons qu'entrevoir. Kalgan est un lieu de transit important pour le commerce des thés entre la Chine et la Sibérie; la ville est à cheval sur la grande muraille, dont son mur d'enceinte, du côté de la Mongolie, constitue une des parties les mieux conservées. Eh bien, Daudet a raison, et on peut dire du soleil d'Orient ce qu'il dit du soleil du Midi : c'est un grand menteur, j'aimerais mieux un grand magicien. Accoudé à ma fenêtre, je le regarde éclairant de ses derniers rayons les hauteurs qui nous environnent et les débris, tant de fois séculaires, qu'elles portent, et je reviens de mon impression première. En vérité, cette légendaire muraille ne manque pas d'un certain prestige; quand on évoque les souvenirs qu'elle rappelle, et les milliers de générations qu'elle a vus passer de gens si différents de nous, mais qui pourtant, eux aussi, à leur manière, ont pensé, ont vécu, ont aimé, on se sent, dans le temps et dans l'espace, à une distance infinie. Une sorte de vertige s'empare de l'esprit et une profonde mélancolie envahit l'âme. Dans une pièce voisine, une boîte à musique laisse échapper, en pleurnichant, ses notes grêles qui, en d'autres circonstances, m'eussent singulièrement agacé; elle joue l'air de la *Traviata*, « Loin de Paris », oh! bien loin, en effet, et je sens les larmes me monter aux yeux.

5 *juin*. — Nous franchissons de grand matin la porte septentrionale de Kalgan, nous sommes en Mongolie. C'est un des grands charmes des voyages que de nous faire parcourir les différentes phases de la vie de l'humanité, car, de nos jours encore, la terre habitée nous offre simultanément le tableau des périodes historiques qu'elle a parcourues successivement. Remontant vers la vie patriarcale, nous traversons aujourd'hui une étape intermédiaire; nous assistons à la fondation des premiers groupes sédentaires. Les villages que nous traversons ou que nous apercevons aux flancs des collines, s'en détachant à peine, n'offrent, pour la plupart, que des maisons en terre, aux fenêtres étroites comme des meurtrières, ou des habitations creusées dans le roc. Enochia, la première ville que nomme la Bible, ne devait pas avoir un autre aspect. Nous suivons le lit d'un torrent à moitié desséché, en devisant de ces questions, quand, tout à coup, nous voyons un groupe de cavaliers se détacher de l'horizon; nous sommes sur le qui-vive. Mais le P. Delmasure nous rassure promptement : les nouveaux arrivants

sont des chrétiens qui viennent à notre rencontre, ils accourent au galop, ayant à leur tête un missionnaire belge, le P. Van Aertselaer[1]; ils portent leur costume des jours de fête; leur chapeau blanc en forme de champignon, surmonté d'une huppe rouge qui retombe en gerbe, est d'un joli effet, et la plupart, appartenant à la milice, sorte de garde nationale, ont le sabre au côté. C'est avec ce cortège que nous faisons notre entrée dans la petite ville de..... qu'habite un certain nombre de familles chrétiennes et où nous déjeunons.

Nous repartons bientôt, car nous avons hâte d'arriver à Si-ouan-tzeu, chef-lieu de la mission. Nous l'apercevons au bout de quelques heures, coquettement assise au milieu de la vallée, et, à notre approche, un mouvement extraordinaire se produit; des détonations répétées retentissent, des feux de joie sont allumés, les chrétiens se précipitent à notre rencontre, nous saluant, nous baisant les mains, saisissant la bride de nos chevaux, acclamant la France. Tous les missionnaires, Mgr Bax en tête, nous attendent sur deux rangs à l'entrée de la résidence; le spectacle est beau et touchant, je me trouve bien petit, et je sens mon pays bien grand. Presque en même temps que nous est arrivé Mgr Moccagatta, franciscain italien, vicaire apostolique du Chan-si, qui doit être le prélat consécrateur. Nous conversons en latin, et je dois avouer que son langage a un caractère beaucoup plus cicéronien que le mien.

6 *juin*. Jour du sacre. — La foule remplit de bonne heure la petite église de la mission, et déborde de tous côtés. Ces cérémonies de l'Eglise, dont le symbolisme est si profond et si expressif, sont tout particulièrement saisissantes lorsqu'elles sont accomplies par des hommes jetés au milieu de pays encore païens, quand on songe que l'évêque nouvellement consacré, qui assiste au chant du *Credo* la face contre terre, va se relever bientôt pour monter à l'assaut, le signe de la croix à la main.

La fête religieuse est suivie d'un banquet que nous offrent les chrétiens; ils entourent la table où nous prenons place avec les missionnaires, et, au milieu d'eux, on remarque un beau vieillard qui a traversé l'ère des persécutions, et dont les mains gardent encore les traces de la torture. Une musique, où le tam-tam domine un peu trop, accompagne le repas. Mon estomac conserve à ces excellents chrétiens un souvenir aussi reconnaissant que mon cœur. Je n'ai pas apprécié, sans doute, au même degré les nom-

[1] Le P. Van Aertselaer est aujourd'hui supérieur général des Missions belges de la Mongolie et du Congo.

breux plats qui se sont succédé, et je dois confesser que le ragoût de chien accommodé à l'huile m'a laissé absolument rebelle; mais j'ai rarement mangé quelque chose d'aussi exquis que les ailerons de requin et les fleurs de lotus confites.

C'est avec une sincère émotion que je me lève pour boire : « Au premier évêque de Mongolie, à sa mission, qui constitue l'extrême avant-poste de la civilisation dans l'Extrême-Orient; à tous ceux qui combattent à ce glorieux poste avec tant de dévouement et de vaillance. »

7 *juin*. — Nous consacrons une partie de la journée à visiter des familles chrétiennes; les habitations de quelques-unes d'entre elles sont creusées dans le roc, et les pièces superposées leur donnent l'aspect de ruches; nous sommes comblés partout de prévenances et de bénédictions. La population accourt de toute part pour voir « les grands Français »; n'en déplaise aux mânes de M. de Lesseps, tous les Français qui s'aventurent dans ces régions éloignées ont droit à ce titre.

Mgr Bax m'entretient ensuite des affaires de sa mission; elle est prospère, et il nourrit de grandes espérances pour son développement, bien que certaines épreuves soient venues l'assaillir. Il me donne à ce sujet de curieux détails sur la situation d'une contrée peu connue, le pays des Ordos, située au sud-ouest de Si-ouan-tzeu, dans la boucle formée par le fleuve Jaune. Malgré sa physionomie uniforme en apparence, l'empire chinois présente en effet bien des aspects différents; le régime féodal existe encore dans une partie de la Mongolie, et c'est ainsi que le pays des Ordos est divisé en sept principautés, formant une sorte de confédération. Le prince de Vousjenta, qui relève directement de l'empereur de la Chine, exerce une sorte de suzeraineté sur les quatre autres. La vie de ces petits États se déroulait assez tranquillement lorsqu'un ministre ambitieux, jouissant de toute la confiance du prince de Vousjenta, imagina de semer la division parmi eux, afin de les soumettre à son maître d'une façon plus directe. « C'est, me dit Mgr Bax, un homme dont la mauvaise foi égale la volonté et l'intelligence, auquel tous les moyens sont bons pour arriver à ses fins, et qui a l'art de tromper également en mentant et en disant la vérité. — Mais, Monseigneur, m'écriais-je, vous faites sans doute défiler devant moi des personnages symboliques; c'est la chute de la Confédération germanique que vous me racontez là, vous promenez des ombres chinoises. » L'évêque m'affirme qu'il n'en est rien, que le Bismarck du pays des Ordos existe en chair et en os, qu'il ne lui a manqué que de figurer sur un plus grand

théâtre pour acquérir la même célébrité que son collègue allemand, et que, malheureusement, la principale victime de sa politique a été le prince de Talaté, favorable au christianisme. Mgr Bax me donne quelques détails sur la vie des missionnaires; elle est fort pénible, et ceux qui vivent dans l'intérieur passent des mois entiers sans voir un confrère et sans recevoir de nouvelles. Je ne parle pas des souffrances matérielles qui sont parfois excessives; mon interlocuteur y fait à peine allusion.

8 *juin*. — Nous quittons à regret nos excellents hôtes pour aller plus au nord. Le P. Van Aertselaer, qui est venu au-devant de nous à notre entrée en Mongolie, veut bien nous accompagner jusqu'aux premières tentes des tribus nomades; il emmène un catéchiste chinois. Nous suivons le lit d'un torrent, habituellement desséché et propre à servir de route à des gens peu exigeants en pareille matière. Notre missionnaire, heureux de se retrouver un instant, par la pensée, en Europe, nous parle de ses souvenirs d'université. Bientôt nous engageons une discussion historique : le Père se montre sévère pour le cardinal de Richelieu et ses alliances avec les princes protestants. Je défends de mon mieux notre grand ministre, et, tout en faisant sauter mon poney de rocher en rocher, je jette quelques pierres dans le jardin de la maison d'Autriche.

Nous nous arrêtons à Hou-ho, dernier village que l'on rencontre avant de pénétrer dans la partie de la Mongolie appelée la Terre des Herbes, puis la route s'élève peu à peu, nous gravissons un plateau, et, tout à coup, un cri d'admiration nous échappe. Une immense plaine ondulée, couverte de verdure et de fleurs, se déroule devant nos yeux. Aucun spectacle ne m'a mieux donné l'idée de l'infini. En effet, lorsque la mer est agitée, le temps, habituellement couvert, ne permet guère de voir devant soi au delà de quelques centaines de mètres; quand elle est calme, on semble, suivant une expression d'Ampère, « glisser sur un plateau bleu, sous un couvercle bleu ». Là, au contraire, perché au sommet d'une de ces vagues herbeuses, le voyageur se croit au milieu d'un océan pétrifié en pleine tempête, et, grâce à la variété des teintes, les différents plans se détachent avec netteté et vigueur sur le bleu du ciel. A mesure que le regard se porte vers l'horizon, la prairie offre à l'œil les couleurs les plus diverses : le vert clair, le vert foncé, toute la gamme du bleu; la dernière ligne se détache en violet sombre sur cette mer aux milles nuances. On se croit au premier jour de la création, et cette nature répond bien à l'impression que produit la poésie biblique, simple et majestueuse à la fois, mettant le sublime à la portée de tous. Nous lançons nos chevaux

au galop, et cette chevauchée est une des sensations les plus délicieuses que j'aie ressenties.

Bientôt nous nous trouvons au milieu de troupeaux de bœufs, de moutons, de chevaux, de chameaux. Les Mongols de la Terre des Herbes sont demeurés fidèles à la vie pastorale, et, bien que, sur leurs plateaux, le thermomètre descende en hiver au-dessous de 30 degrés, ils y campent toute l'année. Le poil épais des animaux, leur force de résistance, leur permettent de supporter en plein air ces basses températures. Les tentes qu'on rencontre par groupes de cinq ou six sont des habitations circulaires, en forme de coupoles, de 12 pieds de diamètre environ, formées de lacis de baguettes d'un bois léger, recouvert d'un feutre épais. Ce n'est pas que la prairie ne pût se prêter à la vie sédentaire. La terre vierge qu'elle recouvre est fertile, et pourrait donner de belles cultures de blé. Quelques colons chinois commencent du reste à s'y établir, et y bâtissent des villages; nous en rencontrerons un peu plus loin. Mais les indigènes sont absolument rebelles à la civilisation; tels ils étaient il y a quarante siècles, tels ils entendent rester : ils reculent, mais ne se soumettent pas. Le gouvernement chinois doit tenir compte, dans cette question de la colonisation agricole, de plusieurs éléments contraires. Au point de vue économique, il a tout intérêt à la favoriser; mais, au point de vue politique, sans cesse menacé d'un mouvement national contre une dynastie étrangère, il ne saurait lui convenir de voir disparaître complètement les tribus d'où cette dynastie a tiré son origine, et qui peuvent devenir un jour sa suprême réserve. La force des choses s'imposera néanmoins, d'autant plus qu'à l'autre extrémité de la Mongolie, la Russie favorise l'émigration des paysans russes. Un des spectacles les plus intéressants qu'un avenir encore éloigné réserve à nos descendants sera la rencontre des charrues chinoises et des charrues slaves dans la Terre des Herbes, tandis que, fiers et impénitents, les derniers nomades disparaîtront à l'horizon.

Au point de vue philosophique, les missionnaires font plus de fond sur les Mongols que sur les Chinois. Ils ont l'âme plus naturellement religieuse, les conversions sont plus faciles parmi eux. Un grand nombre, du reste, se font moines bouddhistes, ce qui ne les empêche pas, la plupart du temps, de rester dans leurs familles, en renonçant au mariage, et en se livrant à certaines pratiques. Mgr Bax estime que des établissements de Trappistes pourraient conquérir dans ces parages une certaine influence, et y jouer peut-être le rôle que les grands moines d'Occident ont joué au cinquième siècle [1].

[1] Satisfaction a été donnée depuis à ce vœu, car un monastère de Trap-

Nous pénétrons sous la tente d'Abraham, et le P. Van Aertselaer veut bien nous servir d'interprète; la science de M. Scherzer se trouve ici en défaut, le dialecte local n'a que des rapports éloignés avec la langue chinoise. Il est à remarquer, du reste, que l'Européen est le bienvenu, tandis que le Chinois est regardé avec méfiance, le pasteur voyant dans cet agriculteur le futur conquérant de son pays; c'est ainsi que notre catéchiste chinois reçoit moins bon accueil que nous.

Le mobilier de l'intérieur où nous nous trouvons est des plus simples; sur le sol, des tapis de feutre qui servent alternativement de lits, de sièges et de tables; dans les coins, quelques petites armoires peintes en rouge (le primitif aime les couleurs vives), renfermant les hardes de la famille et quelques ustensiles de cuisine. Cuillers et fourchettes sont, du reste, inconnues; on mange tout bonnement avec ses doigts, et la politesse exige qu'on les essuie sur la robe de son voisin, comme pour lui marquer qu'on a trouvé le repas succulent. Un seul siège : un tabouret, qui représente le trône de l'empereur, et sur lequel il est défendu de s'asseoir. Comme cheminée, un trou creusé en terre, tandis qu'au sommet de la tente un autre trou laisse passer la fumée. Leurs troupeaux fournissent aux Mongols : nourriture, vêtements et même chauffage, car on utilise à cet effet la fiente de chameau (*argol*). Nous nous accroupissons avec nos hôtes, autour du foyer, et les jeunes Rébecca mongoles, qui portent, dans leurs cheveux tressés et sous leur bonnet de fourrures, des ornements en corne peinte, nous tendent délicatement des morceaux de bosse de chameau, tandis que nous partageons nos provisions avec nos hôtes. La conversation est un peu languissante; cependant, grâce à l'inépuisable obligeance du P. Van Aertselaer, le chef de la famille, nous interroge sur le télégraphe et sur le gouvernement de la France. Nous tâchons de lui expliquer sommairement le premier, mais il nous est impossible de lui donner une idée satisfaisante du second; nous devons nous contenter de lui affirmer que la France est quand même une grande nation. Ces braves gens sont-ils heureux? Oui, si le bonheur consiste dans le contentement moral plus que dans le bien-être matériel, s'il résulte du rapport entre l'idéal et la réalité.

Nous prenons congé du P. Van Aertselaer, qui retourne à Si-ouan-tzeu, et nous allons passer la nuit à Sche-pal-tae, petite colonie chinoise. Le ciel est constellé d'étoiles, le bleu sombre de la prairie s'harmonise avec celui du ciel, les petites maisons de Sche-pal-tae ressemblent à une flottille à l'ancre.

pistes français a été fondé, il y a quelques années, près de la frontière mongole.

9 *juin.* — Nous avons une journée assez pénible, le temps s'est couvert, la prairie prend rapidement une couleur noire, la tempête se déchaîne; nous pouvons heureusement nous réfugier dans une grotte, et nous voyons tomber des grêlons gros comme des œufs de pigeon. Nous gagnons sans encombre Oul-cho-sang-ho, ou ville des quarante familles, terme un peu ambitieux pour désigner une misérable bourgade.

19 *juin.* — Notre voyage touche à sa fin; nous rentrons dans la vallée par laquelle nous avons pénétré en Mongolie, et nous allons coucher à Kalgan. Quelques jours après, nous revoyons avec plaisir les pavillons de la légation de France.

Comte Renaud de Moustier.

*P. S.* — Je crois intéressant de donner ici un tableau succinct de la situation de la mission de Mongolie à l'époque où je l'ai visitée, et de nos jours. Je dois ces renseignements à l'obligeance du R. P. Van Aertselaer. On pourra se convaincre que, si les progrès du christianisme ne sont pas aussi rapides qu'on pourrait le désirer, les sacrifices que l'on s'impose pour les missions portent du moins leurs fruits[1].

En 1875, la Mongolie renfermait 10 000 chrétiens et 700 catéchumènes, évangélisés par une vingtaine de prêtres. Un séminaire renfermait 23 élèves.

Aujourd'hui, sur ce même territoire, il y a plus de 27 000 catholiques et 7000 catéchumènes. 57 prêtres européens sont secondés par une vingtaine de prêtres indigènes. Trois séminaires comptent ensemble plus de 100 élèves. Il y a en outre deux établissements pour former des maîtres d'école et des catéchistes, et plusieurs petits collèges préparatoires. La Sainte-Enfance pourvoit aux besoins de plus de 2000 enfants.

La religion catholique s'est répandue sur une plus grande surface, et son influence s'y est solidement établie. En effet, dans la persécution de 1891-1892, qui a décimé les chrétiens de la Mongolie orientale, la presque totalité des victimes torturées et mises à mort pour la foi se composait de catéchumènes qui n'avaient pas encore reçu le baptême, et *aucune apostasie* ne s'est produite.

[1] En ce qui concerne la situation générale des missions catholiques, voyez : *la France et le Protectorat des Missions dans l'empire chinois.* (*Correspondant* du 25 juin 1886.)

# PROPOS DE FEMMES

*Das Buch der Frauen;* librairie Albert Langen. Leipzig et Paris. — *Wir Frauen und unsere Dichter.* — Bureaux *der Wiener Mode.* Vienne, 1895, par Mme Laure Marholm.

## I

Il a paru dernièrement en Allemagne deux petits livres écrits par une femme sur les femmes modernes et leurs poètes. L'auteur, Mme Marholm, d'origine germano-slave, a épousé un sculpteur danois et habite les environs de Munich. Elle a beaucoup voyagé et beaucoup lu; toutes les questions qui ont agité, pendant les vingt dernières années, la partie lettrée et intelligente des populations de l'Allemagne et du Nord ont trouvé en elle un observateur attentif et un critique intéressant. Elle a connu intimement le philosophe Frédéric Nietzsche. Les articles qu'elle a écrits sur lui, entremêlés d'extraits de leur correspondance, peuvent suffire, malgré l'admiration excessive de l'amie et la partialité qui en résulte, à donner une idée de l'homme et du philosophe.

Les deux petits livres, dont nous allons nous occuper, un peu diffus et obscurs par endroits, sont écrits avec une force presque virile, une grande profondeur de pensée, et une sincérité qui touche parfois à la brutalité ; mais ils sont surtout le reflet des paradoxes de Nietzsche, et, à ce titre, concurremment avec le sujet qu'ils traitent, d'un assez grand intérêt.

Le premier est intitulé *le Livre des femmes.* Dès le début, dans l'ardeur de sa foi philosophique et son engouement pour quelques poètes allemands contemporains, Mme Marholm semble croire que la pensée chez la femme n'a commencé qu'avec eux. Avant l'apparition des bienfaisants génies dont nous parle l'auteur, la femme était un être passif, une pure machine, un animal doué d'instincts,

qui obéissait, sans trop s'en rendre compte, aux lois de sa nature et aux autres lois, iniques ou non, que l'homme lui avait imposées. Mais voici que, pour son bonheur ou son malheur, quelques poètes allemands sont venus, et leur baguette magique a tiré de son inconscience cette intéressante somnambule. Ils ont révélé la femme à elle-même, ils lui ont donné le douloureux sentiment de son « moi ». Elle a ouvert les yeux en gémissant, elle a regardé avec étonnement autour d'elle et a fait, avec M^me^ Marholm, une découverte aussi stupéfiante que neuve; elle a découvert que : « Au commencement, une puissance quelconque (Dieu, si vous voulez, M^me^ Marholm n'y tient pas) créa l'homme et la femme, et les créa différents l'un de l'autre. »

Ce même coup de baguette qui apprenait à la femme de si étranges choses faisait aussi jaillir en elle « une source chaude qui est son bien unique et son tout, son point central, son génie et son contenu, la conscience de son sexe trempé d'âme et de vie intérieure ». — Je ne sais si c'est clair, mais c'est aussi littéral que possible. — Et la femme sentit qu'elle était quelque chose de grand, un profond mystère, un trésor sacré que l'homme avait dépensé jusqu'à présent sans lui rendre ses comptes. Elle comprit que désormais sa tâche ici-bas devait être de contempler incessamment ce fameux point central et de fonder ainsi un nouvel ordre de fakirs qui pratiqueraient le culte du « moi » (*den Ich Cultus* de Nietzche). Mais en même temps, indignée d'avoir été laissée pendant des siècles dans une si profonde ignorance de sa valeur, elle secoua le joug, elle se proclama l'égale de l'homme, elle fit travailler son cerveau, elle étudia. On la vit devenir artiste, bas-bleu, professeur, médecin, philosophe, employée du télégraphe. L'homme s'en réjouit ou s'en scandalisa, selon son tempérament, et ils marchèrent dans la vie, côte à côte, en camarades ou en ennemis, sans plus rien se demander l'un à l'autre. Cependant, arrivée à un certain tournant de la route, la femme fit encore une découverte. Elle reconnut qu'elle s'était trompée en croyant pouvoir se passer de l'homme, car elle n'est qu'un réceptacle vide, un vase précieux et fragile peut-être, mais vide tout de même, et ses propres forces étant incapables de lui procurer un contenu, il faut que l'homme le lui donne. Elle étendit alors les bras vers lui, assoifée de bonheur et de vie, prête à reprendre la servitude à laquelle elle avait voulu se soustraire, mais il était trop tard : elle avait perdu sa jeunesse et sa fraîcheur, l'homme secoua la tête et passa, et la pauvre femme mourut de soif et de vide.

Il y a une grande vérité au fond de ce galimatias. L'erreur est de croire que personne ne l'a exprimée avant M^me^ Marholm, et que

les femmes ont attendu la baguette magique des poètes allemands qu'elle admire pour avoir conscience d'elles-mêmes et pour savoir que le bonheur ne saurait guère exister pour elles en dehors de l'amour, ou du mariage et de ses devoirs.

Notre histoire littéraire renferme plus d'une confidence de ce genre, depuis Héloïse jusqu'à M<sup>lle</sup> de Lespinasse, et M<sup>me</sup> de Staël s'est chargée de résumer en quelques mots toute la thèse de M<sup>me</sup> Marholm, quand elle a dit : « La gloire, pour une femme, n'est que le deuil éclatant du bonheur. »

Ce n'est donc pas un sentiment nouveau; il existe depuis qu'il y a des femmes et qui aiment. Ce qui est moderne et méritait d'être signalé, c'est la révolte d'un plus grand nombre, quand les circonstances ne leur ont pas permis d'accomplir leur véritable destinée, et la crudité des aveux.

M<sup>me</sup> Marholm étudie les conflits de la nature féminine, immuable et éternelle, malgré tout, avec les aspirations de quelques-unes vers la gloire ou la liberté; elle fait ainsi défiler devant nous sept de nos contemporaines, intéressantes et remarquables à divers titres.

La première en tête est cette pauvre jeune Marie Bashkirtseff, si bien douée, morte à vingt-trois ans d'une maladie de poitrine qui avait contribué sans doute à faire naître en elle cette violente nostalgie du bonheur, cette tragédie intime que son journal est venu révéler. Comme tant d'autres, elle a quitté la vie sans avoir goûté aucune des joies dont son cœur avait faim; mais ce départ prématuré lui a coûté davantage, car elle était artiste autant que femme, et la mort pour elle a été l'anéantissement de deux rêves également chers.

Les six qui suivent peuvent être partagées en deux catégories. Celles qui, en s'éveillant, ont regardé l'homme et l'ont trouvé différent d'elles-mêmes, et celles qui, trop confiantes dans leurs propres forces, après lui avoir interdit d'abord l'entrée de leur vie, ont fini par lui rendre les armes ou sont mortes d'inanition.

Parmi les premières, M<sup>me</sup> Eléonore Duse est certainement la plus grande. M<sup>me</sup> Marholm n'hésite pas à la placer au-dessus de toutes les tragédiennes et comédiennes du temps présent. Ceci est naturellement affaire de goût, et M<sup>me</sup> Marholm manque un peu trop de l'intelligence de l'art français pour que son jugement soit adopté sans appel.

Ce qui caractérise les créations de M<sup>me</sup> Duse, c'est que, quelles que soient les femmes qu'elle représente, à quelque nationalité qu'elles appartiennent, et malgré les différences qui peuvent exister entre leurs positions sociales, le genre de vie qu'elles ont

mené antérieurement, etc., que ce soit Denise, Cyprienne, Santuzza, la Dame aux camélias ou Nora, à un moment donné, c'est toujours la même femme, et quelle femme! — Elle a aimé sans mesure, elle s'est donnée tout entière, corps et âme, sans la plus légère restriction; pour elle, le monde commence et finit à l'homme qu'elle aime; la vie ne compte en réalité que du moment où elle a senti et vu pour ainsi dire face à face « le grand amour, l'Incommensurable », comme l'appelle un peu trop souvent Mme Marholm. Pour cette femme, le passé, si elle en a un, n'a pas été; les convenances, la morale, les intérêts de son mari, les enfants eux-mêmes, n'existent pas; il n'y a plus que l'homme qu'elle aime et son amour pour lui. Elle ne doute pas un instant qu'il ne soit prêt, de son côté, à lui sacrifier tout le reste. Mais un jour vient où il lui parle de ces choses qui pour elle ne sont plus, et qui pour lui n'ont jamais cessé d'être. Elle le regarde sans comprendre d'abord, puis, quand elle a compris, son cœur se brise, elle trouve l'homme petit, si petit auprès d'elle, que son amour se change en une douloureuse pitié et en un mépris non moins douloureux.

Cette conception n'est pas sans grandeur, et on voit tous les effets que peut en tirer une artiste comme Mme Duse; mais on voit aussi quelle pernicieuse influence elle pourrait avoir comme règle générale de conduite. Nombre de penseurs et de poètes, d'accord avec le christianisme et le simple bon sens, lui en ont indiqué une autre, depuis Salomon jusqu'à Amiel, qui dit : « La femme vraiment aimante désire se perdre dans le rayonnement de l'homme de son choix; elle veut que son amour rende l'homme plus grand, plus fort, plus actif, plus mâle. La femme est plutôt destinée à l'homme, et l'homme à la société. »

Mme Marholm nous parle ensuite de deux autres femmes qui ont découvert, elles aussi, comme une chose toute nouvelle, que l'homme ne leur ressemble pas. Mme George Egerton, auteur d'un livre anglais intitulé *Keynotes* (*Clefs de note*), qui a eu, paraît-il, un immense succès parmi le public féminin en Angleterre, et une chanoinesse autrichienne, grande dame d'une parfaite distinction, qui vit à Paris, où elle s'occupe de littérature dans un milieu intellectuel des plus choisis.

La susdite découverte a provoqué chez Mme Egerton un rire inextinguible. Elle considère l'homme comme « une bonne grosse bête », une espèce de terre-neuve, dévoué et maladroit, dont elle supporte et enregistre les ébats en petite fée intelligente et délicate, avec des éclats de rire malicieux, et en répétant continuellement : « Comme il me ressemble peu ! Regardez donc combien peu il me ressemble! »

La chanoinesse se contente de sourire d'un air sceptique et discret, comme il convient à une grande dame qui ne voudrait pour rien au monde manquer au bon goût en faisant du bruit. « Mais toutes deux, dit Mme Marholm, sentent et comprennent que l'homme est leur contraire, leur dissemblable. Leur sensibilité les rend capables de deviner son âme, sa personnalité la plus intime, quand il en a une et quand il n'en a pas. C'est ce que n'ont jamais pu leurs devancières, les George Eliot et les George Sand, malgré leur grand nom et leur talent. »

Ici encore, Mme Marholm est dans l'erreur. C'est un don commun à un grand nombre de femmes que cette espèce de divination qui leur révèle presque aussi sûrement qu'un jaugeage géométrique la valeur intellectuelle et morale d'un homme, après qu'elles ont été pendant quelque temps en relations avec lui, et George Eliot nous en offre deux exemples frappants dans ses héroïnes de *Middlemarch*, Dorothée et Mary Garth. Il faut bien peu de jours à Dorothée pour s'apercevoir que le recteur pédant et sec qu'elle a choisi pour mari n'est qu'une enseigne derrière laquelle il n'y a rien; et la petite Mary Garth, malgré son amour pour Fred Vincy, n'en est pas moins parfaitement consciente de sa propre supériorité. Seulement, elle ne songe pas à en rire, elle désire simplement l'aider de sa raison, de son intelligence, devenir en quelque sorte son complément.

Des trois autres femmes que nous présente Mme Marholm, deux déjà ont dû quitter la vie dans toute la force de l'âge. La mort a résolu pour l'une le problème qui la torturait; elle a arraché l'autre au bonheur dont elle jouissait un peu tard et qu'elle appréciait d'autant plus qu'elle avait commencé d'abord par le dénigrer.

Mme Sonia Kowalewsky est déjà connue en France. En 1888, quand elle remporta le prix Bordin à l'Institut, son nom avait retenti bien au delà du monde savant, et on vient de publier en français sa biographie et ses souvenirs de jeunesse. C'était une des femmes les mieux douées de son temps. A une puissance de pensée vraiment extraordinaire, elle joignait une brillante imagination et une profonde sensibilité. Elle a joui des plus vifs plaisirs de l'intelligence; elle a eu, comme mathématicienne, des succès dont plus d'un homme éminent se fût enorgueilli. Cependant Mme Leffler, sa biographe et son amie intime, n'hésite pas à dire que la pneumonie qui l'a emportée a eu moins de part à sa mort que le chagrin qu'elle éprouvait d'avoir manqué sa vie. Jeune, elle avait méprisé celles de ses compagnes qui ne songeaient qu'à se faire aimer; le cerveau avait imposé silence aux aspirations du cœur. Mais, aux approches

de l'âge mûr, reconnaissant qu'elle avait fait fausse route, elle se prit à envier passionnément le sort de ces simples femmes, et ne croyant pas pouvoir trouver dans le second mariage qu'on lui proposait tout ce qu'elle se sentait en droit d'en attendre, elle le refusa, et son cœur se brisa de désespoir et de regret.

Son amie intime, Mme Anne-Charlotte Leffler, duchesse de Cajanello, appartenait à une famille intelligente qui a donné à la Suède plusieurs savants distingués. Elle-même compte parmi les représentants les plus honorables de la littérature féminine contemporaine. Mariée à vingt-trois ans et peu heureuse en ménage, elle était devenue un des apôtres les plus actifs de l'émancipation des femmes. La plupart de ses œuvres, dit Mme Marholm, ont un caractère réaliste et rude, une tendance satirique contre les mœurs de la société un peu bourgeoise de Stockholm. Il y souffle partout un certain air de combat. Sa personne elle-même n'avait rien de bien tendre; on sentait qu'elle n'avait pas aimé encore, « que la fibre intime n'avait pas vibré ». Vers sa quarantième année, elle se sépara de son premier mari pour épouser un grand seigneur italien, le duc de Cajanello. Plus favorisée que Mme Kowalewsky, elle avait atteint le bonheur dans l'amour, et ses amis, en la revoyant quelque temps après son mariage, furent frappés du changement qui s'était opéré en elle. Elle avait rajeuni, embelli; ce qu'il y avait dans son extérieur de viril et de rude avait disparu; elle avait acquis de la douceur et de la grâce; en un mot, elle était devenue femme. Malheureusement, son bonheur fut de courte durée. Six mois après avoir donné naissance à un fils, une maladie, que rien ne faisait prévoir, l'enleva en quelques jours. Le dernier ouvrage qu'elle ait terminé a été la biographie de Mme Kowalewsky.

Si l'on en excepte la fin prématurée et presque tragique, l'histoire de Mme Leffler est un peu celle de Mme Amélie Skram, qui clôt la série. On rencontre souvent, paraît-il, dans les rues de Copenhague, une grande et belle femme au costume mi-masculin, à l'allure décidée, marchant près d'un homme de haute stature, à la barbe de fleuve. On la voit aussi quelquefois dans les concerts et les réunions publiques, où elle s'assied bravement sur la table quand il n'y a pas de place à côté. Cette femme est l'auteur de plusieurs œuvres qui comptent parmi les plus réalistes et les plus fermes de touche que la littérature danoise contemporaine ait produites. Elle y a décrit la vie que mènent en mer et sur les côtes lointaines les marins des pays du Nord. Mariée d'abord à un capitaine au long cours qu'elle accompagnait dans ses voyages, et mère de deux grands garçons, elle s'en est séparée pour épouser M. Skram, son mari actuel, et Mme Marholm nous assure que ses

œuvres, bien que déjà très remarquables auparavant, ont beaucoup gagné à ce changement de joug conjugal.

De tous ces exemples, l'auteur conclut, comme nous l'avons vu plus haut, que la femme, quelles que soient d'ailleurs ses aptitudes, n'est qu' « un réceptacle vide incapable d'atteindre seul son complet développement et de se donner un contenu ». Elle ne vit que d'emprunts. L'homme, au contraire, tire ses forces de son propre fonds, qui se renouvelle sans cesse. Ceci est vrai jusqu'à un certain point. La critique littéraire a cru pouvoir indiquer exactement quelles influences avaient déterminé, chez George Sand et George Eliot, les diverses phases que leurs idées ont traversées : elles sont toujours le reflet des idées de l'homme qui tenait, à un moment donné, la première place dans leur existence; et Mme Kowalewsky n'était jamais aussi brillante et aussi sûre d'elle-même, paraît-il, quand elle ne sentait pas dans son voisinage immédiat la présence d'un ami auquel elle pût soumettre ses travaux.

Chez ces trois femmes, Mmes Kowalewsky, Leffler et Skram, un premier mariage, la maternité même, n'ont contribué en rien au développement de la personnalité, parce qu'elles n'avaient pas trouvé dans leur premier mari l'être destiné « à faire vibrer en elles la corde intime et profonde »; il y avait eu erreur. Leur divorce, ou toute autre solution qu'il leur eût plu de choisir, est donc parfaitement justifiable aux yeux de Mme Marholm; car, pour elle, d'après Nietzsche, le plus sacré des devoirs de la créature humaine est le culte du « moi », le développement de sa précieuse individualité. Tout le reste n'entre pas en compte. « Moi d'abord, dit le superhomme, les autres s'arrangeront comme ils pourront. »

En supposant que Mmes Leffler et Skram se fussent trompées dans le choix du second mari comme dans celui du premier, une troisième ou une quatrième tentative eussent été, selon la théorie de Mme Marholm, tout aussi légitimes. Elles auraient pu continuer l'expérience à l'infini. C'étaient, sans doute, des êtres exceptionnels. Toutes les femmes ne sont pas des Kowalewsky ni des Leffler.

C'est vrai, mais beaucoup pourraient dire que les circonstances seules leur ont manqué, et trouver là, peut-être, un prétexte facile à bien des choses. Cette philosophie du bon plaisir n'a pas besoin de plus longs commentaires; le pessimisme de Schopenhauer valait presque mieux.

## II

Le deuxième petit livre de M^me^ Marholm est consacré aux écrivains modernes qui se sont tout particulièrement occupés des femmes. Le miroir moral de ces dernières, nous dit l'auteur, ce sont les œuvres des poètes. Pour apprendre ce qu'elles sont, ou ce qu'il faut qu'elles soient, c'est à eux qu'elles doivent s'adresser. Sans doute, les femmes ne trouveront nulle part, sur ce qu'elles ont été dans tous les temps, des renseignements aussi précieux que chez les poètes; mais, pour savoir ce qu'elles doivent être, beaucoup l'ont demandé et le demandent encore à leur catéchisme, à leur cœur ou à leur vanité, affaire d'éducation, de caractère ou de goût. Si elles s'adressaient exclusivement aux poètes, elles seraient bientôt plus embarrassées que le meunier de la fable, car chacun d'eux a peint la femme avec d'autres couleurs, selon son expérience personnelle et les modèles qu'il a fréquentés. C'est bien toujours une femme, brune, blonde ou rousse, ange ou démon, parfois les deux, ce n'est jamais « la femme », et plus les voix sont nombreuses au chapitre, plus les avis sont partagés.

Il n'en est pas autrement des romanciers dont nous parle M^me^ Marholm. C'est d'abord Gottfried Keller, un écrivain de la Suisse allemande, mort depuis quelques années et dont les œuvres jouissent d'une grande vogue en Allemagne. L'homme n'a rien de bien sympathique. Ses lettres de jeunesse nous montrent un étudiant pauvre qui ne sait entretenir sa mère que d'affaires d'argent, lui demandant toujours de nouveaux subsides, lui expliquant l'emploi qu'il a fait des sommes déjà reçues, racontant ce qu'il a mangé à dîner, à souper, ou bien que, tel jour, il n'a pas soupé du tout. Pour cette pauvre mère et une jeune sœur, occupées à courir chez les protecteurs et à peiner, jamais un élan de tendresse, une effusion de reconnaissance, rien que des remerciements presque aussi secs qu'à un banquier. Ses lettres à ses camarades ne révèlent pas non plus l'enthousiasme et les nobles aspirations que l'on aime à rencontrer dans les confidences de la jeunesse. Cela provient peut-être d'un excès de pudeur ou de loyauté. Cependant l'écrivain n'a guère plus d'enthousiasme que le jeune homme. C'est un spirituel épicurien, un humoriste souvent profond, un observateur clairvoyant et sagace de la nature; et la nature autour de lui était si poétique et si belle, que son œuvre en a bénéficié. On y respire partout cet air vif et salubre des montagnes qui fait les constitutions robustes et met des roses sur les joues. Ses héros, eux aussi, sont des enfants de la nature, les femmes surtout. Céli-

bataire, Gottfried Keller ne leur demande que de se laisser aimer, un peu au hasard des rencontres, d'un amour plus sensuel que délicat. Celles qu'il a décrites ne sont ni bégueules ni prudes, et si leur idéal n'est pas des plus élevés, ce sont, après tout, d'aimables créatures qui ne manquent pas de caractère. Son œuvre littéraire se compose de plusieurs romans en deux ou trois volumes (*Martin Salander*, *die Leute von Seldwyla*, *der grüne Heinrich*, qui est une sorte d'autobiographie), de vers, de nouvelles et de contes, dont quelques-uns sont charmants. Il y rappelle parfois M. Anatole France. Il a le culte de l'humanité, culte joyeux et tout païen, on pourrait presque dire antique, qui, cependant, n'est point trop grossier. Il n'aurait jamais compris *la Princesse de Clèves*, mais il pourrait peut-être guérir de la passion des mathématiques les Kowalewskys présentes et futures, et c'est dans ce sens que M^me^ Marholm le range parmi les poètes *ad usum mulierum*.

Paul Heyse, qui vient ensuite, a été cet évocateur dont la baguette magique a révélé la femme à elle-même; ses œuvres sont le bréviaire qu'elle doit lire, jeune fille, pour être initiée au rôle de déesse qu'elle va jouer dans la vie, femme mûre, pour mieux se connaître et voir en quoi la destinée lui a été infidèle ou propice. Ce qui étonne un peu en lisant ce chapitre, c'est que l'enthousiasme exubérant de l'auteur pour Heyse, l'idéalisateur de la femme, ne nuise en rien à son admiration pour Strindberg, qui a renversé l'idole et brisé ses autels. On ne reprochera pas à M^me^ Marholm d'avoir l'esprit étroit, *einseitig*, comme disent si bien les Allemands. Mais revenons au romancier. Heyse est certainement un des meilleurs écrivains que l'Allemagne ait produits vers le milieu de ce siècle. Il lui manque, sans doute, la grandeur de conception, la hardiesse de vol, la superbe envergure, qui font les poètes de premier ordre; mais ses mérites n'en sont pas moins considérables. Il a créé un genre dans lequel il a excellé : la nouvelle allemande; il a eu, chose rare de l'autre côté du Rhin, le souci de la phrase et de la forme; il a été un pur artiste, et cela lui vaudra de survivre en quelques-unes de ses œuvres. De plus, il a montré à celles de ses contemporaines qui l'ont lu un idéal d'amour qui n'est pas encore bien fréquent. Ses héroïnes ont la conscience droite, l'esprit libre et sans préjugés, l'âme haute, le cœur tendre et passionné. Le poète, évidemment, a flatté les originaux; mais ses idées sur la femme et l'amour sont, comme chez tous les autres, le résultat de ses expériences personnelles. Très beau, arrivé de bonne heure à la célébrité, il avait tout ce qu'il faut pour plaire, et chacun de ses pas dans la vie aurait pu, s'il l'avait voulu, être marqué par une conquête. Il n'y a pas songé.

De son propre aveu, les deux seules passions de sa vie ont été les deux femmes qu'il a épousées, et si les murs étaient moins discrets, la petite maison de la Louisenstrasse, à Munich, pourrait nous faire un récit qui n'aurait rien à envier aux plus jolies nouvelles du maître. Qu'est-ce donc pour lui que l'amour? C'est une force invincible qui pousse l'un vers l'autre, quand ils se rencontrent, les êtres destinés à se compléter. Ils marchent devant eux, sans regarder ni à droite ni à gauche, sans se soucier ni du tiers ni du quart, jusqu'à ce que les flammes divines qui les vivifient et les éclairent n'en fassent plus qu'une. Et cette flamme ne s'éteint pas après un temps plus ou moins court, car ils aiment avec leur personnalité tout entière. Dans ces deux âmes si étroitement unies, l'amour survit à l'habitude; il y devient le grand point d'appui, une source intarissable de jeunesse intérieure, quelque chose d' « incommensurable », qui les rend à la fois humbles et fortes comme la pensée de l'éternité et de l'infini.

Certes, le poète qui a donné à ses contemporaines cette noble conception de l'amour, a bien mérité de sa génération. M^me^ Marholm assure que pour être capable de le ressentir, il faut joindre une grande pureté d'âme et de corps à une haute culture intellectuelle... Ce n'est encore vrai qu'à moitié. Ce que Paul Heyse a décrit là n'est pas autre chose que l'idéal chrétien du mariage, et, pour le réaliser, la haute culture intellectuelle n'est pas indispensable : il suffit d'avoir la pureté de l'âme et du corps, et la foi. Ce sentiment est celui que Pierre Loti fait éprouver aux deux modestes héros de *Pêcheurs d'Islande*, Yann et Gaud; celui aussi que le peintre anglais Watts a symbolisé dans son tableau *l'Amour et la Vie*. Il a existé de tout temps, bien qu'il ait toujours été rare; le journal d'André-Marie Ampère nous en offre un touchant exemple, et on le rencontre encore quelquefois chez les âmes simples et grandes qui « font le bien comme naturellement les chevaux trottent », selon le mot de M^me^ de Sévigné.

Cet amour idéal et les conditions qui le font naître, Paul Heyse ne les a donc pas plus inventés qu'il n'a réveillé la pensée chez la femme. Cependant, sans être absolument le Pygmalion que M^me^ Marholm veut bien nous dire, il n'a pas oublié, dans ses reproductions du modèle primitif et immuable, cette étincelle sacrée que le Créateur y a mise; voilà son mérite, sa supériorité sur Gottfried Keller et son incontestable droit à la reconnaissance des femmes.

Quant à Björnson, le romancier scandinave qui s'est fait le fervent apôtre de leurs revendications, M^me^ Marholm nous le présente avec un sourire un peu railleur. Elle nous montre un bon

géant à la voix tonnante, marchant à la tête d'un régiment de demoiselles plus ou moins jeunes, et criant aux quatre vents que le mal vient de l'homme, et que toute calamité cessera le jour où le sexe fort s'interdira, aussi sévèrement qu'il les interdit au sexe faible, les excursions soi-disant sentimentales avant et pendant le mariage. Mais, pour que l'homme le comprenne, il faut que la femme soit moins indulgente qu'elle l'a été jusqu'ici. Et, dans l'une de ses œuvres les plus célèbres, *le Gant*, on voit deux mères de famille sur lesquelles la vie légère de leurs maris agit tout différemment. L'une s'en console par la gourmandise et le soin de sa propre personne; l'autre souffre, en s'efforçant de n'en rien laisser paraître. Sa fille, l'héroïne principale, qui incarne la théorie de Björnson, refuse d'épouser celui qu'elle aime, un parti tout à fait inespéré, en apprenant qu'il a eu autrefois des relations très intimes avec d'autres femmes.

Mme Marholm ne nous cache pas qu'elle trouve ces revendications un peu saugrenues, et la campagne en leur faveur assez digne de Don Quichotte; mais Björnson, qui a du sang de pasteur dans les veines, doit obéir à sa nature et prêcher quelque chose. Il a trouvé, du reste, dans les populations des trois royaumes scandinaves, un auditoire enthousiaste, et il n'y a pas de ferme ni de fjord où il ne soit connu et révéré presque à l'égal d'un prophète. Son opinion sur les femmes est la meilleure possible, et il ne saurait en être autrement. Mme Marholm nous introduit dans la maison de campagne du romancier. Tout y respire le bien-être, la paix, le bonheur intime. C'est là qu'il mène, pendant la belle saison, une vie un peu puritaine, bourgeoise, si l'on veut, avec sa mère, une octogénaire encore robuste et fort sensée, sa femme, ses filles, et un petit bataillon de visiteuses qui l'écoutent comme un oracle. Sa manière de comprendre la femme est tout expliquée.

Ibsen est si connu en France, on y a déjà tant parlé de lui, qu'il est un peu fastidieux d'y revenir. Il semble avoir, dans ses drames, étudié l'influence pernicieuse et destructive de la femme sous toutes les formes qu'elle est susceptible de prendre. Ses héroïnes sont, pour la plupart, de grandes égoïstes qui sacrifient l'homme, ses forces, son bonheur, ses intérêts, à leur passion ou à leur caprice, même les plus nobles, comme l'Agnès de *Brand*, chez qui la folie de l'amour maternel l'emporte sur l'amour conjugal. Est-ce là le résultat d'expériences personnelles? On ne saurait le dire. Le vieux maître s'est réservé le mot de la fin et on peut croire qu'il ne sera pas d'une sévérité aussi absolue. La mère du pauvre « petit Eyolf », la fougueuse et sensuelle Rita, au lieu de finir comme beaucoup de ses aînées par la fuite ou le suicide, se montre toute

disposée à mettre à profit les enseignements que le malheur lui donne. Attendons pour conclure ce que seront ses sœurs cadettes.

Depuis que Tolstoï est devenu, lui aussi, un apôtre de la continence, le propagateur d'une morale plus sévère que la morale évangélique elle-même, Mme Marholm, ainsi que bien d'autres, ne l'écoute plus qu'avec une curiosité mêlée de compassion, comme on écouterait un ténor célèbre qui, après avoir perdu la voix, s'obstinerait encore à chanter. D'ailleurs, selon elle, il n'a jamais compris la femme, excepté dans son livre sur les Cosaques. Les héroïnes de *Guerre et Paix*, Natascha, Sonia, la princesse Marie, Anna Karénine même, si Russes, c'est vrai, mais si humaines aussi, si complètement femmes, ne lui disent rien. Le caractère de Lévine, si intéressant dans ses efforts pour mettre plus de conformité entre ses idées et sa vie, est également lettre close pour Mme Marholm. Tolstoï est trop partisan de la charité universelle, de l'abnégation du moi, trop différent de Nietzsche, pour plaire aux disciples du moderne Zarathustra. Dans une étude sur les femmes et leurs poètes, il fallait bien cependant lui faire une place. S'il ne leur a pas, comme Heyse, dressé des autels, il ne les a pas traînées dans la boue comme Strindberg; il leur a assigné, au foyer de l'homme fatigué et rassasié d'aventures, un rôle un peu terne, mais important; et cette conception, qui résulte sans doute aussi de ses propres expériences, on ne pouvait la passer sous silence, car elle est le lot du grand nombre.

De tous les poètes dont Mme Marholm s'est occupée, aucun ne lui a inspiré une admiration aussi vive que Strindberg. Il est pour elle un de ces rares génies « qui, d'un *salto mortale* de jongleur, s'élancent dans le bleu au-dessus de toute la misère de la vie; qui, au milieu des nombreuses surprises de l'existence, se préparent toujours les plus grandes à eux-mêmes; qui se tiennent sans cesse debout, et comme pétrifiés d'étonnement, devant les révélations du Grand Inconnu qu'ils portent en eux, et finissent par marcher la tête ornée d'une invisible couronne, on pourrait dire avec une conscience couronnée, pour laquelle ils exigent le respect de tous, — comme Strindberg ». — Ceci est bien du Nietzsche tout pur. Personne, excepté Mme Marholm, n'a pensé à faire un tel cas de Strindberg. On se demande comment il a manifesté ce génie qu'elle lui prête, et ce qu'il a rapporté de ses « culbutes dans le bleu ». Pour le placer davantage encore au-dessus des autres, elle semble ne pas admettre que la manière dont il a parlé des femmes soit le fruit de ses expériences personnelles. Cependant elle nous raconte sa biographie, et ce qui frappe dans le récit de cette rare infortune d'un homme qui n'a jamais trouvé, même au foyer paternel, un

seul exemple de vrai dévouement et de pure tendresse féminine, c'est de voir l'œuvre tout entier du poète en sortir, pour ainsi dire, comme un rameau sort d'une greffe, — et c'est ce qui le rend plus à plaindre qu'à blâmer. — Quant à lui demander une direction morale, il est douteux que les femmes y viennent, à moins qu'elles ne le lisent comme on prend un remède préventif, pour savoir ce qu'il ne faut pas être.

Maupassant sert de prétexte au dernier et très court chapitre du livre de M^me^ Marholm. Dans l'œuvre du pauvre jeune maître, elle n'a choisi que *Notre cœur*. Elle a vu dans l'élégante, froide et perverse M^me^ de Bure le type de la Parisienne, ou, selon sa manie de généralisation, de la Française en cette fin de siècle. Après avoir analysé ce produit d'une société de décadence, elle ajoute que, se promenant un soir à Paris, sur les boulevards, elle rencontra une voiture découverte. Une jeune femme en toilette extravagante, à demi couchée sur les coussins, s'y pâmait sous les baisers passionnés d'un monsieur en frac penché sur elle. « Cela, dit M^me^ Marholm, c'était le vieil amour français qui s'en allait! » — Et c'est tout? Il n'y a rien entre ces deux-là?... Nous ne sommes que des poupées sans cœur ou des créatures éhontées? Cette étrange appréciation de la femme française ne mérite pas autre chose qu'un haussement d'épaules. On ferme le livre en s'étonnant que toute la supériorité intellectuelle dont il est la preuve n'empêche pas l'auteur d'être aveuglée par les préjugés et le parti-pris; mais on se dit aussi que l'impartialité étant une qualité rare chez tous les critiques, il serait peut-être plus étonnant encore de la trouver dans une femme, et une femme allemande, la subjectivité incarnée.

Marie André.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

---

En voulez-vous des...? — Les fantaisies du baromètre. — Chers élèves. — Le Concours général. — Son histoire. — Deux chanoines bienfaiteurs de l'Université. — La table du roi. — Le brouet de Sparte. — Les discours. — Qu'est-ce que le bon sens? — M. Poincaré et l'éducation. — Le mot qu'on n'ose pas dire. — Le galimatias. — Sully-Prudhomme et M. de La Palisse. — M. Larroumet et l'apothéose de Voltaire. — Le Christianisme à l'école alsacienne. — L'art de parvenir. — La Pologne et Montalembert. — Les hardiesses de M. Barbier. — L'éloquence d'un soldat. — La Patrie. — Poète et Frères des Ecoles chrétiennes. — Mgr d'Hulst et le P. Lallemand. — Les orateurs saugrenus. — La politique à l'école. — Le chien d'un conseiller général. — Le discours à faire. — Distributions silencieuses. — Les lauréats. — Les concours du Conservatoire. — Un centenaire par à peu près. — Tragédie et comédie. — Une institution en décadence. — Un mot d'Alexandre Dumas. — L'habit noir et le peplum. — Désillusion. — Les désespérés de la vie. — Une épidémie noire. — Le suicidé de Notre-Dame. — Le pendu de Roubaix. — Musique instrumentale. — Violoniste et carabin. — Concours de sculpture. — David et Goliath. — Concours d'architecture. — Le palais merveilleux. — La rage à la Chambre. — Les députés en traitement. — Le vrai remède. — Les ministères aux Invalides. — Tout à l'encan! — La Voie Triomphale. — Trop de grands hommes. — A qui le piédestal? — L'opinion des artistes. — 25 millions à l'eau. — Gardons les fleurs. — La revision des statues. — Les trois Nisard. — Les fêtes allemandes. — La solennité de Mars-la-Tour. — Un évêque patriote. — Le salut d'un colonel. — Les Congrès. — Anathème au corset. — Boissons alcooliques. — Un Congrès comme on n'en voit guère. — Un discours latin où on ne l'attendait pas. — Parallèle entre deux saints. — Les Jurisconsultes catholiques. — Résistance passive. — Ferme déclaration d'un archevêque modéré. — Statistique des congrégations. — Ce qu'il en coûterait à l'État de les remplacer dans leurs œuvres charitables. — L'abbé Lemire à l'Hippodrome de Lille. — Les morts du mois. — L'habit et la blouse. — Les théâtres. — A quand le chef-d'œuvre?

En voulez-vous des averses? Oh! le sale temps! — Tel est, en modifiant un inepte refrain, le résumé des trois quarts du mois, et presque de toute la *belle* saison qui s'achève. Ceux qui l'ont passée au bord de la mer sous le parapluie ont eu de l'agrément. Il est vrai que ceux qui l'ont passée à la campagne sous une douche perpétuelle n'en ont pas moins joui. Que d'eau! que d'eau! comme disait la servante étonnée qui n'avait jamais vu la mer. Et, par-

dessus le marché, un cyclone furibond, s'abattant sur une moitié de la France, a détruit les récoltes de nos provinces les plus riches, hachant de grêle les vignes et les blés, arrachant ou brisant les arbres, saccageant jusqu'aux pauvres logis, couvrant partout le sol de ruines. Un soleil tardif cherche bien à présent, comme s'il était pris de remords, à nous consoler un peu de toutes ces tristesses, mais il devra nous dorer longuement le plus poétique des automnes s'il veut atténuer le souvenir de ses méfaits de juillet et d'août.

Malgré la pluie, le vent et le froid, le mois qui finit est resté le mois traditionnel des concours et des distributions de prix : à la Sorbonne, au Conservatoire, aux Beaux-Arts, dans tous les lycées et toutes les écoles, avec des flots d'éloquence faisant concurrence aux cataractes du ciel et inondant les « chers élèves » d'une avalanche de conseils entre lesquels ils doivent avoir beaucoup de peine à se reconnaître.

C'est au Concours général qu'il convient d'accorder les honneurs du pas. Une fois de plus, il nous a fait revoir, dans une solennité un peu surannée, mais imposante tout de même, les simarres, les robes rouges, violettes, jaunes, les hermines, les toques galonnées d'argent et d'or, les massiers, tout l'appareil de la vieille Université dont l'exhibition ressemble un peu à une friperie fanée, mais dont il serait pourtant dommage d'abolir la dernière splendeur. Notre démocratie irrespectueuse et égalitaire emportera bientôt tous ces vestiges de hiérarchies qui l'offusquent; gardons-les pendant qu'ils nous laissent encore un reflet du passé.

Il y a cent cinquante ans que cette solennité du Concours général existe, et il est assez piquant de noter que l'institution de la grande fête universitaire est précisément due à deux chanoines, l'un de Chartres, l'autre de Paris, léguant des rentes pour des prix à décerner aux étudiants de toute nation. Autrefois elle s'ouvrait par un discours latin, mais ce discours a paru d'aspect trop sévère à l'Université nouvelle; il a sombré en même temps que les vers latins, dans l'affaiblissement général des études, et c'est une variation philosophique ou littéraire, quelquefois politique, rarement amusante, qui le remplace en langue française; puis le ministre (jamais le même, puisqu'on le change tous les ans), disserte à son tour, en exaltant naturellement le régime qui l'a doté d'un portefeuille.

Sous la monarchie de Juillet, tous les premiers prix dînaient le soir à la table du roi; mais en 1848, l'usage, bien entendu, tomba avec le trône, et les contemporains se rappellent le jeu de mots dont fut l'objet le nom du graveur des pièces de cent sous d'alors,

inscrit au bas de l'effigie nouvelle : Oudiné, *sous la République?...* — Depuis lors, les potaches couronnés n'ont plus eu que le festin de famille, meilleur vraisemblablement, et, en tous les cas, plus expansif que celui des Tuileries. — Quant à nos républicains, je voudrais croire qu'ils se sont mis au brouet noir de Sparte, mais quelques procès récents jettent un doute et une ombre sur leur puritanisme.

Il est impossible de relever tous les discours prononcés à cette occasion à Paris et en province; il faut se borner à en mentionner quelques-uns en raison de l'intérêt des questions abordées ou de l'importance des personnages. En général, ce sont des banalités oratoires qui en constituent la trame, et plus les harangues sont officielles, plus elles demeurent vagues et creuses.

A la Sorbonne, c'est un professeur de philosophie, M. Bergson, qui traite du « Bon Sens », et qui, ayant à le définir, rejette l'appréciation de Voltaire pour proclamer avec Bossuet que le bon sens est « le maître de la vie humaine ». — A merveille! Mais qui le formera dans l'esprit de l'enfant? D'où lui viendront sa lumière et sa direction? Bossuet vous le dit : de la source éternelle de la vérité. Mais vous vous gardez bien de le redire, et vous laissez l'enfant dans l'incertitude et l'obscurité. Pourtant, ce n'est pas de théories brumeuses qu'ont besoin les jeunes âmes, mais de vérités précises et d'enseignements pratiques. A quoi peuvent leur servir vos phrases vides et vos bulles de paroles?

Le ministre de l'instruction publique, M. Poincaré, s'est égaré dans le même néant, et quoiqu'il y ait mis plus d'art, le fond n'en reste pas moins vaporeux et insaisissable. — Il veut bien reconnaître que l'instruction, qui peut faire un savant, n'est pas tout pour les luttes de la vie; qu'elle demeure insuffisante si l'on n'y joint pas l'éducation seule capable de faire l'homme, laquelle éducation à son tour ne peut venir que de la famille et de la société. — Bien! Mais que faites-vous de cette famille indispensable avec vos lois qui la corrompent et la dissolvent? Que faites-vous de cette société, avec les négations que vous enseignez et les doctrines que vous répandez? Vous desséchez et vous empoisonnez par avance le milieu où vous reconnaissez que doit se puiser nécessairement l'éducation.

Mais le ministre, ne tenant aucun compte des réalités, continue ses sonorités stériles. Cette éduction, dont il n'indique ni la base ni les règles, elle devra, dit-il, « marquer l'orientation de la vie dans le sens du bien et de la vérité ». C'est parfait, mais qu'est-ce que le bien? Où est la vérité? Il ajoute, dans la même phraséologie nuageuse : « La fleur de l'éducation se flétrit vite si elle n'est pas,

dès le début, tournée vers la lumière de la vérité. » Excellent encore, mais où brille ce phare? Qui en fait jaillir les rayons sur le monde? Enfin le ministre conclut que, pour développer et affermir l'éducation, il importe de faire, dans les études classiques, « une plus large part aux auteurs philosophiques et moraux ». C'est encore une bonne pensée, mais quels auteurs moraux et sur quelles bases devra reposer leur morale? Voilà ce qu'on néglige de dire, bien que ce soit l'essentiel.

Des mots, des mots, toujours des mots, sans prononcer jamais celui qui éclairerait et animerait tout le reste, sans oser nommer Dieu comme origine et fin des choses, comme source unique de la morale éternelle.

Cherchez, en effet, le nom de Dieu ou simplement le mot de Providence dans ces discours officiels, vous ne les y trouverez pas. C'est en vain que les plus grands esprits de tous les siècles, même de l'antiquité païenne, les ont invoqués; nos éducateurs contemporains refusent de les admettre, en laissant la jeunesse indécise et embarrassée chercher au hasard la vraie règle du devoir et la saine inspiration de la vie.

Citons encore quelques exemples de ces discours poncifs et vides; si c'est un peu monotone, c'est instructif.

Voici M. Laferrière, président du Conseil d'État. C'est un des gros bonnets du régime. S'adressant aux élèves du lycée Carnot, il les engage « à développer en eux les qualités maîtresses qui font les hommes d'élite : l'amour du devoir, la volonté et le bon sens ». Mais toujours sans rien définir, sans rien préciser. Il ajoute dogmatiquement : « L'amour du devoir rend le devoir facile. » C'est la bailler vraiment belle! Comment aimer le devoir et comment lui sacrifier ses instincts et ses goûts si on ne sait pas au juste en quoi il consiste ni quelle loi supérieure nous l'impose? Et l'orateur termine par cette péroraison : « Gardez-vous des idées fausses, des paradoxes, de ces dédains et de ces engouements de convention qui, après avoir commencé par de simples jeux d'esprit, finissent par engendrer de véritables maladies du bon sens et de la volonté... » Quelle lumière et quelle règle de conduite des enfants peuvent-ils trouver dans un pareil galimatias?

Au lycée Lakanal, M. Emile Faguet, avec beaucoup plus d'esprit et d'aussi bonnes intentions, se traîne dans les mêmes La Palissades. Il dénonce à ses jeunes auditeurs la plaie du dilettantisme, cette maladie d'âme qui énerve les caractères dans un temps où ils auraient besoin d'être plus vigoureusement trempés que jamais; mais sans leur indiquer non plus les idées fondamentales, les principes solides et déterminés qui seuls peuvent leur servir de guides.

Un poète aurait pu s'élever à plus de hauteur, dans les régions lumineuses où le Beau ne se sépare pas du Vrai; mais M. Sully-Prudhomme n'a pas emporté jusque-là les élèves de Condorcet: il est resté terre à terre, avec de bons petits conseils bien honnêtes, mais bien prudhommesques (sans vouloir faire un mauvais jeu de mots sur son nom) : « Si le bonheur ne dépend pas de nous, il est, du moins, une chose qu'on peut nous apprendre à conquérir et à garder toujours, c'est la valeur morale; et si elle ne suffit pas à nous rendre heureux, encore est-il que nous ne saurions l'être vraiment sans elle. » — O académicien, vous n'oubliez qu'une chose : c'est de dire en quoi consiste la valeur morale! — Dans le respect et la pratique du bien, répondrez-vous peut-être. — Mais en quoi consiste le bien, quelle en est l'essence et d'où nous en vient l'obligation?

M. Larroumet va plus loin, — dans le mauvais sens. Parce qu'il occupait le fauteuil au lycée Voltaire, il a cru opportun de faire l'éloge du démolisseur de la foi chrétienne, de l'adulateur de Frédéric de Prusse et de l'insulteur de Jeanne d'Arc. — « Je sais bien, a-t-il dit, que, depuis quelques années, Voltaire n'est plus à la mode. En faire trop grand cas n'est pas bien porté, et tenir son œuvre, au total, pour la forme la plus claire et la plus vive du génie français, est une faute de goût, une erreur de jugement... Oui, Voltaire est devenu vieux-jeu, comme on dit... » Néanmoins, aux yeux de l'orateur, « il n'y a pas lieu de déposer le « roi Voltaire ». Il doit conserver non seulement l'hégémonie de son siècle, mais sa grande part d'action sur le nôtre. Son héritage est le fonds de l'esprit moderne. La haine ironique de l'ignorance, du fanatisme, de la sottise, de l'oppression, l'amour ardent de la justice, la souveraineté de la raison, la conviction que la science, c'est-à-dire la vérité démontrée, doit, désormais, mener le monde; le sentiment de la solidarité humaine, la pitié et la tolérance, la cause du progrès, voilà, malgré tous les défauts de l'homme, malgré ses erreurs et ses légèretés, malgré ce qu'il a entassé de ruines regrettables, voilà le génie de Voltaire, au vrai et au complet. »

Vous allez peut-être vous récrier; attendez : vous n'êtes pas au bout de l'admiration de M. Larroumet. Voici la suite :

« Opposez Voltaire à Corneille, à Racine, à Bossuet, il est surpassé par chacun d'eux comme héroïsme, passion, éloquence. Sa raison semble courte auprès de celle de Descartes, et sa métaphysique bien mesquine devant celle de Pascal. Son déisme même ne vaut pas celui de Rousseau. Et, pourtant, réunissez Corneille, Racine, Bossuet, Descartes, Pascal, Rousseau, le seul nom de Voltaire domine tous ces grands noms. Ce que, à eux tous, ils ont

ajouté à la pensée humaine, reste inférieur à ce que cette pensée doit au seul Voltaire. Selon le mot de Gœthe, Voltaire, « c'est « le plus grand homme en littérature de tous les temps. »

M. Larroumet veut bien admettre pourtant qu'il y a de l'ivraie mêlée au bon grain « dans l'immense moisson » laissée par le faucheur de tant de vérités; mais il ne permet pas qu'on touche à son héros, et, tout en se défendant d'être voltairien lui-même, il termine ainsi son allocution aux élèves du lycée Voltaire : « Si vous lisez que l'action de Voltaire a été funeste, qu'il mérite haine et mépris, qu'il est temps de renoncer à ce qu'il représente, d'abjurer à son sujet une vieille erreur, que c'est mal élever une génération que de la mettre sous un tel patronage, n'en croyez rien. Ceux qui ont donné à votre lycée le nom de Voltaire ont bien fait, et je les remercie en votre nom. »

Il n'y a vraiment pas de quoi, et il eût été digne du talent de l'orateur de donner d'autres leçons. Par exemple, il loue Voltaire « d'avoir vaincu l'esprit d'intolérance et d'oppression ». Qu'en pense-t-il en face de l'intolérance persécutrice, de l'oppression haineuse et raffinée où s'acharnent, sous nos yeux, les sectaires de l'incrédulité contre toute institution chrétienne et toute idée religieuse? Que n'attaque-t-il cette intolérance, née précisément des sophismes de Voltaire, et que ne défend-il les persécutés contre les oppresseurs qui s'inspirent des doctrines du dix-huitième siècle?

Heureusement, nous trouvons ailleurs un autre langage, plus approprié aux besoins du temps, plus courageux, où sont virilement signalés les maux et les remèdes.

C'est d'abord M. Albert Sorel, qui, à l'Ecole Alsacienne, salue respectueusement le christianisme et ose l'indiquer comme le plus sûr éducateur de la conscience, en réclamant pour tous la tolérance, la justice et la liberté.

C'est, au lycée Buffon, M. Fonsegrive, le philosophe chrétien qui, dans un éloquent discours sur « l'art de parvenir », dit utilement à ses jeunes auditeurs que chacun, en travaillant à s'améliorer, « travaille au succès de Dieu ». Il ajoute : « Saint François d'Assise appelait le corps « le frère âne » sur lequel l'âme est montée; « il faut que cette monture soit domptée; que ce soit elle qui nous serve et non pas nous qui la servions ». Et il termine ainsi : « Donnez-nous ce qui nous manque le plus : de grands caractères; vous arriverez, je vous l'assure, sinon aux positions dont le rayonnement extérieur éblouit les yeux du vulgaire, du moins à ce rayonnement intérieur qui, sous le nom de bonheur et de sagesse, charme la vie en son sanctuaire intime et dore de clartés sereines ses fuyantes perspectives. »

C'est, au collège Stanislas, un membre de l'Institut, M. Croiset, louant l'esprit de tradition, soutien le plus solide et condition indispensable du progrès.

C'est, à l'Ecole Polonaise, le professeur de sciences du lycée Louis-le-Grand, évoquant les idées les plus hautes et rappelant les nobles conseils donnés autrefois par Montalembert aux jeunes descendants de tant de héros.

C'est, au lycée Henri IV, M. Jules Barbier, déclarant hardiment qu'il « n'est pas *fin-de-siècle* », et terminant par cette péroraison aussi vaillante qu'opportune : « Tous mes vœux se résument dans un mot : Soyez des hommes. Ne soyez pas des dégénérés! La dégénérescence, voilà l'ennemi! Sa conséquence fatale est l'anarchie. Je prends ce mot dans sa plus large acception : anarchie religieuse, morale, politique, littéraire, dont le mot d'ordre est : « Ni Dieu ni maître ».

« *Pas de maître?* Mais il en est un que leurs sophismes n'ont pu détrôner encore, maître éternel toujours présent dans la conscience de l'homme, l'honneur, qui est la sauvegarde de la liberté.

« *Pas de Dieu?* Pauvres gens! comme si la croyance en Dieu n'était pas immanente en nous; vainement cherche-t-on à lui substituer la Nature!... C'est lui qu'on aime en elle!... Ils sont inséparables. L'un féconde l'autre. »

C'est net, et, pour un établissement universitaire, l'orateur ne mâche pas les mots. — *Intelligite et erudimini*, Monsieur Poincaré!

Un autre orateur qui ne mâche pas les mots davantage, c'est le général Voisin, gouverneur militaire de Lyon, présidant la distribution des prix du lycée de cette ville. Après avoir parlé des devoirs particuliers qui attendent les jeunes gens comme soldats, et après leur avoir dit que la machine humaine est incapable de produire des actes d'héroïsme si elle n'est soutenue par une force intérieure et une foi ardente dans la cause qu'elle défend, le général s'est écrié en s'adressant aux mères : « Si jamais l'heure des grandes luttes venait à sonner, quand vos fils, le sac au dos, le sabre au côté, iront vous faire leurs adieux, dites-leur en les embrassant : « Va, mon fils, où la patrie t'appelle et que le Dieu « des combats te protège! Nous voulons que tu reviennes vain- « queur. Souviens-toi des paroles du vieux général : « En avant, « toujours en avant! »

Que ce mâle et chrétien langage nous élève au-dessus des plates banalités officielles! Et comme il faut saluer ces loyaux soldats qui n'ont pas peur d'invoquer Dieu dans leurs discours!

D'autres ont parlé de la Patrie, comme le professeur de philoso-

phie Belot, au lycée Janson-de-Sailly; comme le nouveau bâtonnier de Paris, M. Pouillet, à Sainte-Barbe; comme le professeur de rhétorique d'Orléans, M. Bouvier, qui a célébré surtout, avec un charme pénétrant « la petite patrie », c'est-à-dire le coin de terre natale, la vieille cité, le village même, que nous avons connu et aimé avant la grande patrie commune, faite des traditions nationales et de tous les souvenirs qui nous attachent à elle par ses douleurs comme par ses gloires.

C'est aussi la patrie qu'a chantée en nobles accents M. Stephen Liégeard, le poète des *Grands-Cœurs*, en présidant à Dijon la distribution des prix des Ecoles chrétiennes. Après avoir constaté la situation florissante de l'établissement où la présence de plus de quatre cents élèves témoigne de la confiance persistante des familles, l'orateur, s'adressant aux disciples dévoués du bienheureux de La Salle, leur a dit éloquemment : « Si importants que soient ces résultats, vous ne vous en contenteriez point. Par-dessus les Lettres, les Sciences et les Arts, encore plus haut, plus haut toujours, resplendit un autre but qui sollicite incessamment votre effort. Que serait à vos yeux l'instruction qui façonne les esprits, sans l'éducation qui forme les cœurs? Vous tiendriez ce qui alimente l'intelligence pour nourriture vaine, si vous n'y ajoutiez la fleur du pur froment dont se pétrit le pain savoureux de l'âme. Dans ces heures troubles où, parfois, sous un vent de criminelle folie, des craquements se font entendre, avertisseurs des sinistres des sociétés ébranlées, il s'agit pour vous de former l'homme fort, l'homme de l'avenir, et vous y arrivez en cultivant, chez l'enfant, une plante rare et précieuse entre toutes : la Foi! Oui, la foi en Dieu, la foi en l'Eglise, la foi en cette patrie qui, n'en déplaise à de tristes prophètes, ne saurait mourir de ses blessures...

« Les programmes se modifient, les livres changent, les ministres passent... la direction reste! Que vous importent les édits qui proscrivent, les lois qui persécutent? Il est un symbole, le vôtre, que n'atteindra jamais l'exil ou la persécution, car il plane au-dessus des astres eux-mêmes..., c'est la croix libératrice, cette croix tant de fois brisée et toujours flamboyante, telle qu'elle apparut au César, fils de sainte Hélène, pour lui annoncer la victoire. »

Ici, nous planons, comme on l'a fait à Pont-Levoy, avec Mgr d'Hulst; à Juilly, avec le P. Lallemand. — L'un a montré, avec autant d'ampleur que d'esprit, la nécessité du travail personnel dans les temps nouveaux et militants où nous entrons. L'autre a développé, en un lumineux et poétique tableau, l'action du sentiment religieux dans les arts.

Malheureusement on ne s'est pas tenu partout à ces hauteurs, et plus d'une excentricité, déplacée, comique ou scandaleuse, a signalé ces fêtes de la jeunesse où tout, au contraire, devrait se conformer scrupuleusement à la maxime antique : *Maxima debetur puero reverentia.* L'équipée du maire de Charleville sur l'éducation des filles a choqué la France entière, et l'avocat général d'Amiens, entretenant les jeunes filles du mariage et leur citant des exemples tirés des mœurs de la Chine, a paru par trop fin-de-siècle. — Au moins, un conseiller municipal de Paris, M. Strauss, en s'adressant aussi aux élèves des lycées féminins, a-t-il eu le bon sens de les prémunir contre le déclassement, contre ce qu'il a justement appelé « la brevétomanie », et les cruelles déceptions qui s'ensuivent. Mais M. Strauss s'est-il douté qu'en critiquant ainsi cette fièvre de diplômes illusoires, il faisait la satire du système d'éducation qui l'a allumée en jetant des milliers de filles du peuple hors des voies naturelles où elles auraient trouvé le bien-être dans le travail et la paix dans l'honneur?

La politique ne pouvait manquer de paraître à son tour dans ces solennités scolaires, et c'est un autre conseiller municipal de Paris, le socialiste M. Berthaut, qui l'y a introduite en parlant aux élèves de l'école Diderot. La cérémonie se passait dans la salle de la Bourse du Travail, et l'orateur en a pris texte pour écouler une petite conférence sur l'utilité de cet édifice.

« Vous savez, a-t-il dit d'un ton navré à l'assistance enfantine qui l'écoutait avec ahurissement, vous savez que l'autorité supérieure, il y a deux ans, crut devoir fermer cet établissement. Pourtant, n'y a-t-il pas une Bourse du commerce, une Bourse financière? N'est-il pas équitable qu'il existe également une Bourse du travail? Il s'est tenu ici des réunions tumultueuses; mais croyez-vous que celles de la Bourse des valeurs soient toujours calmes? »

Ce petit trait lancé contre le temple de l'agio n'est pas mal, mais il faut surtout plaindre les petits écoliers auxquels, entre un prix d'orthographe et un accessit de dessin, on débite des insanités pareilles. Aussi assure-t-on que le gouvernement, afin d'éviter le retour de ces écarts, aurait adressé une circulaire à tous les préfets pour leur recommander d'apporter, à l'avenir, plus d'attention au choix des personnes chargées de présider les distributions de prix. — Ce qui importerait, c'est beaucoup moins de changer les personnes que le système; et c'est précisément de cette modification qu'on ne s'occupera pas. — Celui qui écrit ces lignes vient de voir le préfet de son département désigner, pour présider une distribution de prix, un conseiller général qui se vante d'être athée et qui

appelle son chien *Jésus-Christ*. Comment s'étonner que les discours de pareils présidents scandalisent les populations?

M. Sarcey, dans les feuilletons où il gourmande les auteurs dramatiques, parle sans cesse de « la scène à faire ». Eh bien, en matière de distribution de prix, le vrai discours à faire a été tracé par un philosophe actuel, libéral, républicain, membre de l'Académie française, dont je dirai le nom tout à l'heure.

« Toute bonne éducation, a-t-il écrit, repose sur la morale, et la morale sur Dieu... Il faut que le patron apporte l'idée de Dieu dans l'atelier, que le maître répète son nom chaque jour dans l'école, que le malade trouve son image à l'hôpital, le citoyen dans le Forum et dans le prétoire, le soldat dans la caserne. Sur le champ de bataille ce nom lui fera braver la mort...

« Avant tout, l'éducation, et, dans l'éducation, avant tout, la crainte de Dieu. »

Qui tient ce langage? Quelque clérical encroûté sans doute? — Non; c'est M. Jules Simon.

Il y a des distributions de prix silencieuses : celle des sourds-muets; et, parmi les plus touchantes, celle des aveugles. — Un de mes amis, quand il était préfet, assistait de préférence à ces distributions-là et ne manquait pas de dire aux pauvres enfants privés de l'ouïe, de la parole et de la vue : « Consolez-vous un peu de votre malheur par la pensée que, du moins, vous n'entendez pas et vous ne voyez pas toutes les sottises qui se débitent et toutes les vilenies qui se font... »

Quelques petits incidents patriotiques et sympathiques ont marqué ces solennités scolaires. — Au collège libre de Vaugirard, les élèves ont fait une ovation à leur camarade le prince Louis d'Orléans et Bragance, reçu la veille coup sur coup bachelier de philosophie-lettres et bachelier de philosophie-mathématiques avec mention dans ces deux examens. — Parmi les lauréats les plus couronnés dans les autres lycées, on a relevé les noms du jeune Tardieu, de Condorcet, reçu en même temps le premier à l'Ecole normale; du jeune Cochin, de Stanislas, fils du baron Denys Cochin, député de la Seine; d'Henri Gréard, d'Henri IV, petit-fils du recteur de l'Académie; du jeune Casimir-Périer, de Condorcet, fils de l'ancien Président de la République; enfin, à Condorcet encore, du jeune Brunet, petit-fils du général Brunet tué au siège de Sébastopol, dont le buste est à Versailles, et qui, par une curieuse coïncidence, remportait un prix nouveau dans nos programmes d'enseignement, le prix de russe, décerné pour la première fois!

Faut-il voir là encore une des conséquences de la fameuse alliance?

Une distribution de prix d'un autre genre, celle du Conservatoire, coïncidant cette fois avec le centenaire de l'établissement, a été, comme d'habitude, un des spectacles les plus courus de la saison. La mode s'y est mise, et la mode ne se raisonne pas. Vainement objecteriez-vous que la salle est trop petite pour la cohue qui s'y presse; qu'il serait plus naturel d'aller respirer l'air aux Champs-Elysées que de s'enfermer dans une étuve; enfin qu'il serait plus logique de laisser les professeurs et les membres du jury seuls témoins et appréciateurs de ces concours, que d'y admettre une foule mondaine aussi incompétente que bruyante, dont la présence et les manifestations ont pour effet de troubler les candidats, de les intimider, de paralyser leurs moyens et de fausser ainsi le concours lui-même. Toutes ces considérations peuvent être justes, mais la mode implacable est là; elle commande, et le « Tout-Paris » conventionnel lui obéit.

Il n'est pas tout à fait exact, pour le noter en passant, qu'il s'agisse réellement du centenaire du Conservatoire. Là aussi la mode en prend à sa fantaisie et arrange un peu les dates. Après le centenaire de l'Ecole polytechnique et celui de l'Ecole normale, on s'apprête à célébrer celui de l'Institut; d'autres sont annoncés; il plaît à l'époque présente de célébrer ainsi tous les grands souvenirs. C'est une bonne pensée, mais peut-être ferait-on bien de demander en même temps quelques leçons utiles à ce passé dont on exploite l'héritage. Pour le Conservatoire de musique et de déclamation, il remonte à l'ancienne monarchie et date en réalité de 1784, où, par arrêt du conseil d'Etat du roi, fut établie une école destinée à former des sujets pour l'Opéra, en donnant aux élèves « des leçons de composition, de clavecin, de chant et de déclamation ». Deux ans plus tard, en 1786, une autre école de déclamation, pour la tragédie et la comédie, était créée aux Menus-Plaisirs, école d'où sortit un nommé Talma qui a fait quelque bruit dans le monde.

Mais il ne faut pas chicaner là-dessus; il suffit de rappeler que tout n'a pas été inventé depuis 1789, et que, avant cette date des immortels principes, on s'occupait tout de même en France des choses de l'esprit et de l'art.

Va donc pour le centenaire, d'ailleurs modeste, de 1895. Que nous a-t-il apporté? Pas grand'chose, d'après les constatations attristées du jury. Le concours a été médiocre, presque inquiétant même, tant par la faiblesse des épreuves que par le nombre de plus en plus décroissant des élèves de certaines classes. C'est ainsi que, pour le genre le plus noble, la tragédie, il n'y avait que sept

concurrents, dont cinq Oreste et deux Hermione! Est-ce que, décidément, la tragédie s'en irait? Il faut espérer que non, mais pourtant on voit poindre le jour où l'art de Corneille et de Racine ne trouvera plus d'interprètes. Il est vrai qu'il peut s'en former ailleurs qu'au Conservatoire, trop considéré comme une serre chaude où l'on fait croître et épanouir à volonté toutes les plantes rares. N'est-ce pas Alexandre Dumas père qui disait : « Confiez-moi n'importe qui, excepté un élève du Conservatoire, et je me charge d'en faire un comédien! »

En outre, n'est-ce pas un contre-sens que de faire concourir ces tragédiens et ces tragédiennes dans le costume de ville de nos jours; et cet accoutrement bizarre n'est-il pas pour glacer leurs moyens en les rendant ridicules devant leurs juges? Vous figurez-vous un jeune premier criant les fureurs d'Oreste en habit noir et en cravate blanche avec un gilet en cœur, ou une farouche Camille lançant contre Rome ses imprécations haineuses en manches à gigot, avec un chignon retroussé à la moderne?

Quoi qu'il en soit, le personnel des classes de déclamation diminue comme nombre et comme valeur, et on ne peut se défendre d'une sorte de compassion en songeant à l'avenir de ces jeunes hommes et de ces jeunes filles dévoyés par une fausse vision de la gloire, et qui, au lieu de la renommée et de la fortune rêvées, tombent dans le cabotinage, roulent des scènes inférieures de Paris aux planches de province, et finissent, désillusionnés et trop souvent avilis, dans la misère noire. Pauvres déclassés, que le mirage du Conservatoire a éblouis, et qui, au lieu de faire d'excellents employés, de bons petits commerçants, d'honnêtes mères de famille, n'aboutissent douloureusement qu'à l'hôpital!

Et encore tous n'ont-ils pas le courage d'aller jusque-là. — Ces semaines dernières ont été marquées par une série de suicides telle qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis longtemps. De tous côtés, les désespérés de la vie demandaient à la Seine, au revolver, au poison, l'oubli de leur souffrance; on a compté jusqu'à huit de ces drames lugubres dans une seule journée! Et cela, dans toutes les classes de la société comme aux âges les plus différents, depuis des jeunes filles jusqu'à des vieillards. Ici, c'est un ingénieur civil; là, un journaliste; ailleurs, un agent d'affaires; plus loin, le descendant d'une vieille famille titrée, réduit, pour vivre, au dur emploi de garçon de magasin; puis, des modistes, des ouvrières égarées par l'amour, des femmes emportées par la jalousie ou le remords. Et combien de ces drames de la passion et de la misère qui s'accomplissent dans l'ombre, en restant secrets aux yeux des hommes!

Quelques-uns méritent une mention particulière : — celui de cet

infirmier qui, ayant perdu au jeu des courses tout l'argent qu'il possédait et se trouvant sans asile, a imaginé, — « afin de mourir en paix », a-t-il dit au commissaire de police avant d'expirer, — d'aller se faire sauter la cervelle à Notre-Dame, devant l'autel de la Vierge, où il faut espérer qu'il aura eu un éclair de repentir au dernier moment; — et celui de cet ouvrier, père de famille et président du syndicat des mouleurs de Roubaix, qui s'est pendu après avoir adressé à sa femme et à ses trois enfants une lettre navrante, où il leur dit qu'il est dégoûté de la vie, qu'il a été trompé par la politique et égaré dans un rôle où il a perdu son travail avec la confiance de ceux qui l'employaient... Triste dupe des meneurs, comme il y en a tant d'autres; nouvelle victime de ces criminels sectaires qui se servent des pauvres gens crédules comme de tremplins pour s'élever sur leurs cadavres aux honneurs officiels et aux postes grassement rétribués!

Il y a, dans ces multiples suicides et dans les autres crimes dits passionnels dont regorge la chronique rouge des organes judiciaires, il y a plus qu'une douloureuse rencontre, plus qu'une progression morbide : un véritable état d'âme nouveau qui est bien le fruit naturel du régime, la conséquence logique de toutes les négations et de toutes les malsaines doctrines jetées en pâture aux esprits.

On voit bien là que l'homme ne devient pas meilleur uniquement parce qu'il sait lire et écrire; qu'il faut autre chose pour le maintenir dans la vraie direction de sa destinée, et que l'instruction athée avec la loi du divorce ne nous préparent ni des caractères ni des familles sur lesquels puisse compter la patrie.

Je reviens aux concours et aux congrès, qui ont tellement empli le mois qu'ils accaparent forcément la majeure partie de cette Chronique.

En même temps que le Conservatoire achevait ses concours de musique instrumentale, où le violon brillait en première ligne, où de jeunes filles cueillaient des accessits à côté de véritables virtuoses, et où l'un des premiers prix était enlevé par un simple amateur, étudiant en médecine, l'Ecole des beaux-arts nous appelait à juger deux concours : celui de sculpture et celui d'architecture pour le grand-prix de Rome.

Pour la sculpture, — ainsi que le fait s'était produit antérieurement pour la peinture, — le jury avait indiqué un sujet religieux : *David, vainqueur de Goliath, amené devant Saül.* — L'Etat a beau faire, il revient malgré lui aux scènes évangéliques, comme ces apostats qui ne parviennent pas à chasser de leur

pensée le Dieu qu'ils ont quitté. — Quelques lignes, empruntées à la Bible, avaient ainsi précisé le sujet : « Quand David revint, après avoir frappé le Philistin, Abner conduisit devant Saül le jeune vainqueur, tenant la tête du Philistin en la main. Saül lui dit : « Jeune homme, de quelle famille es-tu? » Et David dit : « Je suis le fils de votre serviteur Isaïe, Bethléémite. »

Dix jeunes gens ont participé au concours. Le premier grand-prix a été décerné au jeune Paul Roussel, élève de MM. Cavelier et Barrias. Sa composition est à la fois imposante et pittoresque. Saül est assis sur son trône, et David, debout devant lui, avec une belle expression de physionomie, laisse tomber la tête de Goliath, dont se détourne avec effroi une jeune esclave que caresse distraitement le roi. Abner se tient en arrière, au second plan. L'œuvre est artistique, avec des qualités où se révèlent à la fois la force et le charme.

La sculpture française ne déchoit pas, et la jeune génération promet de la maintenir brillamment à la hauteur sans rivale qu'elle occupe actuellement en Europe.

Le grand-prix d'architecture avait aussi dix concurrents, dont le travail à exécuter était un *Palais pour les Expositions et les Fêtes*, palais immense, occupant une superficie de 70 000 mètres carrés, avec des salles gigantesques entourées de portiques, de galeries, et entrecoupées de jardins. Peut-être, en esquissant ce magnifique programme, dont je résume seulement l'ensemble, le jury a-t-il songé aux splendides constructions qui devront remplacer aux Champs-Elysées le Palais de l'Industrie condamné à disparaître, et peut-être se réserve-t-il de chercher quelque idée ingénieuse, quelque conception originale et hardie dans les projets des concurrents. L'imagination des jeunes a parfois des trouvailles et des éclairs que la science ne donne pas aux vieux.

Le grand-prix a été unanimement attribué à M. Patouillard, élève de M. Ginain. Ce n'est pas un nom héroïque, mais le talent en a ennobli de plus vulgaires.

Un palais que nos politiciens voudraient bien faire mettre au concours, c'est celui d'une nouvelle Chambre, plus large, plus vaste, avec des aménagements plus perfectionnés que ceux de l'ancienne demeure des ducs de Bourbon. Assurément, rien ne serait trop beau pour des législateurs qui nous font de si bonne et si fructueuse besogne. Malheureusement, l'argent manque, et il faudrait un assez gros chiffre de millions pour donner aux sous-vétérinaires un palais digne de leur éloquence et de leur génie. Ils étouffent, disent-ils, dans la salle actuelle; et, tout récemment, M. Méline

racontait que, par certaines températures, ses collègues, empilés sous la coupole vitrée, deviennent véritablement enragés... Nous l'avons vu, en effet, plus d'une fois, et, sous ce rapport, il ne serait pas inutile de construire une annexe où, les jours de grande séance, se tiendraient les auxiliaires de M. Pasteur, tout prêts à fonctionner.

Mais il y a un autre remède infiniment plus simple, dont on ne se préoccupe pas assez : ce serait de réduire le nombre des députés, qui dépasse de beaucoup la quantité nécessaire, pour le ramener au chiffre raisonnable qu'il comportait à d'autres époques et sous d'autres régimes, où la France n'était pas moins bien gouvernée. Du temps de la Restauration et de la monarchie de Juillet, de 1820 à 1848, le total des députés atteignait à peine quatre cents, et la confection des lois n'y perdait rien. Ce n'est pas la cohue parlementaire qui crée la sagesse; nous pouvons en juger par toutes les assemblées de l'Europe; et c'est au contraire dans le sein des corps les moins nombreux et les moins tapageurs que s'élabore le meilleur travail.

Il y aurait à cette réduction d'autres avantages, tels que celui d'une économie notable sur le budget de la Chambre, et ce n'est pas une ressource à dédaigner dans l'état actuel du Trésor.

D'autre part, il est vaguement question de transférer nos dix ministères dans le vaste hôtel des Invalides, dont les pensionnaires recevraient une autre destination, et, de toutes les « concentrations » essayées dans ces derniers temps, celle-là serait certainement la meilleure et la plus pratique. Les intéressés pourraient ainsi passer rapidement d'un service à l'autre, sans perdre des journées entières à courir Paris pour des affaires souvent minimes.

Ce n'est pas la première fois que ce projet est mis en avant; Emile de Girardin l'avait préconisé naguère, et sous le second Empire il en fut aussi question. Mais la routine est si forte que l'innovation, quoique séduisante, est restée en chemin. Aujourd'hui, paraît-il, on songe à la reprendre, pour des raisons, il est vrai, toutes particulières : le besoin de réaliser quelques ressources par la vente des hôtels qu'occupent actuellement les ministères. On a calculé qu'au prix où sont les immeubles dans les beaux quartiers, on pourrait en tirer une quarantaine de millions, et dame! quarante millions tombant dans une caisse vide, c'est bien tentant! Mais l'affaire se complique de difficultés diverses et secondaires qui l'entravent, au moins pour un temps encore, et, en attendant mieux, on commencerait la réforme par le simple transfert aux Invalides des services de la place et du gouvernement militaire de Paris, actuellement logés dans les somptueux hôtels de

la place Vendôme. Ces hôtels, agrémentés de beaux jardins, seraient mis en vente et procureraient, calcule-t-on, de 7 à 8 millions, un joli denier!

Mais ne trouvez-vous pas qu'en cela le gouvernement agit un peu comme ces fils prodigues qui mangent leur héritage en herbe? Car ce n'est pas pour des œuvres utiles ou des dégrèvements bien nécessaires que seront faites ces aliénations de riches immeubles : c'est simplement pour boucher des trous et payer des dettes.

Enfin, pour en terminer avec les concours, mentionnons celui qu'on propose en vue de transformer les Champs-Elysées en voie triomphale par une double ligne de statues montant de la place de la Concorde à l'Arc-de-l'Etoile et échelonnant ainsi, à droite et à gauche de l'avenue, sous le feuillage des arbres de la promenade, l'image de nos grands hommes, rois, ministres, connétables, maréchaux, savants, écrivains, orateurs, artistes, inventeurs, héros de toute sorte, groupés comme dans une suprême apothéose. — Au premier abord, l'idée séduit par son côté grandiose; mais l'exécution!

C'est l'approche de l'Exposition de 1900 qui met ainsi les imaginations en délire. Chacun rêve de faire dater de cette exhibition colossale quelque embellissement exceptionnel de Paris, et chaque jour voit éclore dans ce but des projets nouveaux.

Ce n'est pas que l'idée de peupler l'avenue des Champs-Elysées des statues de nos grands hommes soit tout à fait neuve. Arsène Houssaye, dans l'*Artiste* de 1848, Théophile Gautier, sous l'Empire, Félix Pyat lui-même, paraît-il, l'avaient émise déjà, et si elle eût été réalisée à ces différentes époques, on devine tout de suite quelle différence s'y fût manifestée dans le choix des grands hommes. Félix Pyat eût indiqué les grands révolutionnaires, les Montagnards et les Terroristes les plus exécrés de l'histoire; Arsène Houssaye eût incliné pour les Girondins de tous les temps, pour les poètes et les artistes amoureux de la forme et de la beauté; Théophile Gautier, le chantre de l'impératrice, pour les maréchaux de Napoléon et toutes les figures de son épopée.

Si l'idée était adoptée de nos jours, c'est sans doute le Conseil municipal de Paris qui revendiquerait le droit de désigner les illustrations à dresser sur un piédestal, et vous voyez d'ici la jolie collection qu'il offrirait à l'admiration de l'Europe! A supposer même, contre toute vraisemblance, que le gouvernement eût le courage d'écarter les prétentions de l'Hôtel de Ville en se réservant les choix à faire, quelle confiance auriez-vous dans les hautes décisions de M. Ribot sous ce rapport? L'année dernière, il y eût mis Casimir-Périer; cette année, il le remplacerait par un tanneur.

Nos principaux statuaires, interrogés à ce propos, sont unanimes à trouver l'idée théoriquement séduisante, mais ils s'accordent également à la juger irréalisable au point de vue même de l'art. D'abord, ils estiment qu'on ne saurait faire d'apothéose « en tas »; que la glorification d'un homme par le marbre ou le bronze doit être une apothéose pour ainsi dire personnelle et isolée; que l'accumulation de statues disparates, hommes, femmes, savants, poètes, guerriers, dans des costumes aussi disparates qu'eux-mêmes, serait d'un effet déplorable et monstrueux; qu'il faut à des monuments pareils une certaine perspective dans l'espace et la lumière, tandis qu'ils seraient là posés presque au ras du sol, comme des bornes au pied desquelles pourraient se déposer, la nuit, toutes sortes d'hommages; enfin, qu'une pareille conception ne saurait être pleinement réalisée, si elle est réalisable, que par le concours successif de plusieurs générations de grands artistes qui, par la variété des caractères et des détails, la préserveraient de l'uniformité et de la médiocrité dont ne saurait l'affranchir une exécution immédiate, en bloc et hâtive, par tous les sculpteurs contemporains.

Toutes ces objections sont saisissantes et on s'étonne qu'elles n'aient pas, dès le principe, arrêté les auteurs un peu trop emballés de la proposition. Pour n'indiquer qu'une des cacophonies qui ressortiraient fatalement de l'ensemble, vous figurez-vous Charlemagne à côté de Gambetta (car il y serait!), saint Louis voisin de Voltaire, Jeanne d'Arc en face de M^me^ Roland ou de George Sand (car elles y seraient toutes les deux), Chénier et Lavoisier en compagnie de ceux qui les ont envoyés à l'échafaud?

Je n'ajoute pas que, d'après les calculs des auteurs du projet, la dépense serait d'environ 25 millions de francs... C'est là, entre autres, une des raisons qui permettent de croire que « la Voie Immortelle » n'est pas encore à la veille de nous éblouir et que, très vraisemblablement, les beaux marronniers, les gazons et les massifs de fleurs resteront longtemps encore l'unique ornement des Champs-Elysées. C'est plus sain et plus économique.

En attendant, les engouements locaux continuent d'ériger des monuments et des bustes dans chaque petite ville, presque dans chaque village, si bien qu'un journal républicain, gouaillant lui-même cette orgie de bronze et de marbre, paraphrasait hier le refrain du jour en osant dire avec irrévérence : En voulez-vous des statues?...

Ce n'est plus assez, paraît-il, d'en élever à des citoyens français, même obscurs; on veut en décerner encore à des étrangers. Paris en a déjà accordé une à Shakespeare, et voilà qu'il est question au Conseil municipal d'en dresser une à Newton, — dans une

capitale qui oublie Richelieu et Mazarin, Corneille et Racine! Il est vrai que Murger et Raspail y possèdent leur monument, mais la compensation n'est peut-être pas suffisante.

De même qu'après la guerre nous avons eu la revision des grades, de même nous devrons avoir un jour la revision des statues, de manière à remettre chacun à sa hauteur et à sa place. Si l'échafaud, suivant le mot du poète, ne fait pas la honte, le bronze ne suffit pas à faire le grand homme : il y faut la consécration du temps, l'admiration et la reconnaissance de la postérité.

Parmi les bustes du mois, quelques-uns, cependant, méritent un salut sympathique, tel que celui de Nisard, ou plutôt des *trois* Nisard, à Châtillon-sur-Seine. Le petit monument, en effet, que l'estime publique a élevé à la mémoire de l'académicien sur la promenade de sa ville natale porte à droite et à gauche, encastrés dans le granit du piédestal, les médaillons de ses deux frères. Unis par les mêmes goûts et les mêmes travaux dans la vie, ils se trouvent ainsi réunis d'une façon touchante dans le même hommage posthume. Tous trois furent des humanistes distingués, et nos lecteurs gardent le souvenir de l'étude érudite et élégante qu'Auguste Nisard a publiée ici même sur « le latin de l'*Imitation* ». — M. le vicomte de Vogüé, délégué par l'Académie française, a trouvé, pour leur éloge, des paroles élevées et délicates qui ont vivement ému la nombreuse assistance.

Pendant que l'Allemagne posait avec ostentation la première pierre du monument de Guillaume I[er], et que le nouvel empire célébrait par des fêtes bruyantes et quasi provocatrices le vingt-cinquième anniversaire de ses victoires, la France, plus digne et plus recueillie, honorait ses morts de 1870 par des manifestations où le patriotisme gardait tout son calme et toute sa gravité fière.

La plus imposante de ces nobles cérémonies a été celle de Mousson, dans le voisinage du champ de bataille de Mars-la-Tour, où l'éloquent évêque de Nancy présidait à l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc au sommet de l'église, à une hauteur d'où elle voit la cathédrale de Metz et semble promettre à la basilique captive une délivrance prochaine, ce qui ajoutait à la profonde émotion de la solennité.

La statue, en bronze doré étincelant sous les rayons du soleil, est l'œuvre de M[me] la duchesse d'Uzès qui, dans une pensée généreuse, l'a offerte aux patriotiques populations de la frontière, et Mgr Turinaz, avec sa parole enflammée, a transporté les quinze mille auditeurs qui l'entouraient en jetant à la foule un cri vibrant de confiance et d'espérance!

« Aimons la France, a-t-il dit à cette multitude remuée jusqu'au fond de l'âme; unissons-nous tous comme un seul homme contre l'ennemi que nous ne provoquons pas, mais que nous ne craignons pas!... »

Puis, parlant des statues récemment érigées à Domrémy, à Nancy, sur d'autres points, en l'honneur de Jeanne d'Arc, le vaillant prélat s'est écrié :

« Il me semble voir toutes ces statues venir ici, vers celle de Mars-la-Tour, symbolisant la France vaincue. Jeanne l'inspirée lui dit : « Relève ton front, écoute les voix d'en-haut... » Jeanne la guerrière lui dit : « Tiens-toi prête pour tous les combats, pour « défendre toutes les frontières menacées ou envahies... » Jeanne la victorieuse lui dit : « Ensevelis les morts que tu tiens encore « dans tes bras; donne leurs armes aux enfants d'hier, qui sont les « soldats d'aujourd'hui et de demain. Assez de chants funèbres, « de gémissements et de larmes! Chante bientôt le *Te Deum* de la « victoire et de la délivrance! »

Vingt fois, pendant le discours, la foule a éclaté en applaudissements enthousiastes, et à la fin, toute frémissante, elle a poussé de ses milliers de poitrines les cris de : « Vive Jeanne d'Arc! Vive l'armée! Vive la Lorraine! Vive la France! » qui ont dû retentir de l'autre côté de la frontière.

A propos de statues, c'est aussi une manifestation patriotique, quoique d'une autre nature, qu'a faite à Nérac le colonel du 15e dragons en traversant la ville pour se rendre aux grandes manœuvres. La statue de Henri IV se dresse au milieu de la place. Le colonel l'a saluée, et faisant faire halte à son régiment, puis il a ordonné de présenter les armes, en ajoutant : « Dragons, présentez le sabre devant la statue du grand homme qui a fait la nationalité française! »

A la bonne heure! Au moment où se ravivent la guerre aux croyances et les persécutions, voilà un noble soldat qui ne craint pas de rendre hommage au héros de la pacification religieuse!

Après les distributions de prix, après les concours et les inaugurations de monuments, ce sont les congrès qui ont achevé d'occuper le mois. Juillet en avait déjà vu défiler un certain nombre; la série s'est prolongée en août, et je ne garantis pas qu'elle soit épuisée.

Il faudrait un volume entier pour rendre compte de ces assemblées, scientifiques, littéraires, sociologiques, où se sont agitées des questions sans nombre, et qui, si elles n'ont abouti qu'à des indications assez vagues et à des vœux généralement stériles, ont

cependant eu deux résultats : celui de distraire les savants qui sont venus y prendre part de plusieurs pays étrangers, et tout de même celui de semer çà et là quelques idées qui pourront germer plus tard.

Congrès pour l'avancement des sciences; congrès de géographie, dont parle dans cette même livraison avec sa haute compétence un de nos plus éminents collaborateurs; congrès pour la protection de l'enfance, congrès des œuvres pour la jeunesse, congrès des aliénistes et des neurologistes, congrès des langues romanes, congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pædiatrie! — un peu technique, celui-là, n'est-ce pas? Cependant, c'est un de ceux qui ont obtenu le plus de succès par suite d'intéressantes communications dues à des étrangers. Un Russe, le docteur Solovieff, de l'université de Moscou, qui parle d'ailleurs très purement notre langue, s'y est fait particulièrement applaudir d'un nombreux auditoire féminin en présentant un mémoire très curieux et très étudié sur « le costume moderne de la femme et son influence nuisible sur la santé. » Le savant moscovite y lance l'anathème contre l'abus du corset, les jupes trop larges, les chaussures trop étroites, les talons trop haut, et il a conclu ainsi :

« Les vêtements ne doivent pas trop s'écarter des formes naturelles du corps humain. Chaque costume doit, autant que possible, satisfaire aux conditions suivantes : aisance des mouvements, absence de pression sur une partie quelconque du corps, quantité d'étoffe à employer réduite au strict nécessaire pour conserver la chaleur sur toute la surface du corps; en un mot, recherche d'un costume rationnel satisfaisant aux besoins essentiels de l'hygiène. »

Les dames ont vivement applaudi, sauf à ne tenir aucun compte des conseils du docteur moscovite.

Je laisse de côté : — le congrès des sociétés coopératives, à Londres; celui des employés des manufactures de tabac, à Paris, où les délégués des deux sexes n'ont pas paru s'entendre beaucoup; celui des boissons alcooliques, à Bâle, où je ne gagerais pas qu'au banquet final on ait remplacé par de l'eau pure les vins capiteux et les liqueurs du dessert; — pour arriver à deux importants congrès : celui du Tiers-Ordre franciscain, à Limoges, et celui des jurisconsultes catholiques, à Lyon.

Le congrès du Tiers-Ordre franciscain est le second de ce genre; le premier, qui n'avait guère été qu'un essai, a eu lieu l'année dernière à Paray-le-Monial. On y remarquait, cette année, des délégués de nombreux diocèses et des représentants de nos plus éminents prélats. L'évêque de Limoges occupait le fauteuil de la présidence, ayant à ses côtés le P. Zubac, délégué spécial du P. Louis de Parme, ministre général des Franciscains. Un trait

original et qui mérite d'être noté, c'est qu'au moment même où l'Université vient de supprimer dans ses fêtes solennelles le discours latin, qui n'y est plus compris, l'humble moine, disciple de François d'Assise, s'est exprimé en latin au congrès de Limoges, et que son long discours, d'une pureté de forme remarquable, a tiré de son élégance même un charme et une force qui ont vivement pénétré toute l'assemblée.

L'orateur s'est particulièrement attaché à développer le programme social que doivent appliquer les défenseurs de la vérité religieuse. « Pour combattre avec succès le vice et l'erreur, a-t-il dit ingénieusement, il ne faut pas négliger de corriger l'injustice et la misère. Dieu n'a créé l'âme qu'après avoir pétri le corps de terre. Il faut suivre le même ordre, pour obtenir la résurrection morale : il faut commencer par le corps. »

Puis il a tracé de Vincent de Paul et de François d'Assise un parallèle d'une telle justesse et d'une telle grâce, que nous ne pouvons résister au plaisir de le citer.

« La *misère!* a-t-il dit avec un tendre accent, la *misère!* En prononçant ce mot sur le sol de votre pays et devant des chrétiens qui portent au cœur la charité de Jésus-Christ, on évoque, sans le vouloir, la grande figure de saint Vincent de Paul, incarnation de la France charitable. Il y a entre saint Vincent et saint François d'intimes ressemblances et des différences profondes. L'un et l'autre ont eu l'intelligence du malheureux et l'ont aimé; mais saint Vincent s'est attaché au *Pauvre*, tandis que saint François s'est consacré au *Peuple*. Les institutions de saint Vincent ont pour objet le soulagement de la maladie et de l'indigence, celles de saint François s'adressent à la misère sociale et aux besoins populaires. Ne les confondez pas... »

Et il a insisté en faveur de toutes les œuvres sociales dont l'action bienfaisante lui paraît seule capable d'amener la pacification des esprits et des cœurs.

Toutefois, l'amour de ces œuvres et le souci de leur maintien doivent-ils aller jusqu'à faire accepter par les congrégations les prétentions actuelles du fisc? Le congrès franciscain ne l'a pas pensé, et, à la suite d'énergiques discours, il s'est vigoureusement prononcé pour la résistance.

C'est à la même conclusion que s'est arrêté le congrès des jurisconsultes catholiques de Lyon; et, si l'on constate que cette nécessité et cette légitimité de la résistance passive ont été proposées, soutenues, proclamées par un des prélats les plus modérés de l'Église de France, qui ne s'est jamais signalé par la moindre hostilité aux institutions actuelles, on sera forcé de reconnaître

que le devoir a dû paraître bien impérieux aux consciences pour déterminer de telles résolutions. Il leur a semblé que les principes mêmes du droit public français interdisaient aux congrégations d'aller au-devant des exigences du fisc, et l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, en annonçant que toutes les communautés de son diocèse étaient décidées à la résistance, a dit et redit, de l'accent le plus loyal : « Nous ne sommes pas des révoltés, nous ne sommes pas des séditieux. C'est la constitution même, la constitution républicaine du pays que nous défendons. »

Plusieurs orateurs ont appelé l'attention sur un point qu'il importe de remettre sans cesse en lumière : les économies que les congrégations apportent, par leurs œuvres, au budget de l'État et des communes; et M. Lucien Brun a présenté, à ce sujet, des statistiques éloquentes.

Il existe en France plus de 1200 congrégations, comprenant 30 000 hommes et 150 000 femmes. Ces congrégations distribuent l'instruction à 2 millions d'enfants sans qu'il en coûte un sou au budget. Elles donnent asile à plus de 100 000 vieillards, dont 28 000 chez les Petites-Sœurs des Pauvres. Elles élèvent 60 000 orphelins; elles ont des asiles, des refuges, des hôpitaux, où l'on peut évaluer à 250 000 le nombre des déshérités qu'elles recueillent et assistent. Le jour où l'État devrait prendre à sa charge toute cette multitude indigente, il serait obligé, d'après les calculs les plus modérés et d'après les dépenses des hôpitaux laïcisés, d'y consacrer une somme annuelle d'au moins 125 millions. Où les prendrait-il, puisque le contribuable succombe déjà sous le fardeau?

Et ce n'est pas tout. Les congrégations ont, à l'extérieur, un autre rôle que les patriotes ne doivent pas oublier. Par les écoles primaires et professionnelles qu'elles fondent à l'étranger, par la langue française qu'elles y propagent, par les bienfaits et les idées qu'elles y répandent, elles représentent seules, dans les contrées lointaines, l'influence de notre pays. Comment les remplacerait-on? Et à quel prix?

On le voit donc, la cause des congrégations se confond ici avec l'intérêt même de la France, et il faut remercier le congrès de Lyon de l'avoir si bien mis en évidence.

Sur un autre point de la France, à Lille, c'est la même pensée qu'exprimait, devant un immense auditoire entassé sur les gradins de l'Hippodrome, un député qui, non seulement n'a jamais fait d'opposition au régime, mais qui lui a publiquement donné les témoignages les plus sincères de sympathie, M. l'abbé Lemire. — « Nous n'avons pas encore assez souffert, a-t-il dit virilement, pour la conquête de la liberté! Vingt ans avant de conquérir celle de

l'enseignement, Lacordaire et Montalembert étaient traduits en police correctionnelle!... Nous, du clergé, nous, des congrégations, si nous voulons être un jour à l'honneur, nous devons, plus que n'importe qui, être d'abord à la peine! »

Ce sont là des accents qui portent, et ceux qui les bravent ou les dédaignent pourront s'en apercevoir plus tôt qu'ils ne le pensent.

Parmi les décès de marque du mois d'août, il n'y en a guère à enregistrer que deux : — celui du regretté M. Geffroy, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien directeur de l'Ecole française de Rome, qui s'était acquis une juste renommée par ses intéressants travaux sur le monde scandinave, et à qui l'aménité de son caractère et le charme de ses relations avaient gagné de longue date toutes les sympathies; — celui du député socialiste Thivrier, dit l'homme à la blouse, et qui, sans cette blouse, fanfaronne au fond, serait resté aussi inconnu que tant d'autres. « Oh! mon habit! dit un personnage de la fable; que de reconnaissance je te dois! » — Thivrier, successivement ouvrier mineur, cultivateur, négociant en vins, politicien radical, devait la même gratitude à sa blouse. Si l'habit ne fait pas le moine, sa blouse l'avait fait député, et le jour de son élection, il aurait pu, parodiant le mot légendaire de M. Prudhomme, s'écrier avec enthousiasme : « Cette blouse est le plus beau jour de ma vie!... »

Malgré la basse courtisanerie de son accoutrement démocratique, son influence commençait à décroître et la faveur populaire l'abandonnait. Il avait été blackboulé aux récentes élections du conseil général, et il sentait approcher le moment fatal de la disgrâce. Il est mort à temps pour avoir encore les honneurs de quelques discours socialistes sur sa tombe.

Les théâtres, qui avaient pu se réjouir un instant de l'inespérée température pluvieuse du mois dernier, ont été ramenés par le soleil à la tristesse la plus morose; aussi ceux qui ont laissé leurs portes ouvertes se traînent-ils avec une langueur désolée en attendant les premiers souffles de l'automne. En réalité, ils préparent leur programme d'hiver, qui nous laisse entrevoir des œuvres intéressantes à la Comédie-Française, à l'Odéon, au Vaudeville, à la Porte-Saint-Martin, à la Renaissance.

Attendons le *Duguesclin* de M. Déroulède, le *Fils de l'Arétin* de M. de Bornier, peut-être la *Route de Thèbes* d'Alexandre Dumas, avec les surprises dont la scène de Mme Sarah Bernhardt est coutumière; et puissions-nous, parmi toutes les nouveautés promises, trouver enfin le chef-d'œuvre dont nous aurions tant besoin!

---

# CORRESPONDANCE

Nous avons publié, dans notre livraison du 10 juillet, sous le titre : *l'Epopée d'un déserteur*, un article retraçant la vie d'Omer-Pacha, et dans lequel il est parlé des unions diverses que le célèbre général contracta durant son existence mouvementée.

Une de ses anciennes épouses, qui habite actuellement la France, celle même dont il est question dans l'article sous le nom de Soubeïde, nous adresse une lettre où elle réclame contre certaines informations inexactes, surtout en ce qui la concerne. La loyauté nous fait un devoir d'accueillir les rectifications qu'elle demande.

« Je n'étais ni Allemande, ni institutrice, nous écrit-elle. J'étais Transylvanienne, d'un père anglo-saxon et d'une mère hongroise. Mon éducation a été faite par M^me^ la comtesse de Grandpré. Omer-Pacha m'a connue à l'âge de quinze ans et demi, dans la famille d'un boyard, M. Poliso, où l'on donnait une soirée. J'étais une enfant gâtée de cette famille dont les deux demoiselles étaient dans la même pension que moi, chez la comtesse de Grandpré. Omer-Pacha, alors général de division, s'éprit d'amour pour moi et attendit, pour m'épouser, que j'eusse atteint ma dix-septième année. Mon mariage se fit à Bukarest, pas à Constantinople. Omer-Pacha aimait beaucoup la musique et j'avais, pour mon âge, une très belle exécution. Quant à ma religion, je suis protestante et suis toujours restée protestante : un musulman peut épouser une chrétienne, mais la réciprocité n'existe pas. Le nom de Soubeïde est un nom d'amitié que m'avait donné Omer-Pacha en souvenir des *Mille et une Nuits*. »

La lettre ajoute que la femme d'Omer-Pacha ne recevait que de rares personnes à Bukarest et que la situation pécuniaire de son mari était suffisante pour qu'elle n'eût pas à se parer de bijoux empruntés. Quant au divorce qui sépara les deux époux, bien loin d'avoir eu pour cause l'inconduite de la femme, il fut amené parce qu'elle n'avait point d'enfant et qu'Omer-Pacha avait pris deux esclaves, en dehors de sa maison, dans l'espoir d'avoir un héritier. L'épouse divorcée vint alors à Paris et ne put, dit-elle, enlever aucun médecin polonais, ayant voyagé sur le même bateau que l'ambassadrice d'Angleterre, lady Stratford de Redcliff. Malgré toutes les sollicitations, elle refusa de donner des concerts à Paris, guidée en cela par un ami de son mari, le maréchal Canrobert, et vécut alors dans une retraite absolue.

« A cette époque, poursuit-elle, je devins la femme du baron de Brauneker, qui n'était ni riche, ni Anglais, et que seuls son esprit et sa distinction me firent remarquer. Il était Hongrois et avait fait son service comme garde-du-corps sous Ferdinand II, empereur d'Autriche. J'habite Pau depuis vingt-neuf ans. Je suis veuve et mère de six enfants dont l'aîné est officier dans l'armée française, et j'ai toujours eu dans cette ville comme partout l'estime des personnes appartenant à la meilleure société. »

# CHRONIQUE POLITIQUE

Paris, 23 août.

Un historien allemand de quelque renom, qui vient de mourir, M. de Sybel, écrivait, après une censure très âpre de la France : « On a tort de juger la France d'après Paris, et Paris d'après les journaux. Ceux-ci ne sont tentés de parler que des scandales, qui seuls sont intéressants. Mais ce qu'ils ne disent pas, c'est le travail silencieux des humbles, ceux dont on ne dit rien, qui font la force et l'honneur d'une nation. » C'est la vérité. Si chaque nation possède ainsi ce monde de dessus et ce monde de dessous, la France d'aujourd'hui est peut-être celle qui porte et cumule le mieux dans son sein ce double phénomène. Ces deux mondes juxtaposés qui sont là, souvent en lutte, toujours en présence, sur notre sol, sont faits pour nous remplir à la fois d'angoisse et de confiance, de mépris et de fierté, de crainte et d'espérance; et en les voyant, on se demande avec quelque inquiétude duquel des deux on peut répéter le mot de Victor Hugo : « Ceci tuera cela. »

Regardez, par exemple, vers cette île de Madagascar où se poursuit laborieusement une expédition qui, annoncée et préparée depuis des mois, même depuis des années, a eu tout le temps devant elle pour ne rien laisser à l'imprévu et au hasard de ce qu'elle pouvait leur ôter par conseil et par prévoyance. Il est évident que jamais l'impéritie et l'incurie des politiciens ne se sont plus honteusement déployées. La dernière chronique du *Correspondant* rappelait que le chef actuel de troupe des politiciens, M. Ribot, avait dit, en demandant le vote des crédits qui impliquaient l'embarquement de quinze mille hommes : « que c'était plutôt dépasser la mesure; qu'avec une pareille force, bien conduite, marchant sur des routes étudiées pas à pas, on devait finir d'un seul coup la résistance de l'armée hova, etc. ». Les fameuses routes étudiées pas à pas n'existent même pas et l'armée expéditionnaire a dû les créer. La situation était telle, qu'il fallait ou battre en retraite et, fuyant devant les Hovas, se rembarquer piteusement sous la risée

de l'Europe et du monde entier; ou bien transformer nos soldats en manœuvres et en terrassiers, occupés, sous un climat meurtrier, dans une lutte incessante contre la fièvre, les moustiques et les fourmis, à remuer un sol empesté, à faire des remblais, à cheminer à coups de pioche à travers les montagnes et les précipices. Veut-on un trait qui révélera, avec l'héroïsme de nos soldats, leurs souffrances? Le correspondant d'un journal gouvernemental, le *Temps*, lui écrit de Suberbieville : « Une compagnie du génie, forte de 225 hommes à son départ de Majunga, est arrivée ici le 17, après avoir travaillé à la construction de la route et du pont sur le Betsiboka; son effectif n'était plus que de 26 hommes qui se traînaient à peine ! »

Lorsque, songeant à nos soldats de Madagascar, on se retourne vers les politiciens de Paris qui ont combiné l'expédition, ce mot de M. de Talleyrand sur les lions à la suite des ânes revient à la mémoire. Tout ce qu'ils ont conté était faux. Les raisons données pour aller de la mer à Tananarive par un trajet deux fois plus long sont toutes démenties. Le matériel fluvial qui devait utiliser les cours d'eau pour le transport des hommes, vivres et matériel d'un corps d'armée de 15 000 combattants, 8000 auxiliaires et 4000 chevaux ou mulets, n'était ni prêt ni suffisant. Les fameuses voitures Lefèvre qui devaient suppléer ou compléter ce matériel fluvial, supposaient des routes, lesquelles étaient à faire. La salubrité qu'on devait rencontrer par un itinéraire adopté « sans avoir pris conseil des généraux qui s'étaient consacrés depuis trois ans à l'étude de ce problème » (c'est le *Temps* qui l'affirme), — cette salubrité menace d'être imaginaire comme le reste, puisque, sur le premier échelon du plateau de Madagascar, l'armée a trouvé la fièvre paludéenne et les maladies intertropicales. Pas une bouche officieuse ne s'ouvre pour excuser l'ineptie officielle. Le journal *le Temps*, si discret quand le gouvernement est en cause, confesse que rien n'a été prévu : « On n'a pris, écrit-il, pour assurer la main-d'œuvre, aucune précaution; malgré tous les avertissements, on crut aux promesses de Tsialana et de Binao qui devaient amener des Sakalaves par milliers, etc. » Le désordre et le scandale sont si grands, qu'un ami de la maison, un sénateur radical du Cher où il fut candidat officiel, M. Pauliat, qui s'occupe des questions africaines, parle déjà de malversations et de concussions qui auraient été commises.

En même temps, toutes les nouvelles, toutes les correspondances qui arrivent de Madagascar, confirment ce qu'on avait répété tant de fois au gouvernement et au Parlement, à savoir qu'envoyer dans les expéditions d'outre-mer des jeunes gens de vingt et un à vingt-

trois ans et des soldats à peine ébauchés par un service de deux à trois ans, c'est un crime odieux et stérile, crime contre l'humanité, crime contre les familles, crime contre la France. Nous lisions ces jours-ci encore dans une lettre écrite, le 21 juillet, de Suberbieville, au *Journal des Débats* : « L'état sanitaire est relativement bon, sauf pour le 200e régiment dont les trois quarts de l'effectif encombrent les ambulances et hôpitaux. On a eu le grand tort, ainsi que nous n'avons cessé de le répéter, d'expédier dans ce pays malsain des soldats aussi jeunes. » Les jeunes soldats, à qui la force physique et même morale manquait pour ces terribles épreuves, n'avaient même pas, pour les soutenir et les guider, des sous-officiers plus expérimentés et plus solides qu'eux-mêmes. Tous ignoraient la vie coloniale. Composer le corps expéditionnaire de Madagascar avec des volontaires empruntés à tort et à travers aux régiments de France, c'était amener ce que nous voyons. Le général Mercier, dont le passage au ministère de la guerre a été fatal, s'est trompé une fois de plus, avec son flair d'artilleur. Il avait cependant, sous les yeux, des exemples qui, joints à tant de représentations et d'adjurations, devaient l'arrêter, celui de notre campagne récente du Dahomey où notre infanterie de marine elle-même, malgré sa vigueur, a dû laisser le poids principal de l'expédition à la légion étrangère qui, formée d'hommes plus âgés et mieux exercés, rompus à toutes les misères, préparés par leur séjour en Afrique aux soleils torrides, a fait merveille. Il aurait pu se rappeler aussi cette expédition contre les Achantis, — expédition d'ingénieurs et de médecins, comme on disait à Londres, — où les Anglais, avec leurs vieux soldats, ont si facilement vaincu tous leurs ennemis, hommes, terrain et climat, sous la conduite de lord Wolseley qu'ils viennent d'appeler au commandement en chef de leur armée.

Certes, nous n'avons pas de doute sur l'issue finale, peut-être prochaine. Le dernier mot restera à notre armée, à sa vaillance et à sa patience, à la prudence et à la fermeté des chefs, à l'abnégation et à l'intrépidité des soldats. Chefs et soldats réparent et répareront les bévues des politiciens. Mais ce qu'on peut affirmer dès à présent, c'est que, si notre armée fait son devoir envers la France, le gouvernement, dans cette expédition de Madagascar, n'a pas fait le sien envers la France et l'armée.

Dans le monde du travail, nous assistons à un spectacle qui, sous des formes diverses, est analogue : l'empoisonnement de la France par les politiciens, sa lutte pour échapper à ces parasites, lutte marquée tantôt par des résistances, tantôt par des défaillances. Aux dernières élections départementales, nous avons eu la satisfaction

de voir que, sur plusieurs points, à Roubaix et à Vierzon notamment, les ouvriers s'étaient débarrassés de leurs politiciens qui, bien plus que les capitalistes, même les plus rapaces, sont les véritables exploiteurs du peuple. Lors de l'attentat d'Aniche, le soubresaut d'indignation et d'horreur avec lesquels le père de l'assassin maudit ce fils qu'il pleurera ensuite comme l'esclave et la victime d'une secte ou d'une bande, ne peint-il pas avec une singulière puissance l'âme de ces ouvriers auxquels leur famille conseille la paix, l'épargne, l'aisance, — mais auxquels les politiciens soufflent la haine? Elle est bien expressive et suggestive, cette lettre suprême par laquelle le président du syndicat des mouleurs de Roubaix qui avait été un bon ouvrier, Alexis Becquet, faisait ses adieux à la société et à la vie : « Le rôle politique qu'on m'a fait jouer n'a servi qu'à me faire manquer de travail et perdre la confiance de ceux qui m'employaient. »

Mais les politiciens ne démordent pas facilement. Ils sont collés à l'ouvrier comme la sangsue. L'ouvrier, c'est leur vie; l'ouvrier, c'est leur carrière. Le socialisme, qui a pour programme de supprimer les rentiers, a pour premier effet de procurer des rentes à ses charlatans. On est un candidat battu, un médecin sans malades, un avocat sans causes, un viveur sans le sou, un professeur qui n'a pas assez de talent pour illustrer sa chaire ou son nom, et qu'embête une classe qu'il faut faire tous les jours aux élèves. On se fait socialiste, on berne les ouvriers, on les dégoûte du travail, on les prive de pain et on les enfle de chimères : à ce compte on se fait nommer député, avec 9000 francs de traitement, le séjour à Paris, les permis de circulation gratuite en première classe, beaucoup d'autres revenants-bons; et le tour est joué.

L'incident Compayré a été l'un des gros événements de la quinzaine. Qu'est-ce donc que M. Compayré? S'il faut en croire les renseignements venus de son pays de Lavaur dont il est le coq électoral, c'est un ancien royaliste et catholique qui, en 1876, avait pour devise : « Mon Dieu, ma Dame, mon Roi! » et qui, en cette même année, après de mystiques invocations à la sainte Vierge, s'écriait avec onction, dans le journal de sa localité : « Ah! si la jeunesse française avait été tout entière élevée par des âmes pieuses, par de dignes apôtres du Christ, nous n'aurions pas à verser des larmes amères sur notre chère Alsace qui, hélas! ne nous appartient plus. » A quelque temps de là, il sollicitait une sous-préfecture opportuniste qu'il n'obtint pas. Plus récemment encore, il posa une candidature socialiste qui réussit. Ce n'est pas plus malin que cela. Or M. Compayré, député socialiste, voulut forcer l'entrée d'une distribution de prix de la ville de Lavaur, à

laquelle il n'était pas convié; il la força pendant le discours du sous-préfet, aux applaudissements de ses amis qui criaient : « Vive la Commune! » Le sous-préfet protesta; les gendarmes intervinrent sur son ordre, ils mirent dehors le député intrus et malotru. Grande rumeur, grand tapage dans la presse radicale; un procès, un semblant de procès eut lieu, à la suite duquel les juges condamnèrent à une peine légère dont ils se hâtèrent de l'exempter par l'application inattendue de la loi Bérenger, le fils du député, qui avait prodigué gros mots et voies de fait aux gendarmes.

Ce qui achève le récit et le caractère de cette scène, c'est que le député socialiste de Lavaur a pu en appeler du sous-préfet au ministre des travaux publics qui lui avait donné l'estampille officielle par une lettre de recommandation des plus flatteuses. Il avait le droit d'en conclure devant les populations que, s'il avait contre lui le sous-préfet, il avait pour lui le gouvernement. C'est ainsi que, dans les circonstances critiques où notre pays se traîne, le gouvernement de rien qu'il possède est peut-être son pire péril. Les socialistes le traitent à sa mesure, ils l'aplatissent à l'envi sous leur mépris. Enterrant un des leurs, Thivrier, le député à la blouse, ils crient sans se gêner, après avoir battu la caisse pour amener les paysans : « Vive la Commune! » Ils savent aussi bien battre la caisse que la vider. A Carmaux, M. Jaurès, qui, centre gauche fort obscur, est devenu socialiste fort retentissant et remuant, s'amuse à faire durer la grève des verriers comme on fait durer un plaisir longtemps. Il compose, à l'adresse de tous les travailleurs, de longues amplifications sur les misères sociales, dont il n'a pas sa part; c'est ainsi qu'autrefois, élève et professeur de l'Université, il faisait des discours de rhétorique. Les verriers de Carmaux ressemblent fort à des affamés récalcitrants; passifs bien plus qu'actifs dans cette grève qui leur est imposée, ils y vont littéralement comme des chiens qu'on fouette. La clique arrogante et fainéante qui les tient sous la terreur leur assure que le gouvernement est pour eux; et, comme preuve, leur rappelant que le ministre actuel des travaux publics, M. Dupuy-Dutemps, député du Tarn, les encourageait, comme un forcené, dans leurs précédentes grèves, ils viennent d'écrire à ce dernier : « Vous étiez à côté de Calvignac. Deux fois, au comité de la grève et en réunion publique, vous avez encouragé les ouvriers en grève à la résistance à outrance, et votre indignation républicaine vous inspira des paroles si vives, que vous avez prié des journaux amis de les adoucir. » Dans le département du Nord, quelques syndicats, qui veulent tenir en haleine l'esprit des masses ouvrières qu'elles craignent toujours de laisser échapper, imaginent, — après un

préambule repoussant platoniquement l'assassinat, — d'organiser de grandes manifestations pour aller déposer des couronnes, au cimetière de Waziers, sur la tombe de l'assassin d'Aniche.

Décrire cette situation, c'est décrire un état d'anarchie sociale. Aucun des désordres qu'elle révèle n'est en soi très grave; dans tous les pays, à toutes les époques, il y a eu à fond de cale des convoitises, des révoltes, des fureurs qui grondaient. Ce qui caractérise l'heure actuelle, c'est que, pour se défendre, notre société a un gouvernement qui ne gouverne pas ou qui gouverne contre elle-même, contre ses fondements et ses lois.

S'il y a des politiciens qui vivent de la question ouvrière, il y en a d'autres qui vivent de ce qu'ils appellent la question cléricale. Quelques-uns se sont fait, avec cette spécialité, une petite notoriété que leur talent, plus petit encore, leur aurait refusée; tel ce M. Rabier, député, croyons-nous, du Loiret, dont les journaux viennent de reproduire la lettre par laquelle, écrivant à l'*alter ego* de M. Edouard Portalis, à l'ancien maire de Gien, M. Merry, aujourd'hui correctionnellement condamné et incarcéré pour faits étrangers à la politique, il déclarait lui devoir son élection. L'élu de M. Merry est l'ennemi intraitable des curés! Le protégé de M. Edouard Portalis ne les trouve pas assez purs pour lui! Un ancien membre du cabinet Dupuy, dont il fut l'un des éléments dissolvants et des termites rongeurs, M. Barthou, vient de jouer le même air devant ses électeurs des Pyrénées. Ailleurs, deux ou trois politiciens, ceints de l'écharpe municipale, prennent des arrêtés pour interdire le port public du Viatique aux mourants. L'un d'eux s'est attiré une lettre aussi ferme que digne de Mgr l'évêque de Moulins, qui, fidèle aux recommandations si sages de Léon XIII, en a appelé de ces vexations sacrilèges et sottes, non seulement à la réprobation des catholiques, mais à celle de tous les honnêtes gens, de tous les gens d'équité et d'honneur.

Il vient de se passer à l'hôpital de Fécamp, pendant la tournée présidentielle, un incident bien fait pour rallier tous les honnêtes gens, et pour convaincre tous les sectaires et tous les complices ou complaisants des sectaires de l'inutilité de leurs infamies. M. Félix Faure avait remis une médaille d'or à la Sœur Saint-Pierre, supérieure, qui compte cinquante ans de service. Il voit une des jeunes novices de ces Sœurs de la Providence s'avancer et lui dire : « Monsieur le président, mon plus cher désir est de prononcer mes vœux définitifs. Je ne le puis, parce que le nombre des Sœurs est ici limité. Je vous supplie de l'augmenter pour me permettre de prendre ma place auprès des lits des malades. » Le président

répondit en souriant : « Ma chère enfant, le seul président de la République à Fécamp, c'est le maire, et c'est à lui qu'il faut adresser votre requête. Toutefois, je le prierai de vous entendre, s'il lui est possible de réaliser vos espérances. »

M. Félix Faure se faisait trop petit; il est le président de la République, non seulement à Fécamp, mais en France. A ce titre, lui qui est si souvent le témoin et l'admirateur des merveilles de la charité catholique, a-t-il bien épuisé son effort et son devoir contre cette ingrate et lâche iniquité qui s'appelle le droit d'accroissement? La morale de tous les temps a flétri les détrousseurs, juifs ou autres, qui dépouillent les morts sur le champ de bataille; dépouiller ceux ou celles qui se dévouent jusqu'à la mort pour le soulagement des infirmités humaines est peut-être plus ignoble encore.

Cette triste question du droit d'accroissement, la façon dont la plupart des journaux conservateurs l'ont agitée et résolue, avec injonction aux intéressés de la trancher comme eux dans la pratique, ont inspiré à Mgr d'Hulst un de ses actes les plus politiques, une lettre où il expose, avec un lumineux et courageux bon sens, la faute et les périls d'une telle tactique. Quelle que fût la solution qui prévalut dans les conseils et la conduite des congrégations religieuses; — que cette solution fût la résignation ou la résistance; — qu'elle fût la même en dépit de la distinction des congrégations en congrégations reconnues et non reconnues, de l'inévitable variété des cas, des localités, des intérêts, des besoins, ou bien que, unanime dans la protestation, elle ne fût pas uniforme dans l'action; toujours est-il qu'elle appartenait aux autorités ecclésiastiques qui, à des degrés divers, étaient engagées dans la question. Nées d'une pensée surnaturelle, les congrégations ont charge d'âmes; elles ne peuvent pas se détacher de cet intérêt supérieur, qui échappe aux journaux. Elles ont, de plus, dans l'examen de leurs ressources, de leurs revenus, de leurs charges, des éléments d'information et de décision qu'il est absolument impossible de livrer au public, et qui exigent le secret des délibérations comme des résolutions. Une portion de la presse conservatrice a complètement oublié ces règles élémentaires de procédure; elle a soufflé le feu sans allumer le flambeau. Léon XIII voyait plus juste, il parlait comme la vieille Rome eût parlé autrefois aux Gaulois, lorsqu'il chargeait le cardinal Rampolla de donner pour instruction à tous d'étudier, d'examiner la question sous toutes ses faces, silencieusement, méthodiquement, pacifiquement, puis d'arrêter une solution qui, ne fût-elle pas commune à tous les intéressés, fût prise en commun. C'était la raison et l'habileté.

Mgr d'Hulst observe avec vérité que le dénouement qu'imposera

la nécessité sera probablement celui qui se serait produit si la presse se fût tenue tranquille. Comme ils parlent sans responsabilité, les journaux, par les mouvements factices d'opinions qu'ils suscitent, peuvent bien moins empêcher qu'envenimer les solutions forcées. L'éminent prélat constate que, si l'événement pourra être le même, les apparences et conséquences seront bien différentes : « Entre les congrégations d'hommes et de femmes, les unes reconnues, les autres non reconnues, dont les situations, les intérêts sont infiniment variés, il se serait fait un partage; les unes auraient payé, d'autres, en grand nombre, se seraient déclarées impuissantes. Le refus opposé par celles-ci aurait produit sur l'opinion tout l'effet désirable, et la résolution contraire de celles-là n'aurait déconcerté ni scandalisé personne, parce qu'aucun programme intransigeant et universel n'aurait été précédemment publié au nom du parti catholique. Aujourd'hui, quelle que soit la solution adoptée, l'effet moral est fâcheux. La résistance prendra des airs de sédition, la soumission aura une apparence de défection. »

Pendant que notre gouvernement s'occupe ainsi à tracasser les faibles et les bons, la situation générale de l'Europe devrait lui donner la pudeur de ne pas diviser la France par des persécutions, de la réunir toute entière dans ces pensées de deuil, d'espérance et de foi, dont Mgr Turinaz vient d'être encore l'éloquent interprète sur notre frontière de l'Est, en évoquant la glorieuse image de Jeanne d'Arc par-dessus les champs de bataille où reposent nos grands morts de Mars-la-Tour. L'Allemagne n'a pas la victoire généreuse. Son jeune empereur se conduit trop en parvenu de la fortune des armes, — fortune qui n'a même pas été la sienne, mais celle de son grand-père. — A cet heureux grand-père qui n'a dû son bonheur qu'à la présence d'un rêveur turbulent et indolent sur le trône de France, il élève avec fracas une statue. Tout en y mêlant des paroles de paix, il adresse des invocations guerrières à ses soldats. Tout cela ressemble bien peu aux fêtes de Kiel, tout cela rappelle à l'Europe, et plus particulièrement à la France, que la mer de sang est toujours là. Les démonstrations que prépare le gouvernement du Quirinal, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans Rome, font encore plus mal au cœur. Les Allemands, du moins, ont combattu; et ils triomphent aujourd'hui sur l'étranger, sur l'ennemi! Mais, à Rome, la victoire fut gagnée sans combat sur des Italiens, sur des prêtres, sur des désarmés; comme des vases sacrés qu'on dérobe dans un temple en feu, la Ville éternelle a été prise dans l'incendie de l'Europe.

Le ministère de lord Salisbury dessine assez sa politique pour qu'elle ne nous promette rien de bon. Le discours du trône, dont

lecture a été donnée au Parlement, n'a eu qu'un mot qui détonnât et étonnât, mot où l'on fait dire à la reine qu'elle attend « avec impatience » les réformes réclamées de la Porte en Arménie. Lord Salisbury a encore accentué la gravité de ce mot insolite dans sa réponse à une interpellation de lord Rosebery. M. de Semonville se demandait quel intérêt M. de Talleyrand pouvait avoir à se dire malade; on cherche quel intérêt l'Angleterre peut avoir à tant plaindre les Arméniens. L'Angleterre a bien des affaires en tête ou sur les bras. Contrairement aux résolutions d'évacuation qu'avait prises le cabinet Rosebery, le cabinet Salisbury a décidé d'englober le Tchitral dans l'empire des Indes. Il est en difficulté ou en délicatesse avec la France un peu partout, en Egypte, dans l'Ouganda, au Maroc, au Congo, dans la région du haut Mékong, où l'Angleterre, renonçant à l'Etat-tampon comme à la zone neutre, a annexé l'Etat Chan de Kiang-Kheng, qui s'étend des deux côtés du fleuve. Il n'est pas en meilleure posture avec la Russie, pas même avec l'Allemagne qu'il flatte en Europe, mais qu'il contrecarre dans le continent noir. Les mesures que le cabinet conservateur a commencé de prendre pour une réorganisation complète de l'armée anglaise ne sont pas sans préoccuper l'opinion européenne, quoique la politique britannique, toujours attentive à profiter des divisions d'autrui qu'elle attise, soit aussi habile pour esquiver la guerre que pour exploiter la paix.

Engagée sur bien des points à la fois, la France fera sagement de *sérier les questions*, barbarisme dont Gambetta habillait une idée juste. Des conflits en Asie, en Egypte, en Afrique, c'est beaucoup pour une puissance qu'une question vitale, la lutte pour l'existence, oblige de garder le meilleur de son sang en Europe. Modifiant un peu le vers que l'empereur Alexandre Ier récitait tout bas à Erfurt, en pressant la main de Napoléon Ier, nous répéterons volontiers :

L'amitié d'un grand peuple est un bienfait des dieux.

Cependant, cette amitié fût-elle même dans ses applications politiques ce qu'elle n'est peut-être pas, nous serions tenus encore à beaucoup de précautions. Nous n'avons nul intérêt, notamment, à poursuivre contre le prince Ferdinand de Bulgarie une campagne diplomatique ou autre qui aboutirait à son éviction. Ses efforts pour faire de sa principauté un État indépendant et neutre qui, dégagé de la Triple-Alliance, ne soit ni russophile ni russophobe, répondent à nos légitimes désirs. Le mettre en demeure d'élever son fils dans la religion grecque est une prétention qui n'est pas de notre temps : le roi de Saxe, souverain catholique de sujets

protestants, la réfute par son exemple, et l'Empereur de Russie qui règne sur les Polonais serait le dernier qui pût l'émettre. La France vient encore de donner libéralement son or, — cet or dont elle aurait tant besoin, — à la Russie, pour que cette grande nation qui convoite des passages dans la Mandchourie et des ports sur le Pacifique, aide la Chine, qui en échange tue les missionnaires chrétiens, à payer sa rançon au Japon. C'est très bien, pourvu qu'il n'y ait pas abus. M. de Metternich disait à un ambassadeur de France à Vienne : « Dans votre alliance avec l'Angleterre, tâchez de ne pas être le cheval. » La France devra tâcher aussi de ne pas être la vache à lait.

La Chambre des représentants de Belgique vient d'adopter à une majorité considérable, 81 voix contre 52 et 4 abstentions, la nouvelle loi scolaire qui avait soulevé, non pas une émotion profonde dans le pays, mais une agitation bruyante et superficielle dans les rues. Des appréciations diverses ont pu se produire, même parmi les amis de la même cause, sur l'opportunité de cette loi nouvelle qui tendait beaucoup moins à changer qu'à compléter la loi précédente. Sans entrer dans l'examen de ces appréciations, ce que l'on peut dire hardiment, c'est que la législation qui vient d'être votée respecte absolument la liberté de conscience de tous les citoyens, des croyants comme des incroyants, de ceux qui l'approuvent comme de ceux qui la combattent.

Elle part de ce principe, ou plutôt de cette vérité d'observation et de statistique, que l'immense majorité de la nation belge veut une éducation religieuse et morale pour ses enfants. Elle en conclut que, — l'enseignement de la religion et de la morale devant figurer en tête du programme des branches obligatoires de l'instruction primaire, — les enfants recevront tous les jours cet enseignement dans la première ou la dernière demi-heure de la classe du matin ou de l'après-midi, à l'exception des enfants « dont les parents en font la demande expresse ». Nous le demandons : quoi de plus juste? Quelle disposition législative aurait pu mieux résérver et sauvegarder les droits de chacun? Un journal parisien qu'on s'étonne de voir soutenir en Belgique des passions sectaires qu'il flétrit parfois en France, le *Journal des Débats*, ne sachant comment attaquer la nouvelle loi belge qui ne dit, sur la nécessité d'enseigner la religion et la morale aux enfants, rien de plus que ce qu'ont dit M. Cousin, M. Jouffroy, M. Guizot, M. Jules Simon, M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Thiers, même MM. Carnot et Jean Reynaud en 1848, le *Journal des Débats* écrit : « Une loi qui force les pères de famille à demander expressément pour leurs enfants la dispense de l'enseignement religieux viole en pratique

leur liberté de conscience; car on sait la répugnance qu'ont tant de personnes, tout autant en Belgique qu'en France, à être considérées comme « mal pensantes » par l'administration. »

Si le *Journal des Débats* croit qu'en France la qualification de personne « mal pensante » est une défaveur devant l'administration, une cause de disgrâce pour un fonctionnaire, un obstacle à l'avancement, il est dans une ignorance candide et niaise de la réalité, dont il pourra se guérir facilement en relisant, dans ses propres colonnes, les articles que, pour son honneur, il y a souvent insérés sur les abominables persécutions dirigées contre une foule d'employés de province, qui sont dénoncés et traqués parce qu'ils vont à la messe, ou qui ne peuvent plus envoyer leurs enfants chez des maîtres congréganistes. La liberté de conscience est violée par la loi française, et elle ne l'est pas par la loi belge; pourquoi? Parce que, tout en consacrant la volonté manifeste de l'immense majorité des citoyens, la loi belge fait sa part à une minorité imperceptible, tandis que la loi française sacrifie à cette minorité cette majorité. Le *Journal des Débats* voudrait que le législateur belge supposât le pays athée, et qu'en conséquence il n'accordât exceptionnellement dans l'école l'enseignement religieux et moral qu'aux enfants dont les parents en feraient la demande expresse. Or, si le législateur belge supposait le pays athée, il commettrait une ineptie qui, dans la pratique, se traduirait en un véritable déni de justice. Ce déni de justice, la législation française, qui ne permet même pas l'enseignement religieux et moral à l'école, le consomme avec cynisme. Elle repose sur un mensonge et elle aboutit à une iniquité. Son mensonge, c'est de supposer que la France est athée, et qu'elle veut pour ses enfants une école sans Dieu, alors qu'il est manifeste que la population presque entière de notre pays de France se fait marier et enterrer à l'église, apporte ses enfants au baptême, les prépare à la première communion et veut que Dieu soit dans leur enseignement. C'est une question de chiffres aussi simple à résoudre que celle de Pascal nous représentant deux seigneurs qui se disputent sur leur préséance, et qui se disent : Comptons les gens de notre suite! Nous pourrions ajouter que, si les partisans de l'école sans Dieu n'ont pas plus en France qu'en Belgique la majorité, ils y ont, dans les deux pays, moins encore, s'il est possible, la qualité. Le *Journal des Débats* a, parmi ses propriétaires, patrons et abonnés, beaucoup d'habitants de nos communes rurales, financiers cossus ou bourgeois aisés; ils pourront lui dire que, sauf exceptions, ceux du bourg ou du village qui ne veulent pas d'enseignement religieux et moral pour leurs enfants sont les chenapans du lieu. La loi

belge n'a pas donné à cette poignée l'importance absorbante et oppressive que leur confère la loi française.

Faut-il enfin constater que, si nos voisins les Belges ont cru devoir fortifier de nouvelles garanties un enseignement conforme à la foi et au désir des populations, ils ont dû être encouragés dans leur dessein par le spectacle du système contraire qui s'applique en France, et qui peut, hélas! se juger à ses fruits? Le *Journal des Débats* est tenu de les excuser, car ses polémiques souvent courageuses et libérales leur ont mis sous les yeux tout le travail du chancre qu'une législation athée développe au sein de la société française. La criminalité de l'enfance a augmenté en France dans des proportions énormes et qui ne s'arrêtent pas. Une sorte de détraquement général se produit dans notre société; les cas véreux se multiplient dans nos administrations; la famille, du moins dans les régions qui touchent ou ressemblent à notre demi-monde officiel, se dissout au gré du divorce.

Ces jours-ci le *Journal des Débats* poussait des cris de détresse sur l'immoralité croissante du jury qui acquitte et encourage les crimes les plus notoires; il en poussait d'autres, non moins fondés, sur le nombre des suicides qui se propagent comme une épidémie. Franchement, les législateurs belges sont-ils bien coupables de resserrer les freins et de recourir aux digues pour empêcher leur patrie de tomber dans nos déchéances? La République française devrait veiller à ne pas jouer en Europe le rôle que l'ilote ivre jouait à Sparte.

Louis JOUBERT.

---

## MADAGASCAR

Par le P. SUAU.

Un beau volume in-4° illustré, chez Sanard et Derangeon.

Les dernières nouvelles de Madagascar ont tellement ému l'opinion publique qu'aucun livre ne saurait offrir plus d'actualité qu'un ouvrage sur la grande île africaine. Celui que vient de publier le P. Suau, avec une connaissance approfondie du sujet, est un des plus intéressants qu'on puisse lire. Tout s'y trouve, l'histoire et les mœurs du pays, avec de nombreuses illustrations, vues des villes, des palais, des édifices principaux, de la cathédrale de Tananarive et des églises, des types malgaches, de la reine, des princes et princesses, des fleuves, des montagnes, des forêts.

C'est un panorama aussi attachant qu'instructif et qui montre tout ce que l'action civilisatrice pourra faire de ce riche et fertile pays, beaucoup plus grand que la France.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

UN TÉMOIGNAGE SUR UN POINT D'HISTOIRE

# LA CAMPAGNE MONARCHIQUE

## D'OCTOBRE 1873[1]

A l'occasion de la tentative de restauration monarchique, je fus très inopinément chargé, en octobre 1873, d'une mission qui, par la force des choses, a eu un grand retentissement. Une commission où étaient représentées toutes les nuances de la majorité monarchique : — extrême droite, droite modérée, centre droit, réunion Changarnier, — me délégua auprès de Monsieur le comte de Chambord pour être l'interprète respectueux des vœux de la majorité et tâcher d'obtenir un accord d'où pût sortir le rétablissement de la monarchie. J'eus l'honneur d'être reçu le 14 octobre, à Salzbourg par le noble Prince; et c'est à la suite de cette entrevue que la campagne monarchique fut définitivement résolue.

Je me dévouai à cette mission, que je n'avais ni désirée ni recherchée, avec une abnégation absolue; j'ai la conscience de l'avoir remplie avec la plus scrupuleuse loyauté.

Mais peu de jours après mon retour de Salzbourg, la tentative de restauration monarchique, dont la réussite avait paru un instant assurée, n'aboutit, on le sait, qu'à un douloureux effondrement.

L'heure des déceptions est souvent celle des injustices. Bien des passions ne tardèrent pas à se déchaîner; bien des récriminations furent échangées. Je dus subir ma part d'attaques imméritées. Je ne crus devoir leur opposer que la publication du procès-verbal de mes communications à la commission des neuf, procès-verbal certifié conforme par le vénéré président de cette commission, le général Changarnier, et, quelques jours plus tard, une déclaration que je portai à la tribune de l'Assemblée.

En dehors de cet écrit et de ces paroles, j'ai gardé pendant plus de vingt ans un silence qui me paraissait commandé par mon respect et par mon devoir. J'ose dire que le sentiment public n'a

[1] Ces fragments sont extraits d'un volume de 550 pages qui paraîtra le mois prochain à la librairie Plon.

pas tourné ce silence contre moi et qu'il a mis hors de cause l'irréprochable droiture de mon rôle?

Si je romps ce silence aujourd'hui, c'est que j'ai sur ce point d'histoire un témoignage à rendre. Je le dois à la vérité, à la justice; je le dois à cette majorité de l'Assemblée nationale que la commission des neuf représentait et dont je fus le mandataire; je le dois à l'intégrité de mon caractère, le premier des héritages que je tiens à honneur de transmettre intact à mes enfants; oserai-je me permettre d'ajouter que je crois le devoir à mon pays?

L'heure de rendre ce témoignage me paraît venue. La question du drapeau qui, en 1873, fut à mon sens la pierre d'achoppement de la tentative monarchique, n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt historique et ne saurait être désormais une cause de division entre des hommes que la communauté de la foi et du patriotisme doit unir pour le bien de notre chère patrie.

Ce témoignage, je l'extrais d'un manuscrit plus étendu que j'écrivis en 1885, sans aucune intention de publication immédiate et prochaine, sous le titre de *Dix ans de souvenirs parlementaires, 1866 à 1875*. Je publie tout ce qui, dans mon manuscrit de 1885, a trait à la campagne monarchique, sans y rien ajouter, et aussi sans y rien modifier [1].

Ces pages n'ont pas, au surplus, la prétention d'être une histoire. Je n'y raconte pas tout ce qui s'est fait; j'y expose simplement ce que j'ai vu et ce que j'ai su, les faits et les débats auxquels j'ai été mêlé, les impressions qu'ils m'ont laissées.

Sur les faits, j'ai dit la vérité telle qu'elle m'est apparue, toute la vérité, rien que la vérité. Sur les appréciations se rattachant aux faits, je ne puis répondre que de leur absolue sincérité; et j'espère qu'on y trouvera, à défaut d'autre mérite, la marque de l'impartialité la plus consciencieuse. Je n'ai eu au fond du cœur, en écrivant ces pages, que le désir d'être juste, de cette justice qui, quand elle hésite, aime mieux pencher du côté de la bienveillance que tomber dans un excès de sévérité.

J'ajoute un dernier mot.

En sentant vibrer à Salzbourg le noble cœur du Prince, en entendant, pendant de longues heures, le son et comme la respiration de son âme si chrétienne, si royale et si française, si sur un point, sur un seul point, je n'avais pas pu entrer dans toutes ses idées, si j'avais été inquiet et attristé de sa résistance sur la question du drapeau, si j'avais dû à cet égard heurter respectueusement ses désirs et ses pensées intimes, si en obtenant sur cette question

[1] J'écrivis ce récit en 1885, d'après des notes très précises qui remontaient à l'époque où les événements s'étaient accomplis.

plus qu'après le premier entretien je n'aurais osé l'espérer, je n'obtins pas cependant tout ce que j'aurais désiré, si mon esprit enfin n'avait pas toujours été subjugué, mon cœur s'était donné; et j'avais remporté de Salzbourg pour la personne du Prince un dévouement dont l'intensité redoubla mes vœux et mes efforts pour le succès, qui, hélas! devait nous échapper, de l'entreprise monarchique.

Le jour de l'entrevue de Salzbourg, ce sentiment entra dans ma vie; il n'en est pas sorti, et il se mêle à mon respect pour la mémoire de Monsieur le comte de Chambord. L'expression de ce sentiment fait partie de mon témoignage, et ma plume aurait trahi mon cœur si on n'en retrouvait pas la trace émue et profonde jusque dans la partie du récit où j'ai dû parler avec une sincérité respectueuse d'une résistance dont j'avais admiré la généreuse fierté, mais que j'avais regrettée dans l'intérêt du pays.

Mai 1895.

## L'ENTREVUE DE SALZBOURG

### LE PREMIER ENTRETIEN

Les premiers mots. — Les deux questions. — Les trois points de la question constitutionnelle. — L'accord sur ces trois points. — La question du drapeau. — Paroles du Prince. — La question posée dans des conditions respectueuses de la dignité du Prince. — L'Assemblée. — Le ministère. — Le maréchal de Mac-Mahon. — L'armée. — Le sentiment du pays. — La demande d'un *motu proprio* royal. — Un mot du Prince et ma réponse. — Les deux assurances subsidiairement sollicitées. — L'impassibilité silencieuse de Monseigneur. — Ma suprême adjuration. — Fin du premier entretien. — M. de Carayon. — M. de Blacas. — Le dîner. — Le départ de la comtesse de Chambord. — Le Prince fait appeler mes trois collègues.

### I

J'arrivai à Salzbourg le mardi 14 octobre, vers deux heures de l'après-midi. Mes chers collègues et amis MM. de Carayon-Latour, Lucien Brun et de Cazenove de Pradine étaient venus m'attendre à la gare. Le Prince, sans leur avoir rien laissé pressentir de ses impressions, leur avait paru satisfait de la mission qui m'avait été donnée. « Bon courage! me dirent-ils. Monseigneur vous attend avec impatience et vous accueillera avec sympathie. »

Ils me menèrent à l'hôtel Neubourg, où le Prince était installé avec Mme la comtesse de Chambord et toutes les personnes de sa suite, dans un pavillon séparé. Au moment où je venais d'entrer dans la chambre qui m'était réservée, on vint me prévenir que le Prince était prêt à me recevoir. J'eus à peine le temps de secouer

la poussière de la route et je fus conduit au salon où Monsieur le comte de Chambord m'attendait.

Il était seul, debout, en face de la porte. Je m'inclinai respectueusement devant lui; je ne pouvais me défendre d'une émotion qui se trahissait malgré moi.

Il me prit les mains et me dit avec bonté : « Je sais qui vous « êtes et j'avais depuis longtemps le désir de vous connaître. Je « suis charmé de vous recevoir dans des circonstances si solen- « nelles pour notre pays. » Puis il me parla de mes lettres à M. de Carayon dans des termes que leur extrême bienveillance ne me permet pas de reproduire. « Soyez donc le bienvenu, ajouta-t-il. « Asseyez-vous et causons de la France. »

L'entretien commença tout aussitôt. Je l'engageai en disant au Prince :

« Serviteur dévoué de l'Église et de mon pays, je suis profondément convaincu, Monseigneur, que la restauration de la monarchie est l'instrument nécessaire du relèvement de l'une et du salut de l'autre. Après les désastres de la guerre et devant le déchaînement des passions révolutionnaires, j'ai été conduit à cette conviction par ma raison et par ma conscience, par ma foi religieuse et par mon patriotisme. Victorieuse ou vaincue, votre cause, Monseigneur, sera désormais ma cause. Mes paroles exprimeraient donc mal mes sentiments si Monseigneur n'y reconnaissait pas l'accent d'un profond respect. Je viens, au nom des conservateurs monarchistes de l'Assemblée nationale, non pas poser des conditions à Monseigneur, — ils ne m'ont pas donné cette mission, et je ne l'aurais pas acceptée, — mais lui faire connaître les possibilités et les nécessités d'une situation très complexe et très difficile, et lui exprimer le désir qu'il veuille bien en tenir compte sans rien sacrifier du principe monarchique et de la dignité royale [1]. »

Monseigneur m'interrompit pour me dire avec une grâce parfaite : « Je sais quelle est la loyauté de votre caractère et je ne doute pas « de la sincérité de votre dévouement. Parlez avec une entière

[1] Je n'avais pas écrit, bien entendu, les paroles que j'adressai au Prince; j'avais tenu à leur laisser le caractère vivant de l'expression spontanée. Mais j'avais arrêté dans mon esprit les considérations que je développerais et l'ordre de leur exposition. Je ne puis donc pas reproduire ici le texte absolu des paroles que je dis à Monseigneur. Mais je n'ajoute et je ne retranche rien aux idées que j'exprimai, rien non plus aux nuances de ces idées, et je reproduis avec une exactitude complète le sens et la physionomie de mes paroles, souvent leur texte même, toujours leur vrai caractère. J'en dis autant pour les paroles que me dit le Prince et que je rapporte avec une fidélité rigoureuse, presque toujours quant au texte lui-même, toujours quant au sens et, je puis l'ajouter, quant à la note dominante.

« franchise et sans crainte de me déplaire. J'ai besoin de tout « savoir et je vous prie de vous exprimer à cœur ouvert. »

J'entrai immédiatement dans le vif de l'entretien en disant d'abord l'effet produit en France par la noble démarche du comte de Paris.

« On a vu dans cette démarche, dis-je au Prince, une reconnaissance décisive du vrai principe monarchique et un gage d'union entre les éléments un peu divers du parti royaliste. Après un tel prélude, on s'est dit qu'un grand événement était proche. La pensée d'une prompte restauration de la monarchie s'est emparée de tous les esprits. Les conservateurs s'en sont généralement félicités; les républicains s'en sont alarmés. Tous ont compris que la question se posait d'elle-même. Sans doute la masse du pays ne montre pas une ardeur enthousiaste; les tragiques épreuves qu'elle a traversées l'ont un peu blasée; elle a assisté, depuis un siècle, à tant de révolutions qu'elle est devenue très défiante à l'endroit de la stabilité gouvernementale. Mais si elle se réserve encore, elle est au fond très sympathique à la monarchie. Elle ne créera pas d'obstacles aux efforts qui seront faits pour la rétablir; on peut être sûr qu'elle saluerait son avènement avec une satisfaction empressée.

« Ces impressions se sont très nettement dessinées depuis la visite du 5 août, et elles s'accentuent de jour en jour. C'est le vœu de l'immense majorité des hommes d'ordre que l'unité reconstituée de la maison de France amène, comme conséquence, une réconciliation nationale qui, sous l'égide du principe monarchique, remette le pays en possession d'un ordre stable, de libertés sagement réglées et efficacement garanties, d'un ascendant respecté. Cette suite nécessaire d'un bon commencement, tous la pressentent; beaucoup la désirent. Il se forme, dans ce sens, à Paris et dans les départements, et, chose remarquable, surtout à Paris, un courant déjà puissant, qui, dans de certaines conditions, deviendrait aisément un courant irrésistible. La visite du 5 août a créé ce courant en faisant naître une grande espérance. Cette visite, nous l'avions longtemps souhaitée; il importe d'en tirer profit et de répondre promptement à l'attente du pays. Que si cette attente était ajournée, le pays, avec cette impressionnabilité qui lui est propre et que les dernières épreuves ont particulièrement excitée, se détournerait de nous avec découragement et s'engagerait rapidement dans d'autres voies. »

Monsieur le comte de Chambord, sans contredire à ces considérations et en paraissant même les approuver, me dit avec un rayonnement de physionomie qui témoignait d'une franche cordialité : « Le comte de Paris a été parfait. J'ai été très heureux de recevoir « sa visite et j'en garde le plus cher souvenir. »

Je déterminai ensuite le terrain des considérations que j'avais reçu mission de présenter au Prince.

« Depuis la visite du 5 août, lui dis-je, les groupes monarchistes de l'Assemblée poursuivent le dessein de poser, dès le début de la session de novembre, la question du rétablissement de la monarchie devant l'Assemblée. Les bureaux de ces groupes se sont réunis, au commencement du mois, dans cet objet, et ont désigné, sous la présidence du général Changarnier, une commission de neuf membres pour préparer la solution. Cette commission m'a fait le redoutable honneur de me déléguer auprès de Monseigneur pour lui exposer respectueusement les bases du projet qu'elle serait disposée à présenter à l'Assemblée et où elle voudrait pouvoir concilier, d'un côté, tout ce que réclame la dignité du Prince, d'un autre côté tout ce qui est nécessaire pour rallier une majorité dans l'Assemblée et obtenir l'assentiment du pays.

« Ce projet touchera, en premier lieu, à la question constitutionnelle; en second lieu, à la question du drapeau. Monseigneur voudra bien me permettre de lui exposer successivement les deux questions. »

## II

Monseigneur m'ayant répondu par un signe d'assentiment, je l'entretins d'abord de la question constitutionnelle.

« Sur la question constitutionnelle, lui dis-je, l'accord, grâce à Dieu, me semble fait d'avance; car la commission des neuf, dans le projet de résolution qu'elle présentera à l'Assemblée, se bornera à trois points pour lesquels elle s'est inspirée des idées si souvent et si hautement exprimées par Monseigneur, dans les manifestes qu'il a adressés au pays, ou dans les lettres qu'à diverses époques il a écrites à des notabilités du parti royaliste.

« En premier lieu, le projet ne demanderait à l'Assemblée ni de décréter la monarchie, ni de faire un Roi. Dans la pensée de la commission, l'Assemblée devra rappeler et promulguer, en quelque sorte, le droit national, non le créer. Elle déclarera que la monarchie nationale, héréditaire et constitutionnelle, est le gouvernement de la France, et qu'en conséquence Henri V, chef de la maison royale de France, est à ce titre, c'est-à-dire en vertu et à raison de son droit héréditaire, appelé au trône. Tel sera le sens et telle sera à peu près la formule de la proposition qui, sur ce premier point, sera faite à l'Assemblée par la commission des neuf. A cet égard, tous les membres de la commission ont été unanimes, et ils se sont montrés tous animés, au même degré, d'un égal souci de sauvegarder pleinement, avec l'intégrité du droit royal hérédi-

taire, la dignité de la personne royale et la stabilité de la tradition monarchique. »

Le Prince, sans m'interrompre, accueillit cette première assurance avec une satisfaction qu'il manifesta par les signes les plus expressifs.

Je continuai :

« En second lieu, la commission n'entend pas que l'Assemblée devra présenter au Roi, comme condition de son élévation au trône, une Constitution faite sans lui. Le projet déclarera que les lois constitutionnelles seront présentées à l'Assemblée par le gouvernement du Roi.

« Sur ce point, qui touche à la fois à l'intégrité du droit monarchique et aux droits de la nation elle-même, la commission a été absolument unanime. Elle est partie de cette maxime du vieux droit national que la loi, et par conséquent la loi constitutionnelle plus que tout autre, « doit être faite par l'accord du Roi et de la « nation »; maxime qui est évidemment exclusive aussi bien de toute charte octroyée par le Roi, en vertu de son droit propre et sans le concours des représentants du pays, que de toute charte délibérée par les élus de la nation en dehors du Roi. Elle a été, en cela, heureuse autant que sûre de se conformer à la pensée de Monseigneur, qui, dès 1849, dans une mémorable lettre au grand Berryer, avait dit « n'avoir d'autre ambition que de fonder, « *d'accord avec la nation*, un gouvernement régulier et stable, « en le plaçant sur la base de l'hérédité monarchique et sous la « garde des libertés publiques à la fois fortement réglées et loya- « lement respectées ». Donc, au Roi l'initiative de la proposition des lois constitutionnelles; à l'Assemblée nationale, la délibération et le vote; au Roi, encore et enfin, la sanction définitive et la promulgation de ces lois! Telle est la vérité des principes et tel sera aussi le projet présenté à l'Assemblée par la commission des neuf. Ainsi se trouveront conciliés le respect des droits traditionnels du Roi qui, comme Monseigneur l'a si bien dit, « appartiennent à « la France », et le respect des immunités nationales qui, comme il l'a dit encore, « lui sont chères et sacrées comme à tous les « Français ». Sur ce second point encore, nous croyons être entrés dans les pensées de Monseigneur. »

Le Prince se montra très satisfait et donna à mes paroles, sur ce second point comme sur le premier, un acquiescement complet et sans réserve.

Je passai au troisième point que la commission des neuf croyait nécessaire d'insérer dans son projet. Il était plus délicat.

J'appelai l'attention de Monseigneur, qui, du reste, était fixé à cet égard, — car il se tenait chaque jour, par la lecture de tous

les journaux français, au courant des mouvements de l'opinion et de l'agitation des partis, — j'appelai, dis-je, l'attention de Monseigneur sur les manœuvres par lesquelles les adversaires de la restauration monarchique cherchaient à dénaturer son véritable caractère. On parlait sans cesse de l'égalité civile compromise, de la liberté des cultes menacée, du retour des anciens privilèges. On représentait le Prince comme inféodé aux idées de l'ancien régime, et la monarchie dont il serait le Roi comme une monarchie absolue et rétrograde qui ne tiendrait aucun compte des aspirations et des vœux de la nation; on allait même jusqu'à profiter de la crédulité ombrageuse des masses pour leur faire craindre le retour de la dîme et des droits féodaux.

Sans doute, le Prince, dans sa lettre récente à M. de Rodez-Bénavent, avait énergiquement protesté contre ces odieuses calomnies. Cette lettre, si noblement émue, si justement indignée, n'avait pas arrêté les déchaînements de la presse révolutionnaire. Le même travail de propagande calomnieuse se poursuivait toujours avec le plus perfide acharnement. Les hommes éclairés et de sens droit en étaient révoltés; mais, si mensongères que fussent ces attaques, elles trouvaient malheureusement trop d'écho dans beaucoup d'esprits dominés par des préjugés incurables ou abusés par de fallacieuses déclamations.

J'exposai ces faits au Prince et j'ajoutai :

« Pour couper court à ces calomnies sans bonne foi, il a paru nécessaire à la commission des neuf, puisque les lois constitutionnelles ne devront être votées qu'après le rétablissement de la monarchie, de bien fixer du moins le caractère de cette monarchie en indiquant sommairement, dans l'acte même de son rétablissement, les garanties que la constitution à intervenir assurerait à la nation. Sur ce point encore, la commission a été unanime. Elle a pensé qu'il importait, pour rallier le sentiment public à la restauration monarchique, de dissiper, par un texte sommaire, mais formel, des malentendus suscités et exploités par la haine des partis hostiles. »

Je donnai d'ailleurs au Prince la respectueuse et formelle assurance que la commission n'avait, à aucun degré, l'intention de prendre, par cette indication préalable, des précautions contre lui ou de limiter l'exercice ultérieur de sa libre prérogative. Toutes les garanties que la commission se proposait de rappeler dans le projet de résolution avaient été plus ou moins explicitement affirmées par le Prince à diverses reprises avec une énergie qui n'autorisait aucun doute, avec une netteté qui ne laissait place à aucune équivoque. Je mentionnai notamment deux documents émanés de lui, et publiés

l'un en 1851[1], l'autre en 1866[2]: j'aurais pu en citer d'autres.

« Ces déclarations, dis-je au Prince, sont plus qu'un programme politique dont la largeur répond aux aspirations des esprits généreux. On y trouve aussi un de ces accents de sincérité, de franchise et d'élévation morale sur lesquels les hommes de cœur ne se méprennent pas. La commission n'a donc pas songé un seul instant à se donner, sur les points qu'elle touche dans son projet, une sécurité qui, d'avance, lui est acquise. Elle désire seulement, se sachant d'accord avec votre pensée constante, affirmer devant le pays que la monarchie, en lui rendant un grand principe d'autorité, de stabilité, d'ordre au dedans et de force au dehors, le maintiendra en possession des libertés qui lui sont chères et en assurera le développement pacifique et progressif. Elle désire, en montrant sous son vrai jour le règne réparateur que vos vues élevées et vos généreux sentiments promettent à la France, répondre par un acte formel aux fausses accusations que ne cessent de répandre les partis révolutionnaires pour égarer l'esprit public. On travestit la monarchie; il importe, dès le premier jour, d'affirmer ce qu'elle veut être et ce qu'elle sera. »

Après avoir soumis ces considérations au Prince et exprimé l'espoir qu'il voudrait bien en reconnaître la sage prévoyance et l'impérieuse opportunité, je mentionnai, avec une rigoureuse précision, les indications qui, d'après l'avis de la commission des neuf, devaient trouver place dans le projet de résolution à soumettre à l'Assemblée :

D'un côté, l'exercice collectif du pouvoir législatif par le Roi et les

[1] Dans une lettre de janvier 1851, adressée à M. Berryer, le Prince écrivait :

« Dépositaire du principe fondamental de la monarchie, je sais que cette « monarchie ne répondrait pas aux sentiments de la France si *elle n'était « en harmonie avec son état social, ses mœurs, ses intérêts*, et *si la France n'en « reconnaissait et n'en acceptait la nécessité*. Je respecte mon pays autant que « je l'aime; j'honore sa civilisation et sa gloire contemporaine autant que « les traditions et les souvenirs de son histoire. Les maximes qu'il a forte« ment à cœur et que vous avez rappelées à la tribune, *l'égalité devant la loi, « la liberté de conscience, le libre accès pour tous les mérites à tous les emplois, à « tous les honneurs, à tous les avantages sociaux, tous ces grands principes d'une « société civilisée et chrétienne me sont chers et sacrés comme à tous les Français.* »

[2] En 1866, le Prince écrivait :

« *Exclusion de tout arbitraire*, le règne et le respect des lois, l'honnêteté et « le droit partout, *le pays sincèrement représenté, votant l'impôt et concourant à « la confection des lois, les dépenses sérieusement contrôlées, la propriété, la « liberté individuelle et religieuse inviolables et sacrées, l'administration départe« mentale et communale sagement et progressivement décentralisée, le libre accès « pour tous à tous les avantages sociaux*. Telles sont, *à mes yeux*, *les véritables « garanties d'un bon gouvernement.* »

deux Chambres, l'attribution au Roi du pouvoir exécutif, l'inviolabilité de sa personne, « et, comme conséquence, ajoutai-je, de l'inviolabilité royale et de la coopération des Chambres à l'œuvre législative, la responsabilité des ministres » ;

D'un autre côté, le maintien des libertés civiles et religieuses, de l'égalité devant la loi, du libre accès pour tous les citoyens à tous les emplois civils et militaires, du vote annuel de l'impôt par tous les représentants de la nation et généralement des garanties qui constituent le droit public des Français.

Je n'ajoutai aucun commentaire à cette énumération. A vrai dire, il n'y avait qu'un seul point qui se prêtât à des diversités d'interprétation. Je ne crus pas devoir aller au-devant des difficultés qu'il pouvait faire naître, et je tiens à expliquer ici la discrétion que je gardai à cet égard.

Ce point était relatif à ce que les uns appelaient alors la responsabilité ministérielle, les autres la responsabilité des ministres ; deux formules qui, en apparence identiques, répondaient pourtant à deux idées assez distinctes.

Dans la commission des neuf, bien que les opinions sur ce point délicat fussent assez nuancées, on avait glissé sur la question. Parmi les partisans les plus résolus de la responsabilité ministérielle, il ne s'en trouvait pas un seul dans la commission, je dois le dire, qui aurait voulu abaisser le Roi au rôle d'automate constitutionnel, sans initiative et sans action sur le gouvernement, s'enfermant dans cette passivité à la fois inerte et malfaisante que nous avons vue dans ces derniers temps aboutir, sous le faux nom de régime parlementaire, à un régime conventionnel. Et parmi ceux qui voulaient assurer au Roi une autorité effective et réelle, je dirai même une prépondérance d'action tempérée par le contrôle des Chambres, il ne se trouvait personne non plus qui se refusât à admettre que les ministres, investis de la confiance du Roi, devaient aussi être soutenus par celle des Chambres, et qu'en eux devait se réaliser en quelque sorte l'accord du Roi et de la représentation nationale.

Quant au Prince, nous savions tous qu'il n'accepterait pas la situation amoindrie d'un Roi qui règne et ne gouverne pas ; mais nous savions aussi que l'ambition du pouvoir absolu n'était ni dans son esprit ni dans son cœur, et qu'il considérerait comme son devoir de Roi de chercher l'accord et d'éviter les conflits avec la représentation nationale. Nous avions mieux à cet égard que la garantie de ses idées ; nous avions celle de sa haute loyauté. Aussi la commission des neuf avait-elle été très discrète sur la question de la responsabilité des ministres ; elle s'était soigneusement abstenue de lui donner un caractère aigu ; et entre les deux formules, « res-

ponsabilité ministérielle » et « responsabilité des ministres », elle avait choisi la seconde comme étant celle qui pouvait le mieux agréer à Monseigneur, tant était grand, chez tous, le désir de ne pas s'écarter, jusque dans les moindres détails, de la déférence qui était due au Roi !

J'estimais, pour ma part, qu'il y avait là une question de mesure à régler, dans l'application, par le respect réciproque des prérogatives de la couronne et du contrôle parlementaire; que cette question, de même qu'elle échappait à toute réglementation anticipée et étroite, était de celles que les définitions théoriques obscurcissent et que la sincérité d'une pratique loyale peut seule résoudre. J'avais confiance dans les nobles intentions du Prince; j'étais convaincu que, s'il devenait Roi, il saurait, en gardant le haut sentiment et le juste souci de son autorité, — ce dont je me félicitais, — respecter scrupuleusement les droits de la nation et faire à l'intervention indirecte des Chambres dans les affaires du pays sa légitime part. Il me semblait à la fois inutile et malencontreux de provoquer des explications qui n'auraient rien éclairci et pouvaient tout compliquer. Voilà pourquoi je me bornai à mentionner la responsabilité des ministres, « comme une consé« quence de l'inviolabilité royale et de la coopération des Cham« bres à l'œuvre législative ».

J'étais d'ailleurs fidèle, en cela, au mandat que j'avais reçu de la commission des neuf, laquelle avait eu à cœur, en maintenant le principe de la responsabilité des ministres, de ne pas éveiller les ombrages du Prince sur les conséquences démesurées qu'on avait, en d'autres temps, essayé d'en faire sortir.

Quoi qu'il en soit, Monseigneur avait écouté mes développements sur le troisième point du projet de résolution avec la plus grande attention et sans la moindre marque de contrariété ou de désapprobation.

Je m'attendais de sa part, s'il faut le dire, à une objection et à une réserve.

L'objection aurait pu être prise de ce que, en apparence du moins, il était contradictoire de laisser au Roi l'initiative des lois constitutionnelles et de la lui dérober en partie par l'indication préalable des bases sommaires de ces lois. Le Prince ne produisit pas cette objection; il lui parut sans doute que, fondée quant à la forme, elle n'avait pas au fond d'importance, puisque les bases indiquées, sauf peut-être celle qui visait la responsabilité des ministres, n'étaient autres que celles qu'il avait souvent et d'avance proclamées lui-même comme « les véritables garanties d'un bon gouvernement ».

La réserve aurait pu avoir pour objet la portée à donner à la formule de la responsabilité des ministres. Le Prince pensa, sans doute, avec raison selon moi, que la formule n'impliquait pas une diminution de l'autorité royale, et qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à vouloir trop préciser sur une question qui était avant tout une question de sincérité et de mesure dans l'application. La réserve ne fut pas faite.

Monseigneur ne formula aucune objection, ni contre le mode de procéder que je venais de lui soumettre, ni contre l'insertion, dans l'acte même qui reconnaîtrait ses droits au trône, des points que j'avais précisés, ni contre aucun de ces points en particulier. Sa physionomie avait une expression de sérénité satisfaite.

Son assentiment, bien que silencieux, me parut si manifeste que j'en pris acte, et que, résumant ce que je venais de lui exposer sur la question constitutionnelle, je lui dis :

« J'avais raison d'annoncer à Monseigneur au début de l'entretien que, sur la question constitutionnelle, l'accord était fait d'avance. Il est, me semble-t-il, aussi complet que possible.

« Premièrement, le projet qui sera présenté à l'Assemblée, au nom de la commission des neuf, reconnaîtra que la monarchie héréditaire et constitutionnelle est le gouvernement national de la France, et qu'en conséquence, Monseigneur est, comme chef de la maison royale, appelé au trône; ce qui est la reconnaissance formelle et explicite du principe dont Monseigneur est le dépositaire.

« Secondement, ce projet stipulera que le gouvernement du Roi présentera à l'Assemblée les lois constitutionnelles qui seront la charte de la monarchie restaurée; ce qui, excluant à la fois soit une charte octroyée à la nation par le Roi, soit une charte imposée au Roi par la nation, est la consécration de ce principe traditionnel que la loi repose sur le concert délibéré et résulte de l'accord intervenu entre le Roi et la nation.

« Troisièmement, ce projet indiquera, comme bases sommaires de la constitution à intervenir, les garanties dont j'ai donné connaissance à Monseigneur, garanties qui ne sont autres que celles que Monseigneur lui-même a toujours déclaré vouloir maintenir et sur lesquelles, par conséquent, l'accord est acquis; ce qui, en montrant au pays le vrai caractère de la monarchie, « lui en fera « reconnaître et accepter, comme Monseigneur l'a dit un jour, le « bienfait et la nécessité ».

« Donc, encore une fois, sur la question constitutionnelle, accord complet et parfait. »

Le Prince, sans prononcer le moindre mot de réserve, me fit un signe d'acquiescement.

Tel fut l'entretien sur les questions constitutionnelles. Le plan de la commission des neuf était donc accepté sans restriction et même sans la moindre observation.

Le Prince approuvait tout ou du moins ne s'opposait à rien. Le résultat répondait à mes espérances; je dois même ajouter qu'il les dépassait. Aussi lorsque, plus tard, j'eus à rendre compte à mes collègues de cette partie de ma négociation, pus-je dire, en toute vérité, que « je n'avais eu qu'à enfoncer une porte ouverte ».

## III

Passant alors à la question du drapeau, je dis au Prince : « L'accord est complet sur les questions constitutionnelles. Que n'en est-il de même sur la question du drapeau!

« — Ah! oui, me répondit-il, je sais que la question du drapeau « rencontre bien des difficultés, et je le regrette. »

« — Des difficultés si graves et si délicates, Monseigneur, lui dis-je, que dans l'état actuel des esprits, le succès de la restauration monarchique peut dépendre de la solution que la question recevra. Monseigneur voudra bien me permettre de lui exposer, avec une respectueuse franchise, la complète vérité des faits. »

Le Prince me dit alors :

« Je n'ai jamais eu, je n'aurai jamais la vulgaire ambition du « pouvoir pour le pouvoir lui-même; mais je serais heureux de « consacrer à la France mes forces et ma vie, comme elle a toujours « eu mon âme et mon cœur. J'ai souffert de vivre loin d'elle; elle « ne s'est pas bien trouvée d'être séparée de moi. Nous sommes « nécessaires l'un à l'autre.

« Elle a droit à tous mes sacrifices. Il y en a deux, pourtant, « qu'elle ne peut pas me demander : celui du principe que je « représente, et celui de mon honneur. La question du drapeau « touche au principe que je représente, et sans lequel je serais « impuissant pour le bien; elle touche aussi à mon honneur. De là « sa gravité et sa délicatesse. Quoi qu'il en soit, je vous saurai « gré de m'en entretenir avec une entière sincérité, et sans rien « me laisser ignorer de ce que vous croirez utile de porter à ma « connaissance. »

Ces quelques mots furent prononcés par le Prince avec un accent qui me toucha profondément. J'en fus à la fois ému et attristé. Ils me faisaient pressentir un désaccord profond entre les résolutions du Prince et les exigences de la situation. Je m'armai cependant de courage, et j'entrai résolument en matière.

Je m'efforçai d'abord de placer la question sur un terrain où la

dignité du Prince n'eût pas à souffrir de la concession qui me paraissait commandée par le vœu du pays.

Je dis au Prince :

« Dans votre manifeste de 1871, Monseigneur, vous avez noblement glorifié le drapeau blanc. Vous avez rappelé avec raison que, sous ce drapeau, « la France avait fait son unité nationale, conquis « l'Alsace et la Lorraine dont la fidélité est la consolation de nos « malheurs, vaincu la barbarie sur la terre d'Afrique. » Ce drapeau, la France le respecte; elle ne méconnaît pas les gloires auxquelles il fut associé; elle comprend que le fils de ses Rois, en devenant roi lui-même, veuille rendre à ce vieux drapeau l'honneur qui lui est dû.

« Mais il y a un autre drapeau qui a été mêlé sans doute à des scènes révolutionnaires dont le souvenir est douloureux. Il commença par être l'emblème de la Révolution; mais la gloire a effacé la tache de son origine, et il est, à de hauts titres, devenu, lui aussi, un drapeau national. Avec lui, d'innombrables victoires ont été remportées, et l'héroïsme de nos soldats a conquis l'admiration du monde; avec lui, la France, en 1848 et en 1871, a défendu la société et la civilisation contre l'anarchie; avec lui, elle a défendu la Papauté contre la Révolution. Après avoir été souvent au triomphe, ce drapeau a été récemment, avec la France elle-même, à la peine et à la défaite. Il lui est devenu plus cher après les malheurs qui en ont obscurci l'éclat, mais qui n'ont pu en ternir l'honneur. Trop de ses enfants sont morts en le défendant pour qu'elle puisse le renier.

« La France ne peut pas demander à Henri V, elle ne lui demande pas de répudier le drapeau de Henri IV. Le Roi ne peut demander à la France de répudier le drapeau tricolore, qui lui rappelle tant de fiertés légitimes et de patriotiques douleurs.

« La solution ne peut donc se trouver ni dans le désavœu du drapeau blanc, ni dans l'abandon du drapeau tricolore; elle doit être cherchée dans la fusion ou dans la coexistence des deux. »

Un sourire du Prince, un peu voilé de tristesse, accueillit ces paroles. Il ne m'interrompit pas toutefois, et je continuai :

« La commission des neuf ne considère pas comme possible l'abandon du drapeau tricolore. L'Assemblée nationale n'y souscrirait pas; le gouvernement du maréchal refuserait son concours; l'armée serait blessée et mécontente; le pays protesterait. Monseigneur me permettra de lui faire connaître, sur ces quatre points, la véritable situation des choses.

« L'Assemblée d'abord! Il s'y trouverait, je n'en doute pas, une majorité pour faire la monarchie avec le maintien du drapeau tri-

colore; cette majorité se prêterait, je n'en doute pas davantage, aux modifications que le Roi pourrait proposer, soit pour fondre, soit pour faire coexister le drapeau blanc et le drapeau tricolore. Mais s'il s'agit de l'abandon du drapeau tricolore, et si la monarchie ne peut se faire qu'à ce prix, la majorité manquera à coup sûr. Il m'en coûte de dire cela à Monseigneur, mais, à cet égard, toute illusion serait chimérique.

« Sans doute, la droite légitimiste tout entière, peut-être même quelques membres du centre droit, consentiraient à toute solution proposée par le Roi, allât-elle jusqu'au sacrifice du drapeau tricolore. Quelques-uns, les moins nombreux, s'y prêteraient avec satisfaction, le plus grand nombre avec regret et en gardant la conviction que l'abandon du drapeau tricolore est une faute. Je le dis loyalement, je serais parmi ces derniers.

« Mais, dans le centre droit, la plupart de ses membres ne se résigneraient à aucun prix à la répudiation du drapeau actuel, et il ne se trouverait pas, dans le centre gauche, un seul député pour se rallier à la monarchie dans de telles conditions. On n'obtiendrait pour la monarchie, avec l'abandon du drapeau tricolore, qu'une minorité d'environ 200 voix; ce serait un douloureux échec.

« A Dieu ne plaise que je veuille essayer de peser sur la volonté de Monseigneur en exagérant les conséquences qu'aurait, au point de vue du vote de l'Assemblée, l'abandon annoncé d'avance du drapeau tricolore! Mais c'est mon devoir de lui dire les faits tels qu'ils sont; et la vérité, c'est qu'avec le drapeau tricolore maintenu, la majorité pour la monarchie est certaine, mais qu'avec le drapeau tricolore répudié, l'échec est inévitable. Au point de vue de l'Assemblée, voilà le fait dans son exacte réalité. »

Le Prince m'écoutait avec une attention très courtoise; mais il gardait une contenance grave et profondément impressionnante.

Je poursuivis mon exposé :

« Le gouvernement du maréchal est dans les mêmes dispositions que la majorité de l'Assemblée.

« Il y a, dans le ministère, deux ardents royalistes sur le dévouement desquels Monseigneur, quelles que soient ses résolutions, peut compter d'une manière absolue. Je ne crois pas me tromper, toutefois, en disant que tous deux sont convaincus, comme moi, qu'avec l'abandon du drapeau tricolore, le maréchal et la majorité du ministère ne s'engageraient pas dans la campagne monarchique.

« J'ai eu, d'ailleurs, l'honneur de m'entretenir avec M. le duc de Broglie, avant mon départ pour Salzbourg. Il m'a autorisé à dire son sentiment à Monseigneur; le voici très fidèlement résumé :

« M. le duc de Broglie considérerait comme un grand honneur pour sa vie, et comme le plus grand des services à rendre au pays, de pouvoir donner, comme président du Conseil, son concours le plus énergique et le plus dévoué au rétablissement de la monarchie. Il aurait beaucoup désiré que le maintien définitif du drapeau tricolore eût été d'avance assuré; dans ces conditions, le succès lui aurait paru certain, et relativement facile. Sachant cependant à quelle formule la commission des neuf s'est arrêtée sur la question du drapeau, M. le duc de Broglie accepte lui-même cette formule par respect pour la dignité du Roi et pour son droit d'initiative. Sur ce terrain, le succès lui semble difficile; mais le but à atteindre est si grand qu'il ne faut s'arrêter, pense-t-il, que devant une impossibilité absolue. Il est donc très fermement et très loyalement résolu à engager sa responsabilité dans la campagne monarchique, sur le terrain de la formule de la commission des neuf. Mais, avec moins que cela, il estime qu'on marcherait à un échec désastreux; et, dans sa pensée, qui est celle de la majorité de ses collègues, le gouvernement, lié par ses devoirs envers le pays, serait alors contraint, à sa grande douleur, de se désintéresser de la campagne monarchique.

« Telle est aussi, Monseigneur, la pensée personnelle du maréchal de Mac-Mahon lui-même. J'ai cru devoir, par discrétion, m'abstenir d'entrer en rapport avec lui au sujet de la mission qui m'était confiée; mais M. le duc d'Audiffret-Pasquier a dit très nettement, au nom du maréchal, à la commission des neuf que, si le drapeau tricolore était maintenu, le maréchal, secondant très résolument la restauration monarchique, se chargerait de faire respecter la décision de l'Assemblée et d'assurer l'avènement du Roi; que si, au contraire, le drapeau tricolore était répudié, le maréchal tiendrait le succès pour impossible et croirait devoir dégager sa responsabilité.

« M. le duc Pasquier a déclaré que le maréchal l'avait autorisé à faire connaître à la commission des neuf sa pensée et sa résolution; il avait entre les mains une lettre du secrétaire de la présidence qui, au nom du maréchal, lui confirmait cette autorisation.

« La communication a paru trop grave à la commission pour la laisser ignorer à Monseigneur. Avec le consentement de M. le duc Pasquier, qui se portait fort pour le maréchal, la commission m'a expressément chargé, Monseigneur, de vous la transmettre. Je remplis le mandat qui m'a été confié en la portant respectueusement à votre connaissance. »

Après un court silence, par lequel j'essayai vainement de laisser se produire une réponse qui ne vint pas, je continuai mon dou-

loureux exposé. Je dis douloureux, en me reportant aux impressions que j'éprouvais. Je sentais que ces communications étaient pénibles pour le Prince, et je souffrais d'avoir à les lui faire. Je sentais aussi qu'elles l'attristaient sans l'ébranler, et je souffrais de mon impuissance à le persuader.

« Que Monseigneur, lui dis-je en reprenant l'entretien, ne se méprenne pas sur les véritables sentiments du maréchal, du président du conseil et de la majorité de l'Assemblée. Le maréchal, qui est, en même temps qu'un vaillant homme de guerre, un parfait honnête homme, mettrait son honneur à s'effacer devant le Roi avec une noble abnégation et à assurer, par sa fermeté courageuse, le succès de la restauration monarchique : M. le duc de Broglie, qui est non moins élevé par le cœur que par l'intelligence, attacherait le plus haut prix, pour l'honneur de son nom comme pour le bien du pays, à seconder de tout son pouvoir cette grande œuvre de relèvement national. La majorité monarchique de l'Assemblée a le vif désir de couronner sa mission en rendant la monarchie au pays. Elle a renversé M. Thiers, surtout parce qu'il était un obstacle, et elle comprend que, hors de la monarchie, elle n'aboutira qu'à des solutions impuissantes qui ne préserveront pas le présent et qui livreront l'avenir. Il n'entre d'ailleurs dans la pensée de personne d'imposer à Monseigneur des conditions qui blesseraient sa dignité ou amoindriraient son autorité. Le respect pour le haut caractère de Monseigneur est dans tous les cœurs; tous comprennent qu'il importe de laisser au Roi le prestige de sa grandeur morale pour que son règne soit efficacement réparateur.

« M. le duc Pasquier nous disait dans la commission des neuf : « S'il ne s'agissait que de sacrifier aux désirs du Roi mes préfé- « rences personnelles, quel que soit mon attachement pour le « drapeau tricolore, j'inclinerais mon sentiment devant le sien. » Il était très sincère, et beaucoup de ses amis de l'Assemblée pourraient, avec la même sincérité, tenir le même langage. Ils s'arrêtent; le maréchal et le président du conseil s'arrêtent comme eux, devant ce qu'ils considèrent comme une impossibilité; et cette impossibilité résulte à leurs yeux des dispositions connues de l'armée et du pays. »

Le Prince ne témoignait aucune impatience, mais ne paraissait pas ébranlé. Son attitude était imposante de dignité et de calme.

« L'armée, Monseigneur, lui dis-je en poursuivant mon exposé, tient à son drapeau; chefs et soldats n'ont, à cet égard, qu'un même sentiment. Si l'on enlevait le drapeau tricolore à l'armée, elle ne se révolterait pas; c'est une armée disciplinée. Mais si des troubles éclataient, si l'émeute grondait dans la rue et se couvrait

du drapeau tricolore, si surtout ces troubles avaient pour but ou pour prétexte de le revendiquer, que ferait l'armée? Là est le doute; et ce doute est lui seul un immense péril, péril pour l'heure de la restauration, péril pour la sécurité et la durée de la monarchie restaurée. Eh bien, au sentiment de ses plus glorieux chefs, l'armée, en face du drapeau tricolore revendiqué par l'émeute, ne passerait pas à l'émeute; mais elle ne tirerait pas sur le drapeau, et l'émeute passerait.

« Certes, le maréchal de Mac-Mahon et le général Changarnier peuvent être considérés comme les représentants de l'esprit de l'armée; il n'en est pas de plus braves et de plus loyaux; ils sont l'honneur et le courage même.

« Eh bien, le maréchal de Mac-Mahon, parlant comme soldat, disait ces jours-ci à M. le comte Daru, qui m'a autorisé à répéter le mot à Monseigneur : « Je ne répudierai jamais le drapeau tricolore. « L'armée, que je connais bien, est dans les mêmes dispositions « que moi. Je ne croirais pas pouvoir répondre de son dévouement « si ce drapeau lui était enlevé. »

« Et le genéral Changarnier prononçait devant la commission des neuf ces paroles qu'il m'a autorisé à rapporter à Monseigneur : « Il n'y a rien à tenter sans le concours fidèle, énergique, résolu, « de l'armée. Je connais l'armée, je connais ses chefs. Si on « inquiète l'armée sur son drapeau, elle ne se révoltera pas. Mais « plusieurs chefs donneront leur démission, et l'armée mécontente « ne se dévouera pas. — Pour moi, j'honore le drapeau blanc; « mais je ne répudierai jamais le drapeau tricolore. — Je ne suis « pas suspect; malgré mes quatre-vingts ans, je me ferais casser « la tête, s'il le fallait et très volontiers, pour mettre Monsieur le « comte de Chambord sur le trône. J'estimerais que, comme citoyen « et comme soldat, ce serait là un beau couronnement de ma vie... »

A ce moment, Monsieur le comte de Chambord m'interrompit pour me dire : « Quel brave cœur! Quel vaillant homme! Je le reconnais là. »

« Le brave général, Monseigneur, ajoutai-je, termina en disant : « Je suis dévoué à notre Prince jusque-là; mais je ne répudierai « pas le drapeau national. »

Le Prince parut très ému; mais il ne sortit pas de son silence.

Je repris :

« Le sentiment de l'armée, après ces paroles, ne saurait être douteux. Quel est celui du pays?

« Monseigneur écrivait un jour avec noblesse : « J'ai toujours « cru et je crois encore à l'inopportunité de régler dès aujourd'hui, « et avant le moment où la France m'en imposerait le devoir, des

« questions que résoudront les vœux et les intérêts de notre patrie.
« Ce n'est pas loin de la France et sans la France qu'on peut dis-
« poser d'elle. »

« Nous sommes aujourd'hui à cette heure de la Providence que votre amour de la France attendait. Demain, je l'espère, Monseigneur sera sur le trône, devant la France et à sa tête. Quel est le drapeau que les vœux de la patrie lui demandent?

« Si on examine les dispositions des différents partis qui divisent malheureusement la France, voici, ce me semble, relativement au drapeau, leurs sentiments respectifs.

« Le parti démagogique ne veut pas plus du drapeau tricolore que du drapeau blanc. C'est le drapeau rouge qu'il arbore. Il y voit le signe sanglant des destructions auxquelles il aspire. Il n'y a d'ailleurs à compter avec lui que pour le combattre; il est en dehors des aspirations de la France.

« Les partis hostiles à la monarchie désirent que, si elle se fait, elle répudie le drapeau tricolore; et cela, dans l'espérance de pouvoir accaparer pour eux la popularité de ce drapeau et de s'en servir contre elle. Ces partis ont une vitalité qu'on ne saurait méconnaître; et il serait très périlleux de leur laisser et de ne pas attirer à soi le prestige d'un drapeau populaire.

« Quant aux parlementaires monarchistes, qui, dans l'Assemblée comme dans le pays, forment le centre droit, et la meilleure, je ne dis pas la plus nombreuse partie du centre gauche, c'était le parti orléaniste d'hier; c'est le parti fusionniste d'aujourd'hui. Depuis la visite du comte de Paris, il n'est plus séparé du parti royaliste proprement dit que par des nuances d'idées, et, pour ainsi dire, par des différences de tempérament; il ne l'est plus par le fond des principes. C'est l'aile gauche de l'armée royaliste. Il compte bien des adhérents dans la bourgeoisie; il est à coup sûr l'un des éléments principaux, et un élément nécessaire de la restauration monarchique. Or on n'obtiendra pas de lui l'abandon du drapeau tricolore. Sur ce point, il est intraitable; il veut ce drapeau, non pas à cause de ses origines révolutionnaires, mais à cause de sa popularité nationale, pour garder et ne pas livrer aux adversaires de la monarchie le bénéfice de cette popularité.

« Reste le parti royaliste proprement dit. Il compte, cela est vrai, des hommes qui ne pardonnent pas au drapeau tricolore d'être né, après le 14 juillet 1789, de l'abaissement de la royauté, d'avoir, en 1793, flotté sur l'échafaud du roi martyr, d'avoir symbolisé, en 1830, la violation du principe monarchique et son usurpation par une royauté sortie d'une révolution. Pour eux, le drapeau blanc est inséparable du droit monarchique rétabli dans son intégrité. Beau-

coup cependant, même parmi eux, à en juger du moins par ceux qui siègent à l'extrême droite de l'Assemblée, non seulement sont prêts à se résigner aux concessions que le Roi jugerait utiles, mais encore reconnaissent que ces concessions seraient nécessaires pour assurer le rétablissement de la monarchie. En outre, Monseigneur sait qu'une autre fraction de ce parti, assurément la plus nombreuse, tout en étant résolue à se conformer aux pensées du Roi, estime cependant que le drapeau tricolore a cessé d'être aux yeux du pays un drapeau révolutionnaire, qu'il est un drapeau national, que le désavouer serait une faute, que le maintenir, en le royalisant, est une nécessité, peut-être même un devoir envers le pays.

« Mais en laissant à l'écart ces classifications de partis, en examinant la question à un point de vue plus synthétique, j'ose dire à Monseigneur que la forte et grande base de la monarchie traditionnelle, le point d'appui nécessaire de son rétablissement, le meilleur gage de sa consistance et de sa durée, ce sera cette France conservatrice et chrétienne qui, sous les divers régimes qu'elle a acceptés ou auxquels elle n'a pas fait obstacle, a toujours voulu la religion libre et respectée, l'ordre garanti, le pays jouissant de ses droits légitimes sous la protection de lois justes et d'une autorité stable, se livrant en sécurité à sa merveilleuse activité et reprenant au dehors sa place et son influence. En ce moment elle se retourne vers la monarchie traditionnelle, comme vers le gouvernement qui peut le mieux lui assurer ces biens. Elle n'a pas, cette France-là, de préjugés contre le drapeau blanc, et volontiers elle acceptera qu'on le remette à l'honneur. Mais elle aime le drapeau tricolore et elle souffrirait beaucoup de le voir répudié.

« Elle est pleine de respect pour Monseigneur. Sa grandeur d'âme, si chrétienne et si française, la touche et l'attire. Elle respecte aussi ces royalistes fidèles qui, depuis quarante ans, se sont tenus à l'écart des pouvoirs existants, mettant leur honneur à faire la garde autour du principe monarchique abandonné ou représenté par des équivalents qui n'en étaient qu'une diminution. Elle avait toujours honoré leurs sentiments; et lorsque, dans la dernière guerre, elle les a vus prouver, par de grands exemples, qu'ils étaient patriotes autant que royalistes, que leur dévouement au pays était à la hauteur de leur fidélité envers le Roi, elle a reconnu en eux ces amis sûrs qui ne manquent jamais dans les mauvais jours; elle est allée à eux, et, aux élections de 1871, elle ne leur a marchandé ni son estime ni sa confiance.

« La masse de la France conservatrice, ce sont ces honnêtes gens qui ne contribuent pas aux révolutions, qui ne les désirent

pas, qui en souffrent, qui néanmoins suivent le pays dans les vicissitudes de ses destinées, sans passion de parti, sans ambition propre, regrettant souvent les régimes tombés, leur gardant un souvenir respectueux, ne se reconnaissant pas le droit toutefois de s'isoler de la France, soutenant et préservant les principes d'ordre, de religion, de vraie liberté qui, sous tous les régimes, sont pour la société une condition de vie. Ils sont, en quelque sorte, le fond du pays. N'ayant jamais eu que des intentions honorables, s'ils reviennent aujourd'hui à la monarchie, ils n'ont rien à regretter ni à désavouer de leur passé. A côté des légitimistes gardant le principe qui avait fait la France, ils étaient, eux aussi de bons Français, gardant la France elle-même et défendant son vieux patrimoine de foi, de moralité et d'honneur. Ils apportent à la monarchie un concours à la fois précieux et nécessaire. Le Roi « qui n'est pas un parti et qui ne veut pas régner par un parti », trouvera en eux sa principale force pour faire le bien qui est dans son cœur. Mais leur demander de renoncer au drapeau sous lequel ils ont jusqu'ici servi la France, n'est-ce pas, à quelques égards, leur demander de désavouer le rôle qu'ils ont la conscience d'avoir rempli avec honneur pour eux-mêmes, avec profit pour la dignité et les intérêts du pays? Ce drapeau ne fut pas à leurs yeux le drapeau de la Révolution; il fut le drapeau de la France. Ils subiraient malaisément sa répudiation; ils en ressentiraient une très douloureuse amertume.

« Que ce soit un sentiment légitime ou un point d'honneur peu justifié, c'est, en tout cas, un fait certain, éclatant, incontestable, que, comme l'armée, le pays tient au drapeau tricolore, et que la monarchie, en répudiant ce drapeau, rendrait son propre avènement très difficile, probablement impossible, et, en tout cas, sa durée très précaire. »

J'avais terminé la partie la plus pénible de ma tâche; j'avais essayé d'établir qu'en fait, avec l'abandon d'avance annoncé du drapeau tricolore, l'entreprise monarchique ne serait ni bien accueillie par l'armée, ni soutenue par le pays, ni secondée par le gouvernement, ni votée par la majorité. Le Prince m'avait écouté avec un parti pris de bienveillance qui m'avait beaucoup touché, mais aussi avec un parti pris de silence impassible qui semblait témoigner d'une résolution obstinée et irrévocable.

Cette attitude me laissait peu d'espoir de lui faire agréer la solution large que j'aurais avant tout préférée. C'était, à vrai dire, la portion la plus difficile de ma tâche. J'y entrai néanmoins très résolument, et je sentis, en l'abordant, que si mon espérance s'était affaiblie, mon ardeur s'était encore accrue devant les difficultés que je pressentais.

## IV

« Et maintenant, dis-je au Prince, j'oserai exprimer devant Monseigneur ma pensée tout entière. En présence des faits que je viens de constater et qui s'imposent avec une impérieuse évidence, il y aurait mieux à faire que de laisser la question du drapeau en suspens; ce serait de la régler par un grand acte de royale initiative. Je l'avais écrit à mon ami M. de Carayon, et Monseigneur a daigné prendre connaissance de ma lettre; je me permets de le répéter encore. Adressez-vous au pays, Monseigneur, dans ce beau langage dont vous avez le secret, et où se révèle avec tant d'élévation la noblesse de votre âme; dites aux Français : « Respect à « la vieille France et à son glorieux drapeau qu'elle rencontra « toujours sur le chemin de l'honneur! Respect aussi à la France « nouvelle et à son drapeau que nos soldats, en le conduisant à la « gloire, ont trop illustré pour que je veuille me rappeler son « origine révolutionnaire! A la monarchie l'honneur et le devoir de « sceller en quelque sorte la réconciliation de la France avec elle-« même, de mettre en faisceau les traditions du passé et les forces « du présent, pour marcher vers un avenir réparateur! Je vous « présente un drapeau nouveau, qui, rappelant celui de la vieille « France et de la France nouvelle, sera le symbole de vos antiques « grandeurs et de vos gloires contemporaines désormais confondues « dans l'unité vivante de la patrie. Et que, sous ces plis, le Roi et « la France renouent ensemble la vieille alliance de la patrie fran-« çaise et de la maison de France! » Faites cela, Monseigneur; faites-le, je vous en conjure. La question du drapeau n'existe plus, la monarchie est faite; la France est sauvée.

« Quant au mode de la fusion des deux drapeaux, Monseigneur l'indiquera et la France l'acceptera. Ce pourra être un drapeau blanc par une de ses faces, tricolore par l'autre, avec l'écusson fleurdelisé de France au centre des deux. Il peut y avoir telle autre forme; ce qui importe, c'est que, dans le drapeau nouveau, les deux drapeaux soient confondus avec un égal honneur. »

La fusion des deux drapeaux ne parut pas agréer au Prince; je remarquai sur sa figure une expression de mécontentement visible.

Je lui dis alors :

« Cette idée de la fusion des deux drapeaux a été émise dans la commission des neuf et y a trouvé de l'écho. Mais si Monseigneur ne l'accepte pas, il y en aurait une autre qui ne s'est pas fait jour dans la commission. Je n'en parle donc qu'en mon nom; mais je suis convaincu que, proposée par Monseigneur, elle serait acceptée

par l'Assemblée et le pays, c'est celle de la coexistence des deux drapeaux. »

Le Prince m'interrompit en me disant, avec un accent de fermeté douce, comme s'il se parlait à lui-même :

« Je n'accepterai jamais le drapeau tricolore. »

Je répondis aussitôt avec une émotion respectueuse :

« Monseigneur permettra que je n'aie pas entendu cette parole. En tout cas, il ne me charge pas, je pense, de la rapporter à Paris. Si je la rapportais, je suis assuré que la campagne monarchique serait aussitôt abandonnée. J'oublie donc le mot que Monseigneur vient de me dire; il voudra bien m'indiquer, à la fin de l'entretien, la réponse définitive que j'aurai à rapporter. Quelle qu'elle soit, je la transmettrai fidèlement; mais c'est la seule que j'aurai à transmettre. »

« — Soit, me dit alors le Prince; mais vous voyez quel est le fond « de mon sentiment [1]. »

« — Je respecte votre sentiment, Monseigneur, lui dis-je alors. Souffrez pourtant que sur ce point j'ajoute encore un mot.

« Si on vous demandait d'accepter la couronne, à la façon dont vient de l'accepter en Espagne le Roi Amédée, on méconnaîtrait en vous le droit héréditaire que vous tenez de votre naissance, et qui fait de vous le représentant du principe monarchique consacré par la tradition nationale; ce serait la violation du principe monarchique par l'acte même qui paraîtrait le faire revivre. Une résistance absolue serait ici à sa place. Si même on venait vous dire : « Voilà une constitution que nous avons faite sans vous, en vertu « de notre droit constituant; acceptez-la, et nous reconnaissons, en « vous rappelant au trône, votre droit héréditaire; sinon, non », vous ne pourriez pas souscrire à cette diminution du principe dont vous êtes le dépositaire et dont il vous appartient d'être aussi le gardien vigilant. Vous devriez revendiquer votre droit de coopérer avec les représentants de la nation à la constitution qui sera donnée au pays.

« Mais lorsque sur ces deux points fondamentaux, le droit royal est inviolablement respecté, ne vous semble-t-il pas, Monseigneur, que toutes les autres questions sont de celles que l'accord du Roi et de la représentation du pays doit résoudre? Ne vous semble-t-il pas que le drapeau, en particulier, est une de ces questions, et que dès lors, au point de vue même du vrai principe monarchique, un *non possumus* inflexible sur la question du drapeau n'est pas peut-être absolument justifié? »

[1] Le mot du Prince et ma réponse sont ici *textuellement* reproduits.

Le Prince me répondit :

« Ah! le principe monarchique! Je n'ai eu, depuis plus de qua- « rante ans, d'autre mission effective et je n'ai pu rendre d'autre « service au pays que de le garder intact! J'y ai bien réfléchi; je « ne crois pas en exagérer la portée; je tiens à ne pas le laisser « déchoir entre mes mains. C'est par lui que je pourrai être une « vraie force pour remettre la France dans la voie de ses destinées. « Roi diminué, je serais un Roi impuissant; et je n'aurais plus que « la valeur d'un expédient.

« Le drapeau est le symbole, l'expression extérieure du prin- « cipe; il en est la manifestation devant le peuple, la seule qu'il « voie, la seule qui ait pour lui une signification décisive. Et voilà « pourquoi le principe et le drapeau ne peuvent pas être séparés.

« La gloire de l'armée française, sa bravoure, son héroïsme, je « les admire; j'en suis plus fier que personne. Comment donc ne « comprendrais-je pas, comment ne respecterais-je pas le senti- « ment de l'armée pour un drapeau qui si souvent a été teint du « sang de ses soldats? Croyez bien qu'après nous être trouvés, en « face l'un de l'autre, nous nous comprendrons, l'armée et moi. « Elle sentira que j'ai au cœur un hommage pour toutes ses gloires, « un souvenir pour toutes les grandes choses qu'elle a faites; qu'elle « aura toujours en moi un gardien vigilant de son honneur qui « s'identifiera avec le mien. Je suis sûr aussi que mon honnenr lui « sera cher comme le sien me sera sacré. Elle prendra de mes « mains, sans en être blessée, le drapeau que je lui remettrai après « l'avoir présenté au pays; et quant à moi, je le confierai sans « crainte à sa vaillance.

« De même que je rends hommage à l'armée, j'honore tous les « services qui, à toutes les dates, ont été rendus à la France. Je « l'ai dit, je ne suis pas un parti et je ne régnerais pas par un « parti. J'appellerais à moi tous les mérites, toutes les capacités, « tous les dévouements. L'unité de la France, tel a toujours été le « programme de ma maison; je n'en aurais pas d'autre. J'aurais à « refaire l'unité morale de la France en effaçant le souvenir de « toutes les discordes et en unissant, au service du pays, tous les « hommes de cœur que le malheur des circonstances a pu souvent « séparer. A cet égard, la garantie est dans mes intentions, dans « mes sentiments, dans mon devoir auquel je ne faillirai pas, dans « la droiture de mon âme dont, je l'espère, personne ne doute. « Mais elle est aussi dans l'autorité qui me viendra de mon prin- « cipe. Et c'est pourquoi je suis tenu de n'affaiblir ce principe ni « en soi ni dans ce qui en serait la représentation.

« Je parlerai au moment de ma rentrée en France. Je présen-

« terai alors au pays une solution sur le drapeau compatible avec « mon honneur, et je me fais fort de l'obtenir de lui par ses repré- « sentants. J'ai la confiance que lorsque la France et moi, nous nous « serons retrouvés, les obstacles s'aplaniront, et que l'accord qui « semble si difficile aujourd'hui naîtra de la situation elle-même. »

Profondément impressionné par ces nobles paroles où une résolution si arrêtée et si décourageante pour le succès de ma mission se montrait à travers l'expression des sentiments les plus sincères et les plus généreux, je ne crus pas devoir insister sur ma proposition d'un *motu proprio* royal que je tenais pour péremptoirement repoussée; il ne me restait qu'à me placer sur le terrain de la formule adoptée par la commission des neuf et à tenter un suprême effort pour la faire accepter par le Prince.

## V

De la dernière parole que Monseigneur venait de me dire, il résultait évidemment qu'il avait le projet de publier, au moment de sa rentrée en France, un manifeste où il ferait connaître le dernier mot de sa pensée sur le drapeau. Il se flattait, je le crois, de l'espérance que, dans le premier moment d'enthousiasme, le drapeau qu'il aurait indiqué serait spontanément arboré sur son passage, que cette manifestation trancherait la question, pèserait sur l'Assemblée et déterminerait dans son sein un vote par acclamation. Le procédé avait paru très périlleux à la commission des neuf et au gouvernement; ils ne voulaient ni l'un ni l'autre exposer à un tel risque le succès de la journée.

J'abordai donc immédiatement ce point, et sans paraître combattre d'ailleurs une pensée propre du Prince, je lui dis :

« Monseigneur est résolu, je le vois, à attendre le moment de son entrée en France pour présenter sa solution sur le drapeau. En se plaçant à ce point de vue, il y a deux assurances qui sont considérées comme absolument nécessaires et que la commission des neuf m'a chargé de demander à Monseigneur.

« En premier lieu, la commission pense, et elle est unanime sur ce point, que si le Roi se réserve de présenter au pays un autre drapeau que le drapeau tricolore, il ne devra user de son initiative qu'après avoir pris la direction effective du gouvernement. Elle pense aussi que, tant que la proposition royale modifiant le drapeau ne sera pas devenue une loi par l'accord du Roi et de l'Assemblée, la possession doit rester acquise au drapeau tricolore qui sera seul le drapeau légal. D'où il résulte que le drapeau tricolore pourra seul être arboré sur le passage du Roi à son entrée dans la

capitale, et que c'est avec le drapeau tricolore que les troupes, échelonnées sur le parcours, salueront le Roi. La question du drapeau pourra se soulever et se résoudre plus tard; elle ne se posera pas le jour de l'avènement. La commission des neuf et le gouvernement estiment qu'il y a là une nécessité d'ordre public.

« Cette préoccupation se justifie d'elle-même. La question du drapeau est si grave, si délicate, elle touche à tant de sentiments divers et profonds, elle excite des susceptibilités si vives et des passions si ardentes qu'on ne saurait la livrer aux mouvements du dehors et qu'elle ne doit être résolue que par la délibération calme, solennelle, réfléchie des pouvoirs publics. Si le Roi, en entrant en France, présentait au pays dans un manifeste un drapeau autre que le drapeau actuel, qu'arriverait-il? On verrait aux fenêtres, ici le drapeau encore maintenu par la loi, là le drapeau indiqué et présenté par le Roi; des manifestations pourraient se produire dans la rue soit en faveur du premier contre le second, soit en faveur du second contre le premier; la foule pourrait prendre parti dans des sens opposés. La question du drapeau primerait la question de l'avènement et pourrait en compromettre le succès.

« Il importe d'ailleurs que l'avènement soit pacifique, qu'il s'accomplisse sans troubles, que la France donne ce grand spectacle de la monarchie se rétablissant, avec le concours des pouvoirs publics et l'assentiment national, sans collisions et sans l'intervention de la force armée. C'est dans les vœux du Roi; c'est dans l'intérêt du pays. Ce serait à l'honneur et au profit de la monarchie, qui attesterait ainsi sa force morale et sa conformité avec le sentiment public. Nous avons la ferme confiance qu'il n'en sera pas autrement. En ce moment, les passions révolutionnaires découragées sont peu disposées à faire explosion; et le courant monarchique, déjà très prononcé, entraînera, sous l'influence toujours puissante du fait accompli, les sympathies hésitantes. A condition de ne pas commettre de fautes, il est permis de croire qu'aucune protestation violente ne se mêlera aux acclamations de l'avènement.

« Mais, Monseigneur le sait, quand des masses d'hommes sont réunies pour assister à un grand événement auquel elles ne peuvent rester indifférentes, les impressions y sont très excitées, et quelquefois très mobiles; et des incidents tels que ceux qui naîtraient fatalement des cris contraires provoqués par l'exhibition simultanée de deux drapeaux différents, pourraient suffire pour troubler la paix publique et faire surgir de graves complications. Tout cela pourrait aboutir à une bataille mal engagée sur un terrain très mal choisi. Le devoir du gouvernement serait de faire respecter le drapeau légal, et il ne le pourrait qu'en exigeant la

disparition du drapeau présenté par le Roi. Quelle anomalie! Et si les révolutionnaires, profitant de cette lutte, tentaient un mouvement contre la restauration monarchique, sous prétexte de conserver son drapeau à la nation, il pourrait se produire dans la foule des malentendus, dans l'armée des hésitations à travers lesquelles la Révolution passerait. La France a appris à ses dépens que les malentendus de l'opinion et les hésitations de la force armée font souvent le succès des révolutions les plus inattendues.

« Que la question du drapeau reste en suspens pour l'avenir, que le Roi réserve pleinement à cet égard son initiative, soit. Ce sera une difficulté pour plus tard. J'espère qu'elle ne nous empêchera pas de faire la monarchie aujourd'hui. Mais, au moins, que le drapeau tricolore reste le drapeau légal tant qu'il n'aura pas été modifié; que pour présenter la solution qui est dans sa pensée, le Roi attende qu'il ait pris possession du pouvoir; qu'à l'occasion de son avènement, le drapeau tricolore soit le seul qui puisse être arboré; que les troupes gardent ce drapeau pour escorter le Roi et lui rendre les honneurs qui lui sont dus. Sur ce premier point, je conjure Monseigneur de m'autoriser à donner, en son nom, une assurance que la commission des neuf et le gouvernement considèrent, je le répète, comme absolument nécessaire. »

Le Prince ne me répondit rien, et aucun signe venant de lui ne put me permettre de pressentir son impression. A partir du moment où j'étais entré dans ce nouvel ordre d'idées, sa physionomie s'était comme enveloppée d'une impénétrable impassibilité.

Je continuai :

« Après cette première assurance, la commission m'a chargé d'en demander une autre à Monseigneur.

« Deux opinions s'étaient fait jour dans la commission des neuf, qui est du reste l'expression très exacte des nuances diverses de la majorité. Quelques-uns de ses membres, estimant que, sans le maintien du drapeau tricolore, consenti d'avance et définitivement, la monarchie ne pourrait ni naître ni vivre, étaient d'avis d'insérer dans le projet de restauration à soumettre à l'Assemblée, un article portant ces mots : « Le drapeau tricolore est maintenu », sans prévoir ni admettre que ce drapeau pourrait être modifié; ils déclaraient nettement ne pouvoir s'associer à la campagne monarchique si le Roi ne croyait pas devoir adhérer au maintien définitif du drapeau tricolore. Ils étaient d'ailleurs disposés à accepter que, si c'était dans les désirs du Roi, le drapeau fût blanc sur l'une de ses faces, tricolore sur l'autre, et portât sur les deux l'écusson fleurdelisé de la maison de France. D'autres membres de la commission, partant de ce point que la question du drapeau est une

question constitutionnelle, soutenaient qu'on ne pouvait ni la résoudre définitivement sans le Roi, ni contester au Roi son droit d'initiative pour les propositions ultérieures qu'il lui conviendrait de faire; ils demandaient en conséquence que l'article à insérer dans le projet de résolution se bornât à dire que « la question du « drapeau serait résolue par l'accord du Roi et de l'Assemblée ».

« Entre ces deux opinions, une transaction s'est faite. Les partisans de la seconde ont accepté de mettre dans l'article que « le drapeau tricolore est maintenu », dans ce sens qu'il restera le drapeau légal tant que les lois constitutionnelles n'en auront pas décidé autrement; les partisans de la première opinion ont consenti de leur côté à ajouter que le drapeau « ne pourra être « modifié que par l'accord du Roi et de l'Assemblée »; ce qui implique d'une part que, sur la proposition du Roi, le drapeau pourra être modifié par l'accord du Roi et de l'Assemblée, d'autre part qu'il ne pourra être modifié que par cet accord.

« Or Monseigneur voulait bien me dire tout à l'heure, comme il l'avait fait transmettre à Paris, « qu'il se faisait fort d'obtenir du « pays par ses représentants une solution compatible avec son « honneur ». J'en conclus que c'est d'accord avec les représentants du pays, c'est-à-dire avec l'Assemblée, qu'il veut régler la question du drapeau. J'espère donc que, sur ce point de droit, à savoir que « le drapeau ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et « de l'Assemblée », la pensée de Monseigneur et celle de la commission des neuf se rencontrent, et que Monseigneur m'autorisera à en donner, en son nom, l'assurance à tous mes collègues. »

Le Prince resta impassible et ne sortit pas de son silence.

J'étais, il m'en souvient bien, très inquiet et très attristé de cette attitude de Monsieur le comte de Chambord. Je me flattais que la commission des neuf et le gouvernement se contenteraient des deux assurances que je venais de demander, dans l'espérance que le Roi, après son élévation au trône, consentirait, sur le fond, à des concessions qu'il ne croyait pas de sa dignité de faire avant d'avoir été rappelé. Or, d'un côté, cette espérance, je ne pourrais pas, d'après les dispositions que je constatais chez le Prince, la leur donner; d'un autre côté, je me demandais avec anxiété, en présence du silence impassible et presque improbateur du Prince, si les deux assurances, sans lesquelles le projet de restauration monarchique serait immédiatement abandonné à Paris, n'allaient pas me faire défaut.

## VI

Je me résolus cependant à invoquer une considération suprême; mais avant de l'aborder, je dis au Prince :

« Je remplis auprès de Monseigneur une mission bien ingrate. Dieu sait que je ne suis animé que du désir passionné de voir notre pauvre pays trouver, dans la monarchie heureusement rétablie, un principe d'autorité et de stabilité qui le relèverait de ses ruines, un Prince dont la foi profonde, l'esprit élevé, les sentiments nobles et généreux lui assureraient un règne bienfaisant et réparateur. Telle est cependant la fatalité de ma tâche que je suis condamné à ne dire à Monseigneur que des choses qu'il veut bien écouter avec bienveillance, mais qui, je le vois, le froissent souvent dans ses impressions. J'en souffre beaucoup, et malgré cela je voudrais, avant de quitter ce salon, pouvoir me rendre ce témoignage que j'ai rempli jusqu'au bout le devoir de dire, sur la situation, la vérité tout entière, telle du moins qu'elle m'apparaît. Monseigneur veut-il bien me permettre de lui soumettre une dernière réflexion? »

Le Prince me répondit avec une douceur un peu mélancolique, mais pleine de bonne grâce :

« Parlez, je vous prie, en toute liberté; j'ai le devoir de tout « entendre. Dans ce que vous me dites, il y a la constatation de « faits que je puis regretter; mais, puisque ce sont des faits, il « faut bien que je les connaisse. Quant à vos appréciations, je « sais par quel sentiment elles vous sont inspirées. Vous mettez « d'ailleurs dans vos communications une parfaite convenance, en « même temps que beaucoup de franchise et de netteté. Je vous « sais gré de tout, et soyez sûr que je vous écoute avec un vif « intérêt. Continuez donc, sans rien retenir de ce que vous croyez « utile de me dire. »

Je repris alors avec un accent où passa, malgré moi, la profonde émotion que je ressentais :

« Puisque votre bonté m'y autorise, Monseigneur, voici une dernière considération que je voudrais surtout confier à votre grand cœur.

« Avec une concession sur le drapeau dont, telle que je la comprends, votre honneur n'aurait pas à souffrir et dont la France vous serait profondément reconnaissante, je ne dis pas seulement que la monarchie se fera, je dis qu'elle est faite et que demain la France l'acclamera.

« Si, au contraire, Monseigneur se refuse à toute concession sur le drapeau, si je dois après-demain rapporter à Paris cette réponse, que votre résolution est inflexible, que vous n'acceptez pas même

que la question, renvoyée jusqu'après votre prise de possession du pouvoir, soit résolue alors par l'accord du Roi et de l'Assemblée, non seulement la monarchie ne se fera pas; je suis contraint de dire, parce que c'est ma prévision absolue, que la campagne monarchique ne se poursuivra pas, et qu'on cherchera dans d'autres voies des solutions précaires et fatalement impuissantes.

« Or, Monseigneur, la monarchie rétablie, c'est la France refaite, développant, sous un gouvernement digne d'elle, ses merveilleuses ressources d'intelligence, de générosité, de courage et de travail, tranquille au dedans, reprenant au dehors cet ascendant moral qui, autant que la puissance de ses armes, faisait sa grandeur; c'est l'Europe refaite, car à cette heure il n'y a plus d'Europe, parce que la France a perdu son rôle d'attraction modératrice, de justice généreuse et de sympathique conciliation, et que tout y est livré aux caprices de la force et à l'égoïsme des ambitions. Enfin, pour aller jusqu'au bout de ma pensée et ouvrir une perspective qui plaira à l'âme si noblement chrétienne de Monseigneur, il semble, à voir les épreuves que traverse l'Eglise et celles plus grandes encore qui la menacent, que, — comme je l'écrivais à M. de Carayon dans l'une des lettres qu'il a communiquées à Monseigneur, — il semble, dis-je, que la Providence ne laisse faire en ce moment que des choses provisoires. On dirait qu'elle attend, pour les choses définitives, que la France, après avoir retrouvé l'organisme politique qui fut l'instrument de sa grandeur, soit redevenue son soldat, et qu'un descendant de saint Louis lui ait rendu, avec le principe de sa vocation, le sens de ses destinées.

« Mais l'échec de la monarchie, Monseigneur, ce serait la France cherchant demain, dans la prorogation des pouvoirs du maréchal, un abri peu sûr contre le radicalisme qui monte, retombant, après les élections qui suivront la dissolution de l'Assemblée, sous le joug du gambettisme, descendant peut-être plus bas encore, assistant à la ruine de tout ce qui lui reste de chrétien dans ses lois, dans ses mœurs, dans ses institutions, opprimée dans sa conscience, persécutée dans ses croyances, menacée dans ses autels et dans ses foyers, abaissée au rôle de ces républiques de l'Amérique du Sud, qui oscillent sans cesse entre des dictatures subalternes et de sanglantes anarchies.

« Et entre ces deux alternatives, qu'y a-t-il? La question du drapeau. C'est sur cette question que la monarchie peut sombrer et que la France peut, en sombrant avec la monarchie, subir les épreuves que j'entrevois pour elle.

« C'est une question d'honneur! Ah! croyez bien, Monseigneur, que j'en comprends la délicatesse, que je respecte vos scrupules,

même vos répulsions, et le sentiment généreux qui vous les inspire. Eh bien, oui, l'honneur vous commande de relever le drapeau blanc de son abandon. Va-t-il jusqu'à exiger que la répudiation du drapeau tricolore soit infligée aux Français qui y sont attachés parce que, sous ses plis, ils ont servi la France? Et puis, est-ce que le devoir de sauver ce pays que vos pères ont créé, de le sauver en compatissant, s'il le faut, à ses préjugés et à ses faiblesses, n'est pas au-dessus des répugnances, d'ailleurs si naturelles, que font naître dans votre cœur de douloureux souvenirs?

« Mais la question d'honneur elle-même a deux faces. Si vous pouviez entendre ce qui, de toute part, se dit sur le drapeau dans le pays et dans l'armée, quelle parole, toujours la même, recueilleriez-vous? La monarchie, oui; nous sommes disposés à l'acclamer, et nous serons prêts à la défendre. Mais qu'on ne nous demande pas le sacrifice du drapeau tricolore; nous ne pouvons pas y consentir, c'est une question d'honneur!

« Ah! les questions d'honneur! Quand elles se posent, elles ne peuvent être résolues que par le combat ou par un grand acte de générosité. Le combat, vous n'en voulez pas, Monseigneur; vous avez toujours été à la disposition de la France pour répondre à son appel; vous n'avez jamais voulu vous imposer à elle par la force. C'est la grandeur de votre caractère et de votre vie. L'acte de générosité, on ne peut le demander qu'à ceux qui en sont capables. Une armée, une nation, ce sont des éléments; ils sont ce qu'ils sont; on peut les transformer à la longue; on ne peut pas leur arracher sur l'heure une impression dominante ou même un préjugé enraciné. On ne peut pas leur demander d'en faire l'abandon par un acte de soudaine abnégation. Cet acte, on ne peut le demander qu'à la magnanimité d'une grande âme de Prince. Et s'il exige un sacrifice, vous savez mieux que personne, Monseigneur, que le sacrifice est à la base de tout ce qui se fait de grand pour la patrie et pour l'humanité, et en rehausse le mérite et l'honneur.

« Pardonnez-moi la liberté respectueuse de mon langage, Monseigneur; et lorsque vous croirez devoir me dire, sur le drapeau, le mot d'où dépendra le succès ou l'échec de la monarchie, le salut ou la perte du pays, j'ose vous supplier de peser cette dernière considération et de la mettre en balance, dans votre conscience royale, avec les sentiments d'ailleurs si nobles, si désintéressés et si fiers qui pourraient vous incliner à la résistance. »

Le Prince avait écouté ces paroles avec une attention émue. Son visage avait souvent révélé les angoisses de son âme.

Un silence de deux ou trois minutes se fit entre nous.

Puis, se levant et me prenant les mains, il me dit avec un large sourire où s'épanouissait une cordiale bienveillance :

« M$^{me}$ la comtesse de Chambord part ce soir, à sept heures, « pour Frohsdorf. Quant à moi, je ne repartirai qu'à minuit pour « pouvoir reprendre ce soir notre entretien. Je suis charmé d'avoir « pu causer avec vous des intérêts de notre chère France. »

Ainsi se termina le premier entretien. Il avait duré plus de deux heures.

## VII

A peine rentré dans la chambre qui m'avait été réservée, j'y fus rejoint par M. de Carayon.

« — Êtes-vous content? me dit-il.

« — Je suis, lui répondis-je, profondément touché de l'accueil du Prince qui m'a permis de tout dire et qui a tout écouté avec bonté. Mais si, sur les questions constitutionnelles, les choses ont marché comme sur des roulettes, j'ai rencontré sur la question du drapeau la pensée immuable. Monseigneur ne semble pas vouloir aller au delà de la phrase qu'il a fait transmettre à Paris; et si je n'obtiens rien de plus, ni le gouvernement ni la commission des neuf, vous le savez comme moi, ne consentiront à s'engager. A la vérité, il m'a semblé que j'ai assez vivement impressionné le Prince par la considération finale qui a clos notre entretien, et le dernier mot n'est pas dit, puisqu'il doit m'accorder ce soir une nouvelle entrevue. Mais j'avoue qu'il me reste peu d'espoir. »

La vérité est qu'à ce moment j'étais découragé. Mon excellent ami, M. de Carayon, s'en aperçut; il courut s'informer des impressions du Prince.

M. de Blacas et M. de Monti étaient tous deux, à Salzbourg, de service auprès de Monseigneur. Leur dévouement au Prince était absolu. Ils ne discutaient pas ses résolutions dès qu'elles étaient arrêtées; ils étaient toujours prêts à s'y conformer avec une fidélité qui était capable de toutes les abnégations comme de tous les courages. Mais, loyaux autant que fidèles, ils ne cachaient pas au Prince les dispositions de l'esprit public en France, et ils ne poussaient pas aux résolutions extrêmes.

J'ai souvent entendu dire que l'entourage du Prince lui voilait la vérité et le détournait de toute concession. En ce qui concerne MM. de Blacas et de Monti, je pus, pendant cette journée de Salzbourg, saisir sur le vif le caractère de leur action auprès du Prince, et je ne constatai rien de semblable. M. de Blacas inclinait visiblement à tout ce qui pouvait rendre possible l'avènement du Roi; il me parut que son action, tout en ne se produisant qu'avec une

discrétion très respectueuse, s'exerçait dans ce sens. M. de Monti ne cherchait pas, me sembla-t-il, à agir sur la volonté du Prince et se bornait à la respecter, quelle qu'elle fût; mais il ne contrecarrait pas l'action conciliatrice de son collègue. Tous deux faisaient des vœux très ardents pour que le résultat de ma négociation donnât à la campagne monarchique une impulsion décisive, et ils me le témoignèrent, à diverses reprises, durant la soirée de ce jour mémorable, avec une émotion où se montrait l'ardeur touchante de leurs sentiments pour le Prince.

C'est ainsi que M. de Blacas, ayant appris de M. de Carayon que ma première entrevue avec Monseigneur m'avait laissé très inquiet sur le succès de ma mission, se hâta de venir me trouver et me dit avec un accent qui ranima mon espoir :

« Ne perdez pas courage. Monseigneur, après son entretien, s'est rendu dans l'appartement de M^me^ la comtesse de Chambord où je me trouvais. Jamais je ne l'ai vu si vivement remué et si favorablement impressionné. Il ne nous a rien dit du fond de son entretien avec vous; mais, à en juger par les dispositions qui paraissent l'animer en ce moment, j'ai le sentiment intime qu'il consentira à tout ce qui ne blessera ni son principe ni son honneur. Cherchez, combinez, trouvez quelque chose, sur la question délicate, qui soit acceptable pour lui et qui puisse suffire à vos amis de Paris. Vous lui avez inspiré confiance par la sincérité de votre langage; je ne puis croire que votre visite reste sans résultat. »

Ces paroles me réconfortèrent. Resté seul, j'arrêtai dans mon esprit trois déclarations à demander au Prince qui, selon moi, étaient le *minimum* à obtenir pour qu'à Paris on consentît à poursuivre la campagne monarchique.

A cinq heures, je fus prévenu que Monseigneur allait être servi, et on me demanda de passer au salon. Tous les invités s'y trouvèrent bientôt réunis. C'étaient deux dames d'honneur de la princesse, MM. de Blacas, de Monti, de Carayon-Latour, Lucien Brun, de Cazenove de Pradine et moi. Monseigneur ne tarda pas à y entrer, donnant le bras à M^me^ la comtesse de Chambord. Il parcourut le petit cercle des assistants, disant à chacun un mot gracieux. Arrivé à moi, il me tendit la main et voulut bien me présenter à M^me^ la comtesse de Chambord, que j'avais l'honneur de voir pour la première fois. Les portes de la salle à manger s'ouvrirent. Monseigneur s'assit au centre de la table, ayant à sa droite M^me^ la comtesse de Chambord, et voulut bien m'engager à prendre place à sa gauche. M. de Blacas était en face de Monseigneur, ayant à ses côtés les deux dames d'honneur de la princesse.

Pendant le dîner, il ne fut fait aucune allusion à la campagne

monarchique, ni à ma mission auprès du Prince, ni à l'entretien qu'il venait de m'accorder; il ne fut, toutefois, parlé que de la France. La conversation fut générale et porta, tour à tour, sur les sujets les plus divers. Le Prince la dirigeait avec une distinction pleine d'aisance et une liberté d'esprit que ses préoccupations n'altéraient pas. Tantôt il racontait, à la française, avec une aimable simplicité et une finesse de bon goût, des anecdotes charmantes; tantôt il se livrait, sur les hommes et sur les choses, à des appréciations où se révélait une intelligence large et élevée, nourrie d'études sérieuses, et se plaisant aux hauts horizons. Je me rappelle que le nom de M. Thiers ayant été prononcé, le Prince signala, avec une sagacité très remarquable et une très sereine impartialité, « le fort et le faible, comme il dit, de cet esprit mer-« veilleux, à faces ondoyantes et brillantes, ayant toutefois plus « d'étendue, d'éclat et de souplesse que de véritable élévation ».

S'il conduisait la conversation, il ne l'accaparait pas. Il y faisait la part de chacun et la provoquait, au besoin, avec un gracieux à-propos. Pour mon compte, je ne m'y mêlai qu'avec réserve; mais je remarquai le ton général et comme la note dominante des rapports du Prince avec ses amis. Chez le Prince, c'était une dignité naturelle, sans raideur et sans recherche, tempérée par une grâce expansive et attachante. Chez ses fidèles, c'était un respect qui allait à l'homme en même temps qu'au Roi, et qui, en arrêtant la familiarité, laissait un libre cours à la franchise du langage. Je me sentais dans une atmosphère de droiture, de loyauté, de désintéressement et d'honneur, où la majesté du Prince et sa cordialité, la déférence soumise de ses fidèles et leur dévouement et, je puis ajouter, la confiance et l'attachement réciproques, semblaient se répondre et se correspondre, où tout était de bon aloi et de franche venue.

M^me^ la comtesse de Chambord ne prit guère part à la conversation; elle en était empêchée par sa surdité. Dans sa physionomie, la bonté se montrait à côté de l'austérité; on y découvrait l'empreinte d'une âme forte et pieuse. Si la Providence avait permis que Monsieur le comte de Chambord devînt Roi, il aurait gagné les cœurs par sa nature ouverte et rayonnante, généreuse et cordiale; M^me^ la comtesse de Chambord aurait été vénérée pour ses vertus, bénie pour sa charité qui était aussi active qu'inépuisable; je n'oserais pas dire qu'elle aurait été populaire. Elle avait dans son attitude, dans l'expression de ses traits, un fonds de tristesse qui, en ajoutant au respect, attirait moins la sympathie. Toutefois, son visage s'éclairait quand elle parlait de Monsieur le comte de Chambord, pour qui elle avait une tendresse profonde et presque reli-

gieuse. Je fus admis, avant son départ, à lui présenter un dernier hommage, et je me rappelle avec quel accent elle me dit en me montrant le Prince : « Ah! il mérite bien l'amour et la confiance de la France. Quel bon et grand Roi vous aurez là! »

Quelques minutes après le dîner, Monseigneur alla conduire à la gare M[me] la comtesse de Chambord, qui se mit en route pour Frohsdorf. Il prévint M. de Blacas qu'il s'entretiendrait en rentrant, d'abord avec MM. Lucien Brun, de Carayon-Latour et de Cazenove de Pradine, puis, et séparément d'eux, avec moi.

Nous nous réunîmes aussitôt, mes trois collègues et moi, et je leur dis que, désespérant, après mon premier entretien avec le Prince, d'obtenir des concessions plus larges, je me bornerais, dans la seconde entrevue, à lui demander trois déclarations que je leur fis connaître. Je ne les indique pas ici parce que j'aurai à m'y étendre plus loin. Je priai mes trois collègues, qui devaient être reçus avant moi, de les annoncer au Prince en le conjurant d'y vouloir faire bon accueil. Ils me le promirent et ils tinrent parole. Quelles que fussent leurs préférences personnelles pour le drapeau blanc, ils désiraient passionnément et avant tout, dans leur dévouement pour le Prince et dans leur amour du pays, le succès de la restauration monarchique, et ils savaient, comme moi, que ces trois déclarations étaient un *minimum* indispensable à obtenir pour avoir quelques chances de rallier une majorité dans l'Assemblée.

Seulement, mes trois collègues ne purent échanger avec le Prince que quelques mots très rapides. Appelés auprès de lui vers sept heures et demie du soir, à peine purent-ils lui donner connaissance des trois déclarations. Ils me dirent, après l'audience, que la réponse du Prince ne leur avait pas permis de pressentir ses résolutions.

## LES DEUX DERNIERS ENTRETIENS

Mon second entretien avec M. le comte de Chambord. — Trois déclarations accordées. — Monseigneur me fait appeler de nouveau. — Mes espérances confirmées. — Communication de M. de Blacas sur la troisième déclaration. — Déception. — Soirée tourmentée. — Engagement demandé à mes trois collègues. — Troisième et dernier entretien avec le Prince. — La troisième déclaration retirée. — Le départ du Prince pour Frohsdorf.

### I

Mes trois collègues venaient de me dire d'un mot le résultat négatif de leur courte conversation avec le Prince, lorsque je fus appelé moi-même auprès de Monseigneur. Cette fois, il me reçut debout. Je compris, — et c'était d'ailleurs mon impression, — qu'il n'y avait plus à revenir sur les considérations que, dans la

première entrevue, j'avais longuement développées, et qu'il ne s'agissait plus que de conclure.

Le Prince ouvrit l'entretien en me disant :

« Reprenons notre causerie. Quelles sont donc ces déclarations « que vous désirez obtenir de moi et que vos collègues viennent « de m'annoncer? »

Je lui répondis :

« Il y en a trois, Monseigneur, qui me paraissent indispensables.

« Voici d'abord la première :

« J'ai eu l'honneur de dire à Monseigneur quelle importance la commission des neuf et le gouvernement attachent à ce qu'en aucun cas la question des changements à apporter au drapeau ne se pose qu'après que le Roi aura repris possession du pouvoir. Elle ne devrait ni coïncider avec l'avènement ni le précéder. Le drapeau tricolore serait le seul drapeau légal tant que les lois constitutionnelles n'en auraient pas décidé autrement. C'est ce drapeau, par conséquent, qui, le jour de l'entrée de Monseigneur à Paris, serait seul arboré, soit sur les édifices publics, soit aux fenêtres des maisons particulières; c'est aussi avec ce drapeau que les troupes iraient au-devant du Roi ou l'escorteraient. Il y a là, de l'aveu de tous, une nécessité d'ordre public qui s'impose. Sans cette première garantie, le gouvernement du maréchal et le maréchal lui-même n'assumeraient pas la responsabilité de la transition d'un régime à l'autre.

« Cela étant, je supplie Monseigneur de m'autoriser à faire en son nom une première déclaration qui se formulerait ainsi :

« 1° M. le comte de Chambord ne demande pas que rien soit « changé au drapeau avant qu'il ait pris possession du pouvoir. »

Monseigneur me répondit :

« Soit, j'accepte cela. Je ne demande pas, en effet, que l'Assem« blée prenne l'initiative d'un changement dans le drapeau; et je « n'ai pas l'intention de la prendre moi-même avant d'être monté « sur le trône. Je n'ai donc aucune objection à ce que vous disiez, « en mon nom, que je ne demande pas que rien soit changé au « drapeau avant que j'aie pris possession du pouvoir. »

Je repris :

« C'est déjà un point très important; car cette première déclaration aplanira bien des obstacles. Je passe à la seconde.

« Elle ne serait autre que celle que Monseigneur a fait transmettre à Paris avec trois modifications qui me sembleraient désirables [1].

[1] Je crus devoir prendre, en la modifiant sur trois points, la phrase même transmise à Paris, au nom de Monseigneur, afin de faciliter l'acceptation de la seconde déclaration.

« La déclaration transmise à Paris, par votre ordre, Monseigneur, porte que « vous vous faites fort, à votre entrée en France, « d'obtenir du pays par ses représentants une solution compatible « avec votre honneur ». Puisque Monseigneur se fait fort d'obtenir des représentants du pays la solution qu'il souhaite, il a l'intention de la leur présenter; il y aurait dès lors tout avantage à le dire; et la déclaration pourrait, à ce premier point de vue, être formulée comme suit : « Monseigneur se réserve de présenter au « pays et se fait fort d'obtenir de lui, par ses représentants, une « solution compatible avec son honneur. »

« — Je n'ai pas d'objection, me répondit le Prince, à cette modi- « fication qui répond à ma pensée et qui l'exprime plus expli- « citement. »

Je repris encore :

« Pourquoi, en second lieu, Monseigneur, vous imposeriez-vous l'obligation de poser, à votre entrée en France, la question du drapeau? Ne convient-il pas que vous vous réserviez le libre choix du moment où il vous paraîtra convenable d'user de votre initiative? Si, dès le lendemain de l'avènement, les circonstances vous semblent propices pour obtenir une solution selon vos vœux, vous hâterez la présentation; mais si les circonstances, au contraire, exigent ou seulement comportent une sage temporisation, pourquoi vous retireriez-vous à l'avance le droit de différer votre proposition, ne fût-ce que pour mieux en assurer le succès? Vous n'avez aucun intérêt à vous lier par la précision d'une époque fixe, et vous pouvez en avoir un très grand à vous réserver à cet égard une entière liberté. En tout cas, et par suite de la première déclaration que vous avez bien voulu accepter, le mot « à l'entrée en France » devrait être remplacé par le mot « immédiatement après la prise de possession du pouvoir » ; mais je propose à Monseigneur le mot « à l'heure qu'il jugera convenable ». Il pourra ainsi, à son gré et selon les circonstances, après qu'il aura pris possession du pouvoir, soit présenter immédiatement, soit différer, s'il le croit plus opportun, la solution qui est dans sa pensée. »

« — Soit, me dit le Prince; je n'ai pas d'objection à ce changement « de mot qui me permettra d'agir vite sans toutefois m'y obliger. »

Je poursuivis :

« Enfin je propose à Monseigneur un complément de phrase qui consisterait à ajouter à ces mots : « une solution compatible avec « son honneur », ceux-ci : « et qu'il croit de nature à satisfaire « l'Assemblée et la nation. » Ces derniers mots indiqueraient, Monseigneur, que, quelle que soit la solution présentée, vous n'entendez pas l'imposer, que vous comptez y ramener, par l'as-

cendant de la raison et de la justice, l'assentiment satisfait de l'Assemblée et du pays. C'est une formule à la fois digne et conciliante qui, sans limiter votre initiative, témoignera de votre espérance que, sur ce point comme sur tous les autres, un libre accord s'établira entre le Roi d'un côté, l'Assemblée et la nation de l'autre. »

Le Prince me répondit :

« J'accepte ce complément de phrase. J'ai en effet la confiance « que la solution qui sera présentée par moi sur le drapeau, en « étant compatible avec mon honneur, satisfera l'Assemblée et le « pays. »

Je dis alors à Monseigneur que, demeurant ces trois modifications à la phrase qu'il avait déjà fait transmettre à Paris, la seconde déclaration que j'apporterais en son nom à mes collègues de la commission des neuf serait ainsi formulée :

« 2° M. le comte de Chambord se réserve de présenter au pays, « à l'heure qu'il jugera convenable, et se fait fort d'obtenir de lui, « par ses représentants, une solution compatible avec son honneur « et qu'il croit de nature à satisfaire l'Assemblée et la nation. »

Le Prince me répondit :

« J'accepte que la seconde déclaration que vous ferez en mon « nom soit formulée ainsi que vous venez de le dire. »

Passant alors à la troisième declaration, je dis au Prince :

« Il ne reste plus dès lors qu'une troisième déclaration, qui est implicitement renfermée dans la seconde, mais qu'il serait utile de dégager par une formule précise. Sur ce point, il ne saurait y avoir, ce me semble, de difficultés. Vous vous faites fort, Monseigneur, d'obtenir du pays par ses représentants la solution que vous désirez. Donc, c'est à l'Assemblée nationale que vous la présenterez, et c'est par votre accord avec elle que vous vous faites fort de l'obtenir. La troisième déclaration ne dirait pas autre chose, mais elle le dirait en termes d'une clarté complète. Elle serait ainsi formulée :

« 3° Monsieur le comte de Chambord accepte que la question « du drapeau, après avoir été posée par le Roi, soit résolue par « l'accord du Roi et de l'Assemblée. »

Je redoutais une résistance sur ce point; elle ne se produisit pas en ce moment. Le Prince ne fit pas d'objection; il me dit même, sans le commenter, ce mot qui me parut être un acquiescement :

« J'entends bien présenter la solution à l'Assemblée, et j'espère « que nous nous accorderons. »

Je dirai plus loin que cette troisième déclaration ne fut pas

maintenue; mais, à ce moment, je n'eus pas le moindre doute qu'elle était acceptée sans réserve comme les deux précédentes.

Je ne saurais exprimer l'émotion qui s'empara de moi. Assurément j'aurais désiré plus; mais, après le premier entretien, j'étais loin de m'attendre, sur les trois déclarations, à un assentiment si complet, si rapide, je dirai presque si spontané. Aucun malentendu ne me semblait possible. Les formules acceptées se complétaient les unes par les autres et ne donnaient prise à aucune équivoque.

Je ne les avais pas présentées par écrit pour que la négociation n'eût pas, même en apparence, le caractère d'un traité conditionnel. J'avais été envoyé auprès du Prince non pour lui poser des conditions, mais pour lui demander une parole royale qui indiquât ses intentions. Sur cette parole, on était prêt à s'engager si elle répondait aux nécessités de fait que la complexité de la situation imposait à tous. Tel était le caractère de ma mission, et j'avais tenu à le lui maintenir jusque dans la forme des communications à faire et à recevoir.

Mais, si les formules n'avaient pas été produites par écrit, je les avais dites lentement, en soulignant, pour ainsi dire, chaque mot. Les termes en étaient gravés dans ma mémoire avec une fixité absolue. Le Prince les avait écoutées avec une attention très vigilante et très soucieuse. J'étais donc sûr que le texte en avait été accepté en pleine connaissance de cause.

Telles qu'elles étaient, j'avais le ferme espoir qu'elles suffiraient pour que la campagne monarchique s'engageât et pour que le projet de rétablissement de la monarchie obtînt la majorité dans l'Assemblée. D'une part, en effet, la possession restait acquise au drapeau tricolore, et aucune proposition de changement ne serait faite qu'après que le Roi aurait pris possession du pouvoir; d'autre part, si le Roi se réservait formellement de proposer, à l'heure qui lui semblerait convenable, après son élévation au trône, une solution qui pourrait être un changement de drapeau, il admettait qu'il faudrait un accord avec l'Assemblée pour trancher la question.

On pouvait se préoccuper du fait; mais, en principe, le terrain sur lequel le Prince consentait à se placer était inattaquable. Une majorité monarchique ne pouvait contester au Roi son droit d'initiative; le Prince faisait acte de loyauté en disant d'avance que, devenu Roi, il se réservait d'user de cette initiative sur la question du drapeau; la seule chose qui, en principe, pût, devant cette loyale réserve, lui être demandée, c'est que la décision ne pût résulter que de l'accord du Roi et de l'Assemblée. Et du moment que le Prince reconnaissait ce dernier point, on ne pouvait, sans

violer le droit monarchique dans son essence même, ni exiger plus, ni se refuser à accepter cela.

Donc, le Prince était allé jusqu'au *maximum* de ce qu'il pouvait consentir, étant donné qu'il croyait de son honneur de proposer un changement pour le drapeau; et si je ne me dissimulais pas que ce maximum serait pour l'Assemblée un *minimum* que beaucoup estimeraient insuffisant, il était si irréprochablement correct au point de vue des principes, qu'il me paraissait impossible que la majorité monarchique ne s'en contentât pas.

Je fus donc envahi en quelque sorte par une satisfaction patriotique; le succès de la restauration monarchique me parut assuré. Sans doute, la difficulté du drapeau, pour être renvoyée au lendemain, n'était pas supprimée, et je persistais à penser qu'il eût été préférable de la résoudre d'avance par le moyen que, dans mon premier entretien, je m'étais permis d'indiquer au Prince; mais enfin, ce qui importait surtout, c'est que la monarchie ne sombrât pas sur cette difficulté avant même d'être née. Je l'avais craint pendant quelques heures; j'étais affranchi de cette crainte. Ma joie déborda, et je l'exprimai en disant au Prince que, sur le terrain qu'il venait d'accepter et bien que j'en eusse désiré un autre, la monarchie pouvait et devait se faire, et que nous n'épargnerions aucun effort, mes amis et moi, pour qu'elle se fît; qu'à mon sens, le gouvernement et la majorité consentiraient à s'engager, et que Dieu et le pays nous seraient en aide.

« Dans un mois, ajoutai-je, nous aurons le bonheur, Monseigneur, de vous voir monter sur le trône de France et de voir s'ouvrir pour la France elle-même une ère de rénovation et de salut. »

Mon émotion se communiqua au Prince; son cœur parut s'ouvrir à l'espérance. Il semblait très heureux de ce qu'il venait de faire, très confiant dans le succès. Je le voyais tressaillir à la pensée de pouvoir désormais donner sa vie tout entière à la France. Ce n'était pas le superbe enivrement de l'ambitieux qui se voit à la veille de saisir une domination longtemps attendue. C'était la joie touchante de l'exilé qui va rentrer dans sa patrie, la noble émotion d'un fils de Roi qui, après un demi-siècle de proscription, voit enfin l'heure de Dieu venir, entend retentir la parole de la France, et qui, sur cet appel de Dieu et du pays, se prépare à reprendre, en l'harmonisant avec les aspirations de son temps, l'œuvre traditionnelle de ses aïeux. C'était aussi le bonheur du Français qui avait souffert d'assister impuissant aux épreuves de sa patrie et qui n'aspirait au pouvoir que pour remplir, envers elle, le devoir de travailler à son relèvement.

Ces impressions éclatèrent dans des paroles hachées, mais noblement émues, que j'entends encore :

« Chère France! me dit le Prince, que je serai heureux de la « servir! J'espère qu'elle m'aimera; j'ai toujours vécu près d'elle « par le cœur, et il me sera doux de lui montrer mon amour en ne « vivant désormais que pour elle! Il faut la sauver, la relever, la « grandir, la rendre heureuse! Avec les honnêtes gens de tous les « partis, j'y réussirai. Je lui apporterai trois choses qui seront ma « force : un principe qui lui sera une garantie de stabilité, le « respect de ses libertés dont ce principe sera la plus sûre sauve- « garde, et la volonté énergique de lui faire du bien. »

Et puis, il me remerciait d'avoir accepté la mission que j'étais venu remplir auprès de lui; il me chargeait de remercier tous les hommes de cœur qui, dans la commission des neuf, dans le gouvernement, dans l'Assemblée, étaient prêts à se dévouer au rétablissement de la monarchie. Il me parlait avec une haute sympathie du maréchal de Mac-Mahon, dont il appréciait la loyauté et l'héroïque bravoure; du général Changarnier, dont il connaissait l'intelligence, l'énergie et la vaillance intrépide.

« Il y a en France, dit-il encore, tant de nobles cœurs, tant de « braves gens, des sentiments si généreux, que, pour la sauver, il « suffira de tirer parti de tous les éléments de régénération qu'elle « porte en elle-même. C'est là-dessus que je compte, et, faisant « allusion à un mot que je lui avais dit, je compte aussi, ajouta-t-il, « sur le Christ qui aime les Francs.

« Je ne vous dis pas adieu, me dit-il ensuite, en me pressant les « mains avec effusion. Je vous reverrai à minuit à la gare au « moment de mon départ; car nous partirons à peu près à la même « heure, moi pour Frohsdorf, vous pour Paris, où, je l'espère, vous « ne ferez que me précéder. »

Mes collègues et MM. de Blacas et de Monti m'attendaient avec impatience. Ils coururent vers moi, et rien qu'en me voyant, ils comprirent que l'entretien avait été bon. J'étais, en effet, radieux comme après un succès inattendu.

Je leur dis que le Prince n'avait fait d'objection à aucune des trois déclarations que je lui avais soumises, et qu'il m'avait autorisé à les porter en son nom à Paris. Je leur répétai le texte de ces trois déclarations, telles que je les avais formulées devant le Prince et telles que le Prince venait de les accepter. « Avec cela, leur dis-je, la partie est encore difficile; mais elle s'engagera, et nous la gagnerons. »

Et alors, ce furent questions sur questions; on s'étonnait que l'assentiment du Prince eût été si complet et qu'aucune réserve ne s'y fût mêlée. Et moi, de répondre qu'après le premier entretien, je ne prévoyais pas une si bonne fin et que j'en avais été surpris,

mais que l'adhésion du Prince sur chaque point avait été aussi entière que possible.

II

Un quart d'heure s'était à peine écoulé lorsque le Prince me fit appeler de nouveau. Je craignais un peu que la réflexion lui eût suggéré quelques réserves. Mais cette crainte se dissipa dès ses premières paroles.

« Il me semble, me dit-il, que je ne vous ai pas assez témoigné « combien je suis touché des efforts qui se font pour me rappeler « sur le trône, combien je suis heureux du rapprochement qui s'est « fait, dans cet objet, entre tous les vrais amis du pays, rappro- « chement que j'aurai la mission de cimenter, de fortifier et « d'étendre. Dites bien haut que, comme je l'ai souvent déclaré, je « ne serai pas le chef d'un parti, mais le Roi de tous. Le parti légi- « timiste qui était le parti du Roi dans l'exil, mais qui ne sera « désormais que l'aile droite du grand parti national, sera appelé « peut-être à donner un grand exemple d'abnégation; il le donnera « parce que c'est un parti d'honneur. Je prendrai le personnel « gouvernemental parmi les hommes que leurs talents, leur dévoue- « ment au pays, leur expérience des choses de la politique, leur « supériorité éprouvée désignent d'avance à ma confiance. Les « anciens légitimistes y auront leur part; mais cette part ne sera « ni absorbante ni exclusive. Quant aux hommes politiques repré- « sentant d'autres nuances, que leurs services ont mis en vue, je « n'ai de connaissance à faire qu'avec les figures; car je les ai « suivis dans leur carrière et je sais leur valeur. J'aurai à cœur de « réclamer leur utile et indispensable concours.

« Dites à M. le duc de Broglie qu'il est au premier rang parmi « ceux qui sont nécessaires, avant, pendant et après. Faites savoir « aussi à M. Buffet combien je l'ai admiré, dans la présidence de « l'Assemblée, particulièrement à l'époque du 24 mai. Je n'ignore « pas qu'il est homme de haute conscience, aussi élevé par le carac- « tère que par l'intelligence. Je nomme ceux-là; combien d'autres « je pourrais nommer encore! Je compte sur tous pour m'aider à « faire le bien, et leur appui, je l'espère, ne me manquera pas. « Avec eux, avec leurs amis, avec tous les hommes de foi, de cœur « et d'honneur qui sont si nombreux en France, nous arriverons à « donner au pays un gouvernement digne de lui, répondant aux « besoins permanents de toutes les sociétés chrétiennes et civilisées, « et en harmonie avec les besoins particuliers, les aspirations légi- « times de notre temps.

« Si je tiens à préserver l'intégrité du principe monarchique, ce

« n'est pas pour exercer une domination égoïste et absolue. Je veux « une autorité tempérée; je ne repousserai pas le libre contrôle, je « l'appellerai. Mais je veux aussi une autorité respectée dans ses « prérogatives essentielles pour y puiser la force de m'élever au-« dessus des exigences des partis, dans l'intérêt même du pays, et « d'exercer un rôle de modérateur efficace et d'arbitre écouté. »

Le Prince, après avoir dit ces choses, voulut bien ajouter quelques mots très gracieux pour moi.

J'y répondis en lui renouvelant l'assurance que je serais l'interprète fidèle de ses pensées généreuses, et que je transmettrais avec une rigoureuse exactitude les trois déclarations qui avaient été la conclusion de nos entretiens. Je le remerciai ensuite, avec une respectueuse effusion, de l'accueil si plein de bonté qu'il avait bien voulu me faire et dont le souvenir, en fortifiant mon loyal dévouement à sa cause, serait désormais l'honneur de ma vie.

Après ce complément du nouvel entretien, toutes mes espérances étaient confirmées. Je revins auprès de mes collègues, et nous nous réjouîmes ensemble d'un résultat qui, à un certain moment, avait paru nous échapper.

Nous avions une joie très pleine. Sans doute, tout n'était pas fini, et nous nous attendions bien à rencontrer à Paris, sinon des obstacles à surmonter, du moins des hésitations à vaincre et des difficultés à aplanir. Mais nous étions dans un courant de confiance; il nous semblait que l'attitude si loyale prise par le Prince désarmerait les préventions les plus défiantes, que la générosité appellerait la générosité, qu'un si beau commencement ne pourrait avoir qu'une heureuse fin. Nous nous abandonnions à ces espoirs avec une sécurité qui se refusait à toute inquiétude. Mais l'inquiétude frappait à la porte, et nous ne tardâmes pas à la ressentir.

## III

Le Prince était rentré dans sa chambre, et M. de Blacas était allé prendre ses ordres pour le départ de la nuit. Il en avait profité pour dire à Monseigneur ma satisfaction et mes espérances. En lui parlant des impressions que m'avait laissées le dernier entretien, il avait mentionné les trois déclarations que j'avais été si heureux d'obtenir sur la question du drapeau. Et le Prince lui avait dit alors :

« J'ai en effet accepté les deux premières déclarations, et je « maintiens mon acceptation. Quant à la troisième [1], M. Chesnelong

[1] Je rappelle que cette troisième déclaration était la suivante : « M. le « comte de Chambord accepte que la question du drapeau, après avoir « été posée par le Roi, soit résolue par l'accord du Roi et de l'Assemblée. »

« m'a parlé sans doute de l'accord du Roi et de l'Assemblée comme « pouvant seul trancher la question, et je n'y ai pas contredit. Mais « je ne voudrais pas que cela fût déclaré d'avance et en mon nom. « Je me mettrais pour ainsi dire à la discrétion de l'Assemblée. « Dites à M. Chesnelong mes impressions au sujet de cette troi- « sième déclaration; je désire qu'il s'en tienne aux deux pre- « mières. »

M. de Blacas vint tout aussitôt me faire part de cette conversation. J'avoue que j'en fus atterré. Il n'était pas douteux pour moi que le Prince, après avoir d'abord consenti à la troisième déclaration, la regrettait, se ravisait et en définitive ne maintiendrait pas cette acceptation. Il y avait là un symptôme qui m'alarmait. Je me demandais si, lorsque le Prince, après notre départ, aurait échappé aux impressions qui lui étaient venues de son contact avec nous, il ne reprendrait pas, sous la fermentation de ses propres sentiments, ses idées de résistance absolue quant au drapeau et n'en viendrait pas à regretter les deux premières déclarations comme la troisième.

Et puis, sauf la différence des termes, les trois déclarations combinées s'accordaient avec la formule de la commission des neuf. Si, en effet, la formule disait que le drapeau tricolore était maintenu, le Prince déclarait qu'il ne demandait pas que rien fût changé au drapeau avant sa prise de possession du pouvoir; si la formule disait encore que le drapeau ne pourrait être modifié que par l'accord du Roi et de la représentation nationale, le Prince, en se réservant de proposer une solution nouvelle sur le drapeau et en se faisant fort de l'obtenir, déclarait que la question du drapeau, lorsqu'elle serait posée par le Roi, serait résolue par l'accord du Roi et de l'Assemblée.

Etant donnée cette conformité de sens, la formule de la commission des neuf pouvait être acceptée par le centre droit à raison de ce qu'aucun changement ne pourrait se faire dans le drapeau qu'avec l'assentiment de l'Assemblée, par l'extrême droite à raison de ce que le Roi admettait lui-même, pour le règlement définitif de la question, la nécessité de l'accord entre lui et la représentation nationale.

La majorité était ainsi assurée. Il était à craindre que le retrait de la troisième déclaration remît tout en question. Il restait sans doute la seconde qui renfermait implicitement ce qui se dégageait nettement de la troisième. Mais cette seconde déclaration ne paraîtrait-elle pas obscure? Suffirait-elle pour dissiper les défiances et déterminer le mouvement? Le centre droit se sentirait-il assez rassuré? La droite se croirait-elle assez couverte, du côté de la

volonté royale, pour voter la formule de la commission des neuf? Un instant, il me sembla que, par suite de cet incident, tout s'écroulait.

Après quelques instants de réflexion, je dis à M. de Blacas :

« Je me croyais sûr que Monseigneur avait pleinement adhéré à la troisième déclaration. Mais ceci importe peu; du moment que Monseigneur regrette cette adhésion et préférerait la retirer, il en a le droit en toute loyauté. Il ne faut pas de surprise, et je tiens la question pour rouverte. Quant au fond des choses, je crois que le retrait de cette troisième déclaration peut tout compromettre. Mais je me résigne, s'il le faut, à ne porter à Paris que des déclarations insuffisantes qui arrêteront peut-être la campagne commencée. Ce à quoi je ne saurais consentir à aucun prix, c'est d'y apporter des déclarations qui ne seraient pas pleinement acceptées. Veuillez prier Monseigneur de me recevoir une troisième fois pour arriver à une clarté complète et sans équivoque. »

M. de Blacas me fit observer que le Prince, qui devait repartir à minuit, se sentait excédé de fatigue et venait de se coucher. Il hésitait à troubler son repos. Sur mes très vives instances, il voulut bien cependant transmettre mon désir. Il venait me dire, un instant après, que Monseigneur me recevrait une demi-heure avant son départ.

Il était environ neuf heures et demie du soir. Nous passâmes ensemble, mes trois collègues et moi, avec MM. de Blacas et de Monti, deux longues heures bien tristes et bien tourmentées en attendant que le Prince me fît appeler. D'une confiance à laquelle rien ne semblait impossible, nous avions passé à un doute pénible et, par moments, à un découragement douloureux. Ce sentiment commun se traduisait chez chacun de nous par des manifestations diverses.

M. de Carayon, qui était un vaillant de forte trempe, donnait du cœur à tous, cherchait des solutions, relevait nos courages; mais son mâle visage ne pouvait voiler son anxiété.

M. Lucien Brun, dont la nature, pleine d'élan et de générosité, a une impressionnabilité qui fait à la fois sa force et sa souffrance, était comme enveloppé de tristesse, et des paroles entrecoupées trahissaient l'agitation de son âme.

M. de Cazenove de Pradine n'était pas le moins ému. Les qualités les plus diverses se trouvent réunies en lui; il a une fermeté presque tenace et une douceur exquise, des idées très arrêtées et des formes très conciliantes, un brillant courage qui à l'occasion devient de l'héroïsme, et une tendresse de cœur qui se répand souvent avec une émotion communicative. Ce soir-là, il

était touchant; ses paroles, son accent, la tristesse empreinte sur ses traits disaient ses angoisses. Elles éclatèrent tout à coup dans une crise de sanglots qui arracha des larmes à tous.

M. de Blacas gardait cette dignité d'attitude qui était chez lui une qualité de race et comme la marque de sa noble charge auprès du Prince exilé. Il s'obstinait à l'espérance et tâchait de nous persuader qu'au fond la situation restait la même, et qu'il n'y avait de moins qu'un pléonasme utile peut-être pour la clarté, mais point nécessaire pour le résultat à obtenir. Il expliquait les scrupules du Prince en disant qu'une déclaration trop explicite aurait affaibli l'efficacité de son initiative. Mais, malgré la sérénité voulue de son langage, on sentait bien qu'il partageait au fond nos préoccupations et nos craintes.

Quant à M. de Monti, il s'abstenait de toute réflexion sur la question qui nous mettait tous en émoi; sa tristesse seule témoignait de ses impressions. Il nous parlait du Prince, de ses nobles qualités, de ses loyales intentions, de l'élévation de son caractère et de son esprit, de sa bonté si parfaite; il nous racontait des anecdotes pleines d'intérêt, soit sur le Prince, soit sur lui-même; tout cela, avec la franchise d'un bon cœur et d'un brave cœur; et il arrivait toujours à conclure : Il faut rappeler le Roi! Nous acceptions tous la conclusion, et, pour mon compte, si je souffrais beaucoup en ce moment, c'est que je craignais que la conclusion ne fût compromise.

Ce qui toutefois dominait ma souffrance, c'était le sentiment de ma responsabilité et le souci de ne faire perdre, par ma faute, à la monarchie aucune chance de rétablissement. Je m'isolais donc autant que possible de toutes les émotions qui se donnaient cours autour de moi, et, bien que je les ressentisse avec une cruelle intensité, je me transportais à Paris par la pensée; je me demandais par quoi pourraient être complétées les deux déclarations du Prince, la troisième étant retirée, pour que néanmoins la campagne monarchique ne fût pas abandonnée.

Après bien des réflexions, je crus apercevoir un moyen de tout réparer et je dis à mes trois collègues :

« Le Prince va de nouveau me recevoir, mais je ne me fais pas d'illusion, son parti est pris. Il ne maintiendra pas la troisième déclaration. C'est donc à ce point de vue que j'envisage la question.

« Au fond, la seconde déclaration implique que le Roi présentera sa solution sur le drapeau à l'Assemblée et devra l'obtenir d'elle. L'Assemblée pourra y trouver la garantie que le Roi n'imposera pas sa solution et que celle-ci ne sera acquise que si l'accord se fait entre l'Assemblée et le Roi. Cela, il est vrai, ne se déduit

de la seconde déclaration que par voie d'interprétation; mais cela y est, ou cette seconde déclaration aurait un double sens, ce que la loyauté de Monseigneur ne permet pas un seul instant de supposer. « Se faire fort d'obtenir », ce n'est pas obtenir par la force, c'est avoir la ferme confiance qu'on obtiendra par un accord réciproque. Il reste donc encore un point d'appui; seulement, il n'est pas suffisant; il faut en trouver un second.

« La commission des neuf ne se départira pas de sa formule, et elle voudra avoir la certitude que cette formule est acceptée par tous les groupes monarchistes de l'Assemblée. Elle compte que le centre droit s'y résignera, bien que la prévision d'un changement possible du drapeau ne soit pas de son goût. Elle n'a pas de doute sur le vote de la droite modérée; elle demandera la garantie que la formule soit votée par l'extrême droite, et elle ne marchera, soyez-en certain, que si cette garantie lui est donnée.

« Je vais donc demander au Prince de ne pas interdire aux royalistes de l'extrême droite de voter l'article qui sera proposé par la commission des neuf et de leur laisser la liberté de leurs résolutions; je suis convaincu qu'il y consentira.

« Dans ce cas, m'autorisez-vous, vous trois, mes chers collègues, à déclarer en votre nom que, parlant pour vous-mêmes et vous portant fort pour vos amis de l'extrême droite, vous vous engagez à voter la formule de la commission des neuf, en vous réservant de voter plus tard la solution qui sera présentée par le Roi?

« Avec les deux déclarations au nom du Prince, et cet engagement en votre nom, tout pourra s'arranger peut-être; mais votre engagement est nécessaire. Me donnerez-vous l'autorisation de le présenter comme acquis? »

Tous les trois consentirent, sans la moindre hésitation, à me donner cette autorisation pour le cas où Monseigneur laisserait leur liberté à ses amis. Ils sentaient comme moi que hors de là, le Prince, ne maintenant pas sa troisième déclaration, la campagne monarchique ne s'engagerait pas; et ils ne voulaient pas avoir une part de responsabilité dans cet échec.

A partir de ce moment, nous reprîmes un peu d'espoir, et nous attendîmes, avec plus de calme, l'heure où le prince me ferait appeler.

## IV

A onze heures et demie du soir, j'étais de nouveau auprès de Monseigneur. Sa figure portait la trace de sa fatigue et d'une profonde émotion intérieure. Elle révélait aussi un peu de tristesse, bien qu'elle fût toujours ouverte et souriante.

« Monseigneur, lui dis-je, je regrette de vous imposer, au moment de votre départ, la fatigue d'un nouvel entretien. Mais M. de Blacas m'a dit que vous hésitiez à maintenir votre adhésion à la troisième déclaration. Vous voudrez bien reconnaître que, devant avoir l'honneur de transmettre des paroles venant de vous, je ne puis accepter la moindre incertitude sur les termes mêmes dans lesquels j'aurai à les formuler. Dieu sait combien je désire qu'elles soient assez nettes pour donner confiance à tous et imprimer à l'action monarchique une impulsion décisive et triomphante. Mais, avant tout, je tiens à les reproduire avec une fidélité scrupuleuse, et pour cela je désire que le texte en soit fixé avec une rigoureuse précision. Vis-à-vis de vous, Monseigneur, et, permettez-moi de l'ajouter, vis-à-vis de moi-même, c'est pour moi un devoir d'honneur. »

Le Prince me répondit :

« Je comprends cela, et je vous remercie d'avoir désiré cet entretien final. Après quoi, je m'en remettrai à votre loyauté. »

Je repris aussitôt :

« Voici donc, Monseigneur, les trois déclarations que je ferai en votre nom si vous confirmez, après les avoir entendues de nouveau, l'approbation que vous leur avez donnée :

« 1° Monsieur le comte de Chambord ne demande pas que rien « soit changé au drapeau avant qu'il ait pris possession du pouvoir;

« 2° Il se réserve de présenter au pays et il se fait fort d'obtenir « de lui par ses représentants, à l'heure qu'il jugera convenable, « une solution compatible avec son honneur et qu'il croit de nature « à satisfaire l'Assemblée et la nation ;

« 3° Il accepte que la question du drapeau, après avoir été posée « par le Roi, soit résolue par l'accord du Roi et de l'Assemblée. »

Je prononçai ces trois formules très lentement, en insistant sur chaque mot et en soulignant par l'accent, si je puis ainsi dire, les mots les plus importants.

Monseigneur les écouta avec la plus grande attention et me dit :

« J'accepte complètement, telles que vous venez de me les « répéter, les deux premières déclarations. La troisième me met « trop à la merci de l'Assemblée; je vous demande de la supprimer. »

« — Mais, Monseigneur, lui répondis-je, permettez-moi de vous faire observer que la seconde déclaration dit, en des termes plus enveloppés, ce que la troisième exprimerait plus nettement. La représentation actuelle du pays, c'est l'Assemblée. Présenter la solution au pays et se faire fort de l'obtenir de lui par ses représentants, cela implique nécessairement que le Roi présentera la solution à l'Assemblée et se fait fort de l'obtenir d'elle, et par

conséquent que l'accord du Roi et de l'Assemblée tranchera la question. Le mérite et l'importance de la troisième déclaration, c'est qu'elle exprime cette pensée clairement, sans qu'il soit besoin de recourir à des raisonnements interprétatifs. Mais que Monseigneur ne s'y trompe pas, la seconde déclaration l'engage autant que la troisième, et, comme celle-ci, remet la décision à l'accord du Roi et de l'Assemblée. »

Le Prince, s'emparant de mon observation, me répliqua vivement :

« Raison de plus alors pour supprimer la troisième déclaration.
« Si elle n'est, sauf les termes, que la répétition de la seconde,
« elle est inutile. »

J'insistai encore et j'ajoutai :

« Ah! non, Monseigneur, elle n'est pas inutile; elle est, au contraire, très importante, je dirai même très nécessaire. En ce moment, — souffrez que je le répète encore, c'est un fait, — il ne se trouverait pas une majorité pour faire la monarchie avec la répudiation du drapeau tricolore. Ce qu'une fraction très importante de la majorité monarchique aurait voulu, c'est la certitude du maintien définitif du drapeau tricolore préalablement garanti. Elle acceptera néanmoins, je l'espère, de faire la monarchie avec le maintien actuel du drapeau tricolore, la réserve de l'initiative royale et la solution définitive remise à l'accord du Roi et de l'Assemblée. Elle n'ira pas plus loin; j'ajoute que le sentiment de l'armée et du pays ne lui permettrait pas d'aller plus loin et qu'avec moins que cela, le succès, si l'entreprise était tentée, serait plus que douteux et même, de l'avis des hommes les plus graves, fatalement compromis.

« Telle est la situation. L'opinion publique est portée vers la monarchie; mais elle est inquiète pour le drapeau. Il faut la rassurer sur ce point et lui dire, non pas en termes peu compréhensifs, mais en des termes intelligibles pour tous, que le changement de drapeau ne pourra résulter que de l'accord du Roi et de l'Assemblée. Ce sera le mot décisif; il importe que les partis hostiles ne puissent pas abuser d'une rédaction sujette à interprétations pour dénaturer les véritables intentions de Monseigneur et lui prêter le dessein secret de trancher la question, une fois au pouvoir, par la force, non par l'accord.

« Et, de fait, Monseigneur, la question restant en suspens, il n'y aura que deux moyens de la trancher : la force ou l'accord. La force, il serait bien périlleux d'y recourir pour imposer au pays la répudiation de son drapeau, et elle pourrait se retourner contre le dessein auquel on voudrait la faire servir. Mais cela ne serait d'ailleurs ni dans les sentiments ni dans les intentions de Mon-

seigneur. Il attend tout de la généreuse sympathie du pays; il ne veut pas imposer des solutions par la violence. Reste donc l'accord, l'accord qui n'est pas fait en ce moment, mais que Monseigneur espère, sur lequel il compte et qu'il a la confiance de réaliser.

« Ce terrain est bon, il est loyal, il est pratique; c'est le seul sur lequel Monseigneur puisse et veuille se placer. Il y a donc tout avantage à l'indiquer avec une clarté qui ne puisse donner lieu à aucune équivoque. Je me demande quel intérêt pourrait avoir Monseigneur à ne pas autoriser la troisième déclaration; j'avoue qu'il m'est impossible de l'apercevoir. »

« — Vous me rendez justice, me dit alors le Prince, en pensant « que je ne veux pas imposer ma solution par la force; je n'entends « m'adresser qu'à la raison et au sens politique du pays et de « l'Assemblée pour en obtenir la solution que je leur présenterai; « et je compte que leur adhésion ne me manquera pas. J'ai même « la confiance que, malgré les dispositions actuelles que vous « m'avez fait connaître, lorsque nous nous serons mis en contact, « moi et la majorité de l'Assemblée, celle-ci ne me refusera pas « ce que je lui demanderai au nom de mon honneur royal. Mais « il y a ici une question de droit; je n'en parle qu'au point de « vue du principe et sans avoir aucune intention d'aller, le cas « échéant, jusqu'à ce qui serait peut-être l'extrémité de mon droit. « Si, par exemple, le pays me paraissait disposé à accepter la « solution que j'aurais présentée, et s'il se formait, dans l'Assem- « blée, une majorité pour me la refuser, est-ce que je ne pourrais « pas très régulièrement faire appel au pays par une dissolution « de l'Assemblée? Encore une fois, la pensée d'user de ce recours « est absolument éloignée de mon esprit : voilà pour le fait. Mais « le droit d'en user me paraît faire partie de la prérogative royale; « et la troisième déclaration me semblerait ressembler à une abdi- « cation de ce droit. »

« — Monseigneur, lui répondis-je, veut-il me permettre de lui dire, sur ce côté de la question, toute ma pensée, bien qu'il me prenne au dépourvu? »

« — Certainement, me dit le Prince. Dites-la-moi en toute liberté. »

« — La mesure dont Monseigneur vient de me parler ne serait pas, à mon sens, constitutionnellement réalisable. L'Assemblée nationale actuelle est une Assemblée constituante. Elle ne fera pas la Constitution sans vous; mais vous devrez la faire avec elle. Le droit de dissolution vous sera donné certainement par la Constitution; toutefois, tant que la Constitution ne sera pas votée, vous ne pourrez pas user de ce droit qu'elle ne vous aura pas encore conféré. La dissolution de l'Assemblée avant le vote de la Constitution,

et à l'occasion d'un désaccord sur la question du drapeau qui sera un article de cette Constitution, ne serait donc pas une mesure conforme au droit. Permettez-moi de l'appeler par son nom : elle serait un coup d'Etat : voilà pour le droit.

« Et, en fait, je comprends bien que Monseigneur n'ait aucune intention d'y recourir. Ce serait un grand péril de dissoudre l'Assemblée sur la question du drapeau. Des élections se faisant sur un tel terrain et dans de telles circonstances combleraient les vœux des ennemis de la monarchie. Elles donneraient une Assemblée travaillée par toutes sortes de ferments révolutionnaires. La monarchie serait ébranlée dès le lendemain de son rétablissement.

« Enfin, Monseigneur, vous avez la volonté, et vous l'avez noblement exprimée, d'associer à votre gouvernement les hommes qui se sont signalés par leur mérite et par leurs services, sans regarder aux nuances et aux précédents. Vous voulez faire, non un gouvernement de parti, mais un gouvernement national groupant en faisceau toutes les forces vives du pays. J'ose dire que Monseigneur ne trouverait pas un ministère répondant à cette pensée, qui voulût prendre la responsabilité d'inaugurer la monarchie par une sorte de coup d'Etat à l'occasion du drapeau. Dès le premier jour, vous seriez forcé de gouverner avec des éléments extrêmes et exclusifs. La fatalité d'une telle situation opposerait un obstacle invincible à vos généreuses pensées d'union, de pacification, de grande réconciliation nationale; elle vous contraindrait à constituer la monarchie en gouvernement de parti.

« Vous avez raison, Monseigneur, d'écarter absolument de votre pensée l'expédient de la dissolution. Il ne serait pas, à coup sûr, une issue; il serait une complication où la monarchie et la France conservatrice pourraient sombrer à la fois. L'accord est difficile, je le veux bien; mais on a beau retourner la question sous toutes ses faces, il n'y a de solution que par l'accord. Seul, il réserve toutes les dignités et toutes les libertés; et voilà pourquoi je considérerais comme très nécessaire une déclaration qui l'acceptât nettement. »

Le Prince me répondit :

« Je ne méconnais pas la gravité de ces considérations. En fait,
« du reste, je le répète, j'écarte absolument toute pensée de
« recourir à la dissolution en cas de désaccord avec l'Assemblée.
« Mais, cela mis à part, la troisième déclaration ne me paraît pas
« préserver assez ma liberté si le désaccord se produit. Je vous
« prie donc de n'en pas parler et de vous en tenir aux deux pre-
« mières. Je vous confirme d'ailleurs, pour celles-ci, l'autorisation
« de les présenter comme pleinement acceptées par moi et, par
« conséquent, de les produire en mon nom. »

C'était évidemment le dernier mot. Je n'insistai plus et je dis au Prince :

« Je m'incline, Monseigneur. Je me conformerai strictement à vos intentions. Je me bornerai à présenter les deux premières déclarations, et il ne sera question, dans les communications que je ferai à mes collègues, ni de la troisième déclaration, ni de ce qui y a eu trait, soit dans cet entretien, soit dans celui qui l'avait précédé.

« Que Monseigneur me permette maintenant, ajoutai-je, pour tout prévoir et tout préciser, de lui adresser encore une question qui concerne l'attitude qu'auront à prendre les royalistes de l'extrême droite.

« La troisième déclaration, qui aurait été si nécessaire, nous manquant, il faudrait cependant tâcher d'aboutir. Or, j'ai eu l'honneur de dire à Monseigneur que la commission des neuf, après une laborieuse délibération, avait décidé d'insérer dans le projet de résolution à soumettre à l'Assemblée un article ainsi conçu : « Le « drapeau tricolore est maintenu; il ne pourra être modifié que « par l'accord du Roi et de la représentation nationale. » Sans cet article, il n'y a pas de majorité dans l'Assemblée pour le vote du rétablissement de la monarchie; et cet article ne peut passer que s'il est voté, entre autres, par tous les membres de l'extrême droite. Dans ces conditions, la commission des neuf et le gouvernement ne s'engageront que si l'extrême droite s'engage elle-même tout entière et d'avance à voter, dans les termes où il sera présenté et qui seront tels que je viens de les rappeler, l'article relatif au drapeau.

« Monseigneur veut-il bien ne pas interdire à ses amis de l'extrême droite de voter cet article, et leur laisse-t-il la liberté de leurs résolutions? »

« — Certainement, me répondit le Prince. Je leur laisse leur « liberté; ce vote les regarde. Je respecte leur droit de représen- « tants du pays; je n'ai ni à le diriger ni à l'entraver. Ils prendront « conseil de ce qu'ils croiront être leur devoir; ils voteront selon « leur conscience. Je n'ai rien à leur interdire; je ne leur interdirai « rien. »

« — Cela étant, Monseigneur, lui dis-je alors, je crois devoir vous faire connaître que je demanderai à MM. Lucien Brun, de Carayon-Latour et de Cazenove de Pradine de m'autoriser à déclarer en leur nom qu'ils s'engagent, pour eux-mêmes et pour leurs amis, à voter l'article qui sera proposé sur le drapeau par la commission des neuf, sous la réserve de voter ultérieurement la solution que le Roi proposera. »

« — Je n'ai pas à y intervenir, me répondit le Prince. Il est seu-

« lement bien entendu qu'en vous autorisant à faire cette déclaration en leur nom, nos amis useront de leur liberté sous leur « propre responsabilité, et que la mienne n'est pas engagée. »

« — C'est entendu, Monseigneur, répondis-je. J'aurai soin de spécifier que, sur ce point, je parle en leur nom, non au vôtre. Avec vos deux déclarations et cet engagement de mes chers collègues, j'espère que la campagne monarchique se poursuivra, bien que le terrain de l'entente soit bien étroit, bien réduit et peut-être bien difficile à maintenir dans ses exactes limites. Monseigneur peut être assuré que je n'y épargnerai ni mes efforts ni mon dévouement. »

« — J'en suis certain, me dit encore le Prince, et je vous en « remercie. J'espère, comme vous, que le dessein commencé se « poursuivra et sera mené à bonne fin; je le désire pour le bon« heur de notre chère patrie. A tout à l'heure, ajouta-t-il en me « tendant la main; nous allons nous retrouver à la gare. »

La voiture de Monseigneur l'attendait à la porte de l'hôtel; il y monta avec MM. de Blacas et de Monti pour se rendre à la gare; MM. de Carayon, Lucien Brun, de Cazenove de Pradine et moi, nous nous y rendîmes aussi dans une autre voiture.

Monseigneur attendait le départ du train dans un salon qui lui avait été réservé. C'est là que nous fûmes admis à lui présenter notre dernier hommage. Très cordial pour mes trois collègues qu'il traitait comme de vieux amis, il continua à me témoigner, avec une courtoisie exquise, la plus aimable bienveillance.

Nous contenions tous l'émotion qui nous dominait; le Prince lui-même paraissait préoccupé, mais ne perdait rien de son calme, de sa liberté d'esprit, de sa bonté attachante.

Bientôt le sifflet de la locomotive annonça l'arrivée en gare du train où le Prince devait monter; nous le conduisîmes jusqu'à la portière du wagon-salon qui lui avait été réservé. Il nous fit ses adieux, nous serra la main, puis s'adressant à moi, il me dit, — — ce fut avant son départ sa dernière parole : — « Encore merci, « cher Monsieur, et au revoir, n'est-ce pas? Je vous donne rendez« vous dans six mois, au château de Pau. »

Je m'inclinai respectueusement en dérobant une larme que je sentis monter à mes yeux. C'était pour la dernière fois que j'entendais la voix de M. le comte de Chambord. Mais l'accent de cette voix vibre encore dans mon âme, et le souvenir de cette émouvante journée ne s'effacera jamais de mon cœur.

Ch. CHESNELONG.

La suite prochainement.

---

# LES MISSIONS

## PROTESTANTES ET CATHOLIQUES

### A MADAGASCAR

---

### I

#### LES MISSIONS PROTESTANTES

Au commencement du dix-neuvième siècle, il n'y avait pas un seul indigène chrétien à Madagascar. Ce n'est pas que des tentatives n'eussent déjà été faites pour implanter le catholicisme dans la grande île. A l'époque où les Portugais dominaient dans l'océan Indien, et, plus tard, lorsque les Français s'établirent sur la côte orientale de Madagascar, des missionnaires catholiques, venus à la suite des colons, avaient cherché à convertir les indigènes, mais leurs efforts avaient été vains. Les peuplades habitant le littoral, les seules avec lesquelles les missionnaires avaient pu prendre contact, étaient trop sauvages, trop disséminées, trop hostiles les unes aux autres pour offrir quelque prise à la civilisation européenne. Ajoutez aussi que les procédés trop souvent violents employés par certains colons à l'égard des indigènes, n'étaient pas faits pour montrer à ces derniers notre civilisation sous un jour bien attrayant. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si la ruine des établissements européens consommés à la fin du dix-septième siècle ne laissa subsister à peu près aucune trace de l'œuvre des missionnaires sur le littoral oriental de l'île.

Cette œuvre ne devait être reprise qu'au commencement de ce siècle. A cette époque, un ardent désir d'étendre le domaine du protestantisme travaillait les nations du nord de l'Europe. Un grand mouvement de sympathie pour l'amélioration du sort des races indigènes de l'Afrique s'y manifestait, et les sociétés bibliques avaient pris la tête du mouvement. L'Afrique australe fut surtout l'objet de prédilection de leurs missionnaires. En effet, inentamable

alors sur le reste de son pourtour, le continent africain présentait là une brèche qu'avaient ouverte, au milieu de peuplades païennes, d'anciennes familles hollandaises et françaises huguenotes. On voulut évangéliser les nombreuses tribus qui, en arrière de la ville du Cap, occupaient les vastes solitudes qui s'étendent jusqu'au fleuve Orange et jusqu'au Zambèze; on voulut implanter aussi le christianisme à Madagascar. Les missions allemandes prirent pour champ d'action le Namaqualand et la contrée au nord-ouest de l'Orange; les missions de Paris, le pays des Bassoutos, au nord-est de ce fleuve; les missions de Londres portèrent leurs vues sur Madagascar. La destinée voulut que des Français allassent évangéliser des terres qui devaient devenir anglaises, et que des Anglais introduisissent la civilisation européenne à Madagascar.

Les premiers ministres protestants arrivèrent dans cette île en 1820; ils appartenaient à la Société des missions de Londres. Précisément, à cette époque, un peuple se révélait, les Hovas, comme appelé à dominer l'île entière. Dépendant jusqu'alors des tribus sakalaves de la côte occidentale, ils venaient d'en secouer le joug et avaient jeté, sous leur chef Andrianampoinimerina, « le seigneur qui est dans le cœur de l'Imerne », les bases de leur royaume actuel. Maniables dans la main de leurs chefs et se mouvant tout d'une masse, ils soumettaient peu à peu les tribus environnantes qui vivaient sans cohésion, et des hautes régions des montagnes descendaient vers les plaines basses des terres, se répandant ainsi du centre de l'île vers le littoral. Ils venaient de s'emparer de Tamatave et par ce port, ceux qui vivent sous les cieux, — ainsi s'appellent les Hovas, — pouvaient communiquer de leurs hauts plateaux avec l'Europe. Avec une heureuse clairvoyance, les missionnaires comprirent le parti que leur offrait ce peuple aux aptitudes relativement supérieures, et allèrent lui apporter leur concours.

Il faut ajouter que le champ d'action où leur activité allait s'exercer avait été indiqué par un homme qui avait ses raisons particulières de les attirer à Madagascar, par sir Robert Farquhar, gouverneur de l'île Maurice. Au lendemain des traités de 1814, ce dernier, obligé de remettre à la France les anciens établissements qu'elle avait possédés à Madagascar, n'avait pu se résigner à cet abandon. S'appuyant sur l'article 8 du traité de Paris du 30 mai 1814, par lequel nous cédions à la Grande-Bretagne la propriété de l'île de France et de ses dépendances, sir Farquhar avait tout d'abord soutenu que Madagascar devait être compris dans la cession, comme faisant partie des dépendances de cette colonie. Mais son interprétation, contestée par le cabinet des Tui-

leries, n'avait pas été admise non plus par le cabinet de Saint-James. Battu de ce côté, mais ne se consolant pas de cet échec, le gouverneur de l'île Maurice avait entendu lutter sur un autre terrain. A défaut de la domination matérielle, il avait voulu assurer à l'Angleterre la domination morale de l'île. Il était entré, de sa propre autorité, en relations avec les Hovas, avait conclu avec eux des traités d'amitié, leur avait donné des instructeurs chargés d'apprendre à leurs troupes les manœuvres européennes et avait accrédité auprès d'eux un agent anglais. Enfin, il fit appel au zèle des missionnaires de la Société de Londres, en leur indiquant tout le parti que pouvait offrir à leur œuvre d'évangélisation la puissance grandissante des Hovas. La Société des missions de Londres accueillit avec empressement les ouvertures de sir Robert Farquhar et envoya, en 1820, à Tananarive, l'un des siens, le révérend Jones, puis, l'année suivante, le révérend Griffith, que ne tardèrent pas à suivre d'autres missionnaires et des médecins. Au premier noyau vinrent s'adjoindre des ouvriers d'art, des tanneurs, des charpentiers, des tisseurs, des imprimeurs, apportant avec eux des caractères d'imprimerie et des presses. L'on raconte que sir Farquhar aurait fait dire aux Hovas, en leur envoyant cette mission nombreuse : « Voici nos missionnaires. Ils vous apportent la Bible, la religion anglaise et l'éducation anglaise. Si vous les écoutez, ils feront de vous une nation puissante et civilisée, à l'instar de l'Angleterre. » Que ce langage ait été tenu ou non, il n'en indique pas moins la ligne de conduite qu'allaient suivre, sans jamais en dévier, les missionnaires anglais. Convertir les Malgaches et les façonner à l'éducation anglaise allait être leur programme politique autant que religieux.

Les missionnaires furent bien reçus par Radama Ier, successeur du « seigneur de l'Imerne ». Ce roi, qu'on a appelé à la fois le *Napoléon hova* et l'*Africain éclairé*, après avoir conquis la plus grande partie de Madagascar, recherchait avidement, dans un but politique, les moyens d'accroître son instruction et celle de son peuple. Cependant, en homme avisé et prudent, il n'accorda pas tout d'abord aux missionnaires le droit de prêcher la religion chrétienne à ses sujets; il leur permit seulement d'instruire les enfants et de construire des écoles. Malgré ces restrictions, les progrès de la mission n'en devaient pas être moins remarquables. En 1826, six ans seulement après l'arrivée des missionnaires, on comptait, à un examen, présidé par Radama lui-même, deux mille élèves présents. En 1830, dans la seule province d'Imerne, les écoles fondées par les méthodistes étaient de trente-deux et le chiffre des élèves dépassait quatre mille. Des grammaires, des journaux, des

bibles imprimées à Madagascar même, étaient répandues à profusion dans l'île. En 1835, enfin, on compta trente-cinq mille protestants parmi les Hovas.

Mais de terribles épreuves attendaient la religion naissante. Radama le Grand était mort en 1828, tué par les excès et la boisson, et un kabar solennel avait désigné pour lui succéder sa première femme Ranavalona. Avec la nouvelle reine triomphaient le vieux parti hova, les devins et les sorciers, désireux de ressaisir le pouvoir. La réaction fut des plus violentes. Elle s'exerça d'abord contre les partisans de Radama, dont la mère et les parents furent égorgés, puis contre les Anglais. Le résident anglais Lyall fut prévenu que la reine ne se regardait pas comme liée par les traités conclus avec Radama et qu'elle refusait de le recevoir en qualité d'agent du gouvernement britannique. Lui-même fut violemment chassé de la capitale par une multitude furieuse et, frappé d'aliénation mentale à la suite des mauvais traitements qu'il éprouva, alla mourir à Maurice. Dans l'arrêt général de proscription qui fut alors lancé contre les Anglais les animaux eux-mêmes furent englobés. Les porcs et les chats, introduits dans l'île à la suite de l'arrivée des Anglais, durent être chassés de Tananarive dans les vingt-quatre heures ou frappés de sagaie. Seuls, quelques missionnaires méthodistes trouvèrent grâce devant la reine et ne furent pas expulsés.

Ranavalona n'avait pas encore jugé le moment venu d'en finir tout à fait. Avant de les chasser tous sans rémission, l'astucieuse reine entendait obtenir d'eux tout ce qu'ils pouvaient enseigner à son peuple dans l'industrie du fer, du tissage, de la construction des machines, du travail du bois. Elle tint ses intentions secrètes jusqu'en 1835, mais à cette époque son fanatisme finit par l'emporter. Un jour qu'elle était allée en procession solennelle remercier les idoles du rétablissement de sa santé, elle entendit les chants des méthodistes qui célébraient leur culte dans la chapelle voisine. Elle en fut exaspérée et devant tout son peuple prononça ces paroles menaçantes : « Ils ne se tairont que lorsque leurs têtes seront tombées. »

Toute la population malgache, à l'exception des convertis, était d'ailleurs avec elle. Les méthodistes, exaltés par les résultats obtenus, n'avaient pas su garder toute la prudence nécessaire et, dans l'intempérance de leur zèle, ne cessaient d'attaquer les objets des antiques croyances du peuple hova. A la suite des paroles sinistres de la reine, un grand kabar eut lieu. Tous les Malgaches sans exception, fonctionnaires, hommes libres et esclaves qui avaient embrassé le christianisme furent tenus de venir se dénoncer eux-mêmes devant la reine, sous peine de mort. Les bibles qu'ils

tenaient des missionnaires anglais durent être livrées. Plus de quatre cents officiers chrétiens furent dégradés, et les gens du peuple qui se trouvaient dans le même cas furent condamnés à de fortes amendes. En même temps il fut défendu aux missionnaires anglais de baptiser tout sujet hova et de faire célébrer le dimanche.

Enfin, le 18 juin 1835, les missionnaires durent quitter Tananarive. Leur départ fut le signal d'impitoyables cruautés exercées contre le parti vaincu. A partir de ce jour, le règne de Ranavalona ne fut plus qu'une longue série de proscriptions, de meurtres et d'empoisonnements par le tanghen[1]. Des exécutions en masse vinrent presque journellement ensanglanter les rues et les places de Tananarive. « On ne saurait mieux comparer l'état du royaume de Ranavalona, écrivait en 1857 le P. Finaz, qu'à notre règne de la Terreur. On n'ose sortir, de crainte de ne plus rentrer chez soi; on n'ose rester, parce qu'au moment où l'on s'y attend le moins, on est tiré de sa maison pour être conduit au supplice. » On cite des exemples de cruauté de la reine Ranavalona tout à fait typiques du caractère de la souveraine. Un jour, un orfèvre ayant confectionné un plat d'argent que Ranavalona ne trouva pas à son goût, toute la corporation des orfèvres est proscrite en masse et déportée dans la région malsaine du littoral. Des villages entiers disparaissent; leurs habitants sont tous condamnés à boire le *tanghen* ou réduits en esclavage, parce que, au cours d'un voyage, la localité n'a pas plu à Sa Majesté. Un jour, la reine invite ceux de ses sujets qui se sentent coupables de quelques méfaits à venir se dénoncer devant elle : ceux qui ne le font pas et qu'on dénonce sont brûlés vifs; ceux qui le font sont attachés huit par huit par le cou à des chaînes et marqués; ils sont chassés de Tananarive, et leurs femmes et leurs enfants sont vendus. Ce Caligula femelle aurait, au dire de Mme Ida Pfeiffer, fait périr, tous les ans, de vingt à trente mille personnes, soit par les exécutions et les empoisonnements par le tanghen, soit par la corvée et les guerres. Deux cent mille personnes périrent dans les supplices pendant son règne, ajoute le P. Jouen[2]. On ne parle pas du nombre de gens réduits en esclavage et dont les biens furent confisqués.

Les Hovas protestants avaient surtout le don d'attirer sur eux les colères de Ranavalona. Sans doute, à la suite du grand kabar tenu avant l'expulsion des missionnaires, tous avaient apporté leurs bibles; mais les menaces de la reine n'avaient pu avoir pour effet d'arracher de leur mémoire les enseignements des méthodistes.

[1] Substance vénéneuse extraite d'un arbre de Madagascar.

[2] *Madagascar et ses habitants*, par le P. de Lavayssière, p. 346.

Parmi les Hovas qui avaient dû abjurer publiquement, beaucoup n'en restaient pas moins, au fond du cœur, attachés à l'ancien culte et se considéraient comme bien supérieurs au reste de leurs compatriotes en savoir et en moralité. Aussitôt après l'expulsion des missionnaires, en 1835, il se forma entre eux une société, qui s'intitula *Gens de la prière*, véritable parti, avec ses chefs, ses rassemblements, ses lieux de réunion où s'accomplissaient les actes religieux, où tous, après des prédications politico-religieuses, formulaient des vœux tendant à appeler un nouvel ordre de choses au sein de leur pays. Des missionnaires anglais entretenaient avec eux des correspondances secrètes et les encourageaient à la résistance. La reine le savait et sévissait contre les « Gens de la prière » avec la plus grande cruauté. Tout sujet dénoncé à Ranavalona comme *Priant* était irrévocablement perdu. Quelquefois, on le précipitait, cousu dans une natte, du haut du rocher d'Ampamarina, situé à près de 100 mètres d'élévation à l'ouest du palais, et, en bas de cette roche tarpéienne, le malheureux que cette chute n'avait pas tué sur le coup était achevé à coup de sagaie ou de marteau. D'autres fois, le *Priant* était jeté dans l'eau bouillante ou brûlé vif. A chaque fin de la période d'exercices de l'armée hova, on lisait la proclamation suivante de la reine :

« Défense est faite, à perpétuité et pour tous les siècles les plus reculés, à tous les sujets de la reine d'embrasser la religion des étrangers, de lire la Bible, de se faire baptiser, de faire la cène du Seigneur en mangeant le pain et buvant le vin, et de renoncer aux coutumes des ancêtres. »

On se demande comment le parti des *Priants*, en butte à de telles rigueurs, a pu se maintenir dans le pays. Il est vrai qu'il était protégé en dessous main par le prince héritier Rakoto, que les cruautés de sa mère indignaient. La reine avait ordonné à tous ses sujets de dénoncer les *Priants* et à ceux-ci de venir s'accuser eux-mêmes. Mais Rakoto se multipliait et faisait dire de tous côtés que la reine n'avait entendu désigner que les malfaiteurs et non ceux qui priaient. Un jour, un père voulait dénoncer son fils comme chrétien, parce que, disait-il, s'il ne le faisait pas, la reine l'obligerait à prendre le tanghen, lui et toute sa famille. Rakoto va le trouver et lui demande si son fils est chrétien depuis longtemps. « — Depuis deux ans, répond le père. — C'est bien, dit le prince, tu peux accuser ton fils, mais alors je t'accuserai moi-même de cacher ce crime depuis deux ans. » Une autre fois, Rakoto demande à un accusateur s'il avait vu celui qu'il disait être chrétien. — « Non, dit-il, mais on m'a dit qu'il prie. — Eh bien, on m'a dit à moi que tu étais un empoisonneur, je vais t'accuser en conséquence. » Ce fut

par ces moyens et par d'autres semblables que le prince héritier réussit à sauver quantité de *Priants*.

En revanche, « les Gens de la prière » se montraient tout dévoués à Rakoto. Ils lui offrirent en 1855 de se tenir à sa disposition, au cas où il voudrait mettre un terme aux maux qui désolaient le pays. Deux Français, MM. Laborde et Lambert, furent du complot. Il s'agissait d'écarter le premier ministre, de donner au gouvernement de la reine une autre direction et au besoin de gouverner sans elle. Ce fut une réédition, à l'extrémité australe de l'Afrique, de ce qu'a été chez nous la conjuration d'Amboise. Semblable à elle par l'origine, par les moyens employés, par le but poursuivi, la conspiration des *Priants* en eut aussi le triste sort. Un pasteur protestant indigène alla vendre le secret de la conspiration au vieux Rainijohary, premier ministre de la reine. Il dénonça la société dont il faisait partie comme coupable de prier, de baptiser, de pratiquer le christianisme proscrit par les lois. Les *Priants*, disait-il, devaient établir la république à Tananarive sur les ruines de la monarchie et dans ce but renverser le premier ministre et l'assassiner. Il accusa en outre les blancs d'avoir donné de l'argent pour aider à l'exécution du projet.

Aussitôt la reine est prévenue. Le palais est fortement gardé. Tananarive est mis en état de siège. Un kabar a lieu. La reine accuse les protestants de s'être réunis pour prier malgré sa défense, de prêcher l'établissement de la république, l'affranchissement des esclaves, l'égalité de tous. Dix chefs protestants, dénoncés, sont immédiatement envoyés au supplice, et les autres n'y échappèrent que parce que, prévenus par Rakoto, ils purent quitter à temps Tananarive et se cacher.

Enfin, avec la mort de Ranavalona finit cette longue période de misères. La vieille reine, qui avait fait périr deux cent mille de ses sujets, mourut de vieillesse en 1861, s'éteignant péniblement dans son lit, au milieu de tous les siens. Rakoto, qui lui succéda sous le nom de Radama II, était « un blanc dans l'âme ». Son premier soin fut de rouvrir l'île aux étrangers, d'accorder la liberté de conscience, de reconnaître la juridiction des consuls étrangers sur les nationaux de leur pays. Comme on peut le penser, les missionnaires se hâtèrent d'accourir à Madagascar. Le révérend Ellis monta à Tananarive avec un cortège d'ouvriers, d'imprimeurs, de femmes sachant coudre et broder. Son arrivée combla de joie le parti des *Priants*, dont n'avaient pu venir à bout les cruautés de Ranavalona. Il devint bientôt évident que ce parti avait acquis dans la persécution une vigueur nouvelle. En quelques mois, des temples s'élevèrent sur les divers points de Tananarive,

à Ambohipotsy, à Ampamarinana, à Faravohitra, etc., surgissant comme par enchantement du sol.

L'assassinat de Radama en 1863, commis par le parti vieux hova, ne put arrêter ces progrès. Sa femme, qui lui succéda sous le nom de Rasohérina, dut décréter que les Malgaches seraient libres de professer telle religion qui leur conviendrait. Son premier ministre, qui était en même temps son époux, Rainivoninahitriony, se déclarait au mois de novembre 1863 méthodiste. Deux mois après, le 14 janvier 1864, avait lieu la pose de la première pierre du grand temple de Tananarive. Rasohérina, cependant, ne céda pas au mouvement général, malgré toutes les sollicitations dont elle fut l'objet. En refusant de passer dans le camp protestant, la reine se montrait fidèle aux traditions de sa race qui avaient dominé jusqu'alors la politique du gouvernement hova. Se servir des étrangers pour donner aux Hovas l'instruction, leur faire connaître les méthodes de culture et les procédés d'industrie de l'Europe, mais ne jamais s'inféoder aux Européens; rester Hova avant tout, telle avait été la règle de conduite des souverains de l'Imerne. Même au temps où Radama I^er^ paraissait avoir le plus livré son peuple aux mains des éducateurs envoyés par les missions de Londres, il refusait à James Hastie, résident d'Angleterre, l'ouverture d'une route carrossable de Tamatave à Tananarive. « Je sais trop bien, avait répondu l'avisé monarque, que cette route si belle conduirait vite les habits rouges à Tananarive. Mes chemins sont mes meilleures forteresses. *Si les Européens trouvent jamais une route pour aller à Madagascar, c'en est fait de ma puissance et de celle des Hovas* [1] »; et, pour tenir la balance égale entre les deux nations qui voulaient faire prévaloir leur influence à la cour d'Imerne, Radama I^re^ faisait adopter pour l'alphabet hova les voyelles françaises et les consonnes anglaises.

La persécution si violente exercée par Ranavalona I^er^ contre les protestants, n'eut d'autre cause que la crainte de la reine de voir l'influence de ces derniers devenir trop puissante. Pendant son court règne, Radama II aurait voulu maintenir l'équilibre entre les diverses confessions qui se partageaient ses sujets. Au fond, il paraît bien avoir été un sceptique, et s'il favorisait les Européens, c'est parce qu'ils apportaient aux Hovas les éléments d'une civilisation supérieure [2]. La reine Rasohérina fut du même avis que

[1] *Histoire politique de Madagascar*, par Macé-Descartes, p. 137.

[2] Les sentiments intimes du prince sur lesquels il fut, à l'époque, tant discuté, ont été révélés par cette lettre curieuse qu'il écrivit en 1858, au P. Jouen, préfet apostolique de Madagascar, qu'on nous permettra de citer à titre de curiosité : « Quant à la religion, que chacun suive celle qu'il

Radama. Son premier ministre, Rainivoninahitriony, ayant embrassé le protestantisme, elle n'en resta pas moins fidèle jusqu'à sa mort au culte des idoles. Rainilaiarivony ayant remplacé ce dernier, aurait bien voulu demeurer neutre entre les catholiques et les protestants. On raconte même qu'au début il avait une réelle aversion pour ces derniers et qu'il chercha par divers moyens à arrêter leurs progrès. Mais il ne tarda pas à voir dans quelle situation périlleuse il allait se trouver, s'il ne changeait pas de ligne de conduite. Déjà sa famille était passée au protestantisme. Son cousin Rainamaharavo, secrétaire d'État et ministre des affaires étrangères, se posait comme le protecteur attitré du nouveau culte et les grands du royaume le considéraient volontiers comme tel. Le protestantisme devenait un pouvoir effectif, reconnu, exerçant son influence jusque dans les provinces les plus éloignées. Seuls les conseillers immédiats de la reine résistaient, mais quand, en 1869, la reine Ranavalona II eut succédé à sa cousine, ils se laissèrent entraîner à leur tour, se mirent à la tête du mouvement protestant et cherchèrent à l'exploiter au profit de l'État. Au couronnement de Ranavalona II, le premier ministre fit au culte nouveau les honneurs d'une sorte de reconnaissance officielle. Une bible fut mise à la droite de la reine à la place d'honneur et aucune idole ne figura à la cérémonie.

Dès lors les événements se précipitèrent. Le couronnement de la reine avait eu lieu le 3 septembre, et le 28 octobre suivant commençait dans l'intérieur du palais un service religieux dont des prêcheurs malgaches eurent la direction. Deux mois après, une grande réunion avait lieu, dans laquelle on décidait le partage de l'île en circonscriptions ecclésiastiques. Tananarive fut divisé en secteurs et à chacun de ces secteurs fut rattachée une circonscription ecclésiastique rurale. Un édit royal obligea chaque village à construire une école, et l'instruction fut déclarée obligatoire. Enfin, le 21 février 1869, le premier ministre et la reine se firent baptiser tous deux, en présence d'un nombre considérable de grands du royaume.

C'est ici qu'il faut admirer l'habileté avec laquelle le gouverne-

voudra. Catholiques, protestants, mahométans ou païens, je ne puis empêcher aucune religion, ni imiter certains rois de France et d'Angleterre ni certains papes qui tuent le peuple et le font souffrir à cause de la diversité des cultes. Je crois simplement au Dieu qui a créé l'univers et je sais parfaitement que catholiques, protestants, mahométans, païens, etc., tout cela n'est que fanatisme et mensonge. Je veux la liberté de conscience et c'est ce que doivent désirer toutes les personnes sages en tout pays. Telles sont mes idées : on ne les changera pas. Elles sont comme la loi des Mèdes et des Perses que personne ne pouvait changer. »

ment hova sut faire tourner les intérêts religieux à son profit. Quatre sectes différentes du culte protestant se partageaient alors l'île de Madagascar : l'Eglise épiscopale d'Angleterre, le méthodisme, le luthérianisme et les quakers. Le gouvernement ayant à choisir entre elles se décida pour l'Eglise épiscopale, qui place au sommet de la hiérarchie religieuse le souverain de l'Angleterre. Mais embrasser sans restrictions l'anglicanisme, c'était se mettre sous la dépendance religieuse du chef de l'Etat de l'Angleterre. Que fit alors le premier ministre? Il calqua l'Eglise malgache à l'image de l'Eglise officielle d'Angleterre, avec cette réserve que le chef de la religion nouvelle serait le souverain de Madagascar. Et comme les épiscopaliens anglais, ne pouvant reconnaître à la fois comme chefs de l'Eglise la reine d'Angleterre et le souverain de Madagascar, refusaient de se prêter à un tel compromis, le gouvernement hova s'adressa aux méthodistes, qui consentirent à être les éducateurs d'un clergé indigène hova. Certes, en prêtant les mains à Madagascar, à la fondation d'une Eglise officielle, les ministres méthodistes qui, en Angleterre, sont les ennemis jurés de l'Eglise établie, manquaient aux principes constitutifs de leur confession, mais cette considération ne les arrêta point. En somme, l'Eglise officielle malgache a son originalité et sa constitution propres : elle n'est ni anglicane, ni méthodiste, ni luthérienne, ni quaker. Le chef de la religion est le souverain, roi ou reine, de Madagascar. C'est lui qui désigne et nomme les pasteurs des différents temples. Le premier ministre est une sorte de grand prêtre et les gouverneurs, les maîtres d'école, les autorités de tous genres cumulent souvent leurs fonctions avec celles de pasteurs. Avec le privilège qu'elle reconnaît au souverain de Madagascar et avec son clergé indigène indépendant, l'Eglise officielle malgache forme une secte nouvelle dans le monde protestant : c'est la confession hova.

La foi nouvelle adoptée, la reine et le premier ministre déployèrent, tout en déclarant vouloir la liberté de conscience, la plus grande ardeur pour sa propagation. Le 29 juillet 1869 eut lieu la pose de la première pierre du grand temple protestant de Tananarive. Cent mille pierres de taille entrèrent dans sa construction. Au mois de septembre, un décret ordonna de brûler toutes les idoles. Vers la fin de 1869, des évangélistes indigènes envoyés par la cour et munis de diplômes approuvés par le gouvernement se répandirent de tous côtés dans les campagnes. Entraînés par l'exemple de la reine et du premier ministre, les Hovas se convertirent en foule. En deux ans, les réunions ou assemblées chrétiennes de la seule province d'Imerne devinrent dix fois plus nombreuses, et le nombre des ministres chargés du culte public

grandit dans la même proportion. De nouveaux temples furent élevés à la hâte dans chaque village. Chaque chapelle fut remplie à l'excès. Quelques chiffres vont nous donner une idée de l'énorme accroissement numérique des adhérents du culte nouveau à la suite du patronage donné par le gouvernement.

En 1867, avant la création de l'Église officielle, il y avait 92 assemblées, 100 pasteurs, aucun prêcheur indigène. En 1869, après l'organisation de l'Église officielle, on comptait 468 assemblées, 153 pasteurs, 925 prêcheurs. Dans le même laps de temps, le nombre des fidèles était passé de 37 000 à 153 000 et celui des élèves de 1735 à 5270.

Aujourd'hui, le chiffre des adhérents de l'Église officielle s'élève, d'après le rapport de la Société des missions de Londres, publié en 1894, à 372 934; on compte en outre 91 536 élèves, 38 missionnaires européens méthodistes et 6854 pasteurs ou maîtres indigènes donnent l'enseignement à ce troupeau; il existe 1333 temples et 1200 écoles. Le budget de l'Église officielle est de 650 000 francs environ, provenant de contributions volontaires et d'un subside annuel de la Société des missions de Londres.

Mais ces chiffres, élevés pourtant, ne représentent pas toutes les forces du protestantisme à Madagascar. A côté de la Société des missions de Londres sont venues s'établir, dans l'île malgache, depuis la mort de Ranavalona Ire, d'autres sectes concurrentes : ce sont les quakers, les anglicans, les luthériens de Norvège et les luthériens-unis d'Amérique. Aucune de ces sectes ne donne le chiffre exact de ses membres. Il n'est donc guère possible de savoir au juste le nombre total des adhérents des confessions protestantes, et l'on est obligé de s'en rapporter au dire des méthodistes qui affirment que les Hovas ont embrassé le protestantisme dans la proportion de huit contre un.

Ce qui est certain, c'est que, à de très rares exceptions près, tout le monde gouvernemental appartient à ce culte. La reine et son premier ministre, les vingt membres du cabinet, les seize chefs des divers ministères, sont membres de l'Eglise officielle. Il en est de même pour treize membres des divers ministères sur quatorze, pour sept chefs de garde et de service au palais sur sept, pour quatre-vingt-quatorze gouverneurs des principales villes et forteresses de l'île sur quatre-vingt-quinze. D'après le P. Caussèque, dans tout le haut personnel de la haute administration et du haut commandement, il n'y aurait que quatre fonctionnaires qui ne fussent point protestants.

## II

### LES MISSIONS CATHOLIQUES

Depuis longtemps, les Jésuites établis à la Réunion et à Sainte-Marie épiaient le moment favorable de prendre pied à Madagascar. La mort de Ranavalona Ire vint leur offrir l'occasion désirée. Le jour même du décès de la reine, l'un d'eux, le P. Finaz, débarquait à Andevorante, à la côte occidentale, et en toute diligence gagnait Tananarive, où il précéda de quelques semaines le révérend Ellis et les méthodistes. Dès le début, la tâche des missionnaires catholiques se révéla particulièrement difficile. Ils eurent, en effet, à lutter contre les partisans des méthodistes qui prirent à l'égard de la mission catholique une attitude franchement hostile et lui firent subir toutes les vexations en leur pouvoir. Dans les premiers temps surtout, les taquineries furent nombreuses. Tantôt on faisait demander aux missionnaires dans quel but ils étaient venus s'établir à la capitale, tantôt on envoyait de hauts fonctionnaires hovas s'enquérir du nombre et de la qualité des élèves fréquentant les écoles catholiques. Heureusement les Jésuites eurent la bonne fortune de se concilier la faveur de Radama II. Ce dernier, d'ailleurs, avait toujours eu pour eux une sympathie particulière. Alors qu'il n'était que prince héritier et du vivant même de la reine Ranavalona, il avait eu la hardiesse de faire arriver secrètement le P. Finaz à Tananarive, et ne l'avait laissé partir qu'avec les marques du plus vif regret. Devenu roi, il leur ouvrit toutes grandes les portes de Madagascar. Le souverain, voyant dans l'influence catholique un contre-poids à la puissance des ministres protestants qui l'inquiétait, leur prodigua les marques d'amitié et de faveur. Il commença par établir, en dépit d'oppositions de nature diverse, les Jésuites à Andohalo, à deux pas de Tananarive, et leur concéda divers emplacements dans les environs de la capitale; il leur permit d'ouvrir des écoles, d'amener de deux à trois cents enfants hovas à leur collège de la Réunion, et alla jusqu'à faire accompagner par ses soldats leurs missionnaires allant fonder des stations dans l'intérieur, afin, disait-il, que les populations les regardassent comme ses envoyés. Malgré toutes les supplications des protestants, il enleva à leurs écoles ses enfants adoptifs et les confia aux écoles catholiques. Il entra enfin en relations avec Pie IX.

Sa veuve, Rasohérina, montra d'abord la même bienveillance envers les catholiques. Au début de son règne, elle envoyait aux

écoles dirigées par les Sœurs sa fille adoptive avec ses dames d'honneur et ses compagnes. Les grands du royaume suivaient son exemple. Elle encourageait, autant qu'il était en son pouvoir, la fondation de stations de missionnaires dans l'intérieur et faisait escorter les Jésuites dans leurs tournées. La manière dont s'y prenaient ces derniers pour fonder une mission était fort habile. Les missionnaires emmenaient avec eux une chapelle portative, une pharmacie, une harmonie-flûte et un colis d'images. La chapelle installée et la messe dite, commençait une allocution qu'interrompaient fréquemment les chants et le jeu de l'harmonie-flûte. Les Hovas, grands amateurs de musique et de chant, accouraient en foule. Quand les missionnaires jugeaient les auditeurs assez nombreux, ils procédaient à l'examen des malades, puis à une distribution gratuite de médicaments. Le reste de la journée s'écoulait en conversations sans fin sur la religion, les Européens, les sujets représentés sur les images. Le soir, une station était définitivement établie.

Les rapports entre le gouvernement hova et les missionnaires catholiques finirent par être empreints d'un tel degré de cordialité, que plusieurs, parmi ces derniers, purent croire, non sans raison, que le moment allait arriver où la reine et le premier ministre embrasseraient la foi catholique. Malheureusement, une réclamation intempestive du gouvernement de Napoléon III vint détruire toutes ces espérances. Dans son zèle à hâter la civilisation de son peuple, Radama II avait concédé à un Français, M. Lambert, qu'il avait, en outre, créé duc d'Imerne, une charte reconnaissant à une compagnie des droits presque souverains sur Madagascar. Parvenue au trône, Rasohérina n'eut rien de plus pressé que de déchirer la charte accordée par Radama. Le gouvernement de l'empereur protesta, demanda le maintien de la charte, puis finit par exiger une indemnité de 1 200 000 francs. Obliger les Hovas à donner de l'argent, c'est, paraît-il, leur arracher les entrailles. La reine paya; mais, à partir de ce moment, les catholiques n'eurent plus à compter que sur la tolérance stricte que le gouvernement hova reconnaissait à tous les cultes. Les enfants du premier ministre et des autres familles influentes furent retirés presque simultanément des écoles catholiques et envoyés chez les protestants. La reine, hésitante d'abord, finit par céder comme les autres et reprit sa fille. C'est vers cette même époque (janvier 1867) que toute la famille du premier ministre, celle de sa sœur Rasohary, son cousin Rainemaharavo, qui devait devenir le plus ardent propagateur du méthodisme, et la plupart des grands du royaume rompirent complètement avec le catholicisme.

Cependant, malgré la défection de la cour et des grands, malgré l'hostilité plus ou moins déclarée des diverses confessions protestantes, les progrès du catholicisme ne purent être arrêtés. Ayant dû renoncer, par suite de circonstances qui ne leur étaient pas imputables, à la clientèle des grands du royaume, les Jésuites concentrèrent leurs efforts sur les classes moyennes et les humbles. Ils inaugurèrent les missions rurales. De Tananarive, le catholicisme déborda dans les campagnes : d'abord dans les environs immédiats de la capitale, puis dans les divers districts de l'Imerne. Il fut propagé ensuite chez les Betsiléos et les Sihanakas, alliés des Hovas. Même des tribus indépendantes ou hostiles, comme les Antaimoros et les Bares, demandèrent aux Jésuites de s'installer parmi eux.

L'établissement de l'Église officielle malgache, en 1869, ne vint pas porter à l'œuvre catholique un coup aussi funeste qu'on aurait pu le redouter. Arguant avec habileté du principe de la liberté de conscience proclamé par la reine de Madagascar, les Jésuites surent préserver presque toutes leurs missions et les défendre contre les menées et le mauvais vouloir des fonctionnaires hovas. Les années 1871 et 1872 virent une augmentation considérable des missions catholiques; et de nouvelles églises et chapelles furent inaugurées, chaque année, jusqu'au commencement de 1883. C'est ainsi qu'à la veille de la guerre franco-malgache, on pouvait compter 163 églises catholiques construites ou en construction et 160 chapelles. Les Malgaches convertis étaient au nombre de 80 000; les élèvès qui suivaient les écoles catholiques, au nombre de 20 000. Après la guerre, les Jésuites eurent la satisfaction de trouver leur troupeau à peu près intact. Ils l'ont accru encore depuis. Un rapport, qui vient d'être communiqué par Mgr Cazet, vicaire apostolique de Madagascar, donne, pour la fin de 1894, au moment même du départ des missionnaires français, la situation de l'Eglise catholique dans le pays. Nous y voyons que le nombre total des catholiques et de leurs adhérents est de 136 175, que les postes et stations s'élèvent à 443; les églises, à 83, et les chapelles, à 277. 26 739 élèves fréquentent les écoles, et il a été établi 2 léproseries. Les résultats obtenus sont d'autant plus remarquables que les Jésuites, abandonnés à leurs seules forces, ont eu à lutter un peu contre tous, non seulement contre les menées du gouvernement malgache, mais aussi contre l'apathie et l'indifférence, pour ne pas dire plus, du gouvernement français. La maigre allocation de 20 000 francs que leur faisait le ministère français leur fut supprimée en 1871, et ne fut rétablie que quelques années après. Par suite de l'application des décrets du 29 mars 1880 à la Réu-

nion et à Sainte-Marie de Madagascar, leurs établissements dans ces îles ont été fermés. On a compromis ainsi la source de leur recrutement. Peu s'en est fallu même que ces décrets n'aient été appliqués à Madagascar !

## III

### L'ÉTAT MORAL DU PEUPLE HOVA ET LA MISSION DE LA FRANCE

En somme, le peuple hova tout entier s'est converti au christianisme et avec lui une notable partie des Betsiléos, des Sihanakas et des Betsimisarakas, ses alliés. C'est un effort considérable et tel que, depuis plusieurs siècles, aucun peuple de l'importance des Hovas n'en a accompli de pareil. Mais on ne saurait nier ce qu'il y a eu, dans cette conversion en masse de tout un peuple, de superficiel.

A la vérité, les Hovas qui se sont convertis au catholicisme l'ont fait de leur plein gré et en toute connaissance de cause ; il a pu en être de même des Hovas qui ont embrassé le protestantisme avant l'avènement de Ranavalona II. La conversion des uns et des autres a été le résultat d'actes spontanés, individuels, et soit protestants de la première heure, soit catholiques, ils ont prouvé la solidité de leurs convictions, les premiers en confessant leur foi sous la reine Ranavalona I$^{re}$, les seconds en demeurant inébranlablement attachés, pendant la première guerre franco-malgache, à la religion qu'ils avaient embrassée. Mais ces deux catégories de convertis ne constituent qu'une très faible minorité du peuple hova. Tous les autres qui, à l'avènement de Ranavalona II, se sont ralliés à l'Eglise d'Etat malgache ont voulu surtout se conformer à l'exemple donné par la reine et les grands du royaume. Très respectueux de l'autorité, ils ont tout simplement accepté le culte que patronnait le gouvernement. Lors de l'établissement de l'Eglise officielle malgache, les missionnaires de la Société de Londres ne se sont pas mépris sur le caractère et la nature des conversions qui ont eu lieu alors, et n'ont fait aucune difficulté d'en convenir. « Les nouveaux convertis, dit le révérend Sibrée, dans son livre sur la Grande-Ile, ne sont chrétiens que parce que le gouvernement favorise le culte établi, et ils seraient devenus probablement catholiques romains ou même mahométans avec autant de facilités, si leurs chefs eussent favorisé ces formes de religion. » Le rapport officiel de la Société des Missions de Londres pour l'année 1871, n'est pas moins explicite : « Le rapide développement du christianisme à Madagascar a été, il faut l'avouer en toute franchise, dû en grande partie à

l'influence du gouvernement. » D'ailleurs, comment en eût-il pu être autrement? Les *évangélistes* étaient installés dans leur poste avec tant d'apparat et une telle escorte d'officiers et de soldats, que les gens des campagnes les regardaient volontiers comme de nouveaux maîtres imposés par la reine. « Dans chaque gros village, écrivait, en 1871, un agent de la Société des missionnaires de Londres, il y a des chefs responsables qui regardent comme un de leurs devoirs de veiller à ce que le peuple fréquente le temple le dimanche. Comme ce jour-là il n'y a pas d'autre corvée, les gens considèrent la réunion au temple comme la corvée du jour et s'y soumettent sans résistance [1]. »

Effectuées dans de telles conditions, les conversions au christianisme officiel ne pouvaient être que nominales; elles ne pouvaient avoir d'autre résultat que l'adoption du culte extérieur et n'exercer qu'une influence des plus restreintes sur les mœurs des Malgaches : c'est ce qui a eu lieu, en effet. Après comme avant leur conversion, les Hovas ont gardé leurs défauts et leurs vices, tout comme leurs qualités natives. Ils ont continué à s'adonner à l'alcoolisme et sont restés, au dire des Européens, profondément immoraux. Ils n'ont pas modifié leur organisation sociale. Malgré tous les efforts, on n'a pu obtenir d'eux la suppression de l'esclavage. Un tiers du peuple malgache est aujourd'hui esclave des deux autres tiers.

D'ailleurs, en obligeant le peuple à accepter le christianisme, le gouvernement hova ne cherchait guère à transformer les mœurs de ses sujets; il voulait uniquement fortifier son pouvoir en réunissant dans ses mains à l'autorité politique l'autorité religieuse. L'amélioration morale et sociale du peuple lui importait peu. Depuis l'établissement de l'Église officielle, aucune réforme sérieuse n'a été tentée par lui. Le peuple a été, comme par le passé, opprimé par la corvée et les exactions de toutes sortes : chaque fonctionnaire hova a continué à vivre, comme on dit, de sa fonction, l'administration de la justice est restée aussi vénale; c'est toujours celui qui paye le plus qui a raison dans un procès. La sécurité n'a pas été mieux assurée; la foi aux engagements et aux contrats mieux tenue: la méfiance envers les étrangers n'a pas diminué : la loi malgache qui défend à tout Européen de devenir possesseur du sol n'a pas cessé d'être appliquée avec la même rigueur.

Dans ces derniers temps les abus ont été si criants, l'incapacité et l'impuissance de l'administration ont été telles que ceux-là qui avaient été les plus fidèles soutiens du système gouvernemental

[1] Rapport officiel de la Société des missions de Londres (1871).

actuel en sont arrivés à souhaiter sa suppression et l'avènement d'un régime nouveau. Les méthodistes eux-mêmes qui jusqu'ici avaient tout fait pour battre en brèche notre influence ont fini par reconnaître que le remède aux maux dont souffrait le pays serait l'établissement de la domination française. « L'expérience de ces dernières années, a dit tout récemment à Eastbourne le missionnaire anglais Cousins, qui revient en Angleterre après trente années d'apostolat passées à Madagascar, me permet de douter sérieusement que les Malgaches soient capables de se gouverner eux-mêmes. Le gouvernement malgache opprime les pauvres, traite les hommes libres plus mal que les esclaves et les dépouille de leurs biens par la fraude. La population malgache serait plus heureuse sous la domination française et le devoir des missionnaires est de rester neutres dans le conflit actuel. » Déjà, en 1891, le révérend Richardson, chef de la mission méthodiste à Madagascar, ne s'était pas exprimé autrement dans le compte-rendu annuel de la Société des missions de Londres et avait admis que l'établissement d'un protectorat français réel serait un grand bien pour le peuple hova et pour la mise en valeur des richesses naturelles de l'île.

Aveu qu'on pourra trouver tardif, intéressé peut-être, mais fort important à relever dans la bouche de ceux qui se sont si complaisamment prêtés à l'établissement de l'Église officielle malgache. C'est, sous une forme voilée, la constatation de l'impuissance de cette institution à faire entrer les Malgaches dans les voies de la civilisation européenne.

Ce que n'ont pu faire les méthodistes ni leur Église officielle, la France va le tenter. Relever le niveau moral du peuple hova, tirer parti de ses qualités, telle est désormais, avec la mise en valeur des ressources naturelles de l'île, la tâche qui nous incombe. Il faut espérer que nous saurons nous en acquitter à notre honneur.

D[r] Rouire.

---

# UN POÈTE ITALIEN

# GIACOMO ZANELLA

L'abbé Giacomo Zanella ne jouit point, de son vivant, d'une renommée éclatante; mais, depuis quelques années, l'Italie s'occupe de lui et lui fait place parmi ses poètes de choix. Le recueil de ses *Poésies* a été plusieurs fois réimprimé; il forme deux gracieux volumes de la collection elzévirienne Le Monnier, auxquels il faut ajouter la série de sonnets publiés sous le titre de l'*Astichello*, un volume de *Versions poétiques* et deux volumes d'études critiques. Une œuvre, comme vous le voyez, qui ne s'impose point par sa masse. Peu à peu, cependant, elle a fait son chemin : en 1889, M. Antonio Fogazzaro lui consacrait une de ces conférences singulièrement éloquentes et pleines d'aperçus profonds dont il a le secret. Vers la même époque, un comité se formait à Vicence pour élever un monument à la mémoire du poète. Ce projet ayant heureusement abouti, M. Fidèle Lampertico, qui en avait été, je crois, l'un des initiateurs, a complété sa tâche en consacrant à Zanella tout un volume de *Souvenirs*, un volume touffu et précis, dont la première partie est une biographie très minutieuse, tandis que la seconde constitue une analyse raisonnée, une sorte de commentaire explicatif de l'œuvre du poète. L'une et l'autre sont exécutées avec une intelligence à laquelle on ne trouverait rien à reprocher, sinon peut-être un souci un peu excessif de tout dire. M. Lampertico nous renseigne complètement et abondamment : en fermant son volume, on a de son auteur une idée très claire; et en le faisant connaître, il le fait aimer; j'imagine que c'est précisément là le but qu'il s'était assigné.

## I

Bien que la biographie, telle que M. Lampertico l'a établie, ne remplisse pas moins de la moitié de son volume, Zanella n'a point d'histoire. Pour lui en faire une, il faut insister sur tous les détails de sa vie, qui a manqué d'éléments romanesques et d'imprévu. Il était né en 1820, à Chiampo, dans la province de Vicence. Son père

tenait un de ces commerces de produits de toutes sortes comme on en trouve dans les grosses bourgades. Ses années d'enfance lui ont laissé un profond souvenir qu'il a souvent chanté : « Errer le long des rives des torrents, pénétrer en frissonnant dans les grottes où les traces des pics gravées dans les rocs racontent de rustiques légendes; au printemps, suivre à travers les prés la note railleuse du coucou, qui, toujours entendu et jamais vu, me faisait mille fois tourner les regards vers le ciel, vers les arbres, vers les broussailles et les sources; me balancer sur les douves des ponts, et sortir du moulin les habits et les cheveux blancs de son, — telle fut la courte odyssée de mon enfance. » Ainsi, dit-il, dans son poème de *Dominique* où, parmi les souvenirs de ses premières années, il évoque la figure d'un vieux soldat des guerres d'Espagne qui le berçait de récits épiques. Cette heureuse existence, cependant, ne dura guère : Zanella avait neuf ans quand son père le conduisit au gymnase de Vicence. Il avait trop joui de la vie des champs pour se plaire dans une cour noire. Il travailla pourtant avec zèle, suivit en bon élève la filière des études théologiques, et fut ordonné prêtre en 1843. Nommé aussitôt professeur de philosophie et de lettres du lycée de Vicence, il se consacra dès lors à l'enseignement, qu'il aimait, et qu'il ne quitta guère que pendant quatre années, sous le régime autrichien, avec lequel il avait eu maille à partir. « Nul ne savait aussi bien que lui, dit M. Lampertico, se concilier l'âme des jeunes gens. Nul n'aurait pu dire comme lui : j'aime et je serai aimé. » Dans le fait, les jeunes gens qui furent ses élèves, comme M. Lampertico et M. Fogazzaro, semblent lui avoir voué un véritable culte. Ses succès dans sa carrière lui valurent d'être appelé à la chaire de littérature italienne de l'université de Padoue, dont il devint aussi recteur. Ses cours étaient fort suivis. Ils roulaient de préférence sur les grands poètes du *Trecento* et du *Quattrocento*, et le professeur s'efforçait d'en rattacher l'étude à quelques-uns des problèmes de notre temps : « Je suis plongé dans le *Paradis* de Dante et dans la foule de ses commentateurs, écrivait-il en 1869 à l'un de ses amis : j'ai beaucoup d'auditeurs, dans l'âme desquels je me suis proposé de faire entrer quelques principes plus précieux que les observations esthétiques ou historiques. Imaginez que les deux premiers vers m'ont fourni l'occasion de toucher à Darwin et à la transformation des espèces. Je me suis aperçu que les étudiants en étaient favorablement impressionnés. Le poète me couvre de son grand bouclier, qui me permet de ménager mes armes. Dieu veuille m'assister jusqu'à la fin ! » Ces derniers mots trahissent une angoisse : en ce moment déjà, en effet, la santé de Zanella était fort ébranlée. Bien qu'il fût

d'esprit robuste et de volonté forte, armé par son caractère et par ses croyances contre les suggestions dangereuses de l'imagination, il était tombé, depuis quelque temps, dans une singulière mélancolie, dont on trouve plus de traces dans ses lettres que dans ses vers : « Je ne sais comment cela se fait, écrivait-il, mais je suis souvent envahi d'une telle tristesse, que je ne puis la vaincre. Elle est passagère; mais, en ce moment, elle me pèse sur le cœur; et ce qui m'afflige le plus, elle me rend fâcheux à mes amis. Il ne faut pas croire que ce soient des malheurs réels ou de tristes pressentiments; je pense que mon mal vient d'une certaine irritabilité nerveuse que j'ai toujours eue et qui, depuis quelques années, tend à augmenter. Il y a des jours, quand le ciel est nuageux et que souffle le *sirocco*, où je sens un poids énorme sur ma poitrine. » Cette souffrance était telle qu'elle l'obligeait parfois à interrompre sa leçon. La perte de sa mère, avec laquelle il vivait dans une très grande intimité, acheva de le désemparer. Il se plaint alors de l'*épouvante* avec laquelle il se sent seul sur la terre; il est plongé dans « d'épaisses ténèbres »; quand il est seul, après un long deuil, il se trouve « comme un enfant ». Longtemps après, encore, il aimait à se demander, dans les cas difficiles : « Qu'en dirait ma mère? » Et il se remémorait ses chères paroles. Avec les années, le poids de sa solitude s'aggrava : comme tous les mélancoliques, il se trouvait « différent » des autres hommes : non toutefois pour s'enorgueillir de cette *différence*, mais pour en souffrir. Le moment arriva où cette tristesse maladive et ce nervosisme inquiet vainquirent son énergie : en 1876, il renonça à son enseignement. Sacrifice pénible, qui lui coûte beaucoup. Mais il y trouva quelque compensation : la modeste pension que lui faisait le gouvernement lui permit de construire une petite maison, un *villino*, dans cette campagne de Vicence où il avait vécu ses premières années, près du petit ruisseau, l'*Astichello*, qu'il a si bien chanté. Il put alors goûter tout entière la joie de s'abîmer dans cette « infinie beauté de la nature » qu'il comprenait si bien. Mais la nature ne parle pas la même langue à l'enfant et au vieillard : il ne retrouve plus ses joies d'autrefois. De plus en plus, il s'enfermait dans la retraite. En 1887, l'éminent député de Florence, Ubaldino Peruzzi, l'invita en vain à venir assister aux fêtes inaugurales de la façade du Dôme : il ne put. Il souffrait déjà de l'affection qui devait l'emporter l'année suivante.

Vous le voyez, une vie unie et très simple, utile, laborieuse et modeste. Il ne semble pas que Zanella ait connu aucune ambition. A deux ou trois reprises, des prédications éloquentes, dans lesquelles il avait touché aux préoccupations du moment, lui valurent des témoignages de popularité. Il ne fit rien pour l'entretenir : du

haut de la chaire où il montait quelquefois, il disait ce qu'il croyait devoir dire par pur amour de la vérité, indifférent aux avantages qu'auraient pu lui procurer ses paroles. Les mêmes principes inspiraient son enseignement dans lequel, à l'inverse de beaucoup de professeurs brillants, il songeait à ses élèves plus qu'à lui-même : désintéressement qui lui a valu leur longue reconnaissance. Quant à ses poèmes, bien qu'il les soignât avec ce respect de la forme qui n'est, au fond, que de la probité, il n'en attendait probablement pas la gloire qu'il en a recueilli. Il fut donc, comme homme, un juste et un sage. Voyons ce que fut son œuvre.

## II

Elle comprend, d'abord, une large part de traductions.

L'abbé Zanella connaissait plusieurs langues et plusieurs littératures : il réfléchit beaucoup aux meilleurs moyens de faire passer dans sa langue des poésies étrangères, et se donna beaucoup de peine pour y réussir. La traduction n'était pas, pour lui, la simple et exacte transposition du texte. Suivant l'exemple et les théories de Foscolo, il la comprenait avec une extrême liberté : « L'écrivain, dit Foscolo, qui ne renonce pas en traduisant à sa faculté naturelle de poète (et celui qui l'a sentie en lui ne peut la renier sans tomber dans la stupidité) a pour devoir principal de plaire à ses compatriotes; d'où résulte pour lui le droit d'user des moyens qui tendent le plus efficacement à ce but. Il peut donc ennoblir par ses phrases la pensée qui, littéralement traduite, paraîtrait triviale; il peut la concentrer, pour qu'elle brille d'un éclat plus énergique, et l'élargir pour lui donner plus de clarté; il peut changer l'ordre de la composition dans les parties secondaires, de manière à présenter l'œuvre sous un autre aspect pour l'ossature littérale, à condition que l'effet poétique demeure le même. » Zanella ne dit pas autre chose lorsque, en racontant les efforts que lui a coûtés sa traduction de Théocrite, il expose les raisons pour lesquelles il a « élargi le texte ». — C'est là un système qui me paraît rempli de dangers, car il ouvre un vaste champ à l'arbitraire, et permet de dénaturer la pensée ou la forme étrangère sous prétexte de plaire à des lecteurs d'autre langue et d'autre race. Dans le fait, il ne me semble pas qu'en appliquant sa doctrine, Zanella ait toujours atteint son but. Je prends, pour exemple, la gracieuse élégie de Millevoye que tout le monde connaît, la *Chute des feuilles :*

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre;

Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste et mourant à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Les bois chers à ses premiers ans...

Ce qui, en français, fait le charme de cette pièce, ce qui en marque le caractère, c'est la facilité abandonnée du ton et du style, la grâce mélancolique des petits octosyllabes, à la fois abondants et sobres qui, sans en avoir l'air, disent tout ce qu'ils veulent dire. Ce caractère disparaît dans la traduction italienne :

*L'aura autunnal dell' ingiallito amanto*
*Tolto alle querce avea coperto il suolo;*
*Nuda la selva traluceva; il carito*
*Sopito era nell petto all' usignuolo.*

*Triste e già moribondo in sull aurora*
*Di sua giornata infermo giovinetto*
*Lento moveva, una fiata ancore.*
*Pel bosce a' suoi fiorenti anni diletto...*

Ceux mêmes qui ne comprennent pas le sens des mots peuvent juger combien le mouvement est changé et ralenti. Pareillement, l'expression est comme attristée! le charme de la douce petite pièce s'est évaporée...

Mais les traductions, bien qu'elles constituent une partie importante de l'œuvre de Zanella, ne nous arrêtent guère : quelque soin, quelque désintéressement, quelque conscience qu'il mette à son travail, un traducteur ne fait jamais qu'une besogne ingrate, sa poésie personnelle présente un bien autre intérêt.

Il se faisait de la poésie une idée très haute à la fois et très spéciale. Dans une pièce qui date de 1868, le poète lui apparaît sous la figure d'un « pêcheur mélancolique..., assis sur un rocher ardent » : de temps en temps, il lance dans l'onde qui bouillonne à ses pieds un vase d'or précieux, « une belle amphore de travail attique ». La « néréide amoureuse » y dépose tantôt une perle, tantôt une coquille, qu'il recueille pieusement, comme un don du vert Océan. L'image ne manque pas de beauté, et dégage un sens assez clair : le poète est un être à part, qui cherche une inspiration en lui-même, en attendant qu'elle jaillisse du spectacle de la nature, de la contemplation ou de la rêverie; l'œuvre qui s'accomplit en lui est une partie inconsciente, puisque c'est le vague ou « la néréide » qui dépose la perle dans son amphore; mais cette amphore doit être belle, d'un travail précieux; ce qui signifie

évidemment que le poète doit orner son esprit, doit en faire un vase toujours digne de recevoir l'hommage attendu des flots, doit être lui-même, en quelque sorte, une œuvre d'art, préparée savamment et de longue main. N'est-ce pas là comme une fusion de la conception romantique et de la conception classique de la poésie? Ce sont les romantiques qui, les premiers, ont isolé le poète, soit sur un rocher, soit dans une tour d'ivoire : l'image du « pêcheur mélancolique » est bien à eux. Mais, d'autre part, cette lente attention qui lui est recommandée, le métal précieux dont on veut que soit son amphore, le « travail attique » qu'elle doit représenter, tout cela nous ramène à la tradition latine, à l'idée de l'art qu'ont préconisée, dans le monde moderne, les admirateurs, les fauteurs et les imitateurs de la culture antique. Si, comme tous les hommes de son âge, Zanella a subi fortement l'empreinte du romantisme, il est cependant demeuré classique, étant *latin* jusqu'aux moelles; « aucun de nos poètes de ce siècle, dit très justement M. Fogazzaro, ne s'est plus imprégné que lui, à la surface, de littératures étrangères, tout en restant, autant que lui, intact dans son cœur. Il s'est assimilé tout ce qu'il a pu trouver dans les poètes étrangers de clair, de correct, de mesuré, de conforme au caractère italien; sa nature a inexorablement refusé le reste. »

Ce *latinisme*, qui est le fond même de son âme, se manifesta curieusement dans une des rares satires qu'il ait écrites, et qui est justement une apologie des Latins, dans la pièce intitulée : *Pour certains philologues allemands* (1838). Il en a, disait-on, emprunté la première idée au fameux poème de Sébastien Brant, *la Nef des fous*. Un vaisseau est parti, un beau matin, des rives de la Baltique, chargé de philologues. « Les adorateurs de l'Idée inconsciente, fils de Barberousse et de Luther, donnent allègrement le baiser d'adieu aux nymphes de l'Elbe et de la Sprée. Ils emportent avec eux une bonne provision de biscuits, de saucisses, de bière et d'eau-de-vie; ils font voile vers le sud, « où les appelle « un immense désir de science non vulgaire ». En route, leurs propos roulent sur l'avenir de la race germanique, et ils tombent d'accord que le règne des Latins est fini. On les a surfaits, selon eux, pendant des siècles : Cicéron n'était qu'un bavard, Tite-Live qu'un abject courtisan; Ovide a falsifié les mythes, Virgile est trop mol et trop soigné; bref, l'inventaire du « Pinde latin » est tout à fait lamentable. Ce sont les Grecs, les Grecs seuls qui ont mérité la « couronne poétique ». Ensuite « les neuf muses ont passé de l'Hélicon au Hartz, en laissant à peine tomber en passant quelques gouttes de leur coupe de nectar sur le sol roman ». Et l'on s'écrie : « Les Grecs! les Grecs! rendons à Junon son nom natif d'Hira;

que Jupiter redevienne Zeus; que Pluton soit Hadès et Neptune Poseidon; et, comme en ses beaux jours, que la terre aimée des dieux soit l'Hellas, que les barbares Latins appelèrent Grèce... » Cependant, le vaisseau aborde à une petite île, au milieu de l'Océan, « entourée de brume et de mystère ». Là se trouvent réunis les héros de tous les temps, ceux de l'épée et ceux de la pensée, qui boivent le long oubli du passé aux eaux tranquilles d'un ruisseau. Or, parmi les personnages qu'ils aperçoivent dès leur débarquement, nos docteurs reconnaissent avec étonnement les plus sages et les plus grands des Grecs fraternisant avec les Latins : Homère ne dédaigne pas de s'entretenir amicalement avec « le bon Virgile », et rien n'indique qu'entre ces bienheureux il y ait aucune trace d'inégalité. Frappés de stupeur à ce spectacle qui renverse leurs théories, les voyageurs ne trouvent que des sons rauques pour offrir leurs hommages aux vieux maîtres, dont les visages se rembrunissent en les écoutant :

« Ici, je ne sais pas si je dois poursuivre l'histoire, ou s'il serait plus honnête de me taire.

« D'une part, en effet, je suis retenu par le respect que je dois aux grands d'outre-monts, riches de candeur autant que de science, qui ont ouvert toutes les sources de l'antiquité; d'autre part, l'amour de l'Italie me pousse à punir leur jactance.

« En ce jour-là, l'âne du vieux Silène était mort; et certains fous de satyres, après l'avoir écorché, avaient empli sa peau de feuillage et de foin. Les esprits divins ordonnèrent qu'on donnât ce jouet aux voyageurs,

« En souvenir du chemin qu'ils avaient parcouru sans boussole à leur poupe, et pour qu'il témoigne splendidement auprès de leurs neveux de leur zèle infatigable et de leur art à expliquer les parchemins antiques. »

## III

On ne m'en voudra pas, j'espère, de m'être arrêté un peu longuement à ce morceau, qui nous livre bien l'esthétique de Zanella : en lui aussi, l'on pouvait saluer un bon ouvrier de cette « renaissance latine » dont on parle beaucoup depuis quelque temps, — plus que de raison, peut-être, car, depuis bien des siècles, ce génie latin n'a jamais cessé de fleurir. La satire, d'ailleurs, n'était point le genre préféré de Zanella : d'esprit bienveillant, attentif et grave, il assistait sans aigreur aux spectacles du monde. Et, parce qu'il aimait ardemment la poésie, il ne se donna exclusivement à aucune de ses formes. Son œuvre est très variée : il a écrit plusieurs poèmes narratifs ou philosophiques, des odes, des sonnets

dont quelques-uns peuvent figurer à côté des meilleurs qu'ait produits la muse italienne, des poésies religieuses, politiques, sociales, et même des morceaux pour les enfants. Ses poésies religieuses sont, je crois, les meilleures, celles dans lesquelles il est le plus complètement lui-même, celles qu'il tire directement de son propre fonds. Elles permettent à M. Fogazzaro de rattacher son maître bien-aimé à la grande tradition de la poésie italienne, de lui marquer auprès des trois poètes catholiques, Dante, Tasse et Manzoni, une place qui est peut-être un peu trop haute pour son génie. Zanella, en effet, n'a pas le *souffle* de ces grands hommes : aucune de ses compositions ne pourrait être comparée aux œuvres qui les ont illustrés. Mais quelques-unes sont cependant d'une grande beauté, — plus éloquentes pourtant que vraiment poétiques, — et rappellent quelques-unes des plus nobles effusions de la lyrique chrétienne. Ecoutez, par exemple, ce que lui dit la voix qui lui parle dans les ténèbres de sa veille :

O heureuse l'âme qui entend
Du Seigneur la simple parole
Qui vient à elle en murmurant, et qui reçoit
De la lèvre éternelle ce mot qui console!

Heureuse l'oreille à qui n'arrive pas
Le vain bruit des événements de la terre,
Mais qui écoute les accents de l'éternelle Vérité,
Toujours près des humbles!

Et heureux les yeux fermés à la splendeur du monde,
Et nuit et jour ouverts,
Dans l'épaisse obscurité du cœur,
A contempler les secrets de Dieu!

Tu demandes la paix? De tes sens, ô mon fils,
Ferme la porte : ainsi seulement, il te sera permis
D'entendre la voix qui, légèrement, murmure
A l'oreille de ceux qui souffrent et leur dit :

O âme inquiète, je suis ta paix,
Je suis ta vie. Recueillie en mon sein,
Que ta fière raison se taise
Pour écouter le Seigneur avec soumission.

Cela n'est-il pas d'un grand sentiment, exprimé avec force et magnificence? Et presque chaque fois que l'abbé Zanella fait vibrer cette corde, il en obtient les mêmes nobles sons. Souvent aussi, c'est à d'égales hauteurs que le conduit le spectacle des choses humaines. Ses poésies politiques et sociales procèdent de la même source : Zanella n'est point un homme de parti, qui jette ses

haines et ses préjugés dans un des côtés de la balance où oscillent les destinées des nations. C'est un penseur, épris de justice et de bonté, qui traduit en belles images ou en strophes éloquentes les impressions, presque toujours douloureuses, que suscite en lui le jeu des événements. Je voudrais, pour que nos lecteurs en pussent juger par eux-mêmes, leur traduire tout entière la belle pièce qui parut, en septembre 1870, dans le *Nuova antologia*, sous ce titre : *France et Prusse*, et qui se trouve dans le premier volume de *Paris*.

Jamais d'arbres, d'eau, de silence, d'oubli, plus profond désir, ne me vint au cœur; jamais, si fier et intense, ne me pressa le souci de me mêler à la vie immense de la nature.

Je voudrais changer de dépouille; ce masque humain, je voudrais le jeter loin de moi. Oh! si j'étais la feuille qui oppose au soleil son petit écran, pour défendre la faible fleur!

Quand je me regarde dans ton visage, ô mortel, une angoisse m'assaille, qui me retient tremblant. Du doigt divin, j'y cherche en vain la trace; je n'y retrouve que l'hyène assoupie.

Je rêvais. Je voyais l'humanité mûre se mouvoir, tranquille, par un sentier de fleurs. Je rêvais qu'éteinte était toute querelle d'oppresseurs et de victimes, et que des âges meilleurs fermaient les blessures réciproques.

Avec des lauriers dans leurs chevelures, je voyais Uranie et ses sœurs descendre, puissantes servantes, dans le laboratoire; et dans le port tranquille, frissonner les pavillons fraternels de riches marchands inconnus.

Je voyais l'Amour fraternel assis comme sur un autel, près du berceau du pauvre, à côté du travailleur affaibli par la fortune adverse, partout où se montre une souffrance, oh! spectacle désirable!

Je rêvais. Rives du Rhin, lugubres demeures brûlées, dites si des cœurs de frères ont battu dans le sein des hommes! Ah! que pour des causes légères, nous lâchons notre cruauté, et que de petits morceaux de terre boivent à flots notre sang!

Comme une vapeur qui lèche le sol marécageux, jusqu'à ce qu'un vent enflammé l'emporte ailleurs; ainsi, de l'Isaar et des plaines boisées de l'Oder, un peuple entier s'est levé...

... Et de la belle France, les vallées ont vu de nouveau les lances de Mérovée et les chevaux d'Attila.

Ici, où je suis, c'est la paix de midi : dans l'ombre fraîche du bois voisin, l'oiseau se retire et se tait; dans le champ où le mari, depuis l'aube, sème ou récolte, la femme et ses enfants s'assoient pour le court repas.

Je regarde et je pleure. Oh! combien de sang coule ailleurs! Com-

bien d'épouses et d'orphelins pleurent! L'espoir des laboureurs monte au ciel en fumée, et les vastes maisons de l'industrie ne sont plus que poussière.

Et tu t'appelles civilisé, mon siècle? Est-ce que l'art s'affine de la misère horrible des frères?...

... Ormes fidèles, que de fois vous m'avez couvert de votre ombre! Oh! la voix lâche ou féroce des hommes que je n'ai pas entendue! Quel rouge me monte au front, quand je pense! Et mes larmes ne peuvent laver tant de honte et de crimes!

Tant qu'il y aura des mains humaines rouges de sang humain, et que des familles mendieront leur pain, fais-moi ignorer, ô ciel! de quelle race je procède, et que je me croie le frère des herbes et des fleurs!...

Zanella était bien un homme de son temps. Il avait grandi, il s'était formé pendant cette belle période du siècle qu'a violemment fermée la catastrophe de 1870, pendant cette époque bénie où les idées de paternité, de charité, de progrès libre et pacifique couraient dans l'air, où la haine semblait bannie du cœur des hommes, où la terre paraissait mûrie pour les moissons de la paix. Heureux temps, petit « âge d'or » égaré entre deux « âges de fer », dont j'aime à croire que l'avenir dira la grandeur, quand l'humanité répudiera enfin la période maudite où nous sommes, toute de sourdes colères, de rancunes grondantes, de redoutables menaces...

S'il est le poète des grandes idées religieuses, de la foi, de la paternité, de la bonté, Zanella est plus encore, je crois, le poète de la nature paisible et modeste. Retiré dans son humble *villino*, jouissant, de toute son âme profonde, des champs, des arbres, de l'eau qui court, des oiseaux qui chantent, il a dit, avec un charme infini, le recueil de sonnets qui porte le nom de sa rivière, l'*Astichello*, les intimes pensées que lui suggérait au jour le jour sa communion avec les choses. Rappelez-vous Horace, le citadin par excellence, parlant du bonheur qu'il aurait à se retirer dans un petit champ, pour y vivre selon la nature. Mais, c'est ici un Horace très moderne, beaucoup plus sincère, qui possède l'instinct réel de la vie champêtre, qui sait tout regarder, tout voir, tout comprendre, et dont chaque vers traduit une impression vraie, un ravissement vécu. Permettez-moi de cueillir, presque au hasard, quelques-unes de ces fleurs agrestes dans le bouquet odorant et choisi qu'est le petit volume :

La nuit est chaude. Au lieu des étincelles qui jaillissent du fer rouge sous les coups du marteau, des milliers de lucioles voltigent dans les prés.

Dans les eaux claires et tranquilles de l'Astichello tremble la lune; de tout côté se reposent les airs et les feuilles, et des fermes j'entends à peine y venir quelque aboiement lointain.

De toit en toit, avec un cri plaintif, s'envole la chouette qui convoite les nids des jeunes hirondelles.

Mais, comme opprimé par toute cette paix de la terre et du ciel, de temps en temps le rossignol lance une roulade et se tait.

Nuages agiles, comme est beau votre aspect changeant, quand, tel un troupeau fugitif, vous fuyez devant le vent, dispersés dans la voûte éthérée,

Tantôt passant de la pourpre au topaze, ou chamarrés de feu, ou brodés d'argent, les uns avec des allures de centaures énormes, d'autres avec des dents de monstres marins,

Comme font les caravanes au désert, vous traversez l'air en multitude, sans conserver ni forme ni couleur,

Toujours nouvelles, toujours antiques. Ainsi passent au-dessous de vous les races humaines, en laissant, comme vous, une trace.

*
* *

La montagne a la tête blanche de neige. Ainsi, devant un vieux maître, sur l'humble banc, sied une troupe d'enfants, humble et muette;

Les collines plus basses, dont la bise précoce à la morsure aiguë laisse encore les flancs dénudés, lèvent leur dos exposé au soleil.

De la lèvre du vieillard coule, pour nourrir les jeunes esprits, un fleuve de sagesse dorée. Du sommet chenu

De la montagne descendent vers les vallées les torrents bienfaisants dont l'écume sonore apporte aux nations l'or et la santé.

*
* *

Passe, ô monstre fumant! que ton sifflet aigu raille le laboureur qui, penché haletant sur la herse, demande à la glèbe son tribut annuel.

Pour moi qui, assis sous le vieil orme, ouvre l'espace à mes rêveries, tu romps mon paisible repos et m'envoie comme un salut d'ironie.

Passe, Typhée ailé! Asservis les monts et les vaux! Relie entre elles des nations ennemies; ouvre les sources de l'or au vulgaire cupide.

Mais rappelle-lui que ses jours sont pareils à la vapeur fuyante, et qu'il n'y a pas de trésor qui vaille la paix d'un asile champêtre.

Les cinquante sonnets du recueil ne sont point inférieurs à ceux que je viens d'en détacher; c'est toujours la même observation exacte et poétique de ce qui tombe sous les yeux, le même sentiment délicat et profond de la vie des choses dans son rapport avec celle de l'âme.

On comprend qu'une telle poésie ne soit pas destinée à des succès éclatants. Elle ne séduit pas par la splendeur des images, qui est son appât le plus universel. Plus pénétrante que brillante, plus profonde que magnifique, elle est d'un charme discret, qui ne peut guère s'exercer que sur les âmes rêveuses, tendres et douces. Pareillement, sa forme n'est point de celles qui s'imposent par des effets de splendeur aveuglante : elle est pure, grave, et d'une correction que compromettent parfois quelques provincialismes. M. Fogazzaro croit pouvoir prédire à Zanella un succès plus vif auprès de la postérité, que celui qu'il a obtenu des contemporains : « Comme la grandeur intérieure d'un temple de style classique et de justes proportions, dit-il, ne se révèle pas soudainement à l'esprit par les yeux; ainsi en est-il de son œuvre : plus elle sera méditée, plus elle paraîtra grande. Revêtue de matière antique, elle peut, de ci, de là, choquer le goût moderne, et, par conséquent, plaire aux contemporains moins qu'elle ne devrait; mais elle grandira en traversant les générations. » Il est certain que, si l'on voulait marquer la place de l'abbé Giacomo Zanella parmi les poètes italiens de la seconde moitié de ce siècle, on n'en trouverait aucun dont on pût le rapprocher. Par la pensée comme par la forme, il se rattacherait, jusqu'à un certain point, à la tradition de Manzoni ; et l'on sait que l'illustre auteur des *Fiancés* n'est guère en faveur aujourd'hui : si peu, que M. Giosué Carducci a pu le supprimer entièrement d'une Anthologie destinée aux écoles, sans soulever trop de clameurs. Mais les œuvres les plus admirées au moment de leur apparition ne sont pas toujours celles qui ont le plus de durée; et, vraiment, si l'on comparait la poésie intime et profonde de Zanella à l'œuvre toute en éclairs, en facettes, en couleurs de M. Carducci, — puisque j'ai nommé incidemment le plus acclamé des poètes de l'Italie, — la tentation serait forte de le préférer. Laissons à nos descendants le soin de choisir leurs lectures, s'ils ont encore, ce dont il est permis de douter, quelque souci de la poésie. Jugeons les contemporains à notre seul point de vue, ce qui est certainement le meilleur, puisque, après tout, ils sont des nôtres et ont écrit pour nous. Nous trouvons, je crois, que l'abbé Giacomo Zanella a droit à une belle place, que MM. Fogazzaro et Lampertico ont eu mille fois raison de réclamer pour lui.

Édouard Rod.

---

# LE RÉGIME FISCAL

DES

# CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES

---

## SON HISTOIRE ET SES PHASES DIVERSES DEPUIS QUINZE ANS[1]

---

## VI

Pour injuste qu'elle fût, la partie de la loi de 1884 qui réglementait l'impôt sur le revenu avait du moins le mérite de la clarté. Sa mise en pratique n'a donné lieu à aucune contestation entre le fisc et les contribuables : les congrégations se sont ingéniées pour faire face aux lourdes charges que leur imposait la taxe nouvelle et elles ont régulièrement payé. Aussi peu équitables, mais moins bien rédigées, les dispositions qui avaient trait au droit d'accroissement ont donné lieu à des difficultés nombreuses, à des procès multiples, et leur texte a permis à l'administration d'aggraver encore la rigueur de la loi.

Nous avons déjà exposé la portée de la législation de 1884 au sujet du droit d'accroissement : la taxe est due par les « associations religieuses » sans qu'il y ait à se préoccuper des clauses insérées dans les statuts. Il nous faut examiner comment cette règle fut ramenée à exécution. Quelques mois à peine après la promulgation de la loi, la direction générale de l'enregistrement tirait du texte une conséquence bien imprévue. Elle disait en effet à ses agents : « Il en est de ce droit, — le droit d'accroissement, — comme de l'impôt sur le revenu. Il atteint *toutes* les congrégations *sans exceptions*, celles qui sont *autorisées* comme celles qui ne le sont pas... Sous ce rapport, la loi nouvelle a une portée plus étendue que la loi de 1880, qui laissait en dehors de son action les congrégations recon-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1895.

nues[1] ». Si on veut se souvenir des explications générales que nous avons déjà données sur le droit d'accroissement, aussi bien que des considérations qui furent invoquées par le législateur de 1880 pour le légitimer, on n'aura pas de peine à comprendre que la prétention nouvelle de l'administration fut accueillie par un vif étonnement et qu'elle causa au sein des ordres religieux reconnus une émotion profonde. Pouvait-il être question pour eux d'acquitter cette taxe? La négative n'est pas douteuse. Dans ces sociétés, outre que, par suite du défaut de droit personnel des membres, il n'y a jamais d'accroissement, il est déjà un impôt, celui de mainmorte, qui est destiné à tenir lieu des droits de mutation. Si on les veut par surcroît soumettre au droit d'accroissement, c'est à la fois commettre un non-sens et les contraindre à payer à deux reprises le même impôt sous des formes différentes. Au surplus, dans tout ce qui fut dit au cours des travaux préparatoires, pas un mot ne permettait de supposer que le législateur avait voulu, sur ce point, rompre avec les précédents de 1880[2]. Le but poursuivi était clair : un grand nombre de congrégations non autorisées étaient parvenues, en modifiant leurs statuts, à éluder les dispositions de la loi de 1880. On voulait mettre un terme à cette situation, et, pour cela, il fut décidé, comme nous l'avons déjà dit, que les impôts établis en 1880 seraient payés par les congrégations religieuses, sans que, pour elles, on eût besoin d'examiner la forme de leurs statuts. Il ne s'agissait pas de modifier la législation précédente, mais seulement de l'empêcher de rester lettre morte, de supprimer les facilités grâce auxquelles certains contribuables, visés par les législateurs, mais non assez clairement désignés dans le texte, avaient pu légalement s'exonérer du payement de l'impôt. Tous les discours et rapports des défenseurs de l'article 9 peuvent se résumer ainsi : « Il y a quatre ans, nous avons fait une loi édictant des mesures fiscales contre les ordres religieux, mais à ce moment nous n'avons osé les désigner que par une périphrase. Ce défaut d'audace et de franchise a fait que nos mesures sont demeurées inappliquées. Pour empêcher que cette situation se perpétue, nous allons désigner, dans le texte

[1] Instruction du 3 juin 1885, n° 8.

[2] « La rédaction que nous proposons ne change rien aux dispositions de la loi de 1880. » (Discours de M. J. Roche, rapporteur général, *Journal officiel*, 21 décembre 1890, p. 2990.) « Il s'agit, dans l'article 9, de *rendre plus sérieuse* la perception du droit d'accroissement auquel sont assujetties en principe les congrégations religieuses, ainsi que de l'impôt de 3 pour 100 sur les bénéfices des mêmes congrégations. Les mesures que nous vous proposons, pour *assurer la perception* de ces impôts, sont rendues indispensables par l'insuffisance des articles et 4 de la loi de 1880. » (Rapport général de M. J. Roche.)

nouveau, par leur nom, ces sociétés religieuses et décider que les congrégations payeront à l'avenir les taxes créées par la loi de 1880, par cela seul qu'elles sont des congrégations religieuses. » En d'autres termes, la loi de 1884 n'était qu'un expédient, qu'une mesure d'exécution. Aussi bien, en matière de législation fiscale, il ne suffit pas du silence ou de l'obscurité d'un texte pour établir un impôt. Or soumettre les congrégations autorisées au droit d'accroissement, ce n'était pas faire autre chose qu'instituer une taxe nouvelle, puisque auparavant, de l'avis unanime, elles étaient exemptes de cet impôt. Enfin, s'il fallait un argument de plus, les évaluations budgétaires suffisaient à montrer que cette innovation n'avait jamais été dans l'esprit du législateur, puisque le produit du droit d'accroissement y était calculé d'après la valeur des biens des seules congrégations non autorisées.

Il ne pouvait donc pas y avoir de doute sérieux sur l'intention des auteurs de la loi de 1884, mais le texte manquait de clarté; il n'en fallut pas davantage à la direction générale pour dénaturer le sens de la loi, fausser son esprit et créer de son autorité privée un impôt nouveau. L'article 9 disait : « Les impôts établis par les articles 3 et 4 de la loi de finances du 28 décembre 1880 seront payés par les congrégations, communautés et associations religieuses autorisées ou non autorisées. » Sur le vu de cette formule, l'administration déclara que, par la généralité de ses termes, elle étendait le droit d'accroissement aux congrégations autorisées. En présence de prétentions qui paraissaient si manifestement contraires à la loi, les ordres religieux autorisés n'hésitèrent pas à refuser le payement de l'impôt et à soumettre le litige aux tribunaux. Mais, à part le seul tribunal d'Yvetot, la thèse de l'administration fut partout accueillie favorablement et la Cour suprême, par un arrêt du 27 novembre 1889, finissait par déclarer qu'elle n'était que la stricte application de la loi. « En matière d'impôt, était-il dit dans ce document, c'est avant tout dans le texte même qui les établit qu'il faut chercher quelle a été l'intention du législateur. » La Cour de cassation ajoutait que le texte de la loi de 1884 était « aussi formel que clair » et que, par suite, dispenser du droit d'accroissement les congrégations autorisées serait introduire dans la loi « une distinction qu'elle n'avait pas faite[1] ».

En dépit de ses allures énergiques, cet arrêt, qu'un jurisconsulte investi de fonctions officielles n'hésitait pas à qualifier d'inique, n'était pas au-dessus de la critique. Il procédait par affirmations,

[1] Pour le texte complet de l'arrêt, voir Sirey, 1890, 1re partie, p. 537. — Sous cet arrêt se trouve une note critique très sévère de M. Walh, professeur agrégé à la Faculté de droit de Dijon.

mais il omettait de donner la preuve de ses dires. Que pour interpréter la loi il fût suffisant de considérer le texte sans accorder la moindre attention aux travaux préparatoires, la chose n'est pas soutenable. Or, sur ce point, nous nous sommes déjà suffisamment expliqués pour n'avoir pas à nous appesantir. La loi de 1884 n'avait pas pour objet de créer des impôts nouveaux, mais seulement d'assurer l'exécution de la loi antérieure, de rendre recouvrables les taxes anciennes. « Nous n'établissons rien, disait à la Chambre le rapporteur général... La rédaction que nous proposons ne change rien aux dispositions de la loi de 1880; nous reprenons son texte en l'abrégeant. » En présence de ces citations, — nous les pourrions multiplier, — l'intention du législateur peut-elle demeurer douteuse? Et si on voulait, comme la Cour de cassation, se renfermer dans le seul examen du texte, la formule de la loi était-elle donc si claire et si formelle? Nous avons beau la lire et la relire, nous ne pouvons y voir qu'une chose, c'est que les congrégations autorisées ou non autorisées sont soumises « aux impôts établis par les articles 3 et 4 de la loi de finances du 28 décembre 1880 ». Or le droit d'accroissement n'était pas établi par cette loi sur les congrégations autorisées. Mais un mot qui puisse permettre de dire que l'article 9 de la loi de 1884 a fait cette extension, nous le cherchons en vain : il ne s'y trouve pas. On peut donc conclure que le texte était loin de conduire à la doctrine adoptée par la Cour suprême. Est-il besoin d'ajouter que l'équité, le simple bon sens auraient dû faire écarter cette théorie qui admet la possibilité d'un accroissement dans les congrégations autorisées, qui a pour résultat de les soumettre pour un seul et même fait à un double impôt, puisqu'elles payent déjà la taxe de mainmorte, « représentative des droits de mutation? D'une pareille décision aussi peu fondée en droit qu'injuste en fait, on a bien pu dire : *judices locuti sunt, justitia tacuit* ».

## VII

On se souvient de la fiction sur laquelle l'administration avait prétendu faire reposer le droit d'accroissement. A chaque décès, ou à chaque retraite, la société est censée se dissoudre et les membres restants recueillent la part indivise de celui qui a disparu. Une simple division du chiffre de l'actif social par le nombre des membres de l'association indique la part de chacun et par suite la somme sur laquelle le droit doit être perçu. S'il s'agissait d'accroissement résultant d'une retraite, il suffisait d'une déclaration à un bureau unique d'enregistrement, conformément au droit

commun, et un seul droit était payé comme s'il y avait eu donation entre vifs.

Mais, dans l'hypothèse, beaucoup plus fréquente, de l'accroissement survenu à la suite de décès, l'instruction du 3 juin 1884 s'exprimait dans les termes suivants : « Les accroissements se réalisant par décès sont déclarés au bureau de la situation des biens pour les immeubles et les meubles corporels, et au bureau du domicile du défunt pour les autres valeurs. » Ces lignes d'une apparente simplicité devaient avoir pour résultat de modifier profondément la loi de 1884 et à une taxe déjà lourde de substituer un impôt exorbitant : elles instituaient en effet le régime de la *déclaration multiple*, sur lequel il nous faut donner quelques explications.

Chaque fois qu'un membre d'une association religieuse vient à mourir, il y a lieu de payer le droit d'accroissement. Pour y arriver, une déclaration devra être passée, — comme il se produit d'ordinaire pour les successions, — dans chacun des bureaux d'enregistrement de la circonscription où la société possède des immeubles ou des meubles corporels. D'autre part, comme le rappelle l'instruction, puisqu'on est en matière de succession, l'article 2 de la loi du 27 ventôse an IX demeure applicable, qui dispose que « la perception du droit proportionnel suivra les sommes et valeurs de 20 francs en 20 francs, inclusivement et sans fractions ». L'application au droit d'accroissement de ce double principe devait fatalement élever l'impôt de mutation par décès entre étrangers, — qui est de 11 fr. 25 pour 100, décimes compris, — à des taux, variables suivant les espèces qui arrivèrent à égaler, parfois à dépasser le chiffre de la valeur sur laquelle le droit était perçu. Quelle que fût en effet la part dû membre prédécédé, fût-elle de 1 franc, ne fût-elle même que de quelques centimes, le droit à percevoir dans chaque bureau par le fisc ne pouvait jamais être inférieur à 2 fr. 25; pour être exact, il faudrait même dire 2 fr. 85, puisque chaque déclaration de succession doit être accompagnée d'un état du mobilier inscrit sur papier au timbre de 0 fr. 60.

Le résultat de cette manière de procéder, un seul fait permettra de l'apprécier. M. Alicot le citait récemment à la tribune de la Chambre dans les termes suivants : « C'est le cas des Sœurs de Charité. Cette société comprend dix mille personnes, ses biens sont évalués à la somme de 23 millions, ce qui représente 2300 fr. par tête. Il y a 900 maisons, et il a dû être fait 800 déclarations, parce qu'il y avait plusieurs maisons situées dans le même chef-lieu d'arrondissement. Etant donné le minimum de 20 francs sur lequel l'administration perçoit les droits de succession et le taux de 11 fr. 25 pour 100, les 800 déclarations qu'il a fallu faire ont

entraîné un payement de 2280 francs. Ainsi, pour une succession de 2300 francs, le fisc a perçu 2280 francs! En d'autres termes, il a pris toute la succession et a rendu 20 francs[1]. »

Nous pourrions multiplier les exemples, citer le cas de cette congrégation qui, pour une succession de 877 francs, fut appelée à payer plus de 1800 francs de droits, et de cette autre qui, pour 27 fr. 10, chiffre qui représentait la part d'actif du membre décédé, versa dans les caisses de l'État 229 fr. 50; et bien d'autres encore; mais ce serait sans nécessité allonger cet exposé, et il nous suffit d'avoir mis en relief les conséquences extraordinaires de la mise en pratique de la loi de 1880 pour la pouvoir discuter et en montrer l'injustice et l'absurdité.

Le procédé imposé par l'administration avait pour premier résultat de violer la loi. Ce qu'elle avait voulu, c'était soumettre les accroissements dans les ordres religieux aux droits de mutation à titre gratuit. Or le tarif de ces droits, nous l'avons déjà dit, ne peut jamais être supérieur à 11 fr. 25 pour 100 : la déclaration multiple élevait ce chiffre dans les proportions que l'on sait. Par suite, c'était la création d'une inégalité choquante, puisque le fait, qui pour un simple citoyen entraînait une prestation de 11 fr. 25, imposait un payement deux, trois, dix fois supérieur aux membres d'une association religieuse. Si du moins l'inégalité s'était arrêtée là, on aurait pu, non pas la justifier, mais l'expliquer, en disant qu'on avait voulu frapper cette catégorie de personnes d'un impôt extraordinaire et exceptionnel. Mais cette défense ne pouvait même pas être alléguée : entre les congrégations elles-mêmes l'inégalité subsistait : telle se libérait par 15 pour 100, tandis qu'une autre, placée dans des conditions analogues, devait payer 25 et 30 pour 100. Suivant le plus ou moins grand nombre des membres, suivant que le chiffre des établissements était plus ou moins élevé, le tarif variait dans des proportions étonnantes; c'était l'arbitraire le plus complet, le désarroi le plus absolu.

En présence d'une situation aussi anormale, d'une théorie qui venait donner à la loi une extension que ses auteurs n'avaient jamais prévue, on croit peut-être que le gouvernement songea à tempérer le zèle des agents du fisc, à les inviter à rechercher si les textes ne leur permettaient pas de recouvrer l'impôt sans de pareils excès de perception; que tout au moins il prit l'initiative d'une disposition légale qui vînt réglementer d'une manière équitable le recouvrement du droit d'accroissement. Point du tout : *Dura lex, sed lex!* telle était la seule réponse qu'on pouvait

[1] *Journal officiel,* 17 mars 1895, p. 983.

obtenir des divers ministres qui se succédaient dans la direction des finances françaises. L'administration avait ainsi décidé, ce devait donc être bien; sans doute c'était peut-être quelquefois un peu dur, mais la loi était ainsi faite et il fallait s'incliner devant elle. On voulait bien de temps à autre se dire touché des inconvénients, des inégalités, des injustices qui pouvaient dans certaines circonstances résulter des déclarations multiples, mais cette émotion, entourée de nombreuses réserves sur l'étendue et la portée du mal, n'allait pas plus loin : on laissait le fisc pourchasser les malheureuses congrégations. A voir cette indifférence, il était permis de se demander si, en réalité, on n'était pas enchanté de ces excès de fiscalité, et heureux de voir la loi de 1884 donner plus encore qu'elle n'avait promis et rendre intolérable la situation des ordres religieux.

Etait-il du moins exact de prétendre que le régime des déclarations multiples était une nécessité légale, qu'il était la conséquence forcée des lois organiques de l'enregistrement? La proposition était fort discutable et si l'administration, à grand renfort de rapprochements de textes et de subtils raisonnements, la soutenait, des jurisconsultes et non des moins autorisés ne se laissaient pas convaincre par cette dialectique. Toujours est-il que la plupart des ordres religieux se refusaient à payer la taxe en la forme que le fisc voulait leur imposer et qu'après d'assez nombreux procès, la Cour de cassation fut saisie de la question de savoir si l'enregistrement était fondé à exiger des déclarations multiples, à chaque décès survenu au sein des congrégations religieuses, ou s'il suffisait d'une seule déclaration, passée au domicile du décédé, ou au siège principal de l'association. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans l'examen détaillé du débat qui fut soulevé à l'audience de la Cour suprême par l'examen de ce problème : pareil exposé dépasserait les bornes que nous voulons donner à cette étude. Malgré les efforts de la direction générale, le conseiller rapporteur n'hésitait pas à déclarer que la thèse de l'administration n'avait été ni prévue ni voulue par le législateur, et que, pour la soutenir, elle se livrait à une interprétation de la loi qui n'était conforme ni à son texte ni à son esprit, ajoutant : « Quand on voit que les conséquences juridiques que la régie veut tirer des lois de 1880 et 1884 conduisent à des conséquences devant lesquelles reculent tous les interprètes de la loi, il est permis de penser que la théorie de l'administration est erronée [1]. »

Cette sage doctrine fut admise, le 13 janvier 1892, par la Chambre des requêtes, qui, rejetant le pourvoi de la direction

[1] M. Voisin, conseiller à la Cour de cassation. (Rapport à la Chambre des requêtes.)

générale, déclarait que « les formalités à suivre pour la perception d'un impôt ne sauraient jamais avoir pour résultat de conduire à des perceptions fiscales plus élevées que celles prévues et fixées par le législateur ». Après avoir constaté que le droit d'accroissement était assis « sur une véritable fiction légale », l'arrêt disait que la part censée transmise par le congréganiste décédé n'était en réalité qu'une part d'intérêts dans une société, ce qui permettait de faire une déclaration unique au domicile du membre disparu. C'était la condamnation formelle du régime de la déclaration multiple.

## VIII

Nous avons étudié dans tous ses détails le régime fiscal institué par la loi de 1884, avec les développements qu'il avait reçus dans la pratique et les grosses difficultés qu'il avait soulevées. Les débats auxquels il avait donné lieu n'étaient pas sans avoir ému l'opinion et au lendemain de l'arrêt par lequel la Cour de cassation déclarait que le texte de la loi assujettissait au droit d'accroissement même les congrégations autorisées, quelques membres du Parlement crurent que l'heure était venue d'entrer dans une voie plus libérale, de modifier tout au moins les dispositions les plus abusives de la loi de 1884. Tel était notamment le but d'une proposition développée par M. Piou à la Chambre des députés, le 8 décembre 1890. Elle avait pour but d'exonérer du droit d'accroissement tous les ordres religieux autorisés. Il ne s'agissait pas de réformer par voie législative les décisions de justice, mais seulement d'user du droit, qui appartient aux Assemblées délibérantes, de modifier leur œuvre ou de l'interpréter, quand elles en reconnaissent la nécessité, d'en dégager la portée, de fixer sa véritable sphère d'application. Les exemples abondent dans l'histoire parlementaire de faits de ce genre, et jamais on n'a songé à y voir des violations du principe de la séparation des pouvoirs. Les arguments invoqués par M. Piou à l'appui de son amendement, nos lecteurs les devinent; les travaux préparatoires des lois précédentes suffisaient pour faire la lumière complète : aussi bien la démonstration fut-elle évidente quand, chiffres en mains, l'honorable orateur vint expliquer que le ministère et le Parlement de 1884 n'avaient, dans toutes les évaluations budgétaires, calculé le droit d'accroissement que sur les seuls biens des congrégations non reconnues.

Malgré l'éloquente et péremptoire démonstration de M. Piou, la Chambre se refusait à le suivre dans la mesure de justice qu'il lui proposait. Non seulement elle manifestait son intention par son vote, — l'amendement fut repoussé par 350 voix contre 166, —

mais elle la soulignait par les paroles qui furent prononcées au cours de la discussion. Les rapporteurs des lois de 1880 et de 1884, — MM. Rouvier et Jules Roche, — étaient encore membres du Parlement; ils étaient même devenus ministres. Mis en présence de leurs déclarations antérieures, sommés de dire à la face du pays quelle pensée avait présidé à la confection de la loi, s'abritant derrière de vains faux-fuyants, ils se refusèrent à répondre. Plus directement mis en cause, M. Rouvier, ministre des finances, avouait avec désinvolture que, quoi qu'il eût pu penser en 1880 et 1884, il se trouvait en présence d'un arrêt de justice qui avait dû, sans doute, fort bien interpréter la loi; qu'il ne pouvait, en aucune manière, dire que cette interprétation n'était pas excellente et que lui, ministre, il tiendrait la main à ce que la loi fût rigoureusement appliquée d'après la jurisprudence de la Cour suprême. Il faudrait être d'un esprit bien prévenu pour ne pas trouver, dans pareil discours, l'aveu éclatant de ce que l'intention du législateur de 1884 avait été violée et que la Cour de cassation n'avait pas interprété, mais créé la loi; qu'elle avait imaginé, de sa propre autorité, un impôt nouveau. Cette situation anormale, cette violation des prérogatives du pouvoir législatif, on l'approuvait, du reste, et, au nom du respect de la chose jugée, — bien ou mal, peu importait, — le ministre s'opposait à ce qu'on rendît hommage à la justice et au bon droit. C'est que l'arrêt de la Cour de cassation avait montré qu'on pouvait tirer de la loi de 1884, contre les congrégations religieuses, un parti bien plus large que ses auteurs eux-mêmes ne le supposaient. Et comme la seule raison d'être de ce régime fiscal était la haine des ordres religieux, une jurisprudence détestable était hautement louée dès qu'elle permettait de molester davantage les congréganistes.

Le grand promoteur de la guerre fiscale contre les associations religieuses, M. Brisson, était encore plus affirmatif. La Cour de cassation n'avait fait, disait-il, que s'approprier sa pensée personnelle, donner satisfaction à ses secrets désirs. Les considérations de bonne foi et d'équité devaient être bannies du débat, car la question était purement politique. Sa doctrine, il la résumait dans ces quelques mots : « Vous ne ferez pas aux ordres religieux la faveur (!) qu'on vous demande; vous serez plus inébranlables encore sur ce terrain que sur celui des lois scolaire et militaire; enfin vous ne déserterez pas la cause défendue par les Assemblées précédentes, — et par vous dans les élections, — la cause de la république laïque [1]. » En présence d'arguments aussi *sérieux*, la

[1] *Journal officiel* du 10 décembre 1890, p. 2503.

majorité de la Chambre ne pouvait pas hésiter : tout ce qui lui fut proposé pour rendre moins exceptionnelle la situation des sociétés religieuses, elle le repoussa. Il y avait dix ans qu'on réclamait les dépouilles des congrégations, et elles n'étaient pas ruinées ; l'heure n'était donc pas venue de se montrer libéral ; mieux valait consacrer ses loisirs à chercher des moyens de faire mieux et plus vite.

C'est ainsi que deux amendements de M. Clausel de Coussergues et de Mgr Freppel, qui avaient pour but de supprimer la nécessité de la déclaration multiple, furent rejetés malgré tout le talent que leurs auteurs déployèrent dans leur défense. La question était soumise aux tribunaux, disait le ministre des finances, il y avait donc lieu d'attendre une décision ; au surplus, ce régime ne lui paraissait pas entraîner des abus aussi graves qu'on le prétendait. Au Sénat, où un amendement de même nature fut présenté par M. Bardoux, il disait que, si l'expérience lui démontrait que les critiques étaient justifiées, il voulait bien prendre l'engagement d'étudier de quelles modifications les lois en vigueur étaient susceptibles. Il faut croire que M. Rouvier fut promptement éclairé, car, un mois plus tard, le 29 janvier 1891, il déposait à la Chambre un projet de loi modifiant le mode de perception du droit d'accroissement. La déclaration multiple était maintenue, mais les congrégations n'étaient plus tenues qu'à faire dans chaque bureau une déclaration chaque semestre pour tous les membres décédés pendant les six mois précédents. C'était, hâtons-nous de le dire, une amélioration, mais bien légère. Elle se bornait à atténuer les inconvénients du système, mais elle les laissait subsister : même avec la déclaration semestrielle, les congrégations auraient payé plus que le commun des contribuables et le tarif n'eût pas été uniforme entre elles. Après l'arrêt de la Cour de cassation du 13 janvier 1892, que nous avons analysé plus haut, le projet Rouvier ne pouvait plus se soutenir. Tout en protestant hautement contre la doctrine de la Cour et en déclarant qu'elle ne serait pas ratifiée par la Chambre civile, si jamais la question pouvait lui être soumise, on chercha autre chose, et le 4 juin 1892, M. Rouvier, toujours ministre des finances, déposait un nouveau projet, délibéré en conseil des ministres, qui remaniait de fond en comble le système. L'apparence était moins choquante, mais le résultat était le même : on arrivait à frapper sûrement et lourdement les congrégations de toute espèce. Le droit d'accroissement disparaissait pour être remplacé par un abonnement annuel. Laissée quelque temps à l'écart, la proposition fut reprise en 1893 par M. Burdeau et a fini par être incorporée, avec quelques modifications, dans le budget

de 1895. Soumise aux deux Chambres, après des débats qui sont encore présents à la pensée de tous, elle a trouvé place dans les articles 3 à 10 de la loi du 16 avril 1895. Cette législation nouvelle, il nous la faut maintenant analyser.

## IX

Le projet qui fut soumis, le 16 mars 1895, à l'examen de la Chambre des députés contenait, outre quelques prescriptions d'ordre purement technique, trois dispositions principales. D'après les deux premières, pour tenir lieu du droit d'accroissement, il était institué un abonnement annuel et obligatoire sur la valeur brute des biens possédés par les congrégations, et le taux de la taxe était uniformément fixé à 0 fr. 30 pour 100 de la valeur des biens. Un troisième article réglait la situation des ordres religieux qui seraient, au moment de la promulgation de la loi, débiteurs de droits d'accroissement. Si cette dernière disposition a été admise par les Chambres sans modification aucune, il n'en fut pas de même des deux premières; après de longues et vives discussions, leur économie primitive fut considérablement modifiée.

Les premières critiques, — et non les moins fortes, — dirigées contre le projet gouvernemental furent portées à la tribune par un membre de la majorité, M. Alicot. Après avoir rappelé dans un remarquable discours toutes les injustices de la législation de 1884 et montré quelles difficultés ne manquerait pas de soulever dans la pratique la réforme projetée, l'honorable député demandait que la proposition fût disjointe du budget de 1895 pour faire l'objet d'une loi spéciale[1]. Des mesures d'une pareille importance, si on voulait faire œuvre sérieuse et durable, demandaient une étude approfondie, que ne comportait pas la proximité de l'échéance avant laquelle le budget devait être voté. Au surplus, elles avaient de nombreux rapports avec la réforme du régime des droits de succession, dont la Chambre venait de voter l'ajournement : le simple bon sens demandait qu'un délai de quelques mois fût pris pour étudier de concert ces deux questions connexes. Cette demande n'eut pas le moindre succès auprès de la Chambre[2], pas plus, du reste, qu'un amendement de M. de Ramel qui, le 18 mars, développait un contre-projet appliquant aux congrégations religieuses les règles du droit commun[3]. M. Clausel de Coussergues était plus

[1] *Journal officiel*, 17 mars 1895, p. 981.

[2] La demande de disjonction fut repoussée par 385 voix contre 123.

[3] L'amendement de M. de Ramel réglait ainsi la situation fiscale des congrégations autorisées : elles devaient payer : 1° la taxe de mainmorte,

heureux et il parvenait à décider la majorité à admettre le principe d'une exemption de taxe pour ceux des biens des congrégations autorisées qui seraient affectés à des œuvres charitables. Inspiré par un esprit libéral, il avait aussi demandé que le taux de la taxe fût abaissé pour les associations reconnues. Mais en reconnaissant qu'il y avait lieu de faire une différence entre les deux espèces de congrégations religieuses, la Chambre, maintenait le chiffre de l'impôt à 0 fr. 30 pour 100, en ce qui concerne les autorisées et l'élevait à 0 fr. 50 pour les autres. Le Sénat [1], après avoir un instant rétabli le tarif uniforme, revenait bien vite au système de la Chambre, en adoptant le chiffre transactionnel de 0 fr. 40 pour les associations non reconnues. La loi était promulguée le 16 avril.

La disposition capitale de la loi, celle qui donne le caractère essentiel de la réforme, est la transformation du droit d'accroissement établi en 1880 : « Il est converti en une taxe annuelle et obligatoire sur la valeur brute des biens meubles et immeubles possédés » par toutes les sociétés qui étaient tributaires de l'ancien droit [2]. Il n'est pas à nier que ce régime présente sur l'ancien l'avantage d'une plus

représentative des droits de mutation sur les immeubles; 2° une taxe annuelle de 0 fr. 12 par 100 francs de capital mobilier, pour tenir lieu des droits de mutation sur les meubles; 3° la taxe de 4 pour 100 sur le revenu établi suivant les règles du droit commun des sociétés. Les congrégations non reconnues devaient payer ce dernier impôt et en outre le droit de mutation à titre onéreux, suivant la nature des biens, toutes les fois que se produirait un accroissement par suite de clause de réversion. Cet amendement fut repoussé le 18 mars par 374 voix contre 127. (*Journal officiel*, 19 mars 1895, p. 994 et suiv.)

[1] Au cours de la discussion au Sénat, divers amendements ont été proposés. Voici les plus remarquables : amendement de M. Lucien Brun, exemptant de l'abonnement les biens soumis à la taxe de mainmorte (repoussé le 8 avril par 199 voix contre 51); amendement de M. Grivart, rétablissant pour la perception de l'impôt sur le revenu les règles de la loi de 1872 (repoussé le 8 avril par 198 voix contre 65); amendement de M. Baudens, portant que la valeur des biens soumis à l'abonnement sera calculée comme au cas de mutation par décès (repoussé le 8 avril par 189 voix contre 71); amendement de M. de Marcère, portant que les contestations relatives à l'établissement ou à l'exemption de la taxe seront jugées comme en matière de contributions directes (repoussé le 9 avril par 185 voix contre 80); amendement de M. Bardoux, fixant le chiffre de la taxe à 0 fr. 20 pour les congrégations autorisées et à 0 fr. 30 pour les autres (repoussé le 9 avril par 163 voix contre 105).

[2] La nouvelle taxe est applicable aux associations laïques qui, sous l'empire de la loi de 1880, étaient soumises au droit d'accroissement. Mais ce qu'il importe de ne pas oublier, c'est que, pour ces sociétés, les conditions d'exigibilité de l'impôt ne sont pas plus modifiées par la loi du 16 avril 1895 qu'elles ne l'avaient été par la loi de 1884. Ces diverses associations ne pourront être appelées à payer l'abonnement que si elles se trouvent dans les cas prévus par l'instruction du 20 juin 1881.

grande simplicité : le travail des agents du fisc est diminué, la perception est rendue plus facile. Il n'y a plus à s'occuper du point de savoir s'il y a eu des retraites ou des décès, si la clause de réversion s'est réalisée, si un accroissement s'est produit; il ne faut pas non plus, à chaque instant, passer des déclarations, effectuer des payements : par année une seule déclaration et un seul versement. Mais pour différents que soient les procédés de perception et les cas d'exigibilité, un point demeure certain, c'est que l'abonnement loin d'être un impôt nouveau n'est qu'une taxe de remplacement. Le texte seul de la loi suffirait pour conduire à cette solution. Elle découle encore des déclarations faites à la tribune des deux Chambres par les défenseurs du projet. Il en résulte que, sous une forme nouvelle, on se trouve encore en présence du droit d'accroissement. Un seul but a été poursuivi : supprimer les occasions de conflits entre l'administration et les contribuables, couper court à toute espèce de procès, rendre le recouvrement de l'impôt aussi certain que facile. A la taxe payable en bloc, on a purement et simplement substitué des annuités; mais, s'il faut en croire M. Liotard Vogt, commissaire du gouvernement, avec un délai différent on ne paiera ni plus ni moins que par le passé[1]. Cette

[1] Pour expliquer et justifier le taux de 0 fr. 30 adopté pour l'abonnement annuel, l'administration tient le raisonnement suivant : d'après les statistiques, la vie moyenne des congréganistes serait de trente-sept ans et demi. La taxe annuelle remplaçant le droit d'accroissement, elle devra être égale au montant du droit de mutation, soit 11 fr. 25 divisé par 37,5, représentant le nombre d'années après lequel le décès doit normalement se produire. Le résultat de cette division est exactement 0 fr. 30 pour 100. Les congrégations payeront donc chaque année environ la trente-septième partie de ce qu'elles auraient payé en bloc tous les trente-sept ans.

M. Morel, rapporteur général du budget au Sénat, explique autrement le tarif adopté par l'administration. « Il a été calculé, dit-il, de manière à donner le même produit que le droit d'accroissement actuel, s'il était perçu. » Il fixe à 416 millions le total des biens imposables et il poursuit : « D'après les données de la statistique, les biens changent de main par succession tous les trente-cinq ans; de plus, les personnes qui se consacrent à la vie religieuse l'embrassent généralement de vingt à trente ans, soit à vingt-cinq ans en moyenne. Or, à vingt-cinq ans, la vie moyenne est de trente-sept ans pour les hommes et de trente-neuf ans pour les femmes. D'un autre côté, si on tient compte qu'à l'heure actuelle beaucoup de religieux sont très âgés et qu'il se produit quelques retraites, on est autorisé à penser, en combinant tous ces éléments, que si les religieux avaient un droit de copropriété dans les biens possédés par les congrégations et se le transmettaient effectivement à leur décès ou lors de leur retraite, le droit de mutation frapperait chaque année 1/30e du capital de 416 millions, soit 13 900 000 francs et que le droit d'accroissement, s'il était régulièrement payé, produirait au taux de 9 pour 100, avec les décimes, 1 563 000 francs. Pour obtenir approximativement la même somme, sans décimes, il convient

dernière affirmation fût-elle exacte, on a peine à saisir comment certains ont pu présenter la loi nouvelle comme une œuvre d'apaisement destinée à améliorer la situation fiscale des congrégations religieuses. Suffirait-il, par hasard, d'avoir changé le nom de l'impôt et modifié le mode de perception pour avoir, du même coup, supprimé son injustice? Nous ne le pensons pas, et puisque « abonnement » et « accroissement » ne sont qu'une seule et même chose, toutes les critiques dirigées contre l'un conserveront contre l'autre toute leur vigueur. Sous l'ancienne forme, la taxe était injuste, inégale, excessive, persécutrice : elle le demeura sous la nouvelle.

Mais ne faut-il pas encore aller plus loin? Est-il bien vrai de prétendre que la taxe annuelle de 0 fr. 30 pour 100 de la valeur des biens possédés est la représentation exacte de l'impôt payé d'après l'ancien tarif? Bien que, pour donner à cette question une réponse définitive, il soit utile d'attendre les enseignements de l'expérience, il est d'ores et déjà permis d'émettre un doute. L'exactitude des évaluations gouvernementales a été contestée, notamment à la Chambre par MM. de Mackau, de Ramel et Alicot. A leurs critiques très précises, il n'a été répondu que par des affirmations, de sorte qu'on peut se demander, avec quelque raison, si la prétendue loi d'allègement n'aura pas pour résultat d'imposer une charge plus lourde aux congrégations autorisées.

Mais, au regard des associations non reconnues, le doute n'est pas possible, et il est certain que pour elles la taxe d'abonnement sera plus élevée comme rendement définitif que l'ancien droit d'accroissement. En ce qui les concerne, le taux est fixé à 0 fr. 40 pour 100 francs de capital. Or, si on considère que, d'après le gouvernement, le taux de 0 fr. 30 est la représentation exacte de l'ancien tarif, il est impossible de dire que, pour elles, seul le mode de perception a été modifié : un autre changement plus considérable a été rapporté dans l'économie du régime fiscal et la quotité de l'impôt a été élevée. Malgré donc tout ce qu'on a pu dire à la tribune, on a encore innové en 1895 comme on avait innové en 1884, et ces innovations successives tendent toutes au même but : rendre plus précaire la situation des ordres religieux.

Nous ne faisons, du reste, aucune difficulté pour reconnaître que,

d'adopter le taux de 0 fr. 30 pour 100 qui, sur 500 millions de biens, en somme ronde, donnerait 1 500 000 francs. (*Journal officiel*, 10 avril 1895, p. 471.)

Il existe une différence entre les deux explications sur un point essentiel. L'administration estime qu'il doit y avoir une mutation par décès tous les trente-sept ans et demi. D'après M. Morel, ce fait doit se produire tous les trente ans. Au fond, une seule explication paraît plausible, c'est qu'on a voulu obtenir un rendement annuel de 1 500 000 francs.

demeurant admis le droit d'accroissement et son extension aux congrégations autorisées, il pouvait, il devait même être fait une différence entre les deux espèces d'associations soumises à l'impôt. Mais encore fallait-il être logique. Le droit d'accroissement est censé n'être que l'application aux ordres religieux des droits de mutation à titre gratuit. Or, nous l'avons déjà montré, par le fait de l'impôt de mainmorte, les congrégations autorisées acquittent déjà les droits de mutation sur leurs biens immeubles : soumettre ces mêmes immeubles au droit d'accroissement, c'est, en réalité, les contraindre à payer deux fois le même impôt, ce qui n'a pas lieu pour les associations non reconnues. Partant de cette constatation de fait, la distinction à opérer entre les deux catégories d'ordres religieux devait ainsi s'établir : les meubles des congrégations reconnues seront seuls soumis au droit d'accroissement, tandis que les autres associations payeront cet impôt sur la généralité de leurs biens. Cette solution rationnelle a été proposée à la Chambre par l'amendement de M. de Ramel. Pressée d'en finir, la majorité n'a rien voulu écouter et reconnaissant qu'il était juste d'établir une distinction, elle l'a établie dans un sens injuste, si bien qu'elle a manqué, dans le fait, le but qu'elle se proposait. Malgré l'élévation du taux de l'abonnement, les congrégations non autorisées seront, en effet, un peu moins maltraitées que les autres pour qui, sous sa forme nouvelle, l'impôt continuera à être une taxe de superposition. Le système auquel on s'est arrêté montre donc l'inconséquence des auteurs de la loi et l'esprit persécuteur qui les inspirait. Ils voulaient, disaient-ils, rétablir l'égalité entre tous les citoyens, ils créent l'inégalité, puisque certaines congrégations payent un double impôt pour les mêmes biens et que les autres acquittent une taxe supérieure au droit commun; ils ne se proposaient que de modifier le mode de perception, ils ont changé la quotité de l'impôt; ils voulaient entraver le développement d'une mainmorte occulte, c'est surtout la mainmorte ouverte, officielle qu'ils oppriment! Persécuteurs à tort et à travers, affolés par la seule vue d'un froc ou d'une cornette, ils votent sans réfléchir tout ce qu'on leur propose : que ce soit juste ou injuste, logique ou déraisonnable, peu importe; pourvu que des ordres religieux soient atteints; il suffit; le reste ne mérite pas de retenir leur attention.

Sur un point cependant, les législateurs de 1895 ont consenti à se montrer un peu libéraux, en décidant que « ne sont pas soumis à la taxe les biens acquis avec l'autorisation du gouvernement en tant qu'ils sont affectés et qu'ils continuent d'être réellement employés, soit à des œuvres d'assistance gratuite en faveur des infirmes, des malades, des indigents, des orphelins ou des enfants

abandonnés, soit aux œuvres des missions françaises à l'étranger ». Une des critiques les plus amères dirigées contre le droit d'accroissement était qu'il prélevait un impôt sur le bien des pauvres; qu'il faisait entrer dans les caisses de l'Etat des sommes qui, d'après l'intention formelle des donateurs, auraient dû être affectées à des œuvres de pure charité; qu'il entravait dans bien des cas l'expansion de l'influence française à l'étranger. Aucune passion n'inspirait ces reproches : ils étaient la simple constatation d'un fait matériel et palpable. Il a fallu de longues années à la majorité du Parlement pour en reconnaître la justesse. En votant la mesure dont nous venons de rapporter le texte, elle a enlevé à la loi un de ses caractères les plus odieux. C'est une décision libérale, la première que nous ayons rencontrée dans cette histoire de quinze ans. Mais il ne faudrait pas se faire de trop grandes illusions sur la portée de cette exemption. Sans doute, elle est empreinte d'un certain libéralisme, mais d'un libéralisme mesuré, confiné dans des limites assez étroites, soumis à des conditions rigoureusement déterminées. Ne peuvent être exemptés de la taxe que les biens acquis avec l'autorisation du gouvernement. Le bénéfice de l'exemption ne pourra donc profiter qu'aux seules congrégations reconnues. Mais il existe sous le ciel de France d'assez nombreuses associations religieuses non autorisées, dont le but principal est précisément l'exercice de la charité, dont les immeubles ne sont destinés qu'à recevoir des vieillards, des infirmes, des enfants abandonnés. Pour celles-là, quel que soit leur désintéressement, quels que soient les services qu'elles rendent, pas de merci : leur actif n'est destiné qu'à des œuvres de bienfaisance, mais il n'a pas été acquis avec le visa du gouvernement : il reste matière taillable, et ce bien des pauvres continuera à payer l'impôt!

En ce qui concerne même les ordres autorisés, l'exemption de taxe n'est pas absolue, pas plus qu'elle n'a lieu de plein droit. Elle est « accordée ou retirée par un décret rendu en conseil d'Etat ». En d'autres termes, il dépend du bon plaisir du gouvernement de désigner ceux des biens qui échappent à l'impôt[1]. Il est le maître absolu d'accorder, de refuser ou de retirer les exemptions. Le ministre des finances n'a, en effet, accepté le principe de l'allègement que sous cette condition formelle qu'on ferait « rentrer dans

[1] D'après les instructions ministérielles, les préfets sont chargés d'instruire les demandes d'exemptions adressées par les congrégations intéressées. Ils doivent aussi, le cas échéant, prendre l'initiative du retrait des exonérations octroyées. Les agents de l'administration de l'enregistrement ne doivent intervenir que s'ils sont consultés. (Instruction du directeur général de l'enregistrement, n° 2882 du 6 mai 1895.)

le domaine de la juridiction gracieuse ces exemptions », que les difficultés résultant de l'application de cette partie de la loi ne pourraient jamais être portées devant les tribunaux de l'ordre judiciaire ou administratif. Avec ces réserves, on voit dans quelles limites étroites peut être maintenue l'exemption votée par le Parlement. S'il plaît à un ministre de ne pas accorder les exonérations, s'il a pour agréable de les retirer en tout ou en partie, la loi peut rester lettre morte. Sans doute, M. Ribot s'est déclaré prêt à accorder l'exemption, « non dans un sens étroit, mais dans un esprit de large bienveillance..., à se montrer très large envers la charité proprement dite, qu'elle porte une robe ou qu'elle n'en porte pas [1] ». Gardons-nous de suspecter la sincérité de ces déclarations, mais les ministres passent et les intentions peuvent changer. Sans doute encore, si la loi était appliquée dans un sens trop étroit, les congrégations pourraient user de la ressource suprême du recours pour excès de pouvoir; mais ce serait une bien faible garantie, si l'on songe que la juridiction compétente pour en connaître serait précisément l'Assemblée qui aurait donné un avis conforme à la décision ministérielle! C'est donc à bon droit qu'on a pu dire de cette innovation de la loi de 1895, sans méconnaître ce qu'elle avait de louable, qu'elle était « étroite, mesquine » et « le contraire du droit garanti ».

L'abonnement établi par la loi de 1895 doit être calculé d'après la valeur brute des biens « possédés » par les congrégations religieuses. D'après le ministre des finances, ce terme a été employé et pour éviter toute espèce de difficultés, et « parce que les congrégations qui ne sont pas reconnues ne sont pas propriétaires aux yeux de la loi. » D'où il suit que « le fait de la possession a pu être visé, mais la question de propriété ne doit pas être engagée [2]. » En dépit de ces paroles, dans lesquelles nous retrouvons la trace de préoccupations que nous avons eu déjà l'occasion de signaler, le mot « possédés » nous paraît n'avoir été adopté que pour rendre plus étroit le réseau sous lequel on veut enfermer les congrégations religieuses, pour les opprimer avec une plus grande facilité. On sait déjà ce que l'administration entend par « biens possédés ». « Ils embrassent tous ceux sur lesquels les sociétés ont un droit de propriété, d'usufruit, d'usage, d'habitation, ou même d'emphythéose [3]. » On voit dès lors la conséquence forcée : sous forme

[1] *Journal officiel* du 20 mars 1895, p. 1019.

[2] *Journal officiel* du 13 avril 1895, p. 524.

[3] L'instruction 2282 se borne à renvoyer à l'instruction du 3 juin 1885, qui donne la définition rapportée au texte. La question de savoir si un immeuble, occupé par une congrégation, mais appartenant personnellement

d'abonnement, les congrégations religieuses seront astreintes à payer le droit de mutation en pleine propriété pour des biens dont elles ne sont pas propriétaires, sur lesquelles elles n'exercent qu'un droit réel parfois très restreint. Une fois de plus, l'instruction du 6 mai 1895 abuse du texte de la loi. Le terme employé pour réserver une question de droit public devient, entre les mains de l'administration, un instrument de fiscalité, un moyen de faire rendre à la loi son maximum de persécution.

Nous n'entrerons pas dans l'analyse détaillée des dispositions d'ordres technique et administratif de la loi nouvelle; nous n'énumérerons pas les facilités données au fisc pour déterminer les biens soumis au droit, pour assurer le recouvrement de la taxe, expertises, contraintes, amendes, droits en sus, privilège. L'administration est armée en guerre, et la direction générale de l'enregistrement a pu très justement dire à ses agents, après avoir exposé tous les moyens de contrainte mis à leur disposition : « La loi du 16 avril 1895 ne fait qu'accroître ces moyens. Elle ne les diminue en rien[1]. »

à un de ses membres, devra entrer en ligne de compte pour le calcul du droit d'abonnement, ne paraît pas pouvoir se poser. Le droit nouveau n'est qu'une transformation de l'ancien système, et sous l'empire des lois de 1880 et 1884, le droit d'accroissement n'était pas dû en pareil cas. L'instruction du 3 juin 1885 disait, en effet : lorsqu'il s'agit du droit d'accroissement, « il n'y a pas lieu de tenir compte des biens occupés, notamment de ceux qui sont la propriété personnelle, soit des associés, soit des tiers étrangers à la congrégation, puisque, en ce qui les concerne, l'événement qui fait sortir l'associé n'opère aucune transmission au profit des membres restants ». Les mêmes règles devront évidemment s'appliquer sous l'empire de la loi du 16 avril 1895.

[1] Instruction du 6 mai 1895. — Voici, du reste, le texte des articles de la loi qui organisent les procédés de perception.

« Article 4. — Le payement sera effectué pour l'année écoulée dans les trois premiers mois de l'année suivante, au bureau de l'enregistrement du siège social désigné à cet effet, sur la remise d'une déclaration détaillée faisant connaître la consistance et la valeur des biens.

« Article 5. — Le défaut de payement dans le délai fixé sera puni d'un demi-droit, lequel ne pourra être inférieur à cent francs (100 fr.).

« Un droit en sus est exigible en cas d'omission ou d'insuffisance d'évaluation commise dans la déclaration souscrite pour l'assiette de l'impôt.

« Article 6. — L'insuffisance d'évaluation peut être établie pour les biens meubles, comme pour les biens immeubles, suivant le mode et dans les formes déterminées par les articles 17 et 18 de la loi du 22 frimaire an VII et 15 de la loi du 23 août 1871.

« Article 7. — Le privilège accordé au Trésor par l'article 32 de la loi du 22 frimaire an VII, pour le recouvrement des droits de mutation par décès, s'applique à la taxe établie et aux amendes prononcées par la présente loi.

« Pour les associations religieuses reconnues, l'action en recouvrement

Il est un dernier point sur lequel nous devons arrêter notre attention. Sous le régime des lois de 1880 et 1884, la rentrée de l'impôt n'avait pas été particulièrement facile; certaines congrégations s'étaient refusées à payer et n'avaient été l'objet d'aucunes poursuites; contre d'autres, à la suite du même défaut de payement, des contraintes auraient été décernées et des instances engagées : il en résultait pour plusieurs ordres religieux, un arriéré assez élevé. Il serait, pour l'ensemble, d'environ 6 millions, d'après les évaluations ministérielles, et, d'après d'autres données, il pourrait même dépasser le chiffre de 10 millions[1]. Cet arriéré considérable était dû pour une bonne part, « aux excès de perception qui résultaient de la combinaison des lois (de 1880 et 1884) avec les lois organiques de l'enregistrement, mais qui n'étaient certainement pas entrées dans les prévisions des auteurs de la réforme accomplie en 1880 et 1884[2] ». Le moment était propice, puisque l'ancienne législation était reconnue abusive, pour faire œuvre libérale et accorder une sorte d'amnistie fiscale, comme on en vote souvent, — trop souvent peut-être, — en d'autres matières. La demande en fut faite au Parlement[3]; mais il se refusa à entrer dans cette voie, sous le prétexte que pareille mesure serait une prime octroyée à une révolte contre la loi; comme si le fait d'avoir des doutes sur l'exigibilité de certaines taxes et leur légalité, et de s'adresser à la justice pour faire interpréter des dispositions légales a jamais pu constituer un acte de rébellion! Les Chambres ont préféré édicter des mesures pour régler dans quelles conditions l'arriéré, tout l'arriéré, devrait rentrer dans les caisses de l'État.

Il est accordé à toutes les congrégations qui seraient, au moment

de la taxe sera valablement dirigée contre le supérieur ou la supérieure, et pour les autres associations, contre tout membre agrégé à un titre quelconque auxdites associations.

« Article 10. — Sont maintenues toutes les dispositions des lois antérieures qui n'ont rien de contraire aux articles 3 à 9 ci-dessus.

[1] M. Buffet a déclaré au Sénat que si les évaluations budgétaires sont exactes, le total des droits non perçus doit s'élever à 11 090 000 francs, en ne tenant pas compte des sommes dues sous l'empire de la loi de 1884. Le rendement annuel du droit d'accroissement était, en effet, évalué à 1 500 000 francs, ce qui, pour dix années, donnerait un total de 15 millions. Or l'administration déclare que jusqu'en 1895, il n'a été perçu que 3 910 000 francs. (*Journal officiel* du 10 avril, p. 478.)

[2] Instruction de la direction générale de l'enregistrement du 6 mai 1895.

[3] Amendement de Mgr d'Hulst. « L'Enregistrement renonce à toute répétition des droits non perçus jusqu'ici en vertu des lois de 1880 et 1884. » Ce texte fut repoussé le 19 mars par 374 voix contre 78. (*Journal officiel* du 20 mars 1895, p. 1022.) Le même amendement présenté au Sénat par M. Buffet, le 9 avril, a été également repoussé. (*Journal officiel* du 10 avril 1895, p. 478.)

de la promulgation de la loi, débitrices de droits d'accroissement « un délai de six mois pour se libérer sans pénalité, mais à la condition de rembourser au Trésor les frais qu'il aurait exposés contre elle ». On aurait pu croire, au premier examen de ce texte, qu'il avait pour résultat de constituer définitivement débitrices envers le Trésor toutes les associations religieuses qui avaient un arriéré, sans qu'il y eût à se préoccuper des instances engagées et pendantes. Il résulte des explications arrachées à M. Ribot que la portée de la loi n'est pas aussi étendue et que l'article 8 ne porte en rien atteinte aux procès engagés : ils suivront leur cours normal. Cette restriction logique admise, la loi s'appliquera tout d'abord aux associations religieuses condamnées par des décisions de justice à payer des droits d'accroissement; ce point ne souffre pas de difficulté. Mais il est un certain nombre de congrégations qui ont un arriéré, contre lesquelles aucune poursuite n'a été engagée : quelle est leur situation. La loi nouvelle doit-elle avoir pour résultat de leur fermer l'accès des tribunaux, de leur interdire de faire valoir les motifs qu'elles ont eus de ne pas payer? S'il ne fallait raisonner que d'après les principes du droit commun, la négative ne serait pas douteuse. La solution contraire violerait la grande règle de la non-rétroactivité des lois; elle édicterait la déchéance des droits acquis sous la législation antérieure; elle serait la méconnaissance du principe de la séparation des pouvoirs en faisant trancher par la loi des litiges dont la solution appartient aux seuls magistrats de l'ordre judiciaire. Elle doit d'autant moins être admise qu'on reconnaît la légitimité des instances engagées. Pourquoi dès lors créer une inégalité entre les diverses associations? Les unes ont été l'objet de poursuites, et elles auront le droit de faire valoir leurs prétentions devant les juges compétents. Pour les autres, parce qu'il a plu à l'administration de les laisser momentanément tranquilles, toute défense leur serait interdite; elles devraient, de par la loi, payer tout l'arriéré, sans phrase, sans discussion, quelques motifs d'allègement ou de dégrèvement qu'elles pussent alléguer d'après la loi ancienne! Une pareille théorie est inadmissible et, en dépit du silence gardé par le ministre des finances quand on lui a demandé de s'expliquer sur ce point, nous n'hésitons pas à déclarer que l'article 8 n'a pu édicter une déchéance aussi monstrueuse; que les congrégations, contre lesquelles il n'avait pas été exercé de poursuites avant le 16 avril, pourront se refuser au payement à l'expiration du délai de six mois, demander à la justice de se prononcer sur leur situation, réclamer *forum et jus*.

La loi, il paraît que c'est une de ses dispositions les plus bien-

veillantes, offre aux congrégations débitrices de droits d'accroissement un double moyen de se libérer. Elles ont le droit de solder leur dette à 11 fr. 25 pour 100 d'après l'ancien tarif, ou bien de se soumettre rétroactivement au nouveau régime. Si elles adoptent cette dernière solution, la taxe d'abonnement leur sera appliquée à compter du jour de la naissance de la plus ancienne créance du Trésor. Dans tous les cas, le payement global de l'arriéré ou celui des annuités censées échues, devra être effectué dans les six mois qui suivront la promulgation de la loi. Passé ce délai, le nouveau système sera d'office appliqué à toutes les congrégations retardataires ou n'ayant pas fait connaître le mode de libération choisi par elles. Elles seront en outre frappées d'une amende égale à la moitié de la taxe exigible. Enfin, comme il ne faut rien oublier, toutes les prescriptions et péremptions opposables à l'administration sont suspendues pendant le délai d'option et elles ne reprendront leur cours qu'un mois après son expiration.

Telle est l'économie de l'article 8 de la loi du 16 avril. « Il peut exister, dans certains cas particuliers, un petit avantage à choisir un mode de payement de préférence à un autre. Mais cela est insignifiant puisque le fisc ne veut rien perdre. » Comme dans les autres dispositions de la loi, le libéralisme ne se trouve que dans les paroles : il ne passe pas dans les actes.

## X

Nous avons ainsi terminé l'analyse de la législation fiscale à laquelle sont soumises les congrégations religieuses. Du jour où la pensée première en est venue à quelques sectaires jusqu'à la date, toute récente, où elle a reçu son dernier perfectionnement, nous l'avons suivie pas à pas, notant avec soin ses transformations et ses progrès. Etude instructive qui nous permet de dégager l'esprit de la loi, son caractère véritable. Elle est une œuvre néfaste et de mauvaise foi. Loi d'exception, elle ne vise qu'une catégorie de citoyens à raison de leur qualité religieuse; loi injuste et inégale, elle établit l'impôt sur des fictions et des hypothèses, assujettissant les religieux et les sociétés religieuses à des charges plus lourdes que celles des autres citoyens et des autres sociétés[1]; loi antiso-

[1] Les congrégations acquittent les impôts de droit commun comme tous les contribuables. Elles payent, en outre, 2 fr. pour 1000 pour l'impôt sur le revenu, 3 fr. pour 1000 pour la taxe d'abonnement et 0 fr. 95 pour 1000, si elles sont autorisées, pour le droit de mainmorte : soit un total de 5 francs ou 5 fr. 95 pour 1000, suivant les cas, payé en dehors des impôts ordinaires. Les simples contribuables, eux, n'ont à supporter que 1 fr. 67 pour 1000, chiffre auquel l'administration évalue la moyenne annuelle des droits de mu-

ciale, enfin, elle établit une taxe sur le dévouement et la charité !

Ses conséquences, il n'est pas difficile de les dire : elle ne tend à rien moins qu'à la ruine, à la suppression des ordres religieux. Sans doute, leur disparition ne sera pas immédiate, mais, pour être différée, elle ne s'en produira pas moins. Forcées, pour la plupart, d'avoir recours à des emprunts ou d'aliéner leur capital pour satisfaire aux exigences fiscales, elles verront la ruine se consommer progressivement [1]; le délai pourra varier, le résultat final sera le même.

L'avenir, si la loi doit être rigoureusement appliquée, nous ménage de douloureux spectacles : « Des pauvres sans pain, des vieillards sans ressources, des orphelins sans abri, vont être abandonnés. Si les maisons ne se ferment pas, elles ne pourront garder *tous* les affligés dont elles sont la providence. Les hospices et les hôpitaux regorgent. Même avec le concours de la charité privée, l'Assistance publique est au-dessous de sa tâche. Quelle perspective et quel *accroissement* inévitable de plaintes sans secours et de sanglots sans consolations [2] ! » Tel sera le résultat fatal de la loi du 16 avril.

Aussi bien, c'est le but avoué et poursuivi par les instigateurs de ce déplorable régime. En 1880 déjà, M. Brisson proclamait bien haut que la loi dont il posait les premières bases devait être une œuvre de sécularisation, « qu'une mainmorte et une société démocratique ne peuvent coexister, qu'elles sont incompatibles... qu'il fallait en finir avec ces idées que le siècle élimine, ces superstitions dont il ne veut plus, ces manières de concevoir la société que l'esprit contemporain répudie [3]. »

Pendant quinze ans, les ordres religieux ont pu ne pas succomber

tation pour un particulier. — M. Chesnelong a fait au Sénat la comparaison des charges que supportent, en sus des contributions de droit commun, une association religieuse ayant un actif de 15 millions et une société d'assurances sur la vie, au capital de 5 millions, ayant 15 millions de réserves. La charge annuelle de cette dernière sera de 11 100 francs. Elle s'élèvera à 75 000 francs pour la congrégation si elle n'est pas autorisée, et à 86 400 fr. si elle est reconnue. (*Journal officiel* du 9 avril 1895, p. 447.) Voir également le parallèle établi à la Chambre, par M. de Ramel, entre la situation fiscale des congrégations et celle des grandes sociétés d'assurances et de crédit. (*Journal officiel* du 19 mars, p. 999 et suivantes.)

[1] « Entre les biens dont la communauté des Filles de la Charité a la propriété légale, la portion qui lui appartient réellement est infime, et après s'être ruinée en la donnant, la communauté n'aurait pas réalisé la somme énorme que lui réclame le fisc. Le reste de ses biens, c'est-à-dire la presque totalité, grevée de charges charitables, constitue le domaine des pauvres. » (Note adressée aux sénateurs par les Filles de la Charité.)

[2] Cardinal Lecot, lettre du 23 mars 1895.

[3] *Journal officiel* du 10 décembre 1880, p. 12 160.

dans la lutte : avec des armes nouvelles et perfectionnées, on va tenter contre eux un dernier et formidable assaut, dans lequel on compte les voir enfin périr. « S'ils venaient à succomber, disait naguère un grand orateur catholique, un des plus beaux talents que le Parlement s'honore encore de posséder, laissez-moi vous dire ce dernier mot : ce n'est pas seulement la religion de l'immense majorité de notre pays qui serait atteinte dans l'une des expressions les plus glorieuses de sa vie : la France, elle aussi, perdrait une de ses forces sociales les plus nécessaires, une de ses sauvegardes les meilleures et, je l'ajoute parce que je leur rends cet hommage dans mon cœur et parce que c'est la vérité, l'une de ses grandeurs les plus pures [1]. »

Aussi bien, ce danger n'a échappé à personne. A la suite des cardinaux français, l'épiscopat et avec lui le clergé séculier et tout ce qu'il y a d'honnête et d'indépendant dans le pays, s'est ému de ces mesures haineuses et spoliatrices qui doivent « fournir l'occasion d'un appel triomphant aux menaces du socialisme », produire « la honte, la ruine des mœurs, amenées peu à peu par des lois incomprises, tout au moins dans leurs conséquences [2]. » Ces hautes autorités religieuses et sociales se trouvent unies pour donner aux ordres religieux le conseil de ne pas s'incliner devant des lois injustes, de conserver intact, en refusant de payer un impôt spoliateur, le dépôt sacré qui leur a été confié.

Ce soulèvement de l'opinion, la résistance passive qui se prépare auront-ils pour effet d'ouvrir enfin les yeux aux représentants du pays, de leur faire comprendre que si l'on veut examiner la question des congrégations, il faut l'aborder de front, nettement, franchement, sur le terrain du droit civil? Les amèneront-ils, tout au moins, à reviser une loi qui blesse tant de consciences, soulève tant de réprobations? C'est le secret de l'avenir. Il ne nous appartient pas de soulever ses voiles et de tracer par avance l'histoire de demain. Nous avons voulu simplement apporter à l'œuvre de la justice, du droit, de la défense sociale et religieuse notre modeste contribution, en permettant à tous de mieux connaître cette loi, digne des plus mauvais jours de l'histoire révolutionnaire, qui, si elle devait demeurer et être complètement appliquée, imprimerait à la législation française « une flétrissure ineffaçable ».

Paul O'Quin.

[1] M. Chesnelong, Discours au Sénat, *Journal officiel* du 9 avril 1895, p. 449.

[2] Cardinal Lecot, lettre du 23 mars 1895.

# LE MARI DE SIMONE[1]

## VII

Simone ne lui rendit pas son étreinte. Elle était raide, pâle, glacée, le corps et l'âme subitement engourdis.

— Pauvre petite! reprit lady Eleanor. Cette journée a été rude. Vous êtes fatiguée, et puis vous n'avez pas déjeuné encore.

Simone tomba tout d'une pièce dans le fauteuil qu'on lui avançait devant une petite table servie. Elle n'avait plus la force de parler, de penser, de résister, et s'abandonnait à ces soins, rappelant un peu ceux que les tortionnaires prodiguaient à leurs patients dans l'intervalle de deux supplices.

Ne parvenant pas à la ranimer, lady Eleanor suggéra :

— Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de vous coucher et de dormir.

L'idée de s'isoler dans le sommeil, loin de tout et de tous, plut à Simone qui se laissa conduire à son lit et s'y jeta tout habillée. En mettant sa tête sur l'oreiller, un scrupule lui revenant, elle murmura :

— Il faut avertir mes parents...

— D'après nos conventions, ceci me regarde, répliqua lady Eleanor.

Simone ne dit plus rien, et, avec un grand soupir de soulagement, se tournant du côté du mur, ferma les yeux et ne tarda pas à tomber dans un sommeil d'anéantissement.

C'était une prostration complète où pas une pensée ne survivait, l'entier épuisement de l'imagination, de l'intelligence, de la mémoire, de tout l'organisme surmené, et, quand après trois ou quatre heures, ce sommeil prit fin, Simone se rappelait à peine ce qui était arrivé, pourquoi elle était là, couchée avant la nuit, et d'où venait cette tristesse, cette angoisse affreuse dont elle se sentait oppressée.

D'un coin de la chambre, lady Eleanor s'avançait. Alors elle se souvint et recula avec un gémissement de terreur.

Sans se déconcerter, sa tante lui mit sous les yeux une dépêche reçue déjà de M. d'Avron, en réponse à la sienne.

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 10 août et 25 août 1895.

C'étaient des remerciements enthousiastes, un hymne de joie, un cantique de bénédiction.

— Vous le voyez, dit-elle, vos parents sont heureux. C'est à mon fils que nous devons songer à présent!

Simone se taisant toujours :

— Levez-vous, prononça-t-elle avec fermeté. Depuis bien des heures déjà, Richard vous attend. Il faut aller le trouver.

— Non! non! s'écria énergiquement Simone, je ne veux pas!...

— Renierez-vous votre parole après que j'ai tenu la mienne?

Simone avait encore cette loyauté héroïque, cette honnêteté absolue qu'on ne rencontre guère, hélas! que chez les personnes très jeunes, ignorantes de la vie, de ces compromissions forcées, de ces défaillances excusables à force d'être naturelles. Jamais la pensée de se soustraire à sa promesse ne lui était venue : elle ne réclamait qu'un délai, un délai aussi long que possible, et elle suppliait :

— Plus tard! une autre fois! Pas aujourd'hui.

— Si! aujourd'hui. Dans votre intérêt même, mieux vaut en finir avec des tergiversations inutiles. Que gagne-t-on à ajourner ce qu'on est obligé de faire? Venez, ma chérie!

Moitié par persuasion, moitié par force, lady Eleanor avait décidé Simone à se lever.

— Votre robe est chiffonnée, observa-t-elle. Il faut en mettre une autre. Celle que vous aviez le premier soir après votre arrivée. Il aimera à vous revoir ainsi. Je vais vous aider!

Elle avait déjà préparé la robe et se mettait à déshabiller Simone qui se laissait faire, toute à ses pensées, ne songeant même pas à s'étonner du complet changement des manières de sa tante, ni à remarquer l'avidité triomphante avec laquelle lady Eleanor la regardait, la maniait, touchait sa peau satinée, soupesait la masse de ses cheveux. A un certain moment, la vieille femme s'agenouilla pour déboutonner les bottines de Simone, et, prenant entre ses mains les pieds de la jeune fille, les caressa, les réchauffa avec autant de plaisir qu'elle avait dû en éprouver jadis en touchant ceux de ses petits enfants, et Simone se rendit alors vaguement compte que cette femme orgueilleuse et dure était sa protectrice, son amie, son esclave autant que son bourreau, qu'elle lui donnerait son dévouement, sa sollicitude, son amour, tout, hormis la liberté!

Mais, loin de toucher Simone, ces sentiments l'importunaient, la fatiguaient. L'envie lui venait de les mépriser, de les repousser, d'en user pour sa vengeance.

— Laissez-moi, dit-elle. Vous me faites mal!

— Oui. Vous souffrez à présent, mon enfant, et vous m'en voulez beaucoup. Plus tard, vous me remercierez.

— Je suis malheureuse par vous, pour toujours! s'écria désespérément Simone.

Et, cherchant à faire retomber son malheur sur qui le provoquait, avec une sorte de satisfaction âpre :

— Votre fils aussi sera malheureux. Vous pouvez exiger que je l'épouse, mais comment voulez-vous que je l'aime?

Cette objection était depuis longtemps prévue et réfutée.

— Quand vous le connaîtrez, vous l'aimerez forcément, affirma lady Eleanor, pleine d'une superbe fatuité maternelle. Vous êtes, d'ailleurs, trop attachée aux vôtres pour ne pas vous attacher à votre mari. Enfin, vous avez de l'honneur : une fois devenue sa femme, le devoir vous liera, puis l'habitude, et aveuglé comme il l'est par sa passion, Richard, au moins, ne s'apercevra pas de ce qui manque.

Elle avait ainsi tout calculé, tout arrangé, pour le bonheur de l'un aux dépens de l'autre. Elle le disait, trahissant naïvement l'insondable profondeur de son égoïsme et, pour s'excuser devant Simone, sans doute aussi devant sa propre conscience, elle ajoutait :

— Une mère a le droit de faire passer avant tout les intérêts de son fils. Vous donner à Richard était le seul moyen d'assurer son avenir, et je n'avais pas le temps d'attendre que la résolution vînt de vous. Je suis malade, Simone, très malade. Je peux mourir d'un instant à l'autre, et je ne veux pas que mon fils reste seul au monde. Il n'y a qu'une femme qui puisse remplacer une mère. A présent, je m'en irai tranquille.

Sa mort la laissait aussi indifférente que le malheur de Simone. La première, elle s'oubliait pour son fils, et cette complète immolation personnelle adoucissait, atténuait, palliait, en quelque sorte, la férocité monstrueuse de son idolâtrie.

Elle avait achevé la toilette de Simone et elle l'entraînait maintenant. Sur le seuil de sa chambre, la jeune fille tenta une dernière révolte :

— Et si mes parents vous refusent leur consentement? demanda-t-elle.

— Soyez tranquille, nous ne passerons pas outre.

Simone ne vit pas le sourire qui accompagnait cette réponse. Son âme éplorée se réfugiait en un suprême espoir, et si lady Eleanor ne l'eût fait luire à ses yeux, peut-être aurait-elle refusé de la suivre ou défailli en chemin avant de parvenir au but redouté.

A l'entrée du petit salon où s'étaient écoulées tant d'heures lourdes, pénibles, délicieuses cependant en comparaison de l'heure présente, lady Eleanor lui fit faire encore une pause.

— Souvenez-vous de ce dont nous sommes convenues, recommanda-t-elle anxieusement; vous ne devez faire aucune remarque,

aucune question sur l'état de Richard, ni surtout rien dire, rien montrer qui puisse lui laisser croire que vous agissez à regret. Ce serait abuser de sa délicatesse, le forcer à vous rendre votre parole, vous dégager par un subterfuge. Vous n'en êtes pas capable?

— Je n'invoquerai pas l'honneur de votre fils, promit dédaigneusement Simone. Ce serait inutile.

Elle n'était pas dupe de cette manœuvre concertée sans doute entre la mère et le fils pour épargner autant que possible à ce dernier les désagréments d'une situation embarrassante. Lady Eleanor néanmoins se contenta de sa réponse.

— C'est bien, dit-elle, entrons. Il est là.

Poussant la porte, elle fit faire un pas à sa nièce. Et, malgré elle, attirée par la fascination de l'effroi, Simone, avidement, regarda.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le rideau rouge était écarté. Derrière, apparaissait une baie de communication et, faisant suite au salon de lady Eleanor, la petite pièce où Richard se tenait d'habitude, entendant tout ce qui se disait chez sa mère, s'associant, invisible, à la vie commune.

Mais, à présent, la cachette devenait inutile, et il en était sorti. Il était là, debout, à la place même où, la veille, était apparu Thomas Erlington et, dans le crépuscule du jour finissant, une rapide illusion égara Simone. Richard aussi était grand, élancé et, vu ainsi à contre-jour, on aurait pu le prendre pour Thomas ou pour son frère jumeau.

Il fit un mouvement et s'avança, détruisant brusquement la ressemblance.

Au lieu de la figure douce et juvénile dont Simone gardait le souvenir, elle distinguait vaguement une tache noire, une chose informe, inhumaine, plus répulsive à première vue que toute laideur naturelle.

Le jeune homme fit encore un pas, et elle se rendit compte.

Richard portait un bandeau de soie noire, une sorte de loup artistement agencé qui lui coupait le visage en travers, depuis le milieu du front jusqu'à la lèvre supérieure, percé seulement de deux trous à travers lesquels paraissaient les yeux.

L'adaptation était étroite, parfaite, ne permettant d'entrevoir, de deviner rien de ce qu'on voulait cacher et, dans cette interruption complète, dans cet obstacle que le regard ne pouvait percer, il y avait un effrayant problème, un inconnu aux fantastiques terreurs.

Les yeux mêmes, bleu sombre, très grands, très vifs, et la bouche fine, bien dessinée, rouge et saine sous une moustache blonde laissée à découvert, ces traits isolés qui paraissaient, qui souriaient, qui vivaient dans ce masque, en faisaient plus saisissant

l'aspect lugubre. Simone s'était attendue à une émotion forte et pénible, mais non à l'appréhension harcelante de ce déguisement sinistre.

Richard avançait encore.

— Ma chère petite cousine! dit-il.

Elle ne s'aperçut pas de la douceur infinie qu'il mettait dans ces simples mots. Elle ne les entendit peut-être même pas. De prime abord une idée l'avait saisie et absorbée tout entière. Que peut cacher ce bandeau?

Et elle ne songeait à rien, elle ne voyait rien en dehors de ce lambeau d'étoffe, de cette chose si minime, si fragile, qui suffisait pourtant à marquer Richard d'un signe fatal, à le mettre à part des autres hommes.

— La pauvre petite est intimidée, dit lady Eleanor, avec commisération, tandis que ses ongles s'incrustaient brutalement dans le bras de Simone. Cela ne peut te surprendre!

En s'adressant à son fils, elle se transformait, adoucie, câline, donnant à la gaucherie même de ce tutoiement inaccoutumé une tendresse particulière.

— Je crois plutôt, dit tristement Richard, que, de près, je lui fais peur.

Les griffes de lady Eleanor s'enfoncèrent plus profondément encore, et Simone balbutia :

— Ne pensez pas..., vous devez comprendre..., vous savez bien...

Elle protestait ainsi faiblement, par respect de la parole donnée, par une machinale habitude de bonne éducation, par un involontaire mouvement de pitié. Elle remarquait à présent l'ardeur suppliante des yeux qui interrogeaient les siens, l'émotion communicative de la voix de Richard, elle démêlait en lui quelque chose de doux, de triste qui le faisait très différent de sa mère et qu'il tenait certainement du côté paternel, comme sa prononciation, son allure, ses manières; et peut-être que si, en ce moment encore, honnêtement, il eût rendu à Simone la parole extorquée, si, loyalement, il eût découvert son visage, elle aurait pu le regarder d'un regard compatissant, indulgent, avoir encore pour lui de l'estime, de la reconnaissance, être touchée de ce grand amour qu'il avait pour elle, qui sait? peu à peu, un jour, en venir à considérer comme généreux, méritoire, faisable, le sacrifice, le dévouement que personne ne lui eût imposé.

Mais il n'eut pas l'inspiration noble, seule capable de changer leur sort à tous les deux; il affirma au contraire tout de suite son intention de profiter des droits honteusement acquis, de s'associer à l'infernale machination de lady Eleanor.

— Je sais que vous avez consenti, dit-il d'un ton troublé. Je comprends ce que vous faites pour moi. J'ai peut-être tort d'accepter, mais la tentation est trop forte.

Il baissa la tête, et, à demi-voix, demanda, cachant mal son inquiétude :

— Vous ne reprenez rien de ce que vous avez dit?

— Je ne reprendrai pas ma parole, répliqua Simone avec effort, à moins que vous-même...

— Oh! pour moi, s'écria-t-il ardemment, il n'y a plus qu'une chose en ce monde, c'est de vous aimer et de vous rendre heureuse! Cela paraît une bien folle prétention de ma part, mais, malgré tout, il me semble que je pourrai vous rendre heureuse!

Il parlait de la rendre heureuse au moment même où il consommait le malheur de toute sa vie, et comme si ce n'eût pas été assez d'audace impudente, Simone sentit sur ses doigts une amicale pression.

Il avait osé lui prendre la main!

Cela, elle n'était pas obligée de le subir, pas encore au moins. Vivement elle se dégagea, elle serait partie si sa tante ne se fût trouvée là pour la retenir.

— Ta fiancée est d'un pays où les femmes ne sont pas accoutumées à autant de liberté que chez nous, observait lady Eleanor, souriante. Ne l'oublie pas, mon enfant.

Il n'insista pas, il feignit de la croire, d'attribuer à une pruderie exagérée la hauteur de Simone, et celle-ci n'essaya pas de s'expliquer davantage. De lui pas plus que de sa mère, elle n'avait rien à espérer. Ses tourments avaient fini par se fondre en une angoisse stupéfiée, et dès que Richard ne la regardait plus, elle se mettait à fixer éperdument la tache noire qui lui tenait lieu de figure et, avec une continuité exaspérante, elle se répétait cette même question passée à l'état de refrain :

— Est-ce qu'un tel homme peut être le fiancé de quelqu'un?

Dans son esprit à la fois délicat et pratique, le fiancé n'avait jamais joué le rôle mirobolant qu'il tient dans la plupart des cervelles vides de jeunes filles, mais, s'il ne lui était pas apparu séduisant et parfait, un séraphin mélangé de mousquetaire, elle avait toujours supposé que le guide et le compagnon de sa vie devrait être son égal sous tous les rapports. Elle avait vu déjà plusieurs de ses amies accepter joyeusement celui qu'on leur destinait, le suivre avec une confiante tendresse, et il n'était pas possible que son lot à elle se trouvât si différent de celui des autres, que tout ce qui dût remplir son existence à peine commencée, tout ce qu'on lui donnât à chérir en ce monde fût cet être bizarre, disgracié, honteux en sa misère.

Une mère aveugle, un prêtre exalté, pouvaient former ce projet; mais ses parents à elle en comprendraient l'infamie, ne le laisseraient pas s'accomplir. Ces fiançailles n'étaient qu'un cauchemar dont elle s'éveillerait.

Et, comme en un cauchemar, elle allait, venait, écoutait, répondait des paroles inconscientes, que lady Eleonor se chargeait de compléter, de corriger, d'interpréter à sa guise.

Richard dîna à côté d'elle dans la grande salle à manger, et ce maître de maison sans visage lui semblait un de ces spectres de légendes assis à la table des vivants. Un instant seulement il lui fit l'effet d'un être positif, ordinaire.

Après le dîner, lady Eleonor avait dit :

— Vous vous étonniez, Simone, lorsque je vous faisais jouer du piano, moi qui déteste la musique. C'est que mon fils l'aime pardessus tout. Vous allez l'entendre à votre tour. Richard, va chercher ton violoncelle.

Il avait obéi. Aux volontés de sa mère, il ne faisait jamais d'objections.

Pour jouer, il s'était placé dans la pénombre avec une adresse habituelle, s'arrangeant pour tourner le dos à demi. On ne voyait que sa haute taille, sa tournure élégante, sa tête blonde, sa pose d'une noblesse naturelle. C'était un homme égal aux autres hommes, et, quand il joua, ce fut bien aussi l'âme d'un homme qui vibra, d'un homme jeune, ardent, passionné, et Simone pensa tout à coup que Richard, si grands que fussent ses torts, l'aimait peut-être véritablement. Une émotion passagère l'étreignit. Personne encore ne l'avait aimée!

Le violoncelle se tut, et Richard se retourna.

Simone était redevenue de glace. Auprès d'elle lady Eleanor soupirait, extasiée :

— Voilà trois ans que je ne l'ai vu ainsi! Autrefois il avait tant de talent, tant d'esprit, tant de gaieté! Vous lui rendrez tout cela...

Oui, c'était possible qu'il eût du talent, de l'esprit. Mais ces qualités intellectuelles ne servaient qu'à faire ressortir encore l'abaissement de son caractère, et cet amour, ce bonheur qui éclataient en lui, cet amour égoïste et tyrannique, ce bonheur lâche, barbare, soulevaient chez Simone une indignation débordante.

L'âme de Richard, comme son visage, lui semblait recéler un mystère, cacher une tare indélébile. Ce n'était plus seulement le dégoût, l'aversion physique qui l'éloignaient de lui, mais le mépris, le plus irrévocable des sentiments, un mépris entier, profond, ne laissant pas de place même à la pitié.

Il y avait plus. Au fond d'elle-même, Simone éprouvait une

sensation inconnue, lancinante, brûlante comme une piqûre venimeuse, un élan furieux, irraisonné, qu'elle ne dominait pas, qui lui faisait mal, qui lui faisait peur. Qu'était-ce donc? Elle finit par comprendre.

Elle qui avait toujours eu le cœur tendre et miséricordieux, elle qui n'avait jamais détesté personne, pas même lady Eleanor, maintenant elle apprenait la haine. Elle commençait à haïr Richard.

Et au moment même où cette certitude s'imposa, lady Eleanor leur disait avec sa tranquille décision :

— Nous parlerons de votre mariage aussitôt que mon beau-frère et ma belle-sœur se seront prononcés.

Telle était cependant la scrupuleuse fidélité de Simone à sa parole qu'elle ne protesta pas, que, ni ce jour ni les jours suivants, il ne lui échappa devant Richard un désavœu formel, une plainte définie; d'ailleurs, elle le vit peu, se disant malade pour éviter sa présence et étant réellement fiévreuse, brisée, hors de combat. Dans les rares moments où ils furent réunis, elle se borna à le tolérer, sans ajouter rien à cet effort déjà presque au-dessus de sa nature.

Lui se montrait de plus en plus discret, tenu à distance par cette froideur et gêné par la surveillance jalouse de lady Eleanor, qui se trouvait là, toujours, entre eux, comme la plus vigilante des duègues, prétextant :

— C'est à ta cousine et non à toi que je dois à présent servir de mère.

Elle traitait véritablement Simone en fille idolâtrée, choyée, lui laissant, hormis en ce qui touchait ses rapports avec Richard, toutes les libertés, toutes les prérogatives. La jeune fille se sentait la maîtresse, la reine incontestée de cette demeure où, si peu de temps auparavant, elle était entrée en suppliante. C'est vers elle seule que convergeaient maintenant l'attention, les pensées, la vie de chacun et le dédain même qu'elle en faisait, son attitude morne, indifférente était tenue, ainsi qu'un caprice de princesse, pour une grâce de plus. Mais ces privilèges et ces hommages qu'on lui rendait comme à la fiancée de Richard mettaient le comble à ses appréhensions, et, devant cette assurance de tous, l'espoir qui l'avait encore soutenue jusque-là s'affaiblissait par degré.

Vers le milieu de la semaine, lady Eleanor lui annonça :

— J'ai la réponse de votre père.

— Et...?

— Et il arrive!

Simone eut une exclamation de joie. Son père! N'était-ce pas le salut, la délivrance?

— Il arrive dans quelques jours, reprit lady Eleanor, pour rem-

placer auprès de vous votre mère empêchée par sa santé, s'occuper lui-même des préparatifs de votre mariage qu'il préfère, comme moi, voir célébrer ici, pour plus de commodité et plus de hâte. Il est très pressé, votre père, plus pressé que moi!... Pourquoi me regardez-vous ainsi?

— Mais il ne sait pas...? commença Simone.

— Je ne lui ai rien caché de ce qui concerne Richard.

— Et il trouve...?

— Il trouve que votre cousin est un parti magnifique. C'est ce que trouveraient tous les pères à sa place.

Simone demeura anéantie.

L'affection mutuelle et l'habitude peuvent fondre ensemble les natures les plus opposées. Par de minimes et journalières concessions on en arrive imperceptiblement à penser, à agir de même, à faire partie pour ainsi dire d'un même tout. Mais, pour reconstituer les personnalités, il suffit d'une séparation même de courte durée. L'influence du milieu n'agit plus; on cesse de se modérer, de se pondérer mutuellement; l'équilibre rompu, chacun reprend son penchant naturel, redevient, paraît ce qu'il est en réalité et l'on s'étonne des divergences inattendues d'opinion, de goût, de jugement qui se produisent, de ce qu'on découvre dans les autres, souvent dans soi-même, et qu'on n'eût jamais soupçonné si l'on fût resté ensemble.

M. d'Avron était léger, Simone le savait; elle n'aurait pu croire cependant que cette légèreté allât si loin, qu'il fût capable, lui, père si tendre, de ratifier ainsi, sans examen, l'étrange choix de sa fille. Il en ignorait, à la vérité, les motifs déterminants, mais sa prévoyance paternelle aurait dû lui faire deviner ce que lady Eleanor voilait avec un art perfide, ce que Simone n'avait pas le droit de dire et, ébranlée en sa croyance filiale, la jeune fille se demanda s'il n'y avait pas là plus qu'un malentendu, si quelqu'un, quelque chose ici-bas résistait à certaines tentations, si, devant beaucoup, beaucoup d'argent, le cœur des parents eux-mêmes ne se troublait pas.

Et, à genoux, à la même place où elle avait pleuré sur le sort des siens, voués au déshonneur et à la misère, désespérément elle pleura sur son propre sort, mille fois plus affreux, car on ne lui laissait pas même à elle cette dernière liberté, ce dernier bien, la possession de soi-même.

Puis, ce fut fini. Abandonnée de tous, elle s'abandonnait à son tour. Mais c'était l'amertume de la défaite et non la douceur de la résignation qui emplissait son âme. A force de souffrir, elle se sentait devenue méchante.

Ce soir-là, Richard lui offrit sa bague de fiançailles et, tandis qu'il la lui mettait au doigt, elle fut prise d'un accès de rire nerveux. A quoi bon ces simagrées quand il ne s'agissait que d'une vente d'esclave?

En rentrant dans sa chambre, elle y trouva tous les bijoux de lady Eleanor et, au hasard, les jeta dans une armoire.

Le lendemain, devant sa porte, une gerbe énorme de roses était déposée : le premier bouquet de Richard. Simone avait beaucoup aimé les fleurs. Celles-là, superbement épanouies en plein hiver, n'eurent pour elle ni couleur ni parfum, et ce fut lady Eleanor qui dut les ramasser et les mettre dans l'eau.

La mère de Richard ne se rebutait de rien, semblait ne rien ressentir. Dans la journée, elle proposa à Simone :

— Voulez-vous que nous allions à Londres au-devant de votre père? En même temps nous nous occuperons des achats indispensables, tandis que Richard veillera ici aux autres préparatifs.

Lady Eleanor, qui, depuis des années, n'était pas sortie de sa maison, parlait de se mettre en route comme d'une chose toute naturelle, et Simone ne fit aucune objection. Peu lui importait où elle irait, pourvu que Richard ne vînt pas.

— Vous allez me l'ôter! dit-il avec consternation, implorant sa mère. Qu'est-ce que je deviendrai sans elle à présent?

— Je ne l'emmène que pour te la ramener bientôt, et alors tu la garderas toujours! dit lady Eleanor en souriant.

Son amour maternel était trop dévoué pour connaître la jalousie, mais cette adoration réciproque de la mère et du fils ne touchait même pas Simone; elle y voyait seulement une odieuse complicité, et, en partant le lendemain avec lady Eleanor, elle n'avait qu'un seul souhait, un seul rêve, hélas! irréalisable : ne jamais revenir.

Quoique ne quittant plus Erlington, lady Eleanor avait gardé, près de Belgrave-Square, un hôtel magnifique et toute une maisonnée qui se trouvèrent prêts à la recevoir.

— Vous pourrez venir ici quand vous vous ennuierez à la campagne, dit-elle à Simone. Du reste, vous pourrez aller en France aussi. Je n'aurai pas l'égoïsme de vous retenir.

Simone resta froide et impassible. Sa vie était finie, et l'endroit où elle en cacherait les misérables restes ne la préoccupait pas plus que ne préoccupe un mort l'endroit où l'on met son cercueil. Tout lui était égal; l'arrivée même de son père la laissait insensible. Il lui semblait que ce n'était plus le même père et qu'elle n'était pas non plus la même fille que jadis, comme si un siècle d'éloignement et d'oubli eût passé entre eux.

Cependant, quand elle alla avec sa tante le chercher à la gare et

qu'elle le vit sauter à bas du train, toujours jeune, leste, souriant, elle courut à lui, se jeta à son cou, se serra contre lui avec une frénésie de noyée. Il la couvrait de caresses.

— Mon enfant bien-aimée! Ma chère petite exilée!

Il la quitta pour se précipiter au-devant de lady Eleanor. Simone ne put en croire ses yeux, mais il lui sembla qu'ils s'embrassaient!

Dans la voiture, M. d'Avron parla beaucoup, racontant ce qu'il avait souffert, ce qu'il avait redouté, la joie du dénouement heureux.

— Vous avez été pour moi une sœur, la meilleure des sœurs! dit-il à lady Eleanor avec son facile enthousiasme. Je ne doute pas que vous ne soyez pour ma fille la meilleure des mères, et c'est en toute confiance que j'ai approuvé son choix. Où donc est mon neveu? J'ai hâte de l'embrasser.

Il oublia vite le désappointement causé par l'absence de Richard, et en arrivant à l'hôtel de Belgrave-Square, sa bonne humeur s'était notablement accrue. Souvent, il cessa de regarder sa fille pour jeter autour de lui un coup d'œil satisfait, et sa première parole, quand il se retrouva seul avec Simone, fut :

— Ta tante doit posséder une fortune fabuleuse!

— Je le crois.

— Et tout cela t'appartient! C'est à faire tourner la tête. Qui aurait cru, cependant, ma pauvre petite, que ton dévouement pour nous serait si vite récompensé?

Simone se détourna avec un amer ricanement. Ainsi son père ne comprenait même pas son sacrifice. Bien mieux, il en faisait une récompense!

— Et maman? Ne vous a-t-elle rien dit pour moi? demanda Simone.

— Ta mère? Ah! mon Dieu! Elle m'a fait des recommandations qui n'en finissaient plus. Tu sais comme elle se tourmente toujours. Elle voulait venir, mais nos terribles secousses l'ont tout à fait épuisée. Tu n'étais pas là, heureusement, tu ne te doutes pas de ce que nous avons traversé.

M. d'Avron continuait, l'esprit encore frappé, revenant sans cesse aux mêmes idées :

— Jusqu'à ces derniers temps, j'ignorais les malheurs que peut entraîner le manque d'argent. Vois-tu, c'est horrible!...

Il frissonnait, gardant au fond de ses yeux troublés l'égarement de ceux qui ont vu de trop près l'abîme.

— Toi, au moins, tu ne connaîtras jamais ces souffrances, reprit-il.

— J'en aurai d'autres.

— Ah! évidemment, la vie n'est pas toute rose! Tu la commences pourtant dans les meilleures conditions possibles. Je suis prudent. J'ai pris sur Richard tous les renseignements imaginables :

caractère, conduite, tout est parfait; je ne dis rien de la situation. Quant à son amour pour toi, la meilleure preuve en est qu'il t'épouse sans dot.

— Vous n'oubliez qu'une chose, observa ironiquement Simone.

M. d'Avron eut un geste d'impatience. Il n'aimait pas qu'on refroidît ses exaltations.

— Hélas! oui, dit-il, son extérieur... Mais, sans cela, ce serait une perfection, et la perfection n'est pas de ce monde. Et puis, il ne s'agit là que d'un simple accident qui peut arriver à n'importe qui, dont ses enfants ne risquent pas de se ressentir.

— Et sa femme?

— Oh! mon Dieu, je me rends parfaitement compte que, de prime abord, quelques hésitations te soient venues auxquelles tu as eu le bon sens de ne pas t'arrêter, puisque tu as donné ton consentement avant que nous ayons donné le nôtre, ce qui même était assez déplacé...

Il essaya d'un air sévère qui ne lui allait pas, puis, soudainement attristé :

— Après tout, mes pauvres enfants, j'ai perdu le droit de vous blâmer, et mon seul désir c'est que vous ne portiez pas trop la peine de mes imprudences. Grâce à ta tante, je ne suis pas un homme déshonoré; mais je suis un homme ruiné. Cet esclandre a donné le dernier coup à mon crédit. Mes créanciers se jettent sur moi comme les chiens sur un cerf aux abois. Avron et notre maison de Paris vont être expropriés, et, il y a trois jours..., — il baissa la voix, — on a saisi nos meubles!... oui, nous en sommes là, par ma faute!...

— Oh! papa! cher papa!...

— Juge de l'état où j'ai laissé ta mère et les enfants! Osmin obtiendra des délais avec la procédure, et, peut-être...

Il n'acheva pas sa pensée, mais, au bout d'un instant, demanda :

— Quand te maries-tu?

C'était lui qui, le premier, posait cette question fatale! Simone réunit tout son courage.

— Je ne sais..., bientôt..., quand vous voudrez!...

Elle n'ajouta rien, dédaignant de se plaindre, sourdement irritée.

— Je m'entendrai avec ta tante, conclut M. d'Avron.

Le beau-frère et la belle-sœur s'entendaient toujours maintenant. Après quarante ans d'hostilité, ils en étaient venus d'emblée à un parfait accord dans la communauté soudaine de leurs intérêts.

— Nous n'avons pas besoin de nous connaître davantage, prononça lady Eleanor.

— Entre proches parents!

— Nous sommes tous décidés?

— Certainement.

— Et vous êtes pressé... de retourner en France?

— Je l'avoue.

— Donc, il est inutile de prolonger une situation embarrassante... pour tout le monde.

— Fort inutile. Mais bien des choses nous retarderont encore.

— Quoi donc?

— Il faut des dispenses, plusieurs dispenses..., pour un mariage mixte... entre cousins germains.

— Elles sont demandées.

— Et puis... le trousseau.

— J'ai commandé ici ce qui était nécessaire. Pour le reste, Simone attendra que sa mère soit rétablie, et en état d'y veiller elle-même.

— Vous pensez à tout! dit M. d'Avron, attendri de la façon délicate dont sa belle-sœur comprenait à demi-mot les difficultés de sa position et songeait à y porter remède.

C'était évidemment une excellente femme, un grand cœur, et il se reprochait durement de l'avoir si longtemps mal jugée.

On demeura encore à Londres plusieurs jours qui furent employés par M. d'Avron à visiter les monuments, et par lady Eleanor à traîner Simone dans les magasins, chez les couturières et les fournisseurs de toutes sortes.

Dans ces courses, la jeune fille ne trouvait qu'une fatigue immense, écœurante, étourdissante, et elle se demandait comment lady Eleanor pouvait encore se tenir debout.

— Tu es maigrie, tu as mauvaise mine, finit par remarquer M. d'Avron.

— Elle se reposera à Erlington, dit lady Eleanor avec sollicitude.

— Moi aussi, j'ai hâte d'y arriver, reprit M. d'Avron. Nous repartons demain, n'est-ce pas? Il faut que j'aille voir la Tour cet après-midi.

Il alla voir la Tour et en revint fort ému par le souvenir tragique d'Anne de Boleyn et des enfants d'Edouard.

Le lendemain, il était tout à l'entrain du voyage; l'aspect morne du pays ne le troubla pas. En été, ce devait être très riant...

Les terres qui s'étendaient à perte de vue autour du château, la magnificence grandiose d'Erlington, achevèrent de le séduire, et il ne s'assombrit pour la première fois que lorsqu'il se trouva en présence de Richard.

A force d'en écarter la pensée inquiétante, il avait presque oublié l'infortune de son futur gendre, et ce bandeau noir lui fut très désagréable à voir. Pendant une heure au moins, il resta silen-

cieux, méditatif, puis il finit par en prendre son parti et par considérer Richard avec une sympathie croissante.

— Un brave garçon, déclara-t-il, résumant ses impressions, le soir, en tête à tête avec Simone. Et tout à fait un des nôtres! Je retrouve en lui cette intelligence, cette douceur, cette distinction de mon pauvre frère. Il serait aussi un homme superbe... Mais, quel dommage qu'il ait cette vilaine machine sur la figure!

Et se rapprochant de Simone :

— Dis-moi, demanda-t-il avec inquiétude, qu'est-ce qu'il cache là-dessous?

— Je ne l'ai pas vu, répliqua Simone laconiquement.

— Tu ne l'as pas vu? C'est vrai? et tu l'épouses?...

M. d'Avron écarquilla les yeux, puis, trouvant une explication avantageuse :

— C'est un beau trait! dit-il convaincu, un acte de courage et d'habileté dont peu de femmes seraient capables. Tu as voulu d'abord t'accoutumer, t'attacher à lui, de façon à pouvoir ensuite passer plus facilement sur ce qui t'aurait peut-être arrêtée à première vue. Mais, moi, je ne suis pas astreint aux mêmes précautions, et, avant tout, je veux le voir.

C'était ce que Simone avait souhaité, attendu avec cette ténacité d'espoir, enracinée dans notre cœur jusqu'à son dernier battement. En retrouvant Richard, elle avait senti renaître plus violente encore son invincible aversion. Pour n'en rien témoigner, pour subir sans révolte apparente l'accueil tendre et joyeux de son fiancé, il lui avait fallu épuiser ses dernières forces, se contraindre jusqu'à se briser.

Une chance lui restait encore. Toujours accessible à l'impression présente, M. d'Avron qui, de loin, trouvait tout acceptable, reculerait peut-être devant l'horreur dévoilée à ses yeux. Et puis, en tous cas, au moins par lui elle saurait, elle assouvirait cette curiosité ardente, avide, malsaine, qui la tourmentait sans répit.

— L'avez-vous vu? demanda-t-elle à son père, sitôt qu'elle le retrouva le lendemain.

— Pas encore. J'ai passé la matinée avec l'intendant à visiter les étables..., une merveille! C'est étonnant que tu ne t'intéresses pas à ces choses-là.

Le soir, Simone réitéra sa question, et de même M. d'Avron répondit :

— Pas encore! On m'a mené aux serres. Rien de beau comme ces serres!

Interrogé de nouveau, il dut avouer :

— La chose est très délicate. Le mieux serait que Richard

s'offrît de lui-même à cet examen, et je ne doute pas qu'il n'y songe. C'est un fort galant homme.

Richard n'y songea pas et, au bout de quelques jours, M. d'Avron, très perplexe, déclara :

— Que veux-tu ! le pauvre garçon me donne toutes les preuves d'affection ; il me traite comme si j'étais son père ; il t'adore. Tu ne peux imaginer tout ce qu'il me dit de bon et de touchant. Je n'ai pas le cœur de lui répondre par une demande désagréable, de lui faire une peine cruelle. On est si susceptible en pareille matière.

— Mais alors !...

— C'est entre parents que ces choses-là se traitent. Je m'adresserai à sa mère. Seulement, il faut que l'occasion vienne. Ta tante est très bonne, certainement, mais pas toujours facile à manier.

Il soupira. Plus que sur tous, lady Eleanor avait barre sur lui, soit en raison de la différence de leurs caractères, soit en vue des services rendus ou à rendre, et ce n'était pas sans une humiliation pénible que Simone constatait la dépendance craintive où son père était tombé.

Pourtant, à la fin, il se risqua. Les dispenses étaient arrivées, et lady Eleanor parlait de fixer le mariage à quinzaine.

— Elle m'a dit de venir causer avec elle en particulier ; je vais lui lâcher la chose, déclara-t-il à sa fille, la quittant d'un air résolu.

Simone avait passé par tant d'alternatives qu'il ne lui restait plus la force de s'agiter. Sans trop d'impatience, elle attendit son père, qui ne reparut qu'au bout de deux ou trois heures.

Il semblait passablement démonté.

— Une belle équipée que tu m'as fait faire ! s'écria-t-il d'un ton de mauvaise humeur. Je viens d'avoir de ta tante une scène épouvantable. Des reproches, des récriminations très désagréables, et qui sont fondés par-dessus le marché !

A ces souvenirs, il blêmissait encore de terreur, et, avec véhémence :

— Voilà ce que tu m'attires ! Oui, tu es cause de tout. A-t-on jamais vu une fille accepter un fiancé dans de pareilles conditions ? Arrangez-vous ensemble maintenant ! Tu ne nous a pas consultés avant d'agir, et je n'ai rien à voir dans cette affaire !

Il fit plusieurs fois le tour de la chambre, puis, moitié irrité, moitié admiratif, il reprit :

— Ta tante est une femme terrible. Elle a des raisonnements brutaux qui vous mettent au pied du mur. « Si vous n'étiez pas suffisamment renseigné, m'a-t-elle dit, pourquoi votre fille s'est-elle engagée, et pourquoi avez-vous sanctionné cet engagement ? Votre exigence, légitime au début, serait, à présent, un acte de mauvaise

foi, un déni de confiance envers nous. Et puis, à quoi vous servirait-il de voir Richard? Au point où nous en sommes, quel qu'il soit, il deviendra votre gendre. Vous ne pouvez plus rien changer à cela. » Et, ma foi! elle a raison. Nous sommes trop avancés pour reculer. Quand le vin est tiré, il faut le boire!

Lui, qui n'était point chargé de vider le calice, en trouvait l'amertume supportable. Mais il dut voir dans la physionomie de Simone quelque chose qui le troubla, car, se radoucissant, il acheva :

— Après tout, ma pauvre petite, ce n'est pas moi qui ai eu l'idée de ce mariage, ni qui t'y ai poussée, rends-moi cette justice! Ce sera le rompre que d'insister davantage auprès de ta tante ou de hasarder une démarche auprès de Richard. Eleanor me l'a montré clairement. Ne regretteras-tu pas cette rupture? Songe que, dans notre situation, tu ne retrouveras jamais un aussi beau parti... hélas! peut-être un parti quelconque! Moi, je ferai ce que tu voudras. Réfléchis bien. Suis ton inspiration... et surtout ne t'occupe pas de nous. Avoir en vue autre chose que ton intérêt serait de notre part une indignité.

Il s'efforçait d'oublier en cet instant les papiers timbrés pleuvant à son domicile, le cortège d'huissiers dansant autour de lui une fantastique sarabande, les grandes affiches collées aux murs, publiant sa ruine, sa maison bientôt livrée à des étrangers, tandis qu'il s'en irait avec sa femme et ses trois enfants chercher fortune ou plutôt chercher misère, à l'aventure. Et les trois cent mille francs prêtés par lady Eleanor! Comment les rembourser?

Simone, à son tour, le regarda et le devina.

— Vous avez raison, dit-elle lentement. Ma tante a raison. Tout le monde a raison. Je ne demande plus rien. Il faut que ce mariage se fasse... et je le ferai.

— Volontiers?

— Oui, volontiers.

Ce mot lui brûla les lèvres en passant. Mais ne fallait-il pas que son martyre procurât au moins le bonheur de quelqu'un, le bonheur entier, complet, sans mélange de remords?

Son père l'embrassa avec un redoublement de tendresse et, déjà repris par son optimisme habituel :

— Veux-tu que je te dise mon idée? Ces Anglais sont si originaux! Qui sait si Richard n'a pas voulu éprouver ton affection et si, en fin de compte, toutes ces précautions ne sont pas que des coquetteries pour se montrer ensuite beaucoup mieux que tu ne le crois..., peut-être pas défiguré du tout. Alors ce serait l'idéal, car, pour un bon mari, tu n'en trouveras jamais de meilleur!

Avec un attendrissement dans la voix, il poursuivit :

— Ta tante vient de me montrer le contrat. On ne peut être plus généreux, plus désintéressé. Non seulement Richard te reconnaît une dot énorme, mais encore...

Simone l'interrompit :

— Je ne veux pas savoir!

Cette munificence de Richard lui était odieuse, comme si tout ce qu'il ajoutait au prix dont il l'avait achetée l'eût mise davantage en sa possession. Les cadeaux superbes qu'il prodiguait lui semblaient plus pénibles à recevoir que des insultes, obtenaient d'elle à peine un coup d'œil et un remerciement. Un jour il lui remit sous enveloppe une somme destinée aux pauvres. Elle qui aimait tant les pauvres jadis ne voulut pas même faire ainsi la charité et, sans l'ouvrir, remit l'enveloppe au P. Arnaud. Envers sa nouvelle famille, Richard multipliait les largesses, n'oubliant personne, envoyant à Georges et à Madeleine des caisses de joujoux qui auraient fait tourner la tête à de petits princes, comblant Mme d'Avron d'attentions charmantes, ayant probablement même donné des témoignages plus solides, car M. d'Avron paraissait avoir recouvré son entière sérénité. Il voulait sans doute faire apprécier sous toutes les formes à sa fiancée les bénéfices du marché conclu, et ces bienfaits semblaient à Simone d'autant plus avilissants qu'elle ne pouvait en avoir aucune gratitude. Le moment n'allait-il pas venir de payer tout cela!

Le mariage était fixé au commencement de février. Dans le château régnait une animation relative. On avait fait rouvrir les beaux appartements du corps de logis principal, et l'on y préparait pour le futur ménage une installation qui émerveillait M. d'Avron, pourtant blasé sur les choses de luxe. Simone fut reconnaissante à lady Eleanor de lui en interdire l'accès sous prétexte de surprises à ménager, tant la seule pensée de cet endroit et de la vie qu'elle y mènerait lui causait de mortelle angoisse.

Cette stupeur morne, cette sorte de cauchemar la prenant tout éveillée, qui s'était emparée d'elle au début de ses fiançailles, l'avait ressaisie; elle s'y absorbait de plus en plus, vivant ces derniers jours dans l'hébétude apathique du condamné à mort. Elle, autrefois si active, si pleine de mouvement, restait pendant des heures étendue sur une chaise longue ou affaissée dans un fauteuil à écouter le tic-tac de la pendule et à compter l'une après l'autre les minutes qui tombaient dans le passé, qui la rapprochaient du terme fatal. Parfois, ce tic-tac finissait par lui devenir insupportable; alors elle se sauvait dans le jardin ou, plus souvent, à cause du mauvais temps, elle se réfugiait dans les serres. L'affaiblissement de sa santé la rendait très sensible aux impressions

physiques, au froid surtout; l'atmosphère surchauffée des plantes exotiques lui procurait un bien-être passager, puis l'émanation forte de la terre humide, les odeurs de fleurs lui montant à la tête mettaient un peu plus de vague encore dans ses pensées.

Un jour, dans la semaine qui précéda son mariage, comme elle s'était blottie sous un massif de palmiers, bien à l'abri, guettant un furtif rayon de soleil qui passait à travers le vitrage et examinant machinalement les formes bizarres d'une collection de cactus, groupés à quelque distance, à sa grande surprise, elle vit arriver Richard.

Jusqu'alors il n'était jamais sorti du château, jamais non plus il n'avait fait une tentative pour se trouver seul avec elle. Que signifiait encore cette nouvelle fantaisie?

— Vous me permettez de m'asseoir auprès de vous? demanda-t-il avec cette courtoisie respectueuse qu'il témoignait à sa fiancée.

Simone fit de la tête un signe affirmatif.

Il s'assit à ses côtés sur un siège rustique.

— J'avais besoin de causer avec vous, dit-il. J'ai beaucoup d'inquiétudes. D'abord, à cause de vous.

— De moi?

— Oui, vous êtes malade, ma chère petite cousine!

Elle n'avait pu prendre encore sur elle de l'appeler Richard ni de se laisser appeler Simone, et ils usaient en se parlant des titres auxquels leur parenté leur donnait un droit incontestable.

— Non, je ne suis pas malade, dit-elle avec un peu d'impatience. Ne vous inquiétez pas de moi.

— Certaines idées ne peuvent manquer de me venir parfois quand je vous vois abattue, souffrante... ou triste, reprit Richard. Pourquoi ne me montrez-vous pas un peu plus de confiance, d'affection? Nous sommes si près du moment où nous n'aurons plus de secrets l'un pour l'autre! Pourquoi ne pas me dire ce que je serais si heureux d'entendre?

Allait-il demander une déclaration d'amour à présent? Simone eut aux joues une rougeur de colère, et elle détourna la tête.

— Pardonnez-moi, reprit-il sans se troubler, si j'ai été trop ambitieux. En me donnant votre parole, vous m'avez donné la meilleure, la seule preuve que je pouvais espérer, mais je voudrais qu'une fois encore vous me répondiez franchement, sans arrière-pensée. Vous vous rappelez ce que ma mère vous a dit quand elle vous a parlé de moi pour la première fois, et ce que vous lui avez répondu?

— Je me le rappelle.

Le même frisson passait encore dans les veines de Simone, qu'elle

avait eu, lorsqu'on lui avait proposé de devenir la femme de Richard.

— Et vous vous rappelez aussi, continua-t-il de plus en plus hésitant, le moment où ma mère vous a menée..., où vous m'avez vu...

— Oui.

Il prenait sa main et elle la lui abandonnait, pliée maintenant aux exigences de la situation, mais ressentant, toutefois, le même tressaillement d'antipathie que le premier jour où leurs doigts s'étaient effleurés.

— Rien n'est changé dans vos sentiments? demanda-t-il encore.

— Rien!

Cette réponse, dont la franchise, la spontanéité, n'étaient pas suspectes, ne devaient lui laisser aucun doute, et pendant une courte minute, Simone, follement, espéra de lui un tardif remords, une suprême miséricorde. Mais il se borna à rester un instant méditatif, la contemplant avec un peu de tristesse et dit, comme se parlant à lui-même :

— On ne peut s'étonner que tant d'émotions, tant de secousses successives aient laissé leur trace. Ma pauvre chérie, ce sera à moi de vous faire oublier le passé!

Il serrait sa main plus fort, et il se rapprochait avec un ardent désir d'en dire davantage, de prononcer d'autres mots, d'avoir d'autres effusions. Mais il n'osa pas. Elle se détournait de lui, irritée, les lèvres serrées. Ainsi, encore, il venait de se jouer d'elle! A quoi bon laisser échapper ce qu'elle avait été au moment d'avouer, trahir sa parole, abaisser son orgueil en une vaine supplication?

— C'est tout ce que vous vouliez me dire, mon cousin? demanda-t-elle avec un mouvement pour se lever.

— Non. Oh! non. J'ai même oublié ce pourquoi je suis venu. Qu'est-ce que je n'oublierais pas près de vous? C'est une question que je n'ai pas osé traiter devant ma mère et qui a, cependant, son importance. Mais, d'abord, il me faut vous rappeler un incident que vous avez peut-être perdu de vue, au milieu d'événements plus graves. Un certain dimanche, le dernier jour de l'année, un jour que je n'oublierai jamais de ma vie, que vous non plus n'avez pas oublié...

Non, elle ne l'avait pas oublié! Elle s'en souvenait confusément, comme les damnés doivent se souvenir des choses de la terre.

Ce dernier jour de l'an passé avait été son dernier jour de bonheur et, depuis, une éternité de tourments s'était écoulée.

— En revenant de la chapelle, poursuivit Richard, vous avez été témoin d'une scène pénible.

Tant de scènes pénibles s'étaient succédé qu'elle ne savait plus bien de laquelle il était question.

— Quelqu'un s'est présenté à ma mère et a été fort mal reçu. Vous ne savez peut-être pas bien de qui je parle?

— C'était votre cousin, Thomas Erlington.

Tout à coup Simone se rappelait très nettement et, sans savoir pourquoi, elle se ranimait, attentive, intéressée.

Richard continua :

— Je crains que ma mère ne vous ait donné de Thomas une mauvaise opinion que je voudrais détruire. Thomas est mon proche parent, mon meilleur ami, un homme d'honneur, un homme de cœur s'il en fût. Je peux répondre de lui comme de moi-même. Il est à peu près de mon âge; nous avons été élevés pour ainsi dire ensemble. La petite propriété qu'il habite touche à nos terres. Nous nous voyions chaque jour et nous vivions en frères quand est survenu le malheureux accident qui devait tout changer pour moi.

Jusqu'alors Richard n'avait fait à cet accident que des allusions rares et indirectes, auxquelles lady Eleanor s'était toujours empressée de couper court.

Cette fois non plus il ne s'appesantit pas, et poursuivit :

— Vous devinez que ma mère a été alors au désespoir, mais ce qui vous semblera plus étonnant, c'est que, depuis cette époque, elle a pris en haine le pauvre Tom, soit qu'elle ait été assez aveuglée pour le rendre responsable d'un hasard fatal, soit qu'elle ne puisse, en sa jalousie maternelle, pardonner à son neveu d'être moins éprouvé que son fils. J'ai eu beau faire, je ne suis jamais parvenu à vaincre ces préventions. Elle a fermé sa porte à Thomas, et, depuis deux ans, je ne le vois qu'en cachette, à de longs intervalles. Sa dernière tentative de réconciliation a eu pour seul effet de rendre les défenses de ma mère si formelles, que je n'ose y contrevenir; et, cependant, je ne puis me séparer du compagnon de toute ma jeunesse, si dévoué, si fidèle. Il a consolé mes heures douloureuses, il doit prendre sa part du moment le plus heureux de ma vie. Je crois bien qu'à présent ma mère vous aime et vous écoute plus que moi; voulez-vous m'aider à lui arracher la grâce de Thomas? Tous les vôtres me sont si chers que vous devez bien aimer un peu les miens?

Richard invoquait les obligations contractées; Simone ne voulut se soustraire à aucune.

— Je ferai ce que vous désirez, dit-elle, mais vous ne devez pas avoir grande confiance dans l'étendue de mon pouvoir.

Richard ne scruta pas l'intention cachée dans cette remarque. Il s'était levé, inquiet, en entendant un bruit à l'entrée de la serre. Puis, aussitôt rassuré :

— Voilà ma mère qui vient! s'écria-t-il.

Lady Eleanor s'avançait d'un pas pressé, et quand elle les eut découverts :

— Ah! vous étiez là tous les deux seuls! dit-elle.

Alternativement, elle les interrogeait d'un œil irrité.

— Ne pouvons-nous pas être ensemble, allégua Richard, quand nous sommes si près du jour où nous ne nous quitterons plus?

Cette réponse eut le don d'apaiser immédiatement lady Eleanor. Elle vint s'asseoir à côté de Simone, et ce repos ne lui était pas inutile, car la sueur perlait sur son front, tandis qu'une respiration bruyante et inégale soulevait sa poitrine.

— Pourrait-on savoir le sujet de votre entretien? demanda-t-elle en reprenant haleine.

— Je crains, dit Richard, que vous n'en soyez pas très satisfaite.

Un nouvel étouffement coupa la parole à lady Eleanor, qui reprit d'une voix saccadée :

— Voyons...

— Il s'agit..., il s'agit... de ce pauvre Thomas.

Le nom abhorré ne provoqua pas le sursaut attendu, et, avec un certain soulagement, comme si elle eût redouté quelque chose de pire :

— Tu veux encore... Tu ne te lasseras donc jamais de m'importuner à ce sujet!...

— Je ne suis plus seul, maman. Nous sommes deux à vous solliciter.

C'était la première fois qu'une intimité s'établissait entre les fiancés, qu'ils semblaient unis dans une pensée, et lorsque Richard, énumérant les raisons qui plaidaient pour Thomas, finit par ajouter :

— Enfin, ma mère, il faut lui pardonner, parce que je suis heureux!

Lady Eleanor n'eut pas le courage de se fâcher, et, se tournant vers Simone

— Vous désirez aussi que Thomas assiste à votre mariage?

La présence de Thomas, étant évidemment désagréable à lady Eleanor, la jeune fille se prit à la désirer.

— Je ne vois aucune raison de l'exclure, dit-elle avec une certaine animation.

Ironiquement, lady Eleanor répliqua :

— Oh! les apparences sont et seront toujours en faveur de Thomas, car il est très habile, d'autant plus dangereux. Je n'ai contre lui aucune preuve matérielle, mais mon instinct ne me trompe pas, et je ne puis oublier que, s'il est le proche parent de Richard, il est avant tout son héritier.

— Est-ce donc de sa faute, s'écria Richard, si les dispositions de la loi sont telles?...

Lady Eleanor prononça lentement :

— Notre ennemi, c'est celui dont nous entravons la prospérité. N'oubliez pas cet avertissement quand je n'y serai plus, car, tant que je vivrai, je ferai bonne garde. Pourtant, je ne veux pas mettre obstacle au premier désir que Simone exprime. Le jour de votre mariage, mais ce jour-là seulement, je recevrai Thomas. C'est tout ce que je peux faire. Dieu veuille que ce ne soit pas beaucoup trop! Venez, rentrons.

Elle tourna les talons et ils la suivirent docilement.

Le soleil avait décidément percé les nuages, un pauvre soleil gris, pâle et vague. A sa vue, les fleurs se rappelaient cependant les soleils radieux de leurs pays lointains, et, ouvrant leurs corolles, elles buvaient avec délice cette goutte de chaleur, de lumière et de gaieté.

Tout bas, Richard disait à Simone :

— Que je vous remercie!

Il souriait : son sourire épanoui, découvrant deux rangées de dents magnifiques, rappelait toujours à Simone celui de Madeleine. Ses yeux brillaient d'un éclat humide. Simone ne voulut pas s'en apercevoir. Plus tard seulement, bien plus tard, elle devait rêver à ce moment, au court moment où elle l'avait rendu heureux.

## VIII

— C'est ce soir! c'est ce soir!...

Pourquoi lui avaient-ils tous dit cela d'un ton joyeux? Pourquoi, maintenant, ces syllabes résonnaient-elles sans fin, rhytmées, continues dans sa pauvre tête bourdonnante, comme un marteau dans une cloche?

— C'est ce soir!

La maison s'emplit d'un mouvement insolite. Pour l'animer ainsi, il faut un grand événement. Et Simone, cherchant le genre d'événement qui peut se produire dans un lieu pareil, songe que, sans doute, quelqu'un est mort qu'on va enterrer ce soir.

Il est déjà tard. Dans l'après-midi, des messieurs sont arrivés, tout habillés de noir, ayant cet air austère spécial aux gens de lois et aux gens d'Eglise : probablement les ordonnateurs des pompes funèbres — et M. d'Avron a appelé Simone :

— Viens vite! dépêche-toi! Le personnage le plus important ne peut se faire attendre!

Dans les circonstances actuelles, le personnage le plus important, c'est celui qu'on enterre, et Simone se souvient que c'est elle qu'on va enterrer. Les messieurs lui ont lu en anglais quelque chose de très long, sans doute les dernières prières, et puis on lui a fait

écrire son nom au bas d'un papier qu'on dit être le contrat, et, au moment où les messieurs noirs se retiraient, quelqu'un est entré.

Ce n'est pas un inconnu, cette fois, c'est Thomas Erlington. Tandis que les autres affectent un air de bonne humeur tout à fait déplacé, lui, au contraire, a une mine de circonstance, très longue.

Il s'est mis à côté de Simone, et elle pense qu'on va peut-être enterrer celui-là aussi.

Quelque chose de nouveau paraît : une robe noire..., le clergé qui arrive pour donner l'absoute.

Simone reconnaît le P. Arnaud, qui a mis une soutane neuve et des souliers à boucles pour dîner au château. La cérémonie à la chapelle commencera un peu avant minuit. Il annonce cela d'un ton guilleret; l'idée que Richard se contente de son ministère, et que le pasteur protestant ne jouera aucun rôle en cette solennelle occurrence, emplit de joie son âme d'apôtre et de malice satisfaite son cœur d'humain.

Lady Eleanor reçoit très bien le P. Arnaud, mais, malgré les efforts de Richard, se montre absolument rébarbative à l'égard de Thomas. Pour compenser, M. d'Avron fait à celui-ci un excellent accueil et le présente à sa fille.

A quoi bon cette présentation? Thomas n'est-il pas, à Erlington, le premier que Simone a connu?

Il paraît s'en souvenir aussi. C'est peut-être pour cela qu'il considère la jeune fille avec une une visible sympathie.

Il est là, tout près d'elle, à côté de Richard, et jamais Simone n'a été plus frappée de leur ressemblance et de leur dissemblance. Leur taille, leur tournure, leur voix, tout est identique. On les dirait coulés dans le même moule; seulement, l'un est un homme, l'autre est un monstre. Comment se fait-il donc que personne n'ait l'air de remarquer cela?

Aurait-elle pensé tout haut, ou y a-t-il des gens qui lisent sur le visage ce qu'on n'exprime pas?

Quelqu'un s'est penché sur elle et, dans un souffle, elle a entendu ces mots :

— Vous voyez bien que vous ne pouvez pas l'aimer! Ne faites pas votre malheur... Il est temps encore!

Elle regarde. Dans un coin, M. d'Avron chuchote des confidences à Richard. Le P. Arnaud essaye sur lady Eleanor d'une petite homélie. Thomas seul est à portée. Quoiqu'il ait repris sa mine indifférente, innocente, c'est donc lui qui vient de parler. Lui, un étranger, il a deviné en une minute ce que, de loin, la mère de Simone n'a pas su pressentir, ce que, de près, son père n'a pas voulu voir. Lui, lui seul, il a eu assez de compassion pour une plainte, assez de courage pour un conseil.

Et cette parole, le premier écho de sa pensée secrète, exprimant ce qu'elle-même n'osait se dire, a tiré Simone de la léthargie où elle était plongée depuis tant de jours. Elle se réveille, elle sait, elle voit. Dans quelques heures, elle sera la femme de Richard. Non, c'est impossible!

Toute droite, elle se lève. Elle a envie de répondre à Thomas, de l'appeler à son secours et de faire ce qu'il lui dit, de crier là, devant tout ce monde, qu'elle souffre, qu'elle ne peut pas, qu'elle refuse.

Mais ses lèvres s'agitent sans laisser échapper un son. Lady Eleanor s'est retournée, la fixe. Richard est là. M. d'Avron et le curé se sont rapprochés aussi. Le poids des influences s'appesantit sur elle, le cercle se reforme, l'enserre, la captive. Alors elle se rend compte qu'en une chose, du moins, Thomas s'est trompé : il n'est plus temps...

— Où allez-vous, mon enfant? demande lady Eleanor.

Pour fuir cette tentation qui la hante, pour réfléchir au moins avant de s'y abandonner, il faut être seule. De peur qu'on ne la retienne, Simone sourit en répondant qu'il lui reste encore quelques préparatifs à compléter.

— Question de toilette! s'écria gaiement M. d'Avron.

Et le P. Arnaud ajoute que le recueillement et la prière sont plus nécessaires que jamais quand on va procéder au plus grand acte de sa vie.

Sont-ils tous fous ou se moquent-ils d'elle?

A présent, elle est dans sa chambre, les portes fermées. Sur son lit s'étale une chose blanche, soyeuse, vaporeuse : sa robe et son voile de mariée, et le seul usage qu'elle en voudrait faire, c'est de les prendre, de les déchirer, de n'en laisser que des lambeaux foulés aux pieds. Elle ne songe guère à prier. Tant de fois elle a demandé vainement à Dieu de la secourir! Et maintenant elle est trop méchante pour qu'il l'exauce. Elle n'aime plus personne, car personne ne l'aime, personne ne partage son tourment.

En bas, on continue à causer, à s'agiter, on fait même de la musique. C'est un jour de noces, un jour heureux. Simone seule pouvait l'oublier.

Et une idée lui vient, une idée qui l'épanouit un instant dans une gaieté sarcastique. Ce soir, après s'être bien réjoui, bien félicité, si, lorsqu'on viendra chercher la mariée, on ne la trouvait plus; si le plan était ainsi radicalement déjoué; si, au lieu d'affronter la lutte, de s'exposer aux raisonnements qui la convaincraient, aux reproches, aux prières qui l'ébranleraient, tout bonnement elle se sauvait.

Simone ouvre sa fenêtre. Le temps est affreux. Dans la nuit déjà épaisse, on entend mugir le vent déchaîné, et s'abattre avec

furie des trombes d'eau. Comme ces ténèbres cacheraient bien la fugitive, comme, dans ce bruit, se perdrait le bruit de ses pas!... et quelles délices il y aurait à respirer cet air glacial, à enfoncer ses pieds dans la boue humide, à se trouver, au milieu de cette tempête, seule, libre, n'ayant plus à affronter que les colères de la nature! Où aller? Simone ne s'en inquiète pas. Tout droit devant elle jusqu'à ce qu'elle soit loin, bien loin...

Et puis si, par cette nuit d'hiver, le froid venait la prendre au fond d'un bois isolé, si, dans l'obscurité profonde, elle se laissait glisser jusqu'au fond de la rivière, n'y aurait-il pas encore une douceur, un repos à s'étendre sur la terre, à s'enfoncer sous l'eau et à s'y endormir pour toujours plutôt que de suivre Richard et de vivre auprès de lui?

On vient avertir que le dîner est servi; elle répond qu'elle n'a pas faim, qu'elle descendra plus tard, et, comme on est habitué à ses caprices, on n'insiste pas. C'est le moment ou jamais de mettre son projet à exécution. Pendant que les maîtres sont à table et que les domestiques servent, il serait aisé de gagner une des issues du château, et peut-être qu'en l'honneur de la circonstance, on aura laissé les grilles ouvertes. Du reste, les murs, on les escalade, les portes, on les enfonce, les dangers, on les surmonte quand, par delà, est la liberté.

Qu'est-ce qui la retient donc encore indécise, épeurée? Qu'est-ce qui l'effraye, quand la mort lui semblait douce à contempler?

C'est qu'il y a en elle quelque chose de plus fort qu'elle-même, qui domine les aspirations de sa chair et de son esprit, qui la gouverne comme un mors gouverne un cheval cabré : cette seconde nature qu'on nous a faite et qui prend le dessus sur notre véritable nature, ces préjugés absurdes ou sublimes de l'éducation, de la tradition, reçus avec le sang des ancêtres, scrupules chevaleresques, chimères, folies pour lesquelles ils ont vécu, ils sont morts, pour lesquels nous vivons et nous mourons à notre tour, plus méritants qu'eux-mêmes en ce que nous en sentons l'exagération, que nous n'y croyons souvent qu'à moitié, et que, néanmoins, nous aimons encore mieux nous y soumettre que de les abjurer.

Jamais un d'Avron n'avait manqué à la parole donnée, jamais, sur le nom d'une femme de la famille, n'avait plané l'ombre d'un scandale. Le passé écrasait Simone. Ce n'était plus Richard, lady Eleanor, ses parents seuls qu'elle allait trahir, mais tous ceux qui l'avaient précédée. Il y a deux tyrannies dont on ne s'affranchit pas, deux adversaires qu'on ne réduit pas au silence : sa propre conscience et l'opinion publique. Simone n'eut pas le courage de les braver. Cette frêle barrière de l'honneur l'arrêta et, avec le

stoïcisme de l'entier désespoir, comme cent ans auparavant, dans un cachot de la Terreur, l'aïeule avait attendu l'heure du supplice, la petite-fille, elle aussi, attendit.

Ce ne fut pas long.

Plus vite que jamais allait le tic-tac de la pendule, s'égrenaient les instants suprêmes et précieux. On ne laissa même pas Simone les savourer en paix.

Déjà on envahissait sa chambre.

— Il faut vous habiller!

A la suite de lady Eleanor, toutes les femmes d'Erlington accouraient curieuses, embesognées, voulant, chacune selon son grade, participer à cette grande affaire : une toilette de mariée.

Mrs Griffith, la *house-keeper*, une vieille lady respectable, à bonnet de dentelle, fouillait d'un air important dans les armoires grandes ouvertes. Miss Hannah, la première femme de chambre, une jeune demoiselle pimpante, faisait chauffer des fers à friser. D'autres, moins élevées en dignité, brandissaient des ciseaux, des épingles, des aiguilles enfilées. Les petites *maids* couraient, des flambeaux à la main et, malgré le flegme des habitudes anglaises, c'était un bruissement confus de pas, de frôlements, de mots inintelligibles, un tourbillon au milieu duquel Simone se sentait étourdie.

Enfin miss Hannah cessa de manipuler durement ses cheveux, Mrs Griffith de lacer férocement son corsage, toutes les autres cessèrent de la tirailler à droite, à gauche. L'œuvre était achevée. On s'écartait pour juger de l'effet. Machinalement, Simone voulut voir aussi et se retourna vers la psyché.

Mais Mrs Griffith s'interposait vivement, expliquant, dans un français très défectueux, qu'une mariée ne devait jamais se regarder à la glace : cela portait malheur.

Simone haussa les épaules. Rien ne pouvait plus lui porter malheur, à elle, et, passant devant Mrs Griffith, elle se regarda, étonnée, fâchée de se trouver le teint éclatant, les traits animés, très à son avantage dans l'ardeur de fièvre qui la brûlait.

— Tu es charmante! dit son père venant la chercher.

Les mariages n'ont jamais en Angleterre la solennité qu'ils ont en France, et l'état de Richard avait éloigné toute idée de fête et de pompe.

Outre Thomas Erlington, Simone ne trouva au salon que trois gentlemen qui devaient servir de témoins pour la cérémonie religieuse et la cérémonie civile, toujours célébrées simultanément; et cette heure nocturne, cette absence de famille, cette sensation d'exil et de tristesse, laissaient mieux comprendre à Simone combien son

mariage était différent des autres mariages et le lui faisait davantage encore apparaître comme un acte lugubre, honteux, inavouable, auquel on s'efforçait de procéder en secret.

Les trois gentlemen, rudes chasseurs du Yorkshire, peu habitués à dissimuler leurs impressions, dévisageaient cette jolie mariée. Elle en souffrait. Puis Richard parut. L'attention se reporta sur lui, et elle souffrit davantage, n'ayant pas encore connu cette humiliation de rougir de lui en public. Il devait éprouver une gêne au moins égale, car il demandait hâtivement si le P. Arnaud était prêt, si l'on allait bientôt commencer.

Lady Eleanor suivait son fils. Elle avait quitté le grand deuil qu'elle portait toujours et, dans sa lourde robe de damas gris à traîne immense, la tête couronnée de plumes, déployait une majesté un peu ridicule.

Pour la première fois peut-être depuis la mort de son mari et de ses enfants, elle paraissait consolée, et son visage se détendait en une sérénité rayonnante. A la voir auprès de M. d'Avron, on aurait pu croire que tous les honneurs, tous les plaisirs de ce jour leur étaient réservés.

Très vite, le signal du départ fut donné. M. d'Avron prit le bras de sa fille, Richard celui de sa mère, les autres suivirent, et l'on s'achemina à travers les longs couloirs, les interminables escaliers du château.

Rangés sur le passage du cortège, les domestiques répétaient :

— *Joy! joy!...*

Et, à ce souhait de bonheur, Simone laissait son père seul répondre.

Elle devinait derrière elle le ricanement discret des trois gentlemen, et l'amour-propre est en nous si sensible, qu'elle ressentait la blessure faite au sien presque autant que le brisement de son cœur.

Au dehors, la tempête redoublait ses gémissements lugubres. Lorsque, pour gagner l'entrée extérieure de la chapelle, il fallut sortir et faire, sous un auvent vitré, quelques pas au dehors, le vent s'engouffra avec une telle force que les lumières qu'on portait s'éteignirent et, tout bas, quelqu'un dit encore :

— Mauvais présage!

Mais, déjà, on entrait dans la chapelle, étincelante et parée.

Un petit orgue, placé derrière l'autel, se mit à jouer la marche nuptiale de Mendelssohn, et sitôt que les mariés furent agenouillés sur leurs prie-Dieu, devant la balustrade du chœur, le P. Arnaud s'avança vers eux.

Il avait déjà réalisé une partie de son rêve. Des ornements

superbes le revêtaient, assez massifs pour le gêner un peu. Lentement, d'un geste de prélat, il bénit les anneaux, puis commença son discours. Il l'avait écrit, recopié, répété tant de fois, qu'il ne craignait plus de se tromper et le débitait avec assurance, faisant bien ressortir tous les effets.

D'abord, Simone l'écouta, stupéfaite, tandis qu'en un pieux lyrisme, il parlait d'amour et de bonheur sanctifiés par la foi. Ce n'était pas à elle qu'il s'adressait, certainement, et elle cessa de l'entendre, prise par ces distractions absurdes qui surgissent quand l'esprit, fatigué par une tension trop forte, ne peut plus se fixer. Elle se préoccupait d'un clou doré qui manquait à son prie-Dieu, se demandait si lady Eleanor, dont elle apercevait, de profil, la tête volumineuse, n'allait pas allumer son panache à l'un des lustres voisins, puis quand elle songeait à Richard, c'était pour se répéter rêveusement :

— Qu'est-ce qu'il peut bien cacher sous ce bandeau?

Et le considérer comme au premier jour avec une curiosité inquiète, doutant encore de la réalité des événements.

Le P. Arnaud s'arrêta et la cessation du bruit qui la berçait rappela son attention. Puis il reprit la parole, mais pour adresser seulement une demande très courte.

Elle releva la tête, vit les quatre témois qui s'étaient avancés, deux à côté d'elle, deux à côté de Richard, et comprit ce que le P. Arnaud lui avait demandé.

A ce moment, ses yeux rencontrèrent par hasard les yeux de Thomas Erlington. Le regard du jeune homme lui répétait l'adjuration déjà entendue; le sien donna la même réponse, déjà faite : « Il est trop tard! » tandis que ses lèvres murmuraient machinalement le *oui* sacramentel.

Cela ne suffisait pas encore. La cérémonie se poursuivait avec les interminables minuties que le mariage catholique en Angleterre emprunte aux usages nationaux. Après avoir accepté Richard pour légitime époux, il fallut encore promettre de le « prendre et de le garder dans la joie et dans la peine, la richesse et la pauvreté, la santé et la maladie », de lui être fidèle, de lui être soumise, de l'aimer : autant de mensonges, autant de parjures qu'elle accumulait maintenant à la hâte, sans scrupule.

Enfin, on la laissa. Les témoins s'éloignèrent, le prêtre monta à l'autel, célébra la messe. Puis chacun quitta sa place pour aller signer sur le registre de l'état civil, et on sortit de la chapelle comme on y était entré, sauf qu'à présent Richard conduisait Simone. Il la conduirait où il voudrait, désormais... toujours.

Un instant, elle crut ne pouvoir avancer. Le sol tremblait sous

ses pas, et Richard, se penchant, lui demanda avec sollicitude ce qu'elle avait.

— Rien!... rien du tout!...

Une griserie subite la ranimait. Devant ces étrangers, devant lui-même, elle voulait payer d'audace. Elle sourit à Mrs Griffith et à miss Hannah qui, du haut de l'escalier, faisaient, selon l'usage, pleuvoir sur les mariés des poignées de riz et de froment.

Quand on fut assis autour de la table où un souper magnifique était servi, elle éblouit les gentlemen par la grâce de ses manières et par son adresse à découper le gâteau de noces, un monument de sucre aux bizarres enjolivures. Thomas Erlington seul resta froid. Sa bienveillance de tout à l'heure avait subitement disparu et elle-même, maintenant, lui en voulait un peu.

Le repas s'acheva promptement. Tout le monde semblait pressé d'en finir, sauf les trois messieurs que cette partie seule de la cérémonie intéressait. On les laissa avec Thomas devant leurs verres pleins, tandis que lady Eleanor, faisant un signe à M. d'Avron, sortait, emmenant les mariés.

— Mes enfants, il est tard, dit-elle. Nous allons vous conduire chez vous.

Une fois délivré des trois gentlemen dont la raideur de mannequins et le langage incompréhensible lui en avaient imposé, M. d'Avron eut une effusion chaleureuse. Il parlait de sa femme qui n'était pas là, de son regret, de sa joie, de son inquiétude, de sa confiance, essuyant une larme, étouffant un rire; puis, sautant à un autre ordre d'idées avec un joyeux enfantillage :

— Tu vas enfin voir ton chez-toi, dit-il à Simone. C'est plus joli encore que tu ne crois.

On entraînait Simone vers une partie du château qu'elle ne connaissait pas, et, triomphalement, son père l'introduisait, lui montrant son salon, la chambre de Richard, et enfin, sa chambre. Elle eut une vision confuse de couleurs claires, de soieries, de dorures, de fleurs, de candélabres allumés. Puis lady Eleanor l'embrassa, et son père, la serrant contre son cœur, lui dit :

— Mon enfant chérie, Dieu te bénisse comme je te bénis!

Elle voulut le retenir, elle l'appela :

— Mon père!... ne me laissez pas!...

Mais il était parti. Elle restait seule avec Richard, son mari...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

D'un coup d'œil effaré, elle parcourut la chambre, une jolie chambre tendue de satin pompadour, et, reculant jusqu'au fond de la pièce, alla tomber sur un petit canapé qui se trouvait dans un angle. Elle demeura un moment le visage caché dans ses mains,

puis elle les écarta, sentant quelque chose la frôler, et vit Richard à genoux devant elle.

— Ma bien-aimée, murmura-t-il, mon adorée, ma femme!...

Il semblait avoir exprimé ainsi tout ce que son cœur pouvait concevoir de plus tendre et de plus doux et, avec ivresse, il répéta :

— Ma femme!...

Jamais encore tout ce que ce mot impliquait n'avait été pour Simone aussi compréhensible, aussi redoutable, et l'ardeur des yeux qui la dévoraient, des yeux effrayants de ce visage invisible, lui faisait mal, lui faisait peur.

— Je vous en prie, dit-elle faiblement, ne restez pas ainsi, levez-vous.

Il obéit, vint s'asseoir à côté d'elle et, tout à coup, secoué par une émotion violente :

— Ah! Simone! s'écria-t-il, pardonnez-moi! Je devrais être si heureux et je souffre tant!

Sa voix était altérée au point qu'on distinguait à peine ses paroles.

— Je croyais pouvoir oublier, continua-t-il, et je ne peux pas. Songez à cette amertume, à ce regret immense. C'est à présent seulement que je sens tout ce que j'ai perdu, le pauvre malheureux homme que je suis. Si cette affliction n'était pas tombée sur moi, si j'étais à présent ce que j'ai été...

Il s'arrêta, puis se jetant sur elle, l'attirant d'un geste éperdu :

— Je t'en conjure, ôte-moi cette terreur qui m'obsède, vois comme je t'adore!... Dis que tu m'aimeras, pas seulement par dévouement, par pitié, mais aussi par amour! Je suis fou, vois-tu, mais c'est cela que je veux et, sans cela, je crois que je mourrai!

Et comme elle se taisait, cherchant à lui échapper :

— J'ai respecté toutes tes délicatesses, dit-il, je t'ai obéi tant que tu l'as voulu, et ce sera toujours ma joie de t'obéir, mais tu ne peux plus exiger de moi à présent cette retenue, ce silence qui m'étouffent. Tu dois songer que je suis ton ami, ton mari, que je t'appartiens par toutes les fibres de mon cœur et de mon âme, et tu ne voudras pas me laisser souffrir quand mon bonheur est dans un mot de ta bouche, un baiser de tes lèvres. Parle-moi, mon amour. Dans le monde entier, je n'entends, je ne vois plus que toi!

Il l'enlaçait plus étroitement et, pris d'un irrésistible transport, il pressa ses lèvres sur la joue de Simone.

Alors, avec un cri, trouvant la force de le repousser, elle se dressa, le visage en feu :

— Non! je vous défends, je ne veux pas!

A ce contact, la répulsion qu'il lui inspirait s'était réveillée aussi forte, plus forte encore qu'au premier jour, atteignant un degré

d'intensité qu'elle n'avait pu prévoir, impossible à vaincre et même à déguiser.

En elle, la chrétienne, la grande dame, l'être de convention, de civilisation, s'anéantissait, disparaissait; il n'y avait plus que la femme instinctive, la femme qui n'aimait pas, qui se révoltait et qui se défendait.

Richard s'était levé aussi. Il l'avait prise par les deux épaules et, la forçant à le regarder, les yeux dans ses yeux :

— Ah! s'écria-t-il, j'avais raison de craindre, de douter! Vous vous êtes trompée et vous le sentez maintenant. Vous ne m'aimez pas!

Un sanglot soulevait sa poitrine, ébranlait son corps robuste, mais, dans son agitation même, il gardait cette possession de lui-même, cette douceur dont, tant de fois, Simone s'était exaspérée, et, au lieu de lui faire un reproche, la plaignant, la consolant :

— Mon pauvre petit ange! dit-il. Vous avez cru, dans la générosité de votre âme, que le dévouement, la compassion, pouvaient être sans bornes, suffire à tout. A présent, vous vous rendez compte et vous regrettez ce que vous avez fait... J'aurais dû le prévoir, m'y attendre! Je suis très malheureux, mais je ne suis pas fâché. Ne craignez rien. Il faudrait être le dernier des hommes pour ne pas avoir, envers vous, tous les égards, tous les ménagements. A force de tendresse, de patience, de bonté, je finirai bien par vous habituer à moi, par faire que vous m'aimiez. Laissez-moi espérer cela seulement; je ne vous en demande pas davantage. Ayez confiance en moi, je vous jure de me soumettre à tout ce que vous voudrez, mais dites-moi au moins ce que vous voulez!...

— Je voudrais être morte! dit Simone, éclatant en pleurs convulsifs.

La réaction se produisait; ses nerfs, trop longtemps comprimés, reprenaient le dessus et, ne trouvant pas d'autre souhait à former, elle répétait avec passion :

— Mon Dieu! mon Dieu! si je pouvais mourir!...

Richard la regarda un moment, consterné. Puis, très bas, lentement, d'une voix éteinte, comme brisée :

— Alors ce n'est pas seulement de l'indifférence, c'est de l'horreur que vous avez pour moi? Simone, répondez! Qu'est-ce que je dois penser, qu'est-ce que je dois croire?

— Ce qu'il vous plaira! s'écria-t-elle, parvenue au comble de la surexcitation. Je ne peux plus cacher, je ne peux plus faire semblant!... J'ai assez menti pour aujourd'hui!

Un âpre besoin de vérité l'emportait, une folle envie de parler, de crier, de se trahir, qui dominait la raison, la prudence, le sentiment du devoir, l'instinct du danger, et elle reprit :

— D'ailleurs j'aurais beau faire, vous ne me croiriez pas. Vous ne pourriez supposer un instant que je vous aime, que je doive jamais vous aimer. Vous savez bien que c'est impossible!

— Oui, dit-il accablé. Maintenant, mais maintenant seulement, je sais, je vois!... Ma disgrâce est telle, que rien ne peut l'atténuer aux yeux d'une femme, de ma femme! Pourquoi ne l'avez-vous pas dit tout d'abord?

Et, s'échauffant :

— Oui, dans quel but vous êtes-vous jouée de moi jusqu'à ce jour, jusqu'à cet instant? Pourquoi avez-vous franchi ce pas irrévocable? Je ne vous comprends plus, je ne vous reconnais plus! Etes-vous devenue folle ou comment m'avez-vous trompé?

Son calme était enfin dissipé. La colère bouillonnait en lui. Il avait posé ses doigts sur un des barreaux dorés formant le dossier d'une petite chaise, et le barreau tombait en éclats.

C'était pour Simone un plaisir orgueilleux de penser qu'il aurait pu la briser ainsi, et de le braver, de le provoquer, de le pousser à bout.

— De quoi vous plaignez-vous? dit-elle avec un rire méprisant. Vous avez voulu ma vie, vous l'avez achetée, vous l'avez prise et si le marché est honteux, c'est de votre part, non de la mienne!

— Moi, dit-il désespérément, je n'ai à m'accuser que de vous avoir trop aimée, d'avoir cru en vous. C'est l'amour qui m'a aveuglé..., tandis que vous..., allons, avouez-le, vous n'avez été guidée que par l'intérêt!

— M'avez-vous laissé la possibilité d'agir autrement? répliqua-t-elle, bondissant sous ce reproche. Et-ce ma faute si j'ai dû opter entre le malheur des miens et mon propre avilissement, si vous avez profité de mes souffrances, de mes angoisses, de mon abandon?...

— Vous cherchez une excuse, interrompit-il, les lèvres tremblantes, mais vous ne la trouverez pas. Même pour enrichir vos parents, vous n'aviez pas le droit d'user de moyens infâmes. J'avais été déjà, j'aurais été toujours pour vous un parent, un ami dévoué. Pourquoi avez-vous consenti à ce que je devienne autre chose?

L'audace effrontée de cette défense affola Simone et, séchant ses pleurs, le regard dur, sec, méchant, elle cria :

— Est-ce donc un libre consentement que celui qu'on donne, le couteau sur la gorge, et une femme choisit-elle son mari quand on lui dit : « Votre père ira en prison ou vous épouserez cet homme, sans l'aimer, sans l'estimer, sans même le connaître », car, enfin, je ne vous connais même pas, puisque je ne vous ai jamais vu!...

— Vous ne m'avez jamais vu?

La fureur de Richard tombait déjà. Dans cette exclamation, il n'y avait plus qu'une angoisse immense, infinie, et Simone, ébranlée,

s'arrêtait, devinant un changement, une modification imprévue dans le drame de sa vie.

— Ou vous me trompez encore odieusement, reprit enfin Richard avec force, ou une autre m'a trompé, oui, m'a trompé en tout! Dans les deux cas, je suis aussi malheureux; mais il faut sortir de ce doute. Je suis votre mari, votre maître. Je vous ordonne de me répondre. Est-ce vrai, ce que vous venez de dire?

Elle répéta :

— Je ne vous ai jamais vu.

Alors il vint se mettre en face d'elle. Une lampe à pied éclairait la jeune femme, affaissée sur le canapé, toute blanche dans sa robe d'épousée. Il la fixa un instant comme on regarde une vision qui va s'évanouir et, reprenant l'accent avec lequel il lui avait parlé d'abord :

— J'aime mieux croire l'impossible que de douter de toi, dit-il. Si tu n'as pas été libre, tu l'es maintenant! Si tu ne m'as pas vu, eh bien! tu vas me voir!

Il s'était rapproché de la lampe et, vivement, sans que Simone eût le temps de s'y préparer, de s'y attendre, il avait détaché son bandeau, il lui apparaissait.

Les conjectures effrayantes qui la hantaient depuis un mois revenaient grandir l'émotion de ce moment. Elle sentit son esprit se troubler, sa vue s'obscurcir.

Puis, vaguement, elle distingua :

Un visage venait de surgir, se penchait sur le sien, un visage inconnu, bizarrement, affreusement défiguré, troué, meurtri, déséquilibré, traversé d'une large tache rouge qu'on eût dite sanglante, et qu'éclairaient sinistrement des yeux immenses, dilatés, étincelants comme deux jets de flamme.

Simone entrevit tout cela en une seconde, sans avoir le courage d'un minutieux examen. Comme en face d'une blessure, d'une plaie, d'une monstruosité quelconque, un frisson parcourait sa chair, une secousse irréfléchie de dégoût, d'enfantine terreur. Involontairement, elle abaissait ses paupières et elle se rejetait en arrière. C'en était assez pour celui qui la guettait, pénétrant la pensée non encore formulée, devinant les mots non encore dits :

Dans le silence de la chambre, une voix résonna, une voix que Simone n'avait pas encore entendu, un éclat de fureur, un hurlement de désespoir :

— Je suis un monstre! Ma femme me déteste, ma mère m'a trompé. Tout est fini!...

Simone rouvrit les yeux, mais il n'y avait plus personne à côté d'elle, et la porte de sa chambre retombait avec violence.

Elle eut l'intuition subite d'une grande faute, d'un grand malheur, et, se relevant d'un bond, elle appela :

— Richard !

C'était la première fois qu'elle lui donnait son nom. Si, tout à l'heure, il l'avait entendue le prononcer ainsi avec cette anxiété suppliante, jamais on n'aurait pu le détacher d'elle.

A présent, il n'entendait plus ou il ne voulait plus entendre.

— Richard! criait Simone plus haut.

Elle qui, une minute auparavant, eût donné sa vie pour l'éloigner, elle aurait voulu qu'il revînt, et, comprenant qu'il ne reviendrait pas, elle se mit à sa poursuite.

Elle traversa l'appartement fleuri, illuminé encore. Il n'était pas là, mais il venait d'y passer, laissant tout ouvert derrière lui, et, en une course folle, elle se précipitait à sa suite. Sur le seuil de la dernière porte, elle s'arrêta; au delà, c'était l'obscurité, l'inconnu. Jamais on ne l'avait menée dans cette partie du château. Elle appela de nouveau :

— Richard ! Richard !

Au lieu de répondre, elle n'entendit que des pas précipités, déjà lointains, qui s'éloignaient encore.

Alors, éclairée d'abord par le rayonnement qui venait à travers la porte béante, puis dans l'ombre, puis dans les ténèbres, sans hésiter, elle se lança à l'aventure. Ses pieds s'embarrassaient dans la traîne de sa robe, ses dentelles se déchiraient. Elle se heurtait aux angles des murs, mais elle ne s'en apercevait pas. Elle allait toujours, à tâtons, guidée par le bruit de plus en plus faible, maintenant à peine perceptible.

A l'étage inférieur, une porte battit. En même temps, Simone sentit le sol manquer sous ses pieds, et, étendant les mains, se retint à la rampe d'un escalier. Elle descendait, de plus en plus haletante, sans songer même qu'elle risquait de tomber, de rouler, de se tuer à chaque pas. Mais elle n'entendait plus rien. Richard était loin, trop loin pour qu'elle pût le rejoindre. Il fallait que d'autres vinssent à son aide. Où étaient-ils?... Où était-elle elle-même?...

Elle remonta aussi vite qu'elle était descendue, et, à grand'peine, retrouva son chemin jusqu'à son appartement, puis, de là, jusqu'à l'aile habitée du château qu'elle connaissait bien, et l'espérance lui revint que Richard, lui aussi, s'était peut-être réfugié là-bas, auprès de sa mère.

A cette idée, elle se trouvait calmée, et elle s'étonnait de son inquiétude; elle avait envie de s'en retourner.

Pourtant, elle voulut s'assurer et se dirigea du côté de la chambre de lady Eleanor.

Comme elle y parvenait, la porte s'ouvrit, et lady Eleanor, tout habillée encore, parut dans l'embrasure, demandant à haute voix :

— Qu'y a-t-il?

Puis, apercevant Simone, elle s'avança, parut chercher quelque chose, quelqu'un, auprès de la jeune femme, et, tout de suite, d'un ton menaçant, s'écria :

— Où est Richard? Où est votre mari?

— Je ne sais pas, dit Simone égarée. N'est-il donc pas ici?

Lady Eleanor saisit sa belle-fille par les poignets.

— Qu'est-ce que vous lui avez fait? interrogea-t-elle.

Elle serrait à les briser les poignets de Simone, mais celle-ci ne sentait pas la douleur, ne cherchait pas à se défendre et répétait :

— Il est parti, il ne veut pas revenir, je ne sais pas où il est allé!

Dans son émoi, elle parlait haut.

— Taisez-vous, dit lady Eleanor. Pas de bruit, pas de scandale! Retrouvons-le d'abord. Après nous compterons ensemble!

Elle avait pris un flambeau. Sa main ne tremblait pas, et elle allait, plus vite que Simone, écoutant, flairant, quêtant, comme un animal à la recherche de ses petits.

Sur le palier du premier étage, les deux femmes se trouvèrent en face de M. d'Avron, qui accourait, réveillé en sursaut et vêtu à la hâte, demandant à son tour :

— Qu'est-ce que j'entends? Que se passe-t-il? Simone, que fais-tu ici?

— Elle a chassé mon fils et elle le cherche à présent! Cherchez aussi! répondit lady Eleanor d'un accent si farouche, que M. d'Avron la suivit sans oser s'enquérir davantage, disant seulement de temps en temps :

— Nous allons le retrouver. Une querelle d'amoureux..., cela arrive tous les jours!...

Mais Richard ne se retrouvait pas. Enfin lady Eleanor s'arrêta devant une petite porte de service qui ouvrait sur la cour.

— Il est sorti par là! dit-elle, montrant les verrous tirés.

Ces recherches prolongées avaient fini par attirer l'attention. Des domestiques paraissaient. Essayer de garder le secret davantage eût été inutile, peut-être dangereux. Chez la mère, la crainte d'un esclandre faisait place à d'autres craintes.

— Allez voir aux écuries s'il ne manque pas un cheval. Allez demander au concierge s'il n'est sorti personne, commanda lady Eleanor.

Elle attendit la réponse sur place, debout, immobilisée dans sa douleur, regardant au dehors l'obscurité profonde, écoutant mugir la tempête qui grandissait.

On revint lui dire que tous les chevaux se trouvaient dans leurs boxes, et que, hormis le P. Arnaud dans sa carriole et les invités dans leurs voitures, le concierge affirmait n'avoir laissé passer personne.

— Vous voyez bien que Richard est dans les alentours! dit M. d'Avron d'un ton consolant.

— Oui, à moins que.....

Sans achever sa pensée, lady Eleanor s'élança au dehors, mais déjà Simone l'avait comprise et devancée.

— Simone! ma sœur!... C'est insensé par un temps pareil!..... cria vainement M. d'Avron, dont une averse furieuse, l'inondant dès les premiers pas, avait considérablement ralenti le zèle.

Le souhait qu'avait formé Simone quelques heures auparavant s'était réalisé. A travers le vent, à travers la pluie, elle courait, éperdue, glissant, se relevant, aiguillonnée par une pensée unique. Mais ce n'était plus pour fuir Richard, c'était pour le chercher. Ce n'était plus elle-même qu'elle voyait, s'égarant, se perdant, mourant en un coin solitaire; c'était lui, et un remords affreux lui déchirait le cœur. Des pensées lui venaient, jusqu'alors ignorées. S'il avait été plus malheureux que coupable, s'il avait souffert autant qu'elle, plus qu'elle peut-être, car il l'aimait et elle ne l'aimait pas?

Non, elle ne l'aimait pas! Son image horrible la poursuivait comme un fantôme. Qu'il reparût en ce moment, sain et sauf, et l'indifférence, la défiance, l'aversion, reviendraient. Mais elle ne voulait pas avoir trahi, avoir perdu, avoir tué celui auquel elle avait juré fidélité devant Dieu.

Pour la première fois, elle se sentait liée à lui et, presque involontairement, tandis que lady Eleanor se remettait à appeler :

— Richard! mon enfant!

Elle cria :

— Mon mari!

Pas plus l'un que l'autre, les appels ne furent entendus.

Vainement, dans toutes les directions, des hommes exploraient les jardins, des torches s'agitaient, éclairant les allées les plus sombres jusqu'aux recoins perdus.

— A quoi bon s'entêter? finit par dire M. d'Avron. Vous vous épuisez toutes deux inutilement. Rentrez! Je vais chercher encore, mais, vous le voyez bien, il n'est pas là.

— Non, dit lady Eleanor s'arrêtant. Il est dans la rivière!...

Le calme assuré de sa voix fit tressaillir Simone et son père. Se retournant, ils la virent, à la lumière indécise des torches, non plus livide mais verdâtre. Tout à coup, elle chancela.

— Fouillez la rivière! dit-elle de nouveau.

Et, comme une masse, elle s'abattit aux pieds de Simone.

— Mon Dieu! mon Dieu! s'écria M. d'Avron atterré. Qu'est-ce encore?

Simone était à genoux. Elle s'efforçait de relever ce corps pesant, elle essayait de poser sa main sur la place du cœur, de s'assurer qu'il battait, et, tout de suite, déjà familiarisée avec les catastrophes, elle pensait que la mère était morte comme le fils.

On accourait à l'aide. On relevait lady Eleanor inerte et on la rapportait au château. On ne songeait plus à Richard. Tous se pressaient autour du grand lit à baldaquin, si pareil à un catafalque, où la maîtresse de la maison reposait, si pareille à un cadavre.

— C'est un évanouissement, disait M. d'Avron. Cela va passer. Tenez! déjà elle regarde!

Les yeux de lady Eleanor, grands ouverts, se tournaient vers le panneau qui contenait ses chers portraits.

— Attaque! attaque! déclarait Mrs Griffith, dirigeant les soins d'un air expérimenté, tandis que miss Hannah semblait hébétée d'horreur par l'indescriptible état de la superbe toilette de la mariée.

— Je t'en prie, dit M. d'Avron, voyant Simone grelotter sous ses loques ruisselantes, laisse-toi au moins sécher, déshabiller!

Simone secoua négativement la tête. Elle ne voulait pas quitter la main glacée de lady Eleanor, restée dans la sienne. M. d'Avron n'osa pas insister. Pris d'une timidité douloureuse, il s'apercevait enfin que d'horribles malheurs avaient atteint sa fille, qu'il en était responsable, et il se sentait navré, repentant jusqu'au fond de l'âme, il ne savait encore de quoi.

Enfin il n'y tint plus.

— Ma pauvre petite! murmura-t-il enfin, dis-moi, enfin, est-ce que tu ne l'aimes pas, est-ce qu'il ne t'aime pas? T'a-t-il maltraitée, trompée en quelque chose?

— Je ne sais pas! dit Simone. Je ne crois pas que ce soit lui seul!

Simone parlait à son père, mais elle observait lady Eleanor.

La main de la vieille femme eut un léger soubresaut et, échappant à celle de Simone, lentement, avec un effort infini, alla toucher sa poitrine, les doigts réunis, et, par trois fois, s'éloigna, revint, imitant le geste dont, en récitant le *Confiteor*, le prêtre accompagne son *mea culpa*.

Puis ses yeux, un instant arrêtés sur Simone, se reportèrent vers les images aimées de ceux qu'elle croyait peut-être déjà revoir, et, s'abaissant un peu, allèrent se fixer sur le portrait de Richard

enfant, pour ne plus s'en détacher. Ce fut le dernier signe de connaissance.

Simone ne sut jamais si lady Eleanor entendit les mots qu'elle lui murmurait, sentit le baiser d'adieu qu'elle lui donnait, le baiser de pardon et de miséricorde.

Le médecin d'Erlington arrivait, examinait et, dans l'embrasure d'une fenêtre, tâchait d'expliquer à M. d'Avron, en mauvais français, que c'était une des crises habituelles à la maladie de lady Eleanor, la dernière, sans doute. Il s'étonnait seulement que cela ne fût pas arrivé plus tôt, et il pronostiquait :

— Hémorrhagie..., puis la fin!

Par conscience, on n'en tortura pas moins la mourante de ces remèdes barbares qu'on multiplie quand on les sait inutiles. Enfin, l'hémorrhagie se produisit.

— Et son fils qui n'y est pas! répétait M. d'Avron, affolé.

L'agonie commençait. Un râle funèbre emplissait la chambre, tandis qu'au dehors le vent poussait des plaintes, des lamentations de mort ou, par bouffées, apportait le bruit des pas et des cris de ceux qui continuaient à chercher Richard.

— Pas même un prêtre, puisqu'elle n'est pas catholique! murmurait M. d'Avron. Pas même un crucifix!

Lady Eleanor regardait toujours la miniature de Richard. Elle mourut en la regardant, fidèle encore à ce culte idolâtre, à cette tendresse égoïste et folle, qui venait de faire le malheur de son fils et qui venait de la tuer.

Quand tout fut fini, M. d'Avron entraîna Simone, la porta presque dans la chambre d'où, la veille, elle était sortie pour se rendre à la chapelle.

Alors, en passant devant la psyché où elle s'était vue dans sa toilette de mariée, elle eut la curiosité de se voir encore. Mais elle se reconnut à peine dans la créature hagarde, échevelée, vêtue de haillons boueux qu'elle apercevait. Soudain, elle poussa une exclamation :

— Papa! regardez!...

Sur le front, au milieu de ses cheveux bruns, une mèche blanche, toute blanche, se détachait, marque fatale, stigmate de douleur que l'aïeule avait emportée du pied de l'échafaud.

M. d'Avron fondit en larmes.

— Ma pauvre enfant, ne put-il s'empêcher de dire, quelle nuit de noces!

CHAMPOL.

La suite prochainement.

---

# PROFIL D'ARTISTE

---

Si, d'aventure, on vous contait, trouvée dans un vieux manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, la vie ignorée d'un peintre florentin de la fin du quinzième siècle, quelque élève choisi de Ghirlandajo ou de Verocchio, artiste de grand talent, mais prématurément enlevé, un jeune homme austère et dévot, comme nous nous figurons volontiers, d'après leurs œuvres, un Cosimo Roselli, ou un Lorenzo di Credi, modeste comme un novice du couvent de San Marco, et pourtant ne se croyant pas obligé de traiter des sujets de sainteté; et si l'on ajoutait que le pieux garçon avait en même temps l'humeur enjouée, l'esprit vif et plein de saillies d'un vrai compatriote de Pulci; que c'était un dur travailleur, jamais satisfait de ses œuvres déjà applaudies, toujours en quête de voies nouvelles et sachant au besoin discourir sur son art comme Vinci lui-même, vous répondriez : « Voilà, certes, un curieux et sympathique personnage, mais qui n'a pu se rencontrer qu'au matin radieux de la Renaissance, et à Florence surtout, au milieu de cette légion d'artistes qui s'en allaient, pensifs ou enthousiastes, sur les larges dalles, à l'ombre des palais noirs, faisant cortège aux demi-dieux d'alors, Donatello, Michel-Ange, Léonard, et, dans cette atmosphère, respiraient le génie avec la foi.

Eh bien, non! Ce n'est pas à Florence, il y a trois siècles, c'est ici même, que vous auriez pu voir, il n'y a pas encore six mois, cette aimable et rare figure de peintre. Ce n'est pas une vieille chronique, enjolivée des commérages d'un Vasari, mais une réalité d'hier, cette vie d'un artiste digne des anciens âges, menée au milieu de notre Paris sceptique et énervé, à côté et à mille lieues d'un monde de décadence qu'il ne soupçonnait même pas. Et vous qui jetez un coup d'œil sur ces pages, si vous ne l'avez pas connu lui-même, vous avez, selon toute apparence, connu et admiré ses œuvres, au moins une fois.

Au printemps de l'année dernière, et durant trois semaines, la foule, toujours si nombreuse à Paris, des curieux et des amateurs de peinture, se pressait, dans la galerie de Georges Petit, devant une importante collection d'aquarelles exposées par le même artiste, et, dans cette série de peintures aussi brillantes que variées,

parcourait la Martinique, l'Espagne arabe, le Maroc, l'Algérie et l'Egypte. On n'avait rien vu de pareil depuis Henri Regnault : et pourtant ce n'était pas l'éclat et la fougue du glorieux jeune maître. C'était un Orient tout aussi vrai et aussi beau, mais plus tempéré, plus intime et plus pénétrant. On se trouvait en présence à la fois d'un peintre de grand savoir et d'un charmeur qui communiquait doucement et irrésistiblement sa propre émotion. La plupart des visiteurs se demandaient, émerveillés, comment ils ne connaissaient pas encore le signataire de tant d'œuvres délicates, Ernest Simon... Ils ne pouvaient se douter que ce singulier artiste, connu depuis longtemps et très estimé dans le monde des peintres et de la critique, fuyait le bruit et la réclame autant que d'autres les recherchent, et paraissait là malgré lui!... C'était justement le personnage antique, — je dirais volontiers archaïque, — dont je traçais tout à l'heure la très fidèle silhouette. Certes, si quelqu'un se fût permis alors de dévoiler le mystère de cette vie ombrageuse et de la raconter par le menu — suivant la mode du temps, — au public affriandé de la galerie Georges Petit, il eût éveillé beaucoup de curiosité. Peut-être, quelques mondains sceptiques auraient crié à la mystification, mais le plus grand nombre auraient écouté avec sympathie, et, par une pente naturelle à notre esprit, leur admiration pour l'œuvre se serait accrue de toute celle que méritait l'homme. Ils auraient mieux compris aussi tout ce qu'il fallait attendre encore de cet austère travailleur et de sa féconde inspiration. Mais, quoiqu'il restât lui-même inconnu, sa peinture laissait dans tous les esprits une trace profonde et lumineuse.

Un an après, on ramenait du Caire un cercueil où étaient enfermées cette gloire naissante et ces brillantes espérances; et la foule des artistes de tout âge et même illustres qui se pressaient autour de ce martyr du travail, pour lui faire les funérailles d'un maître, aurait suffi à montrer combien, dans sa modestie, il s'était acquis d'estime et d'amitiés.

Il est permis maintenant, et même il est bon de mettre au jour quelques traits d'une existence si contraire aux habitudes de notre temps. Ce sera pour les moralistes un piquant sujet de réflexions, une source de féconds exemples et d'enseignements pour ceux qui cultivent les arts. Et que peut-il y avoir de meilleur et de plus réconfortant, au milieu de tant de corruptions et de platitudes, que le spectacle d'une belle vie, pure, généreuse, vaillante, tournée tout entière vers le Bien et le Beau?

Ernest Simon était Parisien, mais il avait eu pour aïeul paternel un Vendéen, soldat de Charette, et cette double origine explique peut-être les antithèses d'une de ces natures complexes qui décon-

certent le psychologue. L'esprit a deux faces : l'une enjouée, brillante et ironique; l'autre rêveuse, méditative et grave. Le caractère est gai, mais plein d'énergie et de résolution. A un cœur tendre et aimant, il joint les grandes qualités morales de la race des *Géants*, la parfaite droiture, la simplicité d'âme, l'habitude innée de la discipline, la ténacité, la bravoure indomptable, et surtout la foi, cette foi toute-puissante qui emporte le cœur vers les régions de l'idéal et du sacrifice. Au sortir du collège, il avait à peine dix-huit ans, ces vieilles vertus de race palpitèrent en lui. C'était l'automne de 1867, et, au bruit de la retentissante campagne des Pontificaux contre les Chemises Rouges, le jeune Simon ne se tint pas de partir pour Rome.

Il n'était pas de ceux, — rares, Dieu merci, — qui venaient là par genre ou par caprice; il était de la vraie famille du Montfanon de M. Bourget, et embrassait de tout son cœur la glorieuse mission de ses aînés, la défense de l'Église et des droits sacrés et imprescriptibles du Pontife suprême. Il goûta, autant que pas un, le bonheur ineffable de donner sa jeunesse, sa liberté, toutes les forces de son âme et de son corps, et, au besoin, son sang, pour la cause de Dieu, joie que ne peut égaler ici-bas aucune félicité, si ce n'est sans doute dans les cloîtres ou l'apostolat.

Mais, pendant qu'il se dévouait ainsi, le jeune zouave pontifical reçut, comme une récompense de son sacrifice, une autre inspiration. Les chefs-d'œuvre de l'art, les grands paysages romains, et plus encore, peut-être, les beautés familières, si originales et pittoresques, — disparues, hélas! — de la vieille Rome, le saisirent violemment. La muse de l'art le toucha au front, comme les prédestinés, et il sentit les premiers tressaillements de la passion souveraine qui devait conduire sa vie. Il commençait, aux heures de loisir, à crayonner des esquisses; mais il voulait, avant tout, faire son métier de soldat, et le faisait en perfection. C'était un beau zouave, grand, avec de robustes épaules, un visage large, coloré, souriant, qui montrait, au premier coup d'œil, l'énergie et la santé de l'âme; la lèvre était ferme et bienveillante, l'œil brillait d'intelligence, avec un éclair de malice au milieu de la bonté. Et sa gaieté, qui jaillissait comme une source inépuisable, le faisait adorer.

A la défense de Rome, le 20 septembre, il eut un poste d'honneur sur les remparts, et, après la douloureuse capitulation, quand son régiment vint se dévouer à la patrie aux abois, notre zouave, devenu sergent-major, fut encore de ceux qui donnèrent les plus beaux exemples de caractère dans cette campagne désespérée. Aussi brave qu'Henri Regnault, il fut plus heureux : il échappa au

sanglant combat de Brou et à la terrible journée de Loigny.

Le régiment licencié, et la veste grise serrée comme une sainte relique, ce vaillant n'eut plus qu'une pensée, son crayon et ses pinceaux. Il choisit à merveille ses maîtres et entra à la fois dans l'atelier de l'excellent paysagiste Dardoize, et à l'École, chez Cabanel. L'un et l'autre le prirent en affection et lui enseignèrent, dans toute sa rigueur, la loi essentielle de son art, le dessin. Pour le reste, il l'avait dans les yeux et dans l'âme, quitte à le développer plus tard.

Au bout de trois ou quatre ans, il exposait timidement au Salon de petits paysages, très habilement peints, mais dénués encore de caractère personnel. Ce n'est pas une qualité de l'extrême jeunesse, et d'ailleurs, par un autre contraste de sa nature, notre artiste, si énergique et si brave, était timide et modeste comme une jeune fille. Il doutait de ses propres moyens et n'osait pas s'aventurer hors de la manière et des procédés de son maître. N'est-ce pas là le début de presque tous les grands peintres? L'honnête garçon ne prit un peu de confiance en lui-même que le jour où il se vit applaudi, au Salon, pour une *Tentation de saint Antoine* (*tentation de la gourmandise*), inspirée par le roman de Flaubert. Vaste composition, hardiment traitée, où la beauté de l'ordonnance et la richesse de la couleur promettaient un peintre de grand style et un coloriste de tempérament. Le jeune artiste, qui aurait pu être récompensé par le jury, le fut par les hautes amitiés qui, dès lors, s'attachèrent à lui, parmi ses aînés et ses maîtres. Quant à faire la moindre démarche pour gagner des protections, ou l'ombre d'une intrigue pour préparer un succès, autant aurait valu lui demander de renier sa foi. Il travaillait de tout son cœur et s'abandonnait à Dieu pour le reste; la maxime qui guida toute sa vie c'était la belle devise canadienne : *Ayme Dieu et va ton chemin!*

Très jeune encore, il avait pu rencontrer le bonheur vrai dans un roman pur et durable, et la fille de son premier maître devenait la compagne de sa vie laborieuse; roman d'atelier qui n'est pas très rare dans l'histoire des peintres. Je doute cependant qu'on l'ait jamais vu plus doux et plus complet depuis le temps de cet amoureux Juan de las Roëlas qui, revenant à Séville d'un long exil en Italie, et entrant à l'improviste dans l'atelier de son maître absent, y trouve sur le chevalet une toile inachevée, la termine avec l'habileté du maître lui-même, et obtient par là l'objet d'un amour patient, la main fidèle qui l'avait attendu.

La Rochefoucauld a dit qu'il n'y a *point de mariage délicieux*. Mais où donc aurait-il rencontré, le cruel homme, des âmes simples et pures comme celles du jeune couple? Et soupçonnait-il ce

que la communauté de foi et de piété peut mettre de fusion intime entre deux cœurs déjà montés, pour ainsi dire, au même diapason, par le même culte de l'idéal? Ce sont là des mystères de sentiment que ne pénétreront jamais les esprits obscurcis par les vanités du monde. La religion était l'âme de ce foyer, une religion ardente et forte, qui conduisait toutes les actions de la vie et régnait en souveraine, non pour assombrir la maison, mais pour l'égayer d'une nouvelle joie. Ces deux maîtres de l'éloquence, Guizot et Dupanloup, n'ont pas eu sous les yeux un plus beau modèle pour peindre, l'un, *l'amour dans le mariage*, l'autre, *le mariage chrétien*. Lorsqu'on voyait, dans son atelier, le peintre joyeux devant son chevalet, avec trois ou quatre marmots jouant à ses pieds et leur mère auprès, portant son dernier-né sur les bras, on rêvait d'un intérieur des vieux maîtres, de ces *primitifs* florentins, flamands, espagnols, qui ont laissé leur âme de fervents chrétiens sur leurs toiles ou leurs panneaux, si naïvement inspirés. Dans ce temps-là, Ernest Simon eût certainement fait comme eux. Mais, aujourd'hui, qui commande ou achète des tableaux de religion? Son talent, d'ailleurs, ne le portait pas vers la *figure*.

Un jour, son ami Charles Toché vint le prendre pour travailler avec lui à la décoration de Chenonceaux, commandée par une fastueuse châtelaine. Simon, qui cherchait toutes les occasions de s'instruire et de se faire la main, suivit son camarade. Il eut donc une part de travail dans ces beaux cartons qui, en 1889, ont tant attiré la foule dans le pavillon de Toché, au Champ-de-Mars. Mais ce fut surtout pour lui un incident fécond. Etant allé à Venise avec son ami, pour copier des fresques de Tiepolo, et, obligé pour ce travail, d'employer l'aquarelle, notre peintre comprit tout à coup la valeur de ses procédés et ses inappréciables ressources, surtout pour le paysage. C'est une révélation : son parti est pris, il abandonne Chenonceaux et va s'adonner spécialement à l'aquarelle.

Cette résolution d'un esprit sagace et réfléchi étonnera moins, si l'on se souvient que c'était alors le moment de la plus grande vogue de l'aquarelle, le moment même où la *Société des Aquarellistes français* venait de se fonder avec éclat (1879) et de faire sa première exposition au *Divan* de la rue Le Peletier, grand événement dans le monde des artistes et des amateurs.

## II

Moins de quinze ans auparavant, à de très rares exceptions près, qui s'occupait de l'aquarelle? Ce n'était, pour la plupart des peintres, qu'un simple *memento*, une façon rapide et commode de

prendre des croquis, de fixer des souvenirs ou impressions de voyage. Un beau matin, Fortuny s'avisa de traiter à l'aquarelle des figures isolées et de quelque dimension, et peignit ainsi, au gré de sa fantaisie et de sa verve endiablée un grand nombre de personnages, types espagnols la plupart, gracieux ou picaresques, enlevés avec cette désinvolture et cette manière pailletée et chatoyante dont on raffolait. On s'arracha ses aquarelles. Henri Regnault survint et se jeta, avec son entrain et sa hardiesse ordinaires, sur les traces de son ami; il rapporta d'Espagne et du Maroc d'éblouissantes aquarelles qui, après sa glorieuse mort, partagèrent avec ses tableaux l'enthousiasme du public parisien.

Deux réputations comme celles-là, c'était assez pour mettre en grande vogue l'aquarelle et attirer l'attention des maîtres de la brosse, j'entends les plus renommés, qui voulurent tour à tour s'essayer dans ce genre, jusque-là à peu près dédaigné. Soit recherche de la nouveauté, soit esprit d'émulation, ils y vinrent presque tous, les grands paysagistes d'abord, Millet, Français, Harpignies; puis des peintres de genre et d'histoire : les deux Leloir, Vibert, Yon, Edouard Detaille, et tant d'autres!... Seulement ces messieurs dédaignèrent bientôt, et avec raison, d'exposer leurs petits chefs-d'œuvre d'aquarelles dans la foule des artistes moindres et des amateurs, où le public ne fréquente guère. Ils décidèrent de former entre eux une société, une sorte d'académie très fermée, qui ferait elle-même ses expositions. Ils s'intitulèrent avec une orgueilleuse simplicité : *Société des Aquarellistes français*, et leur nombre, de vingt-cinq d'abord, fut invariablement fixé à cinquante. Cette réunion d'aquarellistes d'occasion, c'est donc tout simplement l'élite, le *dessus du panier* de l'école française contemporaine, rien que des peintres *chevronnés* et, parmi eux, pas un *amateur*, sauf une grande dame, grande artiste aussi, qui n'a jamais demandé à personne de faire pour elle sa brillante peinture.

La création seule de cette académie, son éclat, les travaux assidus de ses membres et leurs expositions, montrent en quelle estime on tient aujourd'hui l'aquarelle, qui a pris rang, comme une sœur cadette, à côté de la grande peinture. Et c'est justice. Dans le domaine de l'art, il n'y a pas, pour les connaisseurs, de grands et de petits genres : ce sont là classifications d'ignorants, et peu importe par quel chemin on atteint le Beau. Les Grecs mettaient une ode d'Anacréon ou une idylle de Théocrite sur le même rang qu'une tragédie de Sophocle, et faisaient autant de cas d'un délicat bas-relief ou d'une exquise pierre gravée que d'un bronze de Lysippe. Et, pareillement, la Renaissance italienne admirait autant

une aiguière ou une poignée d'épée de Benvenuto que *le Persée vainqueur*. Il avait donc bien raison, notre jeune artiste, de prendre modestement l'aquarelle pour but de ses travaux, d'autant plus raison qu'il s'arrêtait à l'emploi le plus sûr et le plus fécond de cette peinture, le paysage.

C'est, en effet, dans les sujets qui exigent avant tout une atmosphère, des perspectives, des plans et des valeurs multipliées, c'est-à-dire les paysages, les aspects de villes, les vues de monuments ou de ruines, les intérieurs de grands édifices, que l'aquarelle triomphe sans conteste, par ses procédés spéciaux, son aptitude aux nuances délicates, aux demi-teintes, aux dégradations. Dans ce champ-là, sous une main habile, non seulement elle rivalise d'effets et d'expression avec les meilleurs tableaux, mais elle peut rendre tels motifs indécis ou changeants, telles colorations fugitives où échouerait la peinture à l'huile. Il y avait bien là de quoi tenter un peintre qui se sentait appelé d'instinct au paysage et possédait assez, déjà, les lois générales de son art pour les transporter avec aisance dans un nouvel emploi, dont il saisit rapidement les procédés et les secrets : « Je suis allé hier à Beauvais, écrivait-il ; j'ai vu de bien beaux vitraux et j'y ai trouvé la vraie formule de l'aquarelle. Ce sont des vitraux, c'est-à-dire des couleurs chantant par le jour qui vient derrière ; le jour, dans l'aquarelle, c'est le papier. »

Né coloriste, il pensa tout de suite à demander ses thèmes et ses inspirations aux pays du soleil et de la lumière ; et, après avoir fait ses premières armes à Venise et à la Martinique, il se donna tout entier à l'Orient, ou, pour mieux dire, aux pays arabes, qui s'étendent de Tolède aux cataractes du Nil. Chaque hiver il s'en allait bravement planter sa tente dans quelque coin de ces merveilleuses contrées, et en revenait avec une moisson de travaux.

Depuis les grands romantiques, Chateaubriand et Byron, Hugo et Lamartine, qui nous l'ont révélé, l'Orient a été la passion des artistes comme des poètes, et cette fascination est devenue contagieuse depuis la conquête de l'Algérie et la grande facilité des voyages. Mille séductions se combinent dans ce prestige de l'Orient, la lumière et les couleurs, les ruines et les souvenirs dramatiques d'un passé immense et éblouissant, les costumes pittoresques, le rêve qui plane toujours sur des mœurs mystérieuses, passionnées et farouches, et enfin les richesses de cette féerique architecture de l'Islam, tour à tour hautaine, capricieuse et caressante, berceau, — sacré pour nous, — de notre glorieuse ogive, qui s'y est élancée du milieu des grâces byzantines. Que d'éléments d'inspiration ! Marcher sur les pas de Delacroix, de Marilhat, de

Fromentin, de Regnault, et devenir, à son tour, un brillant *orientaliste*, quel beau rêve! quelles chances de gloire!

Mais il fallait arriver au grand public, et c'était une bien faible ressource que d'exposer seulement chaque année deux ou trois peintures, perdues dans cette foule innombrable d'aquarelles, de dessins et de pastels, la plupart médiocres, qui s'entassent dans la longue galerie du palais des Champs-Élysées. Qui va voir cela? Quelques rares curieux et les critiques, tout aussi rares, qui font leur métier en conscience. Et il ne servait de rien que l'un d'eux, de temps en temps, plus connaisseur que les autres, proclamât le nom d'Ernest Simon comme celui d'un peintre de grandes promesses. Et ce n'est pas lui, certes, qui eût fait un pas pour obtenir quelques mentions de plus dans la presse.

Le vrai, le seul moyen pour lui de se faire bien connaître, c'était l'exposition spéciale des aquarellistes, où il aurait fait si bonne figure. Mais la Société avait depuis longtemps fermé ses portes, que la mort seule ou une démission pouvait ouvrir. Lors même, d'ailleurs, qu'il y aurait eu là une place à prendre, notre peintre, qui le croirait? ne se jugeait pas digne lui-même de cet honneur! Aux amis qui lui en parlaient, il répondait gaiement : « Pourquoi ne demanderais-je pas tout aussi bien un fauteuil à l'Institut? »

Heureusement, il avait, dans la Société, deux illustres protecteurs, deux grands paysagistes, MM. Français et Harpignies, qui connaissaient bien sa valeur et l'aimaient d'autant. Ils lui reprochaient sans cesse cet excès de modestie ingénue, préparaient son entrée et se proclamaient déjà ses parrains. L'un d'eux, même, lui disait : « Je suis trop vieux pour travailler. Si personne ne se décide à mourir, chez nous, je donnerai ma démission pour vous faire place. » A-t-on jamais vu, aux portes d'une académie, un candidat qu'il faille ainsi prendre au collet? Enfin, le candidat malgré lui céda à de si glorieuses instances et se décida à subir un *examen d'admission*. Il choisit dans ses cartons une cinquantaine de ses meilleures œuvres et les exposa chez Georges Petit; l'empressement du public donna aussitôt raison à ses parrains.

Parmi les connaisseurs, ce fut un enchantement. Aucune de ces peintures, presque toutes orientales, paysages, marines, édifices de toute sorte, ne ressemblait à l'autre pour le sujet, l'ordonnance, l'inspiration ou la tonalité; cela seul montrait combien était juste et pénétrant le coup d'œil du peintre, combien souple et sincère son talent. On sentait là une vision nette, vive, émue, transportée aussitôt sur le papier avec la sûreté d'une main rompue à toutes les exigences, les difficultés d'une peinture particulièrement périlleuse. Fermeté et précision du dessin, touche à la fois résolue et

légère, rien n'y manquait. Mais ce qui donnait toute leur valeur à ces qualités fondamentales de métier, c'était le grand art de l'auteur dans le choix de ses paysages, de ses *motifs*, dans le choix aussi de la lumière qui devait leur donner le plus d'expression et de sentiment.

Amoureux passionné de l'Orient, du soleil et de la couleur, il savait bien que la vraie beauté de ces pays si difficiles à peindre n'est pas dans les effets violents et les tons trop vifs. Ses grands paysages découverts, en pleine lumière, il les abordait de préférence aux heures du matin ou du soir, pour leur donner la douceur poétique d'une lumière nacrée et caressante, avec de légères teintes roses ou bleuâtres dans les fonds. Mais il ne redoutait pas, quand il le fallait, le plein soleil et déployait sur le désert une lumière chaude et vibrante comme celle de Jules Jacquemart, dont il retrouvait d'instinct les procédés, sans l'avoir jamais connu lui-même. Et c'était partout la même touche large et bien *noyée*, et, suivant un autre terme d'atelier, l'*enveloppe*, c'est-à-dire cette légèreté et cette transparence d'atmosphère qui baigne, détache et arrondit les plans et qui est, dans le paysage, l'élément le plus essentiel de la vie.

La vie! n'est-ce pas proprement le vrai critérium, la marque infaillible et nécessaire d'une belle peinture? Et, à ce compte-là, que de faux artistes nous avons, et même que de fausses gloires!... Je ne parle pas, ce serait trop banal, de la vie dans la figure humaine, mais dans les choses du monde matériel. Il n'y a rien d'inanimé dans la création. Tous les êtres, comme tous les aspects de la nature, ont leur vie propre et expriment quelque sentiment, gaieté, amour, tristesse ou rêverie, et c'est la puissance de l'artiste et du poète, de découvrir, de sentir cette vie cachée des êtres et d'entendre leur secret langage. Mais la transporter avec des couleurs, cette vie mystérieuse, sur une toile, est-ce simplement affaire de métier et de procédés techniques? Ne faut-il pas autre chose à un peintre que des yeux pénétrants, une main très exercée et un long travail, pour arriver à nous montrer, comme Daubigny, Rousseau ou Troyon (je ne parle pas des vivants), l'âme profonde et enchanteresse des forêts et des champs; l'âme de l'Océan ou du désert, comme Courbet et Fromentin; pour faire vivre et palpiter les fleurs, comme Saint-Jean? Que serait donc le génie!

Je ne crains pas de citer ces noms illustres à propos d'un modeste aquarelliste, parce qu'il avait, lui aussi, sans conteste, le *mens divinior* du poète, l'esprit qui souffle la vie, et c'est ce qui explique le charme de ses peintures. Tout lui parlait dans le monde extérieur et, autant que les paysages, les aspects des monuments,

les ruines, les vieilles architectures. De tout il traduisait le sens et l'expression intime. Un intérieur sombre d'église vénitienne, un intérieur éclatant de mosquée, et voilà, par une savante combinaison des lignes et de la lumière, un sujet de rêverie profonde ou de douce contemplation. Quelle grandeur mélancolique dans cette *Entrée du pont Saint-Martin* à Tolède! Un arc triomphal de forme arabe, élancé et superbe, et, par derrière, le pont et la route de Tolède, solitaires sous le soleil... Cela ne résume-t-il pas bien le glorieux passé et la morne déchéance de la fameuse cité? Et c'est ainsi qu'avec des moyens très simples, ces aquarelles sont de véritables tableaux.

L'Egypte surtout, l'Egypte des Pharaons, des Ptolémées et des khalifes, a été le champ fécond et varié d'où l'artiste a rapporté le plus d'inspirations. Comme il savait choisir, dans le vieux Caire des Fatimites, les grâces et les fantaisies de l'Orient arabe! Les mosquées, les ruelles tortueuses et bariolées, puis les échoppes, les bains, les cafés maures, dont il faisait des tableaux de genre exquis!... Souvent il s'arrêtait dans le *patio* désert de quelque vieux palais délabré, reste des splendeurs du moyen âge et refuge de quelques pauvres gens, au milieu des plus adorables caprices d'architecture, murailles striées de blanc et de rouge, voûtes en alvéoles, élégantes arcatures mauresques, longues ogives portées sur de grêles colonnettes, çà et là un pan de vieille mosaïque ou d'éclatantes faïences encore enchâssées dans les murs, et c'était pour sa palette un thème dont il tirait parti en virtuose de la couleur. Point de violences, malgré les tentations du sujet; une tonalité toujours tranquille dans la lumière diffuse de l'ombre. Mais l'harmonie des nuances est telle et produit, avec la répercussion de tons l'un sur l'autre et leurs vibrations, un si doux effet d'ensemble, que l'esprit est fasciné après le regard. L'imagination s'éveille et rêve des figures romanesques du passé... N'est-ce pas un émir jaloux ou quelque favorite au voile entr'ouvert, aux longs yeux noirs, qui passe derrière les dentelles de ce mystérieux portique?... Et les chatoyantes et musicales strophes des *Orientales* vous chantent dans la mémoire.

## III

Ce qui a presque autant d'intérêt pour le critique que les belles œuvres d'art elles-mêmes, c'est leur première inspiration et leur genèse. Et je voudrais pouvoir montrer la correspondance entretenue par Ernest Simon, pendant ses voyages, avec son vieil ami de régiment, artiste aussi, le marquis de Beaufort. Ce serait un

vrai pendant aux récits étincelants d'Eugène Fromentin sur le Sahara et le Sahel, qui ont eu tant de vogue il y a quelque trente ans, à la fois préface et commentaires des tableaux du maître. On trouverait ici la même vision nette des choses, perçues au point de vue pittoresque ou esthétique, le même enthousiasme dans l'admiration, la même verve spontanée et légère du style et, en outre, un esprit plein d'*humour*, avec le laisser-aller charmant de la camaraderie. Rien n'est piquant comme ce même assemblage de talents divers chez deux artistes de même race, écrivains par tempérament, sans la moindre prétention, et pour se délasser de leur travail. Le grand peintre de l'Algérie, d'ailleurs, par sa belle lumière argentée, son style large et sa poésie, avait dû exercer beaucoup d'attraction et d'influence sur son jeune confrère, qui parle volontiers de lui.

Mais dans la correspondance d'Ernest Simon, ce n'est pas seulement l'artiste qu'on rencontre, la sincérité et la vivacité de ses impressions, la justesse de son sens critique, et enfin son extraordinaire modestie : c'est l'homme moral tout entier. Et, comme je l'ai dit, l'artiste et l'homme vont de pair et se complètent l'un l'autre. Voici, pris au hasard, quelques légers croquis d'Egypte.

*Assiout.* — « Des motifs charmants. D'abord la place du marché, un fond de décor, et, aux premiers plans, des chameaux chargés d'herbes, de tonneaux, de femmes et d'enfants, sans compter les passants, les femmes en costumes de danseuses (c'est leur quartier); tout cela très joli, mais presque impossible à peindre, car ça ne fait que passer. Puis nous sommes allés au cimetière. Aujourd'hui, dernier jour de la fête, il est rempli de familles qui y ont passé la nuit. Des voitures, — quelles voitures! deux brancards attachés à deux roues, — emportent les couvertures, les paniers, les femmes et les enfants. Cela a du *chic*, mais ce qui en a beaucoup plus, ce sont ces mille coupoles de toutes grandeurs, peintes en blanc, avec, sur la cime, une légère teinte jaune rosé, — une ville d'œufs à la coque servis dans des coquetiers carrés. — Voilà pour le premier plan. Au fond, perdue dans la poussière du khamsin, qui souffle encore aujourd'hui, la ville d'Assiout, avec des minarets, laids de près, mais qui, de loin, sont ravissants. D'un autre côté, le fond est une montagne qui semble un voile crème, avec des filets d'argent et d'or... Tout cela très beau! Mais quel talent il faudrait pour l'écrire avec des couleurs! J'essayerai, naturellement, quand même; mais il va falloir lutter!... »

*Assouan.* — « Le pays est admirable, d'une finesse de ton impossible à poser sur du papier avec de la couleur. C'est bien la nature primitive, sans effets, nue, mais enveloppée d'un soleil qui en efface tous les contours et en fait comme une étoffe de soie, aux

tons fins et changeants... Ce serait assez et même beaucoup dans la manière de Fromentin, plus poudrée, avec plus d'atmosphère. » Et quelques jours après : « Je *pioche* toujours beaucoup et je ne fais pas ce que je voudrais. Je ne suis pas le seul, hélas! Mais quel enchantement pour l'œil et quels tons fins il faudrait avoir! Sa palette faite dans un coquillage de la mer, rien que nacre de perle, voilà pour l'atmosphère... Et dire que nous n'avons que du noir, du bleu, du rouge pour écrire tout cela, c'est désolant! »

Et ailleurs : « Je ne désespère pas, mais c'est si difficile de bien faire! C'est cela qui m'inquiète. Cependant je ne veux pas me plaindre, car je trouve le pays si beau, que vraiment je ne perds pas mon temps rien qu'à regarder, et je trouve des motifs qui seront au moins de bonnes études. Mais que de difficultés! La chaleur, 50 degrés, 35 à l'ombre, les mouches qui ne vous lâchent pas, les gamins, et toute une population qui ne vit que d'espérances sur l'étranger. Grâce à mon énergie et à l'aide de mon fidèle Ali, nous nous en tirons sans trop d'argent; mais, si vous regardez, il faut payer; si l'on s'assoit, *idem*; si l'on s'arrête, toujours payer. Ah! les brigands! »

Ce qui frappe d'abord, dans ces lettres, c'est, avec le bonheur de l'admiration, un sentiment de douloureuse impuissance et de découragement à la vue du modèle à reproduire. Et c'est précisément là le meilleur indice d'une grande vocation artistique. L'homme qui s'effrayait ainsi de lui-même avait déjà peint plus de la moitié des charmants ouvrages qu'il devait exposer. Tous ceux qui connaissent un peu l'histoire des maîtres se rappelleront la fameuse lettre où Raphaël, au faîte de la gloire, désespérait d'atteindre l'idéal de sa Galatée. Est-ce croyable? Oui, car cette frayeur est simplement la passion du beau, qui est, dans l'esprit de chaque artiste, la mesure même du génie. Et rien n'était plus sincère aussi que la désespérance de notre aquarelliste, plus vive encore après les brillants succès de son exposition, après le concert d'éloges des journaux, après la promesse de la première place qui deviendrait libre dans la société des aquarellistes et, ce qui était sans doute réconfortant pour un père chargé de sept enfants, la vente fructueuse d'un grand nombre de ses peintures.

Loin de se croire arrivé au but, il se montre, à son retour en Egypte, l'hiver dernier, plus assoiffé de progrès et de perfection, plus effrayé que jamais de lui-même et plus incertain du résultat. Lisez encore cette lettre envoyée d'Egypte à sa femme, où se révèle la plus belle âme d'artiste :

Assouan, le 6 mars 1895. — « Je travaille toujours comme un enragé. On ne se doute pas de l'énergie qu'il faut, quand, comme

moi, l'on n'a qu'un petit talent sans génie... Encore très heurenx de l'avoir !... J'en remercie Dieu tous les jours. Et il y a des jours aussi où je voudrais tout lâcher, tant ce que je fais est au-dessous de ce que je vois ! Oui, souvent je me dis, en regardant mon étude : est-ce vraiment la peine de me priver du grand bonheur d'être près de vous, pour venir faire des aquarelles ordinaires ?... Et puis, d'un autre côté, j'espère faire bien et devenir quelqu'un, mais pas pour l'orgueil, heureusement non ! Je voudrais, au fond, faire ma peinture pour bien la faire, sans même la montrer aux indifférents, sans penser à l'argent, naturellement. D'un autre côté, sans le succès de la foule qui paye, je ne serais peut-être pas satisfait. Ah ! tout cela, c'est bien peu de chose !... Va, ma lettre, tu es heureuse, car tu vas voir ce que j'aime le plus au monde ! »

Vers la fin de cette lettre, dans un cri échappé à l'artiste, perce tout à coup le vrai fond de son esprit où planaient ordinairement, au-dessus de toutes les préoccupations du métier, des pensées graves de philosophie chrétienne, et, pourquoi ne pas le dire ? une piété candide.

« Pauvre nous ! écrivait-il vers ce temps-là à son ami, comme nous sommes petits et comme nous comptons peu ! Nous aurions beau vouloir nous révolter et vouloir empêcher ce que Dieu a fait, nous ne sommes vraiment que poussière, et le moindre souffle nous remet à notre place... *J'espère toujours réussir*, et j'ai bien des désespérances. Enfin, j'ai confiance en Dieu ! Je fais souvent une petite prière en commençant mon aquarelle. »

Une petite prière ! Voilà sans doute de quoi faire sourire quelques sots ! Ils ignorent, ces pauvres gens, combien tout homme sincère et droit est porté d'instinct à se sentir très faible et très petit devant la Divinité et à demander son aide ; et combien cette croyance en une protection céleste donne de forces dans les luttes du travail comme dans toutes les peines. Ils oublient que, si Bossuet a dit de la piété qu'*elle est le tout de l'homme*, à propos d'un prodigieux capitaine, il l'eût dit sans doute encore plus, à propos d'un humble peintre. L'histoire nous raconte que Frà Angelico priait avant de peindre ces fresques suaves qui vivent encore dans les cellules désertes de San Marco. Ce qu'il faisait, Frà Bartolomé le faisait aussi, sans doute, et le grave Herrera, et Zurbaran et Lesueur... Ajoutons-y, comme de raison, l'auteur de *Polyeucte* et l'auteur d'*Athalie*, voire l'auteur des *Pensées*, et la dévotion de notre artiste ne se trouvera pas en trop mauvaise compagnie.

Ce vaillant, qui remerciait Dieu, disait-il, de *l'avoir mis dans le lot des travailleurs*, et qui bravait, pour faire son métier, toutes les fatigues, comme il avait bravé les obus de Loigny, devait mourir

à la peine. Vers la fin d'avril, sur le point de revenir en France, satisfait, malgré ses doléances naïves, — car il rapportait, suivant sa gracieuse expression, *de la lumière pas trop décolorée*, et il avait vendu, au Caire même et très cher, de superbes aquarelles au ministre de France et à divers étrangers, — il tomba, au milieu de son travail, foudroyé par une insolation. Quelques jours auparavant, il écrivait : « Qu'importe de mourir martyrs, si nous avons le Ciel ! »

C'est un douloureux spectacle que la mort prématurée d'un artiste de cette trempe. Ernest Simon n'avait plus qu'un pas à faire pour atteindre la dernière perfection de son genre, pour être l'égal des premiers, et ce n'est pas peu dire ! Arrivé à ce terme de ses rêves, il se serait sûrement retourné vers la grande peinture, où il avait donné aussi les plus belles promesses et qu'il ne déserta jamais. Qui sait jusqu'où il serait allé ?... On me dira que les peintres pullulent, *uno avulso non deficit alter*. Soit : les peintres pullulent, même trop. Et combien, dans cette foule des jeunes ouvriers de la brosse, ressemblent à celui qui a disparu, par la modestie, la fièvre du travail et le culte désintéressé du beau ? Sans ces grandes vertus, pourtant, à quoi sert même le génie ? Des esprits et des caractères comme Ernest Simon sont toujours rares et précieux, surtout dans un temps de vanité et de présomption comme le nôtre.

Ce peintre d'élite laisse derrière lui, heureusement, de quoi garder sa mémoire. Ses œuvres sont dispersées chez un grand nombre d'amateurs distingués, et celles qui restent dans ses cartons se disperseront tôt ou tard. L'administration des Beaux-Arts a acheté, pour le musée du Luxembourg, une des plus jolies aquarelles exposées, la *Porte du Généralife* à Grenade, chef-d'œuvre d'élégance et de fantaisie mauresque. Il y a beaucoup aussi de ses peintures dans les collections des Sociétés des Amis des Arts, à Paris et en province. Elles seront donc toujours vues et admirées, et quiconque les voit n'en peut pas oublier la beauté simple et le charme pénétrant. C'est assez pour entretenir autour d'un nom, sous la forme d'une fleur discrète au parfum très doux, la renommée,

Cette plante tardive, amante des tombeaux.

S. Jacquemont.

---

## ÉTUDES D'HYGIÈNE

# HISTOIRE DE LA CUISINE

Sans aller jusqu'à dire, comme certains fanatiques, que la cuisine soit une science transcendante, il faut cependant reconnaître, avec Brillat-Savarin, qu'elle a été le plus ancien des arts, sans doute parce qu'elle répond à la satisfaction des besoins immédiats de l'homme, à la conservation même de sa vie. Elle ne se borne pas, en effet, à enseigner la façon de cuire convenablement les mets, ainsi que l'indique son étymologie; elle a aussi et surtout pour but d'apprêter les aliments de telle sorte qu'ils soient nourrissants, digestibles et agréables au goût. Il n'est donc pas étonnant que l'art culinaire ait été de bonne heure tenu en haute estime, et que maints esprits délicats se soient intéressés à ses progrès. Cet art se relie, d'ailleurs, plus étroitement qu'on ne croit d'habitude, au perfectionnement des mœurs et à la politesse des relations sociales. A notre temps, qui a modifié tant de choses, il était enfin réservé d'en faire un auxiliaire précieux et souvent indispensable pour entretenir ou rétablir la santé. Malheureusement, beaucoup de ces avantages restèrent longtemps cachés sous l'empirisme et la routine des recettes, et c'est seulement dans ces dernières années que des recherches, patiemment et sérieusement poursuivies, ont permis de substituer aux anciennes formules, si vagues, quelques principes positifs. Aussi l'histoire de la cuisine, malgré le peu de curiosité qu'elle a jusqu'ici éveillée, présente-t-elle un réel intérêt, car elle donne assez exactement, sous ses allures inconscientes et parfois vulgaires, la mesure du progrès social, et constitue ainsi une source fort riche d'enseignements à laquelle d'autres encore que les gourmets peuvent utilement puiser.

# I

Un physiologiste irlandais, Graves, a dit avec raison : « L'homme est le seul animal cuisinant. » L'homme est, en effet, le seul qui, n'acceptant pas généralement les aliments tels que la nature les fournit, leur fasse subir certaines préparations, dont la plus importante est la cuisson. Et tous les progrès ultérieurs de l'art culinaire dérivent de la découverte de la cuisson, car c'est grâce à ce procédé que l'homme a pu considérablement augmenter le nombre et la qualité de ses aliments, leur digestibilité et leur saveur.

Cette découverte se rattache intimement à celle du feu, laquelle se perd, suivant l'expression convenue, dans la nuit des temps, puisque le problématique homme tertiaire de la Beauce et du Cantal se servait déjà de la chaleur pour craqueler et aménager ses outils de silex. En tous cas, on trouve, dans les stations de la pierre taillée, de nombreuses traces de foyers et de leur utilisation culinaire. Dans les stations néolithiques, dans les kjœkkenmœddinger de la Baltique, dans les cités lacustres de la Suisse et du Jura, on reconnaît avec certitude la nature des aliments alors en usage : os brisés (pour en extraire la moelle) et calcinés d'ours, de cerfs, de porcs, de chevaux, de moutons, de quelques petits gibiers, arêtes de poissons, coquilles d'huîtres, grains carbonisés ou écrasés de blé, d'orge et de seigle, restes de noisettes, de châtaignes d'eau, de prunelles, de pommes, d'amandes de pin, etc.

Cependant l'homme primitif, même en possession du feu, dut souvent se contenter d'aliments crus, de viande crue surtout, car la production instantanée ou simplement facile de la flamme était encore, et pour longtemps, inconnue. De nos jours, quelques populations très inférieures, comme les Fuégiens, les Esquimaux, se passent de la cuisson. Les Australiens emportent dans leurs pérégrinations un tison enflammé, mais ils se repaissent néanmoins avec gloutonnerie de la graisse et de la chair crues des baleines échouées sur leurs côtes; enfin certaines familles polynésiennes des petites îles du Pacifique se contentent de poissons et de coquillages crus.

La découverte et les progrès de l'agriculture, qui coïncident avec l'épanouissement de la civilisation néolithique, vulgarisèrent l'usage de la cuisson, car « l'agriculture consistait, alors comme à présent, à cultiver des plantes qui, seulement après une préparation artificielle (broyage, pilage, mouture, blutage, cuisson, etc.), pouvaient utilement servir à l'alimentation de l'homme » (Virchow). Les céréales, en effet, ne sauraient être ingérées sans ces prépara-

tions qui les débarrassent de leurs enveloppes (*testa*), riches en cellulose et très faiblement absorbables pour nous. La cuisson leur fait en outre subir, comme aux aliments animaux du reste, diverses modifications chimiques, notamment une saccharification et une peptonisation partielles [1], éminemment favorables à la digestion. Par conséquent l'agriculture, en plus de tous les services sociologiques qu'elle a rendus aux sociétés naissantes, fut, par la diffusion de l'usage de la cuisson, la véritable créatrice de l'art culinaire et détermina ainsi des progrès hygiéniques d'une haute importance, dont on ne sut, il est vrai, apprécier la valeur que longtemps après, et seulement à partir d'Hippocrate et de son école. Le pain, sous quelque forme qu'il se présente, et que les Egyptiens semblent avoir connu dès la plus haute antiquité, synthétise les avantages alimentaires du développement agricole.

Simultanément à l'agriculture, l'art du potier, probablement ignoré à l'époque paléolithique, mit en possession du meilleur procédé culinaire : la coction dans l'eau. Antérieurement, l'homme ne pratiquait que le rôtissage; certaines peuplades, comme les Tasmaniens, les Australiens, les Polynésiens, ont même été longtemps sans poterie ni vases. Et cependant la cuisson dans l'eau bouillante non seulement donne les aliments les plus savoureux, se prêtant aux mélanges et aux combinaisons les plus agréables, mais encore ramollit et dissocie les tissus végétaux et animaux, les rend facilement masticables et attaquables par les sucs digestifs, et assure enfin la destruction des parasites et des microbes qu'ils peuvent contenir. Certes, en inventant la poterie sous la pression des nécessités alimentaires, les hommes néolithiques ignoraient l'importance des avantages qu'ils se procuraient ainsi d'un coup. Mais ces avantages, bien que leurs causes ne soient connues que depuis peu de temps, n'en étaient pas moins réels. On peut affirmer, en tous cas, que le besoin de manger fut l'instigateur de ce progrès capital, puisque les premiers vases ont été partout réservés à des usages culinaires.

Le premier résultat du perfectionnement de l'agriculture fut la prédominance momentanée d'une alimentation végétale. Mais il ne s'ensuit aucunement que l'homme soit végétalien par nature, comme l'affirment à tort les partisans de ce régime. Ce sont seulement les circonstances qui font parfois de l'homme un frugivore ou un herbivore. Quand ces circonstances ou ces nécessités dis-

[1] On appelle saccharification la transformation des féculents en glucose, seul sucre assimilable par l'organisme, et peptonisation la transformation des albumines insolubles en albumines solubles ou peptones. L'une et l'autre ne sont probablement qu'une hydratation.

paraissent, il redevient omnivore, ce qu'il a été et ce qu'il est constamment resté, même chez les tribus les plus misérables. Cependant, certaines particularités de son système dentaire tendraient à faire croire que l'homme fut originellement frugivore; mais cette période de son histoire, encore des plus douteuses, est assurément antérieure aux âges préhistoriques actuellement explorés, pendant lesquels il se montre particulièrement carnivore. La raison de ce changement de régime est sans doute attribuable à la période glaciaire, car la transformation du climat nécessite une variation conséquente dans le régime alimentaire. En l'espèce, cette modification eut pour effet de forcer l'homme à une abondante ingestion de viandes et de graisses, non seulement parce que ces aliments sont thermogènes, produisent beaucoup de chaleur en s'oxydant dans l'économie et répondent ainsi aux exigences des climats froids, mais encore parce que l'abaissement de la température avait détruit ou repoussé vers le Sud les arbres et les plantes qui servaient auparavant à l'alimentation de nos ancêtres. En tous cas, à partir de cette époque, les sauvages préhistoriques chassent les animaux et spécialement les grands mammifères pour se nourrir de leur chair et se vêtir de leur peau. Postérieurement, à l'époque néolithique, en Danemark et en Suisse, de même qu'au Japon et en Amérique, l'homme se montre universellement polyphage, et à un degré presque égal à celui qu'il atteint de nos jours. Aucune population ne se borne ainsi, physiologiquement, à une alimentation exclusive volontaire, même celles qui jouissent à tort de cette réputation, comme les Japonais, les Hindous et les Chinois, lesquels possèdent au contraire une cuisine fort complexe et des plus variées.

L'alimentation végétale pure, pas plus que le végétarisme, qui autorise l'usage du lait et des œufs, n'ont donc rien à voir, quoi qu'en disent leurs défenseurs et leurs apôtres [1], avec les tendances primitives, instinctives de l'homme; ce sont, au contraire, choses essentiellement artificielles et conventionnelles. Tylor a péremptoirement démontré que la prédominance ou même l'usage habituel des aliments végétaux non spontanés sont le résultat d'une civilisation déjà assez avancée, tandis que le sauvage use de préférence, toutes les fois qu'il le peut, de la chair des animaux immédiatement mangée crue ou rôtie sans exiger l'intervention de soins et de procédés qu'il est trop inculte encore pour connaître. L'alimentation végétale, exclusive ou non, ne se rencontre ainsi sérieusement pratiquée que parmi ces associations (ordres monastiques, pytha-

[1] Consulter surtout, Dr Bonnejoy : *Principes d'alimentation rationnelle*; — *Le végétarisme.*

goriciens, Américains prêcheurs, etc.), qui tendent à un but moral particulier. Quant aux restrictions et aux prohibitions relatives à la viande de porc, de bœuf, de vache, d'éléphant, au vin, etc., elles ont leur source dans des préoccupations religieuses que justifient et qu'expliquent plus ou moins les indications de l'hygiène prophylactique.

L'homme, d'ailleurs, n'est exclusivement frugivore ou herbivore ni par l'ensemble de ses dents, ni par son appareil intestinal, ni surtout, comme l'a fait remarquer le docteur Dujardin-Beaumetz, par le développement de son pancréas. A quelques exceptions près, du reste (légumineuses surtout), et pour un même poids, les végétaux contiennent moins de matières plastiques (albuminoïdes et graisses) que les aliments animaux; en outre, leur *coefficient de nutribilité* (c'est-à-dire la quantité, sur 100 de matière, utilisée par la nutrition) est plus faible, sans doute à cause de la cellulose des parois végétales qui s'oppose à l'action des sucs digestifs; d'où résulte la nécessité d'ingérer plus d'aliments végétaux que d'aliments animaux pour obtenir un même effet réparateur. On admet que la quantité d'albumine nécessaire à l'homme est de 100 grammes par jour, quoique théoriquement 60 gr. puissent peut-être suffire. Pour obtenir ces 100 gr. d'albumine, on n'a besoin que de 350 gr. de fromage ou 450 gr. de viande de bœuf, tandis qu'il faut près de 2 kilos de pain ou 5 kilos de pommes de terre. Or la surcharge des organes digestifs est des plus nuisibles aux travailleurs, surtout aux travailleurs intellectuels, parce qu'elle est un obstacle au bon fonctionnement cérébral. Enfin, les expériences de Rosenheim semblent prouver que les régimes trop pauvres en albumine, comme le végétalisme exclusif, amènent à la longue des lésions du tube intestinal et du foie. La critique de ces expériences montre, à la vérité, que ces troubles ne sont pas uniquement imputables à la faible dose d'albumine du régime, mais bien plutôt à l'absence des *nucléines* et des *lécithines* qui accompagnent toujours les aliments animaux. De ce qui précède, il y a évidemment à retenir ceci : que le régime végétal exclusif présente des inconvénients que ne possède pas une alimentation mixte, même avec une légère prédominance carnée.

Cette dernière, cependant, n'en est pas totalement indemne. On sait aujourd'hui que le meilleur combustible de la machine humaine. — le véritable agent de la calorification, — est le sucre ou l'amidon (fécule). Or, à cet égard, les végétaux sont infiniment plus riches que les aliments animaux, en raison même de leurs processus physiologiques (fixation du carbone). En fait, les albumines et les graisses peuvent se transformer en sucre, dans

l'organisme, par l'intermédiaire du foie, mais cette transformation, nécessitant une certaine somme d'énergie, produit toujours une excitation générale plus ou moins intense, que l'on ne retrouve pas chez les personnes qui se nourrissent directement d'hydrates de carbone (féculents et sucres). Ainsi s'explique cette fièvre qui caractérise l'existence dans les grandes villes, où le régime est chargé d'aliments animaux (124 grammes d'albumine par jour, chez le Parisien). Ainsi se justifie également l'emploi heureux du régime végétal dans le traitement des neurasthéniques excités et des malades du même genre. L'excitation générale, qui résulte de la formation du sucre aux dépens des albumines et des graisses de l'alimentation, est donc un phénomène d'une grande importance, non seulement au point de vue physiologique strict, mais encore par le retentissement qu'il peut avoir sur le *modus vivendi* des gens qui y sont habituellement soumis.

Ces indications viennent en effet corroborer ce qu'affirmait Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire. Au dire de ce savant, la nature de l'alimentation a une influence considérable sur la valeur des sociétés. Il croit, par exemple, que si quelques milliers d'Anglais dominent et tiennent dans l'obéissance plus de 200 millions d'Hindous, c'est que les Anglais se nourrissent mieux, plus *substantiellement*, que leurs sujets. Buckle a également soutenu à peu près la même thèse, qu'il appuie de nombreux et curieux arguments; il attribue en particulier à l'alimentation plus solide des peuples du Nord leurs dispositions conséquentes aux aventures et à la guerre. En relation avec ces théories, il faut citer l'opinion de M. Lombroso, qui déclare, dans l'*Uomo deliquente*, qu' « une autre cause commune du penchant au crime chez l'homme et chez les bêtes est l'usage de la viande ». Cette opinion avait déjà été formulée par La Mettrie; mais notre compatriote, moins exclusif, croyait que la férocité est imputable seulement à la viande crue et non, comme le veut le savant italien, à toute viande, qu'elle soit crue ou cuite. La Mettrie cite, comme un exemple frappant de l'action des viandes très saignantes, la férocité anglaise, ce qui relie étroitement sa manière de voir à celles de Geoffroy-Saint-Hilaire et de Buckle. Il n'est pas besoin de faire ressortir l'exagération de ce système qu'infirment l'ethnographie, l'histoire et la criminologie[1]. Néanmoins il faut reconnaître que tout régime exclusif, carnivore ou végétal, est, pour des causes différentes et sauf dans certains cas bien définis, plus nuisible que sain, et que l'homme a, en moyenne, besoin à la fois de viande, de légumes et de fruits[2].

[1] Cf. L. Proal, *le Crime et la peine*.

[2] On admet pour l'homme adulte une ration alimentaire moyenne dans

Si des expériences directes venaient confirmer les données précédentes, — dont la philosophie de l'histoire peut faire ample profit, — le régime végétarien pourrait ainsi devenir, peut-être et à la longue, le facteur d'une prédominance marquée des idées pacifiques, telles qu'on les rencontre parfois chez les Chinois et les Hindous. Mais ces tendances sont plus superficielles que profondes et résultent du milieu social et religieux, de l'isolement fossile des uns, du fatalisme des autres, car, dans leurs relations intérieures, ces peuples professent un mépris complet de la mort et, en tant qu'individus, sont très loin d'être dépourvus de sentiments cruels et d'instincts sanguinaires. En ce qui concerne l'Europe et vu son état présent, l'éventualité du triomphe des idées pacifiques par une modification accusée de son régime alimentaire commun ne paraît pas de sitôt à craindre ou à espérer.

Ces considérations prouvent que l'art culinaire peut acquérir une portée imprévue et que, — si étrange que cela paraisse de prime abord, — ni les philosophes, ni les hommes d'État, ni les historiens n'en doivent négliger ou méconnaître la haute et persistante influence sur le cours des événements. D'ailleurs, Békétoff n'a-t-il pas dit : « Manger, c'est la cause déterminante du progrès physique et intellectuel du genre humain? »

## II

Depuis l'aurore de la civilisation, l'alimentation fut donc toujours relativement variée, ainsi qu'en témoignent les plus vieux monuments littéraires et historiques de tous les peuples. Rappelons-nous les descriptions que donne le bon Homère des banquets grecs et troyens. Si, dans ces banquets, la savante ordonnance des mets était à peu près inconnue, les viandes ne manquaient, en revanche, ni d'abondance ni de succulence, et les boissons possédaient toutes les propriétés capiteuses capables de surexciter le courage des guerriers et la verve des aèdes. Malgré tout, cette alimentation était bien grossière. Nous l'avons déjà rencontrée chez les sauvages préhistoriques, notamment dans ces banquets funé-

laquelle la race ne semble devoir théoriquement introduire aucune modification essentielle. Mais il est probable qu'une étude plus serrée des conditions physiologiques de l'alimentation dans les différentes races changera nos idées à cet égard. C'est ainsi qu'un anatomiste japonais, M. Taguchi, a montré que les Japonais ont un intestin plus long d'un cinquième que les Européens, ce qui comporte une nourriture à prédominance végétale, comme chez les herbivores.

raires dont ils étaient coutumiers; nous la rencontrons également non seulement chez les Celtes et les Kymris d'avant la conquête romaine, mais encore chez les Germains du cinquième siècle et chez tous ces Barbares qui lors envahirent l'Europe occidentale et imposèrent à son histoire une nouvelle orientation. Cette alimentation presque exclusivement carnivore, l'agriculture étant du reste peu en honneur ou très imparfaitement connue, est en quelque sorte la caractéristique extérieure des peuples conquérants. On la retrouve chez tous ceux qui se sont signalés par leurs aptitudes militaires et politiques, et nous avons déjà dit pourquoi il en est ainsi, même dans nos populations très civilisées et munies d'un outillage agricole perfectionné, et pourquoi, indépendamment des circonstances locales, l'alimentation des nations ou des tribus soumises est toujours moins animale que celle de leurs vainqueurs [1]. Un exemple curieux nous en est fourni par les Mandchous, qui gouvernent depuis 1644 l'immense empire chinois. Ces Mandchous, bien qu'ayant adopté, comme l'ont signalé le P. Huc et Williamson, les mœurs générales de la Chine, ont néanmoins gardé de leurs ancêtres, grands chasseurs, l'habitude d'une nourriture plus consistante que celle dont usent ordinairement les habitants du Céleste-Empire.

L'alimentation grecque ne resta pas toujours aussi grossière qu'aux festins d'Achille et de Patrocle. Un instant devancés, au point de vue culinaire, par les Thébains, les Siciliens, les Elidiens, les citoyens d'Athènes prirent leur revanche aux siècles de Périclès et d'Alexandre, et instituèrent les premiers, pourrait-on dire, la méthodique et déjà compliquée ordonnance des repas. Du reste, dès les cinquième et quatrième siècles avant Jésus-Christ, on rencontrait à Athènes, en dépit de l'exemple de Sparte où, d'après une légende historique, le brouet aux herbes représentait la pièce de résistance des repas, une variété et une abondance d'aliments qu'aujourd'hui même nous dépassons à peine. En effet, en outre du mouton, du bœuf, du porc, de la chèvre, les Athéniens consommaient volontiers les chapons, pigeons et canards, et surtout les oies grasses que fournissaient la banlieue de leur ville et les campagnes avoisinantes. Ils y ajoutaient différents gibiers, — becfigues, cailles, alouettes, rouges-gorges, ramiers, tourterelles, bécasses, perdrix, lièvres, lapins, — et des venaisons, sangliers, marcassins et les fameux chevreuils de l'île de Mélos. Comme poissons, ils avaient des murènes, dorades, espadons, aloses, thons, congres de Sicyone, glaucus de Mégare, maquereaux, turbots, soles, surmu-

[1] J. Laumonier, *la Nationalité française*, t. II, p. 88 et suiv.

lets, rougets et sardines. Ces dernières étaient réputées aliment de pauvre; mais frites dans l'huile bouillante, elles passaient à juste titre pour un régal exquis. Les riches Athéniens, devenus peu à peu connaisseurs et fins gourmets, recherchèrent bientôt les aliments rares et les mets coûteux que leur pays ne pouvait fournir. C'est ainsi qu'ils firent venir des anguilles du lac Copaïs et des salaisons de l'Hellespont et du Pont-Euxin. Leurs menus mangers n'étaient pas moins variés; ils se composaient de différents coquillages, d'huîtres et de moules principalement, puis de langoustes, d'écrevisses, d'oursins, qu'ils assaisonnaient avec de l'oxymel, du persil et de la menthe. L'usage des légumes ne semble pas avoir été très fréquent, au moins dans les classes fortunées. Avec le cresson, si estimé de Xénophon, et quelques autres herbes du même genre, on ne voit guère figurer sur leur table que les concombres et les asperges, qu'ils mangeaient le plus souvent crus; mais ils estimaient beaucoup les champignons; ils cultivaient aussi certaines céréales et faisaient un pain rare et médiocre. Au contraire, leurs fruits étaient nombreux et savoureux : figues fraîches et sèches de l'Attique, raisins, poires, pommes de l'Eubée, coings de Corinthe, amandes de Naxos, dattes de Phénicie, olives de l'Attique marinées dans la saumure. Ils confectionnaient enfin des pâtés de lièvre et de petits oiseaux, des beignets de sésame, de miel et d'huile, des gâteaux d'orge, d'huile et de lait, que l'on sucrait avec du miel, et des gaufres que l'on mangeait trempées dans le vin [1].

Mithaeus, auteur d'un *Cuisinier sicilien* extrêmement curieux, fournit d'autres renseignements sur la cuisine grecque; il indique notamment les assaisonnements et les condiments les plus recherchés. C'étaient l'huile de premier choix, le vinaigre de Décélie, le miel, les œufs, certains fromages, puis le silphium, le persil, le cumin, les câpres, la sésame, le fenouil, la menthe, la coriandre, les carottes, l'ail, l'oignon, le thym, etc. Avec ces divers ingrédients, dont quelques-uns sont perdus ou tombés en désuétude, les Grecs composaient des sauces d'un goût très relevé pour accompagner certaines viandes rôties et les menus mangers. Ces renseignements sont précieux, car ils permettent de reconnaître que ces accommodements n'offraient pas toujours les éléments qui font leur valeur gustative et physiologique. Le sel manquait quelquefois, malgré la proximité de la mer, le sucre souvent, car le miel était réservé principalement aux classes aisées. Meilleurs se montraient les procédés culinaires. Le rôtissage se faisait au feu de bois, bien préférable dans ce cas, pour des raisons encore peu précises, à tous

[1] Charlot, *Histoire de la cuisine* (*Gr. Encyclopédie*, t. XIII).

les autres modes de chauffage actuellement usités. Pour les fritures, on employait l'huile, et non la graisse, peu estimée, ou le beurre encore rare; aussi le braisage, au moins sous sa forme actuelle, était-il inconnu, car, d'ailleurs, on liait peu ou point les sauces. Quant aux boissons, en outre des eaux miellées et de diverses infusions, les Grecs usaient surtout de vins, lesquels se trouvaient généreux, abondants et variés. Il suffit de rappeler le vin de Corinthe, qui était dur; le vin d'Icarie, chargé d'alcool, et celui de Zacynthe, chargé de chaux; mais les vins de Chio et de Thasos passaient pour des nectars. Enfin, certaines habitudes hygiéniques naquirent du fait même de l'expérience, plus encore que des sages conseils d'Hippocrate et de son école. Les festins de cannibales, dont les vieux poèmes grecs nous donnent l'idée, firent place à des repas réglés et plus sobres; les athlètes furent soumis à une diététique spéciale, et l'on trouve dans la *Cyropédie* l'indication d'un régime alimentaire de l'enfance que l'on a tenté, sans grand succès du reste, de restaurer de nos jours.

Voici, à titre d'exemple, le menu d'un festin d'apparat que l'on peut supposer ordonné et conçu par Archestrate ou Tymbron, fameux cuisiniers grecs de l'époque :

*Premier service :* coquillages crus, frits ou cuits sous la cendre; œufs frais de paon; andouille, pieds de cochon, foie de sanglier, tête d'agneau, fraise de veau, ventre de truie, petits oiseaux à la sauce.

*Deuxième service :* gibiers, volailles, poissons bouillis et rôtis, accommodés de sauces diverses.

*Troisième service :* fruits, pâtisseries.

On trouve dans ce menu l'ordonnance que l'on observe encore dans nos repas. C'est là un fait très important qui mérite d'attirer notre attention. Cette ordonnance, cette distribution des plats en catégories successives n'est pas, en effet, arbitraire; elle répond à des nécessités physiologiques sur le compte desquelles nous ne sommes fixés que depuis peu d'années, mais que les hommes, néanmoins, ont, de tout temps, subies. Les trois services fondamentaux, que l'on rencontre à peu près universellement chez les peuples civilisés, expriment, en définitive, les trois étapes d'un repas. A la première, on ingère des aliments *salivaires*, — comme les épices, le pain grillé, etc., — et *peptogènes*, comme le consommé, le bouillon, qui activent les sécrétions salivaires, transforment la propepsine en pepsine, et facilitent, en conséquence, les phénomènes digestifs; ce sont les potages, les hors-d'œuvre, certaines entrées de la cuisine française. A la seconde étape, les mets vraiment nutritifs et réparateurs pour leur haute teneur en albumi-

noïdes, en graisses et en hydrates de carbone (féculents) font leur apparition : viandes braisées et rôties, gibiers, venaisons, poissons succulents, légumes farineux, etc. Les pâtisseries épaisses, telles que la galette de ménage, les tourtes, croûtes de pâté, vol-au-vent, etc., rentrent dans cette catégorie. Ces divers aliments tiennent naturellement, dans les festins, la plus grande place, car ils en constituent la partie essentielle. Mais leur ingestion est lente et laborieuse, épuise la sécrétion salivaire, — la cuisson, d'ailleurs, diminuant la proportion d'eau des aliments, — et comble l'estomac. Pour obvier à ces inconvénients, on a depuis longtemps pris l'habitude de couper ce service par des boissons alcooliques, le « trou normand », par exemple, ou par des glaces ou des sorbets, qui ont pour effet d'accroître l'activité digestive; malheureusement, l'abus auquel on se laisse si facilement aller contre-balance ici les bonnes indications de la coutume. Enfin, à la dernière étape sont réservés les aliments peu consistants, riches en eau et en acides, légumes verts, salades, fruits, qui exercent une double action, par leur saveur plus agréable, moins affadissante que celle des viandes et des graisses, et par la quantité de cellulose qu'ils contiennent, cellulose qui, étant peu digérable chez l'homme, pousse devant elle les résidus alimentaires et en favorise l'expulsion. Parmi ces aliments, il faut faire une place à part aux fromages qui, en vertu des ferments qu'ils renferment, exercent, en général, une action des plus favorables. On sait, en effet, depuis les travaux de Pasteur et de Duclaux, que les micro-organismes jouent un rôle assez actif dans la transformation en matériaux assimilables des substances ingérées. De plus, les fromages sont des « éperons à boire », font trouver le vin bon, ce qui n'est pas à dédaigner à la fin d'un repas copieux, car les liquides avalés, pourvu qu'ils soient sains et faiblement alcoolisés, déterminent mécaniquement le passage des aliments de l'estomac dans l'intestin, où la digestion s'accomplit réellement.

Certes, les cuisiniers, les maîtres d'hôtel et même les gourmets étaient jadis et sont encore, pour la plupart, parfaitement ignorants des raisons profondes qui président à l'agencement d'un repas; aussi l'avaient-ils brouillé à plaisir, toujours au détriment du goût et de la santé; mais on ne voyait alors aucun argument décisif à opposer aux absurdités de la mode. De telles licences ne sont plus aujourd'hui permises, car, pour une fois, l'empirisme se rencontre avec la physiologie pour commander la distribution méthodique d'une quantité précise d'aliments, et protester contre ces extravagances dont l'histoire de la cuisine romaine va fournir de curieux exemples.

Dans la Rome primitive, l'alimentation fut tout d'abord aussi grossière que dans l'Hellade homérique. Mais, avec le développement de la fortune publique, le goût s'affina vite, et les cuisiniers grecs et siciliens apportèrent aux patriciens de Rome le secret, bientôt prisé, de leurs préparations les plus délicates. En outre, la cuisine latine s'enrichit de recettes empruntées aux peuples vaincus et conquis, surtout à ceux de l'Orient, en possession d'une civilisation assise et affinée. Mais ces emprunts lui enlevèrent, principalement à l'époque impériale, tout caractère original et la rendirent même extravagante et ridicule, comme Pétrone nous en donne l'idée dans son festin de Trimalcion (*Satyricon*). A la période consulaire, on était également éloigné de ces orgies et de la sobriété que réclamait Caton. Le manuel *De re coquinaria* d'Apicius, — qu'il ne faut pas confondre avec l'Apicius qui se suicida après s'être ruiné en bombances, — nous renseigne à cet égard et, bien que dénué de toute valeur littéraire, donne cependant de curieuses indications sur les recettes culinaires des Grecs et plus particulièrement des Romains, aux environs de l'ère chrétienne.

Mais, pour combiner ces recettes, tout l'univers fut mis à contribution; on fit venir d'Afrique les pintades et les truffes, des Gaules les jambons, d'Espagne les lapereaux, les esturgeons de la Scythie et les paons de l'Asie orientale. La triperie était, même en dehors du populaire, fort en usage, ainsi que les pâtes et les galettes de farine et de lait. Les viandes bouillies et rôties s'accompagnaient de sauces diverses. Quant aux légumes, plus couramment employés qu'en Grèce, ils servaient surtout, crus et marinés ou bien cuits et imprégnés d'aromates, à relever certaines viandes et certains poissons un peu fades. Il en était de même du *muria* et du *garum*, sortes de sauces au poisson d'un très haut goût, dont Brillat-Savarin a cherché à découvrir et à moderniser la composition. Le poisson, d'ailleurs, fut un des mets préférés des Romains; ils en mangeaient à peu près toutes les espèces alors connues, mais gardaient une prédilection spéciale pour la murène. Les huîtres et les autres coquillages n'étaient pas moins estimés; on les faisait parfois venir de fort loin. Certains poissons, durant le trajet souvent très long et assez chanceux, étaient conservés dans des vases pleins de miel. A Rome, les fruits se trouvaient plus variés et plus abondants encore que dans les festins attiques. Les habitants du Latium possédaient les poires, les pommes, les figues, les raisins les plus savoureux; ils tiraient encore l'abricot de l'Arménie, la pêche de la Perse, le coing de Sidon, la framboise des vallées du mont Ida, la cerise du Pont; ils faisaient des confitures au miel, aux fruits et aux fleurs. Ces fleurs, certains aromates, l'ambre,

même le corail, leur servirent à préparer des boissons qui acquéraient ainsi des propriétés irritantes. Du reste, les Romains essayèrent de tout, depuis la cigale jusqu'à l'autruche, depuis l'*assa fœtida* jusqu'au pavot et à la rue; dans un débordement d'extravagances, — que Cléopâtre se contenta de dater, — ils allèrent jusqu'à avaler des poudres de pierres précieuses et des dissolutions de perles. Macrobe, quoique de beaucoup postérieur à Apicius, éclaire ces indications et fournit même quelques nouveaux renseignements sur le cérémonial de la table et l'agencement des services, en donnant le menu d'un repas solennel pour l'installation d'un flamine. Voici ce menu :

*Gustatio* (hors-d'œuvre) : oursins, huîtres, palourdes; grives, poularde aux asperges; terrines d'huîtres et de palourdes cuites; becfigues à la sauce; filets de chevreuil et de sanglier; pâtés de volaille.

*Cœna* (entrées et rôtis) : tétines de truie; hure de sanglier; poissons; canards; sarcelles bouillies; lièvres et volailles rôtis.

*Desserts :* crèmes, pâtisseries, fruits [1].

Quant aux vins, les Romains usaient non seulement des vins grecs de Chio, des vins italiens de Falerne, chers à Horace, mais aussi des vins de provenance sicilienne, hispanique et gauloise.

Le menu précédent nous semble bien compliqué auprès de ceux dont nous usons à l'heure actuelle, même entre gourmets, avec, il faut le dire, infiniment plus de science et de goût. Et pourtant il reste incolore et insipide si l'on songe aux orgies culinaires baroques et interminables que vit la décadence impériale, orgies favorisées et aggravées par l'usage du lit à table et par ces procédés de régurgitation que les satiriques latins nous ont fait connaître. Le festin de Trimalcion, auquel nous avons fait précédemment allusion, n'est qu'une œuvre de romancier, et cependant il indique bien dans quelle outrance était tombé ce monde repu de richesses, déjà menacé par l'invasion barbare et se devinant impuissant contre elle. Il est, du reste, curieux de constater que, où l'extrême civilisation relative touche à la décadence par l'épuisement de la somme d'énergie dévolue à chaque groupe historique, on retrouve les mêmes absurdités culinaires. A la veille de la conquête turque, Byzance s'épuisait en combinaisons gastronomiques. L'armée de Darius était suivie, à Arbelles, d'une masse de cuisiniers, ce qui ne l'empêcha pas d'être vaincue par les vétérans d'Alexandre. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples, même contemporains, comme l'histoire des envoyés de François II,

[1] Cf. Charlot, *Hist. de la cuisine* (*Gr. Encycl.*, t. XIII).

rencontrant, après Austerlitz, le maréchal Davout en train de déjeuner d'un hareng sur l'affût d'un canon, mais nous ne pouvons nous étendre plus longuement sur ce sujet exclusivement sociologique. Contentons-nous de noter que l'afféterie, en cuisine, est une des marques de la déchéance des caractères; mais on ne peut dire exactement si elle doit être rangée parmi les causes ou parmi les effets de cette déchéance.

## III

Dès les premiers siècles de notre ère, le christianisme avait cherché à réagir, par l'institution de ses pratiques de sobriété et de pénitence, contre la sensualité romaine. « Il faut, enseignait-il, mortifier le corps, vêtement périssable de l'âme immortelle, parce qu'il est la cause du péché. » D'ailleurs sa doctrine morale, qui réhabilitait les petits et les humbles et les rendait égaux aux puissants de la terre devant le Dieu unique, rémunérateur et juge, lui faisait une loi de s'élever contre les orgies dont les palais des patriciens, des favoris et des dignitaires étaient le théâtre, alors qu'à Rome même et dans les provinces de l'empire la populace crevait de faim. Malgré le zèle des pasteurs et des évêques qui payaient parfois de leur vie un dévouement social qualifié de criminel par les juristes latins, — c'est l'éternelle histoire! — cet enseignement n'eut pas d'écho en dehors du cercle de ses adeptes. Dans le peuple misérable, la chère resta petite par nécessité; parmi les classes aristocratiques, demeurées en majorité fidèles aux coutumes et aux lois de l'empire, on continua de mépriser l'abstinence et de railler le jeûne. Ce ne fut vraiment qu'à l'époque où triompha la domination militaire des Barbares qu'une réforme culinaire s'opéra dans la généralité des catégories sociales. A la vérité, les habitudes prises ne disparurent pas d'un coup, et les nouveaux dignitaires, aussi bien que les seigneurs gallo-romains les conservèrent longtemps encore. Mais les dures nécessités de la vie à ces époques troublées où s'enfantaient les nations modernes, l'influence morale du christianisme, l'action politique prédominante des vainqueurs barbares, sinon sobres, du moins ennemis du luxe efféminé de la table, enfin la déchéance d'un certain nombre d'industries agricoles et la ruine conséquente des grands marchés commerciaux de l'Europe occidento-méridionale, amenèrent les riches et les gens aisés à vivre plus frugalement.

Les Barbares ne possédaient, à proprement parler, aucun art culinaire. Les Celtes de l'ancienne Gaule usaient de lait, de miel,

de viande de porc et d'oie, même de glands; ils buvaient de la bière, de l'hydromel, plus rarement du vin, quoiqu'ils le préférassent à toutes les autres boissons, préférence justifiée que nos paysans celtiques ont longtemps gardée. Quant aux Kymris et aux Germains, leur nourriture habituelle se composait de viandes bouillies et grillées, qu'ils dépeçaient souvent à belles dents, et ils n'avaient pour étancher leur soif que l'hydromel de fruits et la cervoise[1].

Au contact de l'Europe latine, leur alimentation s'améliora, et on les vit user bientôt de mets plus délicats et de vin. Pourtant, même aux temps de Charlemagne et des Carolingiens, et malgré les *Capitulaires*, la cuisine reste grossière, quoique très plantureuse, et digne en tout point des forts mangeurs et grands buveurs qu'étaient les soudards germaniques, lieutenants et soldats de nos rois. A cette époque, la bonne chère demeure confinée, non point dans les palais, mais dans les abbayes et les couvents, où les religieux, exerçant un droit de prébende et de dîme, jouissaient des meilleures volailles, des meilleurs poissons, des meilleurs vins, des meilleurs fruits de la terre. Il ne faut pas cependant croire qu'ils en profitaient toujours; les ordres, au contraire, subissaient l'abstinence la plus rigoureuse, et c'est à eux que l'on doit l'utilisation d'un grand nombre d'herbes, de légumes et de racines. Mais l'abbé, comme plus tard le bénéficiaire, enfreignait parfois la règle, et vivait avec un faste que les contemporains n'ont pas manqué de souligner. Quant au peuple, il jeûnait souvent, mangeant de mauvais pain, voyant rarement de la viande, de loin en loin seulement du porc ou de l'oie, buvant de l'eau, de la piquette ou de la cervoise, sorte de bière d'orge dépourvue de houblon, en proie enfin à des famines périodiques et à de sombres épidémies. Cependant l'échalote et les aromates rapportés par les croisés, les épices que les Vénitiens commençaient à tirer de l'Orient, rehaussaient le goût des plats que la cherté du sel rendait fades. Mais si le serf et le paysan souffraient d'une alimentation déplorable parce que l'impôt leur ravissait la presque totalité de leurs récoltes, il n'en était pas de même des habitants des villes, partout où il y avait franchises ou municipe. Ces derniers, si l'on en croit au moins le *Miroër du mariaige*, d'Eustache Deschamps, et le *Ménagier de Paris* (1393), possédaient déjà une cuisine très riche et très variée, munie de tous les ustensiles désirables. Malgré l'opinion admise, sans doute par ignorance ou préjugé, les gens employés par le trésor royal ne semblent pas avoir été, à ce point de vue,

[1] J. Laumonier, *la Nationalité française*, t. II, p. 208 et 239.

plus malheureux. Là, de sensibles progrès étaient en train de s'accomplir, progrès que notre temps, en dépit des formules pompeuses qu'il inscrit au fronton de ses monuments, a vu se ralentir et s'arrêter. C'est ainsi que les ouvriers des mines de Jacques Cœur, mines confisquées lors de son procès et administrées par le procureur général Jean Dauvet, recevaient pour leur entretien de la viande de boucherie, du porc, du poisson frais et salé, des légumes en carême et du pain composé de 4/5 de froment et de 1/5 de seigle [1]. Bien peu d'ouvriers, mineurs ou autres, peuvent aujourd'hui se vanter d'avoir un ordinaire aussi substantiel. D'ailleurs, dans les donjons féodaux, les seigneurs s'offraient maintenant de plus amples festins. On y servait toutes sortes de volailles et de gibiers, des paons la queue épanouie, des faisans dont on avait doré le bec et les pattes, des hérons, des cigognes, des cygnes, gibiers d'une saveur sans doute un peu bizarre, mais qui ne déplaisait pas apparemment au palais encore naïf de nos pères; puis des quartiers de cerf, de sanglier au verjus, des pièces de mouton et de porc assaisonnées à l'hysope, au romarin, au gingembre, à la sauge; des pâtés de bœuf, de saumon, d'anguille; des tartes aux noisettes et aux amandes; des salades de barbe, de mauve et de menthe; des vins parfumés de cannelle et de musc, des bières et des boissons fermentées de prunelles, de framboises et de mûres.

En dépit de ces festins plus extraordinaires que succulents, la « science de gueule », comme dit Montaigne, ne progressait que lentement, restait barbare et saugrenue, moins portée vers la délicatesse que vers la goinfrerie, apanage de la noblesse germanique. Le *Viandier* de Taillevent ou Guillaume Tirel, cuisinier de Charles V (1392), et le *Ménagier de Paris*, déjà cité, prouvent que si nos pères étaient grands mangeurs, ils ne s'entendaient point du tout aux raffinements culinaires : ce qui se comprend si l'on songe que la France en était encore à sa période de constitution territoriale. Pour faire ces mets copieux, qu'ils aimaient tant, ils ne craignaient pas d'associer les éléments les plus disparates et servaient sur un même plat, par exemple tous les rôtis, bœuf, mouton, venaisons, volailles et gibiers, dont les sauces et les assaisonnements divers étaient placés à part et employés au gré des convives. Chacun de ces plats formait alors un service ou *mets* [2], et, pour se rendre compte de l'étrange mélange culinaire auquel cet usage donnait lieu, il suffit de lire le menu suivant que nous

[1] Siméon Luce (*Revue des questions historiques*, 1877).
[2] A. Franklin, *Vie privée d'autrefois : la Cuisine.*

empruntons au *Ménagier de Paris*. C'est le menu d'un dîner seigneurial à quatre services.

*Premier service :* Pâté de bœuf et de rissoles (pâté de gaufres), brouet d'Allemagne (soupe aux œufs); sauce blanche de poisson.

*Deuxième service :* Viandes rôties, poissons de mer et d'eau douce, rosée de lapereaux et d'oiselets, bourrées à la sauce chaude, tourtes pisaines.

*Troisième service :* Tanche au pain, blanc-manger, lait lardé (mélange de lait, d'œufs et de lard frits ensemble), queue de sanglier à la sauce chaude, chapons à la dodine (au vin), pâtés de brêmes et de saumon, lèchefrites et darioles (tartelettes à la crème et au fromage).

*Quatrième service :* Bouillie de froment, venaisons, rôtis de poissons, anguille renversée, gelée de poissons, pâté de chapon.

Olivier de la Marche indique d'une façon plus générale l'ordre d'apparition des mets dans les repas d'apparat. Cet ordre était également observé chez les riches bourgeois et dans les banquets corporatifs. D'abord les potages, puis les œufs, les poissons, les viandes en fricassée, les ragoûts, les hachis; ensuite les rôtis, l'entremets (parfois corsé par une représentation théâtrale qui coupait le repas toujours fort long), cygnes, paons, faisans, servis avec leur plumage, le bec et les pattes dorés et en grande pompe; enfin les pâtisseries et les fruits confits. On apportait pour clore la fête l'hypocras, le clairet et les épices de table, dont les honneurs étaient faits, le plus souvent, par les femmes dans une autre pièce que celle où le festin avait eu lieu[1].

Rabelais, au IVe livre de *Pantagruel*, énumère les plats de son temps; peut-être même en invente-t-il quelques-uns. Sa nomenclature est néanmoins fort curieuse, car elle indique la venue de mets nouveaux. Citons entre autres : le dindon, rapporté de Turquie ou plutôt des Indes, d'où son nom de coq d'Inde; le paon, déjà en honneur depuis longtemps, nous le savons, mais maintenant préféré jeune, comme certains gibiers, hérons, cigognes, cormorans, plongeons, hallebrans, que l'on mangeait autrefois surtout vieux; le dauphin, dont la chair, quoique dure, était fort prisée des robustes estomacs de nos ancêtres; les huîtres en écailles, les couleuvres qui, d'après Lémery, purifiaient le sang; le beurre à l'ail, aimé des Parisiens, qui lui attribuaient des vertus thérapeutiques; le hochepot, plat populaire, sorte de ragoût de bœuf, de veau, de mouton et de lard, cuits ensemble, et très différent de notre médiocre hochepot moderne; les myrobolants ou fruits

[1] A. Franklin, *op. cit. : les Repas*.

confits de l'Inde; les grenouilles; le caviar d'œufs de mulets, chéri des ivrognes qui l'estimaient comme un des meilleurs éperons à boire, etc. Les légumes, artichauts, pois, cardons, panais, épinards, choux étaient encore peu estimés, surtout dans les classes aisées, où ils ne servaient guère qu'à composer des potages dits de carême; quant aux herbes, houblon, cresson, asperges, elles se mangeaient de préférence en salade, de même que les champignons et le chèvrefeuille. La baleine, que l'on rencontrait parfois sur le marché de Paris, était aussi réservée aux petites gens, et son lard, dénommé lard de carême parce qu'il était considéré comme *maigre*, ne servait qu'à accommoder les pois.

A partir de la Renaissance, des touches plus délicates apparaissent dans l'art culinaire. D'abord quelques mignons, amis assez équivoques d'Henri III, imaginèrent la fourchette. Auparavant tout le monde mangeait avec ses doigts, et cette déplorable habitude se continua jusqu'à Louis XIII et Louis XIV, même dans les classes riches, car les moralistes maussades ne manquèrent pas pour blâmer cette ingénieuse trouvaille de quelques petits maîtres. D'autre part, la pâtisserie se vulgarisa, devint à la mode, grâce à Catherine de Médicis, qui avait fait venir des cuisiniers d'Italie. Malheureusement l'usage excessif des aromates et des parfums se répandit en même temps. On mêlait aux ragoûts, aux sauces et aux pâtisseries, de l'iris, de l'eau de rose, de la marjolaine; on couvrait les rôtis de poudres odoriférantes, et le cuisinier devait sans cesse avoir sous la main le musc et l'ambre[1]. Ces détestables usages n'empêchèrent pas cependant qu'on apportât de notables améliorations à l'art si utile du charcutier, du saucisseur et du boudinier.

La gloutonnerie, néanmoins, continuait à être la règle, malgré les ordonnances somptuaires qui avaient vainement cherché à la restreindre, et, tout en s'affinant vers la gourmandise, entretenait la pratique journalière de ces vastes ripailles auxquelles Bodin attribuait l'extrême cherté de la vie. Dans son *Discours sur les causes de l'extrême cherté qui est aujourd'hui en France* (1574), Bodin s'élevait en effet contre le luxe exagéré de la table : « On ne se contente pas, en un dîner ordinaire, disait-il, d'avoir trois services, premier de bouilly, second de rosty et le troisième de fruicts, et encores il faut d'une viande avoir cinq à six façons, avec tant de saulces, de hâchis, de pasticeries, de toutes sortes de salemigondis et d'autres diversitez de bigarrures, qu'il s'en fait une grande dissipation[2]. »

[1] A. Franklin, *op. cit : la Cuisine*.
[2] Cité par A. Franklin, *la Cuisine*, p. 105.

Malgré les louables efforts de Sully, il faut arriver à Louis XIV pour rencontrer une appréciation plus juste du rôle fondamental de la cuisine. A partir du dix-huitième siècle principalement, le progrès s'accuse, et il est dû non seulement à l'amélioration des mœurs, mais surtout à la connaissance moins imparfaite des productions de la nature, — qui permit d'en utiliser davantage, — et aux tendances expérimentales de la physiologie et de la médecine, qui commençaient à laisser entrevoir l'influence de l'alimentation sur la santé humaine. Le premier livre méthodique d'art culinaire fut le *Cuisinier françois* (1653), par Lavarenne, écuyer de cuisine du marquis d'Uxelles; deux ans après, en 1655, parut un autre excellent ouvrage pour le temps, *les Délices de la Campagne*, par Nicolas de Bonnefons, valet de chambre du roi. C'est, du reste, vers cette époque que les Hollandais apportèrent le café et que l'on commença à se servir, pour les plaisirs du goût et les besoins de l'alimentation, et non à titre de médicaments, du sucre cristallisé et de l'eau-de-vie; mais ce ne fut vraiment qu'au cours du règne suivant (Louis XV) que cette dernière devint d'un usage populaire.

Louis XIV était, comme tous les Bourbons, très gros mangeur. Pourtant il se contenta d'organiser, mais avec un art infini, le cérémonial de la table. A la vérité, ce cérémonial existait déjà, et des plus compliqués, au moins depuis Charles VII, comme en témoignent les indications minutieuses que l'on trouve dans les *Honneurs de la Cour*, ouvrage qu'Alienor de Poitiers rédigea de 1484 à 1491 [1]. Quoique le célèbre Vatel, maître d'hôtel du grand Condé, eût sans doute fourni quelques bons conseils aux offices royaux, les plats restèrent donc sensiblement ce qu'ils étaient déjà, et les divers aliments d'un même service se trouvaient encore offerts et mélangés ensemble comme le rappellent les vers connus de la troisième satire de Boileau :

> ... Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques..., etc.

On se contenta simplement de les présenter avec plus de méthode et d'élégance.

C'est à la vieillesse de Louis XIV que nous devons les liqueurs proprement dites, qui ont fait depuis une fortune si étonnante. « Le prince, dit Brillat-Savarin [2], éprouvait quelquefois de la faiblesse et cette difficulté de vivre qui se manifeste souvent après l'âge de soixante ans. On unit l'eau-de-vie au sucre et aux parfums pour lui en faire des potions, qu'on appelait suivant l'usage du

[1] A. Franklin, *op cit : Variétés gastronomiques.*

[2] *Physiologie du goût,* édit. Charpentier, p. 277.

temps *potions cordiales*. Telle est l'origine de l'art du liquoriste. » A peu près à la même époque, sous la reine Anne, l'art de la cuisine, après avoir difficilement germé, florissait en Angleterre et aboutissait à cette méthode des braisages si heureusement utilisée aujourd'hui.

Au cours des siècles que nous venons de rapidement franchir, le vin fut et resta toujours la boisson préférée des Français. Mais, à l'égard des crus, leurs goûts différaient sensiblement des nôtres, sans doute parce que les communications étaient difficiles et les falsifications improbables[1], que la vigne mûrissait mieux en certains endroits, ou bien qu'une saveur qui nous déplaît aujourd'hui faisait autrefois les délices de nos pères. Toujours est-il que, hormis certains raffinés qui, à l'exemple de Rabelais, tenaient en très haute estime les vins de Touraine et d'Anjou, la majorité des Français, sous les premiers Bourbons, avait une préférence marquée pour les vins de Meudon, de Montmorency, de Sèvres, de Saint-Cloud et de Suresne. Le vin de Coucy, surtout, était jugé si parfait qu'on le réservait au roi. Néanmoins on prisait aussi les vins de Bordeaux, de Bourgogne et de Champagne; ce dernier était même devenu, à partir du seizième siècle, la boisson favorite des gourmets. Mais il était alors rouge, car on ne l'obtint blanc et mousseux qu'en 1695, après les essais de Pérignon. D'ailleurs, on ne connaissait point l'art de conserver le vin et jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, on considéra comme *usé*, *perdu*, le vin qui avait plus de cinq ou six ans[2]. Quant à la bière, dont la consommation est aujourd'hui si considérable, elle était assez peu usitée en France; on ne la fabriqua guère d'abord que dans les ménages et quelquefois sans houblon; de plus, elle fut de très bonne heure l'objet de falsifications contre lesquelles les corporations durent protester et sévir. D'ailleurs, nos pères ne lui reconnurent jamais les qualités généreuses des vins de France, et leurs railleries n'étaient pas sans excuses, puisque la bière semble bien produire, du fait de la lupuline que renferme le houblon, la narcotisation du système cérébral.

Ce fut le Régent, à la fois fort mangeur et fin gourmet, qui donna le branle aux progrès décisifs et rendit aux mets restés un peu lourds de l'aristocratie une délicatesse encore inconnue, en même temps qu'il faisait des préparations culinaires le résultat savant d'une pratique consommée. Il imagina, en particulier, un

[1] Cependant une ordonnance du prévôt de Paris, en 1390, constate que les taverniers se livraient déjà à des mélanges coupables pour corriger l'acidité de leurs vins.

[2] A. Franklin, *op. cit. : la Cuisine*.

*piqué* d'une extrême finesse, et mit à la mode la matelote et la dinde truffée. Louis XV fut aussi réellement cuisinier et, après lui, en courtisans habiles, tous les grands seigneurs cherchèrent à imaginer de nouveaux plats. Citons-en quelques-uns : les filets de lapereaux à la Dubarry, le pain à la d'Orléans, le potage à la Condé, la mayonnaise ou sauce à la Richelieu, les filets de volaille à la Bellevue, inventés par Mme de Pompadour, les cailles à la Mirepoix, les chartreuses à la Mauconseil, les poulets à la Villeroy, le potage à la Xavier (Monsieur), le ris de veau à la d'Artois, etc [1]. Il est vrai que fort souvent ce furent les cuisiniers des seigneurs qui inventèrent les plats auxquels le nom de leur maître est resté attaché, mais l'intention n'en était pas moins louable.

Pour donner une idée de la chère des familles aisées, de la noblesse de robe en province par exemple, voici le menu d'un dîner de six personnes, vers 1740, d'après Brillat-Savarin :

*Potage gras.*

*Premier service :* le bœuf bouilli; une entrée de veau cuit dans son jus; hors-d'œuvre.

*Deuxième service :* une dinde rôtie; un plat de légumes, asperges ou petits pois ; une salade; une crème.

*Desserts :* fromage; des fruits; un pot de confitures.

On servait encore très rarement du café, mais le plus souvent des liqueurs, et notamment du ratafia de cerises, alors dans sa primeur.

Ce menu indique combien l'alimentation s'était déjà perfectionnée et allégée, même dans les classes bourgeoises. Elle l'était encore bien davantage dans l'aristocratie, ainsi que le montrent les mets nouveaux énumérés plus haut. Mais, peu à peu, l'afféterie s'en mêla, et les grandes dames, dédaignant de mastiquer comme le vulgaire, n'usèrent plus que de jus, de gelées, de pâtes, de purées, de bouillies, de coulis, qui arrivaient à les nourrir sans fatiguer leurs délicates mâchoires. En réalité, ces grandes dames avaient trouvé, par intuition, pour ainsi dire, et abstraction faite du prix de revient, la forme sous laquelle les aliments sont le plus alibile, le plus facilement assimilable. Il résulte, en effet, d'un grand nombre d'analyses que nous publions ailleurs [2], que les coulis, les purées de viandes, les bouillies au lait et aux féculents (farines de lentilles, de pois, de haricots secs, de fèves) sont les préparations qui se rapprochent le plus de la composition de l'aliment théorique et du seul aliment complet que l'homme possède : le lait. Les coulis particulièrement sont extrêmement substantiels

[1] Cf. Charlot, *Hist. de la cuisine* (*Gr. Encycl.*, t. XIII).

[2] J. Laumonier, *les Aliments et les boissons.*

et se montrent, à cet égard, voisins du jaune d'œuf. Nous n'en dirons pas tout à fait autant des jus et des gelées, pauvres en graisses et en matières protéiques, mais riches en sels minéraux et surtout en gélatine. Cette dernière, bien que rapidement attaquée par les sucs digestifs, ne peut remplacer l'albumine; aussi le bouillon de veau, le liebig, les gelées de charcutier, sont-ils des aliments légers mais insuffisants. Il est fâcheux, néanmoins, que ces préparations coûtent si cher, car elles rendraient de grands services aux estomacs fatigués ou épuisés et aux vieillards.

Au cours de la période philanthropique et humanitaire qui marque la fin du dix-huitième siècle, on usa de moins de recherche, et M^me^ Geoffrin n'offrait à ses invités qu'une omelette, un poulet et des épinards. La table, en effet, n'était alors qu'un prétexte à d'exquises conversations où l'on s'essayait, avec esprit, à des théories que la Révolution mit bientôt fort brutalement en pratique. N'oublions pas qu'à cette époque Parmentier venait de vulgariser la pomme de terre, qui rendit d'éminents services à l'alimentation des classes pauvres et sert encore aujourd'hui à faire des plats excellents que ne dédaigne point le goût blasé des riches.

Puisque nous avons fait allusion à la Révolution, il est impossible de ne pas mentionner le régime de la Bastille, dont la prise inaugura l'ère nouvelle. Marmontel, qui y fut enfermé en 1761, à la suite de quelques différends avec le duc d'Aumont, a laissé dans ses *Mémoires*[1] le menu des repas que son domestique et lui y prirent. Voici d'abord le dîner de son domestique :

Soupe à la purée de fèves, fèves blanches au beurre frais, morue à l'ail, pain de ménage, une bouteille de vin « fort passable ».

Voici maintenant celui de Marmontel :

Potage gras, une tranche de bœuf, une cuisse de chapon bouilli, des artichauts frits en marinade, un plat d'épinards, poire et raisin frais, une bouteille de vin vieux de Bourgogne, une tasse de moka.

A se fier au récit du célèbre littérateur, les « embastillés » n'étaient donc pas tout à fait aussi à plaindre qu'on a tenté de le laisser croire. Du reste, de nos jours encore, on surveille plus attentivement l'ordinaire des prisons que celui des hôpitaux, au dire de Regnard[2].

Les menus précédents nous fournissent d'autres inductions, corroborées par quelques données positives, relativement à l'alimentation du peuple. Cette alimentation était toujours à prédominance végétale et semblait avoir plutôt perdu que gagné depuis deux cents ans. Sous Henri IV, la Sologne produisait beaucoup de

[1] T. II, p. 164. Rapport par A. Franklin, *op. cit.* : *Variétés gastronomiques.*
[2] *Progrès médical,* 1866.

blé, elle n'en produisait plus en 1784. La consommation de la viande, qui était, suivant Dareste, de 12 livres par tête et par an, à la fin du dix-septième siècle, ne montait plus qu'à 8 livres, en 1776, après la grande famine. Louandre cite encore beaucoup d'autres faits qui expliquent naturellement les événements qui suivirent : *Primo vivere.*

Quoi qu'il en soit, 89 et ses suites interrompirent les idylles des philosophes et coupèrent court à leurs banquets. « Pendant les années désastreuses de la Révolution, dit Grimod de la Reynière, il n'est pas arrivé un seul beau turbot à la Halle. » Durant que la France s'épuisait en luttes intérieures et combattait sur toutes ses frontières l'Europe coalisée, on n'eut en effet guère le loisir de s'adonner aux plaisirs de la table. Les bons maîtres d'hôtel avaient d'ailleurs suivi les émigrés, et les hommes qui détenaient le nouveau pouvoir ne possédaient ni les moyens ni le temps d'en former d'autres. La bonne chère se réfugia momentanément chez les restaurateurs, profession d'apparition toute récente, et particulièrement chez Beauvilliers. Cependant le Directoire reprit peu à peu les anciennes traditions, grâce non seulement au calme intérieur qui renaissait, mais aussi aux goûts épicuriens de quelques-uns des hommes politiques les plus en vue. Enfin, avec le Consulat et l'Empire, la cuisine se releva complètement. Talleyrand, Cambacérès eurent des chefs de premier ordre. Bien que mangeur plus que médiocre, Napoléon, qui connaissait les hommes, estimait la bonne chère pour son action bienfaisante et adoucissante sur les humeurs, et c'est ainsi qu'il ordonna au célèbre Carême de déployer tout son art pour les plénipotentiaires des congrès de Laybach, d'Aix-la-Chapelle et de Vérone [1]. Les progrès de l'industrie sucrière en France, après la proclamation du blocus continental, amenèrent d'autre part l'éclosion de nouvelles friandises, notamment des petits fours, biscuits, macarons, etc., dont les alliés firent, paraît-il, pendant les occupations de 1814 et de 1815, une colossale consommation. Du reste, à cette époque et pendant le règne de Louis XVIII, le triomphe tout pacifique de notre cuisine fut un peu la revanche de nos défaites militaires.

## IV

La Restauration marque l'apogée de la cuisine française. Depuis, malgré quelques gourmets fameux à bon endroit, elle n'a point fait de progrès; elle a perdu de ses plus précieuses qualités en se vulgarisant, disons le mot, en se démocratisant. La savante

[1] Cf. Charlot, *Hist. de la cuisine* (*Gr. Encycl.*, t. XIII).

délicatesse de nos ragoûts, de nos sauces, de nos volailles, de nos gibiers, a fait place au goût fort et simple des viandes préparées à l'anglaise, des légumes cuits à l'eau ou mis au beurre; et à ces inexprimables ratatouilles à l'eau grasse qui affectent la prétention injustifiée de servir d'aliments. Il n'y a plus, à cette heure, qu'au fond des villes provinciales où l'on sache encore cuisiner les plats exquis de la vieille France. Même nos restaurants les plus renommés, tombés faute d'amateurs et remplacés par des brasseries, ne semblent devoir la célébrité instable dont ils jouissent qu'au prix élevé qu'y coûte un repas fort ordinaire, ce qui ne les rend accessibles et commodes qu'à ces boulevardiers dilettantes et à ces riches étrangers fort peu connaisseurs qu'une même saison voit surgir et disparaître.

Cette décadence tient sans doute, comme le dit M. Charlot, à ce qu'on n'a plus aujourd'hui le temps de préparer soigneusement ses aliments; le tourbillon de la vie, — ou, pour parler d'une façon moderne, la lutte pour l'existence, — nous entraîne si rapidement, nous prend tellement de nous-mêmes, que nous n'avons ni le loisir, ni la possibilité de veiller à nos repas. C'est là, autant que la diminution de la richesse individuelle et la transplantation en dehors de la famille et du foyer nourricier des immigrés des villes, la source de la singulière fortune de ces gargotiers qui fournissent, à bas prix il est vrai, d'abominables mixtures, et causent, ainsi que l'observe spirituellement Huysmans, plus d'empoisonnements que la Locuste romaine. Il en résulte une multiplication et une aggravation notoires des maladies de l'alimentation auxquelles se superposent, d'une part les formes multiples de la névrose et des états neurasthéniques, déterminées par les conditions actuelles de la civilisation, et d'autre part l'effet des innombrables falsifications dont sont victimes nos aliments les plus simples et les plus usuels.

Devant ces progrès à rebours, l'art culinaire n'est point désarmé. Il a profité, comme toutes les branches de la pratique, des découvertes de la science pure et s'en inspire désormais. Payen et Boussingault en France, Liebig en Allemagne, Graham en Angleterre, ont jeté les bases, il y a moins d'un demi-siècle, de la chimie culinaire; Pasteur et les microbiologistes ont fait de cette chimie un instrument prophylactique; Bouchardat, Dujardin-Beaumetz, Bouchard, A. Robin et beaucoup d'autres, pour ne citer que des noms français, en ont enfin tiré un puissant agent thérapeutique, Se référant à une occupation ménagère, dévolue jusqu'ici à des mains plutôt ignorantes, de tels noms peuvent surprendre, mais ils indiquent aussi quelle profonde transformation a subi l'art

culinaire. Il n'est plus, en effet, cette connaissance un peu puérile et tout empirique que l'on enseignait jadis aux filles à marier et qui, dépourvue de bases positives et de lois expérimentales, ne servait qu'à l'enrichissement des cuisinières et à l'amusement des désœuvrés. Il a aujourd'hui un but plus élevé et vise trois résultats essentiels : 1° satisfaire le goût par le mélange et la succession méthodique des aromes et des saveurs capables en même temps d'exciter les sécrétions digestives; 2° pourvoir au développement du corps et entretenir l'existence et la production d'énergie par la combinaison variée des divers aliments, suivant leurs propriétés respectives et leur préparation, de manière qu'ils offrent le maximum de digestibilité et de nutribilité; 3° enfin *stériliser*, rendre inoffensifs, par la cuisson, l'ébullition et d'autres procédés analogues, les aliments avariés par nos ennemis, petits et grands, — microbes et falsificateurs patentés, — et subordonner notre nourriture habituelle à nos occupations et à nos maladies. Si, en effet, les plus célèbres médecins mettent maintenant une certaine coquetterie à prescrire, au lieu de remèdes coûteux, d'un effet curatif parfois illusoire, de simples moyens hygiéniques, et particulièrement un régime alimentaire défini, c'est qu'ils ont reconnu l'influence de la nature et de la préparation des aliments sur la propagation des maladies épidémiques (choléra, fièvre typhoïde, tuberculose abdominale, etc.) et parasitaires (ver solitaire, trichinose, kyste hydatique) et sur les troubles fonctionnels de l'organisme (diabète, obésité, albuminurie, goutte, etc. [1].

Des résultats si importants justifient amplement, croyons-nous, l'intérêt que doivent exciter l'étude et la pratique de la cuisine, malheureusement livrées actuellement à des gens plus versés en l'art des falsifications qu'en celui des mets savoureux. Certes, il serait imprudent de demander aux maîtresses de maison d'appliquer les principes scientifiquement établis de l'art culinaire, principes auxquels nous avons fait plus d'une fois allusion au cours de cette rapide *Histoire*. Néanmoins, on doit tenir, au besoin par l'exemple personnel et pour le plus grand profit de la santé, à ce que le cuisinier connaisse, comme le demandait déjà Hippocrate, « la vertu des herbes, la valeur nutritive des diverses substances, et la raison des mixtures et des coctions ». Sur ce thème fondamental, le gourmet, dont les droits sont sacrés, peut ensuite broder toutes les variations que lui inspirent sa fantaisie et ses goûts.

D$^{r}$ J. LAUMONIER.

[1] Cf. J. Laumonier, *Hygiène de l'alimentation*, Alcan, 1894.

# REVUE DES SCIENCES

Hygiène industrielle. — La question des allumettes. — Le phosphorisme. — Nécrose des mâchoires. — Revendication des ouvriers. — Qui a raison? — L'hygiène dans les industries insalubres. — Essai d'allumettes sans phosphore blanc. — Les types d'allumettes à l'étranger. — Allumettes à base explosive. — Composition. — Les allumettes à l'Académie des sciences. — Conséquences imprévues. — Encore le phosphore. — Analyse des vapeurs de combustion des allumettes. — Atmosphère chargée d'acide phosphorique et de litharge. — Le saturnisme. — Deux maux pour un. — Conclusion. — La question de l'alcool à l'Académie de médecine. — Intoxication par les vins de Paris. — La cirrhose du foie. — Le vin donne-t-il de la force? — Préjugés et illusions. — L'eau claire. — Les buveurs d'eau et les buveurs de vin. — Le vin comme médicament. — Du choix des vins. — Thérapeutique : Le vaccin de la tuberculose au congrès de Bordeaux. — Six ans après la tuberculose de Koch. — Réserves.

Nous avons en France une question des allumettes. On sait que parmi les revendications qu'ont fait valoir les ouvriers des fabriques de Pantin et d'Aubervilliers, dans les dernières grèves, s'en trouve une qui, légitime en elle-même, a particulièrement frappé l'opinion et l'administration. « Est-il tolérable, ont dit les ouvriers, que l'on nous empoisonne avec les vapeurs du phosphore blanc, qu'on détermine en nous l'affection grave du phosphorisme et même le nécrosisme des mâchoires? C'est inhumain et inadmissible. » On exagère un peu, mais enfin l'observation est très fondée. Le nécrosisme des mâchoires n'a pas pour origine le travail dans les ateliers, mais le phosphorisme ouvre une porte certaine à cette affection, et les ouvriers ont raison de se plaindre sur ce chef. L'administration l'a bien senti, du reste, et elle s'est préoccupée de rechercher s'il n'y aurait pas moyen, comme le demandent les ouvriers, de supprimer le phosphore blanc dans la fabrication des allumettes. Elle a fait venir, en conséquence, tous les types d'allumettes fabriqués à l'étranger sans phosphore blanc ; elle a provoqué les propositions des inventeurs. Et après avoir fait son choix, elle s'est décidée à mettre, à titre d'essai, à la disposition des consommateurs, de nouvelles allumettes confectionnées sans phosphore blanc.

M. Schlœsing a fait, ces jours derniers, une communication à l'Académie des sciences sur les études auxquelles il s'est livré dans le laboratoire de la manufacture des tabacs de Paris, sur les nouveaux types d'allumettes. Nous avons écouté avec un haut intérêt l'éminent chimiste et nous croyons utile de résumer succintement les points principaux de sa communication.

On ne paraît pas assez comprendre jusqu'à quel point la question est complexe. Du moment où l'on entend renoncer au phosphore blanc, il est indispensable d'avoir recours, pour l'inflammation des allumettes, à des composés explosifs dont on atténue la puissance au moyen de l'incorporation de substances inertes, telles que le verre pilé, la gomme et différents combustibles. De plus, aucune des compositions imaginées, aucune de celles qui ont été analysées, aucune de celles que M. Schlœsing a cherché à inventer ne sont susceptibles de prendre feu directement sur un frottoir quelconque, si l'on n'y ajoute

un peu de phosphore rouge. Il y a, du reste, plus de cinquante ans que l'on n'a pu y parvenir sans l'adjonction du phosphore rouge. Si le consommateur acceptait les allumettes qui prennent feu sur un frottoir spécial, comme les allumettes suédoises, le problème serait résolu. On supprimerait absolument tout phosphore. Mais le public, et en particulier les ouvriers, ne se contentent pas de ce genre d'allumettes. On exige des allumettes qui s'enflamment partout par frottement, sur un mur, sur une pierre, voir même sur le cuir du soulier ou l'étoffe du pantalon. Il faut chez nous des allumettes passe-partout. Dès lors, l'adjonction du phosphore rouge dans le composé explosif employé devient indispensable. On ne peut sortir de ce dilemme : ou des allumettes sans phosphore ne s'enflammant qu'avec un frottoir adhérent à la boîte, ou des allumettes avec phosphore rouge prenant feu sur un frottoir quelconque.

Toutes les allumettes examinées de fabrication étrangère prenant feu partout comme nos allumettes au phosphore blanc renferment du phosphore rouge. La matière explosive est constituée toujours par du chlorate de potasse comme comburant et comme combustibles par du phosphore rouge, du sulfure d'antimoine ou de l'hyposulfite de plomb mêlés à du verre pilé et à un mucilage gommeux. On obtient ainsi, si les proportions sont bonnes, des allumettes qui s'enflamment facilement. Si les proportions sont mauvaises, l'explosion peut être trop rapide et des matériaux en feu jaillir de tous côtés, jusqu'aux yeux du consommateur. D'après les essais de M. Schlœsing, pour qu'une pâte puisse s'enflammer même sur du drap, il faut qu'à l'état sec, elle renferme de 12 à 15 pour 100 de phosphore rouge et la proportion de chlorate ne doit pas dépasser 35 pour 100. Ces allumettes à base explosive seront toujours plus dangereuses que nos allumettes actuelles, parce que lorsque accidentellement l'une prend feu dans une boîte, toutes les autres s'enflamment à leur tour de la première à la dernière. Le chlorate leur fournit l'oxygène nécessaire à la combustion; elles brûlent admirablement même dans un milieu privé d'air. Il est clair que cet accident n'arrive pas couramment, mais il est arrivé et il arrivera encore nécessairement.

Dans les fabriques où l'on confectionne ces allumettes explosives, il faut prendre de grandes précautions de prudence. On manipule des matières détonantes. Si un peu de mélange sec tombe à terre et est frotté par un clou de soulier ou par un outil sur une table, une explosion peut s'en suivre et déterminer une catastrophe. M. Schlœsing, dans son laboratoire, en manipulant ces compositions diverses, a failli avoir le pouce et l'index emportés par une violente explosion, et il n'opérait que sur quelques décigrammes de matière. Ce n'est pas très rassurant. Si l'on se décidait à entreprendre la fabrication des nouveaux types sur grande échelle, il est évident qu'il faudrait imaginer des moyens préventifs pour mettre les ouvriers à l'abri d'un danger très réel.

Ce n'est pas tout et voici qui va montrer jusqu'à quel point une question a besoin d'être élucidée dans toutes ses parties avant de passer pour résolue. M. Schlœsing a eu l'idée d'analyser les produits de la combustion des allumettes nouvelles. Pour concevoir l'intérêt de l'expérience, il importe de savoir que dans les ateliers de fabrication, il se brûle par accidents, par négligence, par défaut d'attention, des centaines d'allumettes; il arrive souvent qu'on perde ainsi plus de 4000 allumettes par jour. Les ouvriers considèrent ce gaspillage

comme un déchet normal. Or M. Schlœsing a préparé dans un récipient clos une atmosphère de vapeurs d'allumettes enflammées à peu près équivalente à celle que la combustion journalière des allumettes brûlées produit de même dans les ateliers de fabrication. Il a suffi pour cela d'enflammer dans le récipient un nombre proportionnel d'allumettes eu égard à la capacité du vase. Puis les vapeurs légères ayant fini par tomber au fond du récipient, il les a analysées. Le résultat est instructif. On recueille une quantité appréciable d'acide phosphorique, de l'antimoine ou de la litharge. M. Schlœsing en opérant sur six sortes d'allumettes a constaté que, la pâte de 100 allumettes par exemple contenant 105 milligr. de phosphore, 132 milligr. de persulfure d'antimoine, on recueillait dans la fumée 26 milligr. de phosphore, 28 milligr. d'antimoine. Pour des pâtes renfermant phosphore 93 milligr. et persulfure d'antimoine 117, on trouvait dans les fumées 35 milligr. de phosphore, 30 d'antimoine, etc. Ces proportions sont considérables. Le phosphore s'y rencontre à l'état d'acide phosphorique, le plomb à l'état d'oxyde blanc, l'antimoine également à l'état d'oxyde ou d'acide antimonique. Par conséquent, même avec le phosphore rouge les ateliers s'emplissent d'acide phosphorique. Il y a donc phosphorisme comme avec le phosphore blanc, et il faut y ajouter le saturnisme et l'antimonisme, par suite du dégagement des vapeurs de plomb ou d'antimoine. Deux maux au moins pour un! Le remède serait donc peut-être pire que le mal.

En admettant que M. Schlœsing ait exagéré les conditions de la pratique, il n'en résulte pas moins qu'avant de substituer un procédé à un autre, il serait indispensable de se livrer à une enquête et de savoir ce qui se passe à l'étranger parmi les ouvriers qui confectionnent les allumettes à base de chlorate, de phosphore et de sulfure d'antimoine. Sont-ils en proie au phosphorisme, au saturnisme?

M. Schlœsing n'a fait suivre sa communication ni de commentaires ni de conclusions. Il a donné les résultats bruts de son examen. Sa situation officielle commandait sans doute cette réserve. Mais vraiment on a quelque droit de se demander si l'on aurait raison de généraliser la nouvelle fabrication et s'il ne serait pas plus sage de défendre les ouvriers contre eux-mêmes. Avec l'allumette à pâte explosive, nous retrouvons d'abord le phosphorisme, et il faut y ajouter le saturnisme et le danger d'explosion; avec l'ancienne allumette, nous n'avions que le phosphorisme. Ou est le progrès?

Ne serait-il pas mieux de renoncer à toute innovation? On répondra : « Et le phosphorisme si prononcé avec l'emploi du phosphore blanc? Allez-vous persévérer dans cette industrie insalubre et faire des victimes? » Evidemment non. Mais il existe d'autres industries aussi insalubres que celle des allumettes. On combat le mal par une hygiène bien entendue. Ainsi que le demandait dernièrement M. le D^r^ Magitot, de l'Académie de médecine, il serait bien plus simple, au lieu de tout changer, de mettre les ouvriers des ateliers dans des conditions de salubrité où ils ne sont pas en ce moment. Qu'on modifie les installations, qu'on ventile énergiquement, et les ouvriers baignés dans de l'air incessamment renouvelé, ne contracteront plus le phosphorisme. Cette solution semble la plus logique; elle a pour elle des précédents, et tout le monde y trouverait son compte, producteurs, ouvriers et consommateurs. Espérons qu'on y réfléchira et que les ouvriers eux-mêmes, mieux mis au courant des difficultés du problème,

reviendront sur leurs revendications et accepteront cette transaction. Le phosphorisme peut être évité, par conséquent l'industrie actuelle peut subsister.

Et pour ceux qui ont besoin de voir pour croire, il serait facile, avant de tout changer, d'entreprendre une fabrication d'essai et de juger comparativement des avantages et des inconvénients respectifs de l'ancien et du nouveau procédé. Chacun y verra clair et le choix sera facile.

L'Académie de médecine s'est occupée, dans plusieurs de ses dernières séances, des dangers de l'alcool et de l'alcoolisme. Le péril alcoolique est bien connu. Les alcools, quelle que soit leur origine, renferment des matières toxiques. C'est le bouquet même de la liqueur alcoolique qui constitue aussi un poison. Si on le supprimait, comme on se débarrasse des alcools dits supérieurs contenus dans les alcools de grain, de pommes de terre, etc., par rectification, la liqueur n'aurait plus de goût. Par conséquent, tout eau-de-vie, et la meilleure parmi les meilleures, renferme un principe toxique. Inutile de rappeler les funestes effets des liqueurs à essences : absinthe et congénères. Les essences sont des poisons énergiques pour l'organisme, et l'usage répété des liqueurs qui en renferment, quel que soit leur nom, conduit l'homme à l'épilepsie, à la folie, à la mort. Le tableau sinistre des ravages de l'alcoolisme a été présenté tant de fois dans ces dernières années dans les Sociétés savantes, et même au Parlement par M. le professeur Lannelongue, qu'il est vraiment superflu d'essayer de le retracer de nouveau ici. Nous voulons simplement insister aujourd'hui, en quelques lignes, sur une forme de l'alcoolisme moins connue et qui, elle aussi, fait de nombreuses victimes. M. Lancereaux a attiré sur elle l'attention avec beaucoup de raison.

Nous professons depuis longtemps que l'eau claire est la première des boissons. La cellule animale, pas plus que la cellule végétale, ne peut fonctionner quand elle est baignée dans un milieu alcoolisé. La cellule fonctionnant mal quand elle n'est pas uniquement imprégnée d'eau, la nutrition est entravée, et de là viennent souvent les maladies de la nutrition. Rejetez l'usage des boissons fermentées, qui toutes renferment de l'alcool plus ou moins, remplacez-les par l'eau pure, et aussitôt, vous constaterez que la santé s'améliore. Ces observations se font nettement chez les arthritiques, rhumatisants, goutteux, graveleux, etc., pour lesquels le régime à l'eau claire est absolument indiqué. L'usage des boissons alcooliques, bière, vins, eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs de toutes sortes, aggrave singulièrement leurs maux, et ceux-là, plus que tous autres, devraient résolument se mettre à boire uniquement de l'eau claire.

L'eau claire possède une très mauvaise réputation, surtout dans le peuple. Beaucoup de personnes, dans la classe élevée, ont adopté pour boisson unique l'eau, et elles s'en trouvent naturellement fort bien. Mais l'ouvrier, l'ouvrier le plus pauvre, s'imagine que boire de l'eau, c'est s'affaiblir, et il absorbe litre sur litre d'une liqueur à laquelle le marchand donne bénévolement le nom de vin. N'importe, le consommateur boit du vin, et, par préjugé, par tradition, il pense qu'il est réconforté par le breuvage homicide et qu'il peut fournir la somme de travail habituel. Et, en effet, les apparences le trompent. L'alcool du vin qu'on lui vend agit sur son système nerveux, l'excite, et le

malheureux en conclut que le vin donne de la force. Oui, il y a bien momentanément afflux de force sous l'influence de l'excitation nerveuse. Mais la période de dépression, d'abattement, vient vite. Après l'action, la réaction. Et il faut boire encore. Si bien qu'avec ce régime d'intoxication, on arrive vite, au contraire, aux affections des viscères, aux maladies de l'estomac et du système nerveux, et même à la tuberculose. Cette force donnée par l'alcool n'est que factice et momentanée. Il ne faut la développer que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. Autrement, l'individu prend sur son capital d'énergie et ruine sa santé en quelques années.

L'eau n'a aucune action sur le système nerveux ; elle ne l'excite pas ; d'où l'erreur de celui qui prétend qu'il perd des forces en ne buvant pas de vin. Mais la cellule animale fonctionne régulièrement gorgée d'eau ; la nutrition s'effectue dans les conditions normales et, en fin de compte, fournit le maximum d'énergie dont puisse disposer le corps humain. Les ouvriers buveurs d'eau donnent au total une somme de travail journalier bien plus considérable que les ouvriers buveurs d'alcool. On l'a observé chez les ouvriers italiens qui ne boivent ni vin ni alcool, chez les Musulmans, et dans la plupart des grandes entreprises de travaux publics.

Les animaux les plus forts ne boivent que de l'eau ; ils n'ont pas de ration de vin, ceux-là ! Je sais bien que l'on administre quelquefois du champagne aux chevaux de course. Mais l'exception ne fait pas la règle. Il s'agit dans ce cas d'un effort énorme à faire en un temps très court. La surexcitation du système nerveux accroît passagèrement l'énergie de l'animal. Et d'ailleurs l'ingestion du champagne se fait à intervalles éloignés et la carrière de l'animal est limitée. Que l'on ne s'y trompe pas, l'eau claire, c'est la santé. Il n'y a d'exception que pour certaines affections relevant du chimisme stomacal.

Et le vin? Le vin, dont la composition est très complexe, renferme des principes utiles. Ce serait même un aliment de valeur, mais il contient... de l'alcool et des essences. Son usage journalier est donc à rejeter. Un petit verre de vin après chaque repas, quand le vin n'est pas falsifié, peut être, non seulement toléré, mais recommandé au besoin comme médicament, surtout chez certains malades. Le vin devrait être considéré surtout comme adjuvant de certaines médications en thérapeutique. Et encore ne doit-on pas adopter au hasard son vin comme on le fait beaucoup trop généralement. Telle personne, tel vin. Les vins sont de composition chimique, très différents selon les pays, selon les crus. Il faut bien choisir selon son tempérament, son estomac, son intestin, etc. C'est le médecin ici qui doit donner son avis. MM. Portes et Gaillardon ont, du reste, dressé un tableau général de classification thérapeutique des vins qui rend le choix plus facile selon l'affection dont on souffre. On conçoit qu'il y ait des vins acides, d'autres toniques, d'autres alcooliques, etc. Ainsi l'action de chaque vin est spéciale, entrave ou facilite la nutrition selon l'état de santé du consommateur. Donc, celui qui veut absolument boire du vin (à petite dose) doit encore se renseigner à cet égard, et étudier sur lui-même l'influence du vin dont il compte faire usage.

L'eau d'abord ! Quant aux vins bus avec excès, c'est à bref délai l'intoxication. L'intoxication par les boissons a une triple origine : l'alcool, les essences, le vin. On s'est peu occupé des dangers du vin. M. Lancereaux y a pris garde. A Paris, toujours sous le coup d'un

préjugé absurde, les travailleurs consomment jusqu'à 3 et 4 litres d'un vin frelaté quelconque. Assez vite, leur sommeil devient agité, puis surviennent des pituites, des tremblements, des troubles de la sensibilité. Quatre à cinq ans plus tard, les viscères s'attaquent; l'estomac d'abord, puis le foie et la rate qui se tuméfient. Ce fait est constant chez les sujets qui absorbent 3 à 4 litres de vin. La tuméfaction du foie est caractéristique. Cette glande dépasse le rebord des fausses côtes d'un à trois travers de doigt. Sa partie supérieure remonte jusqu'au mamelon et le dépasse. Or ce caractère est spécial au buveur de vin. On ne le rencontre dans aucune autre affection hépatique de quelque nature qu'elle soit : paludisme, hypérémie statique, etc. Peu à peu, le tissu conjonctif s'organise et la cirrhose s'établit. Or tout le monde connaît les graves conséquences de cette affection. M. Lancereaux n'a jamais rencontré la cirrhose chez les sujets intoxiqués uniquement par l'alcool ou les absinthes. Il en conclut que le vin est la substance qui engendre ordinairement la cirrhose. On constate cette cirrhose même chez les buveurs de bon vin naturel, tels, par exemple, que les vignerons des environs de Lausanne, de la Bourgogne, exceptionnellement il est vrai, tandis que le vin frelaté de Paris donne la cirrhose très généralement. Le mal serait-il dû au plâtrage, aux substances étrangères introduites? M. Lancereaux ne se prononce pas encore complètement à cet égard. Cependant il a fait avec son interne en pharmacie, M. Couturier, des expériences qui sont assez significatives. On a donné à des lapins et à des chiens plusieurs grammes de sulfate de potasse par jour. La plupart de ces animaux ont succombé au bout de cinq à dix mois. A l'autopsie, ils ont présenté toutes les altérations de la cirrhose hépatique des buveurs de vin. Si ces résultats, qu'on ne peut encore donner comme définitifs, se confirment, il est clair que les sels de potasse du vin seraient les principaux coupables. Il y a longtemps, du reste, qu'Eugène Péligot avait appelé l'attention sur les effets funestes de la potasse chez les animaux. Je me le rappelle encore, me répétant à moi-même : « Donnez toujours de la soude aux animaux et de la potasse aux végétaux. La potasse ne convient pas à l'homme. » Ces anciennes observations d'un chimiste éminent se trouvent d'accord avec les expériences de MM. Lancereaux et Couturier.

Beaucoup de médecins allemands ont signalé de la cirrhose chez les buveurs de bière. Or la bière renferme une assez forte proportion de sels de potasse. Et encore une fois on ne constate pas la cirrhose chez les simples alcooliques. Il sera donc important de résoudre définitivement le problème de l'influence des sels de potasse sur les modifications du foie.

Enfin, le vin conduit bien plus facilement que l'alcool au délire alcoolique, et les excès de vin prédisposent certainement à la tuberculose. Il n'est pas rare de voir des individus très vigoureux, sans aucune tare héréditaire, succombant néanmoins à cette maladie qui revêt chez eux une marche rapide avec généralisation aux poumons et aux membranes séreuses. Il est certain que ces désordres, produits par l'intoxication au moyen du vin, sont moins redoutables que ceux que déterminent les absinthes et les alcools impurs. Cependant, il est très utile de les signaler.

Défions-nous donc du vin, même du meilleur, si l'on doit en faire un usage excessif, et pensons à l'eau qui, non seulement ne fait pas

de mal, mais fait du bien. En tout cas, en ce moment, où l'on se préoccupe beaucoup de l'alcoolisme, il sera bon de surveiller les alcools et leurs impuretés, et de faire examiner aussi les vins livrés aux consommateurs. Répétons-le, le mal a pour cause l'alcool, les essences, le vin, et peut-être aussi la bière. L'administration compétente devra donc faire porter son examen de contrôle sur toutes les boissons fermentées et empêcher la vente de toute boisson falsifiée, si elle a réellement souci de la santé publique.

Au congrès de médecine de Bordeaux, M. le professeur Maragliano, de Gênes, a fait une communication sur le vaccin de la tuberculose, qui a eu le don d'émouvoir la presse. En effet, M. Maragliano a affirmé que son vaccin était efficace et qu'il était assez puissant pour diminuer la mortalité chez les phtisiques dans une proportion inespérée. Six ans après le professeur Koch! C'est bien vite et un peu hardi. Il s'agit encore de la sérothérapie. M. Maragliano a rappelé les tentatives faites en France par MM. Richet et Héricourt, puis par Babès, Charrin; puis par Paquin de New-York et tant d'autres. Il a dit que son sérum antituberculeux était tiré des chiens, des ânes et des chevaux, qu'il était préparé avec des toxines extraites de cultures très virulentes de tuberculose humaine, sans indiquer d'ailleurs son mode opératoire. Il a annoncé que sur 83 tuberculeux d'une gravité différente, 61 en ont retiré, qui plus qui moins (expression de l'auteur), un profit réel, et ceux chez lesquels la maladie n'était pas trop avancée seraient guéris ou s'approcheraient de la guérison, etc.

Tout cela est un peu vague. La statistique indiquée est elle-même très élastique. Les méthodes de traitement ordinaire fournissent des chiffres analogues. Les injections d'huile gaïacolée ou créosotée, les injections extra-pulmonaires du Dr de La Jarrige améliorent et guérissent aussi quand les désordres produits par la tuberculose ne sont pas trop avancés. En sorte que nous ne voyons pas bien encore en quoi la méthode sérumthérapique de M. Maragliano fait preuve d'une supériorité réelle sur les anciens procédés. On ne peut d'ailleurs la contrôler puisque jusqu'ici, à l'exemple de Koch, le professeur de Gênes n'a pas précisé dans quelles conditions il préparait son vaccin. En France, nous jouons cartes sur table. M. Roux a publié sa formule dans tous ses détails quand il a fait sa communication l'année dernière sur le sérum antidiphtérique. En l'absence de tout renseignement précis et en face d'une statistique un peu problématique, nous ne saurions partager l'enthousiasme un peu irréfléchi qui a accueilli, à Bordeaux, la lecture de M. Maragliano. Il est possible qu'il y ait du bon, de l'excellent dans le mode opératoire du savant Gênois; mais, à l'heure actuelle, les moyens de contrôle faisant défaut, nous croyons prudent de faire toutes nos réserves. La découverte avortée de Koch, l'éminent bactériologiste de Berlin, est encore trop présente à la mémoire de tous pour que nous soyons en droit de dire que l'on a mis la main sur un vaccin efficace de la tuberculose.

Henri de PARVILLE.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre.

L'Allemagne célèbre avec ostentation ses semaines sanglantes, le vingt-cinquième anniversaire des conquêtes et des carnages qui marquèrent pour elle comme pour nous l'année terrible. A-t-elle raison? Est-ce un acte de bonne politique et de bon goût? A Berlin, une composition allégorique a représenté *Furor Teutonicus*, en habit de forgeron, qui forgeait sur l'enclume l'épée, la dure épée dont *Germania* a éventré la France. Des représentations à peu près semblables se sont reproduites ici et là, et un vent de haine a soufflé au delà du Rhin dans l'âme humaine.

Ils étaient meilleurs et ils sont loin, les temps qui suivirent 1814, ces temps où, sous l'égide de la maison de Bourbon qui avait rendu la paix et montré la liberté à l'Europe, une émulation cordiale de civilisation et de progrès s'était établie entre la France et l'Allemagne. Temps heureux où, comme le racontait M. Saint-Marc Girardin, lorsque les étudiants des deux pays se rencontraient, les uns disaient : *Salve, Germania mater!* et les autres : *Salve, Gallia regina!*

A quelque point de vue qu'on se place, on s'étonne que l'empereur Guillaume, qui a été le grand metteur en scène des incantations guerrières d'aujourd'hui, n'ait pas été mieux inspiré. L'ombre de son aïeul, qui avait des scrupules de conscience même dans l'ivresse de la destruction et du triomphe, celle de son père, le doux et mélancolique empereur dont le court règne fut une magnanime agonie, auraient dû l'avertir et l'arrêter. Le jeune empereur Guillaume a souvent affiché des ambitions de Marc-Aurèle couronné, de bienfaiteur des hommes. Il a souvent dit ou semblé dire qu'il voulait la paix, qu'il répudiait la guerre, qu'il comptait sur le temps, la patience, l'action irrésistible et lente des bons procédés, pour panser et peut-être cicatriser les vieilles blessures. Et tout à coup, arrachant tous les bandages, il met à nu et au vif la plaie qui saigne toujours, la plaie qui se creuse sans se fermer. Est-ce bien? Est-ce habile? Est-ce juste? On dirait qu'en Allemagne ce manque d'opportunité et de tact, cette inconvenance aient été sentis. Là où l'épée a laissé ses traces béantes, pourquoi des piqûres d'épingle? Les foules ne paraissent pas s'être jetées avec leur impétuosité habituelle dans ces réjouissances lugubres et vio-

lentes qu'on leur offrait. La célébration des dates funèbres, où tant de mères allemandes eurent à pleurer comme les nôtres, a été plutôt officielle que populaire. Elle ressemblait à un service commandé. Beaucoup de ceux qui pavoisaient leurs maisons et allumaient leurs lampions tenaient à dire qu'ils commémoraient moins la défaite de la France que la résurrection de l'Empire. Tandis que l'empereur Guillaume donnait avec un peu de parade un canon français à son ministre de la guerre, des députations de vétérans, en déposant des couronnes sur les tombes de leurs camarades, en déposaient aussi sur celles de leurs adversaires.

Nous ne serions pas surpris qu'au fond l'immense majorité de nos voisins eût donné raison, tout bas, aux socialistes qui ont refusé de s'associer à ces manifestations homicides. Le Conseil municipal de Francfort, refusant de voter 10 000 marks pour les fêtes de Sedan, et ouvrant un crédit supérieur pour le fonds des invalides, a eu le courage de son opinion, qui est une opinion très générale. Sous ce rapport encore, l'empereur Guillaume fera bien de réfléchir. Il menace les socialistes de ses foudres. Parce qu'ils ont refusé de célébrer la fête du sang versé et des populations conquises, selon le mot de M. de Bismarck, par le fer et le feu, il les appelle, dans un dîner de gala, « une secte d'hommes indignes de porter le nom d'Allemands, une tourbe de traîtres. » Il déclare qu'il saura bien, avec sa garde, « combattre le combat qui le délivrera de pareils éléments ». Nous n'avons pas à défendre les socialistes. Nous ferons toutefois observer au tout-puissant empereur que, pour mieux les pourfendre, il doit veiller à ne leur laisser aucune de ces thèses et de ces apparences de justice avec lesquelles ils subornent les peuples. S'il permettait qu'ils usurpassent un beau rôle, qu'ils se portassent en représentants de la paix, du droit des nations, par opposition à son empire qui signifierait guerre, conquête, oppression; il travaillerait lui-même pour leur cause. La société, non moins que l'idée monarchique, seraient exposées à un grave péril. Dans un temps où les hommes sont affamés de repos et de bien-être, où ils ne demandent qu'à travailler pour l'épargne, l'aisance et la fortune, il serait singulièrement dangereux qu'ils pussent se dire sur les bords de la Sprée, de l'Elbe, de l'Oder ou ailleurs : « Nous serions tranquilles, nous ne risquerions pas de nous égorger quelque jour dans d'immenses et anonymes hécatombes, s'il n'y avait pas un empereur à Berlin!

Pour que les fêtes commémoratives de Metz, de Sedan, des journées néfastes eussent quelque vérité et quelque sens, il aurait fallu qu'elles jaillissent spontanément du cœur de l'Alsace et de la Lorraine, heureuses d'être rendues à l'Allemagne. L'Alsace et la

Lorraine élevant des arcs de triomphe, se couvrant de guirlandes, entonnant des *Te Deum* pour bien remercier le ciel de n'être plus à la France, oh! cela aurait eu une portée incontestable et un énorme retentissement! La France aurait été humiliée et éclairée, le monde aurait pu conclure que la question de l'Alsace-Lorraine était résolue. C'est tout le contraire qui a eu lieu; les fêtes qui se célèbrent pour rappeler nos défaites rappellent bien plus amèrement encore à l'Alsace et à la Lorraine leur servitude. L'Allemagne triomphe d'elles non moins que de nous. Elle leur redit, avec d'insultantes fanfares, des dates douloureuses que son intérêt serait de leur faire oublier. Ce n'est pas ainsi que les annexions de l'Alsace et de la Lorraine à la France s'étaient faites. Leur cœur s'était donné à nous; et c'étaient elles-mêmes qui célébraient la date à jamais bénie de leur entrée dans la patrie française. Il n'y avait guère plus de vingt-cinq ans que l'Alsace était une de nos provinces, lorsqu'en 1713, aux conférences de la Haye et de Gertruydenberg, qui précédèrent et préparèrent le traité d'Utrecht, l'ambassadeur prussien, le baron de Schemettau, faisait ces constatations devant l'Europe coalisée, pour la décider à prendre des sûretés contre nous, même en Franche-Comté : « Il est notoire que les Alsaciens sont plus Français que les Parisiens; le roi de France est si sûr de leur affection à son service et à sa gloire qu'il leur ordonne de se munir de fusils, de pistolets, de hallebardes, d'épées, de poudre et de plomb, toutes les fois que le bruit court que les Allemands vont passer le Rhin pour empêcher ou du moins en disputer le passage à la nation germanique, au péril évident de leur vie, comme s'ils allaient au triomphe. En sorte, ajoutait l'envoyé prussien, que l'Empereur et l'Empire peuvent être persuadés qu'en reprenant l'Alsace seule, sans recouvrer la Franche-Comté, ils ne trouveraient qu'un amas de terre morte pour l'auguste maison d'Autriche, et qui couvera un brasier d'amour pour la France et de fervent désir pour le retour de son règne en ce pays, auquel ils donneront toujours conseil, faveurs, aide et secours dans l'occasion. » On conviendra que, si, vingt-cinq ans après Sedan, l'Allemagne avait pu annoncer solennellement à l'Europe, qu'elle sent dans le cœur des peuples d'Alsace-Lorraine un brasier d'amour allumé pour elle, et que, loin de les tenir sous un joug de fer, elle les arme elle-même pour qu'ils se défendent contre tout retour possible de cette France qu'ils détestent, l'évènement aurait plus d'importance que les fêtes présentes de Berlin.

La France a gardé devant ces manifestations blessantes et provocantes une réserve digne à laquelle l'Europe rend hommage. Elle a honoré ses morts de l'armée terrible. Elle les a honorés en les

recommandant par ses prières au Dieu des miséricordes et des réparations. Comme le disait la *Gazette de Lausanne*, en racontant l'inauguration d'un monument funéraire qu'on vient d'ériger à Bulle en l'honneur des soldats français enterrés au cimetière de cette petite ville, « la cérémonie a revêtu le caractère d'une solennité essentiellement religieuse ». C'est qu'en effet, bon gré mal gré, on ne peut honorer les morts qu'en honorant Dieu, père de l'immortalité, le Dieu qui, — comme le disait encore ces jours-ci le général Zédé en décorant, à Romans, la sœur Saint-Henri, attachée depuis plus de quarante ans aux salles militaires de l'hôpital, — « décerne la palme des élus ». Ce memento confié à Dieu pour la France était notre meilleure réponse aux forfanteries allemandes. A nos yeux, il était même superflu d'y joindre des énumérations rétrospectives sur les méfaits dont nos vainqueurs de 1870 auraient souillé leurs victoires. La guerre qui enfante l'héroïsme provoque bien des laideurs humaines; et les nombreux récits de l'épopée napoléonienne, dont notre génération se nourrit aujourd'hui, sont faits pour nous rendre indulgents, nous qui avons promené sur l'Europe une domination souvent accablante. Un des héros du drame de Bazeilles, celui qui figure dans le tableau des *Dernières cartouches*, le général Lambert nous donnait un exemple bon à méditer, lorsque, le 2 septembre dernier, parlant sur la tombe de ses intrépides camarades de l'iufanterie de marine, — *les lions de la mer*, comme les appelait l'ennemi, — il rappelait que, si, parmi les vainqueurs de ce jour-là, il y avait eu des barbares et des avides, il y avait eu aussi « des gens pleins de délicatesse et de tact, de vrais soldats ».

L'idéal, le devoir, la politique bien entendue, seraient de faire trêve aux déclamations, de mettre le signet aux haines internationales qui tiennent plus de place dans les journaux et les meetings que dans les cœurs; de rétablir, s'il était possible, entre les deux grandes nations qui ont vaincu, l'une à Iéna, l'autre à Sedan, une température normale de bons sentiments : puis, peu à peu, d'élever, au-dessus des passions calmées, au-dessus des esprits apaisés, même rapprochés par l'estime et la loyauté, l'image de la justice supérieure et de l'intérêt commun. Le père de l'empereur Guillaume, n'étant encore que le prince Fritz, passait à Orléans au mois de février 1871, et là il écoutait, en l'approuvant, le grand évêque de cette ville, Mgr Dupanloup, lui dire avec son autorité d'homme de Dieu : « Il faut que la paix qui va se faire entre nos deux patries ne laisse aucun germe de guerre. » Cela a-t-il été fait? Après vingt-cinq ans écoulés, l'Allemagne aurait pu, au lieu de faire des fêtes, faire un examen de

conscience, un tableau comparatif de ses profits et pertes. La question est bien simple. L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine, qui, déchirement pour les populations arrachées, est une douleur pour la France, est-elle une force pour l'Allemagne? un élément de richesse et de sécurité pour elle? une source de félicité et de fécondité pour ses peuples? un gage de paix pour l'Europe? L'amour-propre, un amour-propre mal placé, conduit parfois deux hommes à s'égorger tristement et bêtement dans un duel. Il serait fâcheux que les plus nobles membres de la grande famille humaine traitassent et livrassent avec la même futilité leur existence, leur avenir, leur mission dans le monde, la cause de la civilisation.

Puisque ce vingt-cinquième anniversaire de l'année terrible nous retrouve en guerre, non plus à nos frontières, mais au loin, dans la grande île malgache, nous aurions bien voulu pouvoir montrer à l'Europe que, si notre armée avait toujours ses qualités d'autrefois, celles qui firent luire un peu de gloire sur nos désastres, nous avions enfin un gouvernement avisé, prévoyant, sachant préparer une expédition. L'armée française, dont la fougue est légendaire, prouve, dans des souffrances stoïquement supportées, que sa patience n'est pas moindre. Les soldats du génie, en particulier, ont droit à une mention spéciale. Jamais ces braves gens n'ont mieux justifié le titre que le plus illustre de leurs chefs, Vauban, leur décernait, celui de martyrs d'infanterie. Ils ont refait et improvisé sur place la préparation que le gouvernement avait ébauchée, gaspillée et ratée. Tout ce que nous avons déjà indiqué sur l'extravagante incurie avec laquelle ce malheureux gouvernement, à qui le temps ni l'argent n'ont manqué, a mené cette campagne, toutes les nouvelles, toutes les correspondances, tous les renseignements, le confirment en l'aggravant. Arrivés huit cents, les soldats du génie n'étaient plus que cent vingt debout aux dernières dépêches; ils avaient accompli des travaux de géant, faisant sauter les roches, déblayant la brousse, comblant des marais, élargissant les pistes, remuant des montagnes de terre et de détritus végétaux en fermentation, construisant trois ponts, dont l'un, celui du confluent du Betsiboka et de l'Ikopa, a 367 mètres de long. Ils ont fait tout cela, harcelés par la fièvre, brûlés par le soleil, jonchant de leurs malades et de leurs morts le sol empesté qui les dévorait. Leur colonel, digne chef de ces héros, leur disait à mesure qu'ils tombaient : « Allons, mes enfants, bon courage! » Et on lui répondait : « Merci, ça y est, mon colonel! »

On se demande comment, devant ces faits qui ne sont plus des secrets, le gouvernement n'a pas encore donné quelques explications, allégué quelques excuses, apporté quelques éclaircissements.

Ses membres sont en ce moment occupés à pérorer partout, à inonder de leurs bavardages insignifiants les quatre coins de la France. Pas un mot sur Madagascar! Pas un mot qui satisfasse à l'anxiété des familles, aux légitimes réclamations de l'opinion! Ils espèrent sans doute qu'avant la rentrée des Chambres, notre armée expéditionnaire aura pu gagner et emporter Tananarive; et qu'alors, le succès ayant recouvert les fautes commises et les douleurs éprouvées, ils auront chance d'esquiver, sinon une interpellation qui les embarrasse, du moins un ordre du jour qui les mette par terre. Et puis, ils auront des dérivatifs! Ils ont en réserve quelque discussion sur le droit d'accroissement où, à défaut des trophées de Madagascar, ils pourront montrer qu'ils ne reviennent pas bredouilles, et que, s'ils ont mené en dépit du bon sens la campagne contre les Hovas, ils l'ont intrépidement menée contre les congrégations bien traquées et bien dépouillées!

Le gouvernement se trompe-t-il dans ses calculs? On est obligé de convenir que la confiance dans sa majorité parlementaire lui est permise, lorsqu'on voit, par exemple, l'esprit français se signaler par des produits du genre de ce vœu que, dans la patrie de Mounier et de Barnave, le conseil général de l'Isère, opportuniste s'il en fut, vient d'émettre, paraît-il, à l'unanimité de ses membres, et d'après lequel « les administrations publiques ne devraient admettre aux fonctions publiques, et les députés, sénateurs et conseillers généraux ne recommander que des hommes acceptant, avec la République, les lois sur l'armée et l'instruction publique, qui en déterminent un des caractères essentiels ». On croit rêver. L'état psychologique que M. Thiers avait caractérisé, à propos de notre première République expirante, du nom d'imbécillité, serait-il en plein développement? Pour ne prendre que la loi sur l'armée, que les conseillers généraux de l'Isère érigent en *credo* républicain, tout le monde la subit; personne, à peu près personne ne l'accepte. Si, parmi les officiers de tout grade, on organisait une sorte de plébiscite pour savoir s'ils la jugent bonne pour la défense nationale, une immense majorité, républicaine ou monarchiste, se prononcerait contre. Les classes libérales, futurs avocats, avoués, huissiers, médecins, pharmaciens, ingénieurs, professeurs, y répugnent; elles jouent des pieds et des mains pour n'en prendre que le minimum. Les instituteurs, dont le nombre diminue, y sont plus réfractaires que les séminaristes et les Frères dont le nombre se maintient ou s'accroît. Chaque jour, le sentiment se répand dans le pays que, tôt ou tard, il faudra faire son choix entre la France et une loi inepte, sacrifier l'une ou l'autre. Ce qui se passe à Madagascar n'éclaire-t-il pas d'un jour sinistre cette question plus que

résolue par l'expérience? Un journal républicain, le *Temps*, publiait, ces jours-ci encore, une lettre de Madagascar ainsi conçue : « C'est un spectacle navrant, croyez-le bien, que la vue de ces pauvres petits soldats de vingt ans, incapables de résister aux atteintes de ce mortel climat, marchant sac au dos sous un soleil de plomb, et, à chaque instant, arrêtés par des stationnements inexplicables qui achèvent de les démoraliser. » Or, ces soldats de vingt ans, ces soldats qui n'en sont pas, et qui, capables d'être entraînés un jour, ne pourraient pas plus sur le continent qu'au delà des mers suffire aux fatigues d'une vraie guerre, qu'est-ce qui les produit? La loi militaire actuelle. Une armée coloniale, que le conseil général des Bouches-du-Rhône, tout radical qu'il est, réclame, ne se fera pas sans vieux soldats; et on n'aura des vieux soldats qu'en changeant la loi sur l'armée.

Si les Allemands jugeaient, d'après ce vœu du conseil général de l'Isère, de l'ordre de préoccupations et de pensées que l'anniversaire de nos effroyables malheurs de 1870 éveille dans l'âme française, ils pourraient être rassurés et se réjouir. Que les amis de la république prennent bien garde à la figure qu'ils lui donnent devant l'Europe! Un bonnet d'âne sur sa tête ne vaut pas mieux qu'un bonnet rouge.

Mal embarqué pour Madagascar, le gouvernement est toujours embourbé dans la vase de l'un de ces innombrables affluents du Panama, qui s'appelle l'affaire des chemins de fer du Sud. Nous ne pouvons croire qu'il mérite tout ce que plusieurs journaux disent de lui à propos de toutes ces affaires véreuses, qui se renouvellent partout et qu'il ne fouille ni n'épure nulle part; nous sommes obligés d'avouer que sa conduite autorise toutes les suppositions. On ne sent chez lui ni une conscience nette ni une volonté nette. Il y a quelque chose de louche dans ses procédures, et comme une tendance à tricher avec Thémis. Le ministère de la justice paraît, non pas peut-être le ministère contre la justice, mais le ministère d'à côté de la justice. Il la surveille plutôt qu'il ne veille, comme il en aurait le devoir, sur son absolue liberté et son absolue sincérité. A force de se faire le souteneur et le sauveteur des gens tarés, il se met de leur bande.

Si nous pouvions être étonnés encore, nous le serions de voir que, revenant au ministère après le rôle ingrat et subalterne qu'il avait joué dans la précédente liquidation obstruée et avortée du Panama, M. Ribot, ancien magistrat de l'Empire, ancien protégé de l'austère M. Dufaure, n'ait pas tenu à prendre sa revanche contre lui-même, contre la diminution qu'il avait subie, contre les compromissions équivoques qu'il avait acceptées ou qu'il n'avait pas

secouées. On nous répondra sans doute que, si telle avait été l'humeur de M. Ribot, il ne serait pas ministre. C'est possible, même probable. Quoi qu'il en soit, nous voilà rentrés en plein dans l'écœurante comédie que nous connaissons; depuis longtemps, le nom de M. Magnier, sénateur républicain du Var, journaliste républicain à Paris, était prononcé, avec d'autres noms officiels, comme très directement et gravement inculpé dans l'affaire des chemins de fer du Sud. Le gouvernement avait, jusqu'à la fin de la session parlementaire, suspendu la demande en autorisation de poursuites, qui résultait des conclusions de l'instruction; il donnait pour prétexte de son veto opposé aux magistrats que, les Chambres, une fois en vacances, la procédure n'étant plus arrêtée par les arguties des commissions et des discussions, marcherait plus rondement et plus vite. Les Chambres parties, tout s'apprête pour frapper le coup décisif; le gouvernement déploie un grand mouvement d'agents de police pour cerner dans son domicile le sénateur Magnier, qui est toujours au moment d'être appréhendé au corps. Très tranquille, sachant bien qu'il s'agit, non d'un drame, mais à peine d'une drôlerie bouffe, le sénateur Magnier, après avoir réglé ses petites affaires, passe au nez des agents, mollement couché dans une boîte de linge sale, arme parlante du régime actuel. Où est-il maintenant? Il est où sont les neiges d'antan, Arton, Portalis, tant d'autres, qui n'avaient pas cependant la blancheur de la neige. Aux innocents et aux naïfs qui seraient surpris que le gouvernement n'eût pas mieux tenu M. Magnier, le gouvernement pourrait répondre : « C'était lui qui nous tenait... avec tous ses secrets! »

Le lendemain, le gouvernement a montré une énergie extrême, il a destitué le procureur de la République à Paris, M. Chenest, que, le surlendemain, il nommait avocat général à la Cour de cassation. Remarquez la finesse : le motif allégué pour cette révocation a été l'omission que M. Chenest aurait faite d'un chiffre dans une date; ce qui aurait placé la Chambre des mises en accusation dans la nécessité d'annuler la procédure. Cette omission n'était vraiment pas imputable à M. Chenest, parce que l'honorable magistrat ayant, bien avant la fin de la session parlementaire, achevé son instruction avec les conséquences de poursuites judiciaires qu'elle comportait, n'avait laissé la date en blanc que pour se plier aux injonctions du gouvernement, qui avait suspendu l'action de la justice jusqu'après la séparation des sénateurs. Le gouvernement supportait impatiemment la présence de M. Chenest à la tête du parquet de Paris, où le cabinet de M. Dupuy avait eu le mérite de l'appeler; procureur général à Douai, M. Chenest s'était distingué, non seulement par son énergie contre les agitateurs socialistes, mais

par la probité courageuse avec laquelle il avait dénoncé dans quelques députés politiciens les vrais coupables à poursuivre. La destitution de M. Chenest par M. Ribot a suivi de près les déclarations de l'un de ces députés politiciens du Nord qu'il avait flétris, de M. Basly, faisant une adhésion publique à ce même Ribot qu'il remercie de le traiter et de le faire traiter par ses fonctionnaires avec une importance et une déférence que lui refusait M. Dupuy. Seulement, M. Ribot, qui est un malin, s'est empressé, pour faire coup double aux interpellations, de replacer avec avancement M. Chenest; il a amplement satisfait M. Basly et ses amis en enterrant dans une fonction, où ils ne le rencontreront plus, l'honorable magistrat qui, les gênant, gênait aussi le gouvernement.

De tout cela, il résulte que le pays a une méfiance de plus en plus grande de ce rouage social qu'on nomme la justice. Les jurés de Toulouse viennent encore de le signifier au gouvernement en acquittant purement et simplement, après une demi-heure de délibération, les accusés des fraudes électorales les plus notoires qui furent jamais. Ils ont acquitté même celui qui les avouait. Le système de défense que tous ces accusés, très divisés entre eux, avaient adopté, a été triomphant. Le défenseur de Couderc s'est borné à demander au jury « s'il y aurait une ombre de justice à poursuivre et à condamner son client alors que le député bénéficiaire des faux ne se trouvait pas à ses côtés, sur le banc des accusés ». Le défenseur de Mascaras, l'accusé qui avouait, a dit également : « Quant à M. Calvinhac, député proclamé, non élu, sa place est ici. Il paraît que l'article 12 de la Constitution s'y oppose, soit! Mais alors, Messieurs, aurez-vous le courage de nous condamner, nous qui n'avons eu que le tort de dire la vérité? » Le jury toulousain n'en a pas eu le courage; il attend, pour condamner, qu'on lui amène les vrais et gros coupables, ceux que le gouvernement protège.

Si la grève actuelle de Carmaux, œuvre artificielle de M. Jaurès et d'autres politiciens, aboutit à quelque débat contradictoire du même genre, les juges, quels qu'ils soient, magistrats ou jurés, se trouveront dans un fier embarras. Les fonctionnaires du Tarn ont vraiment du mérite à remplir leurs devoirs. Exposés aux vengeances anarchistes, ils ne sont pas moins livrés aux disgrâces et trahisons gouvernementales. Les révélations les plus précises avaient établi que, dans les précédentes grèves de Carmaux, M. Dupuy-Dutemps, déjà député, aujourd'hui ministre des travaux publics dans le cabinet Ribot, avait été l'un des excitateurs les plus incendiaires. On sait maintenant qu'à peine ministre, son premier soin avait été, pour faire entrer l'élément socialiste dans la concen-

tration républicaine, de faire appeler M. Jaurès : « Je vois, lui dit-il, que le préfet est entre les mains des Reille; je vais en débarrasser le département. » M. Dupuy-Dutemps avait pris le sage parti de se taire jusqu'à présent; il pensait prudemment que, comme les ventres affamés, les ventres repus ne doivent pas avoir d'oreilles. Mal lui a pris d'en avoir; ayant voulu nier ou rectifier les termes de sa conversation avec M. Jaurès, il a été accablé sous une abondance de démentis et de preuves qui l'ont fait rentrer tout penaud dans son silence. Mais dans quelle posture doit se trouver le préfet du Tarn, bouc émissaire que MM. Jaurès et Dupuy-Dutemps croqueront quelque jour pour sceller leur réconciliation?

Pendant ce temps-là M. Jaurès et ses amis mangent de l'ouvrier, ils continuent leur grêve. Peut-être ne savent-ils plus comment en sortir! L'attitude d'un homme résolu, M. Rességuier, président du conseil d'administration des verreries de Carmaux, les a réduits à la plus piteuse des situations. Elle enseigne au gouvernement ses devoirs, elle lui apprend quelle force il puiserait dans le droit fermement voulu et appliqué pour tous. Les théories collectivistes avec lesquelles des rhéteurs qui ne les pratiquent pas bernent les ouvriers, ne sont que de criminelles fadaises, rejetées par ceux-là mêmes qu'elles égarent. Au moment où les politiciens les débitaient dans leurs réunions publiques, un télégramme, daté de Carmaux le 1er septembre, annonçait ceci à toute la France : « Un nommé Valette, ouvrier mineur de Blaye, travaillant aux mines de Carmaux, a été arrêté et conduit à Albi, pour avoir tiré vendredi un coup de fusil sur un nommé Viguier, mineur, travaillant aux mines d'Albi. Valette croyait que Viguier venait de lui voler des pêches dans son jardin lorsqu'il tira sur lui. » Tuer un homme pour une pêche, c'est affreusement inhumain! C'est pourtant plus humain que la pêche qui ne serait à personne et qui serait à tout le monde! Loin de répugner à la propriété personnelle, tout homme en a l'instinct à l'état féroce. Napoléon disait à Sainte-Hélène que, s'ils ne croyaient pas en Dieu, les hommes se tueraient pour une pomme.

Quoique nous n'ayons nulle confiance dans le ministère actuel, nous l'engageons à tâcher de se débarbouiller, s'il lui est possible, de toutes ces vilaines affaires qui lui font mauvais visage et mauvais renom. La déconsidération est, même en politique, un déchet qui agit à la longue. Dans une lettre qu'on vient de publier, et qui est assez spirituelle et sensée pour être authentique, M. de Bismarck écrivait récemment qu'infirmités pour infirmités, il préférait encore ses névralgies aux coups de fouet dont M. Cavallotti assaille son bon et vieil ami Crispi. Il a raison. Les gouvernements qui n'inspirent pas l'estime à ceux qui les servent ou qui s'en servent, ne

leur inspirent pas davantage de sûreté. Ils ne sont que des *pis aller*, toujours fragiles au moindre accident; et même, lorsqu'ils sont encore debout, ils ne sont déjà que des rebuts. Les attentats anarchistes qui, depuis les actes de vigueur de MM. Casimir-Périer et Dupuy, semblaient amortis, recommencent de plus belle avec M. Ribot; il ne faudrait pas que, sous son ministère, il n'y eût de sécurité que pour les politiciens compromis.

Nous prenons plaisir à signaler une *Lettre à M. Louchet, ancien magistrat*, qu'un ancien préfet conservateur, très brillamment mêlé à toutes les luttes pour les bonnes causes, M. le comte de Rorthays, publie sur le droit d'accroissement et les considérations pratiques que son exécution peut soulever. Qu'on soit ou qu'on ne soit pas d'accord avec l'honorable écrivain, on rendra justice à l'urbanité de son langage et à la solidité de son argumentation. Nulle injure, nulle calomnie, nulle déclamation; rien de ces violences que Mgr l'évêque de Gand vient de réprouver avec raison dans quelques organes d'une presse qui se dit conservatrice ou chrétienne, et qui défigure et diminue aux yeux des masses une religion qu'elle présente mal et qu'elle ne représente pas.

Nous apprenons par les journaux que l'épiscopat hongrois s'est entendu, par une délibération commune, sur la conduite à tenir à l'égard d'une législation récemment votée, et qu'il a combattue. En France, c'eût été également au corps des évêques, — les congrégations religieuses bien et dûment consultées, — à marquer la ligne à suivre dans la grave question aujourd'hui pendante. Il aurait fallu pour cela que chacun demeurât à sa place; que ceux qui n'avaient pas voix au chapitre se tussent, au lieu de crier plus haut que tout le monde; que les gens sans mandat n'imposassent pas, avec force anathèmes risibles, des moyens extrêmes qui n'entraînaient pour eux ni sanction ni responsabilité. Il aurait fallu surtout que les évêques de France pussent se réunir, délibérer en commun, se concerter, comme le pouvaient ceux de Hongrie, et que la République leur accordât ce que M. Eugène Pelletan réclamait de l'Empire : La liberté comme en Autriche.

Louis Joubert.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

## UN TÉMOIGNAGE SUR UN POINT D'HISTOIRE

# LA CAMPAGNE MONARCHIQUE

## D'OCTOBRE 1873[1]

Notre départ pour Paris. — Mes réflexions sur la conduite à tenir et sur le compte-rendu à présenter. — Arrivée à Paris.

Une heure après le départ du Prince pour Frohsdorf, nous partions, mes trois collègues et moi, pour la France. Nous étions épuisés de fatigue et d'émotions; jusqu'à Munich, le silence se fit entre nous. Nous éprouvions tous le double besoin de nous reposer et de nous recueillir.

Pour ma part, j'attendis vainement le sommeil. J'étais tenu en éveil et comme obsédé par deux préoccupations très vives. D'un côté, j'avais plus que jamais le désir de voir la monarchie se rétablir en France et la France se relever sous le règne d'un Prince doué de tant de qualités rares et éminentes, dont les erreurs elles-mêmes avaient comme un prestige d'élévation morale qui attirait le respect pour sa personne. D'un autre côté, je me demandais si les deux déclarations obtenues du Prince paraîtraient suffisantes pour engager à fond le mouvement, et si, même le mouvement s'engageant, on pourrait, sur un terrain aussi étroit, que des interprétations diverses pouvaient déplacer dans des sens opposés, arriver sans encombre au jour de la délibération devant l'Assemblée...

Je n'hésitais pas toutefois à penser que la campagne monarchique devait être poursuivie. Nous avions un Prince chrétien par

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1895. — Ces fragments sont extraits d'un volume de 550 pages qui paraîtra le mois prochain à la librairie Plon.

sa foi, large dans ses idées, conciliant dans ses vues, admirablement honnête dans ses intentions, voulant à la fois se servir de l'autorité pour le bien et respecter les libertés nationales. Sur les questions constitutionnelles, l'accord entre lui et la majorité monarchique de l'Assemblée était fait; il n'y avait eu qu'à le constater. Le dissentiment ne portait que sur le drapeau.

La majorité de l'Assemblée voulait le maintien du drapeau tricolore ou n'admettait que des modifications qui ne le supprimassent pas; le Prince aspirait à une solution qui fût un changement de drapeau. Là était le désaccord.

Mais, d'un côté, le Prince, en se réservant de présenter sur le drapeau une solution compatible avec son honneur, déclarait qu'il la présenterait aux représentants du pays et qu'il se faisait fort de l'obtenir d'eux; ce qui était la reconnaissance implicite de ce principe que la solution ne pourrait résulter que de l'accord du Roi et de l'Assemblée; concession très considérable, puisqu'elle ne laissait au Roi d'autre issue, si l'accord ne se faisait pas, que de renoncer au trône après y être monté...

Je pris la résolution très ardente et très réfléchie de faire tous mes efforts, à mon retour à Paris, pour que la campagne monarchique fût continuée. Sauf mon devoir absolu de produire les deux déclarations du Prince sur le drapeau, sans y rien modifier, sans en rien retrancher, sans y rien ajouter, je me promis de ne rien dire qui pût ralentir le zèle ou décourager l'ardeur de mes collègues, et d'insister beaucoup, au contraire, sur les garanties qu'offraient, pour fonder un gouvernement en harmonie avec les vœux et les besoins du pays, le caractère du Prince, sa grande honnêteté, la hauteur et la largeur de ses vues, le principe d'autorité qu'il représentait, son respect sincère des libertés publiques, son amour de la France et son désir ardent de la relever. On pouvait bien affronter une difficulté, si délicate qu'elle fût, pour assurer au pays tous ces biens. C'est sur ce terrain que je résolus de me placer dans mes communications avec mes collègues...

Après une courte station à Munich, nous prîmes, mes trois collègues et moi, le train qui, arrivant de Vienne, se dirigeait vers la France. Ces quelques heures de repos, quoique sans sommeil, nous avaient refaits; et nous nous abandonnâmes à une affectueuse causerie qui roula constamment, on peut bien le penser, sur ce qui venait de se passer à Salzbourg, sur ce qui, le lendemain, se passerait à la commission des neuf. Il y avait là des souvenirs encore tout vivants et des prévisions assez anxieuses. Souvenirs et prévisions avaient pour nous un intérêt si passionnant que le temps ne nous dura pas, et qu'en arrivant le soir à Strasbourg, nous fûmes

comme surpris de la rapidité avec laquelle s'était écoulée cette journée de voyage.

Je dis à mes collègues la ligne de conduite que j'entendais suivre; et ils me confirmèrent de nouveau l'autorisation de prendre en leur nom l'engagement relatif au vote de l'extrême droite.

Puis nous échangeâmes nos impressions sur les questions que j'avais traitées avec le Prince. Deux souvenirs me sont restés de cette conversation.

J'avais remarqué, — et j'en avais été frappé, — que le Prince, sans me dissimuler, à un moment donné, par un mot que je n'étais pas chargé de répéter, sa répugnance contre le drapeau tricolore, ne m'avait pas dit une seule fois, dans nos longs entretiens, que le drapeau blanc était la solution qu'il se réservait de présenter. « On n'arrachera pas de mes mains le drapeau de Henri IV », avait-il écrit en 1871: mais dans la seconde déclaration que j'étais chargé de faire en son nom, il ne nommait pas le drapeau blanc; il ne parlait que d'une « solution compatible avec son honneur ». J'en avais conclu que le Prince songeait peut-être à présenter un drapeau qui ne fût ni le drapeau blanc ni le drapeau tricolore. Toutefois, il ne m'avait pas fait pressentir ses pensées à cet égard. Je demandai à mes collègues s'ils en savaient plus que moi, et si, en tout cas, ils croyaient comme moi que le Prince pouvait avoir en vue, comme solution possible, un drapeau nouveau qui ne fût ni le blanc ni le tricolore.

C'était, en effet, leur impression; et l'un d'eux, M. de Carayon, avait entendu parler, non pas, il est vrai, à Salzbourg et par le Prince, mais à Paris et par des amis du Prince, d'un drapeau bleu et blanc qui, dans les trois couleurs, supprimerait la bande rouge comme étant plus particulièrement le signe de la Révolution. Mais aucun de mes trois collègues ne savait quelle était la pensée réelle du Prince. Peut-être, — et malgré la lettre du 27 octobre, je persiste à le croire, — le Prince n'était-il pas fixé lui-même à ce moment. Ses préférences étaient sans nul doute pour le drapeau blanc, et il n'avait que des répugnances contre le drapeau tricolore; mais, sans avoir aucun dessein arrêté, il cherchait, je le crois, tel ou tel drapeau qui, ne fût-il pas le drapeau blanc, lui permettrait d'échapper au drapeau tricolore. Tel était à cet égard, selon moi, son état d'esprit.

Nous parlâmes aussi de ce que le Prince, devenu Roi, pourrait faire, s'il n'obtenait pas de l'Assemblée l'abandon du drapeau tricolore. Mes collègues inclinaient à penser que le Prince renoncerait à régner plutôt que de subir ce drapeau; ils croyaient toutefois que les choses n'arriveraient pas à cette extrémité, et ils avaient la

confiance que l'ascendant du Roi ferait prévaloir une solution conforme à ses désirs. Tout en reconnaissant avec eux que la détermination actuelle du Prince était de ne pas accepter, quoi qu'il advînt, le drapeau tricolore, il me semblait qu'il était impossible de dire d'avance quelles seraient ses pensées lorsqu'il aurait à résoudre la question, non pas seul et loin de la France, mais en France même et sous l'influence des sentiments qu'il éprouverait, comme Roi, en présence d'un pays qui l'acclamerait, et qu'il voudrait sauver à tout prix.

## LA COMMISSION DES NEUF. — APRÈS L'ENTREVUE DE SALZBOURG.

Le 16 octobre. — Chez le général Changarnier. — Séance de la commission des neuf. — Mes communications sur l'entrevue de Salzbourg. — M. le duc Pasquier. — M. de Larcy et les trois délégués des deux droites. — Mon avis. — M. le général Changarnier. — Renvoi au lendemain pour la résolution à prendre. — Le 17 octobre. — Nouvelle séance. — Une belle allocution de M. le duc Pasquier. — Mes réserves pour la liberté du Prince. — Projet de résolution.

### I

Le 16 octobre, dès neuf heures du matin, trois heures après mon arrivée à Paris, j'étais chez le général Changarnier. La commission des neuf devait se réunir le soir; mais j'avais le devoir et aussi l'impatient désir de faire connaître à l'avance, à notre vénéré président, le résultat de ma mission.

« — Général, lui dis-je en l'abordant, je ne vous apporte pas, tant « s'en faut, l'acceptation définitive du drapeau tricolore, ni même « l'espérance que le Prince s'y résignera plus tard. Voici tout ce « que j'ai pu obtenir.

« En premier lieu, Monsieur le comte de Chambord ne demande « pas que rien soit changé au drapeau avant qu'il ait pris possession « du pouvoir. »

« — Mais c'est beaucoup, cela », me dit le général en m'interrompant.

« — En second lieu, repris-je, le Prince se réserve de présenter « pays, et se fait fort d'obtenir de lui, par ses représentants, une au « solution compatible avec son honneur, et qu'il croit de nature à « satisfaire l'Assemblée et la nation. »

« — Il y a un peu de tout là-dedans, me dit le général avec un « fin sourire; mais c'est, me semble-t-il, un terrain acceptable. »

« — Voilà, ajoutai-je, les deux seules déclarations que, sur le

« drapeau, j'apporte au nom du Prince. Rien de plus, rien de « moins. Je crois pouvoir cependant me rendre cette justice que si « je n'ai pu obtenir que cela, ce n'est pas faute d'avoir fait tous « mes efforts pour obtenir plus. J'ai fait connaître au Prince la « vérité de la situation, telle qu'elle résulte de l'état des esprits, « non seulement dans la commission, mais dans l'Assemblée, dans « le gouvernement, dans l'armée et dans le pays. Je ne lui ai rien « dissimulé, et il a, du reste, tout écouté avec une attention qui, « même lorsque j'avais à lui dire des choses qui l'attristaient, n'a « jamais cessé d'être bienveillante.

« En dehors de ce point particulier du drapeau, les dispositions « du Prince sont parfaites. Il a tout ce qu'il faut pour gagner les « esprits et les cœurs, des vues larges et élevées, une grande « âme, une physionomie belle et sympathique, de la dignité et de « la bonté.

« Sur les questions constitutionnelles, pas le moindre désaccord. « Je lui ai exposé les vues de la commission des neuf; il adhère à « tout, et il n'a fait sur rien ni objections ni réserves...

« Je vous donnerai tous les détails ce soir; mais laissez-moi « conclure d'avance. Monsieur le comte de Chambord nous apporte « un très grand principe, et sera un très bon Roi. Il faut avancer « malgré les difficultés. Là est la solution nationale; et hors de « là, nous nous traînerions dans des expédients qui ne sauve- « raient rien. »

Le général me répondit :

« — Votre conclusion est la mienne. Ce que vous avez obtenu paraîtra peut-être insuffisant à un certain nombre de nos collègues. Pourtant, c'est beaucoup que le Roi consente à ce qu'il n'y ait aucun changement au drapeau avant qu'il soit monté sur le trône. C'est l'avènement mis à l'abri des conflits d'où auraient pu sortir des désordres. Il restera pour le lendemain un défilé difficile à franchir. Mais, dans les affaires humaines, il y a toujours la part des difficultés... »

## II

Le soir du 16 octobre, la commission des neuf se réunit chez le général Changarnier. Nous y étions tous présents.

Après m'avoir souhaité la bienvenue dans les termes les plus gracieux et les plus bienveillants, le général m'invita à rendre compte de ma mission et de ses résultats.....

M. le duc d'Audiffret-Pasquier se montra très ému de mes paroles relatives au drapeau tricolore.

En ouvrant la discussion[1], il commença par me féliciter de la manière dont j'avais rempli ma mission auprès du Prince. Il ne méconnaissait pas, assurément, l'importance des résultats obtenus.

« L'accord sur les questions constitutionnelles est, dit-il, d'un grand prix, et la spontanéité de l'adhésion donnée à cet égard par Monsieur le comte de Chambord aux vues de la commission des neuf ne laisse aucun doute sur la plénitude de cet accord. C'est là un résultat très heureux et très considérable.

« C'est beaucoup aussi, ajouta M. le duc Pasquier, que la possession reste acquise au drapeau tricolore tant que les lois constitutionnelles n'en auront pas disposé autrement. La question du drapeau est ainsi écartée de l'avènement ; le drapeau tricolore se montrera seul sur le passage du Roi et parmi les troupes qui l'escorteront à son entrée dans la capitale. Si ce premier point n'avait pas été accepté, la résolution à prendre ne serait pas incertaine. On ne pourrait pas engager une campagne dont l'échec serait inévitable. L'assurance donnée par le Prince qu'il ne demande aucun changement au drapeau avant d'avoir pris possession du pouvoir a donc une grande importance.

« Mais si elle ajourne la difficulté, elle ne la résout pas. Le Prince se réserve de présenter, après son élévation au trône, une solution sur le drapeau. Laquelle? Il ne le dit pas ; sera-ce le drapeau tricolore modifié ou le drapeau tricolore remplacé? Nous n'en savons rien, et M. Chesnelong n'est pas en mesure de nous donner l'espérance que la solution qui sera présentée maintiendra le drapeau tricolore en le fusionnant, par une combinaison ou par une autre, avec le vieux drapeau blanc remis en honneur et en le royalisant par l'écusson fleurdelisé de la maison de France. Sur ce terrain, nous serions tous heureux d'entrer dans les sentiments du Roi. Mais M. Chesnelong vient de nous dire que cette solution ne sera pas celle qu'à en juger par ses dispositions présentes, le Prince proposera. Or, en dehors des deux droites, les autres groupes monarchistes de l'Assemblée n'iront pas au delà de cette transaction. Ce pourra être une cause de conflit pour le lendemain du rétablissement de la monarchie.

« J'entends bien que le Roi présentera sa solution à l'Assemblée et se fait fort de l'obtenir d'elle. Mais s'il ne l'obtient pas, — et il ne l'obtiendra pas si la solution a pour objet de répudier le drapeau

[1] Pour cette réunion comme pour les réunions antérieures et celles qui suivirent, je reproduis les discours prononcés d'après des notes de cette époque, non pas, sans doute, dans leur texte, mais dans leur sens exact, et, autant que possible, avec leur vraie physionomie.

tricolore, — qu'arrivera-t-il? Le Roi, après avoir dégagé, par la présentation d'un autre drapeau, ce qu'il considère comme un devoir d'honneur, croira-t-il pouvoir se résigner au vote contraire de l'Assemblée? Rien ne nous l'assure; le Prince garde à cet égard toute sa liberté.

« Sans nul doute, il est noblement incapable d'imposer sa solution par la violence. Mais cette éventualité mise à l'écart, dans quelle situation se trouvera-t-on? Comment le conflit se dénouera-t-il? Et que n'aura-t-on pas à craindre du retour offensif des partis hostiles, si cette division éclate dès le lendemain de la restauration monarchique entre l'Assemblée nationale et le Roi? C'est chose hasardeuse de tenter, avec ce risque, une telle entreprise.

« Peut-on, d'ailleurs, espérer de voir une majorité se former pour rétablir la monarchie sur un terrain si étroit et si périlleux? Le centre droit qui veut rétablir la monarchie, qui le veut ardemment et sincèrement, mais qui ne veut pas répudier le drapeau tricolore, consentira-t-il à s'engager dans de telles conditions? »

M. le duc Pasquier déclara qu'il avait, sur tous ces points, des appréhensions dont il ne pouvait se défendre. Il désirait réfléchir, prendre conseil de ses amis, et il demanda le renvoi de toute décision au lendemain.

M. le baron de Larcy se montra plus confiant.

MM. de Tarteron, Baragnon, Combier, parlèrent très énergiquement dans le même sens que M. de Larcy.

M. le duc Pasquier persista à demander que la commission, avant de rien résoudre, se donnât le temps et le bénéfice de la réflexion. Il désirait, déclara-t-il, autant que personne, le rétablissement de la monarchie; outre qu'il l'avait toujours appelé, depuis 1849; de ses aspirations, il en reconnaissait plus que jamais, dans les circonstances où l'on se trouvait, la patriotique nécessité. Mais pour mettre la monarchie debout, il fallait qu'une majorité se rencontrât dans l'Assemblée. Pourra-t-elle se former avec un doute aussi grave sur le maintien définitif du drapeau tricolore plus ou moins modifié? M. le duc Pasquier hésitait à le croire. Et quel échec si la monarchie était rejetée par une Assemblée aussi foncièrement royaliste que l'Assemblée nationale actuelle!

Ce n'était pas tout, d'ailleurs, que de rétablir la monarchie; il fallait qu'elle durât. Et, à ce point de vue, l'honorable duc était préoccupé de la perspective d'un conflit qui suivrait de près le retour du Roi, surtout lorsque la possibilité d'un accord paraissait si difficile, lorsque le Roi et l'Assemblée semblaient animés, sur un point très grave et très délicat, de pensées différentes et presque contraires. M. le duc Pasquier était loin de conclure, toutefois, à

l'abandon de la campagne monarchique; mais il était très anxieux et demandait que la décision fût remise au lendemain.

Ma position dans le débat était très difficile. Je crus devoir insister néanmoins, non pas pour que la résolution fût prise dans la séance même, mais pour que, dès le lendemain, la commission poursuivît son œuvre sans laisser apparaître des hésitations.

Le général Changarnier clôtura la séance par quelques brèves et fortes paroles :

« — Nous avons fait, dit-il, tout ce qui était en notre pouvoir pour éclairer le Prince sur la situation. M. Chesnelong a été auprès de lui notre fidèle et dévoué interprète. Il n'a pas obtenu tout ce qu'il aurait désiré; mais ce qu'il a obtenu est considérable et nous permet, selon moi, de poursuivre la campagne. Engageons-la avec vigueur, avec union, avec entrain. Le succès ne nous manquera pas devant l'Assemblée. Déjà, le pays s'ébranle et s'associe à nos espérances; demain, il acclamera la monarchie, et vous verrez se produire un élan qui emportera les questions litigieuses et les placera sur un terrain où tous les patriotismes se rencontreront.

« La question qui domine toutes les autres, c'est qu'il faut sauver le pays, et que la monarchie est nécessaire pour cette œuvre de relèvement.

« Je ne vous demande pas, cependant, d'arrêter vos résolutions dès ce soir. Ajournons-nous à demain pour nous donner le temps de la réflexion sur le meilleur plan de conduite à adopter. Donc à demain, chez moi, à deux heures, si vous le voulez bien; mais j'espère que demain soir la campagne monarchique sera engagée définitivement et à fond. »

Nous nous séparâmes sur ce dernier mot de notre président, en nous donnant rendez-vous pour le lendemain.

## IV

L'attitude réservée de M. le duc Pasquier nous avait inquiétés, sans toutefois affaiblir nos espérances. Il nous avait semblé qu'il était personnellement disposé à accepter le terrain sur lequel la campagne monarchique pouvait se poursuivre, mais qu'il désirait, avant de s'engager, connaître les impressions des Princes, particulièrement celles de Mgr le comte de Paris, et aussi pressentir les dispositions de ses amis du centre droit.

M. le général Changarnier, qui, depuis Constantine, avait avec Mgr le duc de Nemours de très intimes relations, nous dit son intention de le voir dans la soirée et de lui demander son concours

pour vaincre, si c'était nécessaire, les hésitations de ses amis. D'autres se chargèrent d'entretenir de la situation Mgr le comte de Paris. Je crois que M. Ernoul, ministre de la justice, eut lui-même l'honneur de conférer dans la soirée avec ce Prince et fut très satisfait de son entrevue.

Je restai, pour mon compte, étranger à ces démarches. J'allai prendre un repos qui m'était bien nécessaire. Et le lendemain, j'attendis avec impatience l'heure de la réunion de la commission des neuf; mon impatience était, du reste, très confiante. Je reçus, dans la matinée, la visite de plusieurs de mes collègues de la droite; ils avaient tous une ardeur très communicative. D'après les renseignements qu'ils avaient recueillis, les Princes entraient très résolument dans le mouvement; M. le duc de Broglie acceptait, pour le gouvernement, la responsabilité de le seconder; M. le duc Pasquier avait, de son côté, tenu un très bon langage aux Princes; il avait fait aussi de très loyaux efforts auprès de ses amis du centre droit pour les déterminer à accepter, malgré le risque à courir, le terrain déterminé par les déclarations de Monsieur le comte de Chambord, et il avait acquis la certitude que le concours de ce groupe ne ferait pas défaut. J'avais donc la ferme confiance que la seconde séance de la commission des neuf serait décisive, et que le soir même, la campagne monarchique serait résolue.

Ma confiance ne fut pas trompée. A l'heure voulue, les neuf se trouvèrent chez le général Changarnier. M. le duc Pasquier s'empressait de demander la parole. Il était rayonnant, et nous comprîmes que son parti était pris.

« — J'ai réfléchi, nous dit-il, et je n'hésite plus.

« L'accord sur les questions constitutionnelles était assurément le plus important. Il est fait, et il nous permet de rétablir la monarchie dans les conditions les plus favorables.

« Nous prenons le droit monarchique là où il est, fort à la fois de la tradition sur laquelle il s'appuie et de l'assentiment national qui, en s'y rattachant, lui donne une force et comme une consécration nouvelle. L'ancien parti royaliste retrouve ainsi son principe et son Prince, et rentre dans son rôle naturel en devenant l'un des points d'appui du pouvoir.

« Le Roi, de son côté, accepte de réaliser avec nous toutes les conditions d'un gouvernement fort et libre. La nation aura un grand principe d'ordre et de stabilité de plus, et n'aura pas une vraie liberté de moins.

« Sur ce terrain, les amis de la monarchie traditionnelle et de la monarchie constitutionnelle se donnent la main : les premiers reconnaissant que la monarchie traditionnelle doit être désormais

une monarchie constitutionnelle; les seconds admettant que la monarchie constitutionnelle trouve dans le droit monarchique traditionnel son principe de fixité et son lest nécessaire.

« La visite du 5 août avait fait l'unité de la maison royale de France; le rétablissement de la monarchie constitutionnelle avec la reconnaissance du droit royal héréditaire de Monsieur le comte de Chambord refera l'unité de la France monarchique.

« C'est pour le pays un résultat immense; les difficultés qui se présentent sur un seul point ne doivent pas nous empêcher de le poursuivre.

« Sur ce point même, les déclarations de Monsieur le comte de Chambord nous offrent un terrain, après tout, acceptable.

« Avant de prendre possession du trône, le Prince ne demande pas que rien soit changé au drapeau; c'est le drapeau tricolore maintenu quant à présent, maintenu pour l'entrée du Roi et pour son intronisation; c'est le succès pacifique de l'avènement assuré. Après cela, le drapeau tricolore pourra être modifié; il n'aura pas été répudié. Cette première concession était nécessaire, sans elle, rien n'était possible; M. Chesnelong l'a obtenue.

« Après l'élévation du Prince au trône, le Prince pourra proposer un changement au drapeau; c'est son droit, le droit de son initiative royale; des royalistes ne peuvent pas le lui contester. — Il annonce d'avance qu'il usera de ce droit; puisque telle est son intention, il est digne de lui de la proclamer : c'est un acte de haute loyauté. — Il présentera sa solution à l'Assemblée, dont l'assentiment sera nécessaire pour qu'elle devienne la loi du pays; rien donc ne sera fait qu'avec l'assentiment de l'Assemblée. C'est sa garantie, et si elle lui avait été contestée, on n'aurait pas trouvé une majorité qui consentît à y renoncer. Mais puisqu'elle est reconnue, on ne peut, au point de vue constitutionnel, rien exiger de plus.

« Il reste un risque, je le signalais hier; je le signale encore aujourd'hui; le risque d'un conflit entre le Roi et l'Assemblée, sur une question qui touche aux susceptibilités les plus délicates, d'un conflit pouvant troubler les premiers jours du règne. J'aurais beaucoup voulu que la possibilité même du conflit fût écartée; mais, bien qu'elle ne le soit pas, je ne crois pas, après réflexion, qu'elle doive arrêter le projet de restauration monarchique. J'ai confiance dans le patriotisme du Roi et de l'Assemblée; l'un et l'autre s'inspireront, le moment venu, des sentiments du pays, de ses vœux, de son intérêt suprême. J'aime à croire que l'accord se fera sans préjudice pour la dignité du Roi et en la conciliant avec les exigences du sentiment national.

« J'ai vu quelques-uns de mes amis du centre droit, et ils acceptent la formule de la commission des neuf, sur la question du drapeau. Nous avons la garantie qu'elle est acceptée aussi par tous les groupes de droite. Faisons la monarchie sur ce terrain; la majorité ne nous manquera pas. Je me suis entretenu, d'ailleurs, avec M. le duc de Broglie, et il m'a donné l'assurance que, si le gouvernement doit nous laisser l'initiative, son concours très franc et très dévoué ne nous fera pas défaut.

« Donc en avant, chers collègues et amis, en avant pour le pays sans hésitation et sans retard, et que Dieu nous protège! »

Ce n'est là qu'une analyse de la chaude et brillante improvisation de M. le duc Pasquier. Sa parole fut à la fois ardente et pénétrante, pleine de vigueur et de flamme. La situation était éloquente, et l'orateur le fut aussi. Souvent interrompu par des applaudissements, malgré le caractère presque familial de cette petite réunion, il fut salué à la fin par une acclamation unanime. Sa conclusion était dans tous les cœurs, et aucune réserve ne se produisit.

Je partageais, on le pense bien, la satisfaction de tous mes collègues. Ne voulant pas toutefois qu'il y eût d'équivoque sur la portée des déclarations du Prince, je répétai encore la formule de la seconde en précisant bien que Monseigneur n'était engagé que dans la limite des termes de cette déclaration, et qu'au delà de ces termes il gardait sa liberté entière.

« Ceci dit pour la décharge de ma responsabilité, ajoutai-je, je « m'associe de tout cœur aux belles paroles que M. le duc Pasquier « vient de faire entendre et que nous avons tous acclamées avec « tant de bonheur. Elles attestent l'union ferme et résolue de tous « les groupes de la majorité monarchique, et sont par cela même « un gage de victoire. Et, comme mon éloquent collègue, je dis à « mon tour : En avant, et que Dieu nous soit en aide! »

M. le général Changarnier dit alors qu'il comprenait bien le sentiment qui m'avait dicté mes réserves en faveur de la liberté du Roi. Ces réserves, ajouta-t-il, étaient dans mon devoir comme dans mon rôle. Elles prouvent qu'il y aura, après la monarchie rétablie, une question délicate à résoudre, peut-être un défilé difficile à franchir. Il dit encore que, comme M. le duc Pasquier et comme M. Chesnelong, tous les membres de la commission étaient d'accord pour penser que la question qui dominait tout, c'est que, même avec ce risque, il fallait, pour le bien du pays, faire la monarchie. « Donc, ajouta-t-il, mettons-nous à l'œuvre, et arrêtons la formule du projet de résolution à soumettre à l'Assemblée. M. le duc Pasquier en a préparé une; je le prie de vouloir bien nous la faire connaître. »

## V

M. le duc Pasquier nous lut alors le projet de résolution qu'il avait préparé. Il était formulé dans les termes suivants :

« L'Assemblée nationale, usant du droit constituant qui lui « appartient et qu'elle s'est toujours réservé,

« Déclare :

« Article premier. — La monarchie nationale, héréditaire et « constitutionnelle est le gouvernement de la France. En consé- « quence, Henri-Charles-Marie-Dieudonné, chef de la famille royale « de France, est appelé au trône; les princes de cette famille lui « succéderont de mâle en mâle par ordre de primogéniture.

« Art. 2. — L'égalité de tous les citoyens devant la loi et leur « admissibilité à tous les emplois civils et militaires, les libertés « civiles et religieuses, l'égale protection dont jouissent aujourd'hui « les différents cultes, le vote annuel de l'impôt par les représen- « tants de la nation, et généralement toutes les garanties qui « constituent le droit public actuel des Français, sont et demeurent « maintenus.

« Le gouvernement du Roi présentera à l'Assemblée nationale « des lois constitutionnelles ayant pour objet de régler et d'assurer « l'exercice collectif de la puissance législative par le Roi et deux « Chambres, l'attribution du pouvoir exécutif au Roi, l'inviolabilité « de la personne royale et la responsabilité des ministres qui en « est inséparable, et généralement toutes les lois nécessaires à la « constitution des pouvoirs publics.

« Art. 3. — Le drapeau tricolore est maintenu; il ne pourra « être modifié que par l'accord du Roi et de la représentation « nationale. »

Ce projet était en parfait accord avec les vues que j'avais été chargé d'exposer au Prince.

Le préambule affirmait d'abord le droit constituant dont, à une heure solennelle, l'Assemblée avait été investie par la nation et qu'elle s'était toujours réservé d'exercer. En présence du parti révolutionnaire qui soutenait que la République établie en France, depuis le 4 septembre, était, non pas un fait transitoire et subordonné aux résolutions définitives de l'Assemblée, mais un droit irrévocable qu'il n'était pas au pouvoir de l'Assemblée d'infirmer, cette affirmation était une réponse; à ce titre, elle était nécessaire.

Le préambule disait, non pas « l'Assemblée décrète », mais

« l'Assemblée déclare ». Le mot *déclare* était le mot propre. L'Assemblée ne faisait pas le droit monarchique, elle le reconnaissait et le mettait à sa place. Elle ne *décrétait* pas la monarchie; elle *déclarait* qu'elle est le gouvernement de la France. Le mot « décrète » aurait paru faire dériver le droit royal héréditaire de la volonté de l'Assemblée nationale; le mot « déclare » impliquait que ce droit s'appuyait sur la tradition, que l'Assemblée le remettait en honneur, mais ne le créait pas. C'était le principe monarchique respecté dans son intégrité...

La campagne monarchique était donc résolue; le projet de résolution à présenter à l'Assemblée était arrêté. Les bureaux des différents groupes monarchistes étaient convoqués pour le lendemain 18 octobre. Il fut convenu que la commission des neuf leur ferait part de ce qu'elle avait fait et leur demanderait de le ratifier...

## LA JOURNÉE DU 18 OCTOBRE. — LES PRINCES ET LE GOUVERNEMENT

Réunion du 18 octobre chez M. Anisson-Duperron. — Le général Changarnier. — Mes explications. — M. le duc Pasquier. — Approbation du projet de résolution de la commission des neuf. — Note communiquée aux journaux. — Une scène émouvante. — Dernier mot du général Changarnier. — Vote de remerciements au négociateur de Salzbourg. — Ma visite à Mgr le comte de Paris. — Mgr le prince de Joinville. — Chez M. le marquis de Dreux-Brézé. — Une note envoyée à Frohsdorf. — Mes craintes et mes espérances. — L'esprit public du 18 au 22 octobre. — Le gouvernement. — M. le duc de Broglie.

### I

Ce jour-là, 18 octobre, à une heure de l'après-midi, les membres des bureaux des groupes monarchistes avaient été convoqués, et M. Anisson-Duperron, l'un d'eux, avait bien voulu mettre ses vastes salons à la disposition de la réunion. Les députés des deux droites et du centre droit, présents à Paris, s'étaient joints aux membres des bureaux; la réunion ne comptait pas moins de 60 à 80 députés. Tous les membres de la commission des neuf s'y trouvaient; tous les groupes de la majorité royaliste de l'Assemblée y étaient représentés. Les députés appartenant au groupe du centre droit n'y étaient pas les moins nombreux.

M. le général Changarnier, qui présidait la réunion, ouvrit la séance en disant :

« Le 4 octobre, nous nous trouvions réunis chez M. Aubry pour agiter entre nous la grave question du rétablissement de la monarchie. Sur le fond des choses, nous étions tous d'un même sentiment.

Nous voulions tous la monarchie avec le chef de la maison de France pour Roi. Nous la voulions forte de son droit traditionnel pour qu'elle pût être une barrière efficace contre l'esprit révolutionnaire; nous la voulions constitutionnelle pour qu'elle assurât au pays la garantie des libertés qui lui sont chères.

« Il n'y avait de diversités d'appréciations que sur la question du drapeau. Les uns voulaient que la campagne monarchique ne fût engagée que si Monsieur le comte de Chambord acceptait d'avance le maintien irrévocable du drapeau tricolore; les autres pensaient que, la possession légale restant acquise au drapeau tricolore jusqu'après l'avènement du Roi, on pouvait admettre que la question serait résolue alors à titre définitif par l'accord du Roi et de l'Assemblée, mais que le droit du Roi de présenter une solution sur ce point aux représentants du pays, postérieurement à sa prise de possession du pouvoir, devait être respecté. Vous nommâtes une commission de neuf membres à laquelle vous donnâtes mission de rechercher un terrain d'entente.

« Cette commission a dû d'abord faire l'accord dans son propre sein, en second lieu soumettre au Prince très respectueusement la situation des choses et les possibilités comme les nécessités de fait qui lui paraissaient en résulter.

« Elle a fait l'accord dans son propre sein en se rattachant sur la question du drapeau à la formule suivante, qui, après une longue délibération et des concessions réciproques, a été unanimement adoptée par tous ses membres : « Le drapeau tricolore est maintenu; il ne pourra être modifié que par l'accord du Roi et de la représentation nationale. » Cette formule implique : 1° que le drapeau tricolore reste le drapeau de la France tant qu'une loi n'en aura pas disposé autrement; 2° que le Roi pourra, en vertu de son droit d'initiative, proposer, après avoir pris possession du pouvoir, des changements au drapeau; 3° que ces changements ne pourront résulter que d'un accord entre le Roi et la représentation nationale. Les droits et la dignité du Roi sont respectés, en même temps que les droits et la dignité de la nation sont sauvegardés. Vous donnerez tous, je l'espère, votre adhésion à cette formule.

« Pour transmettre à Monsieur le comte de Chambord les informations et les considérations qu'elle croyait devoir porter à sa connaissance ou recommander à ses hautes réflexions, la commission a demandé à l'honorable M. Chesnelong de se rendre auprès du Prince. Nous ne pouvions avoir un plus fidèle interprète; il vous dira lui-même tout à l'heure le résultat des trois entretiens qu'il a eu l'honneur d'avoir, mardi dernier, à Salzbourg, avec Monsieur le comte de Chambord.

« Ces résultats ont paru suffisants à la commission pour que la campagne monarchique pût être engagée avec les plus grandes chances de succès. Dans la séance d'hier, elle a préparé un projet de résolution à présenter à l'Assemblée; M. le duc Pasquier vous le fera connaître. Si vous l'approuvez, comme je n'en doute pas, j'aurai l'honneur de le porter, en votre nom à tous, à la tribune de l'Assemblée, dès le premier jour de la rentrée.

« C'est une grosse entreprise mes chers collègues, mais c'est une entreprise nécessaire et patriotique : nécessaire parce que, si nous ne rendons pas la monarchie au pays, il ne tardera pas à tomber sous le joug de la république radicale; patriotique parce que la république radicale conduirait la France à une décadence funeste et que la monarchie la relèverait dans l'ordre, dans la prospérité, dans la reprise de son influence au dehors, dans la paisible possession de ses vraies libertés, dans une résistance efficace aux passions révolutionnaires. Donc, groupons nos efforts; unissons nos courages; ne délibérons plus, agissons et sauvons le pays! Dès aujourd'hui, il est avec nous par ses vœux et par ses espérances; demain, si nous réussissons, — et nous réussirons; car nous saurons vouloir énergiquement et nous unir fortement, — il saluera de ses acclamations reconnaissantes le Roi qui lui sera rendu et l'Assemblée qui, en le rappelant, aura assuré la sécurité, la grandeur et l'avenir de la patrie. »

De chaleureux applaudissements accueillirent l'allocution de notre président. On voyait bien que la réunion n'avait ni doutes, ni hésitations sur le parti à prendre.

Le général Changarnier m'invita à rendre compte de ma mission. Ma tâche était délicate. D'un côté, je souhaitais très ardemment, dans l'intérêt du pays, que la campagne monarchique s'engageât. Je n'avais pas eu depuis quinze jours une seule pensée, je n'avais pas dit une seule parole qui ne tendît vers ce but; j'avais, en quelque sorte, vécu de cette aspiration, et j'étais très soucieux de ne pas arrêter ou troubler le mouvement que j'avais, après de laborieuses perplexités, le bonheur de voir se produire vers le rappel prochain du Roi. D'un autre côté, j'avais la préoccupation très intense et le devoir très ingrat de ne pas aller au delà des déclarations que le Prince m'avait autorisé à faire en son nom, et de ne pas engager, plus qu'il ne le voulait, la liberté de ses résolutions ultérieures. Je m'efforçai de concilier dans mes paroles le double sentiment qui m'animait.

Je recommençai d'abord, en le résumant, l'exposé que j'avais fait à la commission des neuf de la partie de mon entretien avec le Prince, qui avait porté sur les questions constitutionnelles. Ici, je

me sentais à l'aise; je répétai, dans cette réunion, en y insistant avec force, qu'à l'égard de ces questions, la cause était gagnée d'avance, que l'adhésion de Monsieur le comte de Chambord aux vues de la commission avait été aussi complète que spontanée, sans objection et sans réserve.

Les explications que j'avais à donner sur la question du drapeau étaient de nature à exciter plus d'ombrages. J'en avais le sentiment; j'ose dire pourtant que si mon compte-rendu fut intentionnellement assez sommaire, il fut du moins très exact, très complet et très précis dans ses points essentiels...

Après avoir ainsi fait connaître à la réunion le sens exact des paroles qui m'avaient été dites par Monseigneur dans notre premier entretien au sujet de la question examinée en principe, j'allai droit aux deux déclarations que j'avais apportées en son nom, et j'en reproduisis le texte. J'insistai sur l'importance de la première qui pouvait être regardée comme une concession considérable, puisqu'elle acceptait que rien ne fût changé au drapeau avant que le Roi n'eût pris possession du pouvoir. Je montrai qu'il résultait de la seconde que le Prince, après être monté sur le trône, se réservait de présenter, sur le drapeau, une solution compatible avec son honneur, mais que c'était des représentants du pays qu'il se faisait fort de l'obtenir.

Je fis connaître enfin que MM. de Carayon, Lucien Brun et de Cazenove, s'engageant en leur nom et se portant forts pour leurs amis de l'extrême droite, m'avaient autorisé à déclarer qu'ils voteraient l'article du projet de résolution relatif au drapeau, sous la réserve de voter ultérieurement la solution que le Roi présenterait; j'expliquai très nettement que je faisais cette dernière déclaration, non au nom du Prince, mais au nom de nos trois collègues.

Après quoi, je tins à préserver l'entière liberté du Prince en dehors et au delà de ses deux déclarations; et voici quelles furent sur ce point mes paroles textuelles :

« Quant aux deux déclarations que j'ai apportées au nom du « Prince, je les livre avec le sens naturel qu'elles portent en elles-« mêmes et les conséquences qui en résultent. Il ne m'appartient « pas de les commenter, et je ne prends pas la responsabilité des « interprétations diverses qui peuvent ou qui pourront leur être « dennées. Ces deux déclarations sont tout ce que le Prince m'a « chargé de dire sur la question du drapeau; au delà de ce qu'elles « renferment, il garde la pleine liberté de ses résolutions. Le « Prince n'usera de son initiative qu'après avoir pris possession « du pouvoir; ce point est certain, il est acquis, et sa portée est, « je le répète, considérable. Mais usera-t-il de son initiative après

« son élévation au trône? J'en suis convaincu. Sera-ce dès le lendemain de son avènement ou plus tard? Je l'ignore. Quelle solution présentera-t-il? Il ne me l'a pas indiquée, et sa liberté reste entière. Voilà tout ce que je puis dire. »

Je finis mon exposé par les paroles suivantes :

« En rétablissant la monarchie, vous ne remettrez pas seulement la France en possession d'un grand principe d'ordre, de progrès, de stabilité; vous lui préparerez aussi un noble règne, un règne bienfaisant et réparateur. Donc, répondons tous, avec une énergie résolue, au généreux appel que nous adressait tout à l'heure le général Changarnier et n'hésitons pas à engager notre responsabilité dans l'entreprise de salut national qui s'impose à notre patriotisme. »

Mes dernières paroles furent très chaudement accueillies : mais j'avais bien remarqué que mes explications sur le drapeau avaient été écoutées avec une attention un peu inquiète par quelques-uns des membres du centre droit présents à la réunion.

Pendant la suspension de séance qui eut lieu quelques instants après, d'eux d'entre eux, qui comptaient parmi les plus distingués par la droiture du caractère et l'élévation du talent, vinrent à moi, et l'un d'eux me dit :

« — Il s'agit donc d'autre chose, dans la pensée du Prince, que de royaliser le drapeau tricolore en y ajoutant l'écusson fleurdelisé de France et une flamme blanche? Quant à nous, pourtant, nous n'irons pas plus loin.

— Votre liberté reste entière, lui répondis-je, et vous pourrez en user, puisque la solution royale sera présentée à l'Assemblée. Mais la liberté du Roi sera entière aussi. Je ne sais pas, et je ne puis pas préjuger qu'elles seront les résolutions du Prince quand il aura pris possession du trône. Mais je ne puis vous cacher que ses pensées actuelles m'ont paru aller au delà de la modification dont vous me parlez; et je ne suis autorisé à rien dire de plus en son nom que les deux déclarations que je vous ai apportées.

— Mais alors, m'objecta-t-il, ce sera une bien grosse difficulté pour le lendemain.

— Sans doute, lui dis-je encore; mais j'espère qu'elle se résoudra. Ce qui serait irréparable, ce serait de manquer cette heure pour assurer au pays le rétablissement nécessaire de la monarchie. » L'inquiétude restait; mais je vis bien que la résolution d'aller en avant n'était pas ébranlée.

Elle le fut si peu que la séance se termina, comme on le verra, par une scène d'émotion indescriptible et d'enthousiasme confiant. Mais n'anticipons pas.

Après que j'eus donné les explications concernant ma mission, M. le duc Pasquier prit la parole :

« Vous le voyez, mes chers collègues, dit-il, la situation est éclaircie.

« Sur les questions constitutionnelles, accord parfait. Nous n'en doutions pas; les assurances que nous a apportées M. Chesnelong nous l'ont confirmé.

« Sur le drapeau, pas de difficulté présente; le drapeau tricolore est maintenu tant qu'une loi nouvelle n'en aura pas décidé autrement. Le projet qui sera présenté à l'Assemblée l'affirmera, et Monsieur le comte de Chambord ne demande pas que rien soit changé au drapeau avant sa prise de possession du pouvoir.

« Après le rétablissement de la monarchie, le Roi pourra présenter une solution nouvelle sur le drapeau; c'est son droit que nous devons respecter. Il nous annonce qu'il en usera; puisque telle est son intention, l'avis préalable qu'il nous en donne est un acte de loyauté qui honore son caractère. Quant à la solution, elle ne pourra résulter que de l'accord du Roi et de la représentation nationale. Le projet que je vais vous soumettre vous le dira, et le Roi a déclaré lui-même qu'il présentera sa solution aux représentants du pays et que c'est d'eux qu'il a la ferme confiance de l'obtenir. Les droits du Roi et les droits de l'Assemblée sont également sauvegardés.

« Quant à l'accord lui-même, le patriotisme du Roi et celui de l'Assemblée doivent nous donner la confiance que, le moment venu, il se réalisera.

« Sur ce terrain, la monarchie peut se faire. Donc, faisons-la; et comme le disait le général Changarnier, ne discutons plus; agissons. »

Ces paroles résolues furent couvertes d'applaudissements.

M. le duc Pasquier soumit alors à la ratification de la réunion le projet de résolution arrêté la veille par la commission des neuf en vue de faire déclarer par l'Assemblée le rétablissement de la monarchie.

Il lut successivement, en les accompagnant de commentaires explicatifs, d'abord le préambule, puis chacun des trois articles de ce projet. La réunion les acclama plus encore qu'elle ne les vota; aucune objection ne se produisit; aucune réclamation ne se fit entendre. Le projet répondait au sentiment de tous et il obtint l'approbation la plus unanime.

« Ce n'est pas tout, dit encore M. le duc Pasquier. Il importe de porter à la connaissance du public, par une note communiquée ce soir même aux journaux, les graves résolutions que la réunion

vient de prendre. Nous ne conspirons pas; nous agissons à ciel ouvert. Nous ne détruisons pas une forme de gouvernement constitutionnellement établie; avec l'adhésion du gouvernement existant et avec la certitude qu'il fera respecter la décision de l'Assemblée, nous travaillons à rendre au pays, en vertu du mandat que nous tenons de lui, son gouvernement national. Le pays a le droit de tout connaître, et nous ne devons lui rien laisser ignorer. Disons-lui nos desseins, notre programme, notre but. Nous donnerons ainsi d'ailleurs au sentiment qui se produit en faveur de la monarchie une impulsion qui sera notre force et qui assurera le succès de notre tâche. »

Cette proposition fut adoptée. En conséquence, une commission de cinq membres chargée de rédiger la note fut immédiatement choisie : M. le duc d'Audiffret-Pasquier y représentait le centre droit, et M. Lucien Brun l'extrême droite. On voulut bien me proposer d'en faire partie; je m'excusai à raison du rôle de négociateur que j'avais eu à remplir auprès du Prince; ma réserve fut comprise et approuvée.

On suspendit la séance pendant un quart d'heure; les membres de la commission passèrent dans un salon voisin de celui que nous occupions et se mirent à l'œuvre.

## III

A la reprise de la séance, M. le duc Pasquier donna lecture du projet de note qui était conçu dans les termes suivants :

« Les bureaux des réunions parlementaires qui avaient déjà « conféré le 4 octobre dernier, convoqués aujourd'hui 18 octobre, « se sont trouvés unanimement d'accord pour reconnaître que « l'adoption des propositions préparées par la commission des « neuf était impérieusement commandée par l'intérêt du pays.

« D'après ces propositions, la monarchie serait rétablie; toutes « les libertés civiles, politiques et religieuses qui constituent le « droit public de la France seraient garanties: le drapeau tricolore « serait maintenu, et des modifications ne pourraient y être apportées, *l'initiative royale restant d'ailleurs intacte*, que par l'accord du Roi et de la représentation nationale.

« Les réunions que ces bureaux représentent seront immédiatement convoquées. »

Ces mots *l'initiative royale restant d'ailleurs intacte* me parurent réserver l'entière liberté du Prince quant à la solution qu'il présenterait sur le drapeau. C'est sur la demande de M. Lucien

Brun que la commission les avait introduits dans la note ; ils ne furent dans la réunion l'objet d'aucune observation critique.

La note tout entière fut adoptée sans changement, et il fut convenu qu'elle serait immédiatement communiquée aux journaux.

Cette décision prise, M. le duc Pasquier, avec un accent très grave et très ému, dit à la réunion :

« Messieurs, la campagne monarchique est engagée. Nous la poursuivrons jusqu'au triomphe. Le triomphe viendra; vos acclamations sont le gage du vote de l'Assemblée. Dans trois semaines, la monarchie nationale, héréditaire et constitutionnelle, sera rétablie; Henri V sera Roi.

« Nous connaissons la droiture de son âme, la probité de ses intentions, l'élévation de son esprit, la générosité de son cœur. Mgr le comte de Paris, en allant, le 5 août, saluer en lui le chef de la maison de France et le représentant du parti monarchique, a effacé le souvenir des divisions qui en d'autres temps avaient coupé en deux le parti royaliste, je pourrais dire le parti national. En ouvrant ses bras et son cœur à celui qui, par sa naissance, sera appelé à lui succéder un jour sur le trône, Monsieur le comte de Chambord a scellé, avec l'unité de la maison royale, l'unité de ce grand parti qui est le nôtre à tous.

« Sur les principes, nous nous entendons. Nous voulons, nous du centre droit, autant que nos amis de la droite, une autorité forte et respectée, s'appuyant à la fois sur la tradition et sur l'assentiment national. Nos amis de la droite veulent, autant que nous, une monarchie qui, en laissant au pouvoir toute sa force, garde à la nation toutes ses libertés.

« Sur les personnes, nos sentiments se confondent aussi. Nous qui avons été de tout temps attachés aux princes d'Orléans, nous ne séparerons pas du dévouement que nous leur gardons notre fidélité la plus respectueuse et la plus sincère à Henri V. Elle sera le premier de nos devoirs, et les Princes nous en donneront le noble exemple. Et vous, nos amis de droite, dont la cause de Henri V fut toujours la vôtre, qui fûtes toujours dévoués à son principe et à sa personne, vous ne séparerez pas désormais des sentiments que vous lui conserverez les Princes de la maison de France qui, groupés autour de son trône, seront comme un prolongement de sa majesté.

« Forts de l'union des Princes et de notre propre union, nous verrons la France revenir à la monarchie, trouver à son abri l'ordre et l'harmonie qui naissent de la concorde, reprendre sa place parmi les nations, fière de ses traditions, fière aussi de ses libertés et de sa civilisation. Et c'est pourquoi ce jour où, la main dans la

main, le cœur dans le cœur, nous contractons ici une alliance fraternelle pour relever notre pays par la monarchie, est pour nous tous un grand jour et un beau jour. »

Ces paroles, dont je n'ai pu que reproduire le sens et l'inspiration principale, remuèrent vivement la réunion; l'émotion était dans tous les cœurs.

M. Lucien Brun remercia M. le duc Pasquier des sentiments qu'il venait d'exprimer avec une si vibrante éloquence, pour le Roi et pour ceux qui de tout temps furent ses amis.

« Depuis la visite du 5 août, ajouta-t-il, il n'y a plus en France une branche de Bourbons et une branche d'Orléans; il n'y a qu'une maison royale de France dont Monsieur le comte de Chambord est le chef et où Mgr le comte de Paris aura sa haute situation d'héritier de la couronne. Légitimistes par principe, royalistes par sentiment, nous confondrons dans un même dévouement le Roi qui fut toujours l'objet de notre culte et les Princes qui apporteront au trône, par leur distinction personnelle et le haut rang qu'ils tiennent de leur naissance, un rehaussement de force et d'éclat. Vis-à-vis de Mgr le comte de Paris, ces sentiments nous seront doux. Nous ne pourrons jamais oublier que, dans la visite du 5 août, deux magnanimités se sont rencontrées; nous ne saurions plus les séparer. »

La déclaration de M. Lucien Brun fut applaudie avec une sorte de transport.

Les applaudissements duraient encore lorsque M. de Carayon-Latour se leva pour prendre la parole. M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. de Carayon s'étaient heurtés, quelques mois avant, à l'occasion de je ne sais plus quel incident politique. Leurs relations s'étaient refroidies et, pour dire le mot, ils étaient presque brouillés. Avec cet élan chevaleresque qui était dans sa noble et loyale nature, M. de Carayon, s'adressant à M. le duc Pasquier, lui dit :

« Mon cher duc, vous venez de parler de Monsieur le comte de Chambord comme j'en parlerais moi-même, avec un profond respect et l'accent d'un vrai dévouement. Je ne parlerais pas de Mgr le comte de Paris autrement que vous n'en avez parlé; mon cœur est à lui comme il est au Roi, car il est l'héritier par le sang, et son dernier acte suffirait à prouver qu'il l'est aussi par l'âme. Nos sentiments sont donc les mêmes; si nous nous croyions séparés, c'est que nous ne nous étions pas compris. En ce moment, nous nous comprenons bien, et je vous tends cordialement la main. »

M. le duc Pasquier, touché jusqu'à en pleurer, serra M. de Carayon sur son cœur. Tous les yeux étaient pleins de larmes, et

je ne sais quel frisson d'honneur, de patriotisme, de joie, d'espérance passa dans toutes les âmes.

« Pourquoi, dit alors le général Changarnier, la France tout entière n'est-elle pas ici! Comme elle vibrerait sous le coup de nos émotions! Comme elle verrait bien qu'il n'y a dans nos cœurs qu'un profond amour pour elle, un désir ardent de la relever et de la sauver! Après tout ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui, je ne doute plus du succès. L'Assemblée nationale a vaincu l'insurrection, réorganisé la France, délivré le territoire; elle couronnera son œuvre en rétablissant la monarchie. Ce sera, devant l'histoire, son éternel honneur. »

M. le général Changarnier voulut bien ajouter qu'avant de se séparer, la réunion avait une dette de cœur à acquitter. Et alors, dans des termes que je ne reproduirai pas, mais dont le souvenir est resté dans mon cœur, il proposa de voter des remerciements au négociateur de Salzbourg. La motion fut accueillie par des applaudissements unanimes et prolongés. J'écrivais le lendemain à ma famille : « Les paroles du vénéré général et l'accueil que lui « ont fait mes soixante collègues présents, c'est ma récompense. « J'en remercie Dieu et je la double en vous la faisant partager. »

Ce témoignage me fut en effet très précieux; et j'y puisai plus tard une force contre les épreuves qui m'attendaient.

Telle fut cette séance du 18 octobre. Tout y avait été sincère, honorable, patriotique, noblement désintéressé. On se sépara le cœur joyeux. Ce fut un de ces moments où l'espérance supprime les obstacles pour s'épanouir à l'avance dans la certitude des biens qu'elle attend. On se sent affranchi des angoisses du doute, des tourments de l'incertitude, de la crainte des mécomptes. L'espérance se transforme en foi; on a la joie des bonnes victoires comme si elles étaient déjà obtenues. Pourquoi de tel moments sont-ils si courts et si rares dans la vie? Comme on voudrait les fixer et les retenir, et comme souvent, hélas! la réalité est au-dessous des espoirs qu'ils font naître lorsqu'elle ne vient pas cruellement les meurtrir! mais quand ces moments passent, l'âme se dilate; et même après que des heures douloureuses les ont suivis, elle se plaît à en évoquer le radieux souvenir!

## IV

Je n'avais jamais eu l'honneur d'être présenté à Mgr le comte de Paris. Je m'étais abstenu, par discrétion, de lui demander une audience après mon retour de Salzbourg. Il avait bien voulu m'écrire le matin du 18 octobre pour me témoigner le désir de s'entretenir avec moi dans la journée.

Je me rendis à son hôtel de la rue du Faubourg-Saint-Honoré immédiatement après la réunion parlementaire dont je viens de raconter les émouvantes délibérations. J'y trouvai M. le duc Pasquier qui rendait compte au Prince de la séance. Il continua ce récit en ma présence; lorsqu'il l'eut terminé, il se retira, et je restai seul auprès de Mgr le comte de Paris.

« — J'avais hâte, me dit le Prince, de savoir par vous les résultats « de votre entrevue avec Monsieur le comte de Chambord. Je « connais les déclarations qu'il vous a autorisé à faire en son nom « sur le drapeau; mais je suis heureux de pouvoir en causer avec « vous. »

Je dis d'abord au Prince que Monsieur le comte de Chambord m'avait parlé de la visite du 5 août avec une satisfaction très cordiale et que sa physionomie rayonnait lorsqu'il m'exprimait le bonheur qu'il en avait éprouvé et le souvenir qu'il en gardait.

Mgr le comte de Paris me répondit aussitôt avec un grand accent de franchise :

« — En faisant cet acte, j'ai acquitté une promesse et rempli « un devoir. Mais, à part les paroles que j'adressai à Mon- « sieur le comte de Chambord en l'abordant pour saluer en lui « l'unique représentant du principe monarchique en France, tout, « dans notre entrevue, se passa en épanchements personnels dont « la cordialité me toucha très vivement et dont je garde, moi aussi, « le meilleur souvenir. Je ne sais donc des idées de Monsieur le « comte de Chambord que ce que m'en ont appris ses manifestes et « ses lettres. Sur beaucoup de points, je me sens bien près de « lui; sur quelques autres, mes idées propres peuvent différer des « siennes; je suis particulièrement inquiet de ses dispositions « réelles sur le drapeau.

« J'ai néanmoins engagé tous mes amis de l'Assemblée à aller de « l'avant, et je ferai tous mes efforts pour que l'union se main- « tienne et que la campagne continuée aboutisse heureusement à « l'objet de nos vœux, au rétablissement de la monarchie. Mais sur « les questions constitutionnelles, l'accord est-il aussi complet « qu'on s'en flatte et que je le crois? Et quant au drapeau, quelle « est la solution que le Roi présentera? Sera-ce le drapeau blanc? « Sera-ce une modification du drapeau tricolore qui, en le mainte- « nant, rappellerait cependant par quelque signe le vieux drapeau « de la France remis en honneur? Enfin, si l'Assemblée refusait la « solution présentée par le Roi, que ferait le Roi? Je désirerais bien « connaître les impressions que vous ont laissées sur ces trois « points vos entretiens avec Monsieur le comte de Chambord. »

Je répondis à Mgr le comte de Paris :

« — Vous avez raison de penser, Monseigneur, qu'à part le drapeau, l'accord est fait sur tout le reste. Monsieur le comte de Chambord, en ce qui concerne les questions constitutionnelles, aurait été inflexible sur deux points. Il aurait exigé la reconnaissance formelle de son droit royal héréditaire comme principe de son pouvoir; il n'aurait pas accepté qu'on lui imposât une constitution faite sans son concours. Mais, sur ces deux points, la commission des neuf m'avait autorisé à lui faire connaître que pleine satisfaction lui serait donnée. De son côté, il n'entend pas octroyer une charte, il reconnaît que la constitution doit être l'œuvre concertée du Roi et de la représentation nationale.

« Et quant aux points à mentionner dans l'acte de rétablissement de la monarchie, soit pour garantir le maintien des libertés qui constituent le droit public des Français, soit pour indiquer quelles devront être les quatre bases fondamentales de la charte qui, sur la proposition du Roi, sera ultérieurement déterminée par l'accord du Roi et de l'Assemblée, j'ai eu l'honneur de les faire connaître à Monsieur le comte de Chambord qui n'a fait aucune objection ni sur le fond des choses ni sur l'insertion de ces stipulations dans le projet de résolution à soumettre à l'Assemblée. L'accord est donc complet et parfait. J'ajoute que je n'ai eu aucun effort à faire pour l'obtenir; il était acquis d'avance.

« Sur la question du drapeau, Monsieur le comte de Chambord considère que cette question touche à son honneur et à l'intégrité de son principe. Je ne crois pas avoir réussi à modifier à cet égard sa pensée. Votre Altesse Royale n'ignore pas les deux déclarations que j'ai apportées au nom de Monseigneur; au delà de ces deux déclarations, il garde son entière liberté.

« Il accepte que rien ne soit changé au drapeau avant qu'il n'ait pris possession du pouvoir. Donc le drapeau tricolore sera seul arboré à l'occasion et le jour de son avènement : c'est une concession dont l'importance n'échappera pas à Votre Altesse Royale.

« Monseigneur se réserve de présenter au pays et se fait fort d'obtenir de lui par ses représentants une solution compatible avec son honneur. Donc, c'est des représentants du pays qu'il a la confiance d'obtenir sa solution. Ce second point n'a pas moins d'importance que le premier.

« Ces deux points sont acquis, mais c'est tout. Quelle est la solution que Monsieur le comte de Chambord se réserve de présenter? Je l'ignore. Que fera-t-il s'il ne l'obtient pas? Je l'ignore encore. En dehors de ses deux déclarations, il ne s'est engagé à rien; sa liberté reste entière.

« Rien dans ce qu'il m'a dit, dans ce que j'ai cru découvrir de ses

impressions, ne m'autorise à penser que sa solution n'ira pas jusqu'à demander le remplacement du drapeau tricolore. Personne ne peut douter que le drapeau blanc n'ait ses préférences. Proposera-t-il cependant un drapeau nouveau, bleu et blanc, par exemple, qui ne soit pas le drapeau tricolore? J'incline à croire qu'il se préoccupe d'une solution de ce genre, mais il ne m'a rien dit à cet égard.

« Ce que je sais moins encore et ce qui ne peut pas être préjugé, c'est la disposition où sera le Roi quand, monté sur le trône, il sera en contact avec la France. Mais les journaux qui annoncent que Monsieur le comte de Chambord a accepté le drapeau tricolore, sous la simple réserve de proposer plus tard des modifications qui n'iront pas jusqu'au remplacement, donnent à ses déclarations une interprétation qui en dépasse singulièrement la portée. Je ne sais si le Roi croira devoir plus tard se rallier à une solution de cette nature; il ne s'y est engagé à aucun degré. Je dois même ajouter que, d'après ce qu'il m'a dit dans le cours de l'entretien, d'après les pensées qui l'animent actuellement, il écarte cette solution ; ce n'est pas, à coup sûr, celle qu'il présentera.

« Voilà mon impression, Monseigneur; je ne l'ai pas cachée à la commission des neuf et je ne crois pas devoir la cacher à Votre Altesse Royale. Dans les réunions parlementaires, je ne me reconnaîtrais pas le droit d'être aussi explicite; mais j'aurai le devoir, et je n'y faillirai pas, de réserver l'entière liberté de Monsieur le comte de Chambord au delà des deux déclarations que j'ai faites en son nom. »

Mgr le comte de Paris me dit alors que mes explications ne le surprenaient pas, qu'il avait ainsi jugé la situation d'après le texte même des explications que j'avais apportées; qu'il y aurait certainement, après la monarchie rétablie, un moment bien difficile pour le règlement définitif de la question du drapeau, qu'il espérait pourtant que tout se terminerait à souhait.

« — Je désire très vivement, ajouta-t-il, qu'une forte majorité se trouve dans l'Assemblée pour faire la monarchie. Le salut de la France est là, et c'est dans ce sens que j'userai de mon influence auprès de mes amis. Aussi suis-je très heureux de tout ce que M. le duc Pasquier vient de me dire sur la belle réunion d'aujourd'hui. C'est un bon présage pour les dispositions de l'Assemblée. »

La conversation s'engagea ensuite sur les chances de majorité qui s'annonçaient. Mgr le comte de Paris comptait sur l'adhésion unanime des deux droites, du centre droit et des conservateurs de le réunion Changarnier. Il savait que le petit groupe de l'appel au peuple serait hostile. Mais il comptait que le centre gauche se

scinderait et que plusieurs des anciens orléanistes qui étaient dans ce groupe se rallieraient au projet. Il croyait fermement à la majorité. Il croyait aussi qu'après s'être formée pour rétablir la monarchie, et pourvu que le défilé du drapeau pût être heureusement franchi, cette majorité resterait unie pour consolider son œuvre. La monarchie en France, pour être fortement assise, devait, à son sentiment, s'appuyer sur un grand parti national où seraient réunis en faisceau l'ancien parti royaliste, l'ancien parti constitutionnel libéral, et les conservateurs catholiques. C'était là une vue très judicieuse qui était aussi une vérité expérimentale. Ce qui avait fait la faiblesse de la Restauration, c'était que le parti constitutionnel libéral s'était détaché d'elle pour s'allier à l'opposition révolutionnaire. Ce qui fit la faiblesse de la monarchie en 1830, c'est que, née d'une révolution, elle avait contre elle le parti royaliste; c'est aussi que les conservateurs catholiques, inquiets des préjugés du parti libéral contre l'esprit religieux, s'ils n'allaient pas jusqu'à l'hostilité contre la monarchie orléaniste, n'étaient pourtant ni sympathiques ni confiants. Je me permis de le dire au Prince et il me répondit :

« — Grâce à Dieu, ces divisions n'auront plus de raison d'être. « Les libéraux acceptent le principe de la monarchie héréditaire et « les royalistes acceptent les conditions de la monarchie constitu- « tionnelle. Ni les uns ne veulent subordonner la royauté, ni les « autres ne veulent porter atteinte aux droits du pays. D'un autre « côté, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat, libéraux et catho- « liques s'entendront désormais. Les libéraux ne disputent plus à « l'Église les libertés auxquelles elle a droit ; loin de vouloir amoin- « drir son action morale, ils la considèrent comme socialement « salutaire et nécessaire, et sont disposés à la favoriser avec une « large sympathie. Les catholiques acceptent la liberté des autres « cultes et ne veulent pas l'ingérence de l'Eglise dans les affaires « propres de l'Etat. Ils veulent l'Église libre, honorée et respectée; « ils ne la veulent pas et elle ne veut pas elle-même se montrer « envahissante et dominatrice dans les choses d'ordre purement « politique[1]. Et sur tous ces points, Monsieur le comte de Cham- « bord, qui a, en même temps qu'un souci jaloux de son droit

[1] J'ai eu l'honneur de m'entretenir de ces mêmes questions, en 1884, avec Mgr le comte de Paris. Il me développa les mêmes vues, en entrant davantage dans les détails, avec un sentiment chrétien très élevé. Il réprouvait l'exclusion de l'enseignement religieux des écoles publiques; il mettait la liberté de l'enseignement et la liberté des congrégations religieuses sur le même pied que la liberté religieuse elle-même, dont il les considérait comme le complément nécessaire; il ne faisait de réserves que sur la collation des grades, qu'il avait la tendance de conserver exclusivement à l'Etat.

« royal, le respect des droits du pays, qui a aussi, en même temps « qu'une foi religieuse profonde, le sentiment des prérogatives du « pouvoir civil, est en situation de jouer un grand rôle d'arbitre « et de conciliateur. Je vois donc un bel avenir s'ouvrir pour la « France pourvu que la question du drapeau ne vienne pas « entraver le succès de cette noble entreprise. »

Je dis alors à Mgr le comte de Paris combien j'étais heureux de retrouver dans les pensées qu'il venait de m'exprimer sur la réconciliation nécessaire de l'ancien parti royaliste, de l'ancien parti constitutionnel libéral et de la masse des conservateurs catholiques, beaucoup des idées que Monsieur le comte de Chambord aime à développer en parlant de la mission qui lui serait dévolue. Sous une autre forme et avec une nuance peut-être un peu différente, celui-ci m'avait exprimé en effet les mêmes sentiments d'union et de concorde, les mêmes aspirations vers une vaste réconciliation de tous les partis honnêtes autour de la monarchie pour le plus grand bien de la religion et de la patrie.

A ce moment, Mgr le comte de Paris voulut bien me dire que son oncle, Mgr le prince de Joinville, serait bien aise de me voir, et eut la bonté de me conduire près de lui. J'avais eu souvent l'honneur de présenter mes hommages à ce prince qui, on le sait, était membre de l'Assemblée nationale; je n'avais jamais eu l'occasion d'entrer en conversation suivie avec lui.

Je fus très frappé de la distinction de sa parole, de la noble franchise de ses sentiments, de la sagacité élevée de ses vues. Il était, lui aussi, préoccupé de la difficulté sur le drapeau; mais, comme Mgr le comte de Paris, il désirait vivement le succès de l'entreprise monarchique, et il parlait de Monsieur le comte de Chambord avec un respect plein de cordialité. Je lui répétai, sur sa demande, ce que j'avais eu l'honneur de dire à Mgr le comte de Paris à l'occasion de la question du drapeau. Il n'en parut pas surpris; mais il se montra un peu inquiet des complications qui pourraient en surgir.

## V

Je me retirai en emportant la meilleure impression de la haute loyauté des deux princes et de la parfaite correction de leur attitude...

J'étais agité, entre une crainte dont je ne pouvais me défendre et une espérance à laquelle je voulais m'attacher, pendant qu'au sortir de ma visite à Mgr le comte de Paris je me rendais chez M. le marquis de Dreux-Brézé.

Je n'eus pas à lui rendre compte de ce qui s'était passé soit dans les réunions de la commission des neuf les deux jours précédents, soit, le même jour, dans la réunion parlementaire, chez M. Anisson-Duperron; il le savait déjà. Il connaissait le texte du projet de résolution à soumettre à l'Assemblée; et comme ce projet était tel que je l'avais d'avance indiqué à Monsieur le comte de Chambord, il n'en paraissait pas préoccupé. Mais il venait d'avoir connaissance de la note communiquée aux journaux à la suite de la réunion du jour; et il était inquiet de l'impression qu'elle ferait sur le Prince.

Sans doute, la note disait que l'initiative royale était intacte et que des modifications pourraient être apportées au drapeau, par l'accord du Roi et de la représentation nationale; elle ne déclarait le drapeau tricolore maintenu que sous ces deux réserves. Mais Monseigneur trouverait-il ces réserves suffisantes?...

... L'opinion publique continuait à être sympathique. Elle suivait les débats des journaux avec une curiosité agitée, ne comprenait que peu de chose aux commentaires très discordants qui continuaient à se produire sur la question du drapeau, y ajoutait les siens, ne se montrait pas peut-être aussi susceptible à cet endroit qu'on aurait pu le croire. Elle se préoccupait surtout de savoir si la monarchie obtiendrait la majorité dans l'Assemblée. Beaucoup exprimaient hautement l'espoir que le succès était acquis; quelques-uns affectaient de le déclarer impossible, mais dissimulaient mal, sous cette assurance apparente, les craintes très réelles qu'ils éprouvaient; la plupart, enfin, attendaient, pour se prononcer, que les chances de la monarchie fussent absolument assurées, et gardaient, en attendant, une réserve qui n'avait rien d'hostile et qui faisait pressentir, au contraire, une très prochaine adhésion. De plus en plus, le sentiment général inclinait vers la monarchie. On désirait son triomphe et on y croyait.

On y croyait jusque dans les camps républicains...

Chaque jour, du reste, nous faisions des pointages. Nous nous croyions sûrs d'une majorité assez forte probablement, en tout cas très suffisante. Et dans notre confiance impatiente, nous regrettions que le jour de la délibération devant l'Assemblée ne fût pas plus proche.

Nous étions sûrs aussi de l'appui du gouvernement.

Nous savions que, en tant que gouvernement, il n'interviendrait pas dans la délibération, ou du moins n'en prendrait pas l'initiative, mais que M. le maréchal de Mac-Mahon et tous les membres du cabinet étaient unanimement résolus à prescrire, sous leur responsabilité, toutes les mesures nécessaires pour que la liberté

des résolutions de l'Assemblée fût absolument assurée, comme aussi pour que sa décision fût respectée et reçût immédiatement son plein et entier effet. Nous savions aussi que tous les ministres, à une ou deux exceptions près, voteraient la monarchie et s'étaient réservé de s'employer personnellement auprès de leurs amis pour leur conseiller le même vote.

Je n'eus pas l'honneur de me mettre en rapports avec M. le maréchal de Mac-Mahon; j'avais prié MM. Ernoul et de La Bouillerie, avec qui j'étais presque en communication de chaque jour, de vouloir bien lui dire que, respectant la réserve commandée à sa situation, je ne me permettais pas d'aller lui rendre compte d'une entrevue qui, à divers titres, devait l'intéresser; et il m'avait fait remercier de ma discrétion.

Mais j'avais cru devoir me mettre à la disposition de M. le président du conseil; celui-ci m'avait donné rendez-vous pour le 20 octobre, à neuf heures du soir, à Versailles. Je ne manquai pas de m'y trouver.

M. le duc de Broglie savait déjà tout ce que j'avais dit à la commission des neuf de mes entretiens avec le Prince; je le lui répétai cependant, en entrant dans les détails les plus circonstanciés et sans omettre le mot que le Prince m'avait chargé de lui transmettre : « Dites à M. le duc de Broglie qu'il est un de ces hommes « qui sont nécessaires avant, pendant et après. »

Le président du conseil me répondit :

« Sauf le point du drapeau, tout cela est parfait. J'entends bien que, sur ce point, l'Assemblée garde sa liberté; mais le Roi garde aussi la sienne. Et si on ne fait pas *après* l'accord qui n'a pu se faire *avant*, c'est un conflit. Théoriquement, les principes sont saufs; mais pratiquement, une grosse difficulté pourra surgir. Nous faisons la monarchie avec ce risque; néanmoins, il faut la faire. J'y mets ma responsabilité comme vous y avez mis la vôtre. Puissions-nous réussir! »

M. le duc de Broglie était énergiquement résolu; ce qui ne l'empêchait pas d'être visiblement anxieux. Il était à la fois décidé à l'entreprise et inquiet du résultat, sans que l'inquiétude paralysât l'énergie de sa résolution.

Il n'a pas une de ces natures primesautières, en qui l'enthousiasme domine et emporte la réflexion. Sa nature, à lui, est droite, haute, grande, profondément honnête; elle est en même temps prévoyante et avisée. En lui, l'esprit critique ne perd jamais ses droits et se mêle même aux élans les plus hardis et les plus généreux. On ne doit donc pas s'étonner que, dans son attitude durant le cours de la campagne monarchique, une anxiété, que, pour mon

compte, je partageais, ait eu sa place à côté d'une fermeté qui n'hésitait pas et d'une solide constance qui ne se troublait pas. Il faut dire aussi que sa situation de chef du ministère lui commandait une certaine réserve, que, d'ailleurs, l'entreprise était assez grave, la question du drapeau assez délicate pour justifier la préoccupation de ceux qui, comme lui, étaient appelés à porter la principale responsabilité de l'événement.

Il n'avait, du reste, contre Monsieur le comte de Chambord, aucune prévention. S'il ne lui était pas uni par des rapports antérieurs, s'il ne lui était pas attaché par un lien de cœur qui serait venu plus tard, il se sentait en harmonie de pensées et de sentiments avec lui sur les grandes lignes où la politique confine aux vérités supérieures. Il comprenait, d'ailleurs, aussi bien et mieux que personne, que la République, par son propre poids, descendrait fatalement jusqu'au radicalisme antichrétien et antisocial, et que la monarchie pouvait seule rendre à la France ses vraies conditions de dignité et de relèvement. Aucun sentiment personnel ne l'éloignait de la monarchie, et son patriotisme l'y poussait. En outre, dans la vie publique comme dans la vie privée, les buts élevés l'attiraient et les considérations subalternes n'agissaient pas sur ses déterminations.

Son mérite le plaçait d'ailleurs parmi les hommes qui se survivent devant l'histoire, et il comprenait combien il serait beau pour lui d'ajouter à sa renommée d'écrivain, d'orateur et d'homme d'État, la gloire d'avoir été au premier rang parmi les restaurateurs de la monarchie. Il savait que si la monarchie se rétablissait sous un ministère dont il était le chef, ce serait pour son nom un éclat nouveau qui le grandirait devant le pays, devant l'Europe et devant l'avenir, et il ne se dissimulait pas qu'au point où en étaient les choses, l'échec de la monarchie serait, à quelques égards, pour lui-même, un échec personnel, ne fût-ce qu'en lui refusant l'occasion d'un grand honneur dans un grand service.

Aussi, quand on l'a accusé d'avoir joué un double jeu, d'avoir paru favoriser l'entreprise monarchique et de l'avoir secrètement minée, c'était, je le dis comme je le pense, une calomnie inepte. Outre que cette diplomatie à double face eût été indigne de lui, elle aurait été le plus maladroit des calculs. On ne risque pas dans une entreprise son nom, sa responsabilité, sa réputation d'homme public, je puis même dire sa vie, pour se préparer à soi-même, par je ne sais quelles ténébreuses menées, un échec dont on souffrirait à la fois dans sa situation politique et dans son honneur. Cela, en vérité, ne se comprend pas et ne se discute pas.

M. le duc de Broglie n'est pas d'ailleurs seulement l'une des plus

belles et des plus grandes intelligences de ce temps, c'est aussi une très haute conscience. Il est noblement incapable de ces dissimulations que l'aveuglement passionné du parti-pris pouvait seul lui attribuer.

Des polémiques de journaux, l'incident d'un procès-verbal inexact de la commission des neuf, vinrent, à ce moment, agiter les esprits. M. Chesnelong et son ami, M. Ernoul, garde des sceaux, se rendirent chez M. de Dreux-Brézé pour l'interroger sur la situation.

« — Monseigneur approuve-t-il ce qui se fait? Ou avons-nous à craindre que, pour échapper à des malentendus, il ne brusque la situation? Quelle est au vrai la disposition de son esprit? Nous aurions un immense intérêt à la connaître pour, au besoin, soit faire parvenir à Frohsdorf des explications qui rassurassent le Prince, soit faire entendre ici des avis utiles sur la marche à suivre.

« — Je ne puis rien vous dire, répondit M. de Dreux-Brézé, je n'ai reçu de Frohsdorf ni informations ni instructions.

« — Vous êtes retenu sans doute, lui dit M. Ernoul en insistant, par une obligation de discrétion, car il nous semble impossible que, dans une situation aussi délicate, vous ne receviez aucune communication de Frohsdorf.

« — Vous vous trompez, répondit M. de Dreux-Brézé; je ne vous cache pas par discrétion ce que je sais : je ne vous dis rien parce que je ne sais rien. Je n'ai rien reçu de la part de Monseigneur qui me permette de connaître ou de pressentir ses dispositions.

« — Je ne puis me défendre, lui dis-je alors moi-même, d'en ressentir une profonde tristesse. Si, dans une entreprise de cette nature, lorsque, à Paris, nous sommes dans la bataille, obligés de faire face à toutes les complexités d'une situation difficile, vous n'êtes pas avec Frohsdorf en communication de tous les jours et presque de toutes les heures; si Monseigneur ne vous fait pas connaître, à l'occasion de chaque incident, le parti à prendre, la réserve à faire ou la mesure à garder, je suis effrayé de ce silence et de sa signification, et il faudra que Dieu nous protège bien pour que l'entreprise soit conduite à bonne fin.

« — Il va sans dire, me répondit M. de Dreux-Brézé, que je tiens Monseigneur au courant de ce qui se passe ici; mais, encore une fois, je ne sais pas ce qu'il en pense, et je n'ai aucune instruction nouvelle sur ce que j'ai à faire. »

En quittant le représentant du Roi, je fus obsédé par la pensée qu'une lettre du Prince était proche et que cette lettre dévasterait,

par son ton général, le terrain sur lequel pouvait se former, les réserves du Roi sur le drapeau étant d'ailleurs acceptées, une majorité dans l'Assemblée pour faire la monarchie. Le silence de Frohsdorf, vis-à-vis de M. de Dreux-Brézé, sur tout ce qui se passait à Paris, me semblait menaçant à force d'être étrange. Ce ne pouvait être le silence de l'indifférence; c'était, dès lors, le silence du mécontentement. On ne donnait pas d'avis parce qu'on voulait protester, au risque de rompre. J'en avais eu la crainte souvent; en ce moment, j'en eus comme le pressentiment.

Je ne pus cacher ma douloureuse émotion à mon ami M. Ernoul, qui, en gardant plus d'espérances, ne laissait pas lui-même d'être très anxieux.

... Chaque jour amenait à Paris de nouveaux députés de la majorité; ils arrivaient très ardents et très résolus. On persistait à désirer que Monsieur le comte de Chambord, devant les efforts qui se faisaient pour infirmer mes déclarations, les ratifiât par un mot venant de lui. Mais, ce mot ne vînt-il pas, on était résolu à marcher, et la majorité semblait assurée.

La question de savoir si, le jour du scrutin, cette majorité se produirait, était celle qui excitait le plus les préoccupations du public. Les journaux monarchistes se livraient à des calculs pour établir que la majorité ne pouvait pas faire défaut; les journaux hostiles leur opposaient des calculs contraires. L'opinion publique était nerveuse, surexcitée, impatiente, mais le courant monarchique y gagnait visiblement du terrain.

Toutefois, en approchant du jour décisif, les adversaires de la monarchie redoublaient d'activité. Les réunions de la gauche et du centre gauche se multipliaient. M. Gambetta reprenait dans les unes son rôle de dictateur; M. Thiers était l'âme des autres. Il se faisait là un effort considérable, mais qui serait resté impuissant pour rompre le faisceau de la majorité monarchique.

Du côté de la rue, rien de sérieux n'était à craindre. Le parti révolutionnaire, sans chefs et sans armes, se rappelait trop la Commune pour recommencer la bataille. L'armée était d'ailleurs fidèle; le maréchal de Mac-Mahon en répondait.

... Jamais peut-être plus qu'à la veille de l'échec, on ne s'était cru plus sûr de la victoire. Les incertitudes des jours précédents semblaient avoir disparu, et la Bourse elle-même, revenue de ses hésitations, escomptait, par une tendance marquée à la hausse, un succès dont on ne doutait plus. On avait la confiance qu'entre le gouvernement et la majorité de l'Assemblée, la partie était étroitement liée, que l'un soutenait l'autre, et que, lorsque la majorité aurait rempli sa tâche en proclamant la monarchie, le

gouvernement accepterait résolument celle d'assurer, sans troubles, la transition du droit au fait.

## LA LETTRE DU 27 OCTOBRE
## LE PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DES NEUF

### I

... M. le baron de Mackau avait été mon collègue au Corps législatif de l'Empire. Nous y étions entrés à la même date et nous y avions eu, dès la première heure, des rapports de bonne confraternité qui étaient devenus bien vite des rapports d'affection.

Il m'avait écrit, le 27 octobre, que les journaux prononçaient trop souvent mon nom depuis quelques jours pour qu'il n'éprouvât pas le besoin de me voir et de causer avec moi. Il me demandait où et quel jour il pourrait me rencontrer. Je l'avais invité à venir déjeuner avec moi à Versailles, le jeudi 30 octobre, vers midi. Il n'avait pas manqué au rendez-vous; et, comme j'étais encore seul et sans ma famille dans mon appartement, je l'avais conduit à un restaurant de la rue des Réservoirs.

Nous venions d'y entrer lorsque je vis apparaître à la porte de la salle M. le marquis de Dreux-Brézé, qui était visiblement en quête de moi.

J'allai aussitôt vers lui, et, obsédé par la pensée qui me poursuivait depuis quatre jours, je l'abordai en lui disant :

« — Vous avez une lettre de Monseigneur?

« — Oui, me répondit-il, elle vous est adressée, et je suis chargé de vous la remettre. La voici.

« — La connaissez-vous? Est-elle bonne ou détruit-elle nos espérances?

« — Elle est très honorable pour vous, me répondit-il. Mais, quant au fond des choses, elle revendique le drapeau blanc et ne semble admettre ni conditions ni garanties préalables.

« — Mais alors, lui dis-je, c'est l'effondrement. Il faut garder le secret sur cette lettre, écrire au Prince, au besoin partir ce soir pour Frohsdorf et conjurer à tout prix une catastrophe inévitable.

« — C'est inutile, me répondit M. de Dreux-Brézé; une copie de la lettre a été adressée à l'*Union* avec l'ordre formel de la publier dès ce soir. »

Je fus atterré. Je pris la lettre, sans dire un mot de plus, des mains de M. de Dreux-Brézé, et tout bouleversé, je revins auprès de M. de Mackau.

En voyant la profonde tristesse dont ma physionomie portait

l'empreinte, M. de Mackau comprit, avant même que je le lui apprisse, que je venais de recevoir une grave communication.

« — M. de Dreux-Brézé, lui dis-je, vient de me remettre une lettre « de Monsieur le comte de Chambord. Je ne l'ai pas encore ouverte; « mais, d'après le peu qui vient de m'en être dit, elle a une impor- « tance considérable, et j'en redoute les conséquences pour l'entre- « prise que nous poursuivons. Je crains que l'*Union* publie la « lettre ce soir; je voudrais espérer que la publication pourra être « différée. En tout cas, jusqu'à ce que la lettre soit publiée, je « confie la nouvelle à votre discrétion la plus absolue. Plaignez-moi, « mon cher ami. Quel malheur pour le pays! Quelle épreuve pour « moi! Je me sens terrassé de douleur. »

Je demandai à M. de Mackau la permission de le quitter; il me serra la main avec une émotion qui me dit toute sa sympathie. Je rentrai chez moi pour prendre connaissance de la lettre du Prince qui venait de m'être remise et réfléchir sur la situation.

La lettre était datée de Salzbourg, comme pour indiquer sans doute qu'elle était un épilogue de l'entrevue.

Après en avoir reproduit le texte, qui est resté dans toutes les mémoires, et après avoir constaté que cette lettre ne désavouait en rien le langage qu'il avait tenu à son retour de Salzbourg, M. Chesnelong continue :

Je ne savais pas me résigner à un aussi triste dénouement. A force d'en être consterné, je réagissais contre l'implacable réalité du fait. Je ne voulais pas accepter la pensée qu'il n'y eût plus aucun moyen de la conjurer; je me rattachai un instant à l'illusion que M. de Brézé et le directeur de l'*Union* oseraient prendre sur eux de retarder la publication de la lettre et qu'une ardente supplication déciderait Monsieur le comte de Chambord à ne pas l'exiger. Dominé et en quelque sorte obsédé par cette préoccupation, je m'obstinai, pendant plus d'une heure dans un travail intense et fiévreux. J'arrêtai le plan et les principales lignes d'une lettre à adresser à Monseigneur...

... Il était près de deux heures de l'après-midi lorsque j'eus jeté sur le papier les bases sommaires de mon projet de lettre. Je devais me rendre à la commission des neuf, qui se réunissait ce jour-là à trois heures à Paris, chez le général Changarnier. Mais je voulus avant tout revoir M. le marquis de Dreux-Brézé, que j'allai chercher à Versailles, chez M. de La Bouillerie, où je présumais qu'il se trouvait et où je le rencontrai en effet, ainsi que M. de La Bouillerie lui-même et avec eux MM. de Carayon et Lucien Brun.

Tout entier à la préoccupation qui m'obsédait, je me hâtai de demander à M. de Dreux-Brézé si la publication de la lettre était irrévocablement résolue pour le soir. Sur sa réponse que l'*Union* avait reçu de Monseigneur à cet égard les ordres les plus impératifs et ne pourrait pas les enfreindre, j'insistai encore en faisant observer que les amis du Roi ne sauraient lui donner un plus grand témoignage de dévouement que de prendre la responsabilité d'ajourner, malgré les ordres reçus, la publication de sa lettre. Ils auraient réservé ainsi à Monseigneur le moyen et le temps de réfléchir sur la portée et les inévitables conséquences de cet acte, comme aussi ils nous auraient laissé à nous-mêmes la possibilité d'adresser à Monseigneur une respectueuse et suprême supplication, et de nous rendre au besoin auprès de lui pour l'informer du véritable état des esprits et des choses. M. de Dreux-Brézé me répondit que les ordres de Monseigneur pour la publication de sa lettre avaient été adressés directement à l'*Union*, et qu'ils étaient trop précis et trop formels pour que le directeur du journal pût se permettre de n'y pas déférer. Je dus m'incliner; le peu qui me restait d'espoir s'évanouit. La lettre que j'avais l'intention d'écrire ne put pas être envoyée, et la douleur de l'effondrement que je pressentais se doubla pour moi de la douleur de notre impuissance devant une situation fatalement compromise.

Cette douleur, tous dans cette petite réunion la partageaient, y compris M. le marquis de Dreux-Brézé.

M. Lucien Brun, avec un respect profond pour les résolutions du Prince, ne pouvait contenir l'expression de sa douleur. Je l'entends encore nous dire : « Nous n'avions donc fait qu'un rêve, et il est brisé ! »

Avec une résignation plus mâle, M. de Carayon-Latour n'avait pas une moindre tristesse. Il n'avait aucune illusion sur les suites de la lettre, et sans se permettre aucune observation critique sur la détermination du Prince, il ne cachait pas son regret d'un dénouement aussi brusque et aussi irrévocable.

Pour mon compte, je restais silencieux; j'éprouvais une souffrance morale très cruelle.

Mais je ne pouvais pas me laisser dominer par mes préoccupations.

M. de La Bouillerie avait bien voulu se charger d'informer personnellement le gouvernement; j'avais moi-même le devoir de me rendre à Paris, pour prévenir la commission des neuf. Je partis donc pour Paris, et M. de Carayon m'y accompagna...

En arrivant à Paris, nous passâmes tous deux aux bureaux du journal l'*Union* pour tenter sans espoir un dernier effort en vue de

la non publication immédiate de la lettre royale. Il nous fut répondu que les ordres de Monseigneur étaient absolus, et prescrivaient la publication pour le soir, malgré toute demande d'ajournement de publication qui pourrait se produire, d'où que cette demande pût venir.

Je quittai M. de Carayon pour me rendre chez le général Changarnier.

On y était réuni depuis trois heures de l'après-midi, et il était quatre heures au moment où j'y arrivai. A l'approche de la reprise de la session, les députés affluaient à Paris. Un grand nombre d'entre eux, sachant que la commission des neuf devait tenir séance, s'y étaient rendus, soit pour apporter, soit pour recueillir des informations.

Lorsque j'entrai je vis la confiance sur tous les visages; mais on fut frappé de la tristesse du mien.

« — Est-ce que vous nous apportez quelque mauvaise nouvelle! » me dit vivement le général.

« — J'ai reçu, lui répondis-je, une lettre de Monsieur le comte « de Chambord, qui, d'après ses ordres, sera publiée ce soir par « l'*Union*. Je viens vous en donner « lecture. »

Dans cette réunion, tout à l'heure si animée, un silence solennel se fit aussitôt. Et je lus avec une émotion que j'avais peine à maîtriser la lettre du Prince. Pas un mot ne fut prononcé, pendant la lecture, par les soixante députés qui l'entendaient. Mais, à mesure que cette lecture se déroulait, je voyais d'abord l'anxiété, puis la déception, enfin une sorte d'abattement passer dans toutes les physionomies.

L'impression finale fut profonde autant que douloureuse.

La lecture terminée, le silence continua encore, et la tristesse en était navrante. On eût dit une de ces stupéfactions muettes comme il s'en produit devant de soudaines funérailles.

M. le duc Decazes, qui assistait à la réunion, rompit le premier ce lugubre silence pour me dire :

« — Monsieur le comte de Chambord vous remercie, mon cher collègue, de n'avoir rien caché de l'inébranlable fermeté de ses résolutions. Pourtant, si ma première impression ne m'a pas trompé, vos déclarations, en son nom, n'étaient pas aussi péremptoires que sa lettre. Il me semble qu'entre le terrain qui résultait des déclarations apportées par vous et celui qui en résulte de la lettre royale, il y a sinon des contradictions, au moins de très notables différences. »

Je répondis tout aussitôt :

« — Je n'ai pas à interpréter la lettre du Prince; je vous l'ai

communiquée, telle qu'elle est, avec un profond respect, et je ne me permets pas de l'apprécier.

« Mais je maintiens tout ce que j'ai dit à mon retour de Salzbourg.

« J'ai dit, en ce qui concerne les questions constitutionnelles, que Monseigneur, informé par moi du projet de la commission des neuf, avait acquiescé à tout, ou que, du moins, il ne s'était opposé à rien, qu'il n'avait fait, sur aucun point, ni la moindre objection ni la moindre réserve; je le maintiens.

« J'ai produit, sur le drapeau, deux déclarations dont le texte avait été concerté entre le Prince et moi; je maintiens que j'étais autorisé à faire ces deux déclarations en son nom, et je réponds du texte, tel que, depuis quinze jours, je n'ai cessé de le répéter devant vous.

« J'ai dit enfin qu'au delà de ces deux déclarations Monseigneur ne s'était engagé à rien, en ce qui concerne le drapeau, et avait réservé sa pleine liberté. Je maintiens aussi l'intégrité de cette réserve et vous m'êtes tous témoins que je n'ai jamais cessé de l'affirmer.

« Voilà la vérité. Si elle était contestée, j'en appellerais au Roi. Et si le Roi me manquait, j'en appellerais à Dieu contre le Roi. »

Ce dernier mot, — « et si le Roi me manquait, j'en appellerais à Dieu contre le Roi », — est le seul que j'aie à regretter, le seul où, dans mes paroles publiques comme dans mes conversations privées de cette journée, j'aie laissé percer une impression un peu amère; il m'échappa à ce moment comme un cri de mon honneur attristé.

On ne voulut pas discuter sur le parti à prendre avant d'avoir eu le temps de la réflexion. D'un commun accord, on s'ajourna au surlendemain. Mais, hélas! le même mot sortait de toutes les bouches : « Tout est fini! Notre projet n'est plus possible. » Et c'étaient alors les regrets les plus vifs et les plus patriotiques.

Ch. CHESNELONG.

---

# LA JEUNESSE DE MONTALEMBERT[1]

## LA DÉFECTION DE LAMENNAIS

Nous avons résumé les voyages de Montalembert à travers l'Allemagne et les principaux incidents de sa vie extérieure en 1834. Il nous faut maintenant assister au drame saisissant de sa vie intérieure, suivre les luttes douloureuses de son âme, la montrer aux prises avec des idées contradictoires en apparence, ballottée longtemps entre des devoirs opposés, déchirée entre des affections puissantes et exclusives, sortant enfin de ces épreuves plus forte, plus fidèle, mieux préparée aux grandes destinées qui l'attendent.

### I

Quand Montalembert s'éloigne de la Chenaie, à la fin de juillet 1833, son cœur est moins soucieux; le but de son voyage paraît atteint; vaincu par ses tendres prières, Lamennais lui a promis d'être patient, de garder le silence. A peine de retour, Charles commence à lire les journaux. Quelle n'est pas sa surprise, son émotion! l'*Ami de la Religion* contient une lettre du Pape à Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse. Depuis longtemps, ce prélat avait déféré à Rome cinquante-six propositions extraites de l'*Avenir*. Tout en refusant de les condamner, Grégoire XVI élève un doute sur la sincérité de Lamennais : « Ce qu'on répand aujourd'hui dans le public, dit-il, nous jette de nouveau dans la douleur. » Montalembert déplore cette publication intempestive[2]; d'un coup d'œil il en mesure le danger; le jour même il réunit le petit groupe de l'*Avenir*, et l'on discute. Lacordaire et l'abbé Combalot, très troublés, proclament la nécessité d'une nouvelle soumission plus explicite; c'est aussi l'avis de l'abbé Martin de Noirlieu, qui arrive de Rome; M. Gerbet hésite; Montalembert veut qu'on s'abstienne. Il connaît l'exaspération de Lamennais : s'il parle, il se compromettra infailliblement. Aussi Charles écrit-il dans ce sens à la Chênaie :

« Mon bien-aimé père... Je suis pour le silence le plus absolu,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1895.

[2] Cette lettre particulière n'était point destinée à la publicité.

d'abord parce que la pièce ne nous étant pas adressée directement, nous ne sommes nullement obligés d'y répondre; ensuite je ne vois pas trop comment nous pourrions répéter purement et simplement notre soumission, sans relever ce qu'il y a d'injurieux dans le soupçon de duplicité qui est déversé sur nous... » En même temps, il l'exhorte à la résignation et à la prudence : « Je dois vous dire tout ce que l'abbé Martin m'a conté sur Rome. Il paraît qu'on y sait jour par jour tout ce que nous faisons, tout ce que nous disons, tout ce que nous écrivons. Le cardinal Bernetti a dit : « Ces messieurs se taisent, mais ils agissent; *c'est le silence « des Jansénistes;* » d'autres vous accusent de vous être fait ultramontain, afin de mieux ruiner l'Église. Enfin, ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on a mis sous les yeux du Pape des copies de plusieurs de vos lettres adressées à d'imprudents amis, dans lesquelles vous auriez exprimé soit une improbation formelle de l'Encyclique, soit l'espoir d'un prochain changement dans l'Eglise. En un mot, tout l'effet de notre soumission est détruit à Rome.

« Ce serait une amère folie que de lutter contre un état de choses aussi accablant. La crainte du scandale en premier lieu et ensuite votre intérêt bien entendu doivent vous déterminer à plier sous l'orage et à attendre de meilleurs jours avec humilité et résignation. Surtout, mon bien-aimé père, ajoute avec raison Montalembert, diminuez votre correspondance, puisqu'on en fait un si mauvais usage... Ce sera, j'en suis convaincu, une grande arme de moins contre vous[1]... »

Pour comprendre la juste méfiance du Saint-Siège et la sagesse des conseils de Montalembert, il suffit de parcourir les lettres de Lamennais écrites à cette époque; elles débordent de colère et d'amertume contre Rome. Lamennais n'affirme pas moins qu'on le calomnie, qu'on l'insulte : « Pour faire avaler aux évêques l'humiliant échec qu'ils ont reçu, on m'injurie et voilà tout[2]. » Il avoue toutefois que ce serait « une très grande faute de faire une nouvelle déclaration quelconque ». Il écrit cela à Montalembert le 28 juillet : pourquoi donc, le 4 août, commet-il cette faute? C'est que le clergé de Rennes s'est ému de la lettre pontificale; l'évêque, Mgr de Lesquen, menace d'interdire les établissements de l'abbé Jean de Lamennais. Un certain nombre d'ecclésiastiques détournent les parents ou plutôt leur défendent d'envoyer leurs enfants à l'école des Frères. Et quand les parents leur disent : « Mais faut-il donc qu'ils aillent se perdre à l'école mutuelle? » Ces dignes prêtres répondent : « Que voulez-vous? C'est un malheur, mais moins grand

[1] Montalembert à Lamennais, 22 juillet 1833.
[2] Lamennais à Montalembert, 28 juillet 1833.

que les autres. » Voilà où en sont les choses[1], dit Lamennais; voilà pourquoi le 4 août il écrit au Pape, « ne concevant pas d'autre moyen de sauver d'une destruction immédiate des écoles où 30 000 enfants reçoivent une éducation chrétienne ». Comme preuve de sa soumission, il rappelle la double dissolution de l'*Agence* et de l'*Avenir;* il se déclare soumis du fond du cœur et sans réserve à toutes les décisions sur la foi, les mœurs et la discipline générale, mais bien décidé à ne plus s'occuper désormais des affaires de l'Eglise. Que si cette déclaration n'est pas assez nette, il prie Sa Sainteté d'indiquer de quels termes il doit se servir pour la satisfaire pleinement.

Cette déclaration n'est pas assez nette en effet; elle renferme, selon l'expression de Lacordaire, trop de portes de derrière. Il n'est pas admissible qu'un prêtre demeure totalement étranger aux affaires qui touchent l'Eglise et, pour échapper à son autorité, se renferme dans la philosophie et la politique. « J'aimerais mieux, écrivait Lacordaire, me jeter à la mer avec une meule de moulin au cou que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes œuvres même à côté de l'Eglise[2]. »

Montalembert ne pense pas autrement; toutes ses lettres en font foi, toutes prêchent à Lamennais le silence, l'espoir en Dieu et la résignation chrétienne : « ... Oh! que ne donnerais-je pas pour vous faire partager la confiance où je suis que tout ce qui nous arrive aujourd'hui est pour le mieux, que nous amassons des trésors de bénédiction, non seulement dans l'autre monde, mais encore dans celui-ci, et pour le progrès ultérieur de nos œuvres et de nos doctrines; que pour vous surtout, aux yeux de Dieu comme à ceux des générations futures, il n'y aura pas dans toute votre vie si glorieuse, si pure et si pleine, des années plus belles et plus remplies que ces années de silence et d'inaction que vous croyez perdues pour votre gloire et pour l'humanité... Résignons-nous, courbons-nous sous le vent qui a si cruellement dissipé tous nos rêves, mais ne perdons pas courage. Les semences que nous avons jetées dans le monde ne seront pas perdues[3]... »

« Agir en dehors de l'Église, lui répète-t-il sans cesse, en dehors du clergé et des catholiques, mais c'est impossible, mon bien-aimé père... Tout ce que j'entends, tout ce que je vois, tout ce que j'observe me confirme chaque jour dans mon opinion. Une alliance avec le parti libéral actuel est impraticable. Où seraient nos partisans? Nous n'en trouverions pas trois en France, pas un seul en

[1] Lamennais à Montalembert, 4 et 18 août 1833.
[2] Lacordaire à Montalembert, 6 octobre 1833.
[3] Montalembert à Lamennais. Fulda, 12 septembre 1833.

Allemagne. Si j'exprime autour de moi cette idée, on l'accueille avec autant de répugnance que de surprise... Comment pourrions-nous jouer un rôle de ce genre, sans nous trouver en présence de la hiérarchie, sans être obligé de la combattre? N'est-ce pas là pour des catholiques une position intenable? Du reste, je ne saurais admettre avec vous que la hiérarchie soit corrompue, matérialisée, que sa tendance soit radicalement mauvaise, car toutes mes idées sur l'Église seraient bouleversées... De deux choses l'une : les idées que nous avons propagées et défendues sont bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, divines ou terrestres. Si elles sont terrestres et fausses, nous devons bénir Dieu de ce qu'il nous empêche de les défendre plus longtemps; si elles sont vraies et divines, quelle plus éclatante bénédiction de Dieu peuvent-elles recevoir que cette épreuve passagère? Quelle meilleure occasion avons-nous d'en assurer le triomphe que la pratique de l'humilité et de la résignation chrétienne?... Adieu, priez pour moi comme je prie pour vous; portez toujours dans votre cœur le plus tendre et le plus dévoué de vos fils en Jésus-Christ[1]. » Personne ne contestera que ce langage ne soit vraiment catholique.

## II

Cependant Grégoire XVI, par un bref du 5 octobre adressé à l'évêque de Rennes, répond à Lamennais. Enumérant les motifs de son affliction, il place au premier rang le *Livre des Pèlerins polonais*, « livre plein de malice et de témérité, » précédé d'une « longue et violente » préface de Montalembert; il relève ensuite la déclaration de Lamennais de rester étranger aux affaires de l'Église et le somme de s'engager à suivre uniquement et absolument la doctrine de l'Encyclique, à ne rien écrire ou approuver qui n'y soit conforme.

Ainsi Charles est découvert et frappé directement lui-même. Que va-t-il penser? Que va-t-il faire? Au premier moment il demeure comme foudroyé; il ne peut contenir une plainte amère, un cri de douleur et de révolte. Quoi de plus naturel! « Voilà donc la première marque d'attention publique que je reçois du chef de l'Église, après avoir jusqu'à présent consacré toute ma jeunesse à le défendre. Me voilà dénoncé à la réprobation des catholiques, moi qui chaque jour me détache de tout ce qui n'est pas catholique et qui venais de me résoudre à ne plus vivre que pour l'Église... » Tel est son premier sentiment, le premier cri qui s'échappe de son

[1] Montalembert à Lamennais, Tœplitz, 2 octobre; Paderborn, 15 novembre 1833.

âme blessée. Dans son cœur un double amour s'est développé, l'amour de Dieu et de la liberté, l'amour de l'Église et de la Pologne martyre. Ces sentiments sont-ils donc inconciliables? Montalembert en doute à cette heure, et voilà pourquoi il est si troublé; il s'exagère à lui-même la portée de l'Encyclique, il ne l'a point comprise; il se figure que le Pape condamne la liberté et abandonne la Pologne à ses bourreaux; il s'indigne, il souffre à l'idée d'arracher de son cœur ces nobles et chères passions : « ... Il y a longtemps que j'ai sacrifié à l'Église ma carrière, mes ambitions, mes rêves de gloire... Faut-il donc lui sacrifier encore mes causes sacrées, la liberté et la Pologne, ces causes qui ont fait palpiter mon cœur presque dès le berceau, qui ont reçu depuis tous mes serments, tous mes engagements?... [1]. »

Alors il tombe dans un état de crise et d'agitation sans pareil; un combat se livre dans son âme, un combat dans les ténèbres contre des fantômes, un combat très long qui dure près d'une année, très douloureux aussi, parce que Charles est seul, que ses facultés sont en jeu, sa raison, son cœur, sa conscience, qu'il s'agit de sa vie même et de tout ce qu'il aime en ce monde. Avant tout il veut se soumettre, rester catholique et fils dévoué de l'Église. Il le veut sincèrement et le répète sans cesse : « Je désavoue bien volontiers tout ce qu'il y a de violent et d'excessif dans ma préface; je reconnais qu'elle est pleine de malice et de témérité [2]. » Et il ordonne de racheter l'édition de son livre. A certaines heures, surtout dans ses lettres à Lamennais, il va jusqu'à la soumission absolue, aveugle. Deux jours après avoir reçu le bref du Pape, il écrivit au maître :

« ... Lorsque j'ai reçu cette fatale lettre... j'ai cherché sur-le-champ une consolation dans votre *Imitation*. La Providence a voulu que j'ouvrisse justement le livre au chapitre intitulé : *De l'Obéissance et du renoncement à son sens propre*. J'ai lu avec une profonde émotion ce beau chapitre et surtout la réflexion que vous y avez jointe; j'ai sur-le-champ pensé à vous et je me suis demandé comment il serait possible que l'auteur de ces lignes pût jamais donner un autre exemple que celui de l'obéissance la plus *humble* et la plus *aveugle*.

« Mon Dieu! croyez-m'en, je sens aussi profondément que vous toutes les tortures de l'inaction à laquelle nous allons être condamnés peut-être pour toujours; je souffre autant que vous de la souffrance des peuples, des âmes nobles et fières, des amis de la justice... ; mais je veux fermer les yeux sur la misère et les ténèbres où nous allons être plongés, sur la contradiction qui s'élève entre

[1] *Journal*, Francfort, 20 novembre 1833.
[2] Lettre à Lacordaire, 6 décembre 1833.

notre devoir d'une part, et de l'autre notre foi humaine, nos affections, nos sympathies, notre raison; grâce au ciel, je me sens la force de tout sacrifier pour conserver la lumière de la foi, de tout endurer pour rester dans la communauté des fidèles, dans cette union avec l'Église qui est le seul refuge des âmes blessées[1]. »

Cependant, il a des retours d'angoisse et de révolte; il s'aperçoit que cette soumission est passive, qu'elle existe dans sa volonté plutôt que dans son esprit. Non, jamais il ne pourra se résoudre à tuer en lui son attachement à la liberté et à la Pologne. Est-ce que le Pape peut l'exiger? « Cela me semble en contradiction, dit-il, avec tout ce que je sais d'histoire et de religion. Je n'exclus de mon esprit aucune conviction possible et future, mais j'avoue que, pour le moment, il me semble assez difficile de croire à l'infaillibilité du Pape en matière politique et temporelle...[2]. » Encore une fois, il s'abuse, il est aveuglé et on ne lui demande rien de pareil. Ne lui reprochons pas ces luttes prolongées qui augmenteront le prix de sa soumission finale. S'étonner qu'il ne consomme pas sur-le-champ son sacrifice, ce serait montrer qu'on ne s'est jamais sérieusement attaché à une idée, qu'on n'en a point vécu et qu'on n'a rien dans le cœur.

Bientôt ses amis le pressent d'aller jusqu'au bout, d'écrire au Pape, d'adhérer à l'Encyclique. Ils ont raison, et Montalembert ne retrouvera la paix qu'à ce prix; mais Lamennais le détourne de cette démarche : « Tu ferais à mon avis une grande faute d'écrire au Pape, qui ne te demande rien. Garde le silence, c'est tout ce qu'il y a de raisonnable à faire pour toi[3]. » Et Montalembert, après avoir beaucoup prié et réfléchi, s'arrête à ce parti.

« Oui, je me tairai, je m'anéantirai, j'attendrai dans la solitude des jours meilleurs; je me résignerai par obéissance à ne pas faire ce que je voudrais et à faire ce que je ne voudrais pas... Mais il m'est impossible de renier ce que j'ai de plus cher et de plus sacré dans mes pensées humaines, de trahir publiquement mes affections les plus anciennes et les plus pures... Je ne puis sanctionner même de ma faible voix un système qui consacre le supplice de la Pologne et tout ce joug d'iniquité qui pèse sur le monde... Un pareil acte m'engagerait pour le reste de ma vie dans une voie où je serais toujours déchiré par la conscience d'un mensonge forcé... Je sens bien que ma position dans le parti catholique est à jamais perdue si je ne le fais pas; mais, si pour la recouvrer je faisais au Pape une pareille concession, je m'estimerais aussi peu que si, pour

[1] Montalembert à Lamennais, Francfort, 22 novembre 1833.
[2] Lettre à Lacordaire, 6 décembre 1833.
[3] Lamennais à Montalembert, 1er janvier 1834.

obtenir une place de Louis-Philippe, j'allais louer son gouvernement et sa personne... Dieu m'est témoin que j'obéis à ma conscience seule, interrogée avec calme et humilité. Si je fais mal, j'espère que son infinie miséricorde daignera tenir compte du désintéressement absolu de ma résolution [1]. »

Aussi bien, écrire au pape ce serait rompre avec Lamennais, l'abandonner seul sur la route fatale où il s'est engagé. Le peut-il vraiment? Son honneur se révolte à cette idée. Non, je ne vous abandonnerai point, lui dit-il, comme la pauvre Ruth à Booz, « partout où vous irez je vous suivrai, et où vous vous arrêterez je m'arrêterai moi-même. Votre patrie sera ma patrie et votre Dieu sera mon Dieu [2] ». Et en effet, nous le verrons, il le suivit jusqu'au bord de l'abîme, l'enveloppant de sa tendresse et s'acharnant à le sauver. Qui donc le blâmera de sa longue fidélité à un ami malheureux? « Jamais on n'est plus grand, lui écrivait Lacordaire, qu'aux prises avec des circonstances contradictoires, avec de grands devoirs s'entre-déchirant [3]. »

## III

Quand Montalembert annonce à ses amis qu'il n'écrira pas au Pape, leurs craintes, leur douleur, sont au comble. Pour l'arracher à Lamennais, pour l'amener à se soumettre, ils multiplient les démarches, exagèrent le péril et livrent à son âme un assaut désespéré. On ne saurait dire qu'ils ont retenu Montalembert dans l'Église, — il était trop foncièrement catholique pour en sortir jamais, — mais ils ont contribué à le calmer, à l'éclairer, et l'ensemble de leurs efforts, en même temps qu'il prouve l'ardeur de leur affection, augmente l'intérêt du drame saisissant que nous racontons.

Parmi ces amis dévoués, Lacordaire est au premier rang. Depuis longtemps il a pénétré l'orgueil du maître, son aveugle opiniâtreté; il a pressenti sa défection et rompu brusquement avec lui. En dépit de cette rupture, que Montalembert lui a beaucoup reprochée, Lacordaire conserve sur son ami une influence prépondérante : « Je te le dis avec une entière sincérité, l'abbé de Lamennais n'a jamais eu le quart de l'influence que tu exerces toi-même sur moi; toi seul as réussi à modifier quelques-unes de mes opinions, à me faire réfléchir sur toutes [4]. » Lacordaire ne mérite-t-il point

[1] *Journal*, 5 et 26 décembre 1833.

[2] « Quocumque perrexeris pergam, et ubi moratus fueris et ego pariter morabor. Populus tuus populus meus, et Deus tuus Deus meus. » — Lettre à Lamennais, 6 février 1833.

[3] Lacordaire à Montalembert, 19 août 1833.

[4] Montalembert à Lacordaire, 6 décembre 1833.

d'ailleurs cette préférence par son dévouement absolu, son grand bon sens et la haute sagesse de ses conseils? C'est vraiment une affection extraordinaire qu'il porte à Montalembert, affection tendre, pure, désintéressée comme celle d'une mère, mais d'une mère très exaltée et très passionnée. On s'étonnerait parfois de ces effusions débordantes, si on n'en rencontrait de pareilles chez quelques grands saints : « Ma vie tout entière est à toi, lui répète-t-il sans cesse; tu es moi-même, tu es mon ami, mon frère, ma sœur... Je ne saurais t'exprimer toute ma tendresse, de peur de tomber dans l'idolâtrie, de peur d'oublier que je suis consacré à Dieu, qui doit toujours trouver une place entre mon cœur et le tien, dans nos plus étroits embrassements, dans nos épanchements les plus inépuisables[1]. » N'est-ce pas ainsi avec de douces paroles qu'une mère s'approche de l'enfant malade et blessé dont elle veut panser les plaies? « ... Je dois t'avertir, car qui t'avertira si ce n'est moi? Qui t'aime assez pour te traiter impitoyablement? Qui mettra le feu dans tes plaies, si ce n'est celui qui les baise avec tant d'amour et qui voudrait en sucer le poison au péril de sa vie[1]. »

Il l'avertit en effet; il entreprend de dissiper les ténèbres de son esprit, de réfuter ses objections, de lui faire comprendre la sagesse et la justice du chef de l'Eglise, de l'amener à cette soumission complète et sans réserve qui doit lui rendre la paix du cœur : « ... Tu auras beau pleurer, gémir, prier, être éloquent, être aimé, être tout ce qui est possible, tu ne seras heureux qu'au jour où tu auras rendu gloire à Jésus-Christ dans la personne de son vicaire. » Pendant toute l'année 1834 leur correspondance n'a point d'autre but. Jamais le génie et la bonté de Lacordaire n'ont jeté un plus pur éclat que dans cette lutte obscure pour le salut d'une âme aimée; jamais l'amitié humaine n'a parlé un langage plus éloquent et plus persuasif.

Lamennais est le premier objet de leurs discussions. Montalembert accuse son ami d'être injuste pour le maître, de le détester, de chercher à le flétrir. Nous n'avons point les lettres de Charles, mais on perçoit sa voix, on croit l'entendre encore à travers les réponses vibrantes de Lacordaire : « ... Non, proteste celui-ci, j'ai autant que personne le sentiment profond du respect qu'on doit aux souvenirs, et M. de Lamennais se séparât-il un jour de l'Eglise, devînt-il le plus fatal hérésiarque qu'il y ait jamais eu, entre ses ennemis et moi il y aurait encore une distance infinie, et personne ne lirait ce que je serais obligé d'écrire sans reconnaître la douleur de ma position, la durée de mon respect, le désintéressement et la fidélité de ma conscience...

[1] Lacordaire à Montalembert, 14 décembre 1833.

« — Rome a-t-elle eu pour lui les égards, les ménagements que commandaient son génie et ses services? Je ne sache pas qu'elle en ait jamais usé de la sorte envers ceux qui avaient bien mérité d'elle?

« — Au contraire, riposte Lacordaire, c'est la chose la plus banale dans l'histoire de l'Église. Lis seulement l'histoire de Port-Royal. Tu verras là Pascal, qui valait bien M. de Lamennais, le grand Arnauld, comme l'appelait son siècle; Arnauld d'Andilly, Nicole, Sacy, qui valaient bien les disciples de M. de Lamennais; tu verras les plus grands hommes du dix-septième siècle, ornant par leur présence et leur amitié cette fameuse maison, bien autrement remplie que celle de la Chênaie. Et néanmoins le Saint-Siège frappait à coups redoublés les doctrines de ces solitaires illustres. Tu verras ensuite, quand tous ces hommes célèbres furent morts, quand leur gloire n'eut plus l'attrait de la nouveauté et la puissance de la vie, tu verras leur école et leurs doctrines devenir en moins d'un siècle la risée de l'Europe... La gloire, le génie, la puissance soutenant l'erreur, l'Eglise avait méprisé tout cela, parce que le génie, la gloire, la puissance ne sont dignes de respect qu'autant qu'ils défendent la vérité [1]...

« — N'est-ce pas cruel de placer ainsi M. de Lamennais entre la révolte ouverte et l'anéantissement de sa conscience et de sa raison?

« — Mais, depuis son baptême il est dans cette situation. Depuis son baptême il a eu à choisir entre soumettre ses vues comme ses penchants ou bien se révolter. Seulement il est plus dur de se soumettre quand on s'est prononcé devant les hommes, que lorsque tout se passe entre le cœur et Dieu. C'est là l'épreuve particulière réservée aux grands talents. Les plus grands hommes de l'Église, saint Paul, saint Augustin ont eu à briser leur vie en deux, et, dans un ordre inférieur, une conversion n'est que cela. En vérité, que fais-je en ce moment, que balbutier devant toi mon catéchisme?... [2] »

Ils abordent ensuite la question de l'adhésion pure et simple à l'Encyclique. Ce qui afflige le plus Montalembert, nous l'avons dit, c'est que Grégoire XVI semble condamner la liberté en elle-même.

« — Tu te trompes, répond Lacordaire; ce que tu vois dans l'Encyclique, ni le Pape, ni les évêques, ni personne ne l'y a vu, et la postérité ne l'y verra jamais... Pour que le Pape eût condamné la liberté, il faudrait qu'il eût déclaré expressément que les peuples n'ont aucun droit, qu'ils appartiennent à leurs souverains comme un troupeau à son maître, que le pouvoir absolu, sans lois, sans frein, est le seul gouvernement chrétien; que l'Église elle-

[1] 2 août 1834.
[2] 2 août 1834.

même dépend des princes dans sa foi, sa morale et son culte. Mais, en bonne foi, y a-t-il un mot de tout cela dans l'Encyclique? Le Pape s'élève contre la liberté absolue de conscience, puis contre la liberté d'imprimer des écrits irréligieux et immoraux. Est-ce détruire la liberté ou bien l'établir? [1] »

Et avec autant de précision que de sagesse, Lacordaire explique l'Encyclique, en limite les justes exigences, et fait ressortir la pensée profonde de Grégoire XVI. En ce moment Lamennais et Montalembert ne voient que la tyrannie de certains princes; le Pape en aperçoit une autre à l'horizon, plus odieuse, plus inique que la première, la tyrannie des faux libéraux, la persécution révolutionnaire et démagogique que nous connaissons bien. « L'Encyclique a prédit que la liberté, le pouvoir, le bon, le beau, les lettres et les arts ne renaîtraient ici-bas que par l'Église, et que tous les ennemis de l'Église sont des despotes que la terre rejettera un jour de son sein avec exécration... elle ne tait pas que les maux viennent de tous côtés; elle condamne rois et sujets, le despotisme des cours comme celui des bureaux de journalistes. Mais *elle ne veut pas que, sous prétexte d'échapper à l'un, on se jette à la merci de l'autre...* Sais-tu si de ce libéralisme qui te plaît tant, il ne doit pas sortir le plus épouvantable esclavage qui ait jamais pesé sur la race humaine? Sais-tu si la servitude antique ne sera pas rétablie par lui, si tes fils ne gémiront pas sous le fouet impie du républicain victorieux?... [2] »

Lamennais reprochait à Grégoire XVI de soutenir les rois contre les peuples, d'abandonner les vaincus et de consacrer la conduite de Nicolas contre les Polonais.

« — Ne vois-tu pas, cher ami, disait Lacordaire, que le pape est dans une affreuse position? Pour être fort, il faut un point d'appui. Où est le point d'appui de l'Église maintenant? Est-ce dans les libéraux? Les princes non seulement ont le pouvoir, mais ils conservent de fait le seul débris de l'ordre qui subsiste dans la société... L'ordre social se trouvant bouleversé, nul trône n'étant stable, n'y ayant plus d'institutions chrétiennes par le fond des entrailles, l'Église, seule société vivante aujourd'hui, seule puissance libératrice qui ait été donnée aux hommes, se retrouve à peu près comme au temps des Césars, moins indifférente pourtant, parce qu'il y a encore des débris de l'ordre ancien. Elle ne se passionne donc pas pour une cause politique; elle n'est ni légitimiste ni républicaine. Elle reconnaît les faits; elle verse de l'huile sur les plaies de la société comme elle peut. Partout où elle a

[1] 3 février 1834.
[2] 2 et 14 décembre 1833.

encore du pouvoir sur les princes ou sur les esprits, elle l'exerce; là où elle n'en a pas, elle se tait et gémit... Quand on a les mains liées, les reins sanglants, une couronne d'épines sur la tête, on monte au calvaire sans rien dire : *Jesus autem tacebat* [1]. »

... La Pologne ayant été vaincue, le Pape lui recommande la soumission à la Providence, à l'empereur, lui rappelle l'exemple des premiers siècles où le genre humain porta le poids d'une semblable tyrannie. Et quand il y aurait encore quelque flatterie pour Nicolas dans les brefs du Pape, il faudrait pardonner à un père qui ne peut plus rien pour le salut de ses fils que par la flatterie et la prière. Je baiserais les pieds de Nicolas et je l'appellerais le plus grand prince du monde pour te tirer de Sibérie, si je ne pouvais pas faire autrement [2]. »

Et comme, après tout cela, Montalembert semble résister toujours, Lacordaire redouble d'instances; il supplie, il menace, il invective, il a recours aux objurgations les plus véhémentes; puis, n'obtenant rien encore, il s'accuse lui-même, il demande pardon, il fait appel à la tendresse la plus passionnée. Qu'on nous permette d'en donner un exemple vraiment admirable :

« ... De ce moment-ci dépend ta vie et peut-être ton éternité. Si tu restes dans les routes de la révolte, le monde et Dieu te repousseront à jamais. Le repentir seul, la retraite, l'étude, *une religion moins politique* et plus réelle, la séparation la plus explicite d'avec le passé : voilà ce qui peut te sauver... Ah! laisse-moi espérer que tu redeviendras toi-même, que tu abjureras un vain orgueil. que tu seras bon et saint, que tu ne contribueras pas à l'affliction de l'Eglise, la seule société subsistant aujourd'hui dans le monde, puisqu'il n'y a plus de liens nulle part.

« Mon cœur se fend en te parlant; je sens que je t'aime jusqu'à mourir pour toi. Ecoute cette voix que tu as trop dédaignée et qui t'a tant averti de ce que tu verrais arriver. Mon chéri, mon Charles, mon doux ami, puissé-je souffrir pour toi tous les tourments de la Passion! Puissé-je être fouetté devant tout le monde, crucifié entre des voleurs, abreuvé de fiel, percé au côté! Si ce n'est pas assez, puissé-je, comme les suppliciés de Cronstadt, recevoir huit mille coups de verge! Et que sais-je? tout sera doux, tout sera délicieux, tout sera le paradis, pourvu que tu te sauves, que tu te reconnaisses.

« Vois où mène l'orgueil. La preuve que tes idées sont fausses, c'est que tu ne peux les admettre qu'en ruinant dans ton esprit la notion de l'Eglise, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus solidement

[1] 3 février 1834.
[2] 4 janvier 1834.

établi sur la terre. Pourquoi un seul homme qui contredit toute sa vie a-t-il tant d'empire sur toi? Sous prétexte que tu ne peux l'abandonner dans son malheur, faut-il que tu abandonnes l'Eglise dans son malheur? Les applaudissements du Ciel ne sont-ils donc rien? Et je t'annonce que tu auras par surcroît ceux du monde, car, tôt ou tard, le monde venge l'Eglise.

« M<sup>me</sup> Swetchine t'a écrit la semaine dernière, à Munich, en même temps que moi. Elle est tout à fait de mon avis que tu dois écrire au Souverain Pontife pour te soumettre. Je lui ai montré ma lettre précédente qui n'était que sévère; mais celle-ci je ne la confie qu'à Dieu et à toi. C'est le plus intime de mon être, le fond de mes entrailles. Il n'y a que devant Dieu qu'on puisse aimer ainsi sans rougir. Et encore Dieu voit ce que tu ne vois pas; lui seul sait combien ma passion est violente, combien tu es pour moi. Tu as été bien ingrat envers moi, tu m'as bien sacrifié et méconnu : c'est le moment de réparer tes torts. Si tu ne le fais pas, si tu ne sais pas reconnaître quand Dieu nous parle par le cœur de nos amis, par cet oracle doux et sacré, il te parlera plus tard par des châtiments qui frapperont ta chair et ton esprit. Tu verras des choses qui te rempliront d'un remords éternel et d'une honte égale. *Malheur à qui trouble l'Eglise! Malheur à qui blasphème les apôtres!* La destinée de l'Eglise est d'être victorieuse encore; les temps de l'Antechrist ne sont pas venus. M. de Lamennais n'arrêtera pas par sa chute ce mouvement formidable de la vérité; cette chute même y servira. Et toi, quelles seront alors tes pensées? Tu retourneras dans ton âme cette lamentable histoire; tu ne trouveras autour de toi que honte, regrets, mépris de toi-même, pitié de ton propre jugement qui t'aura égaré à ce point. Encore ce sera un grand bonheur, si tu vois que tu t'es égaré, et peut-être Dieu t'endurcira-t-il comme Pharaon. Je ne puis croire qu'il en sera ainsi. Tu profiteras de cette leçon de la Providence pour devenir meilleur. Tu as le cœur bon, tendre, chrétien; sois toi-même, sois mon ami. Jette-toi aux pieds de ton crucifix, après avoir lu ma lettre, et écris au Pape comme tu aurais fait à saint Pierre, car c'est saint Pierre lui-même.

« Je t'en conjure encore une fois à genoux, dans le plus violent transport d'amour qu'une créature puisse éprouver pour une créature, dans le plus profond oubli de moi-même; je baise tes pieds nus, je les mouille de mes pleurs, je rassemble en une seule fois toutes mes caresses de trois ans, tous mes chagrins pour toi, toutes mes joies, toutes mes humiliations que je préfère à tout; je te tiens sur ma poitrine, enivré d'amitié et du désir de ton salut, et je t'ordonne de m'obéir; et si tu ne m'obéis pas, il faut qu'il y ait une

grande malédiction sur ta tête. Adieu, je veux que tu m'écrives sur-le-champ, et que tu écrives sur-le-champ au Saint-Père et que tu m'envoies une copie de ta lettre[1]. »

Lacordaire ne se contente pas d'écrire; un jour, n'y tenant plus, il quitte Paris et s'en va à travers l'Allemagne à la recherche de celui qu'il veut sauver : *Vadit ad ovem quæ perierat, donec inveniat eam.* Il surprend Montalembert à Marbourg, le trouve occupé de sa chère sainte Elisabeth, reste avec lui trois semaines et repart brusquement, désolé de n'avoir rien gagné et de sentir en son ami « quelque chose d'invincible ». Cependant d'autres voix se joignent à celle de Lacordaire, voix également affectueuses et suppliantes. Tandis que Montalembert traîne en exil sa vie douloureuse, Albert de La Ferronnays est au comble du bonheur. Il en doit jouir si peu de temps, que Dieu ne le fait pas attendre et écarte tous les obstacles. Aucun nuage ne ternit son ciel, et dans quelques mois il va épouser Alexandrine. Mais il apprend les souffrances morales de Montalembert et veut tout sacrifier :

« Tu sais le bonheur qui m'attend au printemps, lui écrit-il, mais je jure que je le retarderais volontiers pour voler près de toi, pauvre ami... Au nom de notre amitié, de tout ce qui te chérit, de Dieu notre lien indissoluble, que le *devoir* l'emporte sur toutes les considérations qu'on pourrait t'opposer... Incompatibilité de la religion avec la liberté, me dis-tu : c'est-à-dire, division d'une même âme. Est-ce possible? Oh! non, ce sont de vaines terreurs. Liberté veut dire la Croix, et Dieu l'a plantée pour être le berceau du genre humain. Regarde les progrès toujours croissants de cette liberté depuis sa descente du Ciel. Elle a grandi, grandi, mais sa marche est lente, parce qu'elle veut la foi dans tous les cœurs. Ne la croyons donc pas morte, parce qu'elle n'avance pas au gré de nos désirs. Quoi! désespérerons-nous de l'avenir quand jamais il n'a paru plus resplendissant? Si tout est fini, d'où vient donc cette sympathie immense entre tous les peuples? D'où vient ce besoin universel de vie, de religion? Non, mon ami, loin de nous les coupables terreurs! Que nos cœurs soient remplis de joie! Je vois le doigt de Dieu dans la halte que la cour de Rome vous impose. Laissez à ceux qui sont jeunes le temps de vous rejoindre, et vous reprendrez votre marche. Songez que le feu dont vous brûlez les éclaire à peine encore. Cher ami, mon entendement en politique est borné, et ce n'est qu'à toi que je fais part de mes espèces d'opinions ou plutôt de mes sentiments; car, ce que je dis, c'est ce que je sens, voilà tout. A chacun sa vocation, la mienne est le calme et l'obscurité.

[1] 2 décembre 1833.

Pourtant, dans ces courses lointaines de l'âme, ma vie change d'aspect et mon bonheur change de nature. Je me sens alors près de toi. Mon œil fixé sur toi cherche à te deviner, et il me semble que je suis là pour te suivre dans ta course et te tendre les bras quand tu es fatigué... [1] »

Mme Swetchine, dont nous connaissons l'amitié pour Montalembert, n'est pas moins pressante dans ses conseils :

« On peut dire que rien n'est si catholique que de se tromper, car rien n'est si universel. Mais c'est à l'opiniâtreté que commencent nos torts, à cet attachement si orgueilleux et si absurde à notre propre sens. Mon cher enfant, cela serait-il possible? Serait-ce à cette idole que vous sacrifieriez? Non, vous n'avez pas idée du fardeau dont vous chargez vos épaules, des tourments que vous vous préparez, des douces joies que vous contristez en vous et que vous empêchez peut-être pour longtemps! Tant que l'abandon, le regret pieux, tendre et parlé, n'auront pas dilaté votre cœur, il ne connaîtra ni la vraie paix ni la vraie consolation...

« Si je prie pour vous! non, vous ne me le demandez pas! ma prière prend successivement toutes les formes de l'affliction, de l'inquiétude, d'un profond sentiment d'impuissance et de dénûment. Je ne puis rien pour vous, si je ne puis rendre plus étroits, plus inviolables les liens qui vous attachent à Dieu et à son Église. J'ai le courage de vous voir souffrir; je sens que je n'aurai jamais celui de supporter, je ne dis pas votre défection, mais seulement cette indifférence dont vous nous menacez...

« Adieu, mon cher Charles; Dieu veuille verser sur vous et ses précieuses consolations et sa sainte lumière [2]. »

Cette sainte lumière pénétrait en effet l'âme ardente et sincère de Charles. Peu à peu, les ombres se dissipaient, les fantômes s'évanouissaient; la vérité se montrait dans son entière et inviolable grandeur, et il n'y avait pas à craindre que Montalembert ne l'embrassât point aussitôt qu'il l'aurait connue.

## IV

Que faisait en effet Montalembert pendant que ses amis, inquiets de le voir s'engager avec Lamennais sur une mer dangereuse, s'agitaient sur le rivage et multipliaient les signaux d'alarme? Oubliant son propre péril, Charles s'efforçait de ramer en arrière, de retenir l'imprudent pilote qui l'entraînait dans l'océan ténébreux. La mission que Lacordaire remplissait auprès de Montalembert,

[1] 24 décembre 1833.
[2] Mme Swetchine à Montalembert, 11 décembre 1883.

celui-ci l'exerçait à son tour auprès de Lamennais. Pour l'apaiser, il employait les mêmes arguments, la même éloquence, les mêmes prières, la même tendresse surtout. Était-ce donc impossible à force d'affection de calmer cette âme irritée, dont le cœur était si profondément aimant? Montalembert voulut le tenter. Personne ne le pouvait comme lui, parce que personne n'aimait davantage Lamennais et n'en était plus aimé : « Je n'ai pas de paroles, mon Charles bien-aimé, pour te dépeindre combien je suis touché de tout ce que tu me dis de tendre. Ah! c'est là une grande, une immense consolation dans mes épreuves et dont je bénis d'autant plus Dieu que je vois bien devant lui que je ne la méritais pas... Je suis bien faible. Appuyons nos deux pauvres âmes l'une sur l'autre, afin qu'elles s'aident à s'élever au-dessus de la terre, vers Celui en qui seul elles posséderont la paix [1]. »

A peine Lamennais eût-il reçu, par l'intermédiaire de l'évêque de Rennes, le bref du 5 octobre, qu'il partit brusquement pour Paris. Son intention, affirme-t-il, était de remettre directement au nonce sa réponse au Saint-Père. Ce fut alors que l'évêque de Rennes, Mgr de Lesquen, « emporté par ses passions de vieil émigré [2] » et interprétant le départ de Lamennais comme un refus de se soumettre, lança l'interdit contre lui, sans même le mettre en demeure de se prononcer définitivement. Cette décision précipitée amena la dissolution immédiate de la congrégation de Saint-Pierre et blessa beaucoup Lamennais. C'était le temps où l'évêque de Séez, dans un sermon prêché à la retraite ecclésiastique sur l'avarice des prêtres, déclarait que cette passion avait présidé à la fondation de l'*Avenir*, que les rédacteurs de cette feuille professaient le jacobinisme le plus outré, violaient la loi du dimanche, etc. Ces propos rapportés à Lamennais achevaient de l'exaspérer.

Dans sa réponse au Pape (5 novembre) Lamennais déclara que l'Encyclique contenant des choses de nature diverse, pour tout ce qui regardait la doctrine et la discipline il se soumettait sans réserve, mais qu'il demeurait, à l'égard de la puissance spirituelle, entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes *dans l'ordre purement temporel*.

Ses lettres à Montalembert, très nombreuses à cette époque, développent toute cette distinction fameuse : « Il s'agit de savoir, écrit-il, s'il existe ou non deux sociétés, l'une spirituelle, l'autre temporelle, distinctes et indépendantes, comme l'établit la tradition...; il s'agit de savoir si le catholique soumis dans la première à l'autorité de la hiérarchie est à son égard libre de ses opinions, de ses

[1] Lamennais à Montalembert, 11 novembre 1883, 1er janvier 1834.
[2] M. Foisset, *Lacordaire*, I, 256.

paroles et de ses actes dans la seconde; il s'agit de savoir si comme citoyen, comme mari, préfet, député, ministre, etc., il dépend entièrement du curé, de l'évêque, du Pape, etc.; il s'agit de savoir en un mot si le Pape est de droit l'unique souverain de l'univers au spirituel et au temporel et si la théocratie absolue est, chez les chrétiens, le seul gouvernement légitime[1]... »

Il ne s'agissait point d'en connaître tant, et Lamennais, selon son habitude, pousse les choses aux extrémités; toute situation moyenne lui échappe; il s'agissait simplement de savoir si le Pape n'était pas en droit de lui demander, à lui prêtre, de faire abstraction de ses idées personnelles en matière politique, de les sacrifier même momentanément pour le bien de l'Eglise[2]. Montalembert ne lui cacha point le danger d'une semblable distinction.

« Vous ne pouvez assurément vous figurer, lui écrivait-il, que le Pape en restera là, qu'il laissera sans improbation une proposition aussi clairement formulée que *dans l'ordre temporel on est tout à fait indépendant de la puissance spirituelle.* Cette proposition est diamétralement opposée à l'Encyclique, à tous les actes de Rome depuis bien longtemps et, d'après ce qu'il me semble, à toutes les traditions de l'Eglise, au fameux texte : *Omnis potestas a Deo*, etc. J'ai l'intime conviction qu'il vous répondra et promptement que cette thèse est contraire à sa manière de voir, à l'Encyclique, à la doctrine de l'Eglise, et surtout, s'il y pense, à la déclaration que nous avons tous signée et présentée à sa personne... »

Alors, que faudra-t-il faire dans cette position, se demande Montalembert? Pour lui, il n'y a qu'un parti à prendre, un seul, se soumettre; et il y exhorte Lamennais avec une franchise entière et dans les termes les plus pressants. S'il fait écho à ses plaintes, s'il s'emporte parfois dans ses lettres contre l'ingratitude et l'injustice de la hiérarchie, n'est-ce pas pour amener plus facilement le Maître à ses conclusions? Malgré tout, lui répète-t-il, quels que puissent être les torts de vos adversaires, « je ne vois pas d'autre parti à prendre que celui de la *soumission la plus absolue* et je n'hésiterai pas à le prendre pour mon compte. Mais s'il en est ainsi pour moi, laïc, libre, sans antécédents significatifs, combien ce devoir ne vous presse-t-il pas davantage, vous, prêtre, obligé à l'obéissance,

[1] Lettres à Montalembert, 19 novembre 1833.

[2] N'avait-il pas, d'ailleurs, dans ses ouvrages précédents (*De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil, — Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise*, 1825), défendu la thèse du pouvoir *indirect* des Papes, soutenant que la puissance spirituelle doit avoir à ses pieds la puissance temporelle, subordonnée et soumise, et que le Souverain Pontife n'usurpe pas s'il intervient dans les affaires temporelles?

à la soumission la plus aveugle même envers Rome, par vingt années d'éloquentes et perpétuelles protestations de dévouement et d'amour...

« Il ne s'agit plus maintenant de la liberté, des droits de l'humanité, de son avenir, choses assurément dignes d'être aimées et défendues à outrance, mais qui ne sont rien auprès du salut de nos âmes et de la paix de nos consciences. Il y a et il y aura toujours assez de philosophes, de libéraux, de patriotes, de grands et vastes génies dans le monde pour sauver toutes ces choses saintes quand il plaira à Dieu, mais il n'y a pas et il ne peut jamais y avoir assez de renoncement, d'humilité chrétienne et d'unité dans l'Eglise du Christ... »

Qu'arriverait-il si Lamennais, reniant son passé, se séparait de Rome? Montalembert le lui prédit avec une clairvoyance trop justifiée depuis.

« La masse des catholiques et le clergé, peut-être sans une seule exception, ne se mêleront pas de chercher ce qui est du domaine spirituel ou du domaine temporel; ils s'intéressent fort peu à la liberté, tiennent avant tout à Rome et à la hiérarchie; ils ne verront en vous qu'un adversaire avoué de toutes deux et vous regarderont comme un homme qu'ils doivent fuir et repousser... Les libéraux diront, comme déjà le *Courrier* du 18 novembre, qu'ils ne s'occupent pas des points où vous êtes soumis et des points où vous ne l'êtes pas, que ce sont des subtilités peu intéressantes, mais ils vous rangeront avec joie parmi les adversaires du Saint-Siège, c'est-à-dire parmi ceux du catholicisme et de l'Eglise, et, après avoir triomphé quelques jours de cette *défection*, ils vous laisseront de côté... [1] »

Lamennais reçoit cette lettre le 25 novembre et y répond le jour même. Après avoir remercié Montalembert de sa franchise, il précise encore le domaine des deux puissances spirituelle et temporelle, (c'est sur ce terrain que dans son cœur il avait décidé de rompre); il déclare qu'on ne doit à personne « une obéissance *aveugle*, impliquant l'abandon d'une vérité et d'un droit; que le renoncement à son propre sens consiste à se soumettre aux supérieurs lorsqu'ils ne commandent rien de contraire à la justice et à la loi de Dieu; qu'en abandonnant la doctrine des deux sociétés distinctes et indépendantes, et en s'abstenant de défendre sur le terrain politique les intérêts de l'humanité, il agirait contre sa conscience et manquerait à son devoir, qu'il aime mieux se laisser clouer à la croix que de transiger sous ce rapport. »

[1] Montalembert à Lamennais, 22 novembre 1833.

— « Je persiste avec obstination dans ma manière de voir, insiste Montalembert, et tous vos amis catholiques d'Allemagne pensent comme moi. » — « Ici *nos amis* en jugent autrement, réplique Lamennais. Je ne te demande pas de m'en croire, mais de suspendre ton jugement jusqu'à ce que nous nous soyons vus. »

Cependant, le 10 décembre, arrivait à Paris une lettre du cardinal Pacca, lettre bienveillante et affectueuse dans la forme, catégorique et nette quant au fond. On blâmait la distinction finale de Lamennais, on l'engageait à réfléchir en catholique et en prêtre aux pieds du crucifix sur la nature de cette affligeante affaire et à envoyer au Pape une adhésion simple, absolue et illimitée. Il convenait d'en finir, il y avait assez longtemps que Lamennais biaisait, subtilisait; trop de patience dégénérait en faiblesse et compromettait les intérêts de la foi.

Lamennais trouvait aussi qu'il était temps d'en finir; une grande métamorphose s'opérait en lui; ses idées sociales et humanitaires l'emportaient à la longue sur sa foi catholique. Le 13 décembre, il adressa à Montalembert la sommation pontificale et la réponse qu'il y avait faite. « Cette réponse, disait-il, te satisfera pleinement; la voici :

« Je soussigné, déclare, dans les termes mêmes de la formule contenue dans le bref du Souverain Pontife Grégoire XVI, du 5 octobre 1833, suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans l'Encyclique du même Pape, et je m'engage à ne rien écrire ou approuver qui ne soit conforme à cette doctrine.

« Paris, 11 décembre 1833. »

Il ajoutait ces paroles terribles : « Je renonce et à la politique pratique devenue, en ce qui me concerne, impossible désormais, et *à tout*, *sans exception*, *ce qui a rempli ma vie antérieure.* J'essaierai, quoique bien tard, à en commencer une nouvelle. Je ne te dirai point mes idées là-dessus parce que je ne veux associer personne à mes destinées futures, quelles qu'elles soient. Cette raison m'empêcherait d'accepter tes si bonnes et si tendres invitations, lors même qu'elles entreraient dans mes vues d'avenir. Nous nous rejoindrons, j'espère, là-haut, mais nous marcherons par deux voies sur la terre[1]. »

Tout d'abord Montalembert ne comprit point la portée de cette lettre. Que signifiaient ces adieux? Pourquoi dénoncer ainsi leur amitié? Pourquoi Lamennais refusait-il de l'associer à sa vie nouvelle, alors surtout qu'il venait de se soumettre sans réserve à

[1] Lamennais à Montalembert, 13 décembre 1833.

l'Eglise? Plusieurs jours durant, la douleur et la surprise l'empêchèrent de répondre. Il le fit enfin le jour de Noël, après avoir communié avec ferveur, et sa lettre débordait de tristesse.

Il commençait par féliciter le Maître de sa soumission, car, dans sa loyauté, l'idée ne lui venait point que Lamennais manquât de sincérité. « J'en bénis mille fois Dieu, disait-il... Je regarde cette inspiration subite comme une marque de sa miséricorde... Par cette sublime résignation à de mystérieuses destinées, vous avez rendu la paix à vous-même et à l'Eglise... » Puis il abordait le sujet de sa peine et se confondait en tendres reproches :

« Quelques passages de votre lettre m'ont semblé tellement durs, tellement étrangers à ce qui s'est passé entre nous, tellement différents de ce que j'ai toujours cru voir en vous pour moi, que s'ils n'étaient pas tracés de votre main, je n'aurais jamais pu les croire de vous.

« En m'annonçant une démarche de la plus haute importance pour vous et pour moi, vous refusez de m'en dire les motifs. Vous dites plus loin « que vous allez commencer une vie nouvelle, mais « que vous ne me direz point vos idées à ce sujet, parce que vous ne « voulez associer personne à vos destinées. » Enfin vous terminez par cette phrase qui m'a vraiment consterné : « Nous nous rejoin-« drons, j'espère, là-haut, mais nous marcherons par deux voies sur « la terre. » Je me perds à chercher le sens de ces paroles déplorables pour moi. Qu'avez-vous fait, j'ose le dire, de vos souvenirs? Comment avez-vous oublié les relations si intimes, si tendres, si paternelles, si filiales à la fois qui nous ont unis, je ne dis pas depuis le commencement de l'*Avenir*, mais depuis sa fin surtout, depuis le voyage d'Italie, depuis votre séjour de Sant Andrea della Valle, depuis que vous m'avez donné ce doux nom de « fils », dont j'ai toujours été si heureux et si fier? — Qu'ai-je fait pour mériter un changement si subit et si cruel? Comment pouvez-vous croire qu'une union si intime dans le passé, dans les années les plus actives et les plus importantes de ma vie, et peut-être de la vôtre, n'aient pas fait naître au moins pour moi un engagement irrévocable dans l'avenir? Cette pensée, cette espérance, a toujours occupé le premier rang dans mon âme, et je ne puis admettre un instant la possibilité d'y renoncer.

« Vous savez bien que ce n'est pas seulement le génie que j'ai admiré en vous, pas seulement les doctrines identiques à mes convictions que j'ai suivies et défendues, mais votre cœur surtout que j'ai aimé; votre cœur si tendre, si aimant, si bon, si cruellement blessé et percé de coups, qui a daigné s'ouvrir pour moi et auquel j'ai cru, dans la présomption de ma pensée, apporter

quelque soulagement par mon affection et mon dévouement invariables... Jamais, je puis le dire en toute sincérité, jamais aucun être humain n'a excité dans mon âme plus de tendresse et de sollicitude que vous ; depuis les derniers événements, votre pensée a toujours été la première dans mon âme, votre nom toujours le premier dans mes prières...

« Vous démentirez donc, je l'espère, ces paroles qui m'ont tant surpris et tant affligé. Je vous appartiens tout entier. Vous n'avez qu'à parler, et, aujourd'hui que ma conscience ne m'inquiète plus sur la direction où vous auriez pu être entraîné, j'obéirai à votre première parole... Pouvoir m'associer à vous et trouver un devoir sacré à vous soigner et à vous suivre serait pour moi une consolation et une félicité sans pareilles...[1]. »

Si Lamennais refusait d'expliquer à Montalembert les motifs de sa conduite, c'est que la résolution qu'il venait de prendre était terrible. « ... Peut-être vaudrait-il mieux continuer à ne te rien dire, mon Charles bien-aimé, répond-il, mais je ne me sens pas la force de te laisser croire qu'il soit survenu le moindre affaiblissement dans ma confiance ou mon affection... » Il va donc lui dévoiler ce mystère de son âme. Il a reconnu, à n'en pouvoir douter, que le Pape se trompe, qu'il confond les deux puissances spirituelles et temporelles, rejetant ainsi un point de tradition constamment proclamé par l'Église. Grégoire XVI demande à Lamennais une adhésion absolue, illimitée à cette erreur, et cette adhésion répugne invinciblement à sa conscience, car elle implique, à son sens, la reconnaissance de *l'infaillibilité individuelle* du Pape, quelque chose qu'il dise et dans quelque ordre que ce soit, c'est-à-dire la *réelle déification* de ce même Pape.

« Cependant, continue-t-il, si je refusais cette adhésion exigée, cette adhésion incompatible, au moins à mes yeux, avec *quelques-uns des principes fondamentaux du catholicisme*, nul doute qu'une violente tempête ne s'élevât contre moi et que je ne fusse désigné au monde comme un rebelle et un schismatique. Les réflexions que me suggéra cette position étrange me conduisirent à de très grands doutes sur plusieurs points du catholicisme, doutes qui, loin de s'affaiblir, se sont fortifiés depuis. Alors, laissant de côté la question de vérité qui m'avait préoccupé jusqu'à ce moment, je ne vis plus dans cette triste affaire qu'une question de paix à tout prix, et je résolus de signer, non seulement ce qu'on me demandait, mais encore sans exception tout ce qu'on voudrait, fût-ce même la *déclaration que le Pape est Dieu*, le grand Dieu du

[1] Montalembert à Lamennais, Munich, 25 décembre 1833.

ciel et de la terre et *qu'il doit être adoré* Lui seul. Mais en même temps je me décidai à cesser désormais toute fonction sacerdotale, ce que j'ai fait[1]... »

Ainsi donc Lamennais, entré dans l'Église à l'âge de vingt-deux ans, parce qu'il y trouvait une autorité infaillible, en sort aujourd'hui parce que cette même autorité contredit ses idées actuelles. Personne n'a autant que lui exalté la puissance spirituelle et temporelle des Papes. Or Grégoire XVI lui demande d'adhérer à une thèse qu'il a cent fois proclamée dans ses écrits, et Lamennais déclare que Grégoire XVI se trompe et que le catholicisme est faux. Pas un instant il ne se demande si ce n'est pas lui qui est dans l'erreur; pas un instant il ne doute de cette raison individuelle qu'il nous décrit faible et débile jusqu'à l'impuissance. Étrange logique! Ce n'est pas la raison qui le domine : ce sont les faits qui dominent sa raison, les faits que son imagination grossit démesurément, qui l'affolent, on peut le dire (car il y avait de la folie chez Lamennais, et c'est peut-être là sa principale excuse). Comme il se peint bien lui-même dans les lignes qu'il adresse à Montalembert : « Mes idées suivent les événements et se modifient sans qu'il m'en coûte, suivant les lumières qu'ils m'apportent. »

A cinquante-deux ans, il se décide donc à abdiquer son glorieux passé, à commencer une vie nouvelle. Mais pourquoi cette adhésion trompeuse à l'Encyclique? S'il ne croit plus au catholicisme, pourquoi craint-il encore d'être désigné au monde comme un rebelle et un schismatique? En réalité, il n'est plus retenu dans l'Église que par un étrange lien d'amour-propre, et dans son cœur la défection est déjà consommée.

Montalembert s'en aperçoit et il est atterré. Pendant les jours qui suivent cette affreuse nouvelle, il ne voit personne; nous le trouvons errant à travers les rues de Munich, oppressé, poursuivi par cet affreux cauchemar. « Quelle cruelle et sévère leçon! répète-t-il; où faut-il désormais chercher un guide et un asile? » Et pour la première fois, Montalembert se prend à douter, non pas du catholicisme, comme Lamennais, mais de la liberté[2].

E. Lecanuet,
de l'Oratoire.

La suite prochainement.

[1] A Montalembert, 1er janvier 1834.
[2] *Journal*, 8, 9, 10, 11 janvier 1834.

# LES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE

Les élections de la Grande-Bretagne de 1895 ont succédé, à trois ans de distance seulement, aux élections de 1892. Elles ont coupé en deux l'existence d'un parlement légalement élu pour sept ans, mais qui se renouvelle tous les six ans. Sorties d'une crise ministérielle qui faisait succéder au ministère libéral de lord Roseberry, le ministère conservateur de lord Salisbury, elles ont pu paraître improvisées; mais elles ne pouvaient prendre au dépourvu des partis qui sont toujours prêts à se mettre en ligne de bataille. Préparées et conduites de part et d'autre avec le même entrain et la même intensité de vie politique, elles ont été la victoire ou plutôt le triomphe du parti conservateur qui avait été mis en minorité aux élections de 1892. Mais, quels que soient les résultats de la consultation nationale, malgré les lois relativement récentes qui changent, à leur avantage, la physionomie extérieure des élections anglaises, et dont le remarquable ouvrage de M. de Franqueville sur le gouvernement britannique a donné le lumineux exposé, elles perpétuent la curiosité du spectacle et restent toujours fécondes en salutaires enseignements.

## I

Les associations soit conservatrices, soit libérales, sont le grand ressort qui met en mouvement les électeurs et les candidats des deux partis en présence, le parti conservateur et le parti libéral, et ne laissent qu'une place bien restreinte au parti du travail indépendant, *Independant labour*, qu'on peut appeler le parti socialiste. Organisées dans toutes les grandes villes, avec ramification de comités de quartiers se rattachant au comité de la circonscription électorale (*Constituency*), dirigées par des comités exécutifs, constituées en grands conseils, elles encadrent partout les électeurs, leur donnent des chefs librement élus qui ont leur confiance, rivalisent de zèle

pour gagner de nouvelles recrues, et se préparent ainsi sans cesse à la lutte. Elles préservent la Grande-Bretagne de ce qu'on appelle ailleurs des politiciens, parce qu'elles font de la politique un grand service public. Les associations locales, dans lesquelles de part et d'autre une large place est faite aux travailleurs et aux ouvriers, se relient les unes aux autres par les associations centrales dont l'organisation fait connaître le mécanisme des élections anglaises. Les associations centrales ne sont pas seulement celles des deux grands clubs politiques de Londres, le *Reform Club*, qui est celui des libéraux, et le *Carlton Club*, qui est celui des conservateurs. Réduites à des clubs, si grande part que ces clubs puissent avoir à la vie parlementaire du pays, elles seraient encore bien insuffisantes. Les deux comités, le *Liberal Central Office* et le *Central Consrrvative Office*, ne pourraient même en tenir lieu, malgré le grand rôle qu'ils jouent surtout pour la recherche des candidats, ou plutôt pour la recherche des collèges électoraux, dont voudraient être pourvus les candidats qui n'en ont pas à leur disposition. La *Fédération nationale libérale* et l'*Union nationale des associations conservatrices et constitutionnelles*, tels sont les deux grands leviers qui fonctionnent en permanence et qui mettent les élections comme sous pression continue.

La *Fédération nationale libérale*, qui célébrait cette année sa seizième assemblée annuelle et qui tient annuellement ses congrès dans les différentes parties de l'Angleterre, tout en ayant son siège à Londres, a, d'après ses statuts, pour but principal la création de comités, conseils ou associations dans les collèges électoraux qui en sont dépourvus, ainsi que la propagande destinée à faire prévaloir les principes libéraux dans le gouvernement du pays. Elle est administrée par un conseil général composé des délégués de toutes les associations locales qui y sont rattachées. Le Conseil général concentre ses pouvoirs dans un comité dont il choisit le bureau, auquel s'adjoignent les délégués des associations agrégées suivant leur importance et qui se complète par le choix de vingt-cinq membres. C'est cette fédération que M. Gladstone animait du grand souffle de son éloquence, et dont il avait fait l'instrument de son pouvoir.

L'*Union nationale des Associations conservatrices et constitutionnelles*, organisée en 1867, est dirigée par un comité de quarante-huit membres dont douze sont nommés à titre permanent et trente-six sont élus annuellement. Trois sous-comités s'en partagent les principales attributions. L'un administre les finances, l'autre dirige les publications; le plus important, le *Consultative Committee*, étudie toutes les questions qui sont renvoyées à son

examen. Le comité est en rapport avec les 500 associations locales qui y sont affiliées.

Pendant la période électorale qui vient de s'écouler, c'était au quartier général des deux associations une véritable fournaise. Les employés ordinaires étaient aidés par un nombreux personnel supplémentaire. Les pièces étaient bondées par des commis et des emballeurs. Des monceaux de feuilles électorales, de *tracts* et d'affiches y étaient accumulés. Le travail s'y continuait jour et nuit, sans qu'il y fut question de la journée de huit heures.

A la Fédération nationale libérale, dans la rue du Parlement, sous la direction infatigable de M. Charles Geake, l'emballage des feuilles et brochures se fait au rez-de-chaussée, et les paquets sont transportés par la porte d'arrière. On y reçoit les appels incessants des comités qui ne se lassent pas de demander des publications pour leur servir de munitions. Un numéro spécial du *Liberal Magazine* est soigneusement préparé. Une brochure portant comme titre *Trois ans de gouvernement libéral* et ayant pour frontispice les portraits des principaux chefs du parti est mise en grande circulation; plusieurs centaines de mille en sont distribuées. On attend beaucoup du concours de l'Union libérale et radicale de Londres. En même temps le va-et-vient de ceux qui s'offrent comme agents et employés électoraux de toute sorte et de toute catégorie est comme le bourdonnement d'une ruche qui essaime.

A l'Union nationale des Associations conservatrices, il n'y a pas jusqu'aux marches de l'escalier qui ne soient encombrées de paquets à porter au second étage, dans la salle d'emballage. L'Union occupe dix ou douze imprimeurs. Elle fournit des commandes de plus de deux millions d'exemplaires par jour. L'énergique secrétaire de l'Association, M. Southwell, dont aucun effort de travail ne peut lasser l'activité, a su pourvoir à tout longtemps à l'avance, et sur la porte du bureau principal, on lit cette note : « On n'a plus aucun emploi électoral à donner. » Il ne reste que bien peu de candidats à trouver; c'est à peine si on laisse deux ou trois collèges électoraux sans en mettre un en ligne; il n'y a guère que M. Charles Dilke qu'on trouve maintenant inattaquable. On se montre plein d'une confiance qui va être justifiée.

C'est qu'une aide bien puissante a été donnée à l'Union nationale par une autre ligue, qui a su conquérir la plus grande popularité, la Ligue des Primevères, fondée en 1883 « pour la défense de la religion, de la constitution et de la suprématie de l'Angleterre »; elle a pris pour emblème la fleur préférée de l'ancien chef du parti conservateur, Disraëli, devenu lord Beaconsfield. Si la *Primrose League* ne dirige pas les élections avec le surmenage qu'y met l'Union

nationale, elle les prépare avec la persévérance quotidienne de la propagande et par la plus pénétrante des influences. Elle a, dès ses débuts, attiré les jeunes gens en vue desquels elle avait été fondée. Les femmes sont accourues en foule, elles se sont constituées en grand conseil, ont mis la ligue à la mode et en ont rendu l'enrôlement irrésistible. Pour en faire partie, il suffit de verser une somme de 5 shillings (6 francs) dont la moitié représente le droit d'entrée. Le nouvel adhérent signe une déclaration de fidélité et reçoit le titre de *chevalier avant-coureur*. Tout groupe de douze chevaliers constitue le centre d'une *habitation* qui nomme un conseiller directeur, et qui recrute le plus grand nombre possible d'associés obligés seulement au paiement d'une cotisation de 60 centimes. A la dernière assemblée de mai 1895, le recensement des membres de la ligue donnait 100 000 chevaliers et dames, avec un million d'adhérents appartenant à la classe des travailleurs. La ligue a sa gazette qui paraît tous les mois, elle a ses assemblées annuelles qui font rendre de justes éloges à son secrétaire général, M. Georges Lane Fox; elle multiplie partout des conférences et des réunions auxquelles elle donne l'attrait de toute sorte de distractions, en atteignant son but principal, qui est une grande œuvre de fraternité et de rapprochement. Quand il s'agit de préparer les élections, elle mobilise toutes ses forces pour donner aux candidats de son choix une armée d'agents volontaires qui se mettent en campagne, sans épargner leur temps ni leurs peines : « Je connais[1], « écrit l'un des chevaliers de la ligue, » des centaines de membres qui, après le rude travail de l'atelier ou du magasin, se plaisent à travailler pour la cause, et qui, après leur dîner, y consacrent leurs soirées sans souci d'aucune fatigue. »

L'initiative individuelle est ainsi toujours tenue en éveil. L'habitude de se grouper et d'agir en commun fait partie des mœurs politiques. Du haut en bas de l'échelle sociale, on s'impose proportionnellement la dépense et l'effort, au lieu de subir la contagion de la nonchalance. On ne se reconnaît pas le droit d'être indifférent aux affaires publiques. L'élection semble intéresser les électeurs encore plus que les candidats, et le service électoral, si volontaire qu'il soit, remplace pour l'Angleterre le service militaire obligatoire dont elle peut se passer.

L'enregistrement ou inscription des électeurs, le choix des agents électoraux, les visites et les réunions électorales continuent l'œuvre des associations.

L'enregistrement des électeurs est l'objet de la plus vigilante et

[1] *Times*, 8 août 1895.

de la plus minutieuse surveillance. Il a d'autant plus d'importance, que le vote a lieu par circonscriptions. Traditionnellement conservées, elles ont une étendue de territoire et un nombre d'habitants très variable; mais, malgré de grands écarts, allant de 2000 à 30 000, elles comprennent en moyenne 10 000 électeurs, et par suite de la forte organisation des partis la majorité n'y est parfois que de quelques voix.

En Angleterre, avec des formalités différentes pour l'Ecosse et l'Irlande, l'inscription des électeurs est confiée aux agents de l'Assistance publique, nommés *overseers*, chargés du recouvrement de la taxe des pauvres, qui leur met entre les mains les rôles des impôts. Ils ont pour mission de dresser les listes électorales, de les publier et de recevoir toutes les réclamations auxquelles elles peuvent donner lieu. Ces réclamations sont jugées par des avocats reviseurs, délégués par l'autorité judiciaire, et les listes sont définitivement arrêtées le 1er janvier de chaque année. Pour y être porté à l'âge de vingt et un ans, il faut justifier de certaines conditions qui, tout en se rapprochant du suffrage universel, sont loin d'en avoir l'uniformité. Les anciennes franchises données dans les bourgs aux membres des corporations, dans les comtés, aux propriétaires de terres d'un revenu annuel de 30 francs et aux fermiers dont le bail est d'un prix plus ou moins élevé (de 1250 à 125 fr.), suivant la plus courte ou la plus longue durée du bail, représentaient pour les bourgs environ 59 000 électeurs et pour les comtés 577 000. A ces anciennes franchises, des lois plus récentes, votées en 1867 et en 1884, ont ajouté le droit de vote pour des catégories considérables d'électeurs, en le donnant d'abord dans les bourgs, ensuite dans les comtés, à quiconque occupe une propriété bâtie ou non bâtie, d'un revenu annuel de 250 francs, et en l'étendant à quiconque habite au moins depuis un an une maison ou une partie séparée de maison soumise à la taxe des pauvres. Avec ces annexions qui, outre les incapables et les indignes, n'excluent guère que les nomades et les locataires en garni, c'est environ à 6 300 000 électeurs [1] que la législation de la Grande-Bretagne donne le droit de suffrage, qui fait désormais du corps électoral une grande démocratie, en laissant toutefois aux électeurs qui sont propriétaires dans différents bourgs ou comtés le privilège de la pluralité des votes.

A ces 6 millions 300 000 électeurs, il convient d'ajouter les 39 000 électeurs des six universités représentées par neuf élus à la Chambre des communes, et qui en sont les professeurs, les

[1] Rapport à la Chambre des communes de M. Stamfeld, du 24 avril 1888.

gradués ou les pensionnés. Ils sont destinés à conserver intacts les droits de l'élite intellectuelle des trois royaumes.

Avec des listes électorales qui n'ont rien d'homogène et qui, pour faciliter le contrôle, sont même dans les comtés ou dans les bourgs distinctes les unes des autres, suivant la qualification légale des électeurs, il ne faut rien moins que l'investigation réciproque des électeurs, avec celle des comités et des candidats eux-mêmes, pour ne laisser accès à aucune surprise ni à aucune fraude, mais cette investigation ne laisse rien à désirer et elle n'est jamais en défaut.

Les élections ainsi préparées à l'avance avec un perpétuel qui-vive, dès que la période électorale commence, le candidat entre en scène par lui-même, ou par ses comités et ses partisans, avec le *canvass* et avec les *meetings*.

Le *canvass* est à proprement parler la demande des votes, qui met en campagne toute une troupe de solliciteurs appelés les *canvassers*. Les principaux agents de cette brigue de suffrages ont été de tout temps les femmes; plus elles appartiennent aux rangs les plus élevés de la société, plus elles sont disposées à intervenir, et plus leur intervention est efficace. C'est aux femmes que les associations et les ligues ne cessent de faire appel, pour les visites et les démarches individuelles. La *Primrose League* leur demandait de passer au bureau d'enrôlement, où le comité des dames serait en permanence pour le travail et les instructions à leur donner. Elles pénètrent partout; elles savent renouveler leurs instances aussi bien dans la maison des paysans que dans la boutique des marchands, sans que le respect qui leur est partout témoigné permette de les éconduire. Leur action est si redoutée, que certains candidats s'en effraient et publient dans les journaux des annonces pour mettre en garde les électeurs contre ce genre de séduction. A mesure que le jour du vote se rapproche, elles sont aidées par tous les auxiliaires que les comités ont recrutés et embrigadés, qui se mettent volontairement au service des candidats et dont un très petit nombre seulement peut être rétribué. Ils sont notamment chargés de porter les cartes des candidats, de distribuer leurs circulaires et leurs appels aux électeurs avec leurs portraits qui y sont joints. Les comités sont à l'œuvre pour reconnaître les points faibles, ils y envoient les plus puissants renforts, la femme du candidat, qui est d'habitude sa plus puissante auxiliaire, ainsi qu'il en a été quelquefois, mais bien rarement, en France, et le candidat lui-même, qui d'ailleurs n'a pas attendu la convocation des électeurs pour se multiplier dans ses tournées.

C'est dans les *meetings* ou réunions électorales que le candidat

doit être le principal artisan de son élection, et est obligé de payer le plus activement de sa personne, mais sans cesser jamais de trouver autour de lui la plus fidèle assistance. Quiconque, dans la Grande-Bretagne, prend part à la vie publique ou s'y destine, est tenu d'acquérir, dès ses jeunes années, une facilité d'élocution dont il prend aisément l'habitude : elle est intarissable pour le plus grand nombre, sauf à ne se traduire que pour les rares privilégiés de la parole en vrais mouvements d'éloquence. Les meetings se tiennent tantôt dans de vastes salles qui, comme l'Albert-Gate de Londres, peuvent réunir jusqu'à 9000 auditeurs, tantôt dans des écoles ou des ateliers, et souvent en plein air, avec une chaise placée sur une table improvisée. Ils se succèdent sans relâche jusqu'à la veille de l'élection, avec une avalanche quotidienne de paroles, mais ils ne sont guère qu'à l'usage de chaque candidat : les réunions contradictoires des candidats opposés l'un à l'autre n'ont jamais lieu. Les meetings n'en sont pas moins le théâtre de manifestations bruyantes et quelquefois orageuses. S'ils sont troublés de temps à autre par des scènes de désordre, il est bien rare que la liberté de parole des candidats y reçoive aucune atteinte, tant les mœurs électorales sont façonnées à l'usage de la discussion et de la controverse.

La séance est présidée par l'un des principaux chefs du parti auquel le candidat appartient. Sur l'estrade se placent les amis et les principaux électeurs de la circonscription. Les femmes y sont en grand nombre avec l'ornement de leurs toilettes et le décor de leurs bouquets nuancés aux couleurs des partis. Elles contribuent efficacement par leur présence au bon ordre de la réunion. Quand le candidat s'est expliqué, s'il y a lieu, sur ses titres, et s'il est membre du Parlement sur ses votes, il développe le programme de son parti et attaque la politique de ses adversaires, mais en aimant mieux les lieux communs que les exagérations, et en évitant presque toujours les questions personnelles, tant elles préjudicient à ceux qui les soulèvent. Des interrogations lui sont faites de temps à autre, et c'est avec bonne humeur qu'il est habitué à y répondre. Au candidat succèdent ceux qui l'appuient plutôt que ceux qui le combattent : ce sont parfois les grands orateurs de son parti, qui ne se ménagent jamais pour venir donner l'aide de leur parole, partout où on leur fait appel. La réunion ne se termine jamais sans une résolution proposée et développée en faveur du candidat qui remercie les électeurs et le président du meeting. Malgré la durée prolongée de la séance, l'assistance ne paraît jamais inattentive ni fatiguée; elle se montre ordinairement prodigue de témoignages d'enthousiasme, fussent-ils entremêlés de murmures et de gro-

gnements, avec les chapeaux qui se lèvent, les mouchoirs qui s'agitent et les hourrahs qui se prolongent.

L'écho des meetings, ce sont les journaux qui le donnent et qui le font résonner. Les discours des candidats remplissent leurs vastes colonnes, et ce qu'il y a plus encore à admirer que la rapidité avec laquelle ils sont publiés, c'est la bonne foi avec laquelle ils sont reproduits, en faisant assurément l'objet d'une ardente polémique, mais sans être jamais travestis. La supercherie aussi bien que l'invective et l'outrage sont bannis de la presse anglaise, et la part si considérable qu'elle prend aux élections sert à faire l'éducation politique du pays.

Porté par ce grand courant de vie publique, le candidat arrive au jour de l'élection avec la collaboration de l'agent attitré qui le représente, dont il est tenu de faire son trésorier et son fondé de pouvoirs responsable, et qui, chargé de toute la besogne matérielle dans le réseau de ses multiples détails, est le grand machiniste de la représentation.

## II

Les préparatifs des élections, si large place qu'ils occupent, ne sont que comme l'entraînement de la course à courir; c'est la course même qu'il n'est pas moins intéressant de suivre, dans toutes ses phases et toutes ses péripéties.

Les élections n'ont pas lieu simultanément; elles peuvent se prolonger pendant une quinzaine de jours, avec des délais traditionnellement observés, suivant les jours de convocation des collèges électoraux. Elles commencent par les bourgs pour se continuer dans les comtés et s'achever en Ecosse dans les îles d'Orkney et Shetland. Ce sont, suivant l'usage, les bourgs parlementaires ou quartiers électoraux de Londres qui les inaugurent.

Les ordonnances de convocation sont faites pour l'Angleterre et l'Ecosse par le lord-chancelier d'Angleterre, et pour l'Irlande par le lord-chancelier d'Irlande; elles sont expédiées par le clerk ou commis de la couronne en chancellerie. Elles sont adressées successivement aux présidents des circonscriptions ou collèges électoraux, les *returning officers*, qui sont les shériffs pour les comtés, les maires ou officiers municipaux nommés par les shériffs dans les bourgs, les vice-chanceliers pour les universités. Ils sont chargés de faire les convocations, dès le lendemain pour les bourgs, dans un délai de deux jours pour les comtés. La convocation ne comporte qu'un intervalle de trois à six jours pour les bourgs, de six jours à douze jours pour les comtés, mais les délais ne courent qu'à partir

du jour méthodiquement espacé où les présidents des collèges électoraux ont reçu l'ordonnance de convocation, afin de leur laisser le temps de se transporter, eux ou leurs remplaçants, (tels que les sous-shériffs pour les shériffs), dans les différents collèges électoraux des bourgs et des comtés qu'ils ont à présider.

L'élection est limitée au choix d'un seul député par collège électoral, sauf pour trois universités et vingt-quatre bourgs, y compris la cité de Londres, qui en ont conservé deux à élire. L'élection comprend en outre deux actes essentiellement distincts : la nomination et le vote par scrutin (le *poll*).

La nomination est la présentation du candidat. Elle résulte d'une déclaration signée par dix électeurs de la circonscription. Cette déclaration doit être reçue par le président du collège électoral, au jour fixé pour la nomination, dans le lieu de réunion indiqué à l'avance et qui doit rester ouvert pendant deux heures au moins, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi, avec droit d'entrée donné seulement aux candidats et à leurs parrains. Cette formalité a remplacé les nominations traditionnelles d'autrefois qui, avant la réforme de 1872, avaient lieu devant les plates-formes (les *hustings*) où se présentaient les candidats, devant la foule houleuse qui y était assemblée, sans distinction d'électeurs et de non électeurs, au milieu des scènes populaires dont le souvenir sera conservé, grâce aux inimitables dessins de Hogarth, et qui étaient l'un des spectacles les plus caractéristiques de la vieille Angleterre.

S'il n'y a qu'un candidat qui soit présenté, la nomination vaut élection. Elle dispense du vote, qui est avec raison considéré comme superflu. Il y a, en effet, des candidats qui sont inattaquables. Aussi, dans les récentes élections, si disputées qu'elles aient été, sur 670 membres de la Chambre des communes, on en compte environ 190, notamment ceux des universités et dont la plupart, sauf un certain nombre de députés de l'Irlande, appartiennent au parti conservateur, pour qui la nomination a suffi, en leur valant ce qu'on appelle un renvoi sans opposition. (*Inopposed return.*)

A moins qu'il n'y ait qu'un seul candidat qui soit présenté, le vote par scrutin, le *poll*, succède à la présentation, dans un délai de deux jours au moins et de dix jours au plus. Le vote a lieu dans les sections entre lesquelles le collège électoral est divisé, pour être mises à la portée des électeurs. Chaque section a un président nommé par le président du collège électoral. Le vote commence à huit heures du matin pour se terminer à huit heures du soir. Contrairement à ce qui se passe en France, il n'est fait usage ni de

bulletins imprimés sur papier de format ou de caractères dissemblables, ni de bulletins distribués au dehors et remis aux votants. Chaque électeur reçoit du président de la section électorale un bulletin numéroté à peu près semblable à un chèque de banquier, uniformément imprimé par les soins et sous la responsabilité du président du collège électoral, régulièrement timbré, où sont portés, par ordre alphabétique, l'un au-dessus de l'autre, les noms et indications des candidats qui ont été présentés. Après avoir reçu cette carte et fait reconnaître son identité, l'électeur se rend dans l'un des compartiments dont chaque salle est munie, où il ne peut être regardé ni accompagné par personne, à moins d'une incapacité dûment reconnue. Il trouve dans le compartiment un pupitre et un crayon, avec une affiche lui indiquant comment il doit s'en servir. Il n'a qu'à en faire usage, en mettant un signe de croix dans la case blanche qui est en face du nom de chaque candidat. Après avoir plié la carte ainsi remplie, il la rapporte au président et la remet lui-même dans l'urne. Telle est depuis la réforme de 1872, qui a supprimé dans la Grande-Bretagne le vote par écrit, l'inappréciable garantie de vote secret sincèrement pratiqué, et dont on n'a le plus souvent en France que les apparences. Le vote par écrit ne subsiste que dans les universités, où les électeurs peuvent même envoyer leurs bulletins pendant une durée de cinq jours. Indépendamment de la carte dite *ballot paper*, la scrupuleuse loyauté des opérations électorales est assurée par la présence d'un représentant de chaque candidat au bureau où siègent le président et ses assesseurs, disposition tutélaire qui achève de mettre l'Angleterre à l'abri du fléau des élections frelatées.

Une fois le scrutin clos, les urnes de chaque section de vote sont scellées, en même temps que les différentes listes pouvant servir au contrôle de l'élection sont mises sous pli également scellé. Le recensement est fait au bureau central par le président du collège électoral, en présence des candidats et de leurs agents. Toutes les urnes sont ouvertes; on compte les bulletins qu'elles renferment, et on les confond les uns avec les autres avant de les dépouiller, pour empêcher qu'ils ne puissent être reconnus, ne fût-ce que par provenance de la section à laquelle ils appartiennent. Tous les bulletins qui peuvent paraître douteux ou qui sont contestés sont mis à part, gardés en réserve et soumis ensuite à la décision du président du collège électoral, qui ne peut être attaquée que par voix de pétition contre l'élection. Le *returning officer* est ainsi investi des pouvoirs de juge. Aussi ne les exerce-t-il qu'en motivant l'usage qu'il en fait, afin de le rendre conforme à la jurispru-

dence qui, pour chaque bulletin litigieux, fait loi. Son impartialité est si bien établie, qu'elle n'est jamais contestée, et, pour qu'elle soit encore plus apparente, il n'a pas le droit de voter, à moins qu'il n'y ait un égal partage de voix dont on ne peut citer que de bien rares exemples.

La proclamation de vote a lieu dans les bourgs à une heure avancée de la soirée, et dans les comtés le lendemain de vote, à raison du grand nombre de sections électorales. La cérémonie de la proclamation se termine par les remerciements des candidats à leurs électeurs, sans que d'habitude aucune récrimination y trouve place, et par leurs témoignages réciproques de satisfaction donnés au président du collège électoral. La proclamation est définitive, à moins que l'élection ne soit attaquée. Elle ne comporte pas l'appel à un second tour de scrutin qui n'a jamais trouvé place dans la législation électorale de la Grande-Bretagne, en imposant ainsi aux partis l'habitude de compromissions préalables pour la répartition des collèges électoraux, et en maintenant dès lors à peu près intacte, sauf de bien rares exceptions, la nécessité de la discipline politique, à laquelle les nations qui ont le goût et la pratique de la liberté doivent s'assujettir.

A côté de tout ce qu'apprend une journée d'élection en Angleterre, il y a tout ce qu'elle fait voir, et ce n'est pas la variété qui manque au spectacle. Les murs sont couverts d'affiches et de réclames ; il n'y a guère que les plus riches quartiers de Londres et la Cité où l'on s'en passe. Ce sont surtout les affiches illustrées et d'énorme dimension qui fixent les regards. Elles font passer sous les yeux toute une série politique de tableaux vivants que prodiguent à l'envi les grandes associations conservatrices et libérales, soit pour représenter leurs principaux chefs sous les aspects qui peuvent le mieux les rendre populaires, soit pour rendre transparentes par l'imagerie et la caricature les promesses et les espérances données par un parti, ou bien les griefs qu'il peut opposer au parti contraire.

Ainsi, par exemple, dans les dernières élections, on voyait le premier ministre, lord Salisbury, en costume de paladin, renversant tous les obstacles, ou bien son rival, lord Roseberry, gagnant le Derby où il avait été vainqueur. En même temps était représenté par le parti conservateur, la Grande-Bretagne disloquée avec le *Home rule* donné à l'Irlande, ou bien apparaissait d'un autre côté, dans l'interêt du parti libéral, la Chambre des lords jetant au feu les *bills* de la Chambre des communes, avec l'en-tête de *Massacre des innocents*. A côté des affiches coloriées, les enseignes et les banderoles des candidats sont largement déployées à la devanture

de leurs comités. En outre, les maisons d'un grand nombre d'habitants, jusqu'aux fenêtres les plus élevées et dans les quartiers les plus populaires, portent le nom de l'un ou de l'autre des concurrents. Ces noms s'étalent sur des affiches ambulantes à double pancarte, appelées des sandwiches, qui circulent dans les rues, portées à dos d'hommes, ou caparaçonnant quelquefois, en signe de moquerie, des animaux domestiques conduits à la main. Les couleurs des candidats, différentes suivant les régions, sont arborées sous forme de rosettes à la boutonnière d'un grand nombre de leurs partisans, ou bien à la robe des dames. En même temps, tous les véhicules de leurs amis, réquisitionnés à l'avance, circulent dans les rues, pour servir soit à l'exhibition de leurs pancartes, soit au transport des électeurs retardataires. Dans les circonscriptions ouvrières, des chariots promènent des escouades d'électeurs qui patronnent fréquemment des candidats conservateurs. Les bandes de musique qui autrefois les accompagnaient sont désormais interdites et rendent l'élection moins tumultueuse, mais les électeurs groupés devant leurs maisons ou aux abords des comités n'en sont pas moins en scène. Les candidats, accompagnés par leurs femmes et leurs agents, se montrent de leur côté dans leurs voitures ornées de fleurs, pour aller encourager leurs partisans et se rendent aux différentes sections de vote pour leur donner un dernier élan, sans que la vaillance de leurs femmes soit jamais effrayée par aucune manifestation, au risque de très rares violences qui parfois s'en suivent.

Les résultats de la proclamation sont partout attendus avec une anxieuse impatience. A Londres, ils sont annoncés devant les principaux clubs ou journaux par des transparents qui provoquent les témoignages de dépit ou les acclamations populaires. Pour saisir sur le vif le paroxysme de cette agitation, il faut se rendre un soir, dans la semaine des élections, à Fleet-Street, le quartier général de la presse londonnienne. Toutes les nuances d'opinions, toutes les sortes de caractères, tous les degrés d'intelligence y sont représentés. Hommes et femmes, vieux et jeunes, grands et petits, libéraux et conservateurs, sages et fous, blasés et enthousiastes, orateurs populaires et auditeurs, s'y donnent la réplique, y représentant, comme dans un microscope, tout le tableau des élections anglaises.

Toutefois, comme on le croit trop communément encore, n'y a-t-il pas des ombres qui en obscurcissent le tableau et qui y font bien des taches?

Les deux grands vices longtemps reprochés aux élections de la Grande-Bretagne, et qu'on pouvait en signaler comme le mal-

faisant virus, étaient les dépenses à outrance qu'elles coûtaient et les habitudes de corruption qui s'y perpétuaient, mais ce qu'il importe de faire connaître, c'est que l'œuvre de guérison a été poursuivie sans relâche, et qu'aucun effort n'a coûté pour qu'elle ne restât pas inachevée ou incomplète.

Les dépenses électorales, dont le total était évalué à 24 millions de francs[1], sont, il est vrai, d'autant plus lourdes à supporter pour les candidats, qu'elles comprennent tous les frais officiels de l'élection qu'ils se partagent entre eux, parce que l'État ne les prend pas à sa charge, malgré les différentes propositions parlementaires qui ont été renouvelées à cet égard.

Les dépenses officielles payées à frais communs sont celles relatives à la location des salles de vote, à la fourniture du matériel, aux rétributions des présidents de sections de vote et de leurs employés, aux honoraires des présidents des collèges électoraux. La loi en a établi le maximum. Elles sont fixées dans les vingt et un jours qui suivent les élections par le président du collège électoral à qui les candidats peuvent être tenus de fournir, à titre de garantie, une somme variant, suivant l'importance des circonscriptions, entre 2500 francs et 17 500 francs pour les bourgs, entre 3750 et 25 000 francs pour les comtés.

Quant aux dépenses électorales proprement dites, qui sont celles du candidat, la loi relativement récente de 1883, sur la répression des pratiques de corruption et d'illégalité, a été destinée à les limiter étroitement et à les contrôler inflexiblement. Elle a établi une gradation de dépenses proportionnée au nombre des électeurs de bourgs et de comtés, et qui ne peut être dépassée sous aucun prétexte. Ces dépenses sont principalement celles des agents électoraux, des courtiers et employés électoraux qui ont coûté aux dernières élections un total de 4 750 000 francs, des impressions, affiches et frais de port qui ont coûté un total de 7 500 000 francs, des locations de salles de comités et de réunions. Elles ne peuvent dépasser pour l'Angleterre 8750 francs dans les bourgs, ni 16 250 francs dans les comtés, avec augmentation de 750 francs pour les bourgs et de 1500 francs pour les comtés, par 1000 électeurs au-dessus de 2000, ce qui, d'après le relevé des comptes des avant-dernières élections[2], donne par élection une moyenne de 16 788 francs. On peut d'autant moins s'en plaindre, que les souscriptions des associations et des comités y pourvoient, quand les candidats ne peuvent prendre la dépense

[1] *Daily News* du 23 juillet 1895.
[2] *Ibid.*

à leur charge. Pour imposer cette limitation et ne pas la rendre illusoire, la loi a exigé que toutes les dépenses, à moins d'être considérées comme illégales, fussent inscrites et payées par l'agent électoral dont le candidat est tenu de faire et de notifier le choix, s'il ne préfère, ce qui arrive bien rarement, prendre lui-même à ses risques et périls la responsabilité des paiements. L'état des paiements doit, dans un délai très limité, être remis, avec un certificat qui en atteste la sincérité, au président du collège électoral, qui est tenu de le publier et d'en donner connaissance à tout requérant. Toute déclaration fausse ou sciemment omise est considérée non seulement comme un acte illégal, mais comme un parjure passible de la servitude pénale pour sept ans.

A ces redoutables rigueurs qu'elle étend à toutes les fraudes électorales, la loi de 1883 en a ajouté d'autres qui ne laissent hors d'atteinte aucun acte de corruption, dont la libre poursuite, appartenant à chaque citoyen, peut aisément faire justice. Ce n'est même pas seulement à la corruption que la loi s'en prend, tant pour l'achat des votes que pour le moindre régal ou rafraîchissement des électeurs (*the treating*), qui tenait une si large place dans les élections anglaises d'autrefois. La loi énumère encore à côté des actes de corruption toute une série d'actes illégaux qu'elle en considère comme les équivalents et qu'elle ne laisse pas plus impunis : c'est ainsi qu'elle interdit jusqu'à la location d'un nombre de salles de comité dépassant par sections de vote un certain nombre d'électeurs, jusqu'à l'affermage des murs pour les affiches, jusqu'au paiement de voitures autres que celles qui sont affectées au service personnel du candidat ou de son agent. Tous les services rendus, notamment par les placards des affiches et l'emploi des voitures, si nombreuses qu'elles soient, doivent être gratuits. Quant aux employés, courtiers, commissionnaires et solliciteurs de suffrages, pour empêcher les candidats de prendre ainsi des électeurs à leur solde, la loi stipule qu'en dehors du petit nombre de ceux qu'elle leur permet de payer, ils ne peuvent prendre part au vote. C'est ce régime de véritable inquisition qu'elle a établi pour l'œuvre d'épuration et d'assainissement qu'il fallait non seulement essayer, mais accomplir. Tous les actes de corruption ou d'illégalité, indépendamment des dommages-intérêts qu'ils peuvent coûter et des peines qu'ils peuvent faire encourir, exposent à la privation du droit de vote pendant cinq ans, et si c'est le candidat qui en est déclaré coupable, ils peuvent lui enlever le droit de représenter le collège électoral pendant toute la durée du Parlement, en ayant pour conséquence l'annulation de l'élection.

Il ne faut pas croire toutefois que l'annulation d'une élection

puisse être affaire de bon plaisir, par l'abus de pouvoir d'une majorité parlementaire. Il ne reste plus que le souvenir des scandales dont le Parlement anglais était le théâtre à la fin du siècle dernier, et qui se renouvellent si tristement dans d'autres assemblées. L'annulation d'une élection, telle qu'elle se pratique aujourd'hui, n'est pas la garantie la moins appréciable de la législation de la Grande-Bretagne.

Quoique le Parlement eût cherché depuis longtemps à ne laisser prise à aucun grief dans le jugement qui lui appartenait sur les élections contestées, et dont étaient saisis des comités parlementaires fonctionnant comme des cours de justice, il a tenu à s'en décharger, et c'est le pouvoir judiciaire qu'il s'est substitué, comme le plus impartial de tous les arbitres. Depuis 1868, et par suite de différents actes ultérieurs, trois des grands juges désignés annuellement par la haute cour de justice, soit pour l'Angleterre et l'Ecosse, soit pour l'Irlande, constituent les assises électorales qui ont à se prononcer sur la validation ou l'invalidation des élections contre lesquelles des *pétitions* ont été formulées. Deux d'entre eux siègent à tour de rôle dans les comtés et dans les bourgs où le procès électoral est engagé, et pour que l'annulation de l'élection soit prononcée, ils doivent tous les deux s'être mis d'accord.

Les pétitions soumises au dépôt d'un cautionnement considérable, qui peut n'être pas moindre de 25 000 francs, doivent être présentées dans le délai de vingt jours à partir de la proclamation de l'élection. Elles peuvent porter soit sur des bulletins individuellement contestés et qui étant numérotés sont aisément retrouvés, pour être enlevés, s'il y a lieu, au candidat proclamé et l'empêcher d'être élu, soit sur des faits particuliers ou généraux d'illégalité ou de corruption, pour lesquels les grands juges se montrent inexorables. Un exemple entre bien d'autres suffira pour en donner le témoignage, une élection ayant été annulée parce que le candidat paraissait avoir acheté des voix en permettant de chasser les lapins sur ses terres.

Les pouvoirs des juges qui vont jusqu'à déclarer élu un autre candidat que celui qui a été proclamé, ne sont pas, il est vrai, souverains. Ce n'est pas, à proprement parler, un arrêt, c'est un rapport qu'ils communiquent à la Chambre des communes, en lui faisant savoir qu'ils certifient d'après les pièces communiquées que le candidat dont l'élection a été attaquée est ou n'est pas dûment élu. Pour conserver intacts ses privilèges, la Chambre des communes doit confirmer leurs conclusions avant de les enregistrer, mais elle s'abstient de les discuter, et elle s'impose l'obligation de les considérer comme chose jugée. Par une sagesse de réserve

dont elle ne se départit jamais, elle n'use pas ainsi des droits qui continuent à lui appartenir. Elle ne les exerce qu'en cas d'incapacités ou d'indignités électorales légalement constatées, et en cas d'enquêtes à ordonner pour la recherche et la punition d'actes de corruption, avec la faculté dont le Parlement peut encore user d'enlever le droit de représentation au collège électoral dont la vénalité serait reconnue. Soumises à ce régime qui ne laisse plus aucun accès à l'esprit de parti et qui gagnerait tant à être imité, surtout en France, les annulations d'élections ne peuvent plus donner lieu à aucun abus, et elles sont de moins en moins demandées. Les pétitions contre les dernières élections se réduisent à huit.

L'honneur en revient non seulement à l'usage que font de leurs pouvoirs les présidents des collèges électoraux, mais encore au progrès des lois, aussi bien qu'au progrès des mœurs politiques d'une nation qui tient à la liberté électorale et sait s'en montrer digne. Habituée à se gouverner elle-même, l'Angleterre ne pourrait y souffrir aucune atteinte. C'est pourquoi elle garde le privilège enviable de ne rien connaître du régime des élections plus ou moins officielles, dans ce qu'elles ont d'effronté ou d'hypocrite. Elle a trouvé dans la royauté la gardienne de sa constitution, et quels que soient les ministres qui soient dépositaires du pouvoir, ils ont dans les électeurs les juges dont ils relèvent, sans être tentés d'exercer sur eux une intervention électorale, qui d'ailleurs ne serait pas même à leur portée. Ils n'ont sous leur main aucun fonctionnaire qui ait à cet égard un mot d'ordre à recevoir. Toute ingérence de ce genre, dont la France ne cesse d'avoir à souffrir, ressemblerait en Angleterre à un article de contrebande sur lequel la saisie n'aurait qu'à s'exercer. Tout recours de la part d'un agent de l'autorité publique à des recommandations, faveurs, promesses, tracasseries ou menaces ne tomberait pas seulement sous le coup des lois les plus rigoureuses applicables à ce qui s'appelle l'influence illégitime (*indue influence*), et dont l'application serait demandée, poursuivie et obtenue par tout intéressé, mais encore elle ne manquerait pas d'encourir la réprobation publique la plus unanime : les mœurs encore plus que les lois en feraient justice. L'indépendance de l'électeur semble un patrimoine si inviolable, qu'il n'y a pas jusqu'à l'autorité prépondérante des membres de la Chambre des lords contre laquelle elle ne soit garantie, le règlement de la Chambre des communes leur retirant même le droit de vote et leur interdisant tout patronage donné aux candidats. Aucun faux poids n'est ainsi jeté dans la balance. C'est à armes égales que le pouvoir est disputé. La partie est engagée entre adversaires de bonne foi; ils n'ont pas à leur usage de cartes biseautées, et les élections de

la Grande-Bretagne méritent de plus en plus la qualification que les Anglais peuvent être fiers de leur donner, celle de *fair play*, d'un franc jeu.

## III

C'est sur ce champ de bataille ainsi disputé que les partis se sont rencontrés.

Sorti vainqueur des élections de 1892, pour donner à l'Irlande son émancipation politique, le parti libéral-national, tel qu'il s'appelle, ne pouvait échapper à la défaite qui l'attendait en 1895. Obligé de faire encore sa plate-forme du *Home rule*, qui était tenu en échec par la Chambre des lords, il y trouvait sa chausse-trappe. Effrayée des inévitables conflits qui surgiraient entre deux parlements rivaux, inquiète de ce qui s'ensuivrait pour l'Ecosse et le Pays de Galles, l'Angleterre se croyait menacée par le *Home rule* comme d'un démembrement anticipé. Elle y voyait l'écueil qui lui faisait craindre un naufrage et elle ne croyait pouvoir y échapper qu'en virant de bord à toute vapeur. En outre, les libéraux-nationaux étaient à demi désarmés, en n'ayant plus à leur tête, comme en 1892, celui que la Grande-Bretagne appelait avec orgueil le Grand Vieillard, qui exerçait sur l'opinion publique la fascination de sa parole et de sa personne. La retraite de M. Gladstone du Parlement leur avait porté le coup le plus funeste, sans qu'il pût être remplacé par son successeur lord Roseberry qui, malgré sa valeur, n'avait plus la même envergure ni le même prestige. En outre, ils venaient d'être mis en minorité dans la même Chambre des communes qui les avait portés au pouvoir, et s'étaient crus obligés, à la veille des élections, de laisser le ministère à leurs adversaires. Enfin, gênés par le parti socialiste qui s'appelle le parti indépendant du travail, soit en s'accommodant avec lui, soit en lui résistant, ils étaient encore plutôt affaiblis que fortifiés par les alliés dont ils ne pouvaient se passer. Ils avaient à compter, non seulement avec les Irlandais, dont ils étaient les prisonniers, ou au moins les protégés, mais encore avec les radicaux qui les avaient contraints à engager contre l'existence même de la Chambre des lords une campagne qui n'avait pu être rendue populaire, tant la Chambre des lords, malgré ce qu'on peut lui reprocher, fait pour l'Angleterre partie intégrante de son histoire et lui sert de décor. La qualification très perfide de séparatistes, donnée aux nationaux-libéraux par leurs adversaires, achevait d'ailleurs de les mettre en quarantaine.

Au contraire, les conservateurs étaient fortifiés non seulement

par leur avènement inattendu au pouvoir, mais encore par l'annexion devenue chaque jour plus étroite de ceux qu'on appelait les libéraux dissidents qui, avec le duc de Devonshire et l'un des anciens chefs du parti radical M. Chamberlain, étaient entrés dans leurs rangs, après leur rupture avec M. Gladstone, au sujet du *Home rule*, en prenant le nom d'Unionistes. C'était même de ce nom que le parti conservateur s'était empressé de s'emparer, comme étant le meilleur appel à faire aux électeurs pour qui l'intégrité de la Grande-Bretagne semblait mise en péril. Ils avaient eu, en même temps, l'habileté de la surenchère pour les réformes sociales dont ils ne se contentaient pas de développer le programme, mais qu'ils se montraient résolus à appliquer, et qui devaient leur assurer les suffrages populaires, sans que les travailleurs et les ouvriers continuassent à se montrer bien ardents pour des réformes politiques dont l'organisation des conseils de comté et des conseils de paroisse les avait déjà désintéressés, en étendant si largement les conquêtes de la démocratie anglaise. Enfin, ils étaient bien servis par la réforme d'hygiène et de tempérance que le principal ministre du cabinet libéral, sir William Harcourt, avait pris à cœur d'entreprendre, en vue de permettre aux autorités locales de fermer, sur la demande des deux tiers des électeurs, la plus grande partie des débits alcooliques ou tavernes des quartiers, sans compensation ou avec une compensation tout à fait insuffisante. Comment s'étonner dès lors que les travailleurs et les ouvriers aient cru être atteints ainsi dans leurs « habitudes et leurs plaisirs sociaux », ainsi qu'ils en étaient persuadés par les affiches de toutes couleurs dont les murs des comités conservateurs étaient revêtus. L'intervention active des débitants dans la lutte électorale était dès lors inévitable, et elle devait nécessairement faire gagner la partie à ceux qui ne pouvaient manquer d'en profiter.

Faut-il ajouter que les questions de politique extérieure, sans paraître mises ouvertement en ligne, pesaient dans la balance. Quoique, à cet égard, les partis aient le patriotisme tout britannique de savoir toujours s'entendre, il y avait dans le parti libéral ou radical des économistes qui regardaient de près aux dépenses navales et militaires; il y avait même quelques-uns de ses membres, si rares qu'ils fussent, qui se montraient favorables plutôt que contraires à l'évacuation de l'Égypte. Les conservateurs ont eu soin d'appeler cette politique celle de la petite Angleterre. « Nous ne sommes pas, disaient-ils, les fils dégénérés de ceux qui nous ont précédés. Ils ont fait l'empire britannique. Nous le garderons et nous l'étendrons. » Un tel langage ne pouvait manquer de trouver le plus sonore et le plus vibrant des échos.

Ainsi s'explique la majorité vraiment phénoménale et qui restera légendaire, dont le parti conservateur est redevable aux élections de 1895. L'opposition est réduite à 174 libéraux ou radicaux, 83 députés d'Irlande, 2 députés ouvriers, en face de 339 conservateurs et 72 libéraux dissidents ou unionistes élus, représentant pour le gouvernement 411 membres et lui donnant ainsi une majorité de 152 voix. Jamais, depuis le commencement du siècle, le parti conservateur n'a eu pareille victoire à fêter. S'il lui reste à compter avec l'Irlande qui ne cède rien sur ses revendications, il est presque entièrement maître de l'Angleterre, et les plus grandes villes, comme Londres, qui, sur ses 62 députés lui en donne 54, lui sont acquises, en devenant désormais comme ses imprenables forteresses. Il a trouvé son Capitole pour y monter.

Néanmoins s'il y a un parti battu, le parti battu n'est pas un parti écrasé. Il a eu beau perdre, avec 160 ou 170 de ses membres, quelques-uns de ses principaux chefs, entre autres deux des anciens ministres, sir William Harcourt, qui, dès les premiers jours de la période électorale, a été mis en minorité dans le bourg de Derby, et M. John Morley à qui la concurrence d'un candidat socialiste a enlevé la victoire dans son grand bourg de Newcastle dont il représentait les 30 000 électeurs depuis douze ans; mais ce n'est pas une capitulation qui a eu lieu. A peine sir William Harcourt a-t-il échoué qu'un autre collège électoral l'a reconquis, en ne permettant pas, ce qui serait advenu ailleurs, qu'il restât l'épave d'un naufrage. Quant à M. Morley, il faut avoir été le témoin de son départ de Newcastle, après la proclamation de son concurrent, pour se rendre compte de ce que peut être en Angleterre l'ovation faite à un candidat qui a été glorieusement vaincu. Quoique l'heure où le résultat de l'élection était annoncé eût été avancée de deux heures, près de dix mille personnes l'accompagnèrent au club libéral, applaudissant à outrance ses déclarations et ses témoignages de reconnaissance à ses électeurs. Il fut ainsi reconduit jusqu'au train où les employés et ouvriers du chemin de fer interrompaient leur travail pour l'acclamer, pendant que la foule entonnait à pleine voix la vieille chanson écossaise « Ne reviendrez-vous pas ».

Quels que soient les résultats de l'élection, le parti de l'opposition garde ses forces. Si l'on considère, non pas le chiffre de la majorité parlementaire, mais le chiffre des voix obtenues, sans tenir compte de la grande inégalité de représentation des collèges électoraux, sur 5 millions de votants, il n'y a qu'une différence de 103 000 voix. C'est ce dont se prévalait le premier ministre de l'ancien cabinet, lord Roseberry, dans la séance de la Chambre des

lords qui suivait l'ouverture du nouveau Parlement. Aussi le principal organe du parti national-libéral qui a toujours servi de porte-voix à M. Gladstone, le *Daily News*, appelant Shakespeare à la rescousse, citait-il le passage de la tragédie d'*Henri VI*, dans lequel le comte de Salisbury, l'ancêtre du premier ministre d'aujourd'hui, dit à ses preux, au lendemain d'une grande victoire : « Ce que nous tenons n'est pas encore à nous. Ce n'est pas assez que nos ennemis aient battu en retraite. Ils sont en situation de réparer bientôt leur défaite. »

A supposer que le parti de l'opposition s'illusionne, afin de ne se laisser aller à aucune défaillance, le parti vainqueur paraît disposé à profiter d'autant mieux de la victoire qu'il ne s'en laisse pas étourdir. Il sait qu'il a besoin d'être contenu, afin de n'être pas exposé aux dangereux entraînements de la toute-puissance. Aussi ne cherche-t-il pas à supprimer ses adversaires; il aime mieux les relever de leur défaite. Le plus puissant journal du parti conservateur, le *Times*, en apprenant l'échec électoral de l'ancien ministre qu'il avait combattu, sir Willlam Harcourt, s'exprimait ainsi : « Si nous triomphons d'une pareille victoire, nous n'en devons pas moins témoigner au vaincu nos sympathies, sans avoir à les lui ménager. Il peut être le plus redoutable de nos opposants, mais il commande les bienveillants égards de ses antagonistes qui seraient affligés de perdre sa présence dans un Parlement dont il est l'ornement[1]. »

A cette modération dans la victoire, il convient d'ajouter l'usage que les vainqueurs en ont déjà fait et qu'ils semblent vouloir en faire. Le président de la Chambre des communes (le *speaker*), qui a de si grands pouvoirs, M. Gully, avait été élu dans le dernier Parlement, sur la motion du chef de la majorité libérale. Le vote de la nouvelle majorité conservatrice l'a maintenu sur son siège. Le commandement de chef de l'armée devant devenir vacant par la retraite du duc de Cambridge, c'est le candidat que l'ancien ministère libéral aurait fait nommer, lord Wolseley, dont le nouveau ministère conservateur a fait choix, sans vouloir donner une préférence, qui aurait été taxée de favoritisme, au fils de la reine, le duc de Connaught. Quant à l'Irlande, le nouveau ministère paraît vouloir chercher comment s'y prendre pour la ménager, au lieu de la rendre irréconciliable, en s'engageant dans la voie d'une politique militante. S'il entre dans ses projets de lui donner pour vice-roi le fils du prince de Galles, le duc d'York, s'il est enclin à se concilier le clergé irlandais par l'établissement d'une université

[1] *Times*, 15 juillet 1895.

catholique rétribuée sur les fonds de l'État, et s'il se propose de substituer au *Home rule* la large extension des franchises locales des comtés et des paroisses, c'est l'œuvre de la pacification qu'il entreprendra et pourra peut-être mener à bonne fin. Quant aux réformes sociales, comment le nouveau ministère pourrait-il s'y montrer contraire ou même indifférent, lorsque le parti conservateur, au lieu de vouloir se suffire à lui-même, s'est rajeuni et comme retrempé par son entente avec les libéraux dissidents ou unionistes, qu'il ne traite pas en ralliés, mais en alliés, en leur ayant fait dans le ministère une si large place? N'est-ce pas des réformes sociales que les libéraux venus aux conservateurs se sont montrés les partisans les plus résolus et même les plus hardis? N'est-ce pas des réformes sociales les plus extensives qu'au lendemain comme à la veille des élections, M. Chamberlain devenu dans le nouveau ministère le secrétaire d'Etat des colonies, a fait son retentissant programme, sans crainte de les faire paraître chimériques, et en ne paraissant pas disposé à laisser protester la signature qu'il y donnait?

C'est ainsi que le parti conservateur, devenu, par des élections triomphantes, le maître du pouvoir dont il est assuré de garder la libre jouissance, au moins pendant toute la durée du nouveau Parlement, sera obligé d'être un parti réformateur, au lieu de se conduire en parti réactionnaire. Heureuse l'Angleterre où le gouvernement n'est pas une tente dressée pour le sommeil, et qui, sans avoir jamais à faire la rude expérience des révolutions, sait imposer à ceux qui la gouvernent le programme pacifique du progrès contenu dans ces deux mots qu'elle a su s'approprier : *Go ahead* « En avant! »

LEFÈVRE-PONTALIS,
Membre de l'Institut.

---

# LA GUYANE

## ET LE CONTESTÉ FRANCO-BRÉSILIEN

---

L'attention a depuis quelque temps été attirée sur la Guyane et ses dépendances. Un assez long séjour dans cette colonie m'a permis d'y recueillir les notes que je résume ici.

A la suite des événements survenus en octobre 1894, les périodiques français ont tous, plus ou moins, parlé de la Guyane et de ses pénitenciers. Notre colonie américaine souffre de ce perpétuel rapprochement. Se trouvant ainsi mise à la remorque de l'administration pénitentiaire, elle semble être un vaste bagne. Son renom n'en devient certes point meilleur. Mon séjour dans le pays m'a inspiré le désir de relever un peu en France la réputation de cette malheureuse colonie.

Mettant complètement de côté le bagne et ses habitants, j'appelle l'attention du public sur les richesses de la Guyane; j'insiste particulièrement sur l'état politique d'un vaste territoire encore peu connu, et dont les destinées sont peut-être à la veille d'être tranchées. On l'appelle actuellement « le Contesté franco-brésilien ».

Sans faire ici un cours d'histoire, il est nécessaire de rappeler en quelques mots les origines de la Guyane.

Ce fut en 1640 que se fonda la première compagnie pour la colonisation des contrées situées au nord de l'Amazone.

Le cardinal de Richelieu approuva par lettres patentes l'organisation de cette Société. Les privilèges qui lui furent accordés embrassaient tout le territoire compris entre l'Orénoque et l'Amazone.

Le peu d'énergie et le manque de talent des premiers colons permirent aux Hollandais de s'installer au sud de l'Orénoque.

Lorsque, en 1664, Cayenne commença à prendre quelque importance, la Guyane française se trouvait avoir pour limites, au nord, le Maroni; au sud, l'Amazone.

A la fin du dix-huitième siècle, les Portugais, appréciant l'importance de l'estuaire amazonien, commencèrent à nous repousser peu à peu vers le nord. Ils ont depuis lors poursuivi leur but avec une ténacité remarquable.

Aujourd'hui le Brésil maintient à cet égard toutes les prétentions de son ancienne métropole.

De là l'existence, au sud de la Guyane, d'un vaste pays encore indivis, auquel on a donné le nom de Contesté franco-brésilien.

La Guyane proprement dite a pour limites : au nord, le Maroni; au sud, l'Oyapok. Elle occupe un terrain grand comme le quart de la France environ.

De nombreuses rivières sillonnent le pays. La plupart sont navigables pour les bâtiments de 2 à 3 mètres de tirant d'eau. Elles sont tout indiquées pour servir de voies à la civilisation, et un jour, espérons-le, à l'immigration.

Une seule chaîne de montagnes présente quelque importance, la chaîne des Tumuc-Humac. C'est elle qui forme, jusqu'à un certain point, la limite ouest de la colonie. Presque toutes les rivières y prennent leur source. On y trouve des sites d'une grande beauté.

Quelques collines sans importance courent en outre parallèlement à la côte. C'est à elles que l'on doit les nombreuses cascades, chutes rapides dont sont encombrées les rivières de la Guyane. Le pays est presque entièrement couvert de forêts.

De loin en loin, on trouve des savanes, consacrées, pour la plupart, à l'élève du bétail.

Les terrains défrichés servent en outre à cultiver le manioc. On en tire le couac et la cassave qui forment ici la base de l'alimentation.

La Guyane compte environ 30 000 habitants, parmi lesquels des Européens, des mulâtres et des noirs.

Quelques tribus sauvages peuplent encore les forêts de l'intérieur. Les Galibis, les Roucouyennes et autres, sont autochtones, et font remonter leur origine aux anciens Caraïbes. Ces Indiens Peaux-Rouges vivent encore aujourd'hui la vie de leurs pères, chassant et pêchant, habitant des cartets le long des rivières. De mœurs douces, ils sont malheureusement portés à la boisson. L'eau de feu les hypnotise, et finalement les tue.

Dans les bois vivent aussi des nègres Boschs et Bonis. Ce sont les descendants d'anciens esclaves marrons, évadés à leur arrivée d'Afrique. Ils sont retournés à la vie sauvage. Leur type s'est conservé très pur. Il n'est pas jusqu'à leur langage qui ne soit celui de leurs ancêtres.

Moins farouches que les Peaux-Rouges, ils entrent volontiers en contact avec les Européens. Ils se louent comme piroguiers et possèdent ici le monopole des transports fluviaux.

La population européenne n'existe pour ainsi dire pas en dehors des fonctionnaires. Tout le pays est entre les mains des créoles, mulâtres pour la plupart.

Les gens de couleur appartenant aux basses classes pourraient

rendre des services considérables. Ils sont malheureusement gâtés par la fécondité du sol. Se contentant de peu, ils trouvent à bon compte de quoi vivoter sans rien faire. Ne travaillant que poussés par le besoin, ils ont pour objectif de ramasser le plus vite possible un petit magot. Une fois en possession de ces quelques sous indispensables, vite, ils abandonnent le chantier et les voilà pour des semaines voués au *far niente* le plus complet. Pas le moindre fonds à faire sur de pareils travailleurs! Et c'est grand pitié pour la Guyane!

Dans les classes élevées, au contraire, les créoles constituent un excellent élément. En général, instruits et énergiques, la Guyane leur doit de vivre encore aujourd'hui. Ils ont l'esprit entreprenant et n'hésitent pas, si l'occasion s'en présente, à risquer de forts capitaux dans les entreprises coûteuses et toujours fort chanceuses des recherches aurifères.

Que produit la Guyane?

Que pourrait-elle produire?

A l'heure actuelle, notre colonie américaine fournit de l'or. C'est à peu près son seul article d'exportation.

On ne peut, en effet, qualifier produits les quelques kilos de cacao ou de caoutchouc, annuellement envoyés en France. L'or, voilà donc pour le moment la raison d'être de la Guyane, au point de vue commercial. Je ne crois pas me tromper en accusant ce métal d'être une des causes, tout au moins indirecte, de la décadence de notre colonie.

Les premières traces d'or furent découvertes en 1853 par un Indien portugais. Depuis, toutes les rivières de la Guyane ont révélé à leurs sources des gisements plus ou moins importants.

La fièvre de l'or, ici comme partout, fit de sérieux ravages. Chaque nouveau placer en amenait une recrudescence; les ouvriers quittaient les ateliers, les cultivateurs abandonnaient leurs champs, tous se précipitaient aux mines. C'était à qui se ruerait sur le nouvel Eldorado! Les effets ne se firent point attendre; les champs tombèrent en friche; les campagnes retournèrent à l'état de nature. Aujourd'hui, la forêt vierge a repris possession de son ancien empire.

Il est peu de choses, à mon avis, aussi navrantes que la campagne de Cayenne; ce sont, à chaque pas, des maisons en ruines, des cases abandonnées. De tous côtés, se présentent aux regards les vestiges d'anciennes cultures.

La vie semble s'être retirée de ce pays, comme si un épouvantable cataclysme avait tari pour lui les sources de l'existence. L'or a-t-il au moins tenu ses promesses? A-t-il enrichi la Guyane? En un mot, sa découverte fut-elle un bien?

Oui et non.

Oui, si l'on s'en tient uniquement à la quantité d'or produit.

Elle a, en effet, été considérable et certainement peu en rapport avec les moyens rudimentaires employés pour son exploitation.

Mais si, considérant la question d'un point de vue plus élevé, on examine l'état actuel du pays, on se demande pourquoi l'or n'a pas eu ici son accompagnement ordinaire de population et de capitaux?

A la découverte des premiers placers, les Guyanais purent, sans trop de présomption, bâtir sur cet événement de véritables châteaux en Espagne.

Pourquoi, en effet, la Guyane française eût-elle été moins favorisée que la Californie ou l'Australie?

Les pépites de Ballarat avaient-elles une vertu spéciale, ou bien celles de la Guyane étaient-elles maudites.

Ah! malheureuse colonie, où sont tous tes beaux projets! Les placers ont sucé le meilleur de ton sang. Ils ont donné de l'or. Celui-ci n'a rien rendu et ta population va toujours diminuant. Que te sert d'être riche des trésors de Golconde? L'or fut-il jamais une nourriture? Tu en es gorgée et tu manques de pain!

Cayenne voit périodiquement arriver des bandes de chercheurs d'or. Mais ils viennent seuls, n'amenant personne à leur suite. Et les champs sont toujours en friche, et, de jour en jour, la forêt s'étend davantage.

Seul, le commerce a profité de tout ce mouvement aurifère.

Qu'importe au mineur le prix des denrées! A son départ, il a l'avenir devant lui; à son retour, ne faut-il pas jouir des richesses acquises? Aussi, les négociants font-ils, en général, d'excellentes affaires.

Il est même des moments où leurs bénéfices sont énormes. Quand, par suite de nouvelles découvertes, il se produit un exode vers les placers, la demande devient subitement supérieure à l'offre. Il y a hausse, sur tous les objets de première nécessité. Heureux le commerçant dont les magasins, à ce moment, se trouvent bien fournis! Il est maître du marché, et réalise de ce fait des gains considérables. N'a-t-on pas vu, l'an dernier, le kilo de mercure monter à 110 francs.

A tout prendre, l'or a été plutôt nuisible que profitable à la colonie. Il a beaucoup pris et peu rendu. On doit surtout lui reprocher d'avoir absolument tué la culture, rendant, de plus, impossible toute entreprise de colonisation agricole. Et cela pour un temps peut-être fort long.

La Guyane, heureusement, a d'autres cordes à son arc. Elle renferme des richesses qui, peut-être, un jour, lui feront oublier les déboires dont l'or l'a abreuvée.

Que pourrait produire la Guyane?

Comme toutes nos anciennes colonies, elle eut son moment de gloire et de prospérité. La canne à sucre enrichissait à cette époque tous les pays tropicaux. La Guyane lui dut son plus brillant éclat. L'émancipation des esclaves en 1848 jeta un trouble profond dans l'industrie sucrière. Les conditions en étaient absolument changées. Dès lors les bras commencèrent à manquer. Vint ensuite la découverte de l'or. Plus personne aux champs : la canne avait vécu.

Dans les savanes de l'intérieur, le manioc a toujours poussé avec succès, sa farine sert à fabriquer le couac et la cassave, dont tout le monde dans le pays est excessivement friand.

Malheureusement la consommation en est exclusivement locale. Jamais la colonie ne pourra réellement tirer profit de la farine de manioc. Quelques cultivateurs pourront de ci de là gagner quelque argent dans cette industrie, mais ce produit n'augmentera, certainement, ni l'avoir ni l'importance de la Guyane.

L'élève du bétail pourrait devenir une occasion de fortune, mais il faudrait lutter contre la concurrence terrible des Antilles, du Vénézuela et de toute l'Amérique du Sud. Une pareille affaire engloutirait des capitaux énormes sans chances immédiates de réussite.

La colonie est encore, sous ce rapport, tributaire des riverains de l'Orénoque. C'est pour elle une véritable tare. Il importe qu'elle s'en lave. Peut-être, dans la suite, pourra-t-on songer à la fourniture européenne.

La vanille est commune dans le pays. Cette culture exige, malheureusement, des soins considérables. Une surproduction en avilirait rapidement les prix. Il serait bientôt impossible de produire cette orchidée avec quelque chance de bénéfice.

Ce sont les forêts qui constituent la véritable richesse de la Guyane. Là se trouve l'avenir de la colonie. Le cacao, le café, les bois précieux et de teinture, enfin le caoutchouc, sont pour ce pays autant d'éléments de prospérité future.

Le cacao pousse ici à l'état sauvage. L'intérieur renferme de véritables forêts de cacaoyers. L'exploitation en serait relativement aisée. La consommation du chocolat grandit en Europe d'année en année, pourquoi ne pas organiser ici une exportation régulière de ce produit? Que nos chocolatiers donnent le branle; qu'ils fassent leurs commandes à Cayenne, et bientôt nous verrons le cacao devenir un article régulier de commerce franco-guyanais.

Le café se trouve dans des conditions identiques. Il pousse bien et il est fort bon. Pourquoi la France se fournit-elle au Vénézuela?

Ne serait-il pas avantageux, à tout point de vue, de réserver à nos comptoirs la fourniture des denrées coloniales? Pourquoi se

rendre tributaires de l'étranger, quand nous pouvons nous suffire à nous-mêmes?

Le coton fut une des causes premières de colonisation de la Guyane. Sa culture est aisée. Rien de plus simple que de faire revivre cette industrie. La France aurait tout avantage à encourager ces plantations, ne serait-ce que pour s'affranchir du lourd tribut qu'elle paye sous ce rapport à l'Angleterre.

Les bois précieux et de teinture abondent dans les forêts du Harcris et de l'Oyapok. C'est à peine si on les exploite! Encore n'en fait-on usage que dans la colonie. Il ne s'en exporte pas mille stères par année. Et cependant il en est des plus rares et des plus beaux; mais c'est l'éternelle routine. Le teck représente en France le type du bois dur. Il faudra probablement des siècles pour le supplanter.

Il en est de même des bois de teinture. Le campêche est et sera encore l'idéal des fabricants de couleurs. Et cependant, à commencer par le roucou, que ne trouve-t-on pas ici sous ce rapport? Reste le caoutchouc. Je l'ai, qu'on me pardonne l'expression, gardé pour la bonne bouche.

Personne n'ignore combien sont devenues nombreuses les applications de la gutta-percha. Les progrès de l'électricité lui ont donné une importance inouïe. La demande augmente tous les jours, et les prix haussent en proportion. Heureux, donc, le pays possédant des forêts assez vastes pour faire de la gutta une exportation régulière!

C'est le cas de la Guyane. Dans ses forêts pousse un arbre vulgairement appelé « balata ». Des incisions pratiquées dans son écorce permettent de recueillir une matière laiteuse qui, soumise à l'action de la chaleur, s'évapore en laissant pour résidu de la gutta-percha. Ce produit, analysé en France, a été reconnu n'être inférieur en rien aux similaires de la Malaisie et de Bornéo.

Notre colonie américaine pourrait donc briguer pour son caoutchouc la fourniture des marchés européens. Puisse son « balata » avoir l'avenir de ses congénères de Sumatra et de Malacca!

En résumé, la Guyane est riche parmi les plus riches de nos colonies. Pour l'instant, elle a surtout des espérances. Mais qu'on lui fournisse des bras, qu'on lui fasse des routes, et surtout qu'on lui assure des débouchés, alors le rêve deviendra une réalité. Cayenne rivalisera avec Demerari, la Guyane sera une des perles de notre empire colonial!

Le Contesté franco-brésilien, grand comme deux fois la Guyane proprement dite, présente un intérêt de premier ordre. Les Portugais, puis les Brésiliens, ne se sont jamais mépris sur l'importance de ces pays d'outre-Amazone.

La France paraît oublier que, elle aussi, possède des droits sur ces contrées : tout au moins hésite-t-elle à les faire valoir, et les Brésiliens s'y installent peu à peu, nous refoulant continuellement vers le nord.

Sans remonter jusqu'au traité d'Utrecht, je rappellerai que la France, en 1840, se souvenant de ses titres, installa un poste militaire dans le territoire contesté. Le Brésil n'objecta rien.

A la suite de quelles circonstances le gouvernement rappela-t-il nos troupes? Je l'ignore. Mais, depuis cette époque, il n'est plus fait mention dans cette contrée d'une intervention quelconque de notre part.

Les choses en restèrent là pendant cinquante ans. Les Brésiliens continuaient à faire tache d'huile. Personne n'en tenait compte. A Cayenne même, on semblait ignorer qu'il existât par delà l'Oyapok, une vaste contrée, sœur de la Guyane, abritée comme elle sous le pavillon tricolore.

En février 1894, des bruits singuliers coururent à Cayenne, venant du Contesté. On parlait de découvertes merveilleuses. Un ouvrier, un noir, nommé Tamba, avait, disait-on, mis la main sur des placers d'une richesse inouïe.

Ces nouvelles ne tardèrent pas à être confirmées. Alors commença un véritable exode. Tous, jeunes et vieux, partaient pour le Contesté. Les 200 kilos de Tamba faisaient tourner la tête aux plus sages.

Ces événements ramenèrent l'attention du public sur l'antique question du Contesté franco-brésilien.

Il était temps que la France songeât à faire valoir ses droits.

Mais, dira-t-on, quel intérêt si majeur avons-nous à devenir maîtres de ce pays? Pourquoi, avant de nous étendre, ne colonisons-nous pas la Guyane? Ne risquons-nous point, en nous appropriant définitivement le Contesté, d'ajouter un nouveau zéro à la liste de nos colonies? Quelques kilos d'or valent-ils les ennuis inséparables d'une annexion?

Deux mots suffiront à éclaircir la question. La France, en affirmant ses droits sur les contrées du nord de l'Amazone travaille moins pour le présent que pour l'avenir.

A voir les progrès accomplis depuis un siècle par le Brésil et, en général, par toutes les républiques de l'Amérique du Sud, il ne paraît pas douteux que le bassin de l'Amazone ne soit appelé, dans un temps relativement court, à prendre une importance considérable. Ce fleuve gigantesque drainera un jour tout le commerce du Brésil. Heureux serait donc le pays qui posséderait le Shang-haï de ce nouveau Yang-tse.

La rive droite est déjà occupée, la rive gauche appartient en partie au même propriétaire. A quelques milles au nord de l'es-

tuaire, se trouve une île. On l'appelle Maracca. Séparée de la terre ferme par un canal de peu de largeur, elle possède un mouillage où de gros navires peuvent venir s'abriter.

Actuellement inhabitée, cette île pourrait, avec le temps, devenir tête de ligne de la navigation amazonienne. Bref, il serait possible de lui faire jouer le rôle de la « Trinidad » pour l'Orénoque, de Shang-haï pour le Yang-tse.

Maracca fait partie du territoire contesté. La France a donc un intérêt majeur à faire valoir ses droits; en un mot, à réclamer comme sienne toute la contrée en litige.

La question ne presse évidemment pas outre mesure; mais il ne faut pas oublier que chaque année annule une de nos chances. Un jour viendra où la prescription se présentera à nos rivaux comme un argument ayant toutes chances de succès. Et ils sauront en jouer, soyons en bien certains.

Les autorités guyanaises ont fort bien compris à quel point la possession du Contesté intéressait l'avenir de la colonie.

L'occupation immédiate présentait de sérieux avantages, par suite de la découverte des placers. On se décida à pressentir le gouvernement de la métropole au sujet de la question, toujours pendante, du Contesté. Les négociations traînèrent en longueur. Enfin, après bien des tours et des détours, toute latitude fut donnée, à cet égard, au gouverneur de la Guyane.

Mais, entre temps, la question s'était singulièrement aggravée. Les rapports entre Français et Brésiliens étaient devenus de plus en plus tendus. On parlait de querelles sur les placers, de meurtres, que sais-je encore!

Quelques réfugiés du Para s'étaient, ajoutait-on, constitués en république. Secrètement soutenus par le Brésil, ils émettaient la prétention de s'opposer au passage de tout Français sur leur territoire.

Il devenait urgent d'agir. Le gouverneur résolut d'envoyer un navire de guerre sur les lieux. Le *Bengali* fut chargé de cette mission.

En face de l'île de Maracca se trouve l'embouchure de la rivière de Mapa. Sur sa rive droite s'élève le village du même nom. C'est là, disait-on, que des Français auraient été molestés. Le *Bengali* reçut l'ordre d'aller mouiller dans cette rivière. Son commandant devait vérifier la véracité des dires précités et revenir immédiatement à Cayenne en rendre compte au gouverneur.

Le voyage de l'aviso présente quelque intérêt au point de vue de l'histoire future du Contesté. Je me permets donc de transcrire textuellement le récit que m'en a fait un témoin oculaire.

« Partis de Cayenne vers six heures du matin, le 1er avril, nous arrivions le lendemain, à midi, en face de Maracca. Peu après, nous pénétrions dans le Carapapouri; c'est le nom du canal qui sépare cette île de la terre ferme. A deux heures, nous étions mouillés dans la rivière de Mapa. Les officiers se mirent immédiatement au travail pour dresser, dans le plus bref délai, une carte de l'embouchure.

« Nous apprîmes ainsi qu'aux plus basses mers, on trouvait 5 mètres d'eau sur la barre, les mouillages présentant couramment des fonds de 10 et 12 mètres. Ce havre est donc accessible aux bateaux de fort tonnage, ce qui ne manque pas d'intérêt au point de vue de l'avenir du Contesté.

« Trois heures d'embarcation à vapeur étaient nécessaires pour remonter au village de Mapa, Le commandant organisa, à ce sujet, une véritable expédition. Le départ fut fixé pour le lendemain matin. Un pêcheur, pratique de ces parages, piloterait nos embarcations.

« Le 3 avril, nous nous mettions en route, remorqués par la chaloupe à vapeur de l'aviso. La mer montait, le courant de flot allait, pour ainsi dire, nous conduire jusqu'à destination. La rivière de Mapa est triste et sauvage. Ses rives sont larges et couvertes de palétuviers. La monotonie du paysage n'est troublée de temps à autre que par des bandes d'aigrettes ou de flamants.

« Ces oiseaux, jetant leur note claire sur le fond vert sombre de la forêt, animent un peu toute cette solitude.

« A midi nous arrivons devant Mapa. Ce village est situé au fond d'une crique. Il se compose de sept à huit maisons, de quelques cartets et d'une église. En tout trois cents habitants, mais de quoi en loger un millier.

« Sur un semblant de place publique, attenant à la rivière, des individus gesticulent. Notre arrivée semble avoir troublé la quiétude des habitants.

« Nous distinguons bientôt un pavillon de quarantaine, hissé sur la case principale. La chose est claire : on veut nous interdire l'accès du village.

« Le commandant décide de passer outre. Nous pénétrons à sa suite dans une maison, assez propre d'apparence. Le propriétaire, interrogé, nous apprend que le chef du village, le capitaine, est absent. Cet individu, nommé Cabral, est actuellement au Para. En son absence, ses pouvoirs sont exercés par le maître d'école. Quelques instants plus tard, celui-ci pénètre dans la maison et se déclare prêt à nous répondre.

« Sa figure plate, ses yeux allongés, son teint rouge brique, dénotent un métis de Portugais et d'Indien. Il paraît intelligent. Son attitude est décidée, et même provocante.

« — Votre nom?

« — Je me nomme Lopez-Pereira. Je suis maître d'école à Mapa. Le gouvernement brésilien me rétribue de mes fonctions.

« — Quel est la nationalité des habitants du village?

« — Nous sommes Brésiliens, autorisés par notre gouvernement à nous établir ici.

« — Avez-vous un papier quelconque prouvant la véracité de votre dire?

« — Oui.

« — Pouvez-vous nous les montrer?

« — Ce serait avec plaisir; mais ces papiers sont à Belem, chez le gouverneur du Para.

« — Voulez-vous nous laisser remonter la rivière?

« — Non. Tant que nous serons ici, pas un Français ne passera de notre plein gré.

« — Mais si les Français s'installaient dans ce territoire, comme c'est leur droit?

« — Ce droit, nous ne le reconnaissons pas. Si les Français voulaient s'établir ici, nous leur abandonnerions le terrain pour aller chercher fortune ailleurs.

« — Enfin, comment se fait-il que vous vous arrogiez ici une véritable souveraineté?

« — Et vous, qui vous autorise à venir ainsi nous interroger chez nous?

« — Voulez-vous nous laisser passer?

« — Non.

« — Si nous forcions le passage, vous opposeriez-vous par la force à notre tentative?

« — Aujourd'hui vous êtes les plus forts. Nous ne pouvons rien empêcher. Mais rappelez-vous que nous ne vous accordons quoi que ce soit. Nous sommes formellement opposés à votre projet. Dans de telles conditions, il nous est impossible de répondre des suites qu'entraînerait une pareille entreprise.

« — Vous faites actuellement acte de piraterie.

« — Non, les pirates sont des brigands, et nous n'en sommes pas. Mapa est nôtre. Et nous agissons dans la limite de nos droits en refusant un passeport à qui bon nous semble.

« — Décidément vous opposerez-vous à notre passage?

« — Oui.

« Les réponses étaient bien catégoriques. L'air arrogant du petit maître d'école ne pouvait, du reste, laisser aucun doute sur les intentions de ses administrés.

« — Passez, si vous l'osez, semblaient-ils tous vouloir dire.

« La mission du *Bengali* était terminée. Le commandant donna le signal du départ. Nous revînmes à bord, et le lendemain on faisait route sur Cayenne.

« L'échec était complet. Nous revenions bredouilles! »

Le 8 avril, le *Bengali* rentrait à Cayenne, où l'émotion causée par cet échec fut très vive. Elle n'était pas calmée que des nouvelles plus graves venaient la surexciter. Le 8 mai, le vapeur *Saint-Pierre*, revenant du Contesté, annonçait que le capitaine Trajane, notre représentant à Counani, avait été enlevé de vive force par des Brésiliens venus de Mapa, et emmené prisonnier dans cette localité; qu'un poste de vingt hommes avait été établi dans la rivière de Counani, et un autre, de même force, dans la rivière Carsevenne; que ce dernier poste avait dévalisé un certain nombre de mineurs, avant leur embarquement sur le *Saint-Pierre*, de tout l'or qu'ils possédaient; qu'enfin, on attendait, pour le 15 mai, une expédition de 60 ou 80 hommes, partie de Mapa par terre, pour le haut de la rivière Carsevenne, afin de refouler sur la côte et d'expulser du pays tous les mineurs français qui s'y trouvent, tandis que deux vapeurs brésiliens devaient venir bloquer l'embouchure des rivières Carsevenne et Counani.

Le gouverneur de la Guyane pensa avec raison qu'il était impossible de laisser une bande de pirates et d'aventuriers porter impunément atteinte aux biens et aux personnes de citoyens français, et le 11 mai, le *Bengali* repartait, ayant à son bord un détachement d'infanterie de marine commandé par le capitaine Lunier, avec mission d'aller à Mapa exiger la délivrance de Trajane et la livraison des aventuriers ayant participé à son enlèvement.

Trajane, de son vrai nom Trajan Bento, est un noir d'une soixantaine d'années, très dévoué aux intérêts français. Originaire de la province de Para, il s'était soustrait à l'esclavage en 1858, et s'était réfugié à Counani, où il a épousé, en 1881, une mulâtresse de Cayenne. Les esclaves réfugiés qui habitent le Contesté, au nombre de 1000 environ, le reconnaissaient pour chef, et il prenait le titre de capitaine des rivières de Counani. Il insistait en toute occasion pour que le gouvernement français pressât la délimitation du territoire contesté.

Quant à Dabral, révolutionnaire du Para, dont le gouvernement brésilien avait été bien aise de se débarrasser, c'est lui qui était le meneur de toutes les vexations dirigées contre nos nationaux et qui les dépouillait par la violence de tout ce qu'ils rapportaient des bassins aurifères.

Arrivé le 15 mai à Mapa, le *Bengali* débarqua la compagnie d'infanterie de marine qui gagna le village situé à 15 milles environ

dans l'intérieur. Le capitaine Lunier s'avança en parlementaire avec un clairon et son fourrier, pour réclamer la mise en liberté de Trajane. Il était à peine en présence du chef des aventuriers Cabral, que celui-ci fit feu sur lui et donna l'ordre aux partisans armés qui l'entouraient de tirer sur les marins restés près des embarcations. En même temps, de toutes les maisons du village, partait une fusillade générale.

Au bruit de l'action, le lieutenant Destoup accourut avec le reste du détachement et réussit à dégager ses camarades après un combat de deux heures, qui se termina par la destruction complète du village.

Les partisans de Cabral laissaient 60 morts sur le terrain sans compter ceux qui avaient été tués dans l'intérieur des maisons ou bui avaient pu s'enfuir bien que grièvement blessés. De notre côté nous avions 5 morts, dont le capitaine Lunier, et 20 blessés.

Le *Bengali* est rentré à Cayenne, où les obsèques du capitaine Lunier et des quatre marins du *Bengali* ont été célébrées avec le concours de la ville entière.

Qu'est devenu le vieux Trajane au milieu de ce conflit sanglant? Nous l'ignorons; mais le gouvernement français ne pouvait rester indifférent à l'insulte faite à son drapeau. A Cayenne, on ressentit fortement l'outrage, et l'opinion publique demanda une réparation éclatante.

Le Contesté peut encore être français, mais il n'y a pas de temps à perdre.

Nous avons là, sous la main, une nouvelle Guyane, aussi riche, plus habitable et mieux située que l'ancienne. Le fruit est mûr. Il n'y a qu'à le cueillir. Pourquoi hésiter? Le gouvernement français n'a qu'un mot à dire. Mais encore faut-il que ce mot soit prononcé.

Une attitude énergique à l'égard du Brésil, trois ou quatre postes de douaniers dissiperaient toute équivoque. La dépense serait minime et le résultat énorme. Sera-t-il dit que la France a baissé pavillon devant une poignée de brigands? La Chambre, avant de se séparer, s'est prononcée pour un arbitrage. L'arbitrage est devenu à la mode depuis quelque temps; encore ne faudrait-il pas lui sacrifier des droits incontestables.

Où en est cet arbitrage? Depuis deux mois, on n'en entend plus parler, et pendant ce temps notre honneur reste en souffrance ainsi que nos intérêts.

Les Guyanais comptent que la mère patrie ne leur fera pas faux-bond. Le Contesté est un peu leur enfant, et ils seraient fiers, eux Français d'outre-mer, de doter aussi la France d'une colonie nouvelle.

---

# LE MARI DE SIMONE[1]

## IX

On oublie parfois une grande douleur pour un grand embarras. Lady Eleanor n'avait cessé de vivre que depuis quelques heures, et déjà M. d'Avron était tout absorbé par les difficultés de sa position, après celle de Simone la plus fausse, la plus lamentable qu'on pût imaginer.

— Ne pas savoir où chercher Richard! me trouver là entre ma belle-sœur morte et ma pauvre fille abandonnée... dans ce maudit pays où je ne connais personne! où personne ne veut me comprendre! disait-il avec cette rage naïve du Français, né bavard, quand la suprême consolation de la parole lui est refusée.

Tardivement, une inspiration lui vint.

— Et Thomas Erlington! s'écria-t-il, le proche parent, le meilleur ami de Richard!... un homme de ressources! Où ai-je eu la tête de ne pas penser à lui! Comment se fait-il qu'il ne soit pas déjà là?

L'autorité de lady Eleanor avait été assez puissante pour lui survivre quelque temps. Aucun de ses domestiques n'eût osé aller chercher Thomas, et la farouche solitude d'Erlington n'avait pas encore permis aux événements de transpirer au dehors.

La journée s'avançait déjà lorsque le messager envoyé par M. d'Avron à quelques milles du château, chez Thomas Erlington, ramena celui-ci.

Le jeune homme était encore sous le coup des nouvelles qu'on venait de lui apprendre.

— C'est affreux! répétait-il avec une compassion clairement exprimée qui mit du baume sur le cœur de M. d'Avron. Et c'est incompréhensible, pour moi du moins!...

— Pour moi aussi! déclara M. d'Avron, abattu. Richard a dû se choquer mal à propos, je ne sais de quoi. Cela justifie une minute d'emportement, mais non une folie aussi prolongée.

Thomas Erlington hocha la tête.

— J'aime Richard comme un frère, dit-il, et, comme un frère

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 10 et 25 août, et 10 septembre 1895.

aussi, je le connais. Il est la bonté même, mais il a l'orgueil de sa mère et la susceptibilité particulière aux gens affligés d'une infirmité quelconque. De sa part, nul coup de tête ne me surprendrait.

— Vous ne croyez cependant pas...? dit M. d'Avron effrayé.

— Oh non! Ce qui peut être arrivé de pire, c'est qu'il soit parti.

M. d'Avron respira.

— Il ne tardera pas à revenir de lui-même?... dit-il.

Derechef, Thomas hocha la tête.

— Vous n'avez pas idée de l'entêtement de Richard.

— Il a donc un détestable caractère! s'écria impétueusement M. d'Avron, trop content de faire retomber sur un autre ses lourdes responsabilités. Et moi qui le croyais si doux, si raisonnable, qui, sans l'ombre d'une défiance, lui ai donné ma pauvre fille!

— Comment va-t-elle? demanda Thomas, rompant délicatement la conversation pour placer cette question avec un à-propos discret.

M. d'Avron n'eut pas à répondre. Simone paraissait elle-même.

Elle n'avait pu prendre aucun repos et, depuis le matin, ne quittait le lit funéraire de lady Eleanor que, mue par une agitation nerveuse, pour aller s'enquérir toujours de la même chose.

A Thomas comme aux autres, elle dit précipitamment :

— N'y a-t-il rien de nouveau?

Il comprit de quoi et de qui elle voulait parler. D'un ton de condoléance, il répliqua :

— Pas encore, mademoiselle...

Et, se reprenant.

— Madame...

C'était la première fois que Simone s'entendait appeler « madame ». Ce mot réveillait tant de choses douloureuses que les larmes lui vinrent aux yeux.

Thomas considérait avec émotion les ravages opérés en elle depuis la veille. Alors elle se souvint de la prédiction qu'il lui avait faite et, amèrement, se reprocha de ne pas l'avoir écouté.

Sans qu'il l'exprimât, elle retrouvait en lui la même sympathie voilée, discrète, pourtant active. Dominant sa propre anxiété, il s'efforçait de raisonner, d'agir. Richard ne pouvait être allé loin puisque on s'était assuré qu'il n'avait emporté que peu ou point d'argent, et les démarches qu'il ferait pour s'en procurer seraient de faciles indices. Il fallait donc immédiatement s'enquérir de lui chez les banquiers, les hommes d'affaires, les quelques amis intimes capables de lui avoir prêté assistance. Lady Eleanor avait des propriétés dans le pays des Lacs, en Irlande, dans le Sud, un peu partout. Il

serait bon de télégraphier dans chacun de ces endroits où il pouvait s'être réfugié.

M. d'Avron étant incapable de se débrouiller, Thomas dut complaisamment rechercher les adresses, rédiger les dépêches, donner les ordres, prendre, en un mot, la direction de tout, ce qu'il fit avec beaucoup de réserve, de tact, trouvant toujours, malgré ses propres inquiétudes, de bonnes paroles pour rassurer les autres. Seulement, deux ou trois fois encore la langue lui fourcha et, au lieu de dire à Simone, en parlant de Richard : « votre mari », il dit : « votre cousin ».

Vers le soir, quelques-uns des correspondants interrogés répondirent. Ils ne savaient absolument rien de Richard.

— Si demain matin nous n'avons pas d'autres nouvelles, dit Thomas, il faudra publier un avis dans les journaux, recourir peut-être à la police et, aussi, nous occuper des funérailles.

— Vous n'allez pas me laisser seul au milieu de toutes ces malheureuses affaires? réclama vivement M. d'Avron, comme Thomas voulait se retirer.

Le jeune homme coucha donc à Erlington.

Au matin, on avait reçu toutes les réponses, également négatives.

Force fut de procéder aux obsèques en l'absence de Richard.

Sans que son fils la revît, lady Eleanor fut clouée dans son cercueil. Sans qu'il l'accompagnât, elle fut portée au tombeau de famille.

Malgré les objurgations de son père, Simone voulut suivre le convoi. Au temple, elle fut placée seule, en avant, tout près du catafalque, à la place qu'aurait dû occuper Richard.

Quoique lady Eleanor ne fréquentât plus personne, l'assistance était nombreuse, pressée. On venait pour la défunte moins que pour la vivante.

Les trois gentlemen, témoins du mariage, étaient là aussi. Mais Simone ne se préoccupait plus de leur curiosité ni de leurs commentaires.

Sous son voile de crêpe, à chaudes larmes, elle pleurait.

Pour tant que lady Eleanor l'eût fait souffrir, il fallait bien que quelqu'un pleurât cette morte, et qui donc, sinon elle?

Rentrée au château, ce lui fut un sentiment poignant de revoir vides, l'une après l'autre, toutes les places que sa tante avait occupées. Elle connut ce regret irraisonné, humain, presque physique, laissé par un être qu'on n'a pas aimé, et dont la disparition cause pourtant une stupeur.

Puis, à tout instant, il y avait de ces hasards qui ressemblaient à de lugubres ironies.

Sur le bureau de lady Eleanor, à côté des enveloppes à larges bordures de deuil dont Thomas et M. d'Avron s'étaient servis pour envoyer les invitations aux funérailles, Simone avait vu les billets de faire part de son mariage, blancs, satinés, armoriés. Une autre fois, sous une draperie noire qui avait servi à la chapelle ardente, elle retrouva un bouquet de fleurs d'oranger. Toujours ces idées de mort et de mariage accolées, confondues, devenues inséparables.

Et, quoi qu'on pût lui dire d'encourageant, de rassurant, les paroles de lady Eleanor lui revenaient en mémoire; la même conviction s'imposait, de jour en jour plus ancrée.

Si les notes discrètes insérées dans tous les journaux, les recherches multipliées, en Angleterre et à l'étranger, demeuraient sans résultat; si Richard n'était pas venu rendre les derniers devoirs à sa mère tant aimée, c'est qu'il était mort, lui aussi.

Un jour, en quelque endroit perdu, on finirait par retrouver un cadavre, et, le reconnaissant à son visage défiguré, on dirait :

— C'est lui!

Cette vision macabre était sans cesse devant les yeux de la jeune femme, ne laissant place à aucune autre suggestion, à aucune autre crainte. Elle était trop sûre que Richard ne reviendrait jamais, pour se demander même si elle désirait qu'il revînt, et quand son père et Thomas dissertaient à perte de vue sur les mesures à prendre pour hâter ce retour, elle les écoutait, surprise, dédaigneuse, sans se donner la peine de les contredire, comme on écoute les gens qui divaguent.

Au bout de la semaine, M. d'Avron, dont la patience s'usait et qui trouvait moins douloureux encore de s'indigner que de s'alarmer, déclara :

— Cette fantaisie de Richard passe les bornes! Nous ne pouvons rester ici indéfiniment dans de pareilles conditions. Je vais te ramener à ta mère!

La pensée de sa mère était la seule qui, pour Simone, conservât quelque douceur. Elle n'avait pas encore eu la force de lui écrire, incapable de détailler, de raconter son malheur, ne pouvant, même de vive voix, exprimer à qui que ce fût le remords épouvanté qui la tenaillait. Mais, embrasser sa mère et se blottir entre ses bras lui serait un apaisement, une consolation peut-être. Elle se sentait si brisée, si épuisée!

Thomas Erlington même s'inquiéta de son dépérissement et hâta le départ, promettant à M. d'Avron, dont il était devenu le confident intime, la providence visible, de veiller à tout, de le tenir au courant.

Rien ne retenait donc plus M. d'Avron dans cette maison funeste, où la mélancolie noire commençait à le gagner aussi.

Quant à Simone, depuis le jour de son arrivée à Erlington, elle n'avait jamais souhaité que d'en repartir, et les derniers événements n'avaient pu que rendre plus ardent ce désir. Cependant, lorsqu'elle descendit pour la dernière fois le grand escalier, elle eut un inexprimable serrement de cœur, sans doute en songeant à toutes les souffrances laissées derrière elle.

Pendant qu'on apportait les bagages, un étourdissement la prit et elle dut s'asseoir dans l'antichambre.

C'était juste à cette place que, repoussée par les domestiques de sa tante, elle était venue attendre le bon plaisir de lady Eleanor, que, d'en haut, une voix alors inconnue, la voix de Richard, avait retenti à son oreille, lui portant un encouragement, un espoir.

Il avait dit :

— Recevons-la, cette pauvre petite!

Il l'avait reçue, pauvre, suppliante, dénuée de tout. Il l'avait faite la maîtresse, l'idole de cette demeure. Et c'est elle qui l'en avait chassé, qui y avait porté le malheur et la mort. Sans ce moment de pitié, fatale à tous, Richard vivrait, encore ignorant des pires amertumes de son sort, gardant la consolation de l'amour maternel. Lady Eleanor vivrait aussi, et Simone..., oh! pour Simone, tout aurait mieux valu que ces souvenirs qu'elle traînerait après elle, toujours, maintenant!

— Tu n'as que cette malle? demandait M. d'Avron, uniquement préoccupé de ne pas manquer le train.

Elle répondit d'un signe affirmatif. Son trousseau, sa corbeille, les bijoux, les cadeaux, tout était resté dans les grandes armoires de Mrs Griffith.

On monta en voiture. Au moment où Thomas Erlington qui reconduisait M. d'Avron et Simone à la gare, se plaçait en face d'eux, des gémissements plaintifs se firent entendre. C'était le vieux chien de lady Eleanor qui venait se jeter sous les roues.

Simone se pencha.

— Donnez-le-moi, je vous prie, dit-elle à Thomas.

Et comme M. d'Avron, en la voyant prendre le chien et l'asseoir sur ses genoux, se récriait :

— Tu ne vas pas emporter cette bête sale et horrible?

— Si, dit-elle. Je ne veux pas que ce chien reste là, pour mourir aussi!

M. d'Avron pesta contre ce caprice et les ennuis qui en seraient la conséquence, puis il se moqua de la laideur du chien, de son air particulièrement maussade, puis, comme Simone ne voulut ni abandonner à la gare ni jeter à la mer ce compagnon incommode, de guerre lasse, il finit par lier amitié avec lui, les bons rapports

étant toujours plus agréables que les mauvais, n'importe à qui l'on ait affaire. Le mal de mer qu'ils eurent en commun acheva de les attacher l'un à l'autre. Quand on arriva à Paris, le chien ronflait avec confiance sur le bras de M. d'Avron doucement assoupi.

Simone, elle, restait les yeux ouverts, les traits tendus, insensible à la fatigue, à la distraction de cette longue journée de voyage, à la douce sensation du retour. Le bruit, le mouvement, l'irrésistible entrain de Paris, parvenaient à peine jusqu'à ses oreilles, jusqu'à sa pensée, toujours fixée sur les mêmes objets.

A côté de son père, dans leur coupé qui était venu les chercher à la gare, indifféremment, elle reconnaissait les magasins encore éclairés, les rues familières, l'approche du logis.

Au moment où on tournait dans la cour de l'hôtel, M. d'Avron qui, pendant le trajet, avait gardé un silence ensommeillé, se pencha vers Simone et lui dit avec un peu d'embarras :

— J'oubliais de te dire... Pour ne pas trop inquiéter ta mère, je ne lui ai parlé que de la mort de ta tante. Il faudra lui présenter le reste sous le meilleur jour...

Le coupé s'arrêtait. Avant que Simone fût descendue, Mme d'Avron, Georges, Madeleine, étaient déjà là, parlant, criant, effarés de bonheur, la pressant, l'embrassant, l'étouffant si fort qu'elle finissait par se trouver gagnée à leur joie, malgré elle un peu contente.

Puis, tout à coup, Mme d'Avron s'écria :

— Mais Richard? où est Richard?

On était rentré dans le salon, le petit salon si gai, si familial. Toutes les figures apparaissaient déçues, consternées. Georges se taisait. Madeleine, voyant sa sœur si changée dans ses vêtements noirs, la reconnaissait à peine, prenait peur, et, irritée pour la première fois de sa vie, Mme d'Avron demandait à son mari :

— Qu'a-t-elle? Que lui a-t-on fait? Pourquoi me la ramenez-vous ainsi?

M. d'Avron crut qu'il valait mieux, tout de suite et devant tous, donner l'explication indispensable.

— Voilà, dit-il. Cette mort subite de la pauvre Eleanor a beaucoup éprouvé Simone..., et le climat... le climat de l'Angleterre est très mauvais. Richard n'a pu nous accompagner. Vous comprenez... les affaires... Il nous rejoindra bientôt.

Ce petit discours eut un succès médiocre. Les enfants s'étaient tant réjouis de voir ce grand frère qu'on leur promettait! et Mme d'Avron sentait, contre le sien, palpiter le cœur de sa fille, à grands coups comme s'il allait se briser.

— Mon Dieu! ai-je été folle de la laisser partir, de croire ce qu'on

me disait, de ne pas aller là-bas moi-même! s'écriait-elle désolée.

M. d'Avron, qui s'était fait une habitude commode en même temps qu'un devoir sacré de toujours mentir à sa femme, ne put, cette fois, lui cacher qu'une partie de la vérité.

— Mon enfant chérie! dit-elle tout bas après avoir bordé Simone dans son petit lit et lui avoir baisé les yeux pour la faire dormir, tu es bien malheureuse, mais ne te désespère pas. Souvent, dans les nouveaux ménages, de terribles malentendus se produisent qui, grâce à Dieu, ne sont pas irréparables. Quand nous saurons où est Richard, si tu veux, c'est moi qui irai le chercher.

Et comme, à cette offre illusoire, Simone ne trouvait pas le courage de répondre, Mme d'Avron continua :

— Il peut avoir eu des torts, mais sa conduite a suffisamment prouvé qu'il est bon, qu'il t'aime. Mon enfant, on doit tout pardonner à son mari, on doit toujours aimer son mari!

En affirmant ces obligations qu'elle-même avait si religieusement tenues, Mme d'Avron se ranimait, se raffermissait, n'avait plus ni trouble ni hésitation, et Simone, humiliée, affligée jusqu'au fond de l'âme, sentit que sa mère, prise pour juge, l'aurait condamnée.

Elle n'osait plus, maintenant, avouer son douloureux secret, comprenant enfin que, de personne au monde, elle ne pouvait attendre un conseil utile, un soulagement efficace, et elle regrettait presque d'être revenue. A retrouver semblables toutes les choses, tous les êtres aimés et familiers, son propre changement la frappait davantage. Deux mois ne s'étaient pas écoulés encore, et un abîme la séparait de sa vie ancienne. Cette vie était rompue, ne pouvait plus se ressouder. Quelle autre vie recommencer à présent?

Une circonstance fortuite vint la soustraire aux premiers embarras de cette situation.

En cherchant Richard dans le jardin d'Erlington, elle avait pris froid, et, depuis, elle toussait beaucoup. Soit qu'en voyage un nouveau refroidissement fût venu aggraver son état, ou que l'énergie factice qui la soutenait eût cédé, aussitôt la tâche accomplie et le logis regagné, dans la nuit même de son retour, elle eut un violent accès de fièvre. Au bout de vingt-quatre heures, le médecin appelé parlait de pneumonie et redoutait une complication au cœur.

La maladie arrivait avec un à-propos, était accueillie avec une satisfaction peu habituels. Qu'aurait dit et fait Simone, en ces longues journées, en ces plus longues nuits, si le tourment des remèdes, l'absorption de la douleur physique, la béatitude animale du mieux ne lui eussent fourni, tour à tour, une occupation et un repos forcés? Ses pensées changeaient enfin! et c'était à qui l'aiderait à oublier. On ne la fatiguait plus de questions, de représen-

tations, de consolations ; on la traitait comme un petit enfant auquel on ne demande ni d'être raisonnable, ni d'être bon, ni même d'être heureux, mais seulement de vivre. En comparaison de l'existence de leur fille, Richard avait cessé de tenir aucune place dans les soucis de M. et même de Mme d'Avron, et si, entre eux, ils parlaient de lui, c'était pour se plaindre et l'accuser.

— Jamais je ne pardonnerai à ce misérable de me l'avoir tuée! cria M. d'Avron un soir où on désespérait presque.

Et lorsque, le mal cédant enfin, il vit sa fille renaître, revivre, lui parler, lui sourire, repris d'une nouvelle extase paternelle comme auprès de son berceau :

— Regarde-la! chuchotait-il à l'oreille de Mme d'Avron, et dis-moi si l'homme qui, pour un malentendu, une sottise quelconque, abandonne une femme pareille, peut avoir l'ombre de cœur.

L'élan était donné, et le flot de cette vertueuse indignation ne cessait de grossir, de déborder.

Bientôt M. d'Avron en vint à affirmer de la meilleure foi du monde :

— Ce qui me révolte le plus, c'est de penser que nous avions accepté ce Richard les yeux fermés, c'est le cas de le dire, que nous passions même sur son horrible laideur à cause de ses prétendues qualités, de son soi-disant amour, et que, sur tous les points, il trompait notre confiance!

La perfidie de Richard lui devenait d'autant plus évidente, sa propre conduite d'autant moins sujette à caution que, par une suite de ces heureuses chances se produisant d'ordinaire quand elles sont superflues, les affaires s'arrangeaient d'une façon inespérée.

De nouveaux capitalistes, pressés de se ruiner, remontaient la Société des phosphates, remboursaient en partie les anciens actionnaires. Osmin avait profité du moment de la débâcle pour racheter à bon compte aux usuriers inquiets des billets protestés.

Enfin deux gros procès venaient d'être gagnés coup sur coup, et, plus florissant que jamais, M. d'Avron oubliait, avec ses misères passées, le secours providentiel qui y avait mis un terme.

— J'ai de la veine, décidément! disait-il à Osmin.

— Plus que ta fille n'en a! riposta celui-ci avec une arrière-pensée dont son ami ne voulut pas s'apercevoir.

Osmin venait de chez Simone. Elle était un peu mieux à présent, levée pour la première fois ; mais, tandis que tous s'applaudissaient de sa convalescence, lui, qui ne l'avait pas encore vue depuis son retour, n'était frappé que de son changement.

Ce n'était plus la même personne. Sa fraîcheur de première jeunesse, son éclat de santé, s'en étaient allés ; on lui aurait bien donné

vingt-cinq ans. Mais sa beauté n'avait pas disparu; elle avait seulement changé de forme, affinée, devenue moins matérielle et plus singulière. Dans ses yeux, agrandis encore par la maigreur de son visage, passaient des ombres et des lumières nouvelles, et quand, sur sa physionomie mobile, paraissait une des expressions de jadis, c'était pour s'effacer aussitôt, faisant place à une fixité étrange, à une absorption mystérieuse. On eût dit que quelque chose de terrible lui avait été montré, dont le souvenir la poursuivait, la reprenait toujours, et dont cette mèche blanche, jetée au travers de ses cheveux bruns, semblait la commémoration visible, le palpable témoignage.

— Vous ne vous attendiez pas à me voir revenir avec cela? avait-elle dit à Osmin.

— Je m'en voudrai toujours de vous avoir poussée à partir! répliqua-t-il brusquement.

Une affreuse grimace fit cligner ses yeux et rider ses tempes. De la façon la plus gauche, il resta le nez en l'air, balançant son pied, et se tut, craignant sans doute d'insister sur un sujet douloureux.

Excepté par quelques mots vagues à ses parents, Simone ne rappelait devant personne les événements récents. Comme Osmin se mettait à parler d'un voyage qu'il venait de faire en Bretagne, elle lui dit encore cependant :

— Vous avez dû être content de vous reposer, de ne plus vous occuper d'affaires ni d'argent. C'est si abominable, l'argent! Moi aussi j'ai besoin de m'en aller à Avron pour ne rien voir, ne rien entendre, être tranquille!

Avec un soupir elle formulait ce vœu. Depuis quelques jours, son idée fixe était d'aller à Avron.

— Oui, un peu plus tard, quand tu seras guérie, quand il fera beau, promettait son père.

Elle était bien faible encore, et le mois de mars, avec ses giboulées, bien humide et bien froid.

Enfin les beaux jours arrivèrent, en même temps que la guérison complète; mais la perspective du départ, si tentante pour Simone, souriait de moins en moins à M. d'Avron.

Le printemps et le renouveau de sa fortune le ragaillardissaient entièrement. Jamais il n'avait aimé autant ses amis, ses chevaux, son cercle, tout ce qu'il avait failli perdre et qu'il retrouvait, et, de bonne foi, il alléguait, couvrant d'austères prétextes son irrésistible amour de la vie :

— Je dois rétablir mon crédit ébranlé. Paraître est le seul moyen d'imposer silence aux bruits qui ont pu courir..... et c'est dans ton

intérêt, ma pauvre enfant, que nous ne devons pas avoir l'air de nous cacher.

Simone ne comprenait pas son intérêt de la même manière. Etre questionnée, être vue, lui paraissait un supplice pour sa fierté, une sorte de profanation et, tandis que M^me^ d'Avron se laissait peu à peu reconquérir par l'importante occupation des visites à recevoir ou à rendre, qu'insensiblement l'hôtel reprenait sa physionomie ordinaire, la jeune femme se tenait complètement à l'écart, invoquant son deuil, deuil d'orpheline ou de veuve, elle n'en savait toujours rien. Sauf Osmin qui ne comptait pas, personne ne fut admis en sa présence et, de peur des rencontres dans la rue, elle osait à peine se hasarder au dehors.

— A ton âge, on ne peut pourtant pas se cloîtrer ainsi! objectait son père.

— Tu retomberas malade! répétait M^me^ d'Avron, non encore remise de sa vive alerte.

— Il y a du soleil partout, tout est joli, tout le monde est dehors! criaient les enfants, cherchant à l'entraîner, surpris de ne pouvoir plus l'associer à leurs innocentes satisfactions.

Madeleine voyait cette métamorphose de très mauvais œil et, avec cette naïveté de l'enfance où se retrouvent, excusables et charmantes, toutes les bassesses humaines, elle n'aimait plus autant cette grande sœur sérieuse, silencieuse, tout habillée de noir.

Georges, au contraire, plus délicat, redoublait de tendresse. Lorsque, aux heures où on ne rencontre pas de gens élégants, il voyait sa sœur prête à sortir, toujours il proposait :

— Tu vas à l'église? Emmène-moi!

Elle l'emmenait et, auprès d'elle, dans un bas-côté obscur de Saint-François-Xavier ou de Saint-Sulpice, il priait de tout son cœur et, lui aussi, de temps en temps, il essuyait ses yeux, sans bien savoir pourquoi coulaient ses prières et ses larmes. Jamais il ne questionnait, jamais il ne paraissait comprendre, et cette affection d'enfant avait, pour Simone, d'autant plus de charme qu'elle était moins perspicace.

Un matin, furetant dans la chambre de sa sœur, au fond d'un tiroir, Georges découvrit un objet inconnu et, le mettant au jour :

— Oh! s'écria-t-il enchanté, le portrait de Madeleine!

Simone avait regardé et était devenue toute pâle.

En quittant Erlington, distraitement, presque inconsciemment, elle avait emporté cette petite miniature, cachée entre deux piles de linge, dans sa malle. Pendant sa maladie on avait défait la malle et, sans trop examiner, remis les choses en place. Elle reprit le portrait des mains de Georges et dit :

— Ce n'est pas Madeleine, c'est Richard.

A ce nom que, pour la première fois, il entendait prononcer par sa sœur, Georges eut une hardiesse ou une distraction.

— Mais, s'écria-t-il étourdiment, il n'est pas laid du tout! Pourquoi donc alors a-t-on dit...

Il s'arrêta, voyant une contraction sur le visage de Simone.

Ainsi, quand elle n'y était pas, on parlait de Richard, même devant les enfants; on racontait son histoire, on faisait de lui une fable, une risée, une sorte d'épouvantail. Comment s'étonner des brutales indiscrétions du monde, lorsque, dans sa propre maison, par les siens, son malheur n'était pas respecté? Et qui donc, sinon elle-même, avait, contre Richard, le droit d'un blâme ou d'un reproche. S'il se trouvait son bourreau, pour les autres, il n'avait été qu'un bienfaiteur. Ne pouvait-on, au moins, laisser dormir en paix les morts?

Sa fierté de femme venait d'être douloureusement atteinte. Elle cacha le portrait avec soin. A l'exception de Georges, qui n'osa jamais en reparler, personne ne sut qu'elle le possédait; mais, depuis ce jour, elle ne jouit plus autant de la société de son petit frère, et une sourde défiance l'aigrit contre ses parents. Leurs mains n'étaient pas assez délicates pour toucher aux plaies de son cœur; elle s'efforçait maintenant de les leur cacher, de se contraindre, de redevenir sereine, tranquille, semblable à tout le monde.

Eux craignaient de l'interroger, se disant :

— Si, par bonheur, elle oubliait!

Elle n'oubliait pas, mais ses souvenirs se faisaient estompés, embrumés, comme éloignés d'elle déjà par des années et non par des semaines. Parfois, elle se demandait si c'était bien vrai qu'elle fût mariée, et, pour s'en assurer, avait besoin de regarder l'anneau d'or resté à son doigt.

Il avait traversé sa vie si rapidement, ce mari qu'elle ne reverrait plus! Pendant quelques jours, il lui était apparu lointain, mystérieux, ne se montrant que sous un masque, ne parlant qu'en énigmes encore indéchiffrables. Une minute seulement, ils s'étaient vus face à face, leurs âmes s'étaient cherchées, heurtées l'une à l'autre, et, de ce choc violent, de cette révélation courte, incomplète, Simone ne conservait qu'un frémissement épouvanté.

Si horrible que lui fût ce passé, elle ne pouvait s'en détacher pourtant. Dans ses dix-neuf ans de vie, cette phase seule marquait; sa pensée y revenait sans cesse, et il n'y avait plus que cela qui, en elle, réveillât un intérêt, la fît s'émouvoir, se troubler, souffrir, vivre un moment. Pour tout le reste, elle était d'une indifférence glacée, d'une morne langueur.

Vers le milieu d'avril, un jour, comme on venait de déjeuner et

que toute la famille se trouvait encore réunie, un domestique remit une carte à M. d'Avron, qui la prit, disant avec impatience :

— Ce n'est pas l'heure des visites!

Mais, dès qu'il y eut jeté les yeux, il se ravisa :

— Faites entrer ce monsieur dans mon cabinet.

Il laissa là son café et son cigare, ce qui n'était pas un sacrifice aisé à obtenir de lui, et sortit sans que Simone prêtât grande attention à l'incident.

Elle était très abattue. Le matin, elle avait trouvé mort dans sa niche le pauvre vieux chien de lady Eleanor, et cela lui avait fait beaucoup de peine, une peine ridicule peut-être, mais sincère.

Au bout de quelques minutes, M. d'Avron rentra. Il avait cet air particulièrement dégagé qui, chez les gens habiles, indique une contrariété ou une gêne dissimulées.

— Ma chère amie, dit-il à sa femme, j'ai quelqu'un à vous présenter.

Et comme Simone se levait pour sortir :

— Oh! ne t'en va pas. C'est quelqu'un qui vient pour toi surtout et que tu ne peux guère refuser de voir.

Qui donc pouvait venir pour elle, s'imposer à elle? Elle ne se donnait même pas la peine de chercher à deviner.

— Simone, c'est Thomas Erlington! ajouta son père.

Thomas! Depuis bien longtemps elle n'avait plus pensé à lui. Pourtant il avait été très bon. Plusieurs fois il avait écrit à son père, à elle aussi... toujours la même chose... qu'il ne pouvait rien dire encore... mais qu'il continuait à chercher, à espérer...

Est-ce qu'il savait à présent?... est-ce qu'il lui apprendrait, mon Dieu! ce qu'elle avait tant redouté d'entendre?...

Non. Dès les premiers mots, il eut soin de dissiper ce doute. Ses affaires ou son plaisir personnels l'attiraient seuls à Paris, sa seconde patrie comme il disait, et assez naturellement, il venait faire sa visite à l'hôtel d'Avron.

Il était là, souriant, amical, gardant même en ce milieu d'un parisianisme raffiné, cette distinction, cette supériorité natives, apanage de l'élite sociale de tous pays et dont une pointe d'exotisme ne peut qu'accroître le prestige. Et avec cela si simple, si naturel, si jeune, doué encore de cette naïveté introuvable chez nos blasés.

C'est par cela tout de suite qu'il plut à M^me^ d'Avron, comme en Angleterre il avait plu à M. d'Avron, dès le premier abord. Pour Simone, jamais elle ne s'était trouvée à même de le juger. Quand elle l'avait connu à Erlington, elle était affolée, ne voyant qu'à travers son délire. A présent encore, elle ne parvenait à faire sur lui qu'une remarque : comme il ressemblait à un autre!

Ses mouvements, son allure, faisaient surgir une silhouette effacée; une voix éteinte résonnait de nouveau par sa voix. Simone reconnaissait ce même accent léger, presque insaisissable, qui avait une douceur, cette même correction de langage, avec, par-ci par-là, une locution inattendue, la traduction pittoresque d'une idée ou d'un mot empruntés à un autre génie; et c'était pour elle un invincible besoin, en même temps qu'un effort affreux, de s'appliquer à reconstituer ainsi ce que sa mémoire seule n'aurait pu lui représenter : en même temps que Thomas, de revoir Erlington, les jours terribles, la nuit funèbre, de ranimer encore au fond de son cœur les luttes qu'elle avait crues finies.

Quand, après un quart d'heure de causerie banale, il prit congé, elle éprouva un soulagement et un déchirement : le désir et la crainte de ne jamais le revoir.

— Vous nous quittez déjà! s'écria M. d'Avron, qui se rappelait, en retrouvant Thomas, leur chaude amitié tombée peu à peu en oubli.

— Je reviendrai, si vous le permettez, bientôt.

Thomas avait tourné les yeux vers Simone. Elle eut alors l'intuition qu'il partait impatienté, déçu, ayant manqué un but, remettant à un autre jour une chose qu'il n'avait pu faire, et elle demanda anxieusement :

— Quand reviendrez-vous?

— Venez donc dîner ce soir, reprit bonnement M. d'Avron. Agissons sans cérémonie..., en famille...

Thomas opposa tout juste la résistance convenable, et, en franchissant ce seuil hospitalier :

— Je viendrai, dit-il. Peut-être même arriverai-je de bonne heure.

Simone crut encore qu'il s'adressait à elle, qu'il lui fixait une sorte de rendez-vous. Or ils ne pouvaient avoir qu'un seul intérêt commun. Il savait donc... Pourtant, si un malheur fût arrivé, lui qui aimait Richard comme un frère, n'aurait pu affecter cette indifférence.

Chacun s'en était allé aux occupations toujours pressantes d'une journée de Paris, et le temps était si beau, les attractions au dehors étaient si nombreuses, que Simone fut seule à l'hôtel pour recevoir Thomas qui arriva une bonne demi-heure avant le dîner.

Ils avaient jadis partagé ensemble trop d'émotions intimes pour qu'entre eux une certaine cordialité ne fût pas de mise et, sitôt Thomas installé en face d'elle dans le grand fauteuil, au coin de la cheminée, la jeune femme commença :

— Monsieur Erlington,... vous savez quelque chose que vous ne m'avez pas dit, que vous allez me dire...

Thomas hésita, et comme elle le pressait.

— J'ignore l'art du mensonge, madame, avoua-t-il enfin. Eh bien, oui! J'ai eu des nouvelles de Richard.

— Il vit? dit-elle, devenant tellement pâle que Thomas craignit de la voir se trouver mal.

— Mais, certainement, reprit-il à la hâte. Etait-ce donc là l'inquiétude que vous aviez et qui vous faisait tant de mal?

Sous la douceur de sa compassion perçait à peine une légère ironie, et il continua :

— En vous voyant ce matin si tourmentée, si malheureuse, je n'ai pas eu le courage de garder plus longtemps le silence qui m'est imposé. C'est manquer à ma résolution, peut-être à mon devoir, mais tout autre à ma place en ferait autant.

Elle trouva qu'il était bon, très bon. Personne ne lui avait fait encore autant de bien; dans l'ardeur de sa reconnaissance, elle lui tendit sa main qu'il serra affectueusement. Puis, malgré tout, reprise par son idée fixe, à voix basse, elle demanda encore :

— Etes-vous bien sûr?... l'avez-vous vu?...

Il sourit.

— Je ne l'ai pas vu, mais j'ai reçu une lettre de lui.

Elle poussa un soupir profond. Une torture s'apaisait, un poids énorme se soulevait de dessus son cœur. Mais déjà, à cette inquiétude mortelle, une inquiétude d'un autre ordre succédait, que cette fois elle n'osait formuler.

Thomas Erlington devina.

— Pour tout vous dire, ajouta-t-il, l'état de l'esprit de Richard n'est pas aussi satisfaisant que celui de sa santé... et il ne paraît guère songer à revenir, hélas!

La compassion de cet « hélas! » était de pure forme, et, achevant de rassurer la jeune femme, Thomas poursuivit :

— Que voulez-vous, madame! ce qui chez un autre serait incompréhensible ne peut étonner chez Richard. En dépit de ses éminentes qualités, sa mère qui l'idolâtrait, le monde qui adore les puissants, les riches, ont fait de lui un enfant gâté, incapable de supporter une résistance, de se résigner à une épreuve. Vous l'avez vu se retrancher de la société plutôt que d'y paraître humilié, abaissé en quelque chose. Aujourd'hui, c'est son bonheur qu'il veut sacrifier à son maudit orgueil. Sa folie est grande, mais j'espère que le temps et la réflexion en viendront à bout.

Cette espérance était émise sans grande conviction. Simone questionna encore :

— Où est-il?

— Cela, madame, même à moi il ne le dit pas. Il me donne seulement les indications nécessaires pour lui faire parvenir une lettre

par des voies détournées, craignant évidemment qu'on ne cherche à le rejoindre.

Thomas s'interrompit en voyant rentrer M^me^ d'Avron, suivie bientôt de son mari, et Simone apprécia les motifs qui lui avaient tantôt fait garder le silence. Malgré l'adoucissement des formes courtoises, elle l'avait compris : elle était abandonnée pour toujours, et, sans son aveu, Thomas, dans sa délicatesse de galant homme, craignait de livrer, même à des parents, une confidence pénible.

Pénible... pour sa fierté seulement. Si jusque-là elle avait pardonné à Richard, c'était comme à un mort. Il vivait. Elle ne pouvait l'aimer. Que désirer, pour apaiser à la fois ses craintes et ses scrupules, sinon de le savoir très heureux, très méchant, et très éloigné? C'était justement le programme qui se réalisait. Tout est relatif et elle devait donc se trouver heureuse.

Les enfants arrivèrent et ensuite Osmin qui était, par hasard, invité ce soir-là. Sa présence ne fut pas gênante. Thomas Erlington, qui avait, paraît-il, des affaires embarrassées, sembla même charmé de cette utile rencontre, et il fit beaucoup de frais pour l'avoué, comme pour tout le monde. A Georges, il raconta une mirobolante histoire de voyages; il apprit un jeu anglais à Madeleine, qui ne voulait plus aller se coucher.

— Charmant garçon que ce Thomas Erlington! dit M. d'Avron, venant de reconduire son hôte.

— Tout à fait, affirma Osmin, qui décrochait son paletot d'une patère du vestibule. Et ce charmant garçon a apporté des nouvelles qui ont rendu un peu d'appétit à ta fille et qu'en ce moment elle se hâte de raconter à sa mère.

M. d'Avron rentra précipitamment au salon pour trouver Simone très calme, tandis que M^me^ d'Avron, les yeux humides, répétait :

— Il ne veut plus revenir..., mais c'est désolant!...

— Ma foi! s'écria M. d'Avron, en qui une âme de beau-père s'était lentement endurcie, savons-nous après tout si, pour le bonheur de cette pauvre enfant, nous devons tant souhaiter qu'il revienne?

## X

Moins que jamais, à présent, Simone parlait de Richard. Avant le départ de Thomas, elle avait eu encore avec lui une franche explication, et, à ses yeux, bien des choses confuses finissaient par se démêler. Elle saisissait la trame de l'intrigue où elle s'était trouvée enveloppée, et, à travers les illusions fraternelles de Thomas, le caractère de Richard lui apparaissait, singulier mais rationnel, avec tous les emportements et toutes les faiblesses d'un indomptable

orgueil. Son amour n'avait été qu'une fantaisie violente, excitée, provoquée peut-être par la complaisance maternelle, et qui, à la première déception, s'était transformée en une implacable rancune. La notion même de ses torts, revenue aussitôt l'enivrement dissipé, l'irritait davantage, et la mort de sa mère, cette mort dont il ne voulait pas être responsable, donnait un nouveau motif, comme une excuse, au changement entier, peut-être irrévocable, de tous ses sentiments.

— Qu'ai-je à me reprocher? Qu'ai-je à faire puisqu'il ne m'a jamais aimée vraiment, et qu'il ne m'aime plus? songeait Simone, la conscience apaisée.

Richard ne lui donna qu'une marque de souvenir, la plus blessante. Le lendemain du départ de Thomas, M. d'Avron apporta à sa fille un papier marqué de signes et de gribouillages inconnus.

— Qu'est-ce que cela? dit-elle.

— C'est... un chèque... pour toucher le prochain trimestre de tes revenus...

— Mes revenus?

— Oui..., les revenus de ta dot!

— Mais, vous ne m'avez pas donné de dot!

— Richard t'en a assuré une..., c'est la même chose, et il a chargé son cousin...

M. d'Avron n'acheva pas, Simone avait pris le chèque et le déchirait en morceaux.

Ainsi, après ce qui s'était passé entre eux, Richard la croyait ou feignait de la croire capable d'accepter de lui un présent, une aumône, lui répétait, de cette façon détournée, ce que déjà il lui avait jeté à la face :

— Vous n'avez agi que par intérêt..., j'ai le droit de vous mépriser!

Cette même injustice suscitait en elle la même colère, et regardant son père avec des yeux flamboyants :

— Je suis obligée à M. Erlington de n'avoir pas voulu faire lui-même cette commission. Ayez la bonté de le lui dire, en lui retournant ceci.

— Tu as raison, approuva énergiquement M. d'Avron, prenant le parti de s'enflammer aussi. Tu ne peux rien devoir à un homme qui t'a traitée indignement, et, pour moi, je préférerais mourir de faim plutôt que...

Il s'arrêta. Les trois cent mille francs non encore rendus gênaient son éloquence.

Chez Simone, la fierté blessée acheva d'un seul coup ce que faisaient lentement la jeunesse, l'inévitable oubli, l'irrésistible force des choses. Comment ne pas prendre son parti de la vie qui,

désormais, serait toujours la sienne, afficher des regrets que rien d'avouable ne justifiait?

Nulle catastrophe immédiate ne planait plus sur sa tête. Après tant de souffrances, ce répit devenait une sorte de bonheur, et, ainsi qu'une journée orageuse de printemps, sa jeune existence avait de fugitives éclaircies.

Une lecture l'intéressait; une chose d'art, une fleur, un enfant, lui arrachaient un sourire; la douceur de l'air la pénétrait, et elle avait enfin retrouvé son sommeil d'autrefois, qu'aucun fantôme ne hantait plus.

Peu à peu, se rendant aux arguments de son père, elle consentit à revoir les anciens amis et y prit un certain plaisir. On avait pour elle beaucoup de bienveillance, de discrète sympathie; on la plaignait, on lui donnait raison. Si jeune, si malheureuse et si jolie! Surtout cette étrange mèche de cheveux blancs, posée comme une aigrette sur son front de vingt ans, avait pour tous un intérêt spécial. C'était un relief savoureux de son aventure romanesque livré à la curiosité du public. Ceux mêmes qui ne connaissaient d'elle que son histoire la remarquaient à ce signe.

— Comme elle a raison de ne pas se teindre! disaient les plus expertes.

Et, à ces fils d'argent, deux ou trois cœurs oisifs songeaient à se laisser prendre.

Déjà ancien, le deuil de lady Eleanor avait moins d'exigences. La saison parisienne, comme toutes les saisons, plus animée en finissant, mettait partout son branle-bas.

Thomas Erlington, qui, au commencement de juin, fit à Paris un second séjour, trouva l'hôtel d'Avron beaucoup plus gai.

Il y était devenu un familier, l'hôte presque quotidien. M$^{me}$ d'Avron fondait toujours sur lui ses secrètes espérances de conciliation, et Simone n'était peut-être pas fâchée, afin qu'il en portât témoignage, de lui bien montrer qu'elle aussi avait son orgueil. Jamais elle ne paraissait plus satisfaite qu'en sa présence, et, loin d'éviter devant lui comme devant les autres, de prononcer le nom de Richard, elle avait, dans leurs conversations particulières, sans cesse ce nom sur les lèvres. C'était seulement un défi, une preuve de son entière tranquillité d'âme, car jamais elle ne demandait plus où était Richard, ni si une modification s'était produite dans ses idées.

De lui-même, d'ailleurs, Thomas se serait empressé de faire mention du moindre changement. Le pauvre garçon, lui, plus royaliste que le roi, ne cessait de rêver un rapprochement impossible, et on pouvait deviner qu'il avait fait en ce sens de nombreuses et vaines tentatives.

Pourquoi ces tentatives? Entre elle et celui qu'on appelait son mari, rien de commun n'avait existé. Ils ne s'aimaient pas, ils ne se regrettaient pas. Ils avaient repris leur liberté; tout se trouvait donc pour le mieux, et elle n'était reconnaissante à Thomas que de ses bonnes intentions.

— Comme Simone s'est vite remise après un tel coup! Je n'aurais jamais espéré qu'une femme si jeune pût être aussi raisonnable, disait M. d'Avron à Osmin, sortant avec lui après le dîner pour fumer un cigare dans le jardin.

En vieillissant, l'avoué perdait décidément de sa sauvagerie. Il acceptait à présent chez les d'Avron toutes les invitations qu'il éludait si volontiers jadis, mais sa mine rébarbative, son esprit contredisant, rendaient toujours sa société plus sûre que divertissante.

— Es-tu donc certain qu'elle soit remise? répliqua-t-il à M. d'Avron avec un accent incrédule.

— Tu n'as pas remarqué sa bonne mine, son entrain?

— Oui, une fraîcheur éblouissante, une charmante gaieté... ou bien la fièvre.

— Tu as une façon à toi de voir les choses! grommela M. d'Avron agacé, en s'éloignant pour aller retrouver d'autres invités moins rabat-joie.

Osmin restait seul. C'était l'heure où, sur l'obscurité mystérieuse de la terre, la mystérieuse clarté des étoiles se lève. Dans le petit jardin de l'hôtel, quelques arbres faisaient de grandes masses noires; sur l'herbe, les fleurs des corbeilles jetaient des taches claires, étrangement nuancées. Les couleurs se dissolvaient, les parfums se vaporisaient, les bruits du dehors parvenaient assourdis, et les êtres vivants, qu'on apercevait allant et venant, avaient des formes confuses, des vêtements indistincts; des pas plus légers, des murmures plus étouffés, se transformaient comme les choses en des ombres vagues et douces.

L'âme d'un avoué même pouvait se laisser gagner à ce calme rêveur. Lentement, Osmin aspirait les bouffées de son cigare, en marchant de long en large devant la maison, comme s'il eût monté une faction.

Les uns après les autres, tous ceux qui étaient restés à l'intérieur se montraient aux portes-fenêtres grandes ouvertes, respiraient l'air délicieux, puis, par petits groupes, se répandaient dans le jardin. Osmin vit passer M. d'Avron, flanqué, à droite, d'un monsieur qui faisait l'important, et, à gauche, d'une dame qui faisait l'aimable. M^me^ d'Avron vint ensuite avec Thomas Erlington, puis Simone donnant le bras à une jeune fille et la main à Georges.

On tourna dans une allée sombre, on reparut, on disparut de nouveau dans une autre allée, on revint et on recommença un nouveau tour. Les couples s'étaient mêlés. Mme d'Avron, peut-être un peu jalouse, avait rejoint la dame, et Georges, très fier, s'attachait aux pas de Thomas.

Osmin remarqua tout cela légèrement. Son attention se concentrait sur un point particulier. Jusqu'à ce qu'elle se perdît dans la profondeur des ténèbres, il suivait de l'œil la robe blanche de Simone.

Cédant aux instances paternelles, à quelque tentation de coquetterie, Simone, quittant ses étouffantes robes noires, avait remis cette robe blanche, une robe de l'an passé. Ainsi vêtue, elle paraissait soudain, rajeunie, ramenée par une courte illusion à ce temps si proche encore où elle était une jeune fille, ignorante des tristesses de la vie, heureuse, choyée comme toutes les jeunes filles, plus heureuse, plus choyée encore, et c'était peut-être cela qui avait réjoui son père, qui, en elle-même, excitait cette gaieté nouvelle.

Quand, pour la seconde fois, elle passa devant Osmin, il entendit son rire.

La lune, cachée par un nuage, se dévoilait, éclairait le jardin d'un lueur bleue, argentée, nette et vive comme la lumière électrique, et, en même temps, la brise du soir devenait plus fraîche.

— Rentrez, mon amie, dit M. d'Avron inquiet à sa femme.

Les deux dames rentrèrent. Puis, on appela la jeune fille pour la faire mettre au piano. Cette musique, venant à travers les fenêtres dans le jardin, était délicieuse. M. d'Avron et son compagnon, rassasiés des beautés de la nature ou de leur tête-à-tête, allèrent complimenter l'artiste.

— Il fait si bon! dit Georges suppliant. Restez encore avec moi!

Il continua à se promener entre Simone et Thomas. Puis, un peu fatigués, ils allèrent s'asseoir sur un banc, tout au fond du jardin, abrité par un petit berceau de chèvrefeuille.

— Comme on est bien! Comme cela embaume! disait Georges, ravi.

On ne le laissa pas jouir longtemps de sa parfaite félicité.

— Georges! tu vas prendre froid, reviens! criait Mme d'Avron.

Avec sa docilité ordinaire, l'enfant partit en courant, et comme Simone se levait pour le suivre.

— Voulez-vous attendre une minute, demanda Thomas Erlington. Richard m'écrit ce matin...

Elle s'était arrêtée dans son mouvement, et, sans une observation, elle se rasseyait auprès de lui, la tête baissée.

De ce que Thomas rapportait, on pouvait conclure que Richard s'obstinait de plus en plus dans ses résolutions. Il avait donné ordre de licencier tout le personnel d'Erlington, de fermer la maison,

d'emballer quelques objets auxquels il tenait spécialement et de les expédier à un commissionnaire d'un port quelconque chargé de les lui faire parvenir.

— C'est une autre personne aussi qui m'envoie ses lettres. Impossible de savoir où il est, fit remarquer Thomas désolé.

Et, s'impatientant :

— Ces précautions sont incroyables, s'il s'agissait de tout autre que de Richard, on s'imaginerait...

— Quoi donc? demanda Simone.

Et, Thomas se taisant :

— Ne craignez donc pas! reprit-elle, les lèvres serrées. Je suis sur la voie déjà.

— Que voulez-vous dire? s'écria-t-il, cachant un embarras subit.

— Moi aussi, je reçois des lettres, des lettres anonymes.

— Vous n'allez pas ajouter foi à ces turpitudes? dit-il avec indignation.

— Non. Aussi est-ce vous seul que je croirai. Nierez-vous qu'avant son mariage, avant que je sois venue à Erlington, Richard n'ait cherché, trouvé parfois des consolations...

— Sur mon honneur, madame, je n'ai rien su de semblable, interrompit Thomas.

— Sur votre honneur aussi, nierez-vous qu'en même temps que Richard, une jeune fille d'Erlington, une jolie fille de paysans, autrefois employée au château, n'ait disparu.

Elle s'était levée et, de ses doigts nerveux, arrachait au buisson des feuilles qu'elle jetait à terre avec impatience.

Thomas balança, puis il avoua :

— La jeune fille est partie, mais je ne vois là qu'une simple coïncidence...

Simone haussa les épaules.

— Je vous plains, ajouta-t-il doucement, car, pour concevoir de tels soupçons, il faut que vous souffriez bien, que vous aimiez encore bien ce pauvre Richard.

Elle se retourna vers lui, pouvant à peine parler, tant la colère l'étouffait :

— Moi! l'aimer! l'avoir jamais aimé!

Et, dans une explosion, oublieuse de l'heure, du lieu, peut-être du témoin de sa confidence :

— Il m'a pris, il m'a volé ma vie, il l'a brisée ainsi qu'un joujou dont il ne voulait plus! Envers moi, il a eu toutes les lâchetés, toutes les trahisons! N'ai-je pas le droit, l'obligation de le haïr?

— Calmez-vous, dit Thomas, lui-même très agité. Je ne peux croire...

Elle eut un rire nerveux, et, violemment :

— Oh! vous aussi, vous prenez son parti contre moi, vous l'approuvez! vous m'accusez!

— Vous accuser, vous?.. jamais! Seulement, je ne peux pas encore admettre qu'il se soit trouvé un homme capable de vous oublier et de vous trahir.

Simone le regarda, étonnée de la chaleur de cette réplique :

La physionomie candide de Thomas montrait un trouble inconnu; dans l'ombre, ses yeux clairs luisaient étrangement, et, de ses lèvres, cet aveu s'échappait en un cri éperdu :

— Ah! si j'avais été à la place de Richard! Si vous me permettiez, à moi, de vous aimer!

Simone n'en entendit pas davantage. Elle avait bondi en arrière, comme si elle eût mis le pied sur un scorpion, et, à travers les arbres, elle s'enfuyait, le visage en feu.

En une minute, elle fut devant la maison. Là, elle s'arrêta. Elle ne se sentait pas en état de reparaître devant les invités, devant les domestiques.

Brusquement, elle se rejeta dans l'allée d'où elle sortait. Du côté opposé, quelqu'un venait : c'était Thomas. Lui, rentra sans hésitation. Alors, à grands pas précipités, elle remonta jusqu'au fond du jardin, bien décidée à demeurer là, dehors, jusqu'à ce que toutes les lumières de la maison fussent éteintes, tous les étrangers partis. L'idée seule de se retrouver en face de Thomas faisait bouillonner son sang. Il lui semblait avoir reçu de cet homme la plus sanglante insulte qui lui eût été encore faite. Il avait osé lui parler d'amour, à elle, la femme d'un autre!

Et, comme si elle n'eût pas été assez humiliée déjà, voici qu'auprès d'elle une ombre surgissait. Quelqu'un était dans le jardin..., avait peut-être entendu...

— Qui vive! dit-elle, s'efforçant de donner un ton de plaisanterie à sa voix tremblante.

— Ce n'est que moi..., heureusement!...

Elle se rassura, reconnaissant Osmin, mais son dernier mot la troubla.

— Pourquoi « heureusement »? demanda-t-elle, préférant s'assurer tout de suite de ce qu'il pouvait soupçonner.

Osmin ne répondit pas. Il marchait à côté d'elle, et elle sentit qu'il l'examinait malgré l'obscurité, qu'il la pénétrait en dépit de sa feinte.

Puis tout à coup, avec une crudité brutale :

— Eh bien! dit-il, vous en êtes déjà là!

Elle ne pouvait guère se méprendre sur le sens de ses paroles;

elle ne pouvait non plus s'attendre de sa part à ce soupçon injuste, à cette gratuite insulte, et, très hautaine :

— Que prétendez-vous dire?

Sans tenir même compte de sa protestation, Osmin poursuivait, amer, sarcastique, cinglant chaque mot comme un coup de cravache :

— Ce n'est donc pas assez d'avoir chassé ce malheureux Richard, de le laisser vivre, mourir peut-être, seul et désespéré, il faut encore le trahir. Tenez, c'est indigne!

A cette attaque imprévue, Simone se redressait, outrée, exaspérée.

— Mais de quel droit, cria-t-elle, en quel nom parlez-vous ainsi?

Osmin ne se déconcerta pas.

— Du droit de l'amitié, au nom de la justice. Il y a un absent dont nul ne défend les intérêts, que tous se plaisent à sacrifier. Il y a vous-même qu'inconsciemment on sacrifie aussi, qui êtes, au fond, incapable de vous guider, de vous défendre. J'ai eu l'imprudence de vous encourager à ce voyage funeste qui a été la cause de tous vos malheurs. Je ne veux pas que ces malheurs aillent jusqu'à une catastrophe. La vérité, c'est toujours le moyen de salut, mais personne n'a le courage d'y recourir. Brutalement, cruellement, comme j'ai dit à votre père, mon vieil ami : « Tu te ruines! » Je vous dirai à vous, une enfant que j'aime : « Vous vous perdez! » Vous m'en voudrez, j'en aurai de la peine. Cela vous sauvera peut-être et vous en aurez du bonheur. C'est tout ce que je désire.

Une émotion vraie vibrait en lui qui apaisa soudain la colère de Simone; elle eut l'intuition que sous cette apparence rude se cachait la première pitié véritable, la première affection entièrement désintéressée qu'elle eût rencontrée encore.

Elle arrivait avec Osmin près du banc, sous le chèvrefeuille et, s'abattant à la place qu'elle occupait tout à l'heure, la tête dans ses deux mains :

— Ce n'est pas ce que vous croyez, dit-elle en sanglotant. Tout le monde se trompe, je suis bien malheureuse!

— Eh bien, tant mieux! s'écria Osmin. Si vous souffrez, c'est que vous avez du cœur, et alors vous pouvez encore revenir sur ce que vous avez fait.

— Mais je n'ai rien fait, je ne suis pas responsable des outrages dont on m'accable! Tout vient des circonstances, des autres, de Richard lui-même, de Richard surtout!...

Osmin n'essayait pas d'arrêter le torrent de ses pleurs et de ses récriminations. Tranquillement, il regardait l'heure à sa montre et, d'un ton bref, précis, comme s'il se fût agi d'une affaire :

— Nous n'avons pas le temps de causer à présent, dit-il. Vous

m'avez fait une confidence, je vous en dois une. Voulez-vous venir demain matin chez moi?

— Chez vous? répéta Simone étonnée. Où cela? à l'étude?

— Non, au-dessus, dans l'appartement que j'habite. L'audience est à midi; je vous attendrai à dix heures. C'est convenu. Maintenant, essuyez vos yeux et rentrons ensemble. Soyez certaine que ce freluquet de tout à l'heure a eu le bon goût de filer prestement et, pour le public, je prends les deux rendez-vous sous mon bonnet, sous ma vieille toque de vieil avoué. Le plus soupçonneux n'y trouvera rien à redire.

## XI

Simone connaissait la maison habitée par Osmin, une immense maison de la rue Montmartre, à six étages, avec cour et arrière-cour, percées de fenêtres étroites et rapprochées, bardée d'écriteaux, bariolée d'enseignes, peuplée du sous-sol aux mansardes, grisâtre, poudreuse, salie, comme usée par le trop-plein de vie, d'animation, de travail, qui s'y entassait, qui en débordait. Du trottoir, devant la porte cochère, où, parfois, Simone et sa mère avaient laissé M. d'Avron, elles avaient hasardé un regard curieux, aperçu, dans la cour, les garçons de l'emballeur, clouant des caisses à grands coups de marteau, les commis du magasin de nouveautés transportant des ballots, tandis que des enfants, en tabliers bleus, jouaient dans un coin, et que des clients affairés réclamaient le plumassier du second ou le passementier du quatrième. Mais jamais ni l'une ni l'autre n'avaient mis le pied dans cette fourmilière, et ce ne fut pas sans une légère intimidation, une certaine répugnance, que Simone s'y hasarda pour la première fois.

Elle n'était pas encore bien accoutumée à sortir seule, et, en quittant les rues tranquilles de l'autre côté de l'eau, le coudoiement, le bruit, l'agitation tapageuse et inélégante de ce quartier commerçant, l'avaient étourdie, ahurie comme une provinciale. Dans le fiacre qui l'amenait avec un cliquetis de vitres incessant et des cahots perpétuels, serpentant à travers les autres véhicules, rasant les roues des omnibus, elle avait cru verser dix fois au moins, et ces contre-temps lui faisaient paraître son expédition plus risquée, plus ridicule encore.

Depuis la veille, elle s'était prise à regretter sa promesse, à trouver absurde le choix de ce confident, l'espoir incertain qu'elle mettait en lui. Cependant, elle était venue, sans en rien dire à personne, et, son voile baissé, tenant avec précaution sa robe que menaçaient les flaques d'eau fangeuses, laissées là par une averse

récente, elle traversait la cour, se dirigeant suivant les indications données.

L'entrée de l'étude était à droite, dans un angle. Un petit couloir, puis, sur un palier de quatre ou cinq marches, une porte vernie. C'était modeste, nullement luxueux, mais assez propre.

Les choses se gâtaient à mesure qu'on montait plus haut. A peu près éclairé jusqu'au premier étage, l'escalier se faisait, à partir de là, obscur et tortueux. Des odeurs se dégageaient, que le courant d'air du dehors n'emportait pas. De plus en plus resserrés, pauvres, mal servis, les locataires des appartements voisins avaient moins d'exigences élégantes ; le tapis qui recouvrait les marches du troisième était dans un état de délabrement piteux, et, pour arriver jusqu'à la sonnette d'Osmin, Simone passa entre une cruche d'eau et une boîte à lait.

En attendant qu'on vînt lui ouvrir, elle regardait une carte, clouée sous le bouton de la sonnette, et qui portait : *Monsieur et Madame Osmin.*

Cela lui parut bizarre. M^me^ Osmin tenait si peu de place, que, volontiers, on la croyait morte ou qu'on oubliait simplement son existence.

— Si, pourtant, elle allait venir m'ouvrir ! se disait Simone, tout à coup intriguée.

Une grosse fille fraîche, à coiffe bretonne se présenta, qui dissipa ce doute et, évidemment prévenue d'avance, pria Simone d'entrer et d'attendre « monsieur » un petit moment.

Le lieu de cette attente était une petite salle à manger très basse, ouvrant sur la cour. Aux vitres étaient collés des papiers devant donner l'illusion de vitraux, mais comme ces papiers se trouvaient sillonnés de déchirures, il n'en résultait qu'une illusion très légère et une diminution de clarté assez sensible. Ce dernier dommage n'était du reste pas fort à déplorer, car mieux valait ne pas examiner de trop près le plafond enfumé, l'affreuse tenture à carreaux jaunes et bruns, les meubles vulgaires et vieux.

Cet établissement datait du temps de la jeunesse et de la pauvreté d'Osmin ; la fortune était venue ensuite sans rien changer à ses habitudes, et, n'ayant aucun besoin de luxe, il ne s'apercevait probablement même pas des misères de son intérieur, complétées par un pitoyable désordre. Toutes les chaises étaient couvertes de papiers, de journaux, d'objets hétéroclites ; sur la toile cirée de la table, entre une carafe ébréchée et une bouteille, demeuraient les reliefs d'un repas des moins appétissants.

Osmin ne se fit pas attendre et, n'ayant pas fait les frais de toilette dont il honorait l'hôtel d'Avron, en vieux habits, ses favoris

mal peignés, il apparut à Simone dans ce cadre nouveau, plus trivial, plus hirsute qu'à l'ordinaire. Comment, la veille, avait-elle pu avoir avec lui ce moment d'épanchement dont elle rougissait presque et qui, pourtant, sur l'heure, l'avait soulagée?...

La servante bretonne desservait vivement. Osmin l'excusa en disant :

— Nous ne sommes pas habitués à recevoir de belles visites comme la vôtre.

Puis, dès qu'elle fut partie, il ajouta :

— Et vous n'êtes pas non plus habituée à venir dans des endroits semblables. C'est une drôle d'idée de ma part, n'est-ce pas, de vous amener ici, quand votre père même, je crois, s'est toujours arrêté à l'étude!

Elle ne put pas nier que l'idée lui semblât un peu drôle et elle s'embrouillait dans une protestation polie quand Osmin l'interrompit par cette demande inattendue :

— Madame..., ma petite Simone..., voulez-vous me faire un plaisir? Voulez-vous venir voir ma femme?

Il lui parlait comme aux anciens jours de son enfance. Elle resta stupéfaite. Puis, avec la même curiosité mêlée d'appréhension qu'elle eût jadis ressentie, accueillant cette offre difficile à décliner, elle répondit :

— Mais... certainement..., si vous le désirez..., si vous croyez que M^me^ Osmin ne sera pas importunée.

Il secoua tristement la tête.

— La pauvre femme redoutait autrefois les figures nouvelles, mais, à présent, elle n'y fait pas grande attention..., elle sera même plutôt contente. Venez..., c'est par là.

Simone le suivait. Traversant l'antichambre sur la pointe des pieds, il poussait avec précaution une porte que ses deux battants désignaient pour celle du salon.

— Je l'ai mise ici, dit-il. Elle voit passer les voitures... sa seule distraction! et puis, c'est gai!

On s'était, en effet, naïvement appliqué à égayer autant que possible cette pièce, la plus confortable de l'appartement; un papier blanc à dessins roses tapissait les murs, les rideaux étaient roses; il y avait aussi un tapis clair et, partout, des fleurs. Près de la fenêtre était placé un grand fauteuil; on ne voyait pas encore la personne qui l'occupait, tournant le dos à l'entrée.

— Approchons doucement pour ne pas l'effrayer, dit Osmin.

En arrivant tout près seulement, il fit un peu de bruit, et sa présence ainsi annoncée, il appela :

— Juliette..., Juliette!

Un mouvement lourd secoua le fauteuil, un coussin tomba à terre et quelqu'un répondit d'un accent singulier :

— Ah!... oui..., oui..., toi!...

Le reste de la phrase se perdit en un balbutiement pâteux, et Simone, qui s'était avancée, se trouva sans plus de présentation face à face avec Mme Osmin :

La réputation de la pauvre femme n'avait jamais été bien flatteuse au point de vue de la beauté et de l'esprit. Cependant Simone ne s'était pas encore attendue à voir ce qu'elle voyait.

Dans le fauteuil, reposait une misérable créature, un de ces tristes rebuts tombés au dernier rang de l'humanité, cessant presque d'en faire partie. Enflé, énorme, le corps n'était plus qu'une masse molle et flasque, impuissante et inerte. Le cou ne soutenait plus la tête volumineuse qui pendait sur l'épaule et, dans la face large, bouffie d'une graisse jaunâtre, un sourire hébété entr'ouvrait fixement les lèvres décolorées sur les gencives blanches, les yeux roulaient sans regard, n'apercevant ou ne distinguant même pas Simone.

La femme d'Osmin n'était pas seulement une malade, une simple d'esprit : c'était une idiote.

Osmin s'était penché et, avec ces mines, ces gestes, ces formes oratoires particulières qu'on emploie pour se faire comprendre des tous petits enfants.

— Regarde donc cette dame, dit-il, cette belle dame qui est là, qui vient te voir!

Mais elle ne voulait pas regarder du côté de Simone; elle continuait à mâchonner des grognements inintelligibles et, de la main, faisait des signes impatients et vagues.

— Depuis ce matin, elle est comme ça! dit une bonne vieille à l'air tranquille, femme de confiance ou garde-malade, qui avait surgi dans l'embrasure de la fenêtre. Pas moyen de la contenter.

— Quelque chose la gêne, évidemment! dit Osmin méditatif. Mais quoi?

Il souleva le châle recouvrant les pieds de la malade, remua son tabouret, s'assura que sa robe de chambre, très propre, presque élégante, était agrafée droit, que son col ne la serrait pas, ramena en arrière des mèches de cheveux rares et grisonnants qui lui venaient sur le front, puis s'écria :

— C'est son bonnet! Vous lui avez mis son bonnet d'hiver. Les brides de velours lui tiennent trop chaud!

Il alla chercher, dans une commode, le bonnet d'été à brides de ruban, et opéra lui-même la substitution.

Il avait deviné juste, car un faible rayonnement éclaira la figure

de l'idiote, et ses doigts, cessant de s'agiter, s'attachèrent amicalement au pan de la redingote d'Osmin, tandis qu'elle répétait en un murmure apaisé :

— Toi!... toi!...

— Oui, moi!... je suis là, affirma-t-il. Mais à présent, je vais partir. Sans cela je manquerais l'audience!

Dans sa vie de fille et de femme d'avoué, elle avait tant entendu parler d'audience, que ce mot gardait encore, pour elle, un prestige. Elle lâcha l'habit d'Osmin, mais elle paraissait affectée et se remit à gémir en sourdine.

— Là, là, dit-il en lui tapotant doucement la main. On doit se faire une raison. Je reviendrai bientôt... et je te rapporterai quelque chose.

Cette caresse ou cette promesse la consolèrent. Néanmoins, tandis qu'Osmin sortait, elle faisait d'incroyables efforts pour se soulever, tourner la tête, le suivre encore des yeux.

Osmin avait ramené Simone dans la petite salle à manger et il restait silencieux devant la jeune femme qui ne savait trop que dire, gênée, intriguée, comprenant de moins en moins pourquoi il s'était plu à faire devant elle l'étalage attristant des misères de sa vie, jusqu'alors si discrètement cachées.

A lui-même, cette tardive confidence avait dû coûter beaucoup, car il était très rouge, évidemment embarrassé.

— Vous l'avez vue, dit-il enfin. Quand je l'ai épousée, je la savais déjà malade et faible d'esprit, mais elle marchait, elle parlait, elle était même capable de s'occuper un peu du ménage, de travailler à l'aiguille, de mener presque la vie de tout le monde. Au bout d'une année elle a eu une première crise, puis d'autres crises, en suivant, jusqu'à ce qu'elle en arrivât à l'état où elle est, depuis plus de vingt ans. Vous devinez si j'ai été heureux!

Il se leva, alla tambouriner contre les vitres, puis revenant :

— Eh bien, dit-il avec force, je n'ai peut-être pas encore souffert autant que j'aurais pu souffrir. Lorsque je me suis décidé à la prendre pour femme, à renoncer à la joie de toute ma vie, je me disais : « Qu'est-ce, après tout, que l'existence d'un pauvre diable de mon espèce? Cela ne compte pas pour les autres, et pour moi, ce sera vite passé. Ça m'appartient. J'ai le droit d'en faire ce que je veux, même un marché. Il n'y a pas de honte si le marché est honnête, et il le sera! » Tout le temps de notre messe de mariage, j'ai pensé cela, rien autre. J'étais résigné. Ce n'est pas à dire que je n'aurais préféré de beaucoup piquer une tête dans la Seine, mais le résultat n'eût pas été le même pour les créanciers de mon père, des tas de pauvres gens de campagne qui, par notre faute, restaient

dans le besoin. Le sacrifice a été dur, c'est vrai, et pourtant j'ai eu des consolations auxquelles je ne m'attendais pas. Quand le regret me tenait trop, j'allais voir mes vieux parents. S'ils finissaient tranquilles, honorés, c'était grâce à elle, à Juliette. Elle ne pouvait pas me donner de bonheur, mais elle leur en avait donné. Le jour où, au tribunal, on a réhabilité le nom de mon père, je me suis rappelé que c'est à elle que je le devais. Je crois que je l'ai aimée pour tout cela autant qu'elle pouvait être aimée, que je l'ai rendue aussi heureuse qu'elle pouvait l'être. J'ai même été pour elle meilleur et plus fidèle que je ne l'aurais été peut-être pour une autre, justement parce qu'elle se trouvait sans défense et qu'il m'eût paru plus lâche de lui manquer de parole. Et puis, on n'est pas Breton sans être aussi catholique, et il y a le sacrement pour aider à porter ce qui, sans cela, serait trop lourd. Je suis vieux maintenant, près de ma fin. A mon âge, il n'y a plus guère qu'une satisfaction, c'est de penser qu'on a eu un peu de mérite dans une chose ou dans une autre. J'en ai peut-être eu là dedans, et si le bon Dieu, qui n'aime guère, dit-on, les gens de mon métier, me donne tout de même une petite place dans son paradis, vous verrez que ce sera encore Juliette qui me vaudra cela, comme tout le reste!

Osmin cherchait à finir par une plaisanterie, mais ses yeux clignaient obstinément, son visage rude s'altérait, et, brusquement, il s'en retournait tambouriner contre sa fenêtre.

C'était sa vie tout entière qu'il venait de dire, une vie misérable, vulgaire, dont personne n'avait songé à plaindre, dont beaucoup, sans doute, avaient raillé ou méprisé l'humiliante infortune. Quelque chose, cependant, pénétrait le cœur de Simone. Tout à coup elle avait cessé de voir le pauvre petit appartement mesquin et malpropre, le vieil homme commun, presque ridicule. A elle se révélaient jusqu'alors insoupçonnées une douleur plus grande, une vertu plus forte que la sienne, et, allant vers Osmin :

— Vous avez eu un dévouement, un courage dont je ne serais pas capable, dit-elle avec une tristesse un peu amère; c'est là ce que vous vouliez me prouver?

— Non, oh! non, répliqua-t-il. Je voulais vous montrer seulement que, dans certaines positions, le bonheur est impossible; dans toutes le devoir reste praticable, et c'est une consolation déjà, la meilleure, la seule, car, en dehors, on ne trouve jamais le repos, ni le respect des autres et de soi-même. Et puis, voyez-vous, mon enfant, il n'y a rien à quoi on s'attache autant qu'à son devoir, et, si dur qu'il soit, on finit toujours par en retirer encore quelques petites douceurs! Ça a l'air bête, mais quand je vois seulement ma pauvre vieille avoir besoin de moi, se confier à moi, m'aimer à sa

manière, ça me touche plus que n'importe quoi au monde, et, si elle part la première, j'aurai, malgré tout, bien du mal à me passer d'elle.

De sa vieille manche de drap lustré, il se tamponna la figure, et, se retournant vers Simone, bougonnant, à demi fâché :

— Est-ce qu'une femme comme vous ne peut comprendre ce qu'a compris un malotru de ma sorte? Est-ce que vous devez avoir le cœur plus sec que moi? On ne peut faire de comparaison entre vos exigences et les miennes, c'est évident, mais, grâce à Dieu, il n'y en a pas non plus entre mon sacrifice et le vôtre. Votre mari est défiguré, le pauvre garçon, très laid, affreux, tout ce que vous voudrez..., mais il lui reste son cœur, son intelligence, son âme! Mettons que vous ne puissiez pas avoir d'amour pour lui, vous pouvez toujours l'affectionner, voir en lui au moins votre meilleur ami! Enfin, vous aurez des enfants. Ah! si seulement j'avais des enfants, moi!

Son intime souffrance s'exhalait, pour la première fois peut-être de sa vie. Simone sut alors pourquoi le vieil Osmin l'avait aimée, par quel sentiment, par quel instinct paternel il avait seul pressenti son danger, il était seul venu à son aide, et, avec autant, plus de confiance qu'elle n'en aurait eu envers son propre père, parce qu'elle se sentait mieux comprise, mieux soutenue, levant vers Osmin ses yeux noyés de larmes :

— C'est que vous ne savez pas encore, dit-elle douloureusement, vous ne devinez donc pas? Je ne suis ni faible, ni lâche..., mais c'est trop horrible... Etre sa femme et ne pouvoir même l'estimer!

Osmin se rembrunit. Puis, soudainement décidé :

— Il y a dans votre affaire des dessous que je ne connais pas, que vous ne connaissez pas vous-même. A nous deux nous arriverons peut-être à les découvrir. Allons, mon enfant, il vous faut un confesseur et c'est moi qui serai ce confesseur.

Elle était entrée dans la voie des aveux, et, échauffée, entraînée, ne pouvant plus arrêter le débordement de son cœur trop plein :

— Que voulez-vous que je vous dise? demanda-t-elle.

— Tout, absolument tout ce qui s'est passé depuis votre malheureux départ jusqu'à votre malheureux retour, jour par jour, heure par heure, sans rien omettre, en détaillant même, surtout, ce qui vous paraîtra le plus insignifiant.

Sur la foi de M. d'Avron et de quelques autres qui s'étaient trouvés à même d'en juger, Simone avait bien voulu croire jusqu'alors à l'intelligence d'Osmin. Mais, de cette intelligence absolument spéciale et s'exerçant dans une sphère pour elle inconnue, les preuves ne lui avaient jamais été fournies.

Pour la première fois, elle connut le véritable Osmin.

A la place du visiteur gauche, du convive maussade, surgissait un autre homme, l'homme d'affaires habile, expérimenté, qui avait sondé toutes les folies, pénétré toutes les roueries humaines, qui regardait comme avec une loupe, qui fouillait comme avec un scalpel, dont la mémoire prodigieuse notait les moindres indices à l'aide desquels sa perspicacité s'appliquait à reconstituer un tout.

Il s'était assis devant la table, et, sans regarder Simone pour ne pas la gêner, il avait écouté en silence jusqu'à ce qu'elle en vînt au moment de son arrivée à Erlington.

Là, il l'avait interrompue, et, poussant devant elle une feuille de papier, avait demandé :

— Dessinez-moi l'entrée, avec la grille, et la petite porte d'où sortait Thomas Erlington.

Quand elle eut dessiné, assez mal, il reprit le papier qu'il ne cessa plus de fixer, tandis qu'elle poursuivait mentionnant consciencieusement les moindres incidents des trois mortelles journées d'attente imposées par lady Eleanor.

— Bien, fit-il alors. C'était une maîtresse femme qui avait son plan de bataille et commençait par user les forces de son adversaire. Cela cadre avec l'opinion que je m'étais faite de Madame votre tante.

Simone continuait, racontant l'apparition nocturne dont elle avait eu tant de peur, et il déclarait :

— Ceci, c'est d'un sentimental. L'amoureux capable de passer sa nuit sous une fenêtre qui ne s'ouvrira pas est encore bien jeune et bien simple de cœur. C'est ainsi que j'avais vu Richard.

Ses remarques, cependant, ne devaient pas le contenter, car, à mesure que l'histoire avançait, il paraissait plus soucieux.

Tout à coup, comme Simone en venait à l'épisode de la chapelle, il eut un jeu de physionomie si expressif, que la jeune femme s'arrêta pour demander :

— Qu'y a-t-il?

— Rien. Faites-moi le plan de la chapelle aussi.

Elle obéit et Osmin mit ce dessin à côté de l'autre, les examinant tous deux avec une évidente satisfaction. Le récit de la scène entre lady Eleanor et Thomas eut le don de le divertir. Un sourire plissait sa figure et, sous ses sourcils et ses cils rapprochés en un amas broussailleux, luisait l'éclair de ses petits yeux à demi clos.

A dater de là, l'histoire devenait plus compliquée, plus émouvante. Simone avait peine à tout se remémorer, à tout dire. Ce laborieux examen la fatiguait, l'attristait inutilement. A diverses reprises, elle voulut s'arrêter, mais, impitoyable, Osmin la relançait de ses questions précises, la remettant au point quand elle s'éga-

rait, lui rappelant parfois des choses auxquelles jamais elle n'avait repensé.

Il était tard; les juges devaient être à l'audience, M. et Mme d'Avron à déjeuner. Osmin et Simone ne s'en préoccupaient pas.

— Allez, allez! disait toujours Osmin quand la jeune femme s'arrêtait.

Le récit en était à ce moment décisif où le P. Arnaud avait prononcé sur les fiancés les paroles irrévocables. Simone s'interrompit.

— Allez, allez, répéta encore Osmin. Jusqu'au bout. Il faut tout dire.

Et ce qu'elle n'avait dit à personne, pas même à sa mère, il le lui arrachait peu à peu malgré elle. Il lui faisait répéter jusqu'aux paroles d'amour de Richard, et, en les répétant, elle croyait les entendre, elle sentait autour d'elle cette courte étreinte, sur sa joue ce premier, cet unique baiser qu'elle avait reçu de lui. Ce baiser si tendre, si passionné! Son visage s'enflammait, une chaleur lui montait au cœur. Si coupable qu'eût été Richard auparavant, qu'il fût devenu depuis, elle n'osait nier qu'en ce moment du moins il ne l'eût aimée, et, comme elle s'arrêtait incapable d'aller plus loin, ce fut Osmin qui acheva :

— Après cela, vous l'avez chassé!... et vous vous étonnez qu'il ne soit pas revenu?

Elle ne trouva rien à répondre; il y eut une pause. Osmin semblait préparer des conclusions difficiles à remettre sur leurs pieds, et par une vieille habitude professionnelle, il feuilletait le simulacre de dossier placé devant lui.

Tout à coup il prit le plan de la chapelle, et, montrant un point à Simone :

— Vous étiez là? dit-il.

— Oui!

— Et Richard était ici?

— Richard!

Elle avait saisi le papier, elle le regardait, avidement, comme si, de ces lignes informes qu'elle venait de tracer une révélation allait surgir, et elle répétait :

— Richard! Vous croyez que c'était lui?

Osmin eut un sourire de pitié.

— Ne fallait-il pas avant tout le laisser se montrer une fois à visage découvert pour lui faire accroire ensuite que vous l'aviez vu, que vous l'acceptiez tel qu'il était, que par une délicatesse quintessenciée vous ne vouliez même plus remettre la chose en question?... Si facilement, on croit ce qu'on désire, surtout quand on souffre et qu'on aime! Sa mère avait bien arrangé l'affaire, bien choisi le

moment, quand, ignorant ses projets, son existence même, vous deviez prêter moins d'attention à cette rencontre! Et le diable est venu à la rescousse en envoyant Thomas sur ces entrefaites !

Simone se troublait. Sans lui donner le temps d'une remarque, Osmin, posant son gros doigt sur l'autre dessin, continuait :

— Et ce n'est pas seulement cette fois qu'il s'est trouvé là à point nommé pour un mauvais coup. C'est lui aussi, qui, par cette petite porte dont il devait avoir la clef, a fait sortir votre mari, lui qui l'a emmené dans sa voiture, qui l'a excité, aidé, qui lui a donné des conseils, de l'argent, tout ce qu'il fallait pour hâter et favoriser sa fuite.

— Lui...! mais dans quel but... pour quelle raison?

— Attendez! Il faut reprendre les choses dès l'origine.

Osmin s'était carré dans son fauteuil et, déplissant son front comme si le pénible travail de la réflexion était terminé, à l'aise, assuré, en possession de son sujet, il parlait à son tour.

L'histoire que Simone venait de raconter, c'était lui qui la racontait maintenant, minutieusement, suivant toutes les péripéties, avec une incroyable fidélité, et cependant, pour la jeune femme elle-même, cette histoire était toute neuve, fertile en surprises, en découvertes. Des événements restés les mêmes, l'envers apparaissait; des mêmes paroles le sens et la portée changeaient; sur le même théâtre, les mêmes acteurs jouaient des rôles différents. Et le drame se modifiait.

L'intérêt ne se concentrait plus sur une jeune fille, une jeune femme rudement éprouvée, indignement contrainte. Il s'agissait d'un malheur plus profond, plus touchant, du malheur d'un homme qui avait enduré bien d'autres malheurs, souffert bien d'autres injustices, d'un homme qui avait aimé avec toute sa tendresse, qui s'était confié, qui s'était donné avec toute sa générosité, et que chacun de ceux qu'il aimait avait méconnu, injurié ou trahi. Avec sa liberté, son repos, son foyer, on lui avait encore arraché, à celui-là, son cœur, on lui avait ôté son amour, on s'était efforcé de lui voler jusqu'à son honneur même. Osmin se faisait l'avocat de cet homme, et, sous sa parole simple, précise, convaincue comme celle d'un témoin oculaire, lentement, devant les yeux de Simone, un nuage se fondait.

— Mais si je devais vous croire, s'écria-t-elle égarée, qu'aurions-nous fait? Que seraient les autres? que serais-je, moi?...

— Je vais vous le dire. Une enfant... et, pardonnez-moi ce qui va avec... une égoïste!... Votre tante, Dieu ait son âme!... a été une fanatique ou une folle, c'est la même chose. Votre pauvre père... nous le savons bien, mon Dieu!... un étourneau.

— Et Richard?

— Un martyr, dit gravement Osmin.

Simone courba la tête, puis fit une dernière question.

— Et Thomas?

— Celui-ci, affirma Osmin, avec autant d'assurance qu'en eût pu montrer la défunte lady Eleanor, celui-ci est un polisson..., à moins que ce ne soit un misérable. Et le pire de l'affaire, c'est qu'il se trouve entre Richard et vous, qu'il vous tient, qu'il vous dirige, que vous ne pouvez vous passer de lui, que de lui seul enfin dépend votre sort à tous les deux!

## XII

Thomas Erlington était resté deux jours sans reparaître à l'hôtel d'Avron. Quand il y revint, ce fut avec un air triste d'enfant repentant et malheureux, bien fait pour attendrir ceux qui ne lui connaissaient aucun tort, celle même qui aurait eu quelque raison de lui en vouloir. Simone se laissa toucher; un peu de froideur témoigna seulement à Thomas qu'elle se souvenait de son offense, offense bien vénielle après tout, car peu de femmes en veulent à un homme de les aimer et de souffrir sans espoir.

Quand il fut bien assuré d'avoir obtenu son pardon, et il s'enhardit jusqu'à le solliciter.

— Je dois vous excuser, dit-elle tristement. Ne faut-il pas que je me résigne à toutes les conséquences de ma position?

Il tomba presque à ses pieds pour protester de son respect, et ses protestations étaient si chaudes, qu'elles ressemblaient encore à des protestations d'amour.

Puis, de nouveau, il se tut, il s'efforça d'imposer silence à ses sentiments.

De lui-même, il fuyait les tête-à-tête, il redevenait simplement amical, fraternel, avec une déférence, une réserve de plus, qui seules trahissaient l'effort, et, presque aussitôt, il vit se produire insensiblement chez Simone la métamorphose sur laquelle il avait peut-être compté. C'était Simone à présent qui le recherchait, s'enhardissant, prenant une sorte d'imprudent plaisir à défier ce danger qu'elle ne craignait plus. A certains moments, on aurait pu même la trouver provoquante, et un jour, doucement, sa mère l'avertit.

— Prends garde, mon enfant, à ce qu'on pourrait dire, à ce que ce jeune homme pourrait penser!

Cet avertissement fit sourire Simone, et ses grands yeux bruns brillèrent d'un éclat redoublé, si bien que M^me^ d'Avron trouva,

pour la première fois, sa fille un peu trop jolie, et songea, non sans une certaine satisfaction, au prochain départ de Thomas que rappelait à Erlington le soin de toutes les affaires de Richard, restées entre ses mains.

La veille de ce départ était venue.

Pour que tout se passât suivant les règles, un dîner d'adieu fut offert, réunissant comme toujours quelques amis. Simone était très en beauté, très en verve.

A deux ou trois reprises, près d'elle, Thomas se troubla.

Un orage se préparant à éclater, emplissait la maison d'une chaleur lourde, mettait dans l'air un fluide énervant. On parlait beaucoup; on abordait les sujets brûlants, la politique, la religion, la morale. Les discussions s'excitèrent, après le dîner, à la lueur fulgurante des éclairs qu'on apercevait par les fenêtres entr'ouvertes du salon. Près du piano, dans un recoin, derrière un grand tableau posé sur un chevalet, Simone venait de porter une tasse de café à Thomas, et elle restait avec lui prolongeant une causerie futile qui paraissait vouloir mener à autre chose.

Puis, Thomas se tenant prudemment sur la réserve, elle se remit à parler de Richard, ce qu'elle n'avait pas fait depuis longtemps, et elle demanda :

— Avant de partir, dites-moi la vérité. Vous croyez, n'est-ce pas, qu'il ne reviendra jamais?

Thomas n'osait lui donner cette certitude, mais, dans ses faibles dénégations, elle pouvait la trouver.

— Alors, dit-elle, s'accoudant au piano et faisant semblant d'examiner les figures chinoises de son éventail, tout est fini pour moi ainsi? Ni jeune fille, ni femme, ni même veuve, n'ayant ma place nulle part, en dehors de toutes les catégories, enfin, une épave misérable de la société, voilà ce que je suis désormais, pour toute ma vie..., et j'ai dix-neuf ans!...

Thomas comptait bien que cette crise viendrait, mais il ne l'avait pas crue aussi proche et il hésitait, mal préparé encore.

Elle jeta sur lui un regard singulier, puis, avec un emportement qu'elle ne pouvait plus contenir :

— Celui qui m'a réduite à cela, suis-je tenue encore à le ménager? Ce sort inacceptable, suis-je tenue de m'y résoudre? Dites-le-moi, vous, monsieur Erlington.

Elle était surexcitée, bouleversée, hors d'elle-même.

Si jamais moment avait été propice à Thomas, c'était bien celui-ci. Il s'avança, et résolument :

— Si vous ne voulez pas de ce sort, qui donc, dit-il, vous empêcherait de le changer?

— De quelle façon?

L'éventail s'agitait plus vite. Les yeux bruns étincelaient. Il y avait dans ce front une résolution déjà formée que mûrirait le moindre encouragement, derrière ces lèvres, des mots qu'une parole ferait jaillir.

A peine intelligible, la voix de Thomas reprit :

— Vous pouvez... vous devez redevenir libre, libre d'être heureuse, libre d'être aimée!...

Sans s'indigner, faiblement, elle allégua :

— Mais, je suis mariée!

— Oh! si peu!

Elle l'avait enhardi jusqu'au persiflage, et comme elle ne protestait pas, il reprit de plus en plus assuré :

— Richard n'est votre mari que de nom, et ce nom même, vous avez le droit de le lui ôter.

Un triomphe éclaira la physionomie de Simone.

— Oui, le divorce, dit-elle avec une tranquillité qui prouvait combien déjà cette idée lui était familière. Mais pour cela il faudrait...

— Quoi?

Le souffle ardent de Thomas l'avait effleurée sans qu'elle reculât. Seulement, par hasard, l'éventail se brisait entre ses doigts, tandis qu'avec une feinte timidité, elle achevait :

— Pour ma réputation..., pour ma conscience..., il faudrait que l'initiative vînt d'un autre... que je fusse forcée à reprendre ma liberté.

Elle s'éloignait vivement; elle en avait dit assez pour que Thomas comprît ce qu'elle lui demandait de faire, et il comprenait aussi qu'en la servant, ce serait lui-même qu'il servirait.

Le lendemain, comme il l'avait dit, il s'en alla, et une quinzaine de jours après, M. d'Avron faisait à sa femme cette morale attendrie :

— Comme on risque d'être injuste en voyant toujours le mal partout! Ce pauvre Thomas que tu commençais à suspecter n'a cessé de travailler à une réconciliation, et il y a peut-être réussi, car il m'envoie pour Simone une lettre de Richard.

Mme d'Avron voulut remettre elle-même la lettre, légèrement désappointée de voir sa fille ne manifester aucune surprise, ne pas se hâter, au moins en sa présence, de rompre le cachet.

Même, une fois sa mère partie, Simone attendit encore un instant. Elle gardait entre ses deux mains la petite enveloppe toute blanche, très mince, qui devait ne contenir qu'un court billet, et sur laquelle Richard n'avait pas même écrit son adresse, n'osant lui

donner ni le nom qu'elle tenait de lui, ni son nom de baptême, le vrai nom d'une femme, que jamais il n'avait eu la douceur de prononcer.

Et quand elle se fut décidée à ouvrir la lettre, ses yeux s'obscurcirent en lisant ces premiers mots :

« Ma chère cousine »,

Ainsi, pour lui déjà, elle n'était plus rien qu'une indifférente, pas même une ennemie. Ce sentiment familial qu'il voulait lui garder semblait prouver mieux que toute chose l'extinction d'un autre sentiment, et, sans même un reproche, il lui disait :

« J'ai beaucoup réfléchi. J'avais cru d'abord que mon absence vous rendrait votre liberté, mais cela ne suffit pas. Pour mon repos comme pour votre bonheur, le simulacre qui nous unit doit disparaître, et ni votre Eglise ni un tribunal quelconque ne refuseront la rupture d'un lien purement apparent. Vous êtes jeune, vous referez votre vie assez heureusement, j'espère, pour oublier les chagrins passés. C'est le souhait le plus ardent de

« Votre affectionné,

« Richard. »

Il ajoutait en post-scriptum qu'afin de leur éviter à tous deux les ennuis que cause l'intervention de la justice dans les affaires privées, il chargeait Thomas Erlington de s'entendre avec une personne de confiance par elle désignée.

Elle avait lu, relu et relisait encore ces quelques lignes, s'arrêtant à examiner chaque lettre, chaque courbe de cette magnifique écriture anglaise, claire et ferme, l'écriture de Richard. Elle tenait ce papier qu'il avait frôlé. C'était la première manifestation directe, le premier souvenir tangible qu'elle avait de lui depuis cinq mois, et elle paraissait ne pas sentir ce qu'elle aurait dû y trouver de douloureux, ne pas se douter qu'un regret, une souffrance, un sacrifice héroïque pût se cacher sous la froideur de cet adieu, car elle n'avait ni hésitation ni remords. Elle porta enfin, dans la même cachette où se trouvait déjà le portrait de Richard, la lettre qu'elle voulait ne montrer qu'à Osmin, et lorsque, étonnés de son silence, ses parents, n'y tenant plus, finirent par s'enquérir des nouvelles reçues, avec une insensibilité qui les stupéfia, elle répondit :

— Vous ne savez donc pas? Richard demande le divorce!

Ils s'entre-regardèrent, consternés. La vague inquiétude leur était venue déjà que cela devait finir ainsi.

Pour l'acquit de sa conscience, M. d'Avron prononça :

— Ne te hâte pas; attends encore..., le plus longtemps possible. On ne saurait trop réfléchir avant de faire un pareil éclat.

— L'éclat ne sera pas grand.

— Relativement... mais je regrette...

— Il n'y a rien à regretter; cet état de choses ne pouvait durer.

— C'est pourtant vrai qu'on ne peut passer sa vie à attendre un mari qui ne veut pas revenir! soupira M. d'Avron, en se tournant vers sa femme.

Celle-ci prenait la chose au tragique :

— C'est mal ce que tu fais, Simone, c'est très mal, disait-elle navrée.

— Mais ce n'est pas Simone, cria M. d'Avron, trouvant moyen de tout concilier. C'est ce malheureux Richard qui cause encore ce scandale, c'est lui qui introduit cette demande en divorce, qui nous traîne devant les tribunaux. Il ne manquait plus que cela! Je vais faire venir Osmin.

L'idée de se décharger sur Osmin de tous les soucis en perspective le consola un peu. Mais à M^me^ d'Avron la résignation était plus difficile.

— Je ne t'avais pas élevée pour faire de toi une femme divorcée! disait-elle à Simone.

Et elle ne se calmait pas quand sa fille, lui baisant les mains, répétait :

— Maman, je suis obligée d'agir comme j'agis, et je ne serai pas indigne de vous.

La pauvre femme était trop faible pour combattre tant de volontés réunies.

Osmin lui-même, probablement bien aise d'avoir une cliente de plus, poussait la procédure avec une activité incroyable. Il disait :

— Il faut que la chose soit enlevée avant les vacances.

Malgré la chaleur de juillet, M. d'Avron, maintenant affamé de villégiature, était cloué à Paris avec sa famille, et Thomas Erlington avait dû revenir, muni de la procuration de Richard, pour veiller sur place aux intérêts de son cousin.

Ce mandat rendait assez difficiles ses relations avec l'hôtel d'Avron. Il ne s'y présentait qu'à de rares intervalles, et seulement pour des nécessités d'affaires pressantes.

Un matin, il apparut très contrarié.

— Bon! qu'y a-t-il encore? dit M. d'Avron, pressentant un désagrément.

— Une grosse difficulté... une chose pénible pour tout le monde. L'avoué de Richard vient de me dire qu'avant que l'affaire ne vienne au tribunal, les deux époux sont tenus de comparaître en personne devant le président, censé chargé de les réconcilier.

— Ces magistrats ne savent qu'inventer pour tourmenter les gens, grommela M. d'Avron. A quoi cela peut-il servir?

Il ne suffit pas qu'une obligation soit absurde pour qu'on puisse s'y soustraire, et, le code en main, on dut reconnaître que la formalité était indispensable.

— Ne nous inquiétons pas trop, dit Simone, trouvant une échappatoire, car, assurément, Richard refusera de venir!

— Alors, dit Thomas découragé, la procédure tombe et l'affaire reste en suspens!

— Il faut cependant sortir de là, maugréait M. d'Avron.

Tous demeuraient consternés, tandis qu'à part M$^{me}$ d'Avron bénissait la Providence et trouvait pour la première fois que la législation française réserve de douces surprises.

Elle s'était trop hâtée de se réjouir. Quelques jours après, Thomas revint avec des nouvelles inattendues.

— Richard est encore plus acharné dans ses projets que je ne l'avais pensé, dit-il à Simone.

Il épiait le visage de la jeune femme, qui ne trahit qu'une vive appréhension, tandis que d'un ton mal assuré elle demanda :

— Vous croyez qu'il va revenir?

— Cela se pourrait... Mais pourquoi vous agiter ainsi?

— Vous ne songez donc pas à ce que sera pour moi cette entrevue?

— Oui, vous redoutez l'émotion, les anciens souvenirs. Et, qui sait! Peut-être en retrouvant Richard, changerez-vous d'avis. Il est encore temps.

— Rien ne peut me faire changer, je vous le jure; j'ai plus de caractère que vous ne croyez.

Le pli énergique de la lèvre de Simone s'accusait plus profondément que jamais, et toute sa physionomie exprimait une indomptable décision. Ce n'était plus la jeune fille ignorante, inexpérimentée que lady Eleanor avait pu tromper, effrayer, contraindre, c'était une femme intelligente, volontaire, passionnée, qui, pour défendre sa liberté, pour conquérir son bonheur, était résolue à faire bon marché des vains scrupules, des attendrissements stériles.

— Richard viendra! murmura Thomas.

— Eh bien, dit-elle avec un soupir, qu'il vienne! Encore cette épreuve; ce sera fini ensuite.

Elle pencha la tête. Ses traits s'adoucissaient. Déjà elle semblait entrevoir le terme de ses chagrins, un avenir plein de promesses. Le même mirage éblouit Thomas. Il avait trop de tact pour hasarder un mot, une allusion prématurée, mais, en la quittant, dans l'ombre du vestibule, il eut l'audace de porter à ses lèvres la main qu'elle ne lui retirait pas.

L'obscurité était profonde heureusement, assez profonde pour qu'il ne vît pas ensuite cette même main se relever d'un geste vio-

lent presque à la hauteur de son visage, puis retomber, arrêtée par une pensée, une réflexion.

— Qu'est-ce qu'on t'a fait? dit Georges à sa sœur quand elle rentra. Tu as l'air fâché.

— Oui, je suis fâchée, mais je suis contente aussi. Tu ne sais pas encore qu'on peut être content et fâché de la même chose!

— Non, dit Georges ouvrant de grands yeux.

Il s'habituait à ne plus comprendre ce qui se passait autour de lui, et, relégué dans son coin pendant les conférences interminables des grandes personnes, il s'abandonnait à une inquiétude vague.

Madeleine elle-même s'attristait, et les domestiques opinaient mal de la situation en voyant devenir de plus en plus fréquentes les visites d'Osmin, les petites colères de monsieur et les grandes migraines de madame.

Au milieu de cette agitation dont elle était la cause, Simone seule restait très calme dans la fermeté inébranlable de son parti-pris, et elle ne faiblit même pas quand, un soir, Osmin annonça :

— Il est arrivé et vous allez tous deux demain chez le président.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

M. d'Avron lui-même ne ferma pas l'œil de la nuit. Quant à sa femme, elle se trouvait aussi défaite, aussi désolée, que si elle eût assisté à l'écroulement de son propre bonheur.

Secrètement, elle était allée chez l'avoué de Thomas Erlington, demandant à voir Richard; mais, pour bien montrer qu'il se bornait à subir les exigences inévitables de la loi et qu'il écartait toute idée de conciliation, le mari de Simone avait caché soigneusement le lieu de sa résidence à Paris.

Il ne verrait sa femme qu'au Palais de Justice.

Le rendez-vous était pour trois heures. A toute force, Mme d'Avron voulait accompagner sa fille, qui s'y opposait formellement.

— Elle a raison, dit M. d'Avron, lui-même très impressionné. Vous n'êtes pas en état de soutenir cette entrevue. C'est moi qui conduirai Simone.

Mais, avec un égal empressement, la jeune femme déclina cette offre, expliquant :

— Personne ne peut entrer avec moi dans le cabinet du président et, pour aller jusque-là, Osmin me suffit.

Comme on insistait, elle ajouta :

— Je préfère qu'il en soit ainsi. Je vous en prie, laissez-moi agir à ma guise!

Depuis ces derniers temps, elle s'était singulièrement émancipée. Elle dirigeait ses affaires seule avec Osmin, et quelque chose en ses

manières imposait, même à ses parents, le respect de sa volonté nette et ferme. Ils n'osèrent donc la presser davantage.

L'approche du moment critique la trouvait en pleine possession de ses facultés. Toute la matinée, Mme d'Avron attendit en vain le petit évanouissement ou, au moins, la crise de larmes qui semblait de rigueur, et quand, les chevaux déjà attelés, Simone descendit de sa chambre, c'est à peine si elle avait aux joues une rougeur un peu plus accentuée, dans les yeux un peu plus d'excitation qu'à l'ordinaire.

— Que tu es belle! s'écria Georges, dégringolant l'escalier à califourchon sur la rampe pour venir admirer de plus près les magnificences de la toilette de sa sœur.

Elle avait une simple robe noire en soie légère, et un grand chapeau de paille garni de plumes, mais c'étaient la robe et le chapeau qui lui allaient le mieux.

Simone, debout sur la dernière marche, se retourna complaisamment et demanda :

— Cela va bien ainsi?

— Je t'en réponds! affirma Georges d'un air de connaisseur.

Elle sourit, l'embrassa, comme si cette flatterie lui eût fait grand plaisir.

— Où vas-tu donc? interrogea-t-il curieux.

Elle s'assura que personne n'était là pour les entendre et, tout bas :

— Georges, dit-elle, je vais voir mon mari!...

Georges fut si stupéfié, qu'il faillit lâcher la rampe. Quand il reprit son équilibre, Simone roulait déjà en compagnie d'Osmin dans la direction du Palais de Justice.

Pour toute réponse aux exhortations maternelles, elle avait dit :

— Priez pour moi, maman!

Et peut-être qu'elle-même priait aussi, car, dans la voiture, elle restait silencieuse, plongée en un recueillement qu'Osmin n'eut garde de troubler.

On était parvenu au but, et le vieil avoué guidait Simone à travers l'immense salle des Pas-Perdus.

C'était l'heure des audiences. Des groupes d'hommes circulaient, les uns à mines importantes et à allures dégagées, ceux qui, par profession, s'occupent des intérêts d'autrui; les autres, intrus effarés, inquiets et piteux, ceux que leurs propres affaires amènent dans cet antre.

Parfois un avocat ou un avoué en robe, majestueux et grotesque, fendait la foule. Tout le monde parlait, s'agitait, se querellait, la lie des passions humaines était là, fermentant, bruissant, jetant son

écume, tandis qu'émergeant de cette tourbe, le grand Berryer et ses compagnons de marbre blanc, apparaissaient tranquilles, satisfaits, imposants, échappés à l'universelle souillure.

La salle était franchie et Osmin, familier du lieu, conduisait maintenant Simone par des passages moins connus. Le bruit des paroles s'éloignant, devenait un vague et formidable murmure. La solitude se faisait, à peine troublée par l'apparition rapide d'un huissier à chaîne, de quelque gratte-papier, sa serviette sous le bras, ou d'un plaideur égaré. Après le bazar de la chicane, ouvert à tous, c'étaient les petits appartements de la justice, les réduits discrets, les recoins intimes où, loin du vulgaire, s'élaborent les grandes décisions, se cachent les grands crimes, se préparent les grandes tortures, et ce silence où se taisaient tant de plaintes, ce mystère où se voilaient tant de douleurs, pesaient lourdement sur Simone, mais sans faire vaciller son courage.

— Nous y sommes et je crois que nous arrivons les premiers, dit Osmin, lui montrant une porte au bout d'un couloir. Voilà le moment de prouver que vous êtes toujours la petite Bretonne!

Elle lui laissa un sourire pour adieu, et suivit bravement l'huissier chargé de l'introduire.

## XIII

Le cabinet du président était, comme tous les cabinets de magistrats, une pièce grave, correcte, avec une bibliothèque, emblème de savoir, un bureau, emblème d'importance, et des fauteuils pour les visiteurs, emblème de politesse.

Trois heures n'ayant pas encore sonné, M. le président ne se trouvait pas là, mais il arriva presque aussitôt.

C'était un bon gros homme rubicond, de tempérament sanguin, par conséquent gai et bon enfant. Comme célibataire, il avait pour le mariage une profonde estime et, comme magistrat, en son éloquence une entière confiance.

Aussi la tâche de conciliateur matrimonial ne lui semblait-elle pas aussi ingrate qu'à un autre et, entre collègues, dans les jours d'épanchements, il se vantait assez volontiers d'avoir, en sa carrière, repêché dix-sept ménages allant à la dérive. Mais les trente-quatre époux qui s'étaient laissé toucher et, finalement, renvoyer bras dessus bras dessous, appartenaient tous à ces milieux rudimentaires où de gros mots, une volée de coups de bois vert, voire même de plus graves injures, s'échangent et s'oublient avec une égale facilité.

Le président savait qu'entre les gens du monde les discordes moins

violentes sont plus profondes, les résolutions mieux réfléchies, plus tenaces et, lorsqu'il avait affaire à eux, laissant de côté une argumentation superflue, il se bornait à se montrer courtois, en abrégeant le plus possible une corvée inutile et douloureuse.

— Madame la vicomtesse d'Avron? dit-il, saluant Simone respectueusement, mais avec un peu de surprise.

Il la trouvait étonnamment jeune pour une divorcée et quand elle lui eut répondu par une inclinaison affirmative, il l'observa à la dérobée, songeant, à part lui, qu'une si charmante créature devait être bien malheureuse ou bien perverse pour se trouver déjà réduite à de pareilles extrémités.

Simone ne faisait nulle attention à M. le président ni, en réalité, à quoi que ce fût au monde. Des brouillards lui passaient devant les yeux et ses artères battaient avec tant de force, qu'elle ne parvenait même pas à distinguer les bruits venant de l'extérieur et assourdis par une double porte de cuir.

Tout d'un coup, son cœur bondit si violemment qu'elle le crut échappé de sa poitrine; elle se souleva à demi, et M. le président, qui était en train de lui adresser de bonnes paroles, resta stupéfié en se voyant, d'un signe, imposer silence.

Dans l'entre-bâillement des deux portes, Simone entendait Thomas Erlington disant avec humeur :

— Puisque je ne puis t'accompagner, je t'attendrai par ici avec Osmin.

Et, la seconde porte s'ouvrant, Richard entra.

Rien qu'à la folle palpitation de tout son être, Simone le reconnaissait. C'était bien lui, lui, son mari, tout ce qu'elle avait au monde de plus proche, celui qui l'avait le plus aimée, qui, un instant, l'avait tenue dans ses bras, l'avait crue sienne, l'avait appelée des noms les plus doux! Il était revenu après si longtemps, il était là et il semblait ne pas la voir, ne plus la connaître, il avait détourné les yeux en passant devant elle pour aller s'asseoir le plus loin possible de l'autre côté, en face du président.

Elle le regardait maintenant.

Il paraissait plus grand encore qu'autrefois, parce qu'il avait maigri d'une façon étonnante. Son triste bandeau noir lui recouvrait toujours à demi le visage, mais ce qu'on apercevait de ce visage avait pâli, s'était émacié, et les pauvres lèvres qu'elle se souvenait d'avoir vu sourire, retombaient en deux plis amers et profonds.

Lui si fier, si susceptible, comme il avait dû souffrir, rien que pour arriver jusque-là, passant sous les regards curieux, dans la foule des indifférents, comme il devait souffrir encore devant cet homme, cet inconnu qui allait le questionner, l'exhorter, s'arroger le droit

de rechercher ses fautes, de mettre à nu ses douleurs! Et pour quoi, pour qui s'était-il offert encore à ce dernier affront, à ce dernier supplice?

Avec un léger ahurissement, le président avait considéré le bandeau de Richard, puis il avait eu un imperceptible hochement de tête, trouvant, en ce bandeau, l'explication de bien des choses; tout de suite, s'attaquant bravement à celui des deux époux qu'il jugea le moins difficile à convaincre, il commença :

— Vous excuserez, monsieur, une indiscrétion qui est de mon devoir et, peut-être, de votre intérêt. Je sais, par une vieille expérience, que le secret de bien des différends intimes réside dans l'absence d'une intervention sûre et absolument désintéressée. La mienne a ce double caractère. Quels que soient vos griefs, vous êtes tous deux bien jeunes, bien récemment unis, pour prendre encore des décisions irrévocables...

Richard s'était levé. Une crispation nerveuse tendait tout son corps. Il ne pouvait évidemment plus endurer cette torture.

— Monsieur le président, dit-il, je vous remercie. Mais ce que vous pourriez représenter utilement à d'autres serait ici sans effet. Notre mariage n'est pas un mariage ordinaire; nous avons été tous deux victimes d'une erreur, d'une illusion, assez courte, heureusement, pour rester réparable. Rien ne nous empêchera de poursuivre, d'obtenir cette réparation!...

Il ne put en dire davantage. Simone s'était levée, elle quittait sa place, elle était à côté de lui et, l'interrompant résolument :

— Monsieur le président, dit-elle, mon mari se trompe. De sa part seulement une erreur a été commise, un grief peut subsister. Moi, je n'ai rien à lui reprocher, rien à regretter. Je suis heureuse, je suis fière d'être sa femme. Jamais je ne consentirai à me séparer de lui, jamais!

A cette déclaration soudaine, M. le président lui-même se trouva pris au dépourvu, et il balbutia un peu :

— Alors, madame..., étant donné... considérant...

Ce léger désarroi ne fut heureusement pas remarqué. Simone reprenait la parole.

Et d'une voix haute, vibrante, comme si elle eût exalté sa propre gloire, annoncé son propre triomphe, elle proclamait :

— Il est bon, loyal. Il a toujours agi en honnête homme. C'est lui qui a raison, c'est moi seule qui ai eu tous les torts. C'est moi qui lui demande pardon. Richard, mon ami!

Elle se tournait vers lui, humble, tendre, suppliante et il reculait avec effroi.

— Richard! répéta-t-elle, mon mari bien-aimé!...

A ce mot, à l'accent qu'elle y mettait, il avait tressailli et se reculait encore, implorant :

— Non! je vous en prie, ne dites pas cela! Tout ce que vous voudrez, mais pas cela!...

Simone le touchait à présent et, à la sentir si près, il frémissait, secoué par le terrible effort de cette grande passion qu'il avait eue, qui grondait encore au fond de lui-même, domptée, enchaînée, brisée, mais vivante. Cherchant un recours, il s'était rejeté vers le fauteuil du président; mais le fauteuil était vide. Le magistrat venait de s'éclipser, ne trouvant pas de meilleur moyen pour racommoder son dix-huitième ménage.

Et elle était là, serrée contre lui, si près qu'il aurait pu plonger dans ses yeux, respirer son haleine, mais il la repoussait, il essayait de ne pas la voir, de ne pas l'entendre; il avait peur de céder à la fascination nouvelle de ce regard humide, de ce visage navré, de ces petites mains si douces, il se débattait contre cette honte suprême et répétait, en une agonie :

— Laissez-moi!... laissez-moi!... Que me voulez-vous?... Vous m'avez fait trop de mal!...

Elle sanglotait sur son épaule :

— Oh! je me repens! Si tu savais comme je me repens, comme j'ai le cœur déchiré de ta souffrance, tu me pardonnerais!

— Je vous ai pardonné..., oui, depuis longtemps!... N'ayez pas de remords..., soyez heureuse!... Mais laissez-moi aller mourir ailleurs!...

D'un mouvement violent, il s'était dégagé et, cherchant instinctivement son chapeau, il s'en allait.

Alors elle se jeta au-devant de lui et, barrant le passage :

— Non! tu ne t'en iras pas! Tu es à moi! Je te veux, je te garde! Je ne peux plus vivre sans toi!

Et comme il passait outre, elle s'attacha à lui par un dernier effort.

— Au moins, écoute-moi! Richard! tu m'écouteras... Au nom de ta mère!...

Il s'était arrêté; il se laissait retomber sur son fauteuil, épuisé, terrassé par trop d'émotions. Simone s'était agenouillée près de lui et, les bras passés autour de son cou, la tête sur sa poitrine, essayant de l'amollir à force de larmes et de caresses, elle continuait :

— Je l'aime, ta mère, je la bénis pour m'avoir donnée à toi! Elle m'a appelée sa fille et tu ne peux pas refuser de m'appeler ta femme. Quand elle est morte, en l'embrassant pour la dernière fois, je lui ai promis de la remplacer, de ne vivre que pour toi. Tu ne m'empêcheras pas de tenir cette parole que je lui ai donnée, ni

celle que je t'ai donnée à toi, devant Dieu? Il y a entre nous un lien si puissant que rien ne le rompra jamais. En te perdant, j'avais perdu plus que la moitié de moi-même. C'est toi que je cherchais, que j'appelais, que je voyais partout! Je ne savais pas encore qui tu étais, je ne savais pas encore que je t'aimais et, cependant, je t'aimais déjà, je t'ai aimé toujours, je crois, depuis que tu as été mon mari. A présent, je te connais, j'ai compris, je ne suis plus aveugle ni folle. Je sais que tu as fait tout pour moi, oui, tout, jusqu'au dernier sacrifice, et je te vénère, je te chéris, je n'ai d'autre espoir en ce monde que d'obtenir ton pardon! Tu me pardonneras, mon bien-aimé! Tu m'as assez punie! Si tu savais ce que j'ai souffert depuis si longtemps! Ne pouvoir ni te rejoindre, ni t'écrire, te croire à jamais perdu et, pour te retrouver enfin, être réduite à te causer encore cette douleur, à prendre ce moyen atroce, à imaginer, faire, endurer ce qui m'a été imposé!...

Elle se taisait, suffoquée par l'horreur de ces souvenirs, puis, avec une nouvelle fougue :

— Mais qu'importe! Qu'ai-je à regretter? Que puis-je me rappeler encore quand tu es là? Richard! tu es mon honneur, tu es mon bonheur!... Ne m'abandonne pas!

Il ne se laissait pas convaincre. Il se défendait contre l'immense désir de serrer contre lui ce corps frêle qui s'abandonnait; il demeurait immobile, raidi, n'accordant ni un mot ni une caresse, et, désespérée, elle s'écria :

— Que veux-tu donc que je te dise? Quelle preuve dois-je te donner? Inflige-moi ce que tu voudras, commande-moi ce qu'il te plaira!... Rien ne peut me coûter. Dispose de moi, je t'appartiens... Je t'aime comme tu voulais être aimé!... Mon Richard, je t'aime!...

Il y avait dans ce cri tant de douleur et de vérité que Richard faiblit. Presque involontairement, ses doigts effleurèrent le cou blanc de Simone, les mèches dorées de ses cheveux, et, sans colère, mais tristement, avec une amertume profonde, il murmura :

— Tout cela est inutile. Je ne peux plus me tromper. Il est impossible que vous m'aimiez; quand vous le voudriez, quand bien même vous le croiriez, ce ne serait jamais qu'un jeu de votre imagination ou de votre cœur, qui ne tiendrait pas un instant devant la réalité.

Il portait la main à son visage.

Elle cria impétueusement :

— Et que me fait ton visage, Richard? J'ai vu ton âme!

Il secoua la tête avec incrédulité et dit seulement :

— Vous avez donc oublié?...

Mais il n'acheva pas. Sans qu'il s'en aperçût, les petits doigts de

Simone venaient de détacher adroitement son bandeau; elle le lui arrachait et elle le regardait.

Elle le regardait avec des yeux aimants, doux, fidèles, comme s'il eût été son père, son frère ou son enfant, avec tendresse, avec respect, avec piété, comme si son malheur le lui eût rendu seulement plus cher et plus vénérable.

Et, soudain, domptant sa dernière faiblesse, en un grand élan d'amour et de charité, elle colla ses lèvres sur la joue meurtrie de Richard, lui rendant, aussi tendre qu'elle l'avait reçu, ce baiser qu'elle lui devait encore.

Alors il ne résista plus. Il ne s'était préparé qu'à souffrir et ne se trouvait pas endurci contre le bonheur.

— Oh! dit-il, je t'ai tant adorée! Et, j'ai beau faire, je t'adore toujours!

Il la serrait contre sa poitrine. Elle était à lui, tout à lui, volontairement, librement, joyeusement, et, sans savoir encore comment s'était accompli ce miracle, il en avait la certitude; il se sentait aimé, il s'enivrait de cette félicité inouïe.

Et, entre ses bras, Simone se reposait doucement. Elle avait trouvé la paix, la sécurité; elle avait trouvé même une joie inattendue, une joie assez pure, assez raffinée pour satisfaire toutes les exigences de son cœur. Parce que Richard avait tant besoin de son amour, elle le lui donnait plus largement, plus entièrement; parce qu'il était si malheureux, elle triomphait doublement de le rendre heureux. Dans son pauvre visage de martyr, elle ne voyait plus que la trace sainte de la souffrance, le reflet divin de l'amour, ces yeux rayonnants qu'elle remplissait d'extase; et ce visage lui devenait déjà familier, presque sacré, et Richard ne lui inspirait pas plus d'éloignement que s'il eût été la chair de sa chair, le sang de son sang.

Il sentait tout cela. Il en était bouleversé, et, sans honte, sans inutile réserve, se laissant aller à l'effusion de sa tendresse si longtemps contenue, il lui répétait :

— Je crois en toi! Ne m'explique rien! Reste là seulement, que je te voie! Si je ne te voyais plus, je crois que je deviendrais fou.

Ils n'avaient pas besoin de se comprendre, ils s'aimaient, et, de leurs douleurs passées, il ne leur restait que cette crainte vague de se perdre encore. Quand ils se relevèrent, ils se tenaient toujours enlacés, et, lorsque en même temps ils se demandèrent :

— Où veux-tu aller?

Ils se répondirent à la fois :

— Où tu iras.

— Non. Emmène-moi! dit Simone.

Elle avait passé son bras sous celui de Richard, et cette porte par laquelle il l'emmenait, cette porte par laquelle avaient passé tant de misères, de haines, d'incurables douleurs, lui semblait, à elle, un arc triomphal, le portique enchanté d'un paradis nouveau.

Pas plus que lui, elle ne s'aperçut qu'il n'avait pas songé à recouvrir son visage. Devant l'univers, elle aurait été fière de paraître à ses côtés, et lui se souvenait à peine que cet univers existât, oubliant son infirmité, sa déchéance, la malignité humaine, tout, dans la glorieuse possession de son amour.

Ils ne virent même pas un autre couple qui se trouva presque sur leur passage et qu'ils laissèrent derrière eux, tant était grande la précipitation de leur fuite.

— Non, non! il est indiscret de suivre les jeunes mariés! avait dit Osmin, retenant auprès de lui Thomas Erlington qui faisait un bond en avant. Les pauvres enfants! C'est aujourd'hui enfin leur jour de noces : ils l'ont assez attendu. Voyez-vous, cher monsieur, en ce monde, il ne faut jamais désespérer de rien. Il y a des accidents qui devraient détruire le bonheur d'un homme, et qui l'ajournent seulement, comme il y a des coups qui devraient le tuer, et qui le laissent en vie. Mais cela n'a pas l'air de vous amuser, ce que je raconte... et le fait est que je me mêle de ce qui ne me regarde pas. Revenons aux questions qui sont de mon ressort. Qu'est-ce que nous pourrions bien discuter ensemble? Tenez, la législation anglaise... Vous êtes très fort là-dessus? Ce que je trouve de plus beau, moi, c'est la substitution! Rien de tel pour conserver les patrimoines. Avec cela, on peut mourir tranquille. Ainsi, ce fameux héritage des Erlington ne serait pas sorti de la famille, quand bien même votre cher cousin se serait tué à la chasse, ne se serait pas marié ou, en dernier ressort, n'aurait pas laissé de postérité... ce dont Dieu nous garde!... Et j'ai bon espoir qu'il nous en gardera! conclut le vieil avoué, lâchant le bras de Thomas Erlington et lui tournant le dos après avoir jeté encore un coup d'œil du côté où venaient de disparaître M. et Mme Richard d'Avron.

CHAMPOL.

---

# LA MONTAGNE-NOIRE

Le passager, embarqué à bord du paquebot qui fait le service de Trieste à Corfou, éprouve tout d'abord une véritable déception : il a lu dans les livres que cette navigation sur l'Adriatique, où l'on ne perd jamais la terre de vue, était « un enchantement perpétuel », et, durant plusieurs jours, des plages grises et arides défilent sous ses yeux. Aux rives plates et dénudées de l'Istrie succèdent les monticules décharnés de la Dalmatie; en vain le bateau suit fidèlement les capricieux contours du littoral illyrien si étrangement déchiqueté; en vain il s'engage dans les fjords et serpente au milieu des îles et des écueils innombrables qui s'égrènent le long de la côte : c'est toujours le même spectacle morne et désolé. De distance en distance pourtant, ce paysage monotone est animé par quelque débris de château fort, par quelque port dont les maisons se groupent d'une façon pittoresque autour d'un campanile vénitien, ou par des ruines imposantes comme l'amphithéâtre de Pola et le palais de Dioclétien, devenu la ville de Spalato. Mais le *Lloyd* autrichien, organisé pour la poste et le transport des marchandises, et non pour l'agrément des touristes, ne leur permet que des haltes insuffisantes, à des heures souvent incommodes, dans des villes intéressantes comme Sébénico et Zara, tandis que les nécessités du service l'obligent à faire d'interminables escales dans des endroits où il n'y a rien à voir. Cette navigation réserve donc de réels mécomptes au voyageur qui voudrait passer plus d'une heure et qui ne peut cependant séjourner plusieurs jours dans chacune des vieilles et curieuses cités dont ces rivages sont semés.

Le matin du quatrième jour, enfin, le bateau, après avoir relâché dans la riante baie de Gravosa, passe devant Raguse, étroitement enserrée, dans sa ceinture de remparts crénelés, entre la mer et la montagne. A peu de distance du rivage, la poétique île de Lacroma, — séjour favori de deux infortunés princes [1], — semble,

[1] On raconte, à Raguse, que l'ancien monastère de Lacroma, sécularisé au commencement du siècle et transformé en villa, a porté malheur, depuis

avec ses orangers et ses plantes exotiques, un nid de verdure émergeant du sein des eaux; un peu plus loin apparaît le val de Breno, couvert d'oliviers. L'enchantement dure peu, et bientôt la côte reprend sa physionomie lamentable; mais, en arrivant à la pointe d'Ostro, toute hérissée de forts, on voit cette ligne uniforme de monticules brisée par une immense trouée où le bateau pénètre, et, soudain, le décor change : aux taupinières pelées succèdent maintenant de formidables montagnes dont les flancs arides contrastent avec la gaie verdure qui s'étale à leur pied; c'est l'entrée des *Bouches de Cattaro*, ainsi qu'on appelle ce merveilleux phénomène de la nature, golfe profond creusé par la mer au milieu des escarpements rocheux, et qui n'est lui-même qu'une succession de baies ramifiées entre elles par des détroits, « véritable labyrinthe maritime, dit Reclus, enfermant un grand nombre de ports dans lesquels pourraient mouiller tous les navires de l'Adriatique ». Au sortir de chacun de ces détroits, la nature ménage au voyageur quelque surprise nouvelle, quelque beauté imprévue. On ne se croit plus sur la mer, mais sur un lac aux sinueux contours, dont l'austère beauté rappelle les rivages du lac de Garde avec plus de grandeur encore. Çà et là pourtant, sur une étroite bande de terrain, le long des deux côtes, s'étalent dans la verdure de blanches maisons, des cités riantes comme Castelnuovo renommé par la douceur de son climat et dont les Dalmates rêvent de faire la rivale des stations de notre côte d'azur. Mais, à mesure qu'on s'avance, les montagnes s'élèvent et le paysage prend un caractère encore plus majestueux. Après avoir franchi l'étroite passe des *Catene*, naguère fermée par une chaîne de fer et mieux défendue aujourd'hui par des batteries de canons, le bateau pénètre dans un dernier grand lac à double bassin : il se dirige d'abord vers le nord, pour aller relâcher devant le gracieux village de Risano, adossé à des hauteurs, puis, rebroussant chemin, il s'engage entre la terre et deux îlots minuscules à fleur d'eau, — occupés, l'un par une chapelle grecque, l'autre par un sanctuaire catholique, — pour atteindre enfin la dernière baie, à l'extrémité de laquelle se cache le port de Cattaro.

Ici, la nature devient sinistre. Au-dessus de la ville qui donne son nom aux fameuses Bouches, se dresse, sombre et terrible

lors, à tous ses propriétaires successifs. Il suffira de nommer les deux derniers : Maximilien, qui y fit de fréquents séjours avant d'aller ceindre la couronne du Mexique, et son neveu, le kronprinz Rodolphe, qui vint y passer sa lune de miel! Au lendemain du drame de Meyerling, l'empereur François-Joseph, voulant conjurer la colère céleste, a donné Lacroma aux Dominicains, qui ont rendu l'ancien couvent à sa destination première.

comme un mur infranchissable, un âpre rocher qui ferme l'horizon et domine tout le tableau auquel il donne un aspect désolé, d'une tristesse infinie. C'est la Montagne-Noire ou Monténégro (traduction du slave *Tsernagora*), curieux pays sur lequel le nouvel opéra de Mme Holmès a rappelé l'attention et qui reste encore en Europe un des coins les moins connus et ayant conservé le plus de couleur locale.

Derrière cette barrière s'abrite une belliqueuse population qui, depuis longtemps, a su s'attirer l'amitié de la France : le fait que les Monténégrins sont les protégés et les plus fidèles alliés de la Russie est de nature à augmenter encore nos sympathies pour eux. Utiles auxiliaires du grand empire dans sa dernière lutte contre la Turquie, ils semblent appelés à jouer un rôle plus important encore dans la guerre qui peut, d'un jour à l'autre, incendier de nouveau la péninsule des Balkans. Aussi n'est-il pas inutile, avant de parler de la Montagne-Noire, de donner un aperçu de l'histoire du valeureux petit peuple qui l'habite, et qui, depuis la fin du moyen âge, a conservé sa foi et maintenu son indépendance contre les entreprises multipliées de puissants adversaires.

Cette histoire, très confuse et très embrouillée, ne commence, à vrai dire, qu'à l'année 1389, date fatale où, dans les champs de Kossovo, sombra ce grand royaume serbe qui, sous le règne de Douschan le Fort, s'étendait des rives de l'Adriatique à la mer Noire et de l'archipel grec jusqu'au Danube. Kossovo! nom abhorré que les Jougo-Slaves (Slaves du Sud) ne peuvent entendre sans frémir de colère, et dont le souvenir est rappelé dans un grand nombre de récits et de chants populaires destinés à entretenir dans les cœurs la haine du Turc et le désir de la revanche. D'un seul coup 10 millions de chrétiens tombèrent sous le joug musulman. Chose curieuse, et qui peut expliquer les affinités existant entre les deux peuples, la Tsernagore était alors gouvernée par un prince d'origine française, de l'antique maison provençale des Baux, dont l'aïeul, après avoir été le compagnon d'armes de Louis d'Anjou dans la conquête de Naples, était allé tenter fortune en Albanie : il avait réussi à implanter son autorité et à fonder une dynastie dans la Zéta, pays qui s'étendait des coteaux de l'Herzégovine jusqu'au lac de Scutari, englobant ainsi tout le Monténégro actuel. Seul parmi les princes échappés au désastre de Kossovo, le souverain de la Zéta refusa de suivre le sort commun : il avait reconnu jusqu'alors la suzeraineté du tsar serbe, mais il ne voulut pas se courber devant le sultan : s'enfonçant alors avec une poignée de braves dans les montagnes de la Tsernagore, il s'y retrancha comme dans une citadelle en proclamant son indépendance. Depuis lors, grâce

à leur valeur personnelle, grâce à la surprenante configuration de leur pays, grâce aussi à leur inaltérable confiance dans l'avenir de leur race, les Monténégrins n'ont pas cessé d'opposer une résistance opiniâtre à la domination musulmane qui s'exerçait sur les peuples voisins.

La branche slave de la maison de Balscha, — corruption du nom de Baux, — s'étant éteinte vers 1420, ce fut encore une famille française (les Marmont-Tsernoïevitch) qui s'empara, non sans peine et sans luttes, du gouvernement de la Zéta. Dans l'intervalle, les Vénitiens avaient occupé cette région pendant plusieurs années. Le chef de la nouvelle dynastie parvint peu à peu à reprendre tout le pays que lui disputaient plusieurs familles rivales. Il se distingua aussi en combattant contre les Turcs, aux côtés de Scanderberg, « le Macchabée de l'Albanie catholique »; mais son fils, Ivan le Noir, a marqué encore davantage dans les annales monténégrines : il est resté le héros légendaire dont des chants nationaux, — véritables Iliades, — racontent les aventures et célèbrent longuement les exploits; après une glorieuse carrière, il vit sa vieillesse assombrie par la défection d'une partie de ses sujets albanais et par l'apostasie de son fils aîné, Maxime, devenu pacha de Scutari[1]. En même temps, il reconnaissait l'impossibilité d'opposer une plus longue résistance au flot envahisseur des Turcs : son désespoir lui inspira le parti héroïque d'incendier sa vieille cité de Jabliak, située au nord du lac de Scutari et trop exposée aux attaques de l'ennemi; abandonnant la fertile vallée de la Zéta, il alla s'établir dans la plus sauvage région de son Etat : là, au milieu d'un cirque entouré de hautes montagnes, il fonda ce monastère de Cettigné, destiné à devenir, par la suite, le palais des princes-évêques du Monténégro. A son instigation, racontent les historiens, on décida d'un commun accord que tout homme qui refuserait de marcher contre l'ennemi de la patrie et de la liberté, serait revêtu d'un tablier de femme et promené ainsi, une quenouille à la main, pour être exposé au mépris et à la risée publique. Ce châtiment, cent fois pire que la mort, est encore inscrit dans le code actuellement en vigueur; jamais, depuis quatre siècles, on n'a eu occasion de l'appliquer.

Ivan fut enterré dans l'église qu'il avait construite; mais, de même que les légendes allemandes montrent Charlemagne et Frédéric

[1] A la suite de malheurs et d'aventures extraordinaires qui ont fait le sujet de longs poèmes, Maxime s'expatria en Turquie, et embrassa l'islamisme. Il reçut du sultan le gouvernement de Scutari, où il fonda une dynastie qui a longtemps guerroyé contre les Monténégrins, et dont le dernier représentant est mort en 1833.

Barberousse endormis au fond d'une grotte, les *piesmes*[1] racontent que le héros monténégrin est seulement assoupi, toujours vivant, dans les grottes d'Obod, entre les bras d'une *Vîla* (la fée de la mythologie slave), jusqu'au jour où il se réveillera pour conduire ses frères à la victoire et à l'anéantissement des Turcs.

Ivan eut pour successeur son second fils Georges IV qui, plus pacifique, s'appliqua surtout à donner d'utiles institutions au pays et, trente ans après la découverte de Gutenberg, c'est-à-dire à une époque où cette invention n'était pas encore répandue dans beaucoup de pays civilisés, établit au fond de la Tsernagore un atelier d'imprimerie, d'où sont sortis les premiers livres gravés en caractères cyrilliques[2]. On a célébré, en juillet 1893, le quatrième centenaire de cette fondation par des fêtes qui ont attiré à Cettigné toutes les notabilités des rives illyriennes.

Comme plusieurs de ses ancêtres, le chef qui régnait sur le Monténégro au commencement du seizième siècle, — Georges IV suivant les uns, son parent Georges V suivant les autres, — épousa une Vénitienne, Catarina Doria; mais cette délicate patricienne, transplantée au milieu des rochers abrupts, eut la nostalgie de sa riante cité et décida son mari à abdiquer pour aller vivre dans les délices de la belle Venise. Il n'en jouit pas longtemps : ayant tenu des propos contre la sérénissime République, il dut se sauver pour chercher refuge à Rome d'abord, puis en France; enfin, après mille aventures, il alla, comme le renégat Maxime, finir ses jours à la cour du Grand-Seigneur, où il embrassa l'islamisme. Une douloureuse fatalité semblait ainsi s'acharner sur la descendance d'Ivan, le héros légendaire de la résistance contre les infidèles.

Avant d'abdiquer (en 1516)[3], Georges avait, dans une cérémonie solennelle, en présence du peuple assemblé, remis le gouvernement de l'Etat au métropolitain de Cettigné[4]. Ainsi s'établit le pouvoir

[1] « Nom des poèmes populaires serbes. En slavon, *piesm, piesma* : hymne, chanson de geste. » (Fr. Lenormant, *Turcs et Monténégrins*, 1866.)

[2] On appelle ainsi l'alphabet gréco-slave de trente-huit lettres, inventé, au neuvième siècle, par saint Cyrille, l'apôtre des Slaves Cet alphabet, conservé aujourd'hui par les Serbes *orthodoxes*, est rejeté par les Croates catholiques, qui, ayant reçu l'Évangile de Rome, font usage de l'alphabet latin, et l'on attache, de part et d'autre, une importance considérable à cette différence d'orthographe qui désigne la différence de religion.

[3] Pour toute cette période fort mal connue de l'histoire du Monténégro, j'ai suivi l'ordre et la chronologie établis par Fr. Lenormant, dans son intéressant ouvrage : *Turcs et Monténégrins*

[4] Cet épisode semble avoir inspiré à M. Coppée le personnage d'Étienne, évêque-guerrier et « roi des Balkans » dans son beau drame *Pour la Couronne*.

théocratique des *Vladikas* (évêques) électifs, qui a régi le pays pendant plus de trois siècles. Durant cette longue période, les Monténégrins ont été en guerre constante contre les Turcs. Souvent écrassé par le nombre dans une lutte inégale, ils ont vu plusieurs fois leur territoire envahi; jamais ils n'ont été complètement asservis, et il ne leur a manqué qu'un historien pour célébrer dignement leurs exploits, « plus étonnants, dit Marmier, que ceux des Grecs dans l'invasion de Xerxès, et que ceux des Suisses dans la défense de leurs foyers contre les légions de l'Autriche et l'armée de Charles le Téméraire. »

Les compagnons d'armes qui avaient suivi Maxime dans le pachalik de Scutari embrassèrent, comme lui, l'islamisme, et ils établirent aux portes de leur ancienne patrie un centre de conspiration perpétuelle. Ces renégats firent souche d'une peuplade qui, favorisée par le sultan, n'a pas cessé, pendant trois siècles, de comploter contre les enfants de la Tsernagore restés fidèles à leur foi. Il est vrai que lorsque leurs ennemis les laissaient en repos, les Monténégrins, devenant agresseurs à leur tour, sortaient de leurs rochers pour aller porter au loin le fer et le feu contre les musulmans.

Au commencement du dix-septième siècle, se place un épisode curieux auquel la France se trouve mêlée : Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Rethel, descendant des Paléologues par les femmes, avait ourdi une vaste conjuration dans le but de rétablir à son profit l'empire d'Orient, après avoir chassé les Turcs de Constantinople. Un Capucin, encore peu connu, mais dont l'humble nom était destiné à la célébrité, le P. Joseph, stimula son zèle, lui amena des recrues et sut imprimer un développement considérable à cet aventureux projet qui, de 1612 à 1620, occupa un grand nombre d'esprits en Europe. Le prince, poussé par son ambition, cherchait à conquérir une couronne, tandis que le moine, animé par un motif plus élevé, ne songeait qu'à délivrer les pays chrétiens du joug ottoman. Le jour de la Toussaint 1619, dans la cathédrale de Nevers, la future *Eminence grise* reçut, en qualité de commissaire du Pape, le serment des conjurés. Les chrétiens des Balkans, prudemment sondés, se déclaraient prêts à les aider; les Monténégrins, pour leur part, devaient s'emparer de Castelnuovo, à l'entrée des Bouches, et marcher de là sur Andrinople. Bref, encouragé dans une certaine mesure par le Saint-Siège et par l'ordre de Malte, qui promettaient des navires et des subsides, trouvant de nombreux adhérents dans les pays slaves, où catholiques et schismatiques étaient réunis, dans une haine commune, contre l'oppression musulmane, le duc de Nevers allait entrer en

campagne quand l'incendie de sa flotte vint mettre son rêve à néant. Mais la Porte avait eu vent du complot qui, durant plusieurs années, avait agité un grand nombre de populations soumises à son empire; elle jura de s'en venger sur les Monténégrins. En 1623, le pacha de Scutari, à la tête d'une armée considérable, franchit tous les obstacles, atteint Cettigné, pille le couvent et soumet les habitants à un tribut (*harasch*) destiné à payer les chaussures des femmes du harem impérial.

Pendant quatre-vingts ans, cet impôt humiliant a pesé sur la Tsernagore, qui se révoltait sans cesse. Chacune de ces rébellions était noyée dans des flots de sang : c'est ainsi qu'en 1687, une armée turque envahit de nouveau le territoire et, semant les ruines sur son passage, pénétra jusqu'à Cettigné : les moines, pour ne pas tomber dans les mains des infidèles, se firent sauter, après avoir enterré les richesses accumulées dans le beau couvent d'Ivan Tsernoiévitch, qui fut détruit par l'explosion. Néanmoins, cette fois encore, le croissant ne réussit pas à s'implanter dans la Montagne-Noire et, après une campagne de huit jours, les Ottomans furent rejetés en désordre hors du pays.

L'heure de la délivrance finale approchait : en 1697, les Monténégrins élurent pour vladika Danilo Pétrovitch, issu d'une illustre famille de l'Herzégovine et chef de la maison aujourd'hui régnante à Cettigné. C'est à lui qu'ils devront leur indépendance; tombé une nuit, par guet-apens, entre les mains des Turcs, Pétrovitch, soumis à la torture, menacé du pal[1], réussit à obtenir la vie et la liberté en échange de 3000 ducats d'or, somme importante que les pauvres montagnards réunirent à grand'peine.

De retour dans sa capitale, le vladika assemble les notables et leur déclare que le seul moyen de détruire l'influence turque est d'exterminer les musulmans qui encombrent le territoire et qui sont, pour la plupart, des renégats dangereux par les intelligences qu'ils entretiennent sous main avec l'ennemi : cinq guerriers, les cinq frères Martinovitch, s'offrent pour accomplir cette mission sainte à leurs yeux, et la nuit de Noël 1702, ils pénètrent chez les infidèles et massacrent impitoyablement tous ceux qui refusent le baptême; quelques-uns, parvenus à se soustraire par la fuite à cette boucherie, s'en vont porter au loin la terreur, et, quand l'aube se lève, la Tsernagore est libre : elle ne payera plus le honteux *harasch*. Mais ces Vêpres monténégrines appellent des repré-

[1] D'après le *piesme* monténégrin qui raconte ces événements, « Pétrovitch fut obligé, par une sacrilège parodie de la Passion du Sauveur, d'aller à pied de Podgoritza à Spouje, portant le pal sur ses épaules, pour choisir le lieu de son supplice. »

sailles; réfugiés dans l'Herzégovine, les musulmans échappés au massacre, enflammant le zèle de leurs coreligionnaires, envahissent avec eux la Montagne-Noire pour venger leurs morts : ils sont battus, et les vainqueurs poussent le mépris jusqu'à leur rendre les prisonniers faits sur le champ de bataille contre un nombre égal de porcs. Les Turcs se voient obligés d'accepter le marché, mais leur ressentiment s'en accroît et ils jurent d'exterminer la nation qui leur a infligé un pareil affront. Durant des années, ce valeureux petit peuple tient tête aux envahisseurs et leur fait subir de cruelles défaites; des milliers de cadavres ottomans jonchent les rochers. Furieux, le sultan promet de venger l'honneur musulman et, en 1714, il lève une armée formidable commandée par un général illustre; encore celui-ci a-t-il recours à la ruse la plus déloyale pour triompher de ses terribles adversaires : ayant attiré dans son camp leurs principaux chefs, sous prétexte de négocier un traité, il les fait massacrer; puis, profitant de la stupeur des Monténégrins, il jette ses troupes sur leur territoire et, malgré une résistance désespérée, arrive jusqu'à Cettigné, brûlant tout sur son passage, renversant le monastère reconstruit par Pétrovitch, égorgeant les habitants et emmenant avec lui deux mille captifs échappés à la tuerie.

C'est la dernière fois que l'étendard turc a flotté dans la plaine de Cettigné. Après le départ des hordes ottomanes, les montagnards, réfugiés dans d'inaccessibles retraites, rentrent dans leurs villages dévastés et, sans découragement, se préparent à de nouvelles luttes. Mais les ressources leur manquent pour relever les ruines : abandonnés par la république de Venise, à qui ils avaient toujours prêté main-forte dans ses guerres contre la Porte, et dont ils n'avaient jamais obtenu, en échange, qu'une protection nominale, ils se tournent alors vers la Russie et envoient leur vladika implorer l'assistance de Pierre le Grand. Celui-ci, charmé d'étendre sa protection sur des Slaves partageant ses croyances et sa haine contre les Turcs, leur fait remettre 10 000 roubles d'argent et 160 médailles d'or destinées aux plus vaillants guerriers. C'est alors que, par reconnaissance pour les services rendus par le vladika Petrovitch, les Monténégrins déclarent le pouvoir héréditaire dans sa famille *en ligne collatérale*, car le mariage est interdit aux évêques *orthodoxes*.

Depuis cette époque, le colosse du Nord a étendu sa protection sur le petit Etat qui, en retour, n'a jamais marchandé son appui dans les entreprises des tsars contre la Turquie durant les deux derniers siècles. Ce fut aussi d'accord avec la Russie que les Monténégrins combattirent nos armées sous le premier Empire; moins

heureux qu'avec les Turcs, ils subirent devant Raguse et sous les murs de Castelnuovo de graves échecs dont ils se vengèrent avec leur cruauté habituelle, en égorgeant le général Delgorgue et un aide de camp de Marmont, tombés vivants entre leurs mains. Dans une entrevue qu'eut Marmont avec le vladika Pierre I[er] qui gouvernait alors, le maréchal ayant reproché à celui-ci les atrocités commises par ses soldats, le prince-évêque répondit fièrement : « Il est vrai que notre peuple décapite les ennemis captifs, mais qu'y a-t-il à cela d'étonnant? N'est-il pas plus étrange que le peuple français ait décapité publiquement son roi légitime? Les Monténégrins auraient donc pu apprendre cette barbarie des Français, avec cette seule différence que ceux-là ne décapitent jamais que leurs oppresseurs et qu'ils n'ont jamais décapité leur prince ni leurs concitoyens! »

Napoléon attachait beaucoup d'importance à la soumission de ces courageux adversaires; il aurait voulu, à son tour, se déclarer leur protecteur et, dans ce but, il avait fait préparer de riches cadeaux pour le vladika, entre autres son portrait entouré de beaux diamants. Vainement avait-on laissé ébruiter à dessein ces préparatifs. Loin d'être ébloui, le vladika se contenta de répondre aux propositions de Marmont : « La protection de la Russie nous suffit. » Pourtant nous verrons par la suite que les successeurs de ce fier Monténégrin ne mépriseront pas toujours l'appui de la France.

Pierre I[er], décidé, quant à lui, à repousser tout essai d'ingérence française, ne voulut accepter de Marmont ni le percement d'une route à travers son Etat, ni même l'installation d'un consul à Cettigné. Peu habitué à voir ainsi dédaigner ses avances, Napoléon, irrité, s'écria qu'il en coûterait cher à ce pays et que le *Monte-Nero* s'appellerait bientôt le *Monte-Rosso*. Maître de Cattaro à la suite du traité de Tilsitt, il enleva au vladika sa juridiction ecclésiastique sur les Bouches; mais les Bocchèses, — ainsi qu'on appelle la population de ces côtes, — supportaient avec peine notre domination. Reprenant courage à la nouvelle de la désastreuse expédition de Russie, ils parvinrent à chasser les Français avec le concours de Pierre I[er], qui en profita pour faire décréter la réunion en une seule province des Bouches et du Monténégro. Cette réunion n'eut qu'une durée éphémère et, lors de la chute de Napoléon, le vladika fut forcé par les puissances d'abandonner ses conquêtes et de retourner au fond de ses montagnes.

Il serait trop long de retracer toutes les luttes qu'affrontèrent encore les Monténégrins jusqu'à l'avènement de Danilo, en 1851. Avec ce prince, monté tout jeune sur le trône, a commencé une ère nouvelle qui présage de glorieuses destinées au pays. Epris de la

fille d'un riche négociant de Trieste, le nouveau souverain n'eut rien de plus pressé que d'aller chercher auprès du tsar la permission de renoncer aux fonctions épiscopales et de séculariser son pouvoir, en établissant l'hérédité dans sa famille de mâle en mâle par ordre de primogéniture. L'autorisation, gracieusement accordée par le tsar, fut ratifiée par le sénat monténégrin, qui voulut faire preuve de littérature, en invoquant gravement la nécessité de mettre les institutions du pays d'accord *avec les idées du siècle et les besoins de la civilisation.* Le titre de vladika fit place à celui de *gospodar* (seigneur, prince) de la Tsernagore. Mais la Porte, irritée de cette atteinte à son prétendu droit de suzeraineté, en profita pour envahir de nouveau la principauté avec une armée conduite par le fameux Omer-Pacha, renégat croate : battu partout, aussi bien sur les champs de bataille que dans ses négociations diplomatiques, pour capter la confiance des habitants le général ottoman dut faire la paix. Malgré cet échec, quelques années plus tard, au congrès de Paris, le représentant de la Porte ne craignit pas de déclarer que son gouvernement regardait le Monténégro comme faisant partie intégrante de l'empire ottoman, et personne, dans cette réunion d'hommes d'Etat, n'éleva la voix pour le contredire. C'est alors (1857) que Danilo se décida à venir à Paris, avec sa femme et quelques personnages de sa suite, implorer la protection de l'empereur : la France, toujours prête à embrasser la cause des opprimés, s'enthousiasma pour ce prince. Napoléon III, alors à l'apogée de son règne, l'accueillit favorablement, et la population parisienne lui fit fête. Cette bienveillance ne devait pas tarder à se traduire par des faits : l'année suivante, les montagnards, traîtreusement attaqués sans déclaration de guerre par un corps d'armée turc, lui infligèrent, à Grahovo, un mémorable échec ; la France envoya alors, le long des côtes de l'Adriatique, une division navale sous les ordres de l'amiral Jurien de la Gravière, pour forcer les Turcs à la paix et provoquer la nomination d'une commission européenne chargée de délimiter exactement le territoire monténégrin et d'éviter de nouveaux prétextes à conflits dans l'avenir.

Cette bataille de Grahovo, où les guerriers du prince Danilo mirent en déroute les troupes ottomanes qui avaient battu les Russes sur les bords du Danube, est le plus brillant fait d'armes des Monténégrins dans ce siècle : quatre cents des leurs périrent dans le combat, mais les pertes des Turcs furent dix fois plus considérables. Cette victoire, célébrée dans les chants populaires comme la revanche de Kossovo [1], eut un retentissement énorme,

[1] Lenormant donne, dans son livre, la traduction d'un de ces *piesmes,* qui

dans l'Orient chrétien, qui, sans l'intervention des puissances, se serait soulevé tout entier, à ce moment, contre la domination musulmane. Ainsi, par un singulier retour de fortune, les Turcs, qui avaient cru pouvoir absorber le Monténégro, se voyaient eux-mêmes à la veille d'être expulsés de l'Herzégovine et de la Bosnie.

L'Europe ne le permit pas, et Danilo, se rangeant sagement aux avis de la France, dut se contenter, pour le moment, d'une délimitation de territoire qui lui valut notamment le district de Grahovo, témoin du succès de ses armes. Il n'obtenait rien du côté de la mer : enfermée comme une enclave entre la Turquie et l'Autriche, la principauté restait toujours à la discrétion de ces deux empires. Néanmoins, la question avait fait un grand pas : pour la première fois, elle avait été soumise à l'arbitrage des puissances, qui, jusqu'alors, traitaient le petit État comme une quantité négligeable.

Les Monténégrins en surent gré à notre pays et à son souverain, qui venait d'accepter le parrainage de l'enfant du prince Danilo; aussi, « après l'attentat d'Orsini, firent-ils offrir à Napoléon III, qui s'était déclaré leur protecteur, de choisir leurs vingt-cinq plus braves guerriers et de les envoyer à Paris pour en former une garde qui n'aurait jamais quitté sa personne, remplissant auprès de lui le même service que les mamelucks auprès de Napoléon I^er^. Cette proposition fut refusée ».

Danilo ne survécut pas longtemps à ses succès. Un soir d'été (1860), il se promenait avec sa femme sur le quai de Cattaro, quand il tomba frappé par le pistolet d'un assassin. Comme les médecins appelés auprès de lui sondaient prudemment la blessure : « Vous n'y entendez rien! s'écria-t-il; voilà comment il faut faire. » Et, plongeant ses doigts dans la plaie béante, il en retira une balle qu'il jeta à terre. Quelques instants après il expirait, âgé de trente-trois ans.

Danilo ne laissait qu'une fille, et son frère, le valeureux Mirko (dit l'Épée du Monténégro), ne voulant pas régner, la succession échut à son neveu Nikita (Nicolas) Pétrovitch-Njegosch, aujourd'hui souverain du Monténégro. Le jeune prince avait été élevé en France,

décrit le spectacle « des têtes tranchées, roulant de haut en bas, comme les noisettes mûres quand on a secoué le noisetier, et les cadavres tombant entassés les uns sur les autres; l'un, percé à l'endroit où se noue la ceinture, gît au milieu de ses entrailles répandues; l'autre, atteint un peu au-dessous du sein, a la poitrine tout ouverte, et l'on y aperçoit les poumons, le cœur et les reins, qui palpitent encore. Les survivants ne sont pas nombreux, et tous, estropiés et déformés, sans nez, sans oreilles, vivront tristement et seront la risée de leurs ennemis. »

au lycée Louis-le-Grand, où il montrait, dit-on, beaucoup moins de goût pour l'étude que pour les jeux et les exercices violents en honneur dans son pays; il attendait impatiemment le moment des vacances pour aller se replonger, rêvant guerre et combats, au fond de ses chères montagnes. Monté sur le trône à dix-neuf ans, Nikita, se conformant aux vœux de ses sujets, qui craignaient de voir introduire une princesse étrangère, épousa le fille d'un vieux compagnon d'armes de son père. A peine marié, le prince vit son bonheur troublé par l'ennemi héréditaire, désireux d'effacer le désastre humiliant de Grahovo. On commença par des escarmouches : des Turcs ayant surpris quelques Monténégrins, leur avaient coupé la tête; les montagnards ripostèrent en coupant la tête à quelques Turcs. Prenant prétexte de ces incidents, la Porte prétendit mettre en état de blocus les frontières de la principauté, et Omer-Pacha s'avança avec ses troupes, résolu à frapper un grand coup. Assaillis par une puissante armée organisée d'après la tactique européenne et soutenue par une artillerie nombreuse, les Monténégrins devaient forcément succomber, mais ils se défendirent comme des lions et mirent un grand nombre d'ennemis hors de combat. La diplomatie assistait impassible à cette lutte d'un empire de 36 millions d'hommes contre une petite peuplade résolue à conserver son indépendance. Bien plus, l'Autriche faisait des vœux pour la Porte, et lord Palmerston ne craignait pas de déclarer, à la tribune du Parlement britannique, que « l'Angleterre applaudirait des deux mains en voyant les rebelles monténégrins châtiés par les troupes du sultan ». La Russie elle-même semblait abandonner son ancienne protégée. Seuls alors en Europe, le pape Pie IX et l'illustre évêque croate, Mgr Strossmayer, osaient élever la voix en faveur des pauvres montagnards. Pourtant, quand les Ottomans menacèrent Cettigné, les puissances, sortant de leur torpeur, obligèrent la Porte à conclure avec Nikita une paix qui respectait l'intégrité de son territoire, mais stipulait la construction de plusieurs forts turcs (blockhaus) dans l'intérieur de la principauté. Cet article devait être, par la suite, la source de conflits continuels.

A ce moment, la détresse était grande dans la Montagne-Noire, jonchée de ruines. Notre pays, ému de pitié, y envoya des secours considérables. De son côté, le prince Nikita employa les années suivantes à réparer les désastres causés par cette guerre cruelle : se préparant en vue des luttes futures, il cultiva particulièrement l'amitié de la France et de la Russie, où il se rendit à plusieurs reprises : une loterie organisée à Paris lui permit de remplacer les vieux fusils à pierre de ses guerriers par un armement plus

moderne; en même temps, des officiers serbes furent appelés pour initier ses sujets aux progrès de l'art militaire.

Aussi, quand éclata, en 1876, la guerre des Balkans, amenée par une nouvelle insurrection de l'Herzégovine contre la tyrannie musulmane, le prince Nikita ne fut-il pas pris au dépourvu : comment serait-il resté sourd à l'appel de ses voisins slaves? De nouveau, la bannière rouge à croix blanche fut arborée sur la place de Cettigné, et des feux allumés sur les hauteurs ralièrent autour d'elle tous les hommes de la principauté. Tandis que les Serbes, pourtant instruits et exercés, n'éprouvaient que des revers, la petite armée, commandée par le gospodar en personne, remporta d'éclatantes victoires, et, l'année suivante, lorsque la Russie entra à son tour en campagne, les Monténégrins l'assistèrent efficacement, en retenant loin du théâtre principal de la guerre une bonne partie des forces ottomanes : ils envahirent l'Herzégovine, touchèrent Mostar, s'emparèrent d'Antivari et de Dulcigno, après des sièges mémorables, et accomplirent des prodiges de valeur que l'Europe, préoccupée par les événements qui s'accomplissaient sur le Danube et devant Constantinople, n'a pas assez remarqués.

La Russie ne se montra pas ingrate envers sa vaillante petite alliée et, par le traité de San Stefano, lui fit une part très large; mais, en 1878, le congrès de Berlin, moins généreux, ne laissa à Nikita, — outre le pachalik d'Antivari, — que le territoire de Podgoritza et les côtes du lac de Scutari; cette région renferme une population de 40,000 âmes à peine, mais sa fertilité compense la pauvreté du sol dont souffre le reste de la principauté. Le congrès attribuait à l'Autriche, sous la suzeraineté *nominale* de la Turquie, la province de l'Herzégovine, qui aurait préferé se donner aux Monténégrins; ceux-ci étaient, en outre, séparés à dessein de leurs frères de Serbie par la langue de terre de Novi-Bazar. Enfin le petit port de Spitza, dépendant du district d'Antivari, était aussi réclamé par l'Autriche et rattaché à la Dalmatie.

Mais, si les héroïques montagnards étaient ainsi dépouillés d'une partie de leurs conquêtes, du moins ils obtenaient ce débouché sur l'Adriatique, rêvé et réclamé depuis tant de générations par leurs pères : le domaine de la mer, qui, comme un éternel et décevant mirage, semblait toujours fuir devant eux, allait enfin leur appartenir, et, par le port d'Antivari, ils se voyaient tirés de leur isolement et reliés au reste du monde; ils recevaient ainsi le prix de leurs longs exploits, et leur prince était personnellement récompensé de la sage et prudente politique qu'il a suivie depuis les débuts de son règne.

Le traité de Berlin avait assigné au Monténégro un petit terri-

toire de l'Albanie, renfermant une population entièrement composée de catholiques romains. Les Albanais musulmans se révoltèrent contre cette clause et, se sentant soutenus par la Porte, fondèrent *la ligue albanaise* dans le but de s'opposer par les armes à l'annexion projetée. Le prince Nikita dut entrer en lutte avec eux et les battit dans plusieurs rencontres; néanmoins, comme la résistance se prolongeait, les cabinets européens intervinrent pour peser sur le gouvernement ottoman qui, suivant son habitude, jouait un double jeu, déclarant bien haut qu'il était le premier à vouloir l'exécution stricte du traité de Berlin et qu'il allait dissoudre la ligue, tandis qu'en réalité il favorisait sous main cette association et excitait ses membres à la résistance; ou bien faisant toutes les concessions un jour pour les retirer le lendemain et concentrant ses troupes à Scutari, sous le fallacieux prétexte de contraindre les révoltés. Pendant ce temps, les musulmans répandaient la terreur en Albanie et forçaient les chrétiens à faire cause commune avec eux. Ces événements sont d'hier, et chacun se rappelle que, pour triompher de la duplicité turque, les puissances durent envoyer une escadre qui séjourna pendant plusieurs mois dans les eaux de l'Adriatique. Enfin, en octobre 1880, après des pourparlers interminables, la Porte se résigna à abandonner au Monténégro la majeure partie des territoires déterminés par le traité de Berlin, et, de plus, le port de Dulcigno; les troupes turques furent mises ainsi dans la triste nécessité d'employer leurs armes à vaincre la résistance qu'elles avaient encouragée jusqu'alors. La rade de Dulcigno, admirablement située au milieu de l'Adriatique, dans une position très sûre, fournira un excellent port, le jour où, à défaut de bâtiments de guerre, que le traité de Berlin lui interdit, le Monténégro aura de grands bateaux marchands qui lui permettront de ne plus faire passer ses denrées en transit par Cattaro.

Ce petit État, malgré sa pauvreté, malgré le peu de place qu'il occupe encore sur la carte de l'Europe, a donc pris une importance véritable sous le règne actuel; malgré le mépris affecté pour lui par l'Allemagne, il a fixé à plusieurs reprises l'attention des esprits, a provoqué l'intervention des grands États et est ainsi entré dans le concert européen : quel chemin parcouru depuis le congrès de Paris !

Personnellement, le prince Nikita, entouré de son prestige guerrier et exerçant une influence prépondérante dans les Balkans, fait bonne figure dans la galerie des souverains contemporains. Il est très populaire en Russie; chaque fois qu'il s'est rendu à Saint-Pétersbourg, il y a été accueilli avec enthousiasme, et l'on n'a pas oublié le fameux toast porté par Alexandre III, lors de son cou-

ronnement : « A Nikita Pétrovitch, mon unique ami! » Toast significatif après le propos tenu par M. de Bismarck, qui avait traité le prince du Monténégro de vulgaire « voleur de moutons ». L'amitié du tsar pour ce valeureux prince se traduit autrement que par de bonnes paroles : constamment il lui envoie de magnifiques présents et supplée, chaque année, à l'insuffisance de son budget par une généreuse subvention.

Il serait puéril d'affirmer que la politique n'entrait pour rien dans l'amitié particulière qu'Alexandre III a toujours témoignée au prince Nikita : cette amitié, d'ailleurs très sincère, se basait non seulement sur une sympathie réciproque, mais aussi sur la communauté de race et de religion, sur les services déjà rendus et sur ceux qu'on escompte dans l'avenir.

Le nouveau tsar suit fidèlement la politique de son père : tout récemment, au lendemain de l'entrevue d'Ischl, où, suivant les journaux allemands, le roi de Roumanie était allé faire acte d'adhésion à la Triple-Alliance, l'empereur Nicolas II s'est empressé de répondre à cette démarche en envoyant trente mille fusils aux guerriers de Nikita.

La Russie s'applique évidemment à détacher de plus en plus le Monténégro de l'influence autrichienne et à s'assurer son concours pour l'heure, peut-être prochaine, d'une nouvelle guerre d'Orient, dont elle espère tirer plus de profit que de la glorieuse mais stérile campagne de 1877. De son côté, fait qui prouve assez la prépondérance morale prise par le gospodar, le sultan cherche à gagner ses bonnes grâces en le comblant de cadeaux et de décorations : il lui a donné un superbe bateau, un palais sur le Bosphore et il a promis de meubler entièrement la résidence du prince héritier lors de son mariage. Bien plus, une mission militaire turque, composée d'un major, d'un lieutenant et de quatre soldats de cavalerie, a été envoyée à Cettigné pour instruire l'armée monténégrine. Ces Ottomans, chargés d'apprendre à leurs ennemis l'art de les battre un jour, et cela pendant que sur la frontière on se livre de part et d'autre à des escarmouches continuelles, fourniraient un joli motif d'opérette. Les Monténégrins se sont méfiés avec raison et, se rappelant le *Timeo Danaos* du poète, ils ont obstinément refusé de profiter de l'éducation militaire qu'on prétendait leur infliger. Aussi la mission, après trois ans de séjour, a-t-elle quitté Cettigné sans avoir rien fait; seul, l'officier qui la commandait n'a pas perdu son temps : parti major, il est rentré en Turquie avec le grade de colonel, récompense de ses hauts services.

La Russie reste toujours la véritable providence de la principauté, à qui son humble commerce de petit bétail, de viande fumée

de chèvre et de mouton, et de poudre insecticide (pyrèthre caucasique en abondance dans le pays) procurerait des ressources insuffisantes si, chaque année, ne s'y joignaient les provisions alimentaires apportées par des vaisseaux d'Odessa.

Il n'est donc pas étonnant de constater la popularité du tsar parmi les montagnards. Au reste, ce n'est pas seulement chez eux que son influence se fait sentir. Si les Dalmates de la côte illyrienne, depuis Zara jusqu'au delà de Raguse, malgré leur dialecte serbe ou italien, restent attachés à la maison de Habsbourg, qui réunit sous son sceptre tant de races diverses et rivales; si les Croates catholiques, malgré leurs griefs contre le gouvernement qui les a abandonnés aux Magyars, se distinguent par leur dévouement à l'empereur d'Autriche[1], en revanche les Bocchèses, pour la plupart schismatiques, ont au cœur l'amour de la sainte Russie : comme leurs frères de l'Herzégovine, ils aspirent après l'heure où, secouant le joug, ils pourront se réunir aux Monténégrins pour former un royaume indépendant sous la protection du tsar. Il y a tels villages des Bouches où le gouvernement autrichien n'est parvenu à imposer son autorité, depuis peu d'années, qu'après des luttes homériques et des expéditions en règle dans lesquelles l'avantage est resté plus d'une fois aux rebelles.

En traversant l'empire austro-hongrois, partout, au café, à l'auberge, comme dans les gares de chemin de fer, nous avons retrouvé les portraits de l'empereur François-Joseph, avec sa barbe blanchie, et de l'impératrice Élisabeth que les artistes ont la galanterie de toujours représenter, avec son gracieux sourire, dans l'éclat de sa jeunesse et de sa resplendissante beauté. Aussi notre regard, familiarisé avec ces images, a-t-il été surpris de les voir remplacées, à l'hôtel de Cattaro, par les portraits du tsar et de la tsarine. Ce simple fait indique assez quels sentiments animent les habitants de cette région reculée de l'Autriche : leurs aspirations, qui les portent vers la Russie, n'attendent qu'une occasion pour se révéler au grand jour.

Après avoir tracé l'histoire en raccourci du peuple monténégrin, nous allons pénétrer sur son territoire par la belle voie carrossable qui relie maintenant Cettigné à Cattaro où nous ferons d'abord une halte. L'entreprise n'était pas si aisée il y a quelques années, et l'on peut lire, dans les récits de voyages antérieurs à 1881, la terrible ascension qu'il fallait faire pour arriver au cœur de la principauté.

[1] Il semble même, — et c'est un fait touchant, trop rare à constater, — que cet attachement pour la dynastie se soit accru depuis les malheurs inouïs qui ont accablé l'infortuné souverain. L'irredentisme dalmate n'existe réellement que dans le cerveau des mégalomanes italiens.

J'ai dit l'impression saisissante que cause l'aspect sauvage de la baie de Cattaro. La petite ville semble écrasée par le rocher perpendiculaire qui la domine. Il est facile de comprendre le sentiment de mélancolie qu'éprouvent les officiers qui, au sortir d'une brillante garnison, sont envoyés, comme en exil, dans cette bourgade perdue au fond de la Dalmatie.

Le climat en est très désagréable : l'été, par suite de la réverbération du soleil sur les montagnes, la température est brûlante; l'hiver, au contraire, ces montagnes font obstacle à la pénétration des rayons solaires; c'est l'époque des pluies abondantes qui ne tardent pas à former des torrents dévalant des hauteurs avec une violence inouïe : d'où l'origine du nom de Cattaro (cataracte).

Le jour (7 septembre) où le *Delfino* nous a débarqués, à cinq heures du soir, la chaleur était écrasante. Toute la population était sur pied pour assister à l'arrivée de quelques rares passagers; nous nous serions crus en Italie, à voir l'empressement des *facchini*, des logeurs et autres officieux personnages acharnés à nous offrir leurs services, et, de toutes parts, retentissait l'interpellation : *paron! paron!* qui veut dire dans leur dialecte, non pas baron, mais quelque chose comme patron, l'équivalent en mieux du démocratique : *bourgeois!* des cochers parisiens.

Il y a bien peu d'années encore, les étrangers logeaient simplement chez l'habitant et s'en trouvaient bien. Aujourd'hui, avec les progrès de la civilisation, Cattaro possède plusieurs hôtels, tous également mauvais et parmi lesquels nous n'avons que l'embarras du choix. Nous pénétrons dans l'intérieur de la ville, après avoir franchi les murs sous une porte monumentale surmontée de l'inévitable lion de saint Marc, tenant sous sa patte l'Evangile ouvert, avec l'inscription qui semble ironique : *Pax tibi, Marce, evangelista meus;* on le retrouve ici sur plusieurs bâtiments, comme dans la plupart des cités dalmates où partout, sauf à Raguse restée indépendante, il a posé sa griffe puissante durant de longs siècles.

Cattaro présente un curieux labyrinthe de ruelles tortueuses, coupées de places minuscules, que les habitants se sont ingéniés à construire sur un espace extrêmement resserré entre la montagne et la mer. Assiégée deux fois par les Turcs, abîmée deux fois aussi par de terribles tremblements de terre dont le second (en 1667) renversa Raguse, la petite cité ne renferme pas, à vrai dire, de monuments curieux; sa cathédrale, dédiée à saint Triphon, est peu remarquable[1]. Néanmoins, avec son enchevêtrement de rues dallées, avec ses *campi*, ses gracieux jardinets, ses maisons à portail

[1] La légende raconte que, au neuvième siècle, deux navires vénitiens, ramenant d'Orient les corps de saint Marc et de saint Triphon, naviguaient

sculpté, à balcons trilobés, ses restes d'architecture byzantine, elle a conservé un cachet vénitien très caractéristique. Nous oublions, en parcourant ce pittoresque dédale, l'effrayant rocher de la Tsernagore qui nous surplombe. Pour le mieux contempler, il faut sortir des remparts, par le côté opposé à la mer, et arriver au ravin que les pluies d'automne transformeront bientôt en torrent : on se trouve là au pied de la montagne qui s'élève à pic jusqu'à 1800 mètres au-dessus de la ville; des murailles crénelées, construites par les Vénitiens pour mettre Cattaro à l'abri de ses turbulents voisins, escaladent, en zigzagant, ces pentes abruptes pour aboutir à une vieille forteresse. Nous apercevons en même temps le sentier qui, par soixante-treize lacets, s'élance à l'assaut du rocher; ce sentier vertigineux, tout au plus praticable pour des chèvres, représente pourtant l'ancienne *route* du Monténégro; ces lacets ont été appelés, à juste titre, les *Echelles de Cattaro;* en dépit de la grande voie qui relie maintenant leur capitale à l'Adriatique, c'est toujours par les *Echelles* que les Monténégrins, bondissant de roc en roc comme des chamois, se rendent trois fois par semaine au marché de la ville. Avant de pénétrer sur le territoire autrichien, ils doivent consigner, dans une maison construite sur la frontière, les pistolets et les poignards qui ornent habituellement leur ceinture. C'est donc sans ce complément obligé de leur costume qu'ils nous ont apparu pour la première fois, au café du jardin qui forme l'unique promenade des Cattarins, à l'extrémité du quai. Nous y avons retrouvé, le soir, le capitaine en second du *Delfino*, qui, parlant seul français à bord de ce navire, avait été notre ressource durant la traversée.

Nous contemplions avec curiosité les Monténégrins assis près de nous, paisiblement attablés pour le moment devant des *gelati*, s'entretenant de leurs affaires avec des Bocchèses venus de Risano, de Perzagno ou de Dobrota et reconnaissables à quelques différences de costume. Ce devaient être de notables personnages, à en juger par les brillantes passementeries de leur gilet et la variété des broderies qui enrichissaient leur tunique blanche. Debout, à côté d'eux, un domestique se mêlait à leur conversation avec cette familiarité respectueuse des serviteurs orientaux attendant du maître un signe pour prendre place à sa table.

Nous avons profité de cette dernière soirée passée avec le second

de concert sur l'Adriatique, quand le vaisseau renfermant le corps de saint Triphon fut porté par le vent dans la baie de Cattaro, d'où l'on chercha vainement à le faire démarrer Les Cattarins, voyant là une manifestation de la volonté divine, réclamèrent le corps du saint, qu'ils ont gardé et qui est devenu leur patron.

du *Delfino* pour obtenir de lui de nombreux renseignements sur le pays que nous allions visiter. De nationalité dalmate, cet aimable officier écorchait notre langue avec une intrépidité merveilleuse, émaillant ses discours de locutions italiennes du plus pittoresque effet. Il nous a dit, en nous offrant des cigarettes achetées chez une *tabacconiste milanaisienne*, que nous ne verrions rien de très curieux à Cettigné, mais qu'en revanche, la route est réellement *stupenda*. Avant de le quitter, je veux relater une anecdote qui prouve à quelles erreurs s'exposent les voyageurs qui se contentent de raconter ce qu'ils ont vu, — ou cru voir, — sans prendre la peine de contrôler les faits. Deux fois déjà étant venus à Trieste au mois de septembre, nous y avions remarqué, aux alentours de la Bourse, un grand nombre de Juifs portant l'inénarrable costume, — la longue lévite crasseuse et les cheveux en tire-bouchon battant les tempes, surmontés d'une casquette à grande visière ou d'un vieux chapeau haut de forme, — qui caractérise leurs coreligionnaires de Pologne et de Galicie. Nous n'avions pas manqué d'inscrire dans nos tablettes que Trieste était le séjour d'une population israélite considérable, et affublée, comme à Cracovie, de vêtements grotesques. « Il n'y a pas de Juifs à Trieste, nous a déclaré le second du *Delfino;* ceux que vous avez rencontrés étaient réellement des Juifs polonais de passage dans le grand port de l'Adriatique, où ils viennent, chaque année, pour acheter une certaine espèce de citrons à *couronne*, assez rares à cause de leur forme singulière, et qu'ils payent parfois des prix fabuleux, pour les remporter dans leur pays et obéir ainsi à je ne sais quel précepte du Talmud [1]. »

Baron Jehan de Witte.

La fin prochainement.

[1] J'avoue qu'en entendant cette explication, j'avais cru que le brave capitaine voulait s'amuser un peu à mes dépens, mais plusieurs personnes m'ont confirmé depuis ce fait étrange dont je ne puis plus douter. « En vertu du précepte écrit dans le Lévitique (ch. xxiii, v. 39, 40), les Juifs célèbrent, chaque année, à l'automne, la fête *des cabanes*, en souvenir du temps où ils étaient demeurés sous des tentes, à leur sortie d'Égypte. Tous les rites de cette fête ont été minutieusement réglés dans le Talmud. Pour orner les cabanes, on réunit en faisceaux des branches de saule, de myrte, de palmier et un cédrat bien entier et attaché à sa tige. Ce cédrat doit être irréprochable et avoir la couronne (*pitom*) intacte; on en trouve de tels à Corfou et ailleurs; ceux qui réunissent toutes les qualités requises se payent fort cher. Le commerce de ces fruits est entièrement entre les mains des Grecs habitant à Trieste, et chaque année, au mois de septembre, un grand nombre de Juifs polonais, — quelques-uns aussi de Russie et même d'Amérique, — viennent pour leur en acheter. » — Tel est le résumé des réponses que j'ai reçues à ce sujet dans l'*Intermédiaire des chercheurs* (n° du 20 décembre 1893).

# JOSEPH DE MAISTRE

## ET SES NOUVEAUX HISTORIENS[1]

---

Nous disions, il y a deux ans, à propos du premier livre publié sur le comte Joseph de Maistre par M. François Descostes, qu'on ne réussirait probablement jamais à démolir la légende créée autour du nom et des œuvres de l'illustre philosophe. Aujourd'hui encore, dans le monde politique, le préjugé subsiste. Un orateur, un homme d'Etat qui s'aviserait de développer à la tribune, en lui accordant quelque autorité, l'une quelconque des propositions contenues dans les *Considérations sur la France* ou dans *le Pape*, courrait le risque d'être conspué sur les bancs de la gauche et du centre, et il n'est même pas sûr que les clameurs indignées de la majorité ne trouveraient pas un écho dans certaines régions de la droite. Mais il n'en va plus de même dans les milieux où l'on travaille et où l'on pense. Vienne à paraître un livre comme ceux dont les titres figurent au bas de cette page, un livre où le grand adversaire de la Révolution française est étudié avant d'être diffamé, où ses conceptions les plus audacieuses, les plus ouvertement contraires à toutes les aspirations de la « société moderne », sont examinées, discutées et jugées de sang-froid, de bonne foi, avec mesure, sans amertume et sans fiel d'aucune sorte, un mouvement plutôt sympathique se produit dans le public intelligent et sérieux. Les critiques les moins suspects d'obscurantisme laissent tomber de leur plume, en faveur de l'homme qu'ils ignoraient naguère ou qu'ils ne connaissaient pas tout entier, des formules apologétiques, encore un peu timides et gauches, encore enveloppées de restrictions et de réserves, mais qui iront s'enhar-

[1] *Les grands écrivains français. Joseph de Maistre*, par M. Georges Cogordan; *Joseph de Maistre pendant la Révolution*, par M. François Descostes; *la Politique de Joseph de Maistre d'après ses premiers écrits*, par M. Clément de Paillette.

dissant à mesure que la lumière se fera de jour en jour plus intense et plus complète.

C'est le phénomène dont nous fûmes témoins, l'an passé, à l'apparition du livre de M. Georges Cogordan, et que nous voyons se renouveler depuis les très récentes publications de MM. François Descostes et Clément de Paillette. A l'heure où nous écrivons, il y a dans l'air comme un vague sentiment qu'on s'est trompé sur Joseph de Maistre et que tout pourrait bien être à refaire. Ce diable d'homme a, comme l'autre, les poches pleines d'arguments irrésistibles à l'appui de certains principes que l'on croyait à jamais oubliés ou anéantis. Les esprits mêmes qui passaient pour être le plus hermétiquement fermés à sa doctrine, se voient contraints d'en reconnaître, sinon d'en subir l'ascendant. Que pèsent aujourd'hui dans la balance de l'opinion des critiques surannées ou superficielles? On ne se ressouvient plus que des admirations plus ou moins passionnées que le génie du grand Savoyard inspirait à des hommes d'origines et de tempéraments très divers, comme La Mennais, Sainte-Beuve, Auguste Comte. M. Cogordan ne laisse pas d'en convenir : « Grâce à une certaine largesse d'esprit qui n'est peut-être chez quelques-uns qu'une forme de scepticisme, grâce à un calme relatif que des préoccupations nouvelles ont fait autour de certaines polémiques, il semble que Joseph de Maistre jouit d'une vogue particulière. Plus que jamais on l'étudie, on le cite, on le loue. Et l'on peut dire qu'il est désormais dans notre littérature à la place éminente que lui mérite son talent. »

Oui bien, en ce qui concerne l'écrivain, la réhabilitation est à peu près achevée. Mais il reste l'homme, que beaucoup de gens continuent de regarder en chiens de faïence, il reste surtout le penseur avec lequel on ne juge pas qu'il y ait jamais d'accommodement possible.

L'homme doit déjà beaucoup au patient labeur et aux investigations habiles autant qu'heureuses de M. Descostes, et ç'a été pour lui une rare bonne fortune que de rencontrer dans son propre pays et dans sa propre ville natale un serviteur aussi dévoué que celui-là à sa renommée. Ce que l'abbé Le Dieu avait fait pour Bossuet, Brossette pour Boileau, Boswell pour Samuel Johnson (qui n'en valait pas trop la peine, — mais les Anglais ne laissent rien perdre), M. Descostes est en train de le refaire pour son illustre compatriote. S'il n'a pas vécu dans son entourage et dans sa familiarité, si même il ne l'a jamais vu ni connu, il a puisé du moins dans sa correspondance, dans les archives publiques ou domestiques, en les collationnant et en les coordonnant de son mieux, tous les documents relatifs à la vie du grand polémiste

monarchique et chrétien. Il le suit pas à pas, et presque jour par jour, dans toutes les étapes de son orageuse et glorieuse carrière, sans nous faire grâce d'aucun des menus détails qui sont propres à nous le faire aimer, — si bien que tous ces traits « charmants » ont fini par désarmer M. Emile Faguet, qui déclarait l'autre jour[1] que Joseph de Maistre était, *derrière ses idées*, « le plus spirituel des hommes aimables, le plus aimable des hommes d'esprit, et le plus tendre des prétendus féroces ».

Soit; mais il y a autre chose dont M. Faguet n'a pas parlé, et qui ressort beaucoup plus lumineusement de l'étude biographique de M. Descostes : c'est la grandeur du caractère, c'est l'admirable teneur de la vie, où l'historien n'a pas eu à noter une seule de ces faiblesses que l'abbé Le Dieu a plus d'une fois reprochées à son héros, ni une seule de ces taches dont il paraît que le soleil lui-même n'est pas exempt. Certes, ce n'étaient pas les motifs de défaillance qui manquaient, même aux âmes les plus vigoureusement trempées, en ces temps d'épouvante dont l'histoire répugne à évoquer le souvenir. Mais quand il se déplace, plutôt qu'il n'émigre, quand il quitte la Savoie pour le Piémont et le Piémont pour la Suisse, ne croyez pas que M. de Maistre cède à la peur ou simplement à la prudence : il ne fait que suivre la fortune de son roi légitime pour mieux travailler à sa restauration. On le retrouve à Coppet, dans le salon de M^me^ de Staël, tel qu'on l'avait laissé à Chambéry, à Duingt, dans les heureuses résidences de ses amis, Maurice de Sales et Costa de Beauregard, l'esprit toujours en éveil, les yeux toujours tendus vers ce qui se passe chez nous, la haine dans le cœur et le sourire aux lèvres. Il collabore avec Mallet du Pan à l'extermination de l'hydre révolutionnaire, espérant bien, quoiqu'il ne l'ait pas dit en prose ni en vers, que, s'il n'en reste qu'un à la combattre, il sera celui-là. La Convention a beau redoubler de rigueur contre les émigrés, multiplier ses guillotines, remplir ses prisons de femmes, de vieillards et d'enfants innocents, lui ne désarme pas. Du haut de son « grenier » de Lausanne, qu'il a transformé en observatoire politique, et d'où il perce, à l'aide d'agents actifs et dévoués, les secrets de tous les cabinets de l'Europe, il insulte à la révolution, il lui crache à la face son indignation et son mépris, il lui démontre par A + B la vanité de ses fureurs et le néant de ses délires, il vaticine sa fin prochaine, et prophétise avec une imperturbable assurance, qui sera bientôt justifiée par les événements, un avenir gros de coups d'État vengeurs et de contre-révolutions triomphantes.

[1] Voy. *Journal des Débats* (édition rose) du 16 août 1895.

Il est la tête qui délibère, tandis que Maurice de Sales, son *alter ego*, à qui M. Descostes a consacré à peu près la moitié de son livre avec un luxe d'accessoires peut-être un peu trop touffus, est le bras qui agit. Celui-ci a organisé une levée de boucliers en Savoie et dans les pays environnants ; il a dressé un plan de campagne approuvé, non sans résistance, par le général autrichien de Vins, et dont l'effet doit être de purger sa patrie des brigands qui l'oppriment et la déshonorent; il est sur le point de réussir, il a déjà reconquis le Faucigny, il n'attend plus qu'un mouvement des Autrichiens pour enfermer Kellermann dans un cercle de baïonnettes; mais les vieilles rancunes du cabinet de Vienne contre celui de Turin se sont réveillées dans l'intervalle, et des ordres ont été donnés en conséquence, de Vins n'a pas bougé et les Jacobins sont restés maîtres de la Savoie. Après un siècle écoulé, le roi d'Italie fera peut-être bien de méditer cette page d'histoire : il y verra ce que valent les promesses et les engagements de certains alliés. Moi, je me figure mal une armée autrichienne accourant des bords du Danube pour appuyer les opérations des Piémontais dans la Lombardie et leur assurer la possession définitive de ce beau pays où le drapeau de l'Empire a flotté pendant trois siècles. Il faut prendre garde que les nations ont une façon différente d'entendre leurs devoirs et leurs droits, et ne pas confondre les unes avec les autres. Il n'y a que les Français au monde pour savoir tirer glorieusement les marrons du feu.

Mais les Français aussi pourront trouver dans l'histoire de Joseph de Maistre plus d'un enseignement à leur adresse. Supposez que, pour des motifs encore ensevelis dans les décrets insondables de la Providence, l'alliance de la Russie vienne à nous manquer au jour de la crise suprême, comme celle des Autrichiens manqua aux Savoyards, il n'y aurait pas là de quoi se décourager ni désespérer. Même après cette trahison qu'il ne pardonna jamais à l'Autriche, même après que son pays fut retombé, pour ne s'en relever qu'en 1815, sous le joug de la Convention, du Directoire et de l'Empire, Joseph de Maistre garda toujours sa foi indestructible dans les destinées de la monarchie et de la patrie savoyardes. L'une, dans sa raison comme dans son cœur, ne pouvait se séparer de l'autre. Dieu les protégeait l'une et l'autre, et les canons de Kellermann ne pouvaient pas plus prévaloir que les proclamations de Soulavie contre les desseins de Dieu. Une nation, aux yeux du philosophe chrétien, n'est pas une agglomération de soldats plus ou moins protégés par des forteresses plus ou moins imprenables, et elle n'est pas non plus un bétail administratif que des *Kreisdirectoren* font penser et voter selon les ordres qui leur viennent

de quelque chancellerie impériale. Le droit prime la force parce que la force est éphémère, et que le droit est éternel. Ce n'est pas en vain que la main du Créateur a élevé les montagnes ou creusé les fleuves qui doivent servir de défense aux peuples et de limite à leur extension. Il y a des crimes de lèse-nationalité que le Souverain Juge ne laisse pas impunis, et, si tardive que puisse être l'heure de la justice, elle arrive toujours pour les conquérants comme pour les scélérats. Toute puissance fondée sur le mépris du droit porte en elle le germe de sa ruine plus ou moins prochaine. Les conventions arrachées par la violence et le couteau sur la gorge à un peuple vaincu n'ont tout juste que la valeur d'une feuille de papier devant l'arbitrage définitif de Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires. Où êtes-vous, traités de Lunéville, de Presbourg, de Tilsitt, de Vienne et de Villafranca? L'histoire de ce siècle a prouvé que les « vérités » proclamées par Joseph de Maistre n'étaient pas toutes des paradoxes, et qu'il ne sert à rien de s'épuiser en de stériles protestations contre le fait accompli ou en de coûteux armements pour s'en assurer le bénéfice précaire. Il ne suffit pas même d'avoir sans cesse le nom de Dieu à la bouche; car Dieu n'est pas plus allemand que français, il est Dieu pour tout le monde.

Voilà l'homme que M. Descostes nous a montré dans son livre, et, quoiqu'il ait eu moins en vue de nous intéresser à la philosophie de Joseph de Maistre qu'à son action et à son rôle militant sous la Révolution, il faut lui savoir gré de nous avoir conduits par la sincérité et le charme de ses récits à des considérations d'un ordre à la fois si élevé et si actuel. Il est bien vrai que la philosophie et la politique de l'illustre écrivain ne sont qu'une seule et même manifestation de sa pensée, et qu'elles sont en quelque sorte si bien soudées l'une dans l'autre, qu'on ne saurait dire si c'est la seconde qui a engendré la première, ou réciproquement. Il y a dans le spectacle des choses humaines je ne sais quelle vertu réfléchissante qui pousse invinciblement l'observateur à remonter des effets à la cause et des conséquences au principe. Vous êtes-vous demandé quelquefois ce qu'aurait été Joseph de Maistre, si son destin l'avait fait naître, par exemple, au dix-septième siècle? Il aurait été peut-être un moraliste comme Pascal, un philosophe comme Malebranche, un controversiste comme Bossuet, un historien comme Retz ou Saint-Simon. Sa verve et son génie se seraient consumés sans fruit à argumenter contre les Messieurs de Port-Royal ou contre les théologiens de l'école protestante; il aurait indubitablement pris parti contre Bossuet dans le grand débat ouvert en 1682 sur les libertés de l'Eglise gallicane, à moins qu'il n'eût mieux aimé ajouter quel-

ques chapitres à la *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*. Mais sans la Révolution française, il n'aurait pas été le Joseph de Maistre que nous connaissons, et il n'a fallu rien moins que ce terrible aiguillon pour donner à la théorie du droit divin des rois toute son ampleur, tout son relief, et j'allais dire toute sa précision scientifique.

M. Clément de Paillette observe très bien que « les opinions politiques et religieuses de de Maistre forment un système parfaitement lié, souvent profond, jamais absurde, toujours intéressant, un système qui pouvait sembler rétrograde à nos prédécesseurs, parce qu'il choquait leur conception individualiste de la société, mais dans lequel nous, qu'une conception différente séduit davantage tous les jours, nous trouvons beaucoup à louer, beaucoup à retenir. »

Je ne sais trop, et je ne veux pas même savoir ce que M. de Paillette entend par cette conception différente que nous avons aujourd'hui de la société. Il y en a tant, hélas! de ces conceptions, qu'il serait malaisé de s'y reconnaître. Tout ce que je puis affirmer avec quelque certitude, c'est que, les pouvoirs établis ayant fait mine de déclarer la guerre à Dieu, on s'est, par un mouvement instinctif et spontané de réaction, rejeté vers l'homme qui, dès le début de la Révolution, avait proclamé dans ses écrits la souveraineté absolue de Dieu dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel. De même, à cause que certaines écoles s'appliquent de nos jours à remettre en question les principes fondamentaux des sociétés humaines, on s'est senti attiré par une vive sympathie vers celui dont l'inéluctable logique et la vibrante éloquence ont marqué comme d'un fer rouge les premiers propagateurs des théories anti-sociales. Et puis, quand on a pénétré dans le vestibule de cette œuvre magnifique, je veux dire quand on a lu seulement les pages inédites d'avant 89, que M. de Paillette a soumises aux regards du public, et dans lesquelles, le prétendu « fanatique » préludait à sa mission d'apôtre de la contre-révolution, on est resté confondu de la sagesse et du bon sens qui s'en dégagent presque à chaque ligne.

M. Emile Faguet ne croit pas au libéralisme de de Maistre avant la Révolution. « Hum! » dit-il, quand on lui en parle; et s'il entend par là le libéralisme de Manuel ou du général Foy, il a raison sans doute. Mais voici un mémoire sur les *Parlements* qui aurait pu être signé de Benjamin Constant ou de Royer-Collard. Est-ce bien, en effet, le théoricien de l'absolutisme qui déplore ainsi la déchéance des Parlements et leur abdication en matière politique, en pensant que, s'ils avaient conservé leurs anciennes attributions, ils auraient

pu, comme en Angleterre, servir de contre-poids à l'action de la puissance royale? Ce n'est pas Montesquieu, — mais on pourrait le croire, — qui a écrit cet autre mémoire sur la *vénalité des charges*, où l'on voit percer le désir qu'avait l'auteur de maintenir à côté du souverain une autorité qui eût fait échec à la sienne. Des magistrats indépendants, propriétaires d'une charge qu'ils avaient acquise de leurs deniers, n'étaient pas évidemment pour se laisser intimider par des lettres de jussion ou des lits de justice. N'ayant rien à espérer de la faveur du roi, ni rien à redouter de son mécontentement, ils offraient à la fortune, à la liberté et à la vie des citoyens une garantie bien autrement efficace que des magistrats émanés d'un choix, parfois équitable, mais plus souvent arbitraire ou intéressé du souverain. « Allons-nous là-dessus, répond M. de Paillette, partager en deux la carrière de J. de Maistre et déclarer que, dans la première, il fut un jacobin ou même un libéral? Point du tout. Il nous suffit de le connaître tel qu'il fut aux diverses étapes de son existence mouvementée, peut-être un peu plus enclin aux nouveautés jusqu'à ce que la Révolution ait éclaté, peut-être, lorsqu'il eut vu l'œuvre des novateurs, un peu plus vif *laudator temporis acti*, mais en somme constant avec lui-même, mettant ses idées et sa conduite en parfait accord avec cette phrase célèbre qu'il devait écrire un jour, et qui fut la maxime de toute sa vie : « Il « faut prêcher aux peuples les bienfaits de l'autorité et aux rois les « bienfaits de la liberté. » Qu'est-ce que M. Faguet peut désirer de plus?

Oui, sans doute, M. de Maistre fut un monarchiste convaincu, et, si je puis dire, impénitent. Les traditions de sa famille, ou ce qu'il appelle, lui, tout uniment la tradition, l'avaient entretenu, dès sa naissance, dans le culte et l'admiration de cette belle forme de gouvernement. Mais il admet aussi que la souveraineté ait pu se constituer et résister dans l'aristocratie et même dans la république. « Prenons, si l'on veut, dit-il, un gouvernement républicain quelconque (on était alors en 93) : on trouvera ordinairement un grand conseil en qui réside, à proprement parler, la souveraineté. Qui a établi ce conseil? La nature, le temps, les circonstances, c'est-à-dire Dieu. Plusieurs hommes se sont mis à leur place, comme ailleurs un seul l'a fait. Il fallait à ce pays une souveraineté divisée en plusieurs têtes, et parce qu'il la fallait ainsi, elle s'est établie ainsi, et c'est tout ce qu'on sait. » Qu'il y ait une part de fatalisme dans cette adhésion forcée à la république, je ne dis pas non ; mais je me demande si, à l'heure qu'il est, le républicanisme d'un très grand nombre de Français est fait d'une autre étoffe.

Allons encore plus loin avec M. Cogordan. Si d'ordinaire on iden-

tifie la souveraineté avec la monarchie, c'est parce que la monarchie est la plus ancienne forme de gouvernement, la plus universelle, et, en quelque sorte, la plus naturelle. Mais il ne faut jamais confondre le souverain avec la souveraineté, et il n'y a pas de question plus oiseuse que de discuter sur la meilleure forme de gouvernement. C'est affaire aux sots, comme dit Pope, que de contester là-dessus. Une nation est un être vivant qui naît, qui croît, qui meurt. Avec son âme, expression de la solidarité nationale, chaque nation a son génie propre, et, conformément à ce génie, le gouvernement se forme et se développe, dans le sens monarchique, comme en Egypte ou en Macédoine, dans le sens républicain, comme à Athènes ou à Rome, — mais toujours sous l'action secrète de la Providence, et par l'intermédiaire d'un homme supérieur à qui Dieu a imprimé sa marque, et qui s'appelle, suivant les temps et les lieux, Moïse ou Sésostris, saint Louis ou Guillaume d'Orange, Napoléon ou Washington.

Toutes ces propositions, extraites à peu près littéralement des œuvres de M. de Maistre, semblent bien propres à démonétiser la légende qu'on avait depuis un demi-siècle mise en circulation. On commence à s'apercevoir que cet homme, si universellement décrié, a peut-être mieux compris que beaucoup de rêveurs contemporains en quoi consiste le vrai « contrat social » et dans quelles conditions un peuple doit évoluer pour arriver au bon ménage de ces deux choses réputées inconciliables, l'autorité et la liberté. Je soupçonne, pour ma part, que la théocratie et le droit divin ne jouent pas dans ce système un rôle différent de celui que les théoriciens de la démocratie ont assigné au droit populaire, à la souveraineté du nombre et à l'infaillibilité du suffrage universel. Le suffrage universel, hélas! les diverses expériences qu'on en a faites ne prouvent que trop qu'il est sujet à l'erreur. Et c'est pourquoi M. de Maistre aime mieux s'en fier à la Providence qui, selon lui, ne se trompe jamais. Au demeurant, et à ne considérer que les principes sur lesquels elles se fondent, les deux théories se valent.

Lamartine a dit avec raison que toute la philosophie du comte de Maistre n'est que la théorie de ses instincts religieux. Avant d'être ceci ou cela, républicain ou monarchiste, conservateur ou libéral, il est catholique, et c'est en l'envisageant sous cet aspect unique que M. Cogordan a réussi à ressaisir la vraie physionomie du philosophe, de l'homme d'Etat et de l'écrivain dans son petit livre que je n'hésite pas à regarder comme un chef-d'œuvre de critique psychologique, historique et littéraire. L'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* et du *Pape* lui apparaît comme le partisan de Dieu, — rien que cela peut-être, mais tout cela à coup sûr. L'humanité à la base,

Dieu au sommet, et entre les deux toute une échelle d'autorités, dont le titre importe peu, chargés d'établir une communication rapide et brève entre le gouvernement et les gouvernés, voilà tout le système de de Maistre. Système théocratique dans son principe, mais admirablement constitué, coordonné et combiné dans ses applications en vue de la liberté, de la paix publique et du bien-être général.

Au fond, de Maistre est un théologien, non pas égaré ni fourvoyé, mais fixé par vocation et par choix dans la politique. Comme saint Thomas et Bossuet, il se plaît à constater l'intervention perpétuelle de la Providence dans les affaires de ce monde; mais s'il observe les lois *inflexibles* qu'il a édifiées sur ce postulat, il ne se désintéresse jamais de l'application aux hommes de ce qu'il appelle la partie *flexible* de ces lois. C'est en cela que consiste sa puissante originalité, et c'est aussi le secret de la popularité dont il jouit présentement. S'il est vrai que la voix du peuple est la voix de Dieu, les partisans du droit nouveau ne seraient pas loin de s'entendre avec le théoricien du droit divin; car ceux-là ne font qu'assigner à la volonté populaire une souveraineté absolue que celui-ci n'attribue qu'à la volonté de Dieu seul. Et l'on peut même ajouter que les premiers ne sont que des théocrates retournés, comme on a dit du second qu'il était un Voltaire retourné, puisqu'ils n'admettent pas la moindre opposition aux décisions du suffrage universel, — en quoi j'estime qu'ils ont raison.

Je ne saurais donc pas souscrire au jugement de Ballanche, cet autre traditionnaliste, qui a dit en parlant de de Maistre : « Non, ce grand homme de bien, ce noble théosophe, ce vertueux citoyen d'une cité envahie par la solitude, n'avait reçu d'oreilles que pour entendre la voix des siècles écoulés. » Je trouve dans le livre tout récent d'un moraliste contemporain[1] une réponse toute prête à opposer à ce verdict sévère : « Le génie n'hérite de rien, pas même de préjugés; il voit la nature toujours pour la première fois. En toutes choses, il découvre des affinités; de la surface, sa vue pénètre jusqu'au fond... Il souffle à ce qui passe quelque chose de l'éternité; il a des éclairs qui restent fixés au firmament. »

G. d'Hugues.

[1] *Pensées et maximes,* par M. Emmanuel Wertheimer. — Paris, Ollendorff, 1895.

---

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

---

Jamais content! — L'été et l'automne de 1895. — Greniers et celliers. — Les pronostics de l'Observatoire. — Encore la question de l'eau. — Le lac de Genève à Paris. — Les grandes manœuvres de l'Est. — Russes et Français. — L'épisode de Domrémy. — Jeanne d'Arc au banquet final. — Le Président aux manœuvres. — La défiance des radicaux. — Le vingt-cinquième anniversaire des victoires allemandes. — Une leçon au nouvel empire. — Le lord-maire en France. Le voyage à Bordeaux et l'excursion dans le Médoc. — Vins généreux et allocutions lyriques. — Le rêve de nos édiles. — M. Félix Faure et la chasse. — Le gibier et le baron de Rothschild. — Deux tentatives criminelles. — La lettre et la bombe. — Anarchiste ou fou? — Raté et sectaire. — Mascaras et Magnier. — Deux procès scandaleux. — Goujons et brochets. — La Justice dans l'embarras. — Un bâillon d'or. — Grévistes et péroreurs. — Ventres creux et banqueteurs aux truffes. — La Trappe de Soligny. Retour des choses. — L'image de Rancé. — La vie de ses disciples. — Les statues d'un président. — Les théâtres. — Une comédie centenaire. — Alexandre Duval. — Une bouffonnerie de circonstance. — Drame intime. — Le rêve et la réalité.

Que l'homme est donc difficile à satisfaire! — Il y a cinq à six semaines, on n'entendait que des plaintes contre la pluie : « Quelles averses! Quel ciel triste et froid! Pas de bains de mer possibles! La campagne est un cloaque! C'est horrible! Que devenir? » — Le soleil a eu pitié de ces doléances; il nous est revenu, plein de repentir, désireux de nous dédommager par un redoublement d'éclat de sa longue et morose éclipse. Aussitôt l'homme, exigeant et capricieux, de reprendre sur le même ton : « Quelle chaleur! Quelle température madagascarienne! 35 degrés à l'ombre! On étouffe, on meurt! Impossible de voyager : les wagons sont des étuves! A la campagne, on rôtit comme dans le Sahara! C'est désastreux! Où aller? Que faire? Oh! de l'eau! de l'eau!... » — Et quand l'eau sera venue, on gémira encore en réclamant autre chose. — Quel Régulateur suprême pourrait se flatter de contenter à la

fois le baigneur qui veut une plage tiède et ensoleillée, le soldat en campagne qui souhaite un temps frais avec une légère brise, le chasseur qui demande un peu de pluie pour donner du flair à ses chiens, la mondaine qui désire un beau ciel bleu pour ses toilettes et le cultivateur des averses pour ses sillons?

Sans doute l'été de 1895 a été mouvementé, mais pas beaucoup plus que les précédents, et, somme toute, il ne faut pas se plaindre puisque nous avons eu une belle récolte, notablement supérieure à celle des dix dernières années, et puisque la magnificence de l'automne nous promet de riches vendanges. — Du beau blé dans les greniers, du bon vin dans les celliers, n'y a-t-il pas là de quoi consoler abondamment des petites fantaisies du baromètre?

On dit que l'Observatoire, interrogé sur les récentes variations de la température, a répondu qu'à la suite de cet été très chaud, nous aurons un hiver très froid; mais, outre que les prophéties météorologiques restent sujettes à caution, la Providence ne nous aurait pas encore maltraités en nous munissant avec largesse de ce qui fait la force et la joie de l'homme pour le soutenir contre les tristesses et les rigueurs de la dure saison.

Naturellement, à propos de la période caniculaire, nous avons vu revenir l'éternelle question de l'eau à Paris, qui ramène, chaque année, les mêmes étonnements et les mêmes doléances. Comment, se demande-t-on, une capitale aussi luxueuse et qui se fait tant gloire d'éblouir le monde, ne commence-t-elle par donner au moins de l'eau potable à ses habitants? Comment peut-elle condamner une population de plus de 2 millions d'âmes à s'empoisonner régulièrement avec de l'eau de Seine, viciée et corrompue par tous les détritus du fleuve? — C'est, en effet, à n'y rien comprendre, et la grande ville a fait parfois des révolutions pour moins que cela.

Je signalais récemment le projet, qui a pu paraître fantaisiste à quelques lecteurs, d'amener à Paris les belles eaux bleues du lac de Genève, les plus pures de l'Europe. La question est très sérieuse; elle a été étudiée à fond par d'habiles ingénieurs, et clairement développée par l'un d'eux, il y a peu de jours, à l'Exposition d'hygiène. Ce projet, dont tous les plans ont été dressés et peuvent se voir au Champ-de-Mars, n'aurait pas seulement l'avantage de fournir quotidiennement aux Parisiens 2 millions de mètres cubes d'eau limpide à la place des pauvres 100 000 mètres cubes que donne l'Avre, mais encore de supprimer, par d'immenses lavages, les mauvaises odeurs qui empestent l'atmosphère et compromettent trop souvent la santé publique.

Seulement, il faudrait un certain nombre de millions pour exé-

cuter un pareil travail, 150 à 200 peut-être. C'est une grosse somme, assurément, mais ne vaudrait-il pas mieux l'employer à une amélioration aussi vitale que de la gaspiller bêtement dans le stérile capharnaüm d'une Exposition nouvelle?

L'eau, elle a aussi manqué à nos petits soldats pendant ces grandes manœuvres de l'Est, accomplies sur des terrains desséchés par un soleil torride. Mais, « à la guerre comme à la guerre! », suivant le dicton, et nos pantalons rouges s'en sont tirés avec leur habituel entrain, soutenus d'ailleurs par le cordial accueil de l'habitant. Des barrages opérés dans les ruisseaux formaient de petits biefs réservés à la cavalerie, et le paysan offrait de lui-même en même temps que le petit vin de sa cave l'eau fraîche de son puits. Malgré la chaleur suffocante, le fantassin, alerte et gai, le fusil sur l'épaule, le képi rejeté en arrière, la capote ouverte, le pied bien à l'aise dans un brodequin souple aux larges semelles, marchait dès l'aube, avec un refrain aux lèvres, plaisantant les villageoises au passage, se reposant au milieu du jour pour faire le café, refoulant l'ennemi avant le coucher du soleil, et, le soir, se délassant enfin de ses fatigues en dormant sur la terre ou dans le ravin, à la belle étoile, sous la coupole bleue!

Ces grandes manœuvres annuelles deviennent une véritable manifestation nationale où le pays, se détournant un instant de tous les sujets de tristesse et d'inquiétude, suit d'un regard ému et d'une âme fière ses plus mâles enfants. Sans doute, il est impossible de rien conclure de ces attaques simulées et de ces batailles artificielles où ne figure pas le hasard et d'où sont bannis les initiatives hardies et les héroïsmes désespérés. Mais elles servent cependant à perfectionner l'éducation du soldat, à fortifier son endurance, à mettre en relief la valeur de ses chefs, à expérimenter le mécanisme de son intendance et le jeu de toutes les forces mises en mouvement sur une aussi vaste échelle. Et comment se défendre d'une impression d'orgueil et de confiance en reconnaissant toutes les admirables qualités déployées dans ces manœuvres, en constatant les ressources stratégiques et la science profonde de ces généraux, qui semblaient couvrir de leur épée notre frontière béante : Jamont, Négrier, Brugère, Pierron, d'Aubigny, Saint-Germain, d'Espeuilles, Hervé, Lignières, Giovanninelli, Boisdeffre, Zurlinden, Saussier!

Ce qui ajoutait cette année à la grandeur émouvante du spectacle, c'était la présence, à côté du généralissime français, d'un des plus hauts chefs de l'armée russe, le général Dragomirof, spécialement délégué par le tsar pour suivre toutes nos opérations et donner ainsi à notre armée le fraternel témoignage de celle que

nous aimons à considérer comme une alliée. Du reste, l'oriflamme russe flottait à côté du drapeau tricolore; le général Dragomirof partageait la tente du général Saussier; en toute rencontre, les deux hommes de guerre apparaissaient côte à côte, comme les deux personnifications supérieures et expressives d'une situation nouvelle en face de la trouée des Vosges...

Un épisode inattendu et profondément émouvant a marqué le cours de ces manœuvres. La 40e division d'infanterie, suivant la vallée de la Meuse, a dû traverser le village de Domrémy. On n'avait pas prévu ce défilé devant la petite maison, pieusement conservée, qui fut le berceau de Jeanne d'Arc. Mais, en apercevant la fresque peinte sur la façade de l'église, la statue de l'héroïne et le toit de l'humble demeure, le capitaine qui commandait l'avant-garde, mettant l'épée à la main, ordonna de porter les armes. Successivement, l'infanterie, le génie, l'artillerie, passèrent ainsi, saluant du sabre ou du fusil, inclinant les drapeaux, sous un grand frisson patriotique. Des généraux aux derniers soldats, une sorte de consigne électrique avait couru tous les rangs : « C'est pour Jeanne d'Arc! » et on raconte que plusieurs officiers, en commandant le salut, avaient dans la voix un tremblement qui dissimulait mal l'émotion dont ils étaient remués.

Déjà, l'année dernière, pendant les grandes manœuvres qui avaient pour théâtre le plateau de la Beauce, nos troupes avaient rencontré des lieux rendus à jamais célèbres par les exploits de la Pucelle, et le général Zurlinden, dans un ordre du jour éloquent, avait évoqué ces nobles souvenirs. On les retrouvait, cette année, au berceau même de l'héroïne, et le touchant épisode de Domrémy, d'un caractère si spontané et si patriotique, décidera, il faut l'espérer, les pouvoirs publics à rendre enfin à la Libératrice l'hommage national que l'âme populaire est impatiente de lui décerner.

A la fin des manœuvres, au grand banquet qui a réuni tous les généraux et les officiers étrangers, l'idéale figure de Jeanne, par une heureuse inspiration du ministre de la guerre, est apparue de nouveau, dominant l'assemblée militaire et faisant, pour ainsi dire, planer visiblement sur elle la pensée mystérieuse qui emplissait les cœurs. Le buste de Jeanne, dressé sur la table même, enroulé dans un drapeau tricolore et supporté par un pin des Vosges, disait silencieusement les souvenirs et les espérances.

Le Président de la République, faisant chaque jour un pas de plus dans l'exercice de son pouvoir, a suivi une bonne partie des manœuvres de l'Est. M. Grévy restait tranquillement chez lui, tout à ses placements financiers et à ses canards; M. Carnot se bornait

à se rendre à la revue finale, pour y ajouter un élément décoratif. Les dépassant tous deux dans l'action extérieure de la fonction présidentielle, M. Félix Faure a voulu suivre de près les opérations. Tout couvert de poussière, comme un combattant, et bravant les ardeurs du soleil à l'égal d'un conscrit, il a voulu, pendant quelques jours, vivre de la vie du soldat, entrant sous les tentes, visitant les cantines, goûtant la soupe du bivouac, prodiguant les témoignages d'intérêt à la troupe, comme le faisait, il y a près d'un demi-siècle, un autre Président, sur le plateau de Satory. Aussi les radicaux ombrageux commencent-ils à ouvrir l'œil et à laisser percer leurs défiances. Mais y a-t-il vraiment l'étoffe d'un César dans l'ancien tanneur d'Amboise, et ses guêtres blanches sont-elles sérieusement une menace pour notre démocratie? Il paraît difficile de le croire; derrière tout ce mouvement présidentiel suspect à la jalousie républicaine, il n'y a sans doute pas autre chose que la satisfaction bourgeoise d'un heureux parvenu, avec le désir un peu enfantin d'une popularité mousseuse.

Pendant que nos soldats évoluaient ainsi sur la frontière, de l'autre côté, et presque à portée de nos canons, l'Allemagne célébrait, avec une ostentation provocante, le vingt-cinquième anniversaire de ses victoires. L'Europe a jugé l'éclat théâtral et la jactance de ces manifestations où l'orgueil d'un jeune souverain s'est grisé d'une gloire amassée par d'autres et couronné de lauriers qu'il n'a pas conquis lui-même. Le vieil empereur, le prince Frédéric, Moltke, Roon, le duc de Mecklembourg, Von der Thann, sont dans la tombe; Bismarck achève de mourir dans la disgrâce et dans l'oubli : *Tulit alter honores!...*

Nous n'avons répondu à ces bravades que par des commémorations funèbres et par la dignité du recueillement dans la force, en attendant l'heure de la Providence, et cette attitude a été justement appréciée des autres nations, même de l'Angleterre, peu habituée cependant à nous témoigner sa sympathie, mais qui, dans cette occasion, n'a pu se défendre de qualifier sévèrement les démonstrations tapageuses de l'Allemagne nouvelle.

Une autre leçon, peut-être plus sensible, a été donnée dans les mêmes circonstances, au jeune empire. Pour la première fois, l'ambassade de Russie à Berlin s'est abstenue de pavoiser à l'occasion de l'anniversaire de Sedan; elle est restée ce jour-là close, silencieuse, en deuil, comme l'ambassade de France; et, en même temps, la chancellerie de Saint-Pétersbourg faisait interdire d'un bout à l'autre de l'empire toute manifestation contre la France aux Allemands établis sur le territoire russe. On a dû réfléchir à Berlin,

où le jeune César germanique a pu comprendre qu'il n'est pas encore tout à fait le maître du vieux monde...

Un autre témoignage, moins caractéristique à coup sûr, mais non dépourvu cependant de signification, nous était donné en même temps par la visite du lord-maire à Paris et à Bordeaux, visite bien inattendue, même assez singulière, et dont la coquetterie un peu grosse a paru mal dissimuler une tentative de rapprochement entre les deux pays. La ville de Bordeaux ayant organisé une brillante exposition, le premier magistrat de la cité de Londres a éprouvé tout d'un coup l'ardent désir d'en admirer les richesses, et aussitôt invité par la municipalité girondine, il nous est arrivé avec son carrosse de gala, sa robe de soie bleue, son manteau de velours cramoisi, son collier d'or garni de pierreries, ses huissiers et ses valets poudrés à frimas, bref, en ambassadeur suivi de tout son cortège.

Encore une fois, que venait-il faire, et quelle était la pensée secrète du voyage? Sir J. Renals l'a volontiers laissé échapper du premier coup. « Pour aller à Bordeaux, a-t-il dit en souriant à un interlocuteur, il faut passer par Paris, et je compte y voir M. Félix Faure... »

Agé de cinquante-deux ans, sir J. Renals a été élevé naguère au rang d'alderman comme membre de la corporation des lunetiers, et peut-être s'est-il dit que, de lunetier à tanneur, on devait aisément s'entendre. Pourtant, il n'avait pas assez réfléchi que, de lord-maire à Président de la République française, il y a quelque distance; et M. Félix Faure, malgré la bonhomie qu'il affecte dans ses réceptions, n'a pu se défendre de le faire sentir. — Au fond, ce que rêvait le magistrat municipal de la Cité, c'était d'inviter indirectement le Président français à passer la Manche, en lui faisant entendre qu'il serait reçu chez nos voisins avec autant d'honneurs qu'un souverain, comme pourrait l'être l'empereur d'Autriche ou l'empereur d'Allemagne. Mais l'hôte de l'Elysée lui a rappelé avec dignité qu'une pareille question « n'était pas ouverte actuellement et ne pouvait pas être ouverte entre le président de la République et le lord-maire », douche rafraîchissante, dont le voyageur britannique ne s'est remis, paraît-il, qu'après un repos de vingt-quatre heures à son hôtel.

Rendu à lui-même, il a pris philosophiquement, avec lady mayoress, sa femme, l'express de Bordeaux pour aller se consoler aux bords de la Garonne de sa petite mésaventure parisienne, et il a noyé de bonne grâce sa déception dans tous les crus fameux dont l'hospitalité girondine a inondé sa coupe. Il s'est laissé promener à travers tout le Médoc, avec des stations à Barsac,

à Margaux, à Saint-Emilion, à Saint-Estèphe, dans les châteaux célèbres, puis dans Sauternais, de sorte que, après avoir dégusté toutes les années fameuses et comparé toutes les saveurs du rouge et du blanc, le pseudo-diplomate ne devait plus guère se souvenir de l'échec de sa petite ambassade. Aussi, revenu à Paris, s'est-il épanché en dithyrambe au banquet de l'Hôtel de Ville sur l'accueil qu'il avait partout reçu, et, poussant la courtoisie jusqu'au dernier lyrisme, a-t-il généreusement qualifié de « grand homme » le tanneur qui l'avait remis à sa place. Enfin, saturé de nos grands vins et rassasié de notre cuisine, il a repris avec lady mayoress le chemin brumeux de Londres, persuadé qu'il avait utilement travaillé à rendre plus cordiaux les rapports de la France et de l'Angleterre, tandis que, chez nous, les esprits restent assez mal faits pour s'imaginer que de meilleurs procédés en Afrique et en Asie auraient plus d'effets que des compliments emphatiques et des harangues boursouflées.

Ce qui n'a pas empêché nos édiles parisiens de regarder d'un œil d'envie ce magistrat municipal tout cousu d'or qui reçoit un traitement annuel de 250 000 francs et qui marche entouré d'un pompeux cortège! Qu'est-ce, à côté de ces splendeurs, que la maigre indemnité allouée aux élus de la Ville-Lumière, et comment ne persisteraient-ils pas à rêver d'un Maire de Paris jouant au potentat et escorté aussi d'une cour?

A défaut du voyage à Londres, qui fait songer vaguement au *Voyage à Dieppe* de la *Comédie-Française*, on prétend que nous pourrions bien avoir le voyage à Saint-Pétersbourg et à Moscou, où le Président irait assister, comme chef d'État, aux solennités du sacre de Nicolas II et de la nouvelle tsarine; mais cette éventualité soulève tant de délicatesse et se perd en de telles contingences que le mieux est de rester à cet égard dans une sage expectative.

Entre temps, M. Faure, qui ne renonce à aucune distraction et qui concilie agréablement ses plaisirs favoris avec les obligations de sa fonction, s'était arrangé pour chasser, comme autrefois, le lièvre et le perdreau dans les guérets de Normandie. Les organes officieux nous ont même donné, — Dangeau aura toujours des successeurs, — le scrupuleux *fac-simile* du permis délivré à cette occasion au Président de la République, et la courtisanerie s'y est discrètement glissée en qualifiant seulement de *grisonnants* des cheveux dont tout le monde a pu constater la complète blancheur. Mais la flatterie n'a pas osé risquer davantage. Si le front est large, il n'est pas taxé d'olympien; le nez reste *ordinaire*, la bouche *moyenne*, le menton *rond*, le visage *ovale*, comme dans le signalement banal de 35 millions de Français. Quant à la barbe, le

permis ne la mentionne pas : est-ce que le Président, afin de n'être pas reconnu du gibier, aurait coupé ses moustaches gauloises?

En quelques jours, paraît-il, M. Faure a abattu des centaines de pièces, et sans doute il reprendra le fusil pendant sa villégiature princière de Fontainebleau; mais il faudra que le Président et ses confrères en Saint-Hubert fassent un joli massacre de cailles, de faisans et de perdreaux pour arriver, même de loin, à compenser les millions versés au Trésor par les amateurs de chasse. — Avant la guerre de 1870, le nombre total des permis atteignait à peine 130 à 140 000 par an, en procurant à l'Etat et aux communes une recette d'environ 3 millions de francs. Depuis la guerre, ou plutôt depuis le développement de notre organisation démocratique, le plaisir de la chasse s'est démocratisé comme le reste, et aujourd'hui le nombre des permis dépasse 400 000 par an, en tirant ainsi des bourses privées plus de 11 millions de francs, qui ne s'en vont pas tous en fumée, mais qui ne trouvent certainement pas leur équivalent en alimentation sur la table de ceux qui les ont versés.

Reste le plaisir, dira-t-on. C'est vrai, et le plaisir ne se tarife pas.

Mais le baron de Rothschild, qui a déjà perdu un œil à la chasse et qui a failli récemment perdre l'autre par l'explosion de la lettre fulminante dont un secrétaire a reçu les éclats à sa place, le baron de Rothschild, transformé ainsi en gibier et devenu pour une certaine secte l'objet d'une véritable chasse à l'homme, doit trouver qu'on abuse un peu trop de la poudre à son égard, surtout depuis la nouvelle tentative dirigée contre sa maison de banque et qui, pour avoir avorté piteusement, n'en a pas moins révélé la haine sauvage vouée au millionnaire par un anarchisme aussi implacable qu'imbécile, car quelle amélioration eût recueillie la classe ouvrière de la destruction d'une banque, et quelle conséquence heureuse eût pu avoir la cécité du baron pour le prolétariat universel? Mais la passion ne raisonne pas, et l'auteur de la dernière bombe paraît être un fanatique autant qu'un aliéné.

Ces deux tentatives rapprochées contre le plus haut représentant de la finance sont-elles des actes isolés, des traits de vengeance individuelle ou de folie, ou bien l'indice d'une machination raisonnée, la suite d'un plan persistant, le symptôme d'une propagande par le fait qui marche aveuglément et inflexiblement à son but? Il est bien difficile de le reconnaître, car chacune de ces tentatives reste enveloppée d'ombres que l'instruction judiciaire n'est pas encore parvenue à dissiper.

La première, celle de la lettre explosive, si elle provient d'un anarchiste, révèle chez la secte un perfectionnement d'outillage

bien inquiétant pour l'avenir, en nous faisant rêver des crimes attribués par les romans à Catherine de Médicis et aux Borgia de la légende. — Quoi de plus romanesque, en effet, que cet attentat anonyme par correspondance? A d'autres époques, quand la missive était chose rare et échangée seulement entre personnages de marque, on aurait pu s'en défier. Mais comment observer la même réserve à l'égard de ces millions de lettres que la Poste internationale, chaque soir, chaque matin, à toute heure du jour, transporte d'un bout du monde à l'autre, et dont, par un contrat tacite, toutes les mains respectent le secret? Il est là, ce secret, sous une simple enveloppe fragile; c'est la confidence, c'est l'aveu, c'est la joie, c'est la douleur, c'est la fortune, c'est la ruine, c'est la passion, c'est l'amour, c'est tout ce qui fait battre le cœur. Partout, il est attendu avec impatience, ce pli mystérieux qui touche au bonheur ou aux intérêts; partout il est ouvert d'une main fébrile et pressée : comment se tenir en garde contre lui; comment se douter qu'il apporte une mort foudroyante entre ses deux petites feuilles légères? Voilà le perfectionnement réalisé par l'anarchie. Nous avions la lettre anonyme frappant le destinataire d'un coup de poignard moral; nous avons désormais la lettre fulminante, éclatant comme une bombe et déchirant en lambeaux celui qui la décachète. C'est l'assassinat postal, — le plus lâche de tous, — une nouvelle forme de crime à inscrire dans nos codes!

En attendant, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, ce mode imprévu d'attentat ne peut manquer d'avoir pour conséquence une plus-value corrélative dans le traitement des secrétaires, selon la qualité des patrons et les risques plus ou moins graves que leur situation sociale ou leurs opinions politiques peuvent faire courir à leurs auxiliaires. Le secrétaire d'un ministre en vue, par exemple, exigera des appointements considérables, et M. Ribot ne pourra plus en trouver qu'en garantissant de belles rentes en cas de survie, ou une forte pension pour la veuve et les enfants dans le cas contraire.

On voit que la Science, loin de faire banqueroute, procure ainsi des avantages inattendus à ceux-là mêmes qu'elle se propose d'atteindre.

Le cas de Bouteilhe, l'auteur du pétard de la rue Laffitte, paraît un peu différent. L'homme avait d'abord refusé de faire connaître son nom, et cette hésitation se comprend : les noms ont une physionomie, une sonorité, qui ne sont pas indifférentes à leur rayonnement dans l'histoire; et Bouteilhe avait sans doute pensé que le sien ne ferait pas brillante figure entre ceux de Vaillant et de Ravachol. A toutes les interrogations de la police, il s'était borné

à répondre : « Je m'appelle Anarchie... » Mais on a bien vite découvert son identité, en constatant qu'on avait affaire, non à un meurt-de-faim poussé au crime par l'excès de la misère, mais à un déclassé rendant la société responsable des déceptions de son orgueil.

Bouteilhe, en effet, fils d'un ancien « officier de la Commune », — et peut-être verra-t-on là quelque trace d'atavisme, — Bouteilhe a fait toutes ses études au lycée de Mende, où il est resté jusqu'à dix-huit ans, et, après avoir suivi les cours d'histoire naturelle à la Sorbonne, il se présenta au baccalauréat ès sciences, où malheureusement il échoua. Dès lors, irrité contre une organisation sociale qui fermait la porte à ses ambitions, humilié de n'être qu'un raté dans la vie, aigri contre les hommes et les choses, il s'engagea dans les zouaves, puis, après sa libération, chercha au hasard le pain de chaque jour, tour à tour préparateur chez un naturaliste de Rouen, employé au chemin de fer de l'Ouest, lampiste, garçon de manège, je ne sais quoi encore, jusqu'au moment où, attiré par l'anarchisme, envieux, haineux, il résolut de se venger de la société mal faite dont il était méconnu. « Au fond, a dit de lui dans l'enquête judiciaire un de ses anciens camarades, c'était un vaniteux, une manière d'aristocrate, qui souffrait de la médiocrité de son état et dont l'orgueil ne pouvait se résoudre à subir le travail et la pauvreté. Il rejetait tous les emplois subalternes en disant avec dédain : « Je ne suis pas fait pour ça!... » Finalement, il s'est attaqué à la banque de M. de Rothschild, parce que M. de Rothschild était à ses yeux la personnification la plus éclatante de la richesse; et s'il y a de la folie dans sa tentative, de la démence dans les moyens grossiers mis en œuvre, il est difficile de n'y pas trouver aussi, derrière la surexcitation mentale, un écho de ces prédications anarchiques qui troublent tant de cerveaux. Ce n'est pas tout de dire : « C'est un fou. » Il faut tâcher de savoir à quel foyer incendiaire s'est allumée cette folie et quelles mesures préservatrices appelle un pareil danger social.

D'autres périls, non moins inquiétants, plus redoutables même peut-être, naissent de la corruption de la Justice, la pire de toutes, selon le mot de Tacite, *pessima legum corruptio;* et les deux cours d'assises de Toulouse et de Paris viennent de nous en donner un nouvel et scandaleux exemple.

On a lu ces étonnants débats où les accusés reconnaissaient eux-mêmes cyniquement toutes les fraudes électorales qui leur étaient reprochées; on a vu défiler ces procès-verbaux falsifiés par l'usage du chlore et du grattoir, avec la complicité patente de la mairie et de la préfecture; on a entendu ces témoins embarrassés et se

retranchant derrière des manques de mémoire pour éviter les mensonges flagrants qui les eussent fait arrêter à l'audience; on a recueilli cette déclaration courageuse du procureur général constatant devant la France entière que « le procès de Mascaras n'est qu'un incident, un épisode de toute une série de faits criminels qui se sont déroulés pendant de longues années en viciant le suffrage universel »; et, néanmoins, malgré ces aveux, ces faits, ces preuves, cette lumière, les jurés toulousains ont acquitté les prévenus.

« Prenez garde! leur avait pourtant dit le ministère public. Il y a là un attentat contre la volonté du peuple souverain; si vous ne sévissez pas, où ces mœurs vous conduiront-elles? Après cela, au nom de quel principe frapperez-vous les Ravachol et les Émile Henry? Au nom de la loi? Non! car ceux-là que vous voudrez punir se tourneront vers vous en vous demandant ce que vous avez fait vous-même de la loi, et l'Anarchie vous dira : « A vous le grattoir, « à nous la bombe! »

Il était difficile de préciser plus énergiquement les choses, et cependant, je le répète, le jury a acquitté, tout comme il a acquitté à Paris, la semaine suivante, les trois accusés qui lui étaient déférés dans la flibusterie des Chemins de fer du Sud. — Pourquoi ces acquittements malgré l'évidence? Parce que, dans l'une et l'autre rencontre, le jury a été convaincu de n'avoir devant lui que des comparses, des doublures, et qu'il lui eût semblé inique de condamner, quand les chefs de file et les gros bonnets échappaient à toute poursuite. C'est là ce qui a fait des drames apparents de Paris et de Toulouse de simples comédies, pour ne pas dire des opérettes, où tout le soin de la Justice a été d'escamoter les grands coupables et d'étouffer la vérité, en ne laissant paraître que le menu fretin. Le jury s'en est bien vite aperçu, et c'est pour cela qu'il n'a pas voulu jeter les simples goujons dans la poêle à frire, tandis que les brochets, engraissés et majestueux, continuent de se jouer librement en pleine eau.

Ç'a été un épisode vraiment épique que celui de ces chemins de fer du Sud avec l'escamotage du sénateur Magnier dans un panier de linge sale; et le Palais-Royal où les Variétés y trouveraient le scénario d'une pièce étourdissante!

On avait fait, au début, grand bruit de cette affaire, dont le scandale, disait-on, devait dépasser celui de Panama; on chuchotait des noms, on annonçait des révélations formidables, même des arrestations sensationnelles; mais aux lenteurs et aux hésitations du parquet, aux tergiversations et au décousu de l'instruction judiciaire, on n'a pas tardé à s'apercevoir que la Justice avait

beaucoup plus peur des accusés que les accusés de la Justice, et que les efforts de la magistrature tendaient infiniment plus à dissimuler qu'à découvrir la vérité. Drôle de Justice, qui sue sang et eau pour annuler les procès qu'elle intente!

Elle a commencé par faire disparaître du dossier cinq pièces importantes, bien qu'elles eussent été cataloguées, et par briser les scellés d'un registre pour en extraire la liste des syndicataires du Sud, c'est-à-dire les noms des gros tripoteurs des deux Chambres et du monde gouvernemental. Ces précautions prises contre toute divulgation inopportune, le président des assises s'est appliqué à son tour, dans l'interrogatoire des prévenus ou des témoins comme dans le choix des documents, à écarter avec prudence tout ce qui aurait pu amener une réponse délicate ou laisser percer un filet de lumière, de sorte que, suivant la remarque plaisante d'un spectateur, le dialogue entre le président et les inculpés aurait pu se résumer ainsi : « — Vous êtes prévenus d'avoir acheté des députés. — Lesquels? — Chut! Nous n'avons pas le droit de le dire. Et aussi des sénateurs. — Lesquels? — Silence! Il est interdit de prononcer aucun nom. »

L'esprit satirique d'Henri Rochefort n'a eu garde de laisser perdre une aussi belle occasion de s'égayer. « C'est comme si, a-t-il écrit, la Justice accusait quelqu'un d'assassinat en refusant de lui apprendre quelle est la victime. » Et il ajoutait avec une impitoyable logique : « Ou tels anciens ministres (qu'il désigne d'ailleurs en toutes lettres) n'ont pas touché le moindre pot-de-vin, et Félix Martin ne peut être incriminé pour leur en avoir remis, ou ils en ont touché, et par quelle escroquerie juridique le parquet arrive-t-il à poursuivre l'un sans poursuivre en même temps les autres? »

Mais, je le répète, avant tout on voulait empêcher tout esclandre, et voilà pourquoi, selon le mot ironique d'un des défenseurs, on n'a vu sur la sellette ni un ancien ministre, ni un député, ni même un sénateur... Rien que des figures effacées, des doublures, de simples intermédiaires. Et, dès lors, comment s'étonner que le jury les ait acquittés, comme à Toulouse?

Reste l'inénarrable Magnier avec son panier à linge sale, symbole de toute cette affaire. L'aventure n'est peut-être pas finie avec celui-là, qui a été mêlé à bien des choses, qui a participé à bien des tripotages, qui connaît bien des dessous, et qui, si on ne lui ferme pas la bouche avec un bâillon d'or, pourrait bien un jour édifier la galerie aux dépens de ceux qui l'ont réduit à la compagnie d'Arton, de Canivet, de Portalis et de quelques autres. On prétend qu'il demande 300 000 francs pour se taire. C'est un joli chiffre,

mais que la République se décidera probablement à dégorger pour sauver l'élite de son personnel.

Malheureusement pour elle, et aussi pour nous, un scandale est à peine conjuré qu'un autre surgit, et nos politiciens n'ont pas achevé le soupir d'allègement provoqué par le verdict des chemins de fer du Sud qu'éclate brusquement l'affaire des phosphates d'Algérie, qui intéresse la marine, les voies ferrées, l'industrie, le commerce, et où des concessions étranges, des contrats louches et antipatriotiques paraissent mettre sérieusement en cause de hauts fonctionnaires.

En attendant la suite de cette nouvelle, les verriers de Carmaux continuent leur grève alimentée par l'éloquence de M. Jaurès, et qui constitue à la longue une assez maigre chère, malgré le soulagement qu'elle a dû ressentir du banquet tenu à Toulouse par les députés socialistes et leurs amis. C'est, en effet, « à l'intention des verriers » qu'avait été organisé ce festin, et si le persistant chômage auquel on les excite leur laisse encore des tiraillements d'estomac, ce n'est vraiment pas la faute du menu consommé par les citoyens Jaurès, Viviani, Roche et consorts, en buvant à leur santé. Après les huîtres de Marennes et le potage à la bisque, bien faits pour ouvrir l'appétit des convives, se sont démocratiquement succédé les bouchées à la reine, la mousseline de foie gras, les perdreaux sur canapé, les sorbets au kirsch, la salade japonaise, le croquembouche praliné, les fruits, les desserts, arrosés de château-léovile, de grand-sauterne et de champagne saint-marceaux. Si, après cela, les verriers de Carmaux ne se sentent pas réconfortés, c'est qu'ils sont insatiables, et on se demande ce qu'on pourrait bien encore leur offrir, en gibier, en pâtisseries et en vins de choix, pour les calmer un peu. Les récits du banquet portent qu'à la fin de la soirée les convives se sont séparés au cri de : « Vive la sociale! » Je comprends bien la satisfaction des farceurs qui mangent les truffes, mais je me rends moins compte de la crédulité des naïfs qui les déterrent à leur profit...

Des hommes moins bavards que M. Jaurès et qui ne vivent pas de truffes, de perdreaux sur canapé et de grand-sauterne, ce sont les Trappistes de Soligny, qui viennent de célébrer, par des solennités exceptionnelles, la reconstruction de l'église abbatiale et d'une portion des bâtiments du célèbre monastère. Ce qui a fait l'originalité de ces fêtes, c'est l'autorisation accordée à tous les profanes, même aux femmes, d'entrer dans le couvent et d'en visiter à loisir toutes les parties. Quel attrait pour la curiosité féminine de pénétrer dans cette mystérieuse thébaïde, habituellement

fermée à tous les regards humains, d'en parcourir librement les cours, les cloîtres, les vastes salles, le réfectoire, la chapelle, la bibliothèque, les dortoirs, les tombeaux, les ateliers, tout ce royaume du silence, peuplé par l'imagination mondaine de tant de figures étranges et d'attirants fantômes! Quel savoureux plaisir de retrouver là, entre ces murailles sévères et muettes, l'image et le souvenir de ce Rancé, de ce brillant seigneur, filleul de Richelieu qui, perdant à vingt-neuf ans sa belle maîtresse, la duchesse de Montbazon, tourna vers Dieu sa douleur, et, désenchanté du monde, alla s'enfermer à la Trappe pour y racheter les écarts de sa jeunesse!

Pendant huit jours, du 30 août au 8 septembre, vingt-deux trains quotidiens ont déversé de tous les points de la France, dans ce coin verdoyant du Perche, une foule qu'on n'évalue pas à moins de 150 000 pèlerins, hommes, femmes, collégiens en vacances, cyclistes des deux sexes, avec des centaines d'ecclésiastiques. Il ne s'agissait pas seulement de la consécration de la nouvelle église, mais aussi de la bénédiction de la petite ligne de chemin de fer qui conduit le voyageur jusqu'à la grille même du couvent, et qui a été construite par les religieux dont elle demeure la propriété. C'est une curiosité que cette ligne, en ce lieu, construite et administrée par ces mains! Longue de 4 kilomètres et à voie large, elle offre l'aspect sérieux des grandes lignes et se rattache à celle de Mortagne. Le matériel est loué par la Compagnie de l'Ouest, le personnel prêté par la même Compagnie, mais il reste sous la dépendance directe des Trappistes, seuls maîtres de l'exploitation, et qui, du reste, ont fraternellement associé tous les employés au succès de leur entreprise, à laquelle les produits agricoles, une chocolaterie, des gisements de sable cristallisé et de kaolin semblent promettre un trafic rémunérateur. — Rien, comme vous voyez, des Chemins de fer du Sud!

N'y a-t-il pas dans ce modernisme piquant, dans cette association inattendue de la vie religieuse et de la vie industrielle du pays, n'y a-t-il pas comme l'indice d'une situation nouvelle, comme le symptôme original et hardi de la société future?

Ce n'est pas du reste chose inusitée que le travail manuel pour les Trappistes. Depuis des siècles, ils se sont montrés les plus intrépides défricheurs de l'Europe, et il suffit de rappeler leurs œuvres colonisatrices en Algérie et dans la campagne romaine pour donner une idée de leurs éminents services. Leurs caves de Soligny servent actuellement d'entrepôt aux vins justement renommés de Staouëli, et les belles plantations d'eucalyptus, par lesquelles ils ont remplacé les insalubres Marais-Pontins, leur ont aussi procuré

d'utiles ressources. Ne vient-on pas de nous apprendre que, poussant hors du vieux monde leur zèle civilisateur, ils ont, depuis quelques années, fondé en Chine une Trappe qui stupéfie déjà par ses merveilleux résultats l'esprit routinier des Célestes?

A Soligny, au milieu de la fertile nature qu'ils fécondent, les religieux ont créé, avec le concours de l'État, un orphelinat agricole qui débarrasse les prisons ou le pavé des grandes villes de jeunes condamnés, en commençant par les assainir eux-mêmes, et en les faisant ensuite servir à la diffusion des meilleures méthodes parmi les populations rurales.

Quel retour depuis quinze ans! En 1880, les Trappistes avaient été, comme tant d'autres religieux, chassés de leur monastère en vertu des odieux décrets; mais ils y rentraient bientôt sous l'irrésistible poussée de l'opinion publique, et aujourd'hui, propriétaires incontestés de leur demeure et d'une voie ferrée construite de leurs mains, ils se trouvent, dans leur couvent même, les auxiliaires, autant dire les bienfaiteurs de l'Etat, dans une œuvre de moralisation et de progrès! Quelle leçon pour les proscripteurs! Et cette leçon recevait l'autre jour je ne sais quel air ironique de la présence des bons gendarmes chargés de protéger les Pères comme ils l'avaient été naguère de les expulser, tour à tour les témoins de leur humiliation et de leur triomphe.

La fondation du monastère remonte au douzième siècle, où des moines de Cîteaux vinrent se cacher dans ce joli coin de Normandie, mais sa célébrité ne date que de Rancé et de la réforme fameuse du dix-septième siècle.

La Révolution dispersa les Trappistes. Quelques années plus tard, Napoléon les rappela. « Il faut encourager, disait-il, ces hommes qui travaillent beaucoup et mangent peu. » Mais bientôt il les bannit à son tour parce que, entre lui et Pie VII, ils s'étaient rangés du côté du Pape.

Rentrés en 1815 avec la liberté, ils relevèrent peu à peu, sous Augustin de Lestranges, les ruines de leur antique maison, et c'est l'abbé actuel qui a eu le mérite d'achever, après trois quarts de siècle d'incessant labeur, la restauration bénie l'autre semaine par l'évêque de Séez, assisté de huit abbés mitrés, d'un clergé innombrable et d'invités parmi lesquels se remarquaient des hommes politiques d'opinions diverses. Et pourquoi pas? N'est-il pas naturel, à quelque parti qu'on appartienne, d'honorer la Foi et le Travail? *Ense, cruce et aratro*, disait en Afrique le maréchal Bugeaud. La devise n'est-elle pas aussi belle et aussi bonne de ce côté-ci de la Méditerranée?

La vie du Trappiste est rude. Vêtu de bure, sans linge, les pieds

chaussés de sabots rustiques, les reins ceints d'une corde de chanvre ou d'une lanière de cuir, il défriche, bêche, laboure, sous la pluie et le soleil, en faisant maigre toute l'année, avec un seul repas par jour! Jamais de viande, jamais de poisson, jamais de vin! De la soupe, des légumes, du riz, du fromage; voilà son alimentation, avec une fade boisson de fruits pour tout breuvage. Les fourchettes et les cuillères sont en bois, comme est de bois aussi la crosse de l'abbé. Partout la renonciation et la rudesse de la pénitence. Le soir, quand il est accablé de fatigue, le Trappiste s'étend, tout habillé, sur une couchette de bois pour y dormir jusqu'à deux heures du matin, heure à laquelle la cloche impitoyable l'arrache à son sommeil pour l'appeler à l'office de nuit; puis, de la chapelle où le courbe la prière, il va, dès l'aube, se courber sur le sillon ou vaquer aux travaux intérieurs du couvent. — Et parmi ceux qui mènent cette dure existence, plus d'un a compté parmi les heureux et les privilégiés du siècle, plus d'un enfouit sous le froc un nom aristocratique ou militaire; j'y ai rencontré, notamment, un ancien capitaine de vaisseau qui a marqué sa trace dans nos annales maritimes et dont la journée se passe actuellement à confectionner la maigre cuisine de ses frères!

Ainsi l'a voulu Rancé dans sa réforme austère, Rancé, dont le portrait superbe, œuvre de Rigaud et conservé dans la salle abbatiale du couvent, nous montre la sévère figure méditant devant une tête de mort...

Mais Rancé, bien qu'il ait marqué dans le grand siècle et qu'il ait fondé quelque chose d'impérissable (car, suivant le mot du P. Lacordaire, les moines et les chênes ne passeront pas), Rancé n'a pas de statue, tandis que feu le président Carnot, qui n'a rien fondé du tout ni marqué d'aucune manière, en aura bientôt une demi-douzaine : à Lyon, à Limoges, à Fontainebleau, dans plusieurs villes du Midi; et, en attendant leur érection prochaine, on vient de lui en dresser une à Nolay, dans la bourgade de la Côte-d'Or où il est né.

Certes, le président Carnot fut un honnête homme au pouvoir, ce qui n'est pas un médiocre éloge par le temps qui court, — mais on peut dire que ce qu'il y a eu de plus remarquable dans sa vie, c'est sa mort, et l'événement, pour tragique qu'il soit, ne suffit peut-être pas à justifier la quantité de bronze et de marbre prodiguée à sa mémoire. Si le poète a dit avec raison : « Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud », ne peut-on ajouter avec la même justesse que le génie, la vertu, la gloire, font le héros, mais non pas le poignard. Le poignard fait seulement une victime, qui ne vaut en réalité que par ses mérites et ses œuvres.

Mais, dira-t-on, Carnot a été assassiné; il a été frappé dans l'exercice même de sa fonction, par conséquent au service de la France! C'est vrai, mais plusieurs de nos rois ont été frappés de même, et bien qu'ils eussent rendu à la France d'autres services que le président Carnot, on ne s'est point hâté de leur élever partout des statues. — Louis XVI aussi a été assassiné, et il attend toujours un monument sur cette place dite de la Concorde où la justice nationale devrait bien, ce semble, une réparation à sa mémoire. Henri IV aussi a été assassiné, et en dehors de la statue que la Restauration lui a dressée sur le terre-plein du Pont-Neuf, je ne vois pas que la reconnaissance publique ait multiplié les témoignages d'admiration à ce grand homme, à ce grand pacificateur, resté pourtant le plus populaire de nos rois. Il faudrait vraiment une mesure dans les hommages, une proportion dans les choses, et quand on pense que Carnot aura bientôt six statues, uniquement parce qu'il a été assassiné, tandis qu'Henri IV n'en a qu'une seule et que Louis XVI n'en a pas du tout, on ne peut se défendre de nous juger bien illogiques et bien légers.

Le monument de Nolay forme un groupe allégorique où la France, symbolisée par une femme de haute stature, reçoit dans ses bras le Président blessé à mort. L'œuvre, d'une inspiration médiocre, est du sculpteur Roulleau, décédé avant d'avoir pu y mettre la dernière main, et bien que retouché par Falguières, l'ensemble demeure d'un aspect froid et banal qui lui donne trop l'apparence d'une commande officielle.

Attendons Marbot et Henri de la Rochejaquelein, qui sont d'autres figures!

*
* *

L'automne habituellement nous amène la reprise des théâtres, mais, cette année, l'automne a gardé tant de chauds rayons et de tièdes soirées que le spectateur n'a point été empressé de faire suivre les feux du jour des feux de la rampe, et que, par suite, nos principales scènes ont retardé leurs nouveautés pour ne pas les produire devant les banquettes.

La Comédie-Française a ressuscité une vieille pièce d'Alexandre Duval, *les Héritiers*, qui date de 1796 et qui obtint, il faut le dire, un immense succès en son temps. Mais, depuis un siècle, le théâtre a vu passer bien des *Testaments*, bien des *Légataires*, bien des *Héritiers;* le thème a été exploité de mille manières et le public actuel réclame des sujets un peu moins usés.

Celui d'Alexandre Duval ne brille pas précisément par l'inven-

tion. S'il faut en croire l'auteur, l'idée de la pièce lui aurait été suggérée par cette phrase de La Bruyère : « Combien de testateurs se repentiraient de leurs économies pendant leur vie s'ils pouvaient voir la physionomie de leurs héritiers après leur mort! » L'intrigue est des plus simples, même un peu primitive. Un certain Antoine Kerlebon, qui s'est enrichi dans des entreprises maritimes, fait naufrage aux environs de Brest et périt avec son vaisseau. Du moins, on le croit mort, et aussitôt ses héritiers accourent à son château, près de Landerneau, pour se partager sa fortune. Mais Kerlebon a été sauvé, et, par un de ces artifices un peu naïfs dont se contentait l'ancien théâtre, il assiste, sans être reconnu, aux âpres disputes de ceux qui, en s'arrachant ses dépouilles, ne ménagent guère sa mémoire. Affligé plutôt qu'indigné, il se fait alors connaître, puis, malgré sa déception, il pardonne à ses collatéraux avides, à la condition qu'ils marieront son neveu Henri avec sa nièce Sophie, aimables jeunes gens épris d'une passion réciproque.

Comme on voit, ce n'est pas bien compliqué; mais il y a, dans les situations et dans le dialogue, tant de belle humeur et de franche gaieté qu'on pardonne aisément la simplicité du canevas. Et si la pièce n'est pas d'un haut vol, elle contient une phrase, passée en proverbe, qui survivra longtemps à tout le théâtre de l'auteur. — « Oh! le bon tour! dit un valet en apprenant l'arrivée inattendue de son maître. *Cela fera du bruit dans Landerneau!* »

C'était, d'ailleurs, une figure originale et curieuse que celle de ce Duval, tour à tour marin, secrétaire aux États de Bretagne, peintre de portraits, graveur, soldat, comédien, auteur dramatique, et finalement membre de l'Académie française. A vingt-sept ans, il avait épuisé déjà une demi-douzaine de professions; mais, une fois qu'il eut abordé la scène avec succès, il s'y tint et y trouva la renommée avec la fortune, car il est telle, de ses pièces, comme *le Prisonnier*, qui furent jouées des centaines et des centaines de fois, et *les Héritiers* eux-mêmes, demeurés au répertoire de la rue de Richelieu jusqu'en 1860, c'est-à-dire pendant près de trois quarts de siècle, étaient encore joués sous la monarchie de Juillet et le second Empire.

En somme, c'est un théâtre moral que celui d'Alexandre Duval; l'honnêteté y triomphe du vice, les nobles sentiments des bas instincts, et les auteurs de nos jours ne perdraient rien à s'inspirer un peu de sa manière, qui réalise aimablement, avec une gaieté communicative, le *Castigat ridendo* classique.

Les *Héritiers*, du reste, n'ont été, au théâtre de la rue de Richelieu, que le prélude des *Tenailles* et du *Fils de l'Arétin*, l'un en

prose, l'autre en vers, qui nous promettent des émotions plus dramatiques dans un art plus élevé.

La Gaîté a repris aussi une vieille pièce, une opérette joyeuse à laquelle le suicide inattendu de son auteur a donné un douloureux intérêt. Les 28 *jours de Clairette* ont fourni jadis une brillante carrière, et l'idée de remonter cette bouffonnerie au moment des grandes manœuvres ne manquait pas d'opportunité. Après avoir vu comment nos soldats jouent à la guerre, il était amusant de voir comment nos comédiens jouent au soldat.

Vous rappelez-vous le scénario? Il est vraiment drôle et entraînant. Vivarel a quitté M[lle] Bérénice, modiste de son état, pour épouser en légitimes noces M[lle] Clairette, mais à peine a-t-il pu cueillir les premières roses du mariage qu'une tuile imprévue lui tombe sur la tête : l'ordre d'aller faire ses 28 jours dans un régiment de hussards à Montargis! Force est d'obéir, et il échange en maugréant le nid conjugal pour la caserne. Ce qu'apprenant, Bérénice, furieuse d'avoir été lâchée, court après l'infidèle dans l'espoir de le reconquérir. Mais Clairette a le flair du danger, et elle part à son tour défendre son bien, de sorte que Vivarel se trouve dans la position délicate du cavalier entre deux selles. Clairette, fine et ingénieuse, et portant avec crânerie des habits masculins, se présente au corps sous le nom de Benoît, réserviste absent, dont elle endosse hardiment l'uniforme, de sorte qu'elle vit ainsi, à toute heure, comme un cerbère, auprès du mari frivole qui enrage de cette surveillance. Clairette fait bravement son métier de hussard; elle va à la corvée, manœuvre aux exercices, se bat même en duel, et quand Vivarel, exaspéré d'un contrôle qui gêne ses fredaines, veut rappeler sa femme à l'ordre et lui imposer ses volontés, le faux Benoît, qui a la main leste, soufflette le brigadier. Le cas est grave! Porter la main sur un supérieur, c'est le cachot, c'est le conseil de guerre, c'est la peine de mort! Heureusement, le vrai Benoît arrive pour tirer le pseudo-hussard de ce mauvais pas; un sous-officier galant facilite l'évasion de Clairette sous les habits d'une jardinière, et les deux époux se réconcilient pendant que Bérénice, qui flirtait un peu à droite et à gauche, se laisse toucher par les vœux d'un gazier et lui accorde sa main.

Une musique alerte, pimpante, spirituelle, anime ce libretto de ses éclats et de ses couplets; et il y a surtout un ballet militaire, où nourrices et hussards se trémoussent de la plus amusante façon du monde.

Qui aurait pu soupçonner que l'auteur d'une pareille folie, dont la verve féconde avait d'ailleurs laissé échapper vingt autres vaudevilles d'une gaieté aussi intense, était un monomane sombre, hanté

d'idées funèbres et à la veille du suicide! Il y a vingt-cinq ans qu'Hippolyte Raymond donnait aux petits théâtres des pièces d'une jovialité irrésistible : *les Millions de l'oncle Pommard*, *le Coucou*, *les Petites voisines*, *le Ménage Popincourt*, *le Cabinet Piperlin*, sans compter, dans un genre plus élevé, *Maître Corbeau* à l'Odéon, et *l'Ami de la maison* à la Comédie-Française. Il était marié, riche, heureux, dans une sorte d'opulence, avec deux charmantes petites filles qu'il adorait, quand, brusquement, l'autre semaine, avant le dîner de famille, il se troua la tempe de deux coups de revolver; quand on vint le chercher pour le repas du soir, on ne trouva plus qu'un cadavre étendu dans son cabinet...

Avant de se tuer, il avait laissé sur la table une lettre inachevée où il expliquait que son père était mort fou, qu'il avait une sœur internée dans un asile d'aliénés, qu'il sentait la même terrible maladie envahir son cerveau, qu'il souffrait cruellement des fantômes dont il était assailli, et qu'il avait mieux aimé disparaître que de finir dans la nuit agitée d'un cabanon...

Mort lugubre, qui fait rêver, en rappelant la fin tragique d'un autre amuseur, Raoul Toché, trouvé un matin dans les roseaux de l'étang glacé de Chantilly...

Et pendant ce temps, le soleil brille dans le ciel bleu, la nature reste belle, et le paysan tranquille continue de cultiver la terre qui fait vivre tout le monde factice de la civilisation...

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre.

Si l'inopportunité, — nous pourrions même dire l'inconvenance des fêtes par lesquelles l'Allemagne a commémoré ses victoires sur la France, a pu être controversée, celle des fêtes que l'Italie du Quirinal se donne à elle-même, pour célébrer sa conquête de Rome sur le Pape, n'est même pas l'objet d'un doute. L'Allemagne avait vaincu dans des batailles de géants; elle avait vaincu l'étranger, celui qu'elle nommait l'ennemi héréditaire; elle avait une excuse pour étaler, après vingt-cinq années de paix, la dureté de son triomphe. Mais l'Italie du Quirinal! Qui a-t-elle vaincu? Des compatriotes, des désarmés, des vieillards, des prêtres, défendus par une poignée de braves, presque tous héroïques enfants, qui, sans espoir de succès, sans récompense attendue en ce monde, s'étaient dévoués jusqu'à la mort à Celui qu'on appellera jusqu'à la fin des siècles le Père commun, et qu'un illustre Italien, un libéral, un martyr, M. Rossi, appelait la dernière grandeur vivante de l'Italie. Le combat, dont Rome fut le prix, ressembla si vite à un massacre, que Pie IX le fit cesser, et les vainqueurs franchirent la *Porta Pia* bien moins avec le glaive qu'avec de fausses clefs. Le 20 septembre a ramené l'un de ces anniversaires qu'il faudrait voiler; même pour ceux qui en bénéficient, il serait plus naturel et plus séant de s'en excuser que de s'en pavaner.

Le gouvernement italien ne faisait pas tant d'embarras, il y a quelques semaines; en provoquant au Parlement des actions de grâces pour le général Baratieri et ses vaillantes troupes africaines, M. Crispi les remerciait d'avoir donné à l'Italie de Novare, de Custozza, de Lissa, les seules victoires qu'elle eût gagnées depuis longtemps. Il paraît qu'en cherchant bien, on a découvert une victoire qu'on ne se connaissait pas, une victoire remportée le 20 septembre 1870. En conséquence, une statue de la Victoire vient d'être hissée sur la colonne du vingt-cinquième anniversaire; une plaque monumentale, encadrée dans la muraille, est chargée d'apprendre aux passants ce que cette statue signifie. La vieille Rome papale réservait ses honneurs pour des journées plus dignes

de mémoire : lorsqu'elle recevait en triomphe les héros de Lépante, le Capitole, la colonne Trajane, la poussière des Scipions, pouvaient applaudir.

Nous savons que plus d'un cœur en Italie souffre de ce qui se passe. Nous cherchons en vain quelle est la délicatesse qui n'est pas froissée. Même en commémorant leurs victoires chèrement achetées, on a vu les vétérans allemands déposer des couronnes sur les tombes de leurs adversaires; et l'empereur Guillaume a honoré « la brave armée française ». Les assiégeants et les assiégés de Sébastopol n'ont pas attendu vingt-cinq ans pour se donner l'accolade; ils ont marché confondus derrière les cercueils de Mac-Mahon et de Canrobert. Rien de pareil pour l'Italie du Quirinal : elle demeure sans pitié comme au jour de l'attaque; elle piétine sur ses faciles vaincus...

Quoique le sentiment ne soit guère de mise dans les affaires de ce monde, il gardera son empire sur les hommes tant que les hommes ne seront pas des brutes. Il le garde d'autant plus qu'il prend sa source dans la conscience. Le général Bonaparte, qui n'avait rien du chevalier, obéissait par instinct de génie à une sorte de pudeur universelle, lorsque, maître de la première nation et de la première armée du continent, il ordonnait à son envoyé de traiter le Pape, ce roi des faibles, comme s'il avait deux cent mille hommes. Nous regrettons que la maison de Savoie ne s'inspire pas de cette parole d'un grand capitaine, où vibre une fierté vraiment royale. Quand bien même le vaincu qu'à Rome, après un intervalle d'un quart de siècle, on vient solennellement, froidement, industrieusement plonger et replonger dans l'humiliation de sa défaite, ne serait pas le Pape, nous dirions encore que ce n'est pas bien; que ce n'est pas généreux; que la puissance est tenue de se respecter davantage elle-même; qu'elle a tort de braver à ce point la malédiction de Dieu et le mépris de l'univers. Le dix-neuvième siècle à son aurore avait vu un Pape recevoir à Rome, dans l'ombre amie de la Ville éternelle, l'héritier dépossédé de la maison de Savoie, le couvrir de sa protection, encourir pour lui les foudres du conquérant de l'Europe. Il est fâcheux qu'à son déclin, le dix-neuvième siècle voie, dans cette même Rome, les Papes abreuvés d'amertumes par cette maison de Savoie qu'ils avaient protégée, et qui les a dépouillés.

Mais ce n'est pas seulement la morale, c'est la politique, c'est l'intérêt bien entendu du gouvernement italien lui-même, qui proteste contre ces fêtes; et là-dessus Machiavel parlerait comme les gens de cœur.

Sans avoir à juger ici l'unité italienne, sans l'apprécier au point

de vue français ou européen, nous estimons que, loin de la servir, la dépossession du Pape, sujet et captif dans sa Ville éternelle, compromet cette unité. Elle ne la consomme pas, elle la laisse pendante et ouverte; c'est la brèche, la fameuse brèche de la Porta Pia, qui a pu servir pour l'entrée, mais qui servira plus sûrement encore pour la sortie. La question romaine fait qu'au dedans et au dehors de la Péninsule un point énorme d'interrogation se dresse toujours devant les destinées de l'établissement nouveau. Au dedans, tandis que des difficultés de toute sorte, politiques, économiques, anarchiques, qui pourraient se résumer dans une fondamentale difficulté d'être, font de la monarchie italienne un gouvernement au jour le jour ou, si l'on aime mieux, à la petite semaine, les grandes masses de populations honnêtes et paisibles, dont l'appoint mettrait en meilleure assiette le gouvernement, se dérobent et s'abstiennent au jour des élections. Elles éprouvent un gros trouble de conscience qui devient lui-même le principe le plus actif de l'inquiétude des esprits et des intérêts. Au dehors, c'est plus frappant encore; que les catholiques forment ou non la majorité dans les pays des deux mondes, ils ont, dans nos régimes représentatifs et parlementaires, un nombre et une importance qui obligent tous les chefs d'Etat, qui ne sont pas absolument des imbéciles, à compter et à composer avec eux. Pour ne parler que des Etats les plus en faveur au Quirinal, cela est vrai de l'Allemagne comme de l'Autriche. Nous pouvons même dire avec assurance, non sans plaisir, que la question romaine est une des pailles de cette épée mal forgée qui s'appelle la Triple-Alliance, et qui en éclatera quelque jour. Après avoir fait à Léon XIII une première visite qui avait laissé à désirer, l'empereur Guillaume a dû lui en faire une seconde. Lors même qu'il le rencontre en dehors ou au travers de ses desseins, il est obligé de redoubler d'hommages qui, exaltant le Pape, rejettent plus bas ce qui s'élève contre le Pape. L'empereur d'Autriche ne va même pas dans cette Rome dont Léon XIII peut dire avec plus de justice encore que le héros de Corneille : Elle est toute où je suis! Il n'y va pas parce que son ami, son allié, son cher frère, le roi d'Italie, s'y trouve. Il le verra partout, même dans cette Lombardie qu'il a perdue; partout, excepté à Rome! Plutôt que d'y aller, — lui, si parfait gentilhomme, — il sera impoli, il ne rendra pas la visite qu'il a reçue à Vienne; le roi d'Italie est obligé d'accepter ces nuances mortifiantes dans les sociétés royales, il a de la peine à marier son fils, il est à Rome comme étaient après la Révolution nos acquéreurs de biens nationaux, en défiance et mal à l'aise, entendant toujours venir le propriétaire, ombrageux, inquiets, irrités.

Cette situation fausse, pénible et précaire, n'aurait-il pas été plus sage de l'éviter? Les rois de Prusse ont donné aux rois de Sardaigne un exemple bon à méditer. Une fois en possession de cet empire d'Allemagne qu'ils avaient tiré du tombeau, leur est-il venu à la pensée de quitter leur capitale brandebourgeoise, très éloignée du centre de leur immense domination, sans éclat, sans histoire? Pour faire grand et jeter de la poudre aux yeux, ils pouvaient avoir la tentation de se transporter à Aix-la-Chapelle, dans la ville auguste et vénérable où régna Charlemagne, et qu'il remplit encore de son ombre. Quel rêve! Quelle façon puissante de mêler la poésie à une vulgaire histoire et de s'emparer de l'imagination des peuples! Ils sont restés tout uniment à Berlin. Ils n'ont pas sacrifié la politique à l'archéologie. Ils ont eu raison. Les rois de Sardaigne, qui ont si bien mangé l'artichaut, auraient dû avoir le même flair. César disait qu'il aimait mieux être le premier dans une bourgade des Alpes que le second dans Rome. Quoi qu'ils fassent, les rois d'Italie ou d'ailleurs ne seront jamais que les seconds dans Rome; même absent, le Pape y sera plus présent qu'eux, il laissera un vide ou ils disparaîtront. Les empereurs d'autrefois l'avaient si bien compris, qu'ils avaient pris le bon parti d'émigrer à Constantinople. Ils avaient vu poindre à Rome une puissance qui, sortant de l'âme plus encore que des catacombes, les accablerait de plus en plus de son idéale majesté : et désertant une lutte où, même mieux armés, ils seraient écrasés; humiliés de ne pouvoir être dans ce formidable voisinage que des Césarions ou des Augustules, ils vidèrent les lieux.

Nous croyons que cette solution serait la plus pratique. N'est-elle pas mûre encore? Pense-t-on qu'il y a des issues dans l'impasse? Veut-on prolonger l'expérience? Même ceux qui la tentent doivent convenir qu'elle demande un tact, des précautions, des ménagements, une douceur de mains, extraordinaires. Persuader au Pape, persuader aux catholiques du monde entier que la situation actuelle de Rome offre à l'indépendance du Chef de l'Eglise et aux droits de la conscience toutes les garanties qu'ils réclament, c'est un tour de force où la délicatesse la plus exquise, alliée avec la diplomatie la plus raffinée, ne serait pas de trop. Or, si, après une épreuve de vingt-cinq ans, le gouvernement du Quirinal avait eu l'intention calculée de se démontrer à lui-même, de démontrer au Pape comme à la catholicité, comme à l'univers entier, que la question romaine n'a pas fait un pas; qu'elle est toujours à l'état violent et précaire; que la situation faite au Chef de l'Eglise est intolérable, non seulement pour ses victimes, mais encore, plus encore, pour ses auteurs, pour leur bon renom, pour le développement régulier de leur politique intérieure et extérieure;

nous ne voyons pas de quelle autre manière il aurait pu s'y prendre.

Tout a été combiné pour faire de ces fêtes du 20 septembre la Passion du Pape. Le jour choisi, c'est le jour où le successeur de saint Pierre a vu, non pas ses sujets, non pas les habitants de son paisible royaume, mais une armée d'invasion lui arracher la couronne dont l'avait ceint la piété des siècles; le jour où il a entendu ses foyers violés à coups de canon; le jour où ses derniers défenseurs ont péri! C'est ce jour-là qui, auprès de lui, sous ses yeux, deviendra la grande journée triomphale! Il ne pourra même pas la fuir daus quelque retraite; il faudra qu'il entende les salves et les cris célébrant sa déchéance, la mort des siens, son deuil éternel. Autour du Vatican, mille fois plus isolé et conspué que ne le fut le Ghetto, les réjouissances éclateront; elles se succéderont comme s'étaient succédé au Calvaire le calice jusqu'à la lie, l'éponge pleine de fiel, le fer de lance qu'on tourne et qu'on retourne dans la plaie, les soufflets au Roi couronné d'épines, les ricanements pour qu'il descende de sa croix et qu'il fasse venir les légions que lui a promises son Père perdu dans les cieux. Et, remarquons-le bien, ce n'est pas seulement le roi dépouillé qui est traîné dans cette poussière, c'est le Vicaire de Jésus-Christ, c'est le souverain spirituel de deux cents millions d'hommes. Les dispositions ont été prises pour que l'affront et le blasphème durassent plus d'un jour et fussent comme figés dans l'airain : au Janicule, là où saint Pierre fut crucifié, une statue monumentale de Garibaldi s'élèvera désormais; l'homme à la chemise rouge regarde du côté du Vatican, il a l'air de vouer encore à la haine ce qu'il appelait « le chancre dévorant de la Papauté ». Tandis que M. Crispi inaugurait le monument, une bannière s'agitait où la louve romaine appuyait sa patte sur la tiare renversée.

Eh bien, puisqu'ils le veulent ainsi, — puisqu'ils ont fondé une fête qu'ils pourraient appeler la fête implacable, — auront-ils le droit de s'étonner que la question romaine grossisse, s'aigrisse, résonne au cœur de la catholicité tout entière, ne leur apporte à eux-mêmes que déboires, mécomptes, humiliations, avortements, en attendant une solution finale et définitive? A la nouvelle qu'un de leurs nationaux a été molesté sur un point quelconque du globe, tous les États et tous les peuples prennent feu; au spectacle des avanies et des douleurs dont le Chef de leur religion est accablé dans sa demeure sans sûreté, comment les catholiques des deux mondes ne seraient-ils pas saisis d'une légitime et profonde émotion? Comment une grande rumeur ne remplirait-elle pas la conscience humaine? Les protestations arrivent de toutes parts, elles se produisent sous toutes les formes, elles viennent des

croyants et aussi des politiques, des penseurs, des libéraux, de tous les amis de la justice et du droit. Léon XIII n'a fait monter si haut la Papauté dans l'attention des hommes que pour rendre plus flagrante et choquante l'indignité du sort qui lui est fait. Si le gouvernement du Quirinal est vexé, qu'il s'en prenne à lui-même; il peut adresser des plaintes à l'empereur Guillaume contre les catholiques allemands, il sait ce qui lui sera répondu. Il peut aussi en présenter à l'empereur d'Autriche qui ne marchera pas, pour lui plaire, contre la conscience de ses sujets; les élections municipales de Vienne, où la juiverie sectaire et cosmopolite est battue, sont une contre-partie aux fêtes de Rome. Les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche ont fait défaut à ces fêtes; leurs hôtels fermés ont protesté. Les manifestants ont compris la leçon, ils ont abaissé leurs bannières et poussé des huées devant l'ambassade d'Autriche; ils n'ont pas osé devant l'ambassade d'Allemagne qui reconnaissait si mal leurs platitudes. A l'exception de l'Angleterre qui, hors de chez elle, est sans foi ni loi et ne va qu'à son intérêt, aucune puissance, ni républicaine, ni libre-penseuse, ni schismatique, ni protestante, ni musulmane, n'a voulu paraître. Le gouvernement du Quirinal a opéré de telle sorte qu'il a rendu plus vivantes que jamais ces admirables paroles que le P. Lacordaire adressait, il y a plus de trente ans, à ceux qui, sans l'avouer encore, préparaient déjà ce que nous voyons : « Pour un vain système d'unité numérique et absolue, qui n'intéressait en rien votre nationalité et votre liberté, vous avez élevé entre vous et 200 millions de catholiques une barrière qui grandit chaque jour. Vous avez mis contre vos plus légitimes espérances plus que des hommes, vous y avez mis le christianisme, c'est-à-dire le plus grand ouvrage de Dieu sur la terre, sa lumière et sa bonté visibles, l'empire des âmes, la pierre où sont venus se briser tous les desseins ennemis. Sachez-le bien, c'est Dieu qui a fait Rome pour son Eglise. Vous avez mis contre vous une volonté éternelle de Dieu. Vous la trouverez, n'en doutez pas. »

Les conséquences de ces énormités sont tellement simples et manifestes, que bien des esprits en Italie les ont pressenties et appréciées comme au delà des Alpes. Un ancien président du Conseil, le marquis di Rudini, l'un des membres les plus considérables du personnel politique du roi Humbert, vient de déclarer, dans un discours public à Venise, que, son parti et lui désirant la pacification entre l'Etat et l'Eglise, il regrettait le caractère blessant de ces manifestations. Il y a mieux; le général qui a rempli la triste besogne d'ouvrir à coups de canon la brèche de la Porta Pia, le général Cadorna, a prétexté son âge et sa santé pour

refuser l'invitation que le syndicat de Rome lui adressait de venir aux fêtes du 20 septembre. Dans sa lettre de refus que les journaux crispiniens ont immédiatement dénoncée comme une sorte de trahison inspirée par quelque repentir pieux, le général avait eu soin de glisser une mention bienveillante « pour les pèlerins de toutes les parties de l'univers qu'on voyait, à toutes les époques de l'année, accourir à Rome pour rendre l'hommage dû à l'Eglise et à son vénérable chef ». Si tels sont les doutes et les scrupules dans le monde officiel, quelle ne doit pas être la réprobation dans la nation? Plutôt que de se rendre à Rome où il était officiellement convoqué, le maire de Naples, la ville la plus populeuse du royaume, a donné sa démission, vivement soutenu par la moitié des conseillers. Lorsqu'on se rappelle que, cette année même, aux élections municipales, les seules auxquelles ils prennent part, les catholiques, — les papalins, comme on les appelle, — ont eu des victoires à Rome, à Venise, à Milan, à Turin, à Gênes, dans une foule de localités grandes et petites, on peut se demander si le Cardinal Archevêque de Bologne n'est pas l'interprète de la majorité italienne en proclamant courageusement « que la seule Rome intangible est la Rome du Pape ».

Dans son invective contre les Papes, le premier ministre du roi Humbert a prétendu que leur Rome, la vraie Rome, était la proie « du fanatisme cosmopolite ». Avant de tenir ce langage, M. Crispi aurait dû regarder son entourage; un document public, émané des autorités constituées elles-mêmes, vient d'établir que les fêtes du 20 septembre n'étaient même pas un produit du sol, et qu'elles étaient l'œuvre importée des francs-maçons. Quelques-uns des anciens garibaldiens de 1870, des *reduci*, ayant sollicité la préséance à l'inauguration de la colonne de la Porta Pia, le syndicat a dû leur répondre que cette première place était réservée aux inspirateurs et directeurs de la fête, aux délégués de la franc-maçonnerie. Les francs-maçons ont tellement accaparé et absorbé la fête du 20 septembre, qu'un des vainqueurs de ce jour-là, le général Angelini, honteux de parader à leur suite, a préféré ne pas figurer officiellement dans la cérémonie. En même temps, toute la presse a constaté que les Allemands abondaient dans cette représentation italienne.

Tout ce vacarme passé, il faudra revenir aux affaires sérieuses. Le royaume d'Italie n'a pas présentement d'ennemi qui le menace, il n'en a pas d'autre que lui-même. Crier qu'il est intangible, ne signifie rien; il devrait éviter le ridicule des derniers possesseurs laïcs de Rome, des Césars de la décadence, qui, n'ayant plus que le souffle, s'amusaient encore à se faire dire : Votre Éternité. La meilleure recette pour ne pas mourir est de commencer par vivre.

Le charivari-monstre que M. Crispi vient de donner au Pape n'empêchera pas que M. Cavalotti, appuyé par les hommes les plus respectables, poussé en avant par la rumeur des foules, ne remette sur la sellette la vie publique et privée de M. Crispi, au nom de cette bonne vieille morale dont le Pape demeure le gardien qu'on ne détrône pas. M. Cavalotti n'a même pas attendu la fin de la pièce pour lancer son coup de sifflet : « Que dirait Garibaldi, écrit le garibaldien en bafouant le mensonge de ces fêtes, si, après un quart de siècle, il voyait Rome capitale transformée en vaste prison ; s'il la voyait capitale d'un État dont les habitants fuient en foule, chassés par le fisc et la faim, où l'honnêteté donne droit aux galères et le vol conduit aux honneurs, aux portefeuilles ministériels? » Les applaudissements bien nourris qui ont pu accueillir la harangue de M. Crispi ne feront pas que les caisses de l'État ne soient à sec; que les entreprises, méditées peut-être en Abyssinie pour détourner l'attention de la Péninsule de sa détresse intérieure, n'amènent bien plus sûrement encore des déficits que des diversions. Les banquets et illuminations du 20 septembre ne feront pas davantage que le détraquement ne soit général ; que le brigandage, né de l'excès de la misère publique, ne terrorise la Sardaigne; qu'il ne sévisse, avec son cortège de pillages et de meurtres, même en Toscane, en Romagne, dans la campagne romaine; que, malgré l'état de siège et des garnisons militaires plus que quadruplées, la Sicile, plus exaspérée contre le gouvernement central qu'elle ne l'était sous les Bourbons, ne soit dans une crise agraire et socialiste, grosse d'un soulèvement du caractère le plus terrible.

Laissons donc passer pour ce qu'elles valent les fêtes du 20 septembre; nous n'en retiendrons qu'un spectacle que nous livrons, non seulement aux croyants, mais aux philosophes, aux poètes, à ceux qui sentent avec leur raison ou leur imagination. Rome, habituée à toutes les extrémités et à toutes les diversités de l'histoire, vit-elle jamais rien de comparable à ce qu'elle vit ce jour-là? D'un côté, la force, la foule, le bruit, l'amalgame le plus insolite, un roi et les ennemis des rois, les corps constitués et les multitudes échevelées, des ministres chamarrés, des puissants, des heureux à gros traitements, et des gens venus en bandes qui, volontiers, broieraient sous leurs pieds ce monde doré et faux, tout cela réuni dans une manifestation formidable contre le Pape; et, d'un autre côté, le Pape, un vieillard plus qu'octogénaire, seul contre ce déchaînement, se faisant ouvrir Saint-Pierre, s'y enfermant, et là, dans ce temple élevé par le génie de l'homme à la gloire du Christ, priant tranquillement, à genoux sur le tombeau des Apôtres, le Dieu qui est patient parce qu'il est éternel.

Nous autres Français, nous n'avons pas été oubliés le 20 septembre. Il paraît que les ovations prodiguées aux Allemands étaient faites de haine contre nous. Sur le monument de Garibaldi, on a eu soin de rappeler, parmi ses titres de gloire, qu'en 1849, il nous avait eus pour ennemis. Comme si ce langage muet du bronze ne suffisait pas, M. Crispi a tenu, en visant les libérateurs de Magenta et de Solférino, à les stigmatiser encore, il a montré sous les plis de notre drapeau « l'envahisseur qui avait assumé la barbare mission de restaurer la tyrannie sacerdotale ». Il oubliait, le malheureux, que ses insultes atteignaient son maître non moins que nous-mêmes; car, en 1849, l'honneur que la France eut d'arracher Rome à un ramassis démagogique de tous les pays, elle l'avait enlevé à l'Autriche qui allait le prendre et refusé à la maison de Savoie qui, très humblement et ardemment, nous avait demandé de le lui céder. Nous n'avons rien à renier de ces dates, rien à renier de celles qui ont suivi. Gardons-les fièrement, pieusement, douloureusement. Le mois de septembre nous rappelle, en 1860, Castelfidardo; cinq ans plus tard, en 1865, la mort de La Moricière; cinq ans plus tard, en 1870, la Porta Pia, qui éclate au milieu des douleurs de la France. Toutes ces dates, dont l'héroïque Charette est le plus glorieux des survivants, restent inscrites dans un Livre d'or qu'on peut montrer avec confiance à Dieu et aux hommes.

Les jeunes gens de France, qui viennent d'envoyer des adresses de protestation à Léon XIII, ont fait acte de foi et de patriotisme. Leurs aînés qui défendaient le Pape, il y a trente à trente-cinq ans, pourraient leur dire qu'ils n'ont pas de meilleur souvenir dans leur vie. En voyant ce qu'il est advenu de la France, de l'Europe, de la civilisation, depuis ces temps de vertige, ils répéteraient plus que jamais les paroles que, dans ce recueil, le 25 octobre 1859, M. de Montalembert adressait à l'infortuné qui, sans trop savoir ce qu'il voulait, s'était fait le Pilate de la Papauté : « Il se peut que le principat sacré aille rejoindre, dans une ruine commune, tout l'ancien droit de l'Europe, si opiniâtrément attaqué et si misérablement défendu. Mais si on détruit cette condition si ancienne, si utile et si légitime de la suprême autorité spirituelle; si les souverains et les révolutionnaires se mettent d'accord, les uns pour l'ébanler, les autres pour la renverser, nous aurons toujours le droit de dire, jusque dans la postérité la plus reculée, qu'ils ont mal fait. Ce sera à la fois une faute et un crime, une ineptie et une injustice. Ce sera un mauvais but atteint par de mauvais moyens. Ce sera la plus éclatante violation, dans un siècle qui en a tant vu, du droit des gens, du droit public des nations civilisées.

Ce sera la victoire de l'astuce et de la violence sur l'honneur, sur la faiblesse trahie, sur la bonne foi bafouée. »

Plus que jamais également, redisons à Léon XIII ce que M. Thiers disait à Pie IX : Courage, Saint-Père ! courage et merci ! En maintenant son droit, il maintient le nôtre. Il ne veut pas être le sujet d'autrui, parce qu'il veut rester le pasteur indépendant et libre de tous. Evêque de Rome, Italien dans l'âme, il veut que sa patrie conserve cette gloire immense et unique de posséder, sous le sceptre souverain du Père commun, la capitale de la patrie commune de tous les hommes. Dans la France du dix-huitième siècle qui, pleine de bonne amitié pour l'Italie, désirait déjà donner la Lombardie à la maison de Savoie, quelques esprits moroses, peut-être prévoyants, objectaient que, même dans ces conditions, « l'influence du roi de Sardaigne à Rome serait portée au point que le Pape ne serait plus, en quelque manière, que son premier aumônier et obligé de suivre les inspirations de la cour de Turin [1]. » Grâces soient rendues à Léon XIII ! Dans sa prison du Vatican, il est le confesseur, non seulement de la liberté pontificale, mais de la liberté humaine. Il souffre pour nous, il souffre pour toutes les nations. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, il ne sera pas le premier aumônier du roi d'Italie, il ne sera pas le chapelain de la Triple-Alliance. L'âme invincible de ce pacifique, de ce vieillard frêle et diaphane, qui n'a que Dieu pour lui et qui tient tout le reste en échec, illumine la fin d'un siècle qui, parfois, s'est cru matérialiste.

S'il fallait prêter du sérieux à l'intempérance de quelques journaux officieux d'au delà des Alpes, le cabinet du Quirinal serait à la veille de nous chercher une querelle d'Allemand à l'occasion de la dénonciation que notre ministre des affaires étrangères a faite du traité du 8 septembre 1876, qui, conclu pour vingt ans entre l'Italie et le bey de Tunis, assurait aux nationaux italiens dans la Régence les privilèges les plus étendus. Après avoir reconnu en fait notre protectorat, on nous contesterait aujourd'hui le droit et le titre en vertu desquels nous l'exerçons. Rien ne nous autorise à penser que ces escarmouches de presse soient suivies d'une campagne diplomatique. L'Allemagne, qui nous a gracieusement encouragés en Tunisie, l'Angleterre installée à Chypre et l'Autriche en Bosnie, emboîteraient difficilement le pas derrière le pétulant ministre qui l'ouvrirait. Mais ces incidents grincheux qui vont et viennent, un peu à l'état d'ébullition, montrent que la paix de

[1] Mémoire adressé à Louis XV par le maréchal de Noailles. (Voir la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, publié par Camille Rousset, t. Ier, p. CCXXIII de l'Introduction.)

l'Europe est toujours malade. A voir, à côté d'armements toujours croissants, tant d'étincelles qui se jouent à droite et à gauche, on dirait que la guerre est toujours proche; comme effrayée d'elle-même, elle s'arrête devant l'immensité de ses destructions. Il est à souhaiter que cette impression calmante et assagissante, nos malveillants l'aient particulièrement éprouvée en présence de ces belles manœuvres de l'Est, où officiers et soldats ont fait tant d'honneur à la France.

Notre confiance serait sans bornes si nous ne nous rappelions l'adage : « Tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'outil! » L'outil, c'est l'armée; l'ouvrier, le metteur en œuvre, c'est le gouvernement qui a mené l'expédition de Madagascar avec une incurie, un décousu et une sottise lugubres. Ce retour en France de nos malades et de nos mourants, à travers les chaleurs suffocantes de la mer Rouge, que les Anglais, plus endurcis à tous les climats, n'affrontent jamais pour leurs convois militaires, du mois de juin au mois d'octobre; cette expédition, où moyens de débarquement, transports, routes, hôpitaux, infirmiers, médicaments, tout manque ou est insuffisant; cet affreux gaspillage de la vie de tant de braves gens qui s'étaient donnés à toutes les fatigues et à tous les périls pour le service lointain de la patrie, ces sinistres épisodes constituent un des drames les plus sombres de notre histoire. Puisse au moins la victoire consoler et couronner la poignée de vaillants qui marche en avant!

Lorsque nous considérons comment se forment aujourd'hui les ministères, et, notamment, comment s'est formé le ministère de concentration qui, sous la présidence de M. Ribot, nous régit, nous ne pouvons guère être étonnés de ces douloureuses mésaventures. Ministres fortuits pour la plupart, pris au hasard de la fourchette dans la gamelle parlementaire, les détenteurs des portefeuilles, se rendant parfaitement compte de leur situation, n'ont qu'un souci : chercher et trouver dans des offices subalternes, dans des accointances de coulisse ou de couloir, la force politique qu'ils ne puisent ni dans leur talent, ni dans leurs idées, ni dans leur ascendant. Voyez, par exemple, le ministre actuel des travaux publics, le radical M. Dupuy-Dutemps; sa grande affaire paraît avoir été de raccoler des socialistes qui seront ses clients et ses patrons. M. Jaurès, député socialiste, lui a rappelé qu'à peine ministre, il lui avait dit du préfet du Tarn, qui s'escrimait de son mieux contre les menées anarchistes : « Je vous en débarrasserai. » M. Compayré, autre député socialiste, lui a rappelé qu'il lui avait spontanément donné la même assurance, ajoutant que c'était déjà fait pour son sous-préfet de Lavaur : « Cet animal, s'écriait-il, m'a bien coûté! »

Il y avait au ministère des travaux publics un fonctionnaire très républicain, M. Colson, directeur des chemins de fer, qui, documents à l'appui, contredisait doucement M. Camille Pelletan, rédacteur de la *Voie ferrée* dont les catastrophes judiciaires sont connues, et pourfendeur tonitruant des fameuses conventions Raynal, dont la remise en question a causé tant de ruines dans l'épargne et tant de profits dans la spéculation. M. Dupuy-Dutemps commence par dénoncer son subordonné, M. Colson, au député radical; les allégations contre les conventions n'ayant été confirmées ni devant le Conseil d'Etat, ni devant la Commission d'enquête, il le laisse accuser de dissimulation d'une pièce qui aurait tout éclairci et tout vengé. La dissimulation ayant été reconnue imaginaire, il se refuse à livrer à la publicité la constatation officielle qui aurait lavé son fonctionnaire des accusations des radicaux. Finalement, il le relève de son emploi. Nous en passons, et des meilleurs.

M. Dupuy-Dutemps est le ministre des travaux publics qui, lors des dernières élections au Conseil général, écrivait à un député de Loir-et-Cher, candidat radical : « Je ne sais pas de quoi il s'agit, mais je ferai passer le chemin de fer où tu voudras. » Quand on voit la question des chemins de fer et autres étudiée de cette manière, on conçoit que M. Ribot ait pu dire à la Chambre qu'on avait étudié pas à pas la route où nos soldats allaient s'élancer en quelques jours de Majunga à Tananarive, — cette route dont un tracé n'existait même pas, et qu'on suit maintenant à la traînée de nos morts.

H. de Lacombe.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Les Deux cours de France et d'Angleterre**, par M. H. de La Ferrière. — Paris, Ollendorff, 1895, in-8°.

Voici le troisième ou quatrième volume de M. de La Ferrière, consacré non pas seulement au seizième siècle, qui est son domaine propre, mais aux rapports nombreux de la France avec l'Angleterre à cette curieuse époque. De Henri VIII à la fin du règne de Jacques I^er^, pendant un siècle entier, dans ces deux cours lettrées, civilisées, intellectuelles entre toutes, il se passa tant d'événements, que l'histoire ordinaire a été incapable de les traduire, elle s'est contentée de les enregistrer froidement. Avec une finesse et une sagacité dans lesquelles on croirait reconnaître par moment un contemporain, le comte de La Ferrière a tout remis au point, événements et personnages. Tantôt, c'est l'influence que la mauvaise foi britannique exerce sur les résolutions de la cour de France, qu'elle pousse indirectement à la Saint-Barthélemy; tantôt c'est l'étrange politique d'Élisabeth vis-à-vis de Henri IV, qui sait n'être pas digne, comme le duc d'Alençon, de cette rusée coquine; tantôt ce sont les mœurs privées des Tudors et des Stuarts qui nous sont dévoilées par des aventures romanesques, racontées d'après les plus graves correspondances. Documents anglais, français et espagnols sont successivement mis à contribution.

Le nouveau recueil contient un portrait piquant de la pauvre duchesse d'Uzès, cette amie de cinquante ans de Catherine de Médicis, très peu connue jusqu'ici; un récit détaillé des derniers mois de séjour en France de l'infortuné Marie Stuart; un morceau curieux sur la cour et les favoris de Jacques I^er^, ce roi égoïste, auquel tout réussit, qui hérita à la fois de sa mère et de celle qui la fit si odieusement mourir, et qui, comme cette série de rois anglais de la Réforme, étaient à la fois despote et théologien, dévot et grossièrement dévergondé. Enfin, un chapitre spécial est consacré à la chasse à courre au seizième siècle, ce plaisir que les Valois associaient si bien au goût des jolis vers et à l'amitié des poètes du temps.

---

**Vie de M. l'abbé Randanne**, supérieur de la Mission diocésaine de Clermont, par M. l'abbé Planeix, missionnaire. — 1 vol. in-12, Vic et Amat, rue Cassette, à Paris. Prix : 3 francs.

Les missions à l'intérieur ont toujours eu dans l'Eglise une grande importance. Elle est assez longue et glorieuse, la liste des hommes apostoliques et des saints qui se sont dévoués à cette œuvre difficile et féconde.

Le prêtre éminent, dont M. l'abbé Planeix offre la biographie au public chrétien, avait une connaissance approfondie de leurs méthodes, et sa longue carrière de prédicateur a été la mise en œuvre fidèle de leurs conseils et de leurs traditions. Bien plus, aussi instruit des nécessités présentes que de l'histoire du passé, il a ajouté à ces méthodes anciennes des industries nouvelles, fruit d'un zèle éclairé. C'est pourquoi tous les prêtres, religieux ou séculiers, qui s'occupent des missions, trouveront dans sa vie des exemples et des renseignements d'une grande utilité : ils y verront quelle tactique savante et judicieuse présidait à toutes les entreprises apostoliques de ce missionnaire, et par quels moyens on peut, même à notre époque, obtenir de merveilleux succès dans le ministère des missions.

Quant aux fidèles, ils liront dans tous les chapitres de cette biographie des récits pleins d'intérêt et d'édification; le chapitre surtout, qui nous fait suivre M. l'abbé Randanne d'étape en étape, durant cette malheureuse guerre de 1870, pendant laquelle il fut à la hauteur de tous les sacrifices, leur montrera une fois de plus jusqu'où vont le dévoue-

ment du prêtre et son amour du pays.

En résumé, nous recommandons très vivement ce livre à tous ceux qu'intéresse l'honneur du clergé et de la religion, et aussi à tous les amis de la belle littérature, qui se féliciteront d'y lire beaucoup de pages, dans lesquelles ils n'auront point de peine à discerner un remarquable talent d'écrivain.

P. M.

---

**Les Exils**, par M. Imbert de Saint-Amand. (Dentu.)

L'éminent auteur vient de terminer la série de ses études, comprenant 31 volumes consacrés aux *Femmes des Tuileries*, c'est-à-dire, outre l'histoire du château (1 vol.), Marie-Antoinette (3 vol.), Joséphine (5 vol.), Marie-Louise (5 vol.), la duchesse d'Angoulême (2 vol.), la duchesse de Berry (6 vol.), Marie-Amélie (7 vol.), la Révolution de 1848 (1 vol.) et les exils (1 vol.)

C'est une histoire de France très complète des cent vingt dernières années, dans laquelle l'auteur s'est efforcé de présenter les faits avec autant de clarté que de sincérité.

L'œuvre est considérable, et M. Imbert de Saint-Amand y a mis tant de couleur et d'accent, tant d'âme et de poésie, qu'il est impossible de lire ces pages sans émotion, sans attendrissement et parfois sans larmes.

N'est-ce pas là le plus bel éloge qu'on puisse faire de son talent?

---

**L'Humanité dans la vie future. — Elus et Sauvés**, par l'abbé Victor Mauran. — (Marseille, Verdot, 1 vol. in-12, 2 fr. 75.)

Que faut-il penser du nombre des élus? Pourquoi la lumière de la vérité religieuse est-elle répandue en ce monde d'une manière si inégale? Existe-t-il un ciel d'un ordre purement naturel, destiné aux adultes du paganisme qui meurent dans l'innocence ou le repentir? Que penser de la pluralité des mondes habités, au point de vue du Plan créateur et de la Rédemption?

L'auteur de ce livre, avec une clarté et une science remarquables, répond à ces importantes questions.

Il expose ensuite le redoutable mystère de la Prédestination, à un point de vue qui en résout les difficultés et en dissipe les ombres.

Cette étude d'un si grand intérêt est au courant des derniers progrès de la science religieuse.

---

**Wanderfahrten und Wallfahrten im Orient**, von Dr Paul Keppler (chez Herder, à Fribourg en Brisgau). Prix : 9 fr. 50.

Voici un livre allemand que les lecteurs français liront avec plaisir, tant le style en est clair, limpide, élégant et charmant. L'auteur, un jeune professeur d'université, déjà célèbre comme critique d'art et comme théologien, a visité la Turquie, la Palestine, la Syrie et l'Egypte, en savant et en poète, et il a rapporté de ces pays un ouvrage dont la science historique, les descriptions de la nature, les observations de l'artiste, du philosophe, sont fondues dans un tout harmonieux. Quiconque voudra étudier sérieusement l'Orient chrétien, soit pour le visiter, soit dans un intérêt purement scientifique, devra consulter le volume à la fois si compact et si attrayant du docteur Keppler.

K.

---

**Geneviève Delmas**, par Th. Bentzon. (J. Hetzel.)

Une jeune fille que la nature n'a pas comblée de tous les dons physiques, mais qui arrive presque à la beauté par les qualités et les sentiments élevés qu'elle sait acquérir à force de volonté, de bonté d'âme, de désir de bien faire et de faire le bien, telle est l'héroïne du livre récent de Th. Bentzon, qui commande la sympathie dès les premières pages, et qui laisse jusqu'aux dernières la meilleure et la plus salutaire des impressions.

*L'un des gérants :* **JULES GERVAIS.**

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

# TABLE ANALYTIQUE

## ET ALPHABÉTIQUE

## DU TOME CENT QUATRE-VINGTIÈME

(CENT QUARANTE-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

---

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte rendu.

---



[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1895.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUATRE-VINGTIÈME.

# TABLE

## DU TOME CENT QUARANTE-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGTIÈME DE LA COLLECTION)

### 1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1895.



### 2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1895.



### 3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1895.

## 4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1895.



## 5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1895.



## 6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1895.



PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

